

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE.



PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. 6 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. 7 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. 7 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. 9 fr. 50

PARIS
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXVI



MAGASIN PITTORESQUE

A CINQUANTE CENTIMES PAR LIVRAISON MENSUELLE.

XXXIV^e ANNÉE. — 1866.

UNE PEINTURE ALLÉGORIQUE DE LE SUEUR.

Voy. sur le Sueur, la Table des trente premières années.



Le Ministre parfait, peinture allégorique de le Sueur. — Dessin de Chevignard, d'après la gravure de Nicolas Tardieu.

TOME XXXIV. — JANVIER 1866.

Le Sueur était dans la force de l'âge et du talent (on sait qu'il ne vécut que trente-huit ans) lorsqu'il peignit ce tableau « pour un sieur Planson, qui demeurait dans la Halle. » Voilà tout ce que nous apprend, au sujet du tableau resté connu sous ces noms : *le Ministre parfait* ou *le Ministre d'État*, la notice de Guillet de Saint-Georges sur les ouvrages de le Sueur, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque de l'École des beaux-arts (1). On sait de plus que ce tableau passa dans le cabinet de Laccorne de Sainte-Palaye, puis dans celui de Randon de Boisset. A la vente de ce dernier cabinet, en 1777, il fut adjugé au prix de 10 000 livres et passa dans la collection de Rohan-Chabot. Ensuite on en perd la trace ; mais la belle gravure de Nicolas Tardieu nous permet encore d'apprécier la beauté du dessin et de la composition. On ignore par quelles considérations le peintre fut déterminé dans le choix de son sujet ; les quatre figures qu'il y a groupées (figures de quatorze pouces, disent les catalogues des ventes) personnifient la Sagesse, la Science, la Prudence et le Silence, ou les vertus du conseil.

L'allégorie était alors plus goûtée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le Sueur a peint un assez grand nombre d'ouvrages en ce genre, comme son maître Voget, comme tous les peintres de son temps ; leurs prédécesseurs du seizième siècle en avaient poussé déjà l'usage jusqu'à l'abus ; et que d'exemples ceux-ci en avaient eux-mêmes trouvés parmi les œuvres des meilleurs maîtres du quinzième siècle et dans les restes de l'antiquité, qui en sont tout remplis ! L'allégorie, à vrai dire, est de tous les temps, et aux plus grandes époques les artistes ont été portés à en user, même avec excès, parce qu'ils y trouvaient un moyen facile de transporter les faits et les idées dans des images qui, par leur beauté, semblent appartenir à un monde supérieur. Rien n'est plus naturel ni plus légitime que cette manière d'idéaliser, quand toutefois la facilité qu'on y trouve ne fait pas illusion et ne nuit pas, au lieu d'y aider, au mérite de l'invention ; car il ne faut pas que l'artiste, parce qu'il a sous la main, en quelque sorte, des figures toutes faites, auxquelles une convention depuis longtemps établie attache certaines idées, se dispense, quand il veut rendre les mêmes idées dans le langage propre à son art, de penser, de sentir, d'observer par lui-même. Ce n'est que par le sentiment personnel et par une étude attentive qu'il peut pénétrer, comprendre, assimiler les beautés des modèles partout répandus dans la nature, et les rendre propres à servir de corps à ses pensées. Ainsi seulement on les fait passer des régions vides de l'abstraction dans le monde des réalités vivantes et sensibles ; c'est à ce prix qu'on devient créateur.

LE PREMIER LAURÉAT

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

NOUVELLE.

Proche voisin du charnier des Innocents, où s'élèvent aujourd'hui les vastes pavillons des Halles centrales de Paris, la petite rue des Cinq-Diamants, moins fameuse sans doute dans l'histoire que la rue Quincampoix, dont elle est pour ainsi dire le premier tronçon, eut cependant, vers le dernier tiers du dix-septième siècle, une certaine célébrité. Elle en fut redevable au poète Chapelain, lequel habitait alors l'une des maisons de cette rue. Bien que de son vivant Chapelain comptât nombre de chaleureux partisans et même d'admirateurs, son titre d'hospitalier aidait mieux que ses œuvres poétiques à la durée du renom glo-

rieux de son logis. Il eut l'honneur de donner asile, chez lui à l'immortelle compagnie des Quarante, sorte de tribu nomade alors, et qui ne cessa d'errer çà et là, dans Paris, que lorsque le chancelier Séguier lui eut ouvert son hôtel. Plus d'un demi-siècle après la mort de Chapelain, qui s'éteignit au seuil de ses quatre-vingts ans, en 1674, une enseigne, qui n'était autre que la devise de l'Académie française elle-même, savoir, des branches de laurier entrelacées, avec ces mots : A L'IMMORTALITÉ, indiquait encore aux passants la maison où les maîtres de la langue, seuls dispensateurs autorisés de la gloire littéraire, avaient longtemps tenu leurs assises et rendu leurs arrêts.

Cette enseigne fut d'abord adoptée par François Hautmoutier, maître fondeur d'or, qui occupait le rez-de-chaussée de la maison, au temps où Chapelain hébergeait chez lui ses illustres confrères. Guillaume, fils de François, succédant à son père, avait eu double motif pour conserver religieusement sur sa porte la devise paternelle. Grâce à la vicille réputation de probité qui s'y attachait, l'empreinte de cette devise sur les lingots d'or commandait la confiance ; de plus, elle flattait le goût très-vif de maître Guillaume Hautmoutier pour les belles-lettres, qu'il pratiquait en secret dans ses moments de loisir. Logé à la même enseigne que les membres de l'Académie française, sa vanité n'avait qu'à se faire un peu illusion pour qu'il pût parfois se croire lui-même académicien. Mais la vanité de l'écrivain le possédait-elle ? C'est douteux. Il ne fit imprimer qu'une fois, à très-petit nombre et sans nom d'auteur, un opuscule de quelques pages dont il garda sous clef tous les exemplaires.

Il sera parlé plus tard de cet ouvrage, commentaire ignoré d'une chanson fameuse. Ce n'est pas avec l'écrivain artisan qu'il s'agit maintenant de lier connaissance.

Dans la soirée de l'un des derniers jours du mois de septembre, en l'an de grâce 1727, un homme, un vieillard, pauvrement mais honnêtement vêtu, cheminait inquiet et hésitant dans cette rue des Cinq-Diamants. Arrivé à la hauteur de la maison de maître Guillaume Hautmoutier, le vieillard s'arrêta, et là, plus hésitant encore, il se demanda s'il ne ferait pas bien de retourner sur ses pas et de remettre au lendemain la démarche que les impérieuses exigences du besoin l'obligeaient de faire chez le fondeur d'or. La main plongée dans la poche de son gilet-veste, palpat et retournant sans bruit quatre pièces de métal d'une dimension plus grande que le module des écus de six livres, il se consulta longtemps, et puis, cherchant à se persuader qu'il prenait irrévocablement le meilleur parti, il se dit, avec toute la fermeté du vouloir dont il était capable : « Demain ; oui, c'est chose bien décidée, je reviendrai demain. » Cependant, il ne bougea pas de place. A ce mot *demain*, saisi d'un frisson d'épouvante, il lui sembla qu'un tel ajournement lui montrait, dans la perspective de l'avenir, un terme si éloigné qu'il devait désespérer de pouvoir l'atteindre. Ce vieillard était, il est vrai, arrivé à l'âge où l'on ne doit plus dire « à demain » ; sa quatre-vingt-sixième année venait de s'accomplir.

Il demeurait donc fort irrésolu, presque sur le seuil de la maison du fondeur d'or, quand le passage rapide d'un équipage rasant les bornes de cette voie étroite le força, pour éviter un péril imminent, de se réfugier dans l'allée où l'arrière-boutique de maître Guillaume Hautmoutier avait une issue. Ce mouvement de retraite obligé mit fin à son hésitation ; il fit demi-tour sur lui-même, et s'engagea décidément dans l'allée. Elle était obscure ; mais en longeant le mur à tâtons, la main du vieillard rencontra la porte de communication, à laquelle il frappa. Ses petits coups étaient si discrets qu'on aurait pu supposer à celui qui frappait ainsi l'intention de n'être pas entendu.

(1) Le manuscrit de Guillet de Saint-Georges a été publié en 1852 par M. L. Dussieux, dans les *Archives de l'art français*.

Certes, on n'aurait pu l'entendre s'il se fût avisé de s'annoncer de la sorte à l'heure où la fonderie était en pleine activité; mais, depuis longtemps, les ouvriers avaient achevé leur journée de travail et quitté l'atelier. Le fondeur d'or, seul gardien, par hasard, ce soir-là, des métaux précieux que ses creusets réduisaient en lingots, et dont la défiance habituelle à l'égard des visiteurs était, à cause de son isolement momentané, encore plus en éveil; le fondeur d'or, disons-nous, entendit non-seulement les petits coups frappés à la porte, mais, l'oreille déjà aux écoutes, il avait saisi le bruit du frôlement de la main contre le mur de l'allée. Il posa sur la table le livre qu'il avait discontinué de lire depuis que ce bruit inquiétant du dehors avait attiré son attention. Alors, se levant, il prit sa lampe et s'empressa d'aller faire glisser dans sa double coulisse le panneau de bois du petit guichet, solidement grillagé, qui lui permettait de répondre face à face aux visiteurs, tout en les laissant prudemment devant la porte fermée.

Au jet de lumière qui vint le frapper en plein visage, le timide vieillard, que l'émotion troublait et faisait trembler, fut ébloui, aveuglé; il ferma les yeux, recula d'un pas, et ne put que balbutier quelques mots intelligibles en réponse à cette double question de maître Guillaume Hautmoutier : « Qui êtes-vous? Que voulez-vous? » L'embarras de la parole, le soin qu'avait pris le visiteur de se rejeter en dehors du rayon lumineux, auraient suffi pour faire suspecter ses intentions à moins défiant que le fondeur d'or de la rue des Cinq-Diamants. Convaincu qu'il avait affaire à quelque crocheteur de serrure qui ne venait de heurter à sa porte qu'afin de s'assurer si la maison était gardée, il allait refermer le guichet, quand le vieillard, remis de l'éblouissement, sinon de son émotion, montra enfin son visage : physionomie triste et douce, regard où se lisait la prière, enfin; dans l'ensemble, ce quelque chose d'indicible qui attire la sympathie et ne laisse plus de prise au mauvais soupçon. Maître Guillaume ne l'eut pas plutôt envisagé que son inquiétude diminua de moitié.

— Pardon, Monsieur, lui dit le vieillard, je voudrais parler au maître de la maison.

— Vous êtes devant lui, Monsieur, et je suis prêt à vous entendre.

— Je vous en remercie; mais cette allée est un endroit peu favorable pour un entretien secret, objecta le visiteur.

— Si vous voulez bien m'indiquer votre demeure, répondit le fondeur d'or dont la confiance en celui qui lui parlait n'était pas encore assez robuste pour qu'il lui ouvrît sa porte, je me rendrai chez vous ce soir, quand ma femme et mes enfants seront de retour de Saint-Magloire, où ils ont été entendre un sermon.

— Je loge bien loin d'ici, riposta l'autre, et l'affaire que je viens vous proposer ne souffre point de retard.

— J'en suis bien fâché, reprit maître Guillaume, après qu'il se fut un moment consulté; mais si vous ne voulez pas me recevoir chez vous, moi je ne puis vous ouvrir cette porte.

— Il y a un peu plus d'une cinquantaine d'années, dit en soupirant le vieillard, celui qui demeurait ici me l'ouvrait à toute heure.

— Mais en ce temps-là, répondit le fondeur d'or, le maître de céans était François Hautmoutier, mon père.

A ces mots, le solliciteur reprit avec un joyeux étonnement :

— Vous seriez le petit Guillaume? ce bambin de dix ans qui aimait tant à s'instruire, et à qui je donnais des leçons d'histoire quand je venais dans cette maison, moi jeune poète de province couronné par l'Académie, rendre mes devoirs à l'illustre Chapelain!

En même temps que le vieillard manifestait sa surprise de retrouver au même lieu et après tant d'années celui de qui il avait été quelque temps le professeur d'histoire, les quatre verrous de la porte glissaient sous la main du fondeur d'or, la clef, tournant deux fois, faisait rentrer le double pêne dans la serrure, la barre de fer fixée à l'intérieur basculait, et la porte, débarrassée de ses nombreuses entraves, roulait librement sur ses gonds.

— Entrez, monsieur Bernard de la Monnoye, dit maître Guillaume Hautmoutier, livrant passage au visiteur. L'enseigne de la maison est toujours : *A l'Immortalité*; vous êtes ici chez vous.

Après qu'il eût ainsi introduit dans l'arrière-boutique le visiteur, dont la timidité et l'inquiétude cédaient enfin devant le bienveillant accueil, le fondeur d'or alla fermer la porte de communication avec l'allée, mais en poussant seulement les quatre verrous; puis il vint s'asseoir à côté de Bernard de la Monnoye, à qui il s'était empressé d'avancer un siège. Confus d'avoir failli le laisser dehors, il n'eut pas de peine à lui faire comprendre et à se faire excuser sa défiance au sujet des visites nocturnes, et les deux anciens amis, l'écolier de dix ans et le jeune poète de province en faveur autrefois chez Chapelain, se retrouvant, l'un sexagénaire, l'autre âgé de plus de quatre-vingts ans, évoquèrent les souvenirs du passé. Le fondeur d'or se livrait joyeusement à ces bons souvenirs; l'autre y répondait avec complaisance; mais quelqu'un de plus clairvoyant que maître Guillaume n'eût pas manqué de s'apercevoir que tout en le suivant dans ce retour à plus d'un demi-siècle en deçà, le visiteur luttait contre une préoccupation douloureuse.

— Non, vraiment, je ne vous ai point oublié, dit le fondeur d'or, répondant à une question de la Monnoye. Ce m'a été un si grand honneur de sauter, petit enfant que j'étais alors, sur les genoux d'un poète estimé de l'illustre Chapelain, et de recevoir des leçons d'histoire d'un jeune homme qui venait d'obtenir le prix de poésie que l'Académie décernait pour la première fois!

— Oui, j'ai inauguré la série des concours académiques; nous étions alors en 1671; j'arrivais de Dijon, mon pays, et je n'avais pas encore tout à fait trente ans.

— Ce prix ne fut pas le seul dont vous eûtes à vous glorifier, reprit maître Guillaume.

— J'en ai conquis trois autres depuis, continua le vieux poète avec un mouvement d'orgueil, leur passagère qui ne fit qu'illuminer un moment ses yeux; puis l'expression de douce tristesse les voila presque aussitôt.

— Enfin, poursuivit le fondeur d'or, vous êtes monté à votre tour au rang d'académicien.

— Il y a quatorze ans, dit l'autre, en 1713; il était temps que cet honneur m'arrivât; car si je n'avais dû vivre que jusqu'à soixante-dix ans, je manquais, d'une année, le glorieux fauteuil, et la seule dignité littéraire qu'on eût pu mentionner sur ma tombe aurait été celle-ci : « Ci-gît le premier lauréat de l'Académie française. »

— On vous l'a donné, ce fauteuil, c'était bien justice, observa encore maître Guillaume, attendu que chacun de vos confrères vous doit le sien.

— J'entends, répliqua la Monnoye, vous faites allusion à notre règlement, qui, dans l'origine, n'attribuait le fauteuil qu'aux trois membres du bureau de l'Académie : le directeur, le chancelier et le secrétaire; ce qui semblait si blessant à beaucoup d'académiciens titrés, que plusieurs d'entre eux, les cardinaux par exemple, s'abstenaient d'assister aux séances. Le jour de ma réception, ils y étaient tous, grâce à la volonté du roi. Ayant été informé que je pouvais obtenir l'unanimité des suffrages, et pour ôter tout prétexte d'abstention aux membres de l'Acadé-

mie, quelque élevée que fût la position qu'ils occupaient dans le monde, le roi ordonna que chacun des académiciens eût désormais son fauteuil.

L'entretien roula quelque temps encore sur les travaux et les succès littéraires du premier lauréat de l'Académie française. Guillaume Hautmontier, tout glorieux de recevoir chez lui, presque sur le pied de l'intimité, l'un des Quarante, et tout fier de pouvoir faire devant lui preuve d'esprit bien orné et de belle mémoire, se mit à réciter à l'académicien des fragments de son poème sur l'Abolition du duel, qui lui avait mérité le prix au concours de 1671.

Sagesse, esprit, grandeur, courage, majesté,
Tout nous montre en Louis une divinité.

Il en était à ces vers, triste exemple de l'idolâtrie des poètes envers le souverain, au temps de Louis le Grand; il en était là, avons-nous dit, quand, levant les yeux sur son auditeur qu'il croyait attentif à l'écouter et savourant comme ambrosie le festin de ses propres vers, il aperçut celui-ci affaissé sur son siège, la tête renversée en arrière, les bras pendants, les yeux fermés et le visage effroyablement pâle. Maître Guillaume se hâta de lui porter secours. Les soins intelligents qu'il lui donna rendirent peu à peu au vieillard, qui s'était évanoui, le sentiment et la voix.

— Excusez-moi, dit-il à son hôte, dès qu'il eut recouvré assez de force pour parler; n'ayant pas senti venir la crise, je n'ai pu vous avertir.

— Et ces crises vous prennent-elles souvent? lui demanda le fondeur d'or.

Bernard de la Monnoye sembla se recueillir un moment; il écoutait le sang bruire dans ses oreilles, symptôme d'un nouvel accès de faiblesse. Comme il se sentait au moment d'y succomber, il fit violence à la honte et répondit:

— C'est un mal qui me prend quand je n'ai pas soupé la veille.

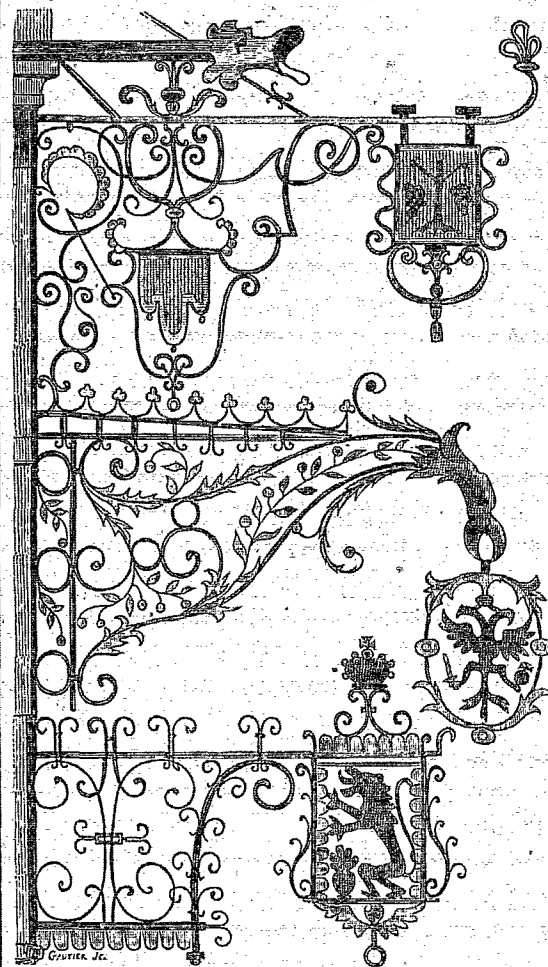
La suite à la prochaine livraison.

ENSEIGNES D'UNE AUBERGE DANS LA FORÊT-NOIRE

(WURTEMBERG ET GRAND-DUCHÉ DE BADE).

... Partis à la recherche de quelques sujets nouveaux de dessin, nous fûmes surpris par une bourrasque, à l'approche de la nuit. Le vent gémissait dans les sapins; l'eau murmurait le long des grandes barbes de mousse pendues aux branches des vieux arbres; nous ne suivions plus aucun sentier tracé; à peine pouvions-nous voir à quelques pas devant nous: ce ne fut qu'au hasard et en trébuchant que nous parvînmes à la lisière du bois qui descendait à mi-côte. Peu d'instants après, nous arrivâmes enfin à un village. Il semblait que ce fût notre instinct seul qui nous eût guidés, car la nuit était tout à fait venue. Nous entrâmes dans une petite auberge, où tout manquait à peu près, excepté un bon accueil, et, après le plus frugal des soupers, nous nous hâtâmes de chercher dans le sommeil le repos qui nous était si nécessaire; mais toute la nuit la pluie tomba par torrents, et un vent furieux ébranla les portes et les vitres: au milieu de ce vacarme, on distinguait un bruit étrange et qui ressemblait à un grincement de ferrailles. Vers le matin, le temps se calma; nous ouvrîmes nos fenêtres pour jouir du paysage. Notre premier regard s'arrêta sur toute une rangée d'enseignes en fer qui avançaient sur la rue. Quelques-unes, d'une forme remarquable et riches en détails, étaient composées d'arabesques d'un enchevêtrement des plus compliqués et ordinairement terminé par une tête d'animal fantastique. On nous assura que la plupart étaient inventées et exécutées par de simples artisans du pays. Nous avions

déjà vu de ces enseignes en fer forgé dans plusieurs grandes villes allemandes, par exemple à Nuremberg et à Augsbourg, où elles ont un beau caractère; mais à cette auberge de village, et en d'autres parties de la Forêt-Noire, elles ont peut-être plus d'originalité, d'abondance de lignes et de fini dans le travail.



Enseignes d'une auberge de village dans la Forêt-Noire.
— Dessin de Stroobant.

PERFORATEUR A DIAMANT.

Pour forer les roches et faire les trous de mine, le procédé le plus simple consiste à se servir d'un fleuret ou d'une barre de fer appelée barre à mine; on frappe sur l'outil en ayant soin, à chaque coup, de le faire tourner d'une certaine quantité, et au fur et à mesure du creusement on retire les débris à l'aide d'une curette. Le procédé est lent: la profondeur du forage produit en un jour, soit avec le fleuret, soit avec la barre à mine, peut varier de 0^m.30 à 0^m.80, suivant la dureté de la roche.

M. Leschot, ancien élève de l'École centrale, a eu l'idée de substituer aux barres à mine ordinaires, pour le perforage des pierres dures, des outils rotatifs agissant à la manière d'une fraise annulaire dans laquelle on aurait remplacé la denture d'acier par une denture de diamant.

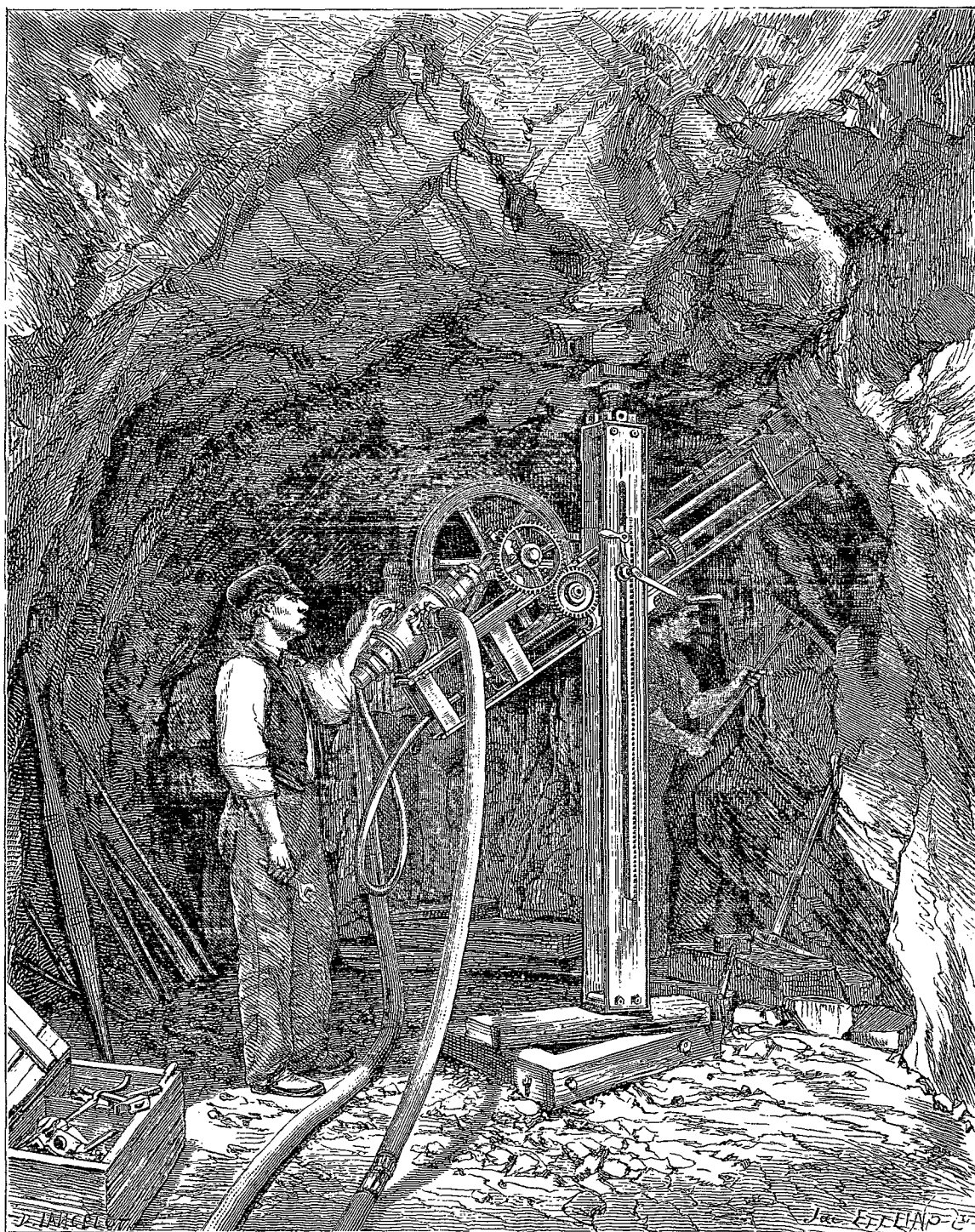
L'appareil se compose principalement d'un tube de fer à l'extrémité duquel se trouve une bague d'acier dans laquelle on a enchâssé des diamants noirs faisant saillie, les uns au dedans et au dehors, les autres un peu en avant du bord antérieur. On donne à ce tube un mouvement de rotation, en exerçant une pression plus ou moins considé-

nable contre la roche, et celle-ci se trouve désagrégée, forée, partout où le diamant passe. Un tube de caoutchouc, ou même la tige de fer qui porte le perforateur, amène un courant d'eau assez énergique pour enlever les débris, et il reste dans l'intérieur du tube un *témoin* que l'on détache facilement.

En une heure, avec le perforateur Leschot, on peut sans peine faire un trou de mine de 0^m.05 de diamètre et

de 0^m.90 de profondeur. On l'emploie au percement du mont Cenis et dans plusieurs autres tunnels.

Le prix de l'outil n'est pas un obstacle à son emploi, comme on pourrait le penser ; le diamant noir, opaque, qui en forme la partie principale, est employé ordinairement à l'état de poudre pour le polissage des diamants transparents ; dans la perforation des roches, il s'use peu. Quand il est hors de service, on le retire de l'alvéole



Le Perforateur Leschot et le Moteur Perret. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie.

dans lequel on l'avait serti, et il peut rentrer dans le commerce n'ayant subi qu'une légère dépréciation en proportion de la diminution de son poids. Une bague d'acier, munie de diamants noirs et devant servir à faire des trous

de 36 millimètres de diamètre, coûte de 100 à 130 francs.

La Compagnie des chemins de fer du Midi fait excaver actuellement un tunnel à Port-Vendres ; le rocher à percer est un talchiste d'une extrême dureté, et on se sert,

pour faire les trous de mine, du perforateur Leschot.

M. Perret, ingénieur civil attaché à la Compagnie, a inventé, pour mettre le perforateur en mouvement, une machine à pression d'eau très-simple qui remplace par l'eau l'air comprimé ou la vapeur.

En pays de montagnes, quand l'eau abonde, comme dans les Pyrénées, les chutes sont faciles à trouver, et on arrive ainsi, à très-peu de frais, à exécuter mécaniquement un travail qui se faisait auparavant très-lentement à bras d'hommes.

A Port-Vendres, avant l'emploi du perforateur, deux mineurs faisaient difficilement, en deux heures et demie, un trou de mine de 0^m.45 de profondeur; aujourd'hui, il faut seulement en moyenne vingt et une minutes. La dépense d'eau est de trois litres par seconde, et la chute de cent mètres environ. En une journée, on peut faire douze trous.

POSITIONS DES PLANÈTES EN 1866.

La première planète du système, *Mercury*, monde incessamment baigné dans l'auréole de la lumière solaire, garde sa position privilégiée près de l'astre roi. Il ne s'éloigne jamais qu'à quelques degrés de distance. Pour l'observer, il faut le chercher, soit le matin, à l'orient, quelque temps avant le lever du Soleil, soit le soir, à l'occident, quelque temps après son coucher, suivant que la planète précède ou suit l'astre central. Au premier janvier, il passe au méridien à 22 h. 43 m., temps moyen astronomique, heure qui correspond, en temps civil, au 2 janvier, 10 h. 43 m. du matin. A cette époque, il devance donc le Soleil dans sa marche (on sait que le Soleil passe au méridien à midi); c'est, par conséquent, le matin qu'il faut le chercher dans le ciel oriental, avant que la clarté de l'aurore ne soit devenue assez intense pour effacer sa pâle lumière.

Dès le milieu de février, il n'est plus possible de distinguer la planète; la lumière du Soleil, dont elle s'est trop rapprochée, l'absorbe et l'efface: c'est ainsi que les courtisans perdent leur personnalité en s'humiliant devant le trône royal. — Le 28 février, elle arrive à sa première conjonction supérieure de l'année, c'est-à-dire qu'elle se trouve alors à la même longitude que le Soleil et qu'elle passe derrière cet astre, lequel se trouve entre elle et nous. A partir de cette époque, elle passe au méridien après midi: le 1^{er} mars, à 10 h. 16 m., le 1^{er} avril, à 1 h. 2 m. Sa plus grande elongation a lieu le 26 mars. Le 13 avril, elle passe par sa conjonction inférieure, c'est-à-dire entre le Soleil et la Terre. Pendant cette phase, c'est le soir qu'il faut la chercher, à l'occident et après le coucher du Soleil.

Comme la révolution de Mercure autour du Soleil s'accomplit en moins de trois mois, et que c'est de cette révolution combinée avec celle de la Terre en un an que résultent les apparences dont nous parlons ici, on voit que ces apparences doivent se renouveler plusieurs fois dans la même année. C'est, en effet, ce qui a lieu. La planète passe trois fois par sa conjonction supérieure: le 28 février, le 15 juin et le 2 octobre; et trois fois par sa conjonction inférieure: le 13 avril, le 20 août et le 7 décembre. Voici ses passages au méridien pour le premier jour de chaque mois: 1^{er} mai, 10 h. 34 m. du matin; 1^{er} juin, 10 h. 50 m.; 1^{er} juillet, 1 h. 16 m.; 1^{er} août, 1 h. 40 m.; 1^{er} septembre, 10 h. 57 m.; 1^{er} octobre, 11 h. 47 m.; 1^{er} novembre, 0 h. 52 m.; 1^{er} décembre, 0 h. 46 m.

Ces données suffisent pour les amateurs qui désirent faire connaissance ou continuer leurs relations avec le messager de la lumière, Mercure aux talons ailés. Lorsqu'il passe au méridien le matin, cherchez-le à l'orient,

aux premières clartés de l'aurore. Lorsqu'il passe au méridien le soir, cherchez-le au couchant, aux dernières clartés du crépuscule. Aux dates de ses conjonctions, ne le cherchez pas, ce serait peine perdue.

Avec une bonne lunette, vous remarquerez ses phases. A l'époque de sa conjonction inférieure, c'est un croissant très-effilé. A l'époque de ses elongations, c'est un quartier. A celle de la conjonction supérieure, c'est une pleine lune.

La seconde planète du système, *Vénus*, décrit avec plus d'amplitude encore la ligne sinueuse dont nous venons de parler, et son mouvement peut surtout servir de type pour l'explication des deux planètes inférieures. « Si l'on observe Vénus à une époque convenablement choisie, dit M. Delaunay, on la voit le soir, peu de temps après le coucher du Soleil, dans la région du ciel qui avoisine le point de l'horizon où le Soleil a disparu. Elle se montre comme une des plus brillantes étoiles du firmament. Bientôt le mouvement diurne du ciel, auquel la planète participe comme tous les autres astres, l'amène elle-même jusqu'à l'horizon, et elle disparaît à son tour. Les jours suivants, on voit Vénus à la même heure et dans la même région du ciel; mais elle paraît de plus en plus éloignée du point de l'horizon où le Soleil s'est couché, et elle se couche elle-même de plus en plus tard. Il y a, sous ce rapport, de l'analogie entre les apparences que présente le mouvement de Vénus sur la sphère et celles du mouvement de la Lune à partir d'une nouvelle lune; cependant il existe entre ces deux mouvements une différence essentielle qu'il faut signaler: c'est que le changement qu'on observe d'un jour au lendemain, dans la position de l'astre par rapport à l'horizon, après le coucher du Soleil, est beaucoup moins sensible pour Vénus que pour la Lune.

» Ces apparences résultent évidemment de ce que la planète, située à l'est du Soleil sur la sphère céleste, s'éloigne de plus en plus de lui, en s'avancant vers l'orient. Au bout de quelque temps, Vénus cesse de s'éloigner du Soleil et commence au contraire à s'en rapprocher peu à peu, de sorte que l'on continue à la voir le soir, un peu après le coucher du Soleil, mais dans des positions de plus en plus voisines du point de l'horizon où le Soleil a disparu. Bientôt la planète se trouve si près du Soleil qu'on ne peut plus la voir; lorsque la lueur crépusculaire s'est assez affaiblie pour que Vénus puisse être aperçue, cette planète s'est déjà abaissée au-dessous de l'horizon.

» Après quelques jours, pendant lesquels Vénus ne peut pas être aperçue, on peut l'observer de nouveau, mais à l'ouest du soleil. Alors on la voit le matin, du côté de l'orient, quelque temps avant le lever de cet astre; car, en vertu de la nouvelle position qu'elle occupe sur la sphère, elle se lève et se couche avant lui. En l'observant pendant un assez grand nombre de jours successifs, le matin, peu de temps avant le lever du Soleil, on reconnaît qu'elle s'éloigne de cet astre vers l'occident; on la voit de plus en plus loin du point de l'horizon où il va se lever.

» Bientôt sa distance au Soleil n'augmente plus, et elle commence à se rapprocher de lui peu à peu; on la voit toujours le matin, avant le lever du Soleil, mais elle se trouve dans des positions de plus en plus voisines du point où cet astre doit apparaître après peu d'instants.

» Enfin la planète se rapproche tellement du Soleil, qu'on cesse de la voir pendant plusieurs jours. Lorsqu'on l'aperçoit de nouveau, elle se retrouve à l'est du Soleil; c'est le soir qu'elle est visible: à partir de là, on la voit repasser successivement par les diverses positions qu'on lui avait vu prendre précédemment.

Cette planète passe au méridien: le 1^{er} janvier, à 11 h. 6 m. du matin; le 1^{er} février, à 11 h. 51 m.; le 1^{er} mars,

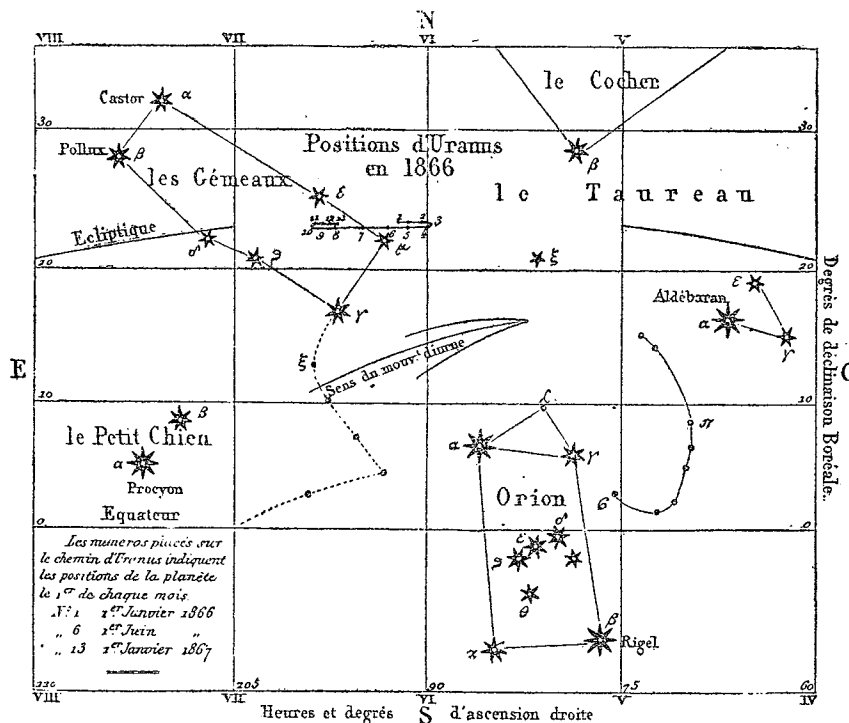
à 0 h. 18 m.; le 1^{er} avril, à 0 h. 37 m.; le 1^{er} mai, à 1 h. 3. m.; le 1^{er} juin, à 1 h. 43 m.; le 1^{er} juillet, à 2 h. 19 m.; le 1^{er} août, à 2 h. 37 m.; le 1^{er} septembre, à 2 h. 42 m.; le 1^{er} octobre, à 2 h. 46 m.; le 1^{er} novembre, à 2 h. 35 m.; le 1^{er} décembre, à 0 h. 57 m. Elle sera visible tous les soirs, du mois de mai au mois de novembre. Sa conjonction supérieure arrivera le 25 février, sa plus grande élongation, le 30 septembre, et sa conjonction inférieure, le 11 décembre. En septembre, elle paraîtra comme la Lune dans son dernier quartier; au mois de novembre, comme un croissant de plus en plus mince.

Ces deux planètes étant, d'après ce qui précède, faciles à trouver dans les régions orientales ou occidentales, et se trouvant toujours du côté du Soleil, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de dessiner la carte de leurs mouvements. Mais pour les planètes supérieures, Mars, Jupiter, Saturne et Uranus, ce dessin donnera immédiatement leurs positions pour toute l'année, et indiquera mieux

qu'aucun détail explicatif leur passage à travers les constellations zodiacales.

On reconnaîtra, dès la première inspection, la route de Mars, de la xvii^e à la viii^e heure d'ascension droite, et du 24^e degré de déclinaison australe au 22^e de déclinaison boréale, en suivant sensiblement la ligne de l'écliptique. Il passe du Scorpion dans le Sagittaire dès les premiers jours de janvier; entre dans le Capricorne le 12 février; dans le Verseau, le 20 mars; dans les Poissons, le 20 avril; dans le Bélier, le 12 juin. Le 24 juillet il passe sur les Pléiades, franchit le Taureau, et arrive aux Gémeaux le 8 septembre. Le 8 octobre, il est en quadrature. Il passe dans l'Écrevisse vers le 8 novembre, et reste dans cette constellation pour ne repartir ensuite qu'en janvier 1867 en pénétrant dans les domaines du Lion.

Jupiter, qui emploie près de douze ans à accomplir sa révolution autour du Soleil, n'avance guère en réalité que de vingt-huit degrés cette année, quoiqu'il paraisse



POSITIONS DE LA PLANÈTE URANUS,
en 1866.

faire beaucoup plus de chemin. Il est en quadrature le 20 avril et le 16 octobre, et en opposition le 19 juillet; avance jusqu'au 20 mai, du Sagittaire où nous l'avons laissé l'année dernière, dans le Capricorne qu'il abandonnera bientôt, par une marche rétrograde, pour revenir à la première constellation.

Saturne, encore plus lent, puisque son année égale trente des nôtres, ne sort pas de la xiv^e heure, c'est-à-dire de la Vierge.

Uranus, historiquement postérieur à Saturne, et qui pourtant n'a pas usurpé la réputation du précédent, reste toujours dans la vi^e heure où nous l'avons suivi l'année dernière. Remarque digne d'intérêt, c'est précisément là qu'il se trouvait, il y a quatre-vingt-quatre ans, lorsque, dans la soirée du 13 mars 1781, William Herschel le découvrit en observant les petites étoiles de la constellation des Gémeaux, et le prit pour une comète nouvelle.

Il ne nous reste plus maintenant, pour trouver facilement toutes ces planètes dans le ciel, qu'à savoir à quelle époque elles passent au méridien, le soir, le matin, ou

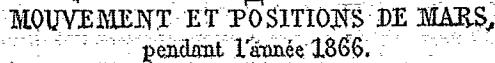
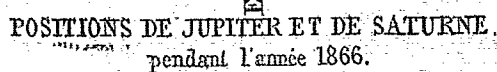
pendant la nuit. Ces données compléteront les indications sommaires qui précèdent.

Au commencement de l'année, Mars ne sera pas visible pendant la nuit. A dater du mois de juin, on pourra l'observer le matin, avant le lever du Soleil, dans les constellations indiquées pour son passage. Le 1^{er} juillet, il passe au méridien à 8 h. 8 m. du matin; le 1^{er} août, à 7 h. 34 m.; le 1^{er} septembre, à 6 h. 57 m.; le 1^{er} octobre, à 6 h. 41 m.; le 1^{er} novembre, à 5 h. 7 m.; le 1^{er} décembre, à 3 h. 33 m., et le 1^{er} janvier 1867, à 1 h. 6 m.

A dater du 1^{er} mai, Jupiter passe au méridien à 5 h. 40 m. du matin; le 1^{er} juin, à 3 h. 40 m.; le 1^{er} juillet, à 1 h. 32 m.; le 1^{er} août, à 11 h. 10 m. du soir; le 1^{er} septembre, à 8 h. 56 m.; le 1^{er} octobre, à 6 h. 57 m.; le 1^{er} novembre, à 5 h. 7 m.; le 1^{er} décembre, à 3 h. 29 minutes.

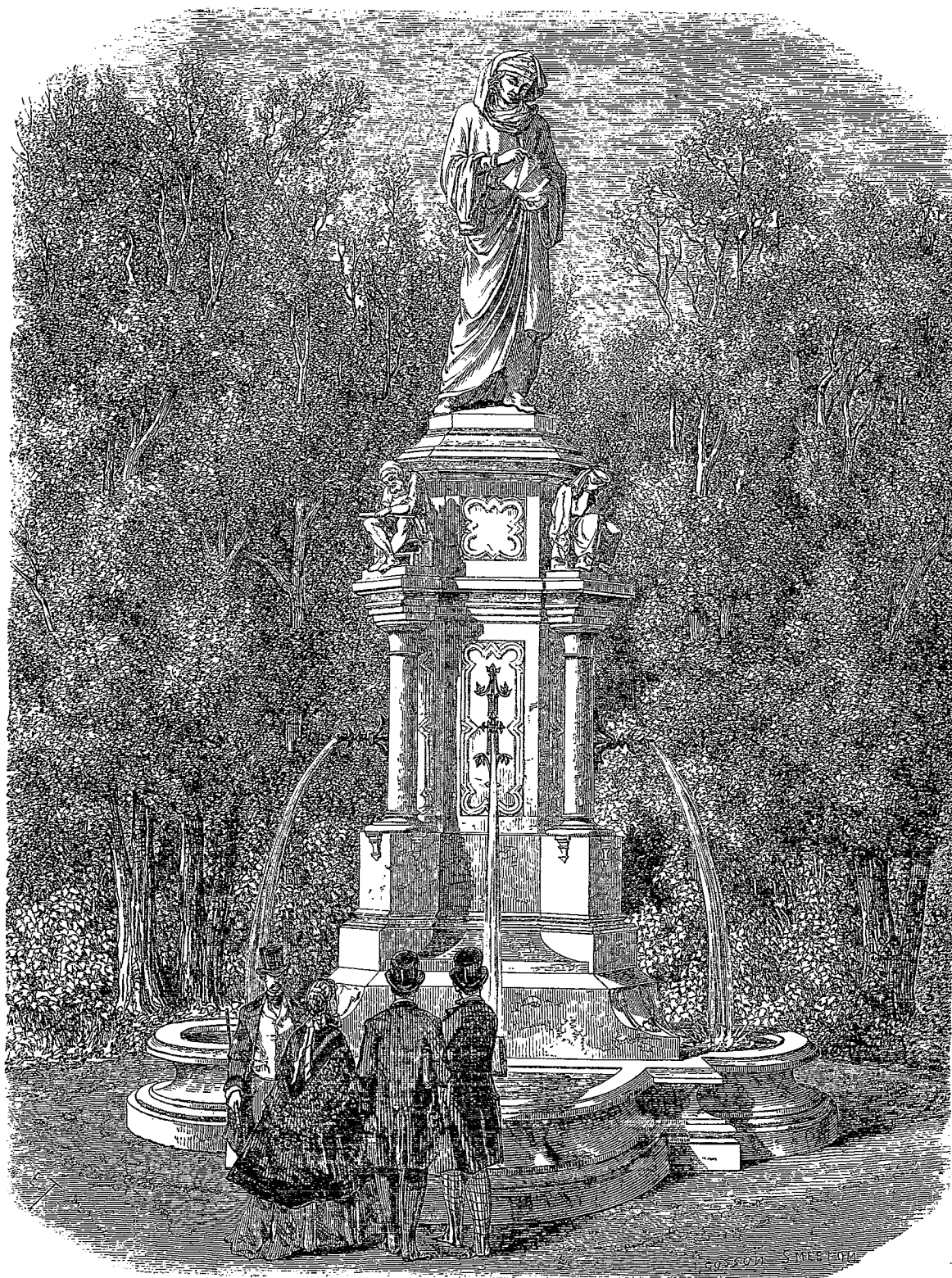
Saturne précède Jupiter de quatre heures environ. Il est facile à trouver en avant de l'astre jovien, ces deux planètes restant séparées l'une de l'autre par la Voie lactée.

Uranus sera visible tous les soirs jusqu'au mois de mai.



COLMAR

(HAUT-RHIN).



Fontaine et statue de Martin Schœn, par M. Bartholdi, à Colmar. — Dessin de Thérond.

Colmar, chef-lieu du département du Haut-Rhin, est une aimable ville, heureusement située dans une plaine fertile arrosée de nombreux cours d'eau, et qui a pour horizon la majestueuse ligne des Vosges.

Les touristes n'y séjournent guère ; et cependant ils

n'auraient pas à regretter, s'ils s'y arrêtaient, une station de quelques heures. L'église de Saint-Martin, l'ancien couvent des Dominicains récemment restauré, le musée, qui renferment des peintures de Martin Schœngauer, de Grunewald, etc., et quelques beaux ouvrages de sculp-

ture, méritent bien l'attention de ceux qui traversent l'Alsace à la hâte pour aller chercher, au delà du Rhin, des spécimens, souvent moins heureux, de l'art allemand. Les maisons ont, dans les vieux quartiers, une physionomie pittoresque et originale qui ne peut manquer de frapper le voyageur : avant d'avoir quitté la France, il se sent déjà sur une terre allemande ; et, en effet, Colmar n'est une ville française que depuis 1679. Les rues des quartiers neufs sont propres, bien bâties, spacieuses, aérées. Les anciennes fortifications, renversées sous Louis XIV, ont été remplacées par de belles promenades bien plantées et ornées des statues des plus illustres enfants du pays. Un jeune sculpteur de Colmar, qui a obtenu aux expositions de Paris des succès mérités, est l'auteur de trois de ces statues : celle du général Rapp, dressée sur le Champ de Mars ; celle de l'amiral Bruat, debout sur un piédestal servant de fontaine et entouré de quatre figures qui symbolisent les différentes parties du monde ; enfin celle du peintre et graveur Martin Schœngauer, dont on voit le dessin à la page précédente : elle surmonte aussi une fontaine taillée, comme la statue elle-même, dans cette belle pierre rose qui abonde dans les vallées du Rhin et du Neckar, et qui a servi à construire la plupart des beaux monuments du pays. Le monument de l'amiral Bruat a été exposé au Salon de 1863 ; celui de Schœngauer, en 1861. Ce dernier orne aujourd'hui l'ancien cloître restauré où est installé le musée de la ville. Non loin de là, une autre statue a été élevée à Pfeffel, le fabuliste aveugle, né aussi et mort à Colmar.

Martin Schœn, ou Schœngauer, dit le beau Martin, est déjà connu de nos lecteurs (voy. t. XVIII, 1850, p. 51). Ceux qui désirent étudier de près les œuvres peintes ou gravées de l'illustre artiste alsacien du quinzième siècle, pourront consulter avec fruit le travail consciencieux que M. Émile Galichon a fait paraître dans la *Gazette des beaux-arts* ⁽¹⁾. Nous citerons ici les lignes qui le terminent :

« En 1847, sous la direction de M. Nicolai (maire de Colmar) et de M. L. Hugot (bibliothécaire de la ville), les habitants de cette ville ont fondé une société, sous le nom de Schœngauer, dans le but de former un cabinet d'estampes, et une bibliothèque composée : premièrement, de grands ouvrages de luxe, à planches relatives aux études historiques, à la pratique des arts du dessin et à l'histoire naturelle ; et en second lieu, de traités professionnels. La seule charge imposée aux sociétaires est celle d'une contribution annuelle de 2 francs. Les communes du département, sollicitées par le préfet, ont pris part également à cette utile institution, et, chaque année, elles votent à la Société Schœngauer une allocation proportionnée à leur importance. Ces ressources, en apparence si minimes, ont cependant produit des résultats importants. Elles ont permis à la Société d'acheter un grand nombre d'ouvrages intéressants, de réparer une église transformée, depuis la révolution, en étable et en grenier à fourrages, de la rendre propre à l'installation d'un musée, et de restaurer en entier le couvent des *Unterlinden*, que lui a concédé le conseil municipal pour y établir ses collections. Enfin, un jeune sculpteur de Colmar, M. Bartholdi, élève actuellement à ses frais, dans la cour du cloître, une fontaine au-dessus de laquelle il placera la figure du beau Martin.

» Ce noble exemple donné par Colmar mérite d'être cité. Il serait à souhaiter que toutes les villes de France qui ont joué un rôle dans notre histoire fussent également zélées pour la mémoire de leurs hommes célèbres. Il ne serait pas moins désirable qu'elles pussent com-

⁽¹⁾ *Gazette des beaux-arts*, septembre 1859.

prendre quelles puissantes ressources on trouve dans l'association pour un but commun, et qu'elles sussent les employer, comme on a fait à Colmar, pour réveiller chez leurs habitants le goût de l'art et de l'étude. »

LE PREMIER LAURÉAT

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 2.

A cette révélation poignante comme le cri de la faim, maître Guillaume regarda plus attentivement et avec autant de commisération que de surprise celui en qui il avait cru voir d'abord un des heureux de ce monde, et s'étonna de n'avoir pas remarqué plus tôt que ses vêtements, reliques flétries, usées, d'un temps d'opulence, n'étaient, sous leur sévère propreté, que guenilles trahissant de toutes parts la misère.

Sans l'interroger autrement que du regard, il alla ouvrir un buffet, en tira deux verres et une bouteille qu'il posa sur la table.

— Vous ne me refuserez pas la faveur de choquer mon verre contre le vôtre ; et comme je ne sais pas boire sans manger, vous me permettrez de tremper un biscuit dans ce doigt de vin. Libre à vous d'en faire autant, ajouta-t-il en présentant au pauvre académicien une assiette pleine de biscuits qu'il venait de sortir aussi du buffet.

La Monnoye le regarda avec attendrissement, et avant de tendre son verre à maître Guillaume, il lui tendit la main.

Sous l'influence de la chaleur du vin qu'il buvait à petits coups, le vieux poète se ranima ; il se dit qu'une invitation qui le rappelait à la vie ne se pouvait payer que par une confiance sans réserve. Sans doute il avait connu des jours heureux et vu chez lui mieux que l'aisance, la richesse elle-même ; puis, en quelques mois, la ruine était venue, amenée par les désastres du système de Law qui avait englouti tant de fortunes.

— J'ai vendu pièce à pièce tout ce que je possédais, dit-il, achevant sa confidence ; il ne me reste plus qu'à me séparer de ceci.

Il tira successivement de la poche de sa veste quatre médailles d'or aux millésimes de 1671, 1675, 1677 et 1683, ses prix académiques !

— C'est pour cela que vous êtes venu frapper ce soir à la porte d'un fondeur d'or ? lui demanda maître Guillaume avec l'expression d'un profond apitoiement.

— C'est ma dernière ressource pour subir la volonté de Dieu qui m'a condamné à une longue vieillesse.

— Mais n'avez-vous pas des amis ?

— De nombreux amis ; mais je n'emprunte pas, il me serait impossible de rendre ; quant aux aumônes, un membre de l'Académie française n'en reçoit point.

— Vous devez être tant recherché dans le grand monde, insinua maître Guillaume ; les invitations ne peuvent vous manquer.

— Je ne me suis jamais assis qu'à la table de ceux que je pouvais ou voulais recevoir à la mienne.

— Et quel jour me ferez-vous l'honneur de mettre mon couvert chez vous, en échange du vôtre qui vous attendra ici demain ? riposta vivement le fondeur d'or.

Touché de la délicatesse de cette invitation, le vieil académicien répondit :

— Je verrai, d'après le prix que vous me donnerez de ces médailles, si je puis vous traiter aussi bien que vous le méritez.

— Décidément vous voulez les vendre ; songez que, suivant les statuts de notre corporation, je ne puis ache-

ter un joyau, si précieux qu'il soit, une œuvre d'art, si parfaite qu'elle puisse être, que pour les briser et les fondre.

— Brisez-les donc et fondez-les, repartit le poète en soupirant, ce sont choses périssables; qu'elles périssent, peu importe, pourvu que les œuvres qui me les ont fait obtenir ne meurent pas.

Hélas! même au temps où le premier lauréat de l'Académie parlait ainsi, personne peut-être, excepté lui et son ami le fondeur d'or de la rue des Cinq-Diamants, ne se souvenait des triomphes académiques de Bernard de la Monnoye. Il serait aujourd'hui complètement ignoré s'il n'eût composé, en vers patois, les Noël bourgeois. Quant aux rimes françaises, il reste de lui une œuvre à jamais populaire, la fameuse complainte de la Palice; mais de son vivant il ne l'avouait pas, c'eût été un scandale pour l'Académie; pour sa mémoire, c'est une tache. Il ne le comprit que bien tard.

La vente de ses médailles fit mieux que de l'aider quelque temps à vivre, elle lui permit de recevoir parfois à sa table celui chez qui il dînait régulièrement deux fois par semaine.

Maitre Guillaume, on le sait, se piquait de littérature. La confiance que lui inspirait son ami l'académicien devint telle, qu'il ne put résister à la tentation de le consulter sur le seul ouvrage qu'il eût fait imprimer et qu'après nombre d'années il gardait encore sous clef, non comme un trésor, mais parce qu'il n'osait le croire digne de voir le jour.

Depuis plus d'un an Guillaume Hautmoutier et Bernard de la Monnoye avaient renoué connaissance. Un soir le fondeur d'or dit, avec certain air mystérieux, à l'académicien qui ce jour-là était venu dîner dans la rue des Cinq-Diamants :

— Laissez-moi vous reconduire à votre demeure; je serai bien aise de m'y trouver une heure en tête à tête avec vous.

— Vous avez quelque chose de secret à me dire?

— Mieux que cela, à vous lire.

La Monnoye le regarda avec surprise; il allait l'interroger, mais femme et enfants étaient là : maitre Guillaume mit un doigt sur sa bouche pour lui demander le silence; il alla prendre dans la cachette l'un des exemplaires de l'opuscule, il le glissa dans sa poche, et les deux amis partirent bras dessus, bras dessous. Chemin faisant, Guillaume Hautmoutier avoua au vieux poète qu'en sa jeunesse il avait commis un péché littéraire, ignoré même dans sa famille, et qu'il serait heureux, avant de le faire rentrer pour toujours dans le néant, d'avoir sur son œuvre le sentiment d'un homme de goût.

— Tout à votre service, cher confrère, lui répondit gaiement l'académicien.

Après une heure de marche, les deux amis, arrivés au logis de Bernard de la Monnoye, s'enfermèrent dans sa petite chambre : l'un s'assit pour écouter, l'autre tira l'opuscule de sa poche et dit, avant d'en entamer la lecture :

— Mon cher monsieur de la Monnoye, nous finissons à peu près comme nous avons commencé, car il s'agit d'une leçon d'histoire.

— Nous verrons bien; ainsi, pas de préambule, répondit le premier lauréat de l'Académie; je m'endors régulièrement à dix heures : aussi je vous conseille de vous hâter si vous voulez vous épargner l'affront de me voir, avant la fin, surpris par le sommeil.

Maitre Guillaume ouvrit la brochure et lut le titre. La Monnoye le fit recommencer, croyant qu'il n'avait pas bien entendu; ce titre disait : COMMENTAIRE SUR LA COMPLAINTE DU SIEUR DE LA PALICE.

— Singulier sujet de dissertation, dit le vieux poète,

mais sujet de ma connaissance; que diable avez-vous pu faire là-dessus?

— Rien de bon peut-être, mais avec une excellente intention du moins. J'ai essayé de sauver du ridicule un nom glorieux.

— J'écoute, dit l'auteur ignoré de la complainte.

La fin à la prochaine livraison.

FORCE ET MATIÈRE.

A la fin du siècle dernier, la science a proclamé une grande vérité, à savoir qu'en fait de matière rien ne se perd ni ne se crée dans la nature. Tous les corps, dont les propriétés varient sans cesse sous nos yeux, ne sont que des transmutations d'agréments de matières équivalentes en poids. Dans ces derniers temps, la science a proclamé une seconde vérité dont elle poursuit encore la démonstration, et qui est en quelque sorte le complément de la première, à savoir qu'en fait de *forces* rien ne se perd ni rien ne se crée dans la nature; d'où il suit que toutes les formes des phénomènes de l'univers, variées à l'infini, ne sont que des transformations équivalentes de forces les unes dans les autres... Ces deux vérités sont universelles, et elles embrassent les phénomènes des corps vivants aussi bien que ceux des corps bruts. CLAUDE BERNARD.

LES POÊLES DE FONTE.

L'usage des poêles de fonte paraît avoir des inconvénients assez graves. Il se dégage de ces poêles du gaz oxyde de carbone qui peut causer des épidémies d'hiver, désignées ordinairement sous le nom de méningite cérébro-spinale, de typhus cérébral, ou de fièvres rémittentes graves.

LA ROCHE-GUYON

(SEINE-ET-OISE).

De la demeure seigneuriale que, vers la fin du dixième siècle, le vieux Guy I^{er} posa au sommet d'un roc pour surveiller le grand chemin et dominer le cours de la Seine, une seule tour est restée debout. Elle affirme encore la force et le pouvoir d'un vassal important de la couronne de France, alors qu'autour d'elle quelques débris de murailles ne témoignent plus que de la puissance des morsures du temps sur la pierre la plus solide et sur le ciment le plus dur. C'est en vain que, maintenant, on chercherait les moindres vestiges indiquant la place qu'occupait cette grande salle d'honneur où les maîtres du domaine conviaient à leurs fêtes et appelaient à leurs conseils de guerre les gentilshommes bannerets du Vexin français. Ce fut dans cette même salle qu'après le désastre d'Azincourt (1415), la veuve héroïque de Guy IV, entourée de ses jeunes fils, ayant été sommée par l'envoyé de Henri V de rendre aux vainqueurs la place qu'elle ne pouvait plus défendre et de prêter serment de vassalité au roi d'Angleterre, répondit fièrement :

« Terres et seigneuries, prenez-les; moi et mes enfants nous sommes prêts à les abandonner, mais non pas notre honneur. Nous ne délaisserons pas dans son malheur notre seul souverain, seigneur et maître. »

L'histoire s'arrête là; la légende dit :

« Le soir de ce même jour, quand la nuit fut pleinement venue, une poterne qu'on avait oublié de garder s'ouvrit, et une femme avec trois enfants, en habits de deuil, sortirent furtivement du château que les Anglais venaient d'envahir. Un batelier qui les guettait au passage les fit monter dans sa barque, et elle gagna aussi-

tôt la rive gauche de la Seine. Peu de temps après, le batelier revint seul au bord d'où il était parti. Les fugitifs marchèrent, non sans regarder souvent du côté de la Roche-Guyon, jusqu'à mi-côte de la montée de Rolleboise. Quand ils y furent arrivés, le plus jeune des trois enfants dit à sa mère : « J'ai bien faim. » Elle s'arrêta, et tous les quatre s'étant assis sur la marge d'un fossé, la châtelaine dépossédée tira de son aumônière la seule chose qu'elle eût emportée du château, un morceau de pain pour ses enfants. Elle le rompit, en fit trois parts, et les fils de Guy quatrième du nom, mort glorieusement à la bataille d'Azincourt, soupèrent pour la dernière fois du grain recueilli sur leurs terres, moulu en farine sous leurs meules et façonné en pain cuit à leur four seigneurial. »

Au pied du roc où s'élevait la vieille forteresse, s'étale majestueusement le château moderne. Depuis que la France ne s'arrête plus à la hauteur de Vernon, plus n'est besoin de se bâtir des nids d'aigle pour voir venir l'ennemi du côté de Château-Gaillard.

Parmi les curiosités que renferme la Roche-Guyon, les voyageurs visitent surtout avec intérêt une chambre à coucher dans laquelle Henri IV a souvent passé la nuit. Il aimait, ce roi plutôt homme d'action que de rêverie, à venir méditer dans la solitude que lui offrait l'hospitalité de la belle et vertueuse duchesse de Guicheville, alors châtelaine de la Roche-Guyon. Si ce n'est point là qu'il conçut l'idée de ce grand acte de réconciliation entre les deux communions chrétiennes qu'on devait appeler l'édit de Nantes, on doit supposer qu'il y songea du moins.



Le château de la Roche-Guyon. — Dessin de H. Clerget.

Exacte ou erronée, cette supposition n'altère en rien la singularité de ce fait incontestable : il existe dans le château une chambre royale où Henri le Grand a vécu, a pensé, et où celui qui devait le plus aider à détruire son œuvre de pacification est venu, à son tour, s'isoler pour méditer.

En 1685, Louis XIV régnant et Louvois dirigeant les affaires politiques et religieuses du royaume, un soir, le successeur de Colbert arriva au château de la Roche-Guyon ; il s'agissait, pour lui, de réfléchir une dernière fois sur la déclaration de guerre qui devait ensanglanter plusieurs provinces, dépeupler, ruiner des villes populeuses et florissantes, et faire dresser le gibet pour des martyrs de leur croyance. Louvois, insultant à la mémoire de Henri IV, passa-t-il dans la chambre royale cette nuit où il dut peu dormir ? On ne le sait ; mais ce n'est point s'exagérer son orgueil que de le supposer. Ce qu'on assure,

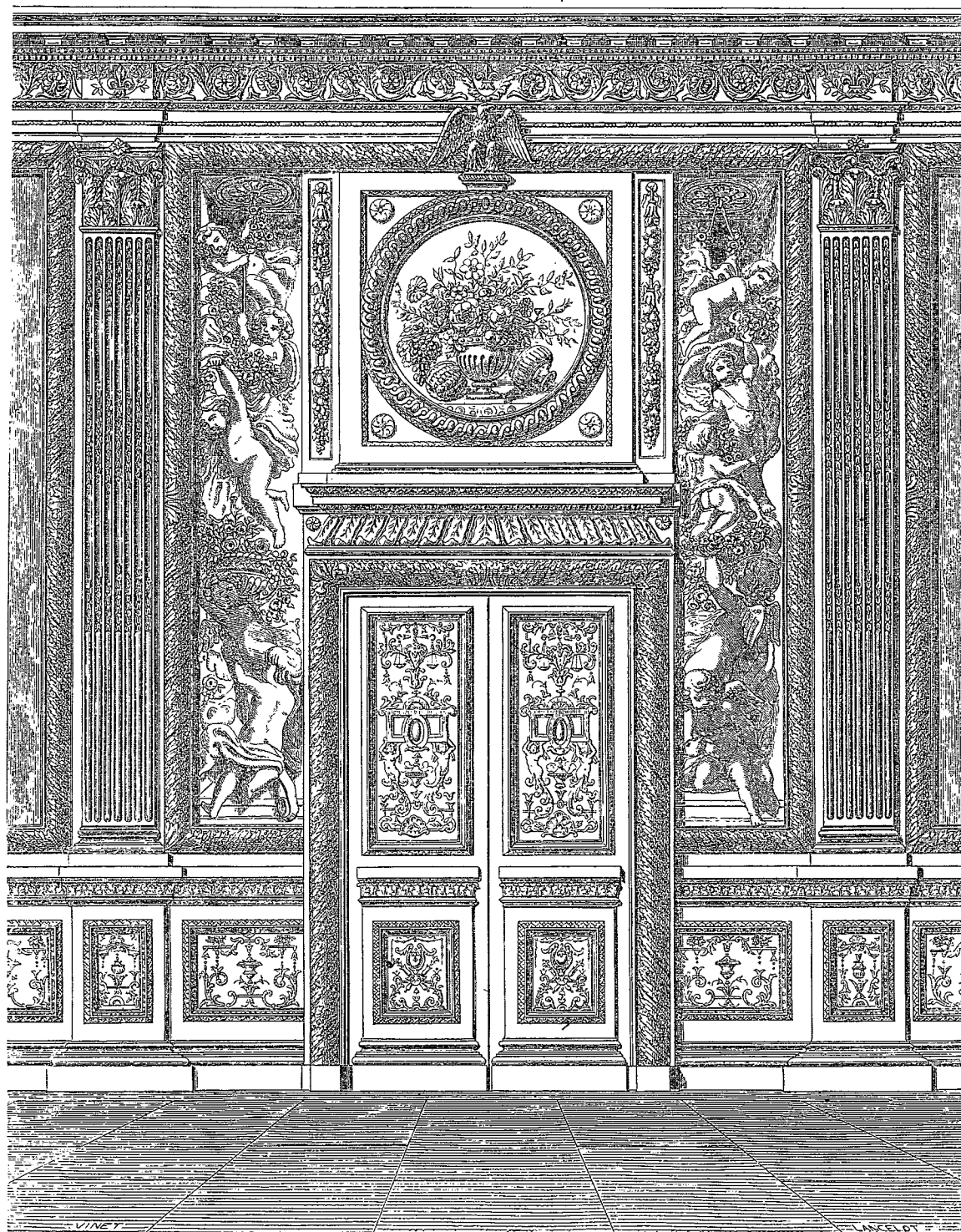
c'est que le lendemain, quand il sortit de la Roche-Guyon pour retourner à Versailles, il avait contre-signé la révocation de l'édit de Nantes.

PALAIS DE JUSTICE DE RENNES.

La première chambre civile du palais de Justice de Rennes était autrefois la chambre du conseil de la grand'-chambre ; son architecture est antérieure de plusieurs années à ses décorations peintes. Le 21 juin 1669, Pierre Dumesnil, maître menuisier, et François Gillet, maître sculpteur, firent marché avec les commissaires préposés à la construction et à la décoration du palais, moyennant 7 300 livres, pour l'exécution des lambris et du plafond. Leurs travaux étaient terminés, lorsqu'en 1694 on demanda au peintre Jouvenet d'ornez la salle de peintures.

On a conservé une lettre où ce peintre, alors célèbre, et dont le nom est encore en honneur aujourd'hui, annonce l'envoi des tableaux qu'il destine à la chambre du conseil. Il explique comment il a voulu y exprimer les principaux attributs de la Justice sous des figures allégoriques.

Il suffira de dire ici que la porte reproduite dans notre gravure était surmontée d'un ovale contenant la figure de la Piété, représentée, dit Jouvenet, « sous la figure d'une femme extrêmement belle, ayant du feu divin autour de sa tête; qui, d'une main, répand une corne d'abondance,



Porte de la première chambre d'audience de Rennes. — Dessin de Lancelot, d'après une planche de *l'Art architectural en France* (*).

pour montrer que la justice, étant bien rendue par cet esprit de religion et de piété, fait naître l'abondance partout. Elle met la main sur son cœur pour montrer l'ardeur et la sincérité de son âme. Elle est accompagnée d'un génie qui lui soutient le bras, pour signifier qu'elle est inséparable de l'innocence et de la vérité.

» Et pour conclure et terminer ces allégories, ajoute Jouvenet, j'ai exprimé la suite de l'abondance par des amours ou génies, représentés dans deux montants qui font deux bandes aux deux côtés de la porte de la chambre.

» Les génies sont une décoration de festons de fleurs

(*) Noblet et Baudry, rue des Saints-Pères. Paris.

qui conviennent à la beauté et à la magnificence du lieu. »

La peinture ancienne qui occupait le médaillon du trumeau a été enlevée; l'aigle qui surmonte ce médaillon est du dix-septième siècle. On ignore les noms des artistes habiles auxquels Jouvencet avait confié le soin de peindre les charmantes arabesques qui décorent les panneaux.

LES TRUDAINE.

C'étaient de bien honnêtes gens. Leur nom, quand je le rencontre, m'émeut toujours; mais j'ai le regret de le rencontrer rarement dans nos livres d'histoire, tandis que je m'y heurte sans cesse à des noms de grands ministres ou d'illustres capitaines, qui sont loin de laisser dans mon esprit d'aussi douces impressions. N'est-il pas désagréable d'avoir à faire si souvent cette réserve: « Oui, c'était une intelligence supérieure, un homme de génie; mais il n'était guère bon ni honnête. » Il semble vraiment que les sommités de la société soient aussi contraires à la santé de l'âme que les cimes des montagnes sont favorables à celle du corps. Presque tous ceux qui ont l'ambition de s'élever démesurément au-dessus de leurs semblables, arrivés au faite, sont comme pris de vertige: on pourrait croire qu'ils s'y trouvent face à face avec le tentateur et qu'ils donnent sans trop d'hésitation dans son piège. Ne regardons pas si haut; on serait assez exposé à mépriser le genre humain, si l'on ne tenait compte que de ceux de ses représentants qui sont le plus en vue. Pour se consoler et juger mieux les hommes, il faut chercher plus bas, au second rang ou au troisième. Vous trouvez là, dans toutes les directions, magistrature, administration, commerce, agriculture, marine, armée, beaucoup d'excellents citoyens, des hommes de mérite solide, dévoués à leurs devoirs, aimant avec simplicité la patrie, très-résignés à ne jamais devenir célèbres, ou plutôt ayant l'exquis bon sens de ne pas vouloir l'être; car pour parvenir aux premiers rangs, ils savent qu'il faudrait le plus souvent, non pas plus de génie, mais un peu plus d'ambition, d'audace, et beaucoup moins de scrupules. Nous avons en France, grâce à Dieu, un assez grand nombre de familles qui, dans cet état moyen, ont rendu des services et donné des exemples qui inspirent l'estime, la reconnaissance et une sorte d'affection. Tels sont les Trudaine.

Le plus éminent est Daniel. Mais son père le valait; il était prévôt des marchands sous la régence. On voulut faire je ne sais quelle opération véreuse sur les rentes dues par le domaine à la ville de Paris; il s'y opposa. Ce n'était point l'affaire du maître. Le régent le destitua avec cette réflexion cynique:

— Nous vous avons ôté de votre place parce que vous êtes trop honnête homme.

Daniel-Charles Trudaine, son fils, était né en 1703; il fut tour à tour conseiller au Parlement, intendant d'Auvergne, directeur des ponts et chaussées, intendant général des finances. En 1769, comme il était près de mourir, on comprit la grande perte qu'on allait faire, et de toutes parts on venait demander de ses nouvelles avec une vraie sollicitude. Son fils le lui dit les larmes aux yeux.

— Eh bien, mon ami, répondit avec simplicité le vieillard, je te lègue tout cela.

M. Vignon nous fait connaître les rapports de Daniel Trudaine avec Turgot⁽¹⁾. On voit dans leur correspon-

dance combien ces deux excellents esprits se convenaient; et, si nous osons le dire, Daniel s'y montre, à certains égards, supérieur même à Turgot, qui est cependant l'un des meilleurs hommes, non pas seulement de notre dix-huitième siècle, mais de tous les siècles. Nous citerons ici, où nous ne voulons qu'effleurer, quelques lignes seulement d'une de ses lettres. Turgot va faire paraître son édit sur la suppression de la corvée. Une innovation! Mille haines surgissent; la noblesse et le Parlement s'indignent. Daniel s'inquiète sans doute pour la paix de son maître et de son ami; mais la mesure est juste, il l'approuve; il ne veut que plus de tact et de prudence, et lorsque Turgot lui soumet son préambule, il lui donne une leçon de style administratif ou politique qui nous paraît bien digne d'être plus connue.

Lettre de Daniel Trudaine à Turgot.

« Votre préambule, mon ami, est certainement trop long; du moins il me frappe ainsi, et je crains fort qu'il ne paraisse tel à tout le monde. Le ton d'ailleurs n'en est nullement analogue à celui du préambule des lois. C'est un excellent mémoire sur la question, et un excellent mémoire destiné à convaincre quelqu'un qui aurait par hasard une opinion contraire fort avant dans la tête, et qui la fonderait sur des raisons de détail. Vous m'avez dit plusieurs fois que votre intention était de rendre la corvée odieuse. Prenez garde qu'en discutant dans ce détail les inconvénients particuliers qu'elle peut avoir, en cherchant à démontrer par des raisons tirées de l'art, qui ne sont pas sous les yeux de tout le monde, que les chemins ne sont pas aussi parfaitement ni aussi solidement construits par cette voie que par un travail payé, vous énervez cette haine que vous voulez donner contre un genre de contribution dont l'injustice saute aux yeux et est depuis longtemps l'objet des plaintes de tout le monde.

» Croyez d'ailleurs, mon ami, que chaque chose a son style et son caractère propre, et qu'on ne peut s'en écarter sans prêter plus ou moins à la critique. Il me semble que ce préambule ne doit avoir que quelques buts principaux, qui sont faciles à établir, et qui sont trop frappants pour qu'on ne les affaiblisse pas infiniment par des questions de détail.

» La corvée est par elle-même injuste; elle est fort onéreuse aux peuples, principalement aux pauvres; les pauvres ne font pas usage des chemins; leur principal but est, en favorisant le débouché des denrées, d'augmenter le produit des terres au profit des propriétaires. Ils y ont donc seuls⁽¹⁾ intérêt; c'est à eux à les payer... Il me semble que ces vérités sont à la portée de tout le monde, et elles ne vous seront contestées par personne.

» Je crois bien fermement que les longues discussions frappent moins que les vérités présentées avec force et brièveté. Elles peuvent même démontrer un fait obscur et contesté. Il faut alors chercher toutes les objections et tâcher de les détruire l'une après l'autre. Mais quand on a le bonheur d'avoir à défendre une cause qui présente par elle-même la vérité, il ne faut que l'énoncer avec clarté et brièveté.

» C'est dans cet esprit qu'en suivant toutes vos idées, et en prenant même le plus qu'il m'a été possible de votre diction dans les endroits où elle pouvait être appliquée, j'ai tâché de resserrer le tout, de lui donner un peu plus le ton du législateur, et d'écarter ce qui m'a paru trop didactique⁽²⁾...

⁽¹⁾ *Études historiques sur l'administration des voies publiques en France aux dix-septième et dix-huitième siècles*, par E.-J.-M. Vignon, ingénieur en chef des ponts et chaussées, etc. 3 vol., 1862. Ouvrage consciencieux et très-utile, et où l'on trouve notamment l'histoire complète de la corvée.

⁽¹⁾ C'est trop dire; « le principal intérêt » eût suffi. En somme, tout le monde profite, directement ou indirectement, de la suppression d'un abus.

⁽²⁾ M. Vignon nous apprend que la rédaction de Turgot fut main-

« Je crois devoir vous donner avis que j'ai rencontré hier dans une maison le président Fleury⁽¹⁾, qui m'a paru fort animé contre cette besogne. C'est le parti de M. le prince de Conti. Leur principal motif est qu'on fait porter cette imposition sur les nobles et les privilégiés. Il m'a dit « qu'il pensait que toutes les charges publiques devaient » tomber sur les roturiers, qui, par leur état, naissent » taillables et corvéables à volonté; tandis que les nobles, » au contraire, naissent exempts de toute imposition... » Si le Parlement appuyait sa résistance sur des raisons aussi contraires à tout principe d'humanité et de justice, il pourrait bien avec raison se rendre fort odieux au peuple.

« Je dois encore vous ajouter que, dans la conversation, qui a été de ma part très-moderée, je lui dis qu'il était difficile de savoir mauvais gré à un roi qui prenait le parti des pauvres contre les riches. Il m'a répondu que c'était précisément le système du despotisme de Constantinople, qui protège le peuple contre les grands... J'ai cru devoir vous conter cette conversation; il est toujours utile de savoir à qui l'on a affaire. »⁽²⁾

Le fils de Daniel, Trudaine de Montigny (je suis presque fâché de voir le nom s'allonger), fut aussi intendant général des finances jusqu'en 1777, année où l'on supprima cette place. Rendu à la vie privée, il se donna à l'étude; il avait mérité d'être membre honoraire de l'Académie des sciences. Il n'avait pas toutefois une intelligence du même rang que celles de son père et de son aïeul. L'abbé Morellet l'a jugé en ces termes :

« Voulant un peu plus qu'il ne pouvait, il n'en était pas moins un homme estimable et bon, éclairé, juste et ami du bien. »

Condorcet a écrit son éloge : il l'a loué « de n'avoir jamais donné son consentement à une chose injuste. »

On voit que c'était là une tradition de famille : « Être toujours juste. »

A bien observer, on reconnaît que la plupart des familles se caractérisent ainsi par une maxime qui se transmet, bonne ou mauvaise, de génération en génération. Il n'y en a que trop, hélas ! dont la maxime est simplement : « Parvenir (à la fortune ou aux honneurs). »

Les deux fils de Trudaine de Montigny furent aussi très-bons et très-aimables. Il est assez remarquable que ce fut pour l'aîné que David fit son tableau de *la Mort de Socrate*. Au sein de quelle famille cette belle et noble scène, l'un des chefs-d'œuvre de la peinture française⁽³⁾, aurait-elle été mieux appréciée ?

Ils avaient été les amis d'enfance d'André Chénier. Pendant une maladie grave que fit le poète à l'âge de vingt-deux ans, ils l'entourèrent de leurs soins les plus tendres et l'emmenèrent ensuite achever sa convalescence en Suisse. André leur adressa, au retour, une de ses élégies :

Amis, couple chéri, cœurs formés pour le mien !

 O lac, fils des torrents ! ô Thoun, onde sacrée !
 Salut, monts chevelus, verts et sombres remparts,
 Qui contenez ses flots pressés de toutes parts !
 Salut, de la nature admirables caprices,
 Où les bois, les cités pendent en précipices !
 Je veux, je veux courir sur vos sommets touffus ;
 Je veux, jouet errant de vos sentiers confus,
 Fouler de vos rochers la mousse insidieuse,
 Suivre de vos chievreaux la trace hasardeuse.

tenue, quoique peut-être un peu abrégée d'après les observations de Trudaine.

⁽¹⁾ Président à mortier et frère de celui qui fut contrôleur général en 1781.

⁽²⁾ Archives des travaux publics; manuscrit original.

⁽³⁾ Voy. t. VIII, 1840, p. 345.

Et toi, grotte escarpée et voisine des cieux,
 Qui d'un ané des saints fus l'asile pieux,
 Voûte obscure où s'étend et chemine en silence
 L'eau qui de roc en roc bientôt fuit et s'élance,
 Ah ! sous tes murs, sans doute, un cœur trop agité
 Retrouvera la joie et la tranquillité.

SUR LES CONSEILS.

N'employons jamais la franchise par vanité et par ostentation, mais n'ayons d'autre vue que de donner à nos amis des conseils salutaires. — Un chirurgien, en faisant une opération, a besoin d'y mettre beaucoup de précision et d'exactitude; mais il doit s'interdire tout mouvement précipité, tout geste hardi ou inutile, qui n'aurait pour but que de montrer l'adresse de sa main.

PLUTARQUE.

UNE DEMOISELLE DE CAMPAGNE.

Combien une demoiselle de campagne, qui n'a point d'autre voiture qu'un âne, s'imagine-t-elle de plaisir à avoir un carrosse, de belles maisons, un grand train; à être honorée, à voir que tout le monde vous fasse place! En effet, qui transporterait cette demoiselle avec ces idées dans l'état des princesses et dans la jouissance de ces avantages, elle ne croirait pas qu'on peut rien ajouter à son bonheur; mais laissez-l'y quelque temps, vous verrez que cette idée diminuera, et qu'il ne lui restera que la réalité de ces biens qui n'est pas grande chose, et alors elle se formera d'autres chimères, auxquelles elle attachera son bonheur et son malheur, en devenant comme insensible à tous les biens qui avaient fait le comble de ses souhaits.

Être bien logé, avoir de beaux jardins, grande suite, avoir des tableaux, être prince, paraissent des biens, et de grands biens, à ceux qui ne les possèdent pas. Demandez à ceux qui les possèdent s'ils sentent bien le plaisir de ces choses, ils vous diront que non. J'ai vu des princesses qui n'allaient pas une fois en dix ans dans un beau jardin qu'elles avaient derrière leur maison. NICOLE

PROGRÈS DE L'ART.

Ce qui rend difficiles les discussions historiques sur l'art, c'est qu'on n'y remarque pas les phases ascensionnelles, si visibles dans le développement de la science. Aussi faut-il donner, pour le progrès dans l'art, une définition différente de celle qu'on donne pour la science, et dire qu'il se développe quand d'âge en âge il devient autre, en restant conforme à la beauté. LITTRÉ.

VORACITÉ DES ANGUILES.

La voracité des anguilles est extraordinaire et paraît faire plus de ravages que celle du brochet. Dans les pièces d'eau et les rivières où ce poisson s'introduit, on voit bientôt disparaître carpes, tanches, gardons, écrevisses, etc. En général, on perd plus que l'on ne gagne à trop multiplier les anguilles. Dans les bassins et étangs, elles coûtent beaucoup à nourrir.

LES COLLECTIONS DE LUYNES,

AU CABINET DES MÉDAILLES.

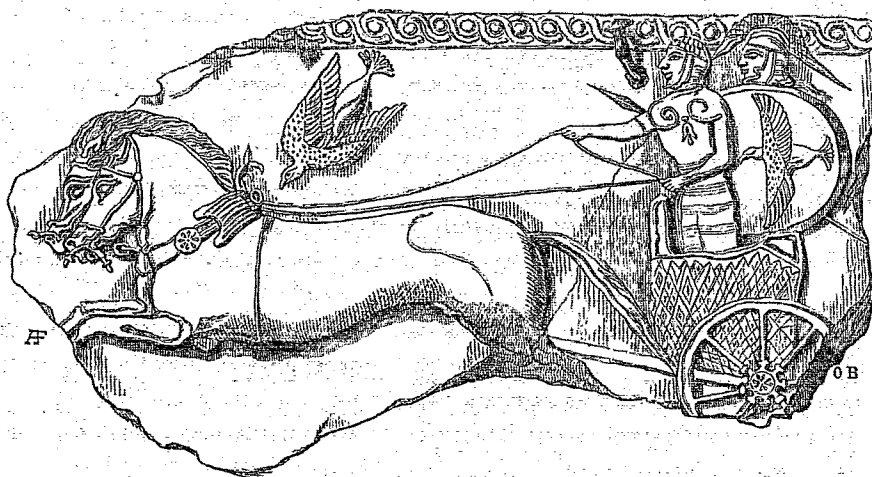
Voy. les Tables des tomes XXXII et XXXIII, 1864 et 1865.

Le bas-relief en terre cuite de la collection de Luynes que l'on voit ici dessiné n'a été, croyons-nous, jusqu'à

présent, l'objet d'aucune publication. Il appartenait à M. Raoul-Rochette, conservateur du cabinet des médailles, et fut acquis, à la vente qui eut lieu après sa mort, par M. le duc de Luynes. Nous ignorons la provenance de ce bas-relief; il nous paraît étrusque et représente quelque fait de la mythologie héroïque, qui servait de fonds commun aux artistes de la Grèce et de l'Etrurie; son style, qui le classe parmi les ouvrages d'un temps très-reculé, et tous les détails qu'on y peut observer, en font un intéressant sujet d'étude.

Deux hommes sont debout sur un char : ce sont deux guerriers, ou plutôt un héros et son écuyer ou conducteur de char; car on remarquera que l'un des deux, coiffé

d'un casque à aigrette, porte la lance et le bouclier, tandis que l'autre n'est couvert que d'armes défensives et paraît uniquement occupé à diriger les chevaux qui entraînent le char. Au mouvement de son bras, on peut voir qu'il vent tirer l'attelage vers la droite. Les deux guerriers ont les yeux fixés sur un oiseau, sans doute d'heureux augure, qui vole devant eux. On sait que les anciens tiraient des présages du vol des oiseaux; que l'apparition de certains d'entre eux, au début d'une expédition, ou dans toute autre circonstance douteuse, était invoquée et interprétée, d'après la direction de leur vol, comme un signe de la volonté céleste. L'aigle, le faucon et d'autres oiseaux de proie étaient particulièrement considérés comme des mes-



Char antique. — Bas-relief en terre cuite de la collection de Luynes.

sagers de quelque divinité. Tel semble être l'oiseau qui précipite son vol au-dessus du char, comme s'il descendait du ciel. Un oiseau pareil est figuré sur le bouclier du guerrier principal; c'est l'emblème qui doit le faire reconnaître lorsqu'il s'avance, la visière baissée, dans la mêlée; nous avons donc un motif de plus de croire que la présence de l'oiseau qui vole devant lui n'est pas une circonstance indifférente. On voit des oiseaux ainsi figurés fréquemment sur des vases peints ou sur des bronzes grecs et étrusques, où ils précèdent de même des guerriers et des chars. Il est malheureusement difficile de dire précisément de quelle race est celui que nous voyons ici : peut-être, le connaissant, connaîtrait-on aussi quel est le guerrier qui l'a pris pour signe distinctif et quelle scène au juste des mythes héroïques est ici représentée.

Les détails de l'attelage, les harnais, le char, sont intéressants à observer. La caisse du char paraît être faite d'un bois léger, comme de cannes entrelacées. On voit des chars semblables sur les bas-reliefs assyriens, et d'autres qui s'en rapprochent sur des vases peints étrusques et grecs. Un char ainsi construit devait être d'une rapidité extrême et n'avait presque pas de poids. Tel était, sans doute, sous les lames d'or et d'argent qui le recouvraient, celui que Diomède déroba à Rhésus après l'avoir fait périr : en effet, il délibéra en lui-même, dit le poète (Homère, *Iliade*, X, 503-505), s'il l'enlèverait de dessus son train et l'emporterait sur ses épaules.

Le second objet tiré de la collection de Luynes qui est ici reproduit est une plaque ornée d'une tête de Méduse, en bronze, et au bas de laquelle est fixé un anneau de cuivre. On peut conjecturer, sans essayer de la déterminer précisément, la destination de cet anneau. Quoi

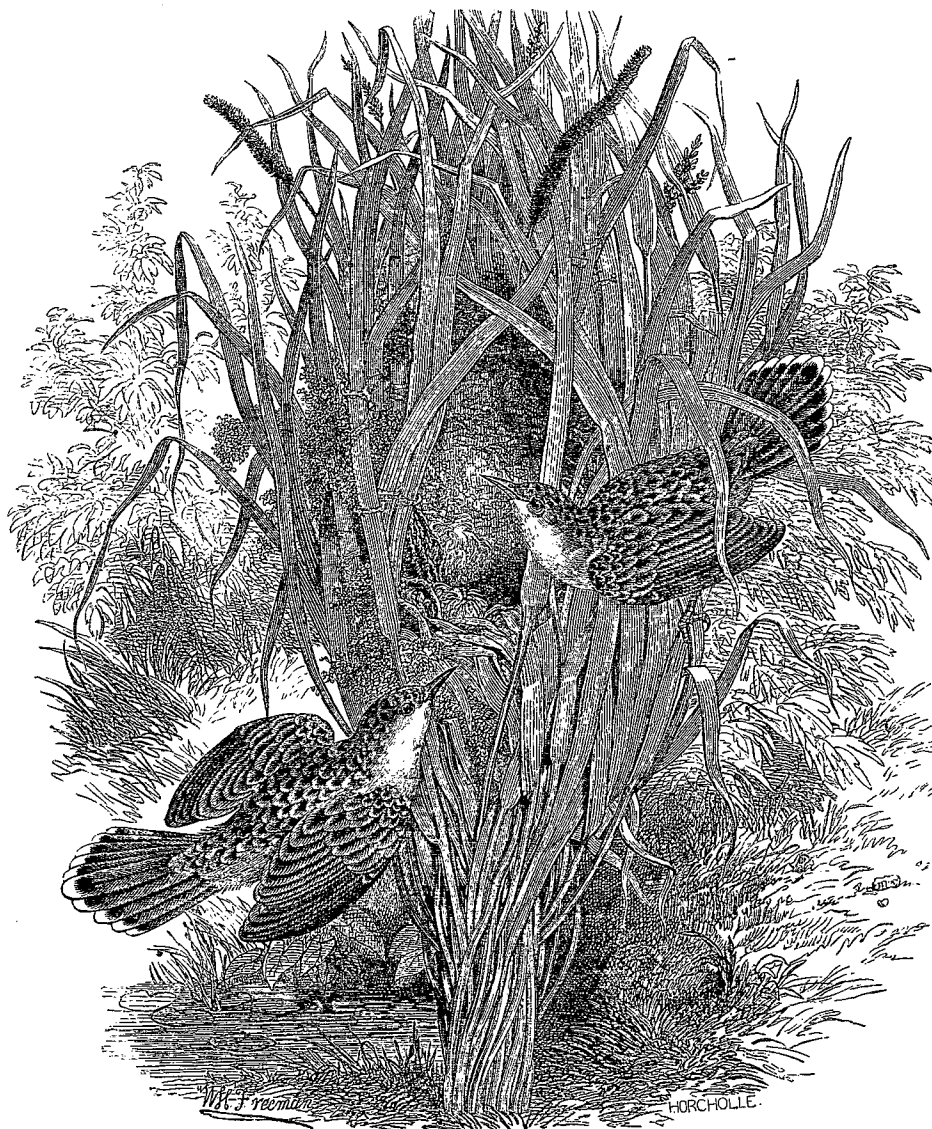
qu'il en soit de cette destination, ce bronze, puissamment modelé, est un bel exemple de l'art élevé que les anciens



Tête de Méduse. — Bronze de la collection de Luynes.

introduisaient dans la décoration des moindres objets à leur usage.

LA FAUVETTE CISTICOLE.



La Fauvette cisticole et son nid. — Dessin de Freeman.

La fauvette cisticole est notre compatriote; son nid a été très-exactement décrit par M. Moquin-Tandon. Celui qu'a observé cet éminent naturaliste était suspendu à 40 centimètres au-dessus du sol, au milieu d'un faisceau d'une soixantaine de tiges de graminées. Il était de forme ovoïde, allongé supérieurement, renflé et obtus à la base. Ses bords s'élevaient très-haut, se perdant pour ainsi dire dans la partie grêle des graminées; ils laissaient entre eux une étroite ouverture qui donnait aussi sur le côté dans un écartement des chaumes. Ses parois étaient composées d'aigrettes de chardons, de bourre de peuplier et de toiles d'araignées, lissées, feutrées très-délicatement ensemble et enlaçant étroitement les tiges qui servaient de charpente et de soutien à l'édifice.

En histoire naturelle, on classe la fauvette parmi les becs-fins, dans la famille des dentiostres, ordre des passereaux, qui, comme l'on sait, sont plus ou moins frugivores, granivores ou insectivores.

Au grand avantage de ce joli petit oiseau, si industrieux, il nous semble qu'il n'est plus guère d'usage de trouver du plaisir à manger les fauvettes rôties. Noël Chomel, dans son *Dictionnaire économique*, nous donne presque

TOME XXXIV. — JANVIER 1866.

le frisson en enseignant que « la fauvette (surtout à tête noire et à tête rouge) approche fort du becfigue et ne vaut pas moins que l'ortolan, quand elle s'est nourrie de figues, de raisins, et autres choses meilleures que les grains de sureau. » Le cruel ajoute : « La fauvette a les mêmes vertus que le becfigue et s'apprête de la même manière. »

LE PREMIER LAURÉAT

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 2, 10.

L'auteur anonyme du commentaire commença :

— « Il faut croire qu'à certains jours la raison, épuisée par un trop long exercice, abandonne tout à coup le cerveau humain, son logis, pour laisser un champ libre aux extravagances de l'imbécillité. C'est dans un de ces jours d'incroyable déraison qu'un piètre rimeur, heureusement pour lui inconnu, imagina de personnifier l'évidence niaise dans une complainte sur la vie et la mort de la Pâlice. Il s'inquiéta peu de savoir s'il faisait ou non acte de

mauvais citoyen, en attachant la célébrité du ridicule à un nom que devait protéger le souvenir de l'héroïsme et des vertus militaires.

» Grâce aux leçons d'histoire que les mères nourrices donnent aux petits enfants pour les endormir dans leurs berceaux, il n'est jeune marmot qui ne sache que le fameux la Palice est mort en perdant la vie, et qu'il n'aurait pas eu son pareil s'il eût été seul au monde; mais, à cela près de quelques autres révélations historiques tout aussi importantes que celles-ci, touchant les faits et gestes du sieur de la Palice, le poète a cru devoir garder un scrupuleux silence sur d'autres événements qui n'ont pas aidé pour peu à la glorification de son héros. On ne voudrait pas ignorer, sans doute, qu'il ne pouvait se résoudre à charger ses pistolets quand il n'avait pas de poudre, et que jamais en buvant il ne disait une parole. Ce sont autant de détails précieux qu'il était utile de recueillir pour faire connaître et apprécier les habitudes et le caractère de ce grand homme; mais, révérence gardée envers l'auteur du poème fameux que nous commentons ici, nous nous permettrons de penser et nous essayerons de prouver que la Palice appuie sur des bases plus solides ses droits à l'estime de la postérité. C'est pour mettre ces droits en lumière que nous avons entrepris ce petit travail. Essayons donc de combler les lacunes qu'on rencontre à chaque pas dans l'œuvre du poète. Il est bon d'être gai, mais il est beau d'être exact, surtout quand il s'agit d'un homme qui, depuis deux siècles, a pris rang parmi les héros qui ont le mieux soutenu, de la pointe de leur épée, la glorieuse couronne de France. »

Maître Guillaume s'arrêta comme pour consulter son auditeur, l'ayant vu s'agiter dans son fauteuil.

— Vous en avez assez entendu pour condamner le reste sur ce début? lui demanda-t-il; s'il en est ainsi, je m'arrête.

— Eh morbleu! non, ce n'est pas vous que je condamne, répondit l'académicien. Continuez, j'écoute.

L'autre reprit sa lecture.

— « Le poète commence ainsi :

Messieurs, vous plaît-il d'ouïr
L'air du fameux la Palice?
Il pourra vous réjouir,
Pourvu qu'il vous divertisse.

Si la pensée du quatrain ne brille pas par la hardiesse, du moins la proposition est gentiment formulée; mais après avoir nommé son héros, le poète ne devait-il pas ajouter :

« La Palice se nommait aussi Jacques II de Chabannes; il était de noble race, car son aïeul, un autre Jacques de Chabannes, ayant défendu Castillon contre Jean Talbot, l'Achille des Anglais, mourut au siège de cette ville; siège qui, le 17 juillet 1453, coûta la vie à son illustre ennemi. J'ai dit qu'il était noble de race, ce Jacques II de Chabannes; on peut ajouter qu'il était aussi noble de cœur. Charles VIII lui dut en partie la conquête de Naples, et Louis XII celle du duché de Milan. »

— N'est-ce pas exact? demanda encore maître Guillaume s'interrompant de nouveau.

— Très-exact, répliqua son ancien professeur d'histoire.

Puis il l'invita du geste à poursuivre. Le lecteur encouragé obéit :

La Palice eut peu de bien
Pour soutenir sa naissance;
Mais il ne manqua de rien
Dès qu'il fut dans l'abondance.

« Le poème manque ici de clarté. On pourrait croire qu'il ne s'agit que d'or et d'argent monnayé, de bonnes rentes et de beaux héritages. Erreur! il faut lire abon-

dance de gloire, abondance d'honneurs, acquis sur les champs de bataille. La Palice dut, en effet, se trouver assez riche, si ambitieux qu'il fût, quand trois souverains qui portèrent tour à tour la main de justice de saint Louis lui donnèrent successivement les charges et dignités de maréchal de France, de gouverneur de quatre provinces : le Bourbonnais, l'Auvergne, le Forez et le Lyonnais. Il était riche encore de l'estime des ennemis, qui dirigeaient sur lui les balles de leurs mousquets, voulant, disaient-ils, abattre la tête et le bras les plus puissants de l'armée; il était riche aussi de l'amour des soldats, qu'il nourrissait de ses propres épargnes quand les vivres venaient à manquer par l'infidélité des trésoriers de l'État.

Il n'était pas malheureux
Quand il gagnait la partie.

» Encore ici le poète laisse à deviner quels jeux lui étaient familiers. Nous devons suppléer à son silence; c'est une tâche facile. Les parties qu'il gagna sont toutes fidèlement inscrites dans l'histoire; on les nomme : MARGNAN, ce terrible combat duquel le vieux maréchal de Trivulce disait : « Tous les autres ne sont que jeux d'enfants. » FONTARABIE, cette clef de l'Espagne, qui faisait dire à François I^{er} : « Je la porte à la pointe de mon épée. » LA BICOQUE, où Lautrec laissa son honneur, et la Palice une longue trace de son sang. MARSEILLE, enfin, promise par la trahison aux armes de Charles-Quint, Marseille qui, s'étant un soir endormie espagnole, se réveilla de nouveau française le lendemain, parce qu'un grand capitaine, Chabannes de la Palice, pénétra vaillamment dans ses murs et effaça, par des prodiges de courage, la honte dont la défection du connétable de Bourbon avait flétri le nom de gentilhomme français. »

Interrogeant encore une fois le vieil académicien, maître Guillaume lui dit :

— Que faut-il retrancher?

— Rien, répondit la Monnoye; il faudrait ajouter au contraire : nous reverrons cela ensemble demain; mais achevez cette lecture, car l'heure nous gagne.

Guillaume Hautmoutier continue :

Prêt à fournir sa carrière,
Il parut devant le roi;
Il n'était donc pas derrière.

« En s'arrêtant à ce point de l'entrevue, le poète passe sous silence certain discours qu'il est bon de rapporter. Voici à peu près en quels termes la Palice parla à François I^{er} : « Vous avez hâte de combattre; ne faudrait-il pas avant tout être certain de vaincre? Notre sang est à vous, mais vous êtes à la France, et vous devez compte de vos entreprises à Dieu. Non pas que je veuille faire la leçon au roi mon maître, mais je prie Dieu qu'il l'éclaire quand il va jouer sa couronne dans le hasard d'une bataille qui, je le crains, nous sera funeste. L'armée, affaiblie par les renforts que nous avons envoyés du côté de Naples, attend, depuis bien des jours, que vous acceptiez la trêve qui vous est offerte par Charles-Quint et consignée par le saint-père. Là, derrière les solides murailles de Pavie, sont Lannoy et Pescaire avec l'élite de leurs troupes. Ici vous n'avez que de pauvres soldats peu nombreux déjà et que la faim décime encore. Là, derrière ces murailles, il y a Antoine de Lève, qui n'a jamais été vaincu. S'il ne peut l'être sans que l'empire perde mieux qu'un homme, il y a ici un fils de France qui ne peut risquer sa vie sans que le royaume risque aussi de perdre son roi. La partie n'est pas égale; signez la trêve et, Dieu aidant, nous nous retrouverons un jour devant cette place, disposant d'assez de forces pour soutenir le bon

» droit. » C'est le matin de la bataille de Pavie que la Palice parlait ainsi au successeur de Louis XII ; son conseil ne fut point entendu, et le soir de ce même jour, Lannoy recevait à genoux, des mains de François I^{er}, l'épée royale du vaincu de Pavie.

Il fut, par un triste sort,
Blessé d'une main cruelle.
On croit, puisqu'il en est mort,
Que la plaie était mortelle.

» Ceci demande encore à être expliqué. Sorti avec une poignée de braves du fort qu'il défendait contre une armée espagnole, la Palice avait vu tomber autour de lui tous ceux que son exemple venait d'entraîner au combat. Il ne lui restait aucun moyen de retraite. Couvert de blessures déjà, il ne maniait plus qu'avec peine l'épée qui lui avait ouvert jadis les portes de Ravenne et de Novare. Cependant la Palice avise un pan de muraille qui peut le soutenir durant le choc de l'ennemi ; il s'y accule comme le sanglier devant le toit de sa bauge, et là, certain du sacrifice de sa vie, mais décidé à mourir glorieusement comme il a vécu, son intrépide défense appelle contre lui le plus grand nombre des assaillants. Ce serait trop peu de quelques hommes pour le vaincre. A chaque coup de sa grande épée, il étend un ennemi à ses pieds ; les fers de lance se dirigent sur lui, il les écarte de sa main ensanglantée, tandis que de sa main armée il se bâtit un rempart de morts. Un seul aussi brave que lui, combattant avec lui, et la Palice sera sauvé ; mais il est séparé de tous les siens, mais son bras s'affaiblit et le sang de ses veines s'épuise. « Demande grâce ! » lui crie-t-on. Il va répondre par un dernier effort de courage, quand un soldat espagnol, franchissant la barrière humaine qui protège la Palice, lui détache un vigoureux coup de pique sur le crâne, et le héros tombe expirant.

Un quart d'heure avant sa mort
Il était encore en vie.

» Nulle contestation ne peut s'élever sur ce point ; mais encore a-t-on le désir de savoir comment il employa ce quart d'heure que Dieu lui laissa, sans doute, pour qu'il pût bien couronner cette existence si bien remplie.

» Traîné, comme il respirait encore, dans la tente du général ennemi, celui-ci le menace de le faire pendre par le bourreau de l'armée, s'il n'oblige à l'instant les assiégés à livrer le fort. « Qu'on me porte au pied du rempart », dit la Palice. Deux soldats le chargent sur leurs épaules, et bientôt ils sont devant la place vainement assiégée. La Palice fait appeler son lieutenant ; il se nommait Cornon. « Ami, lui dit-il, vous savez en quel état est la citadelle ? » Cornon, à la vue de son général en si piteuse situation, trop ému pour pouvoir parler, ne répond que par un léger signe de tête, et deux larmes coulent sur ses joues. « Il n'est pas l'heure de pleurer, » continue le grand capitaine, il faut me dire si vous croyez pouvoir tenir jusqu'à l'arrivée du duc de Nemours. — Oui, nous tiendrons, dit-il ne venir que dans un mois, répond le lieutenant de la Palice. — Bien ! bien ! ajoute celui-ci. Alors se tournant vers le général espagnol, il lui dit : « Faites de moi ce qu'il vous plaira ; que mon âme soit à Dieu ! les nôtres feront leur devoir. » Et ayant dit ces derniers mots, il mourut.

» Telle est la chanson, telle est l'histoire. Un citoyen qui ne fait pas métier d'écrire a cru qu'il serait bon de les encadrer l'une dans l'autre ; il voudrait que, réunies ainsi, elles fussent à jamais inséparables ; il voudrait cela, non par ambition d'auteur, mais pour épargner à son pays la honte d'avoir oublié l'histoire et de ne se souvenir que de la chanson. »

Dix heures sonnaient quand maître Guillaume acheva la lecture de son opuscule ; au dernier coup du marteau de l'horloge, Bernard de la Monnoye, singulièrement ému, le front soucieux, le corps tremblant, se leva.

— Voici mon heure, dit-il, il est temps de nous séparer.

— Il l'est d'autant plus, répliqua son ami avec la fausse modestie d'un auteur qui se condamne afin d'être loué, que j'ai dû contribuer ce soir à votre besoin de dormir.

— Vous savez bien le contraire, repartit le vieil académicien, dont l'agitation intérieure se faisait de plus en plus visible ; vous m'avez donné la fièvre, et ce sera une grâce de Dieu si je puis, cette nuit, fermer un instant les yeux.

— La fièvre ? répéta maître Guillaume, à vous ? causée par cette lecture ? en vérité, je ne comprends pas comment un si mince ouvrage...

— Assez sur ce point aujourd'hui, interrompit la Monnoye ; laissez-moi cette brochure et revenez demain, je vous en dirai mon sentiment.

Le lendemain, 15 octobre 1728, les quarante immortels n'étaient plus que trente-neuf. La servante qui soignait le ménage du vieil académicien le trouva mort dans son lit. La brochure du commentaire était restée ouverte sur la table. Au bas de la dernière page on lisait, écrit récemment à l'encre : « Approuvé par l'auteur de la chanson comme acte de contrition. » Et, plus bas, signé : « Bernard de la Monnoye, premier lauréat de l'Académie française. »

L'OBÉISSANCE.

Lorsqu'on n'a pas appris à obéir dans son enfance, on apprend, hélas ! à obéir dans son âge mûr. Triste obéissance que celle-là : l'obéissance aux événements, à la force, au succès, à l'opinion. Les fils soumis font les fermes citoyens. Il n'est rien de tel que d'avoir fléchi à propos, pour ne pas fléchir à tout propos. De même que la dépendance vis-à-vis des hommes, de même la soumission à la juste autorité des parents sert de base aux fortes résistances que rencontrent les autorités injustes. Personne ne s'avilit en obéissant à son père, en sacrifiant une préférence à un devoir ; les âmes ainsi exercées, ainsi forgées, sont celles qui comprennent le mieux la dignité humaine. Le devoir qui nous apprend à courber la tête, nous apprend aussi à la relever.

A. DE GASPARIN.

LE TERTRE DE KOSCIUSZKO.

Le 21 février 1818, le sénat de Cracovie invita l'Université jagellonne à donner son avis sur le monument qui lui paraîtrait le plus digne d'être élevé à la mémoire de Kosciuszko, mort à Soleure le 15 octobre 1817. En même temps, on recueillait des souscriptions dans toute l'ancienne Pologne. Le 19 juillet 1820, il fut décidé qu'on élèverait sur la colline de Bronislawa, située à une demi-lieue à l'ouest de Cracovie et à gauche de la Vistule, un tertre funéraire semblable à ceux que les anciens Slaves élevaient à leurs héros, et dont il se trouve un grand nombre aux environs de Cracovie : tels sont, par exemple, les tertres de Wanda et de Krakus. La colline domine de 59 toises le niveau de la Vistule, et le tertre, dont son sommet est la base, a 18 toises de hauteur.

Le 16 octobre 1820, jour désigné pour la fondation du tertre les abords de la montagne furent, dès le matin, envahis par la foule, qui attendait dans un profond recueillement l'heure de la cérémonie. Après la célébration

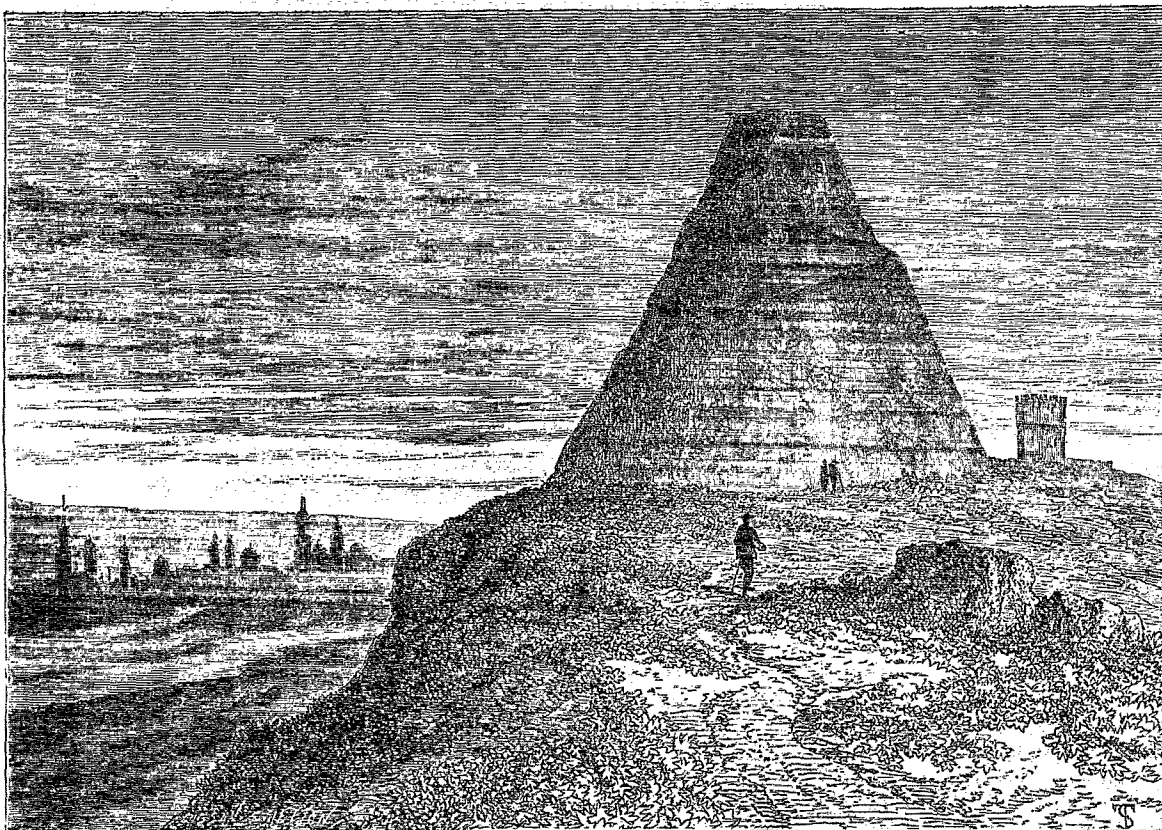
d'une messe, on fit avancer le char portant la terre funéraire et les ossements des braves qui avaient combattu dans la journée du 4 avril 1794 à Wraclawice (*). L'urne contenant ces précieux restes fut déposée à l'endroit où s'élève aujourd'hui le tertre, et après que le président du sénat, Stanislas Wodricki, et le général Paszkowski, l'ami du héros, eurent jeté les premières pelletées de terre, toute la population, sans distinction d'âge, de sexe, de religion, de condition, se mit à l'œuvre et prit part à l'élévation du monument.

En 1822, le tertre ne s'élevait qu'à la hauteur de 8 toises : la princesse Isabelle Czartoryska y fit alors dé-

poser deux laisses de terre recueillie sur le champ de bataille de Macieiowice. En 1823, on y porta de la terre ramassée sur le champ de bataille de Dubienka (*). Le tertre a été achevé en 1825. Son diamètre, à la base, a 42 toises (79^m.70); le diamètre du plateau est de 8^m.50; la hauteur horizontale, 34^m.10. Les frais de toute la construction se sont élevés à 87 482 florins de Pologne (56 863 francs), quoique le travail de terrassement ait été en grande partie gratuit.

Bronislawa, nom de la montagne, signifie : « Qui défend la gloire. »

Le terrain qui entoure le tertre avait été acquis pour



Monument élevé à Kosciuszko, près de Cracovie. — Dessin de F. Stroobant.

être partagé entre quatre familles de soldats ayant servi sous Kosciuszko; elles étaient chargées de veiller à la conservation du monument. Aujourd'hui, une forteresse autrichienne s'élève sur la montagne de Bronislawa et entoure de ses murailles le tertre de Kosciuszko.

LE CULTE DE VESTA.

On a pris longtemps pour un temple de Vesta un petit monument (aujourd'hui église de Saint-Étienne des Charrettes) situé sur la place delle Carrozze, à Rome; la fausseté de cette attribution est aujourd'hui démontrée.

Le vrai temple de Vesta, dont plusieurs médailles nous offrent l'image, était situé dans le voisinage du Forum, entre le Capitole et le mont Palatin. Là se trouvait le fameux Palladium, dérobé, disait-on, par Ascagne à l'incendie qui dévora Troie, apporté par Énée à Albe-la-Longue, et transporté ensuite à Rome sous le règne de

Servius Tullius. Ovide nous décrit les angoisses des Romains un jour que le temple de Vesta faillit périr dans les flammes. C'est que ce sanctuaire, même indépendamment de l'image protectrice que l'on y conservait pieusement, était pour les Romains comme un gage de l'existence de leur cité. Cela ressort d'un livre remarquable de M. Fustel de Coulanges, la *Cité antique*, couronné tout récemment par l'Académie française. Nous croyons ne pouvoir mieux faire que de communiquer à nos lecteurs quelques-uns des résultats de ce beau travail, où l'importance du culte de Vesta est mise pour la première fois dans tout son jour.

Vesta n'était autre chose qu'une personnification du foyer sacré ou autel domestique sur lequel chaque famille, dans l'antiquité, se faisait une stricte obligation d'entretenir une flamme perpétuelle. Ce foyer paraît avoir été, dès les temps les plus reculés, adoré comme un dieu véritable. Les Aryas, ancêtres communs de tous les peuples de l'Europe et de l'Inde, connaissaient et pratiquaient ce culte longtemps avant l'âge historique; et les peuples is-

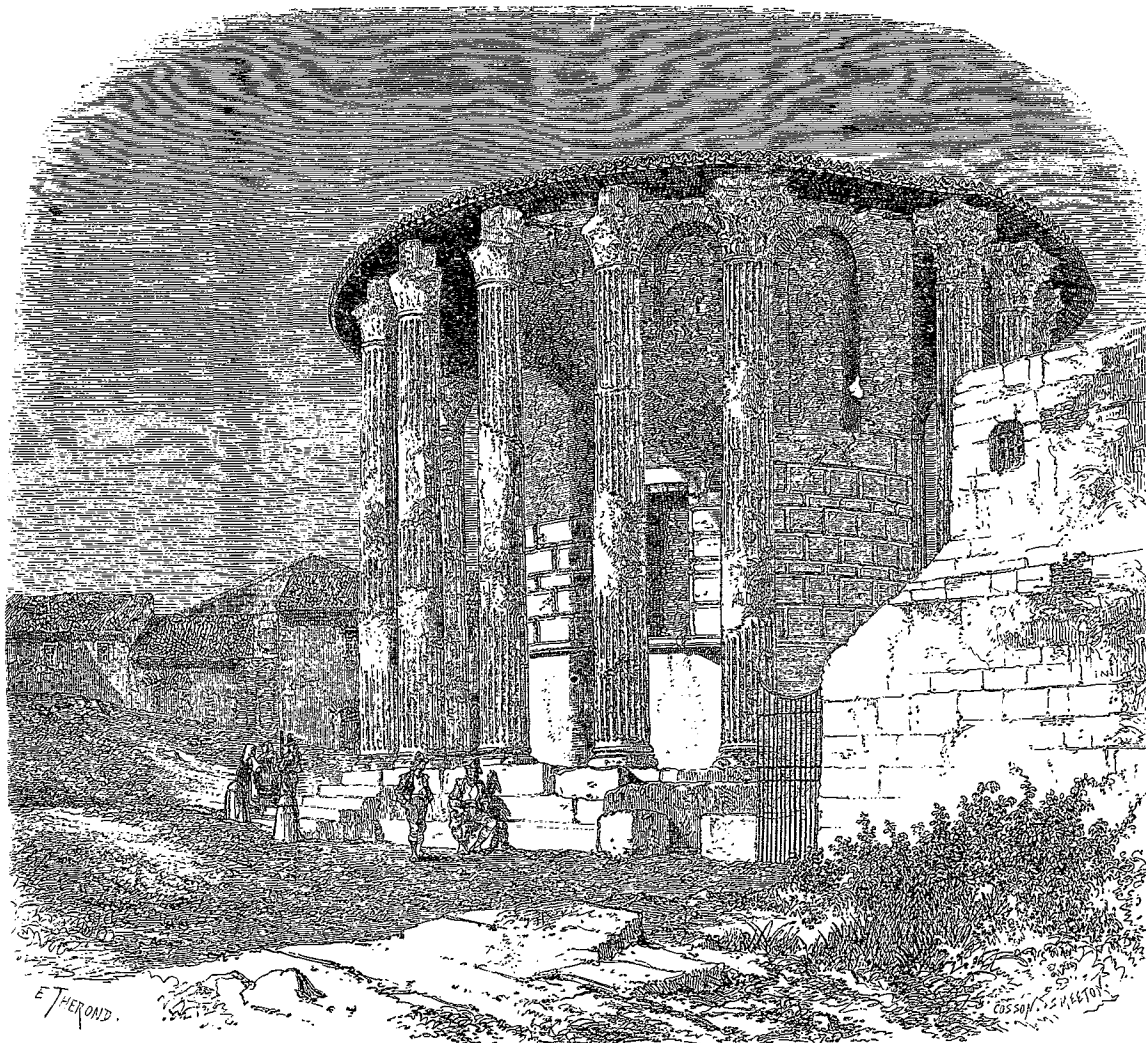
(*) Première bataille gagnée par Kosciuszko sur les Russes.

(*) Bataille gagnée par Kosciuszko le 18 juillet 1794.

sus de cette race primitive, particulièrement les Hindous, les Grecs et les Romains, continuèrent à en observer les rites avec une scrupuleuse exactitude.

Chez les Hindous, la divinité correspondante à Vesta, la personnification du feu domestique, s'appelait Agni. Ce dieu est souvent célébré dans le recueil d'hymnes sanscrits connu sous le nom de *Rig-Véda*, recueil que l'on croit antérieur de plusieurs siècles aux premiers monuments de

la littérature européenne. On voit encore par les Loix de Manou, rédigées bien plus tard, que chaque brahmane avait son foyer qu'il devait entretenir jour et nuit ; chaque matin et chaque soir, il devait y déposer le bois nécessaire à l'entretien de la flamme sacrée, et le législateur va jusqu'à énumérer les espèces d'arbres qui pouvaient être employées à cet usage. On devait, de plus, répandre sur le foyer une certaine liqueur fermentée appelée *soma*, avec les



Temple dit de Vesta, à Rome. — Dessin de Théron, d'après une photographie.

prémices du repas, principalement du riz, du beurre et du miel.

La religion des Grecs et celle des Romains, en ce qui concernait le culte domestique de Vesta, différait très-peu de celle des Hindous. Chaque maison devait renfermer un autel sur lequel il y avait jour et nuit de la cendre et des charbons allumés. Le père de famille se rendait coupable de sacrilège s'il laissait ce foyer s'éteindre, et on tirait de là un présage de mort pour la famille entière. Il y avait cependant un jour de l'année (le 1^{er} mars chez les Romains) où chaque famille devait éteindre son feu sacré ; mais c'était pour en allumer aussitôt un autre, conformément à certains rites traditionnels. La nature du bois destiné à l'entretien du foyer était aussi exactement déterminée que chez les Hindous, et de même celle des offrandes, qui consistaient principalement dans la graisse des victimes, ainsi qu'en vin, huile et encens. Enfin le cérémonial des repas était réglé avec la même précision : le repas devait

commencer et finir par une prière ; et les convives, avant de toucher aux mets, devaient en déposer les prémices sur l'autel domestique. Peu à peu une légende se forma, et le nom de Vesta, après avoir désigné l'autel lui-même, devint celui d'une divinité à forme humaine. Sous l'influence de la mythologie anthromorphite, le culte de Vesta perdit son antique prééminence. Néanmoins les usages religieux en gardèrent quelques traces : ainsi, dans les sacrifices, on invoquait Vesta avant même de prononcer le nom de Jupiter. Quant aux rites propres à la religion du foyer, ils survécurent aux religions du paganisme et même à sa décadence. Horace et Ovide les pratiquaient encore, en dépit de leur incrédulité, et bien que dès lors on commençât à considérer Vesta non plus seulement comme la providence du foyer, mais comme la Providence elle-même, dans l'acception la plus élevée de ce mot.

Mais ce qui donne au culte de Vesta une importance capitale, ce sont les nombreuses conséquences qui en ont

découlé, soit pour l'organisation de la famille, soit pour la constitution de l'État. Le père de famille était dans chaque maison le prêtre du foyer : ce sacerdoce était héréditaire et se transmettait seulement de mâle en mâle ; la croyance antique exigeait qu'il fût, autant que possible, perpétuel. C'est là qu'il faut chercher, comme l'a fort bien montré M. Fustel de Coulanges, le secret des institutions nombreuses par lesquelles les législations antiques visaient à prévenir l'extinction des familles. La réprobation attachée au célibat, l'inégalité du fils et de la fille en matière d'héritage, l'adoption, l'émancipation, les lois qui concernaient le droit de propriété, enfin toute la constitution de la famille antique, peuvent être rapportées, plus ou moins directement, au même principe.

Le culte de Vesta avait été tout domestique à l'origine ; mais il franchit ces étroites limites du jour où plusieurs familles associées eurent formé ce qu'on appela la *phratricie* en Grèce, à Rome la *curie*. Comme la famille même, ces petites sociétés eurent leur foyer et leurs repas communs. Il en fut de même pour la *tribu*, association plus considérable que la curie, et qui paraît d'origine postérieure ; enfin, pour la confédération de tribus qui prit le nom de cité. Chaque cité avait son feu sacré. Le foyer public doit être regardé, dans les premiers temps, comme la partie essentielle et vitale de la cité tout entière, celle dont la conservation importait principalement au salut de l'État. Par là s'explique naturellement la place assignée de très-bonne heure au Palladium dans le temple de Vesta, de même que l'institution du collège des vestales, qui paraît également fort antique, puisque la tradition donnait une vestale pour mère à Romulus.

Ainsi, la famille, dans notre Europe, organisa la société tout entière à son image ; partout elle introduisit ses institutions ; elle pénétra tout de son esprit. De là ressort, comme l'a dit M. Villemain dans le rapport où il apprécie l'ouvrage de M. Fustel, une grande leçon sur la force des sentiments de famille ; de là aussi de graves conséquences historiques. D'abord, tant que les vieilles idées religieuses conservèrent quelque force, la nécessité d'un foyer commun s'opposait à toute extension démesurée de la cité. C'est ainsi que la Grèce tout entière demeura soumise jusqu'à son asservissement au régime municipal. En second lieu, de même que la famille avait un maître absolu dans son chef, la cité conserva toujours dans son régime intérieur quelque chose de tyrannique et d'oppressif pour la liberté individuelle. Enfin, comme une famille unie, mais sans relations avec le reste du monde, la cité antique fut généralement animée d'un esprit de défiance et d'exclusion à l'égard de l'étranger. L'homme du dehors n'était rien aux yeux du citoyen, ou c'était un ennemi (*hostis*) ; ainsi l'appelle du moins le plus vieux monument que nous ayons conservé de la législation romaine, la loi des Douze Tables. On peut donc dire, avec l'auteur de la *Cité antique*, que si la religion du foyer, le culte de Vesta, a fait la force des sociétés anciennes, il a contribué aussi pour une bonne part à les rendre imparfaites. Ce fut un des bienfaits du christianisme de reconstituer l'unité de la famille humaine, que le paganisme avait morcelée en une multitude de petits groupes ennemis.

UN COLLÈGE VERS L'AN 1500. (1)

Suite. — Voy. t. XXXIII, 1865, p. 285.

A quatre heures du matin la cloche sonnait, et aussitôt un élève de la première classe de philosophie, investi des

(1) Extrait de l'intéressante *Histoire de Sainte-Barbe*, par M. J. Quicherat.

fonctions d'éveilleur public, parcourait toutes les chambres pour presser ceux qui faisaient les sours et allumer les chandelles dans les saisons où cela était nécessaire. A cinq heures, il fallait que les écoliers de chaque classe eussent pris séance sur le carreau des salles. Les régents commençaient alors une première leçon, qui n'était que d'une heure. On en sortait pour aller à la messe, et après la messe on déjeunait d'un petit pain qui venait d'être tiré du four. Un temps de repos, mais sans récréation, accompagnait le repas.

De huit à dix avait lieu la grande classe du matin. Elle était suivie d'exercices auxquels on se livrait, sans quitter les salles, jusqu'à onze heures, l'heure du dîner.

Maîtres et élèves se rendaient ensemble au même réfectoire. Il y avait une seule table pour les régents et pour le principal. Les élèves occupaient d'autres tables autour de celle-là, chacune présidée par un *architriclein* ou servant de semaine, qui, en signe d'autorité, avait sa serviette nouée sous le menton. Le repas n'était point précipité : il durait une heure, quoiqu'il se composât seulement d'un plat de viande et d'un plat de légumes. Au commencement et à la fin on lisait un chapitre soit de la Bible, soit d'une Vie de saint ; un acte de dévotion accompli d'une manière très-solennelle succédait à la dernière lecture : c'étaient les grâces, dites par le chapelain, qui rappelait ensuite la mémoire des fondateurs et bienfaiteurs de la maison. Le principal choisissait d'ordinaire ce moment pour faire ses admonestations publiques, et annoncer les corrections exemplaires, si quelqu'un en avait mérité.

Après le dîner, interrogation sur les leçons entendues, puis un repos d'une heure, qui était rempli par la lecture publique de quelque poète ou orateur, « pour ôter au diable, dit Robert Gouset, l'avantage de trouver les esprits inoccupés. » On retournait en classe de trois à cinq ; ensuite on s'exerçait pendant une heure sur ce qu'on venait d'entendre. Le souper était servi à six heures. A sept, nouvelle séance d'interrogation ; enfin le salut dans la chapelle et le coucher. Le couvre-feu sonnait à neuf heures ; pour les maîtres et pour les élèves autorisés, la chandelle pouvait durer jusqu'à onze.

La journée, comme on le voit, était très-occupée, les esprits tenus constamment en haleine. Les récréations, dans le sens où nous l'entendons, n'avaient lieu que le mardi et le jeudi. Ces jours-là, après la classe du soir, on laissait jouer les écoliers, ou bien on les menait promener au pré aux Clercs, à travers les herbages qui bordaient la rive gauche de la Seine au-dessous de Paris... Il n'y avait de sortie qu'au temps des vacances, lesquelles duraient seulement pendant le mois de septembre et s'appelaient les *vendanges*. Le terme de vacances était réservé pour exprimer la cessation des examens et des cours des Facultés supérieures pendant les trois mois d'été.

Voyons maintenant quel était le mode d'enseignement.

Au moyen âge, on ne concevait pas la science indépendamment de l'autorité. Les auteurs faisaient la science : expliquer les uns, c'était enseigner l'autre ; aussi les cours consistaient-ils uniquement dans l'interprétation des textes approuvés. Le professeur devait se traîner sur le livre, quel qu'il fût, qui passait pour contenir le dépôt de la science. Il *lisait*, et ses élèves *écoutaient*, selon l'expression employée alors pour dire faire un cours, suivre un cours.

Les leçons comportaient deux sortes de développements, qui se plaçaient à la suite l'un de l'autre, savoir : l'exposition et les questions.

Par l'exposition on s'attachait à montrer tour à tour les raisons et les conséquences de chaque division de l'ouvrage, de chaque paragraphe, de chaque phrase et de chaque terme dans la phrase. Par les questions on dégagait

toutes les propositions susceptibles d'être discutées en deux sens contraires, et on les résolvait en concluant par forme de syllogisme à l'affirmative ou à la négative.

L'exposition et l'argumentation devaient être débitées d'abondance, non pas lues comme le texte. Jusqu'aux approches de la renaissance, les professeurs furent astreints par serment à procéder de la sorte, dans la crainte que, s'ils lisaient le commentaire comme ils lisaient le texte, ils ne se donnassent plus la peine de préparer leurs leçons. C'était prendre contre les maîtres une précaution préjudiciable aux élèves, car le plus grand nombre n'ayant pas les livres qui faisaient l'objet de la leçon, il fallait qu'ils retinssent de mémoire ou par des notes incomplètes tout ce qui s'était dit en classe. Aussi maints professeurs finirent-ils, en dépit du serment, par dicter les points principaux de leur enseignement de chaque jour. Cela ayant été autorisé en principe par le cardinal d'Estouteville, lorsqu'il réforma l'Université en 1452, le règlement exécutif se fit attendre encore quarante ans. On convint, en 1491, que la petite classe du matin serait consacrée à la dictée. Ces dictées étaient encore si peu de chose en 1502, que la ration de papier assignée à chaque élève pour les recueillir était seulement de trois feuilles par semaine.

Les exercices pour apprendre étaient la séparation et la dispute. Par la séparation, les écoliers se recordaient mutuellement l'objet de la leçon exposée, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de la répéter tous à peu près dans les mêmes termes. Par la dispute ils argumentaient deux à deux, se partageaient les rôles, et prenaient l'un le pour, l'autre le contre des questions qu'avait posées le maître. Un élève de classe supérieure était présent pour redresser les erreurs résultant de la leçon mal comprise, pour empêcher la dispute de dégénérer en arguties ou en querelle, pour noter les paresseux qui se seraient refusés à prendre leur tour de parole.

La dispute était le moyen d'instruction le plus efficace qu'on connût. Aussi, à mesure qu'on avançait, prenait-elle une place plus grande dans les études. On disputait un mois entier pour se préparer à la bachelierie, et après l'examen on allait pendant un autre mois disputer publiquement dans la rue du Fouarre. Les élèves qui aspiraient à la science ne faisaient pas autre chose. Indépendamment de leurs disputes quotidiennes dans chaque classe, ils en avaient une en commun dans la grande salle du collège, tous les samedis soir et veilles de fêtes carillonnées : c'étaient les jours aristotéliques.

Tant de disputes avaient pour effet d'aiguiser singulièrement les esprits, de les rendre imperturbables à l'attaque et prompts à la riposte ; mais aussi elles faisaient des ergoteurs plutôt que des penseurs, des outrecuidants plutôt que des savants. Les humanistes du seizième siècle s'élevèrent contre elles avec d'autant plus de raison que l'élément nouveau qu'ils firent prévaloir dans les études ne comportait pas des exercices de ce genre. Vivès, l'instituteur de la princesse Marie d'Angleterre, que notre Université compta d'abord au nombre de ses suppôts, a reproduit avec un comique achevé une interrogation du genre de celles qui devenaient matière de dispute. La scène se passe dans un collège voisin de Montaigu, qui, selon toute apparence, est notre Sainte-Barbe. Lui, Vivès, et son collègue Gaspard Lax, étant entrés dans la classe, le professeur en chaire veut leur en faire les honneurs, et le dialogue suivant s'établit entre lui et son meilleur élève :

D. Enfant, dis-moi en quel mois mourut Virgile.

R. Au mois de septembre, mon maître.

D. En quel endroit ?

R. A Brindes.

D. Quel jour de septembre ?

R. Le 9 des calendes.

D. Drôle, veux-tu me déshonorer devant ces messieurs ? Avance-moi ma fêrule, retrousse ta manche et tends la main pour avoir dit le 9, au lieu du 10. Fais attention à mieux répondre. — Vous allez voir, Messieurs, que c'est un enfant qui en sait long. — Salluste, au commencement de son *Catilina*, a-t-il écrit *omneis homines* ou *omnis homines* ?

R. L'opinion générale est qu'il a mis *omnis* ; mais moi, je suis d'avis qu'il a pu écrire *omneis*, et qu'il faut orthographier, contre l'habitude des imprimeurs, *omneis* par *ei*, et non par un *i* simple.

D. Comment s'appelait le frère de Rémus, et comment avait-il la barbe ?

R. Les uns, mon maître, disent qu'il s'appelait Romulus, d'autres Romus, d'où le nom de *Roma*, mais que par terme d'affection on le nomma du diminutif *Romulus*. Lorsqu'il allait à la guerre, il n'avait pas de barbe, mais il en portait une longue en temps de paix. C'est ainsi qu'il est représenté en couleur sur les Tite-Live imprimés à Venise.

D. Comment Alexandre se releva-t-il, lorsqu'il tomba par terre en touchant pour la première fois le sol d'Asie ?

R. En s'appuyant sur ses mains et en levant la tête.

Voilà où aboutissait l'embarras de jeunes gens inexpérimentés, ayant à disséquer les œuvres littéraires d'après des procédés qui ne convenaient qu'aux matières philosophiques. Le vœu de Vivès et des autres de la même école était de voir remplacer ces exercices puérils par des compositions sur des sujets dictés. On était bien sur la voie de cette réforme, car depuis que l'étude de la rhétorique avait été restaurée, on proposait généralement de courtes matières à traiter soit en vers, soit en prose ; mais l'insuffisance de ces devoirs était évidente : on ne les donnait jamais plus d'une fois par semaine, et il fallait les faire pendant la classe, en manière d'improvisation. Du moment que les exercices de composition étaient réduits à si peu de chose, le mérite des élèves ne se jugeait pas, comme aujourd'hui, d'après les épreuves écrites. Leurs réponses aux interrogations, leur assurance dans les disputes, étaient la seule base pour les classer. On n'avait pas non plus l'idée des distributions de prix ; l'honneur d'être au premier rang dans sa classe et dans les examens à la suite desquels on recevait les grades suffisait à l'ambition de l'écolier. Toutefois les exercices scolaires étaient clos à la fin d'août par une cérémonie publique où les enfants mettaient beaucoup de gloire à obtenir le suffrage des grandes personnes, et où il y avait même, pour quelques-uns, des récompenses décernées à la suite d'un concours spécial. Quoique la mention de cette solennité ne se trouve pas avant le règne de François I^{er}, il y a tout lieu de penser qu'elle existait dès le commencement du seizième siècle.

Le jour de la Saint-Louis, 25 août, la cour du collège et les arbres de la cour étaient tendus de draps blancs sur lesquels on exposait, entre des guirlandes de feuillage, les bonnes pages des commençants, et les pièces de vers ou autres compositions des humanistes jugées dignes de remarque par les professeurs. Cela était calligraphié selon le savoir-faire des auteurs, avec accompagnement de lettres en or et en couleur. Chacun se tenait près de son œuvre, écoutant les critiques ou les éloges auxquels se livraient les personnes invitées.

Cependant la grande salle, décorée de tapisseries et garnie de banquettes, était le théâtre d'exercices d'un autre genre. Sous la présidence d'un prélat, d'un grand seigneur ou d'un magistrat de l'une des cours souveraines, les logiciens et dialecticiens commençaient à disputer sur des positions qui avaient été affichées d'avance aux carrefours de la ville. Quand la lutte était épuisée, c'était le tour des rhétoriciens. Les dix plus forts d'entre eux ve-

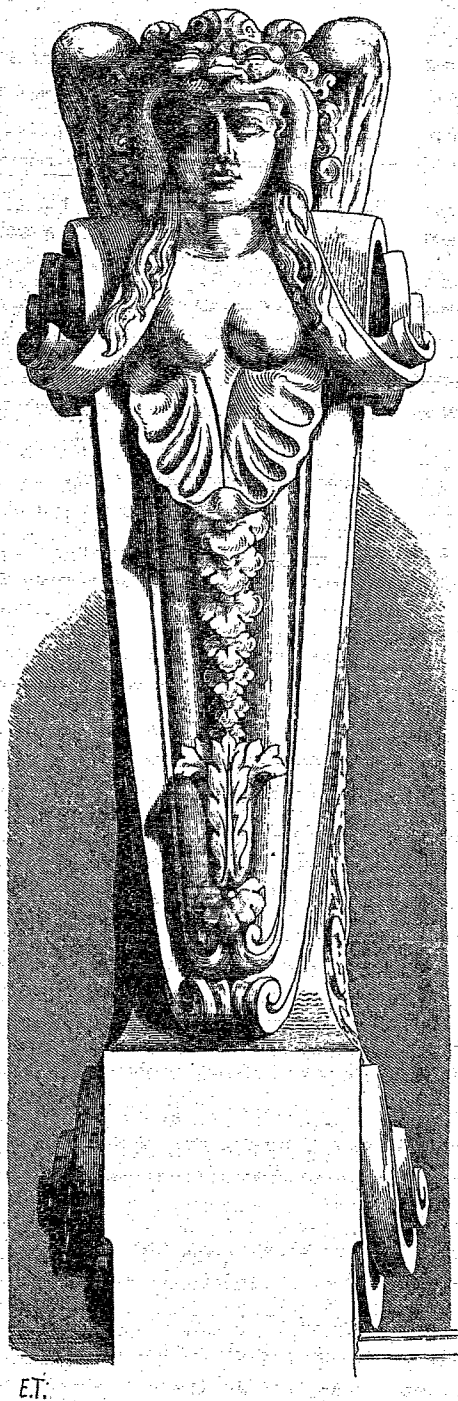
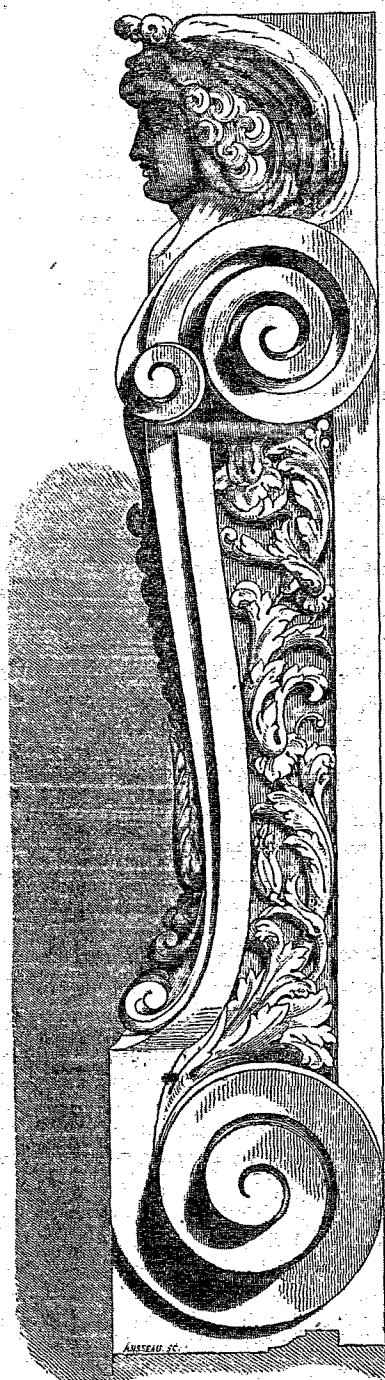
naient déposer les copies d'une composition dont ils étaient allés la veille demander le sujet au président de la fête. Ils avaient été mis en conclave pour fournir cette épreuve, et toutes les précautions prises afin qu'ils ne reçussent point d'aide de leurs maîtres. En présence de l'assemblée, chacun à son tour déclamaient son ouvrage; ensuite un jury choisi en dehors du collège discutait, séance tenante, le mérite des concurrents. Un jugement semblable avait lieu pour les philosophes, et le vainqueur dans chaque Faculté recevait de la main du président un bonnet d'étudiant.

Ce n'est que beaucoup plus tard, et par imitation de ce

qui se pratiquait chez les Jésuites, que l'Université consacra la solennité des prix annuels dans les collèges.

UNE GARGOUILLE DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Ce dessin représente une des gargouilles des bâtiments des Tuileries adjacents au pavillon central. Nos lecteurs se rappellent que ces bâtiments, terminés autrefois au niveau inférieur du premier étage par des terrasses dont ces gargouilles rejetaient les eaux, furent surélevés il y a peu d'années, l'un sous Louis-Philippe, l'autre au com-



École des beaux-arts. — Ancienne gargouille du palais des Tuileries. — Dessin de Théron, d'après un croquis de M. H. Degeorge.

menement du régime actuel. C'est alors que, devenues inutiles, quelques-unes de ces bouches de gouttières furent transportées dans la cour de l'École des beaux-arts, où elles sont encore. Elles datent de l'époque où furent

construits les premiers bâtiments des Tuileries, sous la direction de Philibert Delorme (vers 1565). Chacune de ces gargouilles mesure 1^m.17 de longueur, et porte une largeur *maxima* de 0^m.35.

BRENNUS.



Brennus, statue par M. Ferdinand Taluet. — Dessin de Thérond.

Nous aimons à recueillir tout ce qui se produit de notre | lité gauloise; c'est pourquoi nous avons fait dessiner et
 temps en mémoire et à l'honneur de notre vieille nation- | graver cette statue. Nous avons envoyé une épreuve de la
 TOME XXXIV. — JANVIER 1866.

gravure à notre illustre historien Henri Martin, et nous lui avons demandé ce qu'il pensait du héros et de la statue. Voici en substance sa réponse :

Les Latins et les Grecs ont pris Brennus, Βρεννος, pour un nom d'homme; c'est un titre qui voulait dire chef suprême, chef de guerre, roi, et qui se retrouve en gaélique (irlandais) sous la forme *Brien* (prononcez *breïenn*), et en cymrique (gallois) sous la forme *Brenyn*. Comme les anciens Gaulois avaient, à ce qu'il paraît, un nominatif en *os*, de même que les Grecs, ils disaient peut-être *Brenos*, *Brennos*, et le mot ne serait pas altéré du tout.

Il y a deux *Brennus* historiques : celui auquel on élève une statue est naturellement le preneur de Rome, le plus ancien des deux; on en sait assez peu de chose. Après avoir gagné la grande bataille de l'Allia sur les Romains, il prit Rome et assiégea le Capitole à la tête d'une armée de Gaulois d'Italie, où les *Sénons*, colonie de nos Sénons de Champagne, jouaient le premier rôle.

La scène du *Vœ victis*, de l'épée mise dans la balance où l'on pesait la rançon de Rome, nous est donnée par des traditions qu'il n'y a pas de raison de rejeter; mais le dénoûment, Camille arrivant avec son armée, renversant la balance et chassant les Gaulois, est une invention de l'amour-propre romain. Les autorités les plus sûres nous apprennent que la rançon de Rome fut payée et emportée, et que les Romains s'engagèrent même à une autre condition humiliante, à laisser une de leurs portes perpétuellement ouverte, en mémoire de l'entrée des Gaulois.

Ce fut seulement après le départ du Brennus et de son armée que Camille, comme dictateur, désavoua le traité conclu en son absence et recommença la guerre. Mais la clause de l'ouverture d'une porte fut respectée, malgré la rupture du traité, probablement parce qu'on l'avait jurée par les divinités du *Pomœrium*, de l'enceinte sacrée de la cité, et qu'on craignait leur courroux si le serment était violé.

Le second Brennus était le chef de l'armée gauloise qui envahit la Macédoine, défit et tua le roi Ptolémée Céraunus, puis alla attaquer le temple de Delphes, et fut repoussé par les Grecs. Ce Brennus, blessé, se donna la mort pour ne pas survivre à un échec. (Av. J.-C. 279.)

La statue de M. Taluet n'a encore aucune destination. Notre savant correspondant, en en louant la tournure, lui reproche de pécher par le costume, qui, dit-il, « a l'inconvénient de n'être pas un costume. Un chef gaulois peut avoir le torse nu, mais à condition de garder ses insignes, son collier, ses bracelets et sa large ceinture à plaques métalliques. Les bandelettes sont frankes, germaniques, plutôt que gauloises. »

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Voy. les Tables du t. XXXIII, 1865.

LE CHANGEMENT D'AIR.

Il est trois sirènes dont les séductions anciennes sont devenues singulièrement ardentes de nos jours, et qui appellent de leurs plus gracieux sourires le monde des souffreteux, des chétifs, de ceux que la médecine ne peut guérir, ou du moins qu'elle ne guérit pas assez vite. L'une, la station d'hiver, placée plus près du soleil, comme le disait Young, lui vante son air tiède et clément; l'autre lui fait valoir les vertus de ses eaux élaborées sous l'influence des forces mystérieuses de la nature et ayant reçu d'elles la puissance qui guérit; la dernière, enfin, l'attire par ce charme complexe dans lequel se réunissent l'attrait d'un

des grands spectacles de la nature, les senteurs marines des varechs et les voix sonores de la mer retentissante, comme nous disions au collège. Être malade maintenant, et ne pas aller successivement aux eaux, sur le bord de la mer ou dans quelques-unes des stations d'hiver de la zone méditerranéenne, c'est avouer tout simplement la pénurie de ses ressources. Il y a abus sous ce rapport, c'est incontestable. Autrefois on mourait stoïquement sur place; on n'avait pas, à ce moment suprême, à tourner sa pensée vers une *Argos* absente; les yeux se fermaient pleins de cet horizon des habitudes, de la famille et du foyer, qu'ils avaient toujours connu. Aujourd'hui, mourir chez soi est devenu, dans certaines conditions sociales, une sorte de rareté, et, la mode aidant, la mort va devenir cosmopolite comme l'est déjà la vie. Nous n'avons pas à examiner cette *pérégrinomanie*, comme l'appelait le satirique Gui-Patin, au point de vue des mœurs et du sentiment, mais bien uniquement dans ses rapports avec la santé. Le changement d'air et surtout les voyages constituent des moyens d'une grande puissance pour conserver la santé ou pour la rétablir : ce sont de véritables *médicaments* (et ils peuvent compter parmi les plus actifs); mais encore faut-il qu'ils soient prescrits en temps opportun, et non d'une manière banale et empirique; à des malades qui ont encore assez de ressources pour en profiter, et non à des moribonds qui souvent n'atteignent pas la terre de Chanaan vers laquelle on les dirige. Invoque-t-on une nécessité de cette médecine morale en laquelle réside la partie la plus douloureuse mais la plus élevée de la mission du médecin, je répondrai que l'imagination peut aisément trouver beaucoup mieux que ce parti violent, qui rompt tout d'un coup le réseau des mille habitudes physiques, affectives et intellectuelles dont le malade est enlacé.

Le reproche que je viens d'adresser à l'abus des voyages chez les malades n'a pas encore été formulé; mais il répond, j'en suis sûr, à la pensée secrète de plus d'un médecin. Le changement d'air, au contraire, est un moyen moins radical, moins perturbateur; les bénéfices qu'on en attend n'exigent aucun sacrifice sérieux, et c'est certainement l'une des ressources dont la médecine et l'hygiène peuvent recueillir les meilleurs fruits.

Changer d'air, c'est à proprement parler renouveler son existence, c'est rompre la chaîne de mille assuétudes invisibles et retremper tous ses organes au contact de modificateurs animés de propriétés nouvelles. Cette influence est tellement puissante que le changement d'air n'est pas seulement favorable quand on laisse une localité moins salubre pour une autre plus favorisée, mais que le bénéfice de ces migrations restreintes se ressent même encore quand les conditions nouvelles auxquelles on se soumet semblent à peine valoir celles que l'on fuit. Quand le corps souffre, il a besoin de mouvements; le malade le ressent, et il y satisfait d'une manière instinctive quand il change à chaque instant de position dans son lit; de même aussi il croit volontiers, en se transportant d'un lieu à un autre, échapper aux étreintes du mal contre lequel il lutte. Cette influence n'est pas d'un ordre purement moral, elle accuse bien son action sur le physique lui-même par une augmentation de l'appétit, qui est le résultat à peu près inmanquable du changement d'air. Ne sortit-on que de quelques lieues de l'atmosphère dans laquelle on a perdu son appétit, l'on a de grandes chances de le retrouver, et les aptitudes digestives de l'estomac semblent en quelque sorte doublées sous la même influence. L'animation de l'esprit, le répit donné à des préoccupations absorbantes, et l'affranchissement de mille servitudes diverses, concourent certainement au résultat, mais ne le font pas tout entier.

Le séjour à la campagne, l'habitation des lieux élevés,

l'air de la mer et l'air natal, constituent les modalités diverses du changement d'air.

On ne vit pas dans les villes, on y dépense sa vie. J.-J. Rousseau a dit, dans un de ses accès d'humeur chagrine, que l'haleine de l'homme était mortelle à l'homme; et il est de fait que cet air que mille poitrines ont déjà respiré, cette atmosphère dans laquelle se croisent des miasmes de toutes sortes que l'odorat ne perçoit pas toujours, mais que la santé, réactif d'une sensibilité exquise, ne laisse pas passer inaperçus, constituent un milieu hygiénique assez médiocre : aussi l'influence de la ville est-elle délétère quand on ne la corrige pas par la respiration en quelque sorte quotidienne de l'air vif et salubre de la campagne. Les riches ont le sentiment de ce besoin, et la villa le satisfait. Les squares et les promenades de nos grandes villes offrent quelques ressources aux ouvriers; mais c'est toujours l'*aria urbana*. Pourquoi des moyens rapides et gratuits de locomotion ne les transporteraient-ils pas les jours de repos à quelques kilomètres des villes? On sent le besoin de leur procurer le bénéfice des bains : les *bains d'air*, comme les a appelés Hufeland, ne leur sont pas moins indispensables.

La proximité de montagnes plus ou moins élevées dans une localité permet à ses habitants de se procurer, sans déplacement lointain, les avantages d'un changement de climat. La décroissance de la température au fur et à mesure qu'on s'élève, la pureté chimique de l'air des montagnes, ses qualités vives et apéritives, la diminution de la pression atmosphérique, sont les éléments physiques qu'il faut faire intervenir pour s'expliquer l'influence favorable du séjour des altitudes modérées. Quant à l'action toute morale que peut exercer sur les organisations impressionnables la contemplation des montagnes où la nature a versé à flots ce mélange du gracieux et du terrible avec lequel elle atteint si aisément le pittoresque, personne ne saurait la nier. « C'est, fait dire Rousseau à Saint-Preux, une impression générale qu'éprouvent tous les hommes, quoiqu'ils ne l'observent pas tous, que sur les hautes montagnes, où l'air est plus pur et plus subtil, on se sent plus de facilité dans la respiration, plus de légèreté dans le corps, plus de sérénité dans l'esprit; les plaisirs y sont moins ardents, les passions plus modérées. Les méditations prennent je ne sais quel caractère grand et sublime proportionné aux objets qui nous frappent, je ne sais quelle volupté tranquille qui n'a rien d'âcre et de sensuel. Il semble qu'en s'élevant au-dessus du séjour des hommes, on y laisse tous les sentiments bas et terrestres, et qu'à mesure qu'on approche des régions éthérées l'âme contracte quelque chose de leur inaltérable pureté. On y est grave sans mélancolie, paisible sans indolence, content d'être et de penser... Je doute qu'aucune agitation violente, aucune maladie de vapeurs, pût tenir contre un pareil séjour prolongé, et je suis surpris que des bains de l'air salubre des montagnes ne soient pas un des grands remèdes de la médecine. » (*Nouvelle Héloïse*, partie I, lettre xxiii.) Et nous aussi.

On a sans doute exagéré l'influence de l'air natal et sur la santé et sur les convalescences, et là, comme en beaucoup d'autres choses, le sentiment et la poésie ont un peu usurpé la place de l'observation et de la réalité; mais au fond cette idée, comme toutes les idées populaires, a à sa racine quelque chose de vrai. L'homme est certainement le plus cosmopolite de tous les animaux : maître, après Dieu, de la terre, il devait être organisé de manière à parcourir toute l'étendue de son domaine; mais il est certain néanmoins que, par un séjour prolongé dans une localité, il s'établit entre elle et lui une intimité de rapports physiologiques extrêmement étroits. La source en est complexe :

elle est dans l'air, qui a son hygrométrie, sa température, son mouvement, sa chimie propres; dans la constitution thermologique annuelle ou saisonnière; dans les aliments, qui prennent au sol et à l'air des matériaux destinés à réparer ceux de notre organisme; dans la nature du sol, dans la végétation spéciale qui le recouvre; dans les habitudes hygiéniques des hommes au milieu desquels on vit; dans le langage expressif que les sites, les lieux, les paysages parlent à l'âme; dans les assuétudes du cœur, comme dans celles de la pensée; dans cette puissance des émotions et des souvenirs que le chantre harmonieux de Milly a si bien peinte dans ces deux vers :

Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et nous force d'aimer?

On comprend que quand un éloignement encore récent a dénoué ce faisceau complexe, on peut, en le renouant, c'est-à-dire en ramenant les malades au pays natal, exercer sur leur état une influence quelquefois décisive.

Nous aurions à parler ici du changement d'air par la migration sur le littoral; mais l'espace nous fait défaut, et nous renvoyons ce sujet à une autre causerie. Ici encore, nous aurons à signaler des exagérations préjudiciables et l'emploi souvent intempestif d'un moyen qui, susceptible de rendre des services réels, est par cela même dangereux s'il est prescrit à contre-temps. Mais n'anticipons pas.

ALEXANDRE CALAME.

Calame est né le 28 mai 1810, non dans les montagnes de Neuchâtel, comme on l'a écrit par erreur⁽¹⁾, mais dans une habitation voisine de la jolie ville de Vevey, au bord du Léman. Peu après sa naissance, ses parents allèrent s'établir à Genève. Son père, entrepreneur de maçonnerie, paraît ne pas avoir eu beaucoup d'aptitude pour ce genre d'affaires : il lutta en vain contre des circonstances défavorables, en 1824, et se découragea.

« J'ai gémé et pleuré bien amèrement, a écrit Calame, lorsque la gêne de ma famille obligea tout à coup mon père à me faire quitter l'école. J'avais alors quatorze à quinze ans. J'entrai chez M. Diodati⁽²⁾, agent de change, pour faire un apprentissage de commis. Il dura quatre ans; deux ans après mon entrée dans cette maison, mon père mourut. Il fallut songer à pourvoir non-seulement à mes besoins, mais encore à ceux de ma bonne mère, et payer les dettes contractées pendant la maladie de mon pauvre père.

» C'est alors que je songeai à tirer parti de mon goût passionné pour le dessin, qui depuis mon enfance occupait tous mes loisirs. J'avais fait quelques progrès, sans jamais avoir reçu ni conseils ni direction. Mon excellent patron, qui était mon tuteur, m'encouragea et me recommanda à quelques marchands d'estampes. Je m'essayai à colorier de petites vues de la Suisse qui se vendaient assez bien et me donnaient l'espoir de gagner par ce moyen, plus dans mes goûts que le commerce, de quoi subsister ma mère et moi.

» Je reçus quelques leçons de M. Diday, dont l'intérêt me suivit longtemps. Mais quoique dans l'atelier d'un artiste de mérite, et bien que j'eusse le pressentiment que là était ma véritable carrière, je n'osais aborder cette pensée, et la seule ambition que j'avouasse était de faire mieux que mes confrères les colorieurs les petites images de glaciers destinées aux étrangers. Au bout de trois mois, c'est-à-dire de soixante heures d'étude chez mon maître, j'avais fait assez de progrès dans le dessin pour es-

⁽¹⁾ *La Peinture alpestre*, par William Reymond. La méprise est venue de ce que la famille de Calame était, en effet, originaire du pays de Neuchâtel.

⁽²⁾ Diodati de Morsier.

pérer une meilleure position que celle d'employé dans un bureau, et avec le consentement de M. Diodati et son appui, je quittai le Doit et Avoir, les comptes courants et les arbitrages, pour vivre désormais, non point en artiste, mais en ardent travailleur. J'étais levé au point du jour et mes veilles se prolongeaient souvent au delà de minuit, afin de regagner les quelques heures que j'employais à l'étude sérieuse chez M. Diday, qui m'encouragea à fréquenter son atelier au delà des trois mois dont M. Diodati avait fait les frais..... Ayant réussi à faire quelques aquarelles et sépias, que je vendais un peu mieux

que les coloriations de mes vues suisses, je voyais avec espoir un tout petit pécule augmenter de semaine en semaine. J'entrevois la possibilité d'acquitter dans un temps peu éloigné les dernières dettes laissées par mon père. J'étais aussi, il faut le dire, poussé par mon désir d'être artiste un jour moi-même : tous ces motifs m'engageaient à prendre la palette, pour essayer ce qu'il me serait possible de faire. »

Cependant la mère de Calame n'avait encore qu'une faible confiance dans cette vocation de peintre. Peut-être son fils se laissait-il détourner avec trop peu de prudence



Alexandre Calame. — Dessin de Cheignard, d'après une photographie communiquée par M. F. Delarue (*).

d'une carrière lucrative. N'était-ce pas s'exposer à retomber de la gêne dans la misère ? Un jour elle pleurait amèrement en s'abandonnant à ces tristes pensées : son fils entra, et, profondément ému de tant de douleur, la pressa de lui ouvrir son cœur. La pauvre femme lui avoua ses craintes, non pour elle qui n'avait besoin que de bien peu pour vivre, mais pour lui et son avenir. Calame fut, cette fois, presque ébranlé ; mais il se sentait des forces secrètes qui l'engageaient à persister : il avait la foi qu'il arriverait avant peu de temps à rendre à sa mère l'espoir et la sérénité.

« Redoubler d'application, passer des nuits au travail, à son insu, tel fut le résultat de cette scène qui m'avait montré tout l'amour de cette excellente mère pour moi... Aussi avec quelle joie, quelque temps après, vit-elle les résultats de mon incessant travail ! quel bonheur quand je lui apportai 140 francs, prix d'un premier tableau exposé à Zurich, et que la Société des arts de cette ville acheta ! Quelles bénédictions, quelles actions de grâces, quelles prières elle adressa à Dieu pour son enfant bien-aimé, et

que la vie lui paraissait légère et douce malgré son état de souffrance habituel ! O excellente mère, tes prières sont montées au ciel et sont redescendues sur l'objet de ton amour en bénédictions multipliées. Ton souvenir, tes bénédictions m'ont suivi, m'ont protégé ; elles ont attiré sur moi les grâces d'en haut et m'ont conduit comme par la main dans tout le cours de ma vie. »

Calame trouva de précieux encouragements près de plusieurs généreux citoyens de Genève ; il se plaisait à citer entre autres M. John Revilliod, directeur de la Banque du commerce, avec lequel il contracta une amitié solide et durable, et M. Muntz-Berger, qui devint plus tard son beau-père.

Il arriva bientôt à une situation satisfaisante, grâce aux rémunérations que lui valurent ses lithographies, les leçons qu'il donnait et quelques peintures.

Le premier tableau qui nous paraît avoir appelé sur lui l'attention publique fut celui de la Handeck, acheté, en 1838, pour le Musée de Genève, par souscription, et qui, exposé

(*) Éditeur des Œuvres de Calame.



Paysage par Calame. — Dessin de Karl Girardet.

à Paris, valut à son auteur une médaille d'or de deuxième classe.

En 1839, Calame exposa le tableau de la vallée d'An-

zasca, qui lui valut à Paris la grande médaille, et fut acheté par Louis-Philippe. Ce tableau a été détruit en 1848, dans le sac de Neuilly.

Un Orage dans une forêt de chênes valut à Calame la décoration de la Légion d'honneur, et fut acheté par M. Schletter, de Leipzig.

« Le même amateur, dit Calame, me commanda ensuite deux autres grands tableaux, une vue des temples de Pœstum, à mon retour d'Italie, et une reproduction du tableau du mont Rose, exécuté pour le Musée de Neuchâtel. La première idée de ce tableau me fut donnée par mon ami Rodolphe Tœpffer⁽¹⁾, et je l'exécutai d'abord en petit pour M. le professeur Auguste de la Rive⁽²⁾. Je fis ensuite celui qui se trouve à Neuchâtel, puis celui de M. Schletter, un quatrième pour M. Kunkler, du Vallon, et enfin un cinquième commandé par un Alsacien qui le vendit avec un très-grand bénéfice en Hollande. Tous ces tableaux diffèrent essentiellement dans plusieurs parties de la composition et des détails, et le seul motif qui me fasse les ranger sous la même dénomination, c'est que la chaîne des montagnes est à peu près la même, et que l'idée première se retrouve malgré des variantes considérables. »

La réputation de Calame s'était étendue au loin; plusieurs de ses tableaux eurent un grand succès en Belgique et en Hollande.

En 1855, le tableau du lac des Quatre-Cantons, envoyé à l'Exposition universelle de Paris, lui valut une médaille de première classe.

En même temps que ses peintures, il exécutait avec une merveilleuse facilité un grand nombre d'aquarelles, de sépias et d'eaux-fortes.

« La fortune de Calame, dit M. Alphonse de Candolle⁽³⁾, augmentait avec la même rapidité que le nombre des médailles et des décorations. Ce n'était plus le pauvre enfant payant à la sueur de son front quelques dettes de son père et aidant sa mère dans sa détresse; il possédait à Genève un bel hôtel, payé sur le produit croissant de son pinceau, et hors de la ville une charmante retraite. »

« Sa vie, dit encore M. A. de Candolle, était simple, honnête, laborieuse, assez monotone, cachée pour ceux qui n'avaient pas le privilège d'être liés avec lui de parenté ou d'amitié. Des commencements difficiles, une santé frêle, un travail incessant, lui avaient donné une apparence de froideur ou de timidité que des relations un peu suivies faisaient disparaître. Privé d'un œil, celui dont il se servait avec tant d'habileté ne mesurait pas seulement les distances, il révélait aussi de la douceur dans le caractère, de l'intensité dans l'observation et des idées relevées. Peu de personnes ont connu Calame intimement, mais celles-là s'accordent à dire qu'en le jugeant d'après ses œuvres on ne mettait pas assez haut ni son génie ni ses qualités intellectuelles et morales. »

Il mourut à Menton, le 17 mars 1863, des suites d'une fluxion de poitrine. Il n'était âgé que de cinquante-quatre ans. D'après ses dernières volontés, ses restes ont été transportés à Genève.

« Le mérite de Calame, dit un juge compétent, M. Henri Delaborde, est d'avoir travaillé avec une énergie, bonne foi à se créer une méthode neuve; de n'avoir pas spéculé, pour arriver au succès, sur des combinaisons d'idées anciennes; de s'être proposé enfin un idéal particulier, et d'en avoir poursuivi la réalisation sans s'effrayer des obstacles ni des périls. Son tort est de n'avoir pas assez compris que le courage pourrait ici dégénérer facilement en imprudence; que beaucoup de ces difficultés ne devaient pas même être abordées; et qu'en voulant s'ap-

roprier les plus rares curiosités de la nature, l'art courrait le risque de forcer ses ressources, de compromettre ou d'exagérer ses fonctions. »

Ces dernières réflexions avaient déjà été exprimées, sous une autre forme, du vivant du célèbre peintre genevois, et il avait essayé lui-même d'y répondre plus d'une fois.

« Telle scène des Alpes, disait-il dans une lettre à M. William Reymond, peut, aussi bien que la mer et les lointains les plus fuyants d'un pays plat, donner l'idée de l'infini. Ce n'est donc pas dans la configuration des Alpes qu'il faut chercher la cause du peu d'attrait, de la froideur qu'on remarque dans les reproductions qu'on en fait; ce n'est pas non plus dans la couleur qui leur est propre, et qui, aussi bien que dans tout autre pays, a ses splendeurs et ses harmonies; il faut la voir dans le peu de sérieux et de persévérance qu'on met à les étudier, dans les partis pris et les systèmes d'école qui s'accroissent mieux d'une nature où ils trouvent leur application que de celle qui rejette tout préjugé, tout système, et devant laquelle un grand maître, en plaine, n'est qu'un enfant, s'il ne l'aborde avec l'attention sérieuse qu'elle réclame. Tout ce qui est grand, noble, poétique, est compris par des artistes d'élite, pour lesquels les difficultés de l'entreprise ne sont qu'un appât de plus. »

Quelque opinion que l'on adopte sur cette question d'art, on ne peut du moins méconnaître que Calame, en luttant avec hardiesse contre de si grandes difficultés, était de bonne foi et ne se faisait aucune illusion.

« Pendant l'orage, écrivait-il dans une de ses courses à la Handeck, ces montagnes sont d'une sauvagerie effrayante, laissant apercevoir par moments des abîmes sans fond, des sapins suspendus sur le vide, les uns déracinés par la tempête, les autres pleins de vie encore et de vigueur, mais frappés de la foudre et déjà inclinés au-dessus de ces profondeurs que l'œil ne peut sonder. Ce spectacle m'émeut, il me transporte; la passion me vient de m'approprier toutes ces belles choses; mais, après avoir tenté un travail fiévreux, je me trouve n'avoir exprimé qu'une pâle image de cette sublime et saisissante nature. La faiblesse de l'homme me surprend, et je me demande s'il lui est donc impossible de scruter ces mystérieuses beautés. »

VERTUS MIRACULEUSES

ATTRIBUÉES À CERTAINES EAUX.

On connaît l'histoire de la mère d'Achille plongeant son fils dans les eaux du Styx pour le rendre invulnérable. Ceux qui allaient consulter l'oracle de Trophonius, en Phocide, devaient boire d'abord à deux sources : l'une, appelée fontaine d'Oubli ou du Léthé, leur faisait perdre la mémoire; l'autre, nommée fontaine de Mémoire ou de Mnémosyne, la leur faisait recouvrer. Vibius Sequester raconte fort sérieusement des fables non moins singulières. A l'en croire, quiconque s'était baigné neuf fois dans le lac Triton, en Thrace, était changé en oiseau. Un fleuve du pays des Cicones pétrifiait jusqu'aux entrailles de ceux qui osaient s'y désaltérer. La rivière Crathis, aux environs de Sybaris en Grande-Grèce, teignait les cheveux en blond ou en roux (*auroi coloris*). Les eaux du fleuve Gallus, en Phrygie, inspiraient un délire fanatique. Le Lynceste, en Thrace, enivrait; le Clitor, en Arcadie, dégoûtait du vin. Vibius s'écarte moins de la vraisemblance quand il rapporte que le lac Amsanctus, en Lucanie, faisait mourir les oiseaux par ses exhalaisons, et que le fleuve Aniger, en Elide, chassait par son odeur ceux qui essayaient d'en approcher.

⁽¹⁾ L'auteur des *Menus propos d'un peintre genevois*, des *Voyages en zigzag*, et l'un des collaborateurs du *Magasin pittoresque*.

⁽²⁾ Le savant physicien.

⁽³⁾ Discours prononcé à la quarante-septième séance générale de la Société pour l'avancement des arts (Genève, 1864).

Selon Pline (II, 106), le fleuve Falisque, en Étrurie, avait la propriété de blanchir le poil des bœufs. Le Mèlas, en Béotie, et le Pénée, en Thessalie, rendaient les brebis noires; le Céphise les rendait blanches, et le Xanthe fauves, d'où lui venait son nom. Les eaux du Styx, en Arcadie, étaient un breuvage mortel, ainsi que celles de trois sources voisines de Librose, en Tauride. Une fontaine située sur le territoire de Carrinum, en Espagne, rejetait tout ce qu'on essayait d'y plonger. Mucianus prétendait, au rapport du même Pline, qu'il y avait dans l'île d'Andros, auprès du temple de Jupiter, une source dont les eaux prenaient le goût du vin le 5 janvier de chaque année.

Il faut encore mettre au nombre des eaux prétendues merveilleuses celles que les anciens croyaient douées d'une vertu prophétique. A Colophon, dans l'autre consacré à Apollon Clarien, se trouvait, toujours suivant Pline, une eau qui abrégait les jours de ceux qui en buvaient, mais leur communiquait en revanche la faculté divinatoire. C'est dans ce sanctuaire que Germanicus, suivant Tacite, reçut l'avis prophétique de sa fin prématurée. (*Annales*, II, 54.) Le devin de Colophon, bien qu'illettré, rendait ses oracles en vers, et en beaux vers, d'après Tacite. On sait que les fontaines Hippocrène et Castalie passaient aussi pour inspirer les poètes. D'ailleurs, ce n'était pas seulement par voie d'inspiration que les eaux rendaient leurs oracles. Ainsi, la fontaine de Dodone révélait l'avenir par son murmure à une vieille prêtresse chargée uniquement d'interpréter et de transmettre ses réponses. (Servius, sur l'*Énéide*, liv. III, v. 466.) Il y avait à Patras une fontaine qui passait pour fournir des pronostics infaillibles au sujet des malades. On attachait à une ficelle un miroir que l'on mettait en contact, par ce moyen, avec la surface de l'eau. Puis, après avoir invoqué les dieux et brûlé de l'encens en leur honneur, on regardait le miroir, où se montraient alors les traits de la personne à laquelle on s'intéressait, morte ou vivante, suivant l'issue future de sa maladie. (Pausanias, VII; 29.) On consultait la fontaine d'Apone, voisine de Padoue, au moyen de dés qu'on jetait dans ses eaux transparentes : le point obtenu servait de réponse. (Suétone, *Tibère*, chap. 14.)

SIRIUS.

Sirius est l'étoile la plus brillante du ciel. Après de longues études, les astronomes sont parvenus à établir que nous sommes séparés de cette étoile par une distance de 52 trillions 174 milliards de lieues. Pour traverser cette distance, la lumière (qui franchit, comme l'on sait, 70 000 lieues par seconde) emploie près de vingt-deux ans. Par conséquent, le rayon de lumière qui nous vient aujourd'hui de Sirius en est sorti il y a vingt-deux ans, c'est-à-dire en 1844. Si par aventure Sirius périssait actuellement, on le verrait encore jusqu'en l'année 1888.

UNE HABITATION FINLANDAISE.

Dans une maison finlandaise, on appelle *poerte* la grande salle chauffée où l'on fait la cuisine et où est le four aux galettes d'orge. A côté est le *kammære*, où couche le père de famille et où sont les seaux de lait. Vis-à-vis le *poerte* est la chambre où les femmes filent et tissent le chanvre. Au dehors de ce corps de logis est la petite maison réservée aux voyageurs. Plus loin sont les *stabur* ou magasins en bois, espèces de grands coffres contenant les provisions et les vêtements de la famille. Au delà est la maison de bain ou de vapeur, le *seano*; c'est une grande salle carrée autour de laquelle sont disposés de larges bancs; au milieu est le foyer. On fait chauffer des dalles, puis on

jette sur ces dalles de l'eau bouillante qui produit une vapeur abondante dont la chaleur s'élève parfois à quarante degrés.

LA PIERRE MAUDITE, A TAÏTI.

L'heure de la sieste approchait, et, sur la route déserte de Papéiti à Tarra, nous cherchions en vain un abri contre le soleil, lorsqu'un de nos amis, parti en éclaireur, nous appela : il avait trouvé de l'ombre. Une haute pierre, de forme bizarre, s'inclinait sur le bord du chemin et le couvrait en partie; sur sa surface, uniformément grisâtre, on ne voyait ni un brin de mousse, ni un lichen. Sans souci de son aspect sinistre, nous nous empressions de profiter de l'hospitalité inattendue qu'elle nous offrait; mais Pawai, notre guide, vieillard à barbe blanche, nous arrêta : « Éloignez-vous! s'écria-t-il; c'est un lieu maudit; vous n'échapperiez pas à la colère céleste! » Son regard était suppliant, et ses traits, ses gestes témoignaient d'une véritable terreur. Nous consentîmes à nous éloigner, et Pawai, sur nos instances, nous raconta l'histoire merveilleuse de cette pierre.

« Taroa, le Dieu créateur (le soleil), avait, nous dit-il, condamné cette pierre à rouler éternellement au gré des flots, sans pouvoir reposer jamais sur la terre. L'infortunée, après des siècles de voyages et de tourments, aperçut un jour Taïti.

« — La belle île, s'écria-t-elle! qu'elle paraît fraîche et parfumée! Quelle félicité si, comme ses pierres, j'étais couverte d'une terre fertile où croîtraient les mousses et les fleurs! les jasmins et les grenadiers pencheraient sur moi leur feuillage, et m'enivraient de leurs parfums! Est-il donc vrai que je serai toujours battue par ces vagues furieuses?

« Tii, génie du mal (le dieu de la nuit), entendit sa plainte. Il accourut.

« — Pourquoi te désespérer ainsi? lui dit-il; Taroa n'est pas aussi puissant que tu le crois. Si pendant le jour rien n'échappe à sa vue, dès que la nuit arrive, son pouvoir fait place au mien. Chaque soir, quand les ombres du crépuscule se seront répandues sur la terre, à l'heure où les népenthès auront abaissé leurs urnes vides, sors de ton humide demeure, aborde à cette île, fais une provision de terre, et quand tu en auras amassé suffisamment pour t'en revêtir, va habiter cette contrée de délices où, confondue parmi les autres rochers, Taroa ne pourra plus te reconnaître.

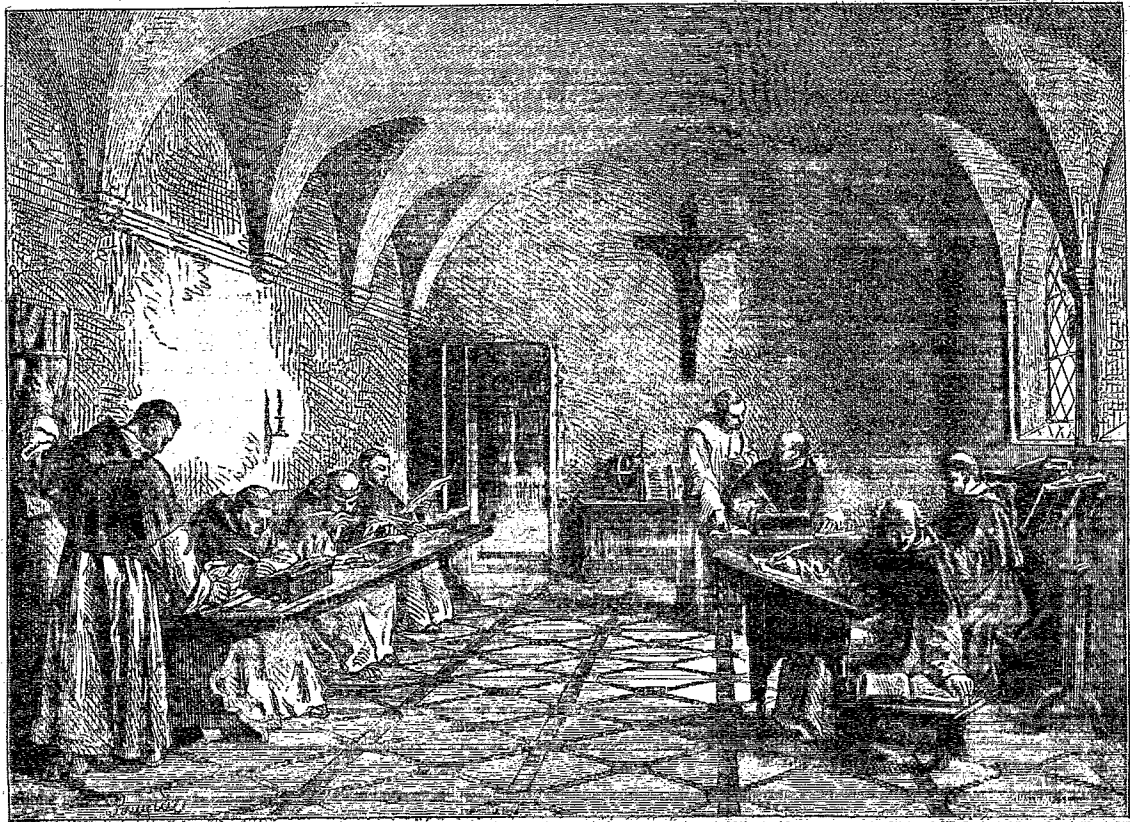
« L'espérance, complice des conseils du dieu de la nuit, persuada la pauvre pierre; chaque nuit elle vint travailler avec ardeur à creuser le sol. Aux premières lueurs du jour, elle se hâtait de rentrer au fond des eaux. Mais un matin, elle était en retard : Taroa l'aperçut sur le rivage. Irrité, il la foudroya. Depuis ce temps, elle gît au bord de ce sentier, nue, immobile, et les imprudents qui se reposent sous son ombre ne se relèvent plus. »

MOINES A L'ÉTUDE.

« Ce fut longtemps une consolation pour le genre humain, dit Voltaire, qu'il y eût des asiles ouverts à tous ceux qui voulaient fuir les oppressions du gouvernement goth ou vandale. Presque tout ce qui n'était pas seigneur de château était esclave. On échappait dans la douceur des cloîtres à la tyrannie et à la guerre... Le peu de connaissances qui restait chez les barbares fut perpétué dans le cloître. Les Bénédictins transcrivirent quelques livres. Peu à peu il sortit des monastères des inventions utiles... »

Les monastères ont, en effet, contribué pour la plus large part, dans les siècles de barbarie, à sauver quelque chose du trésor des sciences, des lettres et des arts; amassé dans l'antiquité. Dès leur origine, les religieux, dans beaucoup d'ordres monastiques, furent occupés à instruire l'enfance, à soigner les malades, ou à se former eux-mêmes à la prédication, à la connaissance des livres saints, des auteurs ecclésiastiques, à celle même des écrivains profanes. Une des principales occupations des moines était de copier les anciens livres et d'en multiplier les exemplaires. Sans ce travail, une quantité de ceux que nous possédons aujourd'hui seraient absolument perdus. Pendant longtemps il n'y eut d'autres écoles, pour cultiver les sciences, que celles des monastères et des églises cathédrales, presque point d'autres écrivains

que des moines. Lorsque les sciences et les lettres furent plus répandues, ce furent encore des congrégations qui gardèrent le privilège des plus hautes études et qui se chargèrent des travaux immenses d'érudition, qu'il semblerait difficile d'accomplir, en effet, autrement qu'en communauté. Parmi les ordres savants, il suffit de citer les Bénédictins, établis au monastère du mont Cassin, en Italie, au sixième siècle, et qui eurent bientôt des maisons dans toute l'Europe; dans tous les temps ils comptèrent parmi eux des hommes éminents par leur savoir et par leurs talents. Au siècle dernier, une de leurs congrégations, celle de Saint-Maur près Vincennes, a exécuté les travaux les plus précieux pour l'histoire civile et ecclésiastique. Tout le monde connaît les noms des Mabillon, des Montfaucon, des Sainte-Marthe, des d'Achéry, et l'érudition des



Moines à l'étude, peinture de M. Gide. — Dessin de Pauquet.

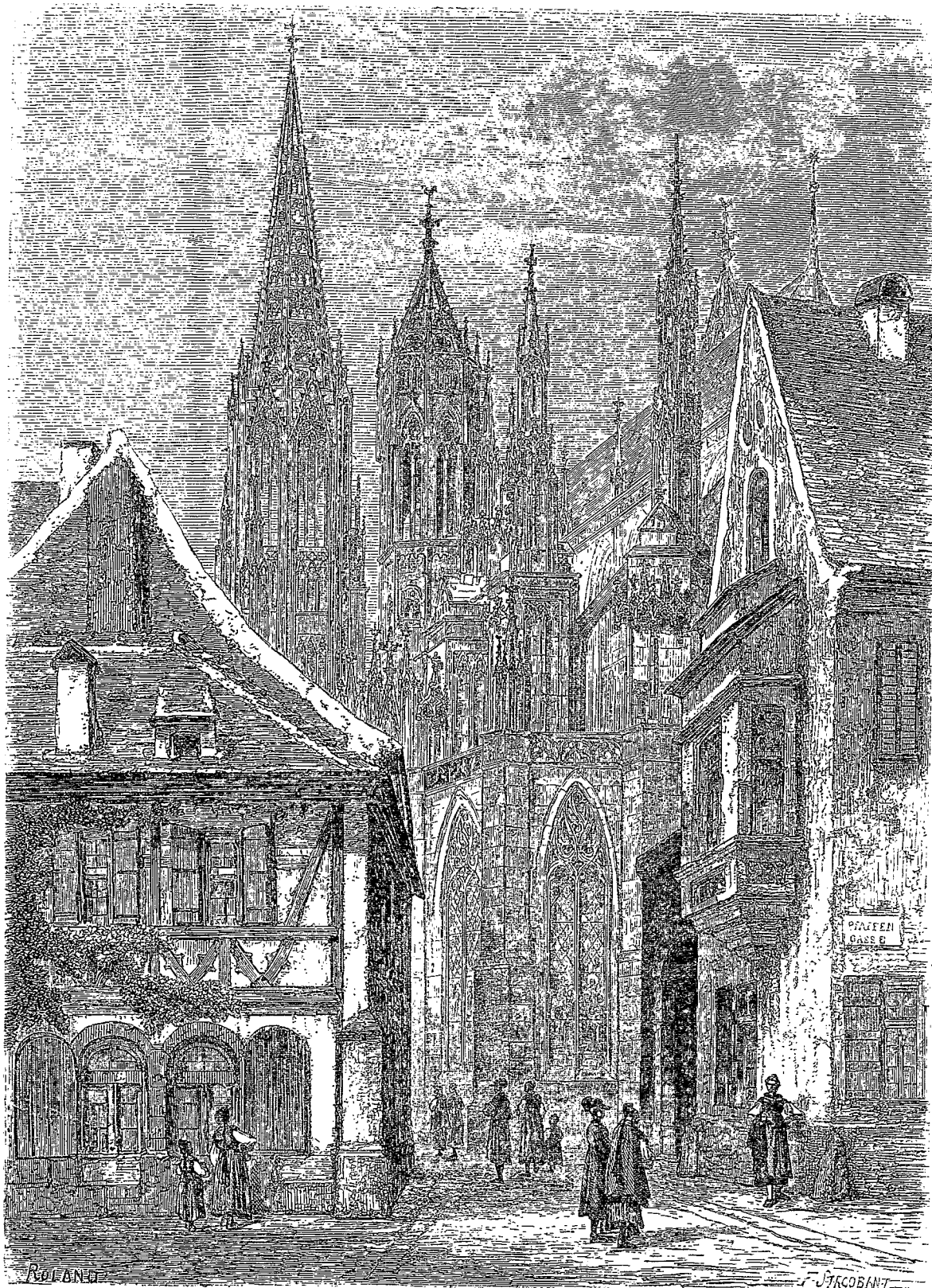
Bénédictins est restée proverbiale. A côté des Bénédictins se placent les Dominicains ou frères prêcheurs, dont l'institut ne fut fondé qu'au treizième siècle, par saint Dominique, et qu'illustrèrent bientôt les hommes les plus illustres de leur temps par leur science et leur éloquence. C'est à cet ordre qu'appartiennent, en effet, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Vincent de Beauvais, Tauler, Savonarole, etc. L'ordre des Franciscains, fondé vers le même temps par saint François d'Assise, s'honore aussi des noms de célèbres docteurs, tels que Bonaventure, Alexandre de Hales, Duns Scott, Roger Bacon.

Un protestant anglican, M. Algernon Taylor, a publié récemment un ouvrage curieux traduit en français sous le titre : *Intérieur des couvents en Italie*. Il raconte dans ce livre ses visites aux couvents de toute la Péninsule italique, depuis Nice jusqu'à Naples, et l'on y voit que beaucoup de religieux y sont encore occupés de savants travaux.

« Les religieux, dit-il, qui étudient pour se disposer

aux ordres sacrés, vont souvent d'un couvent à l'autre pour y faire les différentes études auxquelles on les applique, chaque maison ayant des cours pour une branche spéciale. Ainsi, dans celle-ci, on n'étudie que la philosophie; dans celle-là, la théologie dogmatique; dans une troisième, la théologie morale; dans une quatrième, l'éloquence sacrée. » Ce passage paraît se rapporter surtout aux couvents de Rome. M. Algernon Taylor entre dans quelques détails intéressants sur les différences qu'il a remarquées, pour le bien-être, entre les ordres mendiants et la plupart de ceux qui jouissent de revenus (*possidenti*). Il s'était trouvé assez à l'aise pendant son séjour chez les Barnabites de Gènes, et il sollicitait un jour la permission de passer aussi quelques semaines dans un couvent de capucins. Le gardien lui fit observer qu'il y vivrait fort mal : *Sono signori i Barnabiti; noi altri, al contrario, siamo poveri mendicanti!* (Les Barnabites sont des messieurs; nous autres, au contraire, nous ne sommes que de pauvres mendiants!)

LA CATHÉDRALE DE FRIBOURG EN BRISGAU.



Vue prise à Fribourg en Brisgau. — Dessin de F. Stroobant.

Le Münster, ou cathédrale de Fribourg, dans le grand-duché de Bade, est une des plus célèbres églises de l'Allemagne et une des plus dignes de sa renommée. Sa flèche, supportée par une tour dont la base est aussi large que

la nef tout entière, n'est guère moins élevée (elle n'a que 20 mètres de moins) que le clocher de la cathédrale de Strasbourg; son vaisseau, qui mesure 125 mètres depuis la façade de la tour jusqu'à l'extrémité de la chapelle

semi-circulaire de l'abside, est construit dans le style gothique élancé, hardi, élégant, de la seconde moitié du treizième siècle, celui qui frappe le plus en général et parle le plus vivement aux imaginations ; elle possède des statues, des tombeaux, des autels en grand nombre et richement ornés, une chaire, merveille de sculpture fouillée, de précieux vitraux, des tableaux, des tapisseries, des œuvres d'orfèvrerie ancienne, en un mot, tout ce qui peut attirer dans une église le voyageur curieux.

La cathédrale de Fribourg a le mérite rare d'être achevée et l'avantage plus rare encore d'être admirablement conservée.

Commencée en 1122, sous le duc Conrad, de la maison de Zœhringen, qui possédait alors le Brisgau, elle ne fut entièrement terminée qu'en 1513. Ces dates seules indiquent assez que, comme la plupart des édifices construits au moyen âge dans ces vastes dimensions, le Münster n'est pas une construction d'un seul jet et d'un même style. Il ne reste de la partie romane primitive que le transept et la base des portails latéraux. La nef, l'aile occidentale, la tour et son portail, datent du treizième siècle (1236-1272). Le chœur est du quinzième siècle. On en posa la première pierre en 1354 ; mais les travaux furent souvent interrompus pendant les luttes sanglantes des compétiteurs qui se disputaient la succession des ducs de Zœhringen.

En 1366, Fribourg se mit sous la protection de la maison de Habsbourg ; en 1490, elle devint ville libre impériale sous Maximilien ; elle vit se tenir dans ses murs la diète fameuse à la suite de laquelle cet empereur conclut à Bâle (22 septembre 1499) le traité qui reconnaissait l'indépendance des cantons suisses. Paisible sous le gouvernement de la maison d'Autriche, la ville acheva la cathédrale.

Si l'on en croit la tradition, ses citoyens eurent de tout temps la plus grande part à l'élévation de leur église. On assure, en effet, que dès l'époque où le plan primitif fut tracé, sous le duc Conrad de Zœhringen, les habitants de Fribourg, craignant de voir quelque jour les travaux suspendus, offrirent de payer pour un temps illimité une redevance afin de pourvoir à l'érection et à l'entretien de l'édifice ; ils consentirent même à hypothéquer leurs maisons en garantie de cette promesse, et s'engagèrent en outre à léguer à l'œuvre la pièce la plus précieuse de leurs vêtements. On montrait encore, il y a quelques années, dans la sacristie, le bras de bois auquel on suspendait les habits pour les vendre, et aujourd'hui même les Fribourgeois continuent à payer volontairement le tribut annuel, proportionné à la fortune de chacun, qui a remplacé le legs antique.

C'est grâce à ces fondations que la cathédrale s'est conservée jusqu'à nos jours et semble intacte, en dépit de la foudre qui a atteint sa flèche à plusieurs reprises, et des boulets qui ont détruit, lors des sièges de 1713 et de 1745, une partie de ses ornements extérieurs. Les dégâts ont été réparés, et ils n'étaient pas assez considérables pour que la physionomie du monument pût être altérée par les restaurations. La cathédrale de Fribourg est encore un des chefs-d'œuvre de l'art gothique, et mérite, au dedans comme au dehors, une longue visite. Les figures du porche représentant les Vierges sages et les Vierges folles, les sept Sciences libérales, l'Ancienne et la Nouvelle loi, la Visitation, des patriarches, des saints, etc. ; celle de la Vierge qui divise la porte, les bas-reliefs placés au-dessus, le Couronnement de la Vierge qui remplit le fronton aigu de l'entrée ; les statues des douze apôtres adossées aux piliers de la nef et surmontées de dais ; les chapiteaux des colonnes et la balustrade découpée qu'elles

supportent, sont des œuvres de sculpture très-remarquables. La chaire, sculptée en 1561 dans le style gothique, est l'œuvre de Jørg Kæmpf, qui s'est représenté lui-même au-dessous, à une fenêtre, dans l'attitude d'un homme écoutant un sermon. D'autres sculptures en pierre : le Christ au tombeau dans la chapelle du Saint-Sépulchre, plusieurs tombeaux, les figures étranges qui décorent la corniche à l'entrée des chapelles du chœur ; des sculptures en bois : une Vierge qui abrite sous son manteau une foule de fidèles, de 1520 ; une Adoration des rois, de 1505, ne sont pas moins dignes d'attention. Les vitraux qui garnissent les grandes verrières du chœur et de la nef sont admirables ; ceux de la nef surtout, d'une richesse et d'une intensité de couleur extraordinaire ; on aperçoit à leur base les armoiries et les insignes des anciennes confréries de métiers ; on distingue les divers outils dont se servaient les menuisiers, les boulangers, les vignerons, les serruriers, les cordonniers, les maçons. Les vitraux du chœur, donations de familles nobles, portent leurs blasons, parmi lesquels on remarque ceux de Charles-Quint, de Ferdinand et de Maximilien. Le Münster possède aussi quelques excellentes peintures. Un retable de Baldung Grün, enlevé par les Français, en 1796, au maître-autel, a été restitué à la cathédrale ; une *Crucifixion* placée derrière le maître-autel est l'œuvre du même maître, qui la peignit en 1512. On attribue à Holbein une *Nativité* et une *Adoration des mages*, qu'on peut voir dans la chapelle dite de l'Université et qui furent peintes, dit-on, pour la famille d'Oberriedt qui l'a fondée ; les portraits des principaux membres de la famille sont placés au-dessous des sujets.

« Le sacristain, dit M. Victor Hugo dans son livre du *Rhin*, s'est réservé le chœur et les chapelles de l'abside. On entre, mais on paye ; du reste, on ne regrette pas son argent. Cette abside, comme celles de Flandre, est un musée, et un musée varié. Il y a de l'orfèvrerie byzantine ; il y a de la menuiserie flamboyante ; il y a des étoffes de Venise ; il y a des tapisseries de Perse ; il y a des tableaux qui sont d'Holbein ; il y a de la serrurerie qui pourrait être de Biscornette... Mais ce que j'ai admiré surtout, c'est, dans une chapelle du fond, un Christ byzantin d'environ cinq pieds de haut, rapporté de Palestine par un évêque de Fribourg. Le Christ et la croix sont en cuivre doré, rehaussés de pierres brillantes. Le Christ, façonné d'un style barbare, mais puissant, est vêtu d'une tunique richement ouvragée ; un gros rubis non taillé figure la plaie du côté. La statue en pierre de l'évêque, adossée au mur voisin, le contemple avec adoration. »

Quand on a longtemps parcouru l'intérieur de l'église, il faut encore en faire extérieurement le tour. Le côté méridional surtout ne peut manquer de frapper par la profusion de ses ornements, par ses arcs-boutants, ses balustres, ses statues, ses niches et leurs dais gothiques, ses gouttières aux formes singulières et variées, ses six portes latérales, ses colonnes, ses nombreuses fenêtres, ses rosaces, ses piédestaux sculptés. Deux tourelles romanes se dressent au delà du transept, à l'intersection des deux nefs, et dépassent de beaucoup les combles ; mais involontairement les yeux se reportent toujours vers l'immense flèche de la tour principale, dont la pyramide légère, festonnée, découpée, entièrement à jour, s'élance hardiment dans les airs, et depuis cinq siècles, malgré son apparente fragilité, résiste à toutes les tempêtes (1).

(1) Voy. le dessin du clocher et de la façade de la cathédrale de Fribourg, t. V, 1837, p. 261.

SIMPLE RÉCIT D'UN JEUNE MÉDECIN POLONAIS.

Je ne suis pas l'historien qui juge, le moraliste qui enseigne; je suis conteur, je raconte.

MICHEL MASSON.

I. — A Breslau.

Depuis longtemps l'ordre régnait à Varsovie, et la Hongrie venait d'être pacifiée. Ceci est dit sans autre intention que celle de préciser une date.

Mes études médicales terminées, ma thèse soutenue, et ayant en poche mon diplôme de docteur, je partis de Varsovie, léger d'argent et de bagage, pour faire à petites journées un tour en Allemagne.

La jeunesse recherche la jeunesse; expansive jusqu'à l'imprudence, trop souvent elle dit tout haut ce que même tout bas il ne faudrait pas dire. Jugez si je dus parfois me trouver en péril; je parcourais, un peu à l'aventure, une contrée où il n'y avait alors de sécurité que pour les casaniers et les silencieux, et je parle d'un temps où j'étais jeune, oiseur et surtout terriblement causeur.

Durant mes jours d'arrêt à Berlin, à Dresde, à Prague et à Breslau, mon premier soin, après celui de la recherche d'un gîte où je pusse bien ou mal m'installer, était de me mettre en rapports d'intimité avec les jeunes gens des écoles, certain à l'avance que, sans nous connaître, eux et moi nous étions déjà en communion d'idées. Je formai donc, dans chacune des villes où je séjournai, grand nombre de ces liaisons fraternelles, mais passagères, dans lesquelles on s'abandonne d'autant plus vite à l'entraînement des confidences mutuelles, que, se croyant chaque jour à la veille d'un départ qui peut être sans retour, on craint de n'avoir pas le temps de tout se dire.

Partout où voyage un enfant de mon pays, un œil jaloux le suit et le surveille; une oreille exercée recueille ses paroles, et une bouche perfide les envenime en les répétant. Je savais tout cela; mais dans les chaleureux entretiens de ces jeunes amis d'hier, qui demain se diront adieu, alors que les cœurs s'ouvrent, s'épanchent et confondent, par une généreuse assimilation, les intérêts de l'humanité avec ceux de la patrie, ce qu'on oublie le plus au moment où il faudrait le plus y songer, ce sont ces deux infatigables guetteurs qui n'oublient personne: l'espionnage qui écoute et la trahison qui révèle. Ainsi que mes amis, sur ce point, je manquais toujours de mémoire.

Cependant de graves et douloureux événements venaient de se passer dans un pays presque voisin. Soulèvement formidable, luttes sanglantes, et, après la défaite des vaillants insurgés, partout des gibets dressés, partout des exécutions militaires. Au loin, outre-mer, ainsi qu'en Europe, partout aussi l'intérêt pour le peuple vaincu se manifestait par d'énergiques paroles à l'adresse des vainqueurs, par de visibles signes de deuil, et par des hommages publics rendus aux morts. Mais dans les pays limitrophes, cette sympathie, ces colères, ces regrets, bien que plus ardemment ressentis, il fallait leur imposer silence et les refouler en soi, sous peine d'être considéré comme ennemi et puni comme rebelle.

J'étais à Breslau quand la capitulation de Vilagos livra sans condition, au général Rudiger, l'armée hongroise, forte encore de 22 000 hommes et de 130 canons. Quel frémissement, et comment l'apaisa-t-on!

J'avais trop l'audacieuse franchise de mon âge pour ne pas finir par me compromettre, et le mauvais sort qui frappait sur tant d'autres n'aurait pas manqué de m'atteindre, si quelqu'un n'eût pris soin de détourner le coup dont j'étais menacé. Je parle de mon hôte du faubourg Saint-Nicolas, vieux patriote très-convaincu, très-fidèle à ses convictions, mais que l'expérience préservait des

illusions qui égarent aussi bien que des emportements stériles, et qui, de plus, était un sage ami de la jeunesse.

Une après-midi, sous prétexte de promenade hors de la ville, il m'emmena loin, si loin de Breslau, dans la direction de Trebnitz, que, malgré ma réputation méritée de piéton courageux, la distance parcourue finit par m'inquiéter pour le retour. Ce n'était pas la fatigue prévue qui causait mon inquiétude, mais l'heure avancée. J'avais été convié par mes jeunes amis à une importante conférence politique; elle devait avoir lieu le soir même au Winter-Garten, — le jardin d'hiver, — l'un des rendez-vous de plaisance de la population vraclavienne.

Comme mon compagnon de promenade, que j'avais déjà mainte fois invité à rebrousser chemin, continuait à s'éloigner de Breslau, je désespérais, si je persistais à le suivre, de pouvoir être exactement rendu à cette réunion où je me sentais appelé par un engagement d'honneur. A bout de patience, je m'arrêtai soudain et je déclarai à l'obstiné marcheur que s'il ne se décidait pas, sans plus tarder, à retourner sur ses pas, j'allais prendre les devants et le laisser tout seul revenir à Breslau. Le bonhomme parut effrayé de ma résolution.

— Vous voulez donc vous perdre? me dit-il, s'arrêtant à son tour et se tournant vers moi comme pour me barrer la route.

— Me perdre? répétais-je. Et aussitôt ma pensée se porta sur mes fervents coreligionnaires du Winter-Garten que je me représentais victimes d'une dénonciation.

Mon hôte devina où allait ma pensée. Encore que je ne fusse son commensal que de fraîche date, il me connaissait assez bien pour ne pas mettre en doute mon impatience plus vive de rejoindre mes amis, les supposant en péril, et mon parti pris de risquer avec eux la bataille contre l'ennemi commun, dussé-je même, avant de combattre, avoir la certitude de notre défaite.

Il reprit en souriant, afin de me rassurer: — Du calme, mon jeune docteur; modérez votre imagination qui dépasse, je le vois bien, la portée de mes paroles. Par ces mots: «vous perdre», j'ai voulu dire seulement, vous égarer en chemin. Ceci entendu, puisque vous ne voulez pas aller plus avant de ce côté, et que je tiens, moi, à être votre guide jusqu'au bout, engageons-nous dans ce sentier qui tourne à droite, il abrégera de beaucoup notre route.

J'étais sans défiance; je consentis du geste: mon hôte passa devant moi, je le suivis.

Le sentier qu'il me fit prendre était étroit et profondément encaissé, comme le lit d'un torrent dans la tranchée d'une montagne. Il descendait, faisait coude, puis remontait pour tourner ensuite et redescendre encore; si bien que, marchant toujours, on ne semblait ni avancer, ni reculer, mais parcourir indéfiniment deux lignes parallèles que séparaient un pli du terrain et qui se rejoignaient à leurs extrémités, par le double coude du sentier.

Après un long trajet dans cette voie qui serpentait sans cesse et où il était absolument impossible de se rendre compte du progrès de la marche, l'impatience et l'inquiétude me reprirent; car, à défaut de renseignement précis sur l'heure qu'il pouvait être, je voyais, à chaque détour du chemin, les ombres de nos corps s'allonger sous les rayons interceptés du soleil couchant.

— C'est donc la route sans fin? m'écriai-je; que Dieu vous pardonne de m'avoir conduit par ici! nous n'arriverons pas ce soir.

Pour toute réponse, mon hôte me montra le sentier qui obliquait une dernière fois en montant, puis j'aperçus la route, et plus loin, dans l'espace, la flèche d'un clocher qui pointait vers le ciel.

— Enfin ! soupirai-je.

Le courage m'était revenu.

Cependant, à mesure que je gravissais cette dernière montée, j'essayais vainement de deviner à quel point de Breslau aboutissait notre chemin. Cette flèche surtout désorientait ma mémoire.

— Non, me disais-je, ce n'est pas celle de *Domkirche* (la cathédrale), car je verrais aussi ses deux tours aux sculptures inachevées; ce n'est point là non plus *Frauenkirche* (la Notre-Dame dans l'île), puisque nous n'avons pas traversé l'Oder.

C'était à haute voix que je me parlais. J'allais continuer ma revue des monuments sagittés de Breslau, quand mon hôte m'interrompit par ces mots qui me terrifièrent :

— Ne cherchez pas quelle est cette flèche; vous ne devez pas la connaître, attendu que vous n'êtes jamais venu à Trebnitz.

Ainsi, quand je croyais si bien me rapprocher de Breslau, c'est à Trebnitz que mon guide m'avait conduit !

Cédant au furieux transport que la colère me poussait au cerveau, j'allais, j'en ai honte encore aujourd'hui, faire un mauvais parti au brave homme qu'en ce moment je considérais comme un traître, lorsque la vue d'une fillette et d'un chien arrêta, grâce à Dieu, ce regrettable mouvement, et changea mon indignation en surprise.

Cette gentille fillette, âgée d'une douzaine d'années, je la connaissais. C'était Silvane, la petite-nièce de mon hôte. Le chien aussi était de ma connaissance, j'oserais même dire de mes amis. Il appartenait à celui que nous appelons le loyal Johann Ostern, l'un des chefs de la jeunesse militante de Breslau, et il répondait au nom de Nüchtern (à jeun), nom que démentait l'embonpoint du gaillard, qui, bien nourri chez lui, était, pour surcroît de pitance, le visiteur assidu des cuisines du voisinage.

Si la rencontre de Silvane m'étonna fort, celle du chien me parut absolument inexplicable. Johann Ostern devait être en ce moment au Winter-Garten; comment Nüchtern se trouvait-il là, lui qui ne quittait jamais son maître, sinon deux fois chaque jour, à l'heure des repas, pour aller au plus vite rôder autour des tables des voisins, puis s'en revenir prestement au logis ?

« Il faut croire, me dis-je bientôt, qu'il y a eu contre-ordre et que la réunion est ajournée. » Alors, supposant que Johann se tenait, par malice, caché à quelques pas de l'endroit où nous nous étions arrêtés, je dis à Nüchtern, pour qu'il me désignât la cachette :

— Où est-il, ce maître ? Cherche ! cherche !

Le chien, que j'excitais du geste et de la voix, fit deux fois le tour de Silvane; puis, se dressant sur ses pattes de derrière, et de celles de devant s'appuyant sur la fillette, il se mit à fouiller du museau dans la poche de son tablier. Malgré les soubresauts et les efforts de Silvane pour se débarrasser du chercheur, Nüchtern tint bon, et n'abandonna la poche du tablier que lorsqu'il en eut tiré, à l'aide de ses crocs, un mouchoir à carreaux rouges et bleus. Joyeux de sa conquête, le chien prit son élan du côté de Breslau; mais, au détour du chemin, déjà la fillette avait rejoint le fuyard et ressaisi à la course un des coins du mouchoir. Alors, chacun tirant de son côté, ce fut entre Silvane et Nüchtern à qui des deux forcerait l'autre à lâcher prise.

La lutte était plaisante, et j'en aurais pu rire si je n'avais deviné autre chose qu'un jeu dans la résistance pour ainsi dire désespérée de Silvane. Ce mouchoir que l'enfant et l'animal se disputaient avec tant d'énergie, je l'avais assez bien entrevu pour apercevoir, courant sur la bordure, l'aigle éployé de Pologne. Or, un seul à Breslau osait arborer publiquement ce symbole, c'était Johann

Ostern : donc ce mouchoir était le sien. Il devint évident pour moi que le fidèle animal n'avait suivi Silvane que pour le lui reprendre et le rapporter à son maître. Mais pourquoi la fillette avait-elle emporté ce mouchoir séductueux ?

Je m'adressais cette question, quand Silvane, à bout de forces, s'écria :

— Grand-oncle, Nüchtern a du sang dans les yeux; il va me mordre; je ne peux plus lutter, j'ai peur !

A cet appel au secours, le bonhomme brisa une forte branche du hallier près duquel nous nous étions arrêtés; il courut au chien et lui porta un coup si violent sur la tête, que le pauvre animal lâcha aussitôt le mouchoir et se roula dans la poussière du chemin en poussant des hurlements de détresse.

— Vous pouviez le tuer ! fis-je observer à mon hôte.

— C'est vrai, me répondit-il, et c'eût été vraiment dommage, car c'est un brave chien; mais Silvane est épuisée, elle allait lui laisser emporter le mouchoir de Johann, et, ma foi, perte pour perte, mieux vaut la mort d'un chien que celle d'un homme.

Je le pressai de m'expliquer ses inquiétantes paroles, ce qu'il fit à l'instant; et pendant qu'il me révélait ce qui va suivre, Silvane, désolée des souffrances de Nüchtern, s'était accroupie auprès de lui : d'une main elle soutenait sa tête qu'il semblait ne plus pouvoir porter, et, de l'autre main, avec ce mouchoir tant disputé, elle étanchait sa bave sanglante.

La suite à une prochaine livraison.

LA FIN DE LA JOURNÉE.

Ne nous évertuons pas à médire de notre époque; le passé eut du bon, mais le présent vaut mieux; et tout en suivant la voie du progrès moral qui fait les sociétés florissantes et fortes, préparons à nos enfants un avenir meilleur encore; mais, notre dignité nous y convie et la justice le commande, aimons notre temps.

Voici, à propos du passé, ce qu'en 1687 la Bruyère écrivait dans le chapitre de l'Homme de son livre des *Caractères* : « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides, et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible; ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine; et en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines; ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

Opposons à cette peinture exacte de l'aspect misérable de nos paysans vers la fin du dix-septième siècle, ce radieux tableau : *la Fin de la journée*, dans lequel un peintre qui voit juste et qui ne flatte pas a groupé, dans l'attitude du repos bien acquis, quelques-unes de nos modernes travailleuses à la terre. Qui reconnaîtrait dans ces belles et robustes créatures les arrière-petites-filles de ces animaux farouches dont la voix était à peine articulée et qui n'avaient d'humain que leur face noire et livide ?

A ce travail, où leurs mères épuisaient maladivement leur corps, elles affermissent leur santé et accroissent leurs forces. Mieux vêtues et la tête ahritée, elles brunissent seulement leur teint sous ce soleil inclément qui desséchait leurs mères.

Il faut souvent qu'un orage ait passé sur la forêt pour que la sève circule librement du tronc aux branches et des

branches aux feuilles reverdies, pour que les fleurs flétries et penchées se redressent ravivées. De même que sur les forêts d'arbres, il faut aussi parfois qu'un orage passe sur les forêts d'hommes, pour que l'épanouissement de la vie sociale donne toutes ses fleurs et tous ses fruits. L'orage est venu; nous savons quelle est sa date : 1789. Paix à ceux qui lançaient la foudre! regrets à ceux qu'elle a frappés! Tout le bon grain que semait le vent de la tempête n'est pas mûr encore, et cependant combien déjà elles

sont nombreuses et belles les moissons que nous devons à ce jour d'orage!

Arrêté avec la foule devant l'œuvre magistrale et si justement remarquée de M. Breton, nous avons entendu louer la puissante simplicité de sa composition, sa science des effets de lumière, la majesté rustique, si ces deux mots se peuvent accoupler, de sa belle moissonneuse se reposant debout sur elle-même. « C'est une grande page », disait-on. Oui, elle est grande, parce qu'elle montre dans



Salon de 1865; Peinture. — La Fin de la journée, par Breton. — Dessin de Yan' Dargent.

sa dignité progressive la génération à laquelle nous appartenons. Pour constater le progrès, il nous a suffi de relire ce qu'en 1687 écrivait la Bruyère.

LA MAN DE GORRE.

La *man de gorre* (main de gloire) a joué un grand rôle dans les procès criminels des quatorzième, quinzième et seizième siècles.

Les anciennes coutumes de la ville de Bordeaux nous apprennent que dans le quatorzième siècle, on y punit de mort des voleurs qui pillaient les maisons, où ils s'introduisaient au moyen d'une lumière magique qu'ils plaçaient dans la main desséchée d'un enfant mort avant d'être baptisé ou dans celle d'un pendu, et que la clarté de cette lumière pétrifiait tellement ceux qui la regardaient, qu'ils livraient eux-mêmes tout ce qu'ils possédaient. « Avingo se, dit l'art. 46, que aucuns malfactors et encatadors foren pris et justiciats, perso que desespellisbeben los enfants aubats, et preneben los bras et portaben en la man luz encantasa, et entraben dans los hostaus; et vos beyrets et no poyrets mot dise ny persona que vitz la luz ni la man, et que los balharets las claus de vostre argen, et lou lendouman nos sabrets qui se fora esta. »

Au seizième siècle, la *man de gorre* changea de nature: ce ne fut plus qu'une racine magique (la mandragore sans doute), qui donnait la réussite à tout ce qu'entrepre-

nait son heureux possesseur. Le 9 avril 1526, le roi François I^{er} passa par Bordeaux. Les jurats taxèrent d'office les habitants aisés, afin de faire une somme qui serait offerte à ce prince par la ville pour contribuer à payer la rançon exigée par Charles-Quint, qui l'avait fait prisonnier à la bataille de Pavie. On imposa un boulanger, nommé Guilhem Demus, à cinquante écus. Cette taxe, considérable pour un simple artisan, ne fut élevée si haut que parce qu'on accusait Guilhem Demus de posséder une *man de gorre* à l'aide de laquelle il s'était démesurément enrichi. Le boulanger mit 300 écus dans son tablier, alla lui-même les offrir au roi, et lui dit : « Sire, bous m'abiez grandement honoré de m'emplouïer. On m'a demandé cinquante escuts en bostre nom, jé bous en porte trois cents; et si Bostre Majesté en but davantage, j'en ai à bostre service. Bous n'abiez qu'à ordonner. » Surpris de ce discours, le roi demanda à ceux qui l'entouraient qui était ce brave sujet. On lui apprit que cet homme devait sa fortune à un sortilège, et son offre n'avait rien d'insolite, puisqu'il possédait la *man de gorre*.

François I^{er} témoigna à Demus combien la manière dont il avait fait son offrande lui était agréable.

— On prétend, maître, ajouta-t-il, que vous avez une main de gloire?

— Sire, répartit Demus, man de gorre sé lèbe matin et se couche tard. Faisant entendre ainsi qu'il ne devait sa fortune qu'à un travail assidu.

On parle encore de la *man de gorre* dans les faubourgs

de Bordeaux, mais suivant une acception bien différente de la dernière. Malheur à la servante maladroite qui casse une porcelaine, au conscrit qui tire un mauvais numéro; ils ont la *man de gorre*; la main de gloire n'est plus que la main malheureuse.

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. les Tables du t. XXXIII, 1865.

III. — *Aurore.*

Quelque petit qu'il soit, et quelque modeste que soit son rang dans la création, le globe terrestre méritait l'attention dont l'honorait la célèbre voyageuse. Ce n'est pas précisément la taille ni le poids qui constituent la valeur d'une créature, car la créature, fille d'une puissance infinie, porte empreint sur son front le cachet de son auteur. Un petit objet, pris dans la nature, est aussi admirable qu'un grand. C'est précisément là le caractère inhérent à la puissance infinie; qu'elle soit, comme le Soleil, reflétée dans une goutte d'eau aussi pleinement que dans un océan. L'intelligente cosmopolite ne fut pas sans faire ces remarques fournies par l'observation de la nature, et, dans ses rêveries solitaires, elle dut élever le monde terrestre au rang qui lui est assigné par droit de naissance, — ses lettres de noblesse étant couronnées d'un divin diadème.

La Terre, du reste, dévoilait elle-même peu à peu la grandeur de son origine. Elle sortait insensiblement des langes primitifs et dépouillait l'informe pour s'élever à la beauté. L'élégance naissait. Jadis les plantes et les animaux étaient d'une rudesse et d'une grossièreté froides et sans attrait; les arbres, sévères, étaient sans fleurs et sans fruits; les animaux, dépourvus de toute fourrure, de toute toison, de tout plumage et de toute parure. Mais à l'époque où nous sommes arrivés, on remarquait déjà des fleurs et des fruits pour le premier règne, des vêtements luxueux pour le second. La famille des protéacées montrait, dans les banksia, de magnifiques rameaux fructifères.



Fruit de *Banksia* restauré.

Les mimosées offraient déjà les acacias, les jugas, qu'on trouve encore aujourd'hui confinés dans l'étrange Australie. Les bouleaux, les charmes, les noyers, les aunes, s'élevaient à côté des palmiers, des pins, des ifs et des cyprès, sans être séparés comme aujourd'hui par les lois de la distribution géographique. Dans les marais, les ri-

vières et les étangs, on voyait encore les prèles, les chaînes d'eau, et les gigantesques fleurs des nymphéacées épanouissaient déjà de beaux nénuphars à la surface des eaux tranquilles.

Pour quels regards ces beautés apparaissaient-elles sur la Terre en son aurore? Pour quelles oreilles les harmonies de la nature soupiraient-elles dans le bruit des mers ou dans le murmure du feuillage? Pour qui les forêts profondes creusaient-elles des retraites silencieuses, ouvraient-elles des perspectives ravissantes, étendaient-elles des tapis moirés par la lumière irrégulière? Sur quels fronts les silences des nuits étoilées tombaient-ils avec le calme regard de la Lune argentée? Pour qui ces antiques splendeurs? Pour qui ces rayonnements du ciel, cette verdure des prairies, ces brises parfumées, ce frémissement des charmillles naturelles au tremblant feuillage, ces magnifiques spectacles de la terre et de l'onde? Pour qui ce soleil des jours et ces étoiles des nuits; ce ciel bleu, ces nuées multicolores, ces lueurs dorées des crépuscules, ces apparitions de l'arc-en-ciel et des météores?... Pour qui le travail de cette immense pâture? — Nulle intelligence ne s'était encore éveillée sur la Terre.

Dans les pays où le monde civilisé rayonne aujourd'hui, dans la contrée où notre brillante capitale s'élève, les eaux profondes de l'Océan régnaient encore. Les lieux où la France devait être ne laissaient deviner aucun indice de la forme qu'elle présente de nos jours. C'était un composé de grands lacs et de presqu'îles. La mer descendait plus bas que Paris, jusqu'à Bourges; de Valenciennes à Saint-Lô, on pouvait seulement suivre à fleur d'eau la chaîne irrégulière de la formation crétacée. Le plateau de Langres était formé depuis la période jurassique et dominait cette dernière mer; les sommets élevés que Langres devait couronner de ses noirs crêneaux, ceux où César devait allumer les feux auxquels Montigny-le-Roi ravit l'étincelle de son nom, les cavernes suspendues où Sabinus devait fuir un jour la colère de l'aigle romaine, ces sommets vénérables veillaient déjà sur les ondes antédiluviennes. L'antique Auvergne, comme la Bretagne à sa gauche et les Alpes à sa droite, s'était élevée depuis les siècles lointains de l'époque primitive; mais Lyon, Tours, Paris, Dunkerque, gisaient encore au fond des eaux. C'est pendant l'époque tertiaire que ces terrains apparurent à la surface pour une durée sinon définitive, du moins fort respectable.

Les prédécesseurs des espèces animales qui vivent encore de nos jours s'échelonnaient suivant la date de leur apparition. Après la vie des eaux étaient venus les amphibiens; après les amphibiens vinrent les êtres nés pour la terre ferme; tant il est vrai qu'il n'y a rien de fortuit dans la création, et que la nécessité des espèces fut réglée par l'autorité des lois éternelles. Les premiers des quadrupèdes mammifères furent des pachydermes: Palæothérium, Anoplothérium, Xiphodon, intermédiaires par leur organisation entre le Rhinocéros, le Cheval et le Tapir. Le premier, grand comme un cheval, avait une tête de tapir ornée d'une trompe charnue, des yeux petits et morts, des jambes massives. Le second avait, au contraire, de grandes jambes, et de plus une queue de plus d'un mètre qui lui servait de gouvernail pour traverser les lacs ou les rivières. Le troisième était un chamois gracieux, craintif et rapide. Il y avait encore le Lophiodon, dont la taille variait, suivant les espèces, depuis celle du lapin jusqu'à celle du rhinocéros; le Chiropotame, qui habitait les fleuves. Dans les mers, où le Mosasaure, dont la mâchoire d'un mètre de long montrait un dernier cachet de la période crétacée, faisait encore apparaître par intervalles une grosse tête hors de l'eau, des cétacés plus paisibles, les Dauphins,

dominaient. Relativement à nous, la population de la Terre gardait le caractère d'étrangeté qui nous étonna précédemment dans les époques antérieures.

Quand la Comète arriva près de la Terre, à l'aurore de la dernière époque, à la période éocène (*éds*, aurore; *cainos*, récent), elle put contempler des paysages où la vie s'exhalait dans la plénitude de ses progrès. La loi des destinées se révéla dans ce spectacle; elle conjectura qu'une volonté inconnue présidait à la formation de ce petit monde, et préparait un séjour pour quelque être nouveau, digne de recevoir le sceptre d'un monde. L'atmosphère épurée permettait au Soleil de verser à pleines mains l'urne de ses rayons générateurs; les eaux calmes et tranquilles reflétaient un ciel pur; mille plantes balançaient dans les airs leur panache verdoyant, et des fleurs primitives se miraient aux bords des ondes. Des troupeaux bondissaient dans les campagnes, et les joyeux habitants de l'air prenaient leur essor vers les régions élevées. La vie rayonnait sur l'aurore. Les saisons commençaient à se dégager. Elle reconnut que le régime de la Terre approchait déjà sensiblement de celui des mondes supérieurs. Accoutumée, comme toutes les comètes, à passer par les extrêmes de la chaleur et du froid, à venir près du Soleil à chacun de ses étés brûlants, à s'en éloigner à des distances prodigieuses en ses hivers mille fois plus froids que ceux de la Terre, elle était toujours heureuse, par bonté naturelle, de voir certains mondes affranchis de ces rigueurs (*). La Terre était dans la condition fortunée des planètes. Cette considération la rattacha plus étroitement encore aux autres mondes; il en résulta dans l'esprit de la Comète un certain sentiment de plaisir en sa faveur. Le rang de la Terre commençait à se dessiner.

Ces progrès, lents mais sensibles, procuraient à l'astre voyageur des jouissances maternelles qui, jusque-là, lui étaient restées inconnues. Lorsque pour la première fois, dans un voyage où, par suite d'une certaine disposition de toutes les planètes importantes derrière le Soleil, elle s'était rapprochée plus près que jamais de cet astre, elle remarqua l'existence de deux autres planètes entre la Terre et le Soleil, Vénus et Mercure; elle ne voulut point permettre à son attention de se distraire du côté de ces mondes, et se refusant l'intérêt et le plaisir d'assister aux premières phases de leur développement, elle voulut les oublier comme s'ils étaient restés dans le chaos, et n'appliquer sa pensée qu'à l'observation de notre Terre. Une autre fois, en passant près de Mars, elle remarqua sur ce globe une création sensiblement analogue à celle de la Terre, et qui pouvait offrir les mêmes droits à la curiosité d'un touriste. Comme elle l'avait fait pour Vénus et Mercure, elle laissa Mars voler solitairement sur son orbite circulaire, et ne s'occupa que du globe terrestre aux époques de ses passages dans les régions où il se meut. On

(*) Elle devait pourtant s'étonner d'une semblable uniformité. L'ellipse de certaines comètes est si longue qu'à l'époque de leur aphélie elles doivent subir une intensité de froid dont nous ne pouvons nous former aucune idée, tandis qu'à leur périhélie elles peuvent passer si près du soleil qu'elles en subissent une chaleur également inconcevable. Newton estime que la comète de 1680 recut en passant près du Soleil vingt-huit mille fois plus de chaleur que nous n'en recevons au solstice d'été, et que sa température dut s'élever deux mille fois plus haut que celle du fer rouge. Newton ajoutait que la destinée des comètes était de tomber dans le Soleil pour entretenir son ignition. L'auteur des *Lettres du tombeau* voulait-il faire allusion à cette fin déplorable lorsqu'il écrivait la singularité que voici : « Une puissante comète, déjà plus grosse que Jupiter, s'était encore augmentée dans sa route en s'amalgamant six autres comètes languissantes. Ainsi dérangée de sa route ordinaire par ces petits chocs, elle n'enfla pas juste son orbite elliptique, de sorte que cette infortunée vint se précipiter dans le centre dévorant du Soleil... On prétend que la pauvre comète, brûlée vive, poussait des cris épouvantables. »

voit, par cette simple remarque, que décidément elle était revenue de son indifférence passée relativement à nous, et que désormais elle était fort attentive à tout ce qui concernait notre globe.

C'est à l'époque de son centième voyage à dater du premier que nous avons rapporté au commencement de ce récit, c'est-à-dire vers l'an trois cent quatre mil six cent quatre-vingt-neuf, que la brillante Comète avait assisté au prélude de la grande époque géologique qui précéda celle où nous sommes aujourd'hui. Cinquante mille ans plus tard, elle voyait disparaître cette phase éocène. Deux mille siècles avant notre ère, elle arrivait au milieu de la phase à laquelle on a donné le nom de miocène, c'est-à-dire en pleine aurore.

La suite à une autre livraison.

TOILETTE DES FEMMES DE SION.

L'Éternel les rendra chauves et dévoilera leur abomination;

Et il leur ôtera les clochettes, et les agrafes, et les boucles;

Les petites boîtes et les papillotes;

Les atours et les jarrettières, et les rubans, et les bagues à senteur, et les oreillettes;

Les anneaux et les bagues qui leur pendent sur le nez;

Les mantelets et les capes, et les voiles, et les poinçons;

Et les miroirs et les crêpes, et les tiaras et les couvre-chef; etc.

ISAÏE.

LE CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE D'YORK

AU HUITIÈME SIÈCLE.

Aujourd'hui des catalogues de livres habilement faits nous arrivent journellement des quatre parties du monde; les quatre vents, comme on eût dit jadis, font voler jusqu'à nous ces listes innombrables qui enregistrent les produits de l'esprit humain. Il s'en faut bien, en ce qui touche l'Europe, qu'il en ait été toujours ainsi. Qui le croirait? le premier catalogue dont la disposition presque érudite mérite ce nom est une œuvre de poésie, si ce n'est l'œuvre d'un poète. Avant qu'il ne vint en France pour y fonder l'école palatine, Alcuin, élève du savant Elbert, avait eu sous sa garde ce qu'on pouvait alors considérer comme l'une des plus belles collections de livres qu'il y eût au monde, celle du monastère d'York; et il a plu au maître de Charlemagne, en un jour de regrets, d'apprendre au monde quelle était la valeur du trésor intellectuel jadis confié à ses soins :

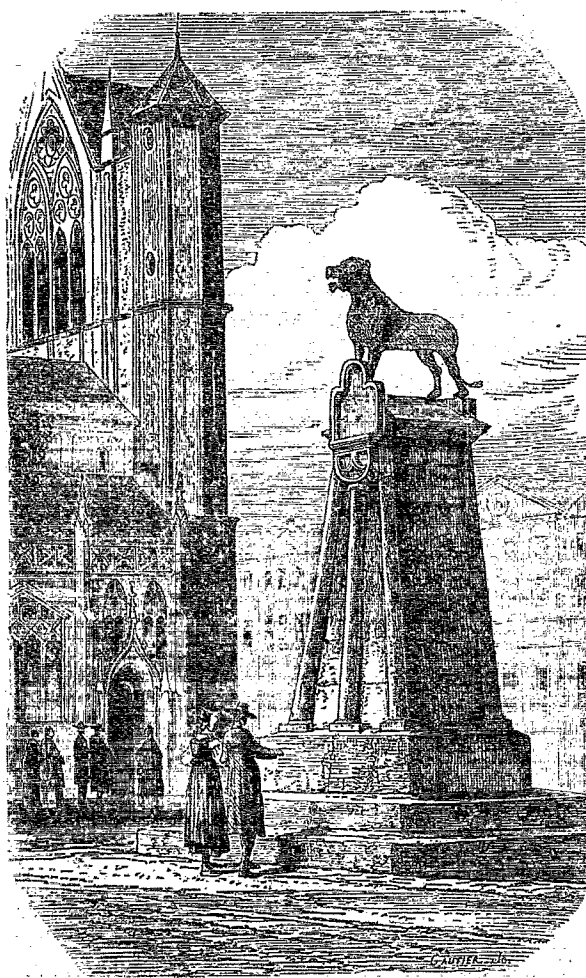
« C'est là que vous trouverez tous les ouvrages des anciens Pères, tout ce que les Romains revendiquent pour eux.... tout ce que la Grèce brillante a transmis aux Latins, toutes les pluies divines qui apaisent la soif du peuple hébreu, toutes ces lumières resplendissantes dont l'Afrique a recouvert les ouvrages; les traités de Jérôme, d'Hilaire, de l'évêque Ambroise, d'Augustin, d'Athanase; le livre d'Orose, les enseignements de Grégoire le Grand, de Léon; la parole éclatante de Basile et de Fulgence; Cassiodore, Jean Chrysostôme; puis les doctrines d'Althelme, de maître Bède, de Victorin et de Poëce; les anciens historiens, Pompée, Plinie, le pénétrant Aristote et Cicéron le grand orateur; enfin les chants de Sidulius, de Juvencus, d'Alcime, de Clément, de Prosper, de Paulin, d'Arator, de Fortunat, Lactance, Virgile, Stace, Lucain; les écrits des maîtres de grammaire, Probus, Phocas, Donat, Priscien, Servius, Euticus, Pompée Commien. » M. Francis Monnier, auquel nous empruntons cette curieuse nomenclature, ajoute judicieusement : « En fai-

sant la part de la contrainte métrique, ce classement de la bibliothèque d'York est assez régulier; c'est le catalogue le plus ancien, et l'un des plus complets qu'il reste sur une bibliothèque du moyen âge. C'est bien là, dans le premier âge de la scolastique, le dépôt littéraire d'un professeur des sept arts. » ⁽¹⁾

LE LION DE BRUNSWICK.

On n'est pas d'accord sur l'origine de la signification du lion de la place de Brunswick. Qu'il ait été érigé par Henri le Lion, le fondateur de la ville, et selon toute vraisemblance en 1166, c'est là un point assez généralement admis, mais c'est aussi le seul.

Selon la chronique d'Albert de Stade, le monument aurait été dressé par le grand-duc de Bavière sur la place de Brunswick, comme un défi, à l'époque même où, mis au ban de l'Empire, il devait résister le plus énergique-



Le Lion de Brunswick. — Dessin de F. Stroobant.

ment aux envahissements de ses voisins. Il indiquait ainsi à tous qu'il ne portait point en vain son surnom, et qu'il était prêt à défendre ses droits avec le courage et la vigueur du lion. Il peut en être ainsi, car le bronze était tourné vers l'est, et c'était dans cette direction qu'étaient situés les États du plus implacable des ennemis du duc, le fameux Albert de Brandebourg, surnommé *l'Ours*, comme Henri était surnommé *le Lion*.

⁽¹⁾ Voy. *Alcuin et son influence littéraire*; Paris, 1853, in-8.

Mais voici que l'on prétend que le monument serait d'origine byzantine et aurait été rapporté de la terre sainte par Henri le Lion, soit comme trophée, soit en témoignage d'affection de l'empereur de Constantinople, et les archéologues se partagent sur cette question nouvelle. Il en est qui croient à l'origine byzantine de la statue, il en est d'autres qui contestent qu'elle tienne en rien au Bas-Empire, et lui assignent au contraire une origine basse-saxonne. Si cela était, le lion de Brunswick serait un précieux spécimen de l'art de cette partie de l'Allemagne au douzième siècle, car on va jusqu'à supposer qu'il aurait été coulé à Brunswick même.

Rien ne prouve, en effet, que Henri le Lion ait rapporté le bronze de son voyage en Orient, et la chronique que nous avons précédemment citée affirme que les colonnes qui jadis tenaient lieu de piédestal à la statue étaient placées déjà avant le départ de Henri le Lion pour la Palestine.

Puis à côté de l'histoire vient la légende.

Près du portail de la nef septentrionale de l'église Saint-Blaise, on remarque dans la pierre des entailles assez profondes résultant probablement de l'habitude qu'avaient les tailleurs de pierre d'aiguiser leurs outils en cet endroit. C'est ce que n'admet pas la tradition populaire : d'après le bruit qui a cours, Henri de Bavière, pendant son voyage en Palestine, aurait sauvé la vie à un lion, qui se serait attaché aux pas de son libérateur et serait revenu avec lui en Allemagne.

Lorsque Henri mourut (1195), son fidèle lion, dit-on encore, suivit la dépouille mortelle jusqu'à l'église Saint-Blaise, dont la porte se referma sur le cadavre, sans que ni les rugissements, ni les bonds du terrible ami du défunt pussent la faire rouvrir. Alors le lion se coucha devant la porte close et y mourut. Les traces de ses griffes sont encore visibles dans la pierre. Mais pour en revenir au monument, quelle que soit son origine, il est chéri des Brunswickois, qui le considèrent comme leur *palladium* : ils se sont soulevés lorsque, sous la période westphalienne, il fut question de le fondre.

Le lion de Brunswick est debout, la queue tendue, la gueule largement ouverte. Il y a quelques années, on voyait encore sur sa poitrine un cartel portant une inscription latine :

« Henri le Lion, par la grâce de Dieu, duc de Bavière et de Saxe, pour perpétuer éternellement la mémoire de son origine et de son nom de Brunswick, dans le palais de ses ancêtres l'an de l'Incarnation 1166 (m'a ici placé). » ⁽¹⁾

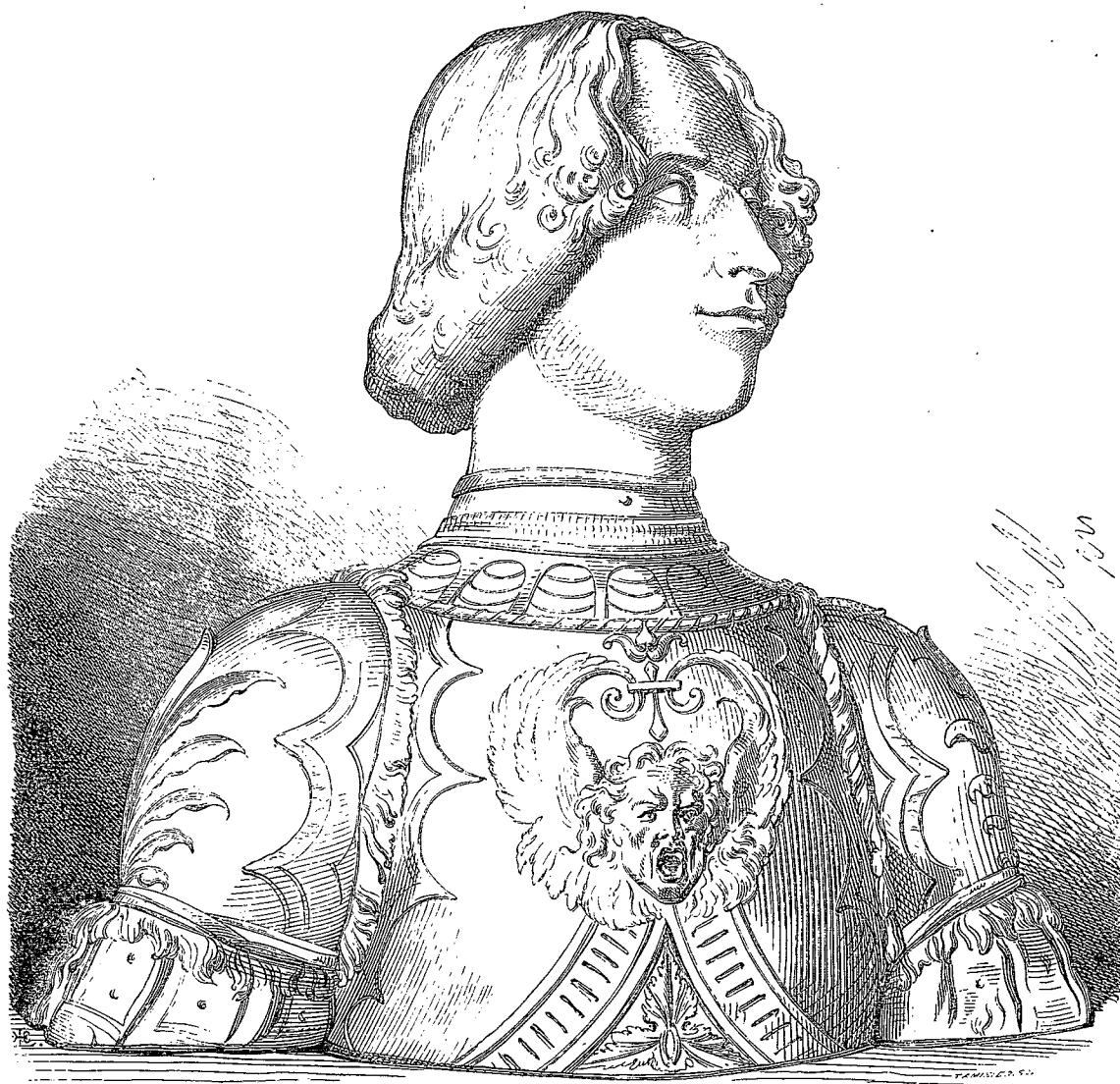
Ce cartel est aujourd'hui déposé au Musée ducal.

Nous l'avons dit déjà, dans l'origine, le lion n'était supporté que par deux colonnes. Il posait ses pieds de devant sur l'une, ses pieds de derrière sur l'autre. Il était doré, et l'on voit encore aujourd'hui les traces de la dorure. En 1616, le duc Frédéric-Ulrich lui fit élever à ses frais un piédestal souvent restauré et renouvelé depuis, en mémoire du siège de la ville et de sa pacification. Le piédestal actuel date de 1841.

On dit que jadis les princes, pour se distraire, avaient coutume de lancer du haut du balcon du château des pièces de monnaie dans la gueule ouverte du lion. C'était fête alors pour les pauvres, qui avaient permission de ramasser les pièces qui n'atteignaient pas le but. Le lion était alors tourné vers le château de Dankwarderode, sur l'emplacement duquel s'élève aujourd'hui la caserne du Burg.

⁽¹⁾ « Henricus Leo Dei gratia dux Bavarie et Saxonie ad sempiternam et originis et nominis sui memoriam Brunsvici in avito majorum suorum palatio anno ab Incarnatione dñi M C LXVI. m. h. p. »

UN BUSTE D'ANDREA VEROCCHIO.



Buste italien en terre cuite, du quinzième siècle, du cabinet de M. Timbal. — Dessin de Chevignard.

Les œuvres de la sculpture italienne du quinzième siècle sont rares et peu connues en France. La plupart, depuis quatre siècles, n'ont pas quitté la place pour laquelle elles ont été faites, ou bien elles ont été recueillies dans les musées d'Italie, et les personnes qui ont visité ce pays ont eu seules le privilège de les voir et de les admirer. Un bien petit nombre ont passé les Alpes, et, à quelques exceptions près qu'il est trop facile de compter, elles ne sont pas entrées dans nos collections publiques. Acquis par quelques amateurs passionnés qui surveillent avec un soin jaloux les occasions, il faut savoir gré à ceux-ci de les avoir retenues, quand ils le pouvaient, dans notre pays; nous devons surtout de la reconnaissance à ceux qui, ne voulant pas les posséder seulement pour eux-mêmes, rendent facile l'accès de leur cabinet, et laissent même volontiers reproduire quelques-uns de ces modèles si pleins d'enseignements pour nous.

Le buste qui est ici dessiné appartient à la belle collection formée par M. Timbal avec le zèle le plus ardent pour l'art et le goût le plus éclairé. Il a bien voulu nous permettre déjà et il nous permettra encore de lui faire plus d'un emprunt. Ce buste en terre cuite, de grandeur au-dessus

de la nature, est évidemment un portrait, et on peut en affirmer la ressemblance, bien que l'on ne sache pas précisément quel personnage il représente, tant la physionomie est rendue avec franchise; mais c'est à tort qu'on y a voulu voir un prince de la famille des Médicis, Laurent le Magnifique, dont les traits sont connus et ne s'y retrouvent point. D'après une autre opinion, qui paraît plus fondée, ce buste serait l'image d'un fameux condottiere du quinzième siècle, Jean des bandes noires.

On ne sait guère mieux quel est l'auteur de cette œuvre, qui pourrait être signée par quelqu'un des plus habiles sculpteurs italiens de ce temps. Parmi les noms qui ont été prononcés, celui d'Andrea Verocchio nous semble pouvoir lui rester attaché avec le plus de vraisemblance. On sait, en effet, par le témoignage de Vasari, que Verocchio fit beaucoup de bustes semblables pour les palais de Florence. La tête du personnage, dont la fierté rappelle celle de la statue de Colleone, qui est à Venise, est traitée avec une science, une vérité, une précision, et en même temps avec une simplicité et une ampleur tout à fait dignes du grand artiste qui fut le maître de Léonard de Vinci; et, d'une autre part, la composition élégante, le travail souple et

fin des ornements de la cuirasse, font souvenir que Verocchio avait commencé par être un orfèvre d'un rare talent. Les auteurs italiens contemporains mentionnent divers ouvrages d'orfèvrerie aujourd'hui perdus, agrafes de chasses, vases sacrés, coupes ciselées et quelquefois ornées de figures, par lesquels il se fit connaître d'abord; ils en vantent la richesse et le goût. Le maître-autel en argent du baptistère de Florence, sur lequel il a ciselé le *Festin d'Hérode*, peut encore donner une idée de son habileté dans ce genre d'ouvrages (1).

JOHN FOSTER.

Le père de John Foster habitait une petite maison de la paroisse d'Halifax. Il était laboureur et tisserand. Il avait beaucoup lu, mais encore plus médité, et son esprit était presque tout absorbé dans sa foi religieuse. Il mourut en 1814, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, et sa femme en 1816, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Leur fils aîné, John Foster, l'un des plus profonds penseurs de ce siècle, était né le 17 septembre 1770. Il n'eut jamais rien, pour ainsi dire, du caractère de l'enfance. Dès l'âge de douze ans, il découvrait au fond de lui-même les germes d'une individualité très-accentuée qui l'étonnait jusqu'à l'inquiétude. Il était habituellement pensif, silencieux. Il n'avait pas de sœur, et son frère Thomas était plus jeune que lui de quatre ans. Ses parents, qui s'étaient mariés tard, avaient des habitudes de gravité qui ne se prêtaient point aux épanchements sympathiques. Il était par suite timide à l'excès, et ce qu'il était obligé de reconnaître de particulier et d'exceptionnel dans sa manière d'être le détournait du désir de se confier aux enfants du voisinage.

Il ne pouvait se défendre de certaines associations singulières de sentiments ou d'idées; il lui arrivait, par exemple, de se prendre d'une insurmontable aversion contre un livre, si intéressant qu'il fût d'ailleurs, lorsque, pendant le temps où il l'avait lu, il avait commis une faute même légère.

Son imagination s'exaltait avec une facilité dangereuse; les scènes dramatiques des voyages qu'il lisait le poursuivaient pendant son sommeil; jusqu'à produire sur lui les effets du cauchemar ou l'éveiller en sursaut.

Dans ce premier âge, certains mots exerçaient aussi sur son esprit une sorte de fascination; les uns, seulement à cause de leur son, tels que *Calcedony*, les autres, parce qu'ils lui rappelaient d'anciens héros ou qu'ils lui présentaient l'idée d'une vie singulière, comme celle des ermites. La seule rencontre des mots « bois ou forêts, mers, montagnes », lui causait une émotion profonde. Tout ce qui était grand moralement ou même matériellement provoquait en lui des mouvements d'enthousiasme. Sa pitié pour les souffrances des animaux lui faisait éprouver souvent de véritables angoisses; dans son ingénuité, il abhorrait également les araignées et les bouchers.

Il était très-respectueux envers ses parents. « Je n'ai point trouvé, a-t-il dit plus tard, que l'habitude où j'étais d'obéir sans réserve et sans murmure à mes parents, ait le moins du monde affaibli en moi les qualités générales d'indépendance et de courage nécessaires à tout homme. Par suite de cette règle, que j'observais pieusement, de me soumettre à leur volonté ou à leurs désirs, je crois que je m'étais aussi accoutumé à plus de respect pour les personnes d'un âge mûr que je n'en vois à beaucoup d'enfants aujourd'hui. » Et il ajoutait que l'absence de ce

(1) Voy. t. XXIII, 1855, p. 41, la statue de Coléoni, à Venise, par Andrea Verocchio.

respect salutaire, même d'une sorte de timidité craintive, dans l'enfance, en présence de personnes âgées, pouvait contribuer beaucoup, dans la suite de la vie, non-seulement à rendre difficiles à supporter les liens indissolubles de dépendance mutuelle qui donnent à la société humaine son caractère le plus élevé, mais encore à faire déchoir notre esprit dans une confiance vaniteuse et une arrogance qui ne sont propres qu'à soulever contre nous une antipathie universelle.

Dès qu'il en eut la force, il aida ses parents dans leurs travaux; et jusqu'à sa quatorzième année, il fut employé à filer de la laine au rouet. De quatorze à dix-sept ans, il tissa au métier; mais il avait bien la pensée que ce ne serait pas là sa profession; non qu'il ressentit aucune ambition ou qu'il se fit une haute idée de sa capacité et de ses aptitudes, mais parce qu'il se sentait attiré vers des occupations plus élevées. Il lui semblait vaguement qu'excepté au foyer paternel il était comme un étranger au milieu de la population où il vivait.

Il n'était d'ailleurs qu'un artisan fort ordinaire, et ses travaux de tissage satisfaisaient à peine le manufacturier qui l'occupait, quoiqu'il y mit toute sa bonne volonté. Ce n'était pas qu'il fût maladroit, et à dix ou onze ans il parvint à se construire, à l'aide d'un canif, un globe terrestre en bois sur lequel il inscrivit à l'encre, d'après une carte ordinaire, les noms des divers pays des cinq parties du monde. Il lisait beaucoup et avec une grande attention le petit nombre de bons livres que ses parents pouvaient mettre à sa disposition. Ces aptitudes avaient été pressenties de bonne heure par son père, qui une fois, lorsqu'il n'avait encore que quatre ans, avait dit : « Vous verrez que cette tête-là apprendra un jour le grec. »

La suite à une prochaine livraison.

CONVERSATION ET LECTURE.

L'homme qui ne penserait jamais que par lui-même serait bientôt réduit à la stérilité et aux obstinations les plus aveugles : il s'immobiliserait dans un très-petit cercle d'idées, et aboutirait inévitablement au radotage, à la bizarrerie, ou à la démence. Si Robinson Crusoe dans sa solitude se montre toujours sage et ingénieux, c'est qu'avant d'y entrer il avait beaucoup lu et beaucoup causé : c'est d'ailleurs un personnage romanesque. En réalité, les malheureux naufragés ou déportés qu'on a retrouvés dans des îles où ils avaient vécu solitairement pendant plusieurs années, avaient oublié jusqu'à leur langue maternelle, et étaient redescendus à l'état sauvage.

L'homme, s'il est seul, est ou devient zéro; en société, c'est une unité qui multiplie sa puissance par ses rapports avec ses semblables.

Les deux moyens nécessaires au développement de notre intelligence sont la conversation et la lecture.

Converser, c'est lire dans l'âme des vivants ce qu'ils pensent et ce qu'ils savent.

Lire, c'est converser avec les absents ou avec les morts.

Il faut tour à tour converser et lire.

Il n'est pas besoin de se mettre en beaucoup de frais pour persuader à des Français qu'il est bon de converser; mais il n'est pas aussi facile de les convaincre que nous augmentons encore plus rapidement et plus sûrement notre valeur par la lecture. C'est cependant ce qu'on arrive à reconnaître aisément pour peu qu'on veuille y réfléchir.

La conversation peut être comparée aux terrains aurifères, où quelques rares parcelles d'or sont mêlées à des quantités considérables de matières communes et sans valeur. Si chaque soir on prenait la peine de tamiser les

paroles qu'on a entendues pendant le jour, le plus souvent ce qu'on en recueillerait de plus fin et de plus pur ne pèserait guère, et il faudrait bien des mois, j'imagine, pour arriver à s'en faire le moindre lingot. De combien d'entretiens, même avec des personnes de mérite, ne sortons-nous pas à vide et avec le regret du temps que nous avons perdu ! C'est qu'il y a des heures où les plus spirituels ne sont que des sots, et où les plus savants ne sont en disposition de rien dire qui vaille.

Au contraire, la lecture des livres excellents fournit toujours une grande abondance de faits et d'idées. A bien lire les chefs-d'œuvre des siècles écoulés et ceux du nôtre, à les relire de manière à s'en assimiler la substance, la vie d'un homme ne suffirait pas.

Il importe aussi d'ajouter à ces livres de premier ordre ceux qui, sans être d'autant de valeur, mettent à notre portée des informations précises sur ce qui se fait de travaux utiles et de progrès en notre temps, dans les diverses voies des connaissances humaines. En alternant ainsi, avec mesure et goût, la lecture des meilleurs livres anciens et nouveaux, on entretient, on fortifie l'action de sa pensée, et on se rend capable de lui imprimer de bonnes et vives directions.

Est-il besoin d'insister sur cette vérité trop évidente qu'à égalité de valeur intellectuelle, celui qui ajoute habituellement à ses propres observations celles que les hommes d'une intelligence supérieure nous ont transmises en les écrivant, a un avantage incontestable sur celui qui se borne à accroître ses idées et ses connaissances par la conversation. Ce dernier cause seulement : le premier cause et lit ; il gagne double pour le moins ; c'est la plus simple des opérations d'arithmétique.

DE LA MESURE MORALE EN CRITIQUE.

« Ceux qui ne font rien sont toujours prêts à critiquer ceux qui font quelque chose. »
DESCHANEL.

C'est fort bien dit. Suivons cette pensée.

Par les mots « Ceux qui ne font rien », il ne faut pas entendre les personnes qui sont entièrement oisives, car elles sont très-rares et comptent pour si peu que ce ne serait guère la peine d'en parler. Ce n'est pas, sans doute, à elles seules qu'on adresse la réprimande : on a en vue toutes les personnes qui ne produisent rien dans le genre d'œuvres qu'elles critiquent ; en d'autres termes, il ne s'agit de rien moins que de tout le public.

Industriel, agriculteur, magistrat, financier, vous critiquez un tableau, un poème, une comédie, un livre de philosophie, toutes choses que vous seriez incapable de faire ; n'étant pas du métier, avez-vous le droit de les juger ? Il est difficile de le contester. C'est pour vous, en réalité, que le peintre, le poète, le philosophe, travaillent ; leur but est de vous plaire ou de vous persuader. Quel est l'artiste ou l'écrivain qui pourrait dire de bonne foi : « Je ne travaille que pour mes confrères ou pour ma satisfaction personnelle ? » On lui demanderait avec raison : « Pourquoi exposez-vous vos tableaux ou pourquoi faites-vous imprimer vos œuvres ? » Tout acte public ressortit sans contredit au jugement universel. Il y a bien à croire que, si l'on faisait votre éloge, vous n'en appelleriez pas avec cette vivacité d'amertume ; il est donc juste que vous sachiez aussi souffrir la critique.

Le droit du public, c'est-à-dire celui de chacun de nous, une fois reconnu, il reste à établir dans quelle mesure il convient que nous en usions selon la nature des œuvres.

Le premier sentiment vis-à-vis d'une œuvre quelconque doit être une présomption favorable. On a pris la peine de la faire pour le public, pour moi ; on y a mis une certaine somme d'étude et d'expérience ; par suite, on y a engagé sa réputation et sa responsabilité. Je me sens tenu, sinon à de la reconnaissance, du moins à des égards. Je ne suis un juge compétent qu'à d'une manière générale. Je ne nie pas ; mais, quelles que soient d'abord mes impressions, surtout si elles sont défavorables, je ferai bien, avant de laisser échapper des paroles amères, de me recueillir et de me poser quelques questions.

Si l'œuvre est de tout point un outrage au sens commun et à l'honnêteté ; si elle révolte ma conscience (je parle d'une bonne conscience et bien éclairée) ; si elle paraît qu'il n'en peut sortir notamment que du mal, sans mélange d'assez de bien, mon droit de blâme rigoureux est incontestable. Avant tout, sous l'auteur, sous l'artiste, il y a toujours un homme, et je lui dis : « Vous avez mal agi en votre qualité d'homme ! Peu m'importe votre art. Vous ne deviez pas produire cette œuvre. Vous pouvez être un grand peintre, un grand poète, un penseur profond ; et moi je ne suis qu'un médecin ou un avocat médiocre ; mais je me sens supérieur à vous par mon respect pour la vérité, et je vous condamne. »

Mais y a-t-il beaucoup d'œuvres qui donnent avec évidence ce droit d'indignation et de mépris ?

Voici un auteur qui ne partage pas mes opinions, ma croyance ; il me provoque à la discussion : je crains qu'il n'exerce une influence que je n'aime pas. Cependant, si persuadé que je sois que ma manière d'être, de voir, de sentir, vaut mieux que la sienne, une justice secrète me dit : « Ton droit, d'accord avec ton devoir, est sans doute de le critiquer, mais point avec les exagérations de la colère ou les dédains immodérés de l'ignorance et de la sottise. » On peut et on doit même estimer tout adversaire qu'on n'est pas autorisé à flétrir de l'accusation de mauvaise foi. Ajoutons qu'il est souvent utile aux vérités mêmes que les erreurs qui leur sont opposées soient étudiées et approfondies. Que de progrès ne naissent pas des objections ? Quelles excitations ne produit pas la controverse, où l'une des deux parties a nécessairement tort ?

En dehors des sujets qui touchent directement à la foi religieuse, philosophique, politique ou morale, lorsqu'il s'agit plutôt de goût seulement, comme il arrive dans la plupart des œuvres d'art et d'esprit, il faut s'imposer encore plus de réserve ; et la mesure qu'il est naturel d'observer, pour peu qu'on ait de bienveillance et de modestie nous semble devoir être assez facile à déterminer après que l'on s'est posé ces deux questions :

Le mal, dans cette œuvre, l'emporte-t-il certainement sur le bien ?

Vaudrait-il mieux que cette œuvre n'existât point, soit à cause de son insignifiance qui fait qu'elle n'a pas de raison d'être, soit parce que son influence ne peut être que nuisible ?

Si en toute conscience je ne puis répondre qu'affirmativement, qui me blâmera d'être sévère ? Mais il faut que j'aie moi-même l'assurance intérieure que mon jugement m'est dicté dans un état calme et sincère de mon âme. C'est pour quoi je dois m'abstenir autant que possible de me laisser entraîner à des critiques improvisées dans la chaleur des conversations. L'expérience nous apprend qu'il suffit qu'un contradicteur fasse en notre présence un éloge exagéré d'une œuvre, pour que nous soyons porté aussitôt à une égale exagération dans un sens contraire. J'ai entendu l'illustre M. Chevreul soutenir avec esprit que l'on pouvait fort bien appliquer à ces effets des discussions sa théorie des contrastes dans les couleurs. Combien de fois

ne sort-on pas d'une réunion avec le regret d'avoir été malveillant et injuste, et en reconnaissant la justice des reproches que nous adresse une voix secrète qui nous dit : « Tu as parlé avec bien de l'assurance de choses que tu connais assez peu ! Tu t'es exprimé avec beaucoup de dédain au sujet d'un homme qui est supérieur dans sa profession à ce que tu es dans la tienne. Par l'ensemble de ses facultés, par l'importance de ses fonctions, il est au-dessus de toi. Tes paroles iront peut-être blesser son cœur. De toute manière, quelle idée ont-elles dû donner de ton jugement et de ton caractère aux personnes sages qui t'ont écouté sans passion ? Ce qu'elles pensent de toi est déjà un juste châtiment de ta faute. Mais que ce trouble que tu ressens te soit un avertissement salutaire.

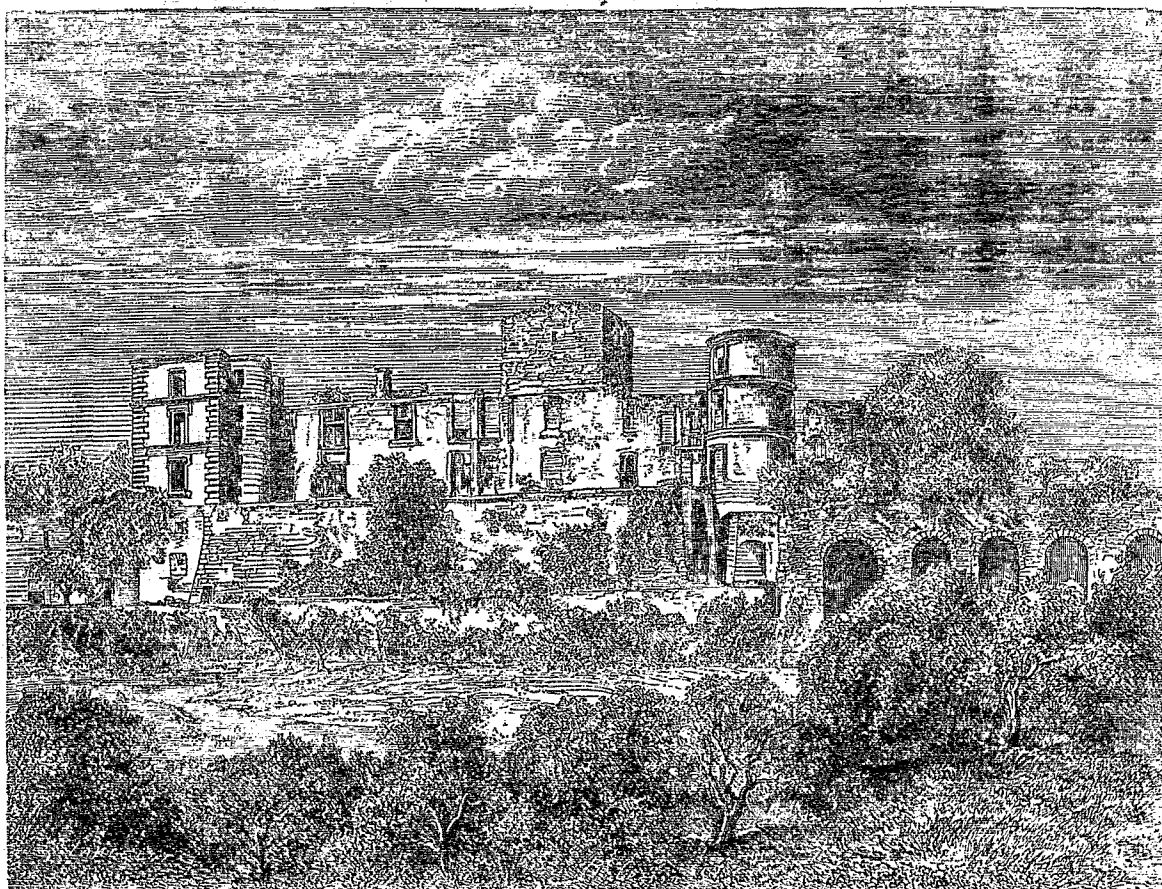
Apprends à te contenir désormais, ou évite les occasions que tu sais être pour toi l'occasion d'être malveillant et injuste. Sois juste et bon jusque dans les plus petites choses : peut-être n'y en a-t-il pas de si petites dont les conséquences ne puissent devenir graves, même à ton insu. »

La suite à une autre livraison.

CHATEAU DE LA TOUR-D'AIGUES

(VAUCLUSE).

Le château de la Tour-d'Aigues, aujourd'hui en ruines, a autrefois été une des plus somptueuses demeures de la Provence : il fut construit au seizième siècle. Dès l'an-



Le château de la Tour-d'Aigues. — Dessin de Lancelot.

née 1502, il y avait à la Tour-d'Aigues un château remarquable comme œuvre d'art et comme forteresse : René de Boulrier, vicomte de Reillane, en avait, dit-on, jeté les fondements. Son fils et son petit-fils, Antoine et Jean-Louis-Nicolas, baron de Cental, achevèrent ce magnifique édifice et y ajoutèrent de nouveaux embellissements. Une tradition du pays, plus répandue que certaine, affirme que Nicolas de Cental, épris de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, avait tout fait pour provoquer la visite de cette princesse qui aimait beaucoup les voyages. Pour rendre son château digne de la recevoir, il n'avait rien épargné. Lefranc de Pompignan a raconté en vers badins les magnifiques folies du baron et sa piteuse déconvenue ; car,

Au demeurant, la gentille princesse
Ne vit jamais ce lieu si beau,
Et le baron, qui l'attendait sans cesse,
En fut pour les frais du château.

Rien de moins fondé que cette légende : les initiales M et C, peintes de tous côtés dans les ornementations du château, l'ont accréditée ; mais ces lettres furent, suivant toutes les probabilités, tracées à l'occasion du séjour que fit à la Tour-d'Aigues Catherine de Médicis, lorsque, en 1539, elle parcourut la Provence pour pacifier les troubles. Autour du chiffre, on lisait cette devise : *Satiabor cum apparuerit* (Je serai satisfait dès qu'elle aura paru), flatterie de courtisan que l'imagination a romanesquement interprétée.

Le château passa successivement à différents maîtres, aux ducs de Villeroi, à Jean-Baptiste Bruni, seigneur de Saint-Cannat : chacun de ses nouveaux hôtes s'appliqua à accroître sa splendeur. Il appartient en dernier lieu au vertueux président de la Tour-d'Aigues, homme de goût et d'étude, qui ajouta aux beautés de sa demeure un charme scientifique ; il y créa un cabinet d'histoire naturelle, riche surtout en échantillons minéralogiques. Les jardins et le parc furent remplis de plantes rares de

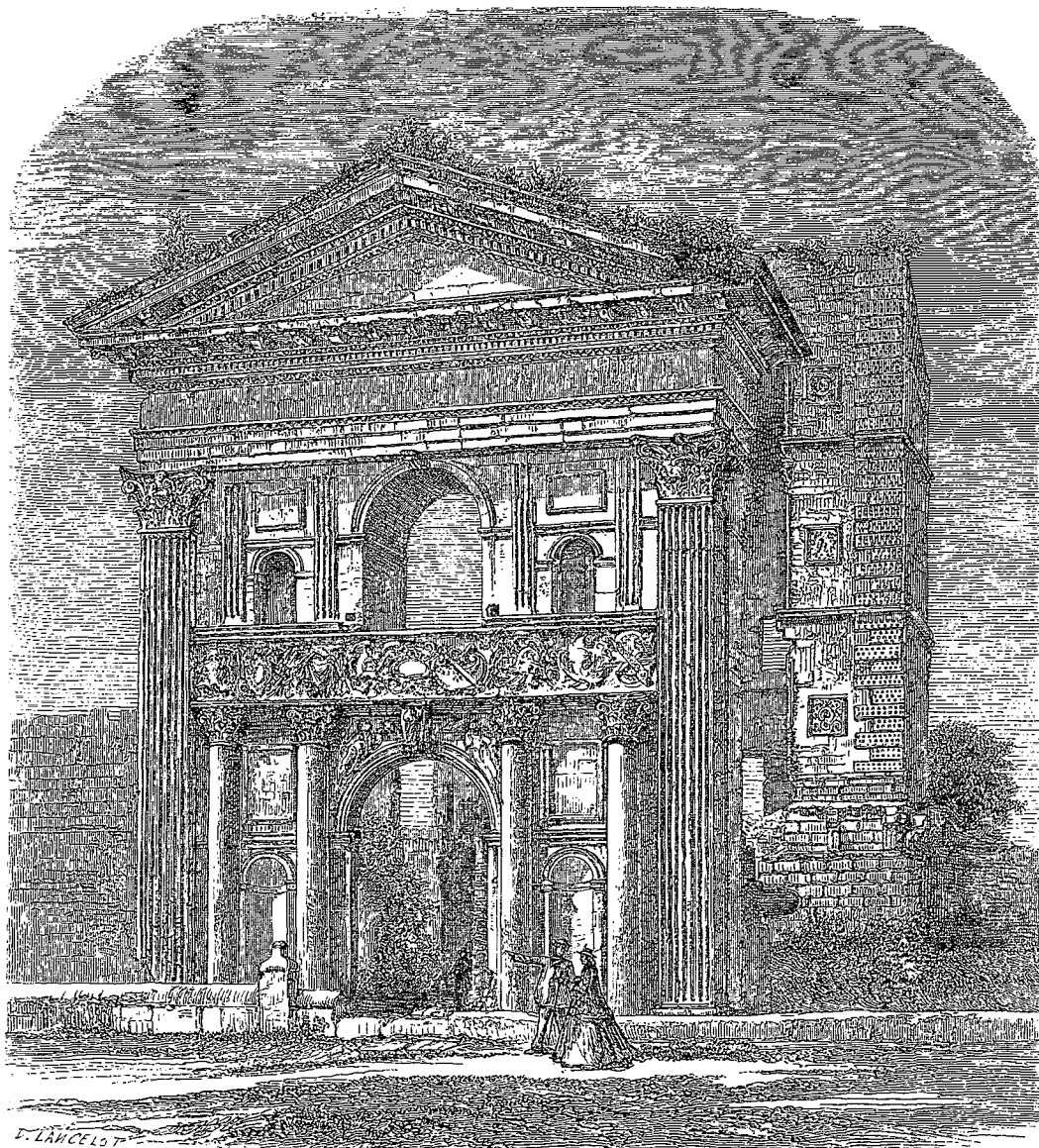
tous les pays ; une ménagerie renferma un grand nombre d'animaux curieux.

En 1782, le château de la Tour-d'Aigues éprouva un premier malheur : un incendie en dévora une partie. Il devait bientôt subir une ruine plus complète et irréparable.

En 1790, le club de la Tour-d'Aigues s'entendit avec

le club d'Aix pour achever la destruction de ce bel édifice.

Millin, qui le visita en 1802, lors de son voyage dans les départements du midi de la France, en a laissé cette description : « Il ne reste que des parties qui, n'étant pas liées entre elles, n'offrent aucun ensemble. On peut cependant juger par ce qui subsiste que l'architecture ap-



Porte principale du château de la Tour-d'Aigues. — Dessin de Lancelot.

prochait de celle du palais du Luxembourg, à Paris : on y remarque encore des C et des M entrelacés pour consacrer partout le nom de Médicis. Une ancienne tour carrée, qu'on regardait comme un ouvrage des Romains, et l'abondance des eaux, sont probablement ce qui a fait donner à ce lieu le nom de la Tour-d'Aigues. En effet, le chemin est bordé de sources fraîches et vives, et il y a encore auprès du château un immense bassin qui commence à se combler. Le parc est entièrement dévasté. »

LA MONNAIE DE FER DES SPARTIATES.

Nous avons tous appris, quand on nous enseignait l'histoire ancienne, que Lycurgue, afin de déraciner à Sparte l'amour des richesses, et, en éloignant le désir du

gain, de détruire le germe de l'inégalité entre les citoyens, leur interdit absolument d'exercer aucune industrie lucrative ; et l'on ajoute qu'il bannit l'or et l'argent et institua une monnaie de fer si lourde, qu'on ne pouvait en transporter une modique somme (dix mines) que sur un chariot attelé de deux bœufs. Ce sont là des faits qui ont besoin d'être expliqués : ce que la tradition contient de vrai n'a pas été assez nettement dégagé.

Il était à peine nécessaire d'interdire le commerce et l'industrie aux Spartiates, qui les dédaignaient ; — poignée d'hommes établis à l'origine sur un point isolé du territoire, au milieu d'une population de beaucoup supérieure en nombre, ils la tenaient sous le joug et la faisaient travailler pour eux. Leurs biens consistaient dans les produits du sol qu'ils possédaient : ils échangeaient leurs grains, leurs bestiaux contre les objets les plus néces-

saïres qu'ils ne pouvaient se procurer autrement, et ils n'avaient pas besoin d'or et d'argent pour les payer. Il n'y avait point, d'ailleurs, de monnaie d'or ni d'argent chez les Grecs au temps de Lycurgue, et l'on ne commença guère d'en frapper qu'un siècle après sa mort. Quel pourrait donc être le sens de la loi attribuée à Lycurgue qui interdisait aux Spartiates l'or et l'argent? Est-ce l'usage de meubles ou de vaisselles fabriqués avec les métaux précieux que le législateur voulait proscrire? Pas davantage; car ces métaux étaient extrêmement rares alors, non-seulement à Sparte, mais dans toute la Grèce. A peine les montagnes de l'île de Siphnos et celles de l'Attique renfermaient-elles un peu d'argent, celles de la Thessalie un peu d'or, et leurs mines furent tard exploitées. Au temps de Crésus, les Spartiates envoyèrent en Lydie pour s'en procurer une petite quantité dont ils avaient besoin pour élever une statue à Apollon; beaucoup plus tard, Hiéron en fit demander à Architèles de Corinthe, le seul homme de la Grèce qui en eût amassé une quantité considérable. La défense attribuée à Lycurgue eût donc été complètement superflue, et elle est certainement d'un temps postérieur.

Mais la tradition d'après laquelle Lycurgue aurait introduit à Sparte une monnaie de fer est plus fondée; on a seulement tort de croire que cette monnaie fût le seul moyen d'échange reconnu. Le Taygète fournissait du fer en abondance, et ce produit fut toujours recherché, aussi bien que les objets fabriqués à Sparte avec ce métal: il est naturel, puisqu'on en possédait en grande quantité et qu'on pouvait se le procurer facilement, qu'on s'en servit pour payer les denrées et marchandises venues du dehors. Et comme alors on donnait en Grèce au métal destiné à un semblable usage la forme de barres ou broches (*oboles*), dont six ou une poignée formait la drachme (de *drasso*, saisir, empoigner), à Sparte on eut de pareilles barres de fer. Et, de même, quand la monnaie prit partout la forme de disques d'argent ou d'or, la lourde monnaie de fer des Spartiates s'arrondit aussi en pièces qui ressemblaient à des gâteaux (*pelanoi*). « Cette nouvelle monnaie, une fois mise en circulation, dit Plutarque, bannit de Sparte tous les méfaits: quelqu'un, en effet, eût-il voulu voler, ravir ou recevoir pour prix d'un crime ce qu'il lui eût été impossible de cacher, dont la possession ne pouvait exciter l'envie, et qui, mis en pièces, n'était plus bon à rien? car ce fer, rougi au feu, était trempé, dit-on, dans le vinaigre par les monnayeurs, afin qu'il perdît sa force et sa roideur et devint inutile pour tout autre emploi. Ce fer ainsi trempé ne pouvait plus être ni battu ni forgé. »

Malgré de si sages précautions, l'avarice s'introduisit à Sparte; l'argent monnayé, qui y était si rare et, à ce qu'il semble, de si peu d'utilité, fut une amorce à laquelle quelques-uns mêmes de ses grands hommes ne surent pas résister. Platon disait qu'on voyait bien l'argent entrer à Sparte, mais qu'on ne l'en voyait pas sortir.

LE PAUVRE.

Le riche a ses peines comme le pauvre a les siennes. Cela est vrai en ce sens que nous sommes tous sujets à certains maux inhérents à la nature humaine, tels que les maladies, les souffrances morales, et finalement la mort. Mais il ne faudrait pas aller jusqu'à prétendre que la richesse n'est pas, tout bien considéré, une condition préférable à la misère; ce serait entrer dans un sophisme et vouloir tuer toute charité. S'il y a des maux qui soient particuliers à la richesse, il est toujours possible apparemment d'y échapper en se faisant pauvre; mais il n'en est pas de même du côté de la pauvreté: le pauvre n'a pas la même

facilité d'échapper aux maux qui lui sont particuliers en se faisant riche. On ne voit pas bien d'ailleurs quels sont ces maux si particuliers et si inévitables qui devraient appeler à titre égal sur le riche la commisération et dont le pauvre serait exempt (car il ne faut pas porter en compte ce qui n'est que vice ou faiblesse, comme l'oisiveté, l'ennui, les tentations, etc.); tandis que les maux qui sont vraiment particuliers au pauvre et qu'on le riche n'a pas à craindre sont manifestes et saisissent l'esprit à première vue. Quelles angoisses, par exemple, que celles d'un père qui, affaibli, épuisé, ne sait pas si le lendemain il aura la force de travailler pour nourrir sa famille! d'une mère qui pense que son enfant serait peut-être sauvé si, comme le conseille le médecin, elle pouvait le transporter dans un autre climat, ou qui voit son fils emmené aux batailles parce qu'elle n'a pas quelque somme d'argent pour le racheter! Si l'on osait dire que le pauvre est habitué dès sa naissance à ces nécessités de sa condition, on serait dans une grande erreur: ce serait la preuve qu'on ignore ce qu'il y a de fonds commun de tendresse et de sensibilité naturelle dans toutes les âmes humaines, qu'on n'a pas observé le pauvre d'assez près, et l'on s'exposerait, par de semblables illusions, à retomber dans le préjugé funeste qui a si longtemps et si faussement divisé l'humanité en deux races. Non; ne nous défendons pas de la pitié; ne souffrons jamais que notre esprit s'ingénie à refroidir notre cœur; et si, dans les temps de troubles, les impatiences et les emportements du pauvre expliquent et justifient parfois les craintes et l'éloignement du riche, hâtons-nous aux jours de paix de revenir aux sentiments vrais et justes que nous commanderait sévèrement la loi chrétienne, s'ils ne nous étaient naturellement inspirés par notre conscience et notre amour de nos semblables.

STATISTIQUE DU BLÉ.

Vers 1789, en France, on ne comptait en chiffres ronds que 4 millions d'hectares en froment, et 7 millions en seigle, méteil, sarrasin et autres grains inférieurs; aujourd'hui la culture du froment occupe 6 900 000 hectares, et celle des grains inférieurs 5 millions seulement. Cette augmentation devient de plus en plus rapide: depuis 1852, elle a été de 800 000 hectares. De tels progrès, joints à ceux qu'a faits la science agricole, compensent largement l'accroissement de la population.

LES TIMBRES-POSTE (1).

Suite. — Voy. les Tables des années précédentes.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

COLONIE ANGLAISE.

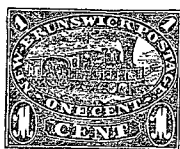
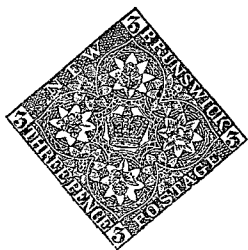
L'usage des timbres-poste a été introduit en 1851 dans le Nouveau-Brunswick.

Le nombre moyen des lettres est d'un million par an; les $\frac{5}{8}$ environ sont affranchies.

Timbres d'août 1851 à mai 1860. — Ces timbres sont carrés et ont 22^{mm}.5 de côté. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier bleu pâle, non piqués. La couronne royale est au centre d'un médaillon à quatre lobes, dans chacun desquels est une des plantes nationales. On lit autour du timbre *New Brunswick postage*, et la valeur en lettres. La valeur en chiffres est aux quatre coins.

3 pence (0^r.3125), — rose (n° 310).
6 (0^r.6250), — jaune.
1 shilling (1^r.2500), — lilas.

(1) Cette série sera entièrement achevée dans le cours de l'année 1866.



N° 310. Nouveau-Brunswick. N° 311.

Timbres actuels, depuis le 24 mai 1860. — Ils sont rectangulaires et ont, ceux de 1 et de 12 1/2 cents, 18^{mm} sur 23, et les autres 23^{mm} sur 18^{mm}.5. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, et piqués. Ils présentent quatre types différents : 1 cent, train de chemin de fer, locomotive en tête; 2, 5 et 10 cents, effigie de la reine, la tête vue de face et couronnée; 12 1/2 cents, bateau à vapeur; 17 cents, effigie du prince de Galles en costume écossais, la tête vue de face.



N° 312. Nouveau-Brunswick. N° 313.

- 1 cent (Of. 0515), — (1860) sépia, chocolat; (juin 1864) mauve (n° 311).
 2 cents (Of. 1030), — (émis en novembre 1853) orange.
 5 (Of. 2575), — (1860) vert-olive; (mai 1863) vert-émeraude (n° 312).
 10 (Of. 5150), — rouge clair.
 12 1/2 (Of. 6437), — bleu foncé (n° 313).
 17 (1f. 8755), — noir (n° 314).

Des épreuves pour essai ou pour spécimen ne sont pas piquées; quelques-unes sont imprimées sur carte. Les timbres d'essai de 1, 5, 10, 12 1/2 et 17 cents sont en noir. Les épreuves de spécimen sont les suivantes : 1 cent, violet brunâtre foncé, orange; 2 cents, vert foncé, mauve; 12 1/2 cents, bleu foncé, noir.



N° 314. Nouveau-Brunswick. N° 315.

Vers 1862, dit-on, le directeur des postes de la colonie, M. Connell, fit mettre, de son autorité, son portrait sur le timbre de 5 cents. Ces timbres furent gravés et imprimés, mais le gouvernement colonial décida de ne pas les émettre, et M. Connell donna sa démission. Ces timbres furent remplacés, comme on l'a vu plus haut, par d'autres à l'effigie de la reine. Le timbre de Connell est rectangulaire; il a 23^{mm} sur 18^{mm}. 5. Il est gravé, imprimé en sépia ou brun sur papier blanc. Il y en a des exemplaires non piqués et piqués.

5 cents (Of. 2575), — brun ou sépia (n° 315).

Ce timbre et tous les timbres actuels ont été gravés et sont imprimés par la *American Bank note Company* de New-York.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

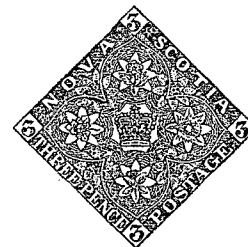
COLONIE ANGLAISE.

L'affranchissement des lettres avec des timbres-poste a été introduit dans la colonie en 1857.

Le nombre des lettres a été de 1 426 878 en 1860; la moitié sont affranchies. La population étant de 332 264 habitants, la quantité de lettres par habitant a été en moyenne d'un peu plus de 4.

Anciens timbres (1857). — Ils sont carrés et ont 22^{mm}.5 de côté. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier teinté. Ils ne sont pas piqués. Le timbre de 1 penny porte l'effigie de la reine. Le dessin des autres timbres est le même que celui des timbres anciens du Nouveau-Brunswick : la couronne royale au centre d'un médaillon à quatre lobes, dans lesquels sont les plantes nationales de la Grande-Bretagne. Il y a cette différence que, dans les timbres de la Nouvelle-Écosse, le lobe inférieur présente une plante propre à la colonie (le *mayflower*), au lieu d'une répétition de la rose.

- 1 penny (Of. 1042), — rouge-brun sur papier bleu (n° 316).
 3 pence (Of. 3125), — bleu foncé sur papier blanc bleuâtre (n° 317).
 6 (Of. 6250), — vert-olive sur papier blanc verdâtre.
 12 (1f. 2500), — violet sur papier teinté.



N° 316. Nouvelle-Écosse. N° 317.

Timbres actuels (1860). — Ils sont rectangulaires; ceux de 1, 2 et 5 cents ont 26^{mm} sur 21, et les autres 27^{mm} sur 22^{mm}.5. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Les timbres présentent l'effigie de la reine : dans ceux de 1, 2 et 5 cents, la tête est de profil et le médaillon rond; dans les autres, la tête est de face et le médaillon ovale.

- 1 cent (Of. 0515), — noir (n° 318).
 2 cents (Of. 1030), — violet clair (émis en juillet 1863).
 5 (Of. 2575), — bleu foncé.
 8 1/2 (Of. 4403), — vert foncé (n° 319).
 10 (Of. 5150), — vermillon.
 12 1/2 (Of. 6437), — noir.



N° 318. Nouvelle-Écosse. N° 319.

Il a été tiré des épreuves d'essai et de spécimen; elles ne sont pas piquées.

Les épreuves d'essai sont les suivantes : (sur papier blanc) 1 penny, noir; 5 cents, noir; 10 cents, noir; 8 1/2 cents, noir; 10 cents, noir; 12 1/2 cents, vermillon. Les épreuves de spécimen sont les suivantes : 1 cent, noir (sur carte), vert foncé (sur papier blanc); 5 cents, bleu foncé (sur carte); 8 1/2 cents, vert foncé (sur carte), noir, vermillon (sur papier blanc); 10 cents, noir (sur carte);

12 1/2 cents, vermillon (sur carte), vert foncé (sur papier blanc).

Il paraît qu'il y a eu un timbre proposé, imprimé en noir sur fond rose et blanc : le chiffre 6 est au milieu d'un cadre octogone, et le timbre porte les mots : *Nova Scotia. Six pence* (1).

Les timbres actuels de la Nouvelle-Écosse ont été gravés et sont imprimés par l'*American Bank note Company*, à New-York. Le dessin de ces timbres est élégant, la gravure et l'impression sont dignes d'éloges.

CANADA.

COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été adopté au Canada en avril 1851.

Le nombre des lettres a été de 2 132 000 en 1851, et de 9 400 000 en 1861, et comme on comptait 1 648 135 habitants en 1861, cela fait en moyenne près de 6 lettres par habitant.

Timbres anciens (1851). — Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués ou piqués. Il y a cinq types : 1/2 penny, A, effigie de la reine, tête de profil (23^{mm} sur 18^{mm}.5); 3 pence, B, castor au bord d'un ruisseau (18^{mm} sur 23); 6 pence, C, effigie du prince Albert, vu de trois quarts (23^{mm} sur 18^{mm}.5); 7 1/2 pence et 12 pence, D, effigie de la reine, tête vue de trois quarts (22^{mm}.5 sur 19^{mm}); 1 pence, E, effigie de Jacques Cartier, navigateur français qui a découvert le Canada, tête de profil (23^{mm} sur 18^{mm}.5).

On lit sur le timbre de 7 1/2 pence, *Canada packet postage*; sur les autres timbres, *Canada postage*, et sur tous, la valeur en lettres et en chiffres.

1/2 penny (Of. 0417) (2),	— (non piqué) brun rougeâtre ou grenat, rose; (piqué) rose pâle (n° 320).
3 pence (Of. 2500),	— vermillon foncé.
6 (Of. 5000),	— brun noirâtre.
7 1/2 (Of. 6250),	— vert-émeraude.
10 (Of. 8330),	— bleu foncé (n° 321).
12 (1f. 0000),	— noir (2).



N° 320.



N° 321.

Il a été tiré des épreuves d'essai, en noir sur papier blanc, des timbres de 1/2 penny, 3, 6 et 10 pence, et des épreuves de spécimen, sur papier blanc, du 1/2 penny en rose très-pâle, en noir; du 3 pence en noir; du 6 pence en bleu, en vert bleuâtre; du 10 pence en noir.

Timbres actuels (1860). — Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Les types sont les mêmes que ceux des timbres précédents : A, 1 et 2 cents; B, 5 cents; C, 10 cents; D, 12 1/2 cents; E, 17 cents. Dimensions et inscriptions sont pareilles.

1 cent (Of. 050) (4),	— rose foncé à rose pâle.
2 cents (Of. 100),	— rose (émis le 1 ^{er} août 1864).
5 (Of. 250),	— vermillon foncé à vermillon clair (n° 322).

(4) *Stamp collector's Magazine*, vol. I, p. 75.

(2) 1 shilling currency = 9 pence sterling 9/10 — 1 franc; 1 shilling sterling = 15 pence currency.

(3) Ce timbre a été peu de temps en usage, attendu que la réduction du port de 12 à 10 pence l'a rendu inutile.

(4) Le dollar de 100 cents = 5 francs = 4 shillings. Le shilling sterling = 25 cents.

10 cents (Of. 500),	— brun rougeâtre, brun noirâtre, sépia (n° 323).
12 1/2 (Of. 625),	— vert-olive (n° 324).
17 (Of. 850),	— brun foncé.



N° 322.



Canada.

N° 323.

Il y a des épreuves d'essai, en noir sur papier blanc, des timbres de 1 cent, 5, 10, 12 1/2 et 17 cents, et des épreuves de spécimen, sur papier blanc, du 5 cents en vermillon; du 10 cents en noir, en sépia; du 12 1/2 cents en noir, en vert-olive, en bleu foncé; du 17 cents en noir, en bleu foncé. Tous ces timbres ne sont pas piqués.

Il a été proposé, à diverses époques, au gouvernement canadien plusieurs modèles de timbres-poste qui n'ont pas été adoptés. Il existe de rares épreuves d'un de ces modèles. Le chiffre de la valeur est au milieu; le fond, mauve et blanc, est finement gravé; on lit dans l'encadrement : *Postage. Colony of Canada. 1 penny*.

Les timbres canadiens ont été gravés et sont imprimés par la *American Bank note Company* de New-York.



N° 324.



Canada.

N° 325.



Canada.

N° 326.

Enveloppes. — Il y en a deux, émises en février 1860. Elles sont oblongues et ont 83^{mm} sur 139. Le timbre est à l'angle droit supérieur; il est ovale, a 24^{mm} sur 19^{mm}.5; il est gravé, imprimé en relief; le dessin ressort en relief et en blanc sur un fond de couleur. Le papier est blanc.

5 cents (Of. 25),	— vermillon (n° 325).
10 (Of. 50),	— chocolat.

Timbres locaux. — Bien que des habitants de Montréal ne connaissent pas de timbres émis par des compagnies particulières de transport, il paraît que les timbres ci-après ont été en usage dans cette ville :

Ker's City Post. Oblong, gravé : 1 penny, bleu, vert, carmin foncé, sur papier glacé blanc; 3 pence, carmin foncé, sur papier glacé blanc. Oblong, gravé (les armes du prince de Galles) : 1 penny, noir sur papier glacé vert pâle, orange; 3 pence; noir sur papier glacé orange. Rectangulaire, gravé (portrait) : 2 cents, bleu, vermillon, sur papier blanc; 5 cents, bleu, vermillon, sur papier blanc.

Bell's Dispatch. Montreal. 2 cents. Rectangulaire, noir, bleu foncé, rose, sur papier blanc (n° 326).

Ces derniers timbres (ceux de Bell) ont été émis par une maison américaine qui avait entrepris le transport des correspondances des États-Unis au Canada, et réciproquement, à peu de distance de la frontière. Ce service, étant illégal, a eu une très-courte durée.

Le timbre suivant a été émis à Montréal en avril 1865 :

Bancroft's city express. 43. c. St. James st. Montreal. Rectangulaire, gravé, piqué (portrait) : 5 cents, bleu, sur papier blanc.

Les vignettes qui portent l'inscription : *Winslow and Co express, Montreal*, n'ont aucune valeur et sont collées sur les petits colis portés par cette compagnie, qui a récemment mis en vente quelques enveloppes timbrées.

La suite à une autre livraison.

UNE BONNE BÊTE.



Une bonne bête. — Composition et dessin de Th. Schuler.

La bonhomie de ce pacifique cheval, que l'habile crayon de M. Schuler nous représente couché sur le flanc et laissant un enfant se blottir entre ses jambes, tandis que poules et chiens viennent sans façon prendre leurs ébats sur son corps, me rappelle un brave animal que j'ai connu autrefois, et qui eût fait preuve, à l'occasion, d'une humeur non moins débonnaire.

Ce cheval s'appelait *Coco*. Voilà un nom peu aristocratique, direz-vous. C'est vrai; mais il faut avouer que celui qui le portait ne l'était pas davantage et n'eût point été en état de soutenir un nom quelque peu recherché. Il n'avait rien de commun avec les notabilités du *turf*, les *Eclipse* ou les *Flying-Childers*; il ne pouvait se flatter d'avoir dans les veines une seule goutte du sang de *Monarque* et de *Gladiateur*. Est-ce une raison pour ne pas parler de lui? Je ne le pense pas. Dans un temps démocratique, où l'histoire n'est plus uniquement la biographie des princes et des seigneurs, mais se pique de faire une large place aux classes populaires, pourquoi, lorsque des volumes ont été écrits sur les hauts faits des héros de la

race chevaline, ne dirions-nous pas quelques mots d'un bidet qui, dans son humble sphère, ne s'est pas moins bien conduit qu'eux?

Ainsi *Coco* n'avait pas d'état civil. Il était né de je ne sais qui, dans je ne sais quelle écurie de village. Il n'avait pas passé sa jeunesse dans les *paddocks* (prairies closes) ou les *boxes* d'un haras, et aucun groom n'avait été attaché à son service particulier. Il avait gambadé en liberté dans une cour de ferme, au milieu des charrues et des herbes, et s'il ne s'y était pas cassé les jambes, il le devait uniquement à sa bonne étoile. Ses premiers exercices n'avaient eu rien de noble: je ne soutiendrais pas qu'il ne servit pas d'abord de monture à un sac de farine ou à un tas de fagots, et qu'il ne fit pas ses premières armes, comme cheval de trait, à côté du limonier d'une charrette chargée de foin.

A vrai dire, *Coco* n'était pas plus beau qu'illustre. Il y avait dans le port de sa tête et de son cou plus d'abandon que de fierté; son ventre, ample et rebondi, ne pouvait avoir la prétention de passer inaperçu, et ses fortes jambes,

renflées aux articulations, se terminaient par des sabots larges et aplatis, qui reposaient sur le sol avec plus de solidité que d'élégance. La couleur de sa robe n'était pas propre à dissimuler l'épaisseur de ses formes : il était de ce gris pommelé qui est considéré, je ne sais pourquoi, comme une nuance sans distinction, et que les chevaux qui tiennent à l'apparence sont convenus d'abandonner à la rotture. On ne pouvait donc dire de lui autre chose que ce que l'on disait : « C'est une bonne bête ! » qualification fort injurieuse, comme chacun sait, parmi les hommes, mais qui, appliquée aux bêtes, ne peut être qu'un éloge flatteur.

Quand j'ai connu Coco, il appartenait à un médecin de campagne, et son maître disait que ce cheval, qui lui avait coûté 300 francs, il ne le donnerait pas pour mille, il ne le céderait à aucun prix. En effet, l'excellent animal se conformait avec une bonne volonté et une aptitude accomplies aux exigences de son état. Quand la tournée du docteur était courte, Coco n'en était certes pas fâché ; mais si, au lieu de deux ou trois lieues, il fallait en faire quinze ou dix-huit, il en prenait son parti, et ne manifestait ni mauvaise humeur ni fatigue ; il trottait toute la journée du même pas, un peu lourd, mais toujours égal : c'était à se demander s'il n'eût pas marché ainsi indéfiniment et fait le tour du monde, entre les brancards de son cabriolet, en imprimant à intervalles réguliers ses larges sabots sur la poussière des routes. Il avait une autre qualité non moins précieuse, c'était une patience à toute épreuve : il restait à la porte des maisons où son maître s'était arrêté, sans être gardé par personne, ni attaché par la moindre corde ; tout au plus se permettait-il parfois quelques pas en avant ou de côté pour se mettre à l'ombre ou pour atteindre un arbuste dont il s'amusait à grignoter le feuillage. Dieu sait pourtant si les stations étaient longues ! car le bon docteur, qui se disait toujours pressé en entrant chez ses clients, et prétendait qu'il devait compter les minutes comme des heures, une fois qu'il était assis dans un fauteuil et qu'il s'était mis à causer, prenait les heures pour des minutes et ne songeait plus à s'en aller.

Au nombre des facultés éminentes de Coco, je dois encore citer la mémoire. Quand son maître était descendu plusieurs fois à la porte d'un malade, il n'avait plus besoin de sentir la pression du mors pour s'y rendre, et il s'y arrêtait de lui-même, jusqu'au jour où on l'avertissait qu'il fallait continuer ; dès lors il passait outre sans hésiter. « Celui-ci est guéri, à un autre », semblait-il se dire. Un jour, je lui donnai un morceau de sucre que j'avais dans ma poche ; désormais je ne le rencontrai plus sans qu'il se tournât vers moi, sans doute pour obtenir la même faveur ; j'avais même toutes les peines du monde à l'empêcher de me suivre. Une fois je le laissai faire ; il vint jusque chez moi, et il serait entré à ma suite dans la salle à manger avec sa voiture, si les roues, se heurtant à la porte, ne l'eussent retenu dehors. Il savait aussi fort bien reconnaître les mendiants, auxquels son maître ne manquait jamais de jeter quelque sou ; quand il en voyait un assis sur le bord de la route, il s'arrêtait jusqu'à ce qu'il eût entendu la pièce tomber sur le sol. Je suppose que les avaros n'étaient nullement tentés d'emprunter un cheval si compromettant ; il est douteux qu'ils fussent arrivés à destination sans bourse délier.

C'est encore au compte de l'intelligence de Coco que nous noterons l'ingénieux moyen qu'il avait inventé pour prévenir les gens, quand l'heure de lui donner l'avoine était arrivée : il prenait entre ses dents le volet de la fenêtre de son écurie et il l'agitait bruyamment, jusqu'à ce que le domestique se rendit à son appel.

Mais je ferais mal connaître mon héros si je ne parlais

pas, — je n'ose dire des qualités de son cœur, — mais du moins de son aptitude à l'attachement. Il avait pour amie une petite chienne de la race des terriers, qui avait élu domicile dans son écurie, et qui couchait à côté de lui sur la paille de sa litière. Rien n'était plus amusant que de voir avec quelle paternelle condescendance il la regardait quand, dans ses accès de gaieté, elle lui sautait obstinément jusqu'au nez en aboyant à plein gosier ; notez que de la part des autres individus de la race canine il n'admettait aucune familiarité. Quelquefois on plaçait la chienne sur son dos, et il la laissait se coucher en boule sur sa large croupe ou se promener le long de son échine. Quand elle avait des petits, il ne montrait pas moins d'indulgence pour eux ; il se gardait bien de bouger tandis qu'ils se dressaient le long de ses jambes ; il les flairait avec une curiosité bienveillante ; chose étonnante ! bien qu'ils fussent cinq ou six autour de lui, il posait, sans paraître y regarder, ses gros pieds avec tant de précaution et d'adresse, qu'il n'en écrasa jamais aucun. Un acrobate qui danse les yeux bandés parmi des œufs n'est pas plus extraordinaire. — Qu'il connût et aimât son maître, cela n'était pas douteux. Je le prouverai en rapportant seulement deux faits. Un jour, Coco était malade, couché sur le flanc, souffrant beaucoup ; on fit venir le vétérinaire. Quand ce dernier entra, le cheval, comme s'il eût compris, se remit vivement sur ses pieds, et se plaça dans un coin, regardant son ennemi avec des yeux flamboyants, les oreilles couchées, évidemment décidé à ne pas se laisser approcher. Mais son maître arriva, lui dit quelques mots : aussitôt l'animal lui posa sa grosse tête sur l'épaule et se laissa faire tout ce qu'on voulut avec la plus grande docilité. — Une autre fois (et c'est là le fait le plus mémorable de la vie de Coco), le docteur s'en était servi comme de cheval de selle, parce qu'il avait à parcourir des chemins impraticables ; il ne revint qu'à la nuit close : une grosse branche, que l'obscurité ne permettait pas d'apercevoir, frappa le cavalier en pleine poitrine ; il tomba et ne put se relever. Que fit le cheval ? Il regagna la maison, trouvant lui-même son chemin, et heurta à la porte avec son pied. Quand on le vit revenir seul, essoufflé et couvert d'écume, on comprit qu'un accident était arrivé ; un homme enfourcha Coco, qui retourna à l'endroit où gisait son maître. Celui-ci put être secouru, remis en selle et ramené chez lui.

N'aurais-je pas eu le droit de dire en commençant que j'allais raconter l'histoire d'un cheval qui avait sauvé la vie à son maître ? Mais Coco parut si peu fier de son exploit, il demeura si bien la même *bonne bête* qu'il était auparavant, que son biographe a cru devoir se conformer à sa simplicité et à sa modestie, et se garder de toute déclamation.

LES LITS DES ANCIENS.

Suite. — Voy. les Tables des années précédentes.

Nous avons laissé de côté, dans les articles précédents, ce qui se rapporte à la coutume commune aux Grecs et aux Étrusques, de s'étendre sur des lits pendant les repas. Cette coutume, venue d'Asie, nous l'avons dit, n'existait pas encore chez les Grecs aux temps héroïques. Dans tous les repas décrits par Homère on voit les convives prendre place sur des sièges, et non sur des lits, auprès des tables où les mets sont servis. Vers quelle époque les Grecs établis dans l'Asie Mineure commencèrent-ils à imiter les peuples voisins ? On ne saurait le dire précisément ; ce qui est certain, c'est que l'usage des lits de repas s'introduisit en effet d'abord dans les villes de l'Ionie, de bonne heure

enrichies par le commerce et amollies par le mélange des mœurs asiatiques. Inconnu encore au temps où furent composés les poèmes homériques, cet usage avait-il déjà prévalu à l'époque où Lycurgue, visitant l'Ionie, comparait le relâchement de ses mœurs à la vigueur de celles de la Crète, c'est-à-dire dès le neuvième siècle? De très-anciens vases ornés de figures offrent la représentation de repas où les convives sont couchés, à la mode lydienne, sur des lits garnis de coussins et de couvertures. Nous avons reproduit (t. XXXII, p. 244, fig. 2) une de ces peintures, d'après un vase corinthien trouvé avec d'autres semblables dans les tombeaux de l'antique ville étrusque de Caere; les inscriptions tracées sur ces vases en caractères de l'ancien alphabet corinthien permettent d'en faire remonter la fabrication jusqu'au septième siècle avant Jésus-Christ. On voit par là quel chemin avait fait dès ce temps la coutume dont nous cherchons l'origine. Corinthe fut la première cité de la Grèce européenne qui put rivaliser de luxe avec les villes de l'Ionie, et, vers l'an 655, ses colons établis en Etrurie y avaient porté avec eux les arts et leurs mœurs, dont nous retrouvons les vestiges dans les tombeaux de Caere.

Avec le luxe, les habitudes des Ioniens gagnèrent peu à peu tous les peuples de la Grèce; d'abord ceux qui étaient de même race qu'eux, puis les autres ensuite. Les Spartiates eux-mêmes se servaient de lits pendant les repas dès avant le début de la guerre contre les Perses, et quand ils eurent achevé de perdre leur austérité primitive, ils n'y mirent pas moins de richesse que les autres peuples. Au troisième siècle, « ils couvraient leurs lits, dit Athénée (*Deipnos.*, IV, 9), de tapis tellement précieux et par leur grandeur et par la beauté du travail, que les personnes invitées à leurs soupers, quelquefois n'osaient pas appuyer leur coude sur les oreillers; ceux-là qui jadis pouvaient rester pendant tout un repas s'appuyant sur la traverse nue du lit, déployaient maintenant cette magnificence. »

Les sièges encore employés quelquefois dans les repas, concurremment avec les lits, étaient depuis longtemps considérés comme un reste de mœurs surannées. On en trouve la mention dans quelques passages des écrivains anciens; on voit aussi sur la coupe célèbre signée par Sosias, qui est de la belle époque de l'art, au Musée de Berlin, les dieux réunis dans un banquet, assis sur des trônes deux à deux, tandis que sur tous les autres vases où sont peints des sujets semblables les convives sont couchés comme sur le vase corinthien déjà cité, ou sur le vase de date beaucoup plus récente auquel est empruntée la première figure de cet article; mais il faut bien remarquer que ces peintures ne représentent pas un repas ordinaire tel qu'on pouvait le prendre en famille, mais le *symposium*, la réunion qui suivait le repas proprement dit, après lequel les hommes restaient longtemps à boire, à converser et à se divertir ensemble, et où les seules femmes admises étaient des étrangères, des joueuses de flûte et de cithare. Ce n'est guère avant le septième siècle que les riches habitants de l'Ionie, imitant encore en cela ceux des pays voisins, introduisirent dans leurs festins, à la place des anciens chœurs qui célébraient, en s'accompagnant de la lyre, les aventures des dieux et des héros, ces Phrygiennes ou Lydiennes mercenaires qui les charmaient en leur faisant entendre la musique déjà plus perfectionnée de leur pays.

Lors même que la coutume de se coucher pendant les repas fut devenue générale pour les hommes dans toute la Grèce, les femmes qui y prenaient part en même temps qu'eux (et c'étaient seulement celles de la famille) s'assayaient, l'épouse sur le bord du lit même ou sur un siège placé au pied du lit de son mari; les filles, lorsqu'elles n'aidaient pas au service, sur d'autres sièges et

souvent auprès de tables particulières. Il en était de même des garçons qui n'avaient pas encore atteint un certain âge variant selon les pays. En Macédoine, les jeunes gens n'avaient pas le droit de se coucher pendant les repas tant qu'ils n'avaient pas tué à la chasse au moins un sanglier, et l'on raconte que Cassandre n'avait pas encore conquis ce droit à l'âge de trente-cinq ans. Les mêmes habitudes paraissent s'être conservées fort tard chez les Grecs, même à l'époque romaine et sous l'empire, jusque dans les intérieurs les plus simples et les plus rustiques. Tel est celui qu'a décrit Dion Chrysostome (*Or.*, VII), vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne: « Étant entrés, dit-il, dans la maison, nous passâmes le reste du jour à nous réjouir, nous autres hommes, couchés sur des feuilles et des peaux formant une épaisse litière, la femme assise près de son mari; la fille, en âge d'être mariée, nous servait et nous versait le vin; les enfants distribuaient les viandes, et eux-mêmes mangeaient à côté de nous. » Ce passage peut servir d'explication à un très-grand nombre de bas-reliefs funéraires analogues à celui du Musée du Louvre que reproduit la figure 2. Dans tous on voit à peu près de même un ou plusieurs hommes couchés, une femme assise auprès du principal personnage, et des enfants ou des esclaves qui les servent.

Nous avons cité la coupe de Sosias, sur laquelle on voit par exception les dieux assis dans un banquet; sur une autre coupe, qui est comme la contre-partie de celle-là⁽¹⁾, où un semblable banquet est figuré, chaque dieu est étendu sur un lit, se soulevant à demi, le coude appuyé sur un coussin replié; au pied de chaque lit et sur le lit même une déesse est assise, et son attitude comme son maintien nous montrent, aussi bien que la figure de femme du bas-relief du Louvre (fig. 2), quel devait être le maintien des matrones grecques en pareille circonstance. Quant aux hommes, dans toutes les représentations de repas semblables, on les voit dans la position que nous venons de décrire, soupant, comme on disait, sur le coude, c'est-à-dire le bras gauche appuyé sur les coussins ou les tapis qui servaient d'oreillers, et soutenant le haut du corps, tandis que les jambes étaient étendues, et qu'avec le bras droit, resté libre, ils saisissaient les mets placés sur la table auprès d'eux ou tendaient la coupe aux jeunes échantons qui puisaient dans les cratères le vin mélangé d'eau. Tous ces détails sont clairement visibles dans la figure 1, empruntée à un vase peint de l'ancienne collection Campana, au Musée du Louvre. Les convives qui, dans la peinture, se tournent à demi vers la table, ne se présentent ni tout à fait de face, ni tout à fait de côté; on doit supposer leurs jambes allongées obliquement sur les lits, à peu près dans la direction indiquée par les flèches sur le plan (fig. 4). C'est ce qui explique que dans les nombreuses représentations du même genre, les personnages couchés paraissent occuper une étendue moindre que ne l'exigerait le développement entier de leur corps, et que rarement on aperçoive leurs pieds. Nous citerons ici un passage de Plutarque (*Sympos.*, V, 6), qui est le commentaire exact de nos figures, comme celles-ci peuvent aussi lui servir d'éclaircissement; nous empruntons la traduction d'Amyot: « On demanda pourquoi au commencement du souper on se trouve contumièrement serré et pressé à la table, et à la fin à l'aise et au large. Il y en avait quelques-uns d'entre nous qui attribuaient cela à ce que nous soupions ordinairement assis de notre large, vu que nous étendons la main droite sur la table; et puis, quand nous avons soupé, alors nous nous tournons sur le côté, faisant la forme de notre corps plus aiguë, et n'occu-

(1) Publiée dans les *Monuments inédits* de l'Institut archéologique de Rome; 1853, pl. XLIV.

pons plus la place de l'assiette (où le corps est assis) par superficie, en manière de dire, ains (mais) par ligne seulement. Ne plus ne moins donc que les osselets occupent moins de place quand ils tombent droits sur l'un des côtés que quand ils tombent couchés tout à plat; aussi un chacun de nous, au commencement, penche sur le devant, regardant de front vers la table, mais après il change son assiette de front en flanc. »

Il n'est pas difficile de comprendre que deux personnes couchées sur le même lit et se tournant à la fois de face vers une table d'assez petites dimensions, fussent à l'étroit au commencement du repas; et, au contraire, qu'elles fussent à l'aise quand, se tournant après avoir satisfait leur appétit, elles ne présentaient plus à la table que le côté.

Deux personnes, en effet, se couchaient ordinairement sur un lit, plus rarement une seule. On voit dans la fi-

gure 1 et sur le plan (fig. 4) un lit où une seule personne est placée, formant équerre avec un autre qui porte deux convives. Cette disposition est rarement visible sur les vases, où les peintres se sont contentés presque toujours de figurer des lits rangés à la suite les uns des autres, sans doute parce que la perspective de lits en retour se prêtait malaisément à la décoration d'une panse arrondie. Peut-être est-ce la seule cause aussi qui a empêché le peintre de représenter sur ce lit deux personnes au lieu d'une; et devant les lits deux tables et non une, car il était d'usage d'approcher de chaque lit de deux personnes une table distincte que l'on remplaçait pour le second service. De même encore, lorsque sur un vase ou quelque autre monument (à moins qu'il n'appartienne à un autre temps et ne retrace des mœurs étrusques ou romaines) nous trouvons trois, quatre personnes et même davantage étendues sur le même lit, il ne faut attribuer cette appa-

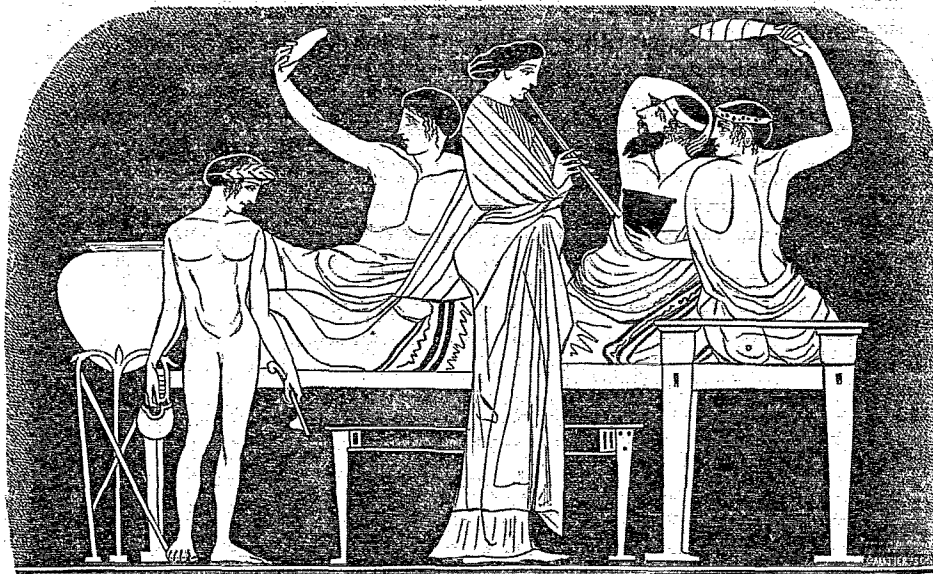


FIG. 1. — Lits de repas grecs, d'après un vase peint du Musée du Louvre.

ception, qui est en effet en contradiction avec tous les textes, qu'à la fantaisie de l'artiste, qui y a vu un plus favorable motif d'ornement. Dans les occasions mêmes où se trouvaient réunis un très-grand nombre de convives, l'ordonnance habituelle était observée. Ainsi, dans ce grand festin offert à Mardonius par Attaginus de Thèbes, où se trouvèrent cinquante Perses et cinquante Thébains, sur chaque lit un Thébain et un Perse étaient couchés ensemble. (Hérodote, IX, 16.)

L'hôte qui distribuait les places à ses convives ou celui qui était choisi par eux pour présider au banquet, avait soin d'assortir les couples, en mettant le plus près de lui les personnes qu'il voulait le plus honorer. Ainsi, dans le Banquet de Platon, Agathon indique la place à chacun des invités : « Toi, Aristodème, couche-toi auprès d'Erixymaque... » Lui-même reste seul sur un lit jusqu'à l'arrivée de Socrate, qu'il fait mettre à côté de lui. Quand, plus tard, survient Alcibiade, il le fait placer, lui troisième, sur le lit qu'il partage déjà avec Socrate. L'exception ici confirme la règle; elle est motivée par l'entrée inattendue d'un convive pour lequel aucune place n'a été réservée. Au moment où celui-ci arrive, d'ailleurs, le repas est fini : il ne s'agit pas de lui faire place à table; il suffit qu'il puisse s'étendre sur un lit auprès des autres convives qui continuent de converser ensemble.

Les lits étaient donc spacieux; ils étaient aussi très-

hauts en général, et il fallait un marchepied pour y monter; au surplus, ils ressemblaient aux lits ordinaires, comme on a pu le voir par les dessins, et étaient plus ou moins richement ornés et couverts selon la condition des personnes.

Les monuments de l'Etrurie nous offrent la représentation de scènes qui ont beaucoup d'analogie avec celles que nous venons de décrire. Comme les Grecs, comme les peuples de l'Orient, les Etrusques se couchaient pour prendre leurs repas, et les lits dont ils faisaient alors usage ne différaient pas plus que ceux des Grecs des lits sur lesquels ils s'étendaient pour dormir ou se reposer. On peut en juger en comparant la figure 3, qui reproduit une peinture décorant l'intérieur d'un caveau sépulcral de l'antique Tarquinii avec les dessins de lits étrusques qui accompagnaient notre précédent article (voy. t. XXXIII, 1865, p. 384), en même temps qu'on peut voir une fois de plus combien, en général, dans leur construction, leur ornement, leur arrangement, les lits des Grecs et des Etrusques se ressemblaient. Tout est ici pareil; nous n'avons à signaler dans ce nouveau dessin que la forme des coussins coupés carrément à leurs extrémités et l'ornement particulier de la couverture devant la table, au milieu du lit, à l'endroit où les deux personnes qui y sont couchées doivent se pencher pour saisir les mets placés auprès d'elles.

Mais ce qui est tout à fait propre à l'Étrurie dans cette image d'un repas, c'est que, contrairement aux usages de la Grèce, sur chaque lit un homme et une femme ont pris place ensemble, et que la femme aussi bien que l'homme est couchée.

L'habitude d'admettre les femmes dans les banquets, sans leur assigner une place et leur prescrire une attitude distinctes de celles des hommes, choquait les idées des Grecs, plus voisins, à ce qu'il semble, des mœurs de l'Orient dans leur manière de traiter les femmes, et peut-être

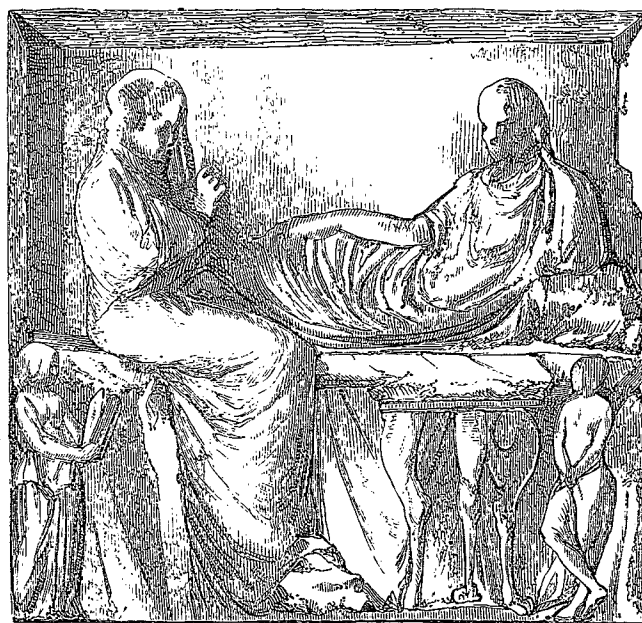


FIG. 2. — Repas d'une famille grecque, d'après un bas-relief du Musée du Louvre.

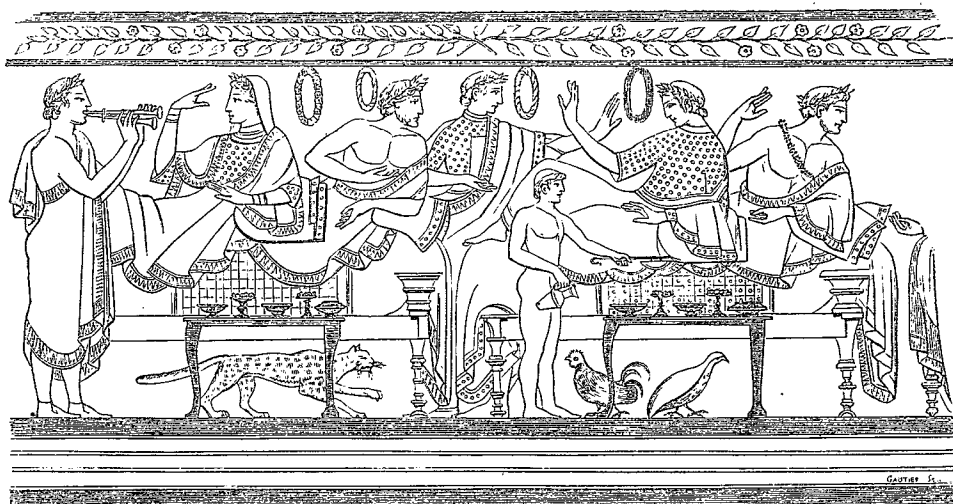


FIG. 3. — Lits de repas étrusques, d'après une peinture murale du tombeau de Tarquinii.

ce que leurs écrivains ont dit de la licence des banquets étrusques n'est-il principalement fondé que sur cette différence de mœurs.

Chaque lit, dans la peinture de Tarquinii, est occupé par un seul couple, comme dans les repas grecs (car la femme que l'on aperçoit au milieu de la composition est debout derrière les lits). Il n'en était pas toujours ainsi : dans d'autres représentations du même genre, peintes ou sculptées, on voit un plus grand nombre de convives réunis sur un seul grand lit, et, s'il faut en croire Aristote, ils y étaient tous couchés sous la même couverture. On remarquera qu'ici, contrairement à cette assertion, non-seulement chaque lit, mais chaque personne a sa couverture séparée; mais on a découvert, en 1846, dans un tombeau de Cervetri (l'antique Cære), des peintures représentant également un banquet, où les convives,

hommes et femmes, sont étendus sous la même couverture, sorte de housse rayée; le lit, sans aucune division apparente, fait sur trois côtés le tour du caveau, et, à cause de cela, on a cru reconnaître dans cette peinture

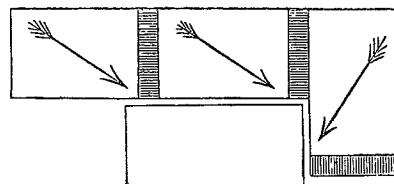


FIG. 4.

l'image d'un *triclinium*, c'est-à-dire d'une salle à manger à trois lits, disposés chacun pour trois personnes, tels

que, dans un prochain article, nous les verrons en usage chez les Romains. Dans d'autres tombeaux, au lieu de peintures, ce sont des lits mêmes qu'on trouve taillés dans le roc, avec les coussins pour s'accouder, les marche-pieds pour y monter, et ordinairement disposés pour recevoir deux personnes.

La suite à une prochaine livraison.

SIMPLE RÉCIT D'UN JEUNE MÉDECIN POLONAIS.

Suite. — Voy. p. 35.

— Si je vous ai conduit jusqu'ici, me dit mon hôte, c'est parce que je ne voulais vous quitter que le plus tard possible et quand je vous saurais loin du danger.

Je le regardai, j'allais l'interrompre; il continua :

— Il est temps de vous l'apprendre : les conviés du Winter-Garten, dénoncés depuis hier, ont été, pour la plupart, arrêtés à domicile; à l'heure où je vous parle, on a dû fouiller chez moi pour vous y trouver; j'étais heureusement prévenu de la visite qu'on nous ménageait, et nous avons pu l'éviter.

— Mais notre ami Johann Ostern? demandai-je.

— C'est de l'endroit où déjà il était en sûreté qu'il m'a fait parvenir l'avis de ces visites domiciliaires; voilà donc pourquoi nous sommes ici, et pourquoi nous y avons trouvé Silvane et Nüchtern. Si la fillette s'est fait suivre par lui à l'aide du mouchoir de son maître, c'est parce qu'il fallait éloigner de Breslau le trop fidèle animal. Son instinct eût servi de guide à la police pour découvrir la cachette où, je l'espère, Johann demeurera à l'abri des recherches jusqu'à ce que nous ayons trouvé le moyen de lui faire quitter secrètement la ville. Assez d'autres vont payer cher, sans doute, une généreuse imprudence. Quant à vous, votre qualité d'étranger, pis que cela, pour parler selon le train des choses, votre nationalité, vous expose à toutes les persécutions qu'on prétend légitimes dès qu'elles peuvent se couvrir du voile de la raison d'État et du masque de la justice. S'il s'agissait de lutter en vue d'une espérance réalisable, je vous dirais : Revenez à Breslau, ou plutôt je vous y aurais retenu; mais chez nous il n'y a rien à espérer, et une bravade inutile n'est point de l'héroïsme. Vous m'avez parlé de votre mère, je pense à elle; et comment ne penserais-je pas à celle qui vous attend, moi qui ai tant souffert à attendre mon fils unique, parti pour se mêler à une émeute d'où il ne devait pas revenir! C'est pourquoi je vous dis, mon ami : Séparons-nous; voici votre chemin, partez!

Le souvenir de ma mère évoqué par ce digne homme ne me permit d'opposer aucune résistance à son ordre de départ.

— Tenez, me dit-il encore en me mettant un papier dans la main, ceci est votre itinéraire; suivez-le aussi exactement que les circonstances vous le permettront. Quant à votre sac de voyage, il ne doit pas être loin.

En effet, à peine eût-il jeté les yeux et plongé la main dans le fouillis de branches et de feuilles du hallier voisin, qu'il en tira mon sac et me le présenta.

— Mais qui donc l'a apporté là? demandai-je.

— Parbleu, c'est Silvane, me répondit le bonhomme; la fillette est petite, mais elle est forte.

— Et puis, nous étions deux; Nüchtern m'a aidée, dit celle-ci, sans discontinuer ses soins à l'ami de Johann.

La nuit était venue; mon hôte me tendit une dernière fois la main, je la serrai cordialement; puis, allant à Silvane, je me penchai vers elle et lui donnai un baiser sur le front. L'enfant était si préoccupée du chien blessé, qu'elle ne releva pas même la tête pour me dire adieu.

II. — Une halte.

Ayant ainsi, et sincèrement à regret, pris congé de mon hôte et de sa petite-nièce, je m'acheminai vers Trebnitz; mais une idée qui m'obsédait ralentissait à chaque instant de plus en plus mon allure. Je me reprochais d'abandonner dans la peine mes jeunes amis de Breslau, et, croyant les entendre m'accuser de lâcheté, j'allais résolument revenir sur mes pas, lorsqu'une réflexion me décida à poursuivre ma route.

« Quand on n'a plus que la prison en perspective, me dis-je, il n'est pas plus honteux de s'y dérober par la fuite que de se cacher pour s'y soustraire. Johann Ostern, Dieu le sait, n'est point un lâche; il s'est caché, je puis partir! »

La conscience mieux en repos, je me mis à arpenter le chemin du pas d'un voyageur qui voit encore à longue distance devant lui l'endroit où il a marqué son étape, et qui craint de n'y pouvoir arriver que lorsque toutes les portes seront closes. Ce fut précisément ce qui m'advint: plus de porte ouverte; plus de lumière à l'intérieur des maisons quand je m'aventurai dans le bourg de Trebnitz. Tout le monde dormait. Heurter chez les gens et les réveiller pour leur demander un gîte, c'était, de la part d'un voyageur arrivant de Breslau, certainement commettre une imprudence. La nouvelle des arrestations motivées par la convocation au Winter-Garten y pouvait être parvenue; en me présentant à pareille heure, je devais éveiller contre moi les soupçons. Or, me rendre suspect équivalait à me constituer prisonnier. Je traversai le bourg, heureux de le trouver désert et ayant grande hâte de m'en éloigner. Je ne m'arrêtai point même quand je l'eus de beaucoup dépassé. J'étais alors, je l'ai dit, un solide marcheur, et je ne pouvais cheminer par un temps plus favorable; je voyageais sous un ciel sans nuages, la lune dans son plein éclairait tous les points de la route; de plus, je ne craignais point de m'égarer: j'avais assez bien en mémoire la carte topographique du pays pour me diriger en droite ligne sur Cels, ma seconde station, sans qu'il me fût nécessaire de consulter l'itinéraire que mon hôte m'avait remis au départ.

Aussi bien que Trebnitz je dépassai Cels, et, au jour naissant, je marchais encore. Mais la fatigue était venue, elle avait alourdi mon pas, et je sentais mon dos ployer sous le poids de mon sac de voyageur. Je n'étais plus qu'à un petit quart d'heure de Kempen, ville de la Posnanie, réunie aux États prussiens, mais qui se souvient qu'elle était polonaise avant le partage de 1773. Il me suffisait, pour y arriver bientôt, d'un dernier effort de courage; cependant, au lieu de presser le pas, je me décidai prudemment à faire halte et à prendre un peu de repos, afin de ne pas m'exposer aux dangereuses suppositions dont un piéton, harassé d'une marche nocturne, ne pouvait manquer d'être l'objet aux frontières de la Prusse et de la Pologne.

Je me débarrassai de mon sac de voyage, que je posai à terre; puis, assis sur le bord d'un fossé, je pensai qu'il était temps de prendre connaissance de l'itinéraire qu'avait tracé pour moi mon hôte de Breslau. Je dépliai le papier; les instructions qu'il contenait commençaient ainsi :

« Copie d'une note adressée par . . . à son ami D. 7 J. A. »

Ces points groupés en triangle, ces chiffres, ces initiales, énigmes pour tout autre, je les lus aussi couramment que si le copiste eût écrit sans signes mystérieux et sans abréviations :

« Copie d'une note adressée par Johann Ostern à son ami le quatrième engagé dans la 7^e section de la jeunesse armée. »

Or, ce quatrième engagé, c'était moi. Dans cette association, où le signe numérique attribué à chacun de nous s'exprimait par la lettre qui lui correspondait dans l'ordre alphabétique, j'étais le D de la série d'affiliés à laquelle j'appartenais.

Je fus profondément touché en apprenant ainsi que la première pensée de mon ami Johann, à peine hors d'un danger imminent, avait été pour moi. Je me creusai la tête pour deviner comment, de sa retraite, où il devait craindre de communiquer avec le dehors, il avait trouvé le moyen de faire parvenir à mon hôte ses conseils sur la route qu'il me fallait suivre. Peu à peu, tandis que je réfléchissais, mes idées devinrent confuses, mes paupières s'appesantirent, et finalement je m'endormis.

Le soleil avait monté haut dans le ciel quand je rouvris les yeux. Je me levai, secouai la poussière de mes habits et de mes souliers; l'eau fraîche d'un ruisseau que j'avisai à peu de distance du fossé où je m'étais endormi acheva de me réveiller, et, le sac au dos, je me remis en route.

Il ne me fallait plus, je l'ai dit, qu'un quart de marche pour arriver à Kempen, qui allait être positivement ma première étape depuis mon départ de Breslau. Je me promis de repartir, sinon la nuit suivante, du moins, au plus tard, le lendemain. Ma halte devait être plus longue, car ce n'est que cinq mois après mon arrivée à Kempen que je traversai Wieruzow, gros bourg polonais qui n'est distant que d'un mille et demi de la ville où je ne voulais me reposer qu'un jour.

L'itinéraire qui avait été copié par mon hôte contenait, outre le tracé du voyage jusqu'à destination, diverses instructions telles que celles-ci : « Partout où il n'est pas personnellement connu, celui qui peut être poursuivi risque moins à se montrer et à parler sans affectation qu'à s'isoler et à se taire. Ainsi, en voyageant : marcher en plein jour; suivre les grandes routes; entrer dans les villes; choisir, pour y séjourner, les auberges les plus fréquentées; se faire servir dans la salle commune; si l'on a des voisins de table, ne pas écouter avec inquiétude ceux qui causent tout bas, mais jeter gaiement son mot dans la conversation de ceux qui jasant tout haut; ne jamais interroger, si ce n'est pour savoir où est situé le bureau de la police, et être toujours prêt à répondre. »

J'avais précisément, depuis la veille, fait le contraire de ce qui m'était prescrit par ces sages instructions; mais j'en étais au début de mon voyage : je me promis, à partir de ce moment, de les observer de point en point, et j'entrai dans Kempen.

Une large rue continuait la grande route; je la suivis, passant sans m'arrêter devant la porte de quelques petits débitants de bière et d'eau-de-vie chez lesquels je n'apercevais que deux ou trois fumeurs attablés, ou même, chez d'autres, toutes les tables vides et le cabaretier attendant la pratique. Enfin, vers le milieu de la rue, le bruit des ailes d'un petit moulin, qui servait à la fois de girouette et d'enseigne, me fit lever les yeux vers une maison de belle apparence. L'inscription, qui se prolongeait sur une ligne, d'un bout à l'autre de la façade, disait :

« Au moulin de Sans-Souci. Hôtel de la Poste; table » pour 100 couverts, écurie pour 50 chevaux. »

Quelques fourgons étaient arrêtés devant la porte; les gobelets tintaient sur le comptoir; un cliquetis d'assiettes se mêlait au bourdonnement des voix dans la salle commune; c'était l'heure du dîner, et je jugeai au bruit que les convives étaient nombreux. Je ne pouvais mieux choisir mon point d'arrêt pour me conformer aux instructions de mon ami Johann : aussi, moins d'une minute après que l'enseigne mobile eut attiré mon attention, j'avais déjà confié mon sac de voyage à l'une des servantes de l'auberge,

retenu ma chambre pour la nuit suivante et pris place à la grande table où des rouliers, des marchands, plusieurs bourgeois de la ville et quelques voyageurs mangeaient en commun.

La conversation était générale et fort animée; mais elle semblait poussée dans la voie des nouvelles alarmantes et même sinistres. Dans ce pays du silence forcé, quant aux événements qui pourraient émouvoir le populaire, j'entendis parler librement de familles au désespoir et de victimes. On interrogeait en citant des noms, et ceux des assistants qui étaient ou qui paraissaient être le mieux informés répondaient aux questionneurs par ces mots qui rembrunissaient tous les visages :

« Perdu! — Condamné! — Frappé cette nuit! — Mort ce matin! »

Bien que les noms cités me fussent inconnus, comme j'ignorais pour la plupart ceux de mes amis les affiliés de Breslau, je ne crus pas me tromper en supposant qu'il s'agissait de ceux-ci. On parlait de catastrophes si récentes, que la distance entre Kempen et le chef-lieu de la Silésie aurait pu me donner à réfléchir sur ma supposition. Cette difficulté ne m'arrêta point; elle n'allait pas jusqu'à l'impossible : la police a des courriers si rapides, et les signaux du télégraphe vont plus vite encore. Ce qui dérouta un peu mon esprit, ce fut d'entendre nommer des jeunes filles, des femmes, et en les nommant on disait aussi : « Perdues! condamnées! » De qui pouvait-il être question, si ce n'est des sœurs et des mères de nos conviés au Winter-Garten? Mais sous quel prétexte étaient-elles condamnées? De quoi les punissait-on, si ce n'est de leur dévouement, sans doute, à leurs fils, à leurs frères? A cette pensée le vertige de l'indignation me monta au cerveau, et, oubliant toute prudence, j'allais, par la violence de mes paroles, m'exposer à partager le sort de mes amis, quand un incident de la rue me laissa muet et, par un mouvement spontané, groupa mes compagnons de table aux trois fenêtres de la salle d'auberge.

M'étant levé ainsi que les autres, mais seulement après eux, je ne pus trouver de place à l'une des croisées pour voir ce qui se passait dans la rue. A tous les étages des maisons qui faisaient face à l'auberge, je voyais des curieux se pencher au dehors et regarder en bas; mais rien ne m'apprenait quel était le spectacle qui attirait tant de regards. C'était, auprès de moi comme au loin, un morne et religieux silence, une sorte de stupeur que je partageais sans la comprendre. Le seul bruit qui vint à mes oreilles, bruit singulièrement distinct, était celui des pas frappant à temps égaux le cailloutis de la rue; on eût dit une ronde de soldats qui passait.

En m'éloignant de la fenêtre, où j'avais essayé vainement de me faire faire une place, j'aperçus la fille de service à qui, en entrant, j'avais donné mon sac de voyage. Elle se tenait assise près de la porte, les mains jointes sur la poitrine. Cette fille balbutiait une prière. Son visage était très-pâle.

— La ville est-elle menacée d'un malheur? lui demandai-je.

— Le malheur est partout dans la ville, me répondit-elle.

— Est-ce donc un convoi de troupes qui arrive?

— Non, ce sont encore des défunts qu'on mène au cimetière. Nous ne voyons que cela depuis huit jours. Ce qui passe maintenant, c'est le maître d'école et ses deux enfants.

— La peste est donc à Kempen?

— Peste ou petite vérole, chez nous c'est la même chose; je lui ai toujours vu faire beaucoup de victimes; mais jamais il ne lui en a tant fallu que cette année. Nos

médecins meurent à la peine ; on en attend d'autres, mais ils n'arrivent pas !

Je me fis indiquer la demeure du chef de la police ; un quart d'heure après j'étais devant lui.

— Monsieur, lui dis-je, je me trouve par hasard de passage à Kempen, je n'avais pas l'intention de m'y arrêter ; mais j'apprends que l'épidémie qui règne dans cette ville atteint un si grand nombre de malades qu'elle ne permet pas à vos médecins de donner leurs soins à tous ceux qui en sont frappés. Je suis docteur en médecine, et je viens me mettre à votre disposition pour suppléer mes confrères épuisés de fatigue.

— Cette démarche vous honore d'autant plus, me répondit le chef de la police, qu'ici vous devez vous croire en danger.

— Le lit du malade, répliquai-je, c'est le champ d'honneur du médecin.

— Aussi n'est-ce pas le danger de la contagion que j'avais en vue, riposta le chef de la police.

Et d'un mot, pour se faire mieux comprendre, il me salua par mon nom.

— Vous me connaissiez ? lui dis-je.

— Nullement ; mais j'étais informé de votre arrivée par ceux qui m'ont rendu compte de votre voyage depuis Breslau. Que ceci ne vous inquiète pas, je devais vous laisser passer. Ainsi c'est votre dévouement qui vous retiendra ici, et non pas moi.

Cela dit, il appela un de ses agents, auquel il ordonna de me conduire au bureau du service médical établi en permanence dans la ville depuis l'invasion de l'épidémie.

Mon intention n'étant pas d'entrer dans les détails de cette campagne meurtrière, ceux-ci trouveront ailleurs leur place ; je me bornerai à dire pourquoi je prolongai mon séjour à Kempen longtemps après que le fléau qui décimait la population eut cessé de sévir.

Si la mort ne prenait pas tous nos malades, la maladie, en revanche, n'en abandonnait aucun sans leur laisser d'horribles traces de son passage ou d'incurables infirmités. Parmi les victimes confiées à mes soins, l'une des plus éprouvées fut certainement la mère du chef de la police, femme qui avait été, me dit-on, fort intelligente, mais qui, surtout, j'en réponds, avait dû être très-belle ; je ne l'ai connue qu'à cette dernière période de la décadence sénile que nous désignons par : tombé en enfance. Un autre que moi avait été appelé auprès d'elle, au début de la maladie : je ne dis point cela pour récriminer ; comme j'étais le dernier venu dans le service médical : les clients qui avaient le plus d'importance revenaient de droit à mes anciens.

J'avais passé la nuit précédente au poste central des médecins, où tour à tour chacun de nous était de garde, et je venais de rentrer chez moi après l'une de mes plus laborieuses journées. Brisé par la fatigue, accablé jusqu'à l'hébétément par l'impérieux besoin de dormir, j'allais, selon l'habitude que j'avais dû prendre depuis un mois pour être prêt à tout événement, me jeter à demi habillé sur mon lit, quand j'entendis heurter bruyamment à ma porte. Dieu sait la mauvaise volonté que je mis à répondre à l'importun ! J'étais si fort anéanti que je n'entendis rien de ce que me dit celui qui venait me chercher en grande hâte ; cependant j'achevai de me rhabiller et je suivis l'express qu'on m'avait dépêché, mais je le suivis machinalement, marchant sans avoir conscience de moi-même et dormant debout. Ce fut seulement quand je me trouvai en présence du chef de la police, personnage de moi très-connu depuis que j'arpentais jour et nuit les rues de Kempen ; ce fut seulement alors, dis-je, que je me rendis

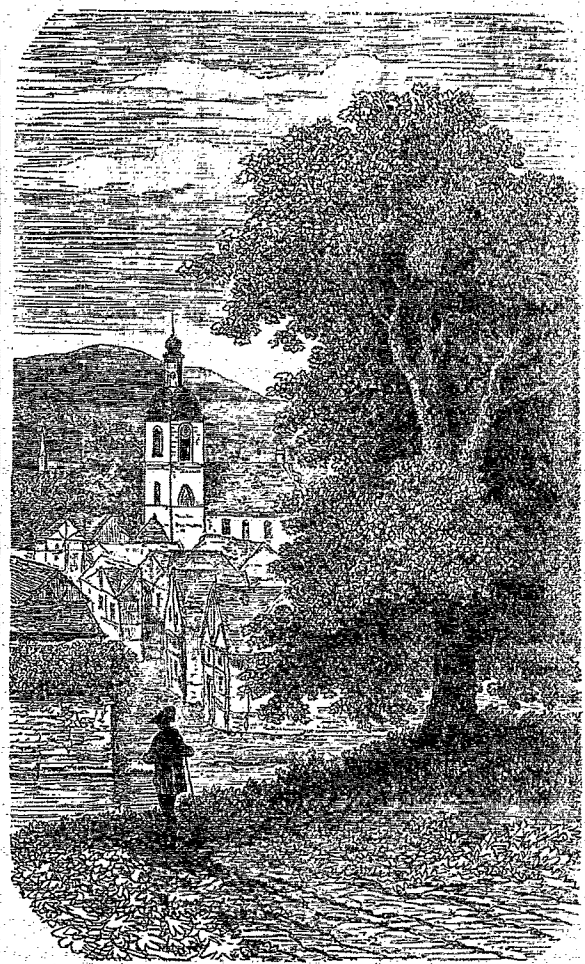
compte de la direction que mon guide m'avait fait suivre et de l'endroit où il m'avait conduit.

La suite à la prochaine livraison.

LES DEUX NOYERS DE SASBACH (*)

(GRAND-DUCHÉ DE BADE).

Si le voyageur, qui traverse Sasbach, se fait conduire tout d'abord vers le noyer près duquel Turenne fut tué (**), les gens du pays en montrent avec non moins d'empressement un autre qui fait aussi partie de la décoration de cette scène funèbre où périt le héros. C'est près de ce second



Le Noyer de Montecuculli, à Sasbach. — Dessin de F. Stroobant.

noyer, et derrière un mouvement de terrain, que le général autrichien Montecuculli avait abrité une batterie d'artillerie dont l'un des boulets atteignit Turenne.

Du haut de ce plateau, on domine entièrement le champ de bataille ; on voit au pied de la montagne le charmant et paisible village de Sasbach, puis la vallée de Sasbachthal, qui remonte à gauche vers la Forêt-Noire et se perd à droite dans les plaines du Rhin. A l'horizon on découvre l'imposant sommet du Hornisgrinde, qui atteint 1 200 mètres d'élévation.

(*) On écrit aussi Sassbach, Saltzbach, etc.

(**) Voy. le monument de Turenne à Sasbach, t. XI, 1843, p. 148, et la Table des trente premières années.

PARCS ET JARDINS.

LE POÈME DE DELILLE.



Un coin de parc dans le Nivernais. — Peinture et dessin d'Hanoteau.

Le poème des *Jardins*, par Delille, eut un grand succès en 1782. Ducis, tout en avouant que ce ne sera point la lecture favorite d'un ami de Virgile ou de la Fontaine, ne revient pas de l'admiration que lui causent cette facture habile et ce brio séduisant : c'est, dit-il, *le petit chien qui secoue des pierreries*. Duviquet ne trouve dans les *Jardins* ni plan, ni intérêt, ni qualités d'ensemble ; mais il y reconnaît un riche dictionnaire poétique, une série d'études dignes d'un grand maître. « Delille seul, dit-il, était en état de composer les *Jardins* ; dans aucun autre de ses ouvrages, il n'a déployé avec plus de magnificence les dons précieux que lui avait départis la nature. »

Rivarol osa protester, en lançant ses *Doléances du chou et du navet*, indignés d'un injuste oubli ⁽¹⁾, contre Delille, qui sacrifiait trop à la mode et au goût du temps

En défendant au fer d'outrager la nature.

Quoi qu'il en soit, le poème de Delille « eut les honneurs d'une vingtaine d'éditions et de plusieurs traductions allemandes, polonaises, italiennes, anglaises. » C'est qu'il écrivait à une époque d'épuisement, où l'art classique éternel tournait à la routine, où le paysage, en vers ou en tableau,

⁽¹⁾ Castel, auteur du poème des *Plantes*, voulut aussi rendre justice aux dédaignés :

- « Phébus ne nommait pas, sans un tour recherché,
- « Le haricot grimant à la rame attaché.
- « La carotte dorée et les bettes vermeilles,
- « En flattant le palais, offensaient les oreilles.
- « Ce temps n'est plus. Le chou dont Milan s'applaudit,
- « Quand sa feuille frisée en pomme s'arrondit,
- « Sans dégrader les vers ose aujourd'hui paraître
- « Dans les chants élégants de la muse champêtre. »

TOME XXXIV. — FÉVRIER 1866.

se composait d'après des recettes et des procédés. On s'étonne aujourd'hui de ces classifications, de ces conseils ou plutôt de ces conditions imposées par le poète aux paysagistes, selon qu'ils veulent choisir le *style héroïque et idéal* ou le *style champêtre et pastoral*. Je cite de mémoire :

« Tout est grand dans le premier : ce ne sont que temples, obélisques,

L'orgueilleux obélisque au loin couché sur l'herbe,

antiques sépultures, riches fontaines, statues, autels, roches brisées, cataractes, arbres qui menacent les nues. Encore les placera-t-on de manière à fixer l'attention, près d'un noble chemin, à l'entrée imposante d'une sombre forêt. »

Dans le style pastoral, quelques ruines encore étaient tolérées ; mais on réclamait surtout des fabriques champêtres, moulins, mesures, dont la dimension et l'aspect obéissaient d'ailleurs à des lois « salutaires. »

« Pour les cabanes, les chaumières, les retraites du paysan, qu'on appelle fabriques rustiques, on sait qu'elles sont, en général, fort basses et d'un seul étage, construites de bois ou de briques communes, sans architecture et sans ornements, ou même seulement enduites de terre glaise et couvertes de chaume ou de gazon. Ces demeures champêtres reçoivent peu de jour et sont fort obscures dans l'intérieur, tandis que les murs sont au dehors d'une couleur claire, fort rouge, blanche ou grise. On peut les accompagner avec goût d'échelles, de baquets, de cuves, de vieilles futailles, d'auges, de charrettes, de charrues, ustensiles que les paysans laissent ordinairement au dehors. Les chaumières sont d'autant plus pittoresques qu'elles offrent plus le caractère de la vétusté.

« Comme, dans la nature, une campagne arrosée est plus agréable qu'une campagne aride, il en est de même des campagnes feintes ou représentées par l'art : les eaux leur prêtent un charme particulier (ne pas oublier le reflet calme ou tremblant). Les plantes doivent être d'un beau choix. » Ajoutez figures et animaux à l'avenant, statues, et servez, assaisonné de couleurs douces. Le moyen de se tromper avec un pareil guide-âne ? Aussi tout paysagiste était sûr de plaire, dès qu'il réunissait cinq qualités essentielles : « figures, animaux, eaux, arbres agités du vent, et légèreté du pinceau ! »

Toutefois, si l'on veut bien faire abstraction de la forme solennelle et monotone des *Jardins*, on pourra, encore aujourd'hui, y mettre à profit un certain nombre de recommandations avouées par le goût :

Pour embellir les champs, simples dans leurs attraits,
Gardez-vous d'insulter la nature à grands frais...
D'ailleurs, à ces tableaux il faut des toiles vastes.
N'allez pas resserrer dans des cadres étroits
Des rivières, des lacs, des montagnes, des bois.
On rit de ces jardins, absurde parodie
Des traits que jette en grand la nature hardie,
Où l'art, invraisemblable à la fois et grossier,
Enferme en un arpent un pays tout entier.

Tout ce qui concerne les qualités opposées du jardin français et du parc anglais, est exprimé en termes fort justes :

Chacun d'eux a ses droits ; n'excluons l'un ni l'autre.
Je ne décide point entre Kent et le Nôtre...
Les rois sont condamnés à la magnificence...

L'art peut donc subjuguier la nature ;

Mais c'est toujours en grand qu'il doit triompher d'elle.

Le système anglais obéit aux mêmes exigences, et le véritable talent « consiste toujours à faire d'une place donnée, selon sa grandeur et son site, une contrée aussi agréable et naturelle que les circonstances le permettent. »

Peut-être Delille va-t-il un peu loin, lorsqu'il insinue que l'Éden était un jardin anglais. Mais il a cru trouver un habile artifice pour exalter cette nature arrangée qu'il préfère. Dans la peinture des arbres, des fleurs, des fruits, qui remplit le deuxième chant, on note au passage ce vers adressé aux arbustes :

Vous êtes la nuance entre l'arbre et la fleur,
et ce trait ajouté pour répondre à Rivarol :

Et le chou panaché que la pourpre colore,
Et les navets sucrés que Freneuse a nourris,
Pour qui mon dur censeur m'accusa de mépris.

Les gazons, les eaux, les fabriques champêtres, ont ensuite leur tour, puis la volière, la serre, les bains, le cabinet de travail. On utilisera les ruines touchantes,

Les thermes, les palais, les tombeaux des Césars,

sans négliger une tour neuve surmontée d'un télégraphe ou un obélisque en l'honneur de nos braves marins.

Le poète a toujours envie de revenir soit à la nature simple, soit à l'utilité, qui elle aussi doit influencer sur l'ordonnance des parcs ; mais, à tout moment aussi, il craint de transgresser les lois du paysage, de saper les bases du style noble et du style pastoral. De là beaucoup de ces conseils contradictoires qui jettent le doute dans l'esprit. Delille voudrait bien satisfaire tout le monde, et le faux goût trouve en ses inventions autant d'appui que le bon. Qu'on en juge par le bizarre passage où Delille conseille sérieusement aux grands propriétaires de peupler leurs parcs de proscrits et de moines :

Ah ! plaignez le destin, mais félicitez-vous ;
De vos riches tableaux le tableau le plus doux,

A ces infortunés vous le devrez peut-être.
Que dans l'immensité de votre enclos champêtre,
Un coin leur soit gardé ; donnez à leurs débris,
Au fond de vos forêts, de tranquilles abris ;
A vos palais pompeux opposez leurs cabanes :
Peuplés par eux, vos bois ne seront plus profanes.

SIMPLE RÉCIT D'UN JEUNE MÉDECIN POLONAIS.

Suite. — Voy. p. 35, 54.

J'éprouvai un ébranlement de pitié en reconnaissant, à travers mon invincible somnolence, le magistrat justement redouté qui, par état, devait être au moins cuirassé contre l'atteinte de toute émotion, s'il n'avait, comme tant d'autres, le cœur bronzé et la fibre ossifiée. Je le trouvai en proie à une agitation douloureuse qu'il n'essaya point de dissimuler. Son visage était littéralement ravagé par le chagrin.

— Arrivez donc ! me dit-il, arrivez pour me dire qu'elle n'est pas morte.

— De qui voulez-vous parler ?

— De ma pauvre mère.

— N'a-t-elle pas son médecin ?

— Il l'a quittée il y a deux heures en me disant : « C'est fini ! » Depuis deux heures je me répète ses terribles paroles, et malgré les apparences qui les justifient, je ne veux pas, je ne peux pas y croire.

— Et me croirez-vous donc si je vous les confirme, moi qui entre à peine dans une carrière où mon confrère, de qui vous doutez, a acquis tant d'expérience et fine si juste renommée ?

— Je croirai celui qui me dira qu'elle est vivante, me répondit-il d'un ton qui laissait à douter si c'était la folie du désespoir ou la saine et ferme conviction qui parlait.

Il eût suffi de le voir et de l'entendre en ce moment, pour reconnaître combien était méritée la double réputation de cet homme. Exécuteur impassible des ordres les plus rigoureux du pouvoir absolu, il semblait ne tenir à l'humanité que par l'amour filial, élevé chez lui à la puissance de l'adoration. « C'est un magistrat impitoyable, disait-on, mais quel bon fils ! » Et ceux qui n'ont point observé ces contradictions presque invraisemblables de l'homme avec lui-même, ne comprenaient pas qu'on pût en même temps être la terreur des mères et aimer à ce point la sienne.

C'est en me poussant avec une impatience fébrile qu'il m'introduisit dans la chambre mortuaire. La tyrannie du sommeil commençait à céder à tant de secousses ; mais j'éprouvais alors cette répugnance bien connue des médecins surmenés en temps d'épidémie : j'étais las de voir des morts. Arrivé au chevet du lit, je détournai la tête.

— Mais regardez-la donc ! me dit le chef de la police en me forçant, par un brusque mouvement, à diriger mon regard sur sa mère. J'ose bien la regarder, moi !

Il me serait impossible de rendre tout ce que contenait de souffrance endurée cette affirmation de son courage.

La dernière impulsion me rendit complètement à moi-même, c'est-à-dire au sentiment de mon devoir. J'examinai attentivement le masque hideux que le mal avait plaqué sur le visage de cette femme. J'interrogeai ses extrémités, qui étaient déjà froides et rigides. J'auscultai le cœur et les poumons, et, durant cet examen, le fils de la malade déclarée morte, debout, près de moi, essayant de m'éclairer, soupirait si haut et tremblait si fort, que la lampe vacillait dans sa main et qu'il m'était impossible de percevoir le bruit que j'espérais surprendre.

Je dus lui avouer qu'il me troublait et l'inviter à passer

dans la chambre voisine. Il s'y résigna, mais ne put aller que jusqu'au seuil. Arrivé là, comme si ses jambes se refusaient à le porter, il s'arrêta, posa ses mains sur sa bouche et appuya son front au montant de la porte. A cette distance, je l'entendais encore étouffer ses soupirs.

Après un temps qui dut lui paraître bien long, ma conviction était faite.

Tremblant à mon tour, mais d'une émotion qui n'avait rien de pénible, je m'éloignai du lit et me dirigeai vers ce pauvre patient qui, m'ayant entendu, venait déjà à ma rencontre. Sans m'interroger, il me regarda un moment : la lampe éclairait mon visage ; puis, se précipitant dans mes bras, il s'écria :

— Je savais bien qu'elle était vivante !

— Il faut, répondis-je, qu'un miracle se soit opéré depuis le départ de votre médecin, car il n'a pu s'y tromper.

— Ignorance du médecin ou miracle de Dieu, j'étais bien sûr qu'elle devait être sauvée.

Sauvée ! peut-on dire qu'elle le fût ? même après plusieurs mois de convalescence, le fils avait-il réellement retrouvé toute sa mère ? L'horrible masque tomba, mais non sans laisser des traces profondes ; les yeux ne se rouvrirent plus et l'intelligence s'anéantit. Seulement à demi ressuscitée, toute chose, pour la pauvre créature, était devenue indifférente, et toute personne étrangère, excepté moi, cependant. Ce qui lui restait de volonté se manifestait par un sourcillement d'inquiétude et des mouvements d'impatience à chaque fois qu'elle s'apercevait qu'un autre que moi était près d'elle et la servait. L'affection que son fils avait pour elle, c'est à moi qu'elle la rendait. Elle semblait ne plus se souvenir de lui ; il en souffrait, mais, heureux de l'avoir conservée, il se résignait à souffrir. Je n'ai rien vu de comparable à la patience et à l'abnégation de ce fils à la fois présent et oublié.

— Sa tête est encore si faible ! me disait-il, comme s'il avait senti le besoin de l'excuser ; mais avec le temps la mémoire lui reviendra.

Comme ma présence favorisait peu ce retour de la mémoire, et que le désir de continuer enfin un voyage si vite et si longtemps interrompu devenait de plus en plus irrésistible, j'annonçai mon départ pour un jour prochain. Le fils de l'aveugle, qui jusque-là m'avait retenu à Kempen par ses prières, eut un mouvement de satisfaction.

— Je ne vous aurais pas engagé à nous quitter, me dit-il ; mais si vous le voulez, dès demain vous pouvez partir : ma mère commence à s'habituer à moi.

Il prononça ces paroles d'un air triomphant, comme s'il m'eût dit : « C'est vous qui êtes oublié maintenant ; elle ne se souvient plus que de moi. »

Tout en le félicitant de cette heureuse révolution, je lui demandai de me l'expliquer.

— Vous n'êtes pas toujours là ; d'abord j'ai essayé de vous remplacer en la trompant ; puis, peu à peu, je me suis rappelé à elle... Au fait, pour mieux vous renseigner, venez voir où nous en sommes ensemble.

Il entra dans la chambre de l'aveugle ; je le suivis silencieusement et m'arrêtai à certaine distance.

Le fils s'approcha de sa mère, qui se tenait près de la fenêtre, dans un fauteuil. Il lui toucha doucement la main. Elle tourna vers lui la tête comme si elle y voyait, et me nomma. Il ne répondit pas, demeura immobile, la main tendue, espérant une autre parole ; elle se fit un peu attendre. Enfin la mère chercha la main que son fils lui tendait ; elle la rencontra, la toucha un moment, et dit naturellement, sans témoigner du contentement ou du déplaisir : « Ah ! c'est toi. »

Il me regarda : son visage rayonnait, ses yeux se

mouillèrent ; il n'aurait pu être ni plus heureux, ni plus attendri si, en le reconnaissant, elle eût poussé un cri de joie.

La pauvre dame indiqua qu'elle voulait se lever ; il l'aïda à quitter son fauteuil, et, bras dessus, bras dessous, tous deux firent plusieurs fois le tour de la chambre. Pendant cette promenade, le fils murmurait à l'oreille de sa mère je ne sais quelles douces paroles ; tout ce que je puis dire, c'est qu'elle les écoutait avec attention et qu'elle finit par sourire.

— C'est encore mieux qu'hier ; elle m'embrassera demain ! me dit-il quand, après avoir vu sa mère se replacer dans son fauteuil, il m'eut ramené dans son cabinet.

— C'est évident, répliquai-je, et je suis d'autant plus heureux de profiter ce soir même de la liberté que vous me rendez, que je vous laisse avec cette bonne espérance pour demain.

Nous touchions au moment des adieux. Avant de me permettre de prendre congé de lui, il me dit : — Il y a cinq mois, quand vous vous êtes arrêté ici, j'avais ordre de vous laisser passer ; mais je devais signaler votre passage aux autorités russes qui surveillent la frontière ; je ne ferai aujourd'hui que la moitié de mon devoir ; votre belle conduite chez nous me dispense de remplir l'autre. Cette conduite est connue dans le pays que vous allez parcourir ; elle doit avoir disposé favorablement pour vous ceux qui le gouvernement, cependant ne vous y fiez pas : les affiliés de Breslau ne sont pas encore jugés ; quelques-uns d'entre eux, qui n'avaient pas été pris, viennent de se compromettre pour avoir voulu se venger d'une trahison.

Pensant aussitôt au plus cher de mes amis que je ne devais plus revoir, je demandai si Johann Ostern ne se trouvait pas au nombre de ces nouvelles victimes.

A ce nom, le chef de la police sourit et répliqua :

— Je vous l'ai dit, ne vous fiez à rien, ne vous confiez à personne, et que Dieu vous conduise !

Sans vouloir s'expliquer davantage, il me remercia de nouveau et avec effusion des soins que j'avais donnés à sa mère ; je dus, malgré ma résistance, accepter le prix trop élevé auquel il avait estimé ces soins. Une heure après, le sac sur le dos, je quittai Kempen. Le soir même j'étais en Pologne.

La suite à la prochaine livraison.

ESPRIT DES CORPORACTIONS

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

En 1760, un chapelier, Leprévost, imagina de fabriquer des chapeaux avec de la soie. Le succès attira la foule, et la foule amena la fortune ; mais la corporation s'irrita et punit Leprévost d'une amende. Il plaïda, on le condamna. Pour déjouer la haine de ses confrères, il acheta une charge de chapelier du roi. La corporation ne laissa pas échapper son justiciable. Un jour les jurés entrèrent dans ses magasins et y détruisirent trois mille chapeaux. Il plaïda encore : au bout de quatre années de procès, l'inventeur eut permission d'exploiter son invention, mais il était ruiné.

OU SE TIENNENT LES POISSONS.

Suite. — Voy. t. XXXIII, 1865, p. 259, 382.

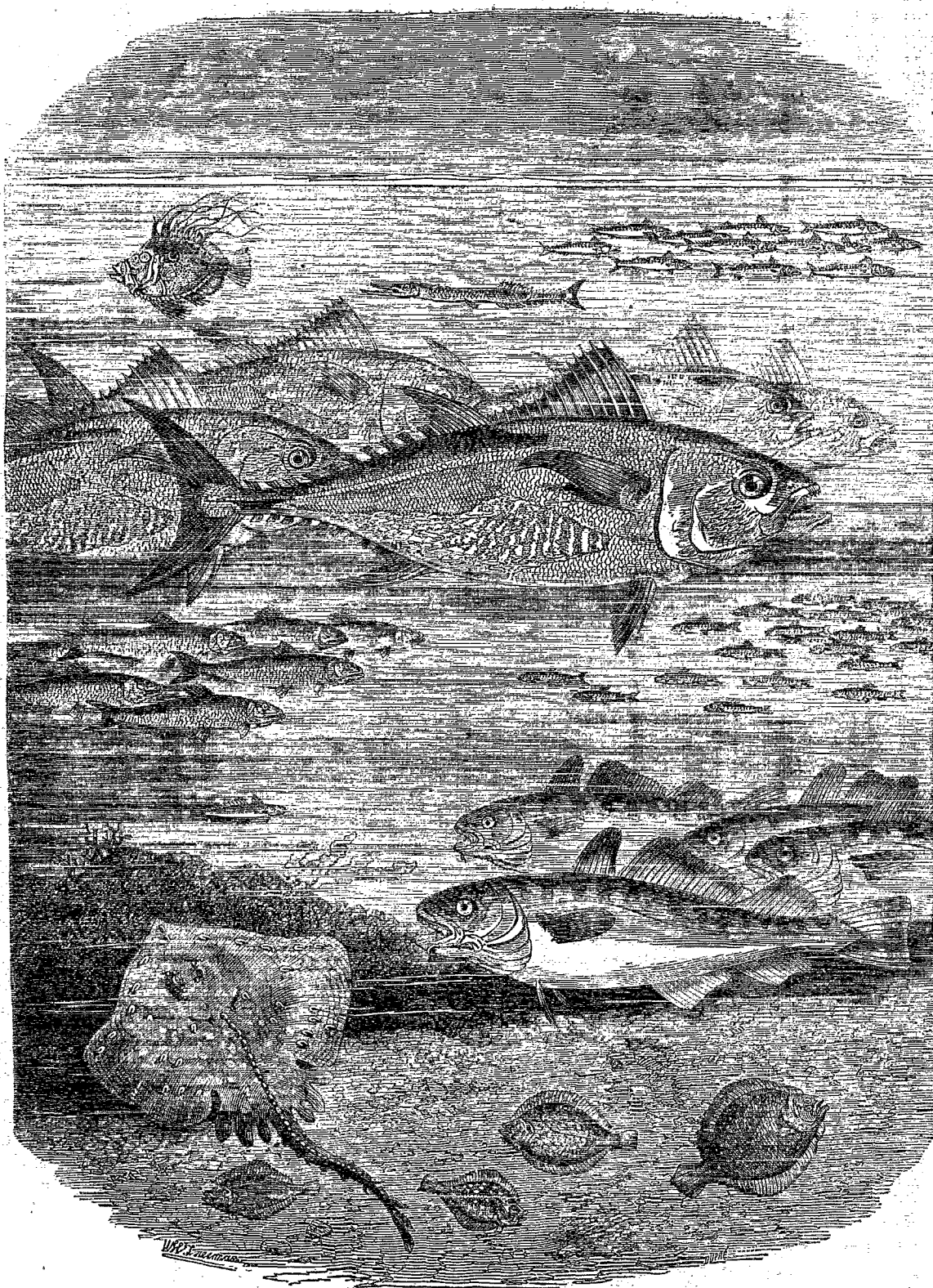
POISSONS DE MER.

Parmi les poissons qui hantent les rivages de la mer, un certain nombre se tiennent au fond de l'eau, une autre partie à la surface ; quelques-uns aiment les rochers ; d'autres

préfèrent les plages limoneuses, les fonds d'herbe, etc. De même, parmi ceux qui habitent la haute mer, il s'en trouve qui se tiennent dans les grands fonds d'eau, d'au-

tres qui nagent à la surface, et il y en a, enfin, qui voyagent un peu partout.

L'influence du climat et des saisons est une des causes



Stations des poissons dans les hautes mers. — Dessin de Freeman.

déterminantes de cette diversité d'habitudes. Telle espèce qui, au printemps, vient se faire prendre sur les bancs de sable de la plage ou dans le canal des ports, regagne, en automne, la haute mer, parce que là elle trouvera, pour

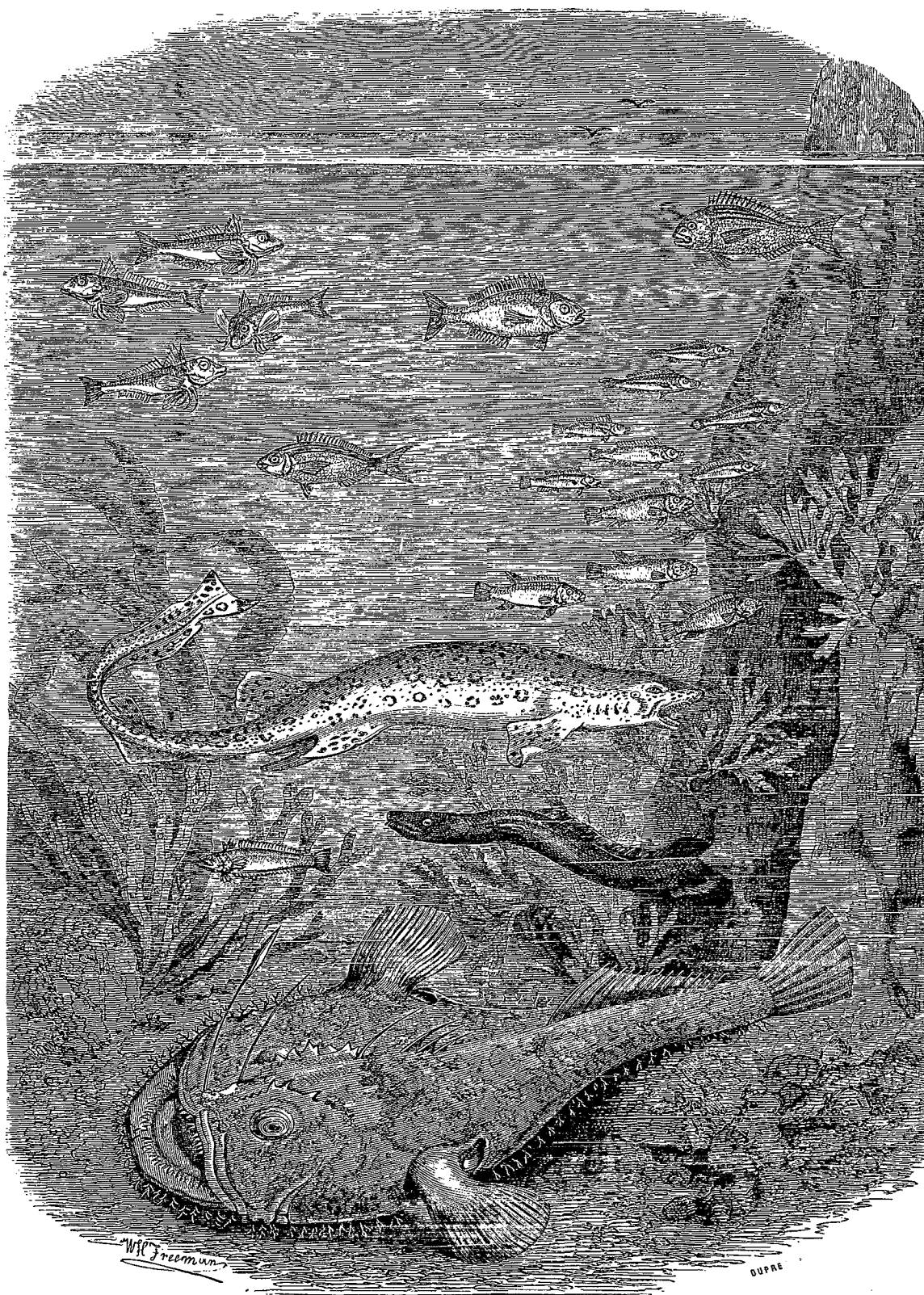
passer l'hiver, une eau moins froide, vu sa grande profondeur, et moins agitée par les vents et les tempêtes de la mauvaise saison.

Tel autre poisson se rapproche des côtes dans les cli-

maats du Nord, qui dans les mers du Midi ne quitte pas les grands fonds d'eau de la pleine mer, parce qu'il faut à son organisation une température égale et plutôt basse

qu'élevée. C'est là une des causes principales des prodigieuses migrations de certains de ces animaux.

N'oublions pas, enfin, que les poissons de mer sont de



Stations des poissons de mer près des rivages. — Dessin de Freeman.

tailles très-différentes, et que cette considération doit expliquer, pour les espèces comme pour les individus, le choix de leur résidence. En général, parmi les poissons d'une même espèce, les jeunes et les petits vivent plus

près de terre que les vieux et les gros. Est-ce parce que ceux-ci ont besoin de proies plus grandes, ou parce qu'ils dédaignent d'ouvrir les mâchoires pour les mille débris, les mille crustacés des plages qui suffisent à calmer l'ap-

pétit des jeunes? Est-ce défiance? Est-ce crainte de s'échouer sur les fonds? Le fait est que, de plusieurs espèces, la plus grande vitra toujours la plus éloignée du rivage. Dans une même espèce, les anomalies de croissance sont très-marquées et assez communes; ce sont des exceptions accidentelles, et non héréditaires.

Le pêcheur doit tenir compte de ces considérations, s'il veut savoir en quels lieux il trouvera les poissons qu'il cherche; elles lui serviront aussi pour le choix des ustensiles, des engins, des appâts, et la détermination des heures et des jours les plus favorables.

Quels sont donc les poissons qui habitent le plus ordinairement loin des côtes, et que nous appellerons les poissons de grands fonds? Nous devons diviser cette tribu en deux classes: A, celle des poissons qui se prennent à la surface ou entre deux eaux; et B, ceux que l'on ne trouve qu'au fond absolument.

A. Parmi les premiers, on trouve au premier rang la famille des *Scombroïdes*, qui a le *maquereau* pour type, et, à côté de lui, le *thon*, le *germon* et les *pélamides*.

Le *maquereau* est un poisson essentiellement voyageur; il passe, en troupes immenses, en vue de nos côtes, faisant d'énormes voyages, et se rendant du nord de l'Europe dans les mers du midi. On le pêche dès le mois d'avril jusqu'en novembre, mais alors isolément. Le *thon commun* arrive aussi par grandes masses, et, vu sa taille, fournit d'abondantes ressources aux populations. Il en est de même des *germons* et des *pélamides*.

Il faut aussi compter, parmi les poissons de surface que l'on prend à la ligne courante entre deux eaux, la *dorée* ou *poisson de Saint-Pierre*, dont le type est connu depuis la plus haute antiquité. Ce poisson ne marche qu'isolé.

Enfin, on ne peut oublier l'*orphie* au corps de serpent, ni les *harengs*, dont un pêcheur, courant dans son bateau, peut prendre quelques individus à ses lignes traînantes; ni l'*alose* et son diminutif la *sardine*, l'un des meilleurs appâts que le pêcheur puisse employer.

B. Les poissons qui ne se prennent que dans les grands fonds d'eau sont: toute la famille des *Raies*, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites; les *grandes plies*, les *flets*, les gros *turbots* et les *barbues* monstrueuses. Tous ces poissons ne quittent pas les bancs de sable profonds, — par 80 à 100 mètres, — qu'ils habitent, et où ils trouvent leur nourriture. Les *raies* cependant approchent un peu des côtes, au temps du *frai*, pour y déposer leurs œufs en courant; mais à ce moment elles sont malades et ne mordent point à l'appât.

Parmi les poissons de rivage, on est aussi obligé d'établir deux divisions fondées sur la différence de leurs mœurs. Nous mettrons ensemble: C, ceux qui s'approchent des côtes ouvertes et hantent les rochers, les îlots; et d'autre part, D, tous les poissons qui recherchent les ports et l'entrée des fleuves ou des rivières.

C. Parmi les poissons de rivage proprement dits, nous nommerons d'abord la *vive*, cachée dans le sable; puis le *rouget-barbet* ou *mule*, qui se prend sur les plages limonneuses du midi jusqu'au nord de l'Europe, et surtout aux environs de Toulon.

Les *trigles* ou *grondins*, à la physionomie hideuse, à la gueule immense, aux nageoires en ailes, se cachent dans les fentes des rochers d'où ils guettent leur proie. Ils habitent aussi les herbes, et sillonnent quelquefois la mer en troupes immenses.

À côté d'eux se prennent les *sargues*, espèces de perches goulues, qui toutes habitent les rivages; mais, au lieu d'y chasser aux poissons, elles recherchent les coquillages, les crustacés, dont elles brisent les enveloppes avec leurs formidables dents en scie ou en pavé. On emploie ces

derniers animaux comme appât pour les pêcher, et parmi les captures, on reconnaît les *dorades*, les *pagels*, les *oblades*, etc. À côté d'eux on ne prend que trop souvent quelques-uns de ces affreux petits poissons, — dont quelques espèces sont vivipares, — qui habitent aussi les rochers et comprennent la famille immense des *Gobioides*. Laid de couleur, laid de forme, déchiquetés, bordés d'épines, ils sont doués d'une voracité insatiable. On les trouve sous les pierres où ils se retirent à marée basse, et on leur donne le nom de *blennies*, *baveuses*, *boulercaux*, *goujons de mer*, *gobies*, *buhottes*, etc.; en tout, quelque chose comme trois cents espèces plus ou moins bien déterminées sur le globe. Une vraie calamité de pêcheur!

Nous ne dirons qu'un mot sur la gigantesque *baudroie* (1): sa taille peut atteindre 1^m 70; elle ne se prend qu'aux grandes cordées de fond, car elle ne quitte pas le sable ou la vase et nage difficilement, puisque la bourrasque suffit pour l'échouer sur le sable, événement dont nous avons été plusieurs fois témoin, à Boulogne surtout.

Nous devons encore signaler la grande et précieuse famille des *Labroides*, qui contient les espèces les plus faciles à prendre à la ligne, celles qui fournissent ainsi le plus grand amusement aux pêcheurs de notre littoral. Les *labres* sont doués d'une voracité prodigieuse, insatiable; ils ne quittent point les rochers, autour des anfractuosités desquels ils font une chasse continuelle.

Parés des plus magnifiques couleurs, mais n'excédant guère une longueur de 30 centimètres, ces poissons sont merveilleux à voir jouer dans l'eau limpide, à l'abri du mouvement des vagues. On les appelle *perroquets* ou *vieilles de mer*. On prend en même temps la *coquette rose et bleue*, qui est un labre d'une espèce voisine. Dans cette famille, les variétés sont infinies: chaque individu a pour ainsi dire sa coloration propre.

Terminons enfin cette nomenclature des poissons littoraux en citant le *congre* et le *chien de mer*. Tous deux ne quittent pas le fond, où leur manière est pratiquée entre les rochers; ils ne voyagent pas, ils attendent et dévorent toutes les proies qui se présentent, pourvu qu'elles soient fraîches.

D. Nous voici arrivés aux poissons qui recherchent les ports et l'embouchure des fleuves ou des rivières. Ceux-ci n'excluent point ceux que nous venons d'énumérer (C); ils forment cependant une classe à part, que l'on pourrait appeler les *nomades de la mer*, comme nous avons appelé certains poissons d'eau douce *nomades des rivières* (t. XXXIII, 1865, p. 262).

Parmi ces nomades, il faut généralement ranger les poissons essentiellement chasseurs, les carnassiers dans le genre de la *perche* et des *percoïdes* en général, qui viennent là chasser le peuple auquel on donne le nom de *blaquets* ou *blanchaille* (athérine). Ce sont: le *bar*, *loup* ou *lubine*, remontant même certains fleuves qui se jettent dans la Méditerranée. On pêche dans la Manche quelques-uns de ces poissons qui ont de 70 centimètres à 1 mètre de long, ce qui est un beau coup de ligne à relever. Joignons à ceux-ci le *serran* ou petite *perche de mer*, poisson propre à la Méditerranée, carnassier comme la perche d'eau douce, et, comme elle, se glissant un peu partout.

Disons un mot du *mulet*, qui remonte les fleuves, entre dans les ports et s'y tient longtemps. Il mord capricieusement aux appâts; mais c'est un beau et bon poisson qui fuit, jusque dans l'eau absolument douce, la poursuite du *bar*. Il marche en troupes et toujours à la surface de l'eau.

Nous n'avons pas besoin de nous étendre sur la pêche du *saumon*, qui est une des plus belles captures que l'on puisse

(1) Voy. t. XXVI, 1858, p. 189.

faire à l'embouchure des rivières et des fleuves, et qui se prend aussi le long des côtes. Ce poisson se tient un peu partout, mais surtout à fleur d'eau. Nous devons mentionner encore les habitants ordinaires du fond des ports : les jeunes *morues*, appelées *cabillauds*; les *merlans*, *merlus*, *lieux*, *colins*, *officiers*, *capelans*, etc. ; en un mot, tous les voraces représentants de la grande et utile famille des *Gadoïdes*, qui fournissent abondamment à l'amusement des pêcheurs à la ligne. Tous ces poissons se tiennent à fond et mordent facilement.

Il en est de même des poissons plats, surtout des *plies*. Les *soles*, les *targeurs*, les petites *barbues* et les jeunes *turbots* se prennent également bien, aussi à fond et sur le sable à marée haute.

Ainsi donc, en résumé, si nous faisons, — comme pour les rivières, — une coupe fictive des eaux de la mer, nous aurons, pour la pêche des grands fonds d'eau (p. 60) : tout en bas, les *raies* de toutes les espèces, les *barbues*, les *plies*, en un mot tous les poissons plats ; au-dessus, le peuple des *morues* et des *merlans* ; et, remontant encore, les bandes de *harengs*, d'*aloses* et de *sardines*, poissons *nomades* ; plus haut encore, les troupes de *thons*, et l'*orpie*, voyageuse isolée. Tout à fait à la surface de l'eau, la *dorée* solitaire et les bandes de *maquereaux* sautant au soleil.

Une coupe semblable de la mer près des rivages voisins des rochers (p. 61) nous offrira : au fond, dans le sable, la *vive*, et au-dessus, la *baudroie* ; au pied des rochers, le *congre* dans son trou, et le *chien de mer* qui se promène ; au-dessus d'eux, la famille des *vieilles* qui chasse ; à la surface, les *trigles* dans le rocher et sur l'eau, les *dorades* et *oblades* jouant et poursuivant les petits poissons blancs.

La fin à une prochaine livraison.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

Voy. la Table des trente premières années.

SI LES SERPENTS TETTENT LES VACHES ET LES BREBIS.

Chateaubriand a écrit, en parlant du serpent : « Et sous la fougère de la crèche la brebis lui abandonne son lait. » Cela est-il vrai ? nous demande un de nos lecteurs. L'un de nos collaborateurs répond :

— Des habitants de la campagne m'ont souvent dit qu'ils avaient vu des serpents attachés aux jambes des vaches et des chèvres, et tétant leurs mamelles. Suivant eux, ces pauvres nourrices s'y prêtaient avec complaisance, mais perdaient leur lait peu de jours après.

On a lu, il y a quelques années, dans divers journaux, qu'un laitier des environs de Paris, dont les vaches ne donnaient plus de lait, avait surpris deux vipères qui venaient les teter.

La vérité est que les serpents n'ont jamais tété ni vaches, ni chèvres, ni brebis. Il suffit pour le prouver de considérer que l'opération de teter exige des conditions auxquelles ne satisfait pas la bouche des serpents. « Dans cette action, dit M. Béraud, la bouche représente assez bien une pompe aspirante dont l'ouverture est formée par les lèvres, le corps par les joues et ce voile mobile qui ferme la bouche en arrière, et qu'on nomme *voile du palais* ; enfin la langue représente le piston. Veut-on la mettre en jeu, on applique exactement les lèvres autour du corps dont on veut extraire un liquide, la langue elle-même s'y adapte ; mais bientôt elle se contracte, diminue de volume, se porte en arrière, et le vide se produit entre sa face supérieure et le palais. Alors le liquide contenu

dans le corps que l'on suce se déplace et la bouche se remplit. »

Examinons maintenant la bouche des serpents : ils n'ont pas de lèvres charnues ni de joues ; leur bouche communique directement avec les narines ; ils n'ont pas de voile du palais ; leur langue est un cylindre étroit dont le rôle ne peut être analogue à celui de la langue des animaux qui tettent. Les serpents ne pourraient donc pas faire un vide complet dans leur bouche quand un pis ou un mamelon y aurait été introduit. Remarquons de plus que leurs dents sont allongées, recourbées, aiguës, dirigées en arrière, et que, dans la supposition de teter, elles se fixeraient aux pis des vaches ou des autres ruminants, de sorte que le serpent ne pourrait s'en détacher et que les efforts ne feraient que l'engager davantage.

C'est une chose étrange que nous nous forgions à grands frais une sagesse laborieuse qui nous accable, tandis que la véritable est à nos côtés, et se rit de nous. Nous la méconnaissons parce qu'elle est celle de la nature, et que le chef-d'œuvre de la raison, comme du génie, n'est que de voir ce qui est sous nos yeux.

DUCIS.

LONGFELLOW.

POÈMES SUR L'ESCLAVAGE.

La dernière guerre d'Amérique n'a pas été, comme on l'a dit souvent, une affaire purement commerciale ; la question de l'esclavage ne s'est pas présentée incidemment comme une arme pour la lutte ; et, heureusement pour l'humanité, il n'est pas vrai que ce soient des intérêts qui aient tout fait. Où l'on trouve une preuve irrécusable des sentiments de fraternité de la partie la plus éclairée du peuple américain, c'est dans la littérature, où bat le cœur de la nation dans les pays libres. Outre l'auteur de *l'Oncle Tom*, dont l'inspiration a remué l'univers, une foule de romanciers américains se sont occupés à peindre les douleurs de l'esclavage, et l'art le plus élevé, la poésie, porte des traces éclatantes d'une généreuse pitié pour le pauvre nègre.

L'Amérique, en dépit des assertions de ceux qui ne veulent voir en elle qu'un peuple de marchands, tient une belle place dans la poésie contemporaine. Après la France, elle a droit au premier rang avec la Suède et la Pologne, au-dessus de l'Angleterre depuis Byron et Moore, et de l'Allemagne depuis Schiller et Goethe. A notre époque, deux grands poètes ont paru en Amérique : Longfellow d'abord, puis Edgar Poë, dont on ne connaît en France que les contes ; un poète de mérite a vécu près d'eux, Bryant. Mais Bryant, philosophe rêveur, sombre parfois, est peu descendu des abstractions ; Edgar Poë, occupé à creuser les mystères de la sensation et arrivé à une étonnante profondeur dans cette sorte de névrologie, a analysé la vie intérieure de l'homme, et non son existence extérieure et sociale. Longfellow, le plus élevé des trois par la pureté du sentiment, comme par la noblesse des principes, et aussi le plus célèbre dans les deux mondes, aimé à Londres comme à Boston, et qu'on a cru pouvoir appeler le Lamartine américain, s'est penché sur la vie, a regardé les hommes, s'est intéressé à leurs enthousiasmes, à leurs vertus, a gémi sur leurs souffrances et sur leurs crimes. Il a aimé, plaint et regretté plus qu'il n'a excité, soutenu, flétri, il a employé l'élégie plus que le dithyrambe, le soupir plus que la colère ; il est essentiellement féminin, dans le meilleur sens du mot : la tendresse. *Evangéline*, c'est une histoire pure,

douce et triste; *Thawatha*, c'est l'épopée d'un Messie indien qui va prêchant la paix et la fraternité parmi les hommes; *Excelsior*, c'est le symbole de l'âme qui sans cesse veut s'élever vers le ciel et dont la mort n'arrête pas l'essor⁽¹⁾; la *Première communion* (imitation de Tegner), c'est pour ainsi dire l'idylle chrétienne. Il était impossible qu'un homme au cœur si vibrant ne protestât point contre l'esclavage, il a fait noblement son devoir; mais, selon son caractère, il a mis plutôt en scène les victimes et leurs larmes que les oppresseurs et leurs supplices.

Les poésies qu'il a intitulées *Poèmes sur l'esclavage* sont dédiées à un champion fameux de la race noire, à Channing, le grand homme de bien, comme l'appelle Longfellow lui-même⁽²⁾. « Bien agi, serviteur de Dieu », lui dit-il à la fin d'une strophe superbe; et à son tour il se met à l'œuvre.

Dans le *Songe de l'esclave*, un malheureux nègre, accablé de souffrance et de honte, voit en rêve couler son fleuve natal, le Niger; il entend les sonnettes des caravanes, surtout il aperçoit son épouse, sa reine à l'œil noir, entourée de ses enfants, de ses enfants aimés et perdus pour lui, qui lui embrassent les joues, l'entourent de leurs bras, l'entraînent par la main. On l'a arraché à ses affections, à sa liberté; mais le moment de la délivrance approche, la mort vient illuminer son sommeil, et son cadavre repose comme une chaîne usée que l'âme a brisée et jetée.

Remarquez ce mot : l'âme. Cette affirmation d'une âme dans ce corps d'esclave, chose toute simple pour nous, était un bienfait immense dans un pays où les planteurs basaient leur autorité absolue sur la nature différente, l'absence d'âme, l'animalité du nègre. Ils lui refusaient toute culture intellectuelle, ils défendaient expressément de l'instruire; puis ils disaient : Voyez! ce sont des bêtes.

La *Quarteronne* montre un planteur qui, étouffant les sentiments les plus simples de la nature, vend sa propre fille à un marchand d'esclaves.

Les *Témoins*, ce sont tous les squelettes couverts de chaînes des esclaves qui se lèvent de l'Océan où les navires négriers en ont tant jeté, des marchés d'hommes, des déserts où le milan les a eus pour proie, de tous les lieux souillés par l'oppression, pour se plaindre, pour jeter de leurs tombes inconnues ce cri lugubre : Nous sommes les témoins!



Médaille frappée et répandue par les abolitionnistes dans le Sud, avant la guerre. — On lit sous la figure cette légende : « Ne suis-je pas une femme, une sœur? »

L'*Esclave de l'Étang-Morne* se cache dans une retraite bourbeuse où grouillent des formes horribles, pour échapper aux chasseurs qui le poursuivent. La tristesse de la situation est augmentée précisément par le tableau que le poète y a intercalé de la joie de la nature tout autour de ce maudit.

L'*Esclave chantant à minuit* met en scène l'esclave chrétien qui chante un psaume biblique, un psaume de délivrance et de victoire. Rien n'était mieux fait pour ser-

vir la cause des opprimés aux États-Unis que cette élégie religieuse et mélancolique.

L'*Avertissement* sort du ton généralement doux de Longfellow; sans colère mais sans faiblesse, il montre à son pays le danger de l'esclavage pour l'avenir (la prophétie s'est réalisée vite), et il prend l'exemple du pauvre esclave aveugle Samson qui, dans une secousse, renverse les colonnes du temple de ses maîtres, les écrase sous les décombres.

Nous traduirons en entier, comme célébrant un grand dévouement avec une grande émotion, la poésie intitulée : *la Bonne part que rien n'enlèvera* :

« Elle demeure près du grand Kenhawa, dans des vallées vertes et fraîches; tout son espoir, tout son orgueil sont dans l'école du village.

» Son âme, comme l'air transparent qui revêt les collines au-dessus, bien que n'étant pas de la terre, enveloppe là toutes choses avec des bras de tendresse.

» C'est ainsi qu'elle va parmi ses petites filles avec des louanges et de douces réprimandes, charmant même les rudes paysans du village par ses angéliques regards.

» Aux heures du soir elle leur lit l'histoire de celui qui vint pour sauver, pour enlever au captif ses chaînes et pour affranchir l'esclave.

» Et souvent elle prédit le temps béni où tous les hommes seront libres, où musicales comme des cloches d'argent seront leurs chaînes qui tomberont.

» Et imitant son Seigneur bien-aimé dans une pauvreté décente, elle fait de sa vie un doux souvenir, un exploit de charité;

» Car elle était riche, et sacrifia tout pour briser les liens de fer de ceux qui servaient dans son château et qui travaillaient dans ses terres.

» Depuis longtemps, par delà la mer du Sud, leurs voiles libres se sont élancées; elle, en douce humilité, gagne à présent son pain de chaque jour.

» Ce sont leurs prières ne cessant jamais qui l'habillent de tant de grâce; leur bénédiction est la lumière de paix qui brille sur son visage. »

Peut-on rien imaginer de plus pur comme morale, de plus fécond comme tendances que ces strophes? Cet amour de l'instruction, cette charité pour donner le pain de l'âme sauvera l'Amérique; elle n'aura à craindre aucune liberté, parce qu'elle ne négligera aucune lumière. Voyez ce qui vient de se produire. Une guerre rapide, l'abolition presque instantanée de l'esclavage, ont laissé plusieurs millions d'hommes dans un état complet de désorganisation. C'est un danger, un grand danger pour le pays. Les administrateurs sont fort embarrassés pour le conjurer avec des règlements; mais ce qui fait hésiter la tête, le cœur l'a trouvé et le fera. Quatre mille femmes, aussi intelligentes que dévouées, se sont offertes pour se faire les institutrices des enfants noirs. Éclairée, la race affranchie, au lieu d'une menace, deviendra une force de plus pour les États-Unis. En face de tels exemples donnés par la nation qui depuis cinquante ans s'est montrée la plus grande dans la paix et qui vient de se montrer la plus grande dans la guerre, peut-être entrera-t-il dans l'esprit de l'Europe attardée aux faux prestiges du despotisme, encore éprise de ténèbres et de servilité, que ni pour les nations, ni pour les hommes, il n'y a de vraie et solide grandeur là où le génie n'est point basé sur le bien, là où la force n'est point basée sur la liberté. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Nous devons cet article à M. Armand Renaud, auteur estimé de plusieurs œuvres de poésie. Son dernier volume a paru l'an dernier, sous ce titre : *les Pensées tristes*.

⁽¹⁾ Voy. la traduction d'*Excelsior*, t. XXX, 1862, p. 151.

⁽²⁾ Voy., sur Channing, les Tables.

MEYERBEER.



Meyerbeer. — Dessin de Rousseau, d'après une photographie de Numa Blanc.

Il n'est peut-être pas d'existence plus enviable que celle d'un artiste vraiment doué du génie de son art, quand les circonstances, qui si souvent étouffent les plus heureuses facultés, concourent au contraire à en assurer le libre et complet développement. Meyerbeer a été un de ces favoris de la nature et de la fortune. Non-seulement il avait reçu du ciel des dons exceptionnels, mais, dès le début et pendant toute sa vie, il a été exempt des embarras qui ordinairement entravent et quelquefois arrêtent la marche des plus beaux génies; les préjugés mêmes qui semblaient pouvoir lui faire obstacle se sont aplanis devant lui : israélite,

il est venu dans un temps où une pareille origine ne soulève plus les haines séculaires; Allemand et élevé dans le culte de la musique de son pays, il a été adopté comme musicien, d'abord par l'Italie, puis par la France devenue sa seconde patrie : c'est à Paris que son talent s'est transformé, et qu'il a obtenu ces éclatants et définitifs succès qui se sont imposés au reste du monde. Ajoutons que Meyerbeer a usé de tant d'avantages de manière à prouver que, par la seule force de son caractère, il était capable de vaincre toutes les difficultés, et devait arriver tôt ou tard au sommet.

Il naquit à Berlin, le 23 septembre 1794. Son père était un riche banquier qui donna à ses enfants la plus solide éducation ; mais c'est surtout à leur mère que Meyerbeer et ses deux frères paraissent avoir dû la ferme direction qui de bonne heure fit de tous trois des hommes distingués. L'un, Wilhelm Beer, mort en 1850, est compté, dit M. Félis, parmi les bons astronomes de l'Allemagne, et s'est fait connaître au monde savant par une carte de la Lune qui a obtenu le prix d'astronomie à l'Académie des sciences de Berlin ; l'autre, Michel Beer, était un poète dramatique dont les premières œuvres, *le Paria* et *Struensee*, ont fait vivement regretter, en 1835, la mort prématurée. L'illustre compositeur était l'aîné : il portait comme son père les noms de Jacques Beer ; il y ajouta celui de Meyer. Ce nom appartenait à un ami de sa famille qui, ayant conçu de lui de bonne heure la plus haute opinion, lui légua une immense fortune sous cette condition.

Dès son enfance, en effet, sa vocation pour la musique était manifeste. A quatre ans, il trouvait d'instinct sur le piano l'harmonie des airs qu'il avait entendus ; à neuf ans, il obtenait dans les concerts des succès extraordinaires. Bientôt Clementi, le pianiste le plus renommé de cette époque, passant à Berlin, lui offrit spontanément ses leçons. Il recevait en même temps des leçons de composition du chef d'orchestre de l'Opéra de Berlin ; mais son véritable maître fut l'abbé Vogler, qui passait en Allemagne pour le plus profond théoricien musical : il tenait alors école à Darmstadt, où Meyerbeer alla chercher ses leçons à l'âge de seize ans. C'est là qu'il connut Weber, le futur auteur du *Freyschütz* et d'*Obéron*, dont il devint condisciple et avec qui il se lia étroitement. « Si j'avais dû mourir, disait plus tard l'abbé Vogler, avant d'avoir formé de tels artistes, quelle douleur j'aurais ressentie ! Il y a en moi quelque chose que je n'ai pu faire sortir et que mes disciples réaliseront. Que serait devenu le Pérugin sans Raphaël ? » Même s'il n'avait pas formé un pareil élève, le Pérugin serait un très-grand peintre, et Vogler n'est, dans ses œuvres, qu'un musicien savant et tourmenté ; mais il fut un excellent professeur, sa science était incontestable, et il l'a léguée aux deux compositeurs allemands les plus illustres de notre temps.

Meyerbeer passa plus de deux ans à Darmstadt, s'initiant à tous les secrets du contre-point, qu'il saisissait avec une remarquable facilité de compréhension et s'assimilait ensuite par une étude et un travail obstinés. Il se familiarisait surtout avec la théorie et la pratique de la musique religieuse : son premier oratorio, *Dieu et la nature*, lui valut le titre de compositeur ordinaire de la cour grand-ducale de Darmstadt. Déjà, cependant, il était épris des succès dramatiques dont ses études semblaient l'éloigner, et composait avec Weber un opéra en un acte, *Abou-Hassan*, qui passa inaperçu. Nous trouvons sur ces années d'étude et sur l'amitié qui unit Weber et Meyerbeer d'intéressants détails dans la Notice lue récemment dans la séance publique de l'Académie des beaux-arts par le secrétaire perpétuel. « Weber, dit M. Beulé, avait huit ans de plus ; au contact de sa charmante et poétique nature, l'âme de Meyerbeer s'était réchauffée et comme attendrie. Rien, il est vrai, n'avait annoncé, en 1810, le génie qui devait produire le *Freyschütz*. Ses deux premiers opéras n'avaient point été remarqués. « La » critique manque de clairvoyance, disait naïvement Weber, » réformons la critique. Le public a mauvais goût, faisons » l'éducation du public. » En effet, il fonde une société qu'il appelle *Société d'harmonie* ; elle est secrète ; les affiliés sont en petit nombre ; ils se cachent sous de faux noms ; musiciens, ils s'engagent à devenir des écrivains : ils envahiront les journaux ; ils feront la loi à l'opinion ; ils feront surtout l'éloge des membres de l'association. Weber fut l'âme

de cette Sainte-Vehme pacifique. Il se mit à l'œuvre avec une candeur qui écartait tout soupçon de charlatanisme, et une générosité qui ne pensait qu'à autrui. Meyerbeer en profita plus que personne. Exécute-t-on à Berlin, en 1811, son oratorio intitulé *Dieu et la nature*, Weber l'annonce en ces termes dans une gazette musicale : « L'auteur est un » des premiers, sinon le premier pianiste de notre temps. » Une vie ardente, une grâce vraie, la puissance réelle du » génie qui prend son essor, sont des traits qu'on ne peut » méconnaître. » Meyerbeer fait-il représenter son opéra d'*Abimélek* ou *les Deux califes*, Weber en publie un éloge plus chaleureux encore. Il est vrai qu'il fut seul de son avis : il vantait des œuvres que Meyerbeer a lui-même condamnées à l'oubli. Sa partialité servit mal son ami : après avoir enflé son amour-propre, elle lui fit paraître les déceptions plus amères. Le jeune artiste traverse alors une phase de tristesse et une série d'échecs. D'abord il perd Weber, qui se fait directeur de théâtre. Puis Vogler, incapable de se fixer, ferme son école : il commence par voyager avec Meyerbeer, l'instruisant à la façon des péripatéticiens ; bientôt le maître et l'élève se quittent, celui-ci d'autant plus épris des succès dramatiques qu'ils lui semblent interdits. *La Fille de Jephthé* est mal accueillie à Munich ; *Abimélek*, corrigé et représenté à Vienne l'année suivante, tombe complètement. Comment se montrer original après Gluck, Mozart, Beethoven, terribles moissonneurs qui ne laissent guère à glaner ?

» Meyerbeer aurait pu se consoler par ses triomphes de pianiste, car il rivalisait dans les concerts de Vienne avec le classique et brillant Hummel : ce n'étaient point là les applaudissements qu'il voulait. Sombre, aigri, il repoussait jusqu'à ses amis. Weber se désolait d'apprendre qu'il était en dissidence avec la Société harmonique à peine fondée. Rien n'égale, en effet, les découragements d'une âme de vingt ans, si ce n'est sa promptitude à se relever et à se jeter dans les extrêmes. Salieri dit un jour à Meyerbeer que l'Italie était le seul pays où il apprendrait à faire vibrer toutes les cordes de la voix humaine. Ce mot fut un trait de lumière. N'est-ce pas sous ce climat enchanteur que Hændel avait compris la puissance des masses chorales, que Gluck avait conçu sa noble mélodie, que Hasse avait respiré un souffle pur qui annonce déjà Mozart, que Mozart, à son tour, s'était enivré aux sources de la grâce et de la beauté ? N'était-ce pas un reflet de l'Italie, transmis par le vieux Porpora, qui avait enveloppé de mélodie la vivacité étincelante de Haydn ? Libre et devenu sceptique, Meyerbeer dit adieu à l'Allemagne, tandis que Weber, pauvre et ferme dans ses convictions, restait attaché au sol de sa patrie. Les deux amis se séparaient, aussi bien que leurs destinées. L'un allait traverser toutes les écoles, butinant, se composant un style, toujours prêt à se métamorphoser, grandissant après chaque métamorphose ; l'autre continuait de lutter, fidèle à la muse germanique, cherchant une source qui lui eût échappé, et décourrant, avant de mourir, des formes neuves, des mélodies délicieuses, une poésie saisissante, dans le monde fantastique des démons et des fées. »

C'est en 1813 que Meyerbeer partit pour l'Italie, alors toute à Rossini. Il entendit pour la première fois l'opéra de *Tancrède* à Venise ; il fut touché par le charme de cette mélodie facile, abondante, inépuisable, et dès ce moment travailla à se faire italien. « Rossini, qu'il voyait souvent, l'encourageait à composer des opéras. Meyerbeer se souvenait de ses chutes ; il répondait qu'il n'était qu'un humble pianiste ; mais il redoublait de travail, tandis qu'autour de lui tout respirait la mollesse et le plaisir. » Enfin, en 1818, il fait représenter à Padoue son premier opéra italien, *Romualdo e Constanza*, qui est écouté avec faveur ; puis, de

1818 à 1824, chaque année est marquée par l'apparition d'une œuvre nouvelle applaudie sur quelque une des premières scènes de l'Italie. Enfin l'éclatant succès du *Crociato in Egitto*, à Venise, place Meyerbeer, à trente-trois ans, au premier rang des compositeurs italiens.

Sa renommée franchit les Alpes. En 1825, Rossini, depuis un an directeur, quoiqu'il n'en prit point le titre, du théâtre italien de Paris, mit en répétition le *Crociato*, et appela Meyerbeer quelques jours avant la représentation pour présider à l'exécution de son œuvre. La victoire ne fut point douteuse; elle ne le fut pas non plus en Allemagne. Déjà ses derniers opéras y avaient été joués et applaudis sur plusieurs scènes, non sans résistance, toutefois, de la part de quelques-uns de ses meilleurs amis, et de Weber lui-même, qui assistait avec douleur à l'invasion en Allemagne du style italien. « Le cœur me saigne, écrit-il, de voir un artiste allemand, avec sa puissance de création, se faire imitateur pour obtenir la faveur de la foule. Notre public de Dresde a la fièvre rossinienne, et Meyerbeer a encensé cette mode désordonnée. » Cette colère de Weber est d'autant plus facile à comprendre que dans ce moment même il terminait le *Freyschütz*, dont la musique est si profondément allemande; cependant, pour le désarmer, il suffisait d'une promesse de son ancien camarade et quelquefois de sa seule présence. On lit encore dans une lettre de Weber : « Vendredi dernier, j'ai eu la joie d'avoir Meyerbeer tout un jour chez moi : c'était vraiment un jour fortuné, une réminiscence du bon temps. Meyerbeer va à Venise pour mettre en scène son *Crociato*. Il reviendra avant un an à Berlin, où il écrira peut-être un opéra allemand. Dieu le veuille ! J'ai fait maint appel à sa conscience ! »

Mais Meyerbeer ne devait pas revenir à la musique de l'Allemagne telle que la concevait Weber, et déjà il échappait à l'Italie. Le succès qu'il avait obtenu à Paris, si flatteur qu'il fût, ne l'avait pas enivré. Il sentait ce qu'il y avait de vrai dans les reproches de son ami : malgré les beautés éclatantes et vraiment originales qui brillaient çà et là dans ses opéras, on pouvait ne voir encore en lui qu'un élève des maîtres italiens. Mais dès lors il commença à dédaigner ce que par la suite il appelait la *gymnastique de sa jeunesse*. Il aspirait à d'autres triomphes. Il se trouvait en présence d'un nouveau public qui applaudissait à la fois Weber et Rossini, et semblait fait pour apprécier également l'élégance mélodique qu'il avait apprise en Italie et la science harmonique de l'Allemagne où de bonne heure il avait été si habile. Il sentit, comme Gluck avant lui, comme ensuite Spontini et Rossini, lorsqu'ils composèrent la *Vestale* et *Guillaume Tell*, qu'une nation où le théâtre est si populaire, et qui a produit sur la scène tant de chefs-d'œuvre, peut aussi avoir une musique dramatique qui lui soit propre. « Il cessa de produire, se recueillit, étudia cette société française au cœur de laquelle son succès le poussait sans effort. Il vivait avec les hommes célèbres du temps, il observait, il écoutait, parlant peu, ne contredisant jamais, ne laissant rien échapper, discret et curieux, fin et concentré, passionné et persévérant. Ni son mariage, ni la perte de deux enfants, première apparition de la douleur dans une vie toujours heureuse, ne le détournèrent du travail secret, réfléchi, qui préparait sa troisième transformation. » C'est dans cet intervalle de temps que Meyerbeer, revenant passagèrement à la musique religieuse, écrivit un *Stabat*, un *Miserere*, un *Te Deum*, *Douze psaumes*, et ses *Huit cantiques de Klopstock*.

On a peine à comprendre, en comparant le *Crociato* à *Robert le Diable*, la transformation rapide qui s'est faite dans la pensée du musicien en quelques années. On sait que ce dernier ouvrage, destiné d'abord à l'Opéra-Comique, remanié pour le grand Opéra, où il fut appelé par le directeur

des beaux-arts, M. de la Rochefoucault, ajourné par la révolution de 1830, ne fut représenté que le 21 novembre 1831. On paraissait compter peu sur le succès. Le directeur, que ce succès devait enrichir, n'avait accueilli et monté le nouvel opéra qu'avec défiance; il fut froidement reçu à la première représentation par le public d'abord surpris quelque peu, et violemment critiqué ensuite par la presse; mais lorsqu'on se fut habitué aux moyens compliqués et aux formes imprévues qui constituaient le style du compositeur, l'entraînement fut général. L'opéra de *Robert le Diable* a compté ses représentations par centaines; son poème a été traduit dans toutes les langues; il a été joué sur toutes les scènes; et après trente-cinq ans, le succès n'est pas épuisé. Pour l'expliquer, comme aussi pour comprendre l'effet non moins puissant et non moins durable que produisirent, cinq ans plus tard, *les Huguenots*, et en 1849 *le Prophète*, est-ce assez de dire que l'éclectisme de Meyerbeer, nourri des beautés de toutes les écoles musicales, convenait à l'éclectisme de notre temps, qui puise partout dans les œuvres du passé les motifs qu'il combine pour produire des œuvres nouvelles? Ou suffit-il de rappeler, comme on l'a fait aussi, que le musicien, témoin, dans sa jeunesse, du premier mouvement romantique en Allemagne, était venu en France dans le temps précisément où ce mouvement y renouvelait tous les arts, et que sa musique, rivalisant avec la poésie et avec la peinture, éveillait, à son tour, les sensations que les auteurs et le public allaient puiser comme à l'envi à toutes les sources de la légende et de l'histoire? On ajoute que chacune de ces grandes victoires, *Robert*, *les Huguenots*, *le Prophète*, a été remportée par l'habileté du tacticien autant que par le génie du compositeur, et qu'il lui a fallu une attention toujours vigilante, en même temps qu'un bonheur constant, pour ne livrer le combat qu'à l'heure propice et sur le terrain qui lui était le plus favorable. Les préoccupations mêmes des auditeurs l'auraient servi : ainsi *Robert le Diable* serait une évocation du moyen âge et du fantastique à la mode en 1830; dans *les Huguenots*, le musicien aurait fait revivre toute une époque historique avec ses goûts et ses passions, son élégance et son fanatisme, à la manière des écrivains qui, dans le même temps, réussissaient par des moyens analogues à tirer des vieilles annales des récits palpitants; *le Prophète*, à son tour, composé sous l'inspiration d'idées qui agitaient sourdement les esprits, devrait une partie de son succès aux événements qui amenèrent l'agitation jusque sur la scène politique. Ces explications trop ingénieuses peuvent toucher par quelques points à la vérité. Il est vrai que Meyerbeer sut toujours réunir, et qu'il sut attendre au besoin, les circonstances qui agissent comme des causes secondaires, mais d'un effet immédiat, pour déterminer le succès : il rencontra des poèmes intéressants, pleins de contrastes, de situations fortes et variées, où il pouvait déployer toutes ses qualités originales; une mise en scène d'un éclat, d'une pompe jusqu'alors inusitée; des interprètes d'un talent hors ligne, qu'il dirigeait, qu'il exerçait et surveillait jusqu'à la dernière heure avec une sollicitude jalouse. Ce n'est pas tout, cependant : si la gloire de Meyerbeer a résisté à une épreuve de quarante années, si elle lui survit et grandit encore après sa mort, il faut bien qu'elle lui appartienne légitimement et qu'elle ait un autre fondement que ces appuis extérieurs, états peu solides, impuissants à soutenir longtemps le poids d'un pareil édifice. Non, Meyerbeer n'était pas seulement un homme habile disposant de ressources immenses, un musicien érudit qui comprenait et faisait sienne la pensée de tous les maîtres, un observateur profond qui pénétrait et démelait à merveille les idées et les passions de ses contemporains : il avait le génie du drame lyrique.

Comme les plus grands maîtres de la scène, il n'a pas exprimé ses seuls sentiments par ses mélodies et ses accords; il sait s'oublier lui-même, pour se mettre tout entier dans les personnages qu'il crée. Dans toutes les situations où il les suit, il s'anime de leurs passions et vit de leur souffle. Aussi sont-ils, on l'a dit, « individuels, ressemblants; ils touchent, ils persuadent, ils fascinent. C'est une magie irrésistible que de créer des types qui vivent au théâtre, autant par l'énergie de leur conception que par leur unité musicale et la tenue de leur caractère mélodique. » Également attentif à toutes les péripéties de son drame, et ne laissant échapper au hasard aucune note de sa plume, il trouve dans les combinaisons de son orchestre, dans le concert des voix et des instruments, dans les mouvements du rythme, dans la coupe des morceaux, des ressources pour tout peindre et tout exprimer.

Nous ne ferons que mentionner deux ouvrages donnés par Meyerbeer à l'Opéra-Comique, *l'Étoile du Nord* et *le Pardon de Ploërmel*, dans lesquels on retrouve, moins développés, et même, à vrai dire, un peu gênés, et étouffés par un cadre trop étroit, son imagination, son grand sentiment dramatique, son instrumentation puissante, hardie, colorée. *L'Étoile du Nord* n'était qu'une seconde édition, refondue et adaptée à une scène différente, d'un opéra intitulé *le Camp de Silésie*, qu'il avait composé en 1844, pour l'inauguration du nouveau théâtre de Berlin. Il était alors premier maître de chapelle du roi de Prusse, et en cette qualité il composa un grand nombre de morceaux de musique de chambre qui ont été réunis, une cantate ayant pour titre : *Une Fête à la cour de Ferrare*, et en 1846, pour le drame de *Struensée* de son frère Michel Beer, une ouverture, quatre entr'actes symphoniques et neuf morceaux qui doivent compter parmi ses productions originales.

Bien avant cette époque, presque aussitôt après la représentation des *Huguenots*, il avait commencé à s'occuper de cette *Africaine* qui fut si longtemps annoncée, si impatientement attendue, dont l'apparition, toujours ajournée par l'auteur encore mal satisfait de son œuvre, ne devait être qu'un triomphe posthume. Meyerbeer vint à Paris, au mois d'octobre 1863, pour distribuer les rôles et présider aux répétitions de son opéra. Au mois d'avril, il fut saisi par la maladie qui l'enleva en quelques jours, presque sans souffrance, et sans qu'il eût pu soupçonner qu'il était si gravement atteint. Il succomba le 2 mai 1864. La veille encore de sa mort, les copistes de l'Opéra travaillaient dans une pièce attenante à sa chambre à coucher, et il le revisait leur travail avec un soin extrême. Ainsi, jusqu'à ses derniers instants, la même ardeur l'a soutenu, et il n'a cessé de mériter cet éloge prononcé naguère par son panégyriste officiel :

« Il a aimé son art jusqu'à l'adoration, et ce culte qui commence avec sa première pensée n'a fini qu'avec sa vie. Il a professé pour les maîtres un respect rare dans un siècle de dédain; il a cherché leurs leçons dans tous les pays; il n'a pas cessé d'étudier leurs plus belles créations quand il avait lui-même le droit de se croire un maître: il a dû à cette discipline la science la plus vaste, la plus sûre, la plus classique. Il s'est soumis à la loi du travail aussi courageusement que s'il avait obéi à la nécessité, mère de tant de chefs-d'œuvre. Le noviciat du compositeur est long, rebutant, sans compensation. Meyerbeer n'a reculé devant aucun labeur; il a lutté avec une opiniâtreté qui montre une fois de plus que la patience est la moitié du génie. La richesse, qui pour d'autres eût été un danger, n'a pas même eu pour lui de tentations. Exempt de besoins, insensible aux plaisirs, plein de mépris pour le luxe, il traversait le monde en observateur et en sage; c'était un bénédictin libre, qui avait fait vœu d'être un

grand musicien. Toutes ses pensées étaient concentrées sur l'exécution ou sur l'achèvement de ses opéras, pour lesquels il rêvait une perfection à peine terrestre. La mort le surprit travaillant encore, et son testament a prouvé qu'il étendait au delà des limites de la vie ses scrupules et la religion de son art. »

L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

« Vous voulez mettre de l'ordre dans l'État, disait Mirabeau à des politiques vulgaires, commencez donc à en mettre dans votre ménage. » C'est là, en effet, le point de départ de bien des mécontentements qui se traduisent en anathèmes contre la société, contre les institutions, et qui souvent reportent dans les choses publiques le trouble qu'on a laissé s'introduire dans ses affaires privées. On se croit trop habile pour descendre à des soins que l'on regarde comme au-dessous de soi, et qui pourtant donneraient plus de bonheur intime et prochain que les spéculations décevantes ou les rêves utopiques dans lesquels des capacités réelles se bercent et finissent par s'engloutir.

C'est une belle science que l'économie politique. Elle a élucidé plusieurs hautes questions sociales; elle a jusqu'ici apporté beaucoup de lumière, mais encore trop peu de données pratiques applicables à l'amélioration du bien-être privé. Pourquoi, en attendant qu'elle ait fait de nouveaux progrès, n'essayerait-on pas l'emploi d'un autre moyen, nous ne dirons pas d'une science, mais d'un art facile et d'une utilité incontestable, *l'économie domestique*?

En cela, comme en beaucoup de choses, la marche la plus sûre nous paraît être celle qui procède du petit au grand, du simple au composé. Combien d'hommes, après s'être appliqués d'abord à des occupations d'un ordre inférieur, après y avoir acquis un jugement droit, l'habitude de l'ordre et du travail, le sens pratique, en un mot, se sont élevés avec distinction aux premiers emplois! et combien peu, parmi ces grands génies qui s'évertuent à remuer le monde, seraient capables peut-être d'établir autour d'eux la prospérité, le bonheur, de donner l'exemple des vertus privées dans une sphère humble et modeste! Franklin, qu'il faut toujours citer le premier à propos d'économie, Franklin, de simple ouvrier imprimeur, devint, à force d'ordre et de travail, le chef de grandes entreprises industrielles; puis il se distingua comme savant, comme administrateur, comme diplomate, et finit par être président de la république de Pensylvanie. Eh bien, après avoir dicté des lois à sa nation, Franklin ne dédaigna pas de donner à ses compatriotes des leçons familières d'économie domestique. Car l'économie domestique a cela de commun avec la morale, qu'elle s'applique à régler des choses qui échappent aux injonctions de la loi. C'est par des avis, des conseils qu'elles procèdent toutes deux, et leurs préceptes, qui ont souvent des objets assez analogues, s'adressent surtout aux esprits dociles, modestes et naturellement portés au bien.

A aucune époque les éléments du bien-être matériel, du confortable, n'ont été plus nombreux. La marche incessante de la science et de l'industrie a mis à la portée de tous des choses que naguère l'opulence seule pouvait atteindre. On est aujourd'hui mieux logé, mieux nourri, vêtu plus chaudement, et à moindres frais qu'en aucun autre temps. Mais ce n'est pas tout que d'avoir ces éléments à sa disposition; il faut savoir en tirer le meilleur parti possible. C'est grâce à cet art que le paysan d'Écosse, sans être riche, est heureux et prospère; tandis que le naturel de l'Irlande croupit dans la misère et l'abrutissement. Une habitation mal disposée est non-seulement

incommode, mais insalubre; un mauvais repas coûte souvent plus cher et peut altérer la santé; un vêtement mal fait couvre mal et dure moins longtemps; un terrain mal cultivé donne moins et de plus mauvais fruits.

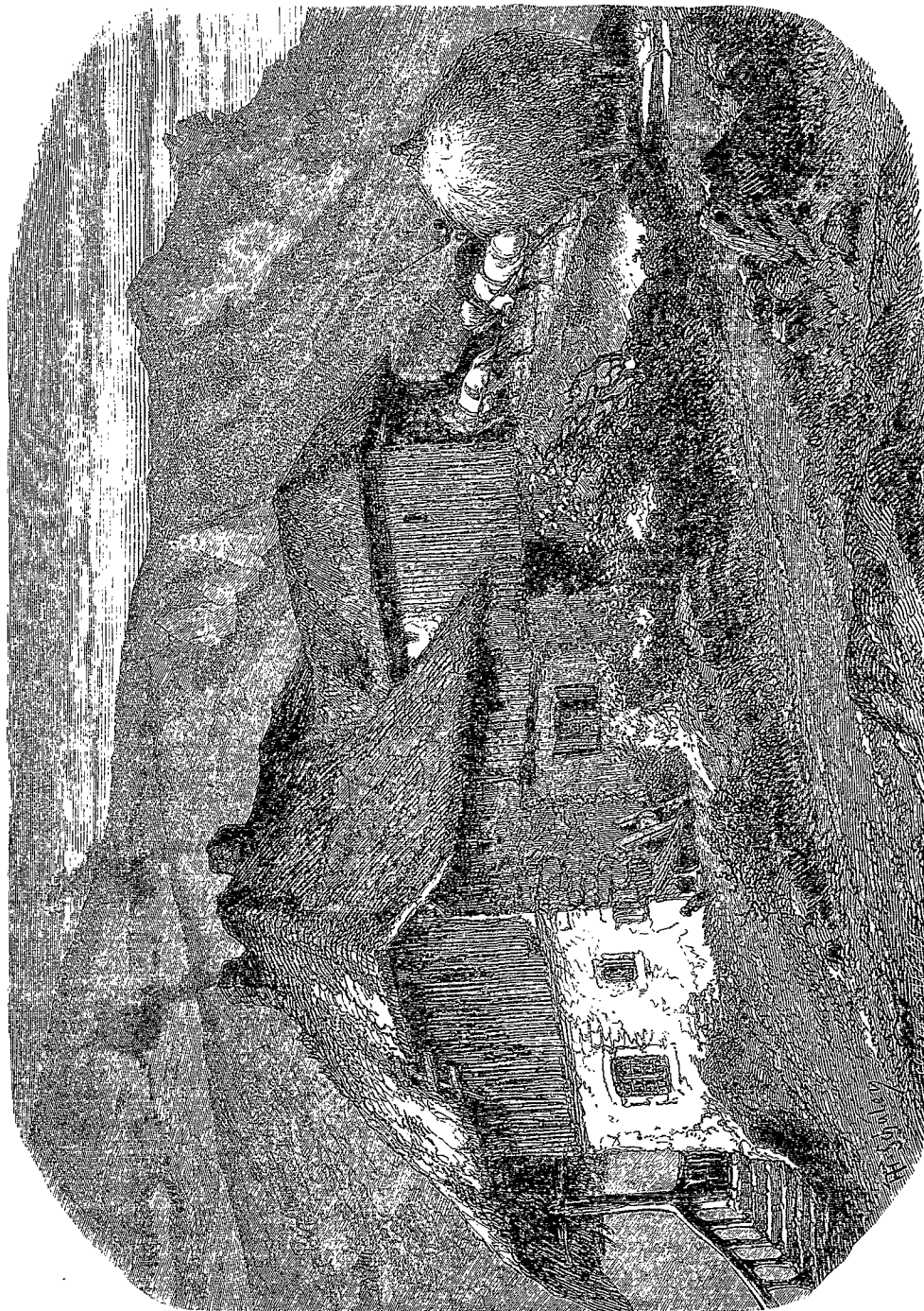
L'économie domestique n'apprendrait pas à s'enrichir, mais elle enseignerait à conserver ce qu'on possède et à en faire un emploi judicieux. Et cependant elle peut aussi devenir une source de fortune; car si, à l'aide d'une meilleure gestion, on peut faire chaque jour une légère économie sur une dépense habituelle, on finira par acquérir un

véritable capital, tout en améliorant son bien-être et sans aucune privation.

UNE FERME DES VOSGES

(BAS-RHIN).

L'aspect est sévère. Nous sommes au Ban de la Roche. Quelques kilomètres au delà nous arriverions au Champ de Feu, le plateau le plus élevé du Bas-Rhin. Les sai-



Une ancienne Ferme du Bas-Rhin — Dessin de Th. Schuler.

sons froides et pluvieuses sont longues; souvent la neige comble les vallées et isole les habitants; les sentiers sont roides; la vie est laborieuse et dure. Cependant, là aussi l'esprit des vieux temps se rajeunit. On commence à bâtir les fermes en pierre et en brique; on cherche à se garantir de l'humidité, qu'il était impossible d'éviter avec

le système de construction dont le crayon toujours intéressant de M. Schuler nous donne ici un exemple.

Si vous observez bien, vous remarquerez que cette charrette de foin, traînée par quatre chevaux, entre dans le grenier de la maison. Le petit escalier à gauche mène à la galerie de bois d'un étage supérieur. En vous trans-

portant de l'autre côté, vous verriez que la façade descend très-bas, et que plus de la moitié de la ferme est adossée à la montagne. Il peut être plus commode pour le paysan de faire entrer ainsi ses récoltes par charretées sous son toit. Mais comment défendre le mur et les chambres, pressées contre le sol, de l'infiltration des pluies? Il faut songer à la santé des enfants; les enfants font les hommes; c'était une des recommandations d'Oberlin en son temps, et la cherté croissante des bois de construction est venue en aide à ses enseignements⁽¹⁾. Son influence ne continue pas à se faire sentir seulement dans les améliorations matérielles: les mœurs aussi s'adoucissent; on prend goût à l'instruction; selon son vœu, on envoie les enfants aux écoles, et, dans les soirées d'hiver, on lit, on s'étonnant déjà de ce qu'on pouvait être quand on ne savait pas lire.

SIMPLE RÉCIT D'UN JEUNE MÉDECIN POLONAIS.

Suite. — Voy. p. 35, 54, 58.

III. — Rencontre.

Parti de Breslau à l'époque où dans nos forêts tombent les dernières feuilles, quand je touchai du pied la terre des douleurs, la saison des grands froids était passée, l'ortolan des neiges avait émigré, et les peupliers blancs fleurissaient. Me dirigeant sur Lublin, aucun accident ne me fit obstacle jusqu'à Piotrkow, le point milieu entre Wachnau et Krakow (Varsovie et Krakovie). La Wartha elle-même, ce fleuve justement nommé le ravageur des champs, la Wartha me fut clémente. Elle suivait, sans rien menacer, paisiblement son cours. Un peu au-dessus de Wielgie je hélai un bateau de pêche qui allait prendre le large; il vira de bord pour venir me chercher, et peu après me déposa sur l'autre rive.

Je ne mentionnerais pas ici ce fait sans importance de la traversée d'une rivière, si je ne lui avais dû, étrange hasard, la réponse à une question adressée par moi au chef de la police de Kempen, question à laquelle celui-ci n'avait pas clairement répondu. Au moment de nous séparer, lorsqu'il m'apprit que de nouvelles arrestations avaient été faites parmi nos associés de la jeunesse armée, je m'empressai, on s'en souvient peut-être, de lui demander si le nom de Johann Ostern figurait sur la liste des prisonniers. Un sourire et ces mots: « Ne vous fiez à rien, ne vous confiez à personne », c'est tout ce que j'obtins de lui. Je pensai longtemps à l'expression ironique de ce sourire, et ce qui m'apparaissait à travers ces mots que je pourrais dire translucescents, effrayait mon esprit, révoltait ma conscience et blessait profondément mon cœur.

La barque avait atterri, je venais de sauter sur la berge et déjà je m'éloignais d'elle pour attendre la grande route, quand le patron me rappela:

— Voyageur, vous oubliez ceci, me dit-il.

Et il me lança un papier qu'il avait eu la précaution de lester d'une pierre pour atteindre au plus loin possible.

En même temps que la pierre ainsi enveloppée tombait à quelques pas de moi, la barque regagnait rapidement le large. Elle fut bientôt à une telle distance que je n'aurais pu lui renvoyer le projectile si le patron eût fait erreur en m'adressant ce papier soi-disant oublié par moi dans cette barque où je n'avais rien laissé de ce qui m'appartenait. Mais le papier était aussi bien pour moi que pour tout autre; il n'y avait d'exclus dans sa destination que ceux qui ne savaient pas lire.

Je le dépliai; c'était le feuillet d'un journal imprimé sur

double colonne, en allemand et en polonais; le titre disait: AVIS AUX FIDÈLES; CHÂTIMENT D'UN TRAITRE! Je reconnus à certains signes que ce journal sortait de l'une de ces imprimeries clandestines qui défilent l'espionnage, et même qui parfois établissent leurs presses jusque sous le toit de l'autorité intéressée à les détruire. Je compris aussitôt que le patron de la barque appartenait à cette légion de hardis émissaires, souvent décimée et toujours plus nombreuse, dont les membres, sans cesse en marche, transmettent en tous lieux comme dans tous les rangs des nouvelles ou des mots d'ordre, et distribuent, selon le besoin présent de la cause commune, soit des manifestes à l'ennemi, soit des cartouches aux fidèles.

Je n'ai plus sous les yeux le texte de cet article; il eût été imprudent de le conserver ailleurs que dans ma mémoire. Voici, en substance, ce qu'il racontait:

« Six jeunes gens, bien que des plus ardents compagnons de la jeunesse armée de Breslau, furent du petit nombre des oubliés dans la razzia provoquée par la convocation au Winter-Garten. Se fiant peu à la durée de leur bonheur, ils se disposaient à quitter la ville, quand ils acquirent la preuve qu'un des chefs de l'association, en rapport continu avec les polices russe et prussienne, leur livrait à prix d'argent les noms des affiliés et le secret des conférences. Dès lors ils renoncèrent à partir, et s'engagèrent à ne plus profiter de la liberté qui leur était laissée que pour parvenir à infliger au traître le châtiment qu'il méritait.

« Il n'était point facile de trouver dans Breslau celui qu'ils voulaient surprendre; il se tenait caché, non pour se dérober à ceux qu'il avait trahis, mais afin qu'ils dussent croire que lui aussi avait été victime de la dénonciation. De sa retraite dont il gardait le secret, dans la crainte, on devait le supposer, de compromettre son hôte, il faisait parvenir jusque dans la prison, où ses victimes attendaient leur mise en jugement, des avis rassurants sur leur sort et sa promesse de travailler à leur délivrance. Aux amis de ceux qu'il savait libres il avait écrit:

« Je ne m'éloigne point, je veille, je n'oublie personne; mais que les fidèles s'abstiennent de toute tentative pour pénétrer le secret de mon asile; ils aideraient l'ennemi à le découvrir. »

« Ceux qui s'intitulaient les six vengeurs, cherchant à l'aventure, ne pouvaient attendre que du hasard le succès de leurs recherches. L'aventure leur fut favorable et le hasard les mena au but.

« L'un des chercheurs, passant, vers la tombée du jour, devant une maison du faubourg Saint-Nicolas, vit sur le pas de la porte de cette maison une fillette assise et assoupie, qui tenait un chien en laisse. Ce chien n'avait de remarquable que son extrême maigreur. Accroupi aux pieds de la jeune fille, il portait bas la tête d'un air triste et souffreteux. A la vue de ce chien, le passant eut un souvenir, puis une espérance; cependant, bien qu'il dût être plutôt porté à se faire illusion qu'à mettre en doute la sûreté de sa mémoire, il hésita à reconnaître dans cette bête mélancolique et piteuse l'animal fringant et bien nourri qui faisait naguère un si joyeux accueil aux amis de son maître. Pour plus de certitude, le chercheur rebroussa chemin. Comme il repassait devant la maison, il prononça à demi-voix le nom du chien. A son nom, Nüchtern, releva la tête et se dressa soudain sur ses jambes; le mouvement avait réveillé la fillette, et elle se leva à son tour. Alors, visiblement inquiète, Silvane relint l'animal à l'aide de la corde et le força à rentrer dans la maison, ayant soin aussitôt de fermer la porte derrière elle.

« Le lendemain elle chercha vainement son captif dans le faubourg; il était au pouvoir des six vengeurs.

(1) Voy., sur Oberlin, la Table des trente premières années.

» Son instinct devint leur guide ; mais cet instinct, émoussé par la consommation qui le faisait de jour en jour dépérir davantage, les égara d'abord ; enfin, de suppositions en indices, ils l'amènèrent un soir dans la cour d'une maison située au cœur de la ville. Quand il se vit là, le chien, qui semblait tout à l'heure à demi mort d'épuisement, secoua ses oreilles, tourna sur lui-même en aspirant l'air ; puis, grattant la terre et flairant comme pour suivre une piste, il s'élança dans l'escalier. Ce dernier effort avait achevé de briser le pauvre animal. Ceux qui le suivaient le trouvèrent au deuxième étage, étendu et râlant au seuil d'une porte. La joie l'avait tué.

» Cependant la porte s'était entr'ouverte. A peine l'homme qui demeurait là eut-il dit à demi-voix : « Silvane, pour-quoi m'as-tu amené Nüchtern ? » qu'aussitôt cette porte, poussée du dehors, s'ouvrit entièrement, puis elle fut à l'instant refermée.

» Le maître de Nüchtern n'était pas, cette fois, resté seul chez lui.

» Quand on accourut à ses cris, ses victimes étaient vengées. Les aiguilles de tatouage et la poudre à canon avaient incrusté sur son front en caractères ineffaçables ce nom infamant : *Caïn*.

» Ceux qui nous condamnent au silence sous prétexte d'apaisement, disait en terminant l'auteur de l'article, ont pris des mesures sévères afin que le fait rapporté ici ne s'ébruite point, et ils ne manqueront pas de le traiter de récit mensonger s'il vient à se répandre. En nier l'exactitude leur sera d'autant plus facile, qu'à l'heure où nous écrivons, les justiciers et leur patient ont, dit-on, disparu. Nous ne voulons pas donner à entendre qu'on les a tragiquement sacrifiés à la peur du scandale ; mais il y a pour les uns des cachots profonds d'où l'on ne remonte pas pour être jugé publiquement. Quant à celui qui ne pourrait plus se montrer à Breslau, même le front couvert, sans être exposé continuellement à tomber sous une main prête à lui arracher son voile ; quant à Johann Ostern, avons-nous dit, Nüchtern seul pourrait découvrir en quel lieu ceux qu'il a servis lui payent maintenant ses services ; mais Nüchtern n'existe plus. »

Voilà ce que je lus. J'avais tant donné de mon amitié à ce malheureux Johann Ostern, je croyais si bien en lui, qu'à cette révélation je sentis que quelque chose de mauvais entraînait en moi pour n'en plus sortir : la défiance.

Je touche à l'épisode le plus étrange et le plus saisissant de mon voyage. C'est encore d'un châtement qu'il s'agit ; mais cette fois celui qui l'infligea n'avait nullement l'intention de punir.

J'étais parvenu au delà de Radom, le chef-lieu de la voïvodie de Sandomir ; deux jours de marche encore, et j'arrivais à destination. Malgré l'espérance d'un si prochain repos, j'aurais volontiers séjourné en route, tant j'avais, surtout depuis la veille, abusé de mes forces et de mon courage. Adossé contre un arbre du chemin, j'essayais de me reposer debout. J'aurais craint, si je m'étais assis, de ne pouvoir me relever que le lendemain. Aussi loin que mon regard pouvait porter dans la direction que je devais suivre, je cherchais à découvrir l'apparence d'un gîte pour la nuit, maison ou chaumière ; mais rien en perspective, rien qu'une route poussiéreuse et deux immenses plaines qui montaient devant moi et s'inclinaient sous le ciel à l'horizon.

Je maugréais contre le sort qui me semblait, à plaisir, reculer indéfiniment mon étape, quand j'entendis derrière moi le bruit d'un équipage qui, traîné lentement par un cheval blessé à la jambe, cahotait à chaque pas sur la route. Le siège était vide ; un jeune homme, vêtu d'une confortable pelisse de voyage en riche fourrure, ayant le

bras gauche passé dans un foulard noué au cou en écharpe, marchait à côté du cheval et l'encourageait par des paroles familières seulement à l'homme bien élevé, et qu'on ne rencontre pas même dans le vocabulaire des cochers de bonne maison.

La suite à la prochaine livraison.

LES POÈTES.

Les bons poètes, et il n'est pas besoin de parler des autres, sont tout aussi utiles que les moralistes. Les bons vers bien faits, outre qu'ils ont un charme analogue à celui de la bonne musique, contiennent beaucoup de bon sens en peu de mots et se gravent aisément dans la mémoire. Une grande partie des meilleures maximes de l'antiquité sont parvenues jusqu'à nous dans les poésies d'Homère, d'Hésiode, de Sophocle, de Lucrèce, de Térence, de Virgile et d'Horace.

Après avoir également vécu et dans le palais des rois et dans la chaumière du pauvre, je m'en suis revenu bien persuadé que le bonheur ne fuit et n'habite exclusivement aucune région.

Le vieux philosophe.

FABRICATION DES TONNEAUX.

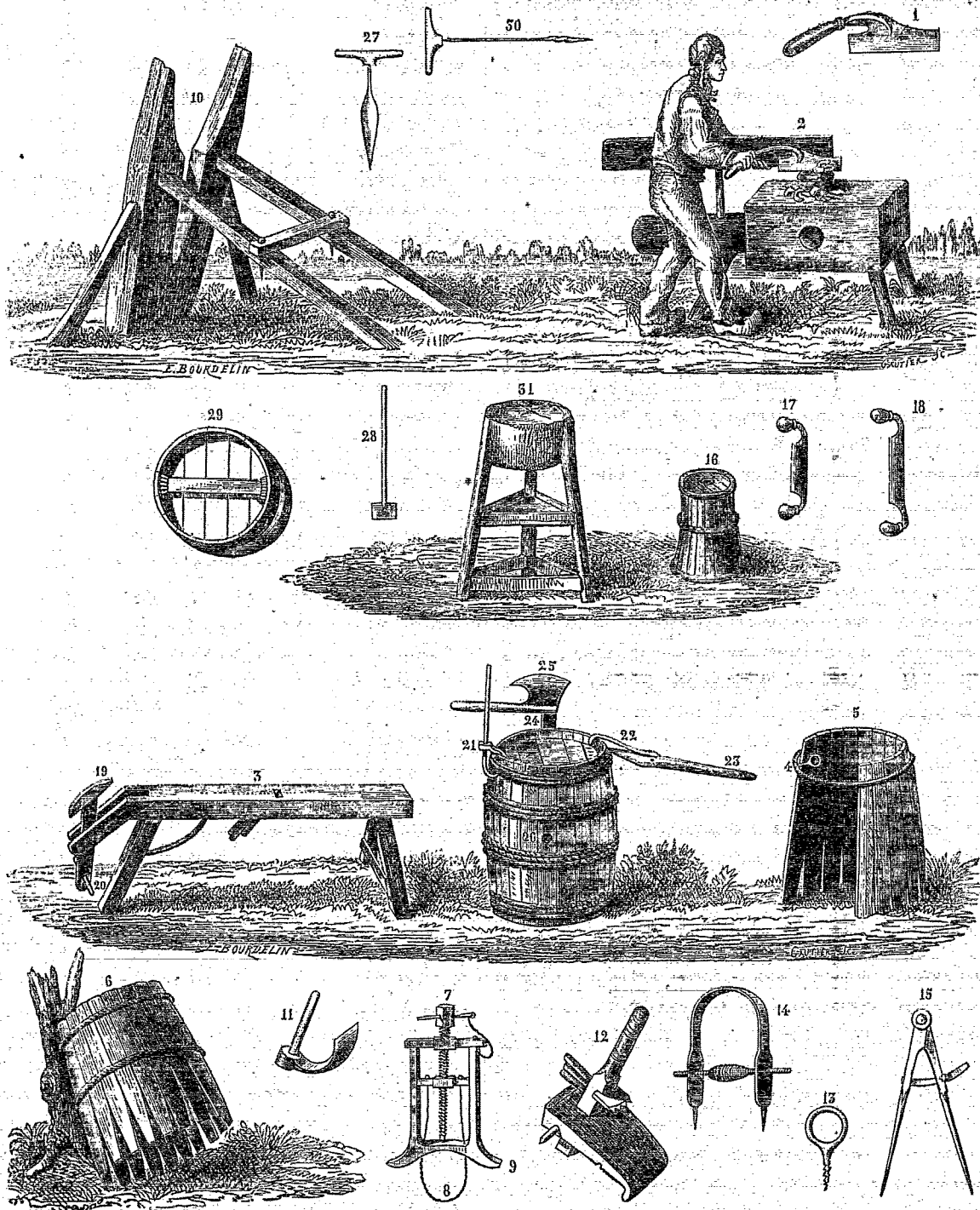
Fabriquer les tonneaux est une sérieuse industrie : un tonnelier intelligent n'est pas sans importance ; du choix des matériaux et de la bonne exécution des fûts dépend la conservation du vin.

Le merrain en bois de chêne fendu dans les forêts, les cercles travaillés dans les taillis, sont à peine apportés que, la *doloire* à la main, l'ouvrier polit chaque douve (fig. 1 et 2) et unit la tranche en la passant sur le fer de la *colombe* (fig. 3). Lorsque la quantité suffisante est préparée, il attache un cercle du diamètre que doit avoir le fût, y visse le *tire-fond* (fig. 4) pour servir de point d'appui, tient d'une main, et de l'autre il range les douves comme on le voit figure 5. Ayant complété le tour, il descend le cercle au milieu, ce qui resserre et maintient les planchettes ; il en met un second (fig. 6, A), ce qui donne à leur ensemble la forme d'un cornet d'escamoteur. Il s'agit maintenant de cercler l'autre extrémité : pour arriver à ce résultat, on fait dessous un léger feu de copeaux, qui prédispose le bois à se tordre plus facilement ; on prend l'outil nommé *bâtissoire* (fig. 7), on passe autour du tonneau la corde (fig. 8), on appuie de l'autre côté le demi-cintre (fig. 9), puis en tournant la vis on fait monter l'écrou qui est mobile ; sous ce mouvement de traction, les douves se rapprochent et permettent de mettre le cercle.

Le fût ainsi ébauché est porté sur la *selle à rogner* (fig. 10), où les planchettes sont égalisées à l'aide du rabot et de la scie. Avec l'*asse* ou *asseau* (fig. 11) on amincit l'extrémité pour faciliter le placement du fond, lequel s'arrête dans une rainure nommée *jable*, qui se creuse à 5 ou 6 centimètres du bord avec la *jabloire* (fig. 12). Le fond d'un tonneau de 250 ou 300 litres doit être de cinq pièces, les deux côtés demi-ronds prennent le nom de *chanteaux*. Pour placer le dernier on visse dedans le *tire-fond* (fig. 13), et, le posant dans le jable, on clôt la barrique. Pour tracer le fond de la grandeur exacte, on prend la circonférence du tonneau en six points avec l'un des compas (fig. 14 et 15) ; puis, une fois marqué, on le pose pièce à pièce sur le *coupe-fond* (fig. 16) ; on appuie avec le genou, et avec la scie on enlève ce qui est nécessaire ; on

diminue les bords avec l'une des *planes* (fig. 17 et 18), en saisissant la douve avec le *renard* (fig. 19); c'est une sorte d'étau qui pince en appuyant les pieds sur la cheville (fig. 20). Ces différentes préparations terminées, il ne reste plus qu'à compléter la quantité voulue de cercles, ce qui varie selon les pays. Après avoir fait trois coches au brin

de châtaignier, on l'attache avec des osiers fendus nommés *prêles*, ce qui forme trois anneaux qui le maintiennent solidement; on les pose successivement sur le tonneau; le dernier cercle, qui tiendrait difficilement, est saisi d'un côté par le *davier* (fig. 21), et de l'autre avec la *tire* ou *tretoire* (fig. 22); on pèse sur le manche (fig. 23), et le lien ainsi



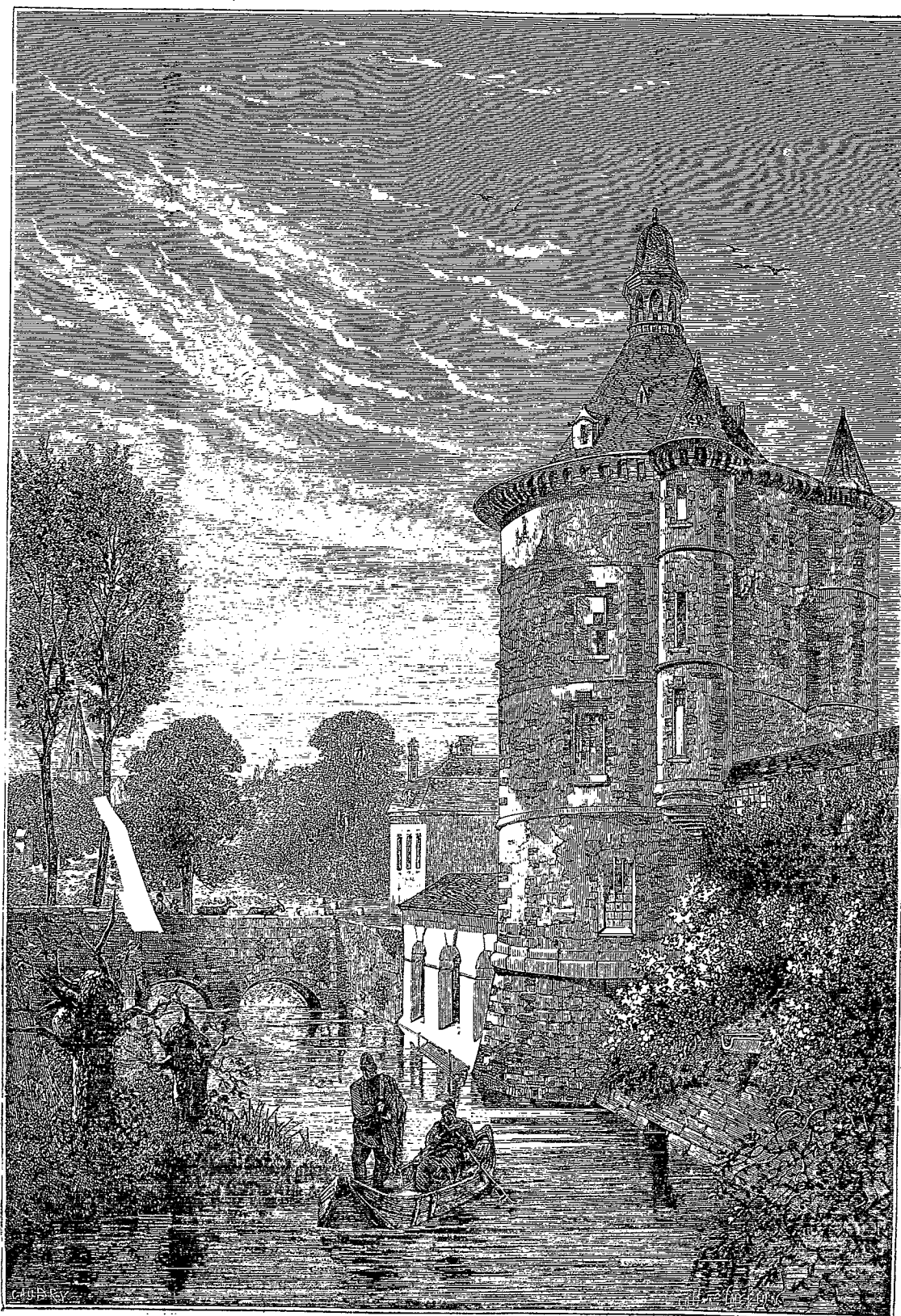
aidé entre avec facilité; cela fait, l'ouvrier prend de la main gauche la petite planche ou *chasse* (fig. 24), et de la droite la *hache* (fig. 25); l'une frappant l'autre, il fait ainsi le tour de la futaille: ces coups redoublés fixent le cercle et joignent les douves. Une opération reste encore à pratiquer, c'est celle de percer la *bonde* (fig. 26): on se sert pour cet usage de la *losse* ou *oreille d'âne* (fig. 27). Après avoir lavé le fût à l'eau bouillante, on y introduit le vin,

et une petite planchette taillée en rond, frappée avec la *tapette* (fig. 28), ferme hermétiquement l'ouverture.

Si le liquide est destiné à voyager: on barre le fond du tonneau pour en augmenter la solidité (voy. fig. 29); une longue tarière nommée *vrille à barrer* (fig. 30) sert à percer les trous qui reçoivent les chevilles qui fixent la barre. Le *billot* (fig. 31) est utilisé pour bûcher à la hache les pièces qui en ont besoin.

SAINTE-GENEVIEVE DES BOIS

(SEINE-ET-OISE).



Restes du château de Sainte-Geneviève des Bois. — Dessin de Caudry.

Sainte-Geneviève des Bois est un village qui compte trois cents habitants, situé à six lieues de Paris vers le midi, à une lieue de Montlhéry et à deux de Corbeil. Il est placé sur une hauteur au bas de laquelle coule la rivière

TOME XXXIV. — MARS 1866.

d'Orge ; au levant s'étend la forêt de Seguin, dont le nom fut probablement d'abord celui de tout le canton. Voici les renseignements que l'abbé Lebeuf avait recueillis au siècle dernier sur ses origines et qu'il donne dans son savant ouvrage (*Diocèse de Paris*, t. XII).

« Ce n'est que par une simple chapelle, dit-il, que cette paroisse a commencé. Cette chapelle existait au moins dès le dixième siècle. Elle se trouvait dans un mesnil ou hameau qui était nommé dès lors d'un nom corrompu, *Sicni Villare*, pour *Séguini Villare*, et voisin d'un autre mesnil appelé *Murcinctus*, abondant en prairies, sur la rivière d'Orge (c'est aujourd'hui Morsans ou Morcent-sur-Orge). Ce que nous savons de plus ancien touchant l'origine de Sainte-Geneviève des Bois, est que Hugues Capet donnant aux moines de Saint-Magloire le hameau de Seguin ou Sicuin, qu'on a depuis appelé Seguin ou Sequigny, y ajouta la chapelle qui y était construite en l'honneur de sainte Geneviève. Mais quel rapport peut-il y avoir entre le culte de sainte Geneviève et cette terre nommée Seguin ? (*) Il n'a fallu pour cela que la donation de quelque relique faite au seigneur qui possédait Morcent ou Sequigny pendant le temps que le corps de cette sainte fut réfugié à Dravel, à cause des Normands, en 845 et 850 ; car il n'y a qu'une lieue de l'une à l'autre terre ; et peut-être que toutes les trois terres appartenaient à un même seigneur. Ne peut-il pas se faire aussi que, pour ôter la connaissance du lieu où étaient cachés les ossements de sainte Geneviève, on les eût transportés de Dravel à l'autre côté de la Seine, dans le lieu fortifié qu'un titre du dixième siècle (une charte du roi Robert d'où sont tirés ces renseignements) appelle *Murcinctus*, abrégé de *Murrocinctus* ? Si l'origine de la chapelle de Sainte-Geneviève, dans la forêt de Sequigny, ne vient point de là, je ne vois plus d'où l'on puisse la tirer, sinon d'un bien que l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris avait proche cette forêt sur les bords de la rivière d'Orge. »

La paroisse de Sainte-Geneviève des Bois paraît avoir été érigée vers l'an 1200 au plus tard ; l'église est du treizième siècle. Les deux travées du chœur au moins et la tour terminée par un clocher en pyramide sont certainement de cette époque, à laquelle appartiennent aussi des restes de vitrage au fond du sanctuaire, représentant quelques traits de la vie de saint Vincent. « Il est étonnant, dit encore l'abbé Lebeuf, que cette église n'ait été dédiée que le dimanche 30 juillet 1679. Ce fut M. Louis-Antoine de Noailles qui en fit la dédicace la première et unique année qu'il fut évêque de Cahors. Il était fils du seigneur de la terre. »

Sainte-Geneviève des Bois est célèbre par son pèlerinage. Les offrandes portées à son église étaient plus particulièrement de grosses souches de cire qui brûlaient jour et nuit en l'honneur de la sainte. Aujourd'hui encore des malades viennent demander leur guérison aux eaux d'une fontaine située dans le parc du château. De ce parc et du château bâti à la fin du treizième siècle, il ne reste que la grosse tour dont on peut voir le dessin à la page précédente, les anciens fossés, et un souterrain qui se prolonge sous les futaies environnantes jusqu'à une grande distance. L'abbé Lebeuf parlait déjà de ce manoir comme d'une ruine :

« La grosse tour ronde, qui est à l'une des encoignures de l'avant-cour du château et dont le haut sert de colombier, est un édifice ancien et curieux. Cette tour, qui est environnée d'un fossé plein d'eau, était autrefois le château, et les seigneurs le trouvaient alors assez vaste pour eux. Au-dessus du rez-de-chaussée était une petite cha-

(*) Il y a eu à la cour de Charlemagne un comte Seguin qui fut envoyé pour veiller à la sûreté de la ville de Bordeaux.

pelle qui est détruite depuis que l'on en a bâti une autre dans le nouveau château. Dans les trois étages au-dessus sont des logements que le seigneur habitait avec sa famille et ses domestiques. Il y a une cheminée construite de manière qu'elle sert à quatre chambres. Le nouveau château a été construit par Antoine Boyer, conseiller au Parlement de Paris, dont le buste est placé au-dessus de la porte du vestibule. On voit, au bout du parterre, un portique sur les piliers duquel sont représentées en demi-bosse des nymphes qui versent de l'eau dans leurs urnes. On assure qu'elles sont du célèbre Jean Goujon, qui a fait celles de la fontaine des Saints-Innocents à Paris. »

Les belles sculptures ont disparu. La vaste cheminée a été détruite et remplacée par un pilier qui porte le toit, de construction plus récente, et la lanterne, d'où l'on jouit d'une vue admirable et d'où l'on aperçoit Paris.

« Il y a dans le château, dit encore l'abbé Lebeuf, une grande chambre, que l'on nomme la chambre du roi, parce que deux de nos rois y ont logé. En effet, en 1627, Louis XIII vint dans ce château, où il fut attaqué de la fièvre ; ce qui ne l'empêcha pas d'y revenir en 1635. Deux ans après, un vacher de ce village, appelé Pierre Roger, vint annoncer à la reine Anne d'Autriche qu'il avait eu révélation de la part de Dieu qu'elle accoucherait le 4^e de septembre ; et de fait, dit l'historien, elle commença ce jour-là à sentir les douleurs et accoucha le lendemain de Louis XIV. Ce dernier prince, dans le temps de ses voyages de Fontainebleau, coucha plusieurs fois dans le château de Sainte-Geneviève, et l'on tient que ce fut pour son passage que l'on fit le chemin pavé qui traverse la forêt de Sequigny en droite ligne durant l'espace d'une grande demi-lieue. »

Une fille de cet Antoine Boyer, que nomme l'abbé Lebeuf, et qui construisit le nouveau château, épousa le marquis de Noailles, et la terre de Sainte-Geneviève resta longtemps dans le domaine de la famille. Elle appartenait, en 1789, à Bertier de Sauvigny, intendant de Paris, massacré, au début de la révolution, avec Foulon, son beau-père. Il avait fait démolir l'ancien château et n'eut pas le temps de le reconstruire. L'architecte Cellerier avait aussi été chargé de jeter les fondements d'une nouvelle église, et il se proposait de la construire sur le plan adopté par Soufflot pour l'église de Sainte-Geneviève à Paris. La construction fut deux fois interrompue : en 1789 par la révolution, en 1814 par l'invasion. Les assises, qui commençaient à sortir de terre, furent démolies, et les pierres enlevées et dispersées, comme l'avaient été les matériaux destinés à la reconstruction du château. Le château de Sainte-Geneviève des Bois est encore aujourd'hui la propriété de la famille de Bertier.

LES VRAIS PLAISIRS.

Le plaisir de la science est sans mélange. Au-dessus de ce plaisir vrai et pur sont les plaisirs qui naissent de la tempérance, et tous ceux qui suivent la vertu comme le cortège d'une déesse.

PLATON.

SIMPLE RÉCIT D'UN JEUNE MÉDECIN POLONAIS.

Suite. — Voy. p. 35, 54, 58, 70.

Quand l'équipage qui cheminait sur la chaussée fut à la hauteur de l'arbre contre lequel j'étais adossé, le jeune homme arrêta son cheval et vint à moi.

— Veuillez me pardonner si j'interromps vos réflexions,

LE DISCOURS DE MON VOISIN.



Un coin du jardin de mon voisin. — Dessin de Bodmer.

J'ai pour voisin, à la campagne que j'habite l'été, près de Paris, un paysan qui m'inspire une estime particulière. Ce n'est pas qu'il se distingue par une intelligence supérieure; il n'est pas non plus, en fait d'instruction,

TOME XXXIV. — MARS 1866.

11

au-dessus du niveau commun : s'il sait lire, je ne suis pas bien sûr que ce soit couramment; quant à l'usage de la plume et de l'encre, il le réserve exclusivement pour les circonstances solennelles, qui n'ont guère chance de se présenter plus de deux ou trois fois dans sa vie. Mais mon voisin Pierre est un grand travailleur, et, de plus, un homme de beaucoup de bon sens; et ces deux qualités, jointes à une probité irréprochable, suffisent à constituer une individualité intéressante.

Ils ne manquent pas, les bons travailleurs, dans notre village. Nos paysans, comme presque tous ceux des environs de Paris, semblent se ressentir du voisinage de la grande ville et avoir contracté quelque chose de son activité; mais aucun d'eux ne peut, à cet égard, le disputer à Pierre. En dehors des courts moments nécessairement consacrés à ses frugals repas, on ne l'a jamais surpris à ne rien faire. Son clos, sa vigne et quelques pièces de terre, qu'il loue à de petits propriétaires du voisinage, fourniraient de l'ouvrage à deux ou trois hommes ordinaires; cependant il vient à bout de tout cultiver par lui-même : il en est quitte, dit-il, pour aller un peu plus vite, allonger la journée par les deux bouts et se rattraper sur les matinées de dimanche et sur les jours de fête. Et si, par hasard, il n'est pas occupé à bêcher, labourer, semer, herser, moissonner ou vendanger pour lui-même, s'il trouve le moyen de saisir çà et là quelques heures de liberté, il travaille pour le compte d'autrui : on le voit, avec son tombereau, charrier du sable ou des pierres; aucune corvée, si rude soit-elle, n'excède ses forces ni sa bonne volonté.

Mais il est surtout un moment de l'année où il mène une vie à laquelle je ne conçois pas qu'il résiste : c'est celui où, trois et quatre fois par semaine, il porte ses fruits à Paris pour les vendre à la halle. En cette saison, sa journée de travail commence avant le lever du soleil, et se prolonge jusqu'au lendemain soir. Il fait encore nuit quand il va, dans la forêt, couper des fougères pour ses emballages; il arrive au petit jour dans son clos, où il se met à secouer les arbres et à ramasser les fruits, tantôt courbé vers le sol, tantôt balancé au sommet des branches. Puis il remplit ses paniers, qui s'alignent en rangs serrés autour de lui. A neuf heures du soir, la charrette est chargée et il part. Il va voyager, sur la grande route, jusqu'à deux heures du matin, défendu de la pluie ou de l'orage par une simple toile tendue sur des cerceaux. Il ne sera de retour que le lendemain vers midi. Une demi-heure après son arrivée, si vous avez à lui parler, ne le cherchez pas chez lui, il n'y est déjà plus : le voici là-bas, dans ce champ de pommes de terre, au plein soleil, plié en deux contre le sol brûlant et maniant la houe à tour de bras.

Un jour que je passais devant son jardin, dont la porte était ouverte, j'entrai et je le trouvai assis sur l'herbe, mangeant du pain et du fromage, dans un coin où quelques arbustes répandaient un peu d'ombre. Il arrivait de Paris, après une nuit passée sans sommeil. « Vous menez une vie bien rude, lui dis-je, vous devez être très-fatigué. » Voici ce qu'il me répondit :

« Que voulez-vous, Monsieur? on ne peut pas laisser le bien se perdre; il faut marcher comme la saison le veut; le soleil ne s'arrête pas, lui, de mûrir nos fruits et nos grains. Je ne dis pas que l'on n'ait pas de fatigue, mais le corps y est fait; ce n'est pas comme celui qui n'y serait pas habitué. Il y en a, parmi nous, qui disent que notre métier est mauvais, que l'on a beaucoup de mal et pas beaucoup de profit; moi, j'ai idée que tous les métiers se valent; on trouve dans tous des avantages et des inconvénients. Croyez-vous, par exemple, que je porte

envie à ces messieurs d'ici, qui vont tous les jours à Paris, par le chemin de fer, pour passer la journée à leur bureau? S'il me fallait rester, comme eux, enfermé dans une chambre, assis dans un fauteuil sans bouger pendant des heures entières, je me consumerais d'ennui; au bout de huit jours, il faudrait m'enterrer. Ils gagnent plus que nous, c'est vrai, mais cela ne leur profite guère. S'ils ont plus d'argent, ils ont plus de frais aussi. Il leur faut de beaux logements, qui leur coûtent gros, tandis que moi j'ai une maisonnette que j'ai achevée de payer, sou à sou, l'année dernière et qui ne me coûte plus rien; quand je ferme ma porte, je me dis, en me frottant les mains : « Là, me voilà chez moi; personne n'a rien à me réclamer. » Et les habits, quand il faut être mis tous les jours de la semaine comme le dimanche, cela doit être une lourde dépense. Nous autres, nous nous mettons sur le corps ce que nous voulons; une guenille, comme une vieille blouse que voilà, c'est assez bon; personne n'y trouve à redire : on sait bien que, pour nos travaux, nous ne pouvons pas être vêtus comme des bourgeois. Il y a la nourriture qui est meilleure sur vos tables, c'est vrai, mais le gain n'est pas grand, si l'on n'a pas plus d'appétit. Quand on a faim, n'importe quoi semble bon. Aujourd'hui, par exemple, ma femme n'a pas eu le temps de mettre la marmite au feu : j'ai pris du pain et du fromage, et je dîne avec autant de plaisir que si c'était la meilleure cuisine de la terre. Et puis, il ne faut pas croire que nous n'ayons pas aussi de bons moments. A cette heure, moi qui vous parle, pensez-vous que je ne me trouve pas bien ici, à me reposer et à prendre le frais? Dame, ce n'est pas soigné comme vos jardins; nous n'avons pas le temps, nous autres, de ratisser des allées et de cultiver des bouquets; mais, pas moins, ce coin-ci me semble *plaisant*. Voilà un néflier qui n'a pas mal poussé et qui me donne de l'ombre, sans compter les fruits, que l'on n'est pas fâché de récolter à l'automne : moi, je le trouve aussi joli que tous vos arbustes rares, qui ont coûté plus de pièces de cent sous qu'ils n'ont de feuilles. Et toutes ces plantes qui sont là autour, elles sont venues toutes seules; ce sont des mauvaises herbes, si vous voulez, mais je leur ai abandonné cette place : c'est mon parterre, mon jardin d'agrément, et je ne vois pas ce qu'il a de laid. Regardez donc ces mauves avec leurs fleurs violettes; et ces liserons qui grimpent partout, ont-ils d'assez belles clochettes blanches? Si cela s'achetait, ou s'il fallait des serres chaudes pour les faire pousser, tous les riches voudraient en avoir. Je suis d'accord que ce tonneau n'est pas à sa place dans un jardin; mais je le laisse parce que mes pigeons aiment à se percher dessus et à y venir becqueter du grain. J'ai plaisir à les voir, ces petites bêtes : des pigeons perchés sur un tonneau, au milieu de la verdure, quand ils ont, comme ceux-ci, un beau plumage qui reluit au soleil, c'est presque aussi beau que des paons sur une balustrade en pierre, comme il y en a chez M^{me} la baronne D..., où je travaille quelquefois. Oui, oui, nous avons ainsi une quantité de petites jouissances : il est bien juste que chacun ait les siennes, n'est-ce pas? Pour moi, je ne demande pas à être autrement que je ne suis; je ne désire qu'une chose, c'est de conserver la santé pour pouvoir travailler jusqu'à mon dernier jour : s'il me fallait perdre mes forces et rester là à ne rien faire, comme on en voit des anciens, j'en tremble rien que d'y penser; mais que le bon Dieu me prenne la binette à la main et grattant mon champ, et je le remercierai du lot qu'il m'a donné sur la terre. »

En prononçant ces derniers mots, Pierre se leva. « Faites excuse, Monsieur, me dit-il, l'heure de jaser est passée; j'ai ici près un champ de haricots qui ne se sar-

clera pas tout seul, si je n'y donne pas un petit coup de main. » Et il s'éloigna, sa blouse et son outil sur l'épaulé.

Depuis cette conversation, je ne suis pas éloigné de regarder mon voisin Pierre comme un sage, digne de servir d'exemple à bien des gens qui se croient au-dessus de lui

On ne voit bien que ce qu'on observe avec sincérité. Celui qui peut regarder d'un œil serein dans son propre cœur doit être un honnête homme. SHAFESBURY.

LA PÊCHE DES CAURIS

AU TREIZIÈME SIÈCLE.

Ces nageurs qu'on recueille à bord d'une petite embarcation, non loin d'un frêle bâtiment qui semble suivre la même marche sur les flots, ne sont pas, comme on le pourrait croire d'abord, les victimes d'un sinistre arrivé en mer. Le miniaturiste de Jean duc de Berri, qui a retracé cette petite scène pour le beau livre qu'il devait orner, s'est conformé, selon sa manière d'envisager les choses, au texte de Marco-Polo. Or, ce vieux voyageur, après nous avoir parlé de l'île de Sonat, « qui est cinq milles outre Candur », nous annonce qu'il y a grande abondance de bois de teinture dans cette région, et bientôt il ajoute : « On y prend toutes les porcelaines que on despent par toutes les contrées que je vous ai dict, autre chose n'y a que cest moult étranges biens et peu de gens y vont. » Or, les porcelaines mêlées aux sables de la mer ne sont autres, à cette époque, que ces petits coquillages-monnaies, dont l'usage depuis des siècles n'a pas cessé en Asie et surtout en Afrique. Non-seulement c'est une chose extraordinaire que ce mode d'échange entre des peuples barbares se soit maintenu depuis tant d'années, mais c'est un fait bizarre que la valeur de ce produit naturel n'ait pas diminué sensiblement. A notre avis, ceci ne peut s'expliquer qu'en ayant présent au souvenir l'immense consommation du *Cypræa moneta* qui se fait annuellement en Afrique pour l'ornement de la sellerie et des tentes, et la transformation en stuc de ce joli coquillage dans presque tout le Bengale. Réduit en poudre impalpable, il forme ce brillant *tchoûnâ* dont on enduit les murs de certaines habitations opulentes, et l'on conçoit que sous cette forme on en emploie une quantité prodigieuse. Le *tchoûnâ*, ou plus vulgairement *tehenâm*, imite parfaitement le marbre. Pour l'obtenir, on pile dans un mortier les cauris qu'on a d'abord calcinés, puis on broie cette sorte de chaux avec du lait caillé et du sucre, et l'on obtient ainsi un stuc d'un éclat supérieur à celui de l'Europe, et qui, en outre, a la propriété, bien précieuse sous ces climats ardents, de procurer beaucoup de fraîcheur. Nous n'insisterons pas, toutefois, sur cet emploi du coquillage en question. Nous ne devons envisager ici le *Cypræa moneta* qu'au point de vue des transactions commerciales.

Le mot *cauri* est d'origine purement hindoue. Un *kaoury* ⁽¹⁾, aux Indes, ne représente qu'une valeur insignifiante, fraction dont, pour ainsi dire, on ne saurait faire

usage, mais vingt de ces petits coquillages font un *tehenâm*. Il en faut 80 pour faire 1 *pan*, et 60 pans, ou 4800 kaourys, équivalent à une roupie sikkale (2 fr. 50). Tout calcul fait, il ne faut pas moins de 80 cauris pour représenter un de ces petits sous que les ramoneurs vous demandaient naguère avec tant d'instance dans Paris.

Ce qu'il y a d'assez bizarre, c'est que cette monnaie maritime était parfaitement dédaignée jadis aux îles Maldives, marché principal du *Cypræa moneta*, où, depuis le début du seizième siècle, on le recueillait pour opérer d'immenses échanges, lorsque les Portugais se furent emparés du commerce des Indes. Les cauris n'étaient nullement inconnus aux Arabes, et ce furent des négociants appartenant à cette nation qui les répandirent en Afrique, où l'abominable trafic de la traite devait bientôt les rendre si communs ⁽¹⁾.

Aux temps les plus florissants de la conquête, les Portugais s'étaient préoccupés de la trop grande expansion de cette valeur monétaire; Jean III rendit certaines ordonnances, promulguées à Goa, qui ordonnaient la visite périodique des magasins renfermant cette monnaie encombrante, et qui restreignaient à un certain nombre les sacs de cauris qu'on avait droit de garder chez soi. Le journal de la marine portugaise établit ⁽²⁾ ce point curieux de la législation coloniale.

A cette époque, comme aujourd'hui, c'était sur les atollons des Maldives ⁽³⁾ qu'on obtenait les cauris en plus grande quantité; mais ce serait une erreur de répéter, avec François Pyrard, que ce joli coquillage se trouvait uniquement dans les eaux basses dont ces îles sont entourées. Nous voyons, par la correspondance de saint François Xavier, que le *Cypræa moneta* se tirait en grande quantité des côtes de la Pêcherie, où on le désignait sous le nom de *chamquo*. On s'aperçoit, par ce curieux passage, que les cauris, comme toutes les espèces de valeurs monétaires, donnaient lieu à des abus de pouvoir ⁽⁴⁾. Au temps de l'apôtre des Indes, le capitaine qui commandait dans ces parages lointains était accusé d'avoir extorqué violemment les produits de la pêche du cauri, ou tout au moins d'avoir exigé qu'on les lui livrât pour le tiers de ce que les marchands étrangers en pouvaient offrir.

Le cocotier, ce majestueux palmier des rivages indiens, joue un certain rôle dans la pêche du cauri. Le mollusque de ce gracieux coquillage s'attache volontiers aux racines baignées par les eaux de la mer, et il se prend également aux palmes verdoyantes de l'arbre plongées dans les flots. C'est même ce qui fait comprendre la prodigieuse rapidité de cette pêche, qui nous est attestée, à des époques bien différentes, par les livres orientaux et par les vieux voyageurs. La *Chaîne des traditions* ⁽⁵⁾, qui remonte au neuvième siècle, contient de curieux détails à ce sujet, et Pyrard, dont la relation parut en 1611, les renouvelle. Telle était, du reste, l'activité de cette pêche au dix-septième siècle, que le vieux voyageur ne comptait pas moins de trente navires chargés de cauris à l'époque où les événements l'avaient fixé momentanément dans la capitale des Maldives.

Notre vieux touriste fut témoin des diverses opérations

⁽¹⁾ Le portugais, qui transmet cette expression aux autres langues de l'Europe, n'en a pas altéré, comme nous le faisons, la prononciation réelle. — Le *buzio*, dans l'Inde portugaise, est identique au cauri. Les *buziis*, selon le cardinal Saraiva, désignent, dans certaines contrées africaines, le coquillage-monnaie. Au temps de Jean de Barros, c'est-à-dire vers le milieu du seizième siècle, il fallait un quintal de buzios pour réaliser une valeur de trois à dix cruzades, selon l'abondance du coquillage sur les marchés. — Voy. *Glossario de vocabulos portuguezes derivados das linguas orientaes e africanas excepto o arabe*. Lisbonne, 1837, in-4°.

⁽²⁾ L'un des plus anciens auteurs arabes peut-être qui aient parlé des cauris est Albirouny; il avait séjourné dans le nord de l'Inde, et il écrivait en l'année 1030 de notre ère.

⁽³⁾ *Boletim e annaes da Sociedade maritima*. Lisbonne, 1854.

⁽⁴⁾ *Voyageurs anciens et modernes*, tome IV.

⁽⁵⁾ Voy. cette correspondance traduite en français par M. Léon Pagès, t. II, p. 574.

⁽⁶⁾ *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine*; Paris, 1845, publ. par M. Reinaud, en 2 vol. in-18.

qu'exigeait ce genre d'industrie, et il ne les explique pas sans une certaine grâce, en rappelant qu'elles étaient surtout pratiquées par les femmes. Pendant qu'il était à Malé, un navire, venu de Cochinchine et commandé par un capitaine métis, donnait vingt coquetées de riz pour un paquet de coquilles. « Tous ces bolys (c'est le nom qu'on donne, dans ces parages, au *Cypræa*) sont mis par paquets du nombre de douze mille, à savoir, en petites corbeilles faites de feuilles de cocos à claire voye, garnies par dedans de toile du mesme arbre de cocos, de peur que les coquilles ne tombent. Ces paquets ou corbeilles de douze mille, se baillent là comme icy des sacs d'argent qui, entre marchands, se tiennent tout compte, et non d'autres; car ils sont si adroits en ce calcul, qu'en moins de rien ils ont compté par le menu un de ces paquets. Aussi, en Cambaye, ils enchâssent des plus jolies et des plus belles de ces coquilles par tous leurs meubles, comme des pierres de marbre ou des pierres fines. » (1)

C'est à tort qu'un vieux voyageur français, Poyart, prétend que le *Cypræa moneta* est pêché dans les mers de l'Afrique occidentale; il ne conserva sa valeur au Sénégal qu'en raison de sa rareté comparative dans ces parages. L'histoire du *Cypræa moneta* serait incomplète si nous ne citions des témoignages que sa valeur s'est maintenue jusqu'à nous, surtout en Afrique: Barth s'est vu contraint d'emprunter 30 000 cauris pour continuer ses voyages. Au temps des frères Richard Lander, 4 000 de ces jolis coquillages représentaient un peu plus d'une piastre (1 fr. 50 c.). Cela avait lieu ainsi sur les bords du Niger; mais, à peu près vers la même époque, la valeur du coquillage-monnaie paraît s'être accrue dans les possessions portugaises, puisque, d'après les documents officiels donnés par M. Lopez de Lima, le *bugio* ou cauri était taxé à 80 reis (1). M. d'Escayrac de Lauture, qui nous donne de si curieux renseignements sur les monnaies en nature du Dongola et de la Nubie, fait remarquer que c'est aujourd'hui prin-



La Pêche aux cauris. — Miniature du *Livre des Merveilles du monde*.

cipalement dans le Bornou que les cauris ont cours. Il n'y a pas de doute que la valeur qu'on leur attribue ne peut être absolument la même sur toute l'étendue des régions africaines; il y a naturellement une certaine variation dans cette valeur représentative, selon que les noirs ou les fouldas ont détourné de la circulation générale le cauri pour en orner leurs tentes ou le *rahab*, cette sorte de tablier que portent les jeunes filles des tribus.

Tant que quelque cataclysme de la nature n'aura pas bouleversé de fond en comble les atollons des Maldives, le *Cypræa moneta* ne fera point défaut aux marchés asiatiques et africains. Le savant Rennel a constaté son abondance, et c'est là encore que les Anglais en vont chercher d'immenses cargaisons, qu'ils portent à Suakem ou qu'ils entassent dans les docks de Londres pour en inonder le reste du monde.

Le cauri n'est pas le seul coquillage-monnaie qui ait cours dans l'Afrique intérieure, et c'est Livingstone qui nous en offre la preuve. En 1853, ce persévérant voyageur arriva jusqu'aux États gouvernés par le roi Shinté, et il remarqua que dans ces régions, passablement éloignées des bords de l'Océan, il y avait un coquillage affectant la forme conique, dont la valeur était si considérable, qu'il suffisait d'en offrir deux pour obtenir un esclave, et que

cinq d'entre eux étaient le prix d'une défense d'éléphant, dont la valeur pourrait s'élever à 10 livres sterling. Cette coquille-monnaie, répandue peut-être avec profusion sur certains rivages, est au cauri, pour ainsi dire, ce que le peso d'or ou la quadruple portugaise sont au réal ou au maravédi.

LE FLAMMANT.

Voy. la Table des trente premières années.

On a raconté qu'à l'époque où les Anglais tentaient des descentes dans l'île de Saint-Domingue, un nègre crut un jour apercevoir, à deux lieues environ, sur le bord de la mer, des bataillons en marche. Il observa attentivement: il n'y avait pas à s'y tromper, c'étaient bien les uniformes rouges; il voyait même briller les armes au soleil. « Les Anglais! les Anglais! s'écria-t-il; ils arrivent! » Aussitôt le commandant de la place fit battre la générale, doubla les postes et envoya à la découverte. Le détachement chargé de la reconnaissance vit en effet ce qu'avait annoncé le nègre; mais, à la faveur d'une lunette, on reconnut que ces bataillons n'étaient autre chose que des bandes de flamants: leur plumage incarnat faisait absolument l'effet des uni-

(1) *Voyage de François Pyrard de Laval*, etc. Paris, 1679, in-4o. Disons en passant que Pyrard n'était point né à Laval. Stembert près de Verviers est le lieu réel de sa naissance. — Voy. le baron Jules de Saint-Génois, *les Voyageurs belges*, 2 vol. in-12.

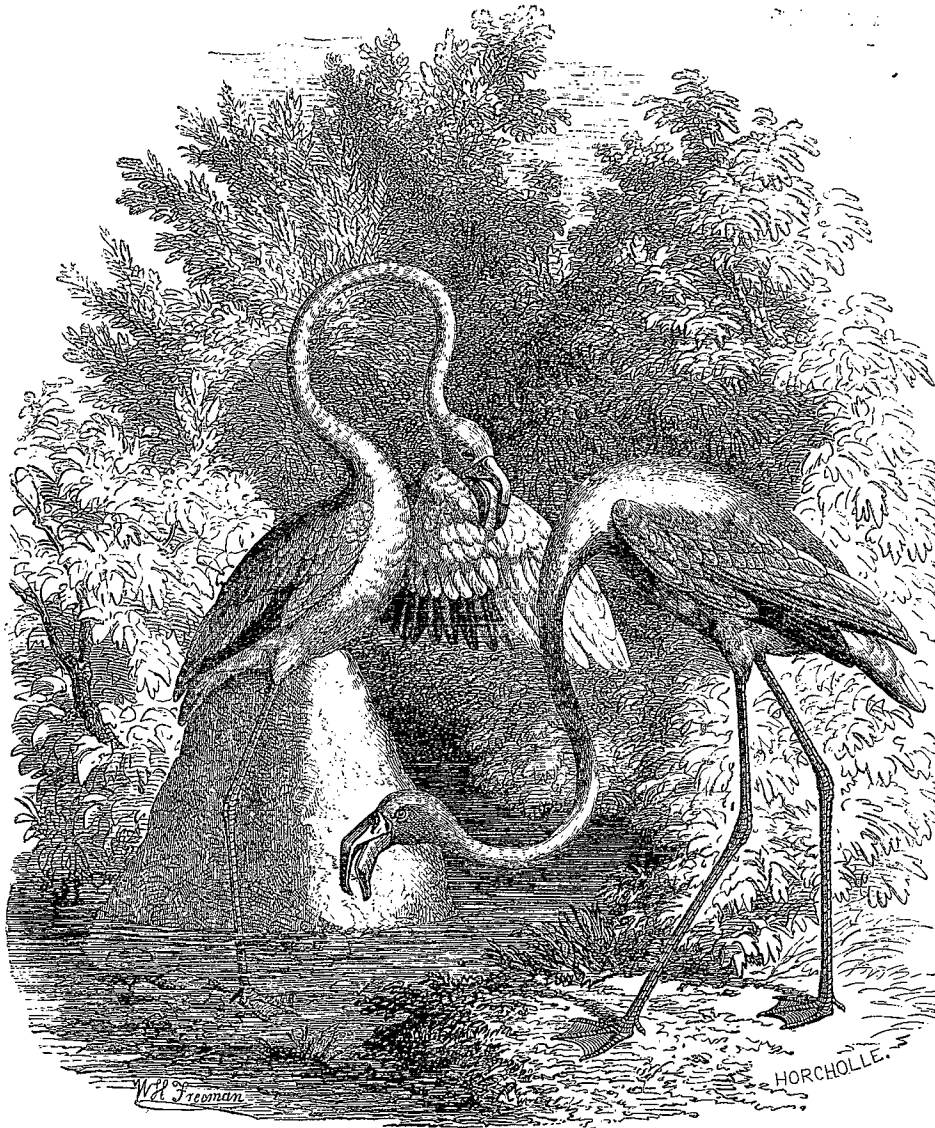
(1) Sur le lieu même d'extraction, 80 cauris représentaient à peine la valeur d'un sou, il y a environ cent cinquante ans. Dans le Voyage du sieur Luillier aux Indes, on peut s'assurer de la profonde indifférence que les Maldivois témoignaient pour ce genre de commerce.

formes rouges des Anglais, et leurs longs cous, minces et parallèles, se dressaient et brillaient comme autant de fusils.

Les flamants, du reste, avec leur apparence de soldats rangés en bataille, ne nous trompent guère : ce sont des soldats en effet ; une discipline toute militaire règne parmi eux. Ils vivent toujours en troupes, et ces troupes sont disposées en rangs alignés ; qu'ils pêchent, qu'ils se reposent ou qu'ils volent, cet ordre est toujours observé. Quand ils volent, ils forment une cohorte décroissante d'arrière en

avant, figurant dans le ciel un triangle de feu ; arrivés au-dessus des plaines marécageuses où ils veulent aborder, ils ralentissent leur marche, s'arrêtent un instant, puis descendent par un mouvement lent et circulaire, en traçant dans les airs une spirale conique.

Le flamant rose (*Phænicopterus ruber* de Linné) a la taille d'un homme, cinq pieds de haut. Il habite l'Afrique et l'Europe méridionale ; il n'est pas rare dans l'île de Sardaigne, d'où il émigre à la fin de mars pour se répandre jusqu'au quarante-huitième degré, et où il revient vers la



Flamants et leur nid. — Dessin de Freeman.

mi-août. Ces beaux oiseaux fréquentent, en France, les étangs de la Camargue et d'Aigues-Mortes.

Comment, avec leurs longues jambes, de tels échassiers peuvent-ils couvrir ? La nature y a pourvu en leur donnant l'instinct de se construire, au bord des étangs ou au milieu des marais, des monticules, des pyramides de limon et d'herbes, de joncs et de roseaux amoncelés. Ces cônes, qui ont une hauteur de cinquante centimètres avec un diamètre à peu près égal à la base, sont tronqués et creusés en bassin au sommet pour recevoir les œufs (au nombre de deux, un peu oblongs, d'un blanc pur). Quand la femelle couve, ce qui n'a guère lieu que la nuit ou pendant les pluies, elle s'assoit sur ce monticule, laissant pendre à

droite et à gauche ses grandes pattes couleur de rose ; elle est à cheval sur son nid, comme un cavalier sur sa monture.

L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE.

Le véritable esprit philosophique est celui dont les aspirations élevées secondent les sciences en les entraînant à la recherche de vérités qui sont actuellement en dehors d'elles, mais qui ne doivent pas être délaissées par cela même qu'elles s'éloignent et s'élèvent de plus en plus à mesure qu'elles sont abordées par des esprits philosophiques plus puissants et plus délicats. Maintenant, cette as-

piration de l'esprit humain aura-t-elle une fin, trouvera-t-elle une limite? Je ne saurais le comprendre; en attendant, le savant n'a rien de mieux à faire que de marcher sans cesse, parce qu'il avance toujours.

CLAUDE BERNARD.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

La première loi sur l'affranchissement des lettres aux États-Unis a été votée par le Congrès en 1847, et approuvée le 3 mars 1847; en vertu de cette loi, l'affranchissement était facultatif, et le port était payé en numéraire ou en timbres-poste. A partir du 1^{er} janvier 1856, l'affranchissement de toutes les lettres au moyen de timbres-poste ou d'enveloppes timbrées est devenu obligatoire (on a excepté les lettres pour l'étranger).

L'usage des timbres-poste a été introduit aux États-Unis en vertu de l'acte précité de 1847, et celui des enveloppes timbrées en vertu de l'acte du Congrès approuvé le 31 août 1852; mais l'émission de ces dernières n'a eu lieu qu'en 1853. Celle des bandes timbrées pour les journaux (*wrappers*) a été faite en octobre 1861.

Le directeur général des postes fédérales a estimé à 205 millions le nombre des lettres pour 1861-62. La population des États-Unis étant d'environ 24 millions, déduction faite de 8 millions et demi pour les États confédérés, chaque habitant a envoyé ou reçu en moyenne 9 lettres dans l'année. Il a été émis, en 1861-62, 251 307 100 timbres-poste.

Timbres.

Émission de 1847. — Les timbres, dont l'usage a commencé le 1^{er} juillet 1847, sont rectangulaires, gravés, imprimés sur papier blanc bleuâtre, et ne sont pas piqués.

L'un porte l'effigie de Benjamin Franklin, qui a été directeur général des postes américaines de 1753 à 1774.

5 cents (0^f.2575) (1), — brun, brun rougeâtre, bistre foncé, sur papier blanc bleuâtre ou gris-perle (n° 327).

L'autre timbre présente l'effigie de Washington.

10 cents (0^f.515), — noir sur papier blanc bleuâtre ou gris-perle (n° 328).



N° 327.



États-Unis.

N° 328.

Ces deux timbres ont été gravés et imprimés par Rawdon, Wright, Hatch et Edson, de New-York. Ceux de ces timbres au bas desquels sont les lettres R. W. H. et E. presque tous imprimés sur papier blanc, sont suivant les uns des timbres d'essai, d'après les autres des réimpressions faites avec les planches originales.

Émission du 1^{er} juillet 1851. — Cette série se compose de trois timbres. Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc et ne sont pas piqués.

(1) 1 dollar des États-Unis = 100 cents = 5^f.15. La pièce d'or française de 20 francs, qui représentait, en 1860, 3 dollars 86 cents (dollar = 5^f.18), valait en décembre 1864, 8 d. (d. = 2^f.50).

1 cent (0^f.0515), — (Franklin), bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel. Le papier est souvent bleu, mais cette coloration est due à l'impression (n° 329).

3 cents (0^f.1545), — (Washington), rouge-brique plus ou moins foncé, lie-de-vin, rouge-brun, brun foncé (n° 330).

12 cents (0^f.6180), — (Washington), noir.

Émissions de 1855 et de 1856. — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués.

(Mai 1855.) Le type du timbre de 10 cents est celui du timbre de 12 cents, avec la différence que la valeur est en chiffres romains aux angles supérieurs et que treize étoiles sont disposées en demi-cercle au-dessus de l'effigie. Ces étoiles représentent les treize États qui se sont rendus indépendants et se sont unis en 1789 pour former la république des États-Unis.



N° 329.



États-Unis.



N° 331.

10 cents (0^f.515), — (Washington), vert foncé. Le papier est souvent vert pâle; sa coloration est due à l'impression (n° 331).

On dit que les premiers timbres de 10 cents étaient bleus; ce qui est singulier, car ceux de 1 cent étaient de cette couleur.

(5 janvier 1856.) Timbre de 5 cents.

5 cents (0^f.2575), — (Washington), brun-sépia, brun clair, brun foncé, chocolat, brun rougeâtre (n° 332).

Il a été fait avec ce timbre des tirages d'essai de couleurs: on a des timbres de 5 cents imprimés en vert foncé, vert-émeraude, rouge, roux, rouge-brun, bistre, noir.

Émission de 1857. — En septembre 1857, les timbres précédents de 1, 3, 5, 10 et 12 cents ont été mis en vente piqués.

1 cent (0^f.0515), — bleu (n° 329).

3 cents (0^f.1545), — rouge-brique, rouge-brun (n° 330).

5 (0^f.2575), — brun foncé (n° 332).

10 (0^f.5150), — vert foncé (n° 331).

12 (0^f.6180), — noir.

Émission de 1860. — Le timbre de 1 cent, à l'aigle, a été créé en exécution de l'acte du 15 juin 1860, la taxe à percevoir par les facteurs sur toutes les lettres portées à domicile ayant été abaissée à 1 cent par cet acte. Ce timbre a servi depuis le 1^{er} juillet 1860 jusqu'au 1^{er} juillet 1863. Il est ovale, gravé, imprimé en bleu sur papier blanc, non piqué. Le dessin représente un aigle sur une branche d'arbre, les ailes à demi déployées.

1 cent (0^f.0515), — bleu (n° 333).



N° 332.



États-Unis.



N° 334.

Les timbres de 24, de 30 et de 90 cents sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc,

piqués. Ils ont été émis : celui de 24 cents le 18 juillet 1860, celui de 30 cents le 2 août 1860 et celui de 90 cents le 15 août 1860.

24 cents (1f.2360), — (Washington), violet foncé, violet noirâtre, violet pâle, gris violacé foncé.

30 cents (1f.5450), — (Franklin), orange. Le papier a souvent une couleur paille ou jaune pâle due à l'impression (n° 334).

90 cents (4f.6350), — (Washington en habit militaire), bleu foncé.

Émission de septembre 1861. — Les timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués.



N° 335. États-Unis. N° 336. États-Unis. N° 337.

1 cent, — (Franklin), bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (n° 335).

3 cents, — (Washington), rose, rose pâle (n° 336).

5 cents, — (Washington), brun jaunâtre clair, bistre; (1862) brun foncé, brun rougeâtre foncé (n° 338).

10 cents, — (Washington, 13 étoiles), vert foncé, vert-émeraude, vert clair (n° 339).

12 cents, — (Washington, type du 10 cents sans les étoiles), noir.

24 cents, — (Washington, 13 étoiles), violet foncé (n° 340).

30 cents, — (Franklin), jaune d'or (n° 341).

90 cents, — (Washington), bleu (n° 342).



N° 338. États-Unis. N° 339. États-Unis. N° 340.

Les timbres d'essai de 3 cents sont imprimés en rouge et en rouge-brun sur papier blanc ou mi-blanc, et ne sont pas piqués; ils présentent des différences avec le timbre en usage, et il y a plusieurs états, dont un avant toutes lettres (n° 337).



N° 341. États-Unis. N° 342.

Il existe des épreuves des autres timbres de spécimen tirées sur papier blanc : 5 cents, vert-olive, vert clair, rouge, violet clair, jaune; 24 cents, noir; 30 cents, bleu, vert, noir; 90 cents, vert, noir.

Émission du 1^{er} juillet 1863. — Le timbre de 2 cents a été créé pour servir à l'affranchissement des lettres de la ville pour la ville (acte du 3 mars 1863). Il est rectangulaire, gravé, imprimé en noir sur papier blanc, et piqué. Il porte l'effigie du général Andrew Jackson, qui fut deux fois président des États-Unis.

2 cents, — noir (n° 343).

Il a été imprimé des épreuves de spécimen de ce timbre en six couleurs différentes.

Les timbres-poste sont gravés et imprimés à New-York, par une compagnie particulière, pour le compte et sous la surveillance du gouvernement.



N° 343.

États-Unis.



N° 344.

Timbre proposé. — MM. Bradbury, Wilkinson et C^{ie}, de Londres, ont gravé, pour les États-Unis, un timbre qui n'a pas été adopté. Il est rectangulaire, gravé en taille-douce, imprimé en couleur sur carte blanche. La tête de Washington est de trois quarts et tournée vers la gauche.

3 cents, — noir rougeâtre, rouge (n° 344).

Timbres-poste monnaie.

La hausse du prix des métaux précieux, par suite de la guerre aux États-Unis, y a fait presque disparaître de la circulation les monnaies d'or et d'argent et a rendu rare la monnaie de nickel. Dans ces circonstances, une loi du 27 juillet 1862 autorisa l'émission des timbres-poste au même titre que la monnaie de pareille valeur nominale. Le besoin de petite monnaie était tel qu'on vendit 104 millions de timbres-poste dans le seul trimestre de juillet-septembre 1862, et que cette quantité, la seule qu'il eût été possible de fabriquer, fut insuffisante; mais les timbres n'étaient pas faits pour supporter une circulation de ce genre, et un très-grand nombre furent bientôt détériorés. Néanmoins, les porteurs les apposaient sur des lettres, et il en résultait des difficultés d'autant plus grandes que des gens profitèrent de cet état de choses pour se servir de timbres oblitérés lavés. On prit deux mesures : on créa des bons de timbres-poste, et l'on rechercha les moyens d'empêcher l'usage de timbres oblitérés lavés.

On se décida, en septembre 1862, à remplacer les timbres-poste, comme papier-monnaie, par des billets qui devaient faire office de papier-monnaie et être remboursables à présentation en timbres-poste par tout bureau de poste fédéral. Il fut créé quatre sortes de ces billets : de 5, de 10, de 25 et de 50 cents. Le dessin du timbre de



N° 345. États-Unis.

5 cents est reproduit une fois sur le billet de 5 cents et cinq fois sur celui de 25 cents; le timbre de 10 cents l'est aussi une fois sur le billet de 10 cents et cinq fois sur celui de 50 cents. On lit en anglais, au recto : « Monnaie postale, délivrée seulement par les trésoriers adjoints et les dépositaires désignés des États-Unis. Remboursable contre

des timbres-poste à tout bureau de poste. » Au verso : « Échangeable contre des bons des États-Unis par tout trésorier adjoint ou tout dépositaire désigné des États-Unis, par sommes de 5 dollars au moins. Recevable en paiement de toute somme au-dessous de 5 dollars due aux États-Unis. Acte approuvé le 17 juillet 1862. »

Ces billets sont gravés et imprimés à New-York, d'un côté du billet par l'*American Bank note Company*, de l'autre par la *National Bank note Company*. Ils sont imprimés en couleur sur papier de billet de banque.

- 5 cents, — brun foncé sur papier jaune-brun ou bistre foncé (n° 345).
10 — vert foncé sur papier blanc.
25 — brun foncé sur papier jaune-brun ou bistre foncé.
50 — vert foncé sur papier blanc (n° 346).



N° 346. États-Unis.

Il fut émis pour 20 millions de dollars de ces billets.

Enveloppes.

Le timbre est placé à l'angle droit supérieur de l'enveloppe. Il est ovale, gravé, imprimé en relief et en couleur sur papier blanc ou de couleur. Le dessin ressort en relief et de la couleur du papier sur le fond de couleur. Presque toujours le papier est vergé et porte en filigrane les lettres *P. O. U. S.* (*Post-office Department, United States*). Les couleurs du papier sont le blanc, le fauve clair, le gris-écru, le jaune-paille verdâtre, le jaune-maïs, le bleu.

Emissions de 1853 et de 1855. — Il n'y a qu'un type : Washington.

(1^{er} juillet 1853.) Enveloppes de 3 cents. Papier blanc ou fauve clair. Il y en a de façonnées avec trois lignes imprimées en noir à l'intérieur, pour marquer la place de l'adresse (brevet du 20 novembre 1853).

5 cents (Of. 1545), — rouge-vermillon (n° 347).

Enveloppes de 6 cents. Papier blanc ou jaune.

(4 août 1853.) 6 cents (Of. 3090), — vert.
(17 octob. 1853.) 6 cents (Of. 3090), — rouge-vermillon.



N° 348. États-Unis. N° 347. États-Unis. N° 349.

(2 avril 1855.) Enveloppes de 10 cents. Papier blanc, fauve clair ou jaune.

10 cents (Of. 5150), — vert.

Emission du 10 septembre 1860. — L'enveloppe de 1 cent est à l'effigie de Franklin; les autres enveloppes portent l'effigie de Washington. Les enveloppes sont de différentes grandeurs. On vend des bandes de journaux au timbre de 1 cent, faites de papier fauve clair.

- 1 cent, — bleu foncé. Papier fauve clair, jaune-maïs, jaune-paille verdâtre (n° 348).
3 cents, — vermillon. Papier blanc, fauve clair, jaune-maïs (n° 349).
4 cents, — bleu foncé et vermillon. Papier blanc, fauve clair, jaune-maïs.

L'enveloppe de 4 cents porte deux timbres : à gauche, le timbre de 1 cent bleu foncé; à droite, celui de 3 cents vermillon.

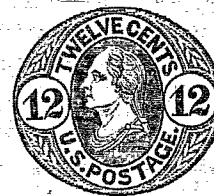
- 6 cents, — vermillon. Papier blanc, fauve clair, jaune-maïs.
10 cents, — vert-olive, vert foncé. Papier blanc, jaune-maïs.

Emission de juillet 1861. — Les timbres sont au type de Washington; ceux de 3 et de 6 cents ont de 27^{mm} sur 24, les autres ont 25^{mm} sur 28. Sur les timbres de 3 et de 6 cents : en haut *United States*, en bas la valeur en lettres. Sur les autres timbres : en haut la valeur en lettres, en bas *U. S. Postage*. Dans les timbres de 10 à 40 cents, la figure seule est en relief; les filets, les lettres et les chiffres sont imprimés en couleur; les petits rameaux dessinés dans l'encadrement sont réservés sur le fond de couleur.

- 3 cents, — rose. Papier blanc, jaune, bleu (1).
6 — rose. Papier blanc, jaune-maïs, fauve clair (n° 350).
10 — vert-émeraude. Papier blanc, jaune.
12 — filets, lettres, chiffres, en vermillon; fond brun clair. Papier jaune-paille clair (n° 351).
20 — filets rouges et bleus, lettres et chiffres rouges; fond bleu. Papier jaune-paille.
24 — filets rouges et verts, lettres et chiffres rouges; fond vert. Papier jaune-paille.
40 — filets noirs et rouges, lettres et chiffres noirs; fond rouge. Papier jaune-paille.



N° 350.



États-Unis.

N° 351.

Emission du 1^{er} juillet 1863. — Le timbre porte l'effigie du président Andrew Jackson; il est gravé, imprimé en relief et en noir sur papier de couleur; la figure ressort



N° 352. États-Unis.

en relief et de la couleur du papier sur le fond noir. Le papier n'est pas vergé et n'a pas de filigrane.

2 cents (Of. 1030), — noir. Papier gris-écru, jaune (n° 352).

La suite à une prochaine livraison.

(1) Sur le papier bleu, la couleur rose du timbre passe au violet clair.

L'ABBAYE D'ALLERHEILIGEN
(FORÊT-NOIRE).



Ruines de l'abbaye d'Allerheiligen. — Dessin de F. Stroobant.

Après avoir parcouru les vallées de la Rench et de la Lierbach, et avoir traversé un bois de sapins qui s'arrête brusquement à la crête de la montagne, le voyageur découvre tout à coup, dans un ravin profond, les ruines de l'ancienne abbaye d'Allerheiligen (Tous les Saints), qui fut autrefois l'une des plus célèbres écoles monastiques de cette contrée.

TOME XXXIV. — MARS 1866.

Fondée en 1191 par la comtesse Uda du Schauenberg, cette abbaye devint, en 1657, un couvent de prémontrés qui fut supprimé en 1802.

Un incendie, occasionné par la foudre, détruisit ces immenses constructions.

Les fragments principaux d'architecture qui existent encore appartiennent généralement au style gothique, mais

quelques-uns, d'une époque antérieure, se sont remarquer par leurs formes pleines et massives.

Une légende du pays raconte que la construction du monastère fut l'accomplissement d'un vœu formé par la comtesse Uda. Elle s'était engagée à bâtir un couvent dans l'endroit qui lui serait désigné d'une manière providentielle. A cet effet, elle fit charger un âne de deux paniers remplis de pièces d'or et le laissa errer librement dans la montagne. Le lieu où l'âne se reposerait devait être l'emplacement choisi pour le couvent. Ce fut dans la vallée du Liebach que, s'étant arrêté, il frappa du pied la terre, et une source d'eau limpide en jaillit aussitôt; il s'y rafraîchit et choisit tout auprès une place pour se reposer. Depuis lors, la source miraculeuse s'appelle la fontaine de l'Âne.

Telle est l'origine que les habitants de la Forêt-Noire attribuent à ce monastère; quoi qu'il en soit, le site est des plus sauvages, et doit exercer de l'influence sur l'esprit des paysans allemands, naturellement porté au merveilleux.

SIMPLE RÉCIT D'UN JEUNE MÉDECIN POLONAIS.

Suite. — Voy. p. 35, 54, 58, 70, 74.

Assis sur le talus d'un fossé de la route, nous causions en attendant l'équipage qui devait nous arriver de la ferme; notre entretien était interrompu de temps en temps par un lamentable soupir que la souffrance arrachait au pauvre diable toujours couché dans la voiture, où j'avais dû renoncer à lui porter secours. A l'un de ces soupirs plus profond, plus déchirant que les autres, je me levai, afin, ne pouvant mieux faire, d'aller au moins rassurer par ma présence ce malheureux blessé, qui devait se croire tout à fait abandonné. Je n'étais pas encore arrivé jusqu'à lui quand la portière de l'équipage s'ouvrit brusquement. Le blessé, surexcité sans doute par quelque atroce douleur, avait fait un suprême effort pour se mouvoir dans l'étroit espace. Je ne vis hors de la voiture que la tête renversée du colosse à laquelle le marchepied faisait point d'appui, et ses deux grands bras levés vers le ciel comme pour appeler à son aide. Il va sans dire qu'une seconde après j'étais auprès de lui, et que de mes deux mains croisées je maintenais sa tête convenablement redressée; au même instant il laissa retomber ses bras.

— Voilà, dis-je à son maître qui m'avait suivi, une position dont je pourrais profiter pour faire un premier pansement de cette grave blessure au front; mais je ne saurais agir à moins qu'un aide ne soutienne la tête de ce malheureux.

— Ne suis-je pas là? me répondit l'officier. A défaut de mes deux mains que je ne puis vous offrir, mon bras droit suffira pour lui servir de chevet.

J'acceptai sa proposition, et lui, substituant adroitement son bras à mes mains, se plaça de façon à me laisser toute liberté d'action. Le blessé ne s'aperçut pas d'abord que j'avais un remplaçant; aussi, quand il me vit devant lui me préparer à panser sa blessure, sa physionomie exprima de l'étonnement, je pourrais dire de l'effroi; il renversa son regard pour savoir qui lui soutenait la tête; et quand il eut reconnu son maître, il fit un mouvement très-marqué de répulsion. On eût dit qu'à ce contact il souffrait davantage.

Cependant, après que l'officier eut prononcé en hongrois quelques paroles d'exhortation dites du ton de l'autorité affectueuse, il parut se résigner; mais, comme pour protester contre ce semblant de résignation, je le vis, par moment, mordre violemment ses lèvres et tourner de mon

côté des regards de désespéré. J'en témoignai ma surprise, sans toutefois cesser de m'occuper de la blessure.

— Vous ne vous trompez pas, me dit mon bienveillant auxiliaire; il y a en lui une sourde colère qu'il ne peut dissimuler: c'est celle qu'éprouve l'animal farouche réduit à l'impuissance, contre le dompteur qui s'est imposé la tâche de l'appivoiser. Tâche périlleuse, j'en ai eu la preuve aujourd'hui: notre chute dans la fondrière, où, j'ai tout lieu de le croire, il n'a pas précipité mon équipage par maladresse, mais bien par mauvaise inspiration, et au risque de s'y briser, pourvu qu'il m'y brisât avec lui.

Le blessé l'interrompit en poussant un formidable cri.

— Vous l'entendez, dis-je, il proteste contre vos paroles.

— C'est impossible, reprit l'officier, cet homme ne sait pas de quoi nous parlons; il ne comprend que le hongrois. S'il a crié de la sorte, c'est que vous lui aurez fait mal: prenez garde, docteur, le pauvre diable souffre bien assez déjà; plaise à Dieu qu'il en puisse revenir!

— D'après vos suppositions, demandai-je, si vous tenez à sa guérison, ce n'est pas, sans doute, pour vous le conserver comme serviteur?

— Au contraire; seulement, à l'avenir, je conduirai moi-même la voiture. Cependant, il est présumable que le même accident ne se renouvellera pas. La leçon d'aujourd'hui et les soins que je lui ferai donner le porteront à réfléchir. D'ailleurs, ajouta-t-il, si j'ai rencontré en lui un de ces êtres farouches que les mauvais traitements irritent et sur lesquels les bons ont rarement prise, il a trouvé en moi un de ces esprits obstinés que l'impossible aiguillonne et pousse à leur but. Celui que je me suis proposé d'atteindre, le voici: savoir s'il n'est pas d'effort humain capable de prouver à un sauvage, qui avant tout est un homme, qu'entre gens de cœur il n'y a d'ennemis que sur le champ de bataille.

— Tel que vous le voyez, poursuivit l'officier, ce pauvre diable, qui n'est presque plus un vivant, a été l'un des plus vaillants soldats de cette armée hongroise où l'on a compté tant de braves; j'avais eu l'occasion de l'admirer de près pendant l'action. Après le dernier choc que nous repoussâmes et qui amena la soumission de la Hongrie, je le retrouvai confondu parmi les morts et en pire état peut-être qu'il n'est en ce moment. Je sentis qu'il était du devoir des vainqueurs de conserver la vie à un vaincu dont le furieux courage méritait tant d'estime. Je le fis transporter à l'ambulance, puis je veillai à ce qu'il fût admis à l'hôpital. Je ne le perdis pas de vue, et à l'époque de sa convalescence, je le réclamai pour l'attacher à mon service. J'ai eu maintes fois la preuve qu'il ne me pardonnait pas d'avoir été au nombre de ceux qui ont décidé du sort de son pays; je sais qu'il appartient à une race pour laquelle les bienfaits n'effacent pas ce qu'on croit être une injure: aussi, j'en ai la conviction, l'événement d'aujourd'hui était prémédité; mais quand on se fait éducateur d'un lion, on doit s'attendre à des morsures. Pour le moment, observa-t-il en regardant le blessé avec apitoiement, le mien n'est qu'un bien pauvre sire; donc je tiens à ce qu'on me le guérisse; car, pour qu'il y ait mérite à dompter un lion, il faut que le lion soit dans toute sa force.

Il achevait de parler et moi de poser l'appareil, quand la charrette arriva accompagnée comme je l'ai dit.

Grâce au renfort de gens, nous pûmes transporter, avec toutes les précautions nécessaires, le grand diable de Hongrois dans l'équipage rustique. J'admirai, pendant cette opération du transport, la sollicitude de l'officier pour celui qu'il appelait son lion. Il voulut s'assurer par lui-même si la litière était assez épaisse, veiller à ce que la

tête fût posée à hauteur convenable et à ce que le corps ne portât pas à faux. Le serviteur le plus dévoué n'aurait pas été l'objet de plus de soins.

En même temps que les uns s'occupaient du Hongrois, les autres liaient solidement derrière la charrette la voiture de l'officier, dans laquelle lui et moi nous montâmes; un paysan se chargea de conduire à pied le cheval blessé, et enfin notre petit convoi se mit en marche. Il chemina si lentement qu'il était nuit close quand nous entrâmes dans la cour de la ferme.

Le bâtiment d'habitation offrait peu de ressources pour nous loger, ne fût-ce que pendant une nuit. On ne pouvait mettre qu'un seul lit à notre disposition; l'officier décida qu'il serait pour notre malade, et voulut que celui-ci en prit possession sur-le-champ. On l'y porta.

Comme la perspective d'une mauvaise nuit à passer n'avait rien d'effrayant pour un jeune militaire et un jeune médecin, habitués par état aux nuits blanches, nous délibérâmes très-gaîment avec le fermier et sa famille sur les moyens de nous établir chez eux le moins incommodément possible, quand l'arrivée d'un personnage qui s'arrêta au seuil de la porte mit fin à notre délibération.

C'était un vieillard de haute taille, vêtu d'une longue lévite croisée sur la poitrine jusqu'au dernier bouton. Il y avait dans son attitude la roideur du soldat, et son regard vous scrutait comme celui du capitaine qui passe sévèrement l'inspection de sa compagnie.

A son arrivée, le fermier le salua avec un respect qui n'avait rien d'affectueux, et sa physionomie prit une expression singulièrement sérieuse; sa femme, qui venait de faire preuve d'une intarissable loquacité, devint muette, et leurs enfants, que j'avais pu juger assez prompts à se familiariser avec des inconnus, allèrent, comme des oiseaux effrayés, se blottir dans un coin.

Évidemment le nouveau venu était pour ces bonnes gens un objet de terreur.

En homme habitué à se voir accueilli de la sorte, il n'en parut ni flatté ni blessé. Sans répondre au salut du fermier, il s'avança vers le jeune officier, et lui dit d'un ton de voix beaucoup moins rude que son regard et son attitude ne pouvaient le faire supposer :

— On m'a parlé de votre accident, et je viens vous offrir chez moi l'hospitalité qu'en conscience vous ne pouvez pas accepter ici.

— Je vous suis bien reconnaissant de cette démarche, répondit le maître du Hongrois; mais je viens d'établir ici un malade qu'en conscience aussi je ne puis quitter.

— Votre domestique, m'a-t-on dit, riposta le vieillard; un médecin auprès de lui sera d'un plus utile secours que vous-même, et j'ai amené le mien.

Et, disant cela, il se tourna vers le médecin, qui, à son tour, se tenait sur le seuil de l'habitation.

L'officier me présenta au vieillard comme un docteur en qui il avait toute confiance.

— C'est fort bien, répliqua l'autre; mais deux avis valent mieux qu'un : nous laisserons ces messieurs s'entendre au sujet de votre malade, et je vous emmène.

— Pardon, objecta encore l'officier, j'ai le désir d'assister à la consultation. Je suis attendu à jour fixe comme témoin au mariage d'une jeune parente, et je tiens à savoir s'il faut me résigner à laisser mon malade en route; de plus, je dois m'occuper de faire réparer ma voiture à demi brisée.

— Qu'à cela ne tienne, nos docteurs peuvent consulter à l'instant ensemble; quant à votre voiture, il faudra nécessairement qu'on la conduise au château, vous ne trouveriez pas d'ouvriers ailleurs.

La consultation eut lieu. Malgré le plus scrupuleux

examen, nous ne pûmes, mon confrère et moi, constater aucune lésion chez le malade, et, à part sa blessure à la tête qu'on ne pouvait contester, je me crus en droit de supposer de sa part, d'après certains indices peu trompeurs pour un médecin, plutôt apparence jouée que réalité dans son état de prostration et ses soudains réveils de la souffrance aiguë. Mon confrère n'ayant fait aucune remarque à ce sujet, je gardai pour moi mon observation, et me contentai de déclarer que ce que nous avions de mieux à faire, dans l'intérêt du blessé, c'était de le laisser reposer toute la nuit.

— Pour plus de sécurité sur ce point, ajouta le vieillard, nous laisserons ici mon médecin, et demain il viendra nous dire comment cette nuit s'est passée.

Les choses ainsi réglées, et guidés par celui qui persistait à vouloir être notre hôte, nous nous rendîmes à son château.

IV. — *Le maître du château.*

Approchant du terme de ma tâche, un retour rapide vers le passé me semble indispensable pour faire pénétrer un peu de lumière dans la demi-obscurité où s'arrêtera nécessairement ce récit.

On sait que le 7 septembre 1831, après un avantage obtenu la veille par les Polonais sur leurs ennemis, lesquels perdirent ce jour-là vingt mille soldats, on sait qu'à cette date néfaste l'homme à qui la défense de Varsovie avait été confiée la livrait au tzar *sans condition*. Depuis ce 7 septembre, près de vingt ans s'étaient écoulés, et le nom de l'homme qui avait écrit ces deux mots *sans condition* était dans toutes les bouches une si grande injure, que, du plus humble au plus puissant, de l'enfant au vieillard, quiconque se l'entendait dire, exigeait aussitôt qu'une tache de sang lavât cette tache de honte. Donc le nom était resté; mais l'homme, qu'était-il devenu? Les uns le disaient errant à l'étranger; les autres, menant grande vie à Saint-Petersbourg; ceux-ci le prétendaient disgracié et en exil au fond de la Russie; ceux-là, qu'il faisait volontairement pénitence dans la cellule d'un couvent. Tous répétaient des : « On dit », personne ne disait : « Je l'ai vu. »

Telles étaient encore les conjectures et l'incertitude sur le sort de cet homme quand le hasard nous amena, le jeune officier russe et moi, à accepter d'un inconnu l'hospitalité qu'il nous offrait dans son château.

Notre épuisement visible, après les fatigues de la journée, et les soins nécessités par l'accident au bras de mon compagnon de voyage, imposaient à notre hôte le devoir de ne pas prolonger indiscrètement avec nous la soirée; il le comprit, et se hâta de nous conduire dans les deux chambres voisines préparées pour nous recevoir; puis, presque aussitôt, il prit congé de nous après avoir donné des ordres à l'un de ses valets pour qu'on nous servît à souper dans un petit salon attenant à la chambre à coucher de l'officier.

La fin à la prochaine livraison.

Les inconvénients d'une application imparfaite sont moins grands que ceux qui résulteraient d'un ajournement indéfini.

ISAAC PÉREIRE.

CHASSE AUX LIONS.

Quoique les lions de l'Afrique méridionale ne soient point aussi redoutables que nous sommes habitués à nous les représenter, il serait cependant presque impossible à des sauvages, dénués d'armes à feu, de les détruire, s'ils

n'avaient point recours à la ruse. Voilà, suivant M. Delegorgue, celle qu'emploient les *Cafres chauves* qui habitent les frontières de la colonie du cap de Bonne-Espérance.

L'un d'eux, porteur d'un vaste bouclier de buffle épais et dur, auquel a été donnée une forme concave, s'approche du lion et lui lance une assagaye. L'animal bondit vers son agresseur : mais l'homme s'est laissé tomber à terre, abrité sous son bouclier, comme une tortue qui a rentré sa tête et ses pattes dans son écaille. Le lion, furieux, s'acharne sur cette peau rugueuse, la laboure de ses griffes et la mord, en fermant les yeux pour mieux savourer sa vengeance. Alors les chasseurs noirs s'avancent et lui lancent de lourdes assagayes qu'il s' imagine recevoir de l'homme abattu sous lui. Lorsqu'il est criblé de dards à la hampe tremblante, les assaillants se retirent. Bientôt après le noble animal chancelle et tombe à côté du Cafre immobile, qui a bien soin de ne se dégager de sa carapace que quand le lion ne donne plus aucun signe de vie.

ANCIENNE MAISON DE LUTHER, A FRANCFORT-SUR-LE-MEIN.



Ancienne maison de Luther, à Francfort-sur-le-Mein.
Dessin de F. Stroobant.

Près de la cathédrale de Francfort, à l'angle de la place du Marché, on remarque l'ancienne habitation de Luther. Un toit aigu et à triple inclinaison surmonte l'étage principal ; la partie qui fait saillie sur la construction forme un avant-corps soutenu à sa base par une forte colonne. A

droite de la porte se trouve un bas-relief qui représente le portrait de Luther avec cette inscription : IN SILENTIO ET SPE ERIT FORTITUDO VESTRA (Votre force sera dans le silence et l'espérance).

POPULATION ET SUPERFICIE DE LA FRANCE.

La superficie de la France continentale, y compris les trois départements nouvellement annexés de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes, est de 543 041 kilomètres carrés, ou de 54304100 hectares.

La population, d'après le dernier recensement quinquennal fait en 1861, était de 37 382 225 habitants.

Soit, en moyenne, 69 habitants par kilomètre carré, ou, plus exactement, 68 habitants plus une fraction de 837 millièmes.

Or, le kilomètre carré contenant un million de mètres carrés, il en résulte que, si les habitants de la France étaient régulièrement répartis sur son territoire, chacun d'eux aurait à sa disposition une surface de 14 527 mètres, ou un carré de 120 mètres de côté.

Mais la population est très-inégalement répartie : ainsi la Seine, le département à la fois le plus petit et le plus peuplé, compte 475 habitants $\frac{1}{2}$ par kilomètre carré, soit pour chacun une moyenne de surface de 2 103 mètres, ou un carré de 46 mètres de côté ; tandis que le département des Basses-Alpes, le moins peuplé de tous, n'a que 21 habitants par kilomètre carré, soit pour chacun une superficie de 47 619 mètres, ou un carré de 218 mètres de côté.

L'AGIOTEUR.

Il en est de certains mots comme de certains hommes : démentant une honnête origine, un jour il leur arrive de faire fausse route ; puis, pervertis peu à peu, en se mêlant aux intérêts et aux intrigues du monde, ils finissent par tomber au plus bas dans le mépris commun. C'est ce qui advint, par exemple, aux mots *agio*, *agiotage*, que nous devons au pays où la science moderne du commerce international fut créée. Détournés de leur sens originel, ils n'éveillent plus dans notre esprit que les idées d'usure, de jeu déloyal, et voire même de manœuvres coupables, pour s'assurer les chances d'un gain frauduleux. Autre était jadis la signification exacte de ces mots que la spéculation immorale a si abusivement compromis.

« Il ne faut que se parler pour s'entendre l'un l'autre », disent les bonnes gens. Nous ajouterons que pour s'entendre sur la valeur morale des faits, il faut d'abord se mettre d'accord sur les termes qui les caractérisent précisément.

L'*agio*, qui nous vient de l'italien *aggio* (droit de change), ou littéralement *agio* (aise, aide), était la légitime rémunération du banquier qui facilitait, d'un pays à un autre, le transport ou le change des espèces métalliques. Le taux de l'*agio* avait et a encore pour base la différence entre la valeur nominale ou de convention de ces espèces, et leur valeur réelle. Cette différence varie non-seulement selon le pays de provenance et celui d'importation, mais encore dans le pays d'origine lui-même, soit que la valeur conventionnelle de la monnaie s'y modifie au gré du caprice de la souveraineté absolue, soit qu'elle suive naturellement les fluctuations d'abondance ou de rareté des métaux précieux dans ce pays.

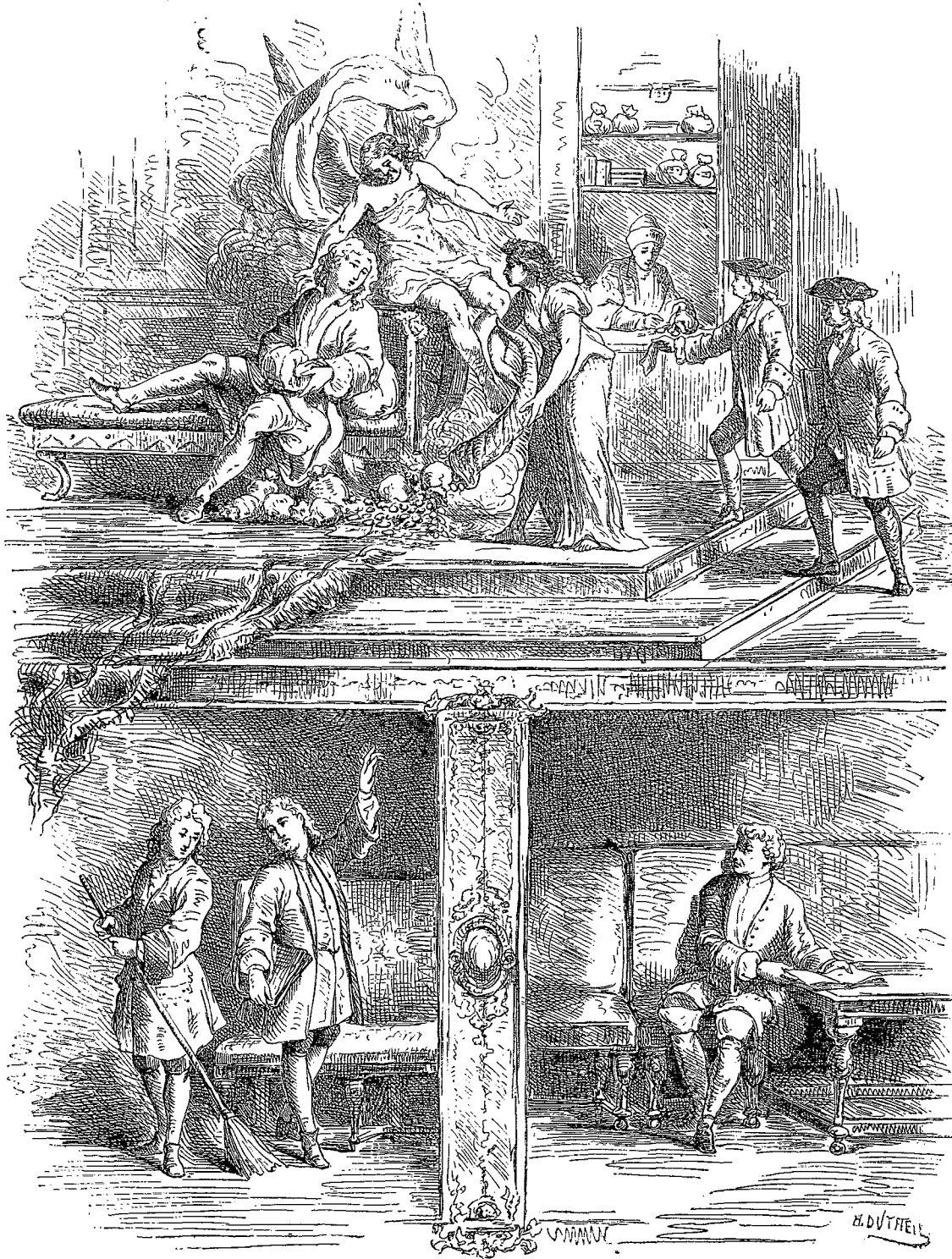
On nomme *change* l'*agio* qui s'exerce sur les espèces métalliques ; *escompte*, celui qui résulte de l'échange du papier contre de la monnaie d'or ou d'argent.

L'escompte a une limite fixée par la loi; celui qui l'ou-tre-passe, commet le délit d'*usure* que la loi punit.

Ainsi, dans l'origine, la profession de l'agioteur n'était autre que celle du banquier d'aujourd'hui. La crise financière de 1720 à 1721 (système de Law), en poussant par la soif de l'or à toutes les mauvaises actions qui

la surexcitent au lieu de la satisfaire, a fait du nom d'agioteur l'équivalent de joueur scandaleux et de fauteur de la misère publique. Des exemples fameux n'ont que trop bien justifié la synonymie.

Soit, réservons au mot *agiotage* son sens infamant, puisqu'il ne tend qu'à fonder la fortune d'un seul sur le



L'Agoteur. — Dessin de Bocourt, d'après une estampe du dix-huitième siècle.

mépris du besoin de tous; mais alors gardons-nous de le confondre avec celui de *spéculation*; car la spéculation exactement dite, c'est-à-dire honnêtement calculée, s'élève quelquefois jusqu'à une vue d'intérêt général. Ainsi, le

spéculateur achète une marchandise au lieu où elle vaut le moins, pour la revendre au lieu où elle vaut le plus; la rendant plus abondante, il en fait baisser le prix et la met à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs,

ou bien il retire telle marchandise de la circulation quand elle y surabonde, pour l'y verser de nouveau quand elle est devenue trop rare, et de cette façon le spéculateur rétablit l'équilibre entre l'offre et la demande.

Spéculer, c'est voir et prévoir.

Celui qui applique son intelligence à la prévision des besoins généraux est un citoyen utile; il faut respecter les fortunes qui s'accroissent en raison des services rendus : il n'en est pas de plus légitimes que celles-là.

L'image qui a donné lieu aux précédentes réflexions rappelle une époque dont le *Magasin pittoresque* a plus d'une fois entretenu ses lecteurs (1). Elle montre comment, de simples valets qu'ils étaient la veille, tant de faquins sont devenus maîtres le lendemain. On peut encore aujourd'hui se railler de ces hasards de la fortune, mais sans oublier, toutefois, qu'il n'y a plus chez nous de castes retranchées dans leurs privilèges, mais une échelle sociale accessible à tous. Il suffit, pour en graver les échelons, d'être soutenu par l'amour du travail, par le mérite personnel et la conscience de son devoir.

Courage donc à qui veut s'élever ! honneur à qui s'élève !

LES TROIS SOUHAITS DE LA FILEUSE.

Voy. t. XXXIII, 1865, p. 323.

J'ai loué votre sagesse, lecteur, mais j'aurais dû louer d'abord une sagesse supérieure à la vôtre, celle de Dieu.

Comme je l'ai déjà dit, sur l'accomplissement du premier de ses souhaits, la fileuse peut quelque chose. En effet, l'abondance et la bonne qualité du fil peuvent, dans une certaine mesure, résulter de l'assiduité au travail ainsi que d'efforts intelligents tant pour améliorer le rouet et la quenouille que pour bien choisir et bien préparer la matière à filer. Or, si de tels moyens font abonder chez notre fileuse le bon fil, qui de nous ne devra dire : Tant mieux ! Cette abondance, dans ses mains, n'empêche nullement l'abondance ailleurs. Bien au contraire, plus son succès est important, plus il éveille l'attention des voisines, plus on s'efforce d'imiter ses procédés, plus on parvient à atteindre sinon à surpasser les résultats qu'elle a obtenus.

Vous le voyez, Dieu a disposé les choses de telle sorte que l'avantage de bien produire conquis par une fileuse concourt au bien général de deux manières : 1° il contribue à l'abondance générale du fil ; 2° il est un exemple et un aiguillon pour les autres fileuses. Or, quelle condition Dieu a-t-il mise à ce que tout progrès particulier d'une fileuse tende à devenir et devienne nécessairement commun à bien d'autres ? Celle-ci seulement : c'est que chaque fileuse use librement des dons qu'il lui a faits. Rien de plus simple que cette loi, et rien de plus infaillible que le progrès, si elle est respectée.

C'est là ce que vous avez dû entrevoir, lecteur, quand vous vous êtes abstenu de légiférer sur le premier souhait.

Quant au second et au troisième souhaits, ils n'en font qu'un, à vrai dire, et procèdent l'un comme l'autre de l'oubli complet du droit d'autrui.

La fileuse aimerait à ne rencontrer aucune concurrence dans ses ventes et ses achats. Eh bien, qu'arriverait-il si son vœu était exaucé ? Que le marché deviendrait désert et qu'elle-même en pâtirait ; qu'en nuisant au bien général elle se nuirait à elle-même. En effet, éloigner les autres fileuses du marché, ce serait en éloigner bientôt les acheteurs de fil ; et éloigner les acheteurs d'autres mar-

chandises, ce serait éloigner les vendeurs de toutes les marchandises ; car il n'est pas un seul marchand qui voudrait faire son métier avec la perspective de n'avoir que notre fileuse pour cliente.

Fort heureusement, si elle est injuste dans ses vœux, il ne dépend d'elle en aucune façon de les réaliser. Dieu s'est bien gardé de lui faire aucun don spécial à cet effet. Comment s'y prendrait-elle pour empêcher ses voisines de porter comme elle leur fil au marché, et d'autres chalandes d'y aller, comme elle, faire leurs emplettes ? Emploierait-elle la ruse ou la force ? Sa ruse serait bientôt découverte et punie, sa force se briserait contre tant de résistances.

Il y aurait cependant un moyen, c'est que la force de la loi vint suppléer à l'insuffisance de la sienne. Oui, par quelque décret imposant certaines restrictions, il serait possible, sinon de détruire, au moins de diminuer cette concurrence qui l'importune. Pourquoi, en votre qualité de législateur, lui avez-vous refusé votre concours ? Pourquoi vous êtes-vous fait un devoir de laisser les droits naturels intacts et les intérêts s'équilibrer à leur guise, vous réservant de n'intervenir que contre la fraude et la violence ? Vous eussiez trouvé dans l'antiquité et même dans les temps modernes, sans remonter bien loin, de nombreux exemples de législateurs moins scrupuleux.

Mais vous n'avez pas cru qu'il vous appartint de créer les droits, de pondérer les intérêts, de rectifier l'ordre providentiel des choses.

En vous abstenant, en respectant la liberté de toutes les fileuses, vous avez fait, suivant l'expression d'un des plus éminents penseurs de notre temps, « acte de foi en Dieu et en son œuvre. »

Rien ne devrait être plus commun qu'un tel genre de mérite, et cependant rien n'est plus rare. C'est pour cela qu'en conscience je vous proclame un modèle de sagesse législative.

LE SOPHISME DU CRÉTOIS.

Un Crétois dit que les Crétois sont menteurs ;
Mais comme il est lui-même Crétois, il ment.
Donc les Crétois ne sont pas menteurs ;
Mais s'ils ne sont pas menteurs, il ne ment pas.
Donc les Crétois sont menteurs, etc.

Il faut répondre :

Le Crétois dont il s'agit est menteur, mais il peut dire la vérité quelquefois, et il l'a dite en disant que généralement les Crétois sont menteurs.

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 38.

Aurore, matin de la vie, origine lumineuse ! Plus tard, les formes de l'existence auront sans doute revêtu une élégance plus exquise, une beauté plus parfaite ; mais à cette époque, on sent la sève du printemps universel monter de toutes les racines et s'élever à toutes les cimes. Plus tard, le progrès incessant continuera son œuvre ; mais alors toutes les forces de la nature sont en pleine virilité, et préparent à l'espérance un spectacle que nulle autre époque ne lui promettra pour l'avenir.

Sur le cadran gigantesque des cieux, si nos siècles sont des secondes, et si le jour de la Terre, dans l'ordre astronomique, doit compter des millions de périodes séculaires, s'étonnera-t-on que l'aurore d'un pareil jour se compte par la même mesure, et qu'elle se soit étendue sur une longue série de siècles ? Les périodes éphémères par

(1) T. II, 1834, p. 271 ; t. XII, 1844, p. 64 ; t. XV, 1847, p. 235.

lesquelles nous mesurons les phases de notre vie actuelle, sont des mesures insignifiantes dans la vie de la nature; un siècle ne s'aperçoit pas sur le front de cet être toujours jeune; dix siècles, cent siècles, n'y tracent pas une ride.

Pour mesurer les premières années d'un globe mille fois séculaire, la Comète se trouvait en de bien meilleures conditions que celles où nous nous trouvons sur la Terre, et telle est l'heureuse position des comètes en général. Son année à elle étant, en effet, de plus de trois mille ans, il y avait toujours au moins cet intervalle entre ses visites, ce qui lui donnait par nature une échelle chronologique respectable et supérieurement capable de servir à la mesure des ans terrestres.

Malgré ce long intervalle, si grand à nos yeux, mais si petit dans la durée indéterminée des créations célestes, il lui arrivait parfois de ne pas remarquer le plus léger changement dans l'aspect terrestre entre deux de ses passages successifs, tant ces changements s'opéraient avec lenteur; il lui arrivait souvent d'observer les mêmes scènes, les mêmes paysages, les mêmes végétaux et les mêmes espèces animales, comme si les êtres qu'elle avait vus trois mille ans auparavant étaient restés en pleine vie et dans le même âge. Si cela lui arrivait malgré la longue durée de son année, qu'eût-ce été si sa période de révolution eût été moindre? Il lui eût été manifestement impossible d'étudier convenablement cette création lentement progressive.

A ces avantages particuliers à la nature cométaire, elle en ajoutait d'autres non moins importants : c'était la comparaison permanente qu'il lui était donné de faire entre les autres mondes et le nôtre. S'étant formée dans les régions héliques du système, à une époque où les planètes les plus éloignées fleurissaient déjà au sein d'une carrière luxuriante, elle n'avait pu assister à la naissance de nulle d'entre elles, toutes étant ses aînées. Elle les avait toujours vues dans la plénitude de leur vie.

Neptune, l'astre le plus éloigné et le plus ancien de tous, avait déjà passé son midi. Dans les régions lointaines qu'il occupe, la Terre aurait été rapidement glacée et stérilisée; mais, en vertu de la diversité d'action des forces de la nature (les mondes naissant toujours en harmonie parfaite avec le lieu de leur destination), Neptune vivait dans ces déserts de sa vie spéciale.

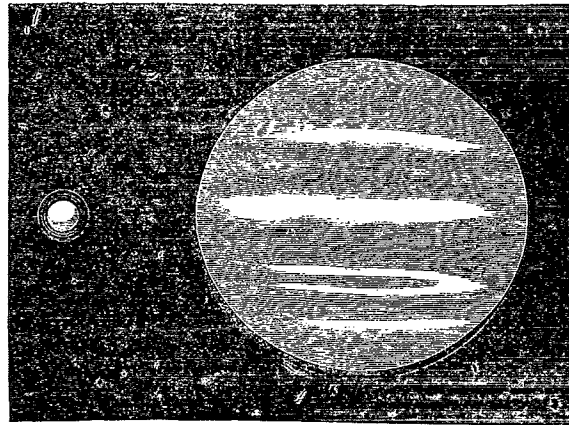
Uranus, monde moins âgé, était au midi de sa journée; c'était une autre vie, sous d'autres formes et sous d'autres aspects; vie incompatible avec la précédente, comme essentiellement distincte des suivantes. Dans ses témérités les plus aventureuses, l'imagination humaine reste stérile, incapable de s'élever à la possibilité des existences différentes de la nôtre, incapable surtout de se représenter les formes inconnues. Autour du monde uranien gravitaient huit lunes rétrogrades qui, semblables à leur souverain, comptaient déjà dans le passé de leur chronologie les phases disparues de leur première jeunesse.

Saturne, nous l'avons vu, était au sein de sa splendeur, et s'élevait encore de perfections en perfections. Dire que les Saturniens marchaient à grands pas vers l'apogée auquel les Uraniens étaient déjà parvenus, serait toutefois parler imparfaitement, car la perfection d'un monde n'est pas la perfection d'un autre, et, à aucune époque de leur longue histoire, on n'aurait pu distribuer les mondes en une série unique, et donner à chacun un numéro d'ordre sur une même échelle. Chaque monde a sa destinée spéciale, comme des moyens spéciaux pour y parvenir.

Jupiter était alors en pleine jeunesse, étincelant de force et de vie. Évidemment, il avait passé depuis longtemps par la phase correspondante à celle que la Terre traversait actuellement, et c'est avec une lenteur plus con-

sidérable encore que palpaient les battements de sa force vitale. Son année était huit fois plus longue que la nôtre; il gardait son primitif printemps perpétuel, tandis que les saisons commençaient à devenir sensibles à la surface du globe; quatre lunes rapides circulaient autour de lui, exubérantes comme lui d'une vie exceptionnelle.

La Comète avait fait toutes ces remarques avant le jour où la Terre lui était apparue pour la première fois, et c'était là, sans doute, une des causes de son dédain. L'observation la plus frappante, celle qui avait porté le coup le plus funeste à la renommée de la Terre dans son opinion, c'était la petitesse du globe terrestre à côté du globe de Jupiter; la Terre ne lui faisait l'effet que d'une simple lune égarée, et elle n'avait pas voulu déroger au point de s'en préoccuper. Il y a, en effet, une différence sensible entre les dimensions de Jupiter et celles de la Terre.



Dimensions comparées de Jupiter et de la Terre.

Le diamètre de Jupiter est onze fois plus grand que le diamètre de la Terre, ce qui lui donne une surface cent vingt-six fois plus étendue et un volume mille quatre cent quatorze fois plus fort. Mars était, à la même époque, dans une condition analogue à celle de la Terre; quoique son aîné, il n'avait pas grandi bien vite, et sa croissance avait été arrêtée dans son premier développement; et puis, comme l'astre chevelu avait fait de la Terre l'objet de ses premières remarques, en vertu d'un état général que l'on pourrait nommer inertie morale, il restait attaché à l'observation de ce globe, et il lui eût été difficile de s'en détourner pour un autre qui n'offrait pas d'autres titres à son intérêt. La Terre resta l'humble objet de ses pensées.

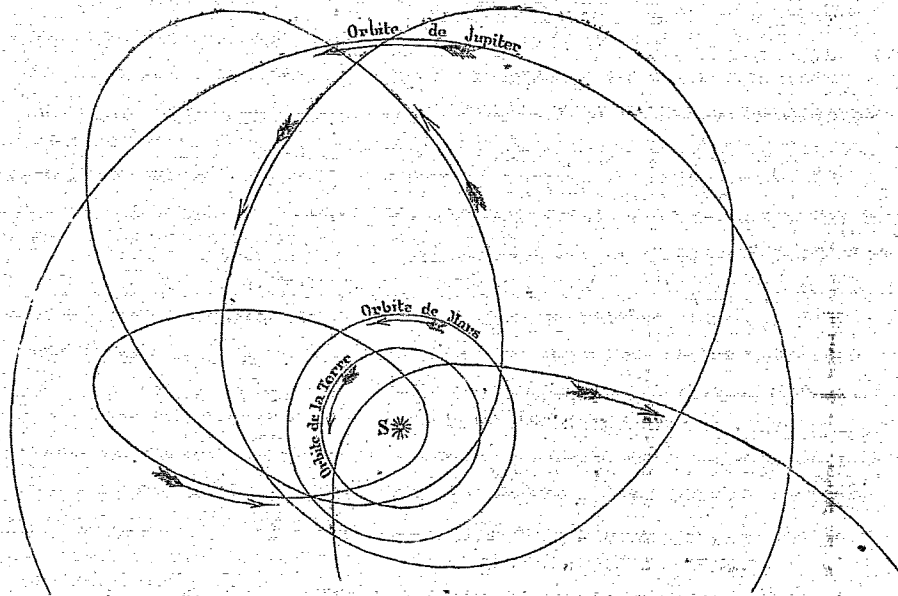
Malgré ces excellentes dispositions en notre faveur, un événement, auquel il faut toujours s'attendre d'un jour à l'autre dans la vie des êtres, faillit mettre un terme aux observations si persévérantes et si instructives de la Comète. Il y a, chez les habitants de l'espace, certains événements qui peuvent correspondre à ceux de notre vie. Nous parlerons un instant de celui-ci, parce qu'il était d'une certaine importance, du mariage de notre Comète.

Depuis vingt-sept mille ans un magnifique aérolicthe du plus beau port, de la plus belle eau, voyait passer de loin, dans les déserts de l'espace, la Comète errante; — la solitude rapproche les pensées, et peut-être eût-on pu croire que, solitaire comme elle, il se sentait attiré vers l'astre aux longs cheveux d'or. Pendant vingt-sept mille ans ce bolide, l'un des géants de son espèce, rapprocha son orbite de l'orbite cométaire, en vertu de la gravitation universelle (on sait que ces gigantesques pierres métalliques célestes circulent autour du Soleil, comme les

comètes et comme les planètes). Ce n'est qu'au bout d'un aussi long stage que la Comète parcourut cinq mille lieues en moins d'une minute, traversa les zones de plus en plus denses qui avoisinent le centre de gravité, et forma dès lors le *noyau* de la Comète. Fut-ce l'origine de beaucoup d'autres comètes? C'est ce que l'histoire ne dit pas; et d'ailleurs, les philosophes qui ont procédé ici par une analogie peu légitime sont tombés dans une exagération ridicule. Mais quel que soit le mode de naissance des comètes, il est trop certain qu'il y en a déjà plus dans le ciel que de poissons dans l'Océan, Képler est là pour le dire : que serait-ce si leur nombre augmentait sans règle ni li-

mites? Il faut une certaine fermeté d'esprit pour envisager de sang-froid la foule de ces astres qui se croisent en leur vol rapide, et l'on a lieu de se demander comment il se fait que leurs orbites multipliées, coupant l'orbite terrestre dans tous les sens, il n'y ait pas de chocs plus fréquents entre les planètes et les comètes. Voyez en effet comment six comètes seulement suffisent pour embarrasser à nos yeux la route des planètes.

De cet événement nous ne reparlerons plus. La Comète reste pour nous ce qu'elle était : le seul personnage en action. Le bolide est absorbé en elle, et n'existe plus individuellement.



Orbites entrelacées de six comètes voisines.

Ce fut vers ce temps que le premier canard vint barboter dans les eaux boueuses à l'endroit où la France devait être. Lutèce (*lutum*, boue) devait amarrer un jour son vaisseau non loin de là. La famille des palmipèdes naissait. Les grenouilles coassaient, les salamandres glissaient, les couleuvres se montraient pour la première

fois. Les cigognes, les flamants se posaient aristocratiquement sur une patte, les corbeaux rayaient l'air de leur vol au froissement lugubre, les merles sifflaient, les moineaux semblaient attendre déjà les miettes du promeneur, et des oiseaux plus gais habitaient la lisière des forêts profondes et posaient les premiers nids à toutes les bran-



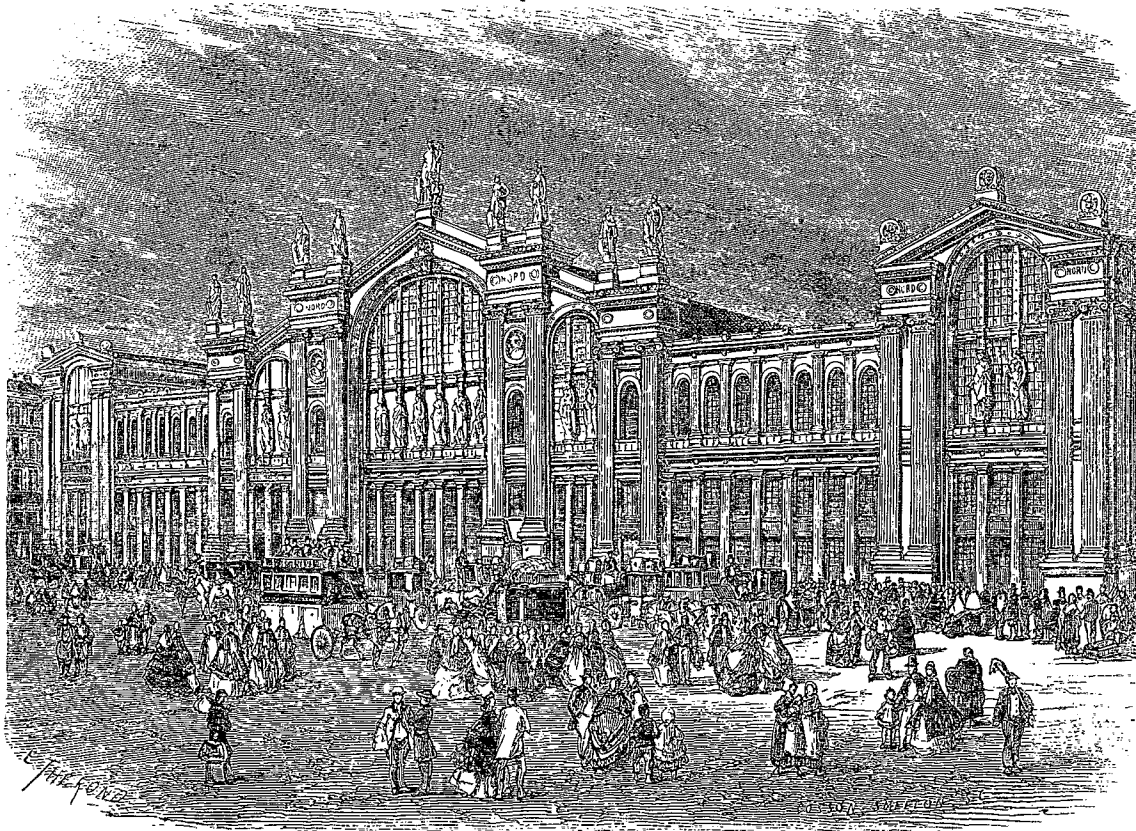
Le Mésopithèque.

ches. Les marmottes, les écureuils, les rats, les genettes, les castors, les chevaux, les chiens, les chats, les coatis, inauguraient la série du règne inoffensif qui devait subsister après l'époque de la création de l'homme, et les

premiers singes grimpaient dans les branches souples des lianes. C'étaient le pithèque, le dryopithèque — et le mésopithèque que l'on voit plus haut.

La suite à une autre livraison.

LA GARE DU NORD.



Vue extérieure de la nouvelle gare du chemin de fer du Nord. — Dessin de Thérond.

La nouvelle gare du Nord est de beaucoup le plus vaste édifice de ce genre que possède aujourd'hui Paris. L'espace étroit où elle se développe la grandit encore. On ne la voit pas de loin, comme sa voisine la gare de l'Est ; elle n'embellit point la perspective d'une immense voie. Mais quand on suit d'orient en occident le boulevard Magenta, la rue oblique de Saint-Quentin en laisse apercevoir l'extrême droite, et il faut marcher quelques minutes encore avant de se trouver en face du fronton central. Une rue courte et d'une largeur insuffisante la sépare du boulevard. La façade, qui occupe tout le fond de la place de Roubaix, est plus longue à elle toute seule que la grande nef et le chœur de Notre-Dame ; elle ne mesure pas moins de cent cinquante mètres. A droite et à gauche s'étendent de grandes cours bordées par les bâtiments du service et de l'administration. Le plan de l'édifice présente un quadrilatère d'environ 165 mètres sur 190, donnant une superficie de 32 000 mètres. Il comporte cinq parties principales ; qui sont directement exprimées dans la façade : au milieu, la grande halle où arrivent et d'où partent les trains ; à gauche, les salles de départ, puis la salle des Pas-Perdus ; à droite, les salles d'arrivée et des remises couvertes⁽¹⁾.

Mais avant d'apprécier les dispositions intérieures, il convient de décrire ce que représente notre gravure. Le grand mérite de la décoration extérieure est ici d'indiquer tout d'abord la destination de l'édifice. Quelque opinion qu'on en puisse avoir sous le rapport de l'art et de la beauté des lignes, il faut rendre à M. Hittorf cette justice,

(1) Voy. les *Merveilles de l'architecture*, par André Lefèvre, p. 427 et suiv.

qu'il a bien compris cette loi fondamentale de l'architecture : l'appropriation d'un bâtiment à un usage déterminé. Il a voulu faire une gare, et il en a fait une : c'est là l'idée et le caractère dominant de son œuvre, ce que l'œil saisit du premier coup.

Il est impossible de ne pas deviner, derrière le grand fronton, la halle qu'il termine et qu'il éclaire. A ses extrémités se dessinent les entablements de doubles pilastres ioniques extérieurs aux pentes qu'ils appuient. Deux autres couples de pilastres plus élevés les soutiennent et les interrompent, de manière à en masquer la longueur inusitée. Cette disposition est d'ailleurs justifiée autrement que par la nécessité ; elle aide à marquer davantage les trois divisions de la halle, la partie destinée aux rails, et les larges trottoirs laissés aux voyageurs et au transport des bagages. Un arc central d'un très-grand rayon, et deux arcs latéraux d'une moindre courbure, éclairent la nef et les bas-côtés. Au-dessous des vitrages, soutenus et divisés par de forts meneaux de pierre, règne un clair-étage décoré de dix statues de villes ; huit autres statues couronnent les huit pilastres ioniques, et un groupe colossal s'élève à l'angle du fronton. Quatre baies cintrées séparent les pilastres accouplés, et deux grands médaillons rachètent la différence de hauteur qui existe forcément entre les couples de pilastres médians et ceux où s'arrêtent les pentes du comble.

Aux extrémités de la façade sont placés deux pavillons dont les frontons, d'une forme moins singulière, s'appuient aussi sur de grands pilastres, mais en recouvrent du moins les entablements. Ils sont percés d'un arc égal en dimension aux arcs latéraux du milieu, et divisés par trois

entre-colonnements. Leurs trois angles sont surmontés de trois gros mascarons; deux statues décorent leur clair-étage. Ces pavillons sont reliés au fronton central par deux galeries.

Les arcs et toute la façade sont subdivisés, au rez-de-chaussée, par de nombreuses ouvertures; et pour en faciliter l'accès, les piliers formant points d'appui se présentent arrondis en colonnes engagées. Sept entre-colonnements conduisent, au rez-de-chaussée, aux salles de départ et d'arrivée. Au-dessus règne un étage percé d'arcades, divisé par des colonnes et destiné aux services administratifs.

La façade latérale se lie au pavillon de gauche; elle se présente comme un vaste portique formé par des pilastres de la même ordonnance, mais plus simples que les colonnes de la façade principale, et par deux larges entrées à arcades. Elle se développe le long d'une cour en face des bâtiments d'administration, qui méritent d'être regardés. Nous avons compté, dans cet hôtel gigantesque, quatre étages, trois pavillons, six grandes portes Louis XV ornées, deux cent dix fenêtres de face, dont seize mansardées. L'aspect en est monumental sans être trop sévère.

En entrant dans la salle des Pas-Perdus, on est frappé de sa longueur, qui la rend étroite. Elle ne doit pas mesurer moins de 80 mètres sur 9 environ. Ses vingt-six travées, auxquelles correspondent vingt-six larges fenêtres, contiennent les salles d'attente, les bureaux pour la distribution des billets, les correspondances, les renseignements, et des bibliothèques où nous avons en vain espéré rencontrer quelque notice sur la Gare. Au-dessus des bureaux, de grandes baies carrées, à vingt carreaux chaque, laissent voir les cintres qui soutiennent les murs de la halle. Au fond de la galerie est une horloge, et derrière, l'attrail de la petite vitesse. Dans les coins, on entrevoit d'étroits escaliers tournants; le péristyle de l'entrée méridionale est soutenu par plusieurs colonnes cannelées sur grands piédestaux polygonaux à hauteur d'homme. Tous les pilastres ont des bases de même dimension, à deux ressauts, mais dont la faible saillie ne dépasse guère l'épaisseur d'une plinthe ordinaire. Toutes les surfaces sont sobres, sans ornements, sans cannelures. Les plafonds, de fer, soutenus par des poutres transversales, saillantes, s'appuient sur de grandes consoles appliquées à une corniche plate et effacée. On ne voit que deux couleurs, le blanc de la pierre et le sang-de-bœuf des peintures.

Au mar de la galerie qui circule derrière la grande façade, sont accolés les bureaux pour le service de la banlieue. Une vilaine cloison coupe cette galerie en deux et sépare le côté des départs du côté des arrivées. Un mot sur la halle, et notre description est terminée: elle a une largeur de 70-mètres, presque quadruple de celle de la rue de la Paix. Son immense et unique toiture vitrée, dont l'angle est indiqué par le fronton central, s'appuie sur plusieurs rangées de légères colonnes en fonte. C'est le véritable temple de la vapeur.

HISTOIRE DE LA SCULPTURE EN FRANCE.

Suite. — Voy. les Tables des t. XXVIII (1860), XXXII (1864) et XXXIII (1865).

Une triple et quadruple enceinte défendait le sanctuaire contre toute profane approche. C'était d'abord un baldaquin élevé sous lequel était suspendue la boîte où l'on réservait l'Eucharistie; ce baldaquin ou *ciborium*, appuyé sur quatre colonnes, posant sur le sol et fermé par des rideaux, enveloppait entièrement l'autel; il était souvent

d'une grande richesse, mais la sculpture y avait peu d'emploi, si ce n'est à la base et au sommet des colonnes, ou peut-être au petit toit en dôme ou orné de frontons qui formait l'amortissement. Le ciborium que saint Eloi avait élevé au-dessus du tombeau de saint Denis était couvert en argent; la face était enrichie d'or et de pierreries; on y voyait aussi une colombe qui, sans doute, renfermait l'Eucharistie. Une balustrade, ouverte seulement du côté du couchant, c'est-à-dire de la nef où se tenaient les fidèles, entourait l'autel et le ciborium; puis, à quelque distance, un portique de colonnes surmontées d'une architrave, et qui n'avait, au contraire, d'ouverture que du côté de l'abside où se tenait le clergé. Le bronze, le marbre, le porphyre, les plus précieuses matières, en un mot, étaient employées, dans les riches églises: à la construction de ces enceintes. Enfin, une dernière barrière, le chancel, séparait le sanctuaire du reste de l'église: c'était une grille, un treillis ou une cloison de bois, de fer, de bronze, d'argent parfois, qui s'appuyait aux gros piliers de l'arc triomphal; elle avait peu d'élévation, de manière à ne pas dérober la vue de l'autel pendant les offices; au-dessus, une forte poutre, traversant ce même arc dans toute sa largeur, quelquefois soutenue par des colonnes, tenait des rideaux suspendus, de telle sorte que la clôture était complète à certains moments.

La sculpture trouvait ici sa place, et pouvait contribuer d'une manière importante à la décoration de cette partie de l'édifice. D'abord, la poutre transversale, qui avait reçu le nom de poutre de gloire (*trabes doxalis*), portait ordinairement une figure du Christ assis, tenant d'une main le livre saint, de l'autre bénissant. A l'époque carlovingienne, on substitua à cette image un crucifix de dimensions colossales, touchant quelquefois au cerveau de l'archade. D'autres figures, de la Vierge, d'anges, de saints, pouvaient être placées sur la poutre de gloire, ou même au-dessus du portique qui entourait l'autel, si nous en jugeons par ce que nous savons des églises d'Italie, et en particulier de l'ancienne basilique de Saint-Pierre à Rome. On peut consulter sur ce point le *Liber pontificalis*, qui contient de précieux renseignements sur le luxe intérieur des églises de Rome. Le témoignage des anciens auteurs prouve que ce luxe était imité dans les églises de notre pays. Ainsi l'évêque d'Auxerre, qui avait accompagné Charlemagne en Italie, fit élever à son retour un ciborium d'or et d'argent au-dessus de l'autel de Saint-Étienne, sa cathédrale, prenant pour exemple ce qu'il avait vu à Rome. Ainsi encore, dans les deux églises que renfermait l'enceinte du monastère de Saint-Riquier, l'autel, entouré d'un parement d'or et d'argent, enrichi de pierres précieuses, était surmonté d'un ciborium fait des mêmes matières; dix-sept arcades formaient, sur trois côtés, l'enceinte du sanctuaire, fermé encore, du côté de la nef, par six colonnes qui portaient la poutre de gloire. Toutes ces constructions étaient de bronze, rehaussées de parties d'or et d'argent; des couronnes étaient suspendues sous le ciborium, des vases et des conques sous les arcades du pourtour. La poutre de gloire était elle-même ornée de sculptures, ou plutôt revêtue de plaques de métal travaillées au marteau, de manière à imiter soit les moulures d'une architrave, soit des ornements sculptés. Les colonnes qui la supportaient, quand la nef était d'une largeur considérable, celles du portique, celles du ciborium, étaient quelquefois couvertes de feuilles de métal appliquées par le même procédé; le chancel aussi, parfois, était ainsi plaqué, ou bien ses panneaux de bois, de pierre, de marbre, étaient sculptés, ou encore découpés en arcades, en balustres, etc. La porte qui donnait accès dans

le sanctuaire, celle par où l'on entrait dans le chœur, étaient couvertes aussi d'ornements en métal.

La sculpture pouvait encore contribuer à la décoration des appuis de bois ou de pierre qui formaient, dans les anciennes basiliques, la clôture du chœur des chœurs, comme aussi des tribunes ou ambons où le diacre faisait la lecture de l'épître et de l'évangile. Là encore on eut recours quelquefois aux procédés de l'orfèvrerie. Chrodegang, évêque de Metz au huitième siècle, avait fait construire, dans l'église de Saint-Étienne, un ambon couvert d'ornements d'or et d'argent. Une petite chaire, décorée avec un soin particulier, était placée en saillie au milieu de ces tribunes, ayant à sa partie supérieure un pupitre ordinairement porté par un aigle aux ailes déployées. À côté de ce pupitre un candélabre, parfois orné de sculptures, portait le flambeau qui éclairait le lecteur. Une colonne sculptée ou ornée de mosaïque, destinée au cierge pascal, était placée au bas des degrés qui permettaient de monter à l'ambon, du haut duquel le diacre bénissait le cierge. Un autre pupitre ou lutrin, à l'usage des chœurs, était placé au milieu du chœur. La matière et le travail en étaient souvent précieux. C'est un lutrin semblable que Dagobert donna à l'abbaye de Saint-Denis, après l'avoir enlevé à l'église de Saint-Hilaire de Poitiers. Il était de cuivre et avait la forme d'un aigle. On y voyait encore, sans doute sur la tablette que soutenaient les ailes étendues, d'autres figures, entre autres celles des évangélistes. L'aigle servant de support entra si habituellement dans la composition des lutrins, que ce nom (*aquila*) servit à désigner le meuble lui-même. Un autre meuble encore plus ancien, car il date du sixième siècle, doit être rapproché de ceux que nous venons de nommer; nous voulons parler du pupitre de sainte Radegonde, conservé au monastère de Sainte-Croix, à Poitiers: il consiste en une tablette montée et inclinée sur des balustres, que soutiennent quatre traverses; les montants postérieurs sont ornés de têtes de lion d'un travail barbare, et sur la tablette on voit, grossièrement sculptées en bas-relief, des images symboliques semblables à celles que l'on rencontre sur les plus anciens monuments chrétiens; au centre l'Agneau, des colombes, le monogramme du Christ, la croix, et les emblèmes ordinaires des quatre évangélistes.

Il est probable que les bancs sur lesquels le clergé s'asseyait, dans l'abside ou dans le chœur, étaient couverts de tapis, suivant l'usage du temps. Au fond de l'abside était placée, généralement à demeure, la chaire de l'évêque ou de l'abbé; siège de pierre, de marbre, de bois, ou même de métal ou d'ivoire, ayant la forme d'un fauteuil sur le dossier duquel on voyait sculptés la croix, la colombe et d'autres symboles chrétiens, et dont les bras étaient soutenus par des lions, des griffons, etc., imités des modèles romains. Des sièges antiques furent certainement appropriés plus d'une fois à cette destination nouvelle. Indépendamment de cette chaire qui ne se déplaçait point, on se servait de sièges pliants, facilement transportables, en bois ou en métal, dont les branches étaient ordinairement terminées, à leur partie supérieure, par des têtes de lion, de chien ou d'autres animaux, et à leur pied par des griffes. Ce fauteuil ou *faudesteuil*, comme on l'appela dans l'ancien français, était considéré comme un siège d'honneur; le trône des rois n'était pas fait autrement; dans les églises, aucun siège ne pouvait être plus commode pour les évêques et les abbés qui présidaient aux cérémonies du culte vêtus de la chasuble et de la chape. On peut voir, figurés dans les miniatures des manuscrits, un grand nombre de meubles semblables; mais il en reste un précieux exemple conservé actuellement au Louvre (Musée des Souverains); c'est le fauteuil

de Dagobert, dont la fabrication est attribuée à saint Éloi. Il a été exactement dessiné dans le premier volume du *Magasin pittoresque* (p. 388). Depuis lors M. Charles Lenormant a établi avec évidence que ce siège appartient, en effet, aux temps mérovingiens; mais la partie inférieure est seule de cette époque, le dossier est une addition du temps de Suger. Le fauteuil de Dagobert, dont les supports sont ornés de têtes de griffon et de pattes de lion, est en cuivre et était autrefois doré.

À l'exception du pupitre de sainte Radegonde, on ne saurait citer aucune œuvre de sculpture en bois des premiers siècles de la monarchie. Il existait, dans le trésor du monastère de Saint-Riquier, un bas-relief en bois de cyprès; peut-être (c'est ce que paraît indiquer l'espèce du bois) était-il l'œuvre d'une main étrangère. Cette rareté des sculptures en bois ne vient pas seulement de ce que la matière, trop fragile, était trop sûrement destinée à périr; la rareté des textes mêmes qui mentionnent des sculptures de ce genre est une preuve que l'on peignait le bois, ou qu'on le couvrait d'orfèvrerie ou de riches tentures: pour la sculpture, qui ne dissimule point la matière qu'elle travaille, elle s'appliquait de préférence à l'or, à l'argent, au bronze, à l'ivoire. Nous parlerons, dans un prochain article, de la sculpture sur ivoire, une des branches de cet art dont il subsiste encore le plus d'anciens ouvrages, petits, il est vrai, mais qui permettent cependant d'apprécier, dans une certaine mesure, le savoir-faire des artistes des premiers siècles du moyen âge.

La suite à une autre livraison.

NOUS IGNORONS LES COMMENCEMENTS.

Trois grains de blé ne sont pas un monceau, ni quatre, ni cinq, etc.; à quel nombre précis le monceau commence-t-il?

Un cheveu enlevé à l'homme ne le rend pas chauve, ni dix, ni cent, etc.; qui indiquera le cheveu qui, enlevé ou laissé, fait que l'homme est ou n'est pas chauve?

Qui mesurera le degré de lumière qui change la nuit en jour?

Nous distinguons les objets les uns des autres, à une certaine distance de la ligne qui les sépare; mais tous les commencements nous échappent. ⁽²⁾

L'ÂME MONTE.

Les montagnes, la mer, les forêts, ce sont les trois grandes choses de la nature; mais à mesure qu'on vieillit, la nature descend et les âmes montent; et l'on sent la beauté de ce mot de Vauvenargues: *Tôt ou tard on ne joint que des âmes*. C'est pourquoi on peut toujours aimer et être aimé. La vieillesse, qui flétrit le corps, rajeunit l'âme, quand elle n'est pas corrompue et oublieuse d'elle-même, et le moment de la mort est celui de la floraison de notre esprit.

LACORDAIRE.

RECOMMANDATIONS AUX PERSONNES QUI APPROCHENT DES MACHINES.

La première précaution à prendre est de ne jamais s'approcher des machines avec des vêtements flottants. Neuf fois sur dix, peut-être, c'est par les vêtements que l'on est pris. Un assez grand nombre d'industriels ont inséré dans leur règlement un article qui défend expressément de travailler avec des vêtements flottants.

⁽¹⁾ Dans les *Mélanges d'archéologie* des PP. Martin et Cahier, où l'on trouvera également le dessin du pupitre de sainte Radegonde, accompagné de savantes explications.

⁽²⁾ Adolphe Garnier, *Traité des facultés de l'âme*.

On doit, toutes les fois qu'on le peut sans inconvénient grave, entourer certaines parties de la machine d'un grillage protecteur.

Jamais un chef d'atelier ou un contre-maître ne devrait permettre à un ouvrier de se mettre au travail quand il n'a pas tout son sang-froid. Ce n'est pas seulement sa propre existence que cet ouvrier compromet, mais aussi celle de ses camarades.

Enfin, lorsque quelque chose se dérange dans la machine, on cherche souvent à y remédier pendant la marche. C'est une imprudence extrêmement grave. Il faut toujours auparavant faire arrêter le mouvement ou interrompre la transmission. (*)

LA SCÈNE DU POIGNARD,

A LA CHAMBRE DES COMMUNES.

1792.



Burke à la Chambre des communes. — Caricature du temps, par Gillray. — Dessin de Bocourt.

Le 28 décembre 1792, on venait de lire pour la troisième fois, à la Chambre des communes, le bill des étrangers (*alien bill*), lorsque le célèbre orateur Burke prit la parole et affirma qu'un Anglais avait fait une commande, à Birmingham, de trois mille poignards dont soixante-dix lui avaient déjà été livrés. « On ignorait, ajoutait-il, si tous ces poignards devaient être exportés à l'usage de la France, ou si l'on ne devait pas en garder une partie pour l'Angle-

(*) Extrait du nouveau recueil de Nancy intitulé : *la Bibliothèque populaire*, dirigé par M. E. Nollet.

terre; puis, tout à coup, montrant un de ces poignards qu'il tenait caché, il le jeta sur le plancher en s'écriant : « Voilà, voilà ce que vous gagnerez à une alliance avec la France ! Si vous adoptez les principes de ce peuple, il faudra bien en accepter les conséquences ! » Ce singulier mouvement oratoire donna au dessinateur Gillroy l'idée de la caricature que nous reproduisons, et qui est, malgré l'exagération du geste et de la physionomie, dit-on, un portrait ressemblant de Burke.

Lord Eldon, alors sir John Scott, dans une lettre à son frère, datée du 17 janvier suivant, disait : « Vous aurez entendu parler du poignard que Burke a exhibé à la Chambre des communes ? J'ai fait l'acquisition de ce modèle des poignards de Birmingham, et je veux le garder comme une rare curiosité. »

Un autre grand personnage, sir Charles Montolieu Lamb, a aussi prétendu depuis avoir le vrai spécimen de ces poignards.

Burke assura, du reste, qu'il n'avait pas prémédité la scène du poignard, et que s'il était vrai qu'il l'eût apporté à l'assemblée pour le faire voir à quelques-uns de ses collègues, il n'avait nullement pensé d'avance à lui faire jouer un rôle dans son discours ; l'idée lui en était venue tout à coup au milieu de la chaleur de l'improvisation. La lame du poignard avait près d'un pied de long. C'était, du reste, un instrument d'un travail grossier et qui aurait pu tout aussi bien servir de fer de lance. On n'a jamais bien su dans quel dessein on avait fait, à Birmingham, la commande dénoncée par Burke. Ce pouvait être dans une intention très-inoffensive, et, de toute manière, il n'y avait aucun fondement sérieux à l'insinuation que ces armes étaient destinées à la France.

BOUCLIER VOTIF DE THÉODOSE LE GRAND.

Le 27 août 1847, aux environs d'Almendralejo, province de Badajoz, éloignée de quatre lieues environ de Mérida, capitale de la Lusitanie, un paysan découvrit en bêchant un disque en argent à moitié brisé. Ce disque fut acquis peu de temps après au prix du double de son poids par l'Académie d'histoire de Madrid, qui le possède aujourd'hui et qui a été la première à en donner connaissance au monde savant.

Ce disque paraît avoir été fondu en deux morceaux, le centre étant séparé du cercle qui l'entoure ; puis, à l'aide du burin, on a gravé les lettres de l'inscription, après avoir fait disparaître les bavures et les autres irrégularités produites par l'opération de la fonte.

On lit à la circonférence du disque l'inscription suivante : *D. N. Theodosius perpet. Avg. ob. Diem felicissimum. XV* ; c'est-à-dire : A notre maître Théodose, éternel, auguste, pour l'anniversaire très-heureux des *quinquedecennalia* (quinzième année de son règne).

Ces lettres étaient anciennement dorées, ainsi qu'il est facile de s'en assurer par la présence de quelques parcelles d'or qui se sont conservées. Le revers du disque est entièrement lisse ; un anneau encore existant prouve qu'il était suspendu quelque part. On lit en outre l'inscription suivante : *IIOK TN MET*. Quand bien même les figures ne seraient accompagnées d'aucune inscription, il serait facile de déterminer l'époque à laquelle le disque a été exécuté. L'étude des formes architectoniques du portique sous lequel se trouvent assis sur des trônes les trois personnages dans lesquels il faut reconnaître, sans aucun doute, fidèlement reproduits, les traits de trois empereurs ; les détails des costumes, les diadèmes, les globes que tiennent deux d'entre eux, et surtout les nimbes qui entourent

leurs têtes, permettraient d'assigner une date précise à ce monument et de nommer les empereurs qui y sont figurés.

Le principal personnage nous est connu par l'inscription : c'est Théodose le Grand ; et comme l'histoire nous apprend que cet empereur avait associé à l'empire ses deux fils, Honorius et Arcadius, nous ne pouvons pas hésiter à les reconnaître dans les personnages assis à sa droite et à sa gauche. Les mots de l'inscription : *Ob diem felicissimam*, peuvent seuls offrir quelques doutes, car quel a dû être ce jour plus particulièrement heureux à l'occasion duquel notre disque a été exécuté ? Est-ce celui de la naissance de l'empereur Théodose le Grand ?

Est-ce celui de son avènement au trône ? Le signe de l'inscription X, un dix surmonté du V, nous permettra de répondre tout à l'heure avec une certitude absolue.

Remarquons d'abord que le prix de la matière en laquelle ont été exécutés les rares disques du même genre qui ont échappé au naufrage de l'antiquité, le relief souvent assez considérable des figures qu'on y observe, leur étonnante conservation, et surtout l'importance politique de quelques-uns des personnages représentés, ne permettent pas de croire que ces monuments aient jamais été employés à des usages domestiques, ni qu'ils aient servi de tables notamment, comme quelques antiquaires n'ont



Bouclier votif de Théodose le Grand. — Dessin de Valentin.

pas craint de l'affirmer ; ils ont dû, au contraire, être conservés précieusement et exposés à la vue du peuple dans des endroits consacrés, et probablement dans les temples où le culte des empereurs se trouvait associé à celui des dieux. Il est nécessaire de se rappeler que depuis l'établissement de l'empire chez les Romains, la moindre négligence apportée à la conservation des images impériales pouvait conduire à l'exil, sinon à la mort, et qu'on se rendait coupable de lèse-majesté en ne respectant pas l'empereur, même à l'état d'image muette.

C'était dans l'antiquité un usage général que celui de

déposer dans les temples non-seulement les armes conquises sur l'ennemi, mais aussi celles dont on s'était servi dans des actions mémorables, et on pourrait citer, sous la république romaine et sous l'empire, de nombreux exemples de boucliers consacrés dans les temples qui devaient avoir été fabriqués pour cette destination, et sur lesquels étaient figurés des portraits ou la représentation des faits dont on voulait perpétuer le souvenir. La reconnaissance, et le plus souvent la flatterie, firent déposer de même, comme des sortes d'*ex-voto* et à la suite d'actions de grâces publiques, des boucliers ou des objets qui en avaient la forme,

offrant l'image de l'empereur, ou des symboles de son apo théose, ou encore tout simplement des inscriptions.

Les motifs ne manquaient pas, comme on le pense bien, aux citoyens romains pour offrir à leurs maîtres, qu'ils révéraient d'autant plus qu'ils les craignaient davantage, leurs vœux et leurs félicitations; ils en trouvaient l'occasion le 1^{er} janvier notamment, le 3 du même mois, et plus spécialement encore le jour anniversaire de leur avènement à l'empire, surtout quand un certain nombre d'années s'étaient écoulées depuis qu'ils étaient montés sur le trône.

Tous les empereurs, depuis le premier successeur d'Auguste jusqu'à Posthume, célébrèrent la date de leur avènement après dix années de règne révolues, et tous les cinq ans, à partir de ce dernier prince, jusqu'au règne d'Anastase. C'est ce que démontrent les monnaies romaines et les inscriptions; et comme la durée du règne des empereurs alla généralement en diminuant, ils demandèrent à leurs sujets de célébrer plus souvent le jour heureux où ils avaient été revêtus de la pourpre impériale. Pientôt l'usage s'établit de célébrer l'avènement de l'empereur dès le commencement de la cinquième, de la dixième, de la quinzième année de son règne. Ainsi Arcadius, revêtu de la pourpre en 383, célébra, en 387, le jour où il avait été associé à l'empire. Théodose le Grand, proclamé empereur en 379, célébra l'anniversaire de la dixième année de son règne en 393, et par anticipation, sans doute, pour que les fêtes données à cette occasion coïncidassent avec l'anniversaire de l'association à l'empire de son fils Honorius.

L'inscription : *Ob Diem felicissimum* (pour un jour très-heureux), et le sic le numérique, un X surmonté d'un V, doit avoir eu la même signification que les sic les des monnaies romaines : *Vot. V, Vol. X, Vol. XV, Vol. XX*, abréviations de *Votis quinquennialibus, Votis decennialibus*, etc. L'épithète *felicissimum* indique elle-même un jour réputé heureux pour le peuple, sans doute celui de l'avènement à l'empire du prince alors régnant. Les mots *felia decennialia* des mêmes monnaies ont mis ce point hors de doute, à savoir que sur toute la surface de l'empire romain la date de l'avènement au trône d'un empereur quel qu'il fût était célébrée publiquement et consacrée par des vœux publics, par des fêtes, par des réjouissances. Maintenant, il ne s'agit plus pour nous que de savoir si notre disque a été exécuté pour conserver la mémoire des *decennialia* ou des *quinquedecennialia* de Théodose le Grand. Sur ce monument, comme nous l'avons vu, ce prince est représenté entre ses deux fils : l'un, Arcadius, associé à l'empire l'an 379 de notre ère; l'autre, Honorius, revêtu de la pourpre seulement en 393. Le bouclier ne peut donc pas être antérieur à cette même date; et comme les *quinquedecennialia* de Théodose tombaient précisément cette dernière année, qu'en outre lui-même est mort le 17 janvier 395, c'est-à-dire avant d'avoir accompli la seizième année de son règne, nous avons une nouvelle preuve, une preuve surabondante, que les *quinquennialia*, les *decennialia*, etc., des empereurs romains, étaient célébrées au commencement de l'année, et non pas, comme on serait tenté de le croire, après l'année révolue. L'année 393 de l'ère chrétienne avait été signalée par un fait important, celui de l'association à l'empire du second fils de Théodose, tandis que cet empereur était lui-même revêtu de la pourpre consulaire pour la troisième fois; car l'usage républicain survivait à la destruction de l'ancienne république. A l'occasion de ses *quinquedecennialia*, Théodose augmenta les largesses en blé faites au peuple romain; il dédia encore le forum qui a porté son nom à Constantinople.

Ainsi, quoique l'inscription de notre bouclier ne nomme

pas les deux fils de cet empereur, ce sont eux cependant qu'il faut reconnaître dans les personnages placés à ses côtés, la tête ceinte du diadème. En effet, Gratien avait cessé de vivre dès l'année 383, Maxime était mort le 27 août 380, Valentinien le Grand le 15 mai 392, et jamais l'empereur Eugène ne fut reconnu par Théodose le Grand. De plus, la représentation d'Honorius revêtu des insignes de la royauté démontre, contrairement à l'opinion reçue, que l'association de ce prince à l'empire remonte au commencement même de l'année 393.

Quelques ornements de notre bouclier, notamment le collier, *torques*, que portent les soldats palatins placés à la droite et à la gauche des trois empereurs, et qui est formé de trois rangs de chaînes, signalent à nos yeux quelques-uns de ces domestiques du palais impérial appelés à jouer un si grand rôle dans les révolutions intérieures des demeures royales.

La figure couchée sous les pieds de Théodose le Grand est la personnification de la *Felicitas imperii* dont le nom et l'image figurent sur les monnaies impériales. Quelques antiquaires vont jusqu'à prétendre que les cinq génies ailés de notre bouclier ne sont eux-mêmes qu'une représentation symbolique des cinq années du lustre de Théodose, qui commençait précisément au moment où ce monument fut exécuté. La consécration du même monument a pu avoir lieu, comme celui de Claude le Gothique, dans la curie romaine, avec cette différence que la figure de Claude occupait la totalité du bouclier, suivant un usage grec. Cette consécration a pu se faire également, soit dans un temple, soit *intra ornamentum tedium*, comme cela se pratiquait quelquefois.

Les boucliers votifs ont pu également figurer parmi les insignes militaires des légions; car les empereurs avaient donné l'ordre de multiplier leurs figures partout où s'étendait la puissance romaine.

Les magistrats, dans les cérémonies publiques, marchaient solennellement précédés par l'image impériale. Tout ceci nous explique comment, après tant d'années écoulées, tant de dévastations, de pillages, de profanations de toute espèce, nous possédons encore aujourd'hui plusieurs boucliers votifs semblables à celui dont nous offrons l'image à nos lecteurs.

Quelques mots suffiront maintenant pour montrer que nous sommes fondés à dire que le bouclier de Théodose le Grand a été exécuté à Constantinople. En effet, les caractères ou signes abrégés gravés sur le dessus de notre bouclier sont grecs, quoiqu'il ne soit pas possible d'en saisir le sens véritable. Or, si ce monument eût été exécuté en Occident, on se fût servi de lettres latines; on voit des exemples de l'emploi alternatif des deux alphabets sur les monnaies de la même époque, et comme Théodose et ses deux fils se trouvaient précisément à Constantinople à l'époque de la célébration des *quinquedecennialia* du premier de ces trois empereurs, que d'ailleurs le style même des figures représentées est évidemment byzantin, tout se réunit ici pour nous permettre d'affirmer que notre disque est un monument byzantin.

En résumé, nous dirons que notre disque a été exécuté pour conserver à la postérité la mémoire des *quinquedecennialia* de Théodose le Grand; que ces *decennialia*, à quelques jours près, coïncidaient avec l'avènement au trône d'Honorius, lequel fut reconnu en Espagne conjointement avec son frère Arcadius, comme souverain légitime, à la place de Valentinien le Jeune; que le même disque nous offre des portraits, fidèles sans doute, de ces trois empereurs, et représente Théodose déléguant ou prorogeant à un gouverneur de province l'autorité nécessaire pour la gouverner; que ce disque est probablement un bouclier

votif, qui a dû être suspendu, soit dans un temple, soit dans une curie, ou attaché à une espèce d'étendard qu'on portait dans les grandes solennités. L'existence du même monument prouve en même temps l'importance que les empereurs attachaient à la célébration de leurs quinquennales, l'usage où ils étaient de profiter de cette circonstance pour l'investiture des magistrats chargés d'administrer les provinces, et nous montre comment ils se montraient en public.

LES PÉTRELS.

Voy. la Table des trente premières années.

Un voyageur, M. Delegorgue, raconte qu'en revenant des Antilles, le navire qui le portait ayant été arrêté pendant plusieurs jours par un calme plat, il prit grand plaisir à observer les habitudes des pétrels (*Procellaria pelagica*) qui voltigeaient alentour.

On avait pris un requin, dont les débris étaient jetés à la mer par un mousse. Les pétrels s'en emparaient, soit dans l'air, soit dans l'eau, avec une adresse merveilleuse; mais l'adresse ne leur suffisait pas pour atteindre certains morceaux enfoncés à 8 ou 9 pouces de profondeur. Ils avaient beau se laisser tomber de plusieurs pieds, leur corps était trop léger pour pénétrer suffisamment dans la mer. Après plusieurs tentatives inutiles, notre auteur vit l'un d'eux s'abattre au-dessus de la proie convoitée, tandis qu'un autre pesait sur lui de tout son poids, le forçant ainsi à plonger assez avant pour saisir l'appât avec ses palmes. Cela fut répété plusieurs fois, de sorte que l'oiseau qui était d'abord dessous se trouvait ensuite dessus. Ces habiles animaux recueillaient donc tour à tour les bénéfices de l'association.

Les pétrels paraissent avoir été ainsi nommés de l'italien *Petrelli*, petits Pierres, parce qu'ils marchent sur les eaux comme cet apôtre. Les matelots les appellent encore *âmes damnées*, sans doute parce qu'ils sont toujours errants, comme des âmes en peine; et *sataniques*, parce qu'on peut très-rarement les abattre d'un coup de fusil, tant leur corps est petit et couvert de plumes épaisses.

Le vol de ces oiseaux est si puissant, qu'ils peuvent s'éloigner considérablement des côtes. Quelquefois ils dépassent rapidement les navires; plus souvent ils louvoient pour les accompagner: on les voit alors décrire mille cercles capricieux. Quelquefois ils s'élancent avec une vitesse incroyable; le plus souvent ils planent, les ailes étendues et immobiles, rasant les agrès des navires, s'abaissant, se relevant presque sans mouvements perceptibles, et paraissant se diriger par la puissance de leur volonté plutôt que par des efforts musculaires.

NOTRE HISTOIRE.

L'histoire de France est la plus logique de toutes. Je ne sais pas, en vérité, pourquoi l'on nous accuse d'être inconséquents et mobiles. Il n'y a pas de peuple qui ait été aussi opiniâtrement fidèle à son caractère, et chez qui les événements se développent avec tant de suite et de régularité.

GASTON BOISSIER.

SIMPLE RECIT D'UN JEUNE MÉDECIN POLONAIS.

Fin. — Voy. p. 35, 54, 58, 70, 74, 90.

Le plus pressé était de visiter le bras malade, dont l'appareil provisoire avait été un peu aventuré par la suite du voyage; je le trouvai dans un état satisfaisant, et, afin que

tout fût pour le mieux, je n'eus qu'à serrer un peu plus les bandes de toile autour des éclisses.

Nous passâmes dans le petit salon où le valet attendait nos ordres pour servir, et nous nous mîmes à table.

Nous avions grand appétit: aussi, à part les petits services qu'en sa qualité de manchot mon compagnon réclamait de moi, tels que préparer ses bouchées de pain et dépecer le pâté de gibier, nous n'ouvrîmes d'abord la bouche que pour manger.

— Ah ça, demandai-je à l'officier, quand le cri de la faim fut apaisé, vous savez sans doute chez qui nous sommes?

— Je l'ignore absolument, me répondit-il; notre hôte m'a beaucoup questionné sur mon propre compte, nullement sur le vôtre: il est vrai que j'avais cru prudent de ne pas lui dire depuis quand nous voyagions ensemble; il nous croit liés de longue date; bref, il m'a demandé mon nom, mais il ne m'a pas dit le sien. Au fait, pour le savoir, nous n'avons qu'à interroger le valet qui nous sert.

Ce valet, qui était sorti un instant, rentra. L'officier s'empressa de lui demander:

— Comment se nomme ton maître?

La question parut d'abord l'étonner, puis l'inquiéter; je la lui répétai, il se décida à répondre:

— Nous lui disons Son Excellence, et quand il signe il écrit Antoine.

— Antoine, dit l'officier, ce n'est qu'un nom de baptême; ce que je te demande, c'est son nom de gentilhomme.

— Ceux qui le savent ne le disent pas, répliqua le valet en s'inclinant humblement, comme pour se faire excuser ce que sa réponse pouvait avoir d'irrespectueux.

— Mais, reprit son questionneur, ce château où nous sommes, tu peux me dire, sans doute, comment on l'appelle?

— Certainement; comme c'est Son Excellence qui l'a fait bâtir, on l'appelle le château Antoine.

Il ne nous fut pas possible d'obtenir de ce valet d'autre renseignement plus positif.

Notre souper terminé, comme le sommeil nous tyrannisait, j'accompagnai l'officier dans sa chambre et je l'aidai à se mettre au lit. Je lui avais souhaité la bonne nuit et j'allais me retirer chez moi, quand il me rappela.

— Si vous vous levez demain avant moi, me dit-il, faites en sorte, je vous prie, de vous informer exactement de ce que peut être Son Excellence M. Antoine. Est-il Russe, Polonais ou Prussien? Je n'ai pu le deviner dans notre conversation avec lui; il n'a pas d'accent qui trahisse sa nationalité. Tout ce dont je suis certain, c'est que sa sympathie est très-vive à l'égard des officiers et du drapeau de la sainte Russie. C'est bien entendu: je compte sur votre enquête personnelle pour le cas où je serais moins matinal que vous.

Nous n'eûmes sur ce point rien à nous reprocher, c'est-à-dire que lui et moi nous dormions encore quand le valet qu'on avait attaché à notre service vint nous avertir que l'heure du déjeuner allait sonner, et que Son Excellence nous attendait pour se mettre à table.

Ainsi, malgré notre légitime curiosité, il fallut nous disposer à revoir notre hôte sans avoir pu savoir mieux que la veille par qui nous étions hébergés.

Le vieillard, qui faisait peur aux paysans et dont les valets ne savaient ou ne voulaient pas dire le nom, fut, surtout avec mon compagnon, d'une politesse et d'une affabilité parfaites; mais il ne cessa pas de l'interroger sur les événements de ces dernières années, comme si l'écho des bruits qui avaient remué l'Europe n'était pas encore venu jusqu'à lui.

— Excusez-moi, lui dit-il, si je vous adresse tant de questions; je suis un pauvre solitaire, qui n'ai guère l'occasion de savoir ce qui se passe au delà de ma thébaïde. Je ne vois plus le monde; j'ai renoncé à la lecture des journaux; ils sont, pour la plupart, ou mal informés ou intéressés à déguiser la vérité. Je n'ai point de relations dans ce pays, où cependant l'attachement à de vieux souvenirs m'a ramené. Dernier vivant de ma famille, je suis positivement isolé au milieu de paysans et d'ouvriers toujours prêts à médire du maître qui les paye. Enfin, excepté mon médecin, avec qui je me bats tous les jours aux échecs, je ne vois autour de moi personne à qui parler. Vous jugez combien je bénis le hasard quand il amène de ce côté un voyageur que je puisse recevoir, et si votre accident de voyage a été pour moi un motif de bénédiction.

On sentait quelque chose de plus douloureux que le supplice de l'ennui percer dans les paroles du vieillard qui nous exposait ainsi l'inanité de sa vie dans la solitude. Sa voix et son regard semblaient nous demander, à nous qui ne devons passer que quelques heures chez lui et n'y plus revenir, un peu de cette affection qui lui faisait défaut aussi bien dans sa maison que dans son voisinage.

J'avais, en l'écoutant jusque-là, fini par m'intéresser sincèrement à lui; malheureusement il parla encore, et l'intérêt qu'il m'avait inspiré fit place à un autre sentiment. Notre hôte, curieux des nouvelles de la guerre que la capitulation de Villagos venait de terminer, poursuivit, s'adressant au jeune officier :

— Donnez-moi, je vous prie, quelques détails sur cette campagne de Hongrie où les forces de la Russie ont encore une fois terrassé l'hydre révolutionnaire?

En prononçant ces mots, notre hôte eut dans les yeux un double éclair qui trahit une vieille rancune, et à chaque réponse de mon compagnon qui révélait un succès de l'armée moscovite, le vieillard, s'animant de plus en plus, s'en enorgueillissait comme d'une victoire personnelle. Mais le jeune officier, prenant alors un rôle que, du fond du cœur, je lui enviai, s'attachait, en racontant les avan-

tages remportés par les siens, à signaler le courage des vaincus.

— Courage inutile, sans doute, disait l'officier russe; mais je ne sais pas de courage plus héroïque, ni de plus glorieuse défaite.

Le récit avait amené la discussion; la discussion prenait les proportions d'une querelle.

— Enfin, dit notre hôte, vos invincibles Hongrois ont cependant été forcés de se soumettre?

— Oui, riposta vivement l'officier, parce que la Hongrie n'est pas plus à l'abri des traîtres que la Pologne. Les Hongrois combattraient encore s'il ne se fût pas trouvé chez eux pour les livrer un autre...

Il prononça avec l'accent du mépris le plus écrasant ce nom qui est chez les Polonais la plus sanglante injure. A ce nom, le vieillard fit un mouvement comme pour s'élancer sur l'officier; son visage devint pourpre; il eut un regard effrayant, voulut crier, porta la main à son cou, puis s'affaissa sur son siège, foudroyé par l'apoplexie.

Mes soins furent impuissants. Mon confrère, qui revenait, après une nuit passée à la ferme, essaya vainement aussi de rappeler ce malheureux à la vie.

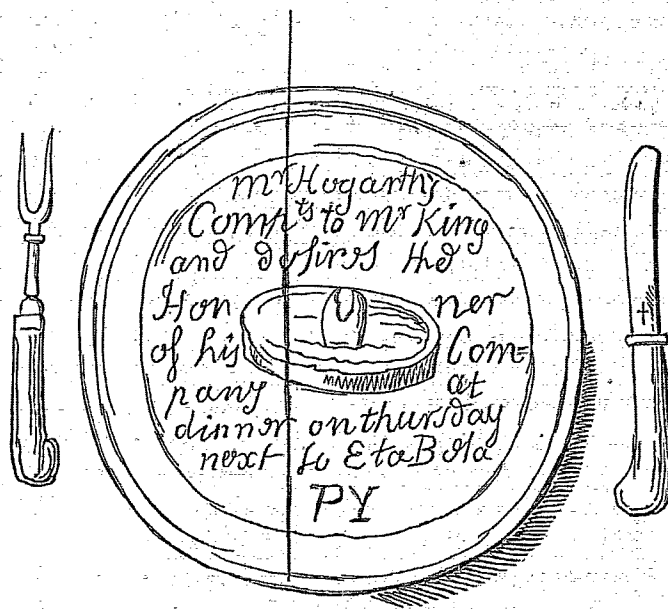
Ce tragique événement nous avait trop impressionnés pour que nous pussions l'être davantage par l'étrange nouvelle que nous apportait le médecin du vieillard. Quand, l'aube venue, il entra dans la chambre du Hongrois pour savoir s'il reposait encore, celui-ci, qu'on croyait mourant la veille, avait disparu.

Nous ne fûmes point inquiétés à cause de la mort de l'homme que ses gens appelaient Son Excellence et qui signait Antoine. Cette mort avait eu pour témoins les valets qui nous servaient à table. Quelques heures après, l'officier et moi nous quittions le château. La voiture était réparée; mon compagnon, de qui j'allais me séparer, renonça à chercher son Hongrois; il s'était procuré un cheval et un domestique. Nous nous dimes adieu.

Un mot encore sur l'homme qui était mort d'apoplexie : le nom qui l'avait tué, c'était le sien!

UN BILLET D'INVITATION A DINER PAR HOGARTH.

Voy., sur Hogarth, la Table des trente premières années.



« M. Hogarth envoie ses compliments à M. King, et désire avoir l'honneur de sa compagnie à dîner, jeudi prochain, à... » (Nous hésitons à traduire les derniers mots. PY est sans doute mis là pour *pie*, pâté.)

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 45.

LE VEILLEUR DE NUIT D'AMSTERDAM (1).



Le Veilleur de nuit d'Amsterdam. — Dessin de Mouilleron.

Dans certaine comédie dont le titre m'échappe, un voyageur, incertain du chemin qu'il doit suivre et pressé d'arriver à destination, rencontre un paysan ; il demande à celui-ci : — Peut-on s'égarer en prenant par là ? — On peut toujours s'égarer, répond le narquois.

Cette réponse, qui n'est en son lieu qu'une naïve facétie, il est bon de la prendre positivement au sérieux quand, pour la première fois, on se dispose à s'aventurer, sans guide, dans une grande ville inconnue. Partout elle est un avertissement utile ; elle peut être la menace d'un danger presque certain lorsque c'est en hiver et d'Amsterdam qu'il s'agit.

Vaste hémicycle, en regard du golfe de l'Y (l'Âi),

TOME XXXIV. — AVRIL 1866.

Amsterdam étale, du sud-est au nord-ouest, la courbe de tant d'avenues de terre et d'eau : rues, boulevards et canaux alternatifs et parallèles, qu'entrecoupent en si grand nombre d'autres canaux et d'autres rues, que leur ensemble forme un archipel de quatre-vingt-dix îles, reliées l'une à l'autre par plus de trois cents ponts. Aussi les mots *straat*, *brug*, *gracht* (rue, pont, canal) reviennent-ils presque toujours ensemble à chaque information d'un itinéraire à suivre dans cette Venise du Nord.

Le jour durant, quand la vapeur d'eau que le Zuyderzée, l'Y, l'Amstel et les canaux versent incessamment dans

(1) Voy. les Tables des t. XXXI et XXXII (1863 et 1864), et la Table des trente premières années, aux-mots AMSTERDAM, HOLLANDE.

l'atmosphère ne condense pas sa brume accoutumée en brouillard si épais qu'il faut parfois se heurter aux objets pour les voir; durant les heures clémentes où le ciel enfin se dévoile, ou pendant la belle saison, il est presque impossible à l'étranger, qui ne s'en fie qu'à lui-même pour se conduire dans Amsterdam, de ne point s'y égarer; mais, après la nuit tombée, ce sera miracle s'il ne finit pas par s'y perdre.

Je dois cette remarque à un mien ami qui a passé les belles années de sa jeunesse à se promener dans les diverses contrées de l'Europe, mais que les infirmités et l'âge avancé condamnent à ne plus voyager que dans ses souvenirs. Et, à propos de ceux-ci, l'image du veilleur de nuit que nous mettons sous vos yeux me rappelle un épisode du premier séjour à Amsterdam de mon ami le voyageur.

Il aime à conter. Voici l'incident comme il le raconte :

« Arrivé seulement depuis la veille dans la capitale de la Hollande, j'avais été invité à passer la soirée chez un négociant, ancien correspondant de mon père. Quand vint le moment de prendre congé de mes hôtes, on annonça qu'un des valets de la maison allait être mis à mes ordres, pour me servir de guide jusqu'à l'hôtel où j'étais logé.

« Or, il faut que vous le sachiez, de toutes les propositions obligeantes dont je pouvais être l'objet, il était impossible qu'on m'en fit une qui me désobligeât plus que celle-ci. Étranger dans une ville, j'ai toujours mis mon orgueil, orgueil puéril, j'en conviens, à ne me faire renseigner par personne sur ma route, à plus forte raison n'aurais-je pas accepté un guide.

« Cette manie de promeneur au hasard qui se fait un point d'honneur de ne compter que sur lui-même, m'a valu, sans doute, plus d'une mésaventure; mais aussi je lui ai dû des rencontres qui ont eu, pour mon amour-propre, l'attrait et le mérite de véritables découvertes.

« Je remerciai sincèrement mes hôtes; mais à mon remerciement je joignis le refus le plus formel de me laisser accompagner. On se récria; je persistai dans mon refus; on s'effraya pour moi des accidents probables du parcours, mais sans parvenir à m'en effrayer moi-même. Enfin, mieux on chercha à me prouver l'imprudence de ma résolution, et plus je m'obstinai à ma forfanterie.

« Mon hôte, voyant que sa femme et ses enfants renouvelaient en vain leurs instances, et jugeant, avec raison, que leur sollicitude tournait à l'indiscrétion, mit un terme à ce débat en disant :

« Puisque notre ami le jeune Français est sûr, à ce point, de retrouver son chemin, il ne nous appartient pas de douter de lui plus que lui-même. Soit, il partira et se conduira tout seul; mais comme dans un quart d'heure il ne fera pas nuit plus noire que maintenant, notre ami voudra bien, je l'espère, m'accorder encore ce quart d'heure pour boire avec moi une dernière tasse de thé à son heureux voyage dans Amsterdam. »

« Ayant ainsi parlé tout haut, il dit quelques mots à l'oreille de son fils aîné. Celui-ci sortit un moment et rentra presque aussitôt.

« La dernière tasse de thé vidée et le quart d'heure écoulé, on me rendit ma liberté, sans me faire de nouveau la moindre recommandation pour ma sécurité chemin faisant. La famille, qui s'était montrée si inquiète pour moi, me parut tout à fait rassurée. J'attribuai naturellement cette soudaine quiétude à ma propre assurance, et je partis résolument.

« Revenir sans guide de la maison où j'avais passé la soirée à mon hôtel, et surtout y revenir en pleines ténèbres, — je parle d'un temps antérieur à l'éclairage au gaz, — l'entreprise offrait d'autant plus de difficultés que,

du point de départ au point d'arrivée, la distance à parcourir n'allait point en droite ligne. Elle se composait d'une série continue de petites lignes brisées dont la direction variait à chaque centaine de pas. Quant à la longueur du parcours, j'avais presque toute la ville à traverser du nord au sud. C'est vers la porte d'Utrecht, en vue du cours de l'Amstel, que l'habitation du correspondant de mon père était située, et je demeurais un peu au delà de la place du Dam.

« Si vous êtes curieux d'étymologies, rapprochez, unissez ces deux mots : l'*Amstel*, rivière qui baigne la ville; le *Dam*, vieille digue sur laquelle se développe sa place principale. Ainsi vous connaîtrez l'origine et saurez la raison de ce nom Amsterdam : la ville de l'Amstel et du Dam, en latin moderne *Amstelodanum*.

« Mais j'oublie que je viens à peine de me mettre en route; il est tard et je m'attarde encore : poursuivons.

« J'étais, je vous l'ai dit, plein de confiance en moi-même : donc, je marchai d'abord sans hésitation; mais, peu à peu, je sentis faiblir cette belle confiance, et bientôt enfin j'eus la honte de m'avouer que la mémoire du chemin me faisait complètement défaut et que j'étais désorienté. Quel pont de quel canal venais-je de traverser, et dans quelle rue me trouvais-je maintenant? Était-ce à droite, était-ce à gauche qu'il me fallait tourner pour marcher dans la direction de mon logis? Ne pouvant résoudre cette importante question et doutant du hasard, je m'arrêtai.

« Aussi loin que mes regards pouvaient plonger dans la profondeur de l'ombre, je cherchai à découvrir une lueur, si faible qu'elle fût, afin de me diriger vers elle; mais, ainsi que notre peintre Hubert Robert perdu dans le labyrinthe des catacombes de Rome, je ne vis que la nuit. Partout les portes et les fenêtres étaient closes, même celles des cabarets du dernier ordre, qui attendent opiniâtrement que les menaces de la rondé de police les forcent à se fermer.

« Ma perplexité était grande, et, vu l'impossibilité d'en sortir sans le secours d'autrui, déjà je commençais à m'armer de courage pour attendre, dans la rue, les premières clartés du jour, lorsque j'entendis résonner, à peu de distance de l'endroit où je m'étais arrêté, le cliquetis de la crécelle d'un veilleur de nuit.

« Une voix amie qui m'eût crié : « Viens à moi, je t'attends pour te conduire », ne m'aurait pas causé une plus vive émotion de joie. Je marchai dans la direction du bruit aussi rapidement que me le permettait l'obscurité; mais quand je fus arrivé au point où je croyais rencontrer le veilleur de nuit, je ne l'entendis pas répondre à mon appel, et je m'assurai bientôt qu'il n'y avait que moi d'étranger de ce côté.

« Cet espoir déçu me fit retomber de nouveau dans ma perplexité; mais, de nouveau aussi, le bruit lointain de la crécelle me rendit le courage et dirigea mes pas.

« Je ne vous fatiguerai pas de cette promenade à l'aveuglette qui, si je mesure le temps à mon anxiété et à mon impatience, dura plus d'une heure et me fatigua tant moi-même. Qu'il vous suffise de savoir que, toujours guidé à distance par la crécelle, sans jamais pouvoir atteindre l'homme qui la faisait bruir, j'arrivai enfin devant une porte ouverte d'où sortit un valet tenant un flambeau allumé. Il précédait son maître, qui vint à moi et me dit en me tendant la main : « Vous le voyez, je vous attendais. »

« Jugez si ma confusion fut grande : j'étais devant le correspondant de mon père; c'était à cette même maison où j'avais passé la soirée que la crécelle du veilleur de nuit m'avait ramené !

« La main amie qui s'était tendue vers moi m'attira-t-elle dans la maison, ou bien y entraîna-je de mon propre mou-

leurs têtes, permettraient d'assigner une date précise à ce monument et de nommer les empereurs qui y sont figurés.

Le principal personnage nous est connu par l'inscription : c'est Théodose le Grand ; et comme l'histoire nous apprend que cet empereur avait associé à l'empire ses deux fils, Honorius et Arcadius, nous ne pouvons pas hésiter à les reconnaître dans les personnages assis à sa droite et à sa gauche. Les mots de l'inscription : *Ob diem felicissimam*, peuvent seuls offrir quelques doutes, car quel a dû être ce jour plus particulièrement heureux à l'occasion duquel notre disque a été exécuté ? Est-ce celui de la naissance de l'empereur Théodose le Grand ?

Est-ce celui de son avènement au trône ? Le signe de l'inscription X, un dix surmonté du V, nous permettra de répondre tout à l'heure avec une certitude absolue.

Remarquons d'abord que le prix de la matière en laquelle ont été exécutés les rares disques du même genre qui ont échappé au naufrage de l'antiquité, le relief souvent assez considérable des figures qu'on y observe, leur étonnante conservation, et surtout l'importance politique de quelques-uns des personnages représentés, ne permettent pas de croire que ces monuments aient jamais été employés à des usages domestiques, ni qu'ils aient servi de tables notamment, comme quelques antiquaires n'ont



Bouclier votif de Théodose le Grand. — Dessin de Valentin.

pas craint de l'affirmer ; ils ont dû, au contraire, être conservés précieusement et exposés à la vue du peuple dans des endroits consacrés, et probablement dans les temples où le culte des empereurs se trouvait associé à celui des dieux. Il est nécessaire de se rappeler que depuis l'établissement de l'empire chez les Romains, la moindre négligence apportée à la conservation des images impériales pouvait conduire à l'exil, sinon à la mort, et qu'on se rendait coupable de lèse-majesté en ne respectant pas l'empereur, même à l'état d'image muette.

C'était dans l'antiquité un usage général que celui de

déposer dans les temples non-seulement les armes conquises sur l'ennemi, mais aussi celles dont on s'était servi dans des actions mémorables, et on pourrait citer, sous la république romaine et sous l'empire, de nombreux exemples de boucliers consacrés dans les temples qui devaient avoir été fabriqués pour cette destination, et sur lesquels étaient figurés des portraits ou la représentation des faits dont on voulait perpétuer le souvenir. La reconnaissance, et le plus souvent la flatterie, firent déposer de même, comme des sortes d'*ex-voto* et à la suite d'actions de grâces publiques, des boucliers ou des objets qui en avaient la forme,

offrant l'image de l'empereur, ou des symboles de son apothéose, ou encore tout simplement des inscriptions.

Les motifs ne manquaient pas, comme on le pense bien, aux citoyens romains pour offrir à leurs maîtres, qu'ils révéraient d'autant plus qu'ils les craignaient davantage, leurs vœux et leurs félicitations; ils en trouvaient l'occasion le 1^{er} janvier notamment, le 3 du même mois, et plus spécialement encore le jour anniversaire de leur avènement à l'empire, surtout quand un certain nombre d'années s'étaient écoulées depuis qu'ils étaient montés sur le trône.

Tous les empereurs, depuis le premier successeur d'Auguste jusqu'à Posthume, célébrèrent la date de leur avènement après dix années de règne révolues, et tous les cinq ans, à partir de ce dernier prince, jusqu'au règne d'Anastase. C'est ce que démontrent les monnaies romaines et les inscriptions; et comme la durée du règne des empereurs alla généralement en diminuant, ils demandèrent à leurs sujets de célébrer plus souvent le jour heureux où ils avaient été revêtus de la pourpre impériale. Pientôt l'usage s'établit de célébrer l'avènement de l'empereur dès le commencement de la cinquième, de la dixième, de la quinzième année de son règne. Ainsi Arcadius, revêtu de la pourpre, en 383, célébra, en 387, le jour où il avait été associé à l'empire. Théodose le Grand, proclamé empereur en 379, célébra l'anniversaire de la dixième année de son règne en 393, et par anticipation, sans doute, pour que les fêtes données à cette occasion coïncidassent avec l'anniversaire de l'association à l'empire de son fils Honorius.

L'inscription : *Ob Diem felicissimum* (pour un jour très-heureux), et le siele numérique, un X surmonté d'un V, doit avoir eu la même signification que les sieles des monnaies romaines : *Vot. V, Vot. X, Vot. XV, Vot. XX*, abréviations de *Votis quinquennialibus, Votis decennialibus*, etc. L'épithète *felicissimum* indique elle-même un jour réputé heureux pour le peuple, sans doute celui de l'avènement à l'empire du prince alors régnant. Les mots *felicis decennalia* des mêmes monnaies ont mis ce point hors de doute, à savoir que sur toute la surface de l'empire romain la date de l'avènement au trône d'un empereur quel qu'il fût était célébrée publiquement et consacrée par des vœux publics, par des fêtes, par des réjouissances. Maintenant, il ne s'agit plus pour nous que de savoir si notre disque a été exécuté pour conserver la mémoire des *decennalia* ou des *quinquedecennalia* de Théodose le Grand. Sur ce monument, comme nous l'avons vu, ce prince est représenté entre ses deux fils : l'un, Arcadius, associé à l'empire l'an 379 de notre ère; l'autre, Honorius, revêtu de la pourpre seulement en 393. Le bouclier ne peut donc pas être antérieur à cette même date; et comme les *quinquedecennalia* de Théodose tombaient précisément cette dernière année, qu'en outre lui-même est mort le 17 janvier 395, c'est-à-dire avant d'avoir accompli la seizième année de son règne, nous avons une nouvelle preuve, une preuve surabondante, que les *quinquennialia*, les *decennalia*, etc., des empereurs romains, étaient célébrées au commencement de l'année, et non pas, comme on serait tenté de le croire, après l'année révolue. L'année 393 de l'ère chrétienne avait été signalée par un fait important, celui de l'association à l'empire du second fils de Théodose, tandis que cet empereur était lui-même revêtu de la pourpre consulaire pour la troisième fois; car l'usage républicain survivait à la destruction de l'ancienne république. A l'occasion de ses *quinquedecennalia*, Théodose augmenta les largesses en blé faites au peuple romain; il dédia encore le forum qui a porté son nom à Constantinople.

Ainsi, quoique l'inscription de notre bouclier ne nomme

pas les deux fils de cet empereur, ce sont eux cependant qu'il faut reconnaître dans les personnages placés à ses côtés, la tête ceinte du diadème. En effet, Gratien avait cessé de vivre dès l'année 383, Maxime était mort le 27 août 380, Valentinien le Grand le 15 mai 392, et jamais l'empereur Eugène ne fut reconnu par Théodose le Grand. De plus, la représentation d'Honorius revêtu des insignes de la royauté démontre, contrairement à l'opinion reçue, que l'association de ce prince à l'empire remonte au commencement même de l'année 393.

Quelques ornements de notre bouclier, notamment le collier, *torques*, que portent les soldats palatins placés à la droite et à la gauche des trois empereurs, et qui est formé de trois rangs de chaînes, signalent à nos yeux quelques-uns de ces domestiques du palais impérial appelés à jouer un si grand rôle dans les révolutions intérieures des demeures royales.

La figure couchée sous les pieds de Théodose le Grand est la personnification de la *Felicitas imperii* dont le nom et l'image figurent sur les monnaies impériales. Quelques antiquaires vont jusqu'à prétendre que les cinq génies ailés de notre bouclier ne sont eux-mêmes qu'une représentation symbolique des cinq années du lustre de Théodose, qui commençait précisément au moment où ce monument fut exécuté. La consécration du même monument a pu avoir lieu, comme celui de Claude le Gothique, dans la curie romaine, avec cette différence que la figure de Claude occupait la totalité du bouclier, suivant un usage grec. Cette consécration a pu se faire également, soit dans un temple, soit *intra ornamentum tedium*, comme cela se pratiquait quelquefois.

Les boucliers votifs ont pu également figurer parmi les insignes militaires des légions; car les empereurs avaient donné l'ordre de multiplier leurs figures partout où s'étendait la puissance romaine.

Les magistrats, dans les cérémonies publiques, marchaient solennellement précédés par l'image impériale. Tout ceci nous explique comment, après tant d'années écoulées, tant de dévastations, de pillages, de profanations de toute espèce, nous possédons encore aujourd'hui plusieurs boucliers votifs semblables à celui dont nous offrons l'image à nos lecteurs.

Quelques mots suffiront maintenant pour montrer que nous sommes fondés à dire que le bouclier de Théodose le Grand a été exécuté à Constantinople. En effet, les caractères ou signes abrégatifs gravés sur le dessus de notre bouclier sont grecs, quoiqu'il ne soit pas possible d'en saisir le sens véritable. Or, si ce monument eût été exécuté en Occident, on se fût servi de lettres latines; on voit des exemples de l'emploi alternatif des deux alphabets sur les monnaies de la même époque, et comme Théodose et ses deux fils se trouvaient précisément à Constantinople à l'époque de la célébration des *quinquedecennalia* du premier de ces trois empereurs, que d'ailleurs le style même des figures représentées est évidemment byzantin, tout se réunit ici pour nous permettre d'affirmer que notre disque est un monument byzantin.

En résumé, nous dirons que notre disque a été exécuté pour conserver à la postérité la mémoire des *quinquedecennalia* de Théodose le Grand; que ces *decennalia*, à quelques jours près, coïncidaient avec l'avènement au trône d'Honorius, lequel fut reconnu en Espagne conjointement avec son frère Arcadius, comme souverain légitime, à la place de Valentinien le Jeune; que le même disque nous offre des portraits, fidèles sans doute, de ces trois empereurs, et représente Théodose déléguant ou prorogeant à un gouverneur de province l'autorité nécessaire pour la gouverner; que ce disque est probablement un bouclier

votif, qui a dû être suspendu, soit dans un temple, soit dans une curie, ou attaché à une espèce d'étendard qu'on portait dans les grandes solennités. L'existence du même monument prouve en même temps l'importance que les empereurs attachaient à la célébration de leurs quinquennales, l'usage où ils étaient de profiter de cette circonstance pour l'investiture des magistrats chargés d'administrer les provinces, et nous montre comment ils se montraient en public.

LES PÉTRELS.

Voy. la Table des trente premières années.

Un voyageur, M. Delegorgue, raconte qu'en revenant des Antilles, le navire qui le portait ayant été arrêté pendant plusieurs jours par un calme plat, il prit grand plaisir à observer les habitudes des pétrels (*Procellaria pelagica*) qui voltigeaient alentour.

On avait pris un requin, dont les débris étaient jetés à la mer par un mousse. Les pétrels s'en emparaient, soit dans l'air, soit dans l'eau, avec une adresse merveilleuse; mais l'adresse ne leur suffisait pas pour atteindre certains morceaux enfoncés à 8 ou 9 pouces de profondeur. Ils avaient beau se laisser tomber de plusieurs pieds, leur corps était trop léger pour pénétrer suffisamment dans la mer. Après plusieurs tentatives inutiles, notre auteur vit l'un d'eux s'abattre au-dessus de la proie convoitée, tandis qu'un autre pesait sur lui de tout son poids, le forçant ainsi à plonger assez avant pour saisir l'appât avec ses palmes. Cela fut répété plusieurs fois, de sorte que l'oiseau qui était d'abord dessous se trouvait ensuite dessus. Ces habiles animaux recueillaient donc tour à tour les bénéfices de l'association.

Les pétrels paraissent avoir été ainsi nommés de l'italien *Petrelli*, petits Pierres, parce qu'ils marchent sur les eaux comme cet apôtre. Les matelots les appellent encore *âmes damnées*, sans doute parce qu'ils sont toujours errants, comme des âmes en peine; et *sataniques*, parce qu'on peut très-rarement les abattre d'un coup de fusil, tant leur corps est petit et couvert de plumes épaisses.

Le vol de ces oiseaux est si puissant, qu'ils peuvent s'éloigner considérablement des côtes. Quelquefois ils dépassent rapidement les navires; plus souvent ils louvoient pour les accompagner: on les voit alors décrire mille cercles capricieux. Quelquefois ils s'élancent avec une vitesse incroyable; le plus souvent ils planent, les ailes étendues et immobiles, rasant les agrès des navires, s'abaissant, se relevant presque sans mouvements perceptibles, et paraissant se diriger par la puissance de leur volonté plutôt que par des efforts musculaires.

NOTRE HISTOIRE.

L'histoire de France est la plus logique de toutes. Je ne sais pas, en vérité, pourquoi l'on nous accuse d'être inconséquents et mobiles. Il n'y a pas de peuple qui ait été aussi opiniâtrement fidèle à son caractère, et chez qui les événements se développent avec tant de suite et de régularité.

GASTON BOISSIER.

SIMPLE RECIT D'UN JEUNE MÉDECIN POLONAIS.

Fin. — Voy. p. 35, 54, 58, 70, 74, 90.

Le plus pressé était de visiter le bras malade, dont l'appareil provisoire avait été un peu aventuré par la suite du voyage; je le trouvai dans un état satisfaisant, et, afin que

tout fût pour le mieux, je n'eus qu'à serrer un peu plus les bandes de toile autour des éclisses.

Nous passâmes dans le petit salon où le valet attendait nos ordres pour servir, et nous nous mîmes à table.

Nous avions grand appétit: aussi, à part les petits services qu'en sa qualité de manchot mon compagnon réclamait de moi, tels que préparer ses bouchées de pain et dépecer le pâté de gibier, nous n'ouvrîmes d'abord la bouche que pour manger.

— Ah ça, demandai-je à l'officier, quand le cri de la faim fut apaisé, vous savez sans doute chez qui nous sommes?

— Je l'ignore absolument, me répondit-il; notre hôte m'a beaucoup questionné sur mon propre compte, nullement sur le vôtre: il est vrai que j'avais cru prudent de ne pas lui dire depuis quand nous voyagions ensemble; il nous croit liés de longue date; bref, il m'a demandé mon nom, mais il ne m'a pas dit le sien. Au fait, pour le savoir, nous n'avons qu'à interroger le valet qui nous sert.

Ce valet, qui était sorti un instant, rentra. L'officier s'empressa de lui demander:

— Comment se nomme ton maître?

La question parut d'abord l'étonner, puis l'inquiéter; je la lui répétai, il se décida à répondre:

— Nous lui disons Son Excellence, et quand il signe il écrit Antoine.

— Antoine, dit l'officier, ce n'est qu'un nom de baptême; ce que je te demande, c'est son nom de gentilhomme.

— Ceux qui le savent ne le disent pas, répliqua le valet en s'inclinant humblement, comme pour se faire excuser ce que sa réponse pouvait avoir d'irrespectueux.

— Mais, reprit son questionneur, ce château où nous sommes, tu peux me dire, sans doute, comment on l'appelle?

— Certainement; comme c'est Son Excellence qui l'a fait bâtir, on l'appelle le château Antoine.

Il ne nous fut pas possible d'obtenir de ce valet d'autre renseignement plus positif.

Notre souper terminé, comme le sommeil nous tyrannisait, j'accompagnai l'officier dans sa chambre et je l'aidai à se mettre au lit. Je lui avais souhaité la bonne nuit et j'allais me retirer chez moi, quand il me rappela.

— Si vous vous levez demain avant moi, me dit-il, faites en sorte, je vous prie, de vous informer exactement de ce que peut être Son Excellence M. Antoine. Est-il Russe, Polonais ou Prussien? Je n'ai pu le deviner dans notre conversation avec lui; il n'a pas d'accent qui trahisse sa nationalité. Tout ce dont je suis certain, c'est que sa sympathie est très-vive à l'égard des officiers et du drapeau de la sainte Russie. C'est bien entendu: je compte sur votre enquête personnelle pour le cas où je serais moins matinal que vous.

Nous n'eûmes sur ce point rien à nous reprocher, c'est-à-dire que lui et moi nous dormions encore quand le valet qu'on avait attaché à notre service vint nous avertir que l'heure du déjeuner allait sonner, et que Son Excellence nous attendait pour se mettre à table.

Ainsi, malgré notre légitime curiosité, il fallut nous disposer à revoir notre hôte sans avoir pu savoir mieux que la veille par qui nous étions hébergés.

Le vieillard, qui faisait peur aux paysans et dont les valets ne savaient ou ne voulaient pas dire le nom, fut, surtout avec mon compagnon, d'une politesse et d'une affabilité parfaites; mais il ne cessa pas de l'interroger sur les événements de ces dernières années, comme si l'écho des bruits qui avaient remué l'Europe n'était pas encore venu jusqu'à lui.

— Excusez-moi, lui dit-il, si je vous adresse tant de questions; je suis un pauvre solitaire, qui n'ai guère l'occasion de savoir ce qui se passe au delà de ma thébaïde. Je ne vois plus le monde; j'ai renoncé à la lecture des journaux; ils sont, pour la plupart, ou mal informés ou intéressés à déguiser la vérité. Je n'ai point de relations dans ce pays, où cependant l'attachement à de vieux souvenirs m'a ramené. Dernier vivant de ma famille, je suis positivement isolé au milieu de paysans et d'ouvriers toujours prêts à médire du maître qui les paye. Enfin, excepté mon médecin, avec qui je me bats tous les jours aux échecs, je ne vois autour de moi personne à qui parler. Vous jugez combien je bénis le hasard quand il amène de ce côté un voyageur que je puisse recevoir, et si votre accident de voyage a été pour moi un motif de bénédiction.

On sentait quelque chose de plus douloureux que le supplice de l'ennui percer dans les paroles du vieillard qui nous exposait ainsi l'inanité de sa vie dans la solitude. Sa voix et son regard semblaient nous demander, à nous qui ne devons passer que quelques heures chez lui et n'y plus revenir, un peu de cette affection qui lui faisait défaut aussi bien dans sa maison que dans son voisinage.

J'avais, en l'écoutant jusque-là, fini par m'intéresser sincèrement à lui; malheureusement il parla encore, et l'intérêt qu'il m'avait inspiré fit place à un autre sentiment. Notre hôte, curieux des nouvelles de la guerre que la capitulation de Villagos venait de terminer, poursuivit, s'adressant au jeune officier :

— Donnez-moi, je vous prie, quelques détails sur cette campagne de Hongrie où les forces de la Russie ont encore une fois terrassé l'hydre révolutionnaire?

En prononçant ces mots, notre hôte eut dans les yeux un double éclair qui trahit une vieille rancune, et à chaque réponse de mon compagnon qui révélait un succès de l'armée moscovite, le vieillard, s'animant de plus en plus, s'en enorgueillissait comme d'une victoire personnelle. Mais le jeune officier, prenant alors un rôle que, du fond du cœur, je lui enviai, s'attachait, en racontant les avan-

tages remportés par les siens, à signaler le courage des vaincus.

— Courage inutile, sans doute, disait l'officier russe; mais je ne sais pas de courage plus héroïque, ni de plus glorieuse défaite.

Le récit avait amené la discussion; la discussion prenait les proportions d'une querelle.

— Enfin, dit notre hôte, vos invincibles Hongrois ont cependant été forcés de se soumettre?

— Oui, riposta vivement l'officier, parce que la Hongrie n'est pas plus à l'abri des traîtres que la Pologne. Les Hongrois combattraient encore s'il ne se fût pas trouvé chez eux pour les livrer un autre...

Il prononça avec l'accent du mépris le plus écrasant ce nom qui est chez les Polonais la plus sanglante injure. A ce nom, le vieillard fit un mouvement comme pour s'élancer sur l'officier; son visage devint pourpre; il eut un regard effrayant, voulut crier, porta la main à son cou, puis s'affaissa sur son siège, foudroyé par l'apoplexie.

Mes soins furent impuissants. Mon confrère, qui revenait, après une nuit passée à la ferme, essaya vainement aussi de rappeler ce malheureux à la vie.

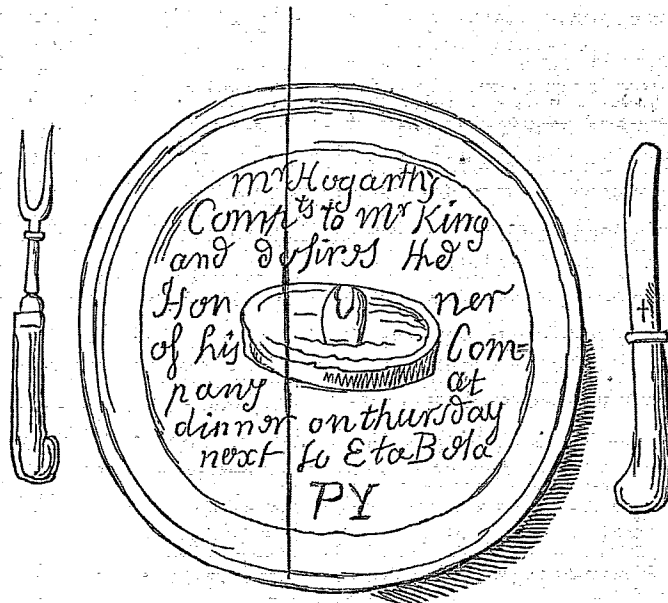
Ce tragique événement nous avait trop impressionnés pour que nous pussions l'être davantage par l'étrange nouvelle que nous apportait le médecin du vieillard. Quand, l'aube venue, il entra dans la chambre du Hongrois pour savoir s'il reposait encore, celui-ci, qu'on croyait mourant la veille, avait disparu.

Nous ne fûmes point inquiétés à cause de la mort de l'homme que ses gens appelaient Son Excellence et qui signait Antoine. Cette mort avait eu pour témoins les valets qui nous servaient à table. Quelques heures après, l'officier et moi nous quittions le château. La voiture était réparée; mon compagnon, de qui j'allais me séparer, renonça à chercher son Hongrois; il s'était procuré un cheval et un domestique. Nous nous dimes adieu.

Un mot encore sur l'homme qui était mort d'apoplexie : le nom qui l'avait tué, c'était le sien!

UN BILLET D'INVITATION A DINER PAR HOGARTH.

Voy., sur Hogarth, la Table des trente premières années.



« M. Hogarth envoie ses compliments à M. King, et désire avoir l'honneur de sa compagnie à dîner, jeudi prochain, à... » (Nous hésitons à traduire les derniers mots. PY est sans doute mis là pour *pie*, pâté.)

LE VEILLEUR DE NUIT D'AMSTERDAM ⁽¹⁾.

Le Veilleur de nuit d'Amsterdam. — Dessin de Mouilleron.

Dans certaine comédie dont le titre m'échappe, un voyageur, incertain du chemin qu'il doit suivre et pressé d'arriver à destination, rencontre un paysan ; il demande à celui-ci : — Peut-on s'égarer en prenant par là ? — On peut toujours s'égarer, répond le narquois.

Cette réponse, qui n'est en son lieu qu'une naïve facétie, il est bon de la prendre positivement au sérieux quand, pour la première fois, on se dispose à s'aventurer, sans guide, dans une grande ville inconnue. Partout elle est un avertissement utile ; elle peut être la menace d'un danger presque certain lorsque c'est en hiver et d'Amsterdam qu'il s'agit.

Vaste hémicycle, en regard du golfe de l'Y (l'Aï),

TOME XXXIV. — AVRIL 1866.

Amsterdam étale, du sud-est au nord-ouest, la courbe de tant d'avenues de terre et d'eau : rues, boulevards et canaux alternatifs et parallèles, qu'entrecoupent en si grand nombre d'autres canaux et d'autres rues, que leur ensemble forme un archipel de quatre-vingt-dix îles, reliées l'une à l'autre par plus de trois cents ponts. Aussi les mots *straat*, *brug*, *gracht* (rue, pont, canal) reviennent-ils presque toujours ensemble à chaque information d'un itinéraire à suivre dans cette Venise du Nord.

Le jour durant, quand la vapeur d'eau que le Zuyderzée, l'Y, l'Amstel et les canaux versent incessamment dans

⁽¹⁾ Voy. les Tables des t. XXXI et XXXII (1863 et 1864), et la Table des trente premières années, aux-mots AMSTERDAM, HOLLANDE.

l'atmosphère ne condense pas sa brume accoutumée en brouillard si épais qu'il faut parfois se heurter aux objets pour les voir; durant les heures clémentes où le ciel enfin se dévoile, ou pendant la belle saison, il est presque impossible à l'étranger, qui ne s'en fie qu'à lui-même pour se conduire dans Amsterdam, de ne point s'y égarer; mais, après la nuit tombée, ce sera miracle s'il ne finit pas par s'y perdre.

Je dois cette remarque à un mien ami qui a passé les belles années de sa jeunesse à se promener dans les diverses contrées de l'Europe, mais que les infirmités et l'âge avancé condamnent à ne plus voyager que dans ses souvenirs. Et, à propos de ceux-ci, l'image du veilleur de nuit que nous mettons sous vos yeux me rappelle un épisode du premier séjour à Amsterdam de mon ami le voyageur.

Il aime à conter. Voici l'incident comme il le raconte :

« Arrivé seulement depuis la veille dans la capitale de la Hollande, j'avais été invité à passer la soirée chez un négociant, ancien correspondant de mon père. Quand vint le moment de prendre congé de mes hôtes, on annonça qu'un des valets de la maison allait être mis à mes ordres, pour me servir de guide jusqu'à l'hôtel où j'étais logé.

« Or, il faut que vous le sachiez, de toutes les propositions obligeantes dont je pouvais être l'objet, il était impossible qu'on m'en fit une qui me désobligeât plus que celle-ci. Étranger dans une ville, j'ai toujours mis mon orgueil, orgueil puéril, j'en conviens, à ne me faire renseigner par personne sur ma route, à plus forte raison n'aurais-je pas accepté un guide.

« Cette manie de promeneur au hasard qui se fait un point d'honneur de ne compter que sur lui-même, m'a valu, sans doute, plus d'une mésaventure; mais aussi je lui ai dû des rencontres qui ont eu, pour mon amour-propre, l'attrait et le mérite de véritables découvertes.

« Je remerciai sincèrement mes hôtes; mais à mon remerciement je joignis le refus le plus formel de me laisser accompagner. On se récria; je persistai dans mon refus; on s'effraya pour moi des accidents probables du parcours, mais sans parvenir à m'en effrayer moi-même. Enfin, mieux on chercha à me prouver l'imprudence de ma résolution, et plus je m'obstinai à ma forfanterie.

« Mon hôte, voyant que sa femme et ses enfants renouvelaient en vain leurs instances, et jugeant, avec raison, que leur sollicitude tournait à l'indiscrétion, mit un terme à ce débat en disant :

« Puisque notre ami le jeune Français est sûr, à ce point, de retrouver son chemin, il ne nous appartient pas de douter de lui plus que lui-même. Soit, il partira et se conduira tout seul; mais comme dans un quart d'heure il ne fera pas nuit plus noire que maintenant, notre ami voudra bien, je l'espère, m'accorder encore ce quart d'heure pour boire avec moi une dernière tasse de thé à son heureux voyage dans Amsterdam. »

« Ayant ainsi parlé tout haut, il dit quelques mots à l'oreille de son fils aîné. Celui-ci sortit un moment et rentra presque aussitôt.

« La dernière tasse de thé vidée et le quart d'heure écoulé, on me rendit ma liberté, sans me faire de nouveau la moindre recommandation pour ma sécurité chemin faisant. La famille, qui s'était montrée si inquiète pour moi, me parut tout à fait rassurée. J'attribuai naturellement cette soudaine quiétude à ma propre assurance, et je partis résolument.

« Revenir sans guide de la maison où j'avais passé la soirée à mon hôtel, et surtout y revenir en pleines ténèbres, — je parle d'un temps antérieur à l'éclairage au gaz, — l'entreprise offrait d'autant plus de difficultés que,

du point de départ au point d'arrivée, la distance à parcourir n'allait point en droite ligne. Elle se composait d'une série continue de petites lignes brisées dont la direction variait à chaque centaine de pas. Quant à la longueur du parcours, j'avais presque toute la ville à traverser du nord au sud. C'est vers la porte d'Utrecht, en vue du cours de l'Amstel, que l'habitation du correspondant de mon père était située, et je demeurais un peu au delà de la place du Dam.

« Si vous êtes curieux d'étymologies, rapprochez, unissez ces deux mots : l'*Amstel*, rivière qui baigne la ville; le *Dam*, vieille digue sur laquelle se développe sa place principale. Ainsi vous connaîtrez l'origine et saurez la raison de ce nom Amsterdam : la ville de l'Amstel et du Dam, en latin moderne *Amstelodanum*.

« Mais j'oublie que je viens à peine de me mettre en route; il est tard et je m'attarde encore : poursuivons.

« J'étais, je vous l'ai dit, plein de confiance en moi-même : donc, je marchai d'abord sans hésitation; mais, peu à peu, je sentis faiblir cette belle confiance, et bientôt enfin j'eus la honte de m'avouer que la mémoire du chemin me faisait complètement défaut et que j'étais désorienté. Quel pont de quel canal venais-je de traverser, et dans quelle rue me trouvais-je maintenant? Était-ce à droite, était-ce à gauche qu'il me fallait tourner pour marcher dans la direction de mon logis? Ne pouvant résoudre cette importante question et doutant du hasard, je m'arrêtai.

« Aussi loin que mes regards pouvaient plonger dans la profondeur de l'ombre, je cherchai à découvrir une lueur, si faible qu'elle fût, afin de me diriger vers elle; mais, ainsi que notre peintre Hubert Robert perdu dans le labyrinthe des catacombes de Rome, je ne vis que la nuit. Partout les portes et les fenêtres étaient closes, même celles des cabarets du dernier ordre, qui attendent opiniâtrement que les menaces de la rondé de police les forcent à se fermer.

« Ma perplexité était grande, et, vu l'impossibilité d'en sortir sans le secours d'autrui, déjà je commençais à m'armer de courage pour attendre, dans la rue, les premières clartés du jour, lorsque j'entendis résonner, à peu de distance de l'endroit où je m'étais arrêté, le cliquetis de la crécelle d'un veilleur de nuit.

« Une voix amie qui m'eût crié : « Viens à moi, je t'attends pour te conduire », ne m'aurait pas causé une plus vive émotion de joie. Je marchai dans la direction du bruit aussi rapidement que me le permettait l'obscurité; mais quand je fus arrivé au point où je croyais rencontrer le veilleur de nuit, je ne l'entendis pas répondre à mon appel, et je m'assurai bientôt qu'il n'y avait que moi d'errant de ce côté.

« Cet espoir déçu me fit retomber de nouveau dans ma perplexité; mais, de nouveau aussi, le bruit lointain de la crécelle me rendit le courage et dirigea mes pas.

« Je ne vous fatiguerai pas de cette promenade à l'aveuglette qui, si je mesure le temps à mon anxiété et à mon impatience, dura plus d'une heure et me fatigua tant moi-même. Qu'il vous suffise de savoir que, toujours guidé à distance par la crécelle, sans jamais pouvoir atteindre l'homme qui la faisait bruir, j'arrivai enfin devant une porte ouverte d'où sortit un valet tenant un flambeau allumé. Il précédait son maître, qui vint à moi et me dit en me tendant la main : « Vous le voyez, je vous attendais. »

« Jugez si ma confusion fut grande : j'étais devant le correspondant de mon père; c'était à cette même maison où j'avais passé la soirée que la crécelle du veilleur de nuit m'avait ramené !

« La main amie qui s'était tendue vers moi m'attira-t-elle dans la maison, ou bien y entrai-je de mon propre mou-

vement? Je ne saurais le dire, tant j'étais surpris de l'aventure et ému de l'échec que venait de subir ma vanité de voyageur ne comptant que sur lui-même. Je retrouvai la famille encore réunie dans le salon. On m'accueillit sans raillerie; bien mieux, on mit tant de bienveillance à me prouver que je ne pouvais pas ne pas m'égarer, que bientôt je n'éprouvai plus, je ne dirai pas la honte, mais même l'embarras de mon retour.

» Mon hôte reprit la parole pour me désigner, se tenant debout dans un angle du salon, un vieux bonhomme que je n'avais pas aperçu en entrant.

» Il était coiffé d'un gros bonnet de laine qui lui descendait si bas sur le front que ses yeux en étaient à demi cachés; une ample lévite, chaudement fourrée, et dont le collet relevé lui abritait les oreilles, l'enveloppait jusqu'au-dessous des genoux; il réchauffait une de ses mains dans la poche de sa lévite, et de l'autre main pendante il portait la lourde et large crécelle dont le bruit m'avait tenu lieu de lumière pour revenir à mon point de départ. J'étais enfin en présence de ce veilleur de nuit que j'avais si longtemps et en vain poursuivi. Je l'envisageai avec curiosité: il était prodigieusement laid, et son costume encadrait bien sa laideur.

« Il faut, me dit mon hôte, pardonner à Yann (Jean) le tort de vous avoir fait un peu trop marcher pour vous ramener ici; mais nos veilleurs de nuit ont une consigne rigoureuse, et son service ne pouvait pas le conduire plus tôt de notre côté.

» Si, comme vous l'espérez un peu imprudemment, vous vous fussiez d'abord de vous-même engagé dans la bonne voie, Yann aurait simplement transmis à son camarade le plus voisin de votre quartier les instructions qu'il avait reçues, et, ainsi surveillé, dans votre intérêt, jusqu'à destination, vous seriez rentré chez vous plus que jamais convaincu de votre habileté à retrouver votre chemin. Ce qui était presque inmanquable est arrivé: vous avez fait fausse route; nous nous en félicitons, puisque votre erreur nous fournit l'occasion de vous offrir un gîte pour cette nuit. Ne vous inquiétez pas de ce qu'on pensera de votre absence; les convenances sont observées: j'ai fait dire à votre hôtel que je vous retiendrais probablement chez moi. »

» Il m'était impossible de refuser une hospitalité si bien offerte. J'acceptai donc. Le veilleur de nuit, devinant que j'étais installé dans la maison, car il ne comprenait pas plus le français que moi-même la langue du Nederland, Yann, dis-je, allait se retirer pour continuer son service; mon hôte le retint, tira une bourse de sa poche: il se disposait à y fouiller évidemment pour donner au bonhomme une récompense promise. Celui-ci l'arrêta d'un mot. Le sens de ce mot je l'ignore; mais je vis bien qu'il n'acceptait pas ce qu'on voulait lui offrir. Je pensai alors que c'était à moi que revenait le devoir de récompenser mon guide. Je n'aurais pu affirmer que, de ma part aussi, il refusait l'offrande, car il y avait de la convoitise dans ses yeux, et son sourire me dit merci quand il vit reluire à la clarté de la lampe la pièce d'argent que je lui tendais. Cependant il ne la prit pas; mais son geste m'invita très-clairement à la donner à mon hôte, qui, lui, ne fit pas de difficulté pour la prendre; puis, congédiant en hollandais le veilleur de nuit et me traduisant immédiatement ses paroles, il dit à Yann:

» — C'est juste, tu ne reçois pas l'argent, toi; je garde ta double paye pour la donner à Rachel: qu'elle vienne la chercher demain ici, à l'heure du déjeuner.

» — Et quelle est cette Rachel? demandai-je quand le veilleur de nuit fut parti.

» — C'est sa femme; me répondit mon hôte. Toutes les

fois que Yann a de l'argent à toucher, c'est Rachel qui va en recette; la loi de leur ménage le veut ainsi.

» — Il paraît la subir avec assez de résignation, cette loi, observai-je.

» — S'il la subit, c'est parce qu'il l'a faite.

» — Ah! dis-je, c'est donc un original, ce vieux bonhomme si singulièrement laid?

» — C'est un repentant, répliqua la femme de mon hôte. Yann n'a pas toujours été laid; mais il n'a pas non plus toujours été bon.

» Ce début annonçait une histoire; mon hôte fit observer qu'il n'était pas heure convenable pour la dire, et remit au lendemain à m'apprendre pourquoi, depuis vingt ans, jamais rien de ce que le veilleur de nuit gagnait ne passait dans ses mains avant de tomber dans la poche de Rachel.

» Le lendemain, lorsque, de nouveau réunis, nous eûmes échangé les compliments obligés du matin, on ne me laissa pas le temps de demander l'histoire ajournée la veille; père, mère, fils et fille, ce fut à qui me la raconterait. Dans cette famille, où la langue française faisait partie de l'instruction, la parler devant un Parisien était une bonne fortune si rare que chacun en voulait profiter. Cependant le mari ayant cédé la parole à sa femme, les enfants n'osèrent plus interrompre leur mère.

La fin à une prochaine livraison.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES OURAGANS.

On désigne sous le nom d'ouragans, typhons ou cyclones, les tempêtes tournantes qui ont généralement leur point d'origine dans les régions tropicales, et qu'on observe principalement dans l'océan Atlantique nord, dans l'océan Indien et dans les mers de Chine. Nous avons déjà fait connaître (1) les remarquables phénomènes qui caractérisent ces violentes perturbations de l'atmosphère, et les désastres qui en sont la suite.

En revenant sur le même sujet, nous nous proposons d'indiquer sommairement la cause du mouvement giratoire et du mouvement de translation des ouragans, choisissant l'explication qui paraît la plus probable.

Ce qui suit est en partie extrait de la *Météorologie nautique* récemment publiée au Dépôt des cartes et plans de la marine, par M. Charles Ploix, ingénieur hydrographe, qui a très-bien résumé les intéressantes études de son collègue M. Keller, et de M. Andrau, de la marine royale hollandaise, sur les tempêtes tournantes.

On sait que ces tempêtes sont constituées par un tourbillon d'une étendue considérable, qui lui-même obéit à un mouvement de translation et décrit une ligne parabolique dont le sommet est situé du côté de l'ouest, et dont les branches s'écartent du côté de l'est.

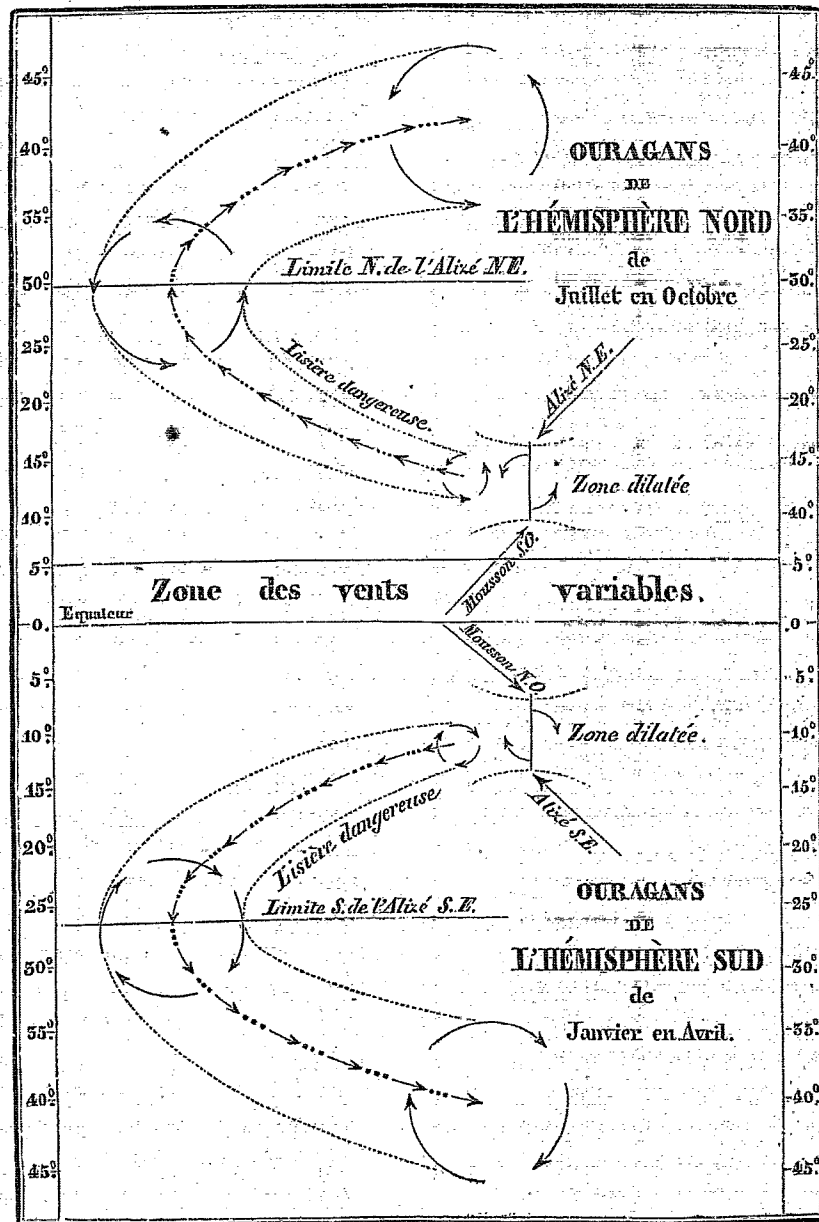
Les cyclones prennent naissance entre l'équateur et les tropiques, généralement pendant l'hivernage, lorsque la régularité des vents alizés est troublée, ou lors du changement de mousson. Le tourbillon va toujours en s'éloignant de l'équateur. Il marche d'abord vers l'ouest, se redressant peu à peu vers le nord, jusqu'à ce qu'il atteigne, dans l'Atlantique nord, environ la latitude de 30 degrés, dans l'hémisphère sud celle de 26 degrés, c'est-à-dire la limite polaire des alizés. Là est le sommet de la parabole; le tourbillon suit alors un arc tangent au méridien, puis s'infléchit vers l'est en remontant du côté du pôle dans la seconde partie de son cours. Ainsi, dans l'hémisphère nord, la direction première est environ du sud-est au nord-ouest tant que le tourbillon parcourt les régions

(1) Tome XXIX, 1861, p. 267.

tropicales; parvenu à leur limite, il se recourbe presque à angle droit et, dans les régions tempérées, se dirige environ du sud-ouest au nord-est. Le diamètre du tourbillon, sa vitesse de rotation, sa vitesse de translation, sont très-variables et dépendent de l'intensité de la tempête.

Les ouragans se forment à la rencontre des moussons opposées dirigées vers le maximum thermal. Les vents variables qu'on observe à ce point de dilatation résultent du mouvement giratoire inverse imprimé par les courants

nord et sud aspirés par le mouvement ascendant de l'air. Le lieu d'ascension se déplace avec la déclinaison du soleil. Quand ce déplacement s'opère sans entraves, le mouvement giratoire imprimé à l'air de la région des calmes est représenté par des vents variables de faible intensité; mais si, par suite de l'inégale distribution des terres et des mers, ou par d'autres causes, le point d'appel des moussons opposées persiste dans une certaine position au delà du temps assigné par le déplacement du soleil, plus cette



Parcours moyen des ouragans. — D'après M. Keller.

persistance sera longue, plus le changement de position sera brusque et considérable quand les forces régulières l'emporteront sur les forces perturbatrices, et la détente des forces régulières n'ayant pu s'opérer progressivement par le mouvement giratoire de faible intensité des vents variables, cette détente s'opérera brusquement, la masse d'air retardée se précipitera avec impétuosité vers son nouveau point d'appel, et le couple résultant de la déviation des moussons opposées fera tourbillonner avec furie la masse d'air intermédiaire.

Au nord de l'équateur, chaque tranche atmosphérique

sera donc mise en mouvement par un couple de deux forces, dont l'une, au sud, est dirigée vers le nord-est; l'autre, au nord, est dirigée vers le sud-ouest. Il est évident, à l'inspection de la figure, que le mouvement de rotation aura lieu de droite à gauche, c'est-à-dire dans le sens inverse du mouvement des aiguilles d'une montre. — Ce sera l'inverse dans l'hémisphère sud.

Quant au mouvement de translation, M. Keller l'attribue à ce que le tourbillon est entraîné par les courants généraux. La masse d'air qui vient de l'équateur dans l'hémisphère nord, par exemple; et dont l'arrêt par le

vent alizé forme le tourbillon, a une tendance à s'avancer au nord, ou, à cause du mouvement de la terre, au nord-est. Les alizés l'arrêtent en l'entraînant avec eux vers l'ouest. Ces vents ont une composante sud, et retardent par conséquent la marche du tourbillon vers le nord, jusqu'au moment où il atteint leur limite polaire; alors les courants généraux de sud-ouest l'entraînent vers le nord-est, c'est-à-dire dans sa direction naturelle, et sa vitesse de translation augmente.

La *lisière dangereuse* indique le demi-cercle extérieur dans lequel il est plus difficile de fuir le centre de l'ouragan, où le navire est exposé aux plus grands périls. C'est aussi dans ce demi-cercle que le vent atteint sa plus grande violence, représentée par la somme des vitesses giratoires et de translation dirigées dans le même sens.

Les observations, quand elles sont en nombre suffisant, permettent bien de constater, dans les régions tropicales, le circuit complet de l'ouragan. Quand la tempête dépasse ces régions, il devient plus difficile de reconnaître que le vent souffle de toutes les directions. On n'observe plus que la partie du tourbillon qui regarde l'équateur, et elle diminue de plus en plus à mesure que la tempête s'avance vers le pôle. Tel est du moins le résultat des études faites sur les tempêtes de l'Atlantique nord par M. Andrau, études qui l'ont conduit à une explication très-ingénieuse et très-plausible.

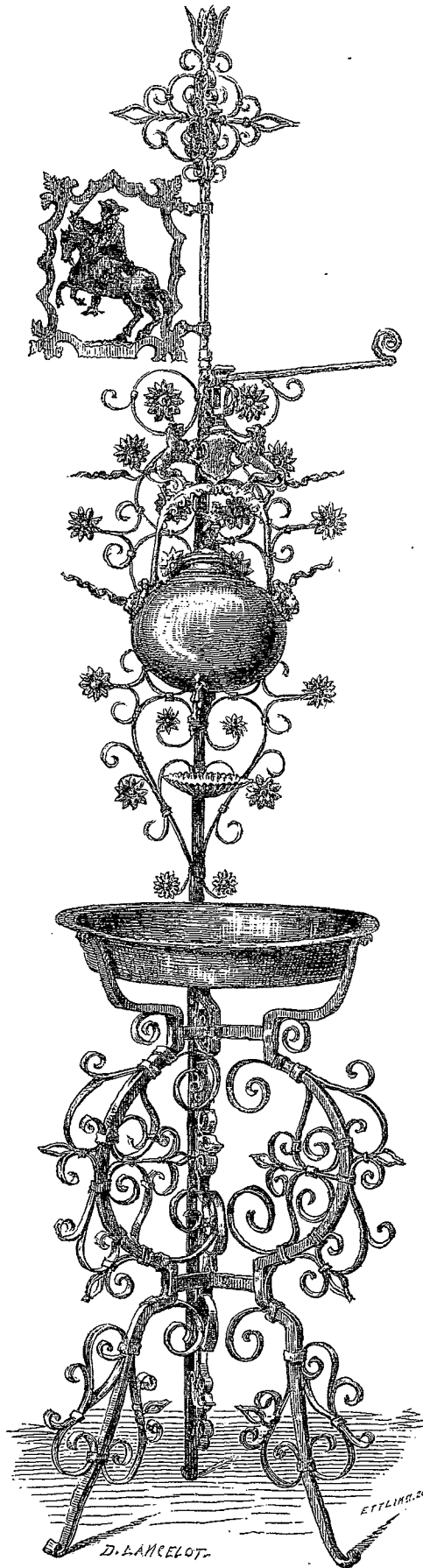
Représentons-nous le tourbillon ou cyclone comme un disque d'une épaisseur considérable, qui tourne rapidement sur lui-même en même temps qu'il obéit à un mouvement de translation. A cause de la rapidité du mouvement giratoire, la direction de l'axe du disque devra rester invariable. Or, au point où le tourbillon s'est formé, on peut supposer que son axe est perpendiculaire à la surface terrestre. Mais à mesure qu'il avance vers des latitudes plus élevées, il cessera d'être perpendiculaire à cette surface, il deviendra de plus en plus oblique et penchera du côté de l'équateur. Tandis qu'à l'origine le disque touchait partout la surface, sa partie polaire s'élèvera de plus en plus, et la partie équatoriale affleura seule le sol au bout d'un certain temps. On n'observera alors la tempête que dans cette partie, le reste du phénomène se passera dans les régions supérieures de l'atmosphère. Les mouvements des nuages très-élevés et la baisse du baromètre pourront seuls nous prévenir de l'existence du cyclone, et la direction du vent à la surface pourra être très-différente de ce qu'elle serait si le cyclone rasait la terre. M. Andrau croit pouvoir conclure de là que les violentes tempêtes, dans nos climats, proviennent de cyclones dont nous ne ressentons qu'une partie : ceci expliquerait comment les coups de vent d'est y sont si rares, et comment la plupart de nos tempêtes commencent au sud-ouest et finissent au nord-ouest.

Du reste, les ouragans peuvent s'observer quelquefois complets dans nos régions; l'étendue du cyclone dans les hautes latitudes dépend du lieu où il s'est formé, puisque de là dépend aussi l'inclinaison de son axe sur la surface terrestre.

LAVOIRS ANCIENS.

Les petites fontaines en faïence ou en cuivre que l'on rencontre en si grand nombre chez les marchands de curiosités, et qui ne sont point encore rares dans les vieux logis et les hôtelleries de province, sont les derniers vestiges d'une sorte de meubles fort répandus au moyen âge et dont l'usage s'est perpétué jusqu'au siècle dernier.

On voyait, en effet, jadis, dans les réfectoires des établissements monastiques, dans les salles à manger des



Lavoir vénitien du dix-septième siècle. — Collection de M. d'Yvon.
Dessin de Lancelot.

châteaux, des palais, des auberges; ou dans quelque pièce voisine, des lavoirs; tantôt (ce sont les plus anciens) de grande dimension et établis à demeure, en plomb, en pierre, en marbre, en bronze; tantôt mobiles et placés dans de petites niches pratiquées dans la muraille, soutenus par une console, ou posés sur un pied de fer. Les grands lavoirs, consistant en un large bassin ou une auge munie de robinets ou gargouilles, convenaient aux abbayes où un grand nombre de personnes à la fois venaient laver avant et après le repas. Dans les châteaux et logis, une aiguière et un bassin suffisaient aux besoins ordinaires; on les présentait aux maîtres de la maison et à leurs convives quand ils allaient se mettre à table et au moment d'en sortir; toutefois, les niches qui existent encore dans beaucoup de salles d'anciens châteaux témoignent que les lavoirs étaient quelquefois des meubles de dimensions assez considérables et auxquels une place particulière était assignée.

Pour comprendre combien ces meubles étaient indispensables, il faut se rappeler que jusqu'à une époque assez récente, on ne voyait pas de fourchettes, même sur les tables les plus richement servies, et que longtemps aussi on a eu l'habitude de manger à deux dans la même gamelle et à plusieurs dans le même plat. « Au moyen âge, comme de nos jours en Orient, dit M. de Laborde (*), on tenait plus à l'éclat qu'à la propreté. Par la même raison, on avait pour puiser dans son assiette les mets liquides, des cuillers, mais en petit nombre, une par personne pour tout le dîner, et pas de fourchette. On mangeait la viande, le poisson, tous les mets solides, avec ses doigts, et les délicats donnaient des règles pour s'en servir proprement. On avait, dès le treizième siècle, des fourchettes pour quelques mets exceptionnels, on n'en avait pas pour la règle commune. Or, je parle de la cour la plus élégante, de la cour de France et de ses satellites, les cours des princes d'Anjou, de Bourgogne, de Berri, d'Orléans, etc. Dans les classes aisées on n'en avait d'aucune sorte. » Ce n'est qu'au dix-septième siècle que la fourchette devint d'un usage plus général.

A cette époque appartient le lavoir vénitien de la collection de M. d'Yvon, dont nous offrons le dessin, et que l'on peut rapprocher du trépied vénitien en fer forgé, de la collection Sauvageot, que nous avons déjà publié (t. XXXII, 1864, p. 261). Il est semblable par le travail. Ce lavoir faisait partie du *Musée rétrospectif*, réuni l'automne dernier au palais de l'Industrie. Le bassin, l'aiguière et le petit plateau en forme de coquille que l'on voit au-dessous sont en cuivre; le support est en fer forgé, ainsi que la hampe couronnée par des ornements en fleurs de lis qui forment une double croix en se traversant. Les fleurons placés à l'extrémité des rinceaux qui entourent l'aiguière sont dorés et coloriés. La tige de fer transversale que l'on voit au-dessus était vraisemblablement destinée à tenir un essuie-main suspendu. La girouette, qui offre l'image d'un cavalier dans le costume du temps, paraît être une enseigne, et il est par conséquent probable que ce lavoir a été fait pour quelque hôtellerie.

UNE SAGE DEVISE.

On discutait sur le progrès. Les uns le trouvaient trop rapide et laissaient même entrevoir qu'à leur gré il serait prudent de s'arrêter, sinon de retourner en arrière. Les autres, au contraire, prétendaient qu'on n'avancait jamais assez vite et insinuaient que quelques petites révolutions n'étaient pas inutiles de temps à autre pour hâter la marche de la société vers un état meilleur.

(*) *Glossaire*, au mot FOURCHETTE.

On pria un ancien militaire, qui avait écouté jusqu'alors en silence, de donner son avis.

— Messieurs, dit-il avec une douce fermeté, voici ma devise : En avant, toujours en avant !... au pas ordinaire !

Les esprits qui s'élèvent et deviennent vraiment grands sont ceux qui ne sont jamais satisfaits d'eux-mêmes dans leurs œuvres accomplies, mais qui tendent toujours à mieux dans des œuvres nouvelles.

CLAUDE BERNARD.

LE BUCHERON DE TAFILALET.

CONTE ARABE (*).

Il y avait dans la ville de Tafilalet, au Maroc, un pauvre homme, bûcheron de son état, qui pouvait à peine gagner de quoi faire vivre sa femme et ses enfants. Un jour, poussé par le désespoir, il résolut d'en finir avec l'existence et de se pendre après un arbre. Il partit de bonne heure pour aller à la forêt; mais, en sortant de la ville, il aperçut à côté de la porte un homme âgé et une femme louches assis sur une natte, et devant eux une *mecirda* garnie de couscouss (*). La femme le salua et lui dit : « Mon brave homme, veux-tu déjeuner avec nous? Voici un couscous excellent. »

Oubliant un instant son chagrin, le bûcheron s'accrocha devant la *mecirda* et mangea de bon appétit. Quand il eut achevé son repas, il adressa une louange au Seigneur, passa la main sur sa barbe et se leva. « Es-tu donc si pressé de nous quitter? lui dit la femme. Reste un moment avec nous et prends cette bourse; elle contient cent sultanis (pièces d'or). Tu pourras avec ce peu d'argent soulager ta famille et ramener quelque aisance dans ta maison. » Le bûcheron, stupéfait, tira la main de sa *kechhabia* (robe de laine à manches courtes), allongea le bras et reçut la bourse. Il n'avait jamais eu tant d'argent en son pouvoir. Son cœur fut tellement ému par cet acte de générosité, qu'il n'eut pas même la force de balbutier un remerciement. Voyant son embarras, la femme lui dit : « Va en paix et oublie tes maux. »

La résignation aux décrets de la Providence communiquée au caractère une sorte de versatilité qui fait qu'un musulman se prête machinalement aux aventures, bonnes ou mauvaises. Notre bûcheron serra la bourse dans la poche de sa *gandoura* (chemise sans manches) et retourna à son logis. Chemin faisant, il acheta cinq pains, une livre de viande et un panier de bananes. Quand il entra, il aperçut sa femme et ses enfants assis sur le seuil de la chambre et qui pleuraient. « Réjouissez-vous, leur dit-il, je vous apporte des provisions. Grâce à Dieu, vous ferez un bon déjeuner ce matin. » En même temps il déposa sur la natte de la chambre les objets qu'il avait achetés; mais il se garda bien de parler à sa femme de la bourse qui lui avait été donnée.

Après le déjeuner, le bûcheron alla cacher son argent sous la poussière amassée dans un coin du vestibule. Le lendemain, il sortit de bonne heure, se rendit à la mosquée, et fit sa prière avec d'autant plus de ferveur qu'il avait été sauvé de la mort inopinément; puis il vint s'asseoir dans un café, pour se distraire un instant. Pendant ce temps, sa femme s'occupait des soins du ménage; elle relevait les matelas et les haïks, et les posait sur un chevalet au fond de la chambre, suivant la coutume des

(*) Traduit par M. A. Cherbonneau. Il ne faut pas toujours s'attendre à trouver un enseignement moral dans les contes arabes; celui-ci, comme beaucoup d'autres, n'a d'autre but que d'amuser.

(*) Voy., sur le couscous, t. XXXII, 1864, p. 203.

Arabes. Mais en pliant les matelas, elle fit tomber deux paras (deniers). Elle les prit et dit : « Voilà de quoi faire enlever les ordures qui s'entassaient chez nous depuis une semaine. Je n'aurai pas la peine de les porter moi-même hors de la ville. »

Elle faisait cette réflexion, lorsqu'elle entendit le balayeur public qui criait : « Avez-vous du fumier dans vos maisons ? C'est moi qui enlève le fumier. » La femme du bûcheron ouvrit sa porte et appela l'homme. Celui-ci se mit en devoir de ramasser les ordures, et commençait à les jeter dans un couffin. La femme lui dit : — Je vous donnerai deux paras pour votre peine. — Ce n'est pas assez, répondit le balayeur public. Est-ce que je travaille pour deux paras, moi ? Cherchez un autre serviteur pour nettoyer votre domicile. Ce disant, il renversa brusquement le couffin ; mais il lui sembla que quelque chose de lourd était tombé dans la poussière. Alors il se baissa pour le prendre, et sentit sous ses doigts des pièces d'or enveloppées dans un chiffon. « Adieu, dit-il à la maîtresse du logis. S'il plaît à Dieu, vous trouverez à vous débarrasser de votre fumier. » Et il partit en riant.

Comme elle n'avait pas pris garde à ce manège, la femme du bûcheron demeura tranquille en attendant son mari. Celui-ci ne tarda pas à rentrer et courut vite à son trésor. Il vit la poussière dérangée ; il chercha partout, et ne trouva rien. Ni bourse, ni argent ! Le malheureux poussait des cris de désespoir ; il s'arrachait la barbe et se noyait dans les larmes. « Qu'as-tu fait des soltanis, fille du démon ? cria-t-il à sa femme. J'avais quatre-vingt-dix-neuf pièces d'or ; que sont-elles devenues ? Qui s'est permis de fouiller ici ? C'est ici que j'avais caché mon trésor. »

À ces cris lamentables, la femme répondit qu'ayant trouvé dans le matelas deux paras, elle avait eu l'idée de les offrir au balayeur public pour qu'il débarrassât le vestibule d'un petit amas d'ordures ; que celui-ci avait commencé la besogne, puis que, mécontent du salaire qui lui avait été offert, il avait vidé son couffin derrière la porte et s'en était allé en riant.

Tout le reste du jour, notre pauvre bûcheron resta plongé dans l'affliction. Dès le matin du jour suivant, il sortit de la ville par une autre porte, bien résolu cette fois de se détruire. Mais à peine était-il arrivé au rempart de la ville qu'une voix l'arrêta et lui dit : « Brave homme, d'où te vient cet air effaré ? Quelle est la cause de ton désespoir ? » Le bûcheron tourna la tête et reconnut l'homme et la femme de la veille. De peur de leur avouer sa mésaventure, il poursuivait son chemin. La femme louche lui tendit aussitôt une bourse en disant : « Prends ces deux cents soltanis et reviens à la joie. »

Après avoir baisé avec effusion la main de sa bienfaitrice, le pauvre diable se dirigea vers son logis. Le malheur l'avait rendu prudent : il ne voulut plus se séparer de son argent. Il commença par acheter six tellis de blé, une cruche d'huile, une outre de beurre et quelques pots de miel. Avec ces provisions il pouvait vivre un mois. Mais quelque chose le préoccupait encore plus que sa femme, c'était la source de ce bien-être venant si à propos consoler sa famille. N'était-ce pas un avertissement du ciel, qui nous défend de désespérer de sa bonté ? Il se remit bientôt au travail, et ses économies le rendirent propriétaire de la forêt qui avait failli devenir le théâtre de sa mort.

PEU A PEU.

Le travail par lequel se forme notre caractère est presque toujours lent et insensible. Une bonne habitude ni

une mauvaise ne se prennent en un jour. Une habitude, même la plus forte, se compose d'une multitude d'actes imperceptibles, comme un câble d'une foule de petites cordes enlacées ensemble.

Chacun des pas qui, ajoutés l'un à l'autre, forment un long voyage, est bien petit considéré isolément ; mais l'ensemble du voyage est une grande entreprise. Chaque gouttelette de vapeur que laissent échapper la terre et l'eau n'est qu'un invisible atome, et cependant tous ces atomes réunis forment les grandes rivières et les cataractes retentissantes. Le travail accompli par chacun des animalcules du corail est faible et presque inappréciable ; et quel est le produit de tous ces efforts individuels ? des îles et des continents qui subsisteront jusqu'à la fin du monde. De même toutes les pensées, toutes les paroles, toutes les actions d'un homme, considérées une à une, peuvent sembler insignifiantes et de nulle importance ; et pourtant de leur réunion naîtra le sceau qui marquera cet homme pour l'éternité.

RAISONNEMENT D'UN ESQUIMAU.

Un missionnaire s'entretenait un jour avec des Groenlandais convertis au christianisme, et il les interrogeait sur l'état d'ignorance où ils avaient vécu jusqu'alors. L'un des Esquimaux prit la parole et dit : « Il est vrai que nous vivions comme de pauvres païens ignorants. Toutefois, ne t'imagines pas qu'aucun Groenlandais ne réfléchisse. Voici, pour mon compte, le raisonnement que je me suis souvent fait : un kajak, me dis-je, ne se fabrique pas tout seul, et celui qui ne s'entend pas à ce genre d'ouvrage ne fait rien qui vaille. Et pourtant le plus petit oiseau est bien mieux fait que le plus beau kajak. Or, nul homme ne saurait faire un oiseau. Et l'homme a encore été plus habilement créé que tous les animaux de la terre. Or qui a créé l'homme ? Ce dernier a sans doute reçu la vie de ses parents, et ceux-ci à leur tour l'ont reçue des leurs ; mais les premiers hommes, de qui l'ont-ils reçue, et d'où sont-ils venus ? On dit qu'ils sont sortis de la terre ; mais pourquoi n'en voyons-nous plus sortir maintenant ? Et puis, la terre elle-même, et la mer, et le soleil, et la lune, et les étoiles, d'où viennent-ils ? Il faut bien qu'il y ait un Être qui ait créé toutes ces choses, et cet Être a dû être sans commencement, comme il doit être sans fin. Il doit dès lors être infiniment plus puissant, plus sage et plus habile qu'aucun homme. S'il en était autrement, comment aurait-il pu créer tout ce qui existe ? En outre, il doit aussi être très-bon, puisque tout ce qu'il a fait est si bon et si utile. Ah ! si je le connaissais, combien je l'aimerais et comme aussi je l'honorerais !.. Aussi, dès que je vous ai entendu parler du grand Être suprême, j'ai cru avec joie tout ce que vous m'en disiez, parce que ce que vous m'annonciez était précisément ce après quoi mon cœur soupirait depuis longtemps. »

LES MAINS.

« J'aime toutes ces mains, dit Lavater ; elles appartiennent à des personnes d'un caractère noble et élevé : les doigts longs et bien effilés s'associent rarement avec un esprit rude et grossier. »

« — Vous dites peut-être vrai, chère enthousiaste ; mais tel ou telle qui est né ou née avec une belle âme et des doigts charmants, peut, en s'abandonnant à de mauvaises passions, effacer tout ce qu'il y avait de noble et d'élevé dans son caractère : alors les doigts seront restés beaux, et

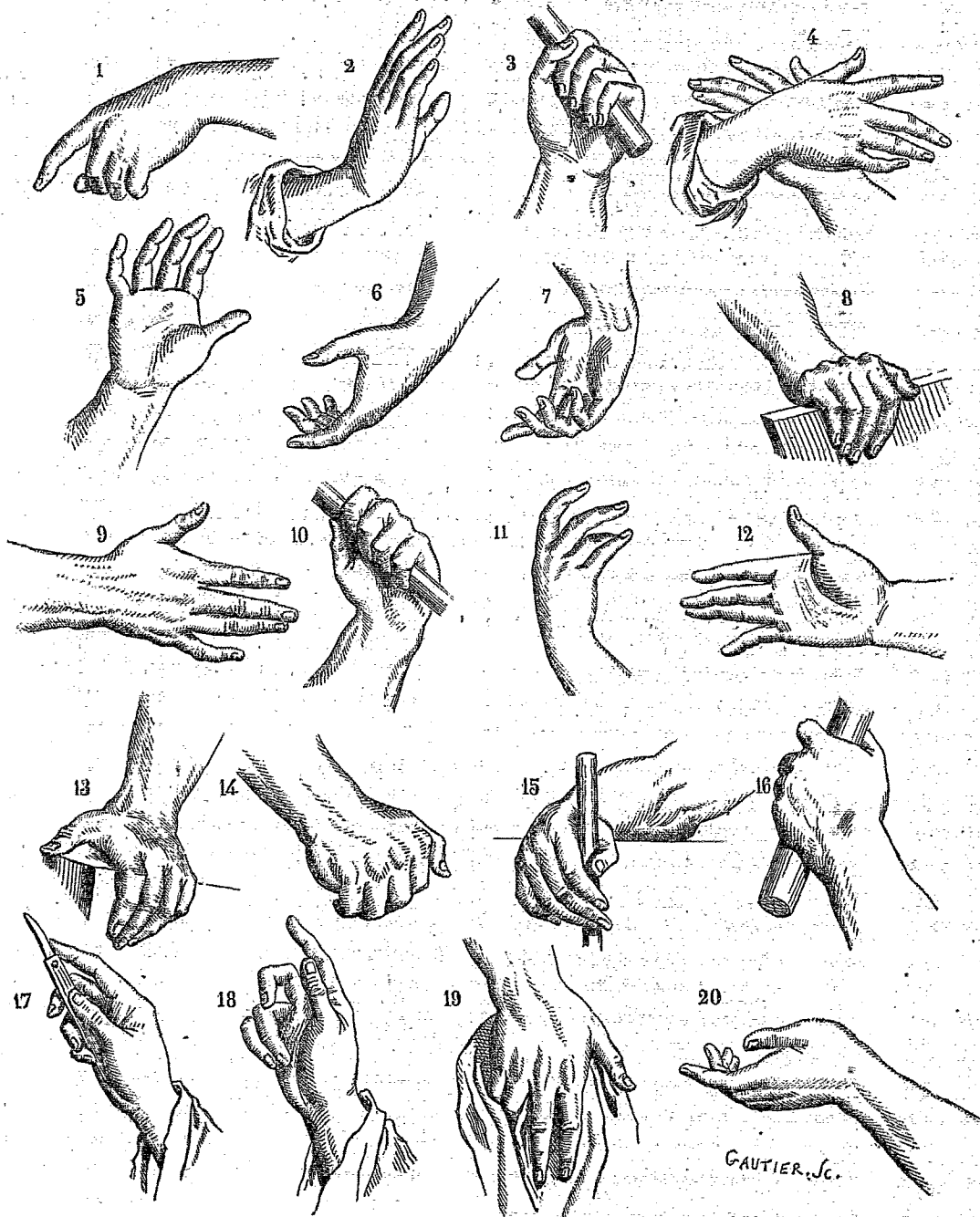
l'âme, en dépit d'eux, se sera enlaidie. La forme des mains sera donc toujours un moyen moins sûr de physiognomonie que le visage, où l'expression morale s'altère tellement sous l'influence du vice, que les plus admirables peuvent devenir repoussants. »

Mais ici Lavater ne se borne pas à faire ses conjectures d'après la forme des mains; ce sont aussi leurs gestes qu'il se plaît à interpréter.

1. Main d'une mère qui commande affectueusement à sa fille chérie.

2. Geste de la consolation et d'une exhortation touchante.

3, 5, 6, 7, 8, 10, 13, 15, peuvent servir à exercer la sagacité des lecteurs. Lavater n'en dit rien; il n'y trouve pas ces mouvements simples et libres qui sont l'effet de nos propres volontés, et dans lesquels on recon-



Dessin d'Eustache Lorisay, d'après une planche de l'œuvre de Lavater sur la physiognomonie.

naît toujours une intention marquée et une cause déterminante.

4 et 11 laissent craindre trop de mollesse et des habitudes efféminées.

9 et 12. Signe d'éloquence et du don de persuader.

16. Énergie.

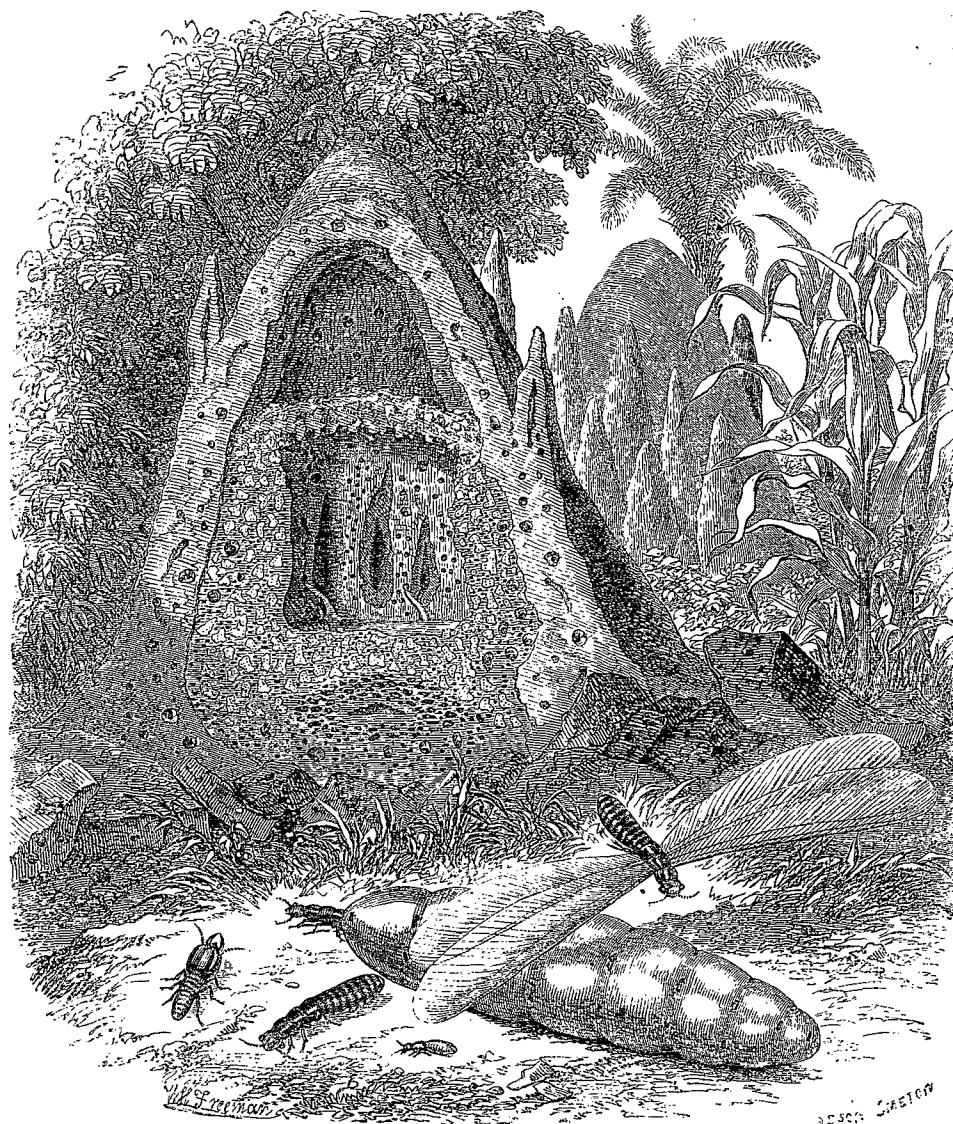
17 et 18. Voilà des mains d'artistes.

19. Courage mâle, raison calme.

20. Expression incertaine, qui donne cependant l'idée d'un bon esprit.

Si toutes ces explications ne paraissent pas assez satisfaisantes, il ne faudrait pas s'en prendre à Lavater seul. Les dessins originaux, en passant successivement par les crayons et les burins de divers artistes, doivent avoir perdu de leur signification première. Tout est nuance dans ces arts si délicats.

LE TERMITE.



Le Termite belliqueux et son habitation. — Dessin de Freeman.

Les termites, par leurs mœurs, par leur mode d'architecture, se rapprochent des fourmis, dont ils diffèrent d'ailleurs profondément par leur organisation, puisqu'ils appartiennent à un autre ordre, celui des *névroptères*, insectes à quatre ailes transparentes, réticulées et non veinées; comme celles des hyménoptères, à mâchoires faites pour broyer, non pour sucer, à corps généralement grêle et allongé. Chez les névroptères, les larves et les nymphes n'ont pas moins de motilité, de vie et d'instinct que l'insecte parvenu à son complet développement.

Comme les abeilles et les fourmis, les termites vivent en sociétés nombreuses, composées de trois sortes d'individus, de trois sexes pour ainsi dire; mais, chez les termites, les neutres ne sont pas les ouvriers: ce sont les larves et les nymphes qui s'acquittent de tous les travaux; elles bâtissent la cité, approvisionnent la république et élèvent les petits; leur taille, qui ne dépasse pas celle de nos fourmis (5 millimètres environ), la couleur de leur corps mou et délicat (qui n'a de solide que la tête), leur ont valu le nom de *fourmis blanches*, sous lequel les créoles et les voyageurs désignent tous les termites en général. Les

neutres sont les guerriers, les *soldats*, chargés de la défense de l'habitation et du maintien de l'ordre: aussi ont-ils une énorme tête cornée avec des pinces formidables; ils sont deux fois plus grands que les ouvriers, et, grâce à leur grosse tête, pèsent quinze fois autant qu'eux. Enfin, les mâles et les femelles, qui sont seuls ailés, — pour quelques heures seulement, comme les fourmis, — n'ont d'autres fonctions que la propagation de l'espèce; mais leur fécondité est telle qu'il n'en faut qu'un seul couple, que l'on peut qualifier de *royal*, dans chaque termitière; les autres périssent. Au près des ouvriers et même des soldats, ce sont des géants; ils ont jusqu'à 2 centimètres de longueur et 5 d'envergure. Une fois devenue mère, la femelle atteindra, comme nous le verrons, de bien autres dimensions.

La plupart des termites (vingt espèces sur vingt-quatre connues) habitent les contrées voisines de l'équateur, l'Afrique centrale, l'Amérique du Sud, les Indes. Leurs constructions, qui consistent généralement en un système d'excavations souterraines surmontées d'un édifice aérien, rappellent celles de nos fourmis, mais dans des propor-

tions qui nous confondent, et dont les produits les plus étonnants de l'industrie des animaux ne nous ont pas encore offert d'exemple.

Le termitier *belliqueux*, dont le naturaliste anglais Smeathman a été le Réaumur ou l'Huber, peut être regardé comme le type de ces prodigieux architectes. Son nid a la forme d'un monticule conique, entouré d'un nombre plus ou moins grand d'éminences allongées et pointues; c'est une montagne en miniature, flanquée de pitons, de pics, d'aiguilles, dont la hauteur décroît à mesure qu'ils s'éloignent du sommet central; ou bien on dirait un manoir féodal, hérissé de tourelles et de clochetons. Chose incroyable, cet édifice a 12, 15 et quelquefois 20 pieds de hauteur. « Si, tenant compte de la différence de taille des architectes, dit M. de Quatrefages⁽¹⁾, nous comparons aux monticules construits par ces insectes les plus gigantesques monuments élevés par la main de l'homme, le résultat est fait pour nous humilier profondément. La pyramide de Chéops avait, au moment de sa construction et avant tout ensablement, 146 mètres de hauteur. Elle avait par conséquent à peu près quatrevingt-onze fois la hauteur d'un homme... Or, d'après ce que nous avons dit des dimensions des termites et de leurs monticules, ces derniers ont en hauteur environ mille fois la longueur des insectes qui les construisent. Ainsi, toute proportion gardée, un nid de termites est onze fois plus élevé que le plus haut de nos monuments. Pour être seulement son égale, la grande pyramide devrait s'élever à 1 600 mètres au-dessus du sol et dépasser la hauteur du Puy de Dôme. »

La solidité de ces énormes constructions n'est pas moins extraordinaire que leur volume. Avant que leur dôme, encore arrondi, ait atteint la hauteur qu'il acquerra plus tard, il n'est pas rare, au dire de Smeathman, de voir un bœuf sauvage, sentinelle du troupeau, monter sur son sommet pour observer l'horizon. Au bout de plusieurs années, ces monticules artificiels se trouvent encore consolidés par les plantes que le vent sème à leur surface et qui y prennent racine; dans les localités où ils sont réunis en grand nombre, on les prendrait pour des massifs d'arbres, et quand les plantes sont sèches, pour des meules de foin disséminées dans la plaine.

Pénétrons maintenant dans l'intérieur de l'édifice, après l'avoir ouvert par une coupe verticale, comme l'a fait Smeathman, ce qui ne fut pas un petit travail, le fer s'émoussant sur cette maçonnerie de terre cuite au soleil et devenue presque aussi dure que la brique. La muraille extérieure n'a pas moins de 60 à 80 centimètres d'épaisseur; elle contient des galeries cylindriques qui circulent en se ramifiant dans toute sa hauteur, dans toute son étendue: ce sont des passages, des espèces d'escaliers au moyen desquels les travailleurs parviennent à tous les points du monument et jusqu'au sommet du dôme. Plusieurs de ces galeries ont à la base jusqu'à 35 centimètres de largeur et s'enfoncent dans la terre, en s'élargissant toujours, à une profondeur d'un mètre et demi: là, elles constituent les caves de l'édifice et en même temps les carrières où sont puisés les matériaux de construction.

Sous le dôme, nous apercevons un grand vide qui occupe le tiers de la hauteur totale du monument, et qui est terminé inférieurement par un plancher à peu près plat, sans aucune ouverture. Plusieurs des galeries percées dans l'épaisseur de la muraille s'ouvrent en différents points de cette coupole, et se continuent le long des parois par des espèces d'arêtes, de rampes en relief, qui permettent aux ouvriers de grimper sans danger sous la voûte. Ce grand espace vide est sans doute un double

fond, une chambre à air, destinée à égaliser la température, en s'opposant à l'action directe du brûlant soleil des tropiques ainsi qu'aux brusques refroidissements des nuits claires de ces contrées.

Tout le reste de l'édifice est rempli par les appartements des termites, excepté une vaste cavité centrale qui reste toujours vide et dont l'usage est probablement d'aérer les divers quartiers de la cité qui l'entourent de toutes parts; bordée de piliers de grosseur variable, cette cavité, haute d'un mètre, voûtée, rappelle la nef d'une église. Au-dessus d'elle et au-dessous de la coupole supérieure se trouve un épais massif de maçonnerie: c'est l'ensemble des chambres, des loges, où sont réunis les œufs et où éclosent les larves. Ces loges, bâties en terre, communiquent entre elles ou donnent sur des corridors qui circulent dans tous les sens; les uns sont très-vastes, d'autres sont divisées en petites cases par des cloisons construites en parcelles de bois collées avec de la gomme. Il paraît que, grâce à la chaleur humide qui règne dans la termitière, ces cloisons se couvrent d'une couche de champignons microscopiques, et deviennent ainsi des pâturages, des potagers toujours renaissants qui paissent les jeunes insectes. Au-dessous des logements réservés aux petits, nous apercevons de nombreux étages, composés de salles de formes et de dimensions diverses et de galeries de communication; ils sont adossés, d'une part, au mur d'enceinte, et de l'autre ils enveloppent les côtés de la cavité centrale: ce sont les magasins; ils sont remplis de gommes, de résines, de sucs d'arbres à l'état solide et réduits en poudre fine. Enfin, au rez-de-chaussée, au niveau du sol, nous trouvons une épaisse agglomération de chambres ovales ou rondes, et au centre une salle beaucoup plus grande, une cellule oblongue, à fond plat; à voûte basse, qui a jusqu'à 25 centimètres de long et dont les solides parois sont percées de portes et de fenêtres rondes régulièrement espacées. Cette cellule est le palais des souverains, c'est-à-dire de la femelle et du mâle, qui sont chargés de l'accroissement de la population et de la reproduction de l'espèce. Les chambres environnantes sont destinées aux gens de service, aux ouvriers et soldats occupés du couple royal.

Telle est la structure d'une des grandes termitières étudiées par Smeathman. Rendons-lui maintenant, en la repeuplant de ses habitants, le mouvement et la vie. La femelle, enfermée dans la cellule princière, est le centre et le mobile de l'activité générale. Nous ne reconnaissons plus en elle cet insecte élané, aux longues ailes de gaze, qui n'avait que trois ou quatre fois la taille et trente fois le poids d'un ouvrier. Elle n'a plus d'ailes; son ventre a pris un développement énorme, monstrueux; elle a maintenant jusqu'à 15 centimètres de longueur, et il ne faudrait pas moins de trente mille ouvriers pour égaler son poids. Chargée de cet embonpoint écrasant, elle reste couchée à plat, auprès de son mâle qui a aussi perdu ses ailes, mais qui, n'ayant pas changé de dimensions, a l'air d'un avorton à côté d'elle; et elle pond, elle pond sans cesse; à vrai dire, elle n'est plus qu'un vaste ovaire, toujours en train de fonctionner. Smeathman assure qu'elle pond au moins soixante œufs par minute, c'est-à-dire plus de quatre-vingt mille par jour, et cela durant toute l'année. Cependant des millions de travailleurs s'empressent autour d'elle; les uns lui apportent à manger, d'autres enlèvent ses œufs à mesure qu'ils sont pondus, et vont les déposer dans les appartements d'en haut qui leur sont réservés. Là, les œufs et les larves qui en proviennent sont l'objet des soins assidus d'autres ouvriers; jusqu'à ce que ces larves se métamorphosent, les uns en ouvriers actifs, les autres en neutres ou soldats. Ces derniers ont acquis

⁽¹⁾ *Souvenirs d'un naturaliste.*

leur forme définitive ; les ouvriers seuls se transforment en insectes ailés, en mâles et en femelles. Vers la saison des pluies ; par un jour orageux, ils sortent de leurs souterrains et prennent leur vol ; mais ils ne vont ni bien loin ni bien longtemps : au bout de quelques heures leurs ailes sont tombées, et, gisant en foule sur le sol, ils deviennent la proie de mille ennemis qui les guettent. Quelques couples seulement sont recueillis par des ouvriers, protégés par des soldats, entraînés sous terre, et, retenus prisonniers dans leur chambre nuptiale, ils deviennent les fondateurs de sociétés nouvelles.

Quant aux neutres, c'est surtout dans des circonstances exceptionnelles, quand la termitière est en danger, que nous les verrons déployer leur activité et justifier leur nom de soldats. En cas d'attaque, ils se battent avec un acharnement incroyable ; ils meurent s'il le faut pour le salut commun. « Au premier coup de pioche qui met à jour une galerie, on voit accourir la sentinelle la plus voisine. L'alarme se répand, et, en un clin d'œil, une foule de combattants couvrent la brèche, dardant en tous sens leur grosse tête, ouvrant et fermant avec bruit leurs tenailles. Ont-ils saisi un objet quelconque, rien ne leur fait lâcher prise ; ils se laissent arracher les membres et le corps par morceaux sans desserrer leurs mâchoires. S'ils atteignent la main ou la jambe de leurs agresseurs, le sang jaillit aussitôt. Chaque termite en fait couler une quantité supérieure au poids de son propre corps. Aussi les nègres, privés de vêtements, sont-ils bientôt mis en fuite, et les Européens ne sortent du combat qu'avec leurs pantalons largement tachés de sang.

» Tout en soutenant la lutte, ces soldats frappent de temps à autre sur le sol avec leurs pinces, et les ouvriers répondent à ce signal bien connu par une sorte de sifflement. L'attaque est-elle suspendue, les maçons se montrent en foule, apportant tous une bouchée de terre toute prête. Chacun à son tour s'approche du point à réparer, y applique sa part de mortier et se retire, sans jamais gêner ou retarder ses compagnons. Aussi le nouveau mur avance-t-il rapidement sous les yeux de l'observateur. Pendant ce temps, les soldats sont rentrés, à l'exception d'un ou deux par mille travailleurs. L'un d'eux semble chargé de surveiller les travaux. Placé près du mur en construction, il tourne lentement la tête en tous sens, et toutes les deux ou trois minutes frappe rapidement le dôme de ses pinces en produisant un bruit un peu plus fort que le balancier d'une montre. A chaque fois on lui répond par un sifflement qui part de toutes les parties de l'édifice, et les ouvriers manifestent un redoublement d'activité. Si l'attaque recommence, en un clin d'œil les ouvriers disparaissent et les soldats sont à leur poste ; si, malgré leurs efforts, on continue à démolir le monticule, ils luttent sans relâche et défendent le terrain pouce à pouce. En même temps, les ouvriers sont à l'ouvrage, masquent les passages, murent les galeries et cherchent surtout à sauver leurs souverains. Dans cette intention, ils comblent au plus vite les salles de service, si bien qu'en arrivant au centre d'un monticule, Smeathman ne pouvait distinguer la cellule royale perdue au milieu d'une masse informe d'argile. Mais le voisinage de ce palais se trahissait par la foule même des travailleurs et des soldats réunis tout autour, et qui se laissaient écraser plutôt que d'abandonner la place. La cellule elle-même en renfermait toujours quelques milliers restés autour du couple royal et qui s'étaient fait murer avec lui. » (1)

Mais la construction et l'entretien de la termitière ne sont pas les seuls travaux de nos architectes. L'édifice que nous venons de décrire n'est que la ville capitale, la mai-

(1) M. de Quatrefages, *Souvenirs d'un naturaliste*.

son centrale de la communauté ; des myriades d'individus sont répandus dans les dépendances, dans les annexes qui occupent tout le terrain environnant : ce sont des galeries creusées dans le sol, qui rayonnent en tous sens, et qui souvent continuent à l'air libre sous la forme de chemins couverts, de tubes construits en argile, s'étendant à de grandes distances, car les termites ne se montrent jamais à ciel ouvert (1). Ils arrivent ainsi, sans être vus, toujours minant et bâtissant, jusqu'aux endroits où ils trouvent à se nourrir, et comme ils ne sont pas difficiles, comme toute matière organique leur est bonne, ils n'épargnent rien ; ils creusent les murs des maisons, rongent les poutres, les boiseries, dévorent marchandises et magasins, détruisent des villages entiers en une seule saison : intrépides architectes et insatiables mangeurs, ils font de tels dégâts, que Linné a pu les appeler sans exagération le plus grand fléau des deux Indes.

PEINTURES ANTIQUES AU MUSÉE DE NAPLES.

Les plus précieuses des peintures qui ornaient l'intérieur des maisons d'Herculanum, de Pompéi, de Stabies, ont été transportées, après leur découverte, au Musée de Naples. C'est là qu'on peut apprécier, mieux encore qu'au milieu même des ruines ensevelies au pied du Vésuve, ce qu'était l'art de peindre, il y a dix-huit cents ans, dans les petites villes de l'Italie méridionale. Ou plutôt, il ne faut négliger de visiter ni le Musée, ni les ruines : après avoir contemplé successivement les peintures qui revêtent encore aujourd'hui les murs et celles qui en ont été enlevées, il faut les réunir dans la pensée et compléter les unes par les autres ; car si quelques-unes ont semblé pouvoir être détachées plus facilement et formaient par elles-mêmes, en effet, des tableaux achevés, celles-là mêmes perdent quelque chose cependant à être séparées des légères arabesques, des architectures fantastiques, de tous ces capricieux ornements qui leur servaient d'encadrement. Elles n'ont pas non plus leur véritable couleur quand elles ne ressortent point sur les fonds tantôt sombres et tantôt éclatants qui jadis les entouraient. Toutes les formes, dans l'ensemble de la décoration, se combinaient, se pondéraient, se continuaient les unes les autres ; toutes les couleurs s'harmonisaient, et la peinture entière, proportionnée à l'espace qu'elle devait occuper, choisie pour le jour qui la devait éclairer, n'était pas faite pour être jugée hors de la place où l'avait conçue et exécutée la pensée et la main de l'artiste.

Voici comment Otfried Muller (2), voulant résumer les caractères des peintures de toute une époque, s'exprimait au sujet de celles de Pompéi, d'Herculanum et de Stabies : « L'espace distribué d'une manière pleine de goût, des arabesques d'une richesse de fantaisie digne d'admiration, des scénographies d'un style architectonique léger et badin, les plafonds pour ainsi dire treillisés ou formant des voûtes de feuillages, ou des guirlandes de fleurs suspendues dans les airs et des oiseaux se jouant au milieu des branches, des paysages dans la manière de Ludius, légèrement esquissés ; plus loin, des figures de divinités et des scènes mythologiques, quelques-unes dessinées avec soin, le plus grand nombre ébauchées à la hâte, mais souvent d'un charme inimitable (surtout les figures planant librement au milieu d'un champ plus considérable) ; tout cela, et bien d'autres choses encore, revêtu des couleurs les

(1) Smeathman a cependant rencontré une troupe de termites (la termite des routes ou termite voyageur, plus grand encore que le bel-liqueux) qui cheminait en plein jour à la surface du sol.

(2) *Manuel d'archéologie*, § 210.

plus vives, éclairé modérément et simplement, gai et ré-
créatif, ordonné et exécuté avec le sentiment de l'har-
monie et l'effet général des couleurs architectoniques : telles
sont les qualités les plus saillantes de l'art à cette époque.

Sans doute qu'un grand nombre de ces tableaux sont des
copies de compositions antérieures, car nous savons que
maints artistes s'étudiaient uniquement à reproduire de la
manière la plus exacte des peintures plus anciennes. »



Peinture antique de Stabies au Musée de Naples. — Dessin de Chevignard.

Telle est, en effet, la beauté de quelques-unes des com-
positions les plus importantes, que l'on a cru y découvrir
tout d'abord des copies des chefs-d'œuvre les plus renom-
més de la peinture antique ; mais si la première admira-
tion les avait élevées jusqu'à cette hauteur, une étude plus

attentive a dû faire reconnaître que bien peu pouvaient
passer pour des reproductions véritables : une ou deux
peut-être s'accordent assez exactement avec les descrip-
tions qui nous sont parvenues ; les autres ne sont évidem-
ment que des imitations très-libres ou des réminiscences

lointaines d'œuvres vantées dont les artistes, en effet, s'inspiraient à l'envi. On en a la preuve dans les différences considérables que présentent des peintures semblables d'ailleurs par leur sujet et par leurs traits principaux. Il

faut bien s'imaginer que les peintres employés dans une petite ville de province comme Pompéi, qui se reconstruisait à la hâte après un tremblement de terre précurseur de la catastrophe de l'an 79, n'étaient pas des artistes de pre-



Peinture antique de Stabies au Musée de Naples. — Dessin de Chevignard.

mier ordre; ils n'ont pas été les inventeurs de ces scènes mythologiques qui nous font penser à ce qu'on rapporte des merveilles des Zeuxis et des Apelles; on ne doit pas non plus, sans doute, leur attribuer en propre ces figures et ces groupes aériens si habilement jetés au milieu d'un champ

noir ou de couleur vive, ni peut-être même les scènes de genre, les paysages, et les autres motifs qui se combinent si heureusement dans les encadrements. Ils n'étaient que d'habiles décorateurs dont la main était très-exercée et le goût formé par les puissantes traditions de la Grèce.

Leurs peintures sont, d'ailleurs, d'un mérite fort inégal. Beaucoup témoignent par leur incorrection (et l'on pourrait dire de quelques-unes par leur grossièreté) de la rapidité du travail; toutes ces peintures attestent cependant combien, dans la décadence même de l'art, ceux qui exécutaient ces ouvrages et ceux qui les commandaient conservaient de délicatesse au milieu de la corruption générale.

Les deux peintures que reproduisent nos gravures furent trouvées le 24 juillet 1759 dans des fouilles opérées à Gragnano, sur le territoire de l'antique Stabies. Cette ville, située au sud du Vésuve et plus éloignée que Pompéi du volcan, fut cependant comme elle ensevelie par l'éruption de l'an 79. C'est à Stabies que périt Pline le naturaliste. Elle ne paraît pas avoir eu autant à souffrir du tremblement de terre qui, seize années auparavant, avait désolé toute la Campanie; mais elle avait été en grande partie détruite par Sylla au siècle précédent. Les fouilles faites de 1754 à 1782 à Gragnano, à Castellamare et dans les autres petites villes ou villages établis sur les ruines de Stabies, n'ont jamais été poussées avec activité et ont été ensuite abandonnées, quoiqu'elles aient fait découvrir des œuvres d'art d'un goût exquis.

LA CONSCIENCE.

C'est aux solitudes de la conscience que se passent les plus beaux mystères de l'homme. Là se réfugient l'innocence méconnue, la faiblesse opprimée, le malheur immérité; là tombent les larmes pures et les larmes vengeresses; et nul temple, si saint qu'il soit, nul sanctuaire, si béni qu'il ait été, n'est aussi proche de Dieu que la conscience du juste, et surtout du juste malheureux!

LACORDAIRE.

LE VEILLEUR DE NUIT D'AMSTERDAM.

Fin. — Voy. p. 105.

» Comme si, au lieu d'une nuit entière, il ne se fût passé qu'un moment depuis son préambule à l'histoire de Yann et de Rachel, mon aimable hospitalière reprit :

» — Non, il n'a pas toujours été bon; non, il n'a pas toujours été laid, le vieux Yann. Dans sa jeunesse, il était employé au halage de ces grands bateaux creux qui amènent, d'une distance de dix à douze kilomètres, l'eau douce dont nous nous alimentons; celle que la pluie verse dans les citernes ne suffit pas à nos usages journaliers. Il était fort: aussi gagnait-il, comme on dit, de grosses journées, surtout l'hiver, où il faut briser la glace du canal pour ouvrir un passage aux bateaux. Dure saison pour les ménagères pauvres qui, ainsi que les riches, se font un point d'honneur, le samedi, de laver à grande eau. La mesure de deux seaux vaut alors de 30 à 35 cents (de 60 à 70 centimes). Outre ce que lui rapportait son service du halage, Yann se faisait encore de beaux profits en portant l'eau lui-même dans plusieurs maisons. Il fournissait la nôtre, et c'est ici qu'il connut Rachel, brave et honnête servante zélandaise, mais si glorieuse de sa belle chevelure blonde, qu'elle avait mieux aimé quitter son pays, la ville de Tergoes, dans l'île de Zuy-Beveland, plutôt que d'adopter la mode de ses compatriotes. Celles-ci, on le sait, cachent leurs cheveux sous la ruche et la couronne, d'un double bonnet de dentelle. Cette coiffure naturelle, qui faisait scandale à Tergoes, n'était pas non plus de mise à Amsterdam, surtout pour une fille en service; mais Rachel était un peu de notre maison: son grand-père, ancien matelot, avait servi pendant quarante ans sous les ordres du mien. On lui passa sa coquetterie; c'é-

fait, je vous l'ai dit, une si honnête fille! Elle n'avait formé de liaisons, parmi ses pareilles, qu'avec les plus sages du quartier; de sorte qu'une année, au deuxième lundi de septembre, commencement de notre grande kermesse qui dure quinze jours, elles se trouvèrent cinq jeunes voisines dont pas une n'avait un parent ou un fiancé pour les promener à travers Kalverstraat, de la place du Dam à celle du marché au Beurre (*Botermarkt*). Or, la kermesse, c'est surtout la fête de nos ouvrières et de nos servantes; mais l'usage permet, chez nous, que celles qui n'ont point de *promeneurs* s'en procurent à prix d'argent; l'honnêteté publique n'a pas à s'en offenser. Elles se réunissent toujours quatre ou cinq pour en louer un; or, ce qui ferait un sujet de blâme s'il s'agissait d'une seule, est pour plusieurs un porte-respect. L'époque de la kermesse étant venue, Rachel demanda à notre porteur d'eau s'il se disposait à conduire sa fiancée à la fête. — Je n'ai pas de fiancée, répondit-il, et mon argent n'est pas pour les *nachthuizen* (les cabarets de nuit). — Mais si l'on vous paye votre kermesse? — Du moment qu'il y a quelque chose à gagner, répartit Yann, vous pouvez compter sur moi; si vous me retenez, je ne me louerai pas à d'autres.

» — Je vous raconte cela comme Rachel elle-même me l'a conté, me dit la bonne dame. Rachel promena ses beaux cheveux à la kermesse, et Yann gagna loyalement, bravement surtout, son argent; car un mauvais plaisant ayant raillé l'une des servantes qui avaient pris notre jeune porteur d'eau à loyer, celui-ci riposta par un malheureux coup de poing à la suite duquel survint une lutte qui coûta au pauvre Yann presque toutes ses dents, et d'où il sortit avec le visage déformé et couvert de blessures dont, aujourd'hui encore, on voit les cicatrices.

» Le blessé dut rester chez lui, pour se soigner, pendant plusieurs semaines. Rachel envoyait tous les soirs un enfant du voisinage s'informer des progrès de sa guérison. Enfin Yann put quitter la chambre. Sa première sortie de convalescent fut pour venir nous demander la main de notre servante. Nous lui permîmes de renouveler devant nous sa proposition de mariage à celle qu'elle intéressait le plus. Rachel regarda avec compassion le prétendant défiguré; elle réfléchit un moment, puis répondit franchement :

» — Je vous aurais autant aimé comme vous étiez auparavant; mais sachant pourquoi vous êtes ainsi à présent, je ne vous refuse pas, Yann; seulement, pour que je vous épouse, il faut que vous me promettiez devant Dieu et devant mes maîtres que vous ne me forcerez jamais à cacher mes cheveux.

» Yann lui fit la promesse qu'elle demandait. A quelque temps le mariage eut lieu, et Rachel nous quitta pour aller habiter avec son mari.

» Ce fut d'abord un ménage modèle. Elle était laborieuse et économe; lui était sobre et travailleur. Mais par suite d'une mauvaise rencontre qu'il fit, laquelle amena d'autres liaisons qui ne valaient pas mieux, Yann apprit à ne plus passer devant un cabaret sans s'y arrêter. Peu à peu s'y arrêter en passant ne lui suffit plus; il s'y attabla durant des heures, et même des journées entières, et enfin il en arriva à ne plus même rentrer tous les soirs chez lui. Pour surcroît de misère, un enfant était né dans ce triste ménage, où Yann ne réparait plus que pour en emporter ce qu'il pouvait encore y trouver à vendre, ou pour dérober le peu d'argent que le seul travail de sa femme amenait à la maison.

» Ce n'est pas Rachel qui nous a raconté cela; la pauvre créature se gardait si bien de se plaindre! Elle avait même cessé de venir nous voir, de peur d'entendre dire du mal de son mari. C'est le coupable lui-même qui nous a fait l'aveu de ses fautes, lorsque, honteux et repentant,

il vint solliciter notre protection pour obtenir l'emploi qu'il occupe encore aujourd'hui.

» Je vous l'ai dit, le ménage en était réduit à bien moins que le strict nécessaire; l'argent gagné par Rachel, Yann le dépensait à boire ou le perdait au jeu. L'enfant tomba dangereusement malade, et le pharmacien se lassa de fournir à crédit ce que prescrivait le médecin. Un soir que le pauvre petit semblait toucher à sa dernière heure, Rachel, à bout de ressources, confia l'enfant à la garde d'une voisine, et, emportant la dernière ordonnance du médecin, elle sortit affolée par le désespoir. Au détour d'une rue, elle fut obligée de s'arrêter pour laisser passer des agents qui conduisaient un homme devant l'officier de police. Cet homme avait tenu table ouverte depuis la veille dans un cabaret, et, ses invités partis, il venait de déclarer qu'il ne pouvait payer le cabaretier. Quelqu'un qui avait reconnu Rachel, d'ailleurs si reconnaissable à ses beaux cheveux blonds, dit en lui désignant l'insolvable : « C'est votre mari qu'on emmène. » Elle entendit, mais ne répondit pas, et elle reprit sa course. La pauvre femme ne demeura pas longtemps hors de chez elle; cependant, lorsqu'elle rentra, elle trouva dans la chambre non-seulement la voisine et l'enfant malade, mais encore Yann lui-même ainsi que les hommes qui l'avaient amené au bureau de police. Il avait demandé qu'avant d'être conduit en prison on l'accompagnât chez lui, où il trouverait assurément de quoi payer sa dette. Yann, ne calculant plus depuis longtemps ce qu'il prenait au ménage et à la bourse de l'ouvrière, avait cette idée fixe que sa femme gardait dans quelque coin de l'argent en réserve. « Fouillez, cherchez », disait-il; et lui-même, il nous l'a avoué en pleurant, il se préparait, malgré les prières de la voisine, à fouiller jusque dans le lit de son fils mourant, quand Rachel, survenant, lui barra le chemin.

« — Combien doit mon mari? demanda-t-elle. — Cinq florins, lui répondit l'un des agents. — Les voici, dit-elle, les tirant de sa poche; et en les donnant à ces hommes, elle supplia ceux-ci de sortir de la chambre dont ils absorbaient l'air, et de la laisser soigner son enfant malade.

» Ils partirent; Yann resta stupéfait, incertain encore si c'était sa femme qui avait parlé, si c'était bien elle qu'il avait devant les yeux. Il hésitait à la reconnaître sous l'ample coiffe de laine noire dont sa tête était couverte. Rachel, tenant à la main une fiole qui contenait la dernière potion prescrite par le médecin, s'approcha du lit et se pencha vers le malade pour lui faire avaler quelques gouttes du médicament, qui était une dernière espérance; dans le mouvement qu'elle fit en se penchant, la coiffe de serge noire se renversa sur les épaules de Rachel. Yann étouffa un cri de surprise, tomba à genoux et murmura : « Pardon ! » La fille aux beaux cheveux avait la tête rasée !

» Elle comprit l'émotion de surprise qu'éprouvait son mari, et, sans se retourner vers lui, toujours occupée de son devoir de garde-malade, elle répondit : « Il fallait bien les vendre pour payer au pharmacien cette potion qui sauvera peut-être notre enfant; et si nous devons le perdre, il fallait bien aussi payer votre dette; au moins vous ne serez pas en prison quand il s'agira de l'accompagner une dernière fois ! » Yann resta longtemps à genoux; quand il se releva, il dit résolument à Rachel : « Quoi qu'il arrive, de ma vie je ne passerai plus par la porte d'un cabaret; et pour que je ne cède pas au malheur de la tentation, à dater de ce moment, Rachel, tout ce que je gagnerai par le travail, et je veux travailler, arrivera dans tes mains sans passer par les miennes. » Il a tenu parole, et l'enfant a survécu. C'est

aujourd'hui l'un des meilleurs apprentis diamantaires d'Amsterdam. Laborieux comme sa mère, il est sobre comme Yann avant l'époque des mauvaises rencontres.

» Ce récit finissait au moment où l'on nous annonça la visite de Rachel. Je fus saisi d'un profond sentiment de respect à la vue de sa coiffe de laine noire. »

LE BOSPHORE DE THRACE.

Bosphore veut dire passage des bœufs; par ce détroit, qui sépare l'Europe de l'Asie, dont la largeur varie entre une et deux lieues, les grands troupeaux de ruminants ont pu émigrer vers l'Occident. Le chemin tracé par les animaux a été suivi par l'homme; et, soit à la nage, soit sur quelque Argo primitive, s'arrêtant peut-être d'ilot en ilot dans le petit archipel des Princes, les Thraces, les Pélasges et les premières tribus aryennes sont venus dans les terres moins brûlées du soleil chercher des parties plus favorables au développement des forces et de l'intelligence humaine. Puis, à peine établis en Europe, ils envoyaient, poussés par un obscur instinct, des colonies aventureuses vers leur berceau antique. Ce reflux vers l'Asie ne cessa point de se manifester à des intervalles inégaux. On peut dire qu'il fut entretenu et perpétué par la tendance constante de l'Orient à déborder sur l'Europe, et par la nécessité de repousser les Perses, les Arabes et les Turcs. Mentionnons brièvement quelques-uns des incidents de cette lutte gigantesque, où l'Europe, longtemps victorieuse, longtemps vaincue, semble prête à remporter un triomphe définitif. Tous ont eu le Bosphore pour théâtre, et c'est dans le Bosphore que sont le nœud et le dénouement du drame.

En 650 avant Jésus-Christ, une colonie mégarienne, conduite par Bysas, vint fonder, à la pointe de la Corne d'Or, la ville de Byzance. Darius, fils d'Hystaspe, roi de Perse (521-485), prit la cité nouvelle dans les commencements de son règne; mais il la perdit après la bataille de Platée; les Spartiates l'y remplacèrent. Elle fut ensuite occupée par les Athéniens. Après la dissolution de l'empire d'Alexandre, et lorsque les Romains atteignaient déjà de toutes parts le monde grec, elle prit parti contre Philippe et Persée et fut déclarée libre. Bientôt englobée dans l'empire nouveau, elle vécut trois siècles dans une riche obscurité, échangeant les produits des deux mondes.

Ovide indique très-nettement sa position merveilleuse, qui est « la vaste porte d'une double mer. » Dion Cassius (vers la fin du second siècle de notre ère) nous la montre « bâtie sur un lieu élevé et descendant jusqu'à la mer qui, comme un torrent, sort du Pont, tombe sur un promontoire, détourne une partie de ses flots à droite, où elle forme un golfe et des ports, et les écoule avec une plus grande abondance dans la Propontide, le long de la ville même. »

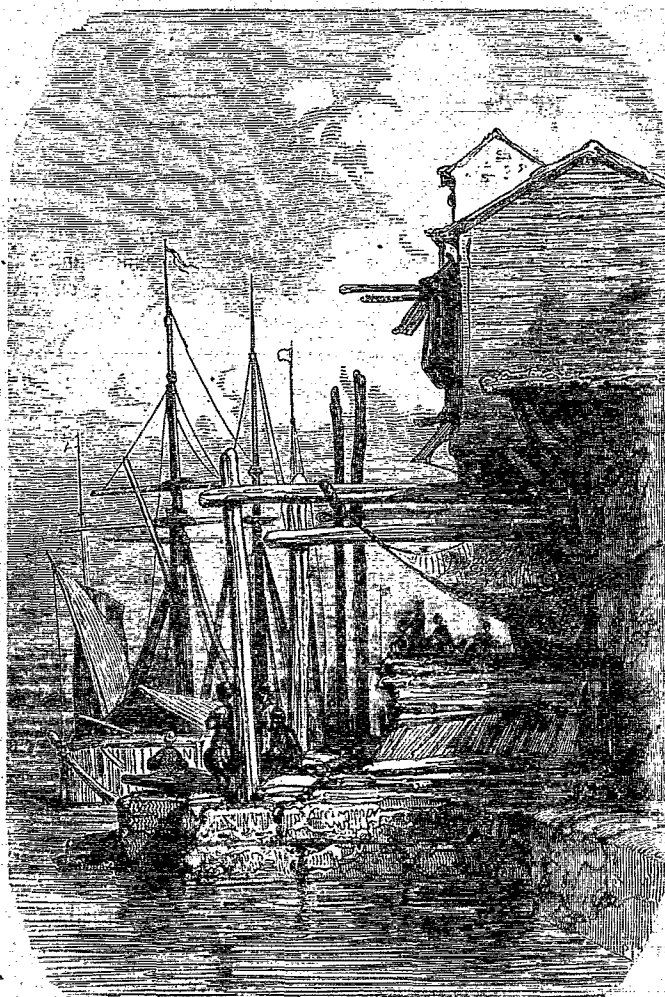
La ville antique ne s'étendait pas plus loin au sud que la moderne Atméidan, où l'on voit les ruines de l'Hippodrome, commencé par Septime Sévère. Elle s'était déclarée pour Niger contre Sévère; le vainqueur l'assiégea, la prit, et, séduit par sa beauté, l'embellit au lieu de la détruire (196).

En 325, Constantin en fit la rivale de Rome, l'agrandit et la para des dépouilles de toutes les cités grecques. M. J. Labarte, dans sa restitution du *Palais impérial de Constantinople*, a fort bien démontré que la demeure des Césars orientaux fut loin d'occuper d'abord, comme on l'a cru, le vaste emplacement du sérail; elle fut construite en dehors de la vieille ville, entre l'Hippodrome et la Propontide. Et partout où règnent aujourd'hui le palais et les

jardins du Grand Seigneur, entre l'Atméidan et la pointe du Sérail, s'étendait la masse même de la cité. Nous pensons toutefois que le palais des Césars empiéta de plus en plus sur les propriétés privées; c'est ainsi que les Thermes d'Arcadius purent être établis sur le Bosphore même, avec une promenade publique inondée de lumière par le soleil levant. Durant les premiers siècles du moyen âge, Constantinople brilla d'une splendeur unique; elle avait hérité de Rome toute sa grandeur passée, et accumulé dans ses édifices, dans ses places, dans ses bibliothèques, tous les trésors des deux empires. Les Génois, au temps de leur puissance, comprirent toute l'importance d'une station commerçante auprès de ce vaste entrepôt; ils peuplèrent et agrandirent le faubourg de Galata, sur la rive septentrionale de la Corne-d'Or, en face même de Constantinople. À leur suite accoururent toutes les marines marchandes de l'Occident, et une véritable cité euro-

péenne s'éleva autour et à l'ouest du comptoir général; mais elle ne fut jamais réunie à la ville impériale, et des fortifications dont les traces subsistent encore ne cessèrent de limiter Constantinople à l'occident: les murs couraient de la Propontide (mer de Marmara) au fond de la Corne-d'Or, unissant et protégeant le grand palais du sud au nouveau palais du nord-ouest, les Blaquernes, séjour ordinaire des Comnènes et des Paléologues.

Vers la fin du cinquième siècle, l'empire de Justinien en Asie avait fondu comme un glaçon sous la violence ardente des Arabes et des Turcs. Sa perte était inévitable, et les croisades ne firent que l'accélérer; l'empereur Alexis Comnène le comprit lui-même; et lorsqu'il vit affluer à Constantinople cette chrétienté barbare dont il avait cependant sollicité les secours, il ne lui prêta qu'une aide malveillante et perfide. Il regardait avec inquiétude ses fanatiques alliés se ruant à l'aveugle sur des races plus

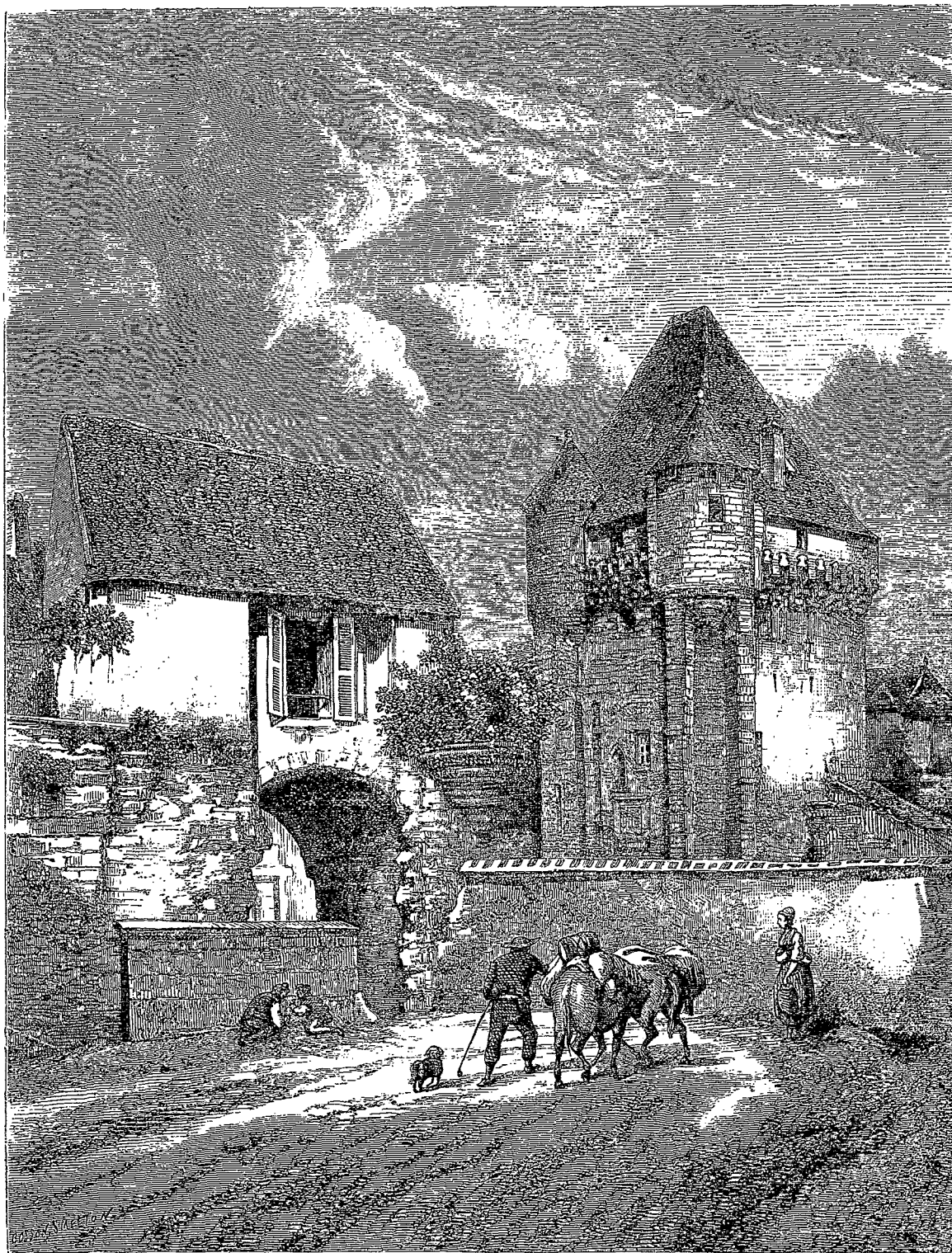


Sur la rive du Bosphore. — Dessin de Durand Brager.

jeunes et plus fortes, sur des multitudes qu'on pouvait trouer et non anéantir, conquérant enfin pour eux et non pour lui; ses pressentiments les plus tristes ne furent pas trompés. Constantinople, deux fois prisé, en 1203 et 1204, par les Français et les Vénitiens, devint pour soixante années le centre suzerain d'un bâtard empire féodal, destiné à la dissolution et à la ruine. Reconquise par ses anciens maîtres, elle demeura seule, et les débris de l'Empire latin devinrent tour à tour la proie des Amurat et des Bajazet; elle tomba enfin, accablée sous les projectiles énormes et l'énergie farouche de Mahomet II.

Le Bosphore vit alors bien des profanations et bien des ruines; mais sa beauté n'en fut point altérée, et il offre toujours aux yeux du voyageur un spectacle enchanteur, soit qu'on descende de la mer Noire, en côtoyant Galata, l'étréscillante Corne-d'Or, où Mahmoud a fait jeter un pont presque aussi grand que celui de Xerxès, les murs du palais de Mahmoud et les jardins du sérail; soit que, partant des îles des Princes, on remonte le côgrant vers la côte d'Asie, où s'étagent sur d'abruptes collines les forêts verdoyantes et les blanches villas des Eaux d'Asie et le riant cimetière de Scutari.

LE MUSEE LAPIDAIRE DE LA PORTE DU CROUX,
A NEVERS.



La porte du Croux, à Nevers. — Dessin de Camille Saglio.

La ville de Nevers a eu successivement plusieurs enceintes, dont il reste des vestiges plus ou moins importants. En quelques endroits, des traces de murailles romaines ont été découvertes, dit-on. Dans un jardin particulier, on peut voir un morceau de la solide muraille élevée, en 1194, par le comte Pierre de Courtenay, qui

TOME XXXIV. — AVRIL 1866.

ailleurs est cachée sous des constructions modernes. La tour Goguin, dite aussi tour de Cuffy, qui est encore debout au bord de la Loire, au sud-est de la ville, faisait partie des fortifications bâties par Pierre de Courtenay; les murs inférieurs, du moins, qui ont 3 mètres environ d'épaisseur, datent de la fin du douzième siècle. Au quator-

16

zième appartiennent la grosse tour demi-circulaire de Saint-Éloi, située au bord de la Nièvre, encore garnie de machicoulis trilobés qui forment au-dessous de sa terrasse comme une élégante corniche, et la porte du Croux que représente notre gravure.

« C'est une haute tour carrée ⁽¹⁾, flanquée aux angles extérieurs de petites tourelles en encorbellement soutenues par de fortes engives, et couronnée; sur trois côtés, par une galerie de machicoulis trilobés; le toit est fort élevé. La façade qui regarde la campagne offre quelques fenêtres carrées, les ouvertures qui recevaient les bras du pont-levis; on y voit aussi, encastré au-dessus de l'ouverture du passage voûté qui traverse le bas de la tour, un petit bas-relief mutilé qui portait les armes du duc Louis de Gonzague, et au-dessous le lion passant, accosté de billettes, du blason de la ville; on voit aussi sur ce bas-relief la date de 1593, dans laquelle quelques personnes ont cru lire 1303, dont on avait fait la date de la tour.

« C'est à feu M. le baron de Vertpré que l'on doit la conservation de ce curieux monument de l'architecture militaire au quatorzième siècle, qui allait être vendu et peut-être détruit; M. de Vertpré l'acheta et en fit don à la ville. »

La porte du Croux, devenue propriété de la ville de Nevers, a été transformée en un Musée où, par les soins de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, ont été recueillis des inscriptions, des sculptures et d'autres débris de toutes sortes et de tous temps, provenant des édifices ruinés de la ville et de ses environs, ou mis à découvert par des travaux récents. Ces objets remplissent les salles situées aux trois étages de la tour; d'autres encore ont été déposés en dehors, le long des parois et sur les marches mêmes de l'escalier qui conduit de la petite porte de la rue du Tartre à l'entrée du premier étage et sur la terrasse que l'on rencontre à mi-chemin. Là, quelques-uns sont abrités par un toit que supportent les anciennes cariatides des lucarnes du château ducal, actuellement palais de Justice de Nevers.

Parmi ces débris laissés à l'extérieur, nous ne signalerons, outre un certain nombre d'inscriptions funéraires, que les curieux chapiteaux de l'église romane de Saint-Sauveur, aujourd'hui ruinée, et d'autres sculptures de la fin de l'art gothique et du commencement de la renaissance: un Christ au tombeau, une Visitation, etc. Au premier étage, une salle carrée, voûtée d'arc, avec de grosses nervures prismatiques, est entièrement garnie de fragments, la plupart intéressants, de l'antiquité et du moyen âge. « L'une des parois est occupée par une magnifique cheminée du quinzième siècle, qui vient de Varzy; cette cheminée est ornée de deux étages de moulures panelées, séparées par une corniche de guirlandes de pampres; le haut est garni d'arcatures trilobées, et de trois dais; au milieu se trouve une niche flanquée de deux écussons effacés. La plaque en fonte placée sous cette cheminée est aux armes de l'avant-dernier duc de Nevers, de la maison de Mancini. » Une belle mosaïque romaine occupe le milieu de la salle. Elle est divisée en neuf compartiments; renfermant des dessins variés, un coq, des rosaces, des fleurons, etc., rouges, blancs et noirs. Cette mosaïque a été trouvée en 1836, à Villars, près Biches, lorsqu'on creusait le canal du Nivernais. C'est aussi de là qu'a été tiré un fragment de bas-relief en marbre blanc où est figuré Léandre, le beau nageur, avec un dauphin derrière lui. M. de Soultrait a fait remarquer que ce bas-relief rappelle tout à fait un médaillon de Sestos publié par Mionnet. Quelques cippes romains proviennent de Nevers ou des communes envi-

(1) De Soultrait, *Statistique monumentale de la Nièvre*.

ronnantes; deux bustes bien conservés des empereurs Adrien et Marc Aurèle ont été découverts à Saincaize, il y a trois ou quatre ans. Mais la plus grande place appartient aux restes de sculptures du moyen âge. La plupart sont des chapiteaux des églises de la Marche près la Charité (ceux-ci sont les plus anciens), de Saint-Martin, de Saint-Aricle, de Saint-Sauveur, à Nevers, etc. Les restes de cette dernière église, dont on peut voir encore debout quelques pans de mur, une colonne, des fragments d'arcs et de voûtes et une partie du portail extérieur du côté du sud, mériteraient d'être particulièrement étudiés. Nous ne pouvons décrire ici tous les curieux fragments conservés au Musée de la porte du Croux; nous citerons seulement un chapiteau du plus haut intérêt, qui a été dessiné et expliqué par M. Viollet le Duc dans les *Annales archéologiques* (t. II, p. 414), et qui offre la représentation, inattendue au cœur de la France, d'une église purement byzantine.

Le tympan du portail méridional de cette même église Saint-Sauveur, qui s'ouvre également au premier étage du Musée lapidaire, est un morceau de sculpture remarquable à la fois par son style et par le sujet qui s'y trouve figuré: « Jésus-Christ ⁽¹⁾, assis sur une chaire et vu de profil, bénit de la main droite à la manière latine, et de la gauche présente une grande clef à saint Pierre qui est debout devant lui. Derrière le Christ se trouve un apôtre assis, et trois autres disciples de Jésus semblent causer derrière saint Pierre. Tous ces personnages ont les pieds nus et sont nimbés; saint Pierre a en outre sur la tête la tonsure cléricale. Au-dessus de ces personnages se lit l'inscription suivante en lettres capitales gothiques: *I VISTU, HUMANIS MONSTRATUR MISTICA CLAVIS*. Au-dessous se trouve le linteau de la porte, qui représente, au milieu de gracieux rinceaux, un paon faisant la roue, un lion à tête de loup, un dragon ailé à tête plate, un animal hybride, ayant un corps de lion et une tête de femme surmontée d'une corne recourbée, une harpie au corps d'oiseau et à la tête humaine, recouverte de plumes ou d'écailles en guise de cheveux. Au-dessous de ces rinceaux on lit: *I PORTA POLI POTEAT HUC EUNTIB INTUS ET EXTRA*. Puis après la croix, en lettres mal rangées, le mot *MAYO*, qui est probablement le nom du sculpteur. — Un savant archéologue, M. de Surigny, qui a consacré à la description et à l'explication symbolique de ce tympan quelques pages du *Bulletin monumental* (t. XVIII, p. 32), voit dans la haute importance donnée à saint Pierre dans cette sculpture une preuve de l'influence de Cluny, dont le but constant au moyen âge fut d'exalter la suprématie papale, et dont les tendances artistiques avaient quelque chose d'oriental, tendances dont l'église de Saint-Sauveur, relevant de Cluny, offrait tant d'exemples. M. de Surigny croit que les cinq animaux du linteau sont là pour figurer cinq des péchés capitaux: l'Orgueil, la Colère, l'Envie, la Luxure et la Gourmandise. »

Mentionnons encore les jolis chapiteaux historiés du douzième siècle appartenant au portail de l'église de Gar-chizy, près Fourchambault, où ils ont été remplacés par leurs copies; des chapiteaux de la même époque de l'église de Saint-Martin, de Nevers, ornés d'aigles fort beaux et de galons enlacés; une pierre tombale provenant de l'église de Saint-Victor, portant gravées au trait les figures de deux bourgeois agenouillés l'un derrière l'autre, les mains jointes; l'inscription qui entoure la pierre, en lettres minuscules gothiques, indique les dates de 1354 et 1390; enfin d'autres épitaphes.

Au deuxième étage de la tour, dans la salle où se réunit la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, on

(1) De Soultrait, *ibid.*

conserve quelques moulages, des boiseries sculptées, une statue de la renaissance provenant du prieuré de Saint-Victor, un bas-relief de la même époque provenant de Donzy, et un fragment assez bien conservé des tapisseries tissées pour la cathédrale par la comtesse Marie d'Albret et par les dames de la cour. On trouvera la description détaillée de ces tapisseries, en partie détruites, dans la *Monographie de Saint-Cyr*, par M. l'abbé Crosnier; elles représentent plusieurs scènes des martyres de saint Cyr et de saint Julitte, patrons du diocèse de Nevers. Le troisième étage renferme les modèles de quelques-unes des sculptures du château ducal, et l'épithaphe en marbre noir du duc Louis de Gonzague, autrefois dans le chœur de la cathédrale.

On peut encore monter un peu plus haut, si l'on veut voir la belle charpente du comble, et un vieux meuble oublié dans la poussière, siège d'évêque ou d'abbé, qui paraîtra sans doute à plus d'un visiteur digne encore d'intérêt. De cet étage supérieur on jouit d'une belle vue au midi et au couchant, et on se rend bien compte de la disposition des défenses de ce côté de la ville; on voit aussi dans notre gravure que la tour du Croux, protégeant l'entrée de l'enceinte principale, n'est pas placée dans l'axe de la première porte: un fossé les sépare, et le pont qui conduit de l'une à l'autre forme le zigzag; la porte enfin s'ouvre à gauche, de manière à forcer l'assiégeant à présenter aux remparts son flanc droit. Ces dispositions, qui étaient élémentaires dans la fortification des places au moyen âge, étaient déjà pratiquées longtemps avant par les Romains.

Tout ce qui est sur la terre est l'ombre de quelque chose qui est dans les sphères supérieures; cet objet lumineux est l'ombre d'une chose qui est encore plus lumineuse que lui, et ainsi de suite jusqu'à moi, qui suis la lumière des lumières.

Le Decatur.

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 38, 94.

IV. — Les Parisiens d'avant Paris.

Les Comètes, en vertu de leur longue et patiente observation, sont dans la très-admirable habitude de ne se fier jamais qu'au jugement de leurs yeux, éclairé et discuté par leur raison impartiale. Elles n'ont pas de préjugés; et jamais on ne les accusera de ne pas dire ce qu'elles pensent, ou de dire ce qu'elles ne pensent pas, pour être agréables à quelque protecteur. Voyageuses indépendantes, elles passent leur vie dans l'observation comparative, et ce sont peut-être les plus savantes des filles du ciel. Ainsi, pour donner un exemple de la sagesse avec laquelle elles procèdent, nous ferons remarquer que, malgré la bienveillante affection qu'elle portait à la Terre, malgré l'état d'esprit dans lequel elle se trouvait et le plaisir qu'elle aurait eu à saluer le premier être intelligent qu'elle eût aperçu à la surface de ce monde si richement préparé, notre Comète, cherchant cet être à la fin de la période tertiaire (il y a quarante de ses années, c'est-à-dire vers l'an cent quatre mille cent quatre-vingt-dix), cherchant, dis-je, un habitant supérieur, plus ou moins semblable à ceux qui régnaient sur les autres mondes, mais ne distinguant encore aucun indice de sa présence, eut la bonne foi et la rare justice de se résoudre à croire que cet être n'existait certainement pas, et que la Terre, toute belle et toute parée qu'elle fût alors, resplendissait pour l'espace aveugle.

L'Ile-de-France était sortie des eaux. Comme il arrive pour les génies supérieurs, qui pressentent souvent la destinée future des plus humbles empires, la Comète se sentit particulièrement attirée du côté de cette partie du monde. Déjà la mer s'était étendue deux fois sur ces nobles terrains; mais la configuration géographique qu'ils devaient garder venait seulement de recevoir son caractère définitif au point de vue du littoral. Une population très-complexe les habitait. A l'endroit où Paris devait être, la Comète remarqua les prédécesseurs très-antiques des Parisiens: des hippopotames beuglant dans la fange des marais, des mégathériums (*mega*, grande; *therion*, bête), des chameaux et d'autres ruminants commençaient leurs émigrations; des cerfs à bois gigantesque et des biches rapides se cherchaient et se fuyaient dans les retraites des forêts. Sur les rives de la Seine, dans les promenades où plus tard les élégants devaient faire parade de leurs belles manières, on voyait déjà les premiers types de la vanité intelligente, et non loin d'eux, on remarquait de grandes cigognes marchant d'un pas fier.

La population était, comme de nos jours, très-mélangée. Des tortues rencontraient des lièvres, des paons coudoyaient d'humbles poules, et les petites oies venaient derrière les grandes; les geais, toutefois, ne savaient pas encore se parer des plumes étrangères. Mais les chevaux bondissaient en liberté dans les plaines ouvertes, laissant flotter au vent leur blanche crinière; les bœufs vivaient réunis en troupeaux; on voyait les génisses descendre boire au torrent et passer ensemble d'un pâturage à l'autre; les éléphants graves, doyens de l'époque, visitaient en seigneurs les paysages de leur paisible empire. Pour donner le dernier coup de pinceau à ce panorama, qui appelle la présence de l'homme, les neiges des lointaines montagnes s'élevaient à l'horizon, dans les nues; sur les plans rapprochés, on voyait les noirs sapins dominer la forêt, les ormes et les chênes revêtir ses flancs de leurs cimes touffues, les tilleuls orner la lisière, les hauts peupliers se dresser en pleine campagne et les saules penchés au bord des sources murmurantes.

La diversité qui règne d'un monde à l'autre est immense, et les productions de la nature sur une terre ne ressemblent pas à celles d'une autre terre. La matière constitutive des êtres est une chose passive, d'une obéissance sans égale, et qui se moule merveilleusement au caprice de la force qui la régit; la force seule est souveraine. C'est pourquoi les forces naturelles, existant à divers degrés d'intensité ou d'association sur les globes divers, ont produit sur ces globes des êtres essentiellement distincts les uns des autres. Malgré cette variété nécessaire et indéfinie, la Comète put facilement reconnaître que la Terre approchait de l'état définitif où ses compagnes de l'espace se trouvaient déjà, dans lequel l'hôte vient prendre possession de son domaine. Elle ne ressemblait pas aux autres planètes, mais tout en gardant un caractère spécial, sa préparation était visible. Ainsi, dans une série d'appartements divers, meublés par des goûts, des modes, des caractères essentiellement distincts et même opposés, l'œil reconnaît sans peine s'ils sont préparés pour une habitation prochaine.

Croira-t-on, cependant, que la Comète dut attendre encore presque une trentaine de ses années de trois mille ans pour que ses espérances reçussent un commencement de satisfaction? Souvent elle fit des découvertes abusives, souvent elle crut voir des traces de main humaine; souvent, à la distance où elle restait toujours de la surface terrestre, des bandes d'êtres nouveaux, de chimpanzés, de gorilles, de macaques ou d'orangs, lui paraissaient révéler la création tant désirée; mais elle

reconnaissait bientôt son illusion. A une certaine époque, pendant les années quarante-quatre mille cent quarante-quatre, quarante et un mille quatre-vingt-dix-neuf, trente-huit mille trente-quatre et trente-quatre mille neuf cent soixante-neuf, elle nagea en pleine espérance. Comme on voit, dans le mois d'avril, les beaux et lumineux jours d'été faire une première apparition, la lumière, la chaleur et les parfums descendirent de l'atmosphère atténuée, ainsi, en ce mois d'avril de la Terre, il y eut une ère anticipée. Une espèce paraissant revêtue du caractère de la domination florissait dans les riantes plaines d'un grand continent, disparu depuis; déjà des troupeaux s'étaient rangés autour d'elle, dans une sorte de domesticité consentie; déjà les éléments semblaient propices à l'installation du grand roi et favorables à son établissement; mais c'était un fruit prématuré, et la Comète vit bien que ce n'étaient pas des hommes.

Peut-être eût-on pu donner aux êtres primitifs dont je viens de parler le nom de Troglodytes, attendu qu'ils habitaient les cavernes naturelles, soit au flanc des montagnes, soit dans la solitude des bois, et qu'ils n'ont jamais posé deux pierres l'une sur l'autre pour élever la plus grossière construction. Peut-être devaient-ils être la souche de la race humaine et le trait d'union qui la réunirait aux races animales antérieures, car *Natura non facit saltum* (!). Mais la voyageuse attentive ne put résoudre ce grand mystère. Pendant les quatre années que nous venons de signaler, elle les observa sans arriver à se rendre compte de leur nature réelle, et lorsqu'en l'an trente et un mille neuf cent quatre avant notre ère elle repassa à son périhélie, ils avaient disparu, et c'est en vain qu'elle chercha leurs traces ou leurs successeurs sur la Terre.

On voyait quelquefois aussi de grands singes se promener, la canne à la main, dans les éclaircies des forêts vierges, et quelquefois aussi deux troupes armées d'énormes bâtons se rencontrer à la lisière d'un bois et s'entre-bâtonner; les morts et les blessés restaient sur place, et on les oubliait sans aucune espèce de sentiment. Ailleurs on voyait d'autres singes jouer entre eux d'une façon naïve et amicale, et néanmoins perfide à l'occasion, ce qui dénotait une certaine intelligence. Plusieurs de ces êtres joueurs se mettaient parfois à agacer quelque crocodile endormi, qui, se réveillant en sursaut, les voyait fuir à toutes jambes, et s'amusait, lui aussi, à avancer la patte et à croquer la tête du plus petit ou du moins habile. Ailleurs encore, des compagnies banquetaient joyeusement, fêtant, sans doute, la noce de quelque personnage important de leur société. C'étaient là, à vrai dire, les seuls êtres qui intéressassent alors la Comète. Elle les eût regardés pendant cinquante mille ans sans s'ennuyer. Les autres ne paraissaient pas doués du quart de leur intelligence. Chevaux, éléphants, chiens ou chats, semblaient plus dociles, et peut-être un jour leur éducation par l'homme élèverait-elle le niveau de leurs facultés et rendrait-elle ces races domestiques plus intelligentes que celle des singes; mais à cette époque, celles-ci étaient incontestablement les premières de la création.

Plus tard elle aperçut, dans les contrées brûlantes de l'équateur, d'autres êtres qui offraient la plus grande ressemblance avec les précédents. Ils étaient noirs comme eux, vivaient aussi en petites familles dans les gorges ou dans les bois, s'entre-tuaient de temps en temps, faisaient la chasse aux oiseaux du ciel et restaient cachés pendant la nuit. Deux points seulement établissaient une petite différence entre les précédents et ceux-ci: c'est que les premiers s'amusaient beaucoup, tandis que les seconds paraissaient toujours d'une humeur féroce, et qu'ils allu-

(*) La nature ne procède pas par sauts.

maient quelquefois des bâtons dans un petit volcan, tandis que les autres ne l'avaient jamais essayé. A part cela, ils se ressemblaient comme deux gouttes d'eau.

La suite à une autre livraison.

OU SE TIENNENT LES POISSONS.

POISSONS DE MER.

Fin. — Voy. p. 59, et la Table du volume précédent.

Pour terminer cette revue des poissons littoraux, si nous supposons une coupe dans un port, nous pourrions voir, au fond, quelques *poissons plats*, mais de moindre échantillon que dans la grande mer: des *plies* nombreuses, et quelques *soles* et *turbots* noirs ou *targeurs*. Au-dessus, mais bien près du sable ou de la vase, nous remarquerons les *morues* et toute leur famille, *lieux*, *colins*, *merlans*, *capelans*, etc. Près des murs, au-dessus de ces derniers, les *vieilles* chassant sans relâche; en remontant, on aperçoit les petits *serrans* et les gros *bars*, qui se promènent majestueusement comme les *brochets* dans nos étangs. A la surface brillent les troupes de *mulets*, celles de *saumons* qui recherchent l'entrée d'une rivière, et, dans tous les coins, les *blaquets*, semblables aux *ablettes* qu'ils remplacent dans l'eau salée.

Chaque fond, du reste, est habité, selon ce qui le compose, par des espèces particulières. La première chose à faire avant de pêcher à la ligne au bord de la mer est donc de s'assurer de la nature du fond sur lequel on se trouve et de sa profondeur. C'est ce qui se fait d'une manière très-simple, au moyen d'une sonde ou d'un petit poids en plomb attaché à une ligne de ficelle; le dessous de cette sonde présente une petite cavité que l'on remplit de suif, ou mieux de cire à modeler, qui rapporte un échantillon de la nature du fond.

La profondeur et la nature de ce fond étant ainsi connues, et l'expérience enseignant ce que l'on doit en conclure, il faut encore tenir compte des appâts dont on dispose. A ce sujet, tous les pêcheurs savent combien le choix dépend des saisons. Cependant il est un appât que l'on trouve sur le bord de la mer dans tous les temps, et que le pêcheur peut employer en toute confiance: c'est ce que l'on nomme la *gravette* ou ver des sables. Il trouvera aussi, près des rochers, l'*arénicole des pêcheurs*, autre ver rouge-brun, qui fournit une excellente amorce.

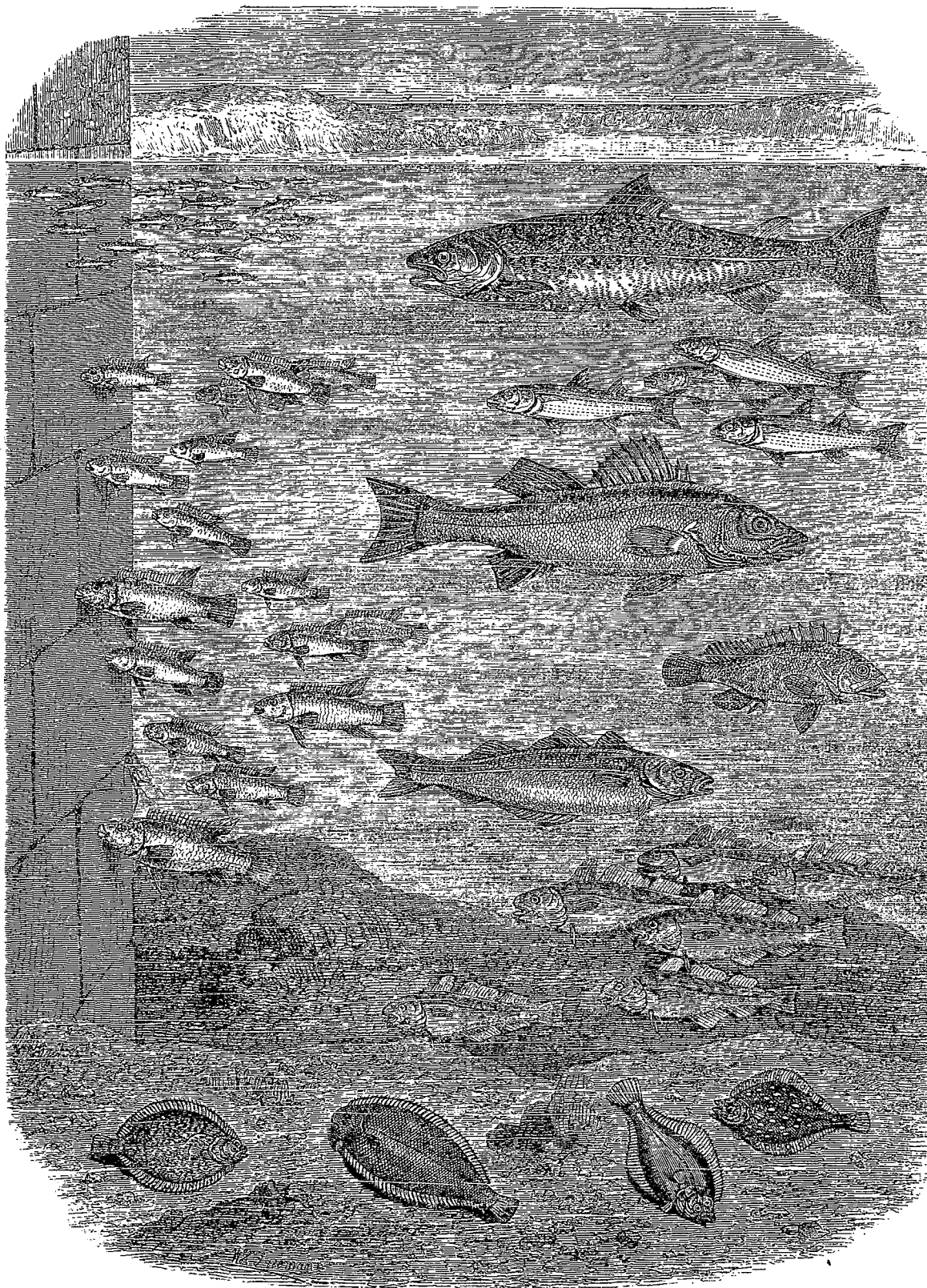
Muni de ces deux vers on peut pêcher, mais on ne prendra que de petits poissons, les gros dédaignant d'ouvrir la bouche pour une si mince provende. Aussi le meilleur parti à prendre est-il celui-ci: on commence par amorcer son hameçon au moyen d'un ver quelconque, gravette ou arénicole; puis, quand on a pris un petit poisson, on le laisse sur l'hameçon pour en prendre un plus gros, et ainsi de suite. Quelquefois même ces captures croissantes et successives arrivent, pour ainsi dire, simultanément, comme nous l'avons une fois éprouvé.

Nous étions deux Parisiens, un patron et un mousse, dans un petit bateau de pêcheur mouillé près du fort Bertheaume; le temps était admirable, le soleil tombait d'aplomb sur nos têtes et l'eau tranquille ressemblait à un lac des montagnes. Voyez-vous d'ici les rochers noirs et verts du fort comme fond de tableau; autour de nous la mer verte, limpide, mouchetée de petites écumes blanches, et au premier plan notre bateau immobile, luisant sous son goudron qui fondait autour de nous? A la barre se tenait fièrement le père Huédé, patron de la barque, un vieux loup de pêche, qui sait sa rade de Brest et les environs sur le bout du doigt, qui lit au fond de la mer mieux que dans un livre. C'était lui qui nous pilotait tou-

jours dans nos excursions et nos pêches... dont il avait tout le profit.

— Voyez-vous, Monsieur, me disait-il, par les fonds de

sable il n'y a rien à faire; vous prendrez quelques grondins, des coquettes, deux ou trois méchantes vives ou des poissons plats. Malheur!... Tandis que par un bon



Stations des poissons dans les ports de mer. — Dessin de Freeman.

fond de roches comme celui où nous sommes, vous avez à choisir toute espèce de poissons. Pas vrai, monsieur Henri?...

— Oui, oui, père Huédé, vous avez raison... Mais ça

ne mord pas vite... Il paraît qu'aujourd'hui les poissons se promènent ailleurs...

Mon compagnon de voyage, Amédée B..., ne disait rien; nous nous retournâmes pour lui demander la cause

d'un mutisme aussi prolongé et aussi peu ordinaire de sa part. Il dormait! ou s'il ne dormait pas, peu s'en fallait...

— Ohé! ohé! m'sieu Médé, dit le père Huédé; ohé! vous laisserez tomber votre chapeau dans l'eau...

— Mais non, ça va bien...

C'est Amédée qui se réveille et s'évertue à nous prouver que le soleil, qui darde ses rayons sur sa tête, n'a produit aucun effet sur son organisation de fer. Il veut retirer la ligne que sa main tenait négligemment le long du bateau...

— Qu'est-ce à dire, patron de malheur? je tiens au fond; ma ligne est accrochée dans une algue quelconque.

— Oh! malheur! m'sieu Médé! Si vous tient le fond ici, pas moyen!... c'est des rochers!...

— Je tiens le fond, père Huédé, répond le dormeur éveillé.

— Ohé! mousse, vas y voir de quoi il s'agit et décrocher la ligne de m'sieu Médé... Allons, leste.

Le mousse Carnac, couché sur nos filets, parvient à entr'ouvrir un œil mourant et à s'éveiller à peu près. Il saisit la ligne, la tire légèrement à lui, et, sentant une résistance élastique :

— Faites excuse, patron, c'est un poisson, et un gros, bien sûr...

— Arrive à la barre et passe-moi la ligne...

Le père Huédé n'a fait qu'un saut près d'Amédée, il sent une aubaine. On hèle la ligne avec précaution; elle se détache bientôt du fond et flotte; elle pèse, mais n'accuse aucune secousse. Nous n'étions pas trop de nous quatre pour tirer, fort intrigués de savoir ce que nous amenions. Or, que voyons-nous monter entre deux eaux, puis se coucher le long du bateau? Un congré énorme qui ne faisait aucun mouvement pour se défendre : on aurait dit une tige monstrueuse d'algues flottantes. Il fallut employer la gaffe et le croc pour le hisser dans le bateau; ce ne fut même pas une œuvre facile.

Arrivé là, l'animal se décroche, et, libre, commence à serpenter au milieu des cordages et des bancs. Le père Huédé le saisit par le cou, et c'est alors qu'on s'aperçoit que l'hameçon ne l'avait pas même touché!...

Voici ce qui était arrivé. Amédée, après avoir chargé son hameçon d'un morceau de calmar, avait laissé aller sa ligne à l'eau et s'était endormi. Un tacaut de 30 centimètres de long, espèce de petit *gade* analogue aux morues, avait saisi l'esche et s'était pris à l'hameçon bel et bien. Or, Amédée dormait toujours. Un congré, qui passait par là, vit ce tacaut fort empêché mais frétilant, et le jugea de bonne prise. Malheureusement messire congré avait les yeux plus grands que la bouche; une fois le tacaut saisi, le glouton n'avait pas voulu le lâcher, ou plus probablement ne l'avait pas pu.

En effet, les dents crochues qui garnissent les mâchoires du congré étaient implantées entre les écailles du tacaut, dont le corps remplissait hermétiquement la bouche de la monstrueuse anguille. Le congré fut ainsi amené par les dents, et ne se décrocha que quand, en tombant dans le bateau sur des corps durs, la chute ou le poids, comprimant le corps du tacaut, permit aux dents de se dégager.

Le congré ainsi pris par les dents pesait 17 kilogrammes.

Le père Huédé déclara qu'il mourrait content, qu'il avait pris le père des congrés du pays, et que m'sieu Médé était un fier pêcheur... quand il dormait.

PETITE OFFRANDE.

Un jour, les Athéniens se plaignaient à l'oracle d'Ammon de ce que les dieux se déclaraient toujours en faveur

des Lacédémoniens, qui ne leur présentaient qu'un petit nombre de victimes, maigres et mutilées. L'oracle répondit que tous les sacrifices des Grecs ne valaient pas cette prière humble et modeste par laquelle les Lacédémoniens se contentent de demander aux dieux les vrais biens.

Un riche Thessalien, se trouvant à Delphes, offrit avec le plus grand appareil cent bœufs dont les cornes étaient dorées. En même temps, un pauvre citoyen d'Hermione tira de sa besace une pincée de farine qu'il jeta dans la flamme allumée sur l'autel. La pythie déclara que l'hommage de cet homme était plus agréable aux dieux que celui de l'opulent Thessalien.

Le premier de ces passages ne rappelle-t-il pas cette belle déclaration d'Isaïe : « Qu'ai-je à faire, dit l'Eternel, de la multitude de vos sacrifices? Je suis rassasié d'holocaustes de moutons et de bêtes grasses; je ne prends point de plaisir au sang des taureaux, ni des agneaux, ni des boucs... Cessez de m'apporter des oblations de néant... Apprenez à faire le bien; recherchez la droiture. »

Il est impossible de lire le second passage sans penser à ce récit de l'Evangile : « Un jour, comme Jésus regardait ce qu'on mettait dans le tronc des pauvres, il vit des riches qui y déposaient leurs offrandes. Il vit aussi une pauvre veuve qui y mit seulement deux piécettes, et il dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a donné plus que tous les autres; car ceux-ci ont donné à Dieu de leur superflu, mais elle, elle a donné de son indigence même, tout ce qu'elle avait pour vivre. »

LES GRANDS HOMMES.

BOSSUET. Les véritables grands hommes dans tous les genres sont toujours très-rares.

RACINE. Qu'appellez-vous, je vous prie, de grands hommes?

BOSSUET. Tous ceux qui surpassent les autres par le cœur et par l'esprit, qui ont la vue plus nette et plus fine, qui discernent mieux les choses humaines, qui jugent mieux, qui s'expriment mieux, qui ont l'imagination plus forte et le génie plus vaste.

VAUVENARGUES.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Suite

Enveloppes.

Emission de décembre 1864. — Le timbre porte l'effigie de Washington (type des nos 350 et 351); il est gravé, imprimé en relief et en rose sur papier blanc ou jaune; il diffère peu de celui de l'émission de juillet 1864. Le papier porte en filigrane les lettres *P. O. D. U. S.* On lit en haut *United States*, en bas la valeur en lettres, de chaque côté la valeur en chiffres.

3 cents (Of. 1545), — rose. Papier blanc, jaune.

6 (Of. 3090), — rose. Papier blanc, jaune.

Timbre d'enveloppe proposé. — Parmi les timbres d'enveloppe qui ont été proposés au gouvernement, on en a décrit un de 40 cents, dont le dessin est d'une extrême simplicité. On lit à gauche la valeur en lettres, à droite *U. S. Postage*, en haut et en bas la valeur en chiffres (*).

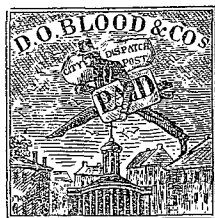
(*) Un dessin de ce timbre a paru dans *the Stamp Collector's Magazine*, vol. II, p. 73.

Timbres locaux.

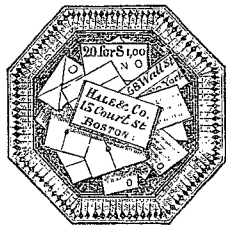
Autrefois, le port des lettres aux États-Unis était très-élevé et proportionnel à la distance. Le port de la lettre simple, dans un rayon de 100 à 300 milles, était de 12 1/2 cents. A la suite de l'adoption en Angleterre du système de la taxe uniforme de 1 penny, il se produisit aux États-Unis un mouvement semblable à celui que M. Rowland-Hill avait organisé en Angleterre, mais qui fut plus lent. Les premières attaques au régime postal prirent de l'autre côté de l'Atlantique un caractère différent.

Des compagnies particulières établirent des services de poste à prix réduit, en concurrence avec ceux de l'État. Blood et compagnie organisèrent, les premiers, en 1843 ou 1844, à Philadelphie, un service de réception et de distribution des lettres de la ville pour la ville; ils avaient leurs boîtes et leurs facteurs dans tous les quartiers. Ils é mirent un timbre-poste pour l'affranchissement des lettres : c'est le premier timbre-poste américain (n° 353).

A la fin de 1844, Hale et compagnie, de Boston, envoyèrent chaque jour, par le train express du chemin de fer, un messenger à New-York et un autre à Philadelphie,



N° 353.



États-Unis.

N° 354.

chacun porteur d'un sac de cuir contenant les lettres qu'ils avaient été chercher aux bureaux des principaux commerçants. Hale et compagnie é mirent aussi des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres transportées et distribuées par leur entremise (n° 354). W. Wyman suivit leur exemple; il établit un service de transport des lettres entre Boston et New-York, et eut aussi un timbre particulier. Enfin, Brainard et compagnie se chargèrent des correspondances entre Albany et New-York.

Les recettes des postes fédérales se ressentirent bientôt du succès de ces entreprises. Il fallut aviser. Par l'acte du 3 mars 1845, le port de la lettre simple fut réduit à 5 cents dans un rayon de 3 000 milles et à 10 cents au delà de cette distance. Le port de la lettre de la ville pour la ville (*drop-letter*) fut fixé à 2 cents. Mais les facteurs avaient droit, pour la remise des lettres à domicile, à une taxe de 2 cents; ils n'avaient pas d'autre rétribution que le produit de cette taxe, et, ne se jugeant pas assez payés pour que leur service fût plus actif, ils ne faisaient que deux distributions par jour. Il résultait de cet état des choses, d'abord l'insuffisance du service postal dans les grandes villes, ensuite la cherté du port des lettres de la ville pour la ville, car on payait, pour une lettre à porter à quelques pas, 4 cents, c'est-à-dire 1 cent de plus que pour la porter à 3 000 milles. Cela explique la formation et la réussite de tant de compagnies postales particulières. Dans toutes les grandes villes, ces compagnies établirent un grand nombre de boîtes aux lettres et firent cinq ou six distributions par jour, ne faisant payer que la moitié ou le quart de la poste du gouvernement. Le prix était, au commencement, de 2 cents dans les principales villes; la concurrence entre les compagnies le fit baisser de 1 cent. Presque chaque ville avait une poste particulière, et l'on

ne comptait pas moins de sept ou huit compagnies à New-York et à Philadelphie.

L'acte du 3 mars 1851 porta le premier coup aux postes particulières. Le directeur général des postes fut autorisé à établir des routes de poste dans l'intérieur des cités et des villes, à réduire à 2 cents le port des lettres de la ville pour la ville remises à domicile, à recueillir et porter à la poste centrale les lettres destinées à d'autres villes. L'initiative de ce dernier et utile service avait été prise par des compagnies particulières à une époque où les boîtes aux lettres de la poste fédérale étaient en petit nombre; les timbres locaux qui portaient les inscriptions : *To the mail, Post-office despatch, Government city despatch, etc.*, servaient à payer le port de la lettre du domicile de l'expéditeur à la poste centrale.

L'acte de 1851 resta néanmoins sans effet immédiat; c'est celui du 15 juin 1860 qui fut le plus favorable à la poste fédérale. La taxe pour la remise à domicile de toutes les lettres fut abaissée à 1 cent, sans que le paiement par avance fût obligatoire. L'acte du 3 mars 1863 termine l'histoire des postes particulières : les facteurs recevant un salaire fixe, les distributions des lettres furent multipliées, l'affranchissement fut rendu obligatoire, le port des lettres de la ville pour la ville élevé à 2 cents, mais la taxe pour la remise des lettres à domicile fut supprimée.

Le peuple américain doit à la concurrence des compagnies particulières un tarif postal plus libéral et un service mieux ordonné et plus intelligent. Cette concurrence s'est exercée librement pendant près de vingt ans, et le gouvernement ne voulait ni ne pouvait rendre au public et au commerce les services que les compagnies privées leur offraient au plus bas prix et dans les meilleures conditions. Cette concurrence a cessé tout à fait en 1862.

Toutes les compagnies postales particulières ont é mis, de leur autorité, des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres ou des paquets, recueillis, transportés et distribués par leurs soins. Ces timbres doivent prendre place dans les collections. Il n'en est plus é mis depuis 1861 ou 1862, et il ne s'en trouve dans le commerce un aussi grand nombre de timbres neufs que parce qu'il a été fait des réimpressions, avec les planches gravées ou les pierres lithographiques originales, et surtout beaucoup de contrefaçons.

Timbres de bureaux de poste fédéraux.

On classe avec les timbres locaux quelques timbres-poste qui ont une origine semi-officielle. Ils ont été é mis, en 1846 et en 1847, par les directeurs de bureaux de poste fédéraux, dans plusieurs villes, les uns avant l'acte du 3 mars 1847, les autres en attendant d'avoir les timbres que le département fédéral des postes faisait graver. Ces timbres ont eu cours pendant un certain temps, comme s'ils eussent été é mis par l'autorité fédérale, et leur usage a cessé après l'émission des timbres fédéraux.

NEW-YORK. *New-York. Post-office.* — 1846. Effigie de Washington. Gravé.

5 cents (Of. 2575). — noir sur papier blanc ou blanc bleuâtre (n° 355).
Réimpressions en vermillon, en violet foncé, en bleu, en vert-émeraude, en brun, sur papier blanc; en noir, sur papier azuré.

PROVIDENCE (État de Rhode-Island). *Post-office. Prov. R. I.* — 1846. Oblong, gravé. La planche est conservée à la bibliothèque de l'État de Rhode-Island, à Providence.

5 cents, — noir sur papier blanc.
10 — — noir sur papier blanc.

SAINT-LOUIS (État de Missouri). *Saint-Louis Post-office.* — 1847. Des ours. Rectangulaire, gravé.

10 cents, — noir sur papier blanc.

Timbres des postes particulières.

ALBANY (État de New-York). *Brainard and Co. 14 Exchange, Albany. Troy, 230 River st. N. Y. 58 Wall st. — 1845.* Gravé.

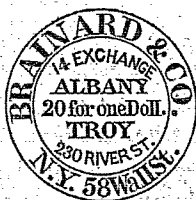
5 cents, — noir, bleu foncé, sur papier blanc (n° 356).

Bazaar Post-office. — Aigle sur une branche. Gravé. Timbre fait pour une vente de charité à Albany, au profit des prisonniers confédérés.

10 cents, — bleu sur papier blanc.

Thompson and Co's american express. 11 and 12 Exchange, Albany. — Oblong, imprimé en lettres.

Noir sur papier vert clair.



N° 355. États-Unis. N° 356. États-Unis. N° 357.

BALTIMORE (État de Maryland). *Grafflin's Baltimore despatch.* — Tombeau de Washington. Lithographié.

1 cent, — noir, rouge, sur papier blanc (n° 357).

BOSTON (État de Massachusetts). *Hale and Co. 13 Court st. Boston. 58 Wall st. New-York. — 1844.* Lettres éparpillées. Lithographié.

5 cents, — vermillon, bleu clair, sur papier blanc (n° 354).

Hale and Co. Boston. 58 Wall st. New-York. — 1844. Semblable au précédent.

5 cents, vermillon, bleu clair, sur papier blanc.

Cheever and Towle, 7 State st. City letter delivery. E. Boston. S. Boston. — Lettres éparpillées. Rond, lithographié.

2 cents, — vermillon, bleu foncé, sur papier blanc.

Gordon Mc Kay, Boston. — Oblong.

1 cent, — bleu sur papier blanc.

Harnden's express. Boston — New Orléans. — Messager enjambant une rivière. Gravé.

Noir sur papier blanc (n° 358).



N° 358. États-Unis. N° 359.

National tailors' fair stamp. — Matelot tenant un drapeau. Ovale, gravé. Timbre fait pour une vente de charité au profit des marins pendant la guerre du Sud.

10 cents, — vert sur papier blanc.

BROOKLYN (État de New-York). *Brooklyn city express. Post.* — Pigeon volant avec une lettre au bec. Lithographié.

1 cent, — noir sur papier glacé bleu-saphir, vert-bleu (n° 359).

2 cents, — noir sur papier glacé rose clair, rose foncé, rouge-amarante, grenat, pierre.

CALIFORNIE. *California penny post Co. Paid to the post-office.* — Octogone.

2 cents, — bleu sur papier blanc

California penny postage, from the post-office paid care of the penny post Co. — Oblong.

5 cents, — bleu sur papier blanc.

Langton's pioneer express paid. — Enveloppe. Timbre oblong (pour les lettres portées par exprès d'Eureka en Californie aux mines de Humboldt, et réciproquement). Noir, bleu, rouge, sur papier blanc.

CAMDEN. *Jenkin's Camden dispatch.* — Effigie de Washington. Rectangulaire, lithographié.

Noir, brun, sur papier blanc.

CHICAGO (État de l'Illinois). *Chicago penny post.* — Ruche. Rectangulaire, lithographié.

Vermillon, jaune-brun, sur papier blanc.

Moody's penny dispatch, Chicago. — Oblong, imprimé en lettres.

Noir sur papier glacé orange.

ESSEX. *Essex letter express.* — Navire. Rectangulaire, gravé.

2 cents, — noir sur papier glacé orange.

FRANKFORD. *De Ming's penny post. Frankford.* — Oblong, lithographié.

Noir, rouge, sur papier blanc; noir sur papier brun.

KILBOURN (État de Wisconsin). *Money package by the American express Co. From Kilbourn city, Wis.* — Femme assise appuyée sur une caisse d'argent, auprès d'elle des sacs d'argent et une corne d'abondance pleine de monnaies. Rectangulaire, gravé.

Noir, sur papier glacé orange.

TERRITOIRE DE NEVADA. *Humboldt express Nevada territory. 25 cents to 1/2 oz. Enclosed in our franks Langton & Co.* — Gravé.

Brun clair sur papier blanc.

NEWBURGH. *Newburgh american express Company.* — Drapeaux.

Bleu sur papier rouge.

NEW-JERSEY. *New Jersey express Co.* — Tête de cheval. Enveloppe. Timbre ovale, gravé en relief.

Bleu foncé sur papier jaune.

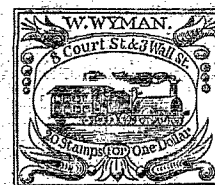
Cette compagnie a émis une autre enveloppe de papier jaune, dont le timbre est oblong, gravé, imprimé en noir, et figure le sceau de l'État.

NEW-YORK. *American letter mail Co.* — 1844. Aigle sur un rocher. Gravé. (Émis par Hale et compagnie, pour le service de New-York à Philadelphie.)

5 cents, — noir-fauve sur papier blanc (n° 360).

W. Wyman. *8 Court st. and 3 Wall st.* — 1845. Locomotive et wagon. Lithographié.

5 cents, — noir sur papier blanc (n° 361).



N° 360. États-Unis. N° 361.

Adams' express Co., 59, Broadway, N. Y. — Aigle. Enveloppe. Timbre rond, gravé et en relief.

Rouge, bleu, vert, sur papier jaune.

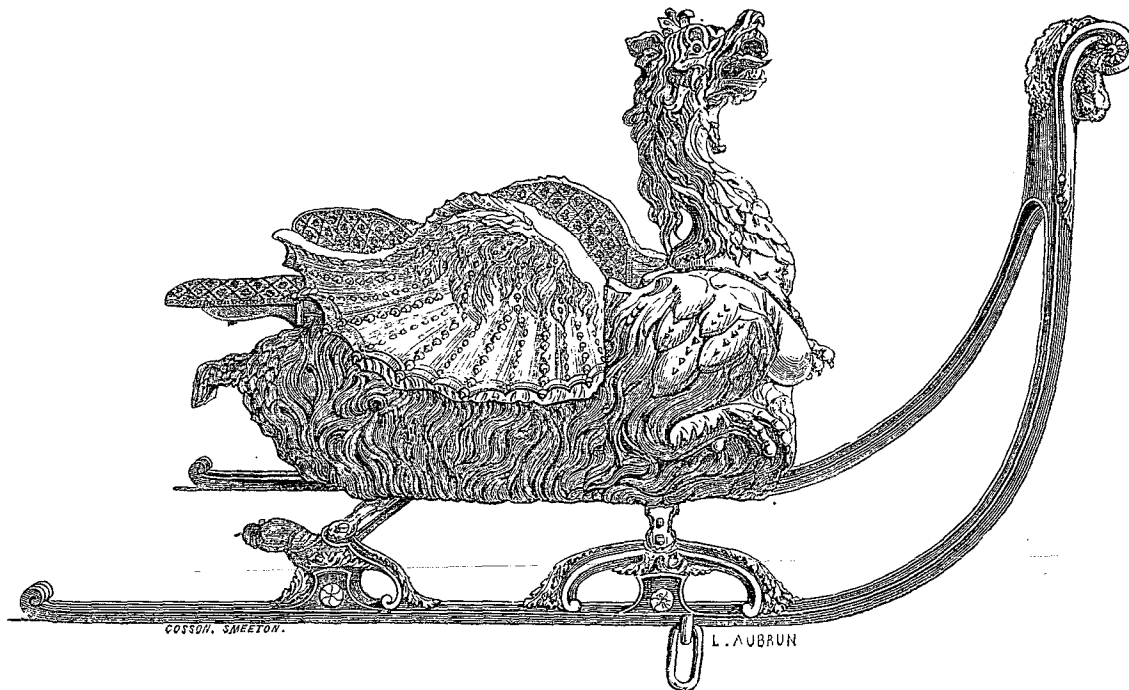
American express company. Postage. Paid. — Oblong, imprimé en lettres.

2 cents, — noir, sur papier vert de Schweinfurt.

La suite à une prochaine livraison.

UN TRINEAU DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Voy. la Table des trente premières années.



Musée de Cluny. — Un Trineau du seizième siècle. — Dessin d'Aubrun.

Le traineau-dragon que nous représentons ici passe pour un ouvrage russe; M. Théophile Gautier, qui a visité la Russie et décrit les traîneaux russes, assure qu'il faut réserver à la Hollande ces formes fantasques de cygne, de dragon, de conque marine, à dorure et attelages empanachés. Tout élément d'appréciation nous manque; le savant directeur du Musée de Cluny n'a pas encore donné son avis, et le catalogue ne mentionne pas notre traineau. Tout le corps du monstre (sauf la langue écarlate et les yeux de cristal rouge), écailles, ailes, griffes et toison velue des flancs, tout est doré. Entre les deux mamelles est fixée une boule de verre bleu suspendue à un cordon bleu. Peut-être est-ce le cordon d'un ordre. Les patins et les supports sont rouge et or. L'intérieur du coffre est garni de satin bleu brodé, quadrillé, ainsi que le siège postérieur. Comment était conduit l'attelage? De derrière, sans doute, à moins que le strapontin et les babouches en astrakan fussent seulement destinés à un valet de pied. Deux attaches et deux anneaux pendants qu'on distingue à l'avant servaient sans doute à atteler les chevaux par des courroies, car on ne voit ni brancards, ni traits, ni place où les adapter. Nous demeurons donc incertains sur l'emploi et la provenance de notre traineau; est-il russe, hollandais, ou simplement français et destiné à quelque gala? En tout cas, on ne peut croire qu'il ait été disposé pour un service fatigant et habituel: les patins ne sont point doublés en fer.

Nous rapporterons ici quelques lignes de l'écrivain que nous avons cité, et qui a l'art de nous faire voir et toucher ce qu'il a vu lui-même. En comparant aux traîneaux russes ordinaires celui que représente notre gravure, nous en comprendrons mieux l'usage et le maniement.

« L'installation, dit M. Théophile Gautier, est très-simple. Figurez-vous deux barres ou patins de fer poli, dont le bout antérieur se recourbe en pointe de soulier chinois. Sur ces deux barres, une légère armature de fer

fixe le siège du cocher et la boîte où se place le voyageur. Cette boîte est ordinairement peinte en couleur d'acajou. Une sorte de tablier, qui s'arrondit en se renversant comme un poitrail de cygne, donne de la grâce au vaisseau et protège l'*isvochtchik* (conducteur) contre les parcelles de neige que fait voler devant lui comme une écume d'argent le frêle et rapide équipage; les brancards s'adaptent au collier ainsi que dans l'attelage du droschky, et opèrent leur traction sur les patins. Tout cela ne pèse rien et va comme le vent, surtout quand le vent a durci la neige et que la piste est faite. On ne se figure pas l'immense économie de force que produit le trainage. Un cheval déplace sans peine, et avec une célérité double, un poids triple de celui qu'il pourrait enlever dans les conditions ordinaires. En Russie, la neige est, pendant six mois de l'année, comme un chemin de fer d'argent dont les blancs railways s'étendent dans toutes les directions et permettent d'aller où l'on veut. »

L'*isvochtchik* est d'ordinaire coiffé d'un bonnet de ye-lours à quatre pans avec un bord de fourrure; son cafetan est doublé en peau de mouton, et ses genoux couverts d'une vieille peau d'ours. Il a aux mains de gros gants dont le pouce seul est séparé. La caisse est remplie de foin, et une couverture de peau est mise au service du voyageur. Nous parlons ici des traîneaux de louage; mais ceux de maître n'en diffèrent ni par la forme, ni par l'aménagement. « Seulement, le fer des patins est plus poli et d'une courbe plus gracieuse; la caisse est en acajou; la garniture du siège en maroquin capitonné, le tablier en cuir verni; une chancelière remplace le foin; une fourrure de prix, la vieille peau rongée de mites. Le luxe consiste dans la tenue du cocher, la beauté du cheval et la vitesse de l'allure. Les femmes les plus délicates affectionnent ce véhicule. On ne discerne que leur figure rosée au froid. Tout le reste n'est qu'un entassement de pelisses, de manchons, où l'on aurait peine à démêler une forme;

sur les genoux s'étend une grande peau d'ours blanc ou noir, dentelée d'écarlate. La calèche ressemble à un bateau comblé de pelleteries, d'où émergent quelques têtes souriantes.»

On voit sur la Néva quelques traîneaux de Samoïèdes, attelés de trois ou quatre rennes dociles qui trottent de toute la vitesse de leurs jambes nerveuses. Le voyageur est assis sur un strapontin garni d'un lambeau de fourrure. Le conducteur, debout sur l'un des palins de bois, tient en main une gaule dont il touche les rennes. Mais, malgré leur extrême légèreté et les charmants animaux qui les tirent, ils n'égaleront point en grâce la *troïka*, avec ses trois chevaux soutenus par quatre guides que dirige le cocher. Celui du milieu est engagé dans les brancards; les deux autres ne tiennent au limonier que par une courroie lâche, et au traîneau que par un trait extérieur. Chacun a son rôle : le limonier trotte et les deux autres galopent; « l'un doit avoir l'air farouche, emporté, indomptable, porter au vent, simuler des écarts et des ruades : c'est le *furieux*; l'autre doit secouer sa crinière, s'encapuchonner, faire des courbettes, danser sur place, se jeter à droite et à gauche, au gré de ses gaietés et de ses caprices : c'est le *coquet*. » On dirait, à voir cet attelage en éventail, qu'on a sous les yeux l'original des chars antiques qui décorent les arcs de triomphe. Rien n'est plus difficile, comme on pense, que de conduire sans accident la *troïka* et de maintenir dans une harmonie parfaite les trois allures si différentes du limonier, du *furieux* et du *coquet*.

« Les *troïkas* passent avec un frisson de grelots, frétillements et rapides, éclaboussant leurs voisins de parcelles blanches. Le tableau n'est bruyant que pour l'œil, si l'on peut s'exprimer ainsi. La neige, qui interpose son tapis de ouate entre le pavé et le véhicule, éteint la sonorité. Sur ces chemins matelassés par l'hiver, l'acier du patin fait à peine le bruit du diamant qui rayerait un carreau. Les petits fouets des mougiks ne claquent pas; les maîtres, enveloppés dans leurs fourrures, ne parlent point; et tout cela se meut avec une activité silencieuse au milieu d'un tourbillon muet. »

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 26.

LE THÉ.

L'homme manifeste, à quelque race qu'il appartienne et sous quelque ciel qu'il soit placé, un singulier appétit pour les substances qui sont de nature à modifier sa vie cérébrale. L'ouvrier de Birmingham, sujet famélique et soumis du roi Gin; l'Arabe livré aux extases délirantes du haschich; le Chinois savourant l'ivresse de l'opium; le Taïtien celle du kawa; l'homme de travail demandant au thé et au café l'élargissement momentané de sa sphère intellectuelle : tous accusent, à des degrés différents et sous des expressions plus ou moins nobles, ce besoin d'échapper à la réalité, de sentir autrement, d'oublier, de penser d'une façon différente, de remplacer, en un mot, la vie saine, pratique, éveillée, par cette vie hallucinée et fiévreuse qui entraîne à la longue dans un commun naufrage la santé, la dignité, l'intelligence même. Les progrès inouïs de ces habitudes doivent éveiller la sollicitude du moraliste et du médecin. Ce n'est pas que toutes soient préjudiciables au même degré, et l'hygiène, tout en signalant l'abus qu'on en fait, peut avoir une indulgence particulière pour le thé et le café, qui ont jeté, au reste, dans nos habitudes alimentaires, des racines tellement profondes qu'ils ne disparaîtraient pas maintenant sans y laisser un vide regrettable. D'ailleurs, l'exci-

tation cérébrale que produisent l'une et l'autre de ces deux substances ne ressemble en rien aux jouissances de l'ivresse alcoolique; elle laisse l'homme en pleine possession de lui-même; elle a quelque chose de distingué qui plaide en sa faveur, et elle échappe aux foudres des moralistes. L'hygiène a pour rôle ici, non pas d'interdire, mais de limiter, et ses conseils, édictés d'ailleurs par des hommes de labeur intellectuel qui connaissent le prix de la stimulation du cerveau, sont nécessairement empreints d'une indulgence intéressée. Nous ne nous occuperons aujourd'hui que du thé.

Si on avait dit à Charles II, il y a deux cents ans, que cette herbe dont la compagnie néerlandaise des Indes occidentales venait de lui adresser quelques livres, et dont il essayait l'infusion avec une certaine défiance, atteindrait une consommation annuelle représentée, pour le Royaume-Uni seulement, par trente millions de kilogrammes, on l'eût trouvé sans doute singulièrement incrédule, et cependant il n'a fallu que deux siècles pour que le thé arrivât à cette fortune inouïe. Le nord de l'Europe, la Suède, la Belgique, la Hollande, mais surtout la Russie, ne consomment pas le thé dans de moindres proportions que l'Angleterre. Cette boisson aromatique n'est entrée chez nous, dans nos mœurs, qu'à titre d'habitude de bon ton, et elle n'a pas encore pénétré dans les classes inférieures. Mais si la France ne consomme annuellement que trois cent mille kilogrammes de thé, c'est-à-dire une quantité cent fois moindre que l'Angleterre, cela tient surtout à l'extrême diffusion chez nous de l'usage du café, qui tient dans nos habitudes alimentaires et dans toutes les classes de la société une place si considérable.

Tout le monde sait que le thé est une plante exotique, de la famille des Ternstroëmiacées et de la tribu des caméliées, qui croît spontanément en Chine et au Japon, où elle est l'objet d'une exploitation et d'un commerce considérables. Ce n'est pas que sa culture ne puisse réussir ailleurs, les essais d'acclimatation qui ont été tentés l'ont suffisamment démontré, mais le peu de valeur de la main-d'œuvre dans l'extrême Orient et l'habileté pratique des manipulations très-minutieuses qui influent sur l'arôme et la saveur de ce produit, sont des conditions qui nous rendront pour longtemps encore, si ce n'est pour toujours, tributaires de la Chine et du Japon. On avait cru que le thé vert et le thé noir provenaient de végétaux rapprochés, mais différents. C'est un point parfaitement élucidé aujourd'hui : le thé, quelle que soit sa qualité, est toujours fourni par le même végétal, et ses diversités d'aspect tiennent à des causes multiples : aux procédés de préparation, à l'époque de la végétation où les feuilles ont été récoltées, aux matières colorantes ou aromatiques qui y sont intentionnellement ajoutées pour lui donner des qualités recherchées par la sensualité et par le commerce. Quand on songe que la durée de la macération des feuilles peut leur enlever des quantités variables de leurs principes; que la dessiccation, suivant qu'elle est doucement ou rapidement conduite, doit agir sur les proportions des substances volatiles qu'elles renferment; enfin, que les feuilles récoltées à une époque avancée de la végétation doivent contenir des sucres plus élaborés et plus actifs que les premiers bourgeons, on se rendra compte (sans parler des arômes qu'on y ajoute) de la différence d'action des thés verts et des thés noirs, différence que chacun a pu constater à loisir sur soi-même. Les thés verts (hyson, poudre à canon, impérial, etc.) sont beaucoup plus stimulants que les thés noirs, dont les meilleures variétés sont les thés pekoé, orange, souchong, etc. Ils produisent à un degré plus marqué l'insomnie et un état d'éréthisme nerveux. Leur usage, tolérable, à la rigueur, pour les gens mous, lymph-

tiques, replets, doit être formellement interdit aux personnes maigres, irritables et nerveuses. Le mélange à parties égales des deux variétés de thé est une mesure éclectique qui ne nous satisfait pas. Il serait certainement dans les vœux de l'hygiène que le thé vert sortit des habitudes alimentaires et allât se confiner dans les officines des pharmaciens, où il aurait sa place et son utilité.

La chimie s'est, bien entendu, occupée de la composition du thé; elle a fait plus : avec cette familiarité de bon ton qui lui est propre, elle n'a pas dédaigné de formuler sur la préparation de cette boisson des règles qui importent à la sensualité et auxquelles l'hygiène souscrit. Une huile essentielle, du tannin et un principe très-azoté, la *théine*, sont, associés aux autres éléments chimiques des tissus végétaux, les matériaux qu'elle a signalés dans le thé. L'essence, le tannin et la théine existent sous des proportions diverses dans le thé vert et dans le thé noir, mais sans cependant que ces différences légères puissent rendre complètement compte de l'activité plus grande du premier. La *théine* offre cette particularité curieuse, qu'elle a identiquement la même composition et les mêmes propriétés que le principe alcaloïde cristallin du café, la *caféine*. Singulier rapprochement de deux plantes de familles botaniques différentes et qui se coudoient dans les habitudes de la vie moderne.

La *théine* est une substance très-active : les expériences de Mitcherlich, qui a empoisonné des grenouilles, des poissons, voire même des chats, à l'aide de ce principe, l'ont suffisamment démontré. Mais que les dégustateurs de thé se rassurent : M. Payen a calculé qu'en tenant compte du poids du corps de l'homme, il ne faudrait pas moins qu'un kilogramme de thé en substance pour que des accidents toxiques vinssent à se produire. Le thé est donc, lui aussi, un *poison lent*, à la façon dont l'entendait Fontenelle pour le café, et l'hygiène ne se croit nullement autorisée à exploiter la frayeur que pourraient inspirer de pareilles expériences. Il est probable que le savant M. Mitcherlich lui-même n'a pas fait à la théorie le sacrifice d'une seule tasse de thé.

Le thé vient de loin, il a une valeur commerciale considérable, c'est dire qu'il est le point de mire des falsificateurs. Je ne parlerai pas de cette fraude qui consiste à faire pénétrer sur nos marchés du thé de Java ou d'ailleurs, portant le signalement et l'étiquette des thés chinois les plus estimés. Il n'y a là rien de grave au fond, et si les gourmets ne reconnaissent pas la fraude, le préjudice est, par ce fait, réduit à rien ; mais là ne se borne pas la supercherie : des thés infusés au préalable ; colorisés à l'aide de substances diverses, bleu de Prusse et indigo, mélangés de curcuma, de bleu de Prusse et de chromate de plomb, et saupoudrés de sulfate de chaux pulvérulent ; mélangés de graphite, etc., entrent frauduleusement dans nos théières au préjudice de notre palais et de notre santé. Les thés verts sont beaucoup plus habituellement frelatés que les thés noirs, et c'est une raison de plus pour donner la préférence à ceux-ci.

La valeur du thé comme aliment a été l'objet d'appréciations très-diverses. Il ne saurait certainement supporter la comparaison avec le café au point de vue de l'énergie des propriétés réparatrices. Les vingt grammes de thé qui entrent, en effet, dans la préparation d'un litre de cette infusion, ne lui cèdent que des proportions minimales de matériaux utiles, et il agit bien plutôt à titre de condiment, c'est-à-dire de substance stimulant l'estomac et exaltant ses aptitudes digestives, qu'à titre d'aliment proprement dit. Toutefois, il nourrit indirectement en devenant l'occasion de la consommation d'une quantité assez considérable de lait, de pain, de beurre et de sucre. On évalue

à quatre-vingt-dix millions de kilogrammes la quantité de sucre qui, en Angleterre seulement, sert à édulcorer le thé. M. Payen a fait ressortir l'uniformité des prix d'une tasse de thé, de café, de chocolat, qui avec les accessoires, pain, sucre, etc., reviennent à peu près chacune à 20 centimes. C'est donc un déjeuner économique ; mais est-ce un déjeuner parfaitement salubre ? Nous ne le pensons pas. Outre qu'il est insuffisant comme réparation, il a tous les inconvénients des déjeuners liquides, qui amènent à la longue cette forme particulière de troubles digestifs que le regrettable Chomel avait désignée sous le nom de *Dyspepsie des boissons*. Quant au thé du soir, qui est actuellement l'un des actes obligés de la vie fashionable, l'hygiène patronnerait volontiers cet usage inoffensif (à la condition qu'il laisse le sommeil intact) si l'accompagnement obligé de gâteaux plus ou moins lourds et indigestes ne faisait du thé un repas supplémentaire très-inopportun.

Voilà pour l'usage modéré. Les reproches virulents qui ont été adressés au thé se rapportent uniquement à l'abus de cette boisson. Tissot, qui n'y a guère mis de ménagement, la range sans hésiter au nombre des causes qui font prédominer les maladies nerveuses de notre temps et en fait un des motifs de la dégénérescence de l'espèce. C'est beaucoup dire. L'amaigrissement, un tremblement habituel, un état particulier de surexcitation nerveuse, sont les seuls griefs sérieux qui peuvent être articulés contre l'usage immodéré du thé. Quant aux dérangements de la digestion, l'abondance des boissons chaudes contribue certainement plus que le thé à les produire chez les individus qui ingurgitent chaque soir quatre ou cinq tasses de cette boisson agréable. Ils prendraient la même dose d'une infusion de safran, de maté, d'anis, etc., que le résultat serait identique. On peut donc, sans nul inconvénient, user modérément de cette boisson suave, qui est un prétexte à causeries spirituelles et à réunions élégantes. Zimmermann, dans une boutade chagrine et non justifiée, l'a qualifiée du nom de *mauvaise lessive chinoise*. C'était prouver simplement qu'on peut écrire le traité de la *Solitude* et être du nombre de ces *sourds de la saveur* dont parle Brillat-Savarin. N'a-t-on pas vu, du reste, des esprits qui trouvaient Polyeucte endormant, et des nez qui estimaient que le réséda n'a que l'odeur d'herbe verte ?

LA NOUVELLE PLACE DU CHATELET.

Qui se rappelle aujourd'hui l'ancienne place du Châtelet ? C'est à peine si nous pouvons retrouver dans nos souvenirs le restaurant du *Veau qui tette* et un grand magasin de faïences, situés en avant de la *Chambre des notaires*. La place était étroite, mal nivelée, encaissée entre des maisons grises, toujours mouillée par l'eau d'une fontaine ; on n'y voyait ni arbres, ni enfants, ni cette foule de passants et de voitures qui maintenant y débouche par la rue Saint-Denis, le boulevard Sébastopol et le pont au Change. La colonne qui en marquait à peu près le centre a été enlevée de terre par de puissantes machines, déplacée et exhaussée ; le pont a été démoli et sa direction changée. Les deux côtés est et ouest sont bordés par les façades de deux théâtres neufs, qui tiennent le milieu entre le monument et la bâtisse industrielle. Sans chercher davantage ce qui n'est plus, nous nous bornerons à décrire ce qui est.

On distingue tout d'abord, en venant de la Cité, un quinconce entouré d'un trottoir et muni de bancs. C'est en même temps un lieu de refuge pour les piétons et un artifice nécessaire pour dissimuler la déviation du boule-

vard Sébastopol et la façade braise de la Chambre des notaires.

Au milieu du quinconce s'élève la jolie colonne du Palmier : c'est une des mieux conçues que nous connaissons. Ses proportions moyennes permettent d'en apprécier les ornements ; et l'on sent que l'architecte a voulu respecter la loi du goût qui défend aux conceptions des arts plastiques de dépasser la portée des yeux humains. Une Victoire dorée domine le chapiteau, formé par un faisceau de feuilles de palmier ; les bourrelets de l'arbre sont ingénieusement remplacés par de doubles tores entre lesquels on lit divers noms de batailles : Mont Thabor, les Pyramides, Austerlitz, Lodi, Arcole. Le groupe des quatre femmes qui entourent la base a le mérite de ne point ressembler à ces statues rapportées, sans caractère commun, dont on décore trop souvent nos édifices. Des aigles cernés de couronnes occupent les faces du piédestal, et des cornes d'abondance en arrondissent les angles. Au-dessous du socle primitif on a glissé un grand soubassement carré, dont les angles sont rachetés par des pilastres saillants. Quatre sphinx mâles, dans le goût égyptien, sortent du massif où leurs croupes demeurent engagées. A chaque pilastre correspondent deux vasques semi-circulaires ; le tout est environné d'un grand bassin à fleur de terre. Bien que le monument se trouve altéré dans ses proportions, il offre encore, si l'on ne regarde pas les sphinx de trop près, un aspect très-agréable.

Le théâtre du Châtelet, qui remplace le Cirque du boulevard du Temple⁽¹⁾, occupe le côté gauche ou occidental de la place. Il a été construit en 1861 et 1862, sur les plans de M. Davioud. C'est un vaste rectangle compris entre la place, le quai de la Mégisserie, l'avenue Victoria et la rue des Lavandières. On y accède par un porche ouvert conduisant à un spacieux vestibule décoré de colonnes, et d'où partent deux escaliers larges de 5 mètres, qui montent jusqu'au niveau du rez-de-chaussée de la salle. En dehors de ces deux escaliers, destinés au public des places principales, à l'entrée et à la sortie, deux passages sont ménagés aux extrémités du vestibule, pour gagner les escaliers des places secondaires et du parterre. Des issues latérales, établies sur le quai et l'avenue Victoria, évitent tout encombrement à la sortie. De plus, un passage couvert pour les voitures traverse l'édifice parallèlement à la façade et communique avec le vestibule. A l'entre-sol, deux escaliers pour le service des places principales s'élèvent jusqu'au troisième étage de la salle ; d'autres montent jusqu'au dernier amphithéâtre. Les couloirs mesurent partout près de 4 mètres en largeur et s'élargissent encore au droit des escaliers. Le foyer principal n'a pas moins de 25 mètres sur 7 ; il est au niveau des premières loges. Les deux hautes cheminées en pierre qui ornent ses extrémités sont sculptées dans le style de la renaissance, tandis que les couloirs, arabesques, encadrements, tentures, qui garnissent les parois et les fenêtres, prétendent rappeler Pompéi et Herculaneum. Du foyer, cinq portes conduisent à une grande *loggia* qui donne sur la place. A l'étage supérieur est un autre foyer précédé d'une terrasse. Quant à la salle, elle égale presque en dimensions celle de l'Opéra. C'est la plus grande de Paris sous le rapport de la contenance ; elle est disposée pour recevoir jusqu'à trois mille personnes. Neuf grandes arcades, cha-

cune subdivisée par deux autres plus petites, portées sur des points d'appui apparents en fonte ornée, soutiennent les immenses amphithéâtres et encadrent les loges. Tous les balcons des galeries brillent d'or et de vives couleurs. L'éclairage, heureusement conçu, se fait sans lustre et sans becs de gaz répandus dans la salle. Un plafond lumineux, tout en verres décorés, envoie, à l'aide de puissants réflecteurs, une clarté suffisante en somme, bien qu'un peu voilée. La salle y perd en gaieté, mais le spectateur y gagne en air respirable et pur d'émanations carboniques. L'aération a aussi été l'objet de soins particuliers. Des conduits, qui passent sous le quai et viennent aboutir à divers orifices dissimulés, amènent du bord de l'eau un air toujours renouvelé qui s'échappe par des ouvertures ménagées dans la voûte. La scène, aussi grande que celle de l'Opéra, est pourvue d'annexes et de dégagements utiles au jeu des machines et des trucs, principal élément du succès dans un théâtre où tout est donné au spectacle. Une vaste cour vitrée, au fond, s'ajoutant à un immense magasin de décors, permet de produire des effets visibles pour le spectateur à 45 mètres du rideau. (*Moniteur* du 30 janvier 1862.)

Maison sur le quai, le nouveau Cirque est monument sur la place du Châtelet. Sa façade, malgré de nombreux défauts dans les détails, n'est déparée que par les vilaines toitures arrondies du comble. Elle se compose de deux pavillons latéraux et d'un corps central en retraite, qui s'y relie par des galeries et des terrasses. Chaque pavillon, couronné d'une sorte d'attique, comprend dans sa hauteur deux fenêtres superposées en un seul cadre et une large porte vitrée qui sert de devanture à une boutique. Le porche du rez-de-chaussée est soutenu par cinq arcades peu ou mal ornées ; en arrière, les portes des vestibules, de même ouverture, sont terminées par un arc d'une courbure très-faible. La meilleure partie de la façade, c'est la *loggia* du grand foyer. Les cinq arcades ne manquent pas de légèreté, et leurs piliers à quatre ressauts, bien que grêles, n'ont point mauvaise grâce ; à chaque grande baie correspond une porte carrée, surmontée d'un œil-de-bœuf ; en avant, dans la balustrade même, sont plantés cinq candélabres à plusieurs becs. Au-dessus, derrière quatre statues de MM. Élias Robert, Chatrouse, Aizelin et Chevalier, se cache la terrasse du second foyer.

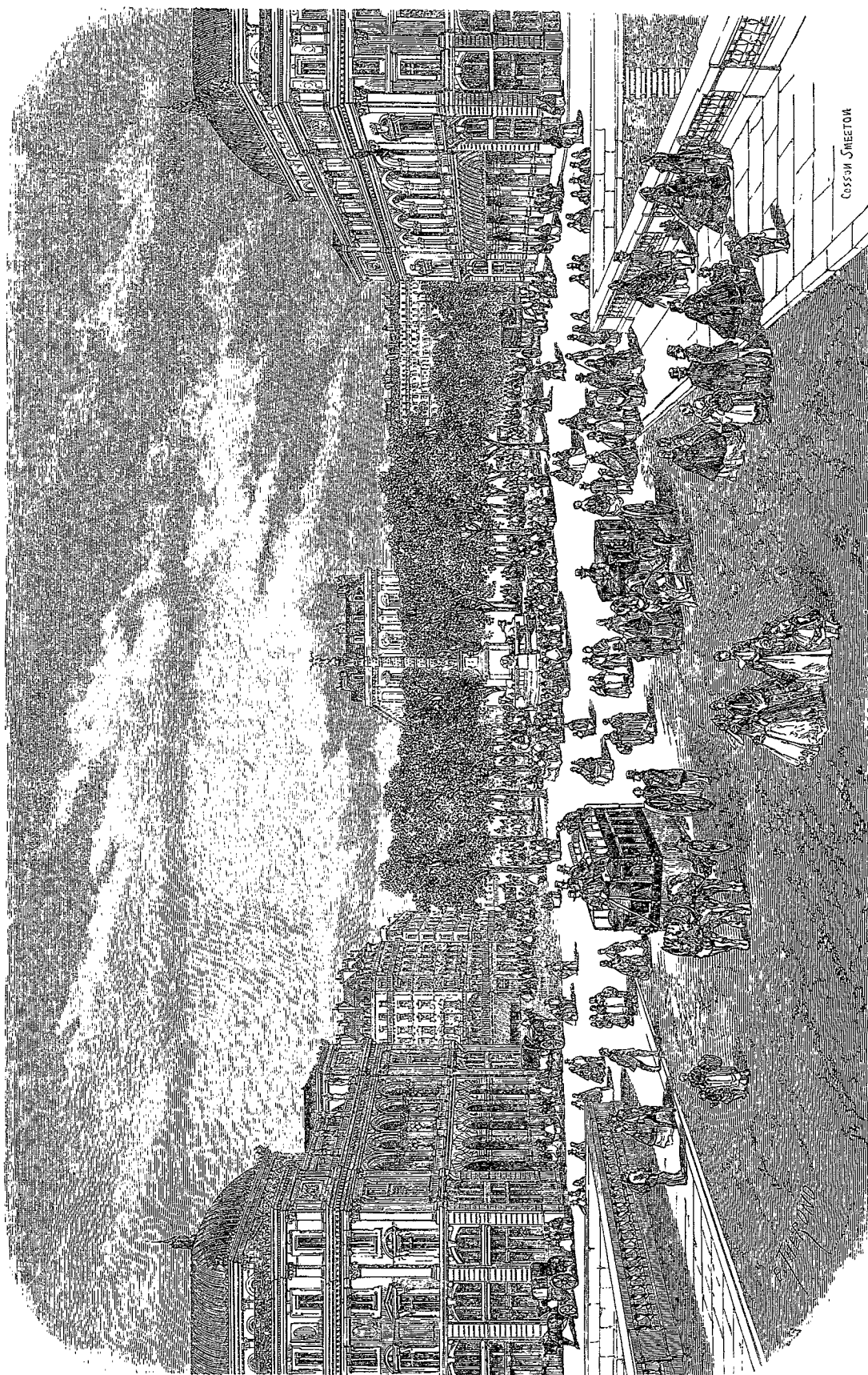
Le Théâtre-Lyrique fait face au nouveau Cirque ; il remplace comme lui une salle du boulevard du Temple, l'ancien Théâtre-Historique. Comme lui, il forme un rectangle, moins grand, il est vrai, mais qui occupe encore une surface totale de 1 850 mètres. L'aménagement intérieur est conçu dans le même système ; nous y retrouvons les doubles sorties, les grands escaliers, les larges couloirs, les deux foyers avec salons, bustes, tentures néo-grecques. Chauffage, éclairage, ventilation, sont établis comme au Cirque ; un conduit, ouvert dans le square de la tour Saint-Jacques, peut introduire par heure et par spectateur 30 mètres cubes d'air.

La salle, égale en dimensions à la Comédie-Française, contient environ quinze cents places. Elle comprend un balcon, un premier et un second étage de loges à salon, une galerie et un amphithéâtre. Deux riches avant-scène encadrent le rideau et supportent une élégante voussure qui forme conque acoustique. De tous les points de la salle la scène est bien en vue (au moins pour ceux qui occupent le devant des loges). On n'a pu obtenir ce résultat qu'en supprimant les colonnes saillantes des avant-scène, ailleurs si gênantes pour les loges de côté. Le fond rouge des loges fait ressortir les riches peintures blanc et or des balcons.

La scène, aussi profonde que celle de l'Opéra-Comique,

(1) Le Cirque du boulevard du Temple devait son origine à un Anglais nommé Astley, qui, vers 1780, établit dans la rue du Faubourg-du-Temple, 24, un manège et un spectacle de voltige. En 1784, Francini père prit la direction du théâtre et en augmenta l'importance. Transféré en 1802 dans le jardin des Capucines, et en 1807 rue du Mont-Thabor, le Cirque revint bientôt au faubourg du Temple. Incendié les 15 et 16 mai 1826, il fut reconstruit sur le boulevard. La salle a été démolie pour l'ouverture du boulevard du Prince-Eugène.

est de 7 à 8 mètres plus large. Elle est desservie par un corps de bâtiment sur l'avenue Victoria, où les artistes disposent de trente loges commodas et aérées. Les salles des choristes, comparses, et les foyers réservés aux diffé-



Vue de la nouvelle place du Châtelet. — Dessin de Thérond.

rentes classes du personnel, les magasins d'accessoires, les ateliers pour les costumes, occupent les bâtiments du quai de Gèvres.

La façade renferme de bonnes parties, mais bizarrement associées, remarque applicable à tous les travaux des architectes contemporains. Ainsi, au-dessus des arcades

classiques du premier étage, où s'ouvrent les fenêtres cintrées du foyer, règne une longue tribune byzantine dont cinq larges pieds-droits et cinq petites colonnes trapues soutiennent les basses architraves. Ce qui plaît à Saint-Germain des Prés n'est plus à sa place dans cette décoration hybride, et jure avec le style renaissance des piliers inférieurs et des chapiteaux ornés de lyres. Le rez-de-chaussée n'est point ouvert comme celui du théâtre voisin. Les arcades fermées de grilles sont devenues de vastes portes-fenêtres vitrées et boisées; le porche est changé en vestibule, ce qui a permis de donner plus d'extension aux vestiaires et salons d'attente.

Telles sont les dispositions et les édifices de la nouvelle place du Châtelet. Les voies nombreuses qui s'y réunissent (boulevards de la Cité et de Sébastopol, avenue Victoria, rues Saint-Denis et des Lavandières, quais de Gèvres et de la Mégisserie) y amènent toute la journée quantité de passants affairés, de voitures et d'omnibus. Les théâtres y font durer le mouvement et la vie bien avant dans la soirée.

LE BOUNÉFA DES AFRICAINS (1).

Lorsque les habitants de l'Afrique, dans certaines maladies, veulent établir une révulsion à la peau, ils font usage du *Thapsia garganica*, qu'ils appellent dans leur langage pittoresque *bounéfa*, « le remède efficace. » Ils l'emploient de deux manières : tantôt ils prennent un morceau de la racine encore fraîche, le posent sur des charbons ardents, et, quand la chaleur en a fait exsuder un liquide visqueux, ils le portent sur la peau, en frottant avec la racine elle-même; tantôt ils font bouillir cette racine avec de l'eau et du beurre, et lorsque ce dernier s'est chargé de la substance active de la plante, ils le séparent par refroidissement, et conservent cette sorte de pommade pour s'en servir comme d'un liniment. Avec l'un ou l'autre de ces procédés, ils obtiennent au bout de quelques heures une forte rubéfaction, accompagnée d'une éruption milliaire très-intense.

Il y a cependant des médecins indigènes qui emploient le *Thapsia garganica* sous forme de dissolution, soit huileuse, soit alcoolique; mais cette préparation n'offre rien de préférable à l'huile de croton. Un médecin de Constantine a pensé que si l'on extrayait le principe actif de la plante, on pourrait lui donner une forme pharmaceutique. Ses essais ont été couronnés de succès, et il a obtenu une résine dont il compose des emplâtres et qui devient ainsi un médicament commode, à la portée des praticiens et des malades de tous les pays. C'est toujours le *bounéfa* des Africains, mais le *bounéfa* transformé. Sa place est marquée parmi les vésicants, à côté du *Croton tiglium*.

Voici quelle est sa marche : peu de temps après l'application de la résine, la peau devient le siège d'un prurit extrêmement vif, elle s'échauffe et se rubéfie; puis, sur toute la surface irritée, on voit poindre de petites vésicules presque imperceptibles, qui paraissent acuminées au début, mais qui ne tardent pas à s'arrondir. Après une courte durée, les vésicules se flétrissent, prennent une couleur sombre, se dessèchent et forment une squame épidermique qui tombe au bout de quelques jours, sans laisser d'ulcérations à la peau.

Il nous reste à décrire l'ombellifère à laquelle le produit en question doit son origine. Le *Thapsia garganica* fleurit au mois de mai. Il a une tige herbacée, cylindrique, noueuse, haute d'un mètre environ. Ses feuilles radicales sont décomposées et pinnées; ses feuilles caulinaires généralement simples et alternes. Quant aux fleurs, que la

nature colore d'une teinte jaune, elles sont disposées en ombelles, sans involucres généraux ni partiels; elles s'appuient sur plusieurs pédoncules axillaires et sur un pédoncule terminal. Avant la floraison, les ombelles sont roulées, comprimées, enfermées tout entières dans les feuilles caulinaires, à l'aisselle desquelles le pédoncule a pris naissance.

Lorsqu'on déchire ou que l'on rompt une partie quelconque de la plante, il en sort un suc blanc, laiteux, peu abondant. C'est dans l'écorce de la racine qu'on en trouve le plus.

USAGES ET SUPERSTITIONS DANS LES VOSGES.

Quelqu'un vient-il à mourir à Saulxures, à Rochesson, à Raon-aux-Bois et dans quelques autres communes voisines, on s'empresse de changer le lit du mort, et l'on emporte la paille sur un grand chemin pour y être brûlée. On remarque avec la plus vive anxiété de quel côté va la fumée de ce feu; celui vers lequel elle se dirige doit mourir le premier.

Dans quelques villages de l'arrondissement de Remiremont, lorsqu'un enfant meurt, on invite ses petits camarades à le veiller, et, à minuit, on leur sert un riz au lait. Un malade n'y meurt qu'avec un cierge allumé qu'on lui a mis dans la main; on lui ferme ensuite la bouche et les yeux; sans cette précaution, quelqu'un des assistants ou de ses parents ne tarderait pas à le suivre.

Une femme enceinte qui servirait de marraine, en certains endroits, mourrait dans l'année et son filleul également.

Un chien perdu qui aboie près d'une maison présage la mort d'une des personnes qui l'habitent. Il en est de même des cris d'une chouette sur une maison.

On interprète différemment, selon les lieux, le bruit que font les meubles en se disjoignant. Ici, ce bruit annonce qu'une âme en souffrance dans le purgatoire demande une prière; là, il présage la mort prochaine d'une personne de la maison.

Il est du plus fâcheux augure, dans une foule de localités, que la cloche de l'horloge vienne à sonner pendant l'élévation. On croit qu'il y aura bientôt un mort dans le village. Dans un grand nombre on dit encore, lorsque la Noël tombe le vendredi, que *le cimetière en aura sa part*; ce qui signifie que l'autorisation de faire gras un tel jour doit amener une grande mortalité pendant l'année.

Quand un chef de famille décède, on est dans l'usage, dans presque toute la contrée, de suspendre aux ruches une étoffe noire; les abeilles, sans cela, partiraient dans les neuf jours. Dans quelques endroits, on leur met aussi un morceau d'étoffe de couleur, un jour de mariage, pour leur faire partager la joie.

Une jeune fille désire-t-elle connaître l'époux qui lui est destiné? Il faut qu'une de ses amies glisse, tout à fait à son insu, dans son sac à ouvrage et le jour de la Saint-André, une pomme de l'année. La jeune fille la doit manger en se couchant et en ayant soin de dire, avant de dormir : « Saint André, faites-moi voir celui qui m'est réservé ! » et le jeune homme lui apparaît dans un songe.

La jeune fille qui se marie avant ses sœurs aînées, leur doit donner à chacune une chèvre et un mouton le jour de son mariage; déroger à cette coutume serait s'attirer de grands malheurs. Celle qui envoie un chat à son amant, lui donne congé.

Quand un mariage a lieu, celui des deux époux qui, après avoir reçu la bénédiction nuptiale, se lèvera le premier, sera le maître dans la maison. Il est rare que la mariée se laisse prévenir. La jeune fille qui a mis la pre-

(1) Note communiquée par M. Cherbonneau.

mière épingle à la fiancée doit elle-même se marier dans l'année; il n'en est pas ainsi de celle qui marche sur la queue d'un chat. L'épingle que les jeunes filles jettent dans une fontaine, située près de Sainte-Sabine, lieu de pèlerinage, dans les forêts de Saint-Étienne, arrondissement de Remiremont, leur annonce, si elle surnage, un mariage prochain.

Bien des personnes pensent que si elles ont de l'argent sur elles la première fois qu'elles entendent, au printemps, le chant du coucou, elles ne manqueront pas d'en avoir toute l'année.

Une étoile qui file annonce qu'une âme entre dans le purgatoire ou qu'elle vient d'en être délivrée : dans ce doute, on lui doit une prière.

Rencontrer, au départ, deux brins de paille ou deux morceaux de bois placés par hasard en croix, est d'un très-mauvais augure. Cela suffit quelquefois pour faire suspendre un voyage à bien des gens. Deux couteaux mis de la sorte sur la table, par la maladresse d'une domestique, ne sont pas vus d'un meilleur œil.

Une poule qui imite le chant du coq, annonce la mort du maître ou de la maîtresse : aussi l'on ne fait faute de la tuer et de la manger, comme unique moyen de prévenir le malheur qu'elle présage.

Homme ou femme qui veut avoir sept jours de suite de beauté, doit manger du lièvre.

La bûche que l'on a mise à l'âtre la veille de la Noël est retirée soigneusement du feu avant qu'elle soit entièrement consumée. On l'éteint avec de l'eau bénite, et on la conserve toute l'année comme préservatif contre le tonnerre.

Ceux qui se lèvent de bonne heure le jour de la Trinité, peuvent, s'ils sont en état de grâce, voir lever trois soleils. Des malheurs inévitables sont attachés aux voyages entrepris ce jour-là.

L'hirondelle est regardée comme portant bonheur à la maison où elle a construit son nid. Aussi l'on a soin de laisser ouvertes nuit et jour les fenêtres des chambres où elle a établi sa demeure. On croit aussi que la bénédiction du ciel descend sur les foyers où le grillon fait entendre son chant.

Il est accrédité, dans quelques endroits, que le soir, dans l'été, on entend parfois, dans les airs, une troupe de musiciens qu'il est fort dangereux de rencontrer. On l'appelle *Mouhiheuken* ; il faut, pour ne pas en être mis en morceaux, se coucher le ventre contre terre.

Il y avait, dit-on, autrefois dans l'église de Remiremont les statues de trois saints, nommés saint *Vivra*, saint *Languit*, saint *Mori*. Lorsque quelqu'un était malade, on faisait brûler un cierge devant chacune d'elles. Le dernier qui s'éteignait annonçait si le malade guérirait, languirait longtemps ou mourrait. Ces statues n'existent plus aujourd'hui.

La croyance aux follets, aux esprits se reproduisant la nuit sous la forme humaine, aux loups-garous, est encore généralement répandue dans la campagne. Quant aux sorciers, on en admet de deux espèces, de bons et de mauvais, qui donnent des maléfices ou qui en délivrent. Une lutte s'établit entre eux pour cela ; le plus savant est celui qui triomphe de l'autre. Il est encore plusieurs villages où l'on parle d'un chasseur mystérieux qui, depuis des milliers d'années, parcourt avec une nombreuse meute les vastes forêts de la contrée. Cette chasse se renouvelle à diverses époques de l'année et dure plusieurs nuits de suite. Malheur à l'homme qu'il rencontre sur son passage ! Bien des voyageurs égarés ont été, dit-on, la proie de ses chiens affamés.

On croit encore, en certains endroits, au pouvoir des

fées, et plusieurs localités ont conservé des noms qui attestent combien elles y étaient en vénération. Dans la commune de Bresse est une ferme dite *des Fées*. Sur la montagne d'Ormont se trouve le *porche des Fées*. Un hameau de la commune d'Uriménil est nommé *Puits des Fées*. Le *pont des Fées*, situé près de Remiremont, est une vaste construction en pierres sèches, que le peuple attribue à ces divinités du moyen âge.

POINT DE VERTU SANS LIBERTÉ.

Il n'y a point de vertu sans une volonté libre. Celui qui fait le bien sans le vouloir n'est pas vertueux.

Le soleil qui chauffe et qui éclaire, qui est le plus grand dispensateur visible des biens de ce monde, n'a pas de vertu, parce qu'il n'a pas sa liberté.

La liberté est donc la première condition de la vertu. Le désintéressement en est la seconde, car la volonté, qui accomplit la vertu, ne doit pas être déterminée par un intérêt ou par un plaisir (*).

LE MAUVAIS PEINTRE.

La scène se passe dans l'atelier du peintre.

L'oncle querellait le neveu.

— N'est-ce pas une chose étrange, disait-il, que cette manie de soutenir obstinément ce qu'on sait bien ne pas être vrai, alors même qu'on a la conviction que l'on ne persuadera personne ?

— Et de qui voulez-vous parler, mon oncle, s'il vous plaît ?

— Et de qui donc, sinon de vous, mon neveu ? Vous avez trop de bon sens pour ne pas reconnaître que vous n'avez aucune des qualités d'un peintre d'histoire. Vous n'êtes et ne serez jamais qu'un barbouilleur. Cela saute aux yeux : c'est l'évidence pour vous, pour moi, pour tout le monde.

— Et qu'appellez-vous tout le monde, je vous prie ? Personne ne vient jamais dans mon atelier.

— Je le crois vraiment bien. Il ne se rencontrera pas un marchand, un brocanteur assez sot pour y mettre le pied.

— Les brocanteurs ne sont pas des sots : ce sont des renards. Ne devinez-vous pas qu'ils s'entendent pour me réduire par famine ? Mais que je devienne votre héritier, mon oncle, et le lendemain ils couvriront mes toiles de pièces d'or. Vous verrez !

— Je verrai ! Te moques-tu de moi ?... Encore s'il se présentait ici, par hasard, de loin en loin, quelques amateurs !

— Les amateurs, ce sont des ânes ! et Caylus l'a bien montré il y a déjà longtemps.

— Jamais s'est-il trouvé un jury qui ait voulu recevoir un de tes tableaux ?

— Tout jury, mon oncle, a un système : il ne s'en est pas encore rencontré un qui ait compris le mien : voilà tout.

— Ah ! cervelle obstinée ! Ce que tu fais est tellement absurde qu'il faut qu'en barbouillant tu penses à tout autre chose qu'à peindre.

— Vous l'avez dit, mon oncle... Quand je peins, je fais des vers.

— Malheureux ! il ne te manquait plus que cette folie !

— Folie ! mon oncle ? C'est tout le contraire. Je suis poète par sagesse ; faire des vers, pour moi c'est faire de la philosophie.

(*) Adolphe Garnier, *Traité des facultés de l'âme*.

— A d'autres, maintenant! Toi, une philosophie! Je voudrais bien vraiment connaître la philosophie de monsieur mon neveu!

— Vous la connaissez, cher frère de ma sainte mère! c'est la vôtre. Ne m'avez-vous pas dit souvent que tous nos maux viennent de ce que nous ne savons pas rester chez nous? Eh bien, tout le jour je peins, je pense, je rêve, je déclame, et, heureux ainsi à ma manière, je laisse couler mes années sans grande passion, sans émotion, sans trouble, sans ressentir la moindre envie de changer ma condition. Pouvais-je mieux observer votre précepte et n'est-ce point mettre en pratique votre doctrine?

— Encore, Monsieur, continua l'oncle plus doucement, encore faut-il être utile à ses semblables. A quoi peut servir, par exemple, ce grand diable de bonhomme que vous fabriquez là avec je ne sais quelles trâtresses de

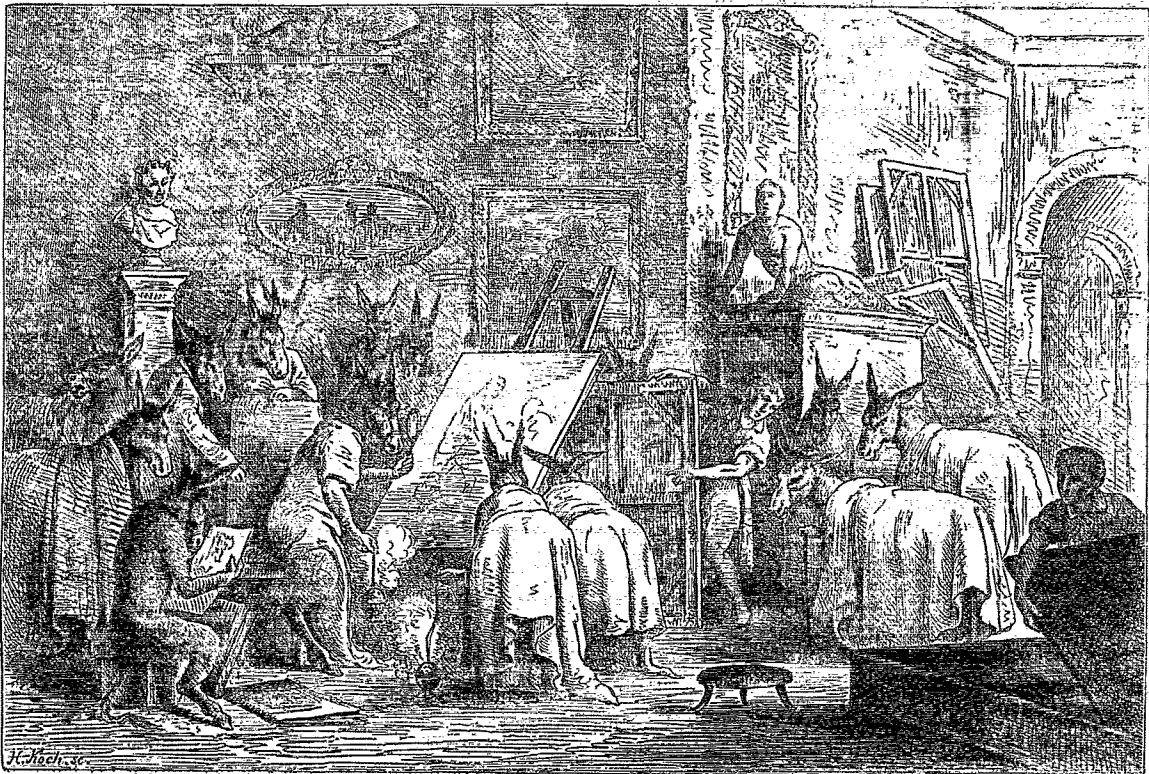
couleurs qui crèvent les yeux? Oseriez-vous prétendre que ce soit là une représentation humaine? Passe encore pour le chapeau et les bottes; mais la tête!... oh! quelle figure!

— Considérez d'abord, mon oncle, que je n'ai pas un sou de dette, chose rare pour un pauvre peintre, et que je ne suis à charge à personne. Jamais ai-je demandé un centime à un ami, à un parent, à vous-même?

— C'est la vérité. Au commencement, je m'attendais chaque matin à te voir venir, l'oreille basse, frapper à ma caisse, et j'ai eu la sottise de me torturer quelquefois l'esprit pour deviner comment tu faisais pour vivre?

— Eh bien, mon oncle, je veux cette fois tout vous confier, et vous saurez enfin mon secret, dussiez-vous m'acabler de votre pitié.

Le neveu conduisit son oncle dans un coin de son atelier



Les Brocanteurs. — Dessin de Bocourt, d'après Caylus.

et retourna quelques toiles appuyées contre la muraille. L'oncle resta un moment stupéfait, indécis... puis s'écria :

— Quoi! réellement, tu es peintre d'enseignes?

— Je le suis!... et sans honte, mon cher oncle. En allant faire votre promenade habituelle au jardin des Plantes, veuillez seulement regarder dans les rues voisines, à droite et à gauche, vous pourrez passer en revue plus de vingt tableaux (très-variés, ma foi!) commandés à votre pauvre neveu par vingt pauvres petits marchands qui s'honorent de ses œuvres : car je vous assure qu'ils en sont plus fiers que moi. Cela les aide un peu à vendre; ils le croient, du moins, et ils m'aident à vivre. Je ne suis donc pas tout à fait inutile. Mes tableaux d'histoire ne sont qu'un moyen de m'entretenir la main. C'est ce que font beaucoup de gens, sans qu'il y paraisse. Vous, par exemple, mon oncle, vous faites chaque matin des prouesses, des tours d'Hercule à la gymnastique de l'illustre M. Trias. Pourquoi? Simplement pour vous conserver la force très-prosaïque de marcher. Moi, je m'exerce à imiter David

et Ingres pour être capable de plaire aux restaurants, aux fruitiers, aux chapeliers, aux revendeurs du quartier Mouffetard. Ah! mon bon vieil et respectable maître Hersent rirait bien, sans doute, de voir où ont abouti toutes ses leçons : il me l'avait assez souvent prédit que je ne serais jamais qu'un peintre d'enseignes! Un beau jour j'ai pris sa prophétie à la lettre, et très-philosophiquement, comme vous voyez; mais, en me résignant à cette humble profession, je n'ai pas senti, je vous assure, la moindre amertume dans mon cœur.

— Et le mien te pardonne, dit l'oncle en embrassant le jeune peintre. Il faut avouer que tu es un singulier original! Après tout, tu vis de ton métier, qui n'est pas plus sot qu'un autre; tu n'es pas inutile, et ces enseignes ne me paraissent pas si mauvaises : à les bien regarder, je crois même qu'on pourrait dire que plus d'un tableau exposé au Salon, avec permission du jury, dans quelque cadre splendide, n'est pas là aussi bien à sa place que les tiens dans la rue!

UN PORTRAIT PAR REMBRANDT.



Portrait par Rembrandt. — Dessin de Violat.

Ce beau portrait faisait partie autrefois de la galerie du palais Manfrini, la plus considérable peut-être des collections particulières de Venise; depuis qu'elle a été dispersée, nous ignorons ce que le tableau est devenu. Il a été gravé par Longhi, en 1807, et c'est d'après cette gravure que Smith l'a décrit dans son Catalogue raisonné de l'œuvre de Rembrandt; mais le personnage représenté n'est point nommé. Il en est de même d'un très-grand nombre de portraits de Rembrandt, qui portent dans les catalogues ces vagues désignations : « Portrait d'un vieillard, d'un jeune homme, d'un inconnu », et que l'on est forcé de distinguer par quelques traits caractéristiques,

comme le sont ici les gants tenus de la main droite, la gauche posée sur la poitrine, le livre ouvert sur la table, etc. Mais si l'on est exposé à confondre entre eux ces portraits quand on en recherche la trace dans les livrets des galeries publiques ou particulières, au contraire, quand on a été à même de considérer quelqu'un d'entre eux pendant un peu de temps avec attention, il laisse dans l'esprit une image si nette et si précise qu'on ne peut plus le prendre pour un autre, pas plus qu'on ne mêle dans ses souvenirs les visages des personnes avec qui l'on a quelque temps vécu.

Rembrandt a peint ses portraits de plusieurs manières

très-différentes : tantôt son faire est serré, fin, uni ; il pousse le soin de l'exécution jusqu'au fini le plus précieux, et par l'achèvement et la perfection du travail nous met en présence de la nature même ; tantôt il semble cacher sa science et résume le caractère d'une figure en quelques coups de pinceau hardiment jetés, qui toujours frappent juste et font jaillir la vie. « C'est le propre des portraits de Rembrandt de donner à penser, par cela seul qu'ils paraissent penser eux-mêmes. Non-seulement ce sont des merveilles de clair-obscur, de touche et de modelé, mais la nationalité de l'homme, sa condition, son tempérament, sa physionomie morale, tout se découvre au premier aspect dans ses portraits. Et lui qui, pour le choix des costumes, est si capricieux quand il traite l'histoire, il cesse de l'être dès qu'il se trouve en présence d'une personnalité quelconque. Ministre, médecin, bourgeois, peintre, orfèvre ou savant, chacun des modèles de Rembrandt est caractérisé tout d'abord par l'ajustement et par des accessoires dont pas un n'est inutile ; ensuite l'âme devient visible dans leurs traits ; les habitudes de l'esprit, les sentiments les plus intimes se trahissent aux moindres plis de la peau, à l'attendrissement des paupières, à l'indicible expression du regard ; et c'est par là surtout que ses portraits sont si vivants. La flamme intérieure qui les éclaire, les rend plus lumineux encore que le rayon de soleil dont le maître s'est fait un pinceau. Rembrandt exprime la vie par la pensée, et les personnages de ses tableaux peuvent dire comme le philosophe : « Je pense, » donc je vis. » (1)

D'où vient cependant entre les plus grands artistes, également exercés à voir la nature, également capables de la rendre avec exactitude, une si grande variété dans la ressemblance même, tant de degrés dans l'art de rendre un portrait pensant, parlant, comme on dit ? Et d'où vient tant de force à ceux de Rembrandt, dont de Piles disait déjà : « Bien loin de craindre la comparaison d'aucun peintre, ils mettent souvent à bas par leur présence ceux des plus grands maîtres. » C'est que le même homme ou le même objet prennent autant d'aspects différents qu'il y a de diversité dans les caractères de ceux qui les observent, dans l'humeur du moment, dans la direction habituelle de leurs pensées. C'est que ce qui frappe l'un quelquefois n'est pas même aperçu par l'autre ; que chacun ne sent que ce qui le touche et n'exprime que ce qu'il a senti.

Si Rembrandt pénètre si avant dans la réalité, c'est que rien de ce qu'il y rencontre ne lui est indifférent ; les détails les plus mesquins en apparence prennent alors l'intérêt puissant de la vérité ; dans les accidents les plus fugitifs, il découvre des nuances délicates ou des traits cachés du caractère ; la laideur même et la vulgarité, les haillons de la misère, les flétrissures du vice, il les revêt de beauté, parce qu'il les voit en poète qui s'émeut, qui se passionne devant les empreintes même les plus douloureuses de la vie.

L'ÉBRANCHEUR DES VOSGES.

NOUVELLE.

J'avais profité, pour parcourir ce pays curieux, de ces longues et belles journées de juin, durant lesquelles le voyageur, encouragé par les fraîches brises du matin, va toujours devant lui, s'apercevant à peine de l'espace parcouru. Les chaînes des Vosges n'ont pas la majesté des grandes montagnes ; mais leurs déclivités gracieuses sont revêtues d'une végétation abondante, et des bouquets de hêtres, de frênes aux troncs noirs, quelques bouleaux

(1) Charles Blanc, *l'Œuvre de Rembrandt*, t. II, p. 47.

parés de leurs blancs fourreaux de satin, parfois un chêne séculaire à l'immense envergure, soulagent l'œil longtemps emprisonné sous les colonnades régulières des sombres sapins. J'allais, j'allais ! Baigné dans cette atmosphère vivifiante, je me sentais comme porté : au lieu de peser sur moi, l'air me soutenait ; quelque parcelle, quelque globule de ce vif-argent qui fait bondir sur les hauteurs les enfants et les chevreaux, s'était coulé dans mes veines. Un frugal repas de fromage et de lait, pris sous le toit d'un pâtre et arrosé d'un petit verre d'excellent kirsch, avait suffi pour me restaurer pleinement, et quoique j'eusse précédé l'aurore sur les ballons (ainsi qu'on nomme ces cimes arrondies), je ne sentais pas la moindre fatigue. Dangereuse disposition que celle où l'on se complait en sa force et où l'on se croit à l'abri de tout accident ! Je m'inquiétais aussi peu de la route que des distances, et je montais toujours. Mes yeux se laissaient charmer à cette variété continuelle d'aspects, dont les sentiers escarpés et sinueux font jouir le bienheureux piéton qui parcourt ces labyrinthes de hauteurs. Non moins ravi que ma vue, mon odorat savourait les senteurs embaumées des végétaux froissés sous mes pas, et je songeais aux suaves paroles d'un saint qui a dit jadis, à l'éloge de l'humilité et de la résignation (ces vertus toutes chrétiennes), qu'elles sont comme le baume, le thym et le serpolet, plantes modestes dont l'amertume s'exhale en parfums, et qui, plus elles sont foulées aux pieds, plus elles sont odorantes. Après les tapis élastiques des pinées et des sapinières, j'avais rencontré le gazon ras, parsemé de thym et de serpolet, des pelouses, et je marchais toujours. Las enfin, me laissant doucement glisser sur une pente, j'y demeurai étendu à jouir de ces pures et délicates voluptés que la nature réserve aux amis de la solitude. Longtemps mes regards plongèrent avec délices dans les horizons gris de perle que caressaient les rayons obliques du soleil. Les teintes devinrent roses, puis pourpres, puis violettes, puis lilas ; mes paupières alourdies s'abaissèrent, et mes pensées se perdirent en de délicieuses et vagues sensations : je dormais.

Plusieurs heures s'étaient écoulées ; lorsque je ne sais quel bruit sauvage, une sorte d'harmonie rauque à laquelle le vent déchainé dans les pins ajoutait son ronflement lugubre, monta jusqu'à mes oreilles et m'éveilla : je ne savais plus où j'étais. La nuit s'était faite profonde et noire, et le ciel, maintenant couvert de nuages, ne laissait poindre aucune étoile. Je me levai en sursaut ; égaré, engourdi, au premier pas je chancelai ; mon bras s'étendit machinalement cherchant un appui qu'il ne trouva point, mon pied heurta contre des pierres aiguës ; je roulai sur l'escarpement en poussant un cri de détresse, et je perdis connaissance.

Ce furent de lancinantes douleurs qui me rappelèrent à la vie en m'arrachant des gémissements pitoyables auxquels répondit une voix sonore, forte, mais compatissante, qui me sembla celle d'un sauveur.

« Bon courage, cela revient ! » furent les premiers mots que je compris. « Prenez donc garde, vous autres ! » poursuivit la voix d'un ton d'autorité. « Doucement ; plus doucement donc ! De l'ensemble ! Vous allez me détériorer ma pratique ! »

L'accent était cordial dans sa rusticité ; il me ranima. Les mouvements saccadés qui me tourmentaient s'étaient subitement ralentis, puis arrêtés tout à fait. Une main, glissant sous mes reins, me souleva avec lenteur et précaution. Le bras, la jambe, qui me causaient d'intolérables angoisses, furent doucement et mollement soutenus, re-placés dans une position plus naturelle, et je poussai un soupir de soulagement.

« Allons, allons! nous en reviendrons sans qu'il faille nous tailler deux ou trois membres de sapin », reprit, lâchant mon poulx qu'il tenait pressé entre l'index et le pouce, celui dont l'intervention m'avait été si secourable; « mais, par cinq cent mille tonnes d'arnica, ajouta-t-il, je ne conseillerais pas au voyageur de recommencer! J'ai cru, ma foi, qu'il nous tombait du ciel! »

— « Tudieu! s'il prend goût aux culbutes, je lui conseille, à sa prochaine cabriole, de se recommander aux saints anges ou aux sorcières », reprenait en fausset une voix joviale. « Qu'il appelle à son aide, s'il veut, la *Menée d'Hellequin*, mais il ne faut pas qu'il s'attende à trouver à point nommé dans nos montagnes, par toutes les nuitées, une bande de bons gars prêts à prêter leur épaulée à la ramasse. Ce n'est pas à toutes les veillées et fêtes qu'on peut nocer et *rondier* à cœur joie au val du Blanru. »

La marche avait recommencé, mais plus lente, et le mouvement, devenu plus égal et plus doux, était maintenant supportable. Je souffrais moins, et reprenais possession de moi-même. Le premier de mes sens qui se fût réveillé, c'était l'ouïe, et pourtant je ne comprenais qu'une faible partie des paroles échangées autour de moi; ma faiblesse était grande, et les dialectes de ces montagnes, qui varient d'un village à l'autre, ne m'étaient rien moins que familiers. A mesure que je revenais à moi, le désir de voir ceux dont les rudes accents assiégeaient mes oreilles devenait plus impérieux. Je soulevai mes lourdes paupières, qui me semblaient soudées l'une à l'autre, et tout aussitôt elles retombèrent : l'éclat des torches avait transpercé mes prunelles comme une décharge de flèches aiguës, et mes yeux s'étaient refermés depuis plusieurs minutes, lorsque je commençai à pouvoir me rendre compte de ce que j'avais si rapidement entrevu. Les objets qui m'étaient apparus en bloc dans une sorte d'éblouissement se représentèrent à ma pensée, en détail et peu à peu. Je revis d'abord les branchages noirs et les vêtements bigarrés qui recouvraient la schlitte sur laquelle j'étais étendu; puis, une des figures qui m'entouraient se détacha du reste et vint hanter mon imagination : c'était un profil assez ferme sans être dur; je ne sais quoi d'observateur et de gaillard me guignait du coin d'un intelligent œil bleu; c'était une bouche comprimée, et pourtant sensitive et bonne autant que décidée, où se nichait un sourire malin. Il me sembla que ce gros bonhomme tout rond, en manches de chemise (son paletot me servait de matelas), devait m'être connu depuis des années. Il est, surtout aux moments de crise, des physionomies qui vous frappent et que l'on croit reconnaître, bien qu'elles s'offrent à vous pour la première fois. Le porteur de ce visage radieux, celui-là et non un autre, j'en étais sûr, avait prononcé la parole de salut que je sentais frémir encore dans la moelle de mes os disloqués. « On n'aura pas besoin de lui tailler des membres de sapin », avait-il dit, et je voyais en lui mon sauveur. Je démêlais aussi, du groupe assez confus des paysans et bûcherons qui m'entouraient, un homme jeune, beau, souple, svelte, nerveux, actif, auquel j'attribuais les mouvements brusques et inégaux qui m'avaient arraché des cris. C'était cet alerte garçon qui me renvoyait indifféremment à la protection des saints anges ou de je ne sais quelle menée de sorcières, si je prenais goût aux culbutes. Je reconnaissais sa voix agreste et quelque peu avinée qui répétait : « Allez! je serai joliment accueilli au logis, monsieur Fleurot... Ah çà! vous prenez tout sur vous, d'abord; car les ménagères ne sont pas commodes dans nos pays, savez-vous? » — « Soyez tranquille, Hanz Guelpy, et marchez droit; plus doucement, plus également... Plus doucement donc! ne me secouez pas mon patient », répondait M. Fleurot, nom que j'appris bien

vite, car il était continuellement répété autour de ma civière. Tantôt une basse-taille plus ou moins rauque, tantôt un fausset plus ou moins éraillé, redisait autour de mes oreilles : « On y fera attention, monsieur Fleurot. » — « Dites donc, monsieur Fleurot, pas n'est besoin de tant nous tarabuster; il en a vu de plus dures, votre monsieur! Croyez-vous donc que nos mains soient plus raboteuses que nos roches? » — « Ah! il en reviendra de reste, votre étourneau, Fleurot, et ce ne sera pas le premier que vous remettrez sur ses quilles, savez-vous? »

Ces propos, d'autres du même genre que j'entendais lorsque les élancements me laissaient quelque répit, m'appréhendaient qu'au moins j'étais tombé entre les mains de braves gens, et je m'encourageais à espérer; mon esprit se calmait, et depuis assez longtemps la torpeur, le sommeil peut-être, succédaient aux anxiétés, lorsqu'un choc violent, une mortelle secousse, m'ébranlèrent de nouveau tout entier : des éclats de voix, des cris, des juréments, c'était comme un tremblement de terre; la schlitte et moi avions roulé sur le sol, et j'ignore ce que je devins.

Des jours, des semaines, s'écoulèrent sans que j'eusse repris possession de moi-même et renoué la chaîne de mes souvenirs. J'ai pensé plus d'une fois depuis que cette suspension de la mémoire et des facultés durant les maladies violentes, les crises aiguës, les affreux périls, est un bienfait. On souffre moins quand on est hors d'état de mesurer, d'étudier, d'analyser sa souffrance. J'avais eu des moments d'angoisse, des heures plus calmes, des alternatives, pourrais-je dire, de mort et de vie; tout cela confus, obscur, enfoui tout au fond comme une sorte de mystère, que je n'avais ni la force ni le désir de débrouiller. Mais un jour de calme, immobile dans le lit où je me sentais à demi pétrifié, je vis, par un beau soleil matinal, s'allonger en biais sur mes draps un rayon lumineux, au travers duquel dansait gaiement et se jouait l'ombre transparente de feuillages gracieux. Mes regards allèrent chercher la fenêtre qu'environnaient ces guirlandes de plantes grimpanes; je m'amusais à observer les ondulations que leur imprimait le vent, et je ressentais de cette contemplation je ne sais quel tranquille plaisir. Mes yeux se fatiguèrent bientôt, cependant, de l'éblouissante clarté; je les détournai, et mon attention réveillée se reporta sur moi-même. Je m'interrogeai, je me tâtai : de mes deux bras, un seul était libre. J'agitai ma main, je fis agir mes doigts; je pus, sans souffrir, changer la position d'une de mes jambes. Ma pauvre tête étourdie, endolorie, ne me semblait plus cependant être soudée à mon oreiller; je fis un effort, je la soulevai, et je vis qu'au-dessous des petites vitres qui laissaient filtrer de si aveuglantes lueurs, quelqu'un se tenait assis, profondément occupé à sculpter le manche en sapin d'un de ces petits coupours élégants que l'on vend dans ces montagnes. Ce fut sur cet individu que se concentrèrent toutes mes préoccupations : je m'efforçais de le reconnaître, et mes facultés se réveillaient successivement. Où avais-je déjà vu ce jeune homme? Était-ce là mon sauveur? celui qui m'avait soulagé sur la schlitte durant cette rude course qui soudain se représenta à ma pensée avec tous ses détails douloureux? Mais non! M. Fleurot, dont le nom me revint aussitôt en mémoire, n'avait pas ces formes élancées, sveltes, cette chevelure touffue... Non, ce n'était pas là M. Fleurot. — Qui donc alors?... Une sourde révolution s'opérait en moi; c'était comme une sorte de travail intérieur, et ce mirage du passé qui m'apparaissait confusément, la mémoire l'éclaira tout à coup : « Hanz Guelpy! » murmurai-je à demi-voix; « Hanz Guelpy! » Le jeune bûcheron m'entendit, s'élança, fixa sur mon visage deux yeux de flamme,

et tomba à genoux à côté de mon lit en s'écriant : « Dieu soit loué ! la sainte Vierge soit bénie ! il m'a reconnu ! Ah ! il m'a reconnu ! » Ce cri, le bruit, le mouvement, me bouleversèrent. Effrayé, le cœur palpitant, je refermai les yeux et je me recueillis.

Bien des fois, ce visage, cette expression ardente, m'étaient apparus lorsque je demeurais inerte et comme stupéfié sur ma couche douloureuse. Cette voix rustique avait souvent pénétré dans mon oreille engourdie. Cette vision hantait mes rêves ; cette figure inquiète s'était montrée à mon chevet, de nuit, de jour : c'était cet homme qui, à la façon d'un ours encafé, arpentait incessamment mon étroite chambre. A son aspect, des souvenirs confus me revenaient, soulevant plus de sensations pénibles que je ne pouvais en supporter. Bientôt les efforts que je faisais pour les démêler m'épuisèrent ; ma faiblesse reprit le dessus : réminiscences, inquiétudes, pensées, prévisions, tout se confondit ; je rêvais encore et j'étais rendormi.

La suite à la prochaine livraison.

MARTEAUX DE PORTE AU MOYEN AGE.

Le *Magasin pittoresque* a fait paraître dans son vingt-troisième volume (1855, p. 156 et 255) les dessins de plusieurs beaux heurtoirs ou marteaux de porte du moyen âge, et l'indication d'un grand nombre de pièces de serrurerie du même genre, dont quelques-unes sont figurées dans divers recueils. En publiant actuellement un nouveau modèle, d'après un heurtoir du quinzième siècle, que l'on a pu voir l'automne dernier à l'exposition du *Musée rétrospectif*, nous y joignons quelques explications historiques empruntées au savant *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, de M. Viollet le Duc (v° *Heurtoir*).

« Les premiers heurtoirs paraissent avoir été de petits maillets suspendus extérieurement aux huis des portes.

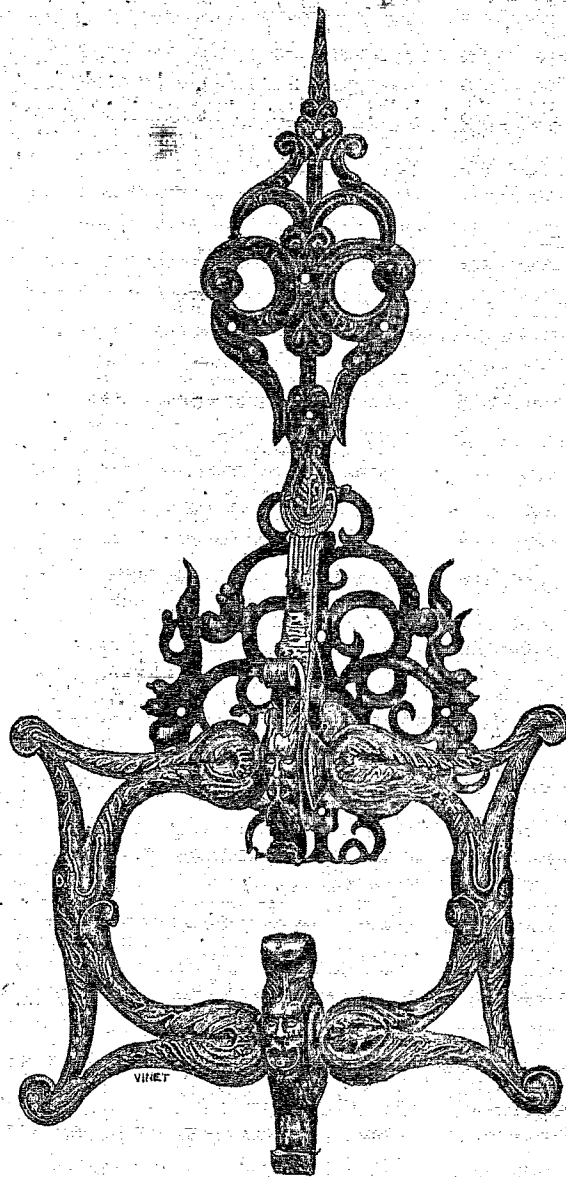
D'un maillet qui là pent a sus l'uis assené. (*)

» Les anneaux de fer attachés à des têtes de bronze en dehors des portes dès une époque très-ancienne, servaient également de heurtoirs, car ils sont souvent munis d'une boucle en partie renflée qui frappait sur une grosse tête de clou. Ces anneaux facilitaient le tirage des vantaux lorsqu'on voulait fermer la porte ; de plus, ils étaient à la porte de certaines églises un signe d'asile...

M. Viollet le Duc donne dans son *Dictionnaire* le dessin d'un heurtoir à anneau du onzième siècle, encore attaché à la porte du nord de la cathédrale du Puy, le plus ancien, dit-il, qui lui soit connu en France, et un autre du commencement du treizième siècle, attaché à la porte occidentale de la cathédrale de Noyon. La tête et l'anneau sont en bronze. « Mais, ajoute l'auteur, ces heurtoirs à anneaux paraissent avoir été particulièrement destinés aux portes d'églises, par suite peut-être de la tradition du droit d'asile. Aux vantaux des portes d'habitations, les heurtoirs sont primitivement, ainsi que nous le disions tout à l'heure, des maillets, puis, plus tard, des marteaux suspendus au moyen de deux tourillons. Les plus anciens dont nous ayons pu nous procurer les dessins sont très-simples de forme, et ne sont ornés que par les gravures au burin qui couvrent la tige du marteau ainsi que les deux boucles servant à maintenir ses tourillons. Les heurtoirs du quinzième siècle sont moins rares. » M. Viollet le Duc cite celui de la porte de l'Hôtel-Dieu de Beaune, et donne les dessins de deux autres : l'un qui se trouve à Châteaudun, l'autre à Troyes, au Musée. Ces heurtoirs,

(*) Roman de *Berte aux grans piés*, ch. XLV.

comme ceux du siècle précédent, ne sont autre chose que des marteaux suspendus frappant sur une tête de clou ; mais les formes en sont plus compliquées, plus recherchées : celui du Musée de Troyes, par exemple, représente un enfant portant dans ses mains un écusson armorié ; les ferrures qui servent à attacher les marteaux aux portes



Collection de M. Delaherche : Heurtoir de porte du quinzième siècle. Dessin de Lancelot, d'après une photographie de Franck.

offrent des dessins dans le goût de l'architecture du temps, ou bien l'armature découpée à jour rappelle les formes contournées du style flamboyant alors à la mode. « Au seizième siècle, on en revint aux heurtoirs en forme d'anneau ou de boucle avec poids à l'extrémité, pour les portes d'hôtels et de maisons. Il en existe de fort jolis de ce genre aux Musées du Louvre et de Cluny. Les heurtoirs à marteaux ne furent plus en usage que pour les portes d'habitations rurales. » C'est donc au seizième siècle qu'appartiendrait, à n'en juger que par sa forme générale, le heurtoir qui est ici figuré ; mais il n'y a pas en ces matières de règle absolue, et, par le détail des ornements comme par le travail, l'attribution au quinzième siècle, que l'on trouve dans le catalogue du Musée rétrospectif, nous semble parfaitement justifiée. Ce heurtoir était autrefois

attaché à la porte d'une maison de la ville de Mons en Belgique. On sait que, jusqu'à une époque avancée, l'art de la ferronnerie et de la serrurerie a été pratiqué avec une grande habileté dans les Flandres, comme dans le nord de la France et dans les pays d'outre-Rhin.

UNE SÉRIE DE GRIMACES.

Ces six masques, — non, ces six figures, — mieux encore, ces six têtes, appartiennent à six individus habitants de la même maison; ceux-ci au premier étage, ceux-là au second.

A un bruit soudain de la rue, les six fenêtres respectives

du double trio de locataires se sont simultanément ouvertes, et dans chaque embrasure est venu s'encadrer l'un des originaux des six portraits. Ils se sont postés là pour voir arriver le cortège.

Dans une petite ville, une noce est toujours un grand événement, ne fût-ce qu'à cause du grand bruit qui la signale, surtout quand les mariés ne sont pas de la classe infime : celle qu'on appelle vulgairement les petites gens.

Or, nous sommes dans une petite ville, et le bruit qui a fait mettre les têtes à la croisée, c'est celui d'une noce de deux des gros bonnets de l'endroit. Elle s'en revient de l'église paroissiale à la maison de l'épousée.

Le oui sacramentel a été prononcé et la bénédiction nuptiale est donnée. Les violons chantent, les cloches



D'après Gillot. — Dessin de Bocourt.

dansent, et, par intervalles, précédant et suivant le cortège en marche, une salve de la joyeuse mousqueterie des jeunes gens invités lance et déroule dans l'air ses banderoles de blanche fumée.

Pour les six curieux précités, ce matin encore la mariée se nommait : *la vieille demoiselle d'en face*, maintenant pour eux comme pour toute la ville elle se nomme *Madame*. De là la grimace des six voisins : trois satisfaits, trois mécontents. C'est triste à dire, mais il faut bien l'avouer, ce brillant et, partant, ce bruyant mariage ne cause la satisfaction des uns, que par cette raison qu'il excite l'envie et la colère des autres.

Curieux de nous assurer du fait, écoutons et traduisons la pensée de chacun d'eux. Afin de procéder avec ordre, nous descendrons tour à tour du second au premier étage, en cheminant de gauche à droite.

LE NUMÉRO 1 DU SECOND. — Certes, je déteste en général les mariages; mais celui-ci me plaît. Mes voisins,

qui se flattaient d'y figurer, n'y ont pas été invités. Donc ils enragent. Je pense à leur désappointement; et sans être de la noce, j'ai aussi ma petite fête.

LE NUMÉRO 1 DU PREMIER. — Qui la pressait tant de se marier? Elle aurait dû comprendre que je n'attendais pour me déclarer que la mort de son oncle, qui lui laissera sa ferme de Grand-Champ. Quand sera-t-elle veuve, à présent?

LE NUMÉRO 2 DU SECOND. — Mon pauvre voisin du dessous doit être très-vexé de ce mariage : la demoiselle d'en face lui enlève le principal habitué de notre café, son adversaire constant aux dominos, une vraie mazette. Maintenant il n'aura plus que moi pour faire sa partie, et je le gagne toujours.

LE NUMÉRO 2 DU PREMIER. — Les imbéciles! Font-ils assez de bruit avec leur stupide mariage, auquel on n'a pas eu la politesse de m'inviter! Ils savent pourtant bien que j'ai horreur du tapage et que je ne suis pas endurant. Encore ces cloches! encore la fusillade! et toute la nuit les

violons peut-être ! Ah ça, il n'y a donc plus de police ? Il n'y a donc plus de gendarmes ?

LE NUMÉRO 3 DU SECOND. — Elle m'a refusé, c'était son droit ; elle l'épouse, ce n'est pas moi qui suis le plus à plaindre : aussi je leur pardonne leur bonheur, car je soupçonne qu'ils feront très-mauvais ménage. Au surplus, ils n'ont qu'à bien se tenir : je ne suis pas méchant ; mais si j'apprends quoi que ce soit sur le compte de l'un ou de l'autre, toute la ville le saura ; il faut que justice se fasse !

LE NUMÉRO 3 DU PREMIER. — Voilà un mariage qui me convient tout à fait : la mariée est sujette aux crises nerveuses, le marié est apoplectique ; tôt ou tard ceci doit leur jouer un mauvais tour, et je suis de si près le parent de tous les deux, qu'on ne peut pas hériter de l'un ou de l'autre sans que j'aie aussi ma part. Vous m'avez oublié dans vos invitations ; je ne vous en veux pas, puisqu'en faisant cette noce-là vous me faites des rentes.

Les pensées peu chrétiennes que nous prêtons aux six voisins de la *demoiselle d'en face* sont un souvenir et non pas une supposition de notre fantaisie. Un jour, en pareille occurrence, non-seulement ces mauvaises pensées fermentèrent dans l'esprit de quelques habitants de certaine petite ville, mais encore elles se manifestèrent hautement sans vergogne sur le parcours des gens de la noce. Cependant, le soir venu, la cloche qui avait sonné le mariage sonna le tocsin d'alarme. Le feu était au logis même des deux nouveaux mariés. Toute la ville s'y précipita pour porter secours aux incendiés. Prétendants désappointés, parents intéressés, voisins jaloux, étaient au premier rang des sapeurs, ou plutôt il n'y avait plus, devant le péril du prochain, ni envieux, ni mécontents ; les visages ne grimâçaient plus : dans l'ardeur d'une noble émulation, le masque des mauvaises passions était tombé, et, à la lueur de l'incendie, on ne voyait sur ces faces humaines que leur empreinte divine.

LA CROIX DE L'AVOINE.

LÉGENDE ALSACIENNE.

La plupart de nos légendes populaires reposent sur des traditions mythiques qui remontent à la plus haute antiquité ; mais un grand nombre d'entre elles tirent aussi leur origine de faits réels, d'événements historiques, altérés plus tard par l'imagination du peuple ou dénaturés dans des vues d'intérêt particulier. La légende qu'on va lire appartient à cette dernière espèce.

A une lieue du bourg de Pfaffenhoffen, entre le ruisseau de la Moder et la forêt de Haguenau, appelée, à plus d'un titre, la *forêt Sainte*, *foresta Sancta*, s'élèvent les ruines de l'ancienne abbaye de Neuenbourg, fondée en l'an 1128 par le comte Renaud, fils de Pierre de Lützelbourg, qui avait bâti le monastère de Saint-Jean des Choux, près Saverne. Les religieux du couvent de Neuenbourg suivaient la règle de l'ordre de Cîteaux. Non loin du hameau du même nom, sur le bord d'un petit étang, qui se trouve entre la lisière de la forêt et des banlieues d'Uhlwiller et de Nieder-Altdorf, se trouvent les débris d'une croix en pierre grossièrement sculptée, et connue dans la contrée sous le nom de la *Croix de l'avoine* (*das Haberkreuz*).

Voici, d'après la tradition populaire, l'origine de cette croix :

Il y avait jadis, au couvent de Neuenbourg, un abbé cupide et ambitieux, qui tyrannisait outre mesure les pauvres villageois des communes d'Uhlwiller et de Nieder-Altdorf dont il était le suzerain. Non content de prélever la dime de leurs faibles revenus, et de les astreindre

à force corvées, il alla même jusqu'à leur enlever quelques minces privilèges qu'ils avaient acquis depuis longtemps dans la forêt qui borde les deux communes.

Les malheureux serfs, condamnés à un rude travail, dont ils voyaient passer le fruit dans les granges et les caves du riche couvent, tombèrent peu à peu dans la plus affreuse misère. Mais quel fut leur désespoir, lorsque, tout à coup, le méchant abbé leur retira aussi la jouissance de plusieurs pièces de terre qu'ils possédaient depuis un temps immémorial dans le canton dit Pferchbruch !

Comme toutes les protestations qu'ils avaient faites auprès de leur seigneur, pour rentrer dans la jouissance de leur droit, étaient demeurées sans effet, les paysans députèrent vers lui plusieurs pères de famille, choisis dans chacun des deux villages, afin de lui faire savoir qu'ils renonçaient à tout jamais, et pour eux et pour leurs descendants, à leurs prétentions sur les terres en question, dans le cas où l'abbé consentirait à affirmer, sous la foi du serment, que ces champs étaient réellement la bonne et légitime propriété du couvent. Ce serment, ajoutèrent-ils, devra être prêté sur le sol même des terres en litige, et en présence de tous les religieux du monastère et des habitants des communes d'Uhlwiller et d'Altdorf.

L'abbé de Neuenbourg ne fit pas défaut à cette invitation.

Au jour fixé pour la prestation du serment, les portes du couvent s'ouvrirent, et l'on vit sortir processionnellement, croix en tête et bannières déployées, les religieux de Neuenbourg, précédés de leur abbé et se dirigeant vers le lieu désigné pour la cérémonie.

Les villageois, hommes, femmes et enfants, les y attendaient avec impatience, adressant de ferventes prières au Dieu de justice qui punit le méchant et protège l'innocent opprimé. Ils voulurent faire une dernière tentative pour obtenir de l'abbé la restitution amiable de leurs biens. Mais celui-ci leur impose silence ; il se place au milieu de l'un des champs contestés, lève la main droite, et dit d'une voix assurée :

« Je touche de mes pieds la terre du couvent de Neuenbourg, et cela est aussi vrai que mon Créateur est au-dessus de moi ! »

Un morne silence accueillit ces paroles.

Mais voici que, tout d'un coup, un valet attaché au service du couvent se fraye un passage à travers la foule des villageois consternés.

« Amis, s'écrie-t-il, vous êtes trahis ! le saint homme a souillé ses lèvres par le plus infâme parjure ! »

A ces mots, il se jette sur l'abbé, dont la pâleur subite trahit le trouble et l'embarras. Il veut parler, mais déjà le valet lui a arraché la capuce, et montre aux yeux étonnés de l'assemblée une cuiller à soupe (*) qui s'y trouvait cachée.

« Voyez ici le Créateur, s'écria-t-il d'un accent terrible, voyez le beau Créateur que le moine sacrilège a appelé en témoignage de son iniquité ! »

Là-dessus il terrasse le malheureux, lui ôte un de ses souliers duquel s'échappent des parcelles de terre.

« Il avait beau dire, le traître, continue le valet avec une colère toujours croissante, il avait beau jurer qu'il touchait de ses pieds la terre du couvent ; en effet, j'ai vu de mes propres yeux comment, avant de partir pour ce lieu, il a remué la terre de son jardin et en a saupoudré le fond de sa chaussure ! »

(*) Le texte de ce serment, tel que le rapporte la tradition, est ainsi conçu : « So wahr der Schaeffer über nur ist, so wahr stehe ich auf » des Klosters Grund und Boden. » En allemand, il y a jeu de mots : *Schaeffer*, créateur, désigne aussi, dans le dialecte alsacien, une cuiller à puiser la soupe, et dérive du verbe *schaeffen*, puiser.

Alors les paysans, dont l'indignation longtemps retenue se change en une fureur aveugle, se jettent en foule sur l'infortuné abbé; ils l'accablent de coups et le laissent mort sur place, tandis que les moines, poursuivis par les imprécations de la troupe effrénée, cherchent leur salut dans la fuite.

En expiation du meurtre commis sur l'abbé de Neuenbourg, les communes d'Uhlwiller et de Nieder-Altdorf firent ériger sur la place fatale une croix en pierre, au pied de laquelle ils avaient à déposer, tous les ans, une certaine quantité d'avoine, que le couvent continua à percevoir pendant de longues années. Cette circonstance fit donner à cette croix le nom de la *Croix de l'avoine*.

Nous avons reproduit cette légende fidèlement d'après la tradition populaire répandue dans toute la contrée. Mais interrogeons maintenant la voix de l'histoire, et écoutons la réponse :

« Un homicide avait été commis sur la personne de l'abbé *Berthold*, par des habitants d'Uhlwiller et de Nieder-Altdorf, qui avaient réclamé au sujet de terres appelées le *Pferchbruch*. Rodolphe de Fegersheim et Walther de Brumath furent nommés arbitres (1334) pour examiner les causes du différend et prononcer sur le sort des meurtriers. Ils reconnurent que le *Pferchbruch* appartenait de plein droit à l'abbaye. Quant à l'homicide, tous les habitants mâles des deux communes furent condamnés à une expiation consistant à faire le tour de la cathédrale de Strasbourg, des cierges en mains, pieds et tête nus. Les cierges devaient être exposés en offrande sur l'autel de la Sainte-Vierge. Trois individus, reconnus pour avoir plus spécialement favorisé le meurtre de l'abbé *Berthold*, reçurent l'injonction de faire le pèlerinage de Rome, et de ne point rentrer dans le diocèse de Strasbourg avant d'en avoir obtenu le consentement de l'abbé de Neuenbourg. Deux autres individus, convaincus d'avoir pris une part directe au meurtre, furent également bannis du diocèse et condamnés au double pèlerinage de Rome et de Saint-Jacques de Compostelle ⁽¹⁾.

Dans la liste des abbés du couvent de Neuenbourg, insérée dans la Chronique alsacienne de Bernhard Hertzog (liv III, fol. 47), *Berthold* figure le quatorzième. Voici l'article qui le concerne :

« *Bertholdus*. Celui-ci fut assassiné innocemment par les paysans d'Uhlwiller, sujets du couvent, dans un petit bois situé entre le village et l'abbaye; et sur le lieu du crime l'on érigea une croix en pierre avec cette inscription : *Anno domini 1334. 3 Nonas Januarij, occisus est hic innocenter, Dominus Bertholdus abbas nobilis huius Monasterij cuius anima requiescat in pace.* » Cette croix fut brisée lors d'un passage de troupes, en 1537.

LA MÈRE DE KÉPLER.

Voy. la Table des trente premières années.

Képler était pauvre. Il vivait avec une grande économie et dans de continuelles inquiétudes pour l'avenir, lorsque des douleurs plus poignantes encore vinrent empoisonner ses dernières années. Une lettre de sa sœur lui apprit que leur vieille mère, âgée de soixante-dix ans, venait d'être jetée en prison, accusée de crime et de sorcellerie; outrée de l'impertinente absurdité des questions qui lui avaient été adressées par le juge d'instruction, Catherine Képler avait aggravé sa position en se faisant accusatrice à son tour, et en lui reprochant avec un injurieux mépris sa fortune trop rapidement acquise depuis qu'il était magistrat.

⁽¹⁾ Voy. *Annuaire du Bas-Rhin*, 1844, d'après les actes du procès déposés dans les archives de la préfecture.

Malheureusement l'opinion publique la condamnait; sans alléguer aucun fait précis, elle lui demandait compte de toutes les calamités privées ou publiques, et s'élevait contre elle de toutes parts avec une implacable fureur. On établissait qu'elle ne regardait jamais les gens en face et qu'on ne lui avait jamais vu verser de larmes. Ces indices n'étaient pas suffisants; mais comme envers de tels accusés le juge n'avait aucune mesure à garder et ne craignait rien plus que de paraître manquer de zèle en les épargnant, l'usage était alors d'arracher par la torture des aveux qui conduisaient le victime au bûcher. Képler accourut, et, pendant cinq années remplies des plus cruelles appréhensions, il lutta sans relâche pour sauver sa mère. En démontrant avec l'ascendant d'une renommée déjà imposante que « ces épreuves de patience plus que de vérité », comme avait dit notre Montaigne, exposent le juge à des condamnations plus criminelles que le crime, il ne put empêcher que l'on montrât à la vieille Catherine les instruments du supplice, en lui expliquant leur usage et la menaçant de les employer pour vaincre l'obstination de son silence. On ne parvint pas cependant à ébranler sa constance; elle se déclara prête à tout souffrir, et son attitude hautaine et résignée la sauva du supplice, mais non pas de la honte qui, d'après les préjugés du temps, rejaillit tristement sur son fils. ⁽¹⁾

Les plus anciens écrits de tous les peuples ont été composés dans la forme poétique et chantés avant d'être récités simplement comme l'on parle. Dans les commencements, l'éloquence, la philosophie, l'histoire, sont confondues avec la poésie et la musique.

SUR LES CHARPENTES EN CHÂTAIGNIER.

DES ÉDIFICES DU MOYEN ÂGE.

Il n'est point d'amateur de nos monuments historiques qui n'ait admiré les belles charpentes qui supportent les faitages des vieilles cathédrales ou les toits coniques des tours féodales. Quand on contemple ces poutres lisses, sans nœuds, ayant souvent quinze mètres de droit fil, aux vives arêtes, au cœur sain, s'entre-croisant en tous sens dans un désordre apparent, mais en réalité suivant les règles d'un art profond, on se demande avec étonnement quelles sont les forêts de notre sol qui ont fourni ces admirables bois de construction. L'étonnement redouble quand le cicérone vivant ou le guide imprimé répondent que ces charpentes sont en bois de châtaignier. Dans les combles de la cathédrale de Bourges et de la tour maîtresse du château de Châteaudun, cette réponse me trouvait bien incrédule. J'examinais le bois : ce n'était ni du chêne, ni du hêtre, ni du sapin, encore moins du frêne ou du peuplier; et cependant, comment l'arbre au tronc surbaissé, le plus souvent creux, branchu à quelques mètres du sol, qui porte la châtaigne, aurait-il pu fournir de pareilles solives? Je n'osais nier, puisque je ne pouvais désigner l'essence dont ces poutres étaient fûtes, et je restais dans le doute.

Il y a deux ans, en automne, je cheminais sur la route qui mène de Bagnères-de-Bigorre à Campan; arrivé au hameau de Médoux, j'aperçois sur la droite une belle maison de campagne entourée de jardins. Au fond, adossé à la colline, était un petit bois; au milieu s'élevait un grand arbre que l'œil du forestier le plus exercé n'eût certes pas

⁽¹⁾ Les fondateurs de l'astronomie moderne, par Joseph Bernard, membre de l'Institut.

reconnu dès l'abord : son tronc droit, lisse et cylindrique, s'élevait verticalement comme un mât de vaisseau. Les premières branches étaient à 30 mètres du sol, et une petite cime conique, ayant au plus 10 mètres de haut, composée de branches courtes, horizontales et rigides, un peu contournées, terminait comme un panache aérien la magnifique colonne qui la supportait. De loin on aurait cru voir un sapin; mais la nudité du tronc, la rigidité des branches et l'aspect du feuillage contredisaient cette opinion. Je m'approche, et, aux feuilles éparses sur la terre, aux fruits tombés de l'arbre, je reconnais, à mon étonnement extrême, que cet arbre est un châtaignier. Les fruits, dits hêrissons, de la grosseur d'une grosse noisette, renfermaient deux graines qui, réunies, égalaient à peine le volume d'un pois chiche : à ces signes je reconnus le châtaignier sauvage, dont la culture n'a point modifié le fruit ni fait grossir les graines remplies de fécule, qui sont l'aliment des montagnards des Cévennes et du versant méridional des Alpes. Les feuilles, moins longues et beaucoup plus étroites que celles du châtaignier ordinaire, étaient lancéolées, souvent courbées en forme de sabre, et dentées en scie comme celles de l'espèce cultivée.

Le châtaignier sauvage est devenu si rare que nous ne le connaissons plus; mais il était jadis très-commun en France, surtout dans le Limousin. Je tiens de M. Paulin Talabot qu'on trouve encore dans cette province quelques restes de forêts composées de châtaigniers sauvages, et M. Vilmorin se rappelle encore en avoir vu dans son enfance aux environs de Vierzon. Leurs troncs étaient droits, cylindriques, d'une seule venue, comme celui de Médoux. Ce sont ces arbres disparus qui ont fourni les poutres dont se composent les charpentes des constructions du moyen âge. On ne saurait en douter quand on a vu le géant de Médoux, qui a 40 mètres de haut sur 4^m.30 de circonférence à un mètre du sol. C'est un arbre très-vieux, planté jadis par les capucins dont le couvent a été remplacé par la maison actuelle. Ce couvent avait une haute antiquité, car sur des pierres provenant de l'église, et conservées dans une grotte où les moines prenaient le frais, on lit la date de 1545.

C'est donc amélioré par la culture et par la greffe que le châtaignier sauvage nous fournit ces graines mangeables connues sous le nom de *châtaignes*, et sous celui de *marrons* lorsque l'une des deux graines avorte et que l'autre prend alors un grand développement. Les meilleurs, appelés à Paris *marrons de Lyon*, du lieu de provenance, se récoltent dans la chaîne des Mores, département du Var, aux environs du Luc et de la Garde-Freinet. La découverte et la distinction du châtaignier à l'état sauvage nous fournit le moyen de constater si dans un pays le châtaignier est indigène ou s'il a été introduit par l'homme. Dans la forêt de l'Édough, près de Bone, en Algérie (1), on voit des châtaigniers; mais peut-être l'arbre n'est-il pas spontané et a-t-il été apporté de Sicile par les Romains des colonies d'Hippone et de Bone (*Hipporegius*), car il donne de bonnes châtaignes de grosseur ordinaire, qui servent d'aliment aux colons établis dans la forêt pour l'exploitation du chêne-liège. Mais cet arbre, que les botanistes croient originaire de Sicile, se trouvait également à l'état sauvage, et par conséquent spontané dans la région granitique du centre de la France.

MACHINE A FILER LA CORDE.

Qui n'a vu faire de la corde le long des routes? Un homme tient dans son tablier une certaine quantité de

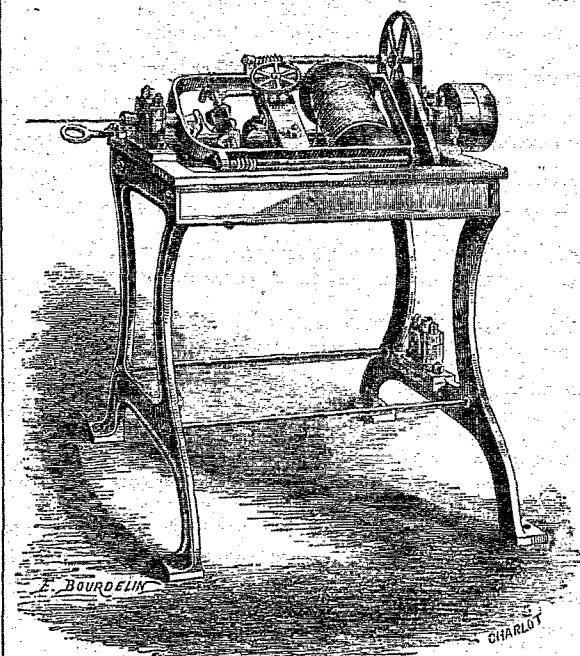
(1) Voy. t. XXXIII, 1865, p. 22.

chanvre qu'il défile en marchant à reculons. L'extrémité de la corde est attachée au centre d'une rondelle en bois mise en mouvement par une grande roue qu'un enfant fait tourner à l'aide d'une manivelle. Le chanvre, par suite du mouvement de rotation de la rondelle, se tord. L'ouvrier, toujours marchant, fait reposer la corde sur des espèces de râtaux en bois placés de distance en distance.

Pour faire la corde à l'aide de cette méthode primitive, il faut un long espace et le travail simultané de deux personnes. S'il fait froid, s'il pleut, cette fabrication est pénible, sinon impossible.

La machine nouvelle représentée par notre gravure permet de faire la corde à l'intérieur des maisons, dans un très-petit espace, et, si l'on veut, le soir, au coin du feu. Beaucoup de personnes, hommes ou femmes, peuvent augmenter ainsi sans fatigue le salaire de leur journée. La fabrication est régulière, uniforme et rapide.

On n'a qu'à poser sur ses genoux le chanvre; on l'introduit par une petite ouverture que l'on voit à gauche du dessin. Le chanvre fait un tour sur un petit prisme en bois et vient s'enrouler sur une bobine. Dès que l'appareil est mis en mouvement, le cadre en fer qui porte tout le mécanisme tourne en un sens pendant que la bobine tourne dans un autre. C'est de la combinaison ingénieuse de ces



Machine à filer inventée et construite par M. Pragneau, de Bordeaux.

deux mouvements de rotation que résultent et la torsion du chanvre et l'enroulement uniforme de la corde sur la bobine.

La petite machine peut être mise en mouvement par une machine à vapeur; mais il est facile aussi de remplacer la poulie par une excentrique à pédale, et l'ouvrier, tout en défilant son chanvre, fait mouvoir l'appareil avec son pied, comme on fait mouvoir un tour ordinaire.

Par la méthode ancienne, en plein air, un ouvrier ne peut faire que 26 kilogrammes de corde ordinaire en onze heures de travail; avec la machine Pragneau, on peut en faire, dans le même temps, 42 kilogrammes. Une machine devant être mue mécaniquement coûte 450 francs. Quant à celles que l'ouvrier peut faire mouvoir lui-même, on les exécute à très-bon marché; leur prix varie de 160 à 200 francs.

LES SFORZA.



Jean-Galéas Sforza, médaillon en marbre de la collection de M. Timbal. — Dessin de Chevignard.

A Cotignola, bourg de la Romagne, entre Imola et Faenza, un paysan nommé Giacomuzzo (ou Jacques Muzzo) bêchait une pièce de terre. Le soleil était brûlant, le sol dur, la sueur ruisselait sur le visage bronzé du pauvre homme. « Quel métier ! pensait-il. Ne vaudrait-il pas mieux me faire soldat dans quelque bande, et aller piller les autres, au lieu d'être pillé moi-même trois ou quatre fois l'an ! » Comme il roulait dans sa tête cette réflexion, une musique militaire vint à se faire entendre non loin de là. Jacques, cédant à la pensée qui l'agitait, avisa un arbre qui était à quinze ou vingt pas de lui et se dit : « Que le sort en décide ! Je vais jeter ma bêche contre cet arbre. Si elle y reste, avant que le soleil se couche je m'enrôlerai... » La bêche, lancée adroitement et vigoureusement, entra dans le tronc. « Et vive la guerre ! » s'écria Jacques en sortant du pauvre champ de ses pères.

Bientôt Jacques Muzzo eut la réputation du soldat le plus endiablé de toute la Romagne. Prêt à servir tous les partis, selon la paye qu'on lui offrait ou selon son caprice, il se précipitait à tête perdue dans toutes les querelles, en

paix comme en guerre. « Il ne parlait que de ravages et de saccagements, et il voulait obtenir par *force* tout ce que bon lui semblait. » De là vint qu'on lui donna le surnom de Sforza ⁽¹⁾.

Tel fut l'homme qui fonda la fortune de l'illustre maison des Sforza. Une fois ses descendants parvenus, grâce à lui, au nombre de ceux qui se croient le droit de gouverner leurs semblables selon leur bon plaisir, il ne manqua point de flatteurs pour prétendre qu'ils descendaient d'une vieille famille noble, quelconque. Quel est le souverain, sorti de la classe même la plus humble, à qui l'on n'ait fabriqué une généalogie ?

« Il y a très-peu de personnes, dit Bayle, qui ne soient bien aises qu'on ne puisse pas leur reprocher l'obscurité de leur origine. La plupart de ceux qui montent des plus bas degrés aux plus hauts, préfèrent l'avantage de ne pas être exposés au reproche de roture, à l'avantage d'avoir pu vaincre par le mérite personnel les obstacles d'une condition très-mécanique. On leur fait donc beaucoup de

⁽¹⁾ On l'appela aussi Attendolo.

plaisir quand on leur donne des ancêtres fort illustres. Rarement sont-ils du goût d'Agathocles, qui, étant devenu roi, se faisait servir à table, non-seulement en argenterie, mais aussi en vaisselle de terre, afin de donner à connaître qu'il était fils d'un potier. »

Giacomo Muzzo Sforza, après s'être battu tour à tour pour la Toscane, la Lombardie, les États de l'Église, etc., servant indifféremment princes ou républiques, selon le prix, trouva plaisant de se faire nommer comte de Cotignola, ce qui n'était pas, du reste, une pure vanité; car, avec ce titre, il eut la possession de ce pays où il avait été simple paysan. Il commandait les troupes de la reine Jeanne de Naples et guerroyait contre Alfonso d'Aragon lorsqu'il se noya, en janvier 1424 ou 1426, en traversant la rivière de Pescara, qu'on nommait alors Aterno; il avait environ cinquante-cinq ans.

Son fils François, dont la mère était moins qu'une vandiére, fut créé comte de Tricaro, à l'âge de treize ans, par Ladislas, roi de Naples. Il servit non-seulement Naples, mais Rome, Milan, puis prit pour son propre compte quelques États de l'Église; après quoi, il devint duc de Milan. Nous avons déjà dit ailleurs comment Sismonde Sismondi, après avoir loué la valeur, la prudence de ce François Sforza, résume son opinion sur lui, en disant qu'il eut tous les vices de son siècle, et Dieu sait ce que cela signifie : cruauté, perfidie, parjure, dissolution, et le reste. Galéas-Marie Sforza, qui épousa une fille de notre roi Louis XI, ne valait pas mieux que son père : on l'assassina. Son fils, Jean-Galéas Sforza, né en 1476, lui succéda nominativement; il n'était alors âgé que de huit ans. Sa mère, Bonne de Savoie, eut à défendre sa souveraineté contre les quatre oncles du jeune duc. L'un de ceux-ci, Louis le More (*), parvint à s'emparer du pouvoir; il en laissa l'ombre quelque temps à Jean-Galéas, qui, à vingt et un ans, avait épousé Isabelle d'Aragon, fille d'Alfonse duc de Calabre; mais il se laissa même de cette sorte de partage et enferma les deux jeunes époux dans le château de Pavie. On regarde comme certain que Jean-Galéas y mourut empoisonné, le 22 octobre 1494. Deux autres Sforza succédèrent à Louis le More : Maximilien, despote, dissipateur, plus qu'à moitié fou, mort dépossédé à Pavie, en 1530; et François-Marie Sforza, dernier duc de Milan, homme de peu de valeur, mort en 1535.

De cette vue générale sur l'illustre famille des Sforza que pouvons-nous conclure, si ce n'est que Giacomo Muzzo eût mieux fait de ne pas jeter sa hache contre un arbre, mais de persévérer courageusement à tirer de la terre son pain et celui de sa famille. Il est vraisemblable que ses descendants eussent été plus honnêtes, ou tout au moins eussent fait moins de mal à l'humanité. La raison publique ne met certainement plus en doute qu'une famille de paysans, simples et laborieux, ne vaille beaucoup mieux qu'une race de souverains vicieux. Il ne faut pas trop cependant croire que cette raison triomphe encore absolument des préjugés qui lui sont contraires. Si, par exemple, il existe en Italie quelque personnage du nom de Sforza, on peut être sûr qu'il est plus fier d'être issu de tous ces méchants hommes que d'une famille de cultivateurs sans célébrité.

L'ÉBRANCHEUR DES VOSGES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 138.

C'est cependant à partir de cette heure que ma mémoire prit plus de consistance, mes idées plus de suite; j'eus

(*) Voy. sur Louis le More et sur Jean-Galéas, t. XXXIII, 1865, p. 332.

conscience de moi-même. Je me rendis compte peu à peu de ma situation, et le premier sentiment sur lequel je me reposai avec bonheur, ce fut la reconnaissance. M. Fleurot m'arrivait dès l'aube, ayant déjà récolté sur la montagne les simples, humides de rosée, dont le parfum matinal me faisait naître. Il m'en préparait lui-même les sucs; il semblait que sa bonne figure épanouie, fraîche sous ses cheveux blancs, m'apportât la santé, qu'il me promettait avec cette foi imperturbable qui du médecin passe au malade. En effet, que ce fût par la vertu des conferves, de l'aconit, de l'arnica, ou grâce à la nature, à mon âge (j'étais jeune alors) et à l'air vivifiant de ces contrées, l'inflammation avait cédé, et je marchais vers la convalescence aussi rapidement que le permettaient des fractures compliquées et les suites de terribles secousses auxquelles il était surprenant que j'eusse résisté. Mon docteur, mon sauveur (je ne lui marchandais pas les titres à ce cher M. Fleurot), n'était pourtant, au dire des savants docteurs qui m'en ont parlé depuis, qu'un ignorant rebouteur, incapable de nommer seulement les os qu'il se contentait de rajuster, de ressouder, de rallonger au besoin. Au fait, et lui-même en convenait (à la vérité, d'une façon tant soit peu ironique), il s'enquérât plutôt de la place des os dont il opérait la réduction, de leurs fonctions, et de l'action des muscles qu'il parvenait à redresser, que de leurs sobriquets latins ou grecs, lesquels, disait-il, n'étaient pas de sa compétence. Serait-il vrai que la science se trouvât chez lui complètement en défaut? Je ne sais. Toujours est-il que son tact et son merveilleux instinct ne le trompaient guère. Ses doigts agiles, légers, vrais doigts de sorcier, pressaient, calmaient, conjuraient la douleur. Être touché, manié par lui, c'était être soulagé, c'était être guéri!

« La mort reculait devant le guérisseur des Vosges », vous aurait dit Hanz Guepy, pour qui M. Fleurot était un dieu. Que de fois il me raconta les merveilleuses cures faites non-seulement par mon docteur, mais, avant sa naissance, par son père, son grand-père... comment donc! et par ce bisaïeul des Fleurot, célèbre dans les livres, et que le roi, « un Louis, quatorzième ou quinzième, aurait voulu s'attacher pour médecin; mais bernique! Ceux qui sont nés dans le val de la Joie n'ont pas presse d'aller vivre ailleurs. » En lançant cette affirmation, Hanz jetait un coup d'œil ravi sur le val d'Ajol, dont il traduisait ainsi le nom et qu'on voyait en plein de ma fenêtre. A en croire le brave garçon, il y avait plus d'un siècle que le duc de Lorraine, le bon roi Stanislas Leczinsky, avait en vain essayé de fixer à la cour de Nancy ou à celle de Lunéville un des aïeux de M. Fleurot. « Ah bien! oui-da! » poursuivait le narrateur avec un mouvement d'épaule qui lui était familier, « le rebouteur du pays n'aurait eu garde de quitter son monde, de planter là les malades qu'il avait remis sur pied et qui lui étaient reconnaissants. Il ne se souciait mie d'échanger ses bons habits de bure et de chaud drap du pays pour les velours, les pou-de-soie, les damas et oripeaux pailletés de la cour! Miséricorde! quitter le franc rire et les gais propos des bons sans-gêne assemblés autour du pichet, du kugelhuff, du poêle bien chaud, et cela pour les froides salles dallées de marbre, les railleries, les airs moqueurs de ces beaux docteurs musqués, empesés, emperruqués, qui saïgnaient et purgeaient, Dieu sait! et les cimetières aussi le savent! D'ailleurs, Monsieur peut lire, lui, et il verra à son aise, imprimé tout du long dans des livres reliés, que Louis quinze... c'est bien quinze, je ne me trompe pas, Louis quinze lui-même aurait anobli nos Fleurot (la fleur du canton, c'est vrai ça!), la race entière, du premier au dernier, si leur arrière-grand-père l'avait bien voulu; mais le digne homme dit au roi que puisque Sa Majesté

tenait si fort à lui être agréable, il demandait qu'au lieu de titres, dont on n'a guère le débit chez nous, il lui fût octroyé en don royal quelques-uns de ces squelettes (Hanz prononçait *esquelettes*), de ces mannequins qui vous montrent à cru tout le dessous et le dedans d'un homme, toute la mécanique du bon Dieu, quoi ! afin que, par ainsi, et jusqu'à la fin des fins, ses enfants et petits-enfants, tout comme leurs aïeux, fissent marcher droit les boiteux, et les manchots s'évertuent des deux mains. Je les ai vus, les présents du roi, n'y a pas à dire, ajoutait Guelpy en se rengorgeant ; je les ai vus en os et en cire, car M. Fleurot me reçoit dans son cabinet, moi ! j'y ai mes entrées. »

Étrange et cher garçon ! si candide en ses vanités enfantines, et d'un dévouement si complet ! Je m'attendris au souvenir des histoires avec lesquelles il trompait mon ennui, récits qu'il mélangeait d'un patois naïf que je traduis mal, et qui si souvent exprima des sentiments élevés. Hélas ! en revenant sur ces temps éloignés, en me rappelant tout ce que le pauvre bûcheron fut pour moi, mon cœur se serre, et j'ai peine à poursuivre.

C'était à travers lui que je faisais connaissance avec son cher pays qu'il aimait tant, et il ne se lassait pas plus de raconter que moi d'interroger et d'écouter, jusqu'à ce que le sommeil fermât mes yeux. Des hauteurs du Donon et du ballon de Saint-Maurice, « d'où l'on voit toute la terre, disait-il, jusqu'au fond des vallées et des trous des *sugars* et *segarès* (scieurs de long), et aux sombres forêts, retraits cachées des *heimathloss* et des charbonniers », il avait tout vu, il vous faisait tout voir. Ces scieries, bâties de troncs d'arbres, enfoncées dans d'inextricables gorges, il les avait habitées ; ces ravins, ou *voutons*, qui, le long de talus rapides, servent de chemin aux schittes pour transporter les trains de bois aux étangs et aux nombreux cours d'eau chargés de les charrier jusque dans les villes, il les avait parcourus comme schittier ; ces repaires de sabotiers et de bohémiens qu'il nommait *heimathloss*, autres cachés au fond des noirs fourrés de sapins, il y avait vécu ; il avait appris les métiers de toutes ces hordes diverses ; il parlait leurs idiomes, racontait leurs prouesses, se complaisait à répéter leurs contes merveilleux qu'il animait de son surplus de vie. — Mais je n'ai pas le courage de revenir sur tant de curieuses narrations, où il mêlait le réel et le fantastique, et faisait parfois intervenir les fées des sources et les démons des ruines. A mesure que ces souvenirs se réveillent, je sens les larmes qui me gagnent, et je redeviens faible comme au temps où je ne pouvais remuer sans le secours de l'excellent garçon. Sa crédulité augmentait l'intérêt de ses récits, les rendait tantôt plus amusants, tantôt plus dramatiques, et son ignorance (il ne savait pas lire) ne l'empêchait pas d'être fort intelligent et singulièrement habile en toutes sortes de travaux manuels. Par exemple, non-seulement il faisait avec son *eustache* toutes sortes de bimbolots et de jouets, mais il avait fabriqué lui-même le violon, point mauvais du tout, avec lequel il « attachait des ailes », c'était son expression, aux pieds des jeunes filles, et souvent « égayait les *rakiotes*, les *lours*, les *coérèges* », ainsi qu'il nommait les danses, fêtes et veillées du pays. Ce ne fut cependant pas sans peine que je le décidai à me jouer sur son instrument les airs et les bourrées des montagnes. A l'en croire, « son *braillard* portait malheur maintenant, vu que, la dernière fois qu'il l'avait fait *sonner* », c'était à cette nuit de malheur, cette nuit de bombance, où, par trop *égayé* (il convenait avoir nocé trois jours et trois nuits), au lieu de conduire la schitte sur laquelle j'étais étendu jusque chez M. Fleurot, où la bande turbulente me voulait transporter, il perdit l'équilibre et versa son « pauvre monsieur », ainsi qu'il m'appelait, sur le seuil de sa propre

demeure. Mais ces souvenirs, évidemment plus pénibles encore à Guelpy qu'à moi-même, nous les évitions d'un commun accord.

Grâce au docteur et à mon cher garde-malade, onze mois d'incertitude et d'alternatives de souffrance et d'anéantissement s'étaient écoulés sans trop d'ennui. Si je n'étais pas mort, ou tout au moins estropié, je le devais autant à la persistance infatigable des soins ingénieux de Hanz qu'à l'expérience et aux inventions merveilleuses de M. Fleurot. Mon pauvre individu, meurtri, brisé, avait été tout d'abord entièrement emmaillotté de conferves amassées journalièrement le long des clairs ruisseaux des Vosges. *Conferva rivulata*, disait mon Esculape, qui, lorsqu'il s'agissait de botanique, retrouvait et laissait volontiers échapper quelques noms latins. Ces vivantes écumes des eaux, qui aspirent et retiennent l'humidité mieux que la charpie, sont plus flexibles et d'un toucher plus doux. Recueillies toutes fraîches, fréquemment renouvelées, imprégnées d'arnica, ces vivifiantes applications m'apportaient un soulagement instantané ; j'aimais jusqu'à leur odeur, qui avait quelque chose de remontant ; enfin, je commençais à me sentir renaître. Longtemps porté d'un matelas à l'autre par le robuste Guelpy, et même quelquefois par mon docteur, j'en étais venu à changer de place moi-même, appuyé sur un bras ou sur la légère et solide béquille taillée par mon garde-malade ; et maintenant M. Fleurot m'ordonnait l'air extérieur et la promenade à la chaleur du jour sous l'ombrage des pins, dont les émanations résineuses devaient hâter le retour de mes forces. Le docteur s'en fiait avec raison à l'intelligence, à l'adresse et au zèle de Hanz pour l'exécution de ses ordonnances. Le brave garçon se mit à l'œuvre sur l'heure, et en vérité il n'était pas facile de me faire toucher terre. Ma cage était pour ainsi dire suspendue, et l'on n'y grimpeait que par une route des plus primitives. L'échelle perpendiculaire qui conduisait à ma cellule était construite à l'instar des crampons dont les émondeurs se servent pour atteindre aux sommités des arbres : c'étaient des crans taillés dans une poutre verticale. Comment on m'avait hissé, corps inerte et à demi mort, à travers ce chemin ardu, était chose difficile à concevoir. Avec la force de Hanz, exaltée par ses remords (il se regardait, non sans quelque raison, comme la cause de ma seconde chute), il avait fallu le zèle de la joyeuse bande qu'il conduisait, et surtout la décision et l'autorité de M. Fleurot. Le docteur voyait un miracle à faire, une résurrection à opérer ; j'étais un *cas grave*, exceptionnel, une *cure*. La cellule de Guelpy offrait une retraite où le praticien tiendrait son patient à l'abri de toute influence fâcheuse, de tout bruit, de tout mouvement, et certes je n'avais garde de me plaindre qu'il se fût ainsi emparé de moi.

La suite à la prochaine livraison.

INVENTION DU PAIN ET DU VIN.

L'invention de l'art de faire du pain est loin d'être aussi simple qu'on pourrait être tenté de le croire ; car il fallait d'abord découvrir les végétaux, les graminées qui donnent des grains alimentaires ; et certes ce ne devait pas être chose facile, puisque les indigènes du nouveau monde, d'où nous vient la pomme de terre, ne connaissent le blé que depuis l'arrivée des Européens. Puis, il fallait moudre la graine, séparer le son de la farine, et faire avec la farine une pâte. Enfin, comment est-on parvenu à découvrir qu'un peu de pâte aigrie, d'un goût détestable, fait gonfler une masse de pâte récente, et que la pâte ainsi pré-

parée donne par la cuisson un pain léger, savoureux et sain?

De même, exprimer une grappe de raisin pour en boire le jus, c'est une idée fort simple : aussi pouvait-elle venir à l'esprit du premier venu. Mais le jus conservé ou fermenté de la grappe a une saveur bien différente de celle du jus fraîchement exprimé. Il fallait certainement du courage pour goûter à une liqueur gâtée, corrompue, car toute fermentation était une corruption. Qui eut le premier ce courage? Ici encore l'histoire garde un silence absolu.

Faire adopter comme boisson le jus fermenté, corrompu, du fruit de la vigne, cela nous paraît sans doute bien in-

signifiant, un détail indigne du nom de découverte, aujourd'hui que le palais de l'homme est habitué au goût du vin, et il l'est depuis tant de siècles! (*)

LE CHEMIN DE HALAGE.

Qui n'a connu ces moments de langueur où l'on se sent dépourvu de toute force, dénué de tout pouvoir et de tout désir de lutter; où, jetant un regard en arrière sur le passé, il nous semble que nous avons toujours été le jouet des circonstances, que nous n'avons fait autre chose que céder au hasard des événements, sans jamais réa-



Dessin de Ch. Jacque.

gir, sans jamais faire acte de volonté et d'énergie personnelles? Alors que sommes-nous? De quel prix est la vie?

Un jour que j'étais dans une disposition semblable, j'avais laissé tout travail, ma pensée avait rompu avec tout projet d'avenir, désespérant de mener aucune œuvre à bonne fin, et j'étais allé m'asseoir, les coudes sur mes genoux et la tête dans mes mains, au bord de la rivière. Là, les sensations que je percevais vaguement à travers ma rêverie étaient peu propres à me tirer de ma torpeur; une brise légère plissait la surface mobile de l'eau et se jouait dans les arbres de la rive, dont les rameaux se balançaient mollement sous son impulsion; la rivière coulait nonchalamment, suivant la pente de son lit; les roseaux et les joncs qui çà et là bordaient la berge s'inclinaient,

entraînés par le courant. « Ainsi de tout, pensais-je; ainsi des choses, ainsi des hommes! Nous sommes tous des instruments dociles entre les mains de la toute-puissante nature! Qu'importe où nous allons? Il n'y a qu'à s'abandonner. »

Tout à coup une ombre mouvante se projeta sur moi et, me dépassant, se dessina sur le gazon à mon côté; je me rejetai instinctivement en arrière et m'étendis à plat sur le sol : c'était la corde d'un bateau qui remontait la rivière et que remorquaient deux chevaux sur le chemin de halage qui longeait la rive derrière moi; elle m'effleura et passa outre. Cet incident éveilla mon attention; je regardai : les deux chevaux tiraient de toutes leurs forces,

(*) *La Chimie enseignée par la biographie de ses fondateurs*, par Ferdinand Hofer. Paris, 1865.



Dessin de Ch. Jacque

excités de temps en temps par la voix du charretier assis sur l'un d'eux ; leur croupe, mouillée de sueur, fumait ; leurs jarrets se tendaient comme des ressorts d'acier. Ils marchaient d'un pas ramassé et toujours égal, pesant sur

le collier, mordant de la pointe du sabot le sol raboteux du chemin, ne s'arrêtant jamais, ni ne ralentissant le pas un seul instant pour ne rien céder au courant, qui eût repris l'avantage. La corde était toujours tendue, et, tout en changeant de place, gardait le même niveau. Le lourd bateau, immergé presque jusqu'au bord, refoulait l'eau qui écumait contre sa large proue, tandis que son mât, auquel le câble était attaché, craquait, et que le gouvernail, qui maintenait la direction, gémissait aux mains du marinier. Malgré la force du courant, il avançait si rapidement qu'au bout de quelques minutes il disparaissait dans le lointain.

Quand je l'eus perdu de vue, je me levai et repris le chemin de mon logis. De tout autres pensées remplissaient mon esprit. « Oui, me disais-je, la lutte est possible; l'effort persévérant est assuré de la victoire. Le courant a beau vouloir nous entraîner à la dérive, il dépend de nous de lui résister, d'avancer contre lui. L'homme est libre : sa destinée est dans sa main ; il a le droit de placer loin son but et le pouvoir d'y atteindre. Courage donc, et en avant ! »

LES SALANGANES.

Voici quelques lignes de Dumont d'Urville sur les hirondelles qui construisent les nids que mangent les Chinois en relevant leur insipidité naturelle à l'aide de condiments de haut goût. « M. Merkus, dit cet illustre navigateur, me fit remarquer de jolies salanganes qui voltigeaient au travers des ondes écumantes et dans les anfractuosités du précipice ; leur corps d'un bleu satiné en dessous, leurs ailes d'un bleu chatoyant et presque métallique, surtout leur extrême légèreté et leur petitesse, donnaient à ces oiseaux une grande ressemblance avec quelques-uns des beaux et brillants papillons propres à ces mêmes contrées. » (1)

LA CORRÉLATION DES FORCES PHYSIQUES.

LA CHALEUR EST UN MODE DE MOUVEMENT.

Lorsque nos ancêtres classiques les Grecs et les Latins, ou, pour remonter plus haut encore, les Celtes et les Aryas, voyaient apparaître sous leurs yeux un phénomène naturel non classé dans le cours ordinaire des événements ; lorsqu'un fait plus ou moins singulier frappait leur surprise, ils étaient immédiatement disposés à l'attribuer à l'action d'une puissance surnaturelle. Si ce phénomène n'entraînait pas par lui-même dans le domaine des actions mécaniques à eux connues, ils créaient volontiers une force occulte, un esprit, comme son générateur. C'est ainsi que l'ardeur des étés ou le frimas des hivers furent attribués à des dieux malfaisants, que les terreurs de la nuit furent causées par des fantômes, que l'éclair fut l'éclat d'un sceptre céleste, et les feux Saint-Elme, Castor et Pollux ; c'est ainsi que Thalès donna une âme à l'ambre et à l'aimant ; que la digestion fut attribuée, par Paracelse, à l'action d'un esprit, et qu'au moyen âge le grimoire de l'alchimie ne fut jamais éclairé que par la lampe fumeuse de la magie noire.

En nous rapprochant de notre époque, à mesure que les sciences positives inaugurent leur ère glorieuse et font présager leurs progrès, l'occulte se retire, mais sans jamais disparaître entièrement, parce qu'il y a toujours au delà de la sphère de l'action humaine des rivages inaccessibles. L'air, les vapeurs, le gaz, d'abord spirituels, se rapprochent plus de la matière ; le mot gaz lui-même, dont

(1) *Voyage de l'Astrolabe*, t. V, p. 448.

l'étymologie est le mot allemand *geist*, âme, esprit, nous offre un exemple du passage graduel de la conception surnaturelle à la conception physique.

L'idée des gaz, des fluides, de leur action et de leur puissance, surtout depuis les découvertes modernes sur la vapeur et l'électricité, domina bientôt, et, devant l'étonnante puissance de ces agents nouveaux, on fut disposé à leur attribuer la plus grande part de l'action mécanique qui gouverne le monde. Au besoin, et dans l'ignorance de la cause de certains effets observés, on créa des fluides hypothétiques, auxquels on supposa gratuitement toutes les propriétés dont on avait besoin pour l'explication des faits observés. Et c'est ainsi que le son, la lumière, la chaleur, l'électricité, etc., furent considérés comme autant de fluides, comme autant d'agents nommés impondérables ; car, en effet, il était difficile d'apprécier la consistance d'une chose qui très-probablement n'existe pas.

Déjà, dès le commencement de ce siècle, on avait remarqué la qualité purement hypothétique de ces créations. On avait dit, par exemple, que le son n'est pas un fluide comme l'eau, et que si en pressant une éponge on finit par épuiser l'eau qu'elle contient, il n'en est pas de même en frappant sur une cloche ; on pourrait la frapper éternellement sans épuiser le son. Donc, ajoutait-on, le son n'est pas une substance, mais seulement l'effet d'une action mécanique.

Aujourd'hui, d'après les travaux récents d'expérimentateurs habiles, la conception des forces qui régissent le monde est devenue essentiellement mécanique ; tous ces agents si divers par lesquels le monde extérieur se fait connaître à nos sens, le son, la lumière, la chaleur, etc., se réduisent au mouvement ; ils ne sont plus des substances réelles, mais seulement des modes de mouvement, des vibrations de la matière pondérable. Et non-seulement on est parvenu à considérer cette conception plus simple comme susceptible de représenter techniquement l'ensemble des faits, mais on est encore arrivé à connaître la quantité de mouvement qui constitue l'une de ces forces, c'est-à-dire à trouver son équivalence mécanique.

Nous traiterons spécialement dans cet article de la *chaleur* considérée comme mode de mouvement, et nous suivrons principalement en cette exposition le cours remarquable professé par Tyndall à l'Institution royale de la Grande-Bretagne.

Dans la majorité des cas, et surtout pour apprécier minutieusement certains effets peu sensibles, le thermomètre serait un instrument trop grossier ; il ne serait pas suffisant pour rendre visibles de légères variations de chaleur ou de froid. Aussi ne se sert-on pas d'un thermomètre ordinaire pour ces études, mais d'un instrument infiniment plus sensible, de la *pile thermo-électrique*.

Ce délicat instrument, dû à l'étude et à l'ingéniosité de plusieurs physiciens : de Seebeck, qui découvrit les courants thermo-électriques ; de Nobili, qui construisit la première pile, et de Melloni, qui a rendu son emploi d'une facilité universelle, — si bien qu'il a remplacé tous les autres dans les recherches sur la chaleur rayonnante ; — cet instrument, dis-je, est fondé sur un phénomène très-simple. Soient EF (fig. 1) un barreau d'antimoine, et FG un barreau de bismuth, ces deux barreaux étant soudés en F ; soit H un fil de fer faisant communiquer entre elles les extrémités libres E et G. Si l'on chauffe le point de soudure F, voici quel phénomène se produit : un courant électrique est engendré et va du bismuth à l'antimoine, suivant la direction indiquée par la flèche inférieure, et de l'antimoine au bismuth par le fil de jonction, suivant le

sens de la flèche supérieure. Ceci se passe si l'on chauffe le point F; si on le refroidit, on fait naître un courant de sens opposé au premier.

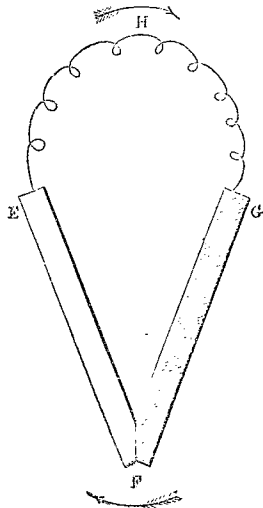
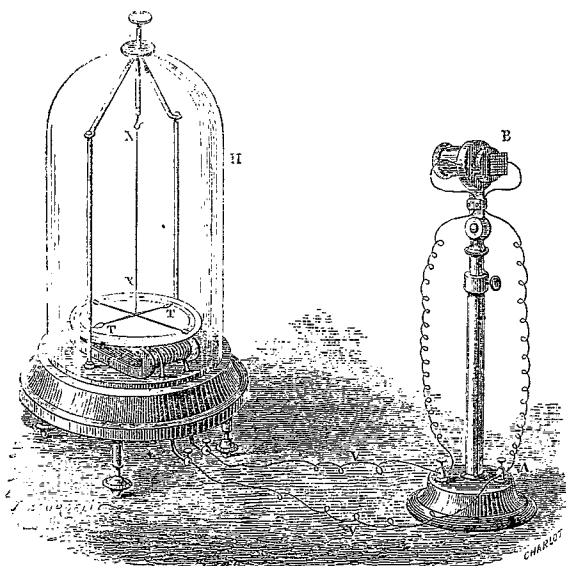


FIG. 1. — Barreaux d'antimoine et de bismuth soudés.

Telle est la propriété sur laquelle est basée la construction de la pile thermo-électrique. Elle est bien simple, comme vous voyez, quoiqu'elle serve à des appréciations fort minutieuses; mais les choses les plus simples ne sont-elles pas presque toujours les meilleures? Pour observer la direction du courant, on met le fil de fer en communication avec un galvanomètre, c'est-à-dire avec une aiguille aimantée isolée de toute autre cause de perturbation. Voici la pile thermo-électrique et le galvanomètre prêts à fonctionner.

Vous voyez cette aiguille, légère et terminée à ses deux extrémités T, T, par une petite flèche de papier rouge et bleu; elle est suspendue par un fil de cocon non tordu X,



Galvanomètre.

FIG. 2.

Pile thermo-électrique.

et protégée par une cloche de verre H qui la met à l'abri des mouvements atmosphériques.

La face B de la pile est le point de soudure dont nous parlions tout à l'heure, c'est la réunion d'une série de barreaux d'antimoine et de bismuth; car il est clair que plus on réunira de couples et plus l'effet sera puissant. L'aiguille est au repos; pour la mettre en mouvement, il

suffit que cette face nue B subisse la moindre action calorifique. En approchant la bouche et en soufflant un peu, l'haleine chaude suffit pour faire naître un courant. L'aiguille se dérange et va se mettre en croix sur la position qu'elle occupait à l'état de repos. Une petite lame de cuivre placée en ce point, c'est-à-dire à 90 degrés de sa position normale, l'arrête et l'empêche de se sauver au delà. Remarquons le sens du mouvement. L'extrémité rouge, supposons, a fui rapidement l'expérimentateur, devant lequel elle était parallèlement placée. Tel est le sens du mouvement causé par la chaleur. Toutes les fois qu'une source de chaleur, quelque légère qu'elle soit, sera mise en communication avec la face de la pile, l'aiguille déviara dans ce même sens. Et réciproquement, toutes les fois que l'aiguille déviara dans ce sens, cette déviation devra être considérée comme indiquant l'action de la chaleur.

L'influence de la chaleur causée par l'insufflation ayant cessé, l'aiguille revient bientôt à sa position du repos. Si maintenant nous approchons un morceau de glace de la face de la pile, nous assisterons à un nouveau mouvement de l'aiguille, mais en sens contraire. L'extrémité rouge approche de l'expérimentateur au lieu de s'en éloigner. C'est là le sens du mouvement indicateur du froid, et nous saurons à quoi nous en tenir toutes les fois qu'il se renouvellera.

C'est déjà beaucoup de reconnaître, par cette facile observation du sens du mouvement, l'existence du chaud ou du froid; mais on va plus loin encore: par l'énergie avec laquelle ce mouvement s'opère et par la vitesse qui le caractérise, on acquiert une notion de la quantité relative de chaleur ou de froid que la pile reçoit dans les différents cas.

Voici maintenant quelques expériences fort simples démontrant la transformation du mouvement en chaleur.

Un morceau de bois, de fer, de cuivre ou de toute autre substance, ayant été placé dans un milieu plus froid que celui dans lequel se trouve la pile, si nous le mettons en contact avec elle, nous observons immédiatement une déviation du côté du froid; mais si nous frottons légèrement, très-légèrement même, ce morceau de bois contre la face de la pile, l'aiguille ne tarde pas à revenir à zéro et à franchir cette ligne d'indifférence pour se porter du côté de la chaleur. Cette accusation est très-facile à interpréter. Il est évident aux yeux de tous que la chaleur manifestée par le galvanomètre a été augmentée par le frottement du morceau de bois contre la pile.

Ce n'est pas le frottement contre la pile en particulier qui a fait dévier l'aiguille, tout autre frottement eût produit la même déviation. Ainsi, si au lieu d'agir comme nous venons de le faire, nous frottons un morceau de cuivre (reconnu froid d'abord) contre la manche de notre habit ou contre un morceau de bois froid, nous reconnaitrons, en l'appliquant à la surface de la pile, la production de la chaleur.

Voici du mercure dans un verre. Ce mercure est froid et fait dévier l'aiguille à gauche. Je le transvase dans un autre verre; il est encore froid. Je le transvase plusieurs fois successivement d'un verre dans l'autre: peu à peu il devient chaud, et l'aiguille du galvanomètre fuit à droite. Peut-être objectera-t-on que ces deux verres, placés dans mes mains, ont fini par s'échauffer au contact de la peau; mais pour éviter cette cause d'erreur, on a soin, dans cette expérience, d'envelopper ces verres d'un épais maillet de lisière. Quelle est la cause de la chaleur engendrée? le frottement et la destruction du mouvement par les petites chutes successives du mercure.

Au lieu de la chaleur engendrée par le frottement, nous pouvons en faire naître de la compression: dans ce

cas, comme dans les précédents, nous constaterons la transformation du mouvement en chaleur. Voici un morceau de bois plus froid que l'air et que la pile située au milieu de cet air ; il fait dévier l'aiguille du côté du froid. Plaçons-le entre les plaques d'une presse hydraulique et comprimons-le. Quoique les plaques de la presse soient froides elles-mêmes et n'aient pu par conséquent communiquer de chaleur, si nous offrons de nouveau ce morceau de bois au contact de la pile, nous observerons une déviation du côté de la chaleur.

De même que la compression, la *percussion*, qui est un arrêt de mouvement, produit de la chaleur. Et ici les effets sont ordinairement plus sensibles. Tout le monde a pu observer qu'en frappant sur un clou, il arrive un moment où le clou devient chaud à brûler le doigt. Si nous plaçons une balle de plomb sur une enclume et que nous frappions dessus à coups redoublés, nous observerons au toucher une augmentation sensible de chaleur ; et si nous continuons de frapper lorsqu'elle sera aplatie, avec un peu de patience nous pourrions arriver à nous brûler les doigts, ce qui serait une excellente preuve de la transformation du mouvement en chaleur. En effet, la force mécanique dont le marteau est animé en frappant l'enclume est soudain arrêtée par le choc ; le mouvement est-il donc anéanti ? pas du tout : rien ne se perd dans la nature ; il est transformé en chaleur ; et cette chaleur est mathématiquement égale au mouvement perdu, de sorte qu'elle serait capable à son tour, si elle était intégralement re-

cueillie et appliquée, d'élever le marteau à la hauteur d'où il est tombé.

Voilà plusieurs effets qui démontrent cette transformation. Ils paraissent vulgaires, et bien des hommes qui se croient sérieux s'imagineraient déroger en leur accordant un instant d'attention. Cependant c'est de leur examen qu'est sortie l'une des découvertes les plus importantes de la physique moderne. Ce sont des faits naturels, et à ce titre ils sont dignes de notre examen ; car la nature est la même dans les petites choses que dans les grandes, non moins belle et non moins instructive. C'est de l'analyse de ces frottements vulgaires que l'on est parvenu à déterminer la quantité de chaleur équivalente au mouvement de la terre, des planètes et du soleil.

Lorsque l'esprit est prévenu de ces transformations, une multitude de faits dont il ne se rendait pas compte se trouvent clairement expliqués. Le menuisier qui graisse sa scie, le chauffeur qui graisse l'essieu, les joints ou les ressorts, apprennent qu'en allégeant le frottement, ils ont moins de mouvement transformé en chaleur, et par conséquent un plus grand effet utile. Les sauvages qui allument leur feu en frottant des pièces de bois, et les citadins qui se réchauffent les mains en se les frottant, doivent savoir l'un et l'autre qu'il y a là transformation du mouvement en chaleur.

A la fin du siècle dernier, en 1798, le comte de Rumford, l'un des fondateurs de l'Institution royale d'Angleterre, en faisant des observations sur le forage des

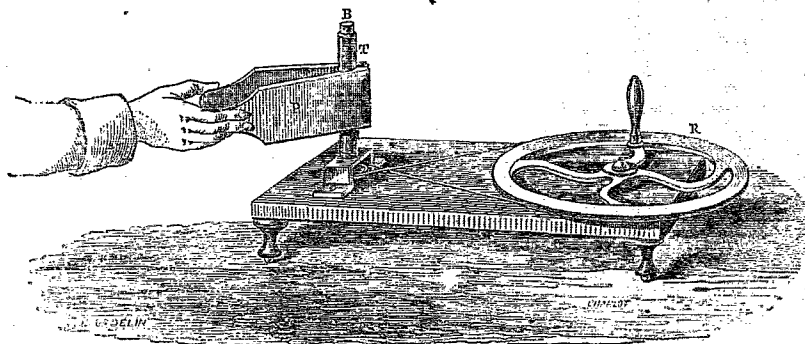


FIG. 3. — Expérience de Tyndall.

canons, remarqua pour la première fois expérimentalement le principe éprouvé par les comparaisons qui précèdent. C'est à lui que l'on doit une des expériences les plus frappantes, surtout à l'époque où elle fut imaginée : c'est de *faire bouillir de l'eau sans feu*. Il plaçait un cylindre au centre d'une caisse d'eau, et faisait tourner le cylindre par des courroies attachées au collier d'un cheval. Au bout de deux heures et demie l'eau bouillait comme sur le meilleur feu du monde. Les assistants se regardaient, animés d'une légitime surprise ; l'auteur lui-même était à la fois étonné et joyeux, et ne se gênait pas pour manifester tout haut son bonheur.

Cette expérience est un peu longue. On peut la remplacer par une analogue, plus rapide et tout aussi convaincante, c'est celle du cours de Tyndall.

Les deux plaques de bois P que vous voyez à la main, sur la figure 3, sont réunies par une charnière T, et ressemblent assez à celles dont on se sert pour tuer les mouches. La tige B qu'elles serrent est un tube rempli d'eau froide. On tourne la roue R, et par la courroie cette roue met le tube en mouvement rapide. Il y a frottement continu à la partie serrée dans la pièce de bois. Or ce frottement

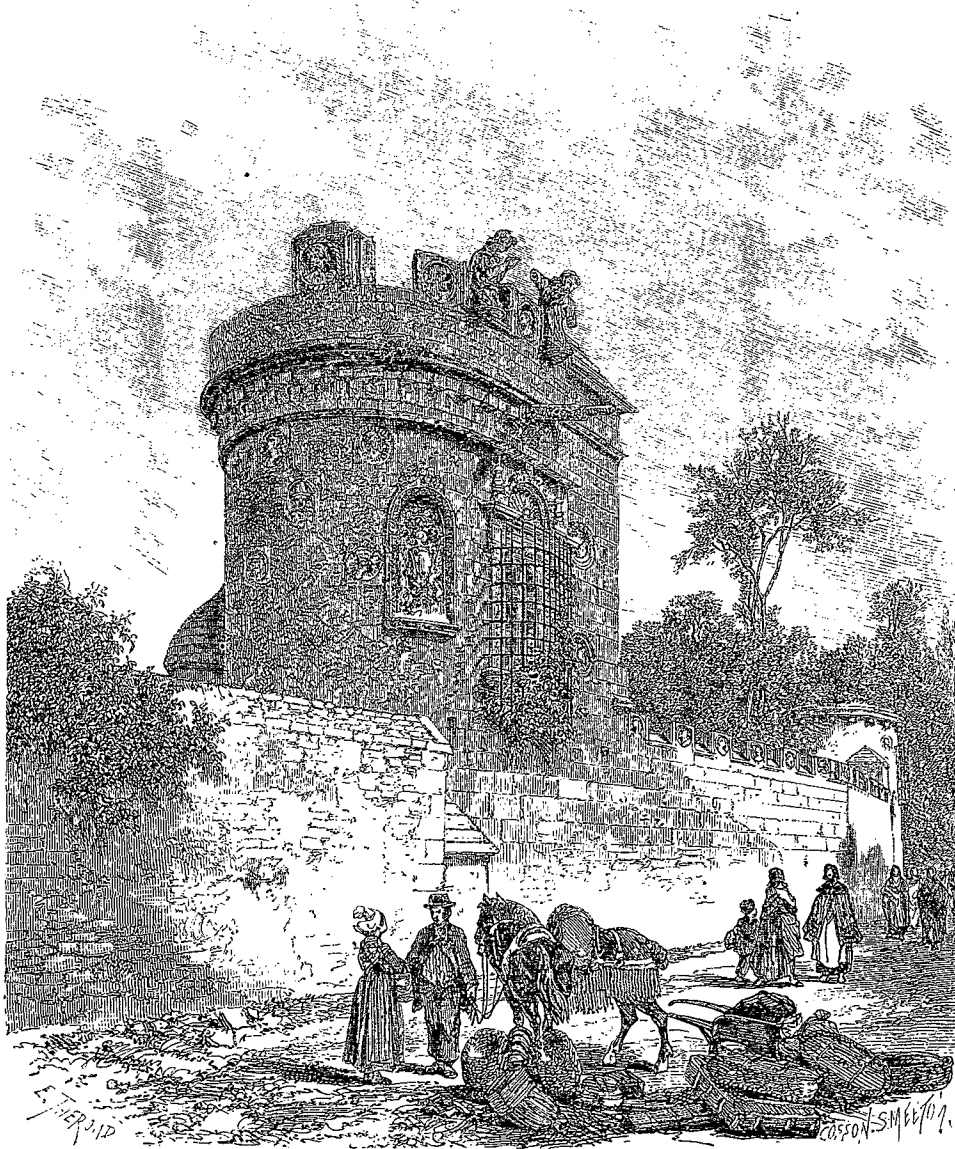
suffit pour échauffer l'eau au point de la faire bouillir. Au bout de deux minutes et demie la vapeur commence à s'échapper du tube B, et si on le ferme par un bouchon pour éviter les éclaboussures, le bouchon sera bientôt projeté, par la force de la vapeur, à une hauteur de 7 mètres dans l'air, et un nuage de vapeur l'accompagnera, accusateur irréfutable de l'ébullition de l'eau.

D'autres expériences démontrent le même principe sous d'autres points de vue. Si nous avons de l'air comprimé dans un tube muni d'un tuyau de sortie, et que tournant le robinet nous laissons se précipiter cet air comprimé à travers le tuyau, sur la face de la pile, pour accomplir ce travail l'air dépensera une partie de sa chaleur ; il y aura transformation de chaleur en travail, et l'air sortant ayant perdu une partie de la chaleur primitive, accusera du froid par l'aiguille du galvanomètre. Ce sera l'opposé si, au lieu d'un cube solide rempli d'air comprimé, nous nous servons d'un soufflet. Au lieu de froid, il y aura de la chaleur accusée sur la face de la pile ; car, dans ce dernier cas, ce n'est pas aux dépens de l'air que le mouvement s'effectue, mais aux dépens de notre force musculaire.

La fin à une prochaine livraison.

L'HOTEL DE NOLLENT, OU MAISON DES GENS D'ARMES,

A CAEN.



La tour des Gens d'armes, à Caen (Calvados). — Dessin de Thérond.

A l'une des extrémités du chef-lieu du Calvados, au faubourg de Calix, sur le bord d'un chemin qui avoisine le canal de Caen à la mer, on voit une sorte de petit château fort présentant deux tours à plate-forme reliées par un mur crénelé. Mur et tours sont remarquables par de nombreux ornements de la fin du quinzième siècle ou du commencement du seizième. C'est, en effet, sous le règne de Louis XII que le castel fut bâti par un Gérard ou Girard de Nollent, à la place d'un vieux manoir dit *manoir des Talbotières*.

« Un mur crénelé, dit M. de Jolimont, et deux tours à plate-forme, avec des fenêtres grillées, qui figurent un petit castel fortifié, sont tout ce qui reste d'un ancien apanage sans doute plus considérable. L'architecte, en donnant à cet édifice l'aspect guerrier, n'en a point exclu les ornements. Outre le chambranle, décoré d'arabesques et des armoiries de Nollent, de la fenêtre de la grande tour, on remarque sur les murs un grand nombre de médaillons offrant en relief des figures d'empereurs et de divers personnages historiques avec des devises. Mais ce qui paraît

plus extraordinaire, ce sont deux statues en pierre, placées sur la plate-forme de cette tour, représentant des soldats ou gens d'armes dans une attitude menaçante. L'un est armé d'un arc, l'autre d'une hallebarde, et tous deux paraissent vouloir défendre l'approche du logis. Cette singularité a fait donner au manoir le nom de maison des Gens d'armes, et est toujours indiquée aux étrangers comme un objet très-curieux. »

Les médaillons ne représentent pas seulement des empereurs : une tête de femme est en regard d'une tête d'homme, ou une tête d'homme est entre deux têtes de femmes ; une seule figure de femme n'a point de pendant, et sa légende dit en latin que l'amour est vaincu par la pudeur, *pudicitia vincit amorem*. Ces médaillons semblent allégoriques à l'un de nos antiquaires : nous le croyons volontiers sans rien affirmer, ou du moins sans hasarder une explication.

L'hôtel de Nollent, ou ce qui en reste, fait aujourd'hui l'annexe d'une ferme et sert de grange. Il est bien mutilé par le temps ; mais, tel qu'il est, son utilité le con-

serve, et son humble destination l'assure contre les témérités des restaurateurs.

L'ÉBRANCHEUR DES VOSGES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 138, 146.

Dès que mon banquier avait été informé du terrible accident qui me clouait au milieu des montagnes, à quelque distance de la petite ville des Charmes, il s'était empressé de me faire passer des fonds. Mais, en vérité, l'argent ne me servait guère; j'avais affaire à des gens désintéressés : mon chirurgien, et mon garde-malade devenu pour le moment mon ingénieur et mon charpentier, avaient coutume de tout faire par eux-mêmes; et, comme les sauvages, ou plutôt comme des Robinson Crusoe, ils cherchaient autour d'eux leurs remèdes et leurs matériaux. En conséquence, l'un était appelé par les gens de la ville « le médecin d'eau claire », et l'autre n'était qu'un simple bûcheron.

Hanz, aidé tantôt par un ouvrier des usines du voisinage, tantôt par quelque autre camarade (partout il trouvait des amis), s'était mis à l'œuvre et disposait les poulies, poids, contre-poids, bascules, dont il avait besoin, et par suite il me tenait moins fidèle compagnie. Tandis qu'il déployait en ma faveur toute sa verve d'invention (il s'agissait non-seulement de me faire descendre de ma cage, mais de me voiturier sous les sapins), c'était de lui et de sa destinée que je me préoccupais. Charmé de l'entrain de son caractère, surpris de son intelligence inculte, profondément touché de son dévouement, je reconnaissais par une amitié réelle ses soins inappréciables, et j'étais résolu à ne plus me séparer de lui. J'organisais donc mes plans pour l'arracher à ses montagnes et me l'attacher complètement. Je voulais lui faire un sort, lui donner ce qui lui manquait comme éducation, mettre ses talents en lumière, et me créer en lui un frère, un ami : c'était, si l'on veut, un château en Espagne; mais j'y avais mis tout mon cœur. Je fus donc assez content de me trouver seul avec M. Fleurot à sa visite matinale, afin de lui développer mon projet et de le consulter sur les moyens d'exécution. Dès les premiers mots, le docteur m'arrêta, la main posée sur mon bras valide :

— Et que prétendez-vous faire de Christabel? me demanda-t-il. Croyez-vous pouvoir l'arracher à son chalet, à sa vache, à son carreau de dentelle, à son ménage? Quant à séparer le mari de la femme, si vous y songiez, ce serait mal. L'épouse, déjà peu endurante, ne renoncera pas de son plein gré à la satisfaction de tenir son mari en tutelle, sous sa main, loin des assemblées, des kermesses, des danses de jeunes filles et des soupers de joyeux gars. Enlever Hanz à Christabel, ne fût-ce que pour quelques jours? impossible, mon cher Monsieur! Ne vous souvient-il plus, bon Dieu! de ce que vous a coûté la dernière escapade du pauvre Guelpy? Il s'était accordé trois jours de frairie, il est vrai : aussi la fureur de Christabel ne connaissait plus de bornes, et le malheureux Hanz, coiffé de quelques coups de trop, n'a plus su ce qu'il faisait; il a lâché l'éperon de notre schlitte à votre dam, mon cher patient, et il en a eu assez de remords, le brave garçon! Mais si l'impétueuse épouse, quelque peu honteuse de sa dernière bourrasque, fait maintenant la chattemite et se montre moins exigeante, n'allez pas vous flatter d'avoir à tout jamais endormi ses jalousies susceptibles. Ah bah! vous feriez plutôt rebrousser chemin à une schlitte lancée en pleine course que de détourner une des volontés de la Christabel. Entre nous, d'ailleurs, elle aurait tort d'aban-

donner son mari, ardent comme il l'est, aux séductions et aux entraînements des grandes villes. Il est pas mal plus jeune qu'elle, beau garçon, puis, suivant le jargon de nos commères, « c'est un homme qui n'a pas de défense... »

M. Fleurot aurait pu en dire plus long, je demeurai abasourdi. Sa femme! Hanz marié! j'en perdais la parole et tombais de mon haut.

— Eh quoi! vous ne le saviez pas? se récria M. Fleurot au comble de l'étonnement. Jamais il ne vous parlait de sa femme? Il ne vous l'a pas seulement nommée? Il ne vous a rien dit, rien confié?

— Mais si, vraiment. Il s'ouvre à moi avec cordialité sur tout ce qui le concerne. Il m'a raconté sa vie aventureuse. Les bois, les vallons, les retraites cachées, où s'est écoulée son enfance, il me les a dépeints. Il m'a fait connaître leurs sauvages habitants, m'a initié aux habitudes de vie de ces races mêlées, m'a parlé de leurs divers métiers qu'il a appris et exercés successivement...

— Oui, oui, je vois, interrompt le docteur; c'est l'histoire de son passé vagabond qui aura défrayé vos longs tête-à-tête; mais le sournois aura eu soin d'éviter toute allusion au présent et à son maussade intérieur. Hanz, qui n'aime pas à parler de ce qui l'agace, se sera peu soucié de vous entretenir de *Maîtresse*, comme il appelle dame Guelpy.

Le docteur était lancé, et, tantôt revenant à sa surprise, il répétait :

— Comment! durant ces longs mois où nous vous tenions dans les éclisses et où l'on se servit plus d'une fois de cordes et de paniers pour hisser jusqu'ici les bandes de linge et les paquets de conferves, l'idée qu'il y avait des gens pour nous les envoyer et tout un ménage en bas, au chalet, ne vous est pas venue en tête? Rien ne vous a mis sur la voie? pas un soupçon?... Drôle de garçon que ce Guelpy!

M. Fleurot fit un tour de chambre, regarda par la fenêtre, l'ouvrit, écarta un peu le rideau de chèvre-feuille et de lierre qui l'ombrageait, et revint s'asseoir sur son escabeau.

— Il est vrai, continua-t-il, qu'au sommet de la colonne de saint Siméon Stylite vous ne seriez pas plus à l'abri des commérages et des propos du pays. Jadis il m'était bien venu à l'esprit, lorsque, après douze mois seulement de mariage, Hanz se mit avec tant d'entrain et d'enthousiasme à s'arranger cette gentille retraite; oh! oui, je devinai, moi, qu'il se ménageait un abri contre les tracasseries du ménage. Ne lui demandez pas, à ce pauvre garçon, de songer à ce qui l'ennuie; enfant comme il l'est, c'est au-dessus de ses forces. Soucis, inquiétudes, et les tourments de la prévoyance, et le roulement prolongé des orages conjugaux; pst!... il s'esquive, il se dérobe à toutes ces perplexités. Si c'est par les mauvais temps, il a tôt fait de grimper à son nid; et, pour peu que le soleil luise, il cherchera un prétexte et gagnera les bois. Oui!... ah!... c'est juste... Je comprends qu'on ne lui trouve pas les allures d'un père de famille.

Le docteur s'étendit alors (je ne l'interrompais guère) sur le caractère et la vie de Hanz. On ne lui connaissait pas de parents dans ce voisinage, où d'abord il avait paru à la suite d'un heimathloss, espèce de rémouleur, chaudronnier ambulancier, faiseur de tours, raccommodeur d'ustensiles de ménage et racleur de violon. Le jeune garçon, actif, intelligent, gai, d'un bon cœur, avec une jolie figure et un franc courage, s'était fait accueillir de cette population des montagnes, assez clair-semée, rude, mais composée au fond de braves gens qui ont peu de besoins, et qui, pour la plupart, bien qu'ils ne jettent pas l'argent par les fenêtres, sont hospitaliers, prêts à donner et à ac-

cepter un coup de main et deux verres de vin. Hanz, ami de tout le monde, s'essayant à divers métiers, dont il se dégoûtait pour peu qu'il y fût devenu habile, vivait au jour le jour, honnêtement, de son travail et de la bonne volonté du prochain.

— Un peu trop faraud, ajoutait le docteur avec un hochement de tête, aimant par trop à s'amuser ; un papillon, une hirondelle, un bohémien, quoi !...

— Peut-être un artiste, murmurai-je.

— A merveille, à merveille, poursuivait M. Fleurot, je le veux bien ; seulement il ne lui aurait pas fallu rencontrer la Christabel aux danses dont il ne manquait pas une, et où il brillait et se trémoussait, Dieu sait et le diable aussi. Ah ! il ne lui a pas été bon de tant *rondier* avec elle. Ces deux êtres-là, savez-vous ? l'économe ménagère et le farfadet des *rakioles*, n'étaient pas faits pour *coïsser* et tisser le chanvre ensemble ; autant aurait valu le leur tordre autour du cou et serrer ferme. Du reste, elle ne peut s'en prendre à personne : elle l'a bien voulu ; et ce mariage a assez fait crier dans le pays, où elle était regardée comme une héritière, un fameux parti ! Sans compter que, du chef de sa mère, le chalet (une belle maison, ma foi !) lui appartient, son père lui a laissé là-haut, sur le sommet de la Haute-Roche, près des ruines de Sainte-Odile, un joli coin de terre, un bouquet de nos plus hauts sapins, *Abies excelsa* ! Enfin, en sus de tout son avoir, la Christabel, qui est fine travailleuse, gagne encore quelque chose avec ses fuseaux à dentelle. Jugez de la colère de toute sa parenté, lorsqu'on l'a vue s'engourdir d'un blanc-bec sans famille et qui n'avait jamais su mettre un sou sur un autre sou. En a-t-on jase ! en a-t-on fait du bruit ! C'était ceci, c'était cela ; mais on a eu beau mettre des bâtons dans les roues, l'héritière a eu sa volonté. Fille unique de vieux parents, au grand jamais elle n'avait été contrariée : elle courait sur sa trentaine ; et, depuis tantôt huit ans qu'elle était orpheline, elle avait toujours continué de gouverner et d'en agir à sa guise. Enfin, mon cher Monsieur, vous le savez, ce que femme veut, Dieu le veut. Rien n'a pu empêcher la Christabel d'en venir à ses fins. Elle a racheté son prétendu, qui, par ma foi, tombait au sort le matin même du mariage, et elle vous l'a épousé dare dare à la barbe des cousins. En a-t-il été plus heureux, le pauvre étourneau ; lui si habitué à vivre libre comme l'air ? Ah ! désormais, ce n'était plus tous les jours que l'oiseau pouvait battre des ailes ; il ne s'agissait plus de tourner et de virer de çà, de là, à son plaisir : aussi dirais-je volontiers, comme les méchantes langues du pays, que le matin de ses noces Hanz a tiré à la mairie deux mauvais numéros !

Ce que le docteur blâmait dans cette alliance, c'étaient les différences de fortune, de position, d'habitudes ; c'étaient surtout les oppositions de caractère et d'humeur.

— Tant mieux, disais-je, ils se compléteront l'un l'autre.

Mais, secouant sa tête blanchie :

— On se complète par des qualités diverses et non par des défauts opposés, répondait mon médecin philosophe, qui paraissait ne faire nulle attention à ce qui me choquait le plus, à la disproportion des âges.

— Oui-da, je sais, répliquait-il, vous faites grande attention à ces choses-là dans les cités et là-bas vers la plaine ; chez nous, on calcule autrement. Je conviendrais bien que la Christabel est peut-être de quelque chose trop vieille, d'autant que Hanz, voyez-vous, c'est un vrai émerillon tout taillé en jeunesse et en joie, qui jamais ne portera le poids de ses années. Mais à la campagne, savez-vous ? on est pourvu d'un gros bon sens, et le paysan mettra volontiers l'avantage de l'âge du côté de sa moitié. Ce n'est pas si mal raisonné. La ménagère n'est-elle pas

la sécurité, la prévoyance, la conservation, comme qui dirait la gardienne, et je dis, moi, les dieux lares du foyer tout couronnés de violettes ? N'est-ce pas à la femme de gouverner, d'élever, d'instruire, et souvent de médicamenter les petiots ? Allez, allez ! elle n'a pas trop de toute sa pleine raison pour remplir son devoir, et, comme dit notre dicton des montagnes, il faut de la maturité à la maternité. Au mari la charge de remplir la bourse ; mais à sa compagne la tâche de la conserver et d'en serrer quelque peu les cordons pour empêcher les épargnes de filer du côté du cabaret.

Je rappelais à M. Fleurot qu'en dépit d'une supériorité d'âge plus que raisonnable, dame Guelpy ne me paraissait guère en mesure (j'en avais fait la triste expérience) d'arrêter son mari sur la dangereuse pente. Le docteur n'eut pas le temps de répliquer : nous entendions grimper rapidement à l'échelle ; la porte glissa dans sa rainure, et Hanz nous apparut rayonnant. Il avait réussi et ne se sentait pas d'aise. Son « pauvre monsieur » descendrait sans encombre ni danger, et la « grande salle, toute arrangée et parée, serait prête à le recevoir. » Il triomphait !

La suite à la prochaine livraison.

JOHN DE MANDEVILLE,

VOYAGEUR ANGLAIS DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Lorsque le bon Mandeville quitta son manoir, en l'année 1327, il était jeune, fort, plein de résolution, et, ce qui était plus rare en ce temps, dégagé en quelque sorte du fanatisme de son siècle, puisqu'il ne craignait pas de se mettre un moment au service du soudan d'Égypte, qui avait apprécié ses brillantes qualités. On se demande toutefois, lorsqu'on a lu attentivement sa relation, comment il peut se faire que cet esprit curieux, voisin d'un temps où Marco-Polo apprenait tant de choses nouvelles au monde, ait si bien embrouillé les questions que, chez lui, les traditions colorées par l'imagination orientale transforment presque toujours en faits impossibles les récits les mieux motivés. Hâtons-nous de le dire, la faute n'en est pas toujours au naïf conteur ; il dit tout d'abord ce qu'il a ouï dire à ses amis les crédules musulmans, ce qu'il a accepté sur parole, si on l'aime mieux, et, plus tard, on lui a fait affirmer ce qui était resté tout au moins pour lui dans le doute. Il y a une grande différence à le lire dans les manuscrits ou bien à le consulter dans les éditions du seizième siècle, qui se sont si rapidement multipliées précisément en raison des narrations fantastiques qu'elles contiennent et qu'on ne trouve pas toujours dans le récit original.

Constatons d'abord un fait. Comme Marco-Polo son devancier, comme Brunetto Latini, l'auteur du *Trésor* et le maître du Dante, sir John Mandeville, né à Saint-Alban vers les premières années du quatorzième siècle, a écrit son livre en français, « pour la lisure en estre plus dileitable à ung chascun. » C'est un hommage qu'il rend tout à la fois à la vérité et à son origine française (1).

En quittant son château, d'ailleurs, il se dirigea vers la France, puis, franchissant la Méditerranée, gagna bientôt l'Égypte et entra au service d'un potentat musulman dont

(1) Un savant critique, dans un excellent article sur notre voyageur, émet des doutes à cet égard ; mais il ne saurait y en avoir, et la preuve de ce que nous disons se trouve dans le manuscrit même. On lit : « Mais pour ce que plusieurs entendent mieux roumant que latin, l'ay tenu en françois, et pour que chascun l'entende, et que ly seigneurs et ly chevaliers et ly autres nobles hommes qui ne savent point latin ou pou, et qui ont été oultre mer, sachent et entendent se je dis voir (vrai) ou non. » Il y a là une preuve de plus de l'universalité de notre langue au moyen âge.

l'histoire a gardé un faible souvenir, mais qu'il appelle sultan Malek-Madaron. Nous ne sommes pas bien sûrs que ce nom soit écrit d'une façon irréprochable; ce qu'il y a de bien certain, c'est que le bon Mandeville trouva dans ce nouveau maître un seigneur plein d'indulgence, qui le traita comme son enfant. Ce n'était pas, à coup sûr, qu'il eût pris en sa longue carrière une idée bien favorable de la moralité des chrétiens. Voici comment il s'exprimait sur leur compte, en faisant retirer ses affidés, toutefois, pour ne point humilier le chevalier anglais qu'il venait d'attacher à sa personne; nous ne citerons que les traits principaux du discours tenu par le monarque musulman : « Les chrétiens sont mauvais, dit-il, car ils ne gardent pas les commandements de l'Évangile

et se dient estre les meilleurs du monde et les plus justes. L'orgueil, l'astuce, l'esprit de tromperie et de ruse, sont leurs vices principaux. » L'inconstance des modes européennes est aussi l'objet d'une vive réprobation de la part du sultan : « Ils deussent estre simples, humbles et véritables, et aller au moustier et à l'église, comme faisoit Jésus-Christ en qui ils croyent, continue-t-il. Mais ils font tout au contraire : et si sont tous enclins à mal faire, et aussi y en a tant qui sont convoiteux, que pour ung peu d'argent, ils vendent » ce qu'il y a de plus respectable en tout pays; « ils violent toute leur loy, laquelle Jésus-Christ leur a baillée pour en faire en ce monde leur saulvement; et aussi pour cette terre de promission que nous tenons, ils l'ont perdue par leurs maux et pé-



Mandeville quittant son manoir. — Tiré du *Livre des Merveilles*.

chez; car vostre Dieu l'a baillée en nos mains, non pas par nostre force, mais pour la grant horreur et détestation de vos péchez. » Nous faisons grâce au lecteur des récriminations véhémentes et même des prophéties bizarres qui suivent ce discours du sultan. Mandeville n'en sentit point diminuer sa foi ardente, et il le prouva bien, puisqu'il refusa tous les avantages temporels que lui offraient les mahométans pour rester parmi eux; mais il fait mieux encore : à la suite de ce colloque, il donne une preuve de tolérance et de raison qu'on ne rencontre peut-être chez

aucun de ses contemporains. Il met en parallèle les deux religions; sans emphase, sans acrimonie, et tout en restant bon chrétien, il s'efforce de diminuer l'horreur qu'on a en Europe pour les musulmans. Il a lu le Coran; il a médité les traditions orientales; il connaît même assez bien la biographie de Mahomet, dont il donne un court exposé; il veut que l'on convertisse ses sectateurs et non qu'on les déteste. Tout cela finit d'ailleurs par des paroles étrangement remarquables, s'adressant surtout aux princes de la chrétienté, et qu'on pourra lire aisément dans le

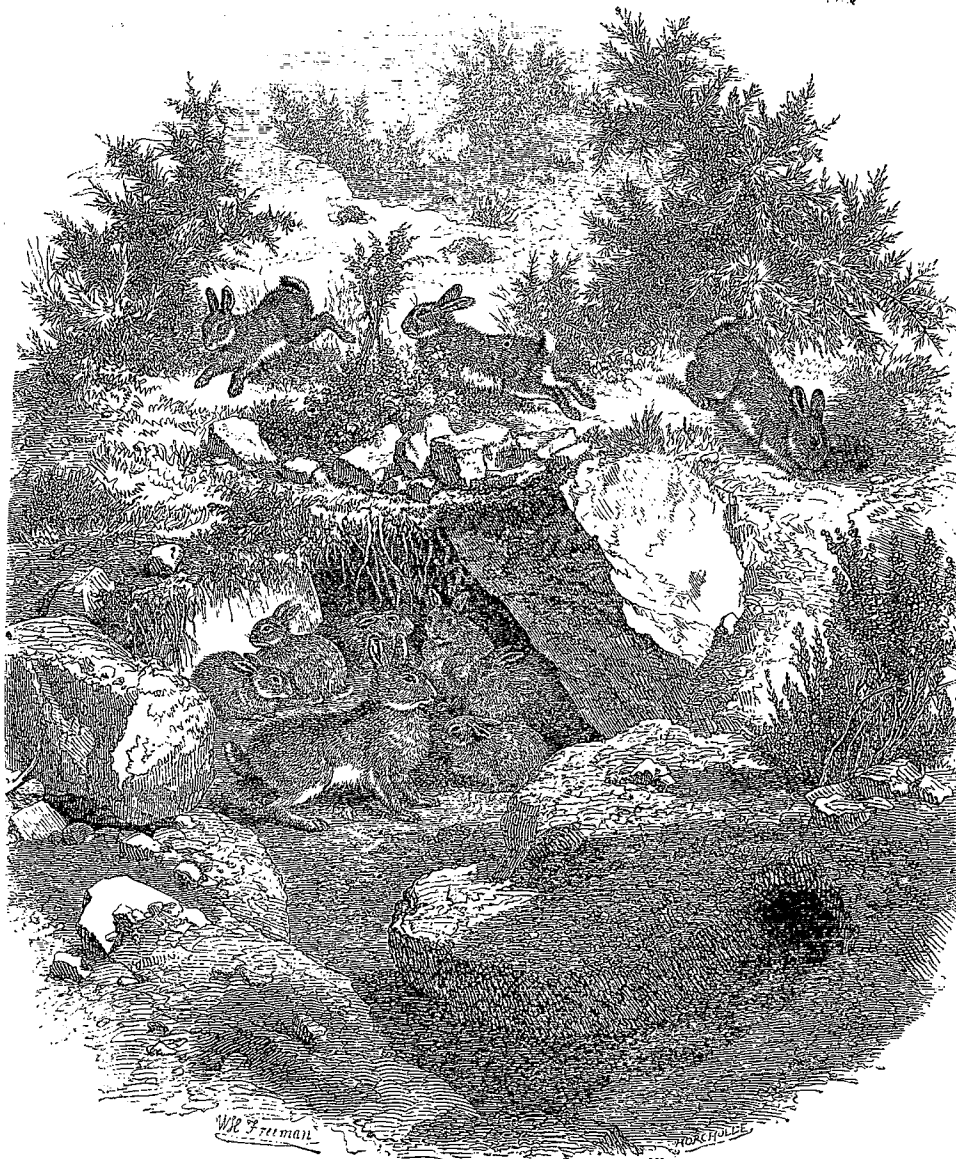
livre des *Merveilleuses histoires*, écrit avec tant de splendeur par Flamel, et l'un des plus grands ornements de la bibliothèque de Jean duc de Berry. Avant d'en venir à ce degré de tolérance inouïe, que nous aimons à signaler chez le vieil écrivain, Mandeville avait eu occasion de s'assurer par ses propres yeux combien étaient fondées les plaintes du soudan. Les villes d'Europe qu'il avait dû traverser en quittant Saint-Alban ne l'avaient que momentanément arrêté; il s'était rendu immédiatement à Constantinople, et là le vieux levain de la corruption byzantine avait excité tout son dégoût. Par compensation pour le

bon chevalier, Constantinople possédait alors un trésor que lui enviait le reste de la chrétienté.

La suite à la prochaine livraison.

LE LAPIN.

« Le lièvre, dit Gaston Phœbus, a grand pouvoir de courir »; il trouve son salut dans la rapidité et dans la durée de sa course. Le lapin n'a pas moins d'agilité, mais il a moins de force: aussi ne se fie-t-il pas à ses jambes; il



Le Lapin et son terrier. — Dessin de Freeman.

ne serait pas en sûreté s'il n'avait pour refuge le terrier qu'il se creuse, et dont il ne s'éloigne jamais. C'est un animal domicilié et sédentaire.

La Fontaine a bien compris le lapin quand, voulant le mettre en scène, il l'a placé en compagnie de ces trois jolies choses : l'aurore, le thym et la rosée. Ce qu'il y a de plus tendre, de plus frais, de plus parfumé dans la nature, telle est, en effet, la part que ce modeste rongeur s'est réservée. Si donc vous voulez rencontrer le lapin, rendez-vous sur la lisière du bois ou bien au bord d'une

clairière, avant le lever du jour, à l'heure où les arbres commencent à détacher leurs masses sombres sur le ciel éclairci; portez-vous derrière un buisson dont le feuillage dégoutte de rosée, et attendez en silence : bientôt vous verrez sur le gazon se glisser une ombre, un corps aux formes indécises qui s'allonge et se raccourcit alternativement, qui s'avance par saccades; c'est le lapin qui vient prendre son déjeuner du matin et se débattre parmi les plantes aromatiques. En plein jour, vous ne le trouverez plus; il se tient blotti au soleil dans les grandes herbes ou

sous un amas de ronces entrelacées. Vous pourrez passer à côté de lui, il ne bougera pas ; il ne se décidera à partir qu'au moment où votre pied se lèvera pour se porter sur lui : alors il bondira en frappant la terre de ses deux pattes de derrière, qui se détendent tout à coup comme un ressort, et il aura disparu sans que vous ayez rien pu voir ; vous n'entendrez que le bruit de son rapide passage à travers les herbes. S'il n'est pas dérangé, il continuera à faire sa sieste jusqu'au coucher du soleil ; une heure avant la nuit, il quittera son gîte pour faire sa tournée et son repas du soir.

Le lapin passe pour un type de couardise et de simplicité, pour ne pas dire de niaiserie. Cette opinion nous paraît beaucoup trop sévère. Il nous semble qu'il fait preuve de malice et d'une certaine hardiesse dans la conduite qu'il tient lorsqu'il est chassé. S'il est poursuivi par de grands chiens, dont le galop frénétique ne lui laisse pas un moment de répit, assurément il ne s'amusera pas en route, il rentrera le plus vite possible au terrier. Mais s'il ne voit à ses trousses que de simples bassets, il prend volontiers son temps, et c'est à se demander s'il ne fait pas de la chasse une partie de plaisir. En quelques bonds il a dépisté les chiens ; alors il s'arrête, il écoute, il fait le tour d'un arbre ou d'un buisson ; voici les chiens, il détale et de nouveau les met en défaut ; nouvelle pause : il s'assoit, prend ses aises, se caresse les oreilles et le museau avec ses pattes de devant, comme pour narguer meute et chasseurs. Il se fera battre ainsi sous bois pendant une grande heure dans un arpent de terrain, et presque toujours il s'en tirerait sans une égratignure, si l'homme n'était là, caché sous la feuillée avec un fusil. Et notez que ce jeu a pour accompagnement un tonnerre d'abolements furieux, et qu'une seule fausse manœuvre aurait la mort pour résultat. Sans doute nous ne prétendons pas que le lapin soit un foudre de guerre, ni même un docteur en rouerie ; il ne viendra dans la pensée de personne de dire : « Maître lapin », comme on dit : « Maître renard » ; mais enfin nous soutenons que le surnom de Jeannot conviendrait mieux à d'autres qu'à lui.

Une fois que le lapin a gagné son terrier, il est sauvé. Ni le chien, ni le renard ne peuvent l'y rejoindre ; l'homme n'y parvient qu'avec l'aide du suret, qui souvent lui-même se rebute. C'est que la demeure du lapin est un véritable labyrinthe d'avenues, de corridors, qui se croisent, s'ouvrent les uns dans les autres, forment des carrefours ou se terminent en cul-de-sac ; nous y retrouvons les *mères*, les *fusées*, l'*accu*, que nous avons déjà vus dans le domicile du blaireau. Pour peu que les lapins soient nombreux, tout le sous-sol d'une garenne est ainsi percé d'un réseau de galeries qui, mises les unes au bout des autres, ne mesureraient pas moins de plusieurs kilomètres. Quelque sûres que soient ces retraites souterraines, ce n'est pas dans leurs profondeurs que la femelle du lapin fait son nid. Quand elle est près de mettre bas, elle s'enfuit de l'habitation commune et s'en va toute seule se creuser à l'écart un nouveau terrier, un simple trou peu profond, mais en zigzag ; elle en tapisse le fond de ses propres poils et y dépose ses petits. Il y a là un mystère. Pourquoi la lapine cache-t-elle ainsi son nid ? Pourquoi, chaque fois qu'elle s'absente, bouche-t-elle avec de la terre l'entrée de cette sorte de gynécée, de façon à l'interdire à tous, même au mari ? Serait-ce, comme on l'a dit, à cause de la cruauté du mâle, qui ne demanderait pas mieux que de dévorer sa progéniture ? Le fait est aussi incertain que révoltant. N'est-ce pas plutôt que la mère de famille veut se livrer tout entière et sans distraction aucune à ses sérieuses fonctions ? Nous ne l'affirmerons pas. Ce qui est certain, c'est qu'une fois les lapereaux sortis pour brouter

l'herbe tendre, le père reconnaît ses enfants, les prend entre ses bras, leur lèche les yeux, leur lustre le poil et partage également entre tous ses caresses et ses soins. On dit même que ses rapports avec eux se prolongent au delà de leur enfance ; qu'à leur tour ils apprennent bientôt à le connaître, et ne cessent jamais de témoigner une sorte de déférence pour son autorité, une apparence de respect pour sa dignité paternelle et pour son âge.

Ce n'est pas tout : comme dans ces villages dont tous les habitants, unis par des liens plus ou moins étroits de parenté, ne deviennent jamais des étrangers les uns pour les autres, tous les membres d'une tribu de lapins, se sentant peut-être issus d'une souche commune, entretiennent entre eux des rapports de bon voisinage. Ils savent que l'intérêt de tous est l'intérêt de chacun, et, à l'occasion, ils font volontiers échange de bons offices. Quand ils sont dehors pour paître le serpolet ou le trèfle, les plus expérimentés, sans en perdre un coup de dent, ont l'œil et l'oreille au guet. Au moindre danger, vite ils donnent le signal d'alarme en frappant le sol de leurs pieds de derrière, et ce signal est répété aussitôt sur toute la ligne des terriers. Toute la peuplade s'empresse ordinairement de rentrer au logis ; mais si quelques jeunes imprudents négligent de se rendre à ce premier avertissement, les vieux restent, frappent de nouveau, frappent à coups redoublés et s'exposent eux-mêmes pour le salut public. Combien d'autres traits de mœurs, non moins intéressants, nous pourrions sans doute enregistrer à l'honneur des lapins, s'il nous était possible de pénétrer dans la vie cachée de ces petites républiques souterraines ! Que de faits merveilleux se passent à nos côtés, sous nos pieds, qui sont encore, qui seront toujours d'impenétrables secrets pour nous !

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voyez p. 46, 86, 126.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Suite.

Boyd's city express. Post. — Aigle sur le globe terrestre, 3 ou 4 dessins. Ovale, gravé.

1 cent, — noir sur papier glacé en 6 couleurs. — Argent sur papier vert foncé.

2 cents, — noir sur papier en 4 couleurs (n° 362). — Argent sur papier blanc. — Or sur papier en 7 couleurs. — Vermillon sur papier blanc.

3 cents, — noir sur papier vert.

Boyd's city post. 39 Fulton st. cor. of Pearl. — Aigle, Enveloppe. Timbre ovale, en relief, gravé.

Rouge sur papier blanc ; bleu sur papier chamais.

Broad-way post-office. — Locomotive. Oblong, lithographié.

Noir sur papier blanc. (Réimpression en 6 couleurs.)

City Dispatch. One cent. Delivery. — Figure de la Justice. Ovale, lithographié.

1 cent, — noir sur papier blanc.

City express post. — Chiffre. Octogone, lithographié.

1 cent, — noir, bleu, sur papier blanc.

2 cents, — noir, bleu, sur papier blanc.

Cie Franco-américaine, Gauthier frères et Cie. — Ba-teau à vapeur. Gravé.

Rouge-brun sur papier blanc (n° 363).

Cornwell. Post-office — Madison square. — Portrait de Madison. Octogone, gravé.

Carmin sur papier blanc.

Paid — Eagle post — At Adam's express and 43 So. 3rd. Oblong, lithographié.

Bleu, rouge-brun, sur papier blanc; vermillon sur papier blanc bleuâtre.

East river P. O. 18 Ave D. — Bateau à vapeur. Rectangulaire, lithographié.

Noir sur papier glacé vert de Schweinfurt.

Gordon's city express. — Facteur. Rond.

2 cents, — noir sur papier blanc, vert, vermillon; or sur papier blanc, vermillon, rouge, bleu.



N° 363. États-Unis. N° 362. États-Unis. N° 364.

Government city despatch. — 1851. Courrier à cheval. Gravé.

1 cent, — noir, rose, sur papier blanc (n° 364).

Hussey. — *Bank and insurance letter city post.* *Hussey prop'r. 50 William st. Basement.* — Boîte aux lettres. Octogone, lithographié.

1 cent, — rouge-brique sur papier blanc.

Le même, plus petit, sans le mot *Basement* et le prix.

1 cent, — noir, carmin, sur papier blanc.

Bank and insurance letter city post. *Hussey prop'r. 82 Broadway.* — Boîte aux lettres. Octogone, lithographié.

1 cent, — noir, rouge-brique, sur papier blanc.

Bank and insurance notice delivery office. 50 William st. — Péristyle. Octogone, lithographié.

1 cent, — bleu sur papier blanc.

Le même, avec l'adresse : *82 Broadway.*

1 cent, — bleu sur papier blanc.

Hussey's bank and insurance special message post. 50 William st. delivery. — Octogone, lithographié.

1 cent, — en 8 couleurs sur papier blanc.

Le même, avec la date 1863 en haut.

1 cent, — en 8 couleurs sur papier blanc.

Hussey's one stamp or cent each delivery. City post, 50 William street. Bank and insurance. — Octogone, lithographié.

1 cent, — rose sur papier blanc.

Hussey's S. M. (special message) post. 50 William st. N. Y. — Mercure debout sur un cheval au galop. Oblong, lithographié.

5 cents, — noir sur papier glacé vermillon.

10 — bronze sur papier vert.

15 — or sur papier noir.

25 — or sur papier bleu.



N° 365. États-Unis. N° 366. États-Unis. N° 367.

Mc Intires city express post. — Mercure jetant des lettres. Lithographié.

2 cents, — carmin sur papier blanc (n° 365).

Messenkope's Union square post-office. — Oblong, gravé. Noir sur papier glacé vert de Schweinfurt.

Metropolitan. Errand and Carrier Express company. — Gravé par Bald et Cousland, à New-York.

1 cent, — rouge-brun, roux, bleu foncé, sur papier blanc (n° 366).

5 cents, — rouge-brun, roux, bleu foncé, id.

10 — rouge-brun, roux, bleu foncé, id.

20 — rouge-brun, roux, bleu foncé, id.

Même inscription. Enveloppe. Timbre gravé et en relief.

2 cents, — vermillon sur papier blanc, jaune-paille.

Metropolitan P. O. 13 American bible house. N. Y.

Wm. H. Laws proprietor. — Enveloppe. Timbre octogone, gravé et en relief.

Bleu foncé, rouge-brique, brun-chocolat, sur papier blanc.

Metropolitan P. O. Express to mail. Wm. H. Laws.

P. M. — Enveloppe. Écusson. Gravé et en relief.

1 cent, — bleu foncé, vermillon, sur papier blanc.

New York city express. — Aigle sur globe. Ovale, gravé.

2 cents, — noir sur papier vert.

Pomeroy's letter express. Free stamp. — 1849 (pour lettres). Portrait de jeune femme. Gravé par Gavit.

5 cents, — bleu clair, vermillon, noir, sur papier miace blanc (n° 367).

Pomeroy & Co's express. New-York, Albany, Buffalo. Toronto. — 1849 (pour paquets). Locomotive. Carré, gravé.

Russell. 8th Ave Post-office. — Portrait. Octogone, gravé.

Jaune-citron, rouge, vert, sur papier blanc.

8th avenue Post-office. Paid. — Carré.

Rouge sur papier blanc.

Stait and Co's Eagle city post. — Carré.

Noir sur papier jaune.

Steinmeyer's city post. Paid. — Oblong.

2 cents, — noir sur papier glacé en 4 couleurs.

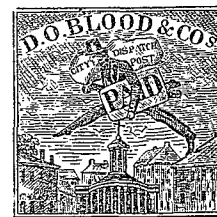
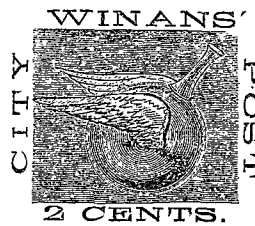
Swarts. City dispatch post. Chatham sq. post-office.

— Portrait. Octogone, lithographié.

Noir, carmin, rouge-brique, lavande, sur papier blanc.

Swarts city dispatch post. Rough and Ready — Portrait du président Zacharie Taylor. Octogone, lithographié.

Rouge-brique, vert, bleu, sur papier blanc.



N° 368. États-Unis. N° 369.

Swarts. For U. S. mail. Pre-paid. — Carré, lithographié.

1 cent, — rose, bleu, sur papier blanc.

Union square P. O. City dispatch. — Écusson, imprimé en lettres.

2 cents, — noir sur papier rose.

Union square P. O. — To the mail. N. Y. city. — Écusson, imprimé en lettres.

1 cent, — noir sur papier vert bleuâtre foncé.

United States city despatch post. — Portrait de Chatham. Rectangulaire, gravé.

3 cents, — noir sur papier vert, bleu-ciel, gris mode.

U. S. mail — Pre-paid. — Rond, gravé.

1 cent, — noir sur papier jaune, paille, chamois, rose, sur papier glacé jaune.

U. S. P. O. paid. — Oblong, imprimé en lettres.

1 cent, — noir sur papier pelure blanc; bleu foncé, pourpre, sur papier blanc; or sur papier glacé bleu très-foncé.

U. S. P. O. Paid — L. P. — Oblong, imprimé en lettres.

1 cent, — noir sur papier rose.

Westervell's post. Chester, N. Y. — Oblong, imprimé en lettres.

Noir sur papier gris bleuâtre.

Winan's city post. — Bombe ailée volant dans un ciel étoilé. Gravé. Il y a deux séries : dans les timbres de la première, les lettres os de post sont plus rapprochées.

2 cents, — noir sur papier blanc (n° 368).

5 — noir id. jaune-citron.

10 — noir id. vert bleuâtre.

20 — noir id. vermillon vif.

PHILADELPHIE (État de Pennsylvanie). Adams' city express post. — Octogone.

2 cents, — noir sur papier jaune-brun.

Adams' eagle city post express.

Rouge, bleu, noir, sur papier jaune.

The Adams express Co : 320 Chestnut St Phila : — Pégase. Enveloppe. Timbre ovale, gravé et en relief.

Vermillon sur papier jaune brun.

Adams' Express Eagle city post paid, 80, Chestnut st. — Rond.

Noir sur papier blanc.

D. O. Blood & Co's city dispatch post. Paid. — 1843. Un facteur enjambe une rue de Philadelphie en passant d'un toit à l'autre par-dessus la Bourse. Gravé.

Noir sur papier blanc. 3 types (n° 369).

Blood's and Co. All letters off except a bag. — Rond.

Noir sur papier blanc.

Blood's one cent despatch. — Oblong, gravé.

1 cent, — bronze doré ou aventurine sur papier glacé bleu très-foncé.

Blood's Penny post. Philad'a. — Oblong, gravé.

Brun clair sur papier blanc bleuâtre; bleu sur papier blanc bleuâtre avec réseau rouge; aventurine sur papier glacé, bleu clair, bleu très-foncé; or sur papier blanc.

Blood's Post-office Despatch. — Rectangulaire, gravé.

Aventurine sur papier glacé bleu très-foncé.

D. O. Blood & Co. For the post-office. City despatch paid. — Rond, lithographié.

Noir sur papier blanc.

Blood's despatch paid. — Pigeon volant avec une lettre au bec. Ovale, gravé.

Noir sur papier blanc, vert; or sur papier bleu.

Blood's despatch for the post-office. — Oblong.

Noir sur papier bleu.

Blood's dispatch envelope. For Philada : delivery : Pre-paid. — Enveloppe. Timbre rond, gravé et en relief.

Vermillon sur papier blanc, fauve.

Blood's, penny-post. Kochersperger & Co. Philad'a. — Portrait. Gravé.

Noir sur papier blanc. (Réimpressions en noir, bleu, vert, brun, vermillon, sur papier blanc.) (N° 370.)



N° 370. États-Unis. N° 371. États-Unis. N° 372.

Blood's penny-post. Kochersperger & Co Philadelphia. — Portrait. Rectangulaire, lithographié.

Noir sur papier blanc.

Central fair postage Great stamp. U. S. Sanitary commission. — Aigle. Rectangulaire, gravé, piqué. Il s'établit des correspondances dans les ventes de charité; les lettres doivent être affranchies avec des timbres qui y sont vendus. Les timbres ci-après ont été faits pour les ventes faites à Philadelphie au profit des blessés.

10 cents, — bleu sur papier blanc.

20 — vert id.

30 — noir id.

Clinton's penny post Philadelphia. — Oblong, lithographié.

Noir sur papier blanc.

Cressman and Co's penny-post Philad'a. — Oblong, gravé.

Or sur papier glacé rose, bleu très-foncé.

To the post-office Every 2 hours. From Johnson's box, 7 N. 10 th st. Phila. — Ecusson, imprimé en lettres.

Noir sur papier blanc.

Teese and Co Penny post Philad'a. — Oblong, lithographié.

Vermillon, gris-bleu, sur papier blanc; bleu foncé sur papier blanc bleuâtre.

SAINT-LOUIS (État du Missouri). (44) Forwarded by the United States express Co. From St Louis, M. — Imprimé en lettres.

Noir sur papier vert de Schweinfurt.

SAN-FRANCISCO (État de Californie) (1). Bamber & Co's Express. Paid. — Enveloppe américaine de 3 cents.

Noir sur papier chamois.

City delivery G. & H, San Francisco. — Oblong.

5 cents, — bleu sur papier blanc.

City express G. & H. paid. 423, Washington street, S. E. Cor. Sansone. — Oblong.

5 cents, — bleu sur papier blanc.

Greenhood & Newbauer's Northern Express. — Enveloppe de 3 cents. Noir sur papier chamois.

Pacific Stage & Express. Co. Paid. — Enveloppes de 3 cents (2).

a. Diligence attelée de six chevaux : noir sur papier blanc.

b. Diligence attelée de six chevaux : *San Francisco, Sacramento, Auburn, Grass Valley, Nevada, Eureka, Virginia.* — Bleu sur papier blanc; noir sur papier chamois.

Paid Wheeler's Express. — Enveloppe de 3 cents. Noir sur papier blanc, chamois.

Wheeler, Rutherford & Co's Paid Express. — Enveloppe de 3 cents. Noir sur papier blanc.

ILE DE STATEN. Staten island express post. Paid. — Oblong, lithographié.

3 cents, — vermillon sur papier blanc.

UTICA (État de New-Jersey). American express company. Utica. — Drapeau dans un écusson.

Rouge et bleu sur papier blanc.

WASHINGTON. Despatch. Washington. — Page à cheval tenant une lettre. Lithographié.

1 cent, — vermillon, bleu clair, sur papier blanc (n° 372).

Le même timbre, sans le mot *Washington*.

1 cent, — vermillon pâle, bleu-ciel, sur papier blanc.

Washington city dispatch. — Courrier. Rectangulaire.

1 cent, — lilas-brun sur papier blanc.

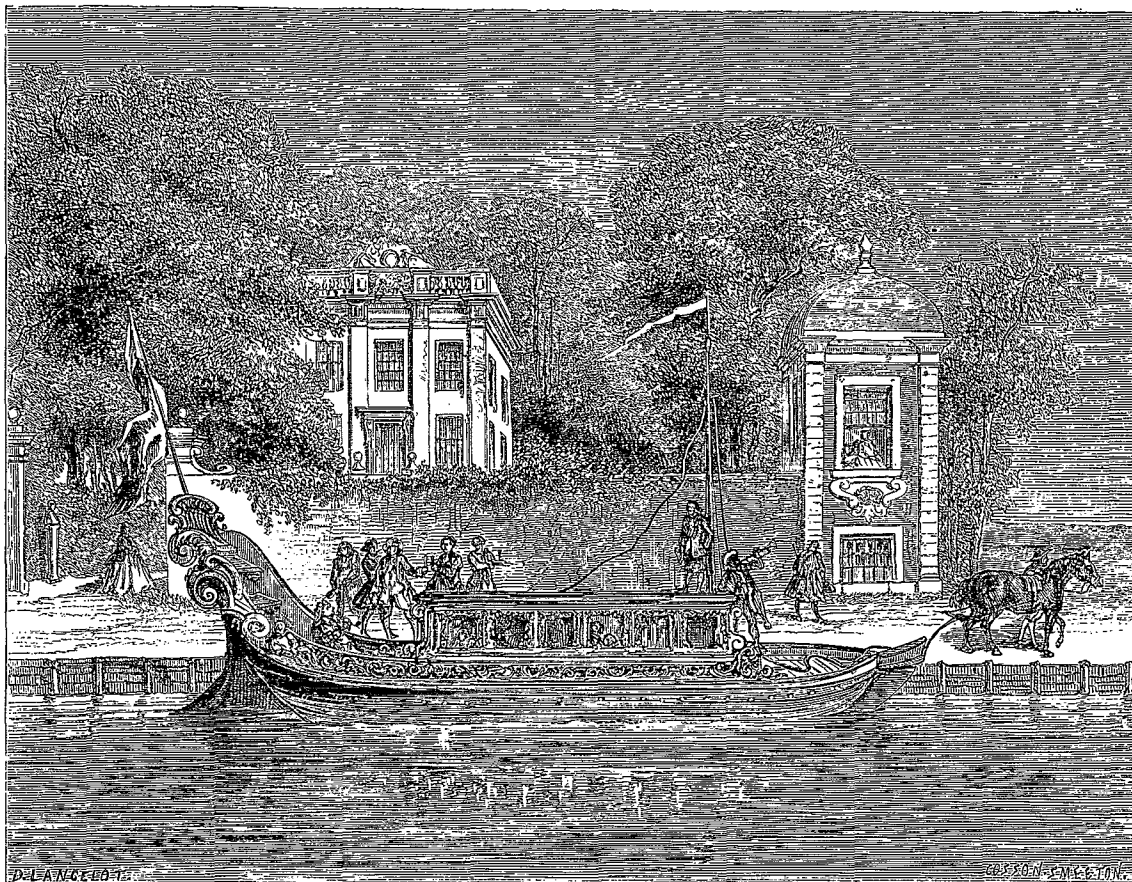
La suite à une prochaine livraison.

(1) *Mc Robish and Co Acapulco — S. Francisco line. 1 real.* N° le service d'Acapulco à San-Francisco, ni la compagnie, ni le timbre, n'ont existé (n° 371).

(2) Il y a de ces enveloppes sans le timbre-poste fédéral : le type a en noir sur papier chamois; le type b, en bleu sur papier blanc.

LES BOURGEOIS MAGNIFIQUES.

EXTRAIT D'UNE LETTRE QUI A PU ÊTRE ÉCRITE VERS L'AN 1730.



Maison de plaisance hollandaise au dix-huitième siècle. — Bateau de plaisance. — Dessin de Lancelot, d'après une gravure du Cabinet des estampes.

Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs;
 Tout petit prince a des ambassadeurs;
 Tout marquis veut avoir des pages,

a dit un immortel moqueur, notre Jean la Fontaine. Or, ce sont des bourgeois, ceux de qui nous voulons parler, et, ces bourgeois-là, ce n'est pas seulement comme des grands seigneurs, c'est comme des rois qu'ils bâtissent. A meilleur droit que ducs ou marquis, ils pourraient se passer la fantaisie d'avoir des pages, les pouvant mieux nourrir que quiconque parmi les mieux titrés de la haute noblesse. Quant aux ambassadeurs, ces mêmes bourgeois ne se font pas faute d'en expédier aux quatre coins du monde sur leurs propres navires, chargés d'échantillons et armés en guerre. Commis-diplomates, conquérants au besoin, les envoyés ont pour mission d'imposer leur commerce d'amitié et de marchandises, et de s'établir en maîtres partout où ils n'auront pu se faire recevoir comme amis.

Y a-t-il justice à violenter les gens pour qu'ils nous accueillent favorablement chez eux, et pour qu'ils fassent, au rebours de leur sympathie, alliance avec nous? L'honnêteté publique n'admet pas que la question puisse être posée quand il s'agit de nations parvenues au même degré de civilisation; mais de peuple civilisé à peuple ignorant ou barbare, le contact, même forcé, finit toujours par profiter à l'humanité, pourvu, toutefois, que les intelligents, qui sont aussi les forts, n'empruntent pas aux barbares leurs procédés de domination.

TOME XXXIV. — Mai 1866.

Ces bourgeois qui, sur toutes les mers, font flotter le pavillon national à tous les souffles de la rose des vents, ne se contentent pas de traiter par ambassadeurs avec les puissants souverains de l'Asie, les rois africains et les colonies américaines : beaucoup d'entre eux vont porter l'impulsion et l'autorité personnelle du maître dans leurs principautés, qu'ils nomment modestement des comptoirs, à Colombo, à Batavia, à Nagasaki, à la Côte-d'Or ou dans le gouvernement de Surinam; et quand leurs vaisseaux les ramènent, avec leurs richesses amassées, au pays natal, il en est peu qui se refusent le luxe d'une habitation construite sur le modèle de la mosquée, de la pagode, du palais ou du temple qui les a le plus séduits durant leur séjour à l'étranger. De là cette série continue, le long d'une route et presque toujours en regard d'un canal, de constructions bizarres, charmantes, monumentales ou coquettes qui, dans un parcours de quelques milles seulement, fait voyager le promeneur aux points les plus opposés du globe. Il n'y manque rien que la part de ciel qui leur est propre, mais qui ne se peut acheter, heureusement pour les pauvres peuples dont ce lambeau du ciel est la seule richesse.

Curieuses ou admirables au dehors, ces maisons de bourgeois sont, pour la plupart, splendides au dedans. Chez quelques-uns, les riches tentures, les meubles en bois précieux, ne sont que le moindre ornement et ne font que préparer l'esprit à la surprise des merveilles de la nature,

les fleurs de la serre, et des merveilles de l'art, les tableaux de la galerie.

Parfois, durant l'après-dînée d'un beau jour d'été, on entend soudainement retentir dans le silence accoutumé des deux rives du canal le chant joyeux de la trompette. C'est un de ces bourgeois riverains qui promène ses invités en jonque chinoise, en gondole vénitienne. La fête, commencée dans la somptueuse habitation, se continue sur le bateau de plaisance. A l'avant, fièrement campé près du mât pavoisé, se tient le nègre coiffé d'un turban; il jette au vent les éclats de la fanfare, tandis qu'à l'arrière, ainsi que sous l'élégante galerie couverte, les valets font sauter les bouchons et présentent leurs plateaux chargés de verres pleins aux convives du maître.

Ce serait un vain spectacle, bon seulement comme récréation passagère des yeux, celui de l'opulence des bourgeois magnifiques, si l'on n'y pouvait voir que la jouissance personnelle de l'or amassé; mais au-dessus et au delà il faut considérer le mérite des vastes entreprises utiles, l'honneur des périls affrontés pour les accomplir, les découvertes que leur doivent les sciences, et les progrès, qu'elles ont fait faire à la civilisation. L'humanité, d'ailleurs, ne perd rien au luxe des riches dont nous parlons; à ceux qui leur reprocheraient le goût ruineux des fleurs et des tableaux, ils peuvent opposer leurs fondations pieuses en faveur des pauvres et des malades.

On doit respect à la richesse qui, d'une main pleine, protège magnifiquement les arts, tandis que de l'autre elle sème avec une égale magnificence dans le champ de la charité.

L'ÉBRANCHEUR DES VOSGES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 138, 146, 154.

Le lendemain, en effet, transporté comme par enchantement, je me trouvai rendu au rez-de-chaussée; et, dans un bon fauteuil, établi à mon aise, je fus roulé par mon garde-malade jusqu'à la ruelle d'un immense lit à baldaquin, orgueil de plusieurs générations de montagnards. On l'avait dressé au fond de la plus belle pièce du chalet, sacrifiée pour le confort de l'étranger infirme. Il me souvenait qu'attristé, étourdi de mon changement de domicile, je demeurai un moment tout dépaycé, muet, les yeux baissés, à contempler les raies satinées du parquet de sapin blanc qui me rappelaient le plancher de ma chère cage déjà regrettée. Hanz m'avait amené victorieusement en présence de la redoutable Christabel; et ce qui surprenait M. Fleurot plus que la façon dont son malade avait supporté le voyage, plus même que les inventions mécaniques du jeune homme, dont il appréciait depuis longtemps les ingénieuses idées, ce fut la réception que me fit Maîtresse et son accueil poli. Je n'eus point à essuyer la présentation solennelle, les explications, les excuses fatigantes, dont j'avais une peur instinctive. L'installation se fit simplement. Comme les cordes avaient filé sans bruit ni frottement sur les poulies savonnées par mon excellent Guelpy, de même il avait si habilement préparé ma translation, que j'arrivais au chalet comme chez moi, comme de plain-pied.

L'imagination va vite. Le peu de temps qui s'était écoulé depuis que j'avais appris l'existence de dame Guelpy jusqu'à l'heure où je me trouvai en sa présence m'avait suffi pour me faire un très-fantastique portrait de mon hôtesse. Il ne m'était resté aucun souvenir, et seulement quelques sensations pénibles, du moment où j'avais été jeté évanoui devant elle. Aucune vague réminiscence ne venait donc contrarier l'impression produite par les récits de M. Fleu-

rot, et je me figurais mon hôtesse comme une redoutable mégère, grande, osseuse, déhanchée, criarde, une sorte de virago; mais point. La femme qui me souhaita la bienvenue chez elle, en termes, à la vérité, plus polis que chauds, avec une voix plaintive plutôt que douce, était petite, blonde, fluette, d'apparence chétive. L'abondance de ses fins cheveux de lin et le bleu si pâle de ses prunelles ne parvenaient pas; du moins à mes yeux, à lui donner une expression affectueuse; mais son accueil, semi-bourgeois, semi-rustique, était convenable. Elle mettait son « humble et pauvre chalet » (dont évidemment elle était très-fière) tout à fait à ma disposition; elle regrettait de n'avoir pu m'offrir plus tôt ses bons offices, me plaignant, avec une nuance d'affectation, de ce que j'avais dû souffrir dans ce « triste pigeonnier à tous vents dont raffolait Guelpy. Que voulez-vous? chaque homme a sa manie. Il fallait se conformer aux dires du médecin, et M. Fleurot et mon mari sont deux têtes dans un bonnet; leurs girouettes tournent toujours du même côté. Enfin, à présent qu'on allait pouvoir approcher de *Monsieur*, elle ferait de son mieux, répéta-t-elle, pour que *Monsieur* n'eût pas à se plaindre du changement. »

Je la saluai, je la remerciai, un peu brièvement, je crois; mes yeux se dirigeaient toujours vers son jeune et agissant époux, qui, sans mot dire, roulait son matelas dans le recoin noir, au chevet du grand lit. Là, prêt au premier appel, il s'éveillerait au plus léger mouvement de son malade; il ne le disait pas, je le voyais.

Triste ou gai, le temps passe: les jours se raccourcissent, et mon rétablissement marchait, quoique peut-être moins vite que mon docteur, toujours logé aux grandes espérances, ne l'avait présumé. J'étais soigné aussi bien, peut-être mieux que naguère; mais je me sentais moins à l'aise, plus inquiet, plus préoccupé. Parfois la fièvre reparaissait, et j'étais pris d'accès de tristesse. Les prompts effets que M. Fleurot avait attendus de l'exercice journalier et d'une habitation plus vaste et plus commode étaient lents à se prononcer. Mon service, surveillé de fort près par dame Guelpy, exacte à remplir ses devoirs de matrone et d'hôtesse, ne se faisait pas sans tiraillements, et n'avait plus cette spontanéité tranquille qui me charmait dans ma petite cage, où tout était sous la main. Le jour semblait m'arriver moins pur, moins gai; les brises soufflaient plus humides, et les chants d'oiseaux avaient cessé. Maîtresse entretenait autour de moi une propreté rigoureuse, une netteté, une régularité parfaites; mais l'ordre, ce serviteur inappréciable, est un froid et ennuyeux despote. Dame Guelpy s'informait cinq ou six fois le jour de mes nouvelles, et cette enquête régulière, systématique, m'irritait; elle me rappelait, si j'avais pu les oublier, mes souffrances et la lenteur du rétablissement. Quelque chose manquait-il, y avait-il oublié, maladresse, n'importe: j'avais beau dissimuler la faute, éviter de m'en plaindre, elle était signalée. Un sourd orage grondait le long du corridor qui bordait ma chambre, et, à travers la cloison, j'entendais reprocher, avec une aigre sécheresse, à l'unique servante tous les méfaits que la pauvre paysanne pouvait avoir accumulés de temps immémoriaux. Il s'agissait de toiles d'araignée oubliées dans telle ou telle embrasure; de moutons de poussière hébergés dans un coin ou dans l'autre; de poteries, de vaisselle ébréchée, cassée même, de bouilloires renversées; que sais-je? Chaque délit avait été sans doute enregistré à son jour et à son heure pour être additionné et apporté au besoin à la charge des délinquants, et c'était toujours les noms de Kaite, la maritorne, ou de l'infortuné Hanz, qui étaient mis en cause. Enfin, un matin, ô sacrilège! les fuseaux de dame Guelpy se trouvèrent emmêlés sur son carreau vert. Il faut dire que

je me sentais, sous quelques rapports, coupable d'une bonne partie de ces crimes : l'embarras que j'apportais au chalet en était souvent la cause plus ou moins directe, et l'aigre voix du pauvre bouc émissaire, de la grosse servante, mêlait à d'interminables excuses le nom du malade, de l'étranger, de *Monsieur l'estropié*. Je me reprochais donc incessamment le désordre introduit dans une maison avant moi si bien réglée. Il en avait été autrement dans la cellule de Hanz, où je ne dérangeais rien et où je me sentais si complètement chez moi. L'ébranlement général et les longues souffrances avaient irrité mes nerfs et si bien aiguë le sens de l'ouïe, que les murs de lattes du chalet ne pouvaient me rien dissimuler. Tous les ennuyeux secrets, tous les fatigants détails du ménage venaient retentir dans mes oreilles. Confident involontaire des querelles domestiques, j'en prenais un ennui profond, que venait accroître l'air morose et désorienté de Hanz, qui, moins sédentaire qu'il ne l'avait été dans son ancien perchoir, s'élançait hors du logis en laissant échapper quelque exclamation malsonnante, pour peu que les maladroites excuses de la servante ou quelques mots tranchants de Maitresse arrivassent jusqu'à lui. Qu'étaient devenus, hélas ! cette paix, ce repos, cette charmante quiétude, que je n'appréciais pas assez lorsque j'en jouissais, et qu'aujourd'hui je regrettais si amèrement ?

La suite à la prochaine livraison.

OBÉISSANCE FILIALE.

Lorsqu'on n'a pas appris à obéir dans son enfance, on apprend, hélas ! à obéir dans un âge mûr. Triste obéissance que celle-là ! L'obéissance aux événements, à la force, au succès, à l'opinion. Les fils soumis font les fermes citoyens. Il n'est rien de tel que d'avoir fléchi à propos, pour ne pas fléchir à tout propos. De même que la dépendance vis-à-vis de Dieu est le fondement de l'indépendance vis-à-vis des hommes, de même la soumission à la juste autorité des parents sert de base aux fortes résistances que rencontrent les autorités injustes. Personne ne s'avilit en obéissant à son père, en sacrifiant une préférence à un devoir ; les âmes ainsi exercées, ainsi forgées, sont celles qui comprennent le mieux la dignité humaine. Le devoir, qui nous apprend à courber la tête, nous apprend aussi à la relever. A. DE GASPARIN.

CE QUE NE CONNAISSAIENT PAS LES AMÉRICAINS AVANT LA DÉCOUVERTE DE COLOMB.

Les anciens Américains n'ont jamais connu le chariot. Ils n'ont jamais su ce que c'était qu'une roue. Ils n'ont jamais eu de monnaie. Ils n'ont jamais connu l'usage des *lumières artificielles* proprement dites, ni la lampe, ni la bougie, quoique ayant partout abondance de cire. Un tison, une branche de bois résineux, servaient au besoin à guider leurs pas dans les ténèbres ; mais l'empereur du Mexique et l'Inca du Pérou, entourés l'un et l'autre de tant de luxe, n'ont jamais su ce que c'était que maintenir une lumière constante dans leurs palais, condamnés à l'obscurité depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever.

Les Américains n'ont jamais connu la mesure par poids. (1)

(1) F. ROULIN. *Histoire naturelle et souvenirs de voyage*. 1865, Hetzel. Le savant auteur réfute, à la suite de ces assertions, quelques considérations qui pourraient leur être opposées.

LES MONTAGNES D'ARRÈS

(FINISTÈRE).

Quand on quitte les plaines verdoyantes et les fertiles vallées qui environnent Morlaix pour se diriger vers la partie méridionale du Finistère, on traverse la région sauvage et stérile de l'Arrès, chaîne de montagnes peu élevées, aux cimes uniformément arrondies, aux pentes monotones et nues. L'auteur des *Derniers Bretons* décrit ainsi ce triste pays : « Pour se faire une juste idée de son aridité, il faut voir, au milieu de l'été, ses longues routes blanches et raboteuses courant aux flancs de l'Arrès, ses troupeaux de moutons bruns semés sur les bruyères en fleurs, ses pâtres immobiles au sommet des rochers, jetant au vent leurs refrains, et son ciel gris qui vous envoie sa sèche et dévorante chaleur au fond de la poitrine. La route de Morlaix à Pontivy, à travers les montagnes, est une des plus tristes et des plus fatigantes qu'il soit possible de parcourir. C'est partout une mer d'ajoncs, de genêts et de bruyères, d'où s'élève à peine, de temps en temps, un îlot de verdure que protègent quelques ombrages et où se cache une chaumière. A droite, à gauche, devant, derrière, tout est solitude, abandon. Personne sur la route, personne aux champs, si ce n'est parfois un enfant aux longs cheveux, au teint livide et aux yeux ardents, qui vous regarde passer du haut d'un fossé, une baguette blanche à la main. »

Les montagnards de l'Arrès mènent une vie assez misérable sur ce sol ingrat. Ils y récoltent à grand-peine de l'orge, du sarrasin et des pommes de terre. Quand la récolte manque, ils sont réduits à quitter la montagne et à descendre dans les plaines pour demander leur pain. On les voit, la besace sur l'épaule, le bâton de voyage à la main, parcourir les bourgs et les villages, en s'arrêtant aux portes et en chantant les complaintes de la Cornouaille. Le paysan des basses terres refuse rarement d'assister l'hôte de Dieu.

On conçoit que ces populations tiennent moins à leur pays que les habitants de la plaine, et soient plus disposées à abandonner l'agriculture pour un métier plus lucratif. Ce sont elles qui fournissent la plupart de ces marchands ambulants qui parcourent le département et vendent au détail du fil, de la toile, du miel, du suif ou du sel. C'est aussi parmi les montagnards que se recrute la classe des *pillawer* ou chiffonniers nomades. Ces hommes laissent leur famille dans la pauvre cabane adossée à quelque rocher de la montagne, et ils vont de ferme en ferme, de chaumière en chaumière, acheter des chiffons qu'ils vendent ensuite aux papeteries. Quand leur tournée est achevée, ils rapportent à la maison leurs modiques bénéfices. Les tristesses de l'existence errante du *pillawer* sont dépeintes dans un chant populaire que nous empruntons à l'ouvrage d'Émile Souvestre, et qui nous semble un chef-d'œuvre de simplicité et de sentiment.

« Il part, le *pillawer*, il descend la montagne ; il va visiter les pauvres du pays. Il a dit adieu à sa femme et à ses enfants ; il ne les reverra que dans un mois, dans un mois s'il vit encore ! »

« Car la vie du *pillawer* est rude ; il va par les routes, sous la pluie qui tonbe, et il n'a pour s'abriter que les fossés du chemin. Il mange un morceau de pain noir, pendant que ses deux chevaux broutent dans les douves, et il boit à la mare où chantent les grenouilles. »

« Il va, il va, le *pillawer* ; il va comme le Juif errant. Personne ne l'aime. Il ne trouve ni parents, ni amis dans le bas pays, et l'on ferme sa porte quand on le voit ; car le *pillawer* passe pour un homme sans foi. »

« Dimanches et fêtes il est par les chemins. Il n'entend

jamais la messe ni les offices ; il ne va point prier sur la fosse de ses parents ; il ne se confesse pas à son curé : aussi disent-ils dans le bas pays que le *pillawer* n'a ni foi ni paroisse.

» Sa paroisse est là-bas, près de son toit de genêt ; mais il n'y retourne que pour quelques jours. Il est étranger dans le village où il a été baptisé. Quand il arrive, les petits enfants ne crient pas son nom, les chiens n'aboient pas d'un air de connaissance.

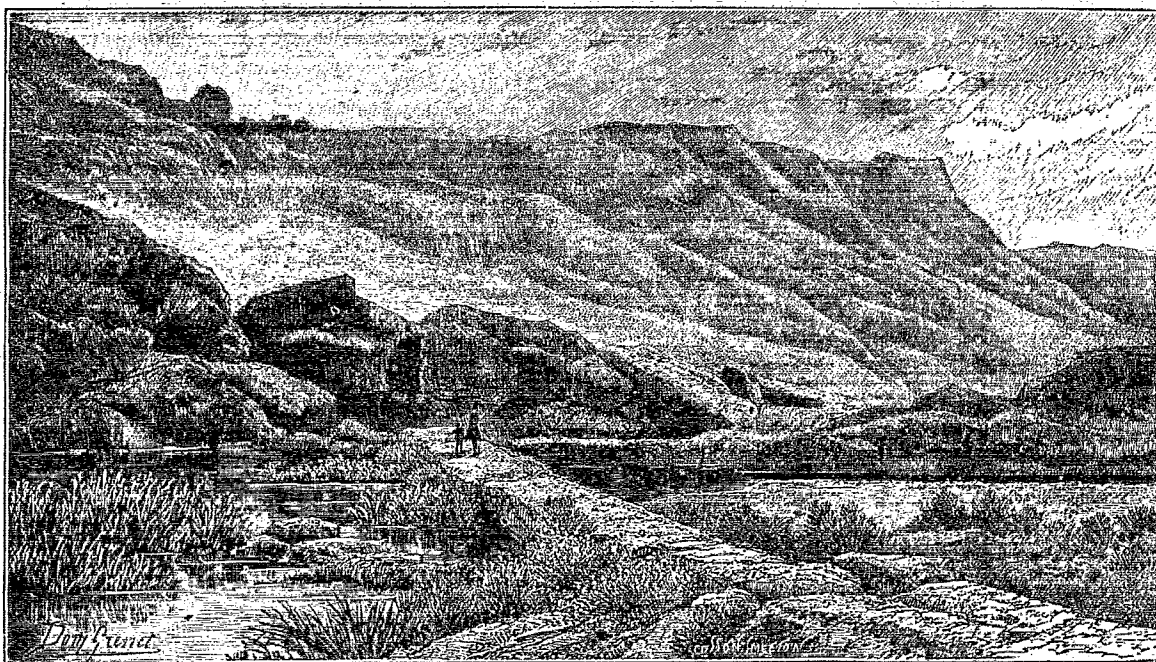
» Il ne sait pas ce qui se passe dans sa propre famille. Il revient au bout d'un mois, et quand il s'arrête sur la porte, il n'ose entrer, car il ne sait pas ce que Dieu a mis chez lui : un cercueil ou un berceau !

» Et quand son fils aîné aura dix ans, le *pillawer* lui

dira un jour : « Viens apprendre ton métier, mon fils. » Et l'enfant ira meurtrir ses petits pieds dans les chemins, et il dira bien des fois à son père qu'il a froid et qu'il est fatigué.

» Mais son père lui dira en lui montrant le soleil : « Voilà la cheminée du bon Dieu ; prie qu'il la rende chaude pour le petit *pillawer*. » Et il ajoutera, en lui montrant l'herbe verte : « Voilà le lit des pauvres gens ; prie Dieu qu'il le rende doux pour un enfant des montagnes. »

» Va, pauvre *pillawer*, le chemin du monde est dur sous tes pieds ; mais Jésus-Christ ne juge pas comme les hommes : « Si tu es honnête et bon chrétien, tes douleurs te seront payées, et tu te réveilleras dans la gloire. »



Un pont dans les montagnes d'Arrès (Finistère). — Dessin de Dom. Grenet.

» Tu vois les haillons couverts de boue que portent tes maigres chevaux ? eh bien, un jour, l'eau de la rivière les lavera ; ils seront confondus sous le marteau de la papeterie, et les hommes en feront un papier plus blanc que la plus belle toile de lin.

» Ainsi de toi, *pillawer*. Quand tu auras laissé ton pauvre corps couvert de guenilles au fond de quelque fossé, ton âme s'en échappera blanche et belle, et les anges la porteront dans le paradis. »

HISTOIRE DE LA SCULPTURE EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 98.

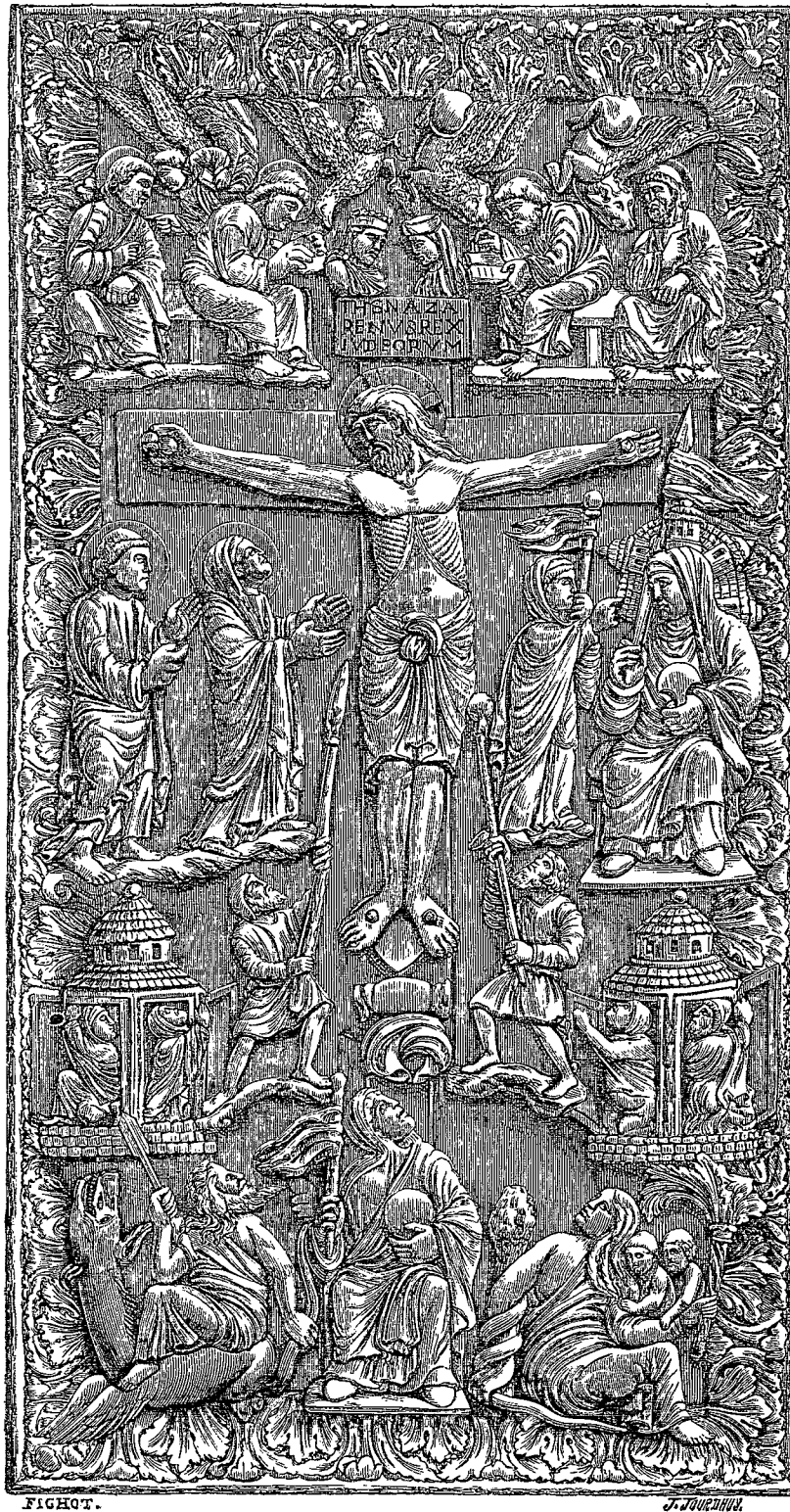
L'ivoire, par sa dureté, sa couleur, sa finesse, est une matière merveilleusement propre à la sculpture, et ses qualités, appréciées à toutes les époques où cet art a été florissant, l'ont toujours fait choisir pour quelques-uns de ses ouvrages les plus délicats. Plus fragiles, mais moins exposées que les métaux précieux, qui se fondent et se convertissent en monnaie, à la cupidité des barbares de tous les temps, les œuvres sculptées en ivoire avaient plus de chances d'échapper à la destruction ; cependant la plupart de celles que nous possédons de date ancienne n'ont été

préservées que par leurs petites dimensions, qui ont permis de cacher, dans les temps de fanatisme et de persécution, des images prosrites, ou par l'emploi qu'on en a fait pour quelque nouvelle destination. Tels sont les diptyques, les plus nombreux de beaucoup des ouvrages en ivoire qui, des premiers siècles du moyen âge, sont parvenus jusqu'à nous.

Le nom de diptyque, qui, d'après son étymologie, indique en général un objet replié qui, en s'ouvrant, se dédouble, comme les valves d'une coquille ou la couverture d'un livre, désignait particulièrement, comme on sait, dans l'antiquité, les livrets ou tablettes reliés par une charnière et intérieurement enduits de cire, qu'on portait sur soi pour écrire et dont on se servait, en les scellant, pour les mises. Des tablettes du même genre, d'ivoire, de bois ou de métal, sculptées sur leurs faces extérieures, étaient quelquefois données en cadeau, notamment au début de chaque nouvelle année. Les consuls et d'autres magistrats prirent l'habitude, qui devint une obligation, d'envoyer, à leur entrée en charge, des diptyques à l'empereur, aux personnages les plus importants, à leurs parents, à leurs amis ; les consuls en adressaient à certaines villes aussi et, quand le triomphe de la religion chrétienne fut assuré, aux églises ; les évêques répondirent à ces témoignages de vénération en plaçant les diptyques consulaires sur les autels

pour recommander aux prières ceux qui les avaient offerts. L'Eglise avait eu, dès avant ce temps, ses diptyques sur lesquels elle inscrivait les noms des personnes qui devaient être recommandées aux prières des fidèles. Quand le culte chrétien fut officiellement reconnu et publiquement pratiqué,

quand l'Eglise put songer à avoir des diptyques plus ornés, elle prit d'abord pour modèles les diptyques consulaires, ou se contenta même de les convertir à son usage : les noms qui devaient être lus pendant l'office furent gravés à l'intérieur, sur les côtés lisses des tablettes, à la place des



Un côté de la couverture en ivoire d'un évangélaire conservé à la Bibliothèque impériale. — Dessin de Fichot.

listes des consuls anciens et des vœux et félicitations qu'on y lisait précédemment, et les faces sculptées conservèrent en totalité ou en partie leurs bas-reliefs profanes. Lorsqu'on voulut enfin que le choix des sujets fût mieux ap-

proprié au culte, les artistes y figurèrent des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, des images de Jésus-Christ, de la Vierge et des saints.

Les églises des Gaules étaient, au commencement du

moyen âge, comme celles des autres parties de l'empire, les dépositaires d'un grand nombre de diptyques anciens. L'usage se perpétuant, on en fit de nouveaux, et la sculpture en ivoire en reçut une vive impulsion. Elle était cultivée dans les grandes abbayes comme tous les autres arts, dont elle suivit les vicissitudes que nous avons déjà signalées. Les mêmes mains, habiles ou grossières, qui s'appliquaient aux travaux de l'orfèvrerie ciselèrent aussi l'ivoire. L'usage des diptyques peut être encore constaté dans le nord de la France à la fin du dixième siècle : Folcuin, qui écrivait au onzième la Vie des abbés de Lobbes (1), rapporte, en effet, qu'Adalbert, archevêque de Reims en 989, avait conservé l'habitude de se faire lire pendant la messe les noms de ses prédécesseurs inscrits sur les diptyques. On sculpta aussi des plaques d'ivoire destinées à être enchâssées dans l'or et l'argent et entourées de pierreries, pour servir de couvertures aux livres liturgiques. La forme des diptyques et leur première destination avaient conduit à les faire servir eux-mêmes à cet emploi. Le nombre des noms qui devaient avoir place sur les diptyques s'étant accru de plus en plus, il avait fallu adapter entre leurs tablettes des feuilles de parchemin et former ainsi de véritables livres, dont il était naturel qu'on voulût ensuite imiter la somptueuse reliure pour les sacramentaires, les missels, les psautiers, les lectionnaires, etc., et surtout pour les évangélistes, objets de la vénération toute particulière de l'Eglise, auxquels les conciles commandaient de rendre les mêmes honneurs qu'à l'image de Jésus-Christ. La plupart des diptyques qui nous ont été conservés ont ainsi servi à l'ornement des livres ecclésiastiques.

Quoique les ivoires sculptés anciennement en Occident soient rares (les ivoires byzantins sont beaucoup plus nombreux), il en reste assez cependant pour permettre de constater que cette partie de l'art a passé par les mêmes périodes de progrès et de décadence que toutes les autres : mêmes traditions, mêmes souvenirs des monuments antiques au début, même dégradation rapide, même chute profonde au sixième et au septième siècle, même renaissance sous Charlemagne et ses premiers successeurs.

Nous ne connaissons pas d'ivoire actuellement existant qui appartienne authentiquement à notre pays avant la fin du huitième siècle, à moins qu'on ne doive faire remonter jusqu'au temps de Clovis et attribuer à un artiste romain ou gallo-romain une feuille de diptyque conservée au Musée d'Amiens (2), où est représenté, entre autres sujets, le baptême du roi franc. Quelques personnes ont même conjecturé que le diptyque dont cette feuille faisait partie pourrait être un de ceux que Clovis fit distribuer lorsqu'il eut reçu les insignes de la dignité consulaire. Grégoire de Tours nous apprend, en effet, que ce fut le jour où Clovis fit publiquement profession de la foi chrétienne qu'il fut proclamé consul et empereur, et on ne saurait s'étonner qu'il eût voulu rappeler ainsi sur ses diptyques sa conversion. On aimerait à voir cette attribution justifiée et un fait important retracé par la sculpture dès le début de notre histoire ; mais ce n'est pas seulement par des considérations historiques que peut être déterminée la date d'une œuvre d'art : c'est surtout par son style, par l'aspect général et les détails de la représentation. Or, dans l'ivoire d'Amiens, ni la manière dont les scènes sont comprises et traitées, ni le caractère et la disposition des figures, ni les plus intéressants détails qu'on y observe, ne nous paraissent convenir à la date reculée que l'on voudrait lui assigner. Il ne ressemble en rien aux diptyques consulaires qui étaient

alors en usage ; l'argument historique que l'on tire de la représentation sur ce diptyque du baptême de Clovis perd, d'ailleurs, beaucoup de valeur si l'on considère que ce sujet n'est qu'un de ceux qui remplissent trois compartiments superposés : le sujet commun des sculptures, ce sont les miracles de saint Remi ; la descente du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, apportant la sainte ampoule au moment où Clovis reçut le baptême des mains de l'évêque de Reims, est le fait le plus mémorable de sa légende, mais il n'y est pas entré avant le huitième siècle ; les deux autres miracles représentés n'ont aucun rapport à l'histoire de Clovis. Cet ivoire n'appartient sans doute ni au règne de Clovis, ni au siècle suivant, comme le croyait M. le docteur Rigollot, son ancien possesseur, qui l'a légué à la ville d'Amiens, car alors on n'eût plus su exécuter un pareil ouvrage : nous croyons qu'il faut descendre, pour en trouver la date, jusqu'à la renaissance carolingienne et peut-être encore au delà.

A défaut de monuments, si l'on veut se faire une idée de ce que devint la sculpture en ivoire pendant les premiers siècles de notre histoire, on est donc réduit aux témoignages indirects qui résultent pour nous de la vue d'ouvrages du même genre exécutés dans le même temps en d'autres pays, et de leur comparaison avec ceux des époques antérieure et postérieure. Outre les diptyques consulaires, nous citerons, comme pouvant servir de point de départ à cette étude, un grand diptyque conservé à la Bibliothèque impériale, où il sert de couverture à un évangélaire. L'ivoire, beaucoup plus ancien que le manuscrit, peut être du cinquième siècle. Par la composition et par le dessin, il rappelle à la fois les peintures des catacombes et les sculptures des sarcophages chrétiens. L'ordonnance est assez belle, et, à une certaine simplicité grandiose, on reconnaît encore la tradition antique ; mais le travail est d'une main ignorante et pesante, et dénote un art déjà voisin de la barbarie. M. Lenormant, qui a publié ce diptyque (1), pensait qu'il pouvait avoir été sculpté à Rome ou à Arles, « villes où la décoration des sarcophages chrétiens avait pris un grand développement. » Beaucoup d'autres villes pourraient être, d'après le même raisonnement, prises pour lieu de son origine. Italien ou gallo-romain, il nous suffit qu'on puisse trouver un terme utile de comparaison dans cet ouvrage, exécuté peu d'années avant le commencement du moyen âge, et certainement par des mains latines.

Les ouvriers ou les artistes byzantins qui taillaient l'ivoire étaient alors bien plus habiles, et leur habileté ne fit que grandir pendant les sixième et septième siècles. Dans le même temps où les ténèbres devinrent si épaisses dans tout l'Occident, les arts reprenaient dans l'empire d'Orient un éclat nouveau. On peut juger de l'extension que prit en particulier la sculpture en ivoire par ce seul fait que, dans l'église de Sainte-Sophie, bâtie par Justinien, 365 portes, tant au rez-de-chaussée que dans les galeries supérieures, étaient décorées de bas-reliefs d'ivoire. C'est de Constantinople que vinrent les derniers exemples qui soutinrent l'art à son déclin, et on en démele l'influence dans les bas-reliefs sculptés en Occident, tant qu'ils ne sont pas devenus grossiers et informes à ce point que tout modèle y soit méconnaissable. Du même côté vinrent encore les leçons qui aidèrent l'art à se relever quand les papes et Charlemagne en tentèrent la restauration. La persécution des iconoclastes ne fut pas aussi funeste à la sculpture en ivoire qu'à celle qui s'appliquait dans de grandes proportions à la décoration des édifices. Tous les sculpteurs de talent, réduits à ne faire que de

(1) Voy. Pertz, *Mon. germ. histor.*, t. IX, p. 58.

(2) Reproduit dans la collection de l'*Univers pittoresque* (France), premier volume des planches.

(3) *Trésor de numismatique et de glyptique* (Bas-reliefs et Ornaments, pl. IX, X, XI).

petits ouvrages portatifs et faciles à cacher, ciselèrent désormais l'ivoire, l'or, l'argent ou le cuivre. Les images de sainteté en ivoire se multiplièrent extraordinairement. On fabriqua en très-grand nombre ces tableaux à deux et à trois volets auxquels on donne quelquefois le nom de diptyques et triptyques, et qui, à la différence des véritables diptyques, sont sculptés à l'intérieur et lisses à l'extérieur. Beaucoup de ces tableaux furent apportés en Occident; beaucoup de leurs auteurs aussi furent contraints de s'y réfugier, et bientôt ils eurent des imitateurs. Les plus habiles artistes de la période carlovingienne s'exercèrent à sculpter en ivoire des objets de toute espèce, et surtout ces tablettes destinées à la couverture des livres liturgiques conservées jusqu'à nos jours dans les trésors des églises, où quelques-unes demeurent encore, et d'où les autres ont passé dans les bibliothèques et les collections d'œuvres d'art.

La plus grande difficulté que l'on rencontre dans l'étude de ces ouvrages, si l'on veut se tenir au point de vue de l'histoire de la sculpture en France, c'est de distinguer ceux qui ont été exécutés dans le pays, ou tout au moins en Occident, de ceux qui sont venus d'Orient. La ressemblance entre les uns et les autres a quelquefois trompé les meilleurs juges. C'est une appréciation délicate qui, pour ne pas rester vague et sans utilité, doit être faite en présence des objets. A nos lecteurs qui voudraient se livrer à cet examen, nous indiquerons les ivoires qui sont à la portée du plus grand nombre, c'est-à-dire ceux qui se trouvent, à Paris, dans les collections publiques : — à la Bibliothèque impériale, la couverture d'un évangélaire dont nous parlerons tout à l'heure et dont un côté est reproduit par notre gravure, et celle d'un autre évangélaire qui passe pour avoir appartenu à Charles le Chauve, où l'on voit Jésus-Christ dans une gloire donnant les clefs à saint Pierre et l'Évangile à saint Paul; sur l'autre face, la sainte Vierge sur un trône⁽¹⁾; — au Louvre, deux plaques représentant, l'une, David dictant les psaumes; l'autre, le jugement de Salomon. Tous ces ouvrages, à l'exception du premier, sont, selon nous, sortis des mains d'artistes grecs. Les personnes qui ont à leur portée de grandes bibliothèques trouveront aussi des dessins de ces ivoires et d'autres conservés dans des collections particulières ou étrangères, avec de savants commentaires, dans les *Mélanges d'archéologie* des pères Martin et Cahier, dans le *Trésor de numismatique et de glyptique* publié par M. Lenormant, dans les *Annales archéologiques* de M. Didron, dans le récent ouvrage de M. Jules Labarte sur les *Arts industriels au moyen âge*, etc.; nous leur recommandons enfin, s'ils peuvent se les procurer, les moulages et les photographies réunis par la société anglaise d'Arundel. Le *Magasin pittoresque* (t. XXX, 1862, p. 340, 341) a publié les dessins des deux plaques servant de couverture à un livre de prières de Charles le Chauve, actuellement au Musée des souverains, au Louvre. Ces ivoires, selon le père Cahier qui les a savamment décrits et expliqués dans les *Mélanges d'archéologie*, auraient été sculptés par un artiste de la basse Italie. Si son opinion est fondée, cet artiste devait être l'élève des Grecs, car ils offrent les plus grandes analogies par leur style et leur exécution, non-seulement avec les sculptures byzantines du même temps, mais aussi avec les miniatures des manuscrits, dans lesquelles on retrouve les mêmes types et tous les détails des costumes et des accessoires. Nous croyons, avec M. Labarte⁽²⁾, que c'est là un ouvrage exécuté

en Orient, au plus tard dans la première partie du huitième siècle. Des Grecs seuls étaient alors capables de sculpter des bas-reliefs avec cette finesse qu'on ne retrouve au même degré dans aucun des ivoires qui peuvent être attribués avec quelque certitude à des artistes de l'Occident. Bien que ceux-ci eussent pris pour modèles les ouvrages byzantins, leurs figures, même lorsque l'imitation est visible, sont plus lourdes, plus ramassées; le contour est plus rude, le modelé nul ou grossier. Quand le dessin, après la renaissance carlovingienne, a pris plus de liberté et de souplesse, les figures, toujours un peu courtes, sont quelquefois assez remarquables par l'attitude, le mouvement, le bon ajustement des draperies : elles ont plus de vérité; elles n'ont pas l'élégance que l'on observe dans les bons ouvrages des artistes de Constantinople, ni le style qui vient d'une longue pratique soutenue par de puissantes traditions.

La bibliothèque du convent de Saint-Gall, en Suisse, possède encore deux plaques d'ivoire précieuses à tous égards, qui servent de couverture à un évangélaire. Elles passent pour avoir été sculptées par Tutilo, moine de cette abbaye au neuvième siècle, qui jouissait d'une grande renommée à la fois comme sculpteur, comme peintre, comme poète et comme musicien. Ces ivoires n'ont malheureusement été reproduits, à notre connaissance, que dans des ouvrages allemands peu répandus en France⁽³⁾. La première des deux plaques est divisée en deux compartiments inégaux : l'un, qui forme la partie supérieure, est rempli par des ornements de feuillage d'un beau style, copiés d'un ivoire antique qui se trouve encore dans la bibliothèque du convent; dans l'autre, qui a plus de hauteur, on voit le Christ dans une gloire, assis sur un trône, entouré des emblèmes des évangélistes, qui sont eux-mêmes placés aux quatre angles du bas-relief. Deux grands chérubins à six ailes se tiennent debout à ses côtés. On remarque au haut du tableau le soleil et la lune sous les traits d'un homme et d'une femme vus en buste, et, au bas, la terre et l'océan, réminiscences non douteuses de figures antiques. Ce n'est pas seulement dans ces figures que la tradition antique est visible, mais dans toutes les attitudes, dans le goût et le pli des vêtements, dans le dessin des personnages et des animaux, très-défectueux, il est vrai, mais qui ne manque pas de style. La figure de Jésus, jeune et sans barbe, doit avoir été imitée d'un modèle très-ancien. La tablette qui forme l'autre côté de la couverture du même livre est divisée en trois compartiments : le sujet principal est l'ascension de la sainte Vierge représentée, comme le Christ sur l'autre plaque, les bras levés et entre deux chérubins qui semblent enveloppés de leurs ailes. Le compartiment supérieur est orné de beaux rinceaux de feuillage au milieu desquels on voit un lion terrassant un taureau. Ces ornements sont copiés, comme ceux de la première plaque; le modèle, que l'on possède encore, montre avec quel soin l'artiste de Saint-Gall imitait ce qu'il avait sous les yeux. Il lui restait encore un espace à remplir, et la composition qu'il y a placée n'est pas ce qu'il y a de moins précieux dans ces ivoires, car elle n'est pas empruntée. On y voit un fait de la légende de saint Gall naïvement représenté : un ours aide le saint à porter du bois dans la forêt; un peu plus loin, il reçoit du pain pour récompense.

On peut se faire une assez juste idée du savoir-faire

p. 48, l'explication donnée par M. Durand de l'une des faces de la couverture, explication différente de celle qu'avait donnée le P. Cahier et acceptée depuis par celui-ci; *ibid.*, t. VI, p. 516.

⁽¹⁾ Voy. Forster, *Denkmale Deutscher Kunst*, t. Ier; — Olte, *Kirchlichen Kunst Archæologie*. — Lübke, *Geschichte der Plastik*, t. Ier, p. 284; — *Pipers Kalender*, 1860.

⁽¹⁾ Reproduit dans le *Trésor de numismatique et de glyptique* (Bas-reliefs et Ornaments, pl. XX).

⁽²⁾ Voy. aussi, dans la *Revue archéologique*, t. V, p. 733, et t. VI,

des sculpteurs en ivoire, sous les empereurs carlovingiens, par cet ouvrage de l'artiste le plus renommé de ce temps, dont le talent s'était formé par l'enseignement le plus complet qu'on pût alors recevoir, tant dans ce monastère de Saint-Gall, qui passait pour renfermer les hommes les plus habiles et les plus instruits, que dans des voyages en beaucoup de pays, entrepris, dit un chroniqueur, afin de se perfectionner dans la science et la pratique des arts. On y voit combien la sculpture carlovingienne s'appuie encore sur celle de l'antiquité; elle se soutient, à la vérité, moins par un sentiment vif de cet art que par une imitation superficielle, demandant à tous les modèles qu'elle peut rencontrer, non une inspiration, mais un secours, comme il arrive aux arts dans l'enfance ou à leur déclin.

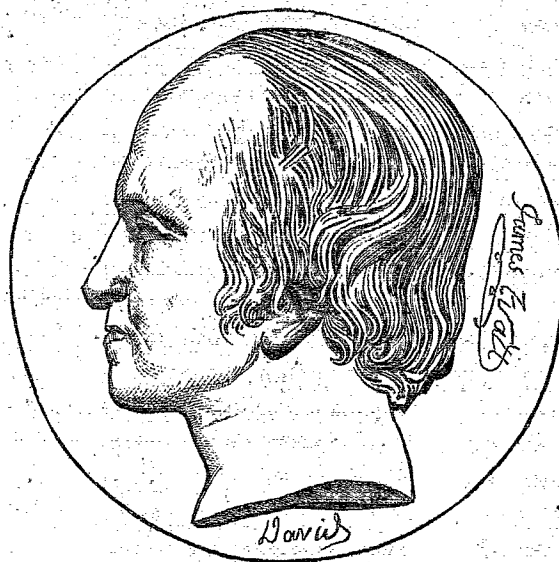
Les mêmes observations peuvent s'appliquer avec quelques réserves à une série d'ivoires de date un peu plus récente, qui paraissent avoir été tous sculptés, de la fin du neuvième à celle du dixième siècle, dans les provinces voisines du Rhin et de la Moselle, c'est-à-dire au cœur de l'empire carlovingien. Les principaux centres de population étaient mieux protégés dans ces provinces contre les malheurs de toute sorte qui accablaient le reste de l'empire, et les arts, ravivés par les communications que l'Allemagne entretenait avec Constantinople, y produisaient encore quelques œuvres intéressantes qui font la transition à l'art roman sur le point de naître. Ces ivoires se rapprochent, non pas tant encore par leur exécution que par une certaine communauté d'idées auxquelles les mêmes symboles, disposés d'une manière à peu près semblable, servent de moyens d'expression. Nous avons fait dessiner un de ces ivoires, qui recouvre un des côtés d'un évangélaire conservé à Metz jusqu'à la révolution, et qui est actuellement à Paris, à la Bibliothèque impériale. C'est un bon spécimen de la sculpture carlovingienne, d'un relief plus plein et plus vigoureux que celui de la plupart des ivoires. On en remarquera l'ordonnance : un grand nombre de personnages sont échelonnés en plusieurs bandes horizontales, et au centre est placé le Crucifix comme un point central auquel ramène de toutes parts le mouvement des figures; des deux côtés de la croix on voit la sainte Vierge et saint Jean, l'ancienne et la nouvelle loi, le porte-lance et le porte-épée du récit évangélique, les morts sortant des tombeaux; en haut, les quatre évangélistes accompagnés de leurs emblèmes habituels, et deux petits bustes personnifiant le Soleil et la Lune; en bas, la Terre et l'Océan, et une autre figure de sens douteux, dans laquelle il faut peut-être reconnaître Rome. A défaut du savoir nécessaire pour grouper des épisodes sur plusieurs plans, il y a là un effort nouveau de composition. La distribution ancienne des sujets en compartiments réguliers entièrement séparés, ou la symétrie purement décorative, telle qu'on l'observe dans le diptyque de Saint-Gall, font place à un ordre nouveau où perce un sentiment plus dramatique. Il est possible que des modèles de composition de ce genre vissent de Constantinople, comme on pourrait le supposer d'après la vue d'ivoires très-analogues où la trace de l'art byzantin est plus manifeste, et surtout d'après celle des miniatures qui ornent les manuscrits orientaux du même temps. Quoi qu'il en soit, il faut constater à ce moment, dans la composition des bas-reliefs sculptés en Occident, l'introduction d'un esprit nouveau qui se développera de plus en plus. L'imitation, sensible encore dans beaucoup de figures, devient aussi plus personnelle, et ceci est surtout visible dans ces allégories païennes que continuait à mêler aux symboles chrétiens quiconque voulait montrer un peu d'érudition et se piquait d'être classique; les modèles semblent être perdus de vue; les types anciens, d'abord servilement et maladroitement copiés, se déforment puis

se transforment afin de servir à l'expression d'idées nouvelles, pour lesquelles l'art chrétien n'a pas encore su trouver un langage qui lui soit propre.

La suite à une autre livraison.

JAMES WATT.

Nos lecteurs connaissent les principaux traits de la vie de James Watt, fils d'un cultivateur écossais, né à Greenock en 1736, et la part de ce mécanicien illustre dans les inventions fécondes qui ont fait de la vapeur un instrument si puissant, si utile, si indispensable aujourd'hui aux progrès de la science et de l'industrie (1). C'est lui qui a trouvé, entre autres applications et perfectionnements, le *condenseur*, la *machine à double effet*, le *régulateur à force centrifuge*, la *détente* de la vapeur, le *chauffage à la vapeur*, le *blanchissage à l'aide du chlore*. Mais nous ne voulons pas revenir sur les titres scientifiques de Watt. « Le génie qu'il a déployé dans ses admirables inventions, a dit Humphry Davy, a plus contribué à montrer l'utilité pratique des sciences, à agrandir la puissance de l'homme sur le monde matériel, à multiplier et répandre les commodités de la vie, que les travaux d'aucun autre personnage des temps modernes. » — « Aucun homme, a dit aussi Macintosh, n'a eu de droits plus évidents que Watt aux hommages de son pays, à la vénération, au respect des générations futures. » Les années qui se sont écoulées depuis la mort de Watt, à Heathfield, en 1819, n'ont rien diminué de sa gloire, et on peut dire qu'elle a plutôt grandi, comme il doit arriver à toutes celles qui, fondées sur d'impérissables titres, n'ont pas été au début emportées par



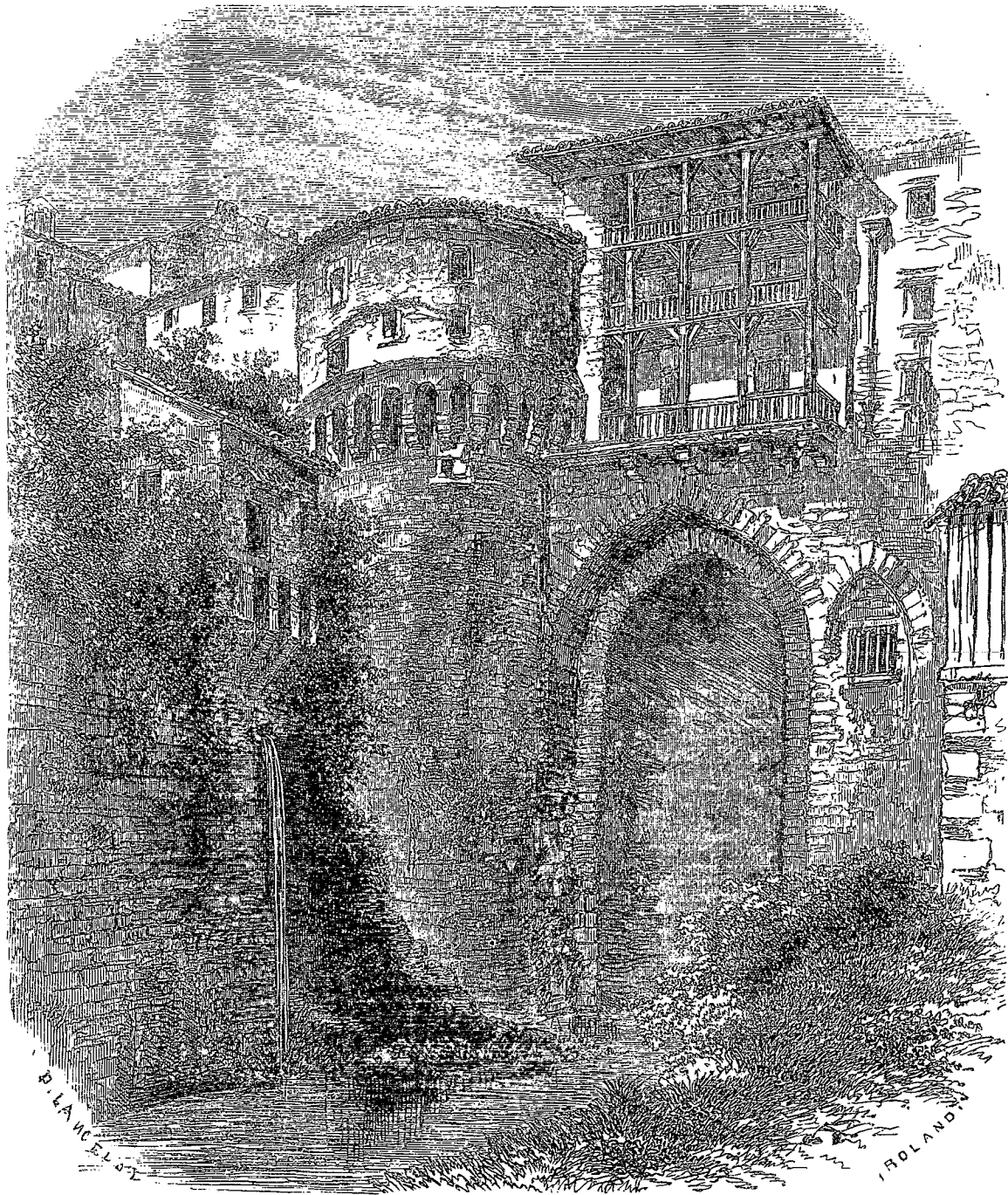
James Watt. — Médaillon par David d'Angers.

surprise ou exagérées. Nous désirons surtout rappeler, en reproduisant ses traits, que son caractère moral était à la hauteur de son intelligence. Tous ceux qui approchaient de lui étaient touchés de sa candeur presque enfantine, de sa grande simplicité de manières, de son amour de la justice poussé jusqu'au scrupule, de son inépuisable bienveillance (2). Walter Scott parle de lui avec une sorte d'effusion charmante dans la préface du *Monastère* : « Watt n'était pas seulement le savant le plus profond, il était encore le meilleur, le plus aimable des hommes. »

(1) Voy., sur Watt, la Table des trente premières années.

(2) Arago, *Notice biographique*.

A PROPOS DE QUELQUES PIERRES DU VIEUX MONTAUBAN.



La porte du Griffoul (*) ou de la Fontaine, à Montauban. — Dessin de Lancelot, d'après un tableau de M. André Albrespy, de Montauban. (Salon de 1863.)

Regardez-les bien, je vous prie;
Bientôt vous ne les verrez plus.

Il n'est pas ici hors de propos, le refrain de la chansonnette qu'on chantait quand j'étais enfant. — Chanson nouvelle alors, maintenant sexagénaire, combien ils sont rares aujourd'hui ceux qui peuvent encore se souvenir de toi ! — Je reprends mon dire.

(*) Griffoul (de griffon, animal fabuleux), fontaine jaillissante. « Aco's un poulit griffoul, C'est une jolie fontaine. » (*Dictionnaire de la langue romano-castraise et des contrées limitrophes*, par J.-P. Couzinié, curé à Serviès. — Castres, 1850.)

TOME XXXIV. — JUIN 1866.

C'est précisément à point qu'il m'est revenu en mémoire, ce vieux refrain oublié, puisqu'il s'agit de la porte du Griffoul, ou, si l'on veut, du Griffon, destinée, dit-on, à disparaître bientôt sous le nivellement d'un boulevard. Il faut donc se hâter d'aller la contempler, si l'on tient à trouver debout encore le dernier reste du mur d'enceinte, fortement remparé autrefois de gazon et de briques, et percé de six issues d'où sortirent, de 1120 à 1629, tant de vaillants Montalbanais, pour aller par delà la Garrigue, le Tescou, et voire même le Tarn, sinon toujours vaincre l'ennemi, du moins résolûment af-

firmer leur foi et mourir en défendant leurs franchises.

Elles seraient couvertes de dates mémorables et de noms glorieux, ces vieilles pierres qu'on ne verra plus, si, à chaque génération de nos temps d'héroïque ferveur pour la liberté de conscience et de dévouement à la cité, une main pieuse eût pris soin d'inscrire, sur ces témoins des grandes actions accomplies par de grands citoyens, le souvenir des événements contemporains. Elles ne sont pas muettes, cependant, ces pierres qui n'ont eu à transmettre aux générations futures ni des noms, ni des dates. A défaut d'inscription, comme elles portent, en témoignage des luttes soutenues, l'empreinte des balles et la trace profonde des boulets, on peut dire qu'elles parlent par leurs blessures.

Sans remonter à l'époque douloureuse où Raymond VII, le dernier comte de Toulouse, affaibli jusqu'à l'épuisement, se vit contraint de raser les fortifications de Montauban et de faire place libre, dans sa ville fidèle, à l'Inquisition triomphante qui vint s'y établir et y perpétrer souverainement sa justice, il est des millésimes qu'on ne doit pas oublier quand on regarde ces débris du passé; celui-ci, par exemple : 1360.

Depuis le désastre de Poitiers (19 septembre 1356), le roi Jean II, vaincu par le *prince Noir*, était prisonnier d'Édouard III, quand, par le honteux traité de Bretigny, celui-ci s'assura la possession de onze provinces françaises, sans préjudice de ses droits acquis, ici par trahison, là par conquête, sur les villes de Guines et de Calais. Or, parmi ces onze provinces, qui ne devaient plus relever que de la couronne d'Angleterre, était compris le Quercy dont Montauban faisait partie. Le Quercy s'était soumis, mais non pas tout entier; les Montalbanais déclarèrent que dût la population périr et la ville être anéantie, Montauban ne reconnaîtrait pas le traité. Et aussitôt, prévoyant une attaque prochaine, chacun se mit à son devoir : les consuls en permanence dans la maison commune, le peuple armé dans les bastions et les tours. Tous croyaient si bien le cœur du vaincu de Poitiers à la hauteur de leur patriotisme, qu'ils auraient volontiers répondu, comme par défi, à l'ennemi les sommant de se rendre : *Hors qu'un commandement exprès du roi nous vienne*. Ce commandement vint.

Un jour la herse d'une des portes de Montauban fut levée, — celle du Griffoul peut-être? — et on abaissa le pont-levis devant un messager du roi de France prisonnier. Il était porteur d'une lettre adressée par Jean II à ses « amez et féals les consuls, université et habitants de Montalban. » Rappelant le traité de Bretigny, Jean ajoutait : « Nous prions et requérons et mandons, commandons et strictement enjoignons que vous entriez en la foi et hommage de notre dit frère le roi d'Angleterre. »

On doit supposer que ce ne fut pas sans avoir résisté quelque temps encore que les Montalbanais se résignèrent à céder aux ordres de Jean II; car il se passa plusieurs mois entre l'envoi du message royal et le jour où l'Anglais Jean Chandos prit possession de Montauban au nom d'Édouard III son maître. Ce malheur public eut lieu le 20 janvier 1361.

Depuis lors, et pendant un demi-siècle, autant de fois que les portes des Carmes, de Montmurat, du Moustier, des Campagnes et du Griffoul durent s'ouvrir devant l'ennemi vainqueur, autant de fois aussi Montauban les referma derrière l'ennemi mis en fuite. Ces alternatives d'allègement et de servitude se continuaient encore en 1414, lorsqu'un jour, les Anglais étant sortis de la ville, les Montalbanais, par un dernier effort de patriotisme, les empêchèrent d'y rentrer. « Depuis ce jour glorieux, dit un historien, Montauban n'a plus revu l'étranger. »

La paix cependant ne leur fut pas pour longtemps donnée. Ancienne place de guerre des Albigeois, Montauban vit l'agitation religieuse diviser de nouveau ses habitants, quand le sentiment national eut cessé de les réunir contre l'ennemi commun. Après un siècle et demi d'émeutes, parfois sanglantes, dans les rues, et de combats en rase campagne, les Montalbanais purent enfin se flatter qu'ils avaient conquis le droit d'invoquer Dieu selon leur croyance. Par son édit de pacification, signé à Saint-Germain en Laye, le 15 août 1570, Charles IX ouvrait aux calvinistes l'entrée à toutes les charges du royaume et leur accordait quatre places de sûreté : la Rochelle, Cognac sur la Charente, la Charité sur la Loire, et Montauban sur le Tarn. L'édit de Saint-Germain avait interdit aux catholiques le séjour de Montauban, l'édit de Nantes (1598) leur permit d'y revenir. On voudrait n'avoir pas à dire que les religionnaires, opprimés durant tant de siècles, furent oppresseurs à leur tour, et qu'ils contestèrent aux autres cette liberté de conscience qu'ils avaient si longtemps et si justement réclamée pour eux-mêmes.

Laissons maintenant s'écouler vingt années. Louis XIII régna à ordonné, même par la force des armes, le rétablissement du culte catholique dans le Béarn. Le midi de la France s'émeut, s'indigne, se soulève. La Rochelle et Montauban se préparent à se défendre contre l'invasion de l'armée royale dont on les menace. Henri de Rohan, généralissime des calvinistes, est venu à Montauban visiter les fortifications et tracer le plan des ouvrages qui doivent les compléter. Calculant les obstacles et la résistance qui pourront retarder la marche de l'ennemi, Henri de Rohan n'accorde que quinze jours aux Montalbanais pour l'achèvement de ces travaux. Dupuy, le premier consul de la ville, répond que quinze jours lui suffisent, puisqu'il a quinze mille ouvriers. Il appelait ainsi au travail la population tout entière, et toute la population répondit à son appel. Le quinzième jour, Montauban était si solidement fortifié qu'une armée de vingt mille hommes ne put la réduire, même après quatre-vingt-six jours de siège.

Ce fut le 17 août 1621 que la vedette qui faisait le guet au faite du clocher de la tour Saint-Jacques signala la venue de l'armée royale. Et voilà qu'aussitôt le tocsin sonne, et que tout d'une voix, de la maison commune aux bastions les plus avancés, du haut des tours et dans les rues, hommes, femmes, enfants, vieillards, entonnent le psaume de la délivrance :

Donne-nous ton secours d'en haut
Contre celui qui nous assaut.

Nous l'avons dit, le siège dura quatre-vingt-six jours. Le connétable de Luynes commandait l'armée, le roi y vint en personne, sept maréchaux de France y prirent part, plus de vingt mille coups de canon furent tirés, plus de seize mille hommes périrent, et Montauban ne fut pas pris. Roi et connétable de France, maréchaux que la mort avait épargnés, débris de l'armée, hommes et machines de guerre, regagnèrent honteusement le chemin par lequel ils étaient venus.

Huit ans après, Richelieu, vainqueur de la Rochelle, accorda la paix à Montauban, sous la condition que ses remparts seraient démolis.

Un curieux fragment de ces remparts élevés pour la défense des libertés civiles et religieuses avait échappé à l'arrêt de destruction : il est de nouveau condamné; cette fois non plus comme sacrifice humiliant, mais dans un intérêt d'agrément, pour offrir à la population montalbanaise la jouissance d'une nouvelle promenade.

Avant que cette porte du Griffoul, qui doit son nom à la vieille fontaine près de laquelle elle est située, ait pour toujours disparu, un enfant de la ville, artiste éminent,

M. André Albrespy, a voulu en conserver l'image. Qu'il lui soit tenu compte de sa patriotique pensée ! Si minces qu'elles soient, il ne faut rien perdre des miettes de la patrie ; elles sont la manne sacrée dont se nourriront les générations futures de bons citoyens ; les transmettre au moins par le souvenir, c'est faire de son talent un noble usage.

DE LA RELIGION CHEZ LES WAHABITES ⁽¹⁾

(ARABIE CENTRALE).

Voy. les Tables.

M. Palgrave, déguisé en marchand syrien, eut un jour, à Riad, capitale du Nedjed, un entretien sérieux avec le prince Abd-el-Kereem, sur la religion wahabite, qui est une secte de l'islamisme. Ce prince est un personnage très-versé dans la théologie et les lettres.

M. PALGRAVE. Prince, quels sont, selon votre croyance, les plus grands péchés ?

LE PRINCE. Il y en a deux.

M. PALGRAVE. Quel est le premier ?

LE PRINCE. Le plus grand des péchés est de rendre à une créature humaine les honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu.

M. PALGRAVE. Et le second ?

LE PRINCE. Le second péché est de « boire le honteux » (c'est-à-dire de fumer le tabac).

M. PALGRAVE, étonné. Comment se peut-il que ce soit un si grand péché de fumer le tabac ?

LE PRINCE. Le tabac enivre, et toutes les substances enivrantes sont prohibées par le Coran.

M. Palgrave, en sa prétendue qualité de médecin, voulut contester le fait ; mais le prince soutint avec énergie que beaucoup d'hommes tombaient ivres seulement pour avoir aspiré une seule fois le tabac d'Oman. Il est vrai que ce tabac est un narcotique d'une énergie singulière, et que M. Palgrave, très-grand fumeur, n'avait pu en user sans souffrance.

M. PALGRAVE. Mais que dites-vous des autres péchés : le meurtre, le vol, le faux témoignage, etc. ?

LE PRINCE. Dieu est plein de miséricorde !

M. PALGRAVE. Où vont après la mort ceux qui ont commis les grands péchés ?

LE PRINCE. Dans le purgatoire.

M. PALGRAVE. N'avez-vous point d'enfer ?

LE PRINCE. L'enfer est réservé aux infidèles.

M. PALGRAVE. Qui sont les infidèles ?

LE PRINCE. Ceux qui ne sont pas mahométans. Tous les chrétiens iront certainement en enfer.

M. Palgrave fait observer que par là les Wahabites n'entendent pas une grande foule de damnés ; ils sont persuadés, avec beaucoup d'autres musulmans d'Asie ou d'Afrique, que tous les chrétiens sont, en Europe, contents avec leurs six ou sept chefs dans une enceinte de murailles d'assez peu d'étendue, et qu'ils vivent là, prisonniers ou peu s'en faut, sous l'autorité du sultan. On faisait même quelquefois cette question aux voyageurs : « Est-ce qu'il y a encore des chrétiens ? »

Les pécheurs musulmans les plus pervers n'ont pas d'ailleurs à craindre de rester longtemps en purgatoire. Tout musulman n'a-t-il pas un droit assuré au paradis ? N'a-t-il pas fait avec Dieu un traité dont M. Palgrave réduit le sens à peu près en ces termes :

« Je vous reconnaitrai, vous seul, pour mon Créateur, mon Protecteur, mon Maître, mon Seigneur, et je m'acquitterai de ce que je vous dois en faisant par jour cinq prières ; je me prosternerai trente-quatre fois ; je réciterai

dix-sept chapitres du Coran, et je m'inclinerai un nombre égal de fois, sans oublier auparavant les ablutions totales ou partielles, et en ayant soin de répéter souvent ces mots : *La Allah illa Allah*. — De votre côté, vous me laisserez libre de faire ce qu'il me plaira pendant le reste des vingt-quatre heures, et vous ne vous mêlerez pas trop de ma vie publique ou privée. Vous ne pourrez faire moins ensuite que de m'admettre dans le paradis, où vous me pourvoirez abondamment de « la véritable chair des oiseaux » que les hommes aiment » (expressions tirées du Coran), de beaux ombrages, de rivières de nectar, de coupes de vin ; et, lors même que j'aurais failli dans mes pensées ou mes actions, ma foi en vous et en vous seul, et l'invocation de votre nom à mon lit de mort, devront me tenir quitte du purgatoire. »

LANDIERS ET CUISINES AU MOYEN AGE.

Il existe actuellement bien peu de ces grands chenets appelés landiers qui garnissaient les vastes cheminées du moyen âge. La plupart, vendus comme vieilles ferrailles, ont passé de nouveau à la forge, sans que l'on ait eu égard à la beauté de la composition et du travail qui faisaient de quelques-uns des pièces très-remarquables, dignes d'être recherchées de nos jours par les amateurs, qui les placent dans leurs collections à côté des œuvres d'art, et de servir de modèles aux meilleurs ouvriers.

En offrant ici le dessin d'une paire de landiers de la fin du moyen âge, que l'on a pu voir au Musée rétrospectif exposé en 1865 au palais de l'Industrie, nous y joignons quelques lignes empruntées aux excellents Dictionnaires de l'architecture française ⁽¹⁾ et du mobilier français ⁽²⁾, de M. Viollet le Duc, qui en sont le plus clair et le plus complet commentaire.

« Les cheminées, dans les habitations du moyen âge, étaient larges et hautes ; généralement un homme pouvait y entrer debout sans se baisser, et dix ou douze personnes se plaçaient facilement autour de l'âtre. Il fallait à l'intérieur de ces cheminées de forts chenets en fer, désignés alors sous le nom de *landiers*, pour supporter les bûches énormes que l'on jetait sur le foyer et les empêcher de rouler dans l'appartement. Il y avait les landiers de cuisine et les landiers d'appartement ; les premiers étaient assez compliqués comme forme, car ils étaient destinés à plusieurs usages. Leur tige était munie de supports ou crochets pour recevoir les broches, et leur tête s'épanouissait en forme de petit réchaud pour préparer quelques mets, comme nos cases de fourneaux, ou pour maintenir les plats chauds. Dans les cuisines, l'usage des fourneaux divisés en plusieurs cases n'était pas fréquent comme de nos jours ; les mets cuisaient sur le feu de la cheminée, et on comprend facilement que ces foyers ardents ne permettaient pas d'apprêter certains mets qu'il fallait remuer pendant leur cuisson ou qui se préparaient dans de petits poêlons. Les réchauds remplis de braise à la tête des landiers, se trouvant à la hauteur de la main et hors du foyer de la cheminée, facilitaient la préparation de ces mets. Quelquefois, mais plus rarement, la tête du landier se divisait en deux réchauds : c'était donc alors quatre plats que l'on pouvait apprêter et faire cuire en dehors du foyer, sur lequel étaient suspendues une ou plusieurs marmites au moyen de la crémaillère et de trépieds, et devant lequel tournaient une ou deux broches garnies de plusieurs pièces. La cheminée suffisait seule ainsi pour apprêter un repas abondant. Ordinairement un gros anneau était fixé à la tige des landiers, pour pouvoir les remuer avec plus

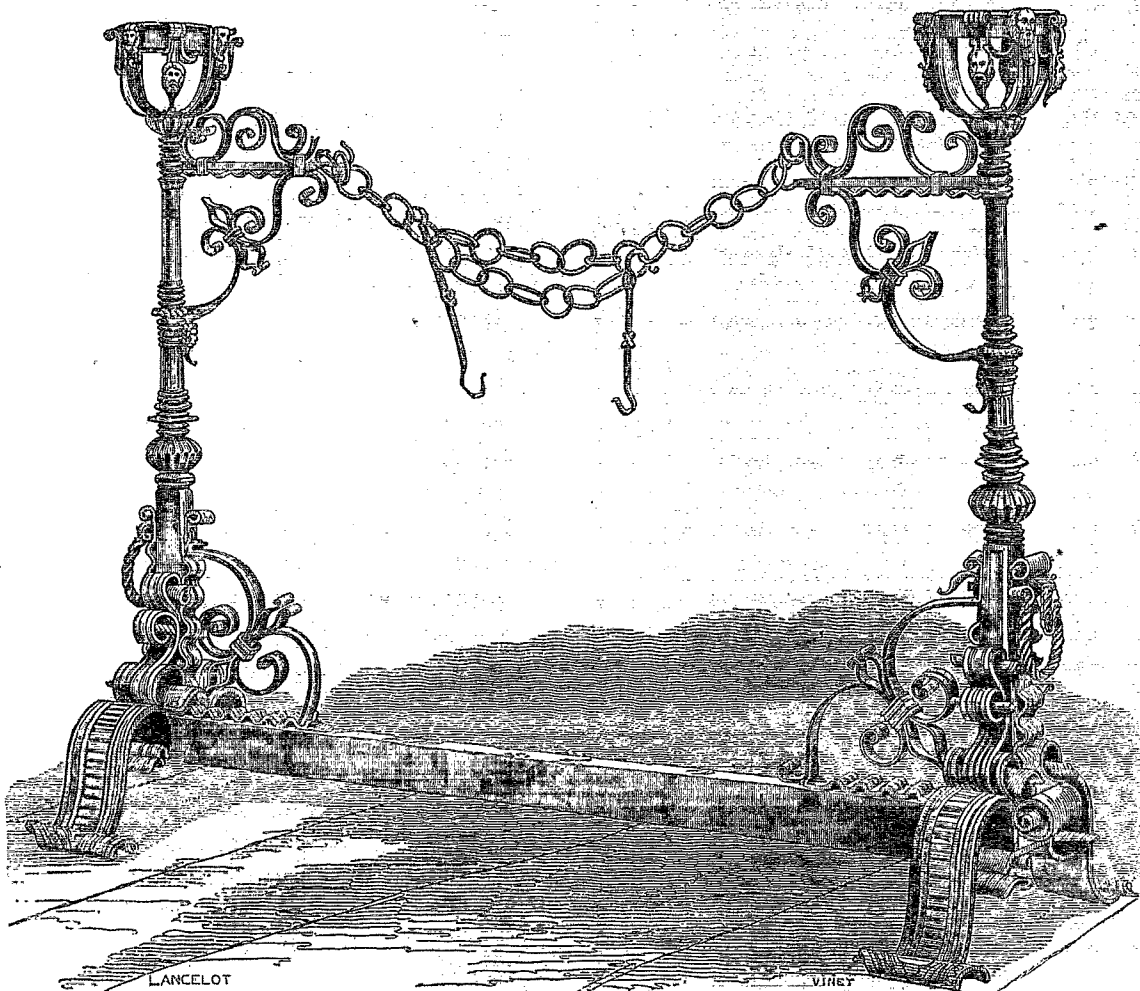
⁽¹⁾ Voy. *Narrative of a year's Journey through central and eastern Arabia* (1862-64), by William Gifford Palgrave.

⁽²⁾ Vo *Cuisine*. — ⁽²⁾ Vo *Landiers*.

de facilité lorsqu'on voulait les éloigner ou les rapprocher l'un de l'autre. »

La cuisine était peu raffinée dans les premiers siècles du moyen âge. « Avant le douzième siècle, dit encore M. Viollet le Duc, on ne mangeait que des viandes rôties et des légumes bouillis. L'art des ragoûts était à peu près ignoré. Ce qu'il fallait donc dans une cuisine, c'étaient de grands feux clairs, de larges foyers propres à placer de nombreuses et longues broches, à suspendre de vastes marmites. » Les architectes du treizième siècle commencèrent à installer dans les cuisines « des fourneaux, des tables pour dresser les mets avant de les servir. A dater

du quatorzième siècle, l'usage des sauces était très-gouté dans l'art de la cuisine ; on ne se contentait plus de servir sur les tables des viandes rôties ou bouillies. Il fallait nécessairement des fourneaux pour préparer ces condiments beaucoup plus variés qu'ils ne le sont de nos jours. La cour de Bourgogne attachait une grande importance au service de table, et, pendant le quinzième siècle, c'était dans tout l'Occident celle où l'on mangeait et buvait le mieux. Les descriptions des festins donnés par les ducs de Bourgogne, qui nous sont scrupuleusement conservées dans les Mémoires d'Olivier de la Marche, permettent de supposer que pour préparer un aussi grand nombre de



Landiers du seizième siècle. (Collection de M. le baron de Schwiter.) — Dessin de Lancelot, d'après une photographie de Franck.

mets variés, il fallait des cuisines et des offices disposées de la façon la plus grandiose. Cependant beaucoup de mets étaient cuits d'avance. Mais on servait un nombre prodigieux de potages, de viandes préparées avec des sauces, de ragoûts, de poissons chauds, puis des pyramides de volailles ou de gibiers rôtis. Il fallait nécessairement que ces mets fussent cuits au moment des repas. Alors, dans ces vastes cuisines des palais ou châteaux, non-seulement on chauffait les foyers des vastes cheminées devant lesquels de longues broches recevaient les viandes, mais les landiers de ces cheminées portaient de petits fourneaux à leur sommet : on remplissait les potagers de charbon ; puis des tables, sur lesquelles on étendait de la braise incandescente, servaient encore de supplément, soit pour faire instantanément des coulis, soit pour dresser des plats. »

Les landiers placés dans les appartements ne différaient guère de ceux des cuisines que par plus de richesse dans leur composition, plus de finesse et de soin dans leur exécution ; mais ces derniers étaient souvent eux-mêmes des pièces de forge si remarquables, dans ce temps où l'art de la ferronnerie et de la serrurerie a été porté à la plus grande perfection, qu'on serait tenté de croire qu'ils étaient destinés à prendre place dans les grandes salles des châteaux, si on ne les voyait pourvus de crochets pour porter des broches, de chaînes où peuvent être suspendues des marmites, de fourneaux au sommet de leurs tiges. Au surplus, la salle où se réunissaient la famille, les serviteurs, où l'on recevait les amis et les étrangers, où l'on passait les longues soirées d'hiver devant le foyer rayonnant, ou bien quand le feu réduit et ramassé devenait moins ardent sous le manteau de l'énorme cheminée ; cette

salle, dans plus d'un noble manoir et dans plus d'une maison bourgeoise de ville ou de campagne, était la même où l'on prenait les repas; et il n'est pas étonnant que les landiers placés sur l'âtre fussent, comme ceux dont on voit ici le dessin, pourvus de fourneaux, de chaînes et de crochets, au moyen desquels on pouvait tenir les mets près du feu et à portée des convives, ou faire chauffer de l'eau.

Les landiers ici dessinés d'après une photographie sont vus de côté, comme il est facile de s'en rendre compte, et tournés dos à dos au lieu d'être présentés de face. Ils ont été rivés ensemble de manière à former une sorte de

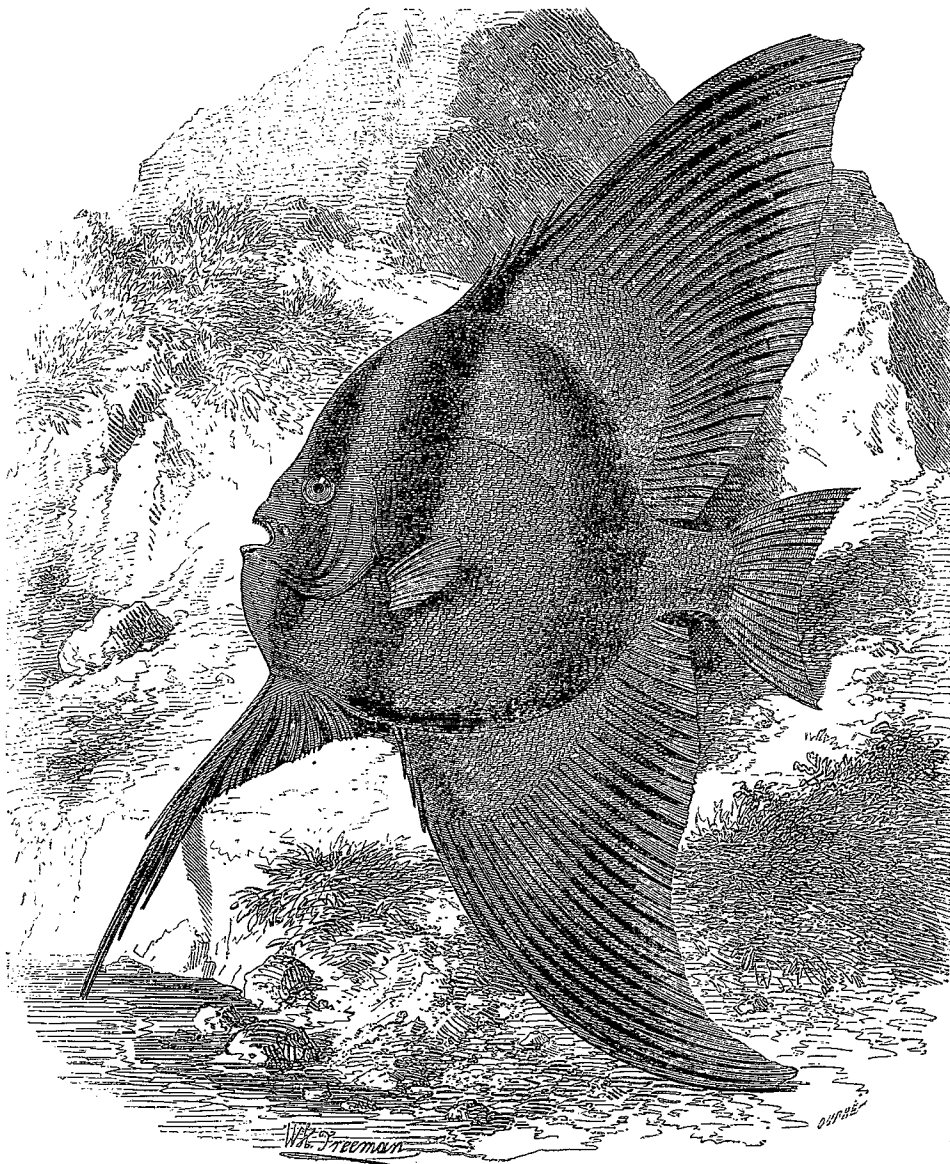
garde-feu; mais il est facile de les séparer par la pensée et de les remettre dans leur première position, qui est la véritable.

POISSONS JAPONAIS.

Voyez tome XXXIII, 1865, page 400.

PLATAX VESPERTILIO JAPONICUS.

Ce platax des mers du Japon, long de 0^m.13 à 0^m.16, est d'un septième plus long que large. La longueur de ses nageoires dorsale et anale égale la hauteur du corps. Le



Platax vespertilio japonicus. — Dessin de Freeman, d'après la *Fauna japonica* de Siebold.

front et le museau sont un peu bombés; la teinte du fond, à l'état frais, est d'un gris-blanc bleuâtre, plus clair sur les parties inférieures que sur les supérieures. Cependant, les bandes noirâtres et mal déterminées qui rayent le corps étant très-larges, cette teinte du fond ne semble elle-même former que des bandes également verticales; les pectorales tirent un peu sur le brunâtre; l'iris est jaunâtre. On n'a pas encore suffisamment observé les mœurs et les habitudes de ce poisson. Il ne diffère point très-sensiblement du *Chaetodon vespertilio* de Block.

L'ÉBRANCHEUR DES VOSGES.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 138, 146, 154, 162.

Les visites de mon docteur, qu'il abrégait de plus en plus, perdaient aussi de leur charme: ses récits variés, ses observations, judicieuses toujours, souvent originales, ne venaient plus distraire ma pensée et me faire oublier mes maux. Il n'avait plus rien à raconter sur les sorciers, la Menée d'Hellequin et autres superstitions du pays; il

ne s'épanouissait plus à célébrer ses propres découvertes en l'art de guérir; et toutes mes questions sur la botanique, sur son herbier des Vosges, mes dithyrambes en l'honneur de l'arnica, les discussions de genres et d'espèces dans lesquelles je m'efforçais de l'engager, tout échouait. A peine s'était-il assuré que la convalescence de son malade suivait à peu près la marche voulue, qu'il se levait et gagnait la porte. Était-ce le bruit agaçant des rouages du service et cette sourde crierie qui m'était si adverse? Était-ce le voisinage réfrigérant, les perpétuelles allées et venues, l'infatigable vigilance de dame Guelpy, qui, appesantissant sur chacun un lourd marteau de plomb, faisaient si vite déguerpir M. Fleurot? Je ne sais. Il me semblait que Maîtresse et docteur ne sympathisaient guère, et, dans mon désœuvrement, il me prit un jour envie de forcer celui-ci à parler d'elle à cœur ouvert. Pour me désennuyer, j'essayai du commérage, et, dans l'espoir de stimuler l'esprit de contradiction de notre Esculape, je me mis à vanter outre mesure les vertus de mon hôtesse. Je me louai des attentions, des bons procédés; j'exagérai les mérites de dame Guelpy, l'ordre, la tenue de sa maison, l'exquise propreté de toutes choses, la régularité du service, l'exactitude, la surveillance, que sais-je! je ne tarissais pas.

— Eh oui! eh oui! repartit brusquement le docteur en saisissant son chapeau; c'est convenu, on le sait de reste: c'est une maîtresse femme que *Maîtresse*!

Et il avait disparu.

La brume s'épaississait au dehors comme au dedans. Tout s'assombrissait, et ce n'était pas le docteur seul que je trouvais changé. Mon pauvre Guelpy, dont j'aurais tant souhaité me faire un frère, un compagnon, lui aussi semblait vieillir et se glacer. Il me soignait peut-être avec la même sollicitude que jadis; mais ce garçon, naguère si alerte, si gai, si rempli de ressources, qui comprenait avant qu'on eût parlé, répondait à un désir par un acte, expliquait sa pensée par un geste, dont l'intelligente adresse accomplissait ce que vous aviez rêvé, mon cher Hanz devenait de plus en plus morne, morose, apathique. S'il croyait que je pouvais me passer de son service, il sortait, ou bien, réfugié dans un coin, le front plissé, l'air soucieux, il demeurait absorbé à travailler avec son couteau à quelques bimbelots. Le chalet s'attristait de plus en plus, maintenant que le froid commençait à se faire sentir et que le brouillard descendait comme un linceul sur les vallées. Je me figurais parfois que les petites filles de mon hôte eussent réjoui mes yeux et ranimé notre ennuyeux intérieur; mais rarement pouvais-je les entrevoir, et leur rire argentin ne pénétrait guère jusqu'à moi: elles étaient tenues à l'écart, allaient à l'école du village qui était à quelque distance, et à peine apercevaient-elles l'étranger qu'elles se sauvaient à toutes jambes. Il est dur, en vérité, d'être l'étranger. Je me remémorais la vieille romance, empruntée, je crois, à Chateaubriand, dont l'Atala était à la mode au temps de mon enfance, et que ma pauvre mère, morte si jeune, chantonnait près de mon berceau:

Heureux qui n'a point vu l'étranger dans ses fêtes!

Ce n'était certes pas à des fêtes que j'assistais, et je ne sais quelle paresse, quelle insurmontable inertie me retenait dans cet intérieur où je me sentais de trop. Sans doute, l'argent que mon hôtesse semblait vexée de recevoir, et que je m'obstinais à lui donner, ne pouvait la dédommager du dérangement, des ennuis que je lui avais apportés. Après l'avoir longtemps éloignée de son mari, j'éloignais ses enfants du foyer domestique, j'en détruisais l'intimité, j'étais un inconvénient, et dès que le docteur m'avait jugé en état de voyager, j'aurais dû partir. Il se

faisait garant d'une guérison graduelle, mais complète, et déjà je me servais de mes membres blessés et les faisais agir sans trop de peine. Un grand sentiment de faiblesse, et de temps à autre des élancements douloureux, passagers, et qui s'éloignaient, voilà tout ce dont j'avais à me plaindre. Les prescriptions de M. Fleurot, fort simples d'ailleurs, m'arriveraient aisément par lettres; puis l'hiver approchait: il ne fallait pas me laisser enfermer dans ces montagnes par les neiges. J'accumulais les motifs (et ils étaient nombreux) qui auraient dû me faire prendre un parti que je ne prenais pas. Il s'agissait de renoncer aux soins de Hanz, là était le nœud de mes hésitations. Cher garçon, comment pourrais-je me passer de lui? Quand on jouit de toutes ses forces et de sa pleine santé, on ne saurait imaginer ce qu'est pour un malheureux infirme la main qui le soutient habituellement, celle qui sait sur quel endroit il ne faut point appuyer, et surtout le cœur compatissant qui devine ce qu'il ne faut pas dire et sait éviter le mot qui éveillerait des appréhensions ou des regrets!

Les longues douleurs rendent le corps débile et l'âme égoïste. Je m'indignais de n'avoir plus Hanz tout à moi; je m'attristais, je m'irritais de le voir songeur et soucieux; je soupçonnais sa femme d'être jalouse de l'affection qu'il me portait. Sans doute elle avait eu vent de mon vieux projet de le dépayser et de me l'attacher. Enfin, tout était soupçon, déplaisir et gêne en moi et autour de moi. Cette décision de m'éloigner, bien qu'irrévocable, je n'osais en faire part à mes hôtes. J'avais écrit au correspondant de mon banquier, à Épinal, pour le charger de m'envoyer une voiture et de me découvrir un compagnon de route; mais je ne pouvais trouver la force de prévenir Hanz et d'annoncer mon départ à dame Guelpy.

Comme il arrive parfois au début de nos hivers, en France, quoique les cimes des montagnes se fussent déjà festonnées de neige, il nous vint quelques beaux jours dont je voulus profiter pour faire mes adieux au pays; et, par une radieuse après-midi, je me levai de mon fauteuil; Hanz, pour me suivre, se hâta de ranger la canne de hêtre dont il sculptait artistement la pomme; mais je refusai de l'enlever à son travail. Je ne comptais pas m'écarter du logis, lui dis-je. D'ailleurs, ne fallait-il pas m'habituer à me passer de soutien? Je ne l'aurais pas là, toujours à mon coude! Cette parole eut peine à sortir, et, tirant la porte après moi, je m'éloignai le cœur gros.

J'étais décidé à me désaccoutumer de ce bras toujours prêt à s'offrir; je saurais me sevrer de soins affectueux qui m'énervaient; et je m'enfonçai sous la sombre sapinière en m'efforçant de repousser les lâches regrets, les décourageantes pensées qui me venaient assaillir. Comment pourrais-je me refaire une vie après cette longue interruption? Comment renouer les fils de relations négligées ou rompues? Arrêté tout à coup dans une carrière à peine commencée, je me retrouverais seul et dépaycé. Point de parents proches, point d'amis vrais, et j'allais quitter le compagnon de toutes mes heures de souffrance, le veilleur de toutes mes nuits d'insomnie! J'arrivais à lui en vouloir du serrement de cœur dont sa pensée était la cause. Tantôt je l'accusais de plus de froideur; tantôt, à l'idée que bientôt je partais pour ne le plus jamais revoir, le souvenir de tant de preuves de dévouement me revenait, me prenait à la gorge, et je me reprochais (comme si j'eusse pu faire autrement!) de l'abandonner à son avariée épouse.

La fin à la prochaine livraison.

SUR LA VRILLETTE.

Voy. t. XXXII, 1864, p. 16.

Le printemps dernier, un matin, dans le calme de la campagne, j'étais à lire, quand j'entendis partir d'une armoire obscure le tic tac de la redoutable « horloge de la mort. » Aussitôt, recueillant la poussière de la tablette, j'y aperçus au milieu une petite bestiole immobile. Je la posai sur une planche de sapin, la couvris d'un verre, et je me tins coi. Son obstination me fit attendre assez longtemps, mais enfin je la vis se mettre en marche, s'arrêter, puis s'élever un peu sur ses pattes de derrière, renfoncer légèrement sa tête dans son corselet, et avec elle frapper sur la planche ces petits coups saccadés (de 6 à 8) qui faisaient jadis pâlir nos grand'mères. Je remarquai même que, frappant sur un endroit qui ne rendait pas de son, l'insecte le quitta pour en chercher un plus sonore; ce qui implique la faculté de l'ouïe. ⁽¹⁾

LA CORRÉLATION DES FORCES PHYSIQUES.

LA CHALEUR EST UN MODE DE MOUVEMENT.

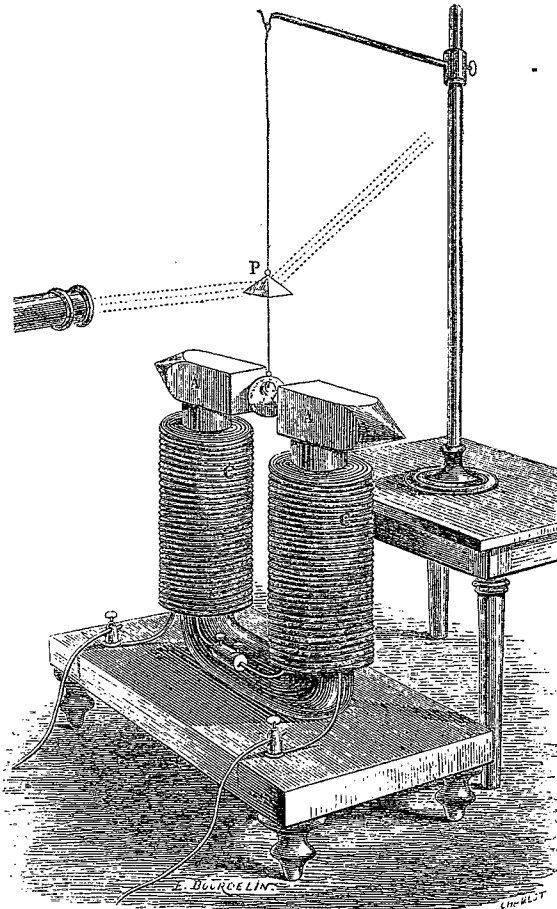
Fin. — Voy. p. 150.

Voici un fait bien plus curieux encore que les précédents : il s'agit d'engendrer de la chaleur par un frottement contre... presque rien, contre l'espace. Cette intéressante expérience est également due à Tyndall, et ici je vais laisser l'auteur la décrire lui-même ⁽²⁾.

« J'ai ici une masse de fer, portion d'un chaînon d'un câble énorme, enveloppé de tours nombreux d'un fil de cuivre CC, et que je puis convertir instantanément en un fort aimant, en faisant passer un courant électrique à travers le fil. Vous voyez, lorsqu'il est ainsi excité, combien cet aimant est puissant. Cette armature s'y attache avec force, et ces ciseaux, ces vis, ces aiguilles, s'attachent à leur tour à l'armature. Tourné sens dessus dessous, cet aimant porterait à chacun de ses pôles un poids de 50 kilogrammes, auquel on pourrait peut-être ajouter la personne la plus lourde de cette salle.

» A un signal donné, mon aide interrompra le courant électrique. « Rompez ! » Le fer tombe, et toute la magie disparaît; l'aimant est maintenant du fer ordinaire. A ses deux extrémités je place deux armatures en fer doux A, A, deux pôles mobiles; comme on les appelle, que je puis écarter à la distance voulue l'un de l'autre, quand l'aimant n'est pas excité. Lorsque le courant passe, ces morceaux de fer sont virtuellement des parties constitutives de l'aimant. Je place entre elles une substance que l'aimant, lors même qu'il exerce sa plus grande force, est impuissant à attirer. Cette substance est simplement une pièce, une médaille d'argent. Je l'approche de l'aimant excité, elle n'est nullement attirée. En effet, la faible action que l'aimant exerce réellement sur l'argent est répulsive et non attractive; et elle est si petite qu'elle est insensible dans des expériences telles que nous les faisons en ce moment. Eh bien, je suspends cette médaille entre les pôles A, A, de l'aimant, et je le rends actif en faisant passer le courant : la médaille, suspendue comme vous le voyez, n'est ni attirée ni repoussée; mais si je cherche à la mouvoir, j'éprouve une certaine résistance qu'il faut vaincre pour la faire tourner; elle se comporte comme elle le ferait si elle était plongée dans un fluide visqueux. Ce curieux effet peut être rendu plus manifeste encore de cette manière : j'ai

ici une plaque rectangulaire de cuivre, et si je la fais aller et venir rapidement entre les pôles, comme on le fait d'une scie, il me semble, quoique je n'aperçoive rien, que je coupe une masse de fromage ou de beurre ⁽¹⁾. Rien de pareil ne se manifeste quand l'aimant n'est pas actif; la lame de cuivre ne rencontre alors que la résistance infiniment petite de l'air. A la distance où vous êtes, vous avez été obligés de me croire sur parole; mais j'ai disposé une expérience qui rendra manifeste à tous les yeux cette étrange action de l'aimant sur la médaille d'argent.



Expérience de Tyndall.

» Au-dessus de la médaille, en suspension et attachée à elle par un bout de fil, j'ai disposé une pyramide réfléchissante P, formée de quatre fragments triangulaires de miroirs; la médaille et le réflecteur sont suspendus ensemble par un fil qui a été tordu dans sa préparation, et qui se détordra de lui-même lorsque le poids qu'il soutient sera rendu libre. Je place notre lumière électrique de manière qu'elle lance un vif rayon sur cette petite pyramide, et vous voyez une longue traînée de lumière traverser l'air chargé de poussière. Si je déplace la pyramide, vous voyez le rayon qui traverse la salle se déplacer à son tour pour aller frapper une autre portion de la muraille blanche. Lorsque le miroir commence à tourner, le faisceau de lumière se meut d'abord lentement, allant du mur au plafond. Mais le mouvement s'anime, et maintenant vous ne pouvez plus discerner les déplacements des faisceaux lumineux : au lieu de faisceaux successifs, vous avez une bande lumineuse splendide de plus de 8 mètres de diamètre projetée sur le mur par la rotation rapide des rayons réfléchis. A mon commandement, l'aimant sera rendu actif, et le mouvement de la médaille sera immédia-

⁽¹⁾ Fragment d'une lettre qui nous est adressée par un de nos lecteurs.

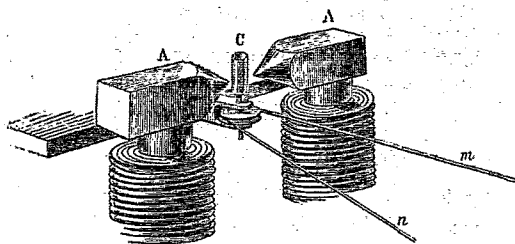
⁽²⁾ *La Chaleur* (leçon II), ouvrage traduit par M. l'abbé Moigno.

⁽¹⁾ Cette expérience est de Faraday.

tement éteint. — « Agissez ! » Voyez l'effet : la médaille paraît frappée de mort par l'excitation de l'aimant, la bande disparaît subitement, et vous n'avez plus sur le mur qu'une simple tache lumineuse. Cet étrange effet mécanique est produit sans aucun changement visible dans la distance entre les deux pôles. Regardez attentivement le mouvement lent de l'image sur le mur : la tension du fil tordu se débat contre un antagoniste invisible, et produit les faibles oscillations que vous voyez. Elles sont ce qu'elles seraient si la médaille, au lieu d'être environnée d'air, était plongée dans un pot de mélasse épaisse. Je détruis la puissance magnétique, et le caractère visqueux de l'espace compris entre les pôles disparaît à l'instant. La médaille commence à tourner comme auparavant, et voici la bande lumineuse qui reparait. J'excite de nouveau l'aimant ; la médaille redevient immobile et la bande disparaît.

» Par la force de ma main je puis vaincre cette résistance et faire tourner la médaille ; mais pour y parvenir, il faut que je dépense de la force. Que devient cette force ? Elle est convertie en chaleur. Forcée à tourner, la médaille s'échauffe. Beaucoup d'entre vous connaissent la grande découverte de Faraday, que des courants électriques sont engendrés dans un corps conducteur de l'électricité mis en mouvement entre les pôles d'un aimant. Ces courants électriques sont, sans aucun doute, présents dans notre expérience et suffisent à échauffer la médaille. Mais que sont ces courants ? Quelle relation ont-ils avec l'espace compris entre les pôles magnétiques, et avec la force dépensée par mon bras dans leur génération ? Nous ne le savons pas maintenant, mais nous le saurons tout à l'heure. L'expérience ne perdra rien de son intérêt si la force de mon bras, avant d'apparaître sous forme de chaleur, se montre sous une autre forme, sous forme d'électricité. Le résultat final est le même ; la chaleur développée ultérieurement est l'équivalent exact de la quantité de force requise pour mouvoir la médaille dans le champ magnétique excité.

» Je tiens à mettre actuellement en évidence le développement de chaleur née de cette action magnétique. J'ai ici un cylindre métallique solide C, dont toutefois l'intérieur



est composé d'un métal plus fusible que celui de son enveloppe extérieure. Celle-ci est de cuivre et elle est remplie par un alliage dur mais très-fusible. Je place ce cylindre verticalement entre les pôles coniques A, A, de l'aimant. Une corde mn va du cylindre à une roue, et en mettant celle-ci en mouvement on fait tourner le cylindre. Il tournerait indéfiniment, aussi longtemps que l'aimant ne sera pas rendu actif, sans produire l'effet cherché ; mais dès que l'aimant sera devenu actif, j'espère que le mouvement de rotation développera une quantité de chaleur suffisante pour fondre le noyau intérieur du cylindre ; et si je réussis, je verserai le métal liquide devant vous. Deux minutes suffiront pour cette expérience. Le cylindre tourne maintenant, et son orifice supérieur est ouvert. Je le laisserai ainsi ouvert jusqu'à ce que le métal devenu liquide éclabousse visiblement les pôles de l'aimant. Une minute s'est à peine écoulée, et j'ai déjà aperçu la lave métallique. J'arrête maintenant le mouvement pour un moment, et je

ferme l'extrémité du cylindre pour empêcher le métal de se répandre. Laissons l'action se continuer pendant une demi-minute encore, la masse entière de l'intérieur, j'en suis persuadé, est maintenant fondue. J'enlève le cylindre, j'ôte le bouchon, et voici le métal liquéfié que je verse sous vos yeux. »

Le développement de la chaleur au sein d'un corps conducteur que l'on fait tourner entre les pôles d'un aimant, a été signalé pour la première fois par M. Joule (*Philosophical Magazine*, année 1843), et cette expérience a été plus récemment renouvelée sous une forme frappante par M. Foucault.

Toutes ces observations n'appartiennent-elles qu'à la curiosité ? Ne sont-elles que d'agréables passe-temps ? Non. Elles ont servi de base à une théorie sur le calorique, complète en elle-même et supérieure à toutes les précédentes, à la théorie *dynamique* de la chaleur.

Pour l'expliquer en quelques mots : au lieu de considérer la chaleur comme un fluide, comme une substance réelle, ces théoriciens la considèrent simplement comme un *mode de mouvement*. Voici, par exemple, une balle : je la lance à l'aide d'un moyen quelconque ; elle traverse l'espace et va frapper une pierre, sur laquelle elle s'arrête brusquement. Elle est chaude. Eh bien, dans la nouvelle théorie, cette sensation qu'au toucher nous nommons *chaleur* n'est autre chose que le *mouvement* dont cette balle était animée au moment où elle fut brusquement arrêtée ; seulement, au lieu d'être un mouvement de transport commun à la masse entière de la balle, il est devenu un mouvement individuel des atomes. C'est cette agitation intérieure que nous désignons sous le nom de *chaleur*.

Cela posé, quelle est la quantité de chaleur égale à telle quantité de mouvement ? en d'autres termes, quel est l'équivalent mécanique de la chaleur ?

D'un grand nombre d'expériences et d'analyses opérées depuis soixante ans, dues à Montgolfier, Rumford, Séguin, Grove, et surtout, comme valeur expérimentale, à Mayer, Thomson et Joule, on est arrivé à conclure que : la chaleur capable d'élever de 1 degré centigrade la température de 1 kilogramme d'eau, équivaut à une force capable d'élever un poids de 424 kilogrammes à 1 mètre de hauteur, et réciproquement. En termes scientifiques : l'équivalent mécanique de la chaleur est de 424 kilogrammètres.

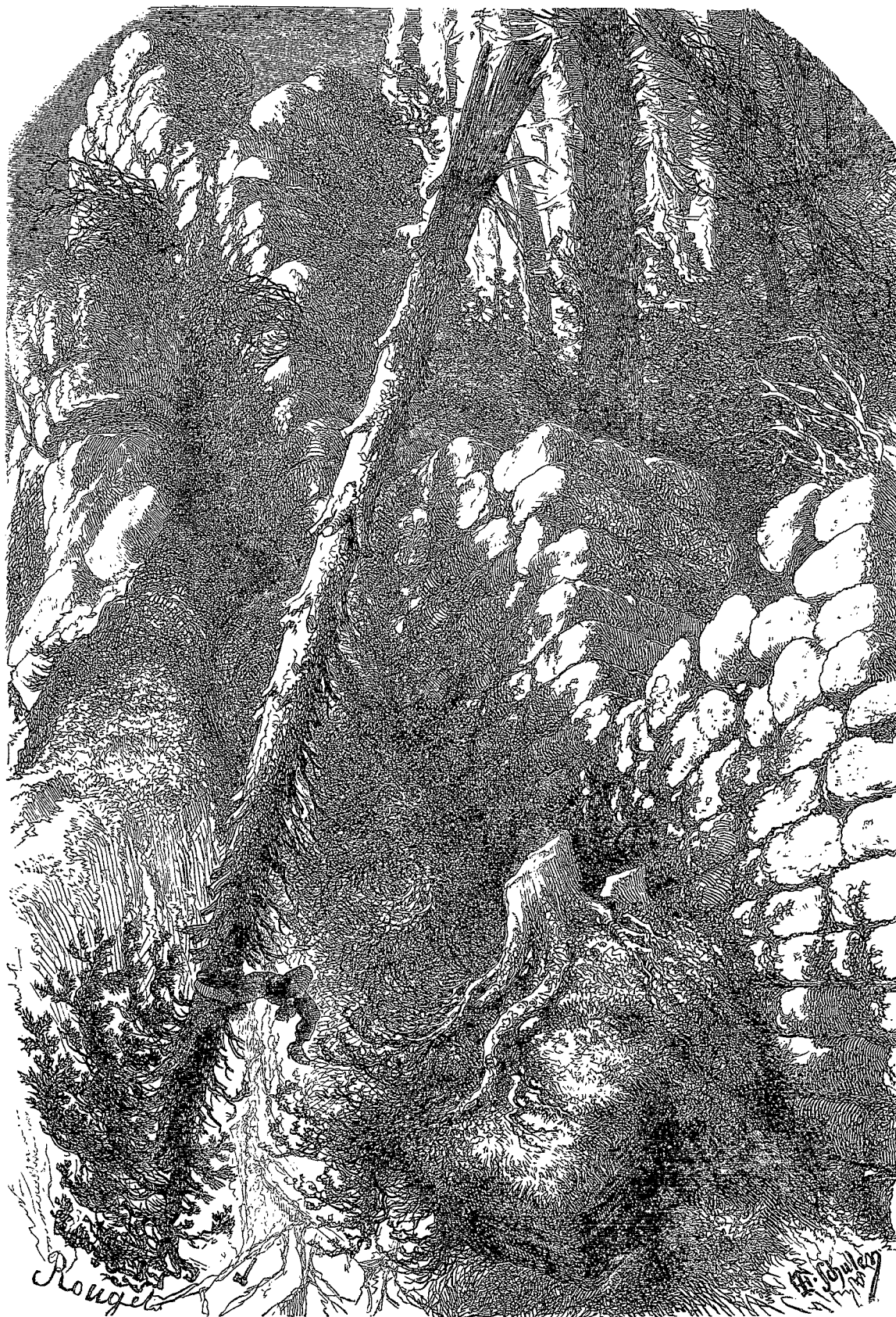
En terminant cet exposé sommaire, nous devons insister sur le mérite de deux travailleurs : M. Joule, de Manchester, qui, pendant dix ans, a renouvelé mille expériences destinées à la détermination de l'équivalent mécanique de la chaleur ; et M. Mayer, médecin allemand, qui, pour la première fois, a donné le moyen de cette détermination. Le premier a gardé un rang brillant dans la science officielle ; le second est resté dans la retraite. C'est à la suite d'une saignée faite à un fiévreux, à Java, en 1840, qu'en observant que le sang veineux est d'un rouge plus brillant dans les chaudes régions tropicales que dans les climats plus froids, il pensa à la corrélation des forces physiques. Après avoir longuement travaillé et atteint de magnifiques résultats, il devint fou et fut enfermé dans une maison d'aliénés. Quelques-uns pensent qu'il y mourut ; d'autres affirment qu'il a recouvré sa raison et qu'il est actuellement à Heilbronn, propriétaire de vignes.

Nous aimons cette retraite du savant, qui nous rappelle le noble exemple de Cincinnatus, et qui nous montre le savoir comme la valeur ne servant pas de marchepied aux dignités du monde, mais possédant en soi leur propre grandeur et leur propre récompense.

L'ÉBRANCHEUR DES VOSGES.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 138, 146, 154, 162, 173.



La Chute de l'ébrancheur (1). — Composition et dessin de Th. Schuler,

(1) C'est à l'habile crayon de M. Théophile Schuler que sont dus les deux dessins qui retracent la chute et le convoi de l'ébrancheur. | Un des fragments du mur païen de Sainte-Odile est reproduit d'après nature dans la gravure de la chute. « Ce mur, dit celtique, est une

J'errai çà et là. Je ruminais sur ces pénibles idées ; et, le soleil commençant à baisser, je revins lentement, gagnant la droite du chalet, vers un petit coin abrité d'où l'on découvrait en plein mon vieux perchoir. Je tenais à revoir cette haute croisée d'où j'avais souvent contemplé la fraîche vallée au temps où, grâce aux deux amis que je me préparais à quitter, j'étais revenu à la vie. La vigne vierge toute rougie retombait en draperies lâches et irrégulières sur les petites vitres de mon ancienne fenêtre, déjà encombrée de toiles d'araignée ; et le chèvrefeuille, privé de ses calices odorants, laissait pendre des baies écarlates au bout de ses tiges décolorées. Je gagnai un tertre qui s'enfonçait sous les genévriers et qu'ombrageait un bouquet de pins, et je m'étendis sur l'épais tapis résineux.

Des cascadelles de risées enfantines rompèrent tout à coup le mélancolique silence. Ces joyeux éclats me faisaient plaisir ; je me sentis ranimé. L'homme a si grand besoin de distractions en même temps que de sympathie ! Un chant gaillard, vivement rythmé, prit le dessus : c'était la voix de Hanz ; il venait d'entonner une singulière bourrée, à refrains gutturaux, que les voix aigrelettes des enfants pépiaient en second dessus, gazouillant comme une nichée de moineaux. Je reconnus un air bohémien, rapide, à deux temps, que j'avais fort goûté, bien que je n'en comprisse pas les paroles, lorsque je l'entendis pour la première fois, vers le commencement du printemps, ce jour où, ravi de mon retour à la vie et des assurances du docteur qui répondait de moi, Hanz, incapable de contenir sa joie, l'exhalait en chants de triomphe et en capricieuses mélodies. Au moment où je reconnaissais la voix de mon cher garde-malade, je le découvris lui-même, se jouant, cabriolant, se roulant sur la pelouse avec ses deux fillettes.

Gracieux tableau que je voyais pour la première fois ; serait-ce aussi pour la dernière ? Le jeune père de famille, le bohémien au corps souple et grêle, quoique vigoureux, était redevenu enfant avec sa couvée. Leurs ébats, les cris joyeux, les chants, les gais échos se mettant de la partie, tout était riant, et le paysage, sombre il n'y avait qu'une minute, rayonnait à cette heure de tous les feux du couchant. Le soleil, des bords de l'horizon, lançait ses reflets splendides sur les pins, les sapins, les buissons, les houx, les mousses ; il semait de topazes, de rubis, de fils d'or et de pourpre tout ce qu'atteignaient ses rayons, et, à travers les chevelures emmêlées et flottantes du groupe joyeux, il faisait jaillir des étincelles.

Charmé, je demeurais immobile dans la retraite où je n'avais pas été aperçu, lorsque cette douce harmonie fut soudainement rompue par une voix stridente.

« — Le voilà bien, criait-elle, ce fainéant ! bon pour se donner en spectacle, pour *baller* comme un bouffon, pour se rouler à terre comme un niais, avec ses deux marmottes mal peignées, aussi paresseuses, aussi inutiles que lui ! »

Au premier aigre son de cette voix, les enfants avaient disparu ; Hanz s'était relevé d'un bond. Honteux pour le mari des emportements de la femme, je me dissimulai, je m'enfonçai sous l'ombre épaisse des arbres dont les rejetons me couvraient, et, blotti dans cette niche, je fus malgré moi témoin d'une scène que j'aurais fait tout au monde pour éviter.

L'accent de plus en plus tranchant de la femme irritée prêtait une âcreté corrosive à des reproches qui portaient sur tout, sur le caractère et la nature même de mon pauvre cher garçon :

« — Hanz, le propre à rien qui se mêle de tout, disait « *Mattresse* », il lui sied bien de s'atteler à un voyageur

des curiosités les plus intéressantes de l'Alsace » ; nous écrit M. Schuller ; et il rappelle que le *Magasin pittoresque* en avait déjà parlé à ses lecteurs (t. XXXI, 1883, p. 317).

tombé je ne sais d'où ; et parce qu'il a plu à ce richard, à ce *touriste*, comme on l'appelle, de se casser les os à notre porte au lieu de demeurer tranquille en son logis, il faudra qu'un père de famille plante là sa cognée, et son état, et son bien, sans plus s'inquiéter de son avoir, de sa femme, de ses misérables enfants, que s'il n'avait pas pris charge d'eux à la mairie et par-devant l'autel. Il lui sera permis, à ce baladin, de laisser tout aller à ruine, à sac, à perdition, et d'abandonner celle qu'il a juré d'aimer devant Dieu, parce qu'il lui a plu, le fainéant qu'il est, d'aller se griser à des noces où il n'avait que faire, d'estropier des gens qui ne mangent pas à sa gamelle, et de ne plus avoir d'yeux ni de cœur que pour eux ! Fallait pas qu'il devint ni mari ni père pour n'agir ni en père ni en mari ! Demandez-lui, à ce *balleur*, à ce *noccur*, ce que deviennent nos sapins de par delà les ruines, à la Haute-Roche. Le berger des Étanches disait, pas plus tard qu'hier, qu'ils s'en allaient en pourriture faute d'être émondés, et que le plus haut, si vigoureux, si droit, la gloire du pays ! a gagné moitié de ses branches desséchées et fendues sans qu'il se trouve serpe ni cognée pour le délivrer du bois mort. Ils seront tous gangrenés et pourris faute de soins, nos pauvres arbres, la dot de nos enfants ! Oui-da ! faites danser et chanter, nos filles, comme la cigale, en attendant qu'elles aillent crier famine. Où trouveraient-elles un mari, quand il ne leur restera plus un lambeau de terre et une pièce d'argent à coudre au coin de leur tablier ? Ah ! que du moins les pauvres créatures ne fassent pas comme leur mère, qu'elles n'épousent pas, vienne l'âge, un sans cœur, un vagabond ! »

Sombre, pâle, muet, Hanz, les bras croisés et serrés contre ses flancs, sontint, sans faire un mouvement, cette bordée furibonde. Toute son énergie semblait s'être concentrée dans l'effort de se contenir ; puis tout à coup il s'éloigna à larges et lentes enjambées : le bruit de ses pas fortement appuyés sur le sol, comme il tournait le coude du sentier, m'arrivait en même temps que la voix mordante, accentuée, qui le poursuivait de ses insultes.

« — Oui-da ! criait-elle, monsieur ne voudrait hanter que les grands de la ville ; tout au plus si les docteurs de campagne sont dignes de frayer avec lui ! Ah ! s'il ne sait les noms ni de père, ni de mère, c'est que ses ascendants *incognitos* n'étaient rien moins que princes et seigneurs ! Aussi laissera-t-il aux montagnards, qui ont la poigne ferme, les reins forts, la peau rude, le soin de manier la hache et la cognée. Lui, il ne façonne plus que des jouets pour les doigts effilés des messieurs ! »

L'irritation qui me mordait au cœur m'étouffait presque, dans l'impuissance où j'étais d'exhaler ma colère. Serrés contre mes lèvres, mes poings les meurtrissaient. Il ne restait cependant qu'un parti à prendre : se taire et s'éloigner le plus promptement possible. Grâce à mes hésitations, à mes continuels délais, je ne pourrais partir que dans quelques jours ; j'aviserais de loin aux moyens de m'acquitter envers mes hôtes, d'adoucir le sort de Hanz et d'adoucir la furie qui lui rendait la vie intolérable.

L'obscurité croissante me permit de regagner mon gîte sans être observé, et bientôt j'eus à décliner l'assistance de Kaite, l'obséquieuse fille de service, puis les offres et politesses contraintes de dame Guelpy.

« — Est-ce que mon mari ne rentre pas avec Monsieur ?... Monsieur lui aurait-il donné quelques commissions pour le village ? demanda-t-elle à la fin d'une voix étranglée.

« — Je ne l'ai pas vu de la soirée, répliquai-je sèchement, et je n'ai besoin de personne ; je suis las. Du repos, du silence, c'est tout ce que je veux.

Sans répondre, elle s'éloigna, et je repoussai ma porte entre-bâillée.

Il y avait déjà quelques semaines que j'aurais pu me passer d'aide à mon coucher ; mais fermer l'œil ce soir-là, impossible. Je me jetai tout habillé sur mon lit ; mes tempes battaient contre mon traversin : des craintes indéfinies, des appréhensions vagues, des inquiétudes exagérées (je me disais alors qu'elles étaient exagérées), envahissaient mon cerveau. Je prêtais l'oreille... quelques planches avaient craqué... Il était là, peut-être ! et j'écoutais encore... mais je n'entendais que le cri lugubre de la grande chevéche, revenant par intervalles comme un glas éloigné. Je m'agitais, je me retournais, j'avais sans cesse recours à ma montre ; elle disait minuit... une heure... deux... Je m'efforçai de distraire ma pensée ; je me lançai dans des rêves éveillés... En avais-je assez fait des rêves !... évanouis sans laisser de traces. Pauvre Hanz ! cher Guelpy ! n'aurais-je donc paru dans sa vie que pour en accroître les amertumes ? De courts assoupissements vinrent deux ou trois fois soulager ma pénible insomnie. Sans doute, il serait rentré durant l'un de ces moments de relâche, et cette espérance finit par me tranquilliser un peu.

— Ces anxiétés n'ont pas le sens commun, me disais-je ; les querelles de ménage sont plus bruyantes que durables. Christabel a jeté son feu. D'ailleurs, au fond, Hanz sait encore s'y prendre et fait probablement sa paix en ce moment. N'était-il pas venu à bout de me faire accueillir au chalet, en dépit de la jalousie de l'impérieuse Maitresse ? Dès que je serai loin, l'effervescence de l'épouse se calmera, et le mari, rendu à ses occupations, revenu aux habitudes de famille, reprendra tout naturellement son empire. J'en venais à m'expliquer la froideur mécontente de M. Fleurot. Sans doute il savait que la prolongation de mon séjour fomentait les discordes intestines. Eh bien, en faisant mes adieux au docteur, je lui parlerais à cœur ouvert, et nous nous entendrions dans l'intérêt de Hanz. C'était un homme de ressource que M. Fleurot, et ce serait bien le diable si à nous deux nous ne trouvions pas quelque biais pour venir en aide au cher garçon, à ce cœur si ardent, à cette intelligence d'artiste qui ne demandait qu'à s'épanouir ; vrais diamants, diamants bruts qu'il aurait fallu sortir de leur gangue. Mon affection, ma reconnaissance, me disais-je, finiront par triompher, et il ne sera pas dit que je sois tout à fait condamné à l'ingratitude. Trop longtemps absorbé dans l'égoïsme de la souffrance, je n'ai songé qu'à moi ; sauvé par eux, j'ai vécu ici grâce à leurs soins, à leur dévouement, usant d'eux comme de ma chose, sans autre souci que de mon bien-être personnel. J'ai laissé mon cher Guelpy se sacrifier ; je lui ai pris son temps, ses jours, ses nuits, son état, sa vie, sans seulement y songer. Christabel peut être despotique et revêche ; mais, de bonne foi, n'a-t-elle pas raison de revendiquer le père de ses enfants ? C'est à moi de le lui rendre et de réparer en m'éloignant le mal qu'ont fait mes éternels délais et mon incurie.

L'aube ne paraissait pas. Quelle longue nuit ! nuit sans fin ! et mon oreille se tenait en vain sur l'éveil. Nul bruit ; personne ne bougeait. Je fis sonner ma montre... onze heures... onze heures du matin ! Moi qui me figurais n'avoir fermé l'œil que quelques minutes ! Je me secouai, je m'assis sur mon séant. Je vis, à la lueur mourante de ma lampe, le matelas de Hanz toujours roulé dans son coin. « Il ne sera pas entré, pensai-je, de peur de m'éveiller. » Fort surpris, toutefois, de n'entendre aucun mouvement et de voir à peine poindre le jour, j'appelai... Personne. Je me levai, j'ouvris ma porte. Malgré l'heure, le corridor était vide et sombre. Je sortis sur le seuil. Après la belle soirée de la veille, un brouillard dense s'était abattu sur toute la campagne, et l'on ne distinguait rien à deux pas de soi.

— Hanz !... Guelpy !... criai-je à plusieurs reprises.

Ce fut sa femme qui parut enfin. Elle accourait, sortant de l'épais brouillard.

— Que vous a-t-il dit hier ? demanda-t-elle haletante. Où allait-il ? Où l'avez-vous quitté ?

— Comment ! n'est-ce pas avec vous qu'il est resté tout le soir ? Moi ! mais... mais je ne l'ai point vu !

— Vous êtes pourtant rentré au logis le dernier ! s'écria-t-elle en pressant ses mains l'une dans l'autre.

— Quoi ! personne ne l'aurait revu, ni la nuit, ni ce matin ?

Elle se taisait.

— Ah ! il aura grimpé jusqu'à son nid, repris-je.

Et je me dirigeai vers ma vieille cellule.

— J'y ai couru avant qu'il fit jour, dit-elle, et il n'y était plus, le malheureux ! Il a emporté sa cognée, sa hachette, sa gourde, un tas d'outils...

Elle se tordait les mains.

— Oh ! ce brouillard, ce brouillard ! cria-t-elle avec un accent qui me fit frissonner jusque dans la moelle des os.

— Il faut envoyer de tous côtés, courir au village, rassembler tout le monde. Des torches ! criai-je, des torches ! Appelez du secours ! Vite, des hommes ! N'épargnez pas l'argent. Trente louis à celui qui le ramène, dix au premier qui en donne des nouvelles.

— De l'argent ! A quoi bon l'argent ?

Elle secoua la tête.

— Qui des nôtres ne se ferait écharper pour lui ? Ne s'est-il pas cent fois exposé pour eux ? Avait-il rien à lui ?... Mais comment, comment ne sont-ils pas là ?...

Et les pieds de Christabel broyaient le terrain pierreux.

— Ils devraient être mille fois arrivés !

Ils l'étaient. Bûcherons, pâtres, braconniers, schlitteurs, parurent à la file, marchant l'un derrière l'autre et sortant comme d'un nuage. Les deux derniers et la servante essouffée portaient des brassées de torches, des paquets de branches de pin trempées dans la résine, des crochets de fer, des crampons. Ces hommes se réunirent, pressés l'un contre l'autre, sur l'étroit plateau. Ils murmuraient entre eux des paroles sinistres, et leurs regards me glacèrent.

— Apportez-vous des cordes, de forts câbles à nœuds ? demanda une voix.

Je reconnus M. Fleurot.

Christabel y avait pourvu. Après s'être assurée de l'absence de son mari, elle avait conduit les enfants au village, où elle les avait laissés avec les femmes. Ce qui se trouvait d'hommes valides aux environs avait été averti, ainsi que le docteur, prévenu tout des premiers.

Les flambeaux s'allumèrent, passèrent de main en main ; la femme prit la tête et marcha devant. Ce n'était plus la débile et frêle créature qui me recevait au chalet quelques mois auparavant ; ce n'était plus cette mégère qui, la veille, vociférait d'insultantes paroles. L'éclair des yeux, la fermeté des lèvres comprimées, l'expression surnaturelle de toute la personne qui grandissait dans cette brume, me seront toujours présents. Je suivais, sans savoir que je marchais, l'œil fixé sur cette figure illuminée qui, franchissant l'espace, paraissait et disparaissait dans les détours du sentier montueux, et, à travers l'éblouissement des torches et les plis du brouillard, semblait s'aller perdre dans les nues.

Une main se posant sur mon épaule me rappela à moi-même et à mes infirmités.

— Retournez, mon cher Monsieur, retournez, me disait M. Fleurot. Vos nerfs ni vos muscles ne sont de force. Vous nous seriez un obstacle...

— Mais la femme? repris-je.

— Elle! Eh! qui pourrait l'empêcher d'y aller? Pauvre créature! la sentence... que Dieu la suspende! Ah! elle leur sera commune à tous deux. Ce qui est possible, même l'impossible, sera fait. Hanz, pour plusieurs d'entre nous, est un frère!... et pour moi...

Sa voix s'embarrassa.

— Allez, rentrez! laissez-nous être tout à lui... Kaite, ramenez monsieur.

Il prit des mains de la servante qui nous suivait une trousse, un paquet de linge, me détourna doucement du côté de la pente, et s'élança en avant.

Il est cruel, quand le cœur se remplit d'alarmes, de tristes présages, d'affreux pressentiments, il est cruel de demeurer à l'écart, inutile, dans la complète ignorance de ce qu'on fait, de ce qui se passe, de ce qu'on découvre. Mon sang bouillait dans mes veines, d'inexprimables terreurs ébranlaient mon esprit; je piétinais sur place, je sortais, je revenais, je retournais sur ce plateau d'où l'on ne voyait que le vide. Je me figurais des lueurs dans cette laiteuse et terne obscurité; je percevais des sons à travers ce morne silence, tandis que la brave servante, rompue aux chances de la vie, continuait ses habitudes journalières et me persécutait pour me faire prendre quelque nourriture.

Je ne rentrais que pour l'interroger sans cesse; et, ne sachant rien de plus que moi, elle répétait à satiété des détails que je ne me lassais pas de solliciter. Sa voix, ses paroles, apportaient quelque relâche aux angoisses qui me torturaient. Souvent elle revenait sur le caractère du patron.

— Si bon maître, disait-elle, comme un camarade; agréable à tous, plus aisé à manier qu'un innocent! C'est vrai ça qu'il ne travaille que par fougue: aussi Maitresse vous le tarabuste, fant voir! Avec ça que la patronne n'oublie rien, et que lui, sauf les bagatelles qu'il se met parfois en tête, il oublierait tout au monde. Et dire pourtant qu'il n'a pas plus de malice qu'un nouveau-né, et qu'il vous fait des ouvrages, quand c'est sa fantaisie, qu'on viendrait de par delà la Meuse et le Rhin rien que pour les voir. Des amusettes, dit Maitresse; mais c'est joli tout de même. Quel dommage, quel dommage qu'ils ne s'entendent pas et que le temps soit tourné au noir! C'est comme un sort, quoi!

Son babil la soulageait, aidait à me faire prendre patience, et ne m'empêcha pas d'ouvrir un pas lourd qui approchait; je m'élançai au-devant.

— Retrouvé? criai-je au vieux bûcheron qui apparaissait sous la nue. En quel état? où?...

Le brusque mouvement de sa tête rejetée en arrière ne répondait que trop. Le bâton ferré de Hanz, fiché en terre à peu de distance de la Haute-Roche, était la seule épave rencontrée. Mais ils étaient si nombreux, là-haut! tant de monde y était venu, tous à fouiller la forêt, les ruines, les ravins, les moindres crevasses, que l'homme avait cru pouvoir s'en revenir manger la soupe avec sa femme. Elle lui avait fait promettre de rentrer « si possible, vu que leur garçon tremblait les fièvres. »

— Et, au fait, continua-t-il en soulevant son bonnet de laine pour s'essuyer le crâne, n'y a pas besoin de s'y mettre une fourmière pour en trouver un tout seul. D'ailleurs, est-ce qu'ils vous écoutent? La Christabel, la pauvre! c'est comme une frénésie, et ces cadets-là ne consultent guère les barbes grises... Ils croient mettre la main sur le perdu en retournant des pierres.

Il branla de nouveau sa tête chauve; et, reprenant le chemin de sa demeure, il ajouta d'un ton bas et pénétrant qui me donna la chair de poule :

— C'est point par le bas, c'est devers la nue qu'il leur faudrait regarder. Malgré ce damné brouillard, on finirait par deviner de quel côté *il tournoie*. M'est avis que ce n'est pas loin de l'escarpe qu'on le verrait planer.

Il s'éloignait en prononçant ces paroles énigmatiques, de sorte que je ne l'entendais plus.

— Que veut-il dire? demandai-je à Kaite qui me paraissait toute saisie.

— Dame, Monsieur...

Un sanglot l'interrompit.

— C'est tout de même bien terrible! reprit-elle avec effort. Mais c'est le prophète, c'est Job qui l'a dit: « Il est là où est le cadavre! »

Je frémissais.

— Qui, *il*? m'écriai-je avec une explosion de colère. Que voulez-vous dire, femme?

— Hélas! Monsieur, *il*, c'est le corbeau.

Non, je ne me laisserais pas abattre: ce qui pouvait être fait pour lui, pour ceux qui, plus heureux que moi, poursuivaient au dehors des espérances que rien ne me ferait abandonner, serait fait. Je sentais trop mon insuffisance, ma faiblesse, pour tenter, infirme encore, d'explorer les pentes glissantes de ces hauteurs qui m'avaient été si fatales au temps où j'étais valide. Mais je m'efforçai de tout disposer pour porter secours à lui et à ceux qui le cherchaient. J'avais mis Kaite à l'œuvre. Tout ce qui se pouvait imaginer de bon, d'utile pour le malheureux Hanz et pour les amis lancés à sa recherche, fut préparé: bandages, arnica, eau froide et bouillante, grand feu, nourriture fortifiante et boissons spiritueuses, tout était prêt; et, la nuit noire étant venue au dehors, tandis que le chalet resplendissait de clarté, Kaite et moi effilions de la charpie, lorsque nous entendîmes le bruit de nos gens. Ils revenaient, mais pas tous; plusieurs étaient restés en arrière.

A peine s'ils parlèrent d'abord; ils étaient harassés, et la première chose à faire fut de les chauffer, de les sécher, de les restaurer. Funestes questions que celles dont on redoute la réponse! Non, ni Hanz, ni son cadavre (mot affreux!), n'étaient retrouvés. Un ancien camarade et ami, émondeur aussi à l'occasion, Fritz, qui grimpeait comme un écureuil, était descendu à peu près jusque vers le milieu du grand escarpement où, à travers la brume qui s'éclaircissait alors, il croyait apercevoir quelque chose; et, en effet, il avait rapporté un lambeau de la veste de Guelpy et sa hachette restée accrochée aux racines du vieux sorbier qui pend sur le creux du gouffre. Impossible, la nuit venue, de descendre plus bas. Dès l'aube, on aurait d'autres engins; le docteur avait donné des ordres pour cela, et l'on arriverait au fond. Mais le grand pin arrole si droit, celui dont dame Guelpy était si fière et que son bisaïeul avait planté, le doyen de la pinée, s'était découronné.

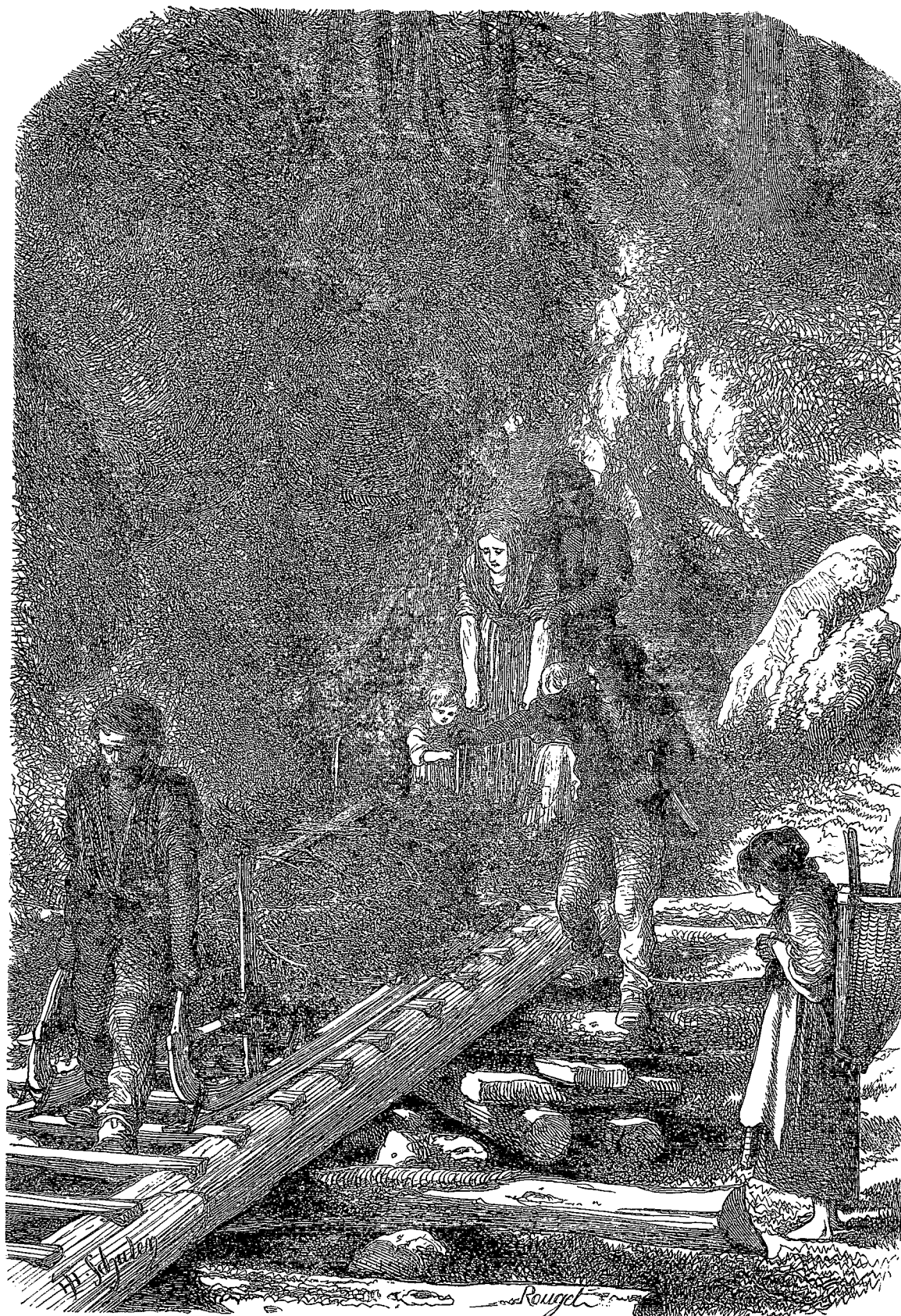
— Il était rompu par le *mitan*; la *chandelle* (ils appellent ainsi la tige que le fer de l'émondeur a dépouillée de ses branches); la chandelle seule est encore debout; la cime et le branchage touffu du haut de l'arbre ont dû choir dans l'abîme.

Pâles, muets, nous nous regardions immobiles. Kaite s'était couvert la tête de son tablier; elle le laissa retomber et découvrit ses yeux rouges, enflés, sa figure hagarde, pour crier avec un sanglot :

— Et Maitresse?

— Oh! pour elle, reprit un des bûcherons, si elle en revient, toujours est-il qu'elle ne laissera ni membres, ni lambeaux de la chair ou des vêtements de son homme aux vermines de l'air et aux bêtes de proie. Tout sera enterré en terre sainte, et l'on ne reverra la Christabel qu'avec les derniers restes de son mari.

J'étais comme égaré; je ne pouvais rien comprendre; | tant un espoir qu'ils ne pouvaient me donner, et répétant
il me souvient que j'allais d'un homme à l'autre, quë- | « que j'en étais bien revenu, moi; que j'avais survécu à



Le Convoi de l'ébrancheur. — Composition et dessin de Th. Schuler.

une terrible chute; que tant qu'on n'avait pas retrouvé le | — Le précipice est trop profond, trop à pic, murmura
corps sans vie, notre ami pouvait nous être rendu. » | l'un.

— Hanz doit s'être cramponné plus haut qu'à moitié l'arbre, reprenait un autre ; car c'est bien à quarante pieds du sol que la tige ébranchée s'est rompue. Quelle effroyable chute ! plusieurs centaines de toises ! Le malheureux était broyé, bien sûr, avant de toucher terre.

— Oui, le garçon était nerveux, adroit, un fameux poignet ! ajouta le troisième. Il est clair qu'il n'aura pas lâché son arbre ; mais quel fameux chemin il a dû faire !

Et le geste du Segarès qui parlait traça dans l'air une courbe démesurée.

— M'est avis que les chocards, les choucas, les corbines, seront seuls présents aux funérailles.

Et il croisa devant lui ses longs bras décharnés.

Oh ! les bourreaux ! A quinze années de distance, leurs propos me reviennent encore à la mémoire et font dresser mes cheveux sur ma tête. Cependant ils étaient amis, ou tout au moins camarades, compagnons de mon cher et malheureux Guelpy : tous l'aimaient, le regrettaient ; tous auraient été prêts à s'exposer pour lui. Mais cette fin terrible ne les étonnait pas ; ils l'avaient contemplée en pensée et redoutée plus d'une fois pour eux-mêmes, et ces détails qui me torturaient n'avaient pour eux rien que d'ordinaire. Ils ne se lassaient pas de revenir sur ce qui, dès l'abord, avait fait deviner la catastrophe à plusieurs. Celui-ci, durant une courte éclaircie, avait aperçu le vol des chocards qui tournoyaient au-dessus du gouffre.

— Et je sais bien, ajoutait-il, qu'ils y resteront tant qu'un des rejetons des ronces retiendra quelques débris sanglants de la chevelure du mort.

Un charbonnier d'une petite vallée enfouie loin par delà le Donon affirmait avoir vu dès la veille, sur les rougeurs du couchant, s'allonger et tourbillonner la noire Menée d'Hellequin. Mais nul qui ne fût convaincu de la terrible fin du malheureux élagueur.

L'aube paraissait à peine que nos gens étaient repartis. Quelques femmes du village les joignirent, conduisant les enfants que M. Fleurot avait demandés. Sans doute il espérait que leurs larmes顾vriraient quelque source de vie pour la malheureuse mère.

Ce ne fut que vers le soir, à la tombée du jour, que nous les entendîmes revenir, et que je revis Christabel marchant avec ses deux filles derrière la schlitte qui ramenait tout ce qui nous restait de mon pauvre et cher Guelpy. Des pleurs, des sanglots, des cris accompagnaient le funèbre cortège ; mais lorsque le docteur me reçut à demi évanoui dans ses bras :

— Vous pleurez, me dit-il ; mais elle, elle va le suivre.

Il ne se trompait pas. Lorsque, peu de mois après, je fus en état de quitter le val d'Ajol, un même tombeau renfermait Hanz et Christabel. Le dernier acte de la malheureuse femme avait été de ramener les restes de celui qu'elle n'avait pas su rendre heureux et sans lequel elle ne pouvait vivre.

Durant les quinze années qui se sont écoulées depuis la mort de mon cher Hanz, j'ai plusieurs fois revu ses enfants et la demeure où il m'avait reçu. Ses filles, élevées dans la famille de M. Fleurot, sont devenues grandes, et je vais retourner au val d'Ajol pour assister au mariage de l'aînée. Plus d'une fois aussi j'ai visité le funeste bouquet de bois où s'élève encore le tronc rugueux du pin arrole que Christabel avait appelé la gloire du pays. Quoique découronné, il est encore vivace et beau. Les feuillages qui partent de l'endroit brisé se relèvent à leur extrémité, et les lichens blanchâtres qui tombent çà et là par longues franges semblent des draperies de deuil.

On l'appelle encore dans le pays le *Pin de l'Ébrancheur*.

UNE SINGULARITÉ DE LA SCIENCE.

La reine d'Angleterre prononce chaque année, comme vous savez, un discours d'ouverture à l'inauguration de la session des chambres britanniques. Il y a sans contredit des points intéressants dans ce discours, surtout pour l'esprit des diplomates ; il y a des questions brûlantes, des sujets effleurés par la parole gracieuse de la souveraine et qui vont tomber dans le gouffre du tourbillon parlementaire.

Mais savez-vous ce qui m'a le plus vivement, et je dirai même le plus agréablement frappé en recevant le discours de Victoria ? Ce n'est sans doute rien de ce que vous pouvez penser... c'est de l'avoir reçu *avant d'avoir pu l'entendre*, si j'avais eu d'assez bonnes oreilles pour percevoir d'ici les paroles royales.

Plus d'un d'entre nous ne saisira peut-être pas au juste cette énigme. Eh bien, en voici la clef. Je dis que j'ai lu le discours de la reine d'Angleterre plus tôt que je ne l'aurais entendu directement si j'avais pu l'entendre d'ici. En effet, grâce aux cinq fils du télégraphe, j'en avais le dernier mot dix minutes après avoir reçu le premier, et seulement cinq minutes après la fin du discours, car on avait commencé de l'envoyer pendant que la reine parlait encore. A peine était-elle assise dans son fauteuil couronné, à peine les réflexions s'étaient-elles éveillées dans le front des auditeurs, que nous avions à Paris ce discours tout entier avant que les habitants de la ville de Londres ne le connussent eux-mêmes.

Or, je dis que si le sens de l'ouïe était assez développé chez moi pour que j'aie pu d'ici entendre parler la reine, et si, d'autre part, la voix de cette reine avait été assez sonore pour traverser la Manche, tout en l'entendant directement parler, je ne l'aurais pas entendue aussi vite que je l'ai entendue par l'intermédiaire du télégraphe.

Songez, en effet, que le son ne passe pas instantanément d'un lieu à un autre, mais qu'il emploie un certain temps pour traverser ces distances. Il marche avec une vitesse moyenne de 333 mètres par seconde. Or, si nous examinons la différence de longitude et de latitude de Londres et de Paris, et que nous construisions un triangle sphérique ayant pour sommets ces deux villes et le pôle, nous trouverons qu'en ligne droite la distance de Paris à Londres est de 420 kilomètres.

A raison de 333 mètres par seconde, le son emploiera environ vingt et une minutes pour traverser cette distance.

Si donc nous avions pu voir et entendre parler directement d'ici la reine Victoria, tout en l'entendant actuellement, tout en étant ses auditeurs, nous ne l'aurions, toutefois, entendue que vingt et une minutes et quelques secondes après l'énoncé de ses paroles.

Et c'est ainsi que, par une originalité de la science comme on en voit quelquefois, l'électricité nous a apporté le discours royal beaucoup plus rapidement que la parole elle-même n'eût pu le faire.

LES TROIS PRÉTENDUES MERVEILLES DE L'ESPAGNE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Au rapport de l'ancien ambassadeur de Venise, qui visita les cités principales de l'Espagne en 1525, ce pays comptait trois merveilles. Navagiero, c'est le nom de notre voyageur, a soin de prévenir toutefois ses lecteurs qu'on ne les désignait sous ce nom qu'en plaisantant.

La première signalait une ville complètement environnée de feu ; la seconde, un pont sur lequel coulait une rivière ; la troisième, un autre pont sur le tablier duquel pouvaient paître dix mille brebis.

Le premier de ces dictons populaires faisait allusion aux murailles de Madrid, qui étaient à cette époque entièrement construites en silex; le second exprimait en quelques mots la surprise que causait aux étrangers l'immense aqueduc de Ségovie; le troisième expliquait un phénomène décrit par maint voyageur, et le prétendu pont parcouru par des milliers de bêtes à laine était simplement le vaste champ sous lequel s'engouffre la Guadiana, pour reparaitre au jour quelques lieues plus loin. ⁽¹⁾

Ne combats jamais l'homme de bien. PINDARE.

L'ASSEMBLÉE DES ÉLÉMENTS.

APOLOGUE.

Les éléments s'assemblèrent un jour et tinrent conseil pour examiner lequel d'entre eux avait le plus de titres aux hommages de l'humanité. Ils s'étaient réunis dans une jolie vallée, enfermée dans un cercle de collines que traversait en serpentant un frais ruisseau. La séance ouverte, l'Air prit la parole et fit valoir ses droits en ces termes :

« Je pense, dit-il d'une voix sonore, je pense être autorisé à parler le premier dans cette noble assemblée, et c'est avec confiance, je l'avoue, que je viens plaider ma cause devant vous. Il est incontestable que si quelqu'un peut prétendre aux hommages de l'homme, c'est moi. Je ne lui suis pas seulement nécessaire, je suis indispensable à son existence. Il ne pourrait même pas respirer une seconde sans mon aide, et si, irrité de son ingratitude, je prenais le parti de l'abandonner, il périrait immédiatement, victime de sa folie. Et ce n'est pas là le seul service que je lui rends : tous les biens dont il jouit sur la terre, il me les doit; sans moi le monde végétal cesserait d'exister, les plantes perdraient leur verdure, les fleurs leur éclat et leur parfum; les animaux partageraient le sort du reste de la création, et la terre ne serait plus qu'un horrible désert. Si donc je suis indispensable à la conservation non-seulement de l'homme, mais encore de tous les biens terrestres dont il jouit, quelle reconnaissance ne doit-il pas avoir pour moi, quels hommages ne doit-il pas me rendre en retour de mes innombrables bienfaits! »

L'Air cessa de parler, et un murmure approbateur s'éleva dans toute l'assemblée, tandis que son fils aîné, le Vent, entonnait à haute voix l'éloge de son père.

Lorsque le silence fut rétabli, un autre personnage, non moins invisible que le premier, mais dont la présence se faisait sentir, s'avança à son tour; c'était la Chaleur, fille du Feu.

« Pour moi, dit-elle, je ne suis pas moins nécessaire à l'humanité que mon honorable ami dont vous venez d'entendre le discours. Supprimez-moi, et il résultera de mon absence une désolation aussi complète que celle qui vous a été dépeinte tout à l'heure. Le ruisseau qui serpente et qui murmure là, à nos pieds, deviendrait aussitôt une masse de glace immobile et impénétrable; l'immense océan lui-même gèlerait jusque dans ses profondeurs, et tous ses habitants périraient dans leur tombe de diamant. Ces fleurs, ces arbres, ces oiseaux, ces animaux, et l'homme lui-même, si fier de sa supériorité, subiraient immédiatement les mortelles conséquences de mon départ; ce globe ne serait plus qu'une masse inerte, en proie aux rigueurs d'un éternel hiver. Vous qui aimez à voir le gai printemps chasser les frimas et parer la terre d'une brillante verdure, les forêts revêtir leurs frais ombrages et les eaux limpides des

rivières répandre leur cours à travers les campagnes; vous qui contemplez avec bonheur les verdoyantes moissons qui mûrissent au soleil, qui admirez les nuances variées des feuilles d'automne, qui vous réjouissez d'entendre la chanson du moissonneur et de voir les gerbes chargées d'épis s'entasser dans les greniers de l'honnête laboureur, tandis que de toutes parts les fruits savoureux font plier les branches des arbres; vous qui, à la vue de tant de bienfaits, joignez au cantique des louanges de la nature les actions de grâces d'un cœur débordant de gratitude, — reconnaissez mon mérite et accordez-moi votre hommage! »

La Chaleur cessa de parler, et des marques de vif assentiment, parties de tous les points de l'assemblée, accueillirent son discours, lorsqu'un nouvel élément, l'Eau, se présenta et dit :

« Mon honorable collègue s'est attaché à faire remarquer l'état d'immobilité et d'inutilité auquel je me trouverais réduite si j'étais privée de son assistance; il a montré aussi à quel point toutes les créatures, jusqu'à l'homme, dépendent de son existence et de son pouvoir. Pour ce qui me concerne, je demanderai à mon honorable collègue s'il ne me doit pas tout autant que je puis lui devoir moi-même. Je ne nie pas mes obligations, mais je désire qu'il se souvienne des siennes. Je conviens que, sans son aide, je serais inutile; mais sans moi il ne serait pas seulement inutile, il serait nuisible, il serait intolérable. N'y a-t-il personne dans cette assemblée qui ait été témoin d'un été brûlant, pendant lequel mon collègue et ami a exercé toute sa force, tandis que pour un peu de temps je me suis tenue à l'écart? Qu'en est-il résulté? La terre est devenue sèche et aride, toutes les plantes ont péri, et l'homme aurait subi le même sort, si je n'avais eu pitié de ce pauvre monde mourant et si je n'étais revenue, avec les nuages et les pluies, pour le sauver. Voulez-vous savoir, Messieurs, ce que deviendrait l'humanité si elle était privée d'eau? Regardez le marin naufragé au milieu de l'océan sans bornes, étouffant sous la pernicieuse influence de mon honorable ami, et soupirant en vain après une goutte d'eau douce pour rafraîchir sa langue desséchée; voyez le voyageur égaré parmi les sables brûlants de l'Afrique, se débattant dans une horrible agonie, parce que je ne suis pas là pour apaiser la soif qui le dévore; il ne manque d'aucun des deux éléments qui tout à l'heure ont si éloquemment démontré leurs importants services, mais il souffre, il meurt à cause de mon absence, tandis que leur présence ne fait qu'augmenter ses tourments. Reconnaissez donc que nul n'a autant de titres que moi aux hommages de l'homme et de la nature entière, et témoignez-moi par vos suffrages la gratitude due à tant de bienfaits. »

La voix de l'Eau s'éteignit dans un doux murmure, tandis que l'assemblée donnait à son discours de nombreuses marques d'approbation. Quand elle eut repris sa place, la Lumière, qui n'avait rien perdu des raisons alléguées par ses collègues et qui semblait désireuse d'éclairer le débat, se leva et s'exprima ainsi :

« Je pourrais, moi aussi, comme les précédents orateurs, vanter les bienfaits que je répands sur l'humanité et décrire la désolation dont mon absence serait cause; mais je ne le ferai pas, par la raison que ce n'est pas moi qui me suis créé ni qui me gouverne, et que, par conséquent, tout le bien dont je ne suis que l'instrument provient de la bonté de mon Seigneur et de mon maître. À lui donc, à lui seul soient la louange et l'honneur! »

La Lumière se tut, aucun autre élément ne se présenta pour prendre la parole, et l'assemblée se sépara au milieu d'un profond silence. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ *Il Viaggio fatto in Spagna e in Francia dal Magnifico M. Andrea Navagiero. Venise, 1563, in-12.*

⁽¹⁾ Trad. de l'anglais.

LE FEU SOUTERRAIN.

DESSIN CHINOIS.

S'il ne convient pas de discourir longuement sur ces spécimens de l'art naïf, encore est-il bon de s'y arrêter un instant : à propos de tout il y a toujours quelque chose à dire et un peu à apprendre.

Nous voici donc en présence d'un volcan ; mais l'artiste qui s'est évertué à en figurer l'image l'a-t-il vu de ses yeux ? S'il fut un vrai Chinois, j'entends né en deçà de la grande muraille et après le quatorzième siècle, la question est résolue négativement.

Sur le vaste territoire qui constitue la Chine proprement dite et ses dépendances continentales, il n'existe, depuis plusieurs siècles, qu'un seul volcan en activité : c'est le Pe-chan (la montagne blanche), situé au delà du grand désert de sable, vers le nœud du Bogdo-Ula. Seuls les exilés au pays des Hoëi-Hoëi (les mahométans) peuvent, en longeant le pied des montagnes célestes (*Thien-chan*), contempler le titan qui lance au ciel ses gerbes de flamme et ses tourbillons de fumée. Quant aux habitants sédentaires des provinces centrales, le spectacle terrifiant et sublime de l'éruption d'un volcan n'ayant jamais frappé leurs regards, beaucoup ont mis en doute la réalité de ces réactions violentes de l'intérieur du globe contre sa surface ; d'autres ont nié absolument ou attribué à la malice des esprits infernaux l'effort incessant du feu souterrain pour briser son enveloppe et se mettre en communication avec l'atmosphère.

Cependant le grand homme qui gouverna le « dessous du ciel » (*Thien-hia*, l'empire chinois) pendant les années *Kang-hi* (de 1661 à 1722), et que ses descendants honorent dans le temple des ancêtres sous les noms de *Ching-tsou-jin-hoang-ti* (le saint aïeul et bienveillant auguste souverain), a écrit un livre pour l'instruction des ignorants et la confusion des incrédules. En voici un extrait :

« Le vieux lettré Liéou dit qu'il existe dans le *Yunnan* (la province au sud des montagnes nuageuses) une montagne nommée *Ho-chan* (la montagne ardente), parce qu'elle a une ouverture d'où il sort des flammes. Les critiques tranchants, qui s'imaginent avoir trouvé la vérité lorsqu'ils croient pouvoir accuser les anciens de mensonge, n'ont pas manqué de dire que Liéou avait conté une fable. Comme si le volcan ne pouvait pas s'être épuisé et éteint depuis la dynastie des *Song*⁽¹⁾. Il est dit dans la grande Géographie qu'il y a, dans le district de *Thou-tchéou*, des puits qui lancent des flammes par intervalles ; c'est tantôt l'un, tantôt l'autre, quelquefois de dix ans en dix ans, quelquefois aussi d'un siècle à l'autre.

» Mais voici qui est plus décisif pour l'existence des volcans. Dans le pays habité par les *Moung-kou* (les Mongols), qui sont sur la rive du *Tai-tong-kiang*, il y a quantité d'endroits qui vomissent des flammes ; quand on creuse la terre à la profondeur de deux pouces, il en sort aussitôt une flamme vive et légère ; les habitants du pays s'en servent pour se procurer du feu et de la lumière. »⁽²⁾

A l'appui de l'observation du sage couronné, touchant le volcan qui dut s'éteindre peu après la chute de la dynastie des *Song*, on peut citer l'autorité d'un savant illustre, qui n'affirmait rien à la légère. Nous lisons dans le dernier et le plus important des ouvrages d'Alexandre de Humboldt⁽³⁾ : « On sait qu'un célèbre *Ho-tsing* (puits de feu), situé au sud-ouest de *Kioug-tchéou*, par 50° 25'

(1) La grande dynastie des *Song*, deuxième du nom ; elle régna de 960 à 1278.

(2) Pour les *Ho-chan*, ou puits de feu, voir le *Magasin pittoresque*, t. I^{er}, p. 31, et les *Annales de l'Association pour la propagation de la foi*, année 1829.

(3) Le *Cosmos*, t. IV, p. 246.

de latitude boréale, 101° 6' de longitude orientale, dont le jet enflammé était accompagné de bruit, s'éteignit au treizième siècle, après avoir éclairé toute la contrée depuis le second siècle de notre ère. »

Pour les lecteurs du *Magasin pittoresque*, les puits de feu ne sont pas connaissance nouvelle : aussi, renvoyant à la description qui en a été faite précédemment, nous nous bornerons à rappeler qu'aux provinces occidentales de la Chine, où ces puits se comptent par milliers, ce n'est pas la poussée du feu souterrain qui a, de distance en distance, percé le sol de tant de trous de diamètre égal ; ils sont faits de main d'ouvrier. Ainsi, l'homme lui-même a ouvert un passage à l'agent destructeur pour le plier à ses besoins et faire de celui-ci un instrument de travail, un moyen de fortune. Ce moyen de fortune, c'est l'évaporation, la purification du sel gemme. Les *Ho-tsing*, ou puits de feu, n'ont surtout une raison d'être qu'à cause de leur voisinage avec les *Lou-tsing* (les puits de sel). C'est pour cuire le sel jusqu'à dessiccation et par blocs de 100 livres que l'impuisable foyer du *Ho-tsing* est indispensable.

Mais si le feu est, pourrait-on dire, à fleur de terre, il n'en est point ainsi du sel gemme. En certaines localités, il faut creuser jusqu'à la profondeur de 1 000 à 1 500 pieds pour rencontrer l'eau bitumineuse qu'il sature. Ajoutons que, pour mener à fin cette besogne ardue, les natifs des contrées plutoniques en sont encore réduits aux procédés naïfs de la mécanique primitive adoptée par leurs pères. Esclaves de la routine, ils suppléent par leur merveilleuse patience à



Un volcan, d'après une estampe chinoise.

l'insuffisance des moyens d'action que la tradition leur a légués. Conservateurs serviles, ils se croiraient sacrilèges s'ils étaient progressifs. Suivant eux, l'homme n'a rien inventé. Au commencement de la dernière création du monde, tout ce qu'il est nécessaire à l'homme de savoir, pratique et théorie, lui fut enseigné par des esprits de la race divine ; après quoi ces êtres supérieurs regagnèrent les sommets des montagnes du ciel, d'où ils veillent au respect des lois qu'ils ont établies et des limites posées par eux à la science humaine. De là, dans ces régions lointaines, le temps d'arrêt cinquante fois séculaire. Mais, à propos de ces aveugles continuateurs du passé, ne pourrait-on pas, sans sortir de l'Europe, trouver des retardataires aussi Chinois, pour le moins, que les perceurs de puits des confins du *Ssé-tchouen* et des frontières de la Mongolie ?

L'HABITATION DE DAVID TÉNIERS, A PERCK.

(BELGIQUE).

Voy., sur David Téniers, la Table des trente premières années.



Château de Dry-Thoren (Trois-Portes), ancienne habitation de David Téniers, à Perck (Belgique). — Dessin de F. Stroobant.

Aux environs de Vilvorde, un peu au sud de Læthof, est la ferme de Dry-Thoren, si connue par le séjour qu'y fit Téniers. Dans une grande gravure de le Bas, représentant une Fête flamande d'après un tableau de ce peintre, tableau qui est aujourd'hui dans la collection de Saint-Petersbourg, il y a dans le lointain une vue exacte du château de Dry-Thoren, avec ses trois tours et avec la grille qui existe encore. On voit aussi, dans la gravure, le battant de la porte et l'aigle dont il est orné. Téniers lui-même et sa famille y sont figurés en costumes élégants; Téniers sort de sa maison et marche vers des groupes de paysans placés au premier plan. Dry-Thoren se voit aussi dans deux tableaux représentant des kermesses, et faisant partie, l'un de la fameuse galerie de lord Ellesmere, à Bridgewater, l'autre du beau cabinet de lord Northwick, à Thirlestane, près de Chettenham. Aujourd'hui, il ne reste plus de ce château que quelques bâtiments de peu d'importance et la porte d'entrée avec son petit pavillon surmonté d'un pignon rustique. Sur chaque côté de la porte est peint en noir un aigle gigantesque, formant, quand on ferme les deux battants, l'emblème impérial à deux têtes. Cet aigle, peint par Téniers lui-même, est soigneusement conservé par le propriétaire de l'habitation. Les fermiers qui occupent cette métairie historique ne connaissent plus le nom de celui qui l'a illustrée; ils l'appellent simplement le grand peintre. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Note extraite de l'*Histoire des environs de Bruxelles*, par A. Wauters.

VAUBAN.

Voy. t. XXXIII, 1865, p. 1, 78, 343.

PROJET D'UNE RIVIÈRE A VERSAILLES.

Riquet ⁽¹⁾ avait proposé de faire venir à Versailles une partie des eaux de la Loire; mais les travaux de nivellement prouvèrent qu'elles sont « plus basses que le pied du haut de la ville », et que par suite il n'y aurait pas eu moyen de s'en servir pour les jets d'eau du jardin. On chercha si quelque autre cours d'eau ne pourrait remplacer celui de la Loire. L'élévation constante des terrains de Versailles à Maintenon, et la rapidité du cours de l'Eure, firent penser que là peut-être se trouvait la solution du problème. Le ministre Louvois communiqua cette idée à Vauban et à Lahire, de l'Académie des sciences, et chargea ce dernier des nivellements nécessaires pour reconnaître à sa source la hauteur de l'Eure.

La source de l'Eure est dans le Perche. Lahire partit de Versailles dans le mois d'octobre 1684, nivelant toujours en remontant le cours de l'Eure. Arrivé à Pontgouin, à sept ou huit lieues au delà de Chartres, il trouva enfin qu'en cet endroit l'Eure était haute de 27 mètres au-dessus du réservoir de la grotte, le plus élevé de Versailles. Mais comme dans une entreprise pareille on ne pouvait prendre trop de précautions, Lahire, Cassini, Sédileau et la plupart des membres de l'Académie des sciences, présidèrent, au printemps de 1685, à un nouveau nivellement; l'exactitude des premières études fut confirmée.

⁽¹⁾ Voy., sur Riquet, la Table des trente premières années.

- Vauban fut alors chargé d'exécuter ce vaste projet. Trente mille hommes furent employés aux travaux, dont un tiers d'ouvriers, et le reste composé de divers régiments réunis dans un camp près de Maintenon, sous la conduite du marquis d'Uxelles.

C'était toute une rivière qu'on allait faire couler dans le séjour royal; œuvre digne des Romains et du génie de Vauban, et dont la réussite aurait complètement changé l'aspect de la ville de Versailles, qui aujourd'hui est obligée d'acheter l'eau dont elle a besoin à la liste civile.

On construisit d'abord à Pontgouin, où commençait le canal, une immense retenue en pierres de taille qui existe encore, pour accumuler en ce lieu les sources de l'Eure, et les diriger abondamment et à volonté dans le canal. Ce canal, dont le développement était de 44 kilomètres entre Pontgouin et Maintenon, comprenait des remblais qui n'avaient pas moins de 23 mètres de hauteur, 118 mètres de largeur à leur base et 16 mètres à leur couronnement. Tout ce premier travail fut fait en moins d'une année. Mais ce qui restait à exécuter était la partie la plus difficile : il s'agissait de faire franchir à l'Eure la vallée de Maintenon, sur un aqueduc de 5 920 mètres de longueur, percé de 242 arcades de 13 mètres de largeur. Ces arcades, suivant la profondeur de la vallée, auraient été tantôt simples, tantôt doubles, tantôt triples. La plus grande hauteur de l'aqueduc dans le fond de Maintenon, où il devait y avoir trois rangées d'arcades superposées, aurait été de 68 mètres.

Pour élever un pareil monument, il fallait de nombreux matériaux; Vauban rechercha et mit en usage toutes les carrières des environs, mais surtout celle d'Épernon, qui réunissait toutes les qualités désirables. Les chaux qui devaient entrer par masses dans la composition de ce grand ouvrage furent tirées de Germonval.

Mais Épernon d'un côté, et Germonval de l'autre, étaient à plus de 12 kilomètres de Maintenon, et Vauban comprit que toutes les bêtes de somme du pays, mises en réquisition, ne pourraient suffire à charger les matériaux nécessaires à la construction de ce grand édifice. On n'avait pas alors, comme aujourd'hui, la ressource des voies ferrées; il se servit de celle des canaux. Avec l'armée qu'il avait à sa disposition, il fit creuser un canal d'Épernon à Maintenon, et un autre de Germonval au même lieu. Ainsi, avec des bras il creusait des canaux, avec les canaux il apportait des matériaux, et avec ces matériaux il construisait l'aqueduc. (1)

On voit quel immense travail Vauban avait entrepris; mais il n'y a pas à douter qu'il l'eût mené à bonne fin si la guerre ne fût pas venue l'interrompre.

Dans le plan qu'il avait dressé de ce canal, l'eau, une fois sortie de ce long aqueduc, devait couler dans un lit de terre jusqu'aux étangs de Trappes et de Bois-d'Arcy. Mais comme l'Eure pouvait ne pas fournir en tout temps la même quantité d'eau, il était nécessaire d'établir, sur le parcours du canal, de grandes réserves qui permissent de maintenir toujours le même niveau. De là la création des étangs de la Tour, du Perray, de Saint-Hubert, de Hollande et de Mesnil-Saint-Denis. Ces grandes réserves devaient s'alimenter du trop-plein du canal lorsque les eaux étaient hautes, de l'eau des sources des environs et de celles des pluies et des neiges, amenées par un système de rigoles les faisant communiquer entre elles et avec le canal.

Tel était, dans son ensemble, le grand projet conçu par le génie de Vauban.

Pendant tout le cours de l'année 1686, Louvois ne cessa de stimuler par sa présence l'armée de travailleurs

(1) *Journal du génie civil*, août 1846.

réunie à Maintenon. Il encourageait leur zèle par de nombreuses gratifications, et cherchait à l'augmenter encore en y attirant le roi, qui vint examiner les travaux, passer la revue des troupes et distribuer des récompenses.

Presque toutes les réserves et les nombreuses rigoles qui les reliaient étaient terminées; tous les efforts se concentraient sur la construction de l'aqueduc de Maintenon, dont on voyait s'élever les premières et majestueuses arcades. Pendant ce temps s'achevaient tous les autres travaux hydrauliques commencés autour de Versailles; 6 423 724 livres y furent consacrées sur les 17 209 730 livres 2 sous 6 deniers dépensés, pendant les années 1686 et 1687, pour les travaux de Versailles.

Vauban demandait encore deux ans pour la construction de son aqueduc; mais Louvois espérait qu'en augmentant le nombre des ouvriers et en répandant abondamment l'argent, l'année 1688 pourrait le voir terminé. Pour presser les travailleurs, il ne quittait presque plus Maintenon; le roi y vint encore plusieurs fois en 1688 distribuer des récompenses aux soldats, et il y engloutit 15 000 000 de livres.

Malgré tout, la guerre ayant éclaté au commencement de septembre, les troupes réunies à Maintenon furent dirigées sur l'Allemagne.

Vauban alla présider au siège de Phalsbourg, et les travaux de l'Eure furent suspendus pour ne plus être repris. (1)

LA MÉDECINE.

M. le président D... était profondément affligé. Sa fille, malade depuis six mois, dépérissait: il avait appelé tour à tour les médecins les plus renommés; leurs soins avaient été impuissants.

— N'est-il pas incroyable, honteux, s'écria-t-il, de voir qu'après tant de siècles de travaux, la science la plus nécessaire aux hommes, la médecine, soit encore si peu avancée!

— La médecine, lui répondit-on, est comme un résumé des autres sciences; il n'en est presque aucune dont le secours ne lui soit nécessaire; de leurs progrès dépend le sien. Il faut donc s'affliger du retard de toutes, et non d'une seule. Les hommes d'un véritable génie n'ont manqué en aucun temps à la médecine, mais ils n'ont pu suppléer aux lacunes du savoir humain.

— Eh bien donc, reprit le président, affligeons-nous du retard de toutes les sciences.

— Ou bien regrettons, si vous voulez, d'être nés si tôt. Nos descendants, dans quelques milliers de siècles, seront secourus par des médecins plus habiles. Mais permettez-moi de vous faire observer que la cause principale de la lenteur des progrès scientifiques est l'ignorance publique. Si l'on pouvait se figurer les hommes instruits sous l'apparence de petites flammes, on verrait, en jetant un regard sur la masse de l'espèce humaine, qu'ils sont aussi clair-semés encore que les vers luisants, la nuit, au bord des routes. Comment de si rares étincelles pourraient-elles produire la lumière? Qui saurait compter le nombre des hommes doués par la nature d'une aptitude extraordinaire pour les sciences, et qui meurent chaque jour sur la terre sans avoir pu se dégager jamais des ténèbres épaisses qui étouffaient leur esprit? Versez à flots l'instruction, et les aptitudes pour les sciences se produiront dans une quantité proportionnelle. Mais, chose étrange, combien d'hommes, d'ailleurs fort raisonnables sous beaucoup de

(1) Extrait de l'ouvrage de M. J.-A. Leroi, conservateur de la Bibliothèque de la ville de Versailles, intitulé: *Travaux hydrauliques de Versailles sous Louis XIV*, etc.

rapports, ont en haine l'instruction générale ! Ils veulent pour eux les profits de la science ; et, par une contradiction singulière, ils professent l'opinion qu'il ne faut entr'ouvrir qu'à peine les portes des études. « Il faut des hommes instruits, disait le recteur de Maulbroun, et de tels fruits ne naissent pas sur les arbres. » Si seulement les milliers d'hommes aisés de nos petites villes et de nos bourgades qui consomment leurs loisirs dans l'oisiveté avaient reçu une instruction meilleure et s'occupaient d'observations utiles pour servir d'éléments aux savants de profession, combien les progrès des sciences ne seraient-ils pas plus rapides !

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 38, 94, 123.

Par une coïncidence des plus heureuses, comme on n'en voit guère que dans les romans, notre Comète, qui s'éloigne, comme nous l'avons dit, à quinze milliards trois cent quatre-vingt-sept millions huit cent mille quatre cents lieues du Soleil, rencontra, l'année même où elle fit l'observation précédente, une grande Comète parabolique ⁽¹⁾, qui venait du Soleil α du Centaure, notre voisin, qui ne demeure, comme on le sait, qu'à huit trillions six cent trois milliards deux cent millions de lieues d'ici. Elles profitèrent de l'occasion si rare de la rencontre de deux astres pour faire route ensemble, et la Comète du Centaure accompagna la nôtre jusqu'à l'orbite de Neptune. Elles ne causèrent qu'un instant cométaire, c'est-à-dire pendant trois cent quatre-vingt-dix ans seulement ; mais ce court intervalle fut suffisant pour que notre Comète pût s'en revenir joyeuse, attendu que sa commerce, douée de beaucoup d'esprit, puisqu'elle avait vu du feu sur la terre, avait le droit d'en conclure qu'elle était certainement habitée par une race intellectuelle. Il n'y a pas un seul monde dans l'espace infini, avait-elle ajouté, où il n'en soit ainsi.

Elles s'étaient entretenues des royaumes extra-neptuniens, et la comète parabolique avait fait preuve d'une excellente érudition et d'une profonde expérience ; car il n'est rien de comparable aux grands voyages pour nous instruire sur la valeur comparative des différents pays. Mais, d'un autre côté, ils donnent quelquefois moins de solidité à nos jugements sur certaines vérités absolues, indépendantes des nationalités, et cette Comète de rencontre flottait dans l'incertitude lorsqu'il s'agissait de ces graves vérités. C'est pourquoi la nôtre résolut de se tenir en garde contre les attractions de l'inconnu et de ne jamais devenir parabolique. Je ne rapporterai pas leurs discussions sur les extra-neptuniens, attendu qu'elles dépassent notre portée. Nos vues les meilleures, — je parle des vues télescopiques, — ne vont pas au delà du Trident, dont le sceptre se borne à un empire de deux milliards trois cent millions de lieues de large.

A son retour suivant, notre touriste intrépide augura bien de la Terre dès son approche. Cette terre aimée se présentait au soleil levant, sous l'aspect le plus coquet et le plus splendide qu'elle eût jamais admiré. Elle resplendissait de jeunesse et de clarté sous le ciel limpide. Les plaines verdoyaient comme au matin rafraîchi par la rosée ; les fleurs s'entr'ouvraient et les bosquets offraient

à côté des lis les roses épanouies. C'était certainement la dernière époque, l'époque quaternaire, qui commençait.

Si les volcans qui fumaient encore étaient nombreux au centre des chaînes, et si les vapeurs rougeâtres montaient tourbillonnantes vers le ciel ; si la Terre tremblait encore et semblait distendre ses membres engourdis ; si de lourds pachydermes écrasaient le velours émaillé des prairies, tandis que les lions et les tigres rugissaient dans le vaste désert ; si les grands chasseurs ailés fondaient sur de petits êtres craintifs pour les dévorer, tandis que l'onde amère recélait elle-même des monstres inexorables, c'est que la Terre ne devait point être un monde de perfection, c'est qu'elle devait rester un monde inférieur, où la loi de mort régnerait, hélas ! comme une condition souveraine de la loi de vie. Mais il était visible que les types primitifs informes étaient disparus et remplacés par une habitation plus avancée, établie sans doute sur une base définitive. Il était visible que des montagnes aux plaines et des forêts à la mer, l'ère d'occupation par un hôte capable d'apprécier la valeur d'un tel séjour n'était plus dans l'avenir, mais dans le présent.

Souverainement avide de voir enfin sur la Terre des êtres capables de comprendre la beauté de ces scènes grandioses, des créatures nobles et puissantes dont le front fût illuminé par l'auréole sacrée de la pensée, l'attentive Comète veillait. Elle avait bien vu, six années cométaires auparavant, des bipèdes au poil fauve passer d'une caverne à l'autre et faire des chasses à outrance ; elle avait bien observé, l'année suivante, des êtres armés d'arcs, de flèches, de haches et de couteaux de silex, se réunir quelquefois dans des cités de boue, voire même sur des lacs, à la façon des castors ; mais elle ne pouvait se résoudre à croire que la race humaine n'eût pas d'autres représentants. A chacun de ses passages périhéliques, elle embrassait ardemment de ses regards la totalité du globe et chacune de ses contrées, et son cœur palpitait à chaque instant devant une découverte illusoire. Depuis cinquante mille ans, et surtout depuis dix mille, elle s'attendait à voir l'homme apparaître ; elle méritait bien de recevoir enfin sa récompense.

Dans les fertiles vallées qu'arrosent les affluents supérieurs du Gange et de l'Indus, au delà des chaînes gigantesques de l'Himalaya, un printemps perpétuel répand sa bienfaisante influence. Le zodiaque iranien prend son origine en un point du ciel qui marquait le solstice en l'an 19337. Deux grandes races vécurent plus tard sous cette institution du premier calendrier astronomique. A l'époque où la Comète passa, ces deux races étaient encore réunies : c'étaient les Aryas, tribus nomades qu'elle reconnut immédiatement comme supérieures aux précédentes ; outre leur forme extérieure plus avancée, elles manifestaient par des signes indubitables une conscience intellectuelle. Les familles s'étaient réunies en peuplades, et cette vie nationale primitive, portant ses tentes de plage en plage, se dirigeait vers le Soleil. C'était l'Orient qui s'éveillait ; et peut-être était-ce là le berceau de l'intelligence. Dieu venait-il d'étendre la main sur sa dernière création, pour faire resplendir à son front le signe éternellement ineffaçable de la conscience ? ou bien n'avait-il pas encore touché le front débile de cette créature trop jeune encore ?... L'usage de la raison n'est pas donné à l'enfant le lendemain de sa naissance.

Lorsqu'on jette un gland sous l'humus fertile, les années descendent et pressent le germe secret. Bien des neiges blanchissent le sol de la forêt, bien des printemps versent la rosée, et bien des juillet rayonnent, sous les cimes touffues, leur chaleur salutaire. Longtemps, longtemps après, un jeune chêne verdoyant se balance au

(1) On appelle comètes paraboliques celles qui, au lieu de suivre autour du soleil une courbe fermée et de repasser périodiquement dans les mêmes lieux, s'écartent de la figure elliptique pour ne plus revenir. Elles s'éloignent alors à des distances indéterminées, sortent des limites de l'attraction de notre soleil, entrent parfois dans le domaine d'un autre et lui appartiennent pendant un certain temps ; puis elles tombent de nouveau dans un autre système, et continuent irrégulièrement leur course vagabonde.

souffle des vents, et les petits oiseaux qui s'y posent font ployer sa tige encore tendre. Mais si les siècles passent sur la cime grandissante du végétal, avec les périodes séculaires naîtra la vraie grandeur de l'arbre aux rameaux immenses. Des générations viendront s'asseoir à son ombre, et les chiffres deviendront insuffisants pour marquer le nombre de ses années. Ainsi, dans la nature, tout grandit avec lenteur; ainsi, dans l'œuvre divine, tout progresse suivant la noble succession des âges.

La suite à une autre livraison.

LE HUELGOAT

(FINISTÈRE).

Il n'est pas de touriste en quête des beautés caractéristiques de la Bretagne qui n'ait dirigé ses pas vers le Huelgoat, une des gloires pittoresques et industrielles du Finistère.

Huelgoat, qui signifie en langue bretonne *bois élevé*, a reçu le surnom de Petite-Suisse. On peut lui contester cette ressemblance, sans avoir moins d'admiration pour ce saisissant paysage, où le contraste d'une sauvage rudesse et d'une grâce charmante se fait sentir à chaque pas. Ici, un bois épais dresse ses troncs vigoureux et élancés; là, une végétation un peu grêle, mais touffue, vivace, variée, s'étage sur des rocs étrangement découpés, sur des coteaux aux âpres sommets, s'enlace en arcades impénétrables au-dessus des eaux transparentes, jaillit de la cime d'un pic de granit, ou bien déborde sur l'abîme d'un vallon en cascades de verdure.

Les hommes eux-mêmes n'ont touché à cette belle nature que pour y ajouter un attrait de plus. On a creusé un canal dont le cours, dérivé d'un vaste étang, varie et égaye les sévères aspects qui l'environnent. D'un côté, il longe un coteau verdoyant; de l'autre, suspendu, avec le sentier qui le borde, au-dessus d'un précipice, véritable nid de feuillage et de rochers, il paraît posé sur la cime des arbres. Ce canal a eu une autre destination que celle de refléter le ciel et les fleurs de ses rives : il a fait tourner les roues d'une usine; il a servi à une exploitation encore fort riche il y a peu d'années, et qui assurait l'existence de quatre cents ouvriers.

Vers le quinzième siècle, on découvrit au Huelgoat et dans le pays voisin de Poullaouen des filons de plomb argentifère; mais la résistance que rencontrèrent des travaux encore inconnus et suspects les fit abandonner à plusieurs reprises.

Les mines appartenaient, en 1634, à la couronne. Louis XIII en confia l'exploitation à Jean du Châtelet, inspecteur des mines de France et de Hongrie, qui se fit seconder par des ouvriers allemands, décidé à n'avoir rien à démêler avec ce peuple breton, superstitieux et défiant.

Mais l'aversion et la colère qu'un tel travail, réputé impie et entaché de sorcellerie, souleva dans toute la Bretagne, étant arrivées à leur comble et menaçant la sûreté de l'homme courageux qui s'y dévouait, Jean du Châtelet en appela au protecteur puissant de qui il tenait ses droits. Richelieu, pour toute réponse, le fit jeter à la Bastille, où il languit et mourut.

Les travaux abandonnés furent repris en 1729. Conçédée pour vingt ans et enfin rachetée définitivement par



La forêt du Huelgoat (Finistère). — Dessin de Dom. Grenet.

une compagnie, la mine de Huelgoat, réunie à celle de Poullaouen, a été longtemps prospère. Elles produisaient à elles deux 800 000 kilogrammes de plomb et 1 500 d'argent, année moyenne.

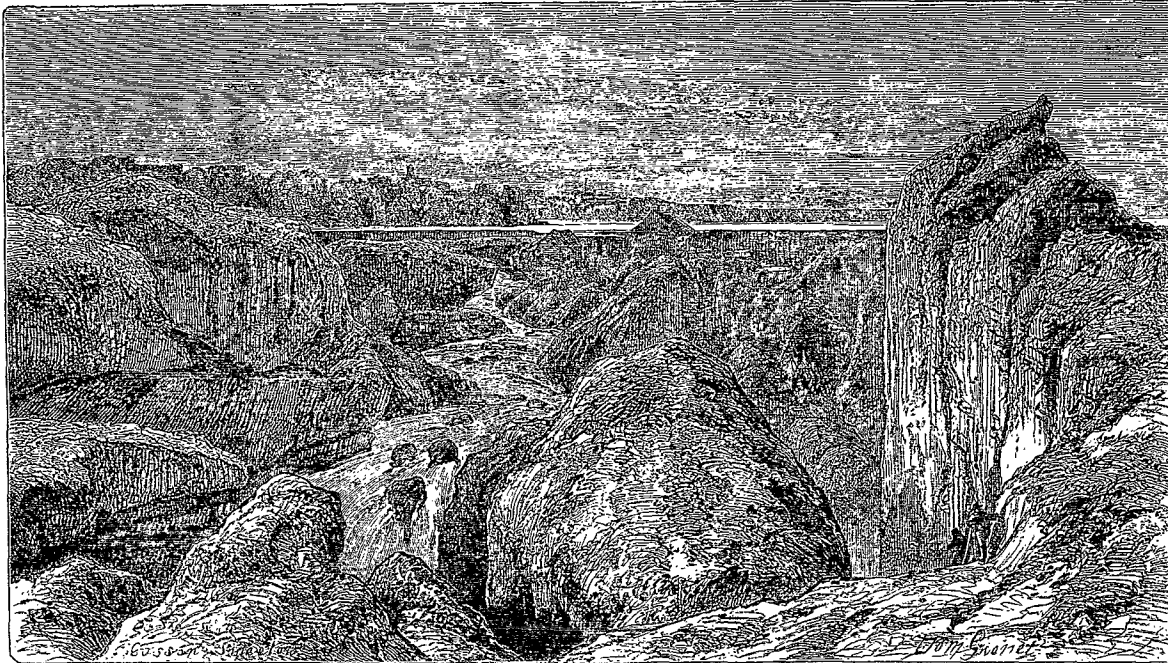
Mais tout récemment les filons se sont subitement épu-

sés, et après de nombreux essais, tous infructueux, on a renoncé définitivement à les exploiter. Une ruine si complète, si inopinée, menaçant l'existence de près de sept cents ouvriers qu'occupaient les deux mines, a éveillé la pitié générale; la compagnie elle-même prit des mesures

pour venir en aide et procurer de nouvelles ressources à ces pauvres gens qui avaient été les instruments de sa prospérité.

Un asile et du travail leur furent offerts dans diverses

exploitations du Midi. Fort peu acceptèrent, quoique les conditions fussent avantageuses. Le plus grand nombre de ceux qui avaient accepté sont déjà de retour; ils s'éparpillent aux environs de leur chère patrie, dans de pauvres



Rochers du Huelgoat (Finistère). — Dessin de Dom. Grenet.

cabanes, cultivant quelque misérable champ sur ce sol infécond, exerçant quelque chétive industrie, fidèles, impuissants et résignés.

Ainsi le Huelgoat a repris son aspect sauvage et son calme solennel. Ces bois, que traversaient matin et soir des bandes d'ouvriers se rendant à leur travail ou regagnant leur demeure, sont redevenus déserts. Le chevreuil vient, sans crainte d'être troublé, se désaltérer au bord des ruisseaux. On n'entend plus dans le silence de cette solitude que le chant des oiseaux et le bruissement éternel du feuillage.

JOHN DE MANDEVILLE,

VOYAGEUR ANGLAIS DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Fin. — Voy. p. 155.

On montrait encore à Constantinople tous les instruments de la passion, rapportés par sainte Hélène. Mandeville décrit, avec un soin minutieux et qu'on ne trouve peut-être chez aucun de ses contemporains, la croix sainte. Cette croix, dit-il (il s'en est assuré), a été faite en cèdre et en cyprès, pour résister à tous les agents destructeurs qui auraient pu amener sa ruine. Le bois de palmier n'a pas été épargné non plus dans sa construction, et il est facile de deviner ici en vue de quel symbole le vieux voyageur anglais insiste sur ce détail avec la sincérité habituelle dont il fait preuve. Toutefois, il se hâte de signaler le danger qu'il y avait alors à se méprendre sur les deux instruments de supplice qui étaient présentés à la vénération des pèlerins : on leur montrait à la fois la croix sanctifiée par la mort du Christ et celle sur laquelle avait été attaché le bon larron.

Avant de se rendre en Égypte, Mandeville fut assez heureux pour constater un fait dont s'émeut son âme naïve

presque à l'égal d'un de ces miracles dont se glorifie sa foi religieuse. Il arrive dans l'antique patrie d'Aristote, en qui se résumait alors toute la doctrine scientifique des écoles ; et si, comme le bon Hayton, cousin germain du roi d'Arménie, il ne fait pas tout d'abord un saint du précepteur d'Alexandre, il l'offre déjà à la vénération des savants ; il profite d'ailleurs de l'occasion pour vous dire ce qu'était Hermès, enterré dans ces régions deux mille ans avant Jésus-Christ et prédisant sa venue. Rien de plus naturel : ceci ressort des croyances du temps ; mais où l'esprit du lecteur s'embarrasse, où le récit du narrateur s'obscurcit, c'est dans le chapitre de son livre destiné à nous apprendre comment la fille d'Hippocrate fut transmuée, d'une belle damoiselle qu'elle était, en un horrible dragon, le tout par l'injuste colère d'une déesse qui se nommait Diane.

Notre dévot voyageur ne se maintient pas longtemps, heureusement, dans ces récits bizarres d'une mythologie où toutes les légendes se mêlaient de la façon la plus étrange ; il revient bientôt à celles qui avaient cours parmi les chrétiens. C'est ainsi que, dans le chapitre 86, il nous apprend comment l'empereur Constantin fit ses dernières conquêtes et résista à la fureur des mécréants : ce fut en faisant forger le mors de son bon cheval avec l'un des clous qui avaient attaché le Christ à la croix. Ainsi fut accomplie la soumission de l'Asie Mineure, « en laquelle est enclose la petite Arménie. »

Au milieu de ces narrations étranges qu'acceptait si bien le siècle, Mandeville offre des enseignements pratiques qui furent utiles à ses contemporains. C'est ainsi qu'en indiquant géographiquement les trois routes qu'on pouvait prendre alors pour atteindre Jérusalem et visiter plus tard Babylone, il mentionne la Roussie, qu'il connaissait parfaitement et qu'il avait visitée ; mais ces terres de Septentrion ou de obscurité, dont il a affronté les périls en franchissant des glaces sans fin, il se garde bien d'en donner la description même la

plus sommaire ; c'est un pays de *chétiveté*, comme on disait alors. Mandeville était cependant voisin de ces temps héroïques où la race slave apparaissait dans tout son éclat, et qu'a célébrés avec tant de puissance l'auteur du chant d'Igor, le plus ancien poème de l'antique Russie ; il donne seulement alors aux chevaliers errants prêts à partager ses goûts, un bon conseil, qu'il est, dit-il, urgent de suivre : « Ne vous engagez pas dans ces régions désolées, qu'au temps où une glace profonde solidifie la terre et permet de franchir les rivières, les lacs et les étangs. »

Sir John Mandeville nous prouve par quelques traits saillants, bien qu'étrangement défigurés parfois, qu'il a eu connaissance des régions transganguétiques, et encore mieux de la Chine, où il fit, dit-on, la guerre sous le khan du Katay, combattant les forces du roi de Manci. Il pénétra dans la presqu'île de l'Inde, sans doute après avoir erré dans la Tartarie. Il parle des *Sutties* en termes assez exacts ; il décrit avec des détails particuliers l'espèce de culte que les Hindous rendent au bœuf, l'animal nourricier du monde ; il décrit les sacrifices volontaires de certains Hindous se faisant écraser sous le char de la déesse Ganga. Des principes religieux de ces peuples, du régime des castes, des révolutions qui ont bouleversé la contrée lors de l'invasion des musulmans, il n'est nullement question ; et tous ces grands faits, dont la science moderne aurait pu tirer de si profitables enseignements, restent à ses yeux comme non avenus, ou sont remplacés, si l'on en excepte ce qu'il y a de raisonnable sur l'extraction des diamants, par d'incroyables récits. Il a ouï longtemps parler du paradis terrestre ; il ne s'est jamais promené sous ses ombrages délicieux, « ce dont bien lui poise ! » Il a été plus heureux sur les côtes de *Malabaron*. Là, il a vu dans le plein exercice de leur culte ces Indiens de San-Thomé, que Vasco de Gama devait trouver encore à son arrivée dans l'Inde. Mais, plus favorisé que le grand navigateur (du moins une splendide miniature nous l'apprend), il a pu contempler dans sa rigidité séculaire le bras du saint apôtre qui sortait de sa tombe et qui rendait à tous prompte justice. Deux chrétiens étaient-ils en contestation, le procès ne tirait jamais en longueur, « car les parties, nous dit-il, baillent par escript leur fait en la main de saint Thomas, et il gecte le tort, puis retient le droit. »

Mandeville décrit les splendeurs des temples bouddhiques ; il voit des villes de cinquante lieues de tour, et il en a visité une plus vaste encore, puisqu'elle avait le double de circuit ! Il est plus heureux, nous l'avouerons, lorsqu'il abandonne ces prétendues merveilles de la terre pour contempler celles des cieux : c'est le premier, disons-le bien, qui, à l'aide de calculs astronomiques, découvre, près de deux siècles avant Magellan, une grande vérité méconnue ⁽¹⁾ : le premier parmi les voyageurs de son âge, il constate la sphéricité du globe, ou, pour nous servir d'une expression plus naïve qu'il aime à employer, *la rondesse de la terre*. Nous citerons ici, de préférence au livre imprimé au quinzième siècle ⁽²⁾, le manuscrit du duc de Berry qui

(1) Disons cependant que, bien des années avant l'apparition de notre voyageur, Brunetto Latini avait dit, dans le *Trésor*, que deux hommes ayant pris la résolution de faire le tour du globe, l'un marchant à l'ouest et l'autre se dirigeant à l'est, ne pourraient manquer de se rencontrer. Né en 1220, Brunetto mourut en 1294.

(2) Voy. le *Livre des Merveilles du monde*. La portion de ce beau volume que l'on a consacrée à notre voyageur porte le titre suivant : le *Livre messire Guillaume de Mandeville*. La première édition de ce voyage, citée par Ternaux-Compans dans sa *Bibliothèque asiatique*, est de 1487 ; il y en a une néanmoins qui est rarissime et qu'on fait remonter à 1480. Dans une édition postérieure, le nom du voyageur subit une notable altération ; voici le titre d'une addition usuelle : « *Monteville* ; composé par messire Jehan de Monteville, » chevalier natif d'Angleterre, de la ville de Saint-Alaix, lequel « parle de la terre de promission. » La *Bibliothèque asiatique* et

nous offre un texte dont nul ne peut contester la pureté. Voici ce qu'expose aux marins le chevalier anglais. Il a vu en Orient la brillante constellation qu'on désigne encore sous le nom de la Croix du Sud ; et que le Dante, avant lui, avait déjà signalée sans en tirer d'autre conséquence que l'existence d'un pôle opposé au nôtre ; or, après avoir rappelé de quelle utilité est l'étoile du nord lorsqu'on navigue dans notre hémisphère, il s'exprime ainsi : « L'étoile polaire n'y apparait point, mais on y voit une autre, au contraire de celle vers bise (vers le nord), ainsi font les mariniers de par delà. (Ils naviguent) par cette étoile devers midi, laquelle n'apert pas à nous, et ceste devers bise n'apert point à eulx. Pourquoi on peut appercevoir que la terre et la mer sont de *ronde fourme*, car les parties du firmament pésent en un pays qui ne pésent mie en un autre. Et peut on bien ce prouver par expérience, par subtile indagation, que si on trouvoit passaiage de nef et gens voulsissent aller cerchier tout le monde, l'en pourroit aller à *navie tout entour le monde* et dessus et dessous, laquelle chose je vous preubvre ainsi, selon ce que j'ai vu, car j'ai esté vers les parties d'orient et regardé à l'astrolabe, que la tramontaine est 8 degrés hault vers Bohême, etc. » Suivent ici les calculs plus ou moins erronés du voyageur. Repris au seizième siècle par Ruy Falgiro, l'associé de Magellan, ils produisent une véritable révolution dans la science et caractérisent la marche graduelle du génie.

Mandeville nous apprend qu'il dut quitter les régions d'Orient en 1364, et que, de retour en Europe après trente-quatre ans d'absence, les douleurs de la goutte l'obligèrent à mener la vie la plus sédentaire. Son livre était rédigé dès l'année 1367. Ce serait l'objet d'une critique intéressante que de constater les emprunts qu'il a faits à ses contemporains, à Marco-Polo surtout : la naïveté de cette période littéraire faisait sans hésitation aucune cette concession aux voyageurs et aux historiens. Le voyageur anglais a peut-être un peu abusé de la permission, mais on l'a calomnié en suspectant sa bonne foi. Son esprit d'observation, d'ailleurs, se montre en mainte occasion ; quand il n'est pas obscurci par la tradition orientale, dont il aime toujours à parer ses souvenirs de jeunesse. Né avec le siècle, il mourut en 1372 et fut inhumé à Liège, où l'on voyait jadis son tombeau. Constatons un fait assez bizarre dans la vie de ce vieux voyageur, qui appartient en réalité à la France. Sa grande vogue lui vint par l'Italie, lorsqu'on eut publié en pur toscan une traduction de ses pérégrinations, qui parut à Milan. La version anglaise de ses aventures ne fut éditée qu'en l'année 1499, tandis que circulaient déjà au delà du Rhin plusieurs traductions allemandes.

SUR L'AMITIÉ.

Un bon ami, dit Socrate, supplée à tout ce qui manque à son ami, soit pour la vie privée, soit pour la vie publique ; il l'aide à rendre un service, il le débarrasse de ses craintes, il le secourt de sa bourse et de ses démarches, il l'encourage dans ses bonnes actions, il le redresse dans ses erreurs. L'aide que se prêtent les yeux, les oreilles, les pieds, l'ami la prête à son ami ; ce que vous n'avez pas vu, entendu ou fait par vous-même, un bon ami le voit, l'entend ou le fait pour vous.

Ce qui empêche de remplir les devoirs de l'amitié, c'est

africaine de Ternaux-Compans ne renferme pas moins de trente-deux titres de réimpressions diverses de notre voyageur en plusieurs langues. Comme ce précieux travail se termine à la première année du dix-huitième siècle, il ne pouvait y être question de la belle édition anglaise de J. Orchard-Halliwel, revue sur sept manuscrits et ornée de soixante-dix *fac-simile* d'anciennes vignettes.

l'intempérance qui n'aime que les grossiers plaisirs, la prodigalité qui emprunte et ne rend pas, l'avare qui ne cherche que le gain, l'humeur querelleuse qui suscite partout des ennemis, l'ingratitude ou l'oubli.

Ce qui entretient l'amitié, c'est la modération, l'humeur facile, la disposition à ne pas se laisser surpasser en bons offices.

Pour nous faire des amis, il faut employer le charme par lequel Périclès et Thémistocle se sont attiré l'affection de la ville, c'est-à-dire les bienfaits.

Voulons-nous acquérir l'amitié d'un homme de bien, soyons hommes de bien nous-mêmes.

Il n'y a pas de véritable amitié entre les méchants.

L'homme de bien seul sait empêcher la discussion de devenir fâcheuse, et même la rendre utile à ses amis : il prend garde que la colère ne lui prépare un repentir ; il supprime toute envie dans le cœur de ses amis en partageant la possession de ses biens avec eux, pour mieux servir la république par une ligue de gens de bien.

Toutes ces qualités, il faut les posséder réellement ; car l'erreur d'autrui sur notre compte ne serait pas de longue durée, et à l'amitié succéderait la haine.

Le plus sûr moyen de paraître homme de bien, c'est de l'être. (*)

ÉPARGNE ET MAGNIFICENCE DE LA NATURE.

La nature est d'une épargne extraordinaire ; tout ce qu'elle pourra faire d'une manière qui lui coûtera un peu moins, quand ce moins ne serait presque rien, soyez sûr qu'elle ne le fera que de cette manière-là. Cette épargne, néanmoins, s'accorde avec une magnificence surprenante qui brille dans tout ce qu'elle a fait. C'est que la magnificence est dans le dessein, et l'épargne dans l'exécution. Il n'y a rien de plus beau qu'un grand dessein que l'on exécute à peu de frais. Nous autres, nous sommes sujets à renverser souvent tout cela dans nos idées. Nous mettons l'épargne dans le dessein qu'a eu la nature, et la magnificence dans l'exécution.

FONTENELLE.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 158.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Suite.

Timbres-poste de provenance inconnue.

Il existe 130 autres timbres-poste, appartenant à 60 types différents et émis par 50 compagnies particulières, mais nous ignorons la résidence de celles-ci. Nous donnons le dessin de deux de ces timbres (nos 373 et 374).



N° 373.

États-Unis.



N° 374.

TIMBRES DE WELLS, FARGO ET C^{ie}. — Il y a peu de temps encore que les correspondances américaines, de la partie orientale des États-Unis dont l'océan Atlantique

(*) Xénophon, *Mém.*, liv. II, ch. IV. Trad. par Ad. Garnier (*De la morale dans l'antiquité*).

baigne les côtes, étaient envoyées à la partie occidentale, sur les côtes de l'océan Pacifique, par la mer et l'isthme de Panama. On reconnut que le trajet par terre, à travers les États-Unis, serait beaucoup plus court. L'industrie privée se chargea de cette difficile entreprise. Les contrées du centre des États-Unis étaient inconnues, habitées par des tribus sauvages ennemies ; il y avait de grands espaces dont des obstacles et des dangers de toute sorte rendaient la traversée presque impossible ; il fallait faire des dépenses considérables pour assurer les moyens de transport des correspondances ; il fallait aussi réunir un personnel éprouvé à des fatigues peu communes : on ne doit donc pas s'étonner des prix élevés du tarif.

MM. Wells, Fargo et C^{ie} commencèrent par un service bi-mensuel ; ce service est aujourd'hui quotidien.

Cette route de poste est la plus longue qu'il y ait au monde. Elle a 2 045 milles de long. On y compte 200 relais et plus de 600 chevaux. Cette ligne appartient à trois compagnies, savoir : De Folsom à la ville du lac Salé (capitale du territoire de l'Utah et siège principal de la secte des Mormons), la distance est de 686 milles, et la route est exploitée par deux compagnies : l'une, le *Pioneer stage Co*, l'autre celle de Wells, Fargo & Co. Le reste de la route, de la ville du lac Salé à Denver, a 1 357 milles de long et est exploité par B. Holliday, de New-York.

Le public avait affaire, pour l'affranchissement des lettres, à MM. Wells, Fargo et C^{ie}, qui ont émis des timbres à cet effet. Ces compagnies ne transportaient que les lettres et les journaux qui avaient déjà été affranchis avec les timbres-poste fédéraux. Une lettre de New-York pour San-Francisco était transportée par la poste fédérale, voie de Panama, en étant affranchie avec un timbre de 3 cents. Pour profiter de la voie de terre, il fallait s'adresser à MM. Wells, Fargo et C^{ie}, et payer avec leurs timbres un port supplémentaire. Mais, depuis quelque temps, le service des postes de terre est passé dans les mains du gouvernement.

Pony express. Wells, Fargo & Co. — Messenger sur un cheval lancé au galop. Gravé.

10 cents, — brun ou brun rougeâtre sur papier blanc.

25 — bleu verdâtre, vermillon, sur papier blanc.

(On lit sur les deux timbres ci-dessus l'inscription : 10 ou 25^{cts} 1/2 oz. if enclosed in our franks).

1 dollar, — cerise sur papier blanc.

2 dollars, — noir, rouge-brun, rouge-lie-de-vin, amarante, cerise, vert-olive clair, sur papier blanc (n° 375).

4 dollar — noir, vert-olive clair, sur papier blanc.



N° 375. États-Unis.

Wells, Fargo & Co. paid express. — Oblong.

Noir sur papier blanc.

Wells, Fargo & Co. paid express to be dropped in New-York post-office. — Oblong.

Noir sur papier blanc.

Wells, Fargo & Co. 1/2 ounce paid from St. Joseph to Placerville, per pony express. — Enveloppe. Vignette oblongue, lithographiée.

Carmin sur papier blanc.

Wells, Fargo & Co. 1/2 oz. D. 1. 00. — Écusson entouré d'une jarretière. Carré, lithographié.

1 dollar, — bleu clair sur papier blanc.

One newspaper over our California routes. Wells, Fargo & Co. Paid. — Oblong, lithographié.

Bleu clair sur papier blanc; bleu foncé sur papier blanc bleuâtre.

Paid Wells, Fargo & Co. Through our California and Atlantic express. — Enveloppe américaine de 3 cents. Oblong, gravé.

Noir, rouge, sur papier blanc. (Il y a des enveloppes de 3 cents avec les variantes suivantes : *Through our California routes; Through our California and Coast routes.*)

Enveloppes de fantaisie.

On trouve dans plusieurs collections de timbres-poste des enveloppes américaines qui n'ont aucune valeur postale,



N° 376. États-Unis. — Enveloppe.

mais qui offrent des traits curieux de l'histoire américaine contemporaine. Elles ont été faites, pour la plupart, en 1861, dans l'année où la guerre a éclaté entre les États

du Nord et ceux du Sud, et présentent des allusions aux événements et aux personnages politiques. Faites dans les États du Nord, elles portent, les unes des légendes et des



N° 377. États-Unis. — Enveloppe.



N° 378. États-Unis. — Enveloppe.

sujets dans le sens de la fidélité à l'Union (n° 376), les autres des allégories, des caricatures et des épigrammes dirigées contre les États du Sud.

Ces enveloppes coûtaient; à New-York, 1 ou 2 cents pièce. Elles sont presque toutes lithographiées et imprimées en une, deux ou trois couleurs sur papier blanc.

Il y a au moins une centaine de dessins. Nous en reproduisons trois : la profession de fidélité à l'Union, pour

l'Etat de Maryland (n° 376); sur le second (n° 377), on lit en anglais : « Un roi pour le Sud. On a besoin d'un roi dans le Sud. Le roi de Dahomey envoie le prince Casserole, du sang royal. Ceci est son négro-type d'après nature. » Le troisième (n° 378) porte cette légende : « On demande des recrues pour la brave armée du Sud. Bonne paye (en billets de la Confédération) et bonnes installations (dans un hangar). »

La suite à une autre livraison.

D'OU VIENT-ELLE?



La Marchande de crevettes, par Hogarth. — Dessin de Bocourt.

Cette jolie fillette, qui sourit des yeux et des dents, a-t-elle jamais de ses pieds nus foulé le sable humide des grèves, ou bien tenu l'étal dans le marché aux poissons? ou bien encore, courant les rues, les poings aux hanches et le disque d'osier sur la tête, fut-elle de ces hardies poissonnières ambulantes qui lancent par malice jusqu'en plein visage des passants cet appel aux pourvoyeurs et aux ménagères : *Shrimp! shrimp! fresh fished shrimp!* (Crevette! crevette! la crevette fraîche!) Ceci est douteux.

L'éminent satiriste qui se fit, au profit de la morale, le peintre des mauvaises mœurs, et qui éleva le réalisme jusqu'au génie en puisant au plus bas dans la réalité, Hogarth, dans ses courses à la recherche de ses curieux modèles, a-t-il vraiment rencontré, chemin faisant, la fillette dont il nous a, dit-on, laissé l'image sous le titre : *the Shrimp Girl*; la Vendeuse de crevettes?

Nous employons encore ici la forme dubitative, parce qu'en effet il ne peut y avoir que doute en ce qui touche cette gracieuse figure.

Si l'on consulte Horace Walpole, John Ireland, Nichols

et Jansen, les consciencieux biographes à qui nous devons une analyse si complète des œuvres d'Hogarth, on ne trouve mentionnée par aucun d'eux la date de ce portrait; pas même chez ceux qui ont suivi d'année en année, dans sa vie d'artiste, l'auteur du *Mariage à la mode* et de *la Vie d'un débauché*. On sait qu'Hogarth mourut en 1764; or, ce fut seulement dix-huit ans plus tard, en 1782, que le célèbre graveur François Bartolozzi grava au pointillé, « d'après Hogarth », écrit-il, cette Vendeuse de crevettes jusqu'alors ignorée; — « de l'Hogarth traduit en italien », dit à ce propos John Ireland. — Ainsi, dans l'histoire de l'art, ce portrait n'a pour date que le millésime de l'époque où il nous a été révélé par la gravure. Bartolozzi, en ce cas, a donc plus fait que traduire, en l'italianisant, l'œuvre d'Hogarth; il nous l'a restituée.

Pour ceux qui exigent que tout leur soit expliqué, même l'inexplicable, voici une supposition qu'ils peuvent admettre jusqu'à preuve du contraire, bien entendu.

Hogarth était au nombre des amis de Rich, le fameux *impresario*, et il fréquentait assidûment son théâtre. Plu-

sieurs portraits d'artistes attestent que le peintre se délassait parfois de la reproduction des scènes de la vie réelle par celle des personnages de la comédie. Il y avait alors dans la compagnie dramatique de *mister Rich* une certaine miss Fenton, l'héroïne de l'*Opéra des Gueux*, laquelle aidait puissamment à la fortune de son directeur, puis devint duchesse de Belton. La pauvre Polly ne fut pas le seul rôle de la célèbre artiste; peut-être, en cherchant bien dans le théâtre de ce temps-là, rencontrerait-on parmi les caractères du répertoire de miss Fenton l'original de cette marchande de crevettes, qui nous semble plutôt costumée pour monter sur les planches que pour courir les grèves, les marchés et les rues.

Ce « peut-être », nous le redisons, est là pour la satisfaction de ceux qui ne permettent point qu'on leur réponde par ces mots qui ne coûtent rien à la loyauté des chercheurs de bonne foi et que les faux savants seuls ne savent pas dire : « Je ne sais pas ! »

UN QUART D'HEURE DANS UNE BOUTIQUE.

EXTRAIT D'UN JOURNAL DE VOYAGE.

Avant de quitter Mayence, je veux raconter ici l'épisode de Johanna K...

Mon pince-nez avait besoin d'une réparation. J'ai vu l'enseigne d'un horloger; c'était mon affaire. Je monte le perron extérieur et j'entre dans la boutique. Cette boutique est aussi une chambre; il y a au fond une alcôve et à droite la cuisine, qui a une petite fenêtre, un carreau ouvrant sur la pièce commune. L'horloger est un vieillard : il a un grand tablier vert, des besicles et le dos un peu voûté par le fait de l'âge et aussi d'un travail minutieux. Sa femme, qui se trouvait là, se hâte de prendre son balai et de s'en aller pour laisser le champ libre à une pratique. Je montre à l'horloger de quoi il s'agit; il examine attentivement la pièce et me fait signe de m'asseoir. En un moment il s'entoure de tous ses instruments de travail et se met à l'œuvre.

Le vieux ménage avait quelque chose qui m'attirait. Je me sentais à l'aise dans cette atmosphère de propreté et d'honnêteté. Mes yeux erraient de la fenêtre, où étaient suspendues quelques montres, au mobilier de la chambre, et je cherchais à faire connaissance d'une manière plus intime avec ces braves gens en interrogeant chaque pièce de leur modeste ameublement. Moitié par désœuvrement, moitié par curiosité, il me vint à l'idée de faire un inventaire détaillé, à la manière d'un commissaire-priseur, de tout ce qui se trouvait posé sur la commode et pendu le long du mur au-dessus. Il faudrait, me disais-je, avoir la main bien malheureuse pour ne pas la mettre, chemin faisant, sur quelque chose qui me révèle un trait de caractère ou de mœurs de ce bon peuple allemand. Le vieil horloger était trop affairé pour s'inquiéter de moi, et puis j'avais cru remarquer qu'il était un peu sourd. Par son application au travail, sa surdité aidant, il habitait pour le moment un tout autre monde que le mien. Je ne me gênai donc pas. Voici l'inventaire que je relevai en procédant de gauche à droite :

1° Tasse et soucoupe de verre à facettes; à l'intérieur, une clef et un chapelet.

2° Seconde tasse de verre avec soucoupe exactement semblable à la première. A l'intérieur, dé, fil, petites fournitures.

3° Une boîte à ouvrage en bois, très-simple, avec une paire de lunettes posée dessus. Evidemment, par la place qu'elles occupent, elles indiquent à qui elles appartiennent. Le vieux couple a déjà peut-être travaillé ce matin côte

à côte; ou bien elles sont là en disponibilité, en attendant que leur propriétaire ait fini de préparer le dîner.

4° Sucrier de verre. Je voudrais bien le voir à découvert pour en inventorier le contenu; mais je n'ose pas y porter une main indiscreète, de peur que la ménagère, qui, tout en vaquant à ses travaux, jette de temps en temps quelques regards à la dérobée sur un étranger si curieux, ne me prenne pour autre chose encore. Mais certainement il n'y a pas de sucre à l'intérieur; on n'y en met que dans les grandes occasions. C'est pour le moment, autant que j'en puis juger à travers l'épaisseur de ce verre à facettes, un entrepôt général où sont étonnés de se rencontrer beaucoup de débris du passé, comme les cases de mon bureau, où viennent s'enterrer pêle-mêle toutes sortes de grandeurs déchues pour y dormir d'un sommeil sans terme, bien que de loin en loin je forme le projet de procéder à un triage et à une élimination.

5° Tasse de verre sans soucoupe. Le vieux ménage pourrait dire le jour, l'heure et la circonstance où la soucoupe s'est cassée. Tout est événement dans ces vies simples à étroit horizon. Il y a à l'intérieur un passelacet et de grosses larmes de cire blanche. Pourquoi ces débris si religieusement conservés? ils n'ont aucune valeur. Et celle du souvenir, donc! Mais vous qui vous étonnez du prix attaché à de si petites choses, n'avez-vous point, au fond d'une cassette ou entre les pages d'un vieux livre, un débris insignifiant pour tout le monde et qui a le privilège, quand il tombe sous vos yeux, de vous faire rêver longtemps?

6° Soucoupe de verre sans tasse. Ainsi, c'est tantôt l'une, tantôt l'autre, qu'atteint un accident. *Habent sua fata*..... Les verres aussi ont leur destinée.

7° Six verres à pied, mais aujourd'hui *apodes*, posés et artistement arrangés sur la commode par le seul côté où ils peuvent y tenir solidement. La matière en paraît fine. Ici on a connu peut-être des jours meilleurs, et je ne vois que les restes d'une honnête aisance, à moins que ces verres mis hors de service ne soient des appareils à l'usage des horlogers, destinés à préserver de la poussière les pièces délicates d'une montre.

8° Quatre chandeliers : deux d'étain et deux autres en bois peint en rouge, terminés par des bougies de vraie cire, et d'une cire si transparente qu'on n'en fabrique plus aujourd'hui de semblable, excepté chez les ciriers de Mayence. Elles sont prêtes à être allumées, elles ne l'ont pas été encore et ne le seront probablement jamais. Un tel luxe d'éclairage serait hors de proportions avec tout le reste. Il n'y faut voir autre chose qu'un simple ornement.

9° Au centre de cette exposition et sous cloche, une croix, et un Christ sculpté. Au pied de la croix, une tête de mort également en bois sculpté. Plus bas, sur le socle, deux lapins blancs en pâte, aux lèvres roses, le petit et la mère.

Nous quittons maintenant le rez-de-chaussée et nous montons au premier étage, c'est-à-dire à la rangée de portraits et de gravures qui se trouve au-dessus.

10° Le premier objet que nous rencontrons est la photographie de deux fiancés ou de jeunes mariés. Ils se tiennent par la main. La jeune femme est tout à son bonheur; je ne veux pas médire de son compagnon, mais il me semble moins préoccupé de son affection que de sa pose. Il est, du reste, fort joli garçon. Il s'agit de savoir lequel des deux a l'honneur d'entrer dans cette honnête famille. Le problème n'est pas difficile à résoudre : à sa ressemblance avec son père, je reconnais la fille de l'horloger.

11° Une médaille en cuivre représentant Pie IX.

12° Agréable découverte. L'union de tout à l'heure a été bénie. Un charmant baby qui ne se préoccupe pas de poser, lui ! Ainsi j'ai été bien inspiré en commençant mon inventaire par la gauche. Sans m'en douter, j'ai suivi l'ordre des temps. Et je ne tire aucune conséquence forcée de mon sujet quand je salue dans mon vieil horloger, qui travaille toujours sans désenparer, l'aïeul de ce petit bonhomme. Évidemment, ce n'est pas son fils. Quand il en avait de cet âge, la photographie n'était pas encore inventée ; ces portraits ne remontent pas au delà de trois ou quatre ans.

13° Un vieux reliquaire. Est-ce un legs pieux, un souvenir de famille ? J'interroge. Le reliquaire reste dans son mutisme et dans la poussière qui, avec le temps, a pénétré à l'intérieur.

14° Un souvenir de deuil. Il est parlant, celui-là ! De charmants cheveux châtain clair, arrangés en fleurs et disposés en couronne, et au centre cette inscription significative : *Johanna K... 12 février 1862*. Ainsi, le deuil, un deuil récent est entré dans cette maison. Je vois avec regret que ce cadre funèbre, placé à l'extrémité à droite, fait pendant à celui des deux fiancés qui est à gauche. Je crains bien d'avoir suivi l'ordre chronologique, la série des événements jusqu'au bout. Un mariage, une naissance, une mort. Je me tourne avec anxiété du côté du vieil horloger. Il frappe et lime toujours avec la même ardeur. Et puis, pourquoi l'interroger ? Mon allemand est trop imparfait et lui trop sourd pour que nous parvenions à nous entendre. Je ne ferais, du reste, que réveiller inutilement sa douleur. Les sujets qui sont représentés dans les cadres du deuxième étage me révèlent à quelle source il a puisé sa consolation.

15° Une gravure représentant l'Ascension de Jésus-Christ.

16° La photographie d'un ecclésiastique, de celui qui a peut-être assisté Johanna dans son agonie. Les parents ont voulu associer ce souvenir de reconnaissance à celui de l'enfant bien-aimée.

17°. Au milieu, un grand tableau à plusieurs teintes. Le centre est occupé par l'Oraison dominicale en allemand. Dans le même cadre, et comme illustration, sont représentées quelques-unes des scènes les plus remarquables de la vie de Jésus-Christ. Au-dessus, sa naissance miraculeuse et l'adoration des mages ; au-dessous, l'institution de l'eucharistie ; à gauche, le crucifiement ; à droite, la résurrection.

18° La Vierge et le petit Enfant Jésus.

19° La photographie d'un évêque décoré de plusieurs ordres. Peut-être un des successeurs de ces grands dignitaires de Mayence qui avaient le privilège de sacrer les empereurs d'Allemagne, et qui sont représentés, à partir du onzième siècle, sur les piliers de la cathédrale, dans l'exercice de leur auguste fonction. Le sculpteur a fait les archevêques plus grands et les empereurs plus petits que nature. Ceux-ci, placés sur un tabouret pour les grandir un peu et les mettre à portée de la main des poseurs de couronnes, ont l'air de marmots qu'on coiffe d'un bonnet. Il est vrai que ce ne sont pas les empereurs qui ont commandé les bas-reliefs.

20° Enfin, dans le haut et dominant tout cet ensemble, encore un tableau représentant la résurrection triomphale de Jésus-Christ. Il s'élève dans les airs, et les gardes réveillés en sursaut sont à la fois éblouis et épouvantés de cette apparition.

Ce tableau, où la vie triomphe de la mort et dont le sujet est répété plusieurs fois avec intention, me ramène au cadre funèbre. Il y a un rapport intime entre les deux. Il semble que les parents ont voulu affirmer leur foi dans la

résurrection de Jésus-Christ, comme contenant en germe le retour à la vie de leur chère Johanna. Mais qui est Johanna ?

J'en étais à ces réflexions, quand l'ouvrier se leva : il avait terminé son rhabillage. C'était un travail solide et consciencieux. Il ne me restait plus qu'à le payer et à prendre congé de lui. Je me sentis, à cette dernière minute, fortement tenté de prononcer le nom de Johanna pour éclaircir mon doute. Mais à quoi bon ? n'avais-je pas tout deviné ? Qu'est-ce que le récit du père pourrait ajouter de clarté et d'évidence à ces pages si éloquentes ? Quand il me dirait : « Notre pauvre fille est morte à la suite de ses couches ; ce petit enfant dont vous voyez la photographie est tout ce qui nous reste d'elle », apprendrai-je quelque chose de nouveau ?

N'importe, je me retirai avec un regret, comme quelqu'un devant qui se pose un problème et qui est obligé de mettre, pour toujours, un écran entre lui et la solution. C'est ce que je venais de faire en fermant la porte de l'horloger. Au moment où je pris à droite, du côté clair du corridor, pour gagner la rue, j'entrevis, du côté sombre, une figure déjà connue, la maîtresse du logis, et tout près d'elle une vraie apparition : le petit enfant dans les bras d'une femme ; et cette femme n'est pas une étrangère : c'est l'heureuse épouse de la photographie ; c'est, à ne pas s'y méprendre, la fille de l'horloger. Ainsi donc elle n'était pas morte ; le petit enfant n'était pas orphelin : c'était bien sa mère qui me le présentait et qui souriait en me le présentant.

Je fis mainte caresse au petit homme. Je le félicitai chaudement, — peu m'importait qu'il n'y comprît rien, non plus que les deux femmes, — d'être venu au monde au milieu de ce cercle complet de famille, sans que sa naissance eût coûté d'autres larmes à ses grands parents que des larmes de joie, et je m'en allai le cœur allégé et satisfait, pour le reste de mon voyage, de ce dénouement si heureux et si inattendu.

Et Johanna ? Je l'avais oubliée un instant. Mais je n'étais pas encore arrivé à la dernière marche du perron qu'elle m'était revenue à la pensée. Je ne sais rien de plus sur elle. Je n'ai rien demandé. Johanna reste pour moi un mystère, un souvenir, un nom sur une tombe ; et pourtant, bien que la tombe ne m'ait pas livré son secret, je pourrais vous raconter son histoire. La première femme que vous interrogeriez, si elle a été mère, vous la dirait encore mieux que moi : Johanna, c'est l'enfant bien-aimée, morte de bonne heure ; elle était belle, gracieuse, plus belle et plus gracieuse que toutes les autres. Elle n'était pas faite pour la terre. C'est dans sa vraie patrie qu'elle est retournée, et en y retournant elle a emporté notre cœur. Quelle est la famille qui n'a pas dans son trésor de souvenirs communs une Johanna aux cheveux bouclés, à laquelle on ne pense que les larmes aux yeux ? Quelle est la mère qui, au plus profond de son cœur, n'a pas une place réservée et sacrée qu'elle visite à certaines heures, en secret, et où elle s'entretient avec un être charmant, mort pour les autres depuis de longues années, mais pour elle toujours vivant ?

Heureuse encore dans sa douleur, si elle a trouvé quelque part, comme le vieil horloger de Mayence, l'assurance d'un prochain revoir et d'une éternelle réunion.

EXEMPLE D'UN GÉNÉREUX PATRONAGE.

Le savant physicien anglais M. Faraday a maintenant soixante-quinze ans ; il est né à Newington, près Londres, en 1791. Son père était pauvre ; il dut faire lui-même son

éducation. Construisant les instruments dont il avait besoin pour commencer ou perfectionner ses études scientifiques, il acquit ainsi une habileté incomparable, qui lui devint très-précieuse quand il eut besoin d'inventer de nouveaux appareils, et une dextérité prodigieuse dans le maniement de ces appareils lorsqu'il les faisait fonctionner lui-même devant le public.

En 1812, très-humble apprenti, M. Faraday, utilisant ses rares loisirs, suivait les cours que faisait l'illustre Humphry Davy (*) à l'Institution royale : il prenait des notes ; il rédigea les leçons, et envoya son travail au professeur, qui, à la suite de cette communication, l'accueillit dans son laboratoire.

Voici en quels termes touchants M. Faraday raconte lui-même, dans une lettre adressée au docteur Paris, le biographe de Davy, ses premières relations avec cet excellent maître.

« Cher Monsieur, vous me demandez des détails sur mes premières relations avec sir Humphry Davy, et je suis très-heureux de vous en fournir, attendu qu'ils témoignent de la bonté de cœur de ce savant.

» Lorsque j'étais encore apprenti relieur, j'aimais déjà beaucoup les expériences scientifiques, et l'idée d'exercer un métier seulement manuel m'inspirait une vive répugnance. Or, il arriva qu'un membre de la royale Institution m'emmena entendre les dernières leçons d'un cours professé par sir Humphry Davy dans Albemarle street. Je pris des notes que je recopiai ensuite avec soin dans un volume in-quarto. J'éprouvai alors un désir que je regardais comme un sentiment égoïste et presque coupable, celui d'échapper aux travaux de mon métier afin de m'enrôler sous le drapeau de la science ; car je m'imaginais que la science devait rendre aimable et généreux tous ceux qui la cultivent. Aussi pris-je la résolution hardie d'écrire à sir Humphry Davy pour lui faire connaître mon souhait et exprimer l'espoir qu'il voudrait bien m'aider à le réaliser si l'occasion se présentait. Je lui adressai en même temps les notes que j'avais rédigées d'après son cours. Sa réponse (je vous communique son autographe en vous priant d'en avoir grand soin, car vous devez deviner combien j'y tiens) ne se fit pas attendre. Ma requête, vous le verrez, lui parvint vers la fin de 1812 ; et au commencement de 1813 il m'engagea à l'aller voir, et me parla d'une place d'aide-préparateur vacante dans la royale Institution. Tout en contribuant à satisfaire mes aspirations scientifiques, il me conseilla de ne pas renoncer à la perspective que j'avais devant moi, me disant que la science est une rude maîtresse et que, pécuniairement parlant, elle récompense mal ceux qui se vouent à son service. L'idée que j'avais conçue de la supériorité morale des savants le fit sourire, et il ajouta qu'il laisserait à l'expérience de quelques années le soin de m'éclairer à cet égard. Enfin, grâce à ses bons offices, j'entraï à la royale Institution au mois de mars 1813, comme aide-préparateur et comme secrétaire... Je revins en Angleterre au mois d'avril 1815, et je repris mon emploi à la royale Institution, où je suis resté depuis lors, comme vous le savez. »

Voici en quels termes sir H. Davy avait répondu à la lettre du jeune relieur :

Londres, 24 décembre 1812.

« Monsieur, ... je suis bien loin d'être fâché de la marque de confiance que vous me donnez, car elle fournit en

(*) Inventeur de la lampe de sûreté pour les mineurs. — Voy. la Table des trente premières années.

même temps la preuve non-seulement d'un zèle peu commun, mais d'une grande force de mémoire et d'attention. Je suis obligé de quitter Londres, et je ne m'y trouverai installé de nouveau que vers la fin de janvier ; je vous verrai alors au moment qui vous conviendra le mieux. Je serai heureux de vous être utile, et je souhaite que cela me soit possible. — Votre très-humble et obéissant serviteur, H. DAVY. » (*)

SUR LE MÉPRIS DES HOMMES.

Quiconque méprise les hommes mérite d'être méprisé par eux. C'est votre conscience qui parle à votre insu, et quand vous condamnez tout le monde, c'est vous-même que vous condamnez. ROSSEUW-SAINT-HILAIRE.

LA FIOLE DU PAUVRE MICHEL.

Michel était un véritable halluciné, exerçant le métier de menuisier dans la ville de Moulins. Vers la fin du seizième siècle, il fut brûlé par arrêt de la cour du Parlement, en 1613. On l'exécuta en place de Grève. Les témoins ne manquèrent pas pour soutenir que, depuis l'année 1605, il exerçait le métier, parfois peu lucratif alors, de magicien. Michel était un sorcier ayant le goût des voyages ; il avait parcouru successivement l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Ce fut dans ce pays qu'il eut le malheur de rencontrer le diable Bouel qu'on avait mis en bouteille, et qu'un confrère plein de malice, habitant Venise, lui vendit pour la modeste somme de dix écus. La fiole, en apparence, ne contenait qu'un peu d'eau blanche ; mais Bouel n'y était pas moins fort à son aise, et ce bain ne l'empêchait nullement d'être familier et causeur. Mais voyez l'étrange caprice de ce démon : il affirmait aux juges « qu'il estoit aérien, pure vapeur de l'Orient, et il demeuroit invisible dans l'eau ! » Il y avait des formules nécessaires, indispensables pour l'interroger. C'était avant de s'endormir que notre pauvre fou les prononçait, et alors, dit la pièce judiciaire que nous consultons, « en sommeillant lui estoit révélé ce qu'il vouloit savoir. » Ce déplorable manège, qui ne dura pas moins de onze ans, et qui se renouvelait surtout le 14 septembre de chaque automne, conduisit Michel au bûcher, sans que personne eût pitié de sa triste aberration. De nos jours (nous ne ferons pas à notre siècle l'injure de l'en féliciter), on est plus sévère à l'endroit des démons ravis au monde aérien et tout aussitôt plongés dans un flacon que clôt hermétiquement un bouchon de cristal usé à l'émeri. L'auteur d'un gros livre sur les farfadets vaincus et prisonniers possédait une collection de ce genre qui ne fut fatale qu'à son bon sens. M. Berbiguiet de la Tour du Thym est mort de vieillesse dans son lit, et à l'heure du trépas il contemplait des milliers de fioles où des démons s'étaient laissé prendre à la main, comme on prend les mouches. C'était sa gloire. Nul ne savait plus dextrement que lui fourrer ces diables invisibles dans de petites bouteilles.

LA WEIBERTRUE

(WURTEMBERG).

Les ruines du château de Weibertrue (fidélité des femmes) dominant la petite ville de Weinsberg, située à quelques lieues d'Heilbronn ; l'église de cette ville, qui offre

(*) Nous avons extrait ce passage de la traduction d'un des meilleurs ouvrages de Faraday : *Histoire d'une chandelle*. Paris, Hetzel, 1866.

peu d'intérêt relativement à toutes celles que l'on rencontre dans l'Allemagne du Sud, contient cependant un tableau qui récrée les yeux du visiteur : il représente des femmes portant sur le dos des hommes en costume de guerre. Le sujet est bien connu, et notre guide nous rappelle que, pendant la guerre des Guelfes et des Gibelins,

Conrad III de Hohenstauffen vint, en l'année 1140, assiéger le château de Weinsberg, dont la seigneurie appartenait au duc Welf de Bavière. Furieux de la résistance que lui opposèrent les défenseurs du château, il jura de les exterminer tous, à l'exception des femmes, auxquelles il accorda, comme une grâce exceptionnelle, d'emporter



La Weibertrübe. — Dessin de F. Stroobant.

ce qu'elles avaient de plus précieux. Alors chacune d'elles prit pour fardeau son père, son mari ou son fils ; le nombre des femmes qui se trouvaient dans le château étant considérable, la place resta vide. Cet acte de dévouement a été chanté par Burger dans une de ses ballades. Le château fut détruit par les Espagnols en 1546.

Les dames du Wurtemberg, voulant faire restaurer des ruines qui leur rappelaient l'ingénieux dévouement de

leurs aïeules, formèrent à Stuttgart une société, sous le patronage de la reine de Wurtemberg ; et, pour se procurer l'argent nécessaire, elles mirent en vente de petites pierres jaspées provenant des murailles de la Weibertrübe : on les fit monter en bagues, en broches, et, grâce à ce moyen, en peu de temps on eut amassé assez d'argent pour rendre les ruines accessibles aux visiteurs.

Au bas de la montagne on remarque une tour carrée,

de date très-ancienne, qui fut habitée par le poète Kærner, l'auteur de la *Visionnaire de Prevorst*, et où il est mort il y a peu d'années.

SUR LA RAILLERIE.

C'est une chose basse que de craindre la raillerie, qui nous aide à fouler aux pieds notre amour-propre, et qui émousse, par l'habitude de souffrir, ses honteuses délicatesses.

VAUVENARGUES.

UN REPAS D'OISEAUX DE PROIE

DANS LA HAUTE ÉGYPTE.

Épuisé par les terribles fatigues du voyage et brisé peut-être par le samouï, un chameau de caravane a succombé sur la limite du désert. Bien que, déjà depuis la veille, son conducteur lui eût enlevé sa charge et l'eût laissé suivre à sa guise ses compagnons de labour, le pauvre animal n'a pu pousser jusqu'au Nil, et il s'est abattu pour ne plus se relever. L'Arabe, après s'être désolé à grands cris de la perte que lui fait éprouver cette mort, a laissé là le cadavre sans y toucher, parce que sa religion lui interdit de faire un usage quelconque d'aucun animal qui a péri de mort naturelle, ou qui n'a pas été immolé avec les cérémonies voulues et suivant les formes traditionnelles.

Le hasard ayant voulu que les hyènes qui hantent la contrée ne se soient pas dirigées cette nuit-là de ce côté, le matin du jour suivant retrouva la bête telle qu'elle s'était affaissée sur son fauve lit de sable. En attendant, le travail de la décomposition a déjà commencé. Tout à coup, encore de très-bonne heure, un corbeau se montre sur un des sommets avoisinants. Malgré la distance, son œil perçant a distingué l'animal privé de vie. Il laisse échapper un cri, se hâte de quelques rapides coups d'aile, vole deux ou trois fois tout autour, puis, s'abaissant soudain, il se pose à terre, ses ailes pointues repliées l'une sur l'autre, à une faible distance de la proie qu'il convoite. Enfin, après s'en être rapproché rapidement, il en fait plusieurs fois le tour avec une attention défiante. D'autres corbeaux suivent son exemple, et bientôt ces oiseaux, que l'on retrouve partout, se sont rassemblés en grand nombre. Peu à peu de nouveaux rapaces font leur apparition. Le milan, ce parasite qui ne manque nulle part, puis enfin le percnoptère, dessinent dans l'air, au-dessus des premiers arrivés, leurs longues et lourdes évolutions; un aigle se fait voir, et quelques marabouts décrivent, à une hauteur vertigineuse, les lignes concentriques de leur vol puissant, l'œil fixé sur la curée qu'ils convoitent eux aussi.

Cependant ceux qui doivent servir le repas manquent encore. La curée qui s'est déjà rassemblée pique sans doute ici et là la bête étendue sur le sol; mais le cuir épais qui la recouvre, beaucoup trop résistant pour de si faibles efforts, ne permet à ces oiseaux d'en détacher que des morceaux insignifiants. L'animal est encore entier, sauf que celui des yeux qui est tourné vers le ciel vient d'être arraché de son orbite par un percnoptère. Peu à peu arrive le moment de la journée où les plus grands oiseaux de cette famille ont coutume d'entrer en chasse. Il est dix heures passées, et ils ont l'un après l'autre, secouant enfin leur lourd sommeil, quitté leur retraite de la nuit. D'abord ils n'ont fait que longer, d'un vol bas, la chaîne des collines qui bordent l'horizon. Mais après y avoir en vain cherché quelque proie qui leur convînt, ils ont fini par s'élever à perte de vue dans les airs. Parvenus aux hautes régions de l'atmosphère, ils continuent

à y décrire les vastes cercles de leur vol. Ils se suivent toujours les uns les autres, bien qu'à une certaine distance, et ils ont soin de ne jamais se perdre de vue. Aussi bien les voit-on s'abaisser ou s'élever de nouveau ensemble et par un mouvement simultané, ou prendre toujours l'un après l'autre une même nouvelle direction. Chacun d'eux, des hauteurs où il plane, peut embrasser d'un coup d'œil un horizon presque incommensurable; et son œil est si admirablement perçant, que c'est à peine si quoi que ce soit peut échapper à son regard.

Celui des vautours qui le premier aperçoit la mêlée qui s'agite au-dessous de lui, reconnaît aussitôt de quoi il est question; il a enfin trouvé ce qu'il cherchait. Il n'hésite pas. Après être descendu de quelques centaines de pieds vers la terre, en décrivant de grands cercles en spirale, après avoir ainsi examiné de plus près ce qu'il vient de découvrir, tout à coup, dès qu'il s'est bien assuré de ce qui en est, il replie ses puissantes ailes et abandonne tout son corps aux lois de la pesanteur. Fendant alors les airs avec le bruit d'un coup de vent dans les grands arbres, il se précipite tout d'un trait de plusieurs centaines, disons mieux, de plusieurs milliers de pieds vers la terre, sur laquelle il se briserait inmanquablement s'il ne rouvrait à moitié ses ailes afin d'amortir à temps sa chute et d'en assurer la direction.

Les espèces les plus lourdes, tout en conservant encore une rapidité considérable, étendent déjà leurs pattes, à une assez grande distance du sol, pour se laisser glisser dans l'air en suivant une ligne oblique. Les vautours, dont le cou est allongé, par contre, qui sont plus légèrement bâtis, descendent avec l'élégance et la prestesse du faucon, et ils savent alléger le poids de leur chute au moyen de divers mouvements latéraux qui les relèvent ou les abaissent tour à tour. On n'aperçoit plus rien de la lourdeur et de la gaucherie qui caractérisent ces oiseaux pendant le reste du jour, et l'on est surpris bien plutôt de les voir faire preuve d'une adresse qu'on ne leur eût jamais supposée.

À peine un premier vautour s'est-il abattu, que tous ceux de ses congénères qui se trouvent dans un certain rayon accourent sans hésiter. La subite descente du premier suffit pour leur dire à tous qu'un repas les attend. De tous côtés ils arrivent rapidement, sans qu'aucun s'arrête à faire l'examen préalable auquel s'était astreint le premier. Dès lors il ne se passe presque pas une minute sans qu'on entende de nouveau le bruissement que fait leur vol lorsqu'ils s'abattent; et, bien que quelques instants auparavant on n'eût pas aperçu, même comme un point à peine visible dans l'espace, ces oiseaux de neuf pieds d'envergure, de toutes parts on distingue, à cette heure, des corps qui descendent, en grossissant rapidement, des hauteurs incommensurables de l'étendue.

Maintenant, rien ne saurait plus les déranger. Du moment où l'un d'eux s'est mis à la curée, ils ne connaissent plus de danger, et même la vue d'un homme armé ne les forcerait pas à s'éloigner.

Chaque oiseau, à l'instant où il a touché le sol, s'avance aussitôt avec rapidité, le cou tendu, la queue relevée et à moitié déployée, les ailes pendantes, vers la charogne qui est là devant lui; et tous méritent pleinement ce nom de *dévorateurs* par lequel on les désigne dans plusieurs langues. Rien ne les arrête plus. Tandis que la plèbe impuissante qui les avait précédés leur fait place avec respect, des combats furieux s'engagent entre ceux d'entre eux qui sont de force égale. Il est difficile de peindre l'étrange besogne à laquelle ils sont tous occupés. À peine saurait-on dire la mêlée, les disputes, les cris, les combats qui s'agitent tout autour de l'animal

tombé, et il faut l'avoir vu pour s'en faire une idée.

Deux ou trois coups de bec ont suffi pour déchirer le cuir de la bête et pour donner essor aux gaz qui s'étaient déjà accumulés dans l'intérieur. Aussitôt, les espèces dont le bec est plus puissant s'attaquent aux couches musculaires, tandis que celles qui sont moins bien armées, pour arriver jusqu'aux entrailles, insinuent aussi loin que possible dans les cavités du corps leur long cou dépourvu. Ils y fouillent avec une avidité gloutonne, chacun cherchant à pousser et à devancer l'autre. Rarement on les voit détacher le foie et les poumons; le plus souvent ils dévorent ces viscères dans l'intérieur même du corps. Quant aux entrailles, c'est le contraire: ils les tirent peu à peu au dehors, en sautant en arrière par un mouvement difficile à décrire, et les avalent par lambeaux après se les être disputées avec rage.

A chaque instant de nouveaux vautours affamés tombent, du haut des airs, au milieu de ceux qui sont tout entiers à leur curée; et ces derniers arrivés s'efforcent de toutes manières de se faire place en s'attaquant à ceux qui les ont devancés. C'est, à chaque fois, de nouveaux combats et de nouveaux cris. De tous côtés ils se déchirent avec fureur, en faisant entendre une sorte de *souffle de rage* pour lequel notre langue n'a point de terme. Un vautour, en effet, ne quittera jamais de son plein gré le repas avant de s'y être complètement gorgé.

Quant aux hôtes plus faibles, bien qu'ils se tiennent cois tout alentour pendant que les « grands seigneurs » sont à table, ils n'en suivent pas moins avec la plus grande attention tout ce qui se passe, sachant bien que, dans le fort de la mêlée, ceux qui mangent laisseront de temps à autre échapper par mégarde quelque débris qui tombera de leur côté. On voit aussi parfois des aigles et des milans planer au-dessus des vautours, s'élevant et s'abaissant tour à tour jusqu'à ce que l'un d'eux, fondant tout à coup au milieu de la mêlée, saisisse avec ses serres quelque morceau de viande que vient d'arracher un des vautours, et l'enlève avant que ceux-ci aient eu le temps de s'y opposer.

Il ne faut que quelques minutes, à une bande comme celle que nous venons de décrire, pour faire disparaître un mammifère de petite taille jusqu'à n'en plus laisser que le crâne. Même lorsqu'il s'agit d'un bœuf ou d'un chameau, un seul repas suffira pour qu'il n'en reste que peu de chose. Ce n'est qu'à regret que, rassasiés à la fin, les rapaces s'éloignent lentement, et on dirait, à les voir, qu'ils déplorent, après s'être remplis de trois à quatre livres de nourriture, de ne pouvoir en déchirer et en engloutir encore tout autant. ⁽¹⁾

POÉSIE DES LIVRES SAINTS.

Nous sommes dans l'atelier de David, l'atelier des *Horaces*, vers 1797. C'était, comme le dit M. Sainte-Beuve, qui extrait l'anecdote des Mémoires d'Étienne-Jean Delécluze, un atelier très-mêlé où dominaient les vieux camarades restés un peu jacobins. Un jour, l'un d'eux, racontant une histoire bouffonne, y mêla à diverses reprises le nom de Jésus-Christ. On riait, comme d'habitude, lorsque tout à coup un élève du nom de Maurice fit taire le mauvais plaisant en lui imposant impérieusement silence. « Belle invention, vraiment, dit-il en continuant de peindre, que de prendre Jésus-Christ pour sujet de plaisanterie! Vous n'avez donc jamais lu l'Évangile, tous tant que vous êtes? L'Évangile, c'est plus beau qu'Homère, qu'Ossian! Jésus-Christ au milieu des blés, se détachant

sur un ciel bleu! Jésus-Christ disant: « Laissez venir à moi les petits enfants! » Cherchez donc des sujets de tableaux plus grands, plus sublimes que ceux-là! Imbécile, ajouta-t-il en s'adressant avec un ton de supériorité amicale à son camarade qui avait plaisanté, achetez donc l'Évangile et lisez-le avant de parler de Jésus-Christ. »

Lorsque Maurice eut cessé de parler, il y eut un intervalle de silence assez long, pendant lequel tout le monde se consulta du regard pour savoir comment on prendrait la chose.

Le brave Moriès (un vieil élève, ancien militaire, peu habile au pinceau, mais bon et juste) trancha la difficulté: « C'est bien, cela, Maurice! » dit-il d'une voix ferme; et à peine ces mots eurent-ils été prononcés que tous les élèves crièrent à plusieurs reprises: « Vive Maurice! »

Celui qui a le courage de défendre ce qu'il croit être la vérité devant un auditoire hostile, y rencontre souvent des alliés sur lesquels il ne comptait pas, en même temps qu'il s'attire l'estime de tous. Et cette remarque n'est point à l'adresse des gens de cœur, qui n'ont besoin ni d'être exhortés ni de se savoir des alliés.

PLANTES

QUE L'ON PEUT CULTIVER DANS LES APPARTEMENTS ⁽¹⁾.

On peut cultiver sans danger dans les chambres les fleurs à odeur douce. Quant aux plantes à feuillage, rustiques et élégantes, qui conviennent aux appartements, elles sont nombreuses. Nous en désignerons seulement ici quelques-unes:

Dracæna;

Iris à feuilles panachées;

Phormium tenax;

Chamærops humilis;

Aspidistra à feuilles vertes et à feuilles panachées;

Yucca flexilis ou *flaccida*, toutes deux à feuilles sans épines;

Cycas revoluta;

Rhapis flabelliformis;

Chamædorea;

Tradescantia zebrina, pour corbeilles suspendues.

Toutes ces plantes, du groupe des monocotylédones, n'exigent ni soins particuliers, ni grande lumière. Il en est d'autres qui s'accroissent également très-bien dans ces mêmes conditions; ce sont:

Les *Evonymus japonicus*;

Les *Evonymus* à feuilles panachées;

L'*Aucuba japonica*;

Le lierre et le *Cissus antarctica*, pour garnir les glaces qui ornent nos cheminées;

Le *Pelargonium hederaceum*, pour corbeilles suspendues.

On peut également avoir dans les coins des chambres quelques pins (*Pinus excelsa*) à feuilles longues et flexibles.

Il ne faut pas prétendre à voir prospérer dans l'intérieur des appartements les camélias, les rhododendrons, les bruyères, qui veulent de l'air et une lumière vive pour se bien porter.

Il en est de même des fougères, des aroïdes, des broméliacées, des orchidées, des bégoniacées, qui exigent soit une atmosphère chaude et sèche, soit une grande humidité, ce qu'on ne saurait leur donner dans les chambres.

Si l'on ajoute aux arbustes désignés plus haut quelques

⁽¹⁾ Trad. de Brehm, *Illustrirtes Thierleben* (en voie de publication).

⁽¹⁾ On peut avoir toute confiance dans ces lignes, extraites d'une réponse qu'a bien voulu nous faire un des premiers botanistes de notre temps, M. J. Decaisne, de l'Académie des sciences.

belles touffes d'acanthes de Portugal (*Acanthus lusitanicus*), il sera facile en hiver de convertir, sans danger et sans grande dépense, un salon en un joli et frais bocage, que pourront émailler de leurs fleurs brillantes, mais sans odeur, les tulipes duc de Thol, les cyclamens, les hellébores d'hiver, les scilles de Sibérie, les perce-neige, etc.

INJECTION DES BOIS,

APPAREIL LOCOMOBILE.

Les procédés de préparation généralement employés pour la conservation des bois sont : — le procédé au sulfate de cuivre de M. le docteur Boucherie (voy. les Tables); — celui de MM. Legé et Fleury-Pyronnet, dit préparation en vase clos; — quelques méthodes de conservation, au moyen de la créosote ou d'un mélange d'huiles essentielles fluides, appliquées en Angleterre et en Allemagne; — enfin la carbonisation.

Ce dernier procédé, dû à M. de Lapparent, directeur des constructions navales et du service des bois de la marine française, consiste à carboniser les surfaces des bois sous l'action d'un jet de gaz enflammé. « Une soufflerie ⁽¹⁾ permet de mêler au gaz, à sa sortie, l'air nécessaire pour obtenir une combustion complète, et d'imprimer au jet une force telle qu'on puisse le diriger dans tous les sens et le faire agir non-seulement sur les faces du bois, mais encore dans les trous, fentes, tenons, mortaises, etc., et en général sur toutes les parties de la construction.

» On peut faire ainsi, à l'aide du jet de gaz, une couche noire qui s'oppose à la fermentation des principes azotés contenus dans le bois, à la végétation cryptogamique et aux attaques des insectes xylophages. Il se produit, en effet, sous cette couche carbonisée, une seconde couche brunâtre, torréfiée, dans laquelle se trouvent développés

des produits empyreumatiques et créosotés, qui sont d'excellents agents antiseptiques. »

Ce procédé est appliqué à la carbonisation des vaisseaux et des traverses de chemin de fer.

Les autres procédés que nous avons cités exigent une installation première, une usine en quelque sorte, où il faut amener les bois que l'on veut préparer pour les porter ensuite au lieu d'emploi. C'est principalement dans le but d'éviter ces transports coûteux et une partie de la dépense d'une installation première, qu'a été imaginé l'appareil locomobile que représente notre dessin, appliqué, du reste, au procédé de M. le docteur Boucherie.

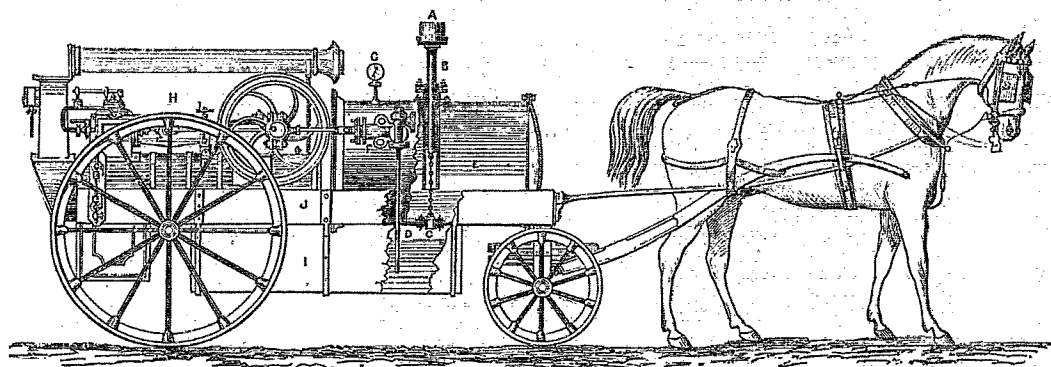
La machine à vapeur locomobile H peut être d'un système quelconque; elle est fixée solidement aux deux bâtis J d'un chariot à train articulé, qui porte en dessous un réservoir I en bois ou métal doublé de cuivre, et qui contient le liquide D destiné à l'injection.

Au-dessus de ce réservoir et en avant de la machine se trouve placé un cylindre E en cuivre, capable de supporter la pression qu'on désire employer.

De chaque côté de ce cylindre est une pompe de pression F commandée par la machine. Ces deux pompes ont pour fonction d'aspirer le liquide contenu dans le bassin inférieur et de l'introduire dans le récipient supérieur, qui porte en dessous une soupape C, mise en communication avec un piston plein B fonctionnant librement dans une presse-étoupe placée en dessus.

La soupape C a un diamètre inférieur au piston B. Au sommet de ce dernier se trouve un plateau A qui contient le poids à mettre, suivant la pression qu'on a besoin d'exercer. Enfin, d'un des points quelconques du réservoir E part le conduit distributeur du liquide, qui, par divers embranchements, comme dans le système ordinaire de M. Boucherie, est mené aux extrémités des pièces de bois dans lesquelles il doit pénétrer.

L'appareil locomobile amené à l'endroit même où se



Appareil locomobile pour l'injection des bois. — Dessin de Kautz.

trouvent les bois que l'on veut injecter, on met en marche la machine après le raccordement des tuyaux. Les pompes aspirent dans le bassin I le liquide D (sulfate de cuivre ou tout autre liquide antiseptique), qu'elles introduisent dans le réservoir E sous une pression déterminée; de ce réservoir, le liquide se rend par les conduits aux extrémités des bois, qu'il pénètre dans toute leur longueur en vertu de sa pression.

L'opération ne commence que quand le piston B servant de régulateur se soulève; le mécanicien alors règle la marche de sa machine suivant la vitesse d'écoulement du liquide, et maintient autant que possible son régulateur

⁽¹⁾ *Traité pratique de l'exploitation des chemins de fer*, par Ch. Goschler, t. 1^{er}, — Baudry et Noblet; Paris, 1865.

dans une position moyenne. Mais comme, malgré le soin apporté, l'irrégularité de l'écoulement pourrait avoir une certaine influence sur la marche, le régulateur ne peut dépasser une certaine limite sans ouvrir, par un moyen quelconque, la soupape avec laquelle il est en communication. Le trop-plein s'écoule alors, le régulateur redescend, la soupape se ferme, et la pression se maintient ensuite aussi régulièrement que possible.

Outre l'avantage d'être locomobile, cet appareil présente celui de permettre d'injecter les bois tout nouvellement abattus et dans lesquels l'introduction du liquide se fait plus régulièrement; de plus, on peut très-facilement faire varier la pression, et par suite la quantité du liquide injecté.

LE BLAIREAU.

Voy. tome X, 1842, p. 211.



Le Blaireau et son terrier. — Dessin de Freeman.

Le blaireau est l'ours de nos bois et de nos garennes. De même que l'ours, il recherche la solitude et le silence ; mais comme il est beaucoup plus répandu et par conséquent plus exposé, comme il est aussi moins fort, la nature lui a fourni de bons outils et lui a enjoint de travailler pour sa sécurité, de se creuser des terriers profonds. Le blaireau est un mineur de premier ordre.

Vous pouvez avoir une famille de blaireaux domiciliée de temps immémorial dans votre parc sans vous en douter, ou du moins sans jamais en voir un seul. Vous verrez seulement sur quelque talus sablonneux, à mi-côte, ou bien le long d'un pli de terrain, parmi les bruyères, plusieurs gueules de terrier, trop larges pour appartenir à des lapins, dont l'entrée et les abords sont toujours proprement entretenus, comme s'ils venaient d'être balayés. Peut-être remarquerez-vous aussi, en vous promenant dans votre pré, des mottes de gazon soulevées, arrachées, tout le sol fouillé de place en place ; c'est l'œuvre du blaireau : quant au blaireau lui-même, vous aurez beau le

chercher, le guetter des heures entières en silence, vous ne l'apercevrez pas. Il reste blotti tout le jour au fond de ses souterrains ; il attendra que la nuit soit venue, que tous les bruits aient cessé, pour se hasarder à sortir, pour aller déterrer les nids de bourdons, les larves d'insectes, saisir les mulots, les reptiles dont il fait sa nourriture. Encore ne s'éloignera-t-il pas de sa demeure : il veut pouvoir s'y réfugier à la moindre alarme, à la moindre apparence de danger ; ses jambes ne lui permettent pas de courir vite : s'il s'écartait trop, il ne pourrait échapper aux poursuites de ses ennemis. Pour peu qu'il redoute quelque piège, quelque surprise, il préférera rester confiné chez lui ; il prendra le parti de dormir pour se passer de manger : le proverbe, *qui dort dine*, n'aura jamais été mieux justifié. Il suffira même que le temps soit mauvais, le froid rigoureux, pour qu'il renonce à mettre le nez dehors ; il supportera ainsi, sans en souffrir, plusieurs jours, plusieurs semaines d'abstinence.

Nous ne voudrions cependant pas laisser croire que,

pour être si sédentaire et si prudent, le blaireau soit lâche ou par trop pusillanime. Quand on lui ferme la retraite, quand il faut décidément combattre, il s'y met de bon cœur; il y emploie toute sa force, toutes ses armes. Il se couche alors sur le dos, et fait si bien des dents et des ongles qu'il est capable de se défendre avec succès contre plusieurs chiens à la fois; ses profondes morsures en laissent souvent plus d'un hors de combat: s'il succombe, ce ne sera pas sans leur faire payer cher la victoire.

Pénétrons maintenant dans la demeure du blaireau. Il ne faut pas croire que chaque trou que nous voyons soit l'entrée d'un terrier distinct et séparé, et qu'il suffirait de le sonder pour trouver l'animal établi au fond. Nous devons nous attendre à plus de complication de la part d'un architecte si distingué. Toutes ces ouvertures, plus ou moins éloignées les unes des autres, sont les différentes portes d'une même cité; elles donnent accès dans des avenues qui se croisent en tous sens et qui communiquent entre elles. De place en place, plusieurs de ces avenues aboutissent à une sorte de carrefour ovale dont le plus grand axe peut avoir 1 mètre ou 1^m.30, et le plus petit de 60 à 80 centimètres. La voûte de ces chambres, qu'en terme de vénerie on appelle des *mères*, est élevée d'à peu près 50 à 60 centimètres: c'est là que se tient le blaireau; mais il ne se croirait pas encore en sûreté s'il n'avait que cette retraite. De chacune des mères part donc un boyau très-élevé, connu sous le nom de *fusée*, qui le plus souvent se recourbe en prenant la forme d'un S, et aboutit à un dernier réduit que l'on appelle l'*accul*: c'est, en effet, un cul-de-sac sans aucun débouché.

Ce n'est pas chose facile que de faire le siège d'une pareille citadelle (on chasse le blaireau pour sa peau; on le chasse aussi pour le plaisir de le chasser). Il faut se munir de pioches, de hoes, de pelles, pour défoncer la terre, pour ouvrir de profondes tranchées; de haches et de leviers pour couper les racines, enlever des rochers, percer des bancs de pierre. Il faut surtout beaucoup de persévérance, car, tandis que vous travaillez, l'assiégé travaille aussi de son côté; il mine rapidement; il va si vite qu'avec leurs outils plusieurs ouvriers ont de la peine à le suivre. Écoutez M. Joseph la Vallée, expert en ces matières, raconter une de ces chasses, qui, nous semble-t-il, ne fait pas moins honneur aux blaireaux qu'aux veneurs.

« Au mois de février 1845, MM. Cauvet et d'Alwyn, chassant sur le territoire de Wisques, près de Saint-Omer, au lieu appelé l'Ermitage, rencontrèrent la voie d'un blaireau. Les chiens terriers dont ils étaient accompagnés se récrièrent et se précipitèrent avec fureur dans trois gueules qui donnaient accès au terrier. Elles s'enfonçaient très-profondément sous un petit monticule, où elles se rejoignaient pour ne former qu'une seule communication. On fit venir des ouvriers, on entreprit de déterrer le blaireau: on commença par creuser un puits de 7 à 8 mètres pour arriver à l'endroit où les trois gueules se réunissaient; puis on ouvrit une galerie de 1^m.50 de hauteur sur 1 mètre environ de largeur; mais, à mesure qu'on avançait, l'ennemi reculait et rejetait la terre derrière lui pour boucher la tranchée. On travailla ainsi pendant trois jours et trois nuits, sans cesser un seul instant: on eut l'idée que le blaireau s'était échappé par quelque issue qu'on n'avait pas rencontrée; mais les chiens terriers ne voulurent pas quitter la place, et démontrèrent par leurs aboiements soutenus que le gibier était toujours là. Ils indiquaient aux travailleurs la direction dans laquelle il fallait percer. Enfin, le troisième jour, lorsque la galerie avait atteint une longueur de 30 mètres, on rejoignit les blaireaux. Ils étaient au nombre de trois; on les prit et on les mit dans des sacs. Malgré le travail excessif qu'ils avaient

dû accomplir, malgré la privation de sommeil et de nourriture, ils étaient encore si vigoureux que l'un d'eux, en se débattant, déchira le sac et les vêtements de l'homme qui l'avait saisi. »

Quelquefois les plus intrépides chasseurs se voient obligés de reculer devant les travaux gigantesques qu'il faudrait entreprendre pour s'emparer du blaireau dans son gîte. En 1852, M. Edmond le Masson, sur le territoire de Guérande, se trouva en présence d'un terrier dont les avenues couraient sous plusieurs hectares. Plutôt que de défoncer un terrain de cette étendue, il trouva plus expéditif d'y amener l'eau d'un étang et d'inonder la cité souterraine. Poursuivis par cet inévitable ennemi, les blaireaux durent sortir et se livrer.

Ne terminons pas sans ajouter, à la gloire de notre architecte, qu'un tel moyen ne peut être qu'exceptionnellement employé contre lui. En général, le blaireau ne s'établit pas dans un canton sans en avoir étudié les dispositions, sans avoir examiné les alentours. Le voisinage d'une rivière ou d'un marais le met en défiance; il a soin de l'éviter: il choisit le plus souvent les lieux élevés, inaccessibles à l'invasion des eaux.

MODE D'IRRIGATION

A GHADAMÈS, L'ANCIENNE CYDAMUS (*).

Ghadamès est désignée dans Pline par le nom de *Cydamus*. Dans l'intérieur de cette ville se trouve une source permanente, au-dessus de laquelle sont les restes d'un édifice bâti par les Romains. L'eau qui en sort est distribuée aux habitants dans une proportion déterminée, et sert à arroser les jardins et les champs. La surface comprise dans l'enceinte murée de l'oasis est de 160 hectares environ; mais, déduction faite de l'espace qu'occupent les maisons et les anciennes ruines, on ne peut évaluer à plus de 70 hectares l'espace qui demeure cultivé. Pour se faire une idée de la valeur de l'eau dans le Sahara, il faut examiner le procédé d'irrigation employé par les Ghadamsiens.

C'est aux puits artésiens que la ville doit sa création. La masse principale des eaux qui en jaillissent s'écoule au milieu d'un vaste bassin, et, comme elle en atteint les bords, elle se déverse dans les jardins par des canaux creusés un peu au-dessous de ce niveau; mais une réglementation spéciale en ménage la distribution sous la surveillance d'un agent municipal appelé *caïd el-ma* (directeur des eaux).

Comme le droit à l'eau se mesure par le temps pendant lequel on en jouit plutôt que par la distance parcourue, on procède à la supputation de la manière suivante. À l'angle du marché sous lequel passe l'un des canaux a été bâtie une niche où se tient l'arroseur public (*sakkar*), qui est d'ordinaire un enfant. Cet enfant est muni d'une tasse faite en palmier nain goudronnée et percée d'un petit trou vers le fond; il la remplit d'eau et la suspend au-dessus du canal. Chaque fois qu'elle se vide, il la remplit de nouveau, et fait un nœud à une corde qu'il remet au *caïd el-ma* lorsqu'elle en porte cent.

La tasse, ou *gadous*, servant de clepsydre, se vide ainsi cinq cents fois en vingt-quatre heures, ce qui fait une durée de plus de trois minutes pour l'opération. Dix *gadous* forment le *faneuz*, ou unité de mesure pour les irrigations de jour. Le *dermiza*, qui a une valeur quintuple de celle du *faneuz*, détermine l'arrosage de nuit.

Les canaux partant du grand bassin sont au nombre de cinq, trois grands et deux petits. Des nègres payés par

(*) Note communiquée par M. A. Cherbonneau.

les propriétaires de jardins les ouvrent et les ferment en temps utile. Tous les mois, les intéressés se réunissent chez le caïd el-ma et discutent avec lui les modifications ou les mutations qui doivent être consignées sur le registre du droit à l'eau. Au dire des voyageurs, le tour d'irrigation peut se louer, mais il ne se vend pas ; quelques cultivateurs en possèdent jusqu'à cinq et en tirent un bon revenu. Quand le possesseur de ce droit (*saheb en-nouba*) meurt sans postérité, c'est la commune qui hérite.

La plupart des maisons, à Ghadamès, sont construites en terre ; cependant, celles des riches sont bâties en moellons reliés par un mortier de plâtre cuit et de sable fin, comme à Tougourt. C'est une agglomération capricieuse d'habitations plutôt qu'une ville, où les murs, comme les hommes, prennent l'attitude qui leur convient sans le secours du fil à plomb. Les maisons se tiennent toutes par le sommet, et servent de base à une vaste plate-forme sous laquelle serpentent les rues, comme autant de couloirs à peine éclairés par des soupiraux grillés. Sur cette grande terrasse à plans inégaux, les femmes font leur marché, préparent leur cuisine, et se visitent d'un bout de la ville à l'autre. Il leur arrive rarement de descendre dans la rue.

SUR LES GRANDS HOMMES.

Les hommes que nous appelons grands ne sont pas toujours, chose triste à dire, des saints ou même d'honnêtes gens, et nous ne sommes pas obligés d'estimer tous ceux que nous admirons. Cette distinction est pénible à faire ; il faut la faire pourtant, parce qu'elle répond à la complication de la nature humaine. Il faut seulement bien savoir qu'en refusant de joindre l'estime à l'admiration, nous ôtons à l'admiration ce qui la couronne. Le tort du public est de ne pas mettre à son estime le prix qu'elle vaut. Il la donne volontiers par-dessus le marché.

SAINT-MARC GIRARDIN.

L'ACTION DIVINE EN NOUS,

OU UNE THÉORIE DE L'INSPIRATION.

Homère, à l'occasion d'événements extraordinaires et inattendus, s'écrie : « C'est Minerve, la déesse aux yeux bleus, qui lui avait inspiré cette pensée. » ⁽¹⁾

Et ailleurs :

« Mais quelqu'un des immortels changea mon dessein, en me faisant sentir ce que dirait le peuple. » ⁽²⁾

Et encore :

« Soit qu'il l'eût soupçonné lui-même, ou qu'un dieu le lui eût commandé ainsi. » ⁽³⁾

Tous passages que bien des gens méprisent, comme des opinions insoutenables et des fictions sans vraisemblance, par lesquelles le poète infirme la loi du libre arbitre. Mais telle n'est point la pensée d'Homère ; car il attribue à notre initiative tous les actes explicables, tout ce qui se fait habituellement et par des suggestions de la raison... Mais dans les circonstances extraordinaires, où nous avons besoin d'une sorte d'inspiration et d'enthousiasme, le dieu qu'Homère fait intervenir ne nous ravit point notre liberté : au contraire, il la met en mouvement. Le dieu n'opère pas l'exercice de notre volonté, mais il excite en nous des images et des idées qui nous déterminent, qui ne font pas que nos actions soient involontaires, mais qui donnent naissance à un acte de notre volonté, et qui y

⁽¹⁾ *Odyssée*, chant XXVIII, vers 158.

⁽²⁾ *Iliade*, chant IX, vers 459, 460.

⁽³⁾ *Odyssée*, chant IX, vers 339.

ajoutent la confiance et l'espoir. Car il faut ou refuser aux dieux toute influence sur nos actions, ou reconnaître qu'ils n'ont pas d'autre moyen de secourir les hommes et de coopérer avec eux. Les dieux ne manient point notre corps ; ils ne font pas mouvoir eux-mêmes nos mains et nos pieds, à mesure que le besoin l'exige ; c'est à l'aide de certains principes de nos opérations, c'est par certaines images, certaines pensées, qu'ils éveillent la faculté active de notre âme et qu'ils sollicitent notre libre arbitre, ou, dans d'autres cas, qu'ils les détournent ou les retiennent.

PLUTARQUE.

LA CHIMIE SANS LABORATOIRE.

Voy. la Table des trente premières années.

LE CYANOGENÈ ET SES COMPOSÉS.

Le cyanogène est un gaz incolore, doué d'une odeur piquante toute particulière, analogue à celle du kirsch. Il brûle avec une belle flamme pourpre, et se dissout dans l'eau et dans l'alcool. Formé par l'union de l'azote avec le carbone, il offre un curieux exemple d'un produit composé jouant le rôle d'un corps simple ; dans toutes ses réactions, en effet, il se comporte de la même manière que le chlore, se combine avec l'hydrogène, l'oxygène et les métaux, et on ne pourrait le séparer des corps élémentaires dont le chlore est le type.

Le cyanogène a été découvert par Gay-Lussac en 1814, et cette découverte est considérée à juste titre comme une des conquêtes les plus importantes de la chimie moderne.

Le carbone et l'azote ne se combinent pas directement. Pour unir ces deux corps, il faut avoir recours à un artifice, qui consiste à soumettre à l'action de la chaleur un mélange de charbon et de carbonate de potasse emprisonnés dans un tube de porcelaine à travers lequel on fait passer un courant d'azote. Le résidu est repris par l'eau, et on dissout ainsi une notable quantité du cyanure de potassium formé. Ce dernier composé, traité par le nitrate de mercure, se transforme en cyanure de mercure, au moyen duquel on peut très-facilement obtenir le cyanogène.

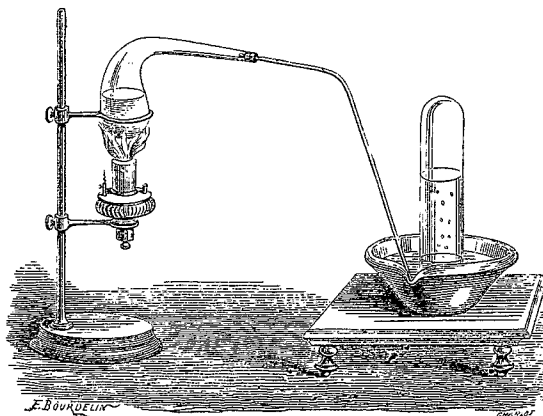


FIG. 1. — Préparation du cyanogène.

Le cyanure de mercure doit être chauffé dans une petite cornue, et il se dédouble en cyanogène gazeux que l'on recueille dans une éprouvette pleine d'eau, et en mercure métallique qui se condense à l'état de petites gouttelettes tapissant l'intérieur de la cornue. En continuant à chauffer longtemps, on n'arrive jamais cependant à obtenir une décomposition aussi simple ; il reste au fond de la cornue une matière brune, solide, ayant exactement la même composition que le cyanogène, et à laquelle on a donné le nom de *paracyanogène*.

Si l'on approche une allumette enflammée de la cloche

dans laquelle on a recueilli le gaz, on voit celui-ci s'enflammer en produisant une belle flamme colorée en rouge; l'azote contenu dans le cyanogène est mis en liberté, et le carbone se combine à l'oxygène de l'air pour former ainsi de l'acide carbonique.

Le cyanogène n'existe pas dans la nature: c'est donc un produit purement artificiel, qui rentre dans la classe des *radicaux composés*, aujourd'hui si nombreux en chimie organique. Ses combinaisons offrent un grand intérêt, et nous citerons parmi eux l'*acide cyanique*, au moyen duquel M. Wœlher a pu reproduire l'*urée* (matière contenue dans l'urine). Cette curieuse synthèse d'une substance organique a été le point de départ des plus remarquables travaux qui accroissent chaque jour le domaine de la chimie.

Acide cyanhydrique ou prussique.

Le cyanogène, en se combinant par volumes égaux à l'hydrogène, donne naissance à un produit acide, connu sous le nom d'*acide cyanhydrique* ou *prussique*. C'est un liquide incolore, transparent, d'une odeur analogue à celle des amandes amères ou de la fleur de pêcher, mais si forte, qu'il est impossible de la supporter sans être pris de nausées ou de violents maux de tête. Il est tellement volatil qu'il peut entrer en pleine ébullition à la température des jours d'été; il bout, en effet, à 26 degrés centésimaux. Si on en répand une goutte sur une feuille de papier, cette goutte se congèle et se solidifie immédiatement par l'effet de son évaporation partielle.

L'acide cyanhydrique est, de toutes les substances toxiques, la plus active et la plus promptement mortelle; son action délétère nous permet d'ajouter foi aux récits d'empoisonnements subits si communs dans la triste histoire des Borgia, et de croire à ce que les historiens rapportent sur l'horrible talent de Locuste. Aucun corps n'exerce sur l'économie animale de plus terribles effets; son odeur seule est capable de tuer un oiseau, et une seule goutte placée sur la langue d'un chien vigoureux suffit pour le faire tomber roide mort. L'animal, après une vive convulsion, qui ne dure qu'une seconde, cesse immédiatement de vivre, comme s'il était frappé d'un boulet ou de la foudre. Une goutte étendue de quatre gouttes d'alcool, appliquée sur l'œil d'un animal, ou injectée dans la veine jugulaire, détermine une mort instantanée; et ces effets sont produits sur l'homme comme sur les animaux.

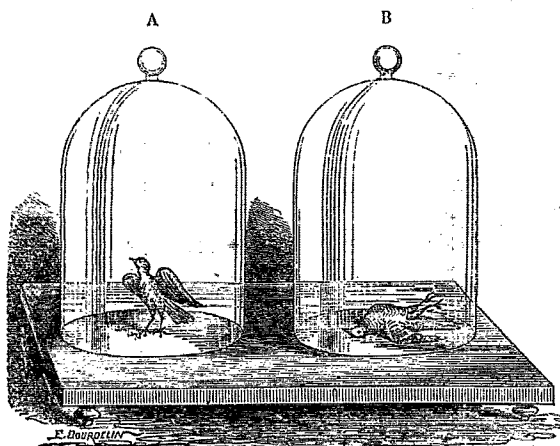


FIG. 2. — Oiseau foudroyé par l'odeur de l'acide cyanhydrique.

- A. Cloche pleine d'air sous laquelle est emprisonné un oiseau.
B. Même cloche sous laquelle on a versé quelques gouttes d'acide prussique.

L'acide cyanhydrique se produit dans un grand nombre

de circonstances; l'eau distillée de laurier-cerise, l'huile d'amandes amères, les noyaux de pêche, etc., en contiennent de petites quantités; mais c'est au moyen du cyanure de mercure qu'on peut l'obtenir le plus facilement à l'état de pureté.

Le cyanogène ne se combine pas directement avec l'hydrogène, comme le fait le chlore; pour unir les deux corps, on décompose le cyanure de mercure par l'acide chlorhydrique concentré en opérant dans un petit ballon, comme l'indique la figure 3.

Le ballon est mis en communication avec un tube contenant en *ab* du marbre divisé en menus fragments, et en *bc* du chlorure de calcium. A la suite du tube, on place un tube en U, qui doit être entouré d'un mélange réfrigérant, formé de glace pilée et de sel marin.

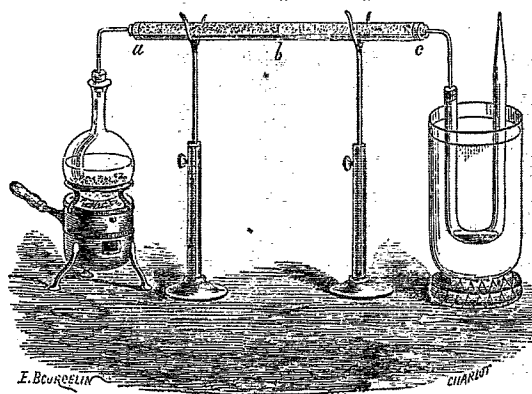
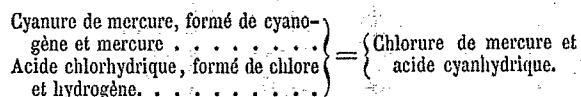


FIG. 3. — Préparation de l'acide cyanhydrique.

La réaction qui produit l'acide prussique peut se représenter ainsi :



C'est une double décomposition qui s'effectue sous l'action de la chaleur. Dans cette préparation, de la vapeur d'eau et de l'acide chlorhydrique prennent encore naissance; c'est pour empêcher leur passage qu'on interpose entre le ballon et le récipient le tube *abc*. Le marbre retient l'acide chlorhydrique, et le chlorure de calcium s'empare de l'humidité.

L'acide cyanhydrique ne se conserve pas sans altération; au bout de peu de jours, il brunit, et il se dépose dans le vase où il est conservé une matière noirâtre qui n'a pas encore été convenablement étudiée.

La préparation de l'acide prussique exige de grandes précautions, en raison des dangers qu'elle présente; il faut bien se garder d'en respirer les vapeurs, et il est prudent de le manier en plein air, en se protégeant les mains par des gants épais en caoutchouc.

L'acide cyanhydrique est très-soluble dans l'eau, et sa solution aqueuse, étendue, est employée en médecine pour combattre la phthisie pulmonaire et certaines affections nerveuses.

Ce composé remarquable a été découvert en 1780 par Scheele, qui l'a extrait du bleu de Prusse, d'où le nom d'acide prussique. Le célèbre chimiste suédois, qui mourut subitement dans le cours de ses travaux, a passé pour en avoir été la première victime. Scharinger, chimiste allemand, perdit la vie pour avoir laissé tomber sur son bras quelques gouttes de ce redoutable produit. On croit que les prêtres de l'ancienne Égypte connaissaient déjà l'acide prussique, et on suppose que c'est au moyen de cette substance toxique qu'ils faisaient disparaître les initiés qui

avaient trahi leurs secrets. Les *eaux amères* enfin que, d'après la coutume juive et égyptienne, le prêtre faisait boire pour certains crimes, et qui tuaient instantanément, sans laisser aucun signe de lésion sur le cadavre, aucune trace d'irritabilité sur les organes locomoteurs, étaient formées de breuvages dans la préparation desquels l'acide cyanhydrique jouait sans doute un rôle important.

Le contre-poison de l'acide prussique est le chlore ; mais dans le cas d'empoisonnement, ce préservatif est presque toujours employé trop tardivement.

Iodure de cyanogène.

On voit souvent chez les pharmaciens de grands bo-
caux en verre dont les parois intérieures sont toutes hé-

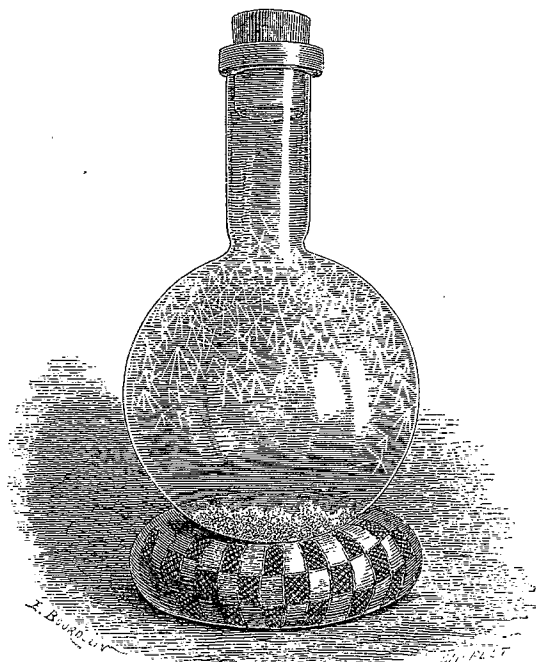


FIG. 4. — Iodure de cyanogène.

rissées de cristaux blancs, transparents et soyeux, du plus bel aspect, qui se forment au-dessus d'une poudre rouge placée au fond du vase. Ces cristaux sont le résultat d'une combinaison du cyanogène avec l'iode.

Rien n'est plus facile que la préparation de l'*iodure de cyanogène*, corps très-volatil, qui a une grande tendance

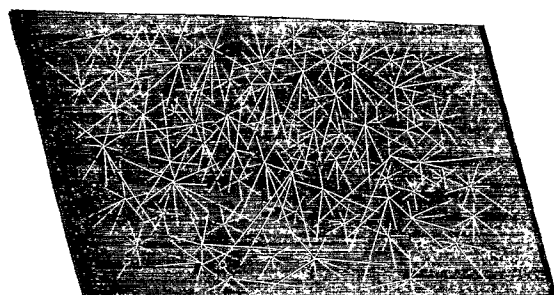


FIG. 5. — Détail de la figure précédente.

à prendre une forme cristalline définie. Il suffit de broyer dans un mortier un mélange formé de 50 grammes de mercure et de 100 grammes d'iode ; par l'action prolongée du pilon, la poudre, d'abord brunâtre, prend une nuance rouge-vermillon du plus vif éclat. Le cyanogène s'empare de l'iode, et le résultat de la combinaison se transforme en vapeurs avec une grande rapidité. Si vous

emprisonnez cette poudre rouge au fond d'un vase en verre, bouché, les vapeurs d'iodure de cyanogène ne tardent pas à se condenser, en donnant presque immédiatement naissance à de beaux cristaux, qui atteignent souvent une grande longueur (fig. 4 et 5).

Sulfocyanure de mercure (serpents de Pharaon).

Le cyanogène forme, avec le soufre, un corps remarquable, le *sulfocyanogène*, sur les propriétés duquel nous ne pourrions pas insister sans dépasser la limite de notre cadre ; nous nous bornerons à signaler une de ses combinaisons, bien connue aujourd'hui grâce aux singulières propriétés qu'elle possède. Nous voulons parler du *sulfocyanure de mercure*, avec lequel on prépare ces petits cônes combustibles, généralement désignés sous le nom pompeux de *serpents de Pharaon*.

Pour obtenir le produit en question, on verse du sulfocyanure de potassium dans une dissolution étendue de nitrate acide de mercure ; il se forme un abondant précipité de sulfocyanure de mercure. C'est une poudre blanche, combustible, qui, après avoir été recueillie sur un filtre,

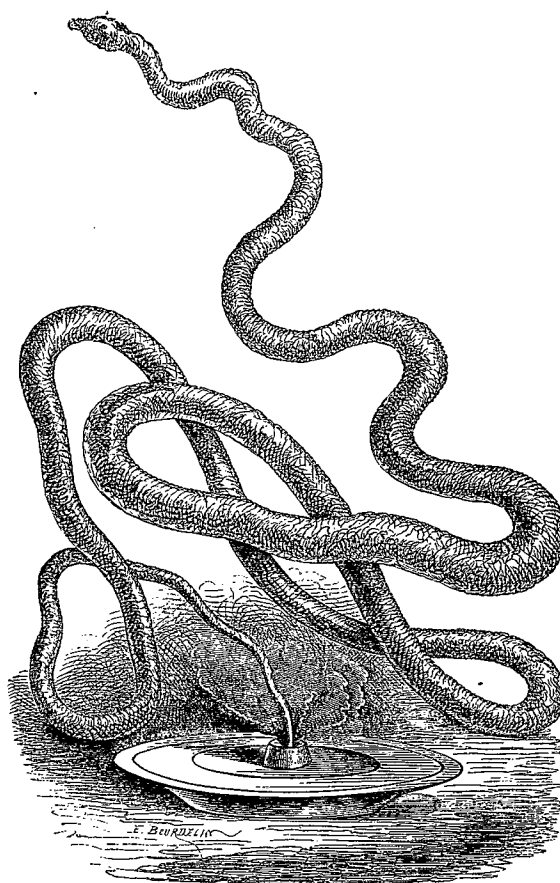


FIG. 6. — Serpent de Pharaon.

doit être transformée en une pâte ferme par une trituration dans de l'eau gommée. La pâte, additionnée d'une petite quantité de nitrate de potasse, puis façonnée en cônes ou en cylindres de 3 centimètres environ de hauteur, est complètement desséchée au bain-marie. Une fois sec, l'*œuf* ainsi obtenu est prêt à éclore sous la simple action d'une allumette enflammée, et le phénomène se produit immédiatement. Le sulfocyanure se boursoufle peu à peu, le cylindre s'allonge à vue d'œil, et se transforme en une matière jaunâtre qui se dilate, s'étend jusqu'à atteindre une longueur de 50 à 60 centimètres. On dirait un véritable serpent, qui prend instantanément naissance pour

jouter qu'en réalité les glaces du pôle ne peuvent avoir subi une diminution sensible depuis deux ans, par suite de l'action de l'été, plus longue en 1864 qu'en 1862.

On observe si constamment la teinte rouge à la surface des grandes configurations du terrain, qu'on est autorisé à la regarder comme caractéristique d'une particularité qui leur appartient, par exemple d'un genre spécial de substance terrestre. D'un autre côté, la teinte ressemble tellement à celle de nos nuages du soir, qu'elle suggère à l'auteur l'idée de la rapporter aux zones atmosphériques profondes, explication déjà donnée à l'égard des mœurs de cette surface planétaire. M. Phillips oublie l'expérience décisive d'Arago, qui la réfuta en disant qu'au bord de la planète la rougeur devrait être plus prononcée que dans les parties centrales, puisque les rayons lumineux traversent plus obliquement les régions du bord et dans une plus grande profondeur. Or, on observe le contraire, et de plus cette teinte n'est pas générale, comme elle le serait si elle dépendait uniquement de l'atmosphère. L'assimilation à la lueur de nos crépuscules ne paraît donc pas soutenable⁽¹⁾.

Espérons que l'analyse spectrale nous aidera sur ce point. L'existence et la densité de l'atmosphère de Mars pourraient expliquer certains faits concernant le climat qui sont restés inexplicables jusqu'à présent. Une atmosphère vaporeuse, assez considérable, pourrait donner naissance aux couches de neige qui investissent et abandonnent alternativement les pôles opposés.

Dans les différentes années de Mars, l'étendue de la neige paraît sensiblement la même en des conditions analogues. C'est ce que l'on remarque si l'on compare l'esquisse donnée par Herschel au mois d'août 1830 avec celles du 27 septembre 1862 et du 20 novembre 1864.

Nous avons exposé les résultats principaux des observations de M. Talmage et de M. Phillips sur la planète Mars, à l'époque de la dernière opposition de cet astre, vers la fin de l'année dernière; nous examinerons dans un autre article, avec ce savant professeur, quelles sont les conditions climatériques de ce monde si voisin du nôtre.

La fin à une autre livraison.

SIGNES

DONT SE SERVAIENT AUTREFOIS LES MOINES DE CITEAUX
POUR CORRESPONDRE ENTRE EUX SANS LE SECOURS DES PAROLES.

Nous avons jadis fait passer sous les yeux de nos lecteurs (t. VI, 1838, p. 410) une liste de signes usités dans les abbayes où le silence était prescrit. Nous y revenons pour modifier ce qu'il y avait de trop général dans les réflexions dont ce document curieux était accompagné. Les signes dactylogiques, loin d'être les mêmes dans tous les couvents, étaient séparés par des différences assez profondes. Les mots *cellier*, *enfant*, *épître*, *Évangile*, *fromage*, *pain*, *poisson*, *pomme*, *taire* (se), étant traduits par les mêmes signes dans la liste précédente et dans le vocabulaire dont nous donnons un extrait aujourd'hui, nous ne

⁽¹⁾ Dans cette planète, nous distinguons avec une parfaite netteté les contours de ce que nous pouvons regarder comme des continents et des mers. Les continents se distinguent par cette couleur rougeâtre qui caractérise la lumière de cette planète (elle paraît toujours enflammée), et qui annonce, à n'en pas douter, une teinte d'ocre dans le sol en général, comme les carrières de pierre à sablon rouge, dans quelques lieux de la Terre, peuvent en offrir l'image aux habitants de Mars; seulement, le ton est plus prononcé. Par un contraste qu'expliquent les lois générales de l'optique, les mers, comme nous pouvons les appeler, paraissent verdâtres. (Herschel's *Astronomy*, édit. 1833.)

les reproduirons pas. En revanche, nous ajouterons des signes omis par Ducange, et non moins intéressants que ceux dont il fait mention dans son Glossaire. A son exemple, nous remonterons, autant que possible, à l'origine probable du signe, sans imposer toutefois nos conjectures comme des solutions rigoureuses. Nous avons préféré l'ordre alphabétique à l'ordre méthodique.

Abbé. Poser sur le front l'index et le doigt du milieu. Dans le Glossaire de Ducange, *Abbé* est représenté par le signe dont se servaient les moines de l'ordre de Cîteaux pour rendre l'idée de cheval.

Aller. Diriger vers la terre l'index et le doigt du milieu, et les mouvoir en sens inverse, à l'imitation des jambes dans la marche.

Ami. Poser l'index et le doigt du milieu sur la narine droite. Le nez représente la source du sang, et la narine droite montre que le mot sang est pris ici dans une acception favorable. L'ensemble du signe correspond à l'idée de consanguinité. Le précédent vocabulaire emploie à peu près le même geste pour l'idée de compatriote ou de parent.

Ane. Toucher la bouche avec le pouce et agiter les autres doigts en les abaissant, pour indiquer le cri de l'animal et le sol où il marche.

Année. Faire remonter l'index le long du bras jusqu'à l'épaule. L'année est une division du temps comme le bras une partie du corps.

Assez. Lever le pouce.

Avare. Faire le geste de se percer le nez avec l'index. On appelle vulgairement cancre un avare, et chancre une espèce d'ulcère qui s'attache souvent au nez. C'est probablement à ces deux mots, dont la racine est la même, que le signe décrit ci-dessus fait allusion.

Aveugle. Faire le geste de s'arracher l'œil avec l'index recourbé.

Baigner. Se frotter la poitrine avec le creux de la main.

Bélier. Courber l'index comme une corne au-dessus de l'oreille.

Beurre. Se frotter l'intérieur de la main avec l'index et le doigt du milieu.

Blancheur. Toucher la mâchoire avec l'index, et le nez avec le doigt du milieu, par allusion à la blancheur des dents.

Boire. Appliquer transversalement l'index sur le menton.

Bon. Agiter le pouce et le doigt du milieu devant le menton; geste en usage pour indiquer qu'une figure est agréable.

Borgne. Abaisser avec l'index la paupière inférieure, comme lorsqu'on veut faire enlever une paille de son œil.

Bouc. Faire pendre ses doigts de son menton en forme de barbe.

Boulangerie. Faire le signe de maison et celui de pain. Voy. *Pain* et *Maison*.

Ceinture. Faire le geste de se ceindre avec les deux mains.

Cellier. Faire le signe de maison, et agiter en même temps devant le visage l'index et le doigt du milieu. Ce dernier signe fait allusion à la porte.

Certifier. Tracer avec l'index un C dans sa main gauche.

Cervoise, espèce de bière. Agiter la main devant sa bouche et souffler dessus. Est-ce pour figurer la mousse?

Chandelle. Souffler sur son index levé. La dernière partie du signe représente la flamme.

Chanter. Agiter la main pour exprimer que la voix vole.

Chantre. Agiter la main devant la bouche en élevant le pouce. La dernière partie du signe correspond à l'idée de père, de chef.

Chapitre du monastère. Agiter les doigts dans la direction du conclave, salle où se réunit le chapitre.

Chauve. Lever la main et décrire un cercle.

Cheval. Se prendre une mèche de cheveux avec le doigt du milieu et l'index, par allusion aux rênes ou à la crinière du cheval.

Chevuucher. Soulever à plusieurs reprises une mèche de ses cheveux.

Chien. Se frapper l'oreille avec l'index, pour signifier sans doute le bruit de l'aboïement du chien.

Clerc. Poser l'index autour de l'oreille. Est-ce pour désigner la plume, symbole de la science?

Colère. Faire le geste de s'arracher le cœur avec les deux mains.

Communier. Joindre les index et les pouces en forme de cercle, par allusion à l'hostie, et faire ensuite un signe de croix.

Compter. Faire le geste de compter le bout de ses doigts.

Convers, religieux qui était employé aux œuvres serviles du monastère. Cacher sa barbe dans sa main. Les convers n'avaient pas le privilège de la barbe.

Croire. Décrire un cercle avec l'index devant la poitrine, par allusion à la forme de l'hostie, symbole de la foi.

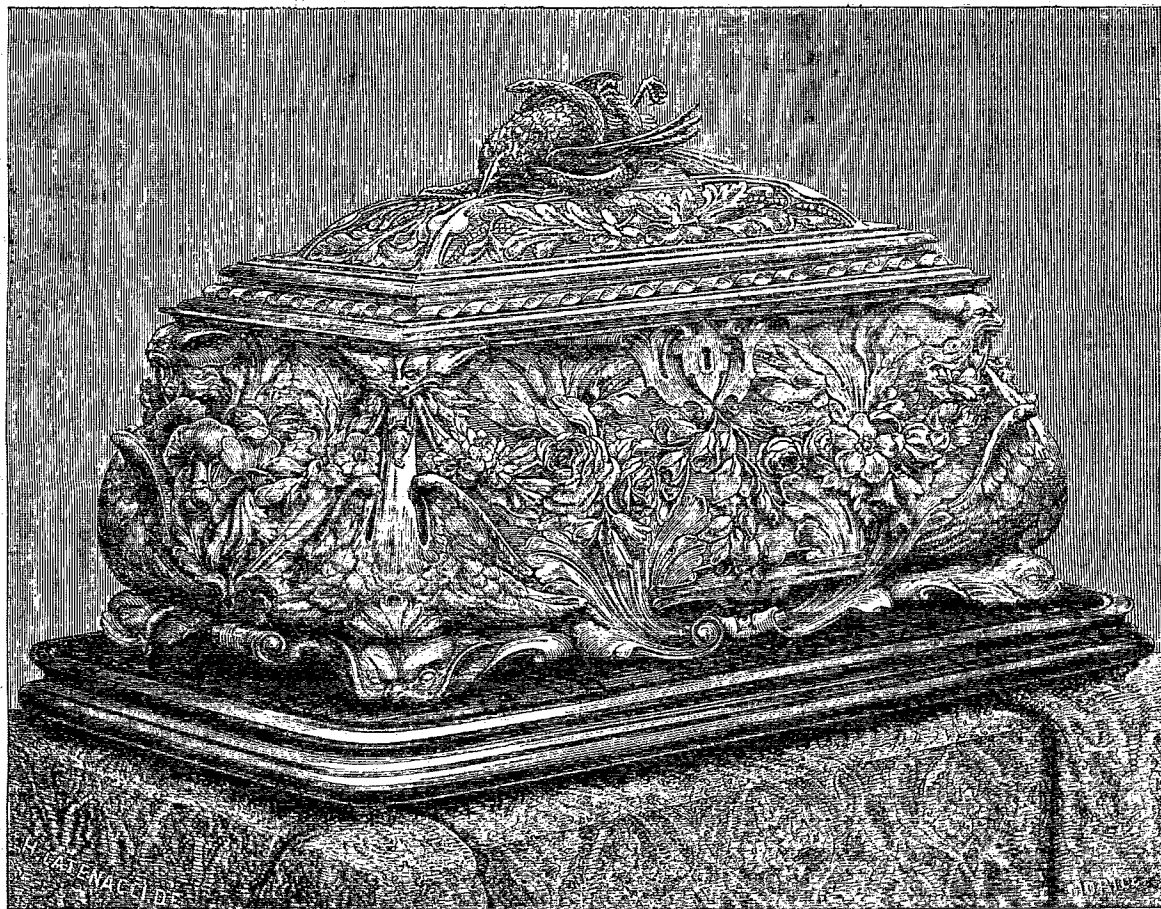
Croisuel, Croisieu, Crusset. Lampe de veille, ainsi nommée parce qu'elle était faite en forme de croix. Courber l'index, pour figurer sans doute l'anse de la lampe, ou la cavité qui renferme l'huile.

Cuisine. Faire le signe de maison et de feu. Voy. *Feu et Maison.*

Custode. Lever le pouce comme pour frapper à une porte. Le custode était le père gardien; on lui remettait toutes les clefs. Ses fonctions étaient au-dessus de celles de sacristain. *La suite à une prochaine livraison.*

UN COFFRET SCULPTÉ.

Ce coffret à bijoux, qu'un hasard a offert au crayon d'un de nos collaborateurs, avait figuré à la dernière Exposition internationale de Londres. Il a été vendu, nous dit-on, cinq mille francs. Un examen attentif des détails sur la gravure les fera mieux comprendre du lecteur qu'une description écrite, qui ne saurait jamais être aussi claire que l'image elle-même. Peut-être aurait-on à désirer plus de simplicité; il est difficile d'éviter un excès



Coffret sculpté par M. Baylis. — Dessin de H. Catenacci.

de complication ou la lourdeur, lorsqu'on couvre d'ornements une surface entière : l'œil n'y a point de repos. Il semble bien qu'à cet égard le mieux est de ne pas trop s'écarter du goût des terres cuites de l'antiquité et des arabesques ou des « grotesques » de la renaissance. Élégance et sobriété sont, pour ainsi dire, deux qualités inséparables. On nous informe, du reste, que l'artiste,

M. Baylis, ne doit son talent qu'à lui-même. De simple ouvrier il est devenu maître, grâce à son amour de l'art et à sa force de volonté. Il est jeune et exubérant : ce qui lui manque encore pourra être le bénéfice du temps et d'un voyage en Italie.

EN ÉTÉ.



Le Berceur. — Composition et dessin de Th. Schuler.

C'était une après-midi d'été : l'air était tiède et n'avait d'agitation que juste ce qu'il en fallait pour faire sentir sa douceur ; le ciel, bleu dans toute son étendue, se teignait de pourpre à l'horizon ; la journée touchait à sa fin. A l'entrée d'un village d'Alsace, dans un petit jardin, qu'une simple haie vive séparait du chemin, j'aperçus un tableau empreint de tant de grâce rustique, de tant de sérénité et de bonheur intime, que je m'arrêtai quelque temps à le contempler. Une jeune femme était assise sur un banc, à l'ombre d'un arbre dont le feuillage laissait passer, dans ses intervalles mobiles, les rayons obliques du soleil couchant. Elle prenait de temps en temps, dans une corbeille placée près d'elle, je ne sais quels fruits ou quels légumes qu'elle apprêtait pour le souper du soir. Sur le gazon, devant elle, était posé un berceau en bois massif, de forme antique et non sans élégance, dans lequel était couchée une petite fille aux joues roses et rebondies. De l'autre côté du berceau, un grand chien noir à long poil, moitié lévrier, moitié chien de berger, se tenait gravement assis, ne quittant pas des yeux l'enfant dont il s'était constitué le gardien. La jeune mère souriait d'aise ; la petite fille, les yeux clos, les lèvres entr'ouvertes comme pour mieux

respirer l'air pur et parfumé, dormait paisiblement ; un petit oiseau, qui sautillait dans les buissons d'alentour, faisait entendre à chaque instant un chant vif et clair, en harmonie avec cette scène de paix et de joie naïve. Puis, comme l'enfant, éveillée à demi par je ne sais quel rêve, ouvrit les yeux et essaya de se relever : « Allons, Fritz ! » dit la mère. Aussitôt le chien comprit, et, posant sa patte sur la base arrondie du berceau, il se mit à le balancer avec toute l'attention et la patience qu'une nourrice eût pu y mettre, tandis que la jeune femme récitait d'une voix cadencée et chantante une poésie populaire de Hebel, dont je pus saisir les strophes suivantes :

Vois comme le soleil est fatigué ! Il s'en retourne tranquillement chez lui ; ses rayons se voilent un à un ; il s'essuie le front avec ce petit nuage rose et bleu.

C'est qu'il a un rude travail en été. Le chemin est long et l'ouvrage ne manque nulle part. A la maison, dans les champs, sur les montagnes, dans les vallées, tous se pressent sur son passage pour obtenir de lui un rayon et une bénédiction.

Combien de jolies couleurs il a répandues sur les fleurs des champs ! Il a préparé la coupe de l'abeille, et il lui a demandé : « En as-tu assez ? » Et si un petit hanneton attardé arrive en toute hâte, il reçoit aussi sa part.

Que de petits grains de blé il a ouverts pour en faire sortir les

germes ! Les oiseaux viennent mendier leur nourriture en aiguisant leurs petits becs, et pas un ne va se coucher sans avoir l'estomac plein.

Il donne de belles joues rouges à la cerise qui pend à l'arbre. Dès que les moissons vertes se balancent au vent, dès que le pampre s'attache au tuteur, il arrive pour faire naître à foison et les fleurs et les feuilles.

Vois-le travailler dans le pré et blanchir la toile du tisserand, qui ne lui dit seulement pas : « Dieu te bénisse ! » Et la blanchisseuse : à peine a-t-elle le temps d'étendre son linge, elle le trouve sec aussitôt.

Dans la vallée, partout où la faux a abattu l'herbe, il la fane, il en fait un fourrage parfumé. Et qu'il va vite en besogne ! c'est à n'y pas croire. Gazon le matin, foin le soir.

Aussi est-il bien fatigué : il n'a pas besoin de chanson pour s'endormir. Vois-le qui se repose, couvert de sueur, au sommet de cette montagne. « Dormez bien », semble-t-il nous dire à tous, en nous envoyant un dernier sourire.

Le voilà parti ; adieu ! Le coq du clocher en est tout vermeil. Le petit effronté ! il le regarde encore jusque dans sa maison. Bonsoir, le rideau rouge est tiré. . . .

DE LA CONSTRUCTION D'UN AQUARIUM.

Il est facile d'acheter un aquarium : on en vend de tout prix. Il est plus agréable et plus instructif d'en faire un soi-même. On commence mal, on persiste, on cherche, on consulte, on perfectionne, on arrive, et, après tout, on ne ferait pas l'échange de ce que l'on a réussi à construire pour l'un des aquariums les plus élégants, les plus riches et les plus parfaits du meilleur de nos fabricants parisiens. Dans les lignes suivantes, on trouvera le récit intéressant des expériences, des déceptions et du succès final d'un amateur qui avait débuté par une tentative malheureuse (*).

... Je me rendis à un établissement de pisciculture, où l'on me montra de véritables aquariums, dont la vue me suffit pour me rendre toute confiance dans un nouvel essai.

Il s'agissait, cette fois, d'un réservoir carré, d'un pied et demi de long, formé à la base d'une feuille de marbre, et dont les quatre côtés étaient en verre. Une tablette, également en verre, posée sur la partie supérieure du carré, à quelque distance de l'eau, empêchait la poussière d'y arriver.

Je crus n'avoir plus rien à désirer ; cet arrangement me parut excellent sous tous les rapports. Je fis l'emplette de l'un de ces bassins ; j'en garnis le centre de quelques pierres anguleuses, dont les contours pittoresques offraient à mes hôtes des retraites sûres et profondes. Autour de ce rocher artificiel s'étendait un lit de sable et de gravier, du milieu duquel s'élevaient quelques plantes.

J'étais enchanté de mon œuvre, et je ne doutais pas, pour le coup, de pouvoir commencer mes observations. Naturaliste improvisé que j'étais, peut-être allait-il m'être donné d'enrichir la science de faits inconnus, de découvertes précieuses ! Pourquoi non ? Newton, avant d'avoir vu tomber une pomme dans un pré vert, n'avait pas encore songé aux lois de la pesanteur.

Je me rendis à la pêche avec enthousiasme. Je m'étais fait confectionner un filet en fine toile blanche, afin que les plus petits insectes ne pussent m'échapper, et j'espérais beaucoup de cette idée : elle me valut une nouvelle déception. L'eau, s'engouffrant dans mon filet, n'y trouvait point d'issue, et sortait en tourbillonnant par où elle était entrée, entraînant toute ma chasse dans la profondeur des étangs. Je découvris plus tard que la toile d'emballage, plus perméable, convient beaucoup mieux à cet usage.

Je parvins cependant à remplir mes flacons, et plus tard

(*) *Histoire d'un aquarium et de ses habitants*, par Ernest van Brüysell ; dessins par Riou, d'après Léon Becker ; impression des planches en couleur par G. Silbermann. Paris, Hetzel.

mon aquarium. Il est assez spacieux : aussi je constatai bientôt avec plaisir que larves, poissons et insectes y vivaient en assez bonne intelligence et ne paraissaient nullement souffrir de leur captivité. Quelquefois, cependant, divers débris informes, abandonnés au fond du bassin, témoignaient de la voracité de quelque féroce coléoptère ; mais je faisais aussitôt disparaître les restes de la victime, et je me persuadais que tout était pour le mieux dans le meilleur des aquariums possibles.

Un soir, après une belle et chaude journée de juin, durant laquelle le soleil avait dardé tous ses rayons sur mon réservoir, je remarquai que le verre en devenait extrêmement trouble et qu'il se couvrait d'une végétation envahissante. Le mal ne me parut pas d'abord sans remède, et, adaptant un morceau d'éponge à une baguette de jonc, j'eus bientôt fait disparaître cette famille de cryptogames parasites. Le lendemain, — un malheur ne vient jamais seul, — j'eus de plus sérieuses causes d'inquiétude. La surface de l'eau contenue dans l'aquarium se couvrit de conferves qui, s'abaissant jusqu'au milieu du bassin, y formèrent un nuage opaque, au centre duquel je vis se débattre et mourir quelques-uns de mes poissons. Tous paraissaient malades, inquiets, et nageaient convulsivement vers la partie supérieure de l'aquarium. Quelle était la cause de ce nouveau désastre ? Décidément l'œuvre de la nature, que j'avais étudiée d'une manière si superficielle, était beaucoup plus compliquée que je ne le supposais, et je me voyais cruellement puni de ma présomptueuse négligence.

J'allai chercher des inspirations au bord d'un joli ruisseau, dont l'industrie humaine n'avait pas encore gâté les ondes cristallines, et qui fuyait en bondissant librement à travers les herbes fleuries. Un rayon de soleil, lumineux et chaud, se répandait en réseau d'or à sa surface. A quelques pouces de profondeur, l'eau devenait plus sombre, obscurcie qu'elle était entre deux rives couvertes de végétation. La lumière n'y pénétrait que de haut en bas, tandis que mon aquarium la recevait de tous côtés. Il en résultait que le flot murmurant du ruisseau conservait toujours une certaine fraîcheur, la terre absorbant peu à peu tout excès de calorique ; tandis que la masse liquide enfermée dans mon réservoir, exposée au plein jour, s'échauffait insensiblement au point d'y rendre la vie animale impossible.

Je m'en retournai chez moi fort satisfait. J'avais, il est vrai, à recommencer mon travail ; mais je me sentais désormais dans la bonne voie.

Mon premier soin fut de vider entièrement mon aquarium en expiation de mes fautes. J'en fis fermer les deux côtés latéraux et celui du fond à l'aide de tablettes de marbre assez minces, mais suffisamment opaques. Le quatrième côté, clos à l'aide d'une glace bien unie, servait aux observations.

Là ne s'arrêtèrent point mes réformes. Je me procurai une autre feuille de marbre plus grande que les précédentes, et, après l'avoir fait percer de quelques trous, je la posai diagonalement dans mon bassin, de manière à le diviser en deux parties, dont la première seule était éclairée, la seconde formant une espèce de chambre obscure, inaccessible aux habitants de l'aquarium. Cette combinaison les garantissait non-seulement contre les effets d'une élévation trop brusque de température, mais déterminait l'existence d'un courant continu entre les eaux refroidies qui se trouvaient dans la chambre obscure et celles que le soleil avait déjà échauffées. Ce système offrait, en outre, l'avantage d'établir dans mon bassin différentes profondeurs, et de ramener le volume le plus considérable de liquide contre le verre dont nous avons déjà parlé. Cette dernière circonstance devait faciliter consi-

dérablement les études, en groupant en cet endroit la plupart des animaux.

LE GOUT.

Le jugement se contente d'approuver et de condamner, mais le goût jouit et souffre. Il est au jugement ce que l'honneur est à la probité : ses lois sont délicates, mystérieuses et sacrées. L'honneur est tendre et se blesse de peu : tel est le goût ; et tandis que le jugement se mesure avec son objet, ou se pèse dans la balance, il ne faut au goût qu'un coup d'œil pour décider son suffrage ou sa répugnance, je dirais presque son amour ou sa haine, son enthousiasme ou son indignation, tant il est sensible, exquis et prompt.

RIVAROL.

Veux-tu être invincible ? ne t'expose jamais à un combat où tu ne sois pas sûr de remporter la victoire.

ÉPICTÈTE.

LE RAYON DE SOLEIL
ET LA STATUE DE BRONZE (1).

... Ce matin, dit le rayon de soleil en se glissant entre les fleurs de lilas, j'étais dans une grande ville, et j'enveloppais de ma lumière une statue de bronze ; elle tenait entre ses mains des tables sur lesquelles étaient gravés ces mots : « Et la lumière fut. » Je me suis étendu sur ces tables et j'ai éclairé ces mots de ma plus brillante clarté.

Autour de la statue, sur la place, était un marché ; des femmes assises derrière leurs paniers offraient aux acheteurs leurs fruits, leurs légumes ou leurs bouquets de fleurs.

Un bruit confus de voix, qui grossissait sans cesse à mesure que la matinée s'avancait, montait de cette foule bourdonnante.

Mais moi, je regardais l'homme de bronze, et je tâchais de réchauffer son front glacé. Que voulait dire cette inscription qu'il montrait du doigt : « Et la lumière fut » ? N'est-ce pas la parole du narrateur biblique, quand le Créateur eut achevé son œuvre, en répandant sur la terre, où il faisait sombre encore, des torrents de lumière ? « A sa voix puissante la lumière fut ! »

A qui a-t-on élevé cette statue ? Quel fut l'homme assez puissant en génie pour que la postérité ait gravé sur son image ces mots d'une signification si profonde : « Et la lumière fut » ? Qu'a-t-il fait ? quel flambeau a-t-il allumé dans le monde ?

Je descendis le long des plis de la robe, et sur le piédestal je trouvai ce nom : Gutenberg. Ah ! je compris alors la statue et sa fière devise. Certes, l'inventeur de l'imprimerie méritait bien cet éloge posthume. Son génie fut de répandre sur tous les membres de la famille humaine le génie des autres. Il porta chez ces masses plongées dans l'ignorance une lumière bienfaisante qui, peu à peu, dissipa et dissipe toujours encore les ténèbres de leur intelligence. Alors l'homme de génie put travailler avec plus de courage, car son œuvre ne pouvait périr ; elle ne restait plus enfermée dans le cercle étroit de quelques élus, mais elle était rapidement multipliée à l'infini, portée de maison en maison, de peuple en peuple.

Il méritait des statues élevées par la reconnaissance des hommes, celui qui les a arrachés à leur servage intellectuel, qui a déchiré pour eux le voile du sanctuaire des sciences, des arts, de la poésie.

Ce ne sera plus seulement derrière les murs épais d'un

(1) Voy. cette statue, t. VIII, 1840, p. 217.

palais ou d'un couvent que brillera l'intelligence ; non, l'enfant tout jeune va apprendre ce qui était le privilège du petit nombre. L'heure d'une nouvelle époque a sonné au cadran du monde. Brise ta plume, pauvre homme, dont la vie entière se consumait à copier péniblement les chefs-d'œuvre des anciens, les saintes écritures ou les missels ; relève ton front pâli par les veilles ; sors à l'air et à la lumière : ton travail, utile jusqu'ici, ne l'est plus. La presse va suppléer ta main ; elle va te fournir en quelques heures des milliers d'exemplaires de chacun de ces livres que tu passais des années à copier. L'imprimerie est trouvée ; elle va être désormais l'auxiliaire puissant de toute lumière naissante.

Quel pas immense Gutenberg et les simples ouvriers ses compagnons ont fait faire à l'humanité ! C'était bien là l'invention des inventions !

Cependant les femmes du marché causaient et criaient, les acheteurs marchandaient ; aucun des passants ne songeait à jeter vers l'homme de bronze un regard de reconnaissance et à se dire : Ce que je sais, je te le dois aussi, puissant inventeur. « Et la lumière fut ! »

Et je m'étendis, et je brillai davantage pour être plus digne encore de ce soleil qui m'envoyait sur la terre pour y porter sa clarté.

Lumière bénie, brille, brille toujours plus ! Répands-toi dans les réduits les plus obscurs ; chasse devant toi les ténèbres, comme le vent balaye les brouillards du matin ! Avance, avance, avance, et porte ton flambeau toujours plus avant dans ces âmes qui cherchent le jour, mais qui sont encore arrêtées dans le crépuscule.

Que la lumière soit enfin ! Qu'elle se lève éblouissante sur toute la terre, et brille également pour chaque intelligence !

Mais n'apercevons-nous pas déjà les lueurs rougeâtres qui présagent l'aurore de ce jour nouveau ? Autour des nuages je vois des franges d'or, et l'ignorance détronée commence à fuir avec la nuit. Elle se retire sombre, jetant des cris de détresse, car elle ne peut supporter la clarté.

Courage, hardis pionniers de la lumière, qui agitez dans l'ombre vos flambeaux isolés ! Réunissez-les en faisceaux, afin qu'ils éclairent plus loin ! Multipliez vos efforts, et ne vous lassez pas ; veillez à l'étincelle que vous allumez, afin que l'aveugle ne la puisse fouler aux pieds et l'éteindre en passant ! Mais que votre étincelle soit toujours empruntée au foyer le plus pur ; prenez garde qu'au lieu d'un flambeau elle n'allume un incendie destructeur : car alors on s'indignera justement contre vous, et amis et ennemis s'associeront pour éteindre l'incendie, et la nuit redescendra plus épaisse sur le peuple, et l'ignorance ressaisira ses victimes avec un cri de triomphe.

VERCINGÉTORIX.

LETTRE AU RÉDACTEUR.

Mon cher ami,

Vous me demandez mon sentiment sur ce que devrait être en général une statue de Vercingétorix, et, en particulier, sur l'œuvre remarquable de M. Millet ; je laisse de côté, bien entendu, tout le côté technique de la question pour ne m'attacher qu'aux caractères historiques et moraux.

Il y avait deux conceptions possibles du Vercingétorix, et il faut espérer que toutes deux seront réalisées. L'une était le héros dans son premier élan, le front levé, l'œil rayonnant, la chevelure flottant au vent, l'épée haute, ap-

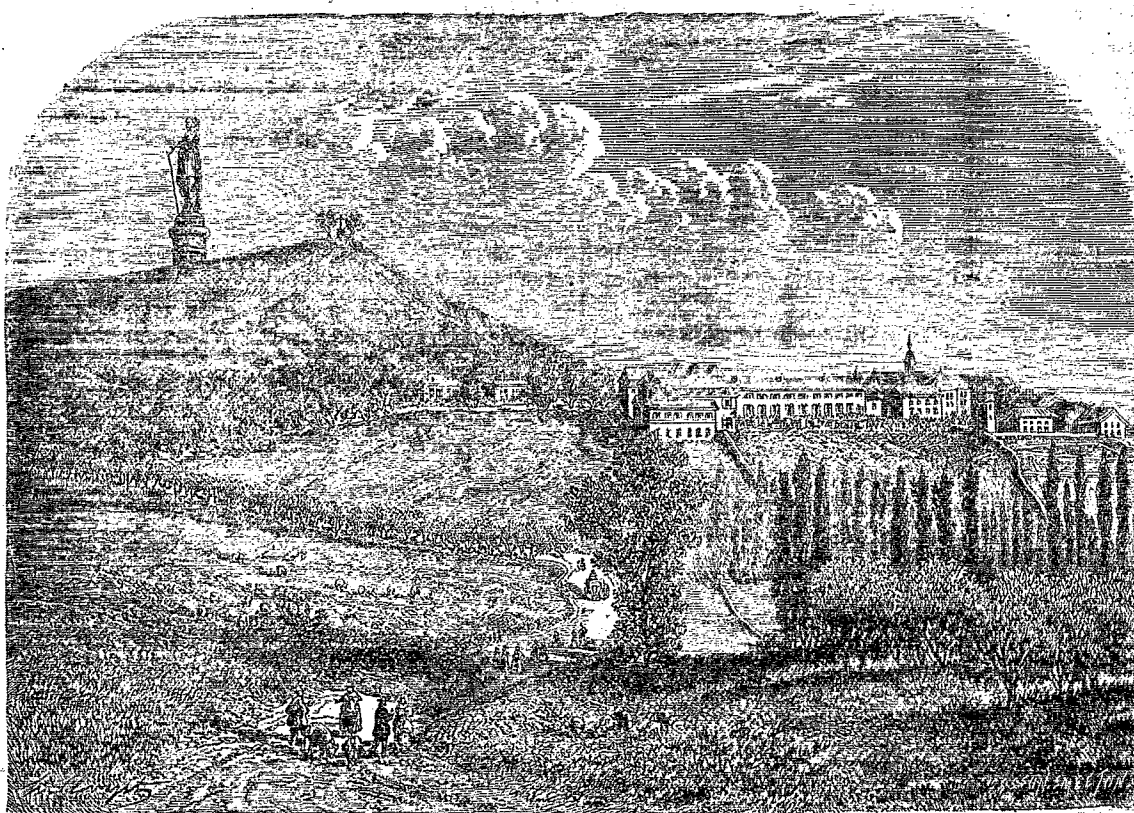
pelant la Gaule aux armes du haut des dômes d'Auvergne, ou, mieux encore, chassant les légions romaines des remparts de Gergovie délivrée : Vercingétorix vainqueur de César, car il a eu un jour cette fortune. Cette statue-là n'est pas faite : elle se fera ; on l'élèvera tôt ou tard sur la montagne de Gergovie ; l'Auvergne la demandera à la France.

L'autre, c'est Vercingétorix après sa glorieuse défaite, non pas *Vercingétorix devant César*, sujet complexe qui appartient à la peinture plutôt qu'à la statuaire (un peintre éminent, M. Gleyre, en a tracé une imposante esquisse, que nous ne saurions trop souhaiter de voir exécuter) ; non pas Vercingétorix devant César, mais Vercingétorix seul durant cette nuit fatale où il délibère

avec lui-même, après la perte de la bataille immense qui a décidé du sort de la Gaule ; Vercingétorix se décidant à se livrer vivant à César pour racheter de la mort et de l'esclavage ce qui reste de son armée.

C'est le héros dans ces combats avec lui-même, plus tragiques que tous ceux qu'il avait livrés aux envahisseurs de sa patrie, le héros dans ces alternatives douloureuses que j'ai essayé de peindre sous la forme du drame. Permettez-moi d'en reproduire ici un fragment :

..... Qu'espères-tu pour eux ?
Que cherches-tu ? — Les clans réunis sous ton glaive ?
— Ton armée a, ce soir, disparu comme un rêve !
— Quel secours attends-tu ? — Cherche de toutes parts !
Aux quatre vents du ciel promène tes regards !
Partout des maux cruels tu vois la troupe sombre,



Vue d'Alise-Sainte-Reine. — Dessin de H. Clerget.

Comme un vol de vautours, fondre sur toi dans l'ombre.

.....
— Le gouffre empli des miens m'a revomi vivant !
..... O rayonnantes sphères
Que peuplent, nous dit-on, les âmes de nos pères,
Voyez nos bras vaincus, voyez nos cœurs brisés !.....
Vous les voyez, ô dieux ! pourtant vous vous taisez !.....
— Vous ne vous tairiez pas, si vous pouviez m'entendre !
Votre éternel silence enfin m'a fait comprendre
L'horrible vérité qu'enseignait mon vainqueur.....
La loi de l'univers est sans yeux et sans cœur !
Tout être a pour tyran la fatalité sombre
Qui, tour à tour, produit, dévore, ombre après ombre,
L'éphémère troupeau des fantômes humains.....

.....
Dans son gouffre béant puisque tout croule et tombe,
Puisque l'honneur gaulois, legs sacré des aïeux,
Exilé de la terre, est sans refuge aux dieux ;
Puisque amour, vertu, gloire, ont passé comme un songe ;
Que la sainte patrie aussi n'est que mensonge ;
Qu'une implacable main a brisé tous mes nœuds ;
Que je ne puis rejoindre, au séjour lumineux,
Ceux qui ne vivent plus que dans mon cœur fidèle ;
Eh bien, je les suivrai dans la nuit éternelle !

— Fer, un dernier service ! — En votre sein béant
Recevez donc Celtil (*), abîmes du néant !

Au moment où, abandonné de ses dieux, envahi par le doute et le désespoir, il va se donner la mort, la voix intérieure s'élève dans son âme et l'arrête ; elle le rappelle aux croyances immortelles de sa race ; sa conscience se personnifie, et il dialogue pour ainsi dire avec lui-même.

LA VOIX.

Tout ce qui meurt, meurt pour renaître :
La liberté gauloise expire dans tes bras ;
La race des Gaulois ne doit point disparaître.

VERCINGÉTORIX.

Le ciel la garderait pour de nouveaux combats !

LA VOIX.

Le ciel veut qu'elle vive, et tu la sauveras !
Il faut une rançon qui du glaive rachète
Ton peuple terrassé : tu peux l'offrir encor !
Toi qui connais César, tu sais de quel trésor
Il paierait une seule tête !

(*) Celtil-Vercingétorix.



LA STATUE DE VERCINGÉTORIX, A ALISE-SAINTE-REINE,
Par M. Millet; cuivre repoussé par MM. Mondrin et Béchet. — Dessin de Théron.

VERCINGÉTORIX.

C'est bien; je t'ai compris, et la victime est prête!

LA VOIX.

Tu m'as compris : tu sais quel sort
Attend ta tête dévouée!C'est l'âme avec le corps dans un tombeau clouée!
Pour mourir et pour vivre horrible et vain effort,
Ce n'est plus l'existence et ce n'est pas la mort!

VERCINGÉTORIX.

Je suis prêt!

LA VOIX.

Tu le sais; c'est la honte et l'outrage!
L'opprobre goutte à goutte épuisant ton courage;
Le fiel pour nourriture et pour boisson les pleurs!

VERCINGÉTORIX.

Je suis prêt! — Dans mon sein j'appelle les douleurs,
Qui de mon peuple entier assiègent l'agonie.
J'accepte tout pour lui, jusqu'à l'ignominie.

LA VOIX.

Tu connais les terreurs du gouffre sans espoir!

VERCINGÉTORIX.

Au pied du Capitole il est un gouffre noir (*),
Où la main des tyrans du monde
Précipite en la nuit profonde
Les défenseurs des nations.C'est là qu'entre les os restés sans sépulture,
Sans relâche obsédés d'affreuses visions,
Ils rampent dans la fange impure :Les jours, les mois, les ans passent! rien ne mesure
La monotone horreur des noires régions;
Nul ne sait quand viendra la main libératrice
Qui lui décernera la faveur du supplice.

A la basse voûte adossé,

Le vertige au vire insensé

Brise chez le captif ce qui reste de l'homme.

— Je descendrai vivant dans cet enfer de Rome;

J'attendrai dans l'abîme avec sérénité

La hache du licteur qui rend la liberté.

Le grand vaincu s'appêtant au dévouement suprême, le Vercingétorix d'Alesia et non de Gergovie, voilà celui que M. Millet a été chargé de nous montrer sur son calvaire, ou du moins dans sa nuit du jardin des Oliviers. Le héros est debout, la tête inclinée, le regard, pour ainsi dire, intérieur, appuyé sur cette épée qui n'a pu consumer la délivrance de la patrie. Sa longue chevelure, que n'agit plus le vent des combats, retombe à flots sur ses épaules. L'attitude est grave, recueillie, méditative; l'aspect général est imposant et mélancolique; physionomie et costume sont essentiellement gaulois. Il n'est pas nécessaire d'être beaucoup versé dans la tradition nationale pour reconnaître là, au premier coup d'œil, un héros celtique. Peut-être cette physionomie, d'ailleurs énergiquement accentuée, ne rend-elle pas suffisamment les douleurs, les combats, les orages de cette grande âme; toutefois, nous hésitons à en faire un reproche au sculpteur. Peut-on demander ces nuances de l'expression tragique à une statue colossale faite pour être vue à distance, et qui est à la statuaire ordinaire ce qu'est l'épopée à la tragédie? Peut-on réclamer d'elle autre chose que les grandes lignes et le caractère d'ensemble? Pour bien juger cette figure, il faudrait la voir en place, sur la montagne d'Alise-Sainte-Reine.

Ce nom d'Alise réveille une grosse question historique et archéologique; nous n'en voulons pas déchaîner ici les tempêtes. L'*Alisia* de Bourgogne était-elle bien fondée à offrir sa montagne pour piédestal au héros, ou cet honneur appartenait-il à l'*Alesia* du Jura, qui le réclamait avec tant d'énergie, et qui maintient toujours fermement son drapeau, sans parler des prétentions d'une troisième *Alesia* chez les *Allobroges*? Nous n'effleurons ce terrain brûlant que pour revenir à cette pensée : qu'il eût été préférable de commencer par le premier Vercingétorix, celui de Gergovie; là, du moins, tout débat eût été im-

(*) La prison Mamertine.

possible sur le lieu où doit s'élever la statue et que hante l'âme du héros.

Tout à vous cordialement.

H. MARTIN.

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 38, 94, 123, 187.

V. — Orient.

L'astre qui assistait avec une attention maternelle au développement successif de la création terrestre, observait qu'en ces derniers temps un progrès plus rapide s'était manifesté d'une période à l'autre. Toutefois, trois mille ans sont une durée si médiocre, que le progrès accompli dans cet intervalle était bien faible. Ce n'est que par le nombre de ces passages termillénaires que l'astre inspecteur avait pu constater l'accroissement de la création et son élévation vers une perfection peut-être indéfinie.

Mieux justifiée que jamais dans ses espérances, notre philosophe mit la plus grande attention à examiner ces tribus patriarcales de l'Inde. Mais qu'elles étaient loin des habitants des autres mondes, avec lesquels elle avait fait connaissance dans l'antiquité! Quelle distance les séparait de l'ère véritablement humaine où les sciences, les lettres et les arts sont la culture des nations! Si l'esprit s'est éveillé sous ce crâne encore déprimé, s'il a déjà conscience de lui-même, il n'est pas sorti de la période nocturne où les rêves dominent encore. Il vit au sein d'une crainte perpétuelle; il invoque les éléments, les êtres inanimés, les phénomènes de la nature, à titre de puissances supérieures; mais aussi déjà il songe, et déjà il communique par la poésie avec la source universelle de toutes choses.

C'est seulement en l'année treize mille cinq cent quatorze avant notre ère, que la Comète eût apercevoir pour la première fois une apparence de cité humaine; ce n'était qu'un assemblage informe de tentes de pierre. Nul ne saurait dire pourtant avec quel enthousiasme elle la salua; avec quel bonheur elle constata cette marque sensible du progrès de la famille intellectuelle sur la Terre. Au sein de l'immense plaine liquide qui enveloppait la plus grande partie du globe d'une nappe d'émeraude, un triangle irrégulier d'un jaune d'ocre se découpait. Cette plage paraissait moins fertile que celle qui se développait à sa droite, et où l'on voyait encore les tribus hindoues remarquées naguère; mais à l'extrémité nord, il y avait une contrée d'une richesse extraordinaire. Il semblait que l'homme, ayant pu embrasser la totalité de la sphère terrestre et en comparer les différentes régions, eût choisi précisément la plus belle et la plus agréable; remarque qui peut servir à montrer quelle intelligence souveraine gouverne toute chose. Au milieu de cette région privilégiée, un grand fleuve descendait, et se divisait en deux branches principales avant de se jeter dans la mer. C'est en haut du triangle formé par cette division que la ville primitive paraissait. Bientôt cette *Memphis* devait céder sa royale suprématie à This, ville de la haute Égypte, et plus tard Thèbes devait éclipser les deux précédentes.

L'observatrice céleste n'avait pas encore entrevu de race blanche parmi les hommes, il est vrai, mais elle remarquait cependant que déjà de grands progrès se manifestaient dans les apparences. Elle vit que des hommes s'étaient réunis en sociétés spéciales pour des travaux spéciaux, et que déjà une sorte d'unité reliait les familles en un même peuple. Le soir, quand ses feux resplendissaient sur l'horizon, elle voyait des hommes conduits par d'autres venant s'agenouiller au bord du Nil et contempler son image dans l'onde tranquille. Pendant la nuit, du haut

des monticules pyramidaux, d'autres hommes, vêtus de costumes distincts, observaient sa position parmi les étoiles. C'étaient les origines des recherches, mais c'étaient aussi les origines de l'asservissement des peuples ignorants et craintifs par des hommes impudents et tyranniques.

La Comète ne faisant ses apparitions sur la Terre qu'à de longs intervalles, on conçoit qu'elle n'ait pu se former qu'une idée extrêmement vague de ce que l'homme dans son orgueil décore du titre pompeux d'Histoire du monde. C'est au point de vue général, sous leur aspect céleste, qu'elle observait les événements successifs de la création, et non pas à travers le prisme trompeur dont les hommes se servent pour grandir ce qui les concerne, et amoindrir ce qui leur est étranger. La Comète n'avait pu se flatter de connaître les petits détails de l'histoire; elle en était empêchée par nature; mais elle eût pu (comme cela lui est arrivé plusieurs fois, du reste) se faire l'interprète de l'astre terrestre près des autres astres du ciel, et donner son histoire avec une ampleur et une vérité de vue infiniment supérieures aux illusions des hommes. On ne serait donc pas en droit de s'étonner si notre observatrice ne cherche pas mieux que précédemment les insignifiants petits détails de la vie terrestre; sa méthode d'observation n'a pas changé, et ce n'est pas à cause de l'apparition de la famille humaine qu'elle rapproche les phases de ses rapides apparitions.

Ainsi, elle ne saurait dire si dans son passage de l'an dix mille quatre cent quarante-neuf, la théocratie égyptienne comptait ses années dans la période de *Phta*, ou seulement dans celle de *Phré*, de *Chunb* et de *Seb*; mais elle sait astronomiquement qu'un soleil voisin du nôtre, dont elle entendait dire beaucoup de bien par les comètes qui en venaient, le grand, le beau *Sirius*, avait eu la puissance de s'attirer les regards et les pensées, l'admiration et l'estime des prêtres de la haute et de la basse Égypte. Semblablement, elle ne saurait affirmer que l'ère lindoue des Manouantaras fût inaugurée à son origine zodiacale par l'ancien, le premier Manou Soua-Yambhouva, et qu'en cette année 19 337 les enfants d'Osiris aient su parfaitement distinguer le point du solstice d'été entre le Nakhatra-Asvini et le Nakhatra-Bharani; mais elle sait à n'en pas douter qu'ils aimaient tendrement le Soleil, Agni, dieu du feu, et qu'ils craignaient Indra, dieu de la foudre. Elle sait, par observation directe, que l'Orient lumineux berça dans ses auroles candides l'intelligence naissante qui, plus tard, devait descendre vers l'Occident où nous sommes.

Elle comprenait bien, du reste, que si la Terre était destinée à devenir un séjour intellectuel, digne d'être mis en comparaison avec ses voisins de l'espace, Jupiter, Saturne, etc., ce n'était pas en deux jours qu'elle y parviendrait, et que pour s'établir il fallait à l'humanité de lentes périodes d'apprentissage. C'est un long stage que celui de la civilisation d'un monde! Théoriquement, la Comète calculait par ses années de trois mille, et se disait que dans quatre ou cinq ans la Terre devrait déjà sortir de l'enfance. Quatre années après celle où nous en sommes donnent mil huit cent onze: la Comète se trompait-elle? Pratiquement, elle pensa qu'il faudrait une durée beaucoup plus longue, attendu que, d'après ce qu'elle voyait, les hommes ne semblaient pas désireux de se perfectionner les uns les autres, mais de s'entre-détruire. A parler franchement, voilà l'observation qui la frappa le plus, et qui dès lors ne l'a jamais abandonnée; elle est toujours sous le coup de la première impression qu'elle reçut en assistant du haut des cieux à la grande et sanglante bataille livrée dès ces premiers siècles, impression qui,

loin d'avoir été cicatrisée par le temps, fut toujours cruellement renouvelée, puisque l'astre sensible n'a pas encore passé une seule fois près de la Terre, depuis qu'il y a des hommes, sans voir quelque part ces êtres s'entre-tuer. Il lui sembla qu'ils n'étaient nés que pour essayer leurs forces, et pour les exercer les uns contre les autres aussitôt qu'elles furent suffisantes, et qu'au lieu d'être une famille solidairement unie comme sur d'autres globes, les hommes de la Terre formaient un royaume éternellement divisé contre lui-même. A ce compte, elle augura qu'il faudrait quadrupler le nombre des siècles nécessaires à l'affranchissement de l'homme.

Un événement inattendu, que l'on note simplement ici par parenthèse, mit une lacune dans la série des observations cométaires à l'époque où nous sommes arrivés. Dans son passage de l'an sept mille trois cent quatre-vingt-quatre, son attention fut complètement absorbée par la Lune, et les neuf mois qu'elle passa en vue de la Terre s'écoulèrent sans qu'elle eût eu le temps d'y continuer ses observations. Vers cinquante neuf mille quatre cent quatre-vingt-neuf, c'est-à-dire dix-sept ans auparavant, elle avait remarqué sur l'astre voisin du nôtre, qui nous accompagne sans cesse comme un satellite fidèle, un mouvement général qui avait opéré une division inaccoutumée à la surface lunaire. Deux natures essentiellement distinctes s'étaient emparées de chacun des hémisphères; les habitants, qui passaient de l'un à l'autre, croyaient pénétrer dans un nouveau monde. Or, comme il n'y avait pas là pondération des pouvoirs, la partie la plus riche absorba insensiblement la partie plus pauvre, comme si elle eût sucé toute la sève de la vie, et comme si elle eût résolu de dominer sans rivale le royaume humain. Tous les fluides, tous les liquides convertis en gaz émigrèrent de l'hémisphère qui regarde la Terre à l'hémisphère opposé, et l'époque où la Comète passa fut précisément l'époque de l'émigration des Sélénites eux-mêmes dans le seul hémisphère qui fût resté habitable. On les voyait plier bagage et s'enfuir de tous les côtés vers le cercle de l'horizon; petits et grands, gras ou maigres, riches ou pauvres, tous portaient pour le nouveau monde, si bien que l'hémisphère infortuné resta depuis lors complètement désert, et qu'aujourd'hui encore les seuls foyers s'y regardent éternellement dans un affreux silence.

La suite à une prochaine livraison.

CONVICTION.

Il y a réception à la cour de Prusse, et le grand Frédéric a pour convives le prince de Prusse, ses généraux, ses ministres et son ami le prince Charles de Hesse. L'entretien, suivant sa pente accoutumée, ne tarde pas à en venir aux sarcasmes et aux attaques contre la religion chrétienne. Tout à coup le roi se tourne vers le prince Charles, qui ne disait mot et ne riait point: « Dites-moi, mon cher prince, croyez-vous à ces choses-là? » — « Je lui répondis avec un ton très-ferme (nous laissons parler le prince de Hesse): Sire, je ne suis pas plus sûr d'avoir l'honneur de vous voir que je ne suis sûr que Jésus-Christ a existé et est mort pour nous comme notre sauveur sur la croix. Le roi resta un moment enseveli dans ses pensées, et, me prenant tout à coup par le bras droit, me le serra fortement et me dit: — Eh bien, mon cher prince, vous êtes le premier homme d'esprit que j'aie trouvé y croyant! — Je lui répondis en peu de mots pour lui réitérer la certitude de ma foi.

» Lorsque je passai, l'après-dînée, par la chambre attenant, j'y trouvai seul le général Tauenzien, l'homme le plus

grand et le plus gros que j'aie connu. Il me mit les deux mains sur les épaules et me couvrit d'un torrent de larmes en me disant : — Enfin ! Dieu soit loué ! j'ai donc assez vécu pour voir un homme de cœur confesser le Christ de vant le roi ! — Ce bon vieillard me combla d'éloges. Je ne puis, ajoute le prince de Hesse, me retracer ces heureux moments de ma vie sans la plus grande reconnaissance à Dieu de m'avoir fourni l'occasion de professer devant le roi ma foi en lui et en son fils. »

GUERRE DES PANONCEAUX.

Les dames du chapitre de Remiremont ayant fait auprès de l'empereur Ferdinand I^{er} une démarche qui paraissait devoir porter atteinte aux droits de leur suzerain le duc de Lorraine Charles III, celui-ci envoya, le 28 mars 1566, Jacques de Ligneville, bailli des Vosges, pour saisir les rentes et revenus des dames chanoinesses, et pour enlever les sauvegardes et panonceaux (armoiries) de l'empereur placés sur les différentes portes de la ville et au lieu où se rendait la justice. Suivant le procès-verbal, les armoiries et sauvegardes furent enlevées par M. de Ligneville en toute révérence, « genoux fleixés et tête découverte ; et icelles prises avec un linge blanc et net et posées réverremment sur un carreau et table couverts d'autres linges blancs et nets, en observant les solennités requises. » Comme le duc craignait que cette cérémonie ne causât des troubles dans la ville de Remiremont, il avait envoyé quelques troupes pour soutenir ses prétentions, et l'on s'amusa à appeler *guerre des Panonceaux* cette pacifique expédition.

PELERINAGES A JÉRUSALEM.

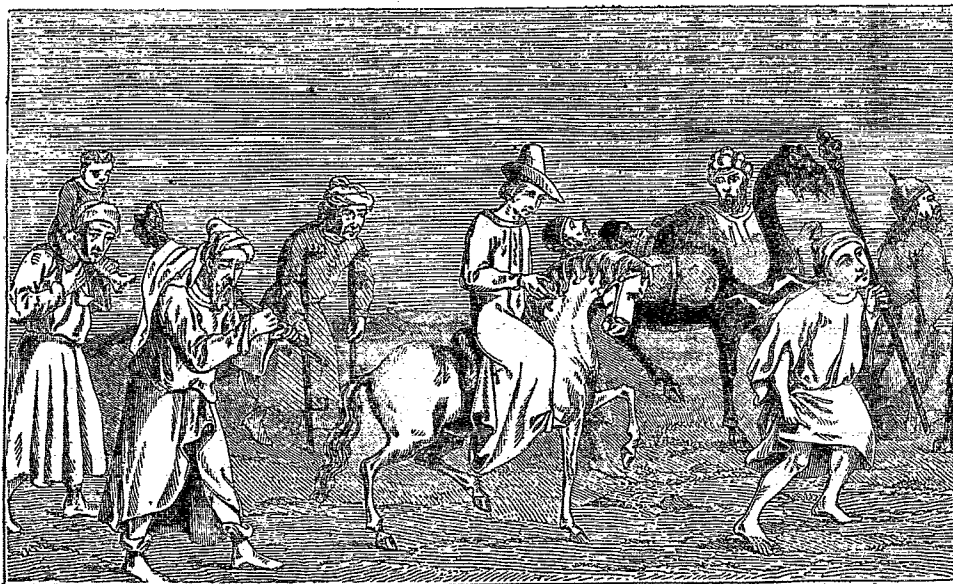
ORIGINE DE LA PROTECTION DE LA FRANCE ACCORDÉE AUX SAINTS LIEUX.

On parle beaucoup, de nos jours, des immenses inconvénients pour la santé publique résultant des agglomérations

de pèlerins musulmans qui, au mépris de toute précaution hygiénique, traversent des espaces immenses pour se rendre à la Mecque. Au quinzième siècle, les musulmans auraient été certainement dans leur droit, s'ils avaient adressé à Rome pareilles réclamations au nom de la santé publique. On ne peut, en effet, se figurer maintenant le degré de misère et de souffrances auquel se condamnaient les pèlerins chrétiens qui entreprenaient, sans les moindres prévisions parfois, le voyage de Jérusalem. Tout manquait à la fois à ces pauvres gens : moyens de transport convenables, provisions, vêtements ; la mortalité qui se déclarait souvent parmi eux était réellement effrayante. Aujourd'hui, grâce à des compagnies qui savent pourvoir à tout, les pèlerins arrivent sains et saufs, et sans grandes fatigues, sous les murs de la ville sainte à une heure dite ; mais aussi n'est-il plus guère permis de se glorifier d'un voyage à Jérusalem.

Dans son curieux écrit sur les *Pèlerinages en terre sainte avant les croisades*, M. Ludovic Lalanne établit que nulle particularité curieuse ne nous est parvenue sur ces aventureuses excursions antérieures à la fin du cinquième siècle. Au temps de Charlemagne, on put les entreprendre avec quelque sécurité, résultat naturel des soins vigilants du grand empereur. Un hospice, fondé dans Jérusalem même, était toujours prêt à recevoir ceux des pieux voyageurs qu'avait atteints la maladie. Les remèdes de l'âme n'étaient point négligés : il y avait une bibliothèque de manuscrits chrétiens à Jérusalem. Des aumônes nombreuses, d'ailleurs, étaient envoyées pour soulager les pauvres, à quelque nation qu'ils appartenissent.

« Depuis cette époque, les chrétiens d'Orient ne cessèrent, dans leurs moments de détresse, de réclamer le secours et l'assistance de la France, qui répondit toujours à leur appel, dit M. Lalanne, jusqu'au moment où ses armées allèrent les arracher à la domination musulmane. Ainsi, suivant le moine de Saint-Gall, la Germanie, sous Louis le Germanique, fut forcée « de payer un denier par » chaque tête de bœuf et par chaque manoir dépendant du » domaine royal. Cet argent étoit destiné à racheter les



Caravane de pauvres pèlerins en terre sainte, au quinzième siècle. — Miniature du *Livre des Merveilles* (*).

» chrétiens qui habitoient la terre sainte, et qui, dans
» leur misère, sollicitoient leur délivrance comme anciens
» sujets de Charlemagne et de son fils. »
» Après les croisades, les rois de France continuèrent

le rôle de Charlemagne, et les populations reconnaissantes ont conservé jusqu'à nos jours le souvenir de cette antique protection. »

(*) Voy. page 156.

LA VILLA BORGHÈSE, A ROME.



Partie aujourd'hui détruite de la villa Borghèse, à Rome. — Dessin de Camille Saglio.

La villa Borghèse est, avec la villa Pamfili, la plus belle et la plus vaste promenade que Rome ait à ses portes; elle est la plus agreste, la plus librement dessinée, la plus attrayante par la fraîcheur et la magnificence de ses ombrages.

Avant de devenir la propriété de la famille Borghèse, ce beau domaine avait appartenu, jusqu'à la fin du seizième siècle, aux Cenci, dont les derniers descendants sont célèbres par leur fin tragique sous le pontificat de Clément VIII. Leurs biens confisqués enrichirent les Borghèse sous le successeur de Clément. Paul V, élu en 1605, accumula sur ses neveux, pendant quinze années, toutes les richesses et tout le pouvoir dont il disposait. Il donna les jardins des Cenci à l'un d'eux, Scipion Caffarelli, qu'il avait fait cardinal. Celui-ci construisit l'habitation principale, qui fut agrandie au dix-huitième siècle. Pendant deux cents ans les princes Borghèse entassèrent dans leur villa, comme dans leur palais à l'intérieur de Rome, une

prodigieuse quantité d'œuvres d'art. C'était le luxe ordinaire de l'aristocratie romaine; ils y dépassèrent tout le monde. « Vous avez vu les Borghèse à la ville, écrivait le président de Brosses en 1739; voulez-vous les venir voir à la campagne, hors de Rome, près de la porte du Peuple, où vous ne les trouverez pas moins magnifiques? Leur maison de campagne et celle des Pamfili sont, à mon gré, les plus belles de Rome, soit par l'étendue, soit par l'agrément des jardins, soit par le nombre prodigieux des choses rares qu'elles contiennent. La villa Borghèse fourmille de statues antiques et modernes en dedans et au dehors. Le jardin a de longues allées, des parterres, des bois, des parcs, des volières. La maison a des incrustations de bas-reliefs, des colonnes de porphyre, des tables et des vases de marbre précieux, divers tableaux, et une galerie pleine, ainsi que le reste des appartements, d'incomparables statues. Vous y verrez le Gladiateur combattant, le coryphée des statues antiques... Les Borghèse le trouvèrent dans les ruines

d'Antium du vivant de leur oncle le pape Paul V. Vous y verrez l'Hermaphrodite, autre antique de la première classe, trouvée dans les jardins de Salluste... plus, le Faune portant dans ses bras le petit Bacchus; plus, le Bélisaire mendiant; plus, Sénèque expirant dans le bain, statue de basalte tirant sur la pierre de touche... » (1)

Tous ces morceaux renommés faisaient dès lors l'admiration des voyageurs de tous pays et jouissaient d'une renommée européenne. Nous trouvons dans la traduction italienne, par Longhena, de la Vie de Raphaël, de Quatremère de Quincy, un fait curieux qui prouve que leur valeur pouvait être plus justement appréciée par les étrangers que par quelques-uns de leurs possesseurs. Le prince Marc-Antoine, héritier de l'immense fortune des Borghèse, voyageant au siècle dernier en France et en Angleterre, ne fut pas peu surpris de ne point marquer par son opulence et son luxe à côté d'un grand nombre de grands seigneurs et de lords autant et plus riches que lui. Mais toutes les fois qu'on l'annonçait pour un Borghèse, chacun s'empressait de le féliciter pour le *Gladiateur*, pour l'*Apollon*, pour le *groupe de Daphné*, du Bernin; pour le tableau des *Grâces*, du Titien; pour la *Mise au tombeau*, de Raphaël; et pour tant d'autres précieux monuments de l'art qu'il possédait dans son palais et dans sa villa, ce qui faisait dire à tout le monde qu'il était heureux. Il avoua depuis avoir ainsi appris pour la première fois quel était le prix de tant de chefs-d'œuvre qu'il ne connaissait réellement pas auparavant. Depuis ce moment, il changea complètement de manière de vivre. Au lieu de chercher à attirer l'admiration par l'étalage de la richesse, de retour à Rome il s'appliqua à protéger les arts, fit faire des fouilles, élever des palais, acquit des objets d'art précieux, et employa une grande partie de sa fortune à embellir encore sa magnifique villa.

On sait comment les plus belles antiques de la collection sont venues en France. Les fils de Marc-Antoine se montrèrent partisans de la révolution française, et l'un d'eux, Camille, dévoué ensuite à la cause de Napoléon, épousa, en 1803, sa sœur Pauline Bonaparte, veuve du général Leclerc. Il céda plus tard à son beau-frère, pour la somme de huit millions, prix d'estimation, les trésors de la villa Borghèse. Une partie de cette somme était payable en domaines dans le Piémont, domaines qui furent revendiqués par le roi de Sardaigne après la chute de l'empire. Louis XVIII accéda à une transaction en vertu de laquelle la France ne conserva que cent quatre-vingt-quinze morceaux de sculpture, parmi lesquels nous nous contenterons de citer le *Gladiateur*, le *Marsyas*, le *Faune* tenant Bacchus dans ses bras et le *Faune aux castagnettes*, un *Centaure* dompté par un génie, un *Cupidon* essayant son arc, le *Silène* à l'enfant et le beau cratère de marbre, des jardins de Salluste, trouvé en même temps que cette dernière statue, et qui est connu sous le nom de *vase Borghèse*.

La villa possède encore cependant de beaux ouvrages antiques réunis sous le portique et dans les salles du Casino, l'ancienne résidence d'été, qu'il ne faut pas confondre avec le Casino de Raphaël ou villa Olgiati, qui était autrefois un des ornements du parc et qui a été démoli en 1849; les arabesques de Raphaël qui décoraient ses murs avaient été auparavant transportées au palais Borghèse à Rome. La villa, qui touche aux murs de Rome, a souffert de cette situation pendant le siège de 1849. Pour fortifier la ville de ce côté et en rendre les approches moins fa-

ciles, les républicains romains abattirent une partie des arbres qui en étaient le plus voisins; la maison du jardinier que représente notre gravure, et les cyprès et les pins qui l'entourent, ont été détruits à cette époque, ainsi que le portique égyptien de mauvais goût placé à l'entrée du parc, qu'on a jugé à propos de reconstruire, comme l'atteste l'auteur d'un récent voyage en Italie.

« Cette villa Borghèse, dit M. Taine, est un vaste parc de quatre milles de tour, semé de bâtiments de tout genre. A l'entrée est un portique égyptien du plus mauvais effet; c'est quelque importation moderne. L'intérieur est plus harmonieux et tout classique: ici un péristyle, là un petit temple, plus loin une colonnade en ruine, un portique, des balustres, de grands vases ronds, une sorte de cirque. Le terrain onduleux courbe et relève de belles prairies, toutes rouges d'anémones molles et tremblantes. Les pins, séparés à dessein, proflent dans l'air blanc leur taille élégante et leur tête sérieuse. Aux détours des allées, les fontaines bruissent, et, dans les petites vallées, les grands chênes encore nus dressent leurs vaillants corps de héros antiques. J'ai été élevé et nourri dans le Nord; à leur aspect j'oubliais toutes les beautés de Rome: les fabriques et les églises n'étaient plus rien auprès de ces vieux êtres noueux, de ces grands combattants de mes chères forêts qui allaient revivre, et dont le vent moite appelait déjà les pousses. Ils délassent délicieusement des monuments et des pierres... On reste ici des après-midi entières à regarder les chênes verts, la vague teinte bleuâtre de leur verdure, leurs rondeurs aussi amples que celles des arbres de l'Angleterre... A côté d'eux les pins parasols, droits comme des colonnes, portent leur coupole dans le pacifique azur; on ne se lasse pas de suivre ces rondeurs qui se suivent et se mêlent, le petit frémissement qui les agite, la courbure gracieuse de tant de nobles têtes éparses au milieu de l'air transparent... » La description se termine par une vive peinture du soleil jetant ses derniers feux sur les marbres et les troncs séculaires. Ces impressions, que le voyageur moderne a recueillies dans sa promenade à la villa Borghèse, diffèrent un peu de celles qu'y venait chercher, il y a un siècle, le spirituel président de Brosses, plus curieux de statues antiques que de beaux arbres et de soleils couchants. Les meilleures statues ont été enlevées; mais le parc, on le voit, n'a rien perdu de son charme ni de sa grandeur.

MADemoiselle de CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.
1784-1798.

Il n'y a pas d'héroïsme à payer ce qu'on doit: or, pousser même jusqu'au sacrifice de sa vie l'accomplissement d'un devoir, ce n'est que loyalement acquitter sa dette. L'héroïsme ne commence qu'au delà des exigences légitimes du devoir.

MICHEL MASSON.

I.

Le messager qui passera jeudi prochain par Chameaux remettra, de ma part, à Geneviève Beausire, ma cousine germaine, un petit sac de toile ficelé et cacheté, contenant 125 écus de 6 livres. C'est mon présent de noces pour sa petite-fille, la Simonne, ma filleule, afin qu'elle puisse épouser au plus tôt le fils cadet à François Mauvielle, le maître forgeron de Bussy-le-Grand, puisque, suivant ce que vous m'en avez marqué, monsieur le maître d'école, elle a ce garçon dans l'idée depuis les fêtes de la Saint-Jean dernière.

On sera bien étonné chez Geneviève quand vous irez y donner connaissance de cette lettre dont je suis forcé de

(1) Le *Gladiateur* est actuellement au Musée du Louvre, ainsi que le *Faune* et la statue de Pêcheur africain dans laquelle on avait cru reconnaître l'image de Sénèque, par suite d'une restauration faite au seizième siècle.

vous importuner, attendu que la Simonne, qui a, m'a-t-on dit, assez d'heures de reste pour ne jamais manquer la danse aux assemblées du pays et des environs, n'a pas pu trouver jusqu'à présent le temps d'apprendre à lire. Quant à sa grand-mère, c'est différent; on ne pourrait sans injustice lui reprocher son ignorance comme un tort volontaire. On ne faisait pas l'école chez nous dans notre jeune temps.

Je me représente ma filleule à l'annonce de mon envoi; elle va faire une croix à la cheminée et s'écrier : « Mon parrain pense à nous ! il faut que le pauvre bonhomme soit bien malade ! »

Pour si peu que la santé du bonhomme Alain puisse l'inquiéter, il est juste que je la rassure. Dites-lui, monsieur le maître d'école, que, grâce à Dieu, la lourde soixantaine ne me pèse guère plus qu'à elle-même ses léggers dix-huit ans. Ajoutez que si on reçoit rarement de mes nouvelles au pays, et encore moins souvent de mes cadeaux chez la cousine Geneviève, ce n'est ni par cause d'oubli, ni par calcul d'avarice de ma part. Les 125 gros écus qui vont se mettre en route prouveront suffisamment, je l'espère, que je ne manque ni de mémoire, ni de bonne amitié à l'égard des deux uniques parentes qui me restent en ce monde.

Le service qui me retient au château de Claret me force, chaque année, d'ajourner à l'an prochain le voyage que je veux faire à Chanceaux, où, pour cause, je ne me presse pas d'écrire. Les seules personnes que mes lettres pourraient intéresser sont malheureusement incapables de s'en donner lecture l'une à l'autre.

Il y a bien les cadeaux qui, à certaines dates, comme l'anniversaire de la naissance, la fête du saint patron et le renouvellement de l'année, sont pour un parrain généreux une bonne façon de correspondre régulièrement avec sa filleule. Ce moyen-là, je ne l'ai pas autant négligé qu'on pourrait le croire. Il n'y a point paru, il est vrai, et cependant, depuis nombre d'années, aux époques voulues, j'ai toujours en la somme prête pour le présent dû à celle que j'ai nommée au baptême.

Je n'ai rien envoyé, voici pourquoi :

Chaque fois qu'une de ces occasions de dépense s'est présentée, la pensée de l'établissement de la Simonne m'est venue à l'esprit, et, au lieu de céder à la tentation de me rappeler au souvenir de ma filleule sans grand profit pour elle, j'ai soigneusement mis en réserve l'argent que je destinais à mon cadeau de fête ou de jour de l'an. C'est ainsi que, d'épargne en épargne, j'en suis arrivé à pouvoir vous dire aujourd'hui : « Je sais de bonne part que le père Mauvielle ne voudrait pas pour son fils d'une femme sans dot; mais qu'importe ! On peut dès à présent s'occuper de la noce. Grâce aux économies de son vieux parrain, la Simonne apporte en mariage tous les cadeaux de fête, de jour de naissance et de nouvelle année qu'elle n'a pas reçus, c'est-à-dire 750 livres. »

A propos de noces, il me serait agréable d'apprendre que celles de ma filleule pourront avoir lieu le 22 mai prochain. Ce n'est pas que je me propose d'assister à la bénédiction nuptiale; je ne peux pas même en avoir le désir. On aura tant besoin de mon service au château ce jour-là ! Si j'indique particulièrement cette date, c'est afin qu'il y ait fête pour tout ce qui tient à moi en même temps que pour moi.

Voici au plus bref la grande nouvelle :

Le 22 mai prochain, M^{lle} de Claret se marie !

II.

Hier donc ont eu lieu les deux mariages qui m'intéressaient. Je me réjouis, ma chère filleule, de pouvoir te fé-

liciter du tien sans qu'il soit besoin de t'envoyer mes félicitations par l'entremise du maître d'école; c'est ton mari qui te lira ma lettre. Cette certitude que rien de ce que j'aurai à t'écrire ne passera plus maintenant sous les yeux d'un étranger me soulage le cœur plus que je ne saurais te le dire. Tu as compris, sans doute, par ces premiers mots, que le cœur de ton parrain n'est pas aussi content qu'il devrait l'être à ce lendemain de noces.

Il ne s'agit pas de toi, ma Simonne; tu as épousé un brave garçon, tu étais une honnête fille, tu seras une honnête femme, et comme tes devoirs à la maison ne manqueront pas de te déshabituer de la danse, vous ferez, j'en réponds, Jean Mauvielle et toi, un bon, un heureux ménage.

Mon inquiétude est ailleurs.

J'ai vu naître M^{lle} de Claret, je l'ai soignée enfant; jeune fille, je l'ai continuellement servie : aussi personne, j'ose le dire, ne peut se flatter de la mieux connaître et de pouvoir parler d'elle plus savamment que moi.

Pour ne rien exagérer, je me bornerai à affirmer que, comme fille pour ses parents, comme maîtresse pour ses serviteurs, comme sœur de charité pour les pauvres et pour les malades, elle est parfaite. Je ne lui connais qu'un défaut : elle aime trop ceux qu'elle aime. Habitée à se dévouer entièrement ainsi qu'à toute heure, elle appelle cela faire son devoir journalier. Je me suis souvent tourmenté de cette idée : où trouvera-t-elle jamais le mari qu'elle mérite ? Elle croit l'avoir trouvé, et le mariage est fait.

Est-ce parce que je voulais trop pour M^{lle} de Claret que je la plains de n'avoir pas rencontré mieux ? A-t-elle d'ailleurs mal rencontré ? Elle est plus à même que moi d'en juger; cependant, j'ai un triste doute. Pour le chasser, j'ai beau me dire que toujours, depuis qu'elle a pu manifester un penchant ou prendre une résolution, mon sentiment mûrement réfléchi s'est trouvé d'accord avec son élan de sympathie à première vue, comme aussi toujours ma raison a trouvé que ses résolutions étaient ce qu'il y avait de plus raisonnable au monde; je le répète : j'ai beau me dire cela, il ne m'est pas possible de faire sortir du fond de mon cœur le consentement qu'elle n'avait pas à me demander pour son mariage. Mademoiselle a dû bien choisir, c'est positif; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que, pour la première fois, je suis en désaccord avec elle sur son choix : cela m'étonne au point que j'en suis effrayé pour elle.

Je dois l'avouer, cependant, ma prévention contre mon nouveau maître tient à un petit venin de rancune qui me rend sans doute injuste envers lui.

L'autre jour, je traversais le salon au moment où Mademoiselle renseignait son futur sur les différentes personnes attachées au service du château.

— Celui-ci, dit-elle en me désignant, c'est Alain, notre plus ancien serviteur. Mon père était encore enfant quand Alain est entré au service de notre famille; il m'a élevée. Vous aurez, j'en suis sûre, de la bonté pour tous les autres; je vous demande pour lui quelque chose de plus.

Je m'inclinai respectueusement, attendant ce que le fiancé de Mademoiselle allait lui répondre d'obligeant pour moi. Voici sa réponse :

— Si ce brave homme sert ici depuis tant d'années, il est temps qu'il se repose.

Peut-être Mademoiselle a-t-elle pris cela pour la preuve d'une bonne intention en ma faveur; quant à moi, ces paroles m'ont troublé comme une menace et blessé comme une injure.

Depuis si longtemps que je donne ma vie à mes maîtres, j'en étais arrivé à croire qu'ils appartenaient au moins un peu à celui qui leur appartient tout à fait; je m'imaginais que pour qu'il pût y avoir séparation entre eux et moi, il

ne fallait pas seulement leur volonté, mais encore mon propre consentement. J'avais oublié qu'ils ont eu et qu'ils ont encore chaque jour le droit de me dire : « Tu as servi, on t'a payé; nous sommes quittes : va-t'en. »

Mais voilà que j'attriste ma lettre. Je m'arrête ici en espérant pour ma filleule Simonne, femme Mauvielle, tout le bonheur que je souhaite à ma jeune maîtresse, M^{me} Rovère de Saint-Marc, marquise de Fontvielle, née demoiselle de Claret.

III.

Puisque ton mari avait l'intention de quitter la forge du père Mauvielle et de s'établir à son aise aussitôt après la noce, j'applaudis de tout mon cœur à son heureuse idée d'aller se fixer à Chanceaux plutôt que de se tenir à son Bussy-le-Grand, où, excellent ouvrier, ainsi qu'on le dit, il risquerait de faire du tort à son père. Il n'est pas bon qu'entre proches comme ils sont, il y ait rivalité de boutiques et contrariété d'intérêts. Quand le père et le fils, étant du même métier, ne se décident pas à ne faire qu'une seule bourse dans la même maison, ils n'ont chance de continuer à s'aimer que s'ils prennent le parti de s'aimer de loin. La distance est ce qui vaut le mieux après l'association, qui est ce qu'il y a de meilleur.

Ainsi tout le monde gagnera à votre installation à Chanceaux, surtout la cousine Geneviève, ta grand'mère, qui n'y tenait plus d'ennui depuis ton départ, au dire du maître d'école, par qui je continue à être au courant de ce qui se passe chez vous. Geneviève avait déjà parlé de vendre son petit bien pour venir se loger près de toi à Bussy-le-Grand. Elle te faisait là un sacrifice énorme. A son âge, un pareil déplacement, un changement complet d'habitudes, c'est pénible et dangereux; il y a des vieillards qui en meurent : je saurai bientôt si je suis de ceux-là.

C'est, dit-on, dans la maison, au fond de la ruelle Giraud, dont le jardin est bout à bout avec celui de ta grand'mère, que toi et ton mari vous allez demeurer. Dis, en ce cas, à la cousine Geneviève de disposer pour moi la petite chambre que tu occupais chez elle : de ma fenêtre je verrai les tiennes, et, en criant un peu, nous pourrions nous entendre de chez l'un chez l'autre.

Je ne sais pas si tu comprends que je prends le plus long pour t'apprendre un événement qui passe ma raison au point que je crois faire un mauvais rêve, quoiqu'il n'y ait rien de plus réel et de plus prochain.

Je quitte demain le service du château !

Ne te hâte pas de dire, témoignant que c'est me plaindre assez : « Mon pauvre parrain, on le trouve trop vieux pour servir; on lui donne sa retraite ! » — Non, ce n'est pas comme un bon serviteur usé au travail que je suis congédié; ou, pour te dire l'entière vérité, on ne me met pas à la retraite, on me chasse !

Mon Dieu, oui, ma chère Simonne, je suis chassé !

A présent que ce terrible mot est écrit, je vais tâcher de te raconter, au plus court possible, comment la chose est arrivée.

J'avais bien deviné du premier abord que je ne conviendrais pas à M. le marquis de Fontvielle. Il est très-fier, et comme il paraît qu'il n'a pas l'habitude de laisser faire chez lui un long séjour aux domestiques, il ne comprend pas que celui qui a vieilli au service d'une maison puisse parler à ses maîtres autrement que le nouveau venu de la veille. Sa fierté prend pour une familiarité blessante ce que, dans la façon de se parler journalièrement, les bons rapports qui datent de loin ont mêlé d'affection au respect.

Depuis quelque temps, je le voyais bien, M. le marquis cherchait un prétexte pour m'obliger à sortir du château.

Mais l'amitié qu'en toute occasion me témoigne ma jeune maîtresse l'embarrassait beaucoup. La crainte de causer un chagrin à sa femme, pour qui, je dois en convenir, il se montre très-bon, très-aimant, l'emportait sur sa mauvaise intention à mon égard. Cette mauvaise intention s'était surtout manifestée le lendemain d'un jour où, pour chasser certains doutes que je ne puis m'empêcher d'avoir à propos de la vie passée de mon nouveau maître, je m'étais avisé d'en causer avec son valet de chambre. J'avais oublié que ce garçon n'étant entré au service du marquis qu'un mois environ avant le mariage, il lui était impossible de me rassurer sur ce qui, d'instinct seulement, je le confesse, me causait de l'inquiétude. M. de Fontvielle m'a-t-il entendu ? Est-ce son valet de chambre qui, pour se donner le mérite d'une discrétion qu'il ne pouvait pas ne pas avoir, lui a rapporté notre entretien ? A cela, je ne saurais que répondre. Ce qu'il y a de certain, c'est que le lendemain il m'a été impossible de ne pas prendre pour moi une réflexion faite tout haut par M. le marquis sur les valets curieux et sur l'espionnage domestique.

Je t'ai dit, ma chère filleule, que le mari de M^{me} de Claret n'attendait qu'un prétexte pour se débarrasser de moi; le prétexte ne naissant pas naturellement de lui-même, il l'a fait naître.

L'invention est si abominable, si odieuse, que lorsque je me représente ce qu'il faut avoir de mauvais dans l'âme pour pouvoir l'imaginer, je ne puis m'empêcher de me dire : Celui que Mademoiselle a épousé est peut-être bien, comme il le prétend, un Rovère de Saint-Marc, marquis de Fontvielle, ancien capitaine de la garde du pape à Avignon. Jusqu'à preuve du contraire, je l'admets : c'est un vrai gentilhomme; mais ce qu'il y a de mieux prouvé pour moi, c'est qu'à coup sûr M. le marquis est un malhonnête homme.

Ce matin, je portai chez lui une lettre que je venais de recevoir des mains du messager; M. de Fontvielle la prit. Je me retirais, lorsque, me rappelant, il me fit revenir sur mes pas.

— Je vous prends à témoin, dit-il à sa femme, que votre fidèle Alain m'épargne le soin de décacheter mes lettres.

Et il lui montra la lettre ouverte.

Injustement accusé, je me récriai avec la vivacité de l'indignation.

— De cette fenêtre qui donne sur l'avenue, je vous ai vu la lisant, reprit-il, mais je ne m'en inquiétais pas; j'ignorais qu'elle fût pour moi.

L'audace du mensonge me coupa la parole.

— Ma bonne amie, dit-il à M^{me} la marquise, ce valet vous appartient, et non pas à moi : c'est donc à vous d'en faire justice.

Ma jeune maîtresse, les larmes aux yeux, m'a dit :

— Coupable ou non, il faut nous quitter, Alain.

Je te le jure, Simonne, quand j'ai remis la lettre au marquis, elle était encore cachetée.

Que Dieu veuille sur vous, mademoiselle de Claret; vous avez épousé un scélérat !

La suite à la prochaine livraison.

HENRY CAVENDISH

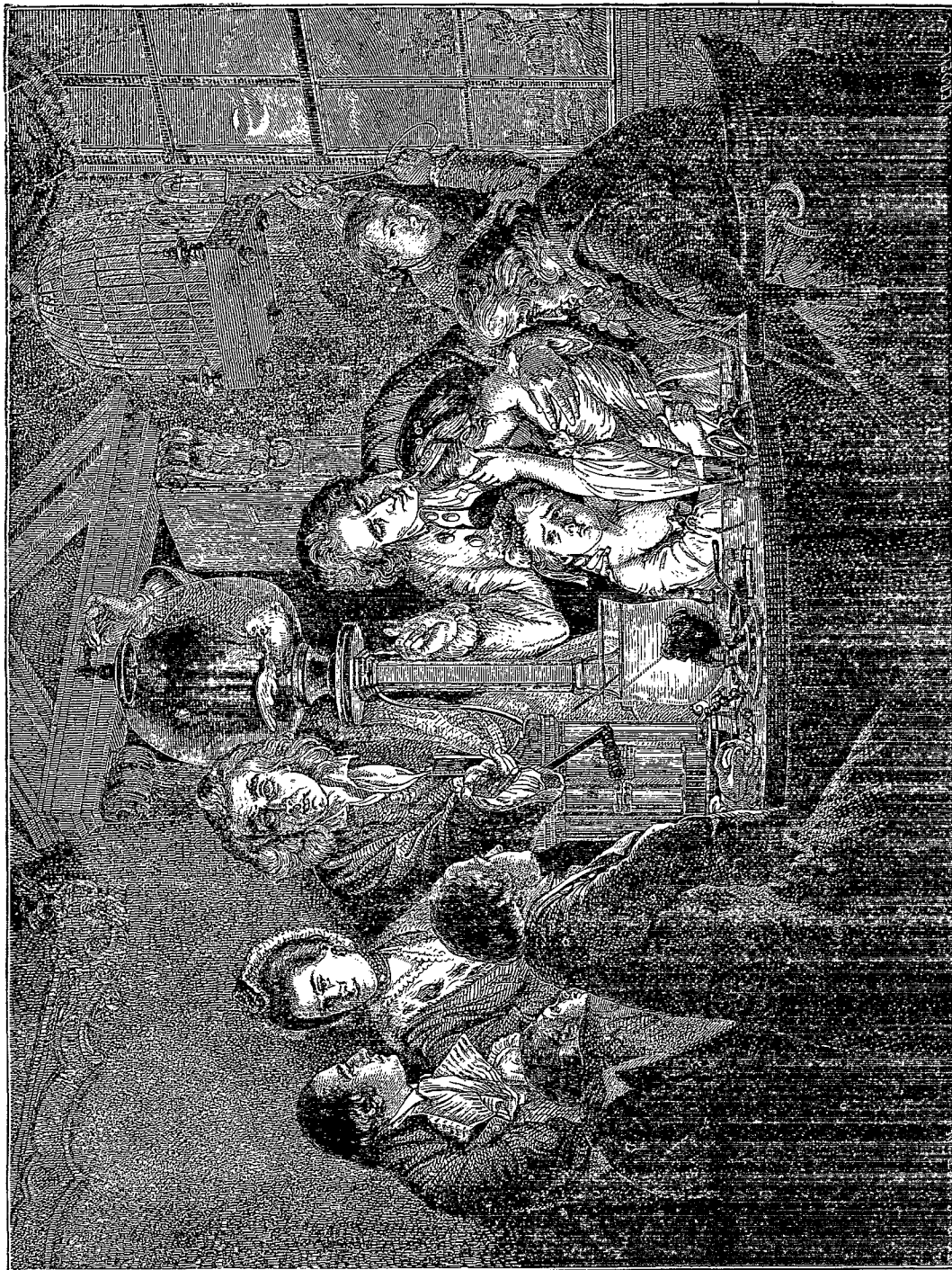
LE GENTILHOMME SAVANT.

Soit que le descendant d'une race titrée, héritier des noms et armes de ses aïeux, cédant aux séductions de l'étude, y dévoue laborieusement sa vie, et ajoute, par ses propres découvertes, aux progrès de la science; soit que le pauvre enfant du peuple, poussé par une irrésistible vocation, illustre dans les arts ou dans les lettres le nom qu'il

a reçu de son père, nom d'un obscur artisan, c'est, de nos jours encore, pour le vulgaire, un égal sujet d'étonnement. Pour qui réfléchit un moment, s'il y a lieu de s'étonner, ce n'est pas de devoir de grandes œuvres à de grands esprits, mais bien de voir les gens s'émerveiller, moins de ce qu'ont fait de tels hommes, que de l'avoir pu faire étant ce qu'ils étaient. Et qu'étaient-ils donc au demeurant? On l'a dit : des hommes, rien de plus, mais rien de moins ;

c'est-à-dire des égaux devant Dieu, qui fait naître où il lui plaît les intelligences d'élite.

Dans les routes ouvertes à l'activité humaine, nul point de départ, du plus bas au plus haut, ne condamne fatalement le génie à un point d'arrêt immuable. Le génie n'est le privilège d'aucune caste : notre Jacques Amyot, précepteur de deux fils de roi qui régnèrent à leur tour, naquit dans une misérable chaumière ; et le savant astronome



Une Leçon de physique. — Dessin de Bocourt, d'après une gravure anglaise à la manière noire.

qui, au treizième siècle, dressait les Tables Alphonsines, porta la couronne de Castille.

Sans lever les yeux jusqu'au trône, il faut cependant ne pas regarder au-dessous de ce que, dans l'ordre social, on nomme les régions élevées, pour rencontrer l'homme éminent que nous nous plaisons à croire représenté dans ce tableau d'une leçon de physique. Est-ce lui, en effet, que nous voyons là? on ne peut l'affirmer ; mais, certes, ce

pourrait l'être. Admettons la supposition, et, avant d'aborder la leçon du professeur, disons, en quelques mots, sa vie.

Henry Cavendish est un contemporain, pour nous vieillards du moins, qui, enfants, l'aurions pu connaître. Il touchait à sa quatre-vingtième année quand il mourut, à Londres, le 24 février 1810.

Descendant des ducs de Devonshire, mais d'une branche

cadette, ce qui peut s'entendre maltraitée par la fortune, son amour pour la science, l'absorbant tout entier, ne lui laissa pas le loisir nécessaire pour solliciter à la cour ce qu'on appelle des faveurs. Aumônes accordées par la royauté à l'importunité des mendiants issus de noble lignée. Par sa naissance, Henry Cavendish appartenait à un rang où la vie oisive mène seule à ces hauts emplois largement rétribués qui n'imposent à leurs titulaires que la servitude du rien faire. Superbe fainéant, il pouvait obtenir beaucoup. Vaillant travailleur, comme physicien et comme chimiste, on décida qu'il avait dérogé, et pour l'en punir on le laissa dans sa médiocrité. Mais peu importait à lui, l'un des créateurs de la chimie moderne, de faire ou non son chemin dans le monde, pourvu qu'il fit faire seulement un pas à la science. Tandis que d'autres, s'agitant, à leur grand péril, se donnaient le souci d'expérimenter le poids, d'ailleurs variable, de la faveur royale, le savant gentilhomme, retiré paisiblement dans son laboratoire, déterminait la densité moyenne du globe et pouvait dire, d'après son volume connu, ce que pèse le monde ! Et aussi, tandis que beaucoup d'autres, afin de s'entre-nuire, usaient leurs veilles à combiner de petites intrigues, Henry Cavendish, curieux uniquement des manœuvres de la nature, étudiait la combinaison des gaz et découvrait la composition de l'eau. Cette découverte, Priestley l'avait pour ainsi dire effleurée, mais sans s'y arrêter. Donc, c'est à Cavendish qu'en revient l'honneur. La gloire de Lavoisier est de l'avoir vérifiée, prouvée irréfragablement, et enfin vulgarisée.

On le sait, c'est dans un état voisin de la pauvreté qu'était né le descendant des ducs de Devonshire. Or, si pour lui-même il se contentait d'un ménage et d'une cuisine modestes, l'entretien de son laboratoire de chimie et de son cabinet de physique l'obligeait parfois à de grosses dépenses. Qu'on se rassure, néanmoins, sur l'issue des luttes que Cavendish dut avoir à subir pour satisfaire aux besoins de la science. D'abord, sans doute, il connut les tourments de la gêne ; mais, à la fin, il lui fut possible de suffire à tout. Un sien oncle, par sa mort, le mit en possession d'une fortune assez ronde pour que le savant pût laisser, dit-on, après lui, trente millions à ses héritiers.

La fortune, survenant tout à coup chez lui, ne ravit pas un jour à ses études et ne lui fit rien changer des habitudes de sa vie. Son délassement favori, lorsqu'il descendait des hauteurs de la science, consistait à répéter devant quelques amis, devant des enfants surtout, les curieuses expériences de la physique élémentaire. Ainsi, on l'a pu voir souvent, comme dans l'image qui est le prétexte de ces lignes, démontrer, à la lumière du métal en combustion dans l'oxygène, comment il nous faut toute la quantité d'air qui nous environne pour entretenir en nous la vie par le jeu de la respiration. L'explication du savant ne suffisait pas toujours pour convaincre son auditoire, il fallait la confirmer par l'expérience ; ce qui revient à dire : il fallait qu'un vivant souffrit.

Cette convaincante mais cruelle expérience, nous la voyons ici. L'oiseau jaseur a passé de sa cage, où l'air circule librement, dans le globe de verre qui s'ajuste sur la machine pneumatique (*). Le double corps de pompe, qui aspire l'air contenu dans le globe, est mis en mouvement à chaque coup de piston. La voix de l'oiseau s'éteint, son corps s'alourdit, ses ailes se ferment, le mouvement cesse, il ne respire plus, il va mourir. L'expérience est curieuse, et elle intéresse fort les endurcis. Quant aux deux jeunes maîtresses du patient, c'est lui seul qui les intéresse ; elles maudissent intérieurement la science barbare qui se fait

un jeu de la vie ; le démonstrateur veut les rassurer : il ouvre le robinet et leur montre leur ami qui, peu à peu, relève la tête, étend les ailes et recouvre la voix dans sa prison de verre, où l'air est rentré en grondant. Mais aucune parole ne peut rassurer ces pauvres fillettes si fort affligées : l'une ne cessera de pleurer, l'autre n'ôtera les mains de devant ses yeux que quand, réplacé dans sa cage, l'oiseau aura joyeusement battu des ailes et de nouveau chanté sa chanson.

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 38, 94, 123, 187, 214.

Un autre événement faillit encore mettre un terme aux études de notre Comète. A son antépénultième passage, elle crut entendre les derniers soupirs de la Terre. Un flux énorme s'en échappait, des torrents avaient envahi les terres intérieures ; plaines et montagnes semblaient submergées, comme si la mer eût franchi les barrières de son royaume pour transporter sur les anciens continents sa domination mortelle. Mais quand le globe eut tourné dans la soirée de 180 degrés et eut présenté son autre hémisphère, la Comète reconnut que ce déluge n'était pas universel ; qu'il s'étendait seulement vers les régions primitives de l'Asie, et que les deux gigantesques triangles américains rayonnaient au soleil, riches d'une végétation splendide, d'espèces animales à l'apogée de leur domination, et d'une humanité plongée dans la vie et dans l'adoration de la nature. C'étaient les ancêtres des Tolteques, qui devaient être remplacés par les Chichimèques d'abord, par les Aztèques ensuite, lesquels devaient englober aussi les Tapanèques, les Colhués, les Tlatéolques, etc., et fonder la ville célèbre de Ténochtitlan sur les îles du lac Tezcuco, lesquelles îles devaient elles-mêmes se réunir un jour en une seule pour donner une base solide à la capitale du Mexique. On voyait encore les montagnes où Manco-Capac devait un jour fonder la république des Incas, adorateurs du Soleil, et où Pizarre apparaîtrait pour fonder par la conquête la vice-royauté du Pérou. Entre les deux Amériques, on distinguait une multitude de petits États désunis. La Comète pensa avec raison que dans le cas où le monde asiatique aurait le malheur de s'endormir au fond des flots, le monde américain serait bien capable de le remplacer. Mais elle eut bientôt lieu d'espérer que les jours de l'humanité n'étaient aucunement en danger. Tandis que ce nouveau monde s'éveillait à son tour, l'ancien continuait de grandir, à part la petite fraction accidentellement noyée. L'Égypte possédait une véritable cité, où l'on distinguait des palais et des tours, et le commencement d'une informe sculpture ; de hautes pyramides orientaient le pays. Les grandes capitales de l'Inde se fondaient. L'Europe s'apercevait déjà elle-même de son existence ; ouvrant sa paupière sous son ciel lumineux, elle remarqua qu'il faisait grand jour et voulut se lever. Dans l'Australie, la Comète ne voyait toujours que de grands singes occupés à se faire mutuellement les plus horribles grimaces.

Elle observait encore, en compagnie de ces créatures humaines si diverses, d'étranges animaux qui n'existent plus de nos jours : l'*Elephas primigenius* ou mammoth, éléphant colossal de 15 à 18 pieds de hauteur, armé de longues défenses courbées en cercle, qui ne mesuraient pas moins de 4 mètres. En trouvant plus tard ses os fossiles mêlés à des ossements humains, on les prendrait pour des pièces d'hommes géants de 20 pieds de taille. On voyait aussi le rhinocéros *tichorhynchus*, couvert de poils abondants, qui engendra les dragons légendaires gaulois des grottes sépulcrales ; l'ours des cavernes, qui

(*) Voy., sur les Machines pneumatiques et leurs effets, notre t. XX, 1862, p. 219-222, 259-262.

se promenait à Montmartre, en compagnie du tigre gigantesque; le bœuf primitif et l'aurochs, que Jules César rencontra pour la dernière fois en revenant de Bibracte; le cerf *megaceros*, dont les bois, d'une énorme envergure, mesuraient 3 à 4 mètres d'écartement, et qui fut la proie des premiers chasseurs à l'arbalète; enfin, des oiseaux superbes, comme on n'en voit plus, le *dinornis* ou l'*epior-nis*, dont les œufs étaient longs de 25 centimètres, et qui, gigantesques autruches, faisaient une très-belle figure placés à côté de l'homme.

Nos aïeux les Celtes, de race indo-germanique, concurent ces derniers respectables rejetons des générations antédiluviennes. Ces braves ancêtres méritèrent l'attention de notre Comète, comme cent mille ans auparavant les mégathériums et les dinothériums se l'étaient attirée; et c'est une remarque digne d'être méditée, que le même astre sur lequel nos yeux se reposent aujourd'hui fut contemplé jadis par des yeux éteints depuis des siècles et par des races disparues pour jamais dans le gouffre des âges. C'est ainsi que passent les êtres éphémères qui nous représentent en apparence toute existence, tandis que la nature universelle, à laquelle nous ne songeons pas, demeure permanente dans sa calme grandeur.

C'est en l'an 1254 avant la naissance de Jésus-Christ que notre vénérable voyageuse fit son avant-dernier passage en vue de la Terre. Nos aïeux, disions-nous, vivaient encore de la vie naturelle primitive, au sein des forêts ombreuses du pays qui devait être la France, bornant leur ambition au rivage qui les avait vus naître, et jouissant en paix de la lumière du ciel et des biens de la Terre.

Leurs grands-oncles, que nous avons aperçus il y a quelques milliers d'années dans l'Orient, menaient encore la vie joyeuse et tourmentée de la conquête, tandis qu'ils vivaient tranquillement dans les forêts de leur patrie adoptive. Bientôt ils descendront au sud, laissant derrière eux les Cimmériens, les Scordisques, les Taurins, les Boïens et les Cimbres; mais ils veulent encore jouir du privilège de l'enfance. Ils monteront vers la grandeur. A l'opposé, ceux que nous avons vus sont successivement tombés en décadence. Les Égyptiens dorment, Memphis est morte, This rêve, Thèbes aux cent portes veille; mais bientôt tout cela sera emporté par le vent du désert. Autant de civilisations disparues. Babylone, fondée depuis quinze cents ans, est déjà tombée, et Ninive qui lui succéda est en ruine. Ecbatane allait paraître, puis disparaître pour Persépolis, qui tomberait aussi elle-même. Assyriens, Mèdes, Perses, Chaldéens, n'étaient plus que des tronçons de serpent; dans l'autre monde, l'Amérique avançait avec lenteur. En Chine, on succédait à l'Inde, et le Soleil, répandant ses rayons calmés, enveloppait la nature immense dans une lumière en repos. Naguère un petit peuple était sorti d'Égypte; maintenant il se fixait le long de la mer, mais il n'avait pas encore de rois. Enfin, l'on voyait une petite île au bas de l'Europe, dont les habitants, venus là il y a huit cents ans seulement, se disaient antérieurs à la Lune, et prétendaient avoir été engendrés du limon de la terre, comme les cigales que leurs femmes portaient en témoignage dans leur chevelure. Un grand événement occupait alors les habitants du pays. Un nommé Pâris ayant enlevé une très-belle dame nommée Hélène, épouse légitime du roi Ménélas, et l'ayant emportée dans une petite ville d'Asie Mineure, à quelques degrés de là, toute la nation était sur pied. En un clin d'œil on eut fabriqué toute espèce d'armes, caparaçonné des chevaux, aiguisé des épées, poli des cuirasses, tissé des cottes de mailles, armé des carquois, forgé des boucliers, chaussé des jambières, enfilé des fers de lance, ferré des bâtons, chargé les bagages. La Comète n'avait jamais vu pareils préparatifs.

Malheureusement, c'est-à-dire heureusement pour elle, elle ne put assister à la guerre entière, car l'assaut de la ville demanda dix ans à lui seul, et en dix ans la Comète avait parcouru quelque chose comme quatre-vingt-cinq millions de lieues; mais cela ne l'empêcha pas de trouver que l'on faisait beaucoup de bruit pour peu de chose, et de conjecturer que si les habitants de la Terre devenaient d'autant plus chicaneurs qu'ils prendraient plus d'âge, elle finirait par ne plus les honorer de son attention.

La suite à une prochaine livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 158, 191.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.

Le 6 novembre 1860; Abraham Lincoln, candidat du parti républicain, parti qui poursuivait l'abolition de l'esclavage, fut élu président des États-Unis. Cette élection fut suivie d'une agitation dans les États à esclaves.

Le 20 décembre 1860, la Caroline du Sud se retira de l'Union; cet exemple fut suivi, en janvier 1861, par les États du Mississippi, de la Floride, de l'Alabama, de la Géorgie et de la Louisiane, et en février par le Texas. Les États séparés se constituèrent, le 19 février 1861, en un État indépendant sous le nom d'*États confédérés d'Amérique*, et plus tard d'autres États à esclaves, l'Arkansas, la Caroline du Nord, le Tennessee, la Virginie, le Kentucky et le Missouri, se joignirent aux précédents; mais les États confédérés ne se composèrent, pendant la plus grande partie de leur existence, que de onze États. Le 31 mai 1861, la correspondance postale fut interrompue entre les États du Nord et ceux du Sud. Ceux-ci furent soumis en 1865.

On estimait, en 1860, la population des États du Sud à 9 millions d'habitants.

Les États confédérés ont émis des timbres-poste. On présume qu'il y a eu cinq émissions. Aucun timbre n'est piqué.

1. — A. Timbre rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Dans un ovale, l'effigie de Jefferson Davis, président des États confédérés.

5 cents (Of. 2575), — vert-émeraude, vermillon, sur papier blanc (n° 378).

2. — Type A en couleur différente.

B. Timbre rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Dans un cadre ovale, le portrait d'un personnage inconnu vu presque de face.

5 cents (Of. 2575), — vert-olive sur papier blanc (n° 378).

10 cents (Of. 5150), — bleu id. (n° 379).



A. N° 378. Ét. conf. B. N° 379. Ét. conf. C. N° 380.

3. — C. Timbre rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Dans un médaillon ovale, le portrait du président Andrew Jackson, la tête vue de trois quarts et tournée à gauche.

Types A et B en couleurs différentes.

2 cents (Of. 1030), — vert bleuâtre sur papier blanc (n° 380).

5 (Of. 2575), — bleu foncé id. (n° 378).

(Épreuve en noir.)

10 (Of. 5150), — rose ou roux id. (n° 379).

Il paraît que les timbres précédents ont été faits à la Nouvelle-Orléans.

4. — *D* et *E*. Timbre rectangulaire, gravé sur acier, imprimé en couleur sur papier blanc. *D*, avec l'effigie de John G. Calhoun (1782, † 1850), célèbre défenseur des principes et des droits du Sud, la tête presque de face. *E*, avec l'effigie de Jefferson Davis, la tête de trois quarts et tournée à droite.

Ces deux timbres ont été gravés à Londres par MM. de la Rue et C^o en 1861. C'est le bateau à vapeur le *Nashville* qui emporta d'Angleterre, en novembre ou en décembre 1861, le premier approvisionnement de ces timbres et les planches destinées à les imprimer. Le temps manqua pour terminer la gravure, et celle du timbre de 1 cent est restée inachevée.

1 cent (Of. 0515), — orange sur papier blanc (n° 381).
5 cents (Of. 2575), — bleu-ciel (tirage de Londres), bleu foncé (tirage de Richmond) (n° 382).



D. N° 381. États confédérés. *E*. N° 382.

5. — La dernière série se compose de 5 timbres : les timbres de 1 cent *D* et de 5 cents *E*, et de trois autres timbres émis en mai ou juin 1863. Ils sont rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. *F*. 2 cents, effigie de face du général Andrew Jackson, président de 1829 à 1837; *G*. 10 cents, portrait vu de profil et la tête à droite de Jefferson Davis; *H*. 20 cents, portrait de Washington, la tête de trois quarts et tournée à gauche.

2 cents (Of. 1030), — carmin, rouge-brun, sur papier blanc (n° 383).
10 (Of. 5150), — 1^{re} valeur en lettres, bleu clair; 2^e valeur en chiffres, bleu foncé, bleu verdâtre, bleu clair, bleu-ciel, sur papier blanc (n° 384).
20 (Of. 0300), — vert foncé sur papier blanc (n° 385).



F. N° 383. États conf. *G*. N° 384. États conf. *H*. N° 385.

Timbres de bureaux de poste particuliers.

P. O. Baton Rouge, La. J. Mc Cormick. — Rectangulaire, imprimé en lettres.

5 cents, — carmin sur papier blanc couvert d'un petit dessin vert clair (n° 386).

CHARLESTON (État de la Caroline du Sud). *P. O. Charleston, S. C. Postage paid*. — 1863. Rectangulaire.

5 cents, — bleu sur papier jaune, blanc.

ÉTAT DE LA FLORIDE. Florida express. — Messenger à cheval. Rectangulaire, gravé.

Noir sur papier bleu, rose, fauve clair (n° 387).

MEMPHIS (État de Tennessee). *Paid. Memphis Tenn.* — Ovale, gravé.

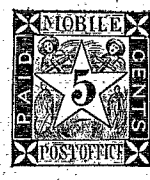
5 cents, — rouge foncé, rouge pâle, sur papier blanc.

Paid M. C. Callaway. — Rectangulaire, gravé.

5 cents, — bleu clair sur papier blanc.

Paid R. H. Glass, P. M. — Rectangulaire, gravé.

5 cents, — bleu sur papier blanc.



N° 386. Ét. conf. N° 387. Ét. conf. N° 388.

MOBILE (État de l'Alabama). *Mobile Post office. Paid*. — Rectangulaire, gravé.

2 cents, — noir sur papier blanc.

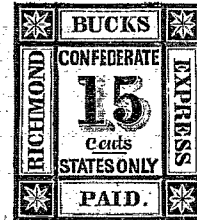
5 — bleu id. (n° 388).

NASHVILLE (État de Tennessee). — *W. D. Mc Nish, P. M. Nashville, Tenn. Paid*. — 11 étoiles. Rectangulaire, gravé.

5 cents, — carmin, gris cendré, sur papier blanc bleuâtre.

NOUVELLE-ORLÉANS (État de la Louisiane). — *J. L. Riddell. New Orleans. Post office. Paid*. — Deux dessins. Rectangulaire, gravé.

2 cents, — bleu clair, vermillon, sur papier blanc (n° 389).
5 — brun sur papier blanc, blanc bleuâtre.



N° 389. États confédérés. N° 390.

RICHMOND (État de Virginie). *Bucks Richmond express. Paid. Confederate states only*. — 1862. Rectangulaire, lithographié.

1 cent, — gris-ardoise sur papier blanc.

2 cents, — rose-hortensia pâle id.

5 — brun id.

10 — bleu id.

15 — vert-olive id.

20 — rouge-brun, roux, id. (n° 390).

Les cinq derniers timbres ont été imprimés en noir.

Richmond postage. — Drapeau confédéré. Rectangulaire, gravé.

5 cents, — vert, violet, sur papier blanc.

Richmond city post. — Deux canons croisés. Rectangulaire.

Noir sur papier blanc.

Les deux timbres suivants, qui ont paru en août 1864, sont douteux; ils auraient servi à affranchir les lettres mises à bord des bateaux à vapeur qui forçaient le blocus des ports confédérés.

Confederate States N. A. Blockade Postage to Europe, ou Postage to W. Indies. — Rectangulaire, gravé.

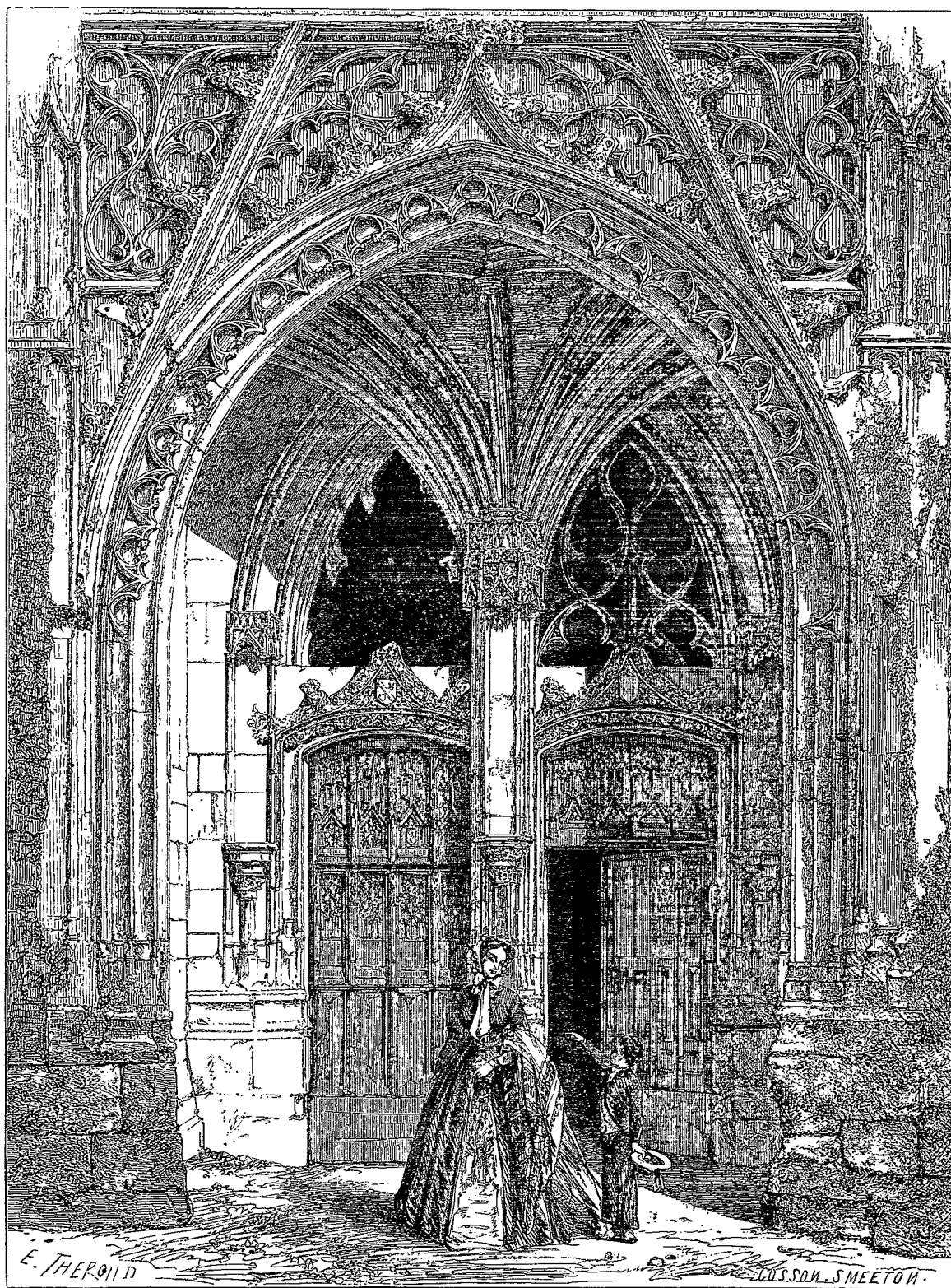
50 cents, — *Postage to W. Indies*. Vert foncé, vert clair, orange, sur papier blanc.

1 dollar, — *Postage to Europe*. Bleu, vermillon, orange, sur papier blanc; noir sur papier rose.

La suite à une autre livraison.

ANCIENNE ÉGLISE DE SAINT-CLÉMENT,

A TOURS.



Portail latéral de Saint-Clément, à Tours. — Dessin de Théron,

Ce qui, dans un monument, séduit le plus les artistes n'est pas toujours ce qui intéresse le plus les archéologues. En quel siècle a été construite cette église? Son style est-il pur et rare? exprime-t-il fidèlement le caractère de l'art à une époque déterminée? Est-ce là une œuvre ori-

ginale qu'il importe de préserver de toute destruction, ou seulement une des innombrables copies d'un type qu'on n'est pas en danger de voir disparaître? Toutes ces questions, qui émeuvent l'érudit, laissent souvent assez froid le dessinateur. Il se peut même qu'il prenne plaisir à repro-

duire quelque partie d'un édifice qu'il voit bien n'être que d'une médiocre valeur, si au moment où elle frappe ses yeux elle est le théâtre de certains jeux de lumière et d'ombre dont le contraste lui plaît : une vive et pleine clarté au premier plan, une dispute et un partage de rayons et de ténèbres au deuxième ; au delà, l'obscurité froide et profonde, ce peut être assez pour que l'artiste saisisse son crayon. Imaginez-le assis vis-à-vis sur une borne, sous le soleil, à peine préservé des ardeurs du ciel par les larges bords de son feutre, et vous aurez peut-être le sentiment de ce que lui fait éprouver l'opposition de ce fond ténébreux avec l'éblouissement du dehors. Nous supposons volontiers que c'est à peu près l'impression qui nous a valu ce dessin d'une des portes de Saint-Clément de Tours. Saint-Clément, situé à l'extrémité de la rue Saint-Martin, près du grand marché, n'est pas, en effet, une de ces églises renommées que l'on se croit obligé de réparer à grands frais ou que l'on classe parmi les monuments historiques : ce n'est pas un des modèles les plus précieux du style ogival flamboyant, bien qu'elle ait été reconstruite au quinzième siècle. On ne saurait, toutefois, être tout à fait indifférent devant ses clefs de voûte et quelques-unes de ses sculptures mutilées, surtout au portail septentrional ; mais, en somme, Tours a mieux que cela. Sa cathédrale, Saint-Gatien, est une assez riche mosaïque de tous les styles, du roman à la renaissance ; l'église Saint-Julien date du treizième siècle, et ses proportions et ses lignes sont d'une vraie beauté ; Notre-Dame la Riche, à demi ruinée, a des voûtes admirables ; les restes de Saint-Martin, c'est-à-dire la tour de Charlemagne et la tour de l'horloge, des douzième et treizième siècles, consacrent de grands souvenirs. Ce ne sont pas même là toutes les anciennes constructions religieuses de Tours qui méritent d'être vues et étudiées : aussi n'a-t-on aucune raison d'être surpris que Saint-Clément ne soit aujourd'hui qu'une halle au blé.

MADemoiselle de CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.
1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218.

IV.

Après sept semaines passées en famille, près de vous, quand je vous ai dit, il y a deux jours, à la fin du souper : « Mes enfants, je ne dine pas ici demain, ni les autres lendemains non plus, et cela durera de même jusqu'au moment où vous recevrez une lettre de moi qui vous dira : La cousine Geneviève peut mettre mon couvert, j'arrive ce soir. » Quand je vous ai, dis-je, annoncé ainsi mon départ, et que, vous regardant tous les trois, Jean Mauvielle, ma filleule et sa grand'mère, vous avez eu la discrétion de ne pas m'interroger sur ce que je n'étais pas, on le voyait bien, disposé à faire connaître, s'entend : l'intention et la direction de mon voyage ; vous avez dû croire que l'ennui m'avait pris chez vous, et que je m'en étais tout bonnement retourné au château de Claret, endroit où j'ai vécu tant et tant d'années que je me suis, il est vrai, senti comme en exil et tout à fait dépaycé en arrivant dans mon village natal.

La première semaine m'a été dure, j'en conviens ; mais tout en regrettant, un peu trop peut-être, de ne pas être ailleurs, je n'ai pas eu de peine à reconnaître qu'il m'était bon de vivre avec vous, qui savez faire à vous-mêmes et aux autres la vie si bonne.

On rajeunit auprès de la cousine Geneviève, qui n'a rien oublié ni de ses vieilles histoires, ni de ses vieilles chan-

sons. Et le moyen de ne pas se plaire avec un joyeux compagnon tel que Jean Mauvielle ? Tête un peu vive, mais cœur toujours prêt à bien faire ; Jean Mauvielle, mon réveille-matin, dès les cinq heures, au bruit de sa forge. C'est de celui-là qu'on peut dire : Voilà un vrai homme ! Pour le connaître, il suffit du premier coup d'œil ; car il a le regard aussi franc que son coup de marteau sur l'enclume.

Non, mes amis, ce n'est pas parce que je ne pouvais plus vaincre mon désir de revoir le château de Claret que je me suis décidé si brusquement à vous quitter ; il m'a fallu un motif plus sérieux pour interrompre les leçons de lecture et d'écriture dont ma filleule commençait si bien à profiter. Nous les reprendrons avant peu, Simonne ; mais pour que mon absence ne te fasse pas de tort, demande des conseils à ton mari, et jusqu'à mon prochain retour continue à exercer ta mémoire et ta main.

Maintenant, laissez-moi vous dire ce qui m'a conduit de chez vous dans le comtat d'Avignon.

Si le mois dernier mon départ pour Chanceaux a été retardé de deux jours, ce qui fut cause que la cousine a dû remettre deux fois dans la marmite l'oie grasse cuite à mon intention, ce n'est pas, comme je l'ai dit en arrivant chez vous, parce qu'on m'avait accordé deux jours de plus pour quitter le château ; bien loin de là : M. le marquis de Fontvielle ayant, la veille au soir, fixé l'heure à laquelle je devais être parti le lendemain, se leva ce jour-là plus tôt qu'à l'ordinaire, fit mettre les chevaux à la voiture, et emmena madame aux environs pour lui épargner un adieu qui devait lui être aussi pénible qu'à moi. Ainsi, la dernière fois que je l'ai vue, ma bonne jeune maîtresse, c'est quand elle m'a dit : « Innocent ou coupable, il faudra nous quitter. » Oui, innocent, je le suis. Dieu sait que la lettre était encore cachetée quand M. le marquis l'a reçue de ma main !

Comme il me fallait, suivant l'ordre formel de monsieur, être parti avant le retour des maîtres, je montai, à l'heure dite, dans la carriole destinée à aller chercher les provisions du château. Elle m'emmena grand train au bourg prochain, où je devais prendre le coche qui passe là tous les deux jours, et s'y arrêta pour la dinée des voyageurs, à midi. Le garçon d'écurie qui avait conduit la carriole, et que mon renvoi ne pouvait guère intéresser, déposa mon bagage à la porte de l'auberge, laquelle est aussi la maison de poste ; puis, pressé de repartir, il remonta sur son siège après m'avoir, par manière d'acquit, souhaité bon voyage.

Je ne pouvais, en conscience, en vouloir à ce jeune garçon de son indifférence à propos de l'événement le plus douloureux de ma vie : pour ainsi dire, lui et moi, nous étions inconnus l'un à l'autre ; il n'était au service du château que depuis trois jours seulement ; je ne lui avais jamais parlé, et, comme vous devez bien le penser, ce n'est pas durant notre petit voyage du château de Claret à ce bourg voisin que j'aurais pu songer à lier connaissance avec lui. Mon chagrin en avait trop à me dire, pour me laisser le temps et surtout me donner l'envie de causer d'autre chose. C'est à peine si, en quittant là-bas d'anciens camarades, j'avais serré toutes les mains qui se tendaient vers la mienne ; avec celui-là, la séparation devait être moins pénible. Cependant, quand je le vis tirer à lui les rênes et lever son fouet pour donner au cheval le coup du départ, il me passa comme un accès de folie dans le cerveau ; je me trouvai, je ne sais comment, grimpé sur le marche-pied de la carriole, et alors, pour me soulager de tous les adieux que je n'avais pu dire, je pris tout à coup, à deux mains, la tête de ce garçon, et, me laissant pleurer, je l'embrassai de toutes mes forces.

Ce doit être un brave cœur ; car, s'il a ri de moi, du

moins ça n'a été que de loin, quand je ne pouvais plus le voir.

La carriole partie, je l'ai suivie des yeux jusqu'au détour de la route; puis, ayant cessé de l'apercevoir, je suis encore resté sur la porte de l'auberge afin d'entendre aussi longtemps que je le pourrais le bruit des roues et la sonnerie des grelots du cheval.

Tout cela m'intéressait tant! Tout cela me parlait encore de ce cher Claret, que je ne reverrai plus!

Enfin, comme je n'entendais plus rien, je me suis décidé à aller m'asseoir dans la salle des voyageurs pour attendre le coche. Le coche est arrivé; mais je l'ai laissé se remettre en route sans y prendre une place. Un voyageur qui en était descendu et qui devait, après la dinée, suivre un autre chemin que celui de la voiture publique, a retardé mon départ jusqu'au surlendemain. C'est aussi à cause de ma rencontre avec ce voyageur que je suis aujourd'hui à Bonnioux, petite ville de la viguerie d'Apt, dans le comtat d'Avignon.

Je croyais, en commençant, pouvoir vous raconter le tout en quatre pages; elles sont pleines, et c'est encore le plus long qui me reste à vous dire. En voilà assez pour aujourd'hui; vous aurez demain une autre lettre.

V.

La tenue du voyageur en question, tenue que j'ai pu à loisir, et non sans motif, examiner amplement, n'était pas, il s'en faut de beaucoup, d'une apparence suffisamment cossue pour lui attirer les coups de bonnet du maître de l'auberge et pour exciter en sa faveur l'empressement de la servante. Très-médiocrement vêtu, il était, comme on dit, coiffé et chaussé de misère. Sa mine ne promettait rien de rassurant au point de vue de sa bourse, et, mauvais signe aux yeux d'un hôtelier, il n'avait pas de bagages.

Le coche étant arrivé au complet, il y avait un grand nombre de dîneurs dans la salle de l'auberge. Cependant, ceux-ci y mettant un peu de bonne volonté, le mal vêtu aurait pu encore glisser sa chaise entre deux convives; mais ses compagnons de voyage n'étaient pas disposés à se gêner pour lui faire une place à table. Lui, s'y trouvant mal à l'aise, prit le parti d'enlever son couvert et vint le poser sur une tablette servant d'appui à la croisée, où, me tenant adossé, je regardais les voyageurs du coche sans les voir, comme aussi je les entendais sans les écouter et sans les comprendre.

Ce n'était pas à leur conversation que j'avais l'esprit; quant au dîner, je n'aurais pu y toucher: je me nourrissais de ma peine.

L'homme dont on ne voulait point à la grande table se fit servir et dina où il s'était établi. J'avais dérangé ma chaise pour qu'il fût moins à l'étroit; il m'en sut bon gré, et chaque fois qu'il levait son verre pour le vider, — il le vidait souvent, — mon voisin ne manquait pas de me dire en me saluant: « A la vôtre! »

Quoiqu'il ne parût guère avoir le droit de se montrer difficile, je vis bien que, pour ce qui est de la bouche, c'était un délicat, habitué aux bons morceaux; il ne cessait de se plaindre du menu, et c'est à moi qu'il faisait part de ses observations. J'étais si peu en humeur de lui répondre que, fatigué de son bavardage, j'allais quitter ma chaise, lorsqu'une nouvelle réflexion qu'il m'adressa me fit perdre l'envie de le laisser causer tout seul.

— Décidément, dit-il, la cuisine est pitoyable; mais on peut se résigner à faire un mauvais dîner quand on doit souper au château de Claret.

À ces mots, je fis un mouvement qui manqua de renverser le couvert de mon voisin. Je m'excusai sur le mauvais état de ma chaise, laquelle, en effet, boitait pour le moins d'un pied.

Tout en aidant mon voisin à remettre d'aplomb son assiette et son verre sur la tablette de la croisée, je lui demandai:

— Si vous allez à Claret et si vous comptez y souper, c'est donc que vous y connaissez quelqu'un?

— Oui, me répondit-il, prenant un air tout à fait avantageux; j'y ai même une assez belle connaissance, car ce n'est rien moins que le maître du château lui-même.

— M. le marquis de Fontvielle! m'écriai-je, étonné que le fier mari de ma jeune maîtresse eût, parmi ses connaissances, un individu assez mesquinement nippé pour faire, en si triste équipage, ses visites de campagne.

— Marquis? répéta le mal vêtu, comme s'il cherchait dans sa mémoire. Ah! c'est vrai, mon camarade de collège est marquis, dit-il ensuite avec un sourire que, pour le moment, je n'ai pas pu bien définir, mais qui m'inquiéta.

— Au surplus, continua-t-il, Stanislas ne sera pas trop surpris de ma visite; car il a dû recevoir, au plus tard hier, une lettre qui l'en menaçait.

J'ai réfléchi depuis sur ces mots: « qui l'en menaçait »; mais, pour l'instant, je n'ai été préoccupé que de ceci: L'homme qui est là ne ment pas quand il se dit un camarade du marquis de Fontvielle, puisqu'en parlant de lui il l'appellé Stanislas, petit nom qui est en effet le sien. Et cette lettre qui annonçait la visite du voyageur, cette lettre arrivée hier, c'est celle qui a été le prétexte de mon renvoi du château!

Comme je me doutais que mon voisin devait en savoir long sur le compte du mari de M^{lle} de Claret, et que plus il buvait plus il devenait causeur, je me préparais à le faire jaser, quand le conducteur du coche entra dans la salle et cria aux voyageurs: « En voiture, Messieurs! en voiture! » La fille d'auberge acheva de faire le tour de la grande table, réclamant de chacun des convives le prix de son dîner; après quoi, le coche s'étant remis en route, elle vint au dîneur qui ne continuait pas le voyage. Il tira de la poche de sa veste une petite bourse de soie; elle était vide. La servante allait crier.

— Appelle ton maître, lui dit-il; et tranquillement il remit la bourse dans sa poche, comme si c'était le moindre accident pour lui de se trouver, dinant à l'auberge, dans l'impossibilité de payer son écot.

L'aubergiste vint aussitôt.

— Vous ne payez pas? dit-il au mal vêtu d'un ton courroucé et lui faisant des yeux menaçants.

— Pas aujourd'hui, répliqua l'autre, sans faire mine de s'apercevoir du courroux et de la menace de son hôte: cela se retrouvera avec le reste; car, outre le dîner, vous allez me fournir un cheval pour me porter jusqu'au château de Claret, et, de plus, me procurer un guide. Le tout vous sera rendu et payé demain quand je repasserai par ici, attendu que je ne peux pas séjourner plus de vingt-quatre heures au château. Je n'ai d'ailleurs qu'un petit compte à régler avec mon ami, mon cher ami le marquis de Fontvielle.

Pour la seconde fois il appuya d'une si singulière façon sur ce titre, que c'était à croire qu'il ne pouvait pas se familiariser avec lui.

L'aubergiste ne paraissait point disposé à accepter la proposition du voyageur; mais moi, qui prévoyais que mon intérêt pour ma jeune maîtresse pourrait tirer profit de la visite au château, je poussai vivement du coude le maître de l'auberge, de manière à lui faire comprendre que je répondais du prix du dîner, de la location du cheval et de la récompense qui serait due au guide. L'aubergiste ne fit plus d'objections.

La suite à une prochaine livraison.

VAUQUELIN.

De cette chaumière, l'une des plus humbles de Saint-André d'Hébertot, village peu connu du Calvados, partit, en 1777, avec la bénédiction de sa mère et un écu de six livres dans sa poche, un pauvre enfant de dix ans, le petit Colin, depuis Nicolas-Louis Vauquelin, un des pères de la chimie moderne.

Le jeune voyageur s'arrêta dans la ville de Rouen, et, muni d'une lettre sans doute, alla offrir ses services à un pharmacien nommé Mézaize, qui faisait chez lui des cours de physique et de chimie. Le petit Colin, assez bien accueilli, témoigna sa reconnaissance en travaillant de son mieux à entretenir le feu des fourneaux de l'officine. Tout en soufflant, il saisissait à la volée les paroles du pharmacien professeur. Après son travail du jour, et à l'aide de quelques

livres que lui prêtaient les élèves, il rédigeait la nuit ce que sa mémoire avait retenu. Par malheur, son maître, on ne sait pourquoi, blâma cet emploi que l'apprenti faisait de ses heures de loisir, et détruisit même le manuscrit qui lui avait coûté tant de peine.

Vauquelin se sentait appelé à quelque chose de plus qu'à une condition de simple domesticité. Il résolut de se rendre à Paris. Il y débuta tristement. Épuisé de fatigue, mal nourri, il tomba malade, et fut forcé d'entrer à l'hôpital : ce fut, du moins, la dernière tribulation de sa jeunesse. De retour à la santé, il rencontra un pharmacien bienveillant, M. Chéradame. Cet homme instruit et généreux recevait souvent les visites du jeune Fourcroy, dont Vauquelin devint l'ami. « On touchait à l'époque où le chaos qu'on appelait chimie allait s'éclaircir. De l'ensemble des phénomènes mieux vus, des liens d'affinité trouvés et



Maison où est né Vauquelin, en 1763, à Saint-André d'Hébertot (Calvados). — Dessin de Paul Iluet.

coordonnés en dernier lieu par Lavoisier, se forma la nouvelle chimie. » Encouragé par Fourcroy, Vauquelin étudia la physique, l'anatomie, la physiologie, l'histoire naturelle, s'initia par degrés à l'art profond et délicat des analyses où il a excellé, et de garçon de laboratoire s'éleva peu à peu au rang des chimistes les plus distingués.

Le 30 juillet 1793 (an 2 de la république), Vauquelin fut nommé professeur de chimie à l'École de pharmacie, dont il devint plus tard le directeur. On peut suivre dès lors les différentes étapes de sa marche laborieuse et glorieuse.

Le comité de salut public avait nommé Vauquelin professeur à l'École des mines.

« Mon cher camarade, lui écrit, le 14 nivôse an 3, le citoyen Gillet, membre de l'agence des mines, on dit que tu vas mieux, et cependant nous ne te voyons pas : nous désirons beaucoup te parler, et que tu puisses seconder le zèle de nos élèves. Ils m'ont témoigné le désir de répéter l'expérience de la congélation du mercure et d'en faire plusieurs autres. Ils veulent te voir, savoir comment va

ta santé, quand tu pourras venir les éclairer. C'est une députation des élèves qui te remettra ma lettre ; je me joins à eux pour t'engager à te réunir le plus promptement possible à nous. »

Cette lettre si tranquille, écrite en pleine terreur, pourra surprendre ceux qui supposent que, pendant ces jours malheureux, toute activité scientifique ou industrielle était suspendue et que tous les esprits étaient en quelque sorte paralysés par l'épouvante. On ne se fait pas, en général, une idée exacte de la vie singulière de ce temps. Les spectacles, par exemple, n'étaient pas moins fréquentés qu'à l'ordinaire, et, d'après le témoignage d'un banquier célèbre, M. Récamier, on n'avait pas même interrompu les promenades aux Champs-Élysées ; seulement, si en approchant de la place de la Révolution on y apercevait quelque amas noir de peuple, on se retournait et l'on continuait à marcher en causant du côté opposé. Ce qui est plus sérieux, c'est que jamais les savants ne furent plus actifs et plus heureux dans leurs recherches. « Au milieu de ce bouleversement, dit un contemporain, il se faisait une

recomposition sociale, une transformation, une rénovation, entreprises par un grand nombre avec des efforts pleins de courage, de conscience à bien faire, pour le plus grand bien de l'humanité et son progrès. » Vauquelin ne s'occupait guère assurément de ce que faisait le tribunal révolutionnaire. Il travaillait. Un jour, un individu poursuivi se précipita dans son atelier : le chimiste s'empressa de l'affubler d'un tablier et de lui noircir le visage et les mains. « Que voulez-vous ? dit-il à ceux qui poursuivaient cet homme. Il n'y a personne ici que mon aide et moi. Cherchez. » Et l'homme fut sauvé.

Quelque temps après, la France avait à lutter contre l'Europe entière, et on manquait de poudre. Vauquelin partit pour les départements, en fit sortir des milliers de tonnes de salpêtre, et ainsi le savant, non moins que le soldat ou le marin, contribua à la délivrance et à la gloire de la patrie.

Six ans plus tard, le 21 thermidor an 9 (1801), le préfet de la Seine, Fouché, adressait cette lettre à Vauquelin :

« Citoyen, recevez mes remerciements pour les soins que vous avez bien voulu donner au concours général des écoles centrales et le zèle que vous avez mis à le diriger.



Nicolas-Louis Vauquelin, chimiste. — Dessin de Viollat, d'après la gravure de Dequevauviller fils.

Fiers d'être jugés par de tels maîtres, nos jeunes élèves ont redoublé d'ardeur pour que leur travail fût digne de vous être soumis ; et j'aime à penser aussi que leurs parents, qui ont su apprécier votre complaisance à descendre avec leurs fils aux détails élémentaires de l'enseignement, vous ont voué une reconnaissance dont je me plais à être l'organe. »

Le 26 frimaire an 4, le ministre de l'intérieur fait part à Vauquelin de sa nomination à l'Institut national dans la première classe, en lui disant que ce choix honore autant les électeurs que l'élu.

Le 28 frimaire an 6, l'administration centrale du département de la Seine nommait Vauquelin essayeur du bureau des garanties des matières d'or et d'argent à la Monnaie, à la suite d'un rapport signé Leblanc, sur les candidats à cette place.

« Vauquelin, dit le consciencieux rapporteur, occupé de

recherches utiles aux arts et au commerce, ne cesse de faire des découvertes depuis dix ans : on lui doit d'excellentes observations sur la préparation de l'alun, l'épreuve des salpêtres, l'analyse des eaux, celle des pierres, des minéraux de toutes espèces. Il a trouvé un nouveau métal dans le plomb rouge de Sibérie et dans l'émeraude ; il a découvert l'analyse des os, connue aujourd'hui sous la dénomination de phosphate de chaux cristallisée dans la crisolite ; l'acétite de potasse ou terre follicée, dans les sucs et les extraits des plantes, etc. Mais je vous entretiendrais longtemps si je faisais ici l'énumération de tous les travaux de ce chimiste, qui à un grand talent réunit la modestie et les mœurs d'un homme toujours recommandable à ses concitoyens. L'immense quantité d'expériences de chimie qu'il a faites pour les cours du citoyen Fourcroy, pour les siens et pour l'École des mines, ont souvent compris des essais d'or et d'argent ; et je puis assurer, sans

erainte d'être jamais contredit, que si Vauquelin n'a pas surpassé tous les chimistes, il a au moins égalé les plus grands maîtres, et il est encore certain qu'aucun d'eux ne dédaignerait les leçons que chacune des expériences qu'il dirige ne manque jamais d'offrir à tous ceux qui en sont les témoins ou qui les méditent. Vauquelin, enfin, est reconnu par tous les savants comme l'un des premiers chimistes de l'Europe. »

Vauquelin avait alors trente-cinq ans. En l'an 9 (1801), il quittait l'École des mines pour entrer au Collège de France. A cette occasion, le conseil des mines lui écrivit :

« Citoyen, vous allez recevoir une lettre du ministre de l'intérieur, qui, ainsi que nous, vous regarde comme faisant toujours partie du corps des officiers des mines, dont vos savantes recherches docimasiques ont servi à perfectionner l'art. Mais nous comptons encore beaucoup sur votre zèle pour faciliter les progrès de la science que vous avez créée en France, et votre attachement pour nous nous fait espérer que vous continuerez le traité de docimasia dont vous avez commencé à vous occuper et qui sera d'une si grande utilité pour nos travaux. Nous n'avons pu insister sur nos réclamations relativement à la marque de confiance que le ministre vous a donnée en vous appelant à une autre place, comme juste récompense de vos utiles travaux ; mais nous vous demandons de vous réunir à nous le plus fréquemment qu'il vous sera possible, de continuer à soutenir nos efforts ; les moments que vous nous donnerez seront également précieux pour la science et pour l'amitié ; ils adouciront la peine que nous éprouverions à nous séparer de vous. »

En 1804, Vauquelin succédait à Brongniart comme professeur administrateur du Muséum d'histoire naturelle, dont Fourcroy était directeur.

Deux ans plus tard, il était nommé examinateur à l'École polytechnique, dont il était l'un des professeurs depuis 1795.

« La présence de cet illustre savant fera d'un examen un véritable encouragement pour les élèves », écrivait le ministre de l'intérieur Champagny au gouverneur de l'École, qui répondait à Vauquelin : « Quel bonheur pour nos élèves d'être interrogés par un savant qui aura pour eux la plus grande indulgence et une bonté paternelle ! »

Installé au « jardin du Roi », au milieu de l'illustre colonie du jardin des Plantes, Vauquelin y jouit pleinement du fruit de ses travaux et de sa gloire. Toutes les sociétés scientifiques de France et d'Europe veulent le compter au nombre de leurs membres correspondants, et payent ainsi à ses talents et à son caractère le tribut de la plus complète considération.

Lors de la constitution des lycées, des académies, des corps savants, Vauquelin eut sa place partout. Quand on créa la Légion d'honneur, il en fut l'un des premiers légionnaires. On le fit chevalier de l'empire, et il eut un blason tout chimique : « la croix d'honneur entre trois creusets. » Plus tard, il fut fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et, en 1827, élu député de son département, le Calvados.

Vauquelin était d'une taille élevée, d'une physionomie ouverte et calme, qui réfléchissait la sérénité de son esprit et qu'animaient deux grands yeux noirs, où se peignaient à la fois l'intelligence et la bonté. Il était d'un dévouement, d'une modestie, d'une simplicité de manières admirables. Dans les épanchements de son cœur, il aimait à parler du lieu de sa naissance, de l'humilité de sa condition première et des rudes épreuves de ses commencements.

Chaque année il faisait le voyage d'Hébertot, non pour y promener l'orgueil de sa célébrité, mais pour honorer sa mère, assurer son bien-être et celui de ses frères, et

retrouver au milieu des siens ces vives affections de famille dont les premières impressions sont ineffaçables, et qu'il étendait jusqu'à ses élèves. C'est là que la mort le surprit à la suite d'une maladie assez prolongée, conséquence peut-être de la nature de ses travaux, à l'âge de soixante-six ans, le 14 novembre 1829.

On élève une statue de bronze à Vauquelin. Personne ne contestera que cet honneur ne lui soit bien dû. Nous lisons dans une circulaire écrite pour annoncer cette nouvelle au public :

« Quels hommes, parmi ceux qui ont consacré leur vie entière à la science, ont plus de titres que Vauquelin aux hommages de la postérité ? »

« Membre de l'Académie des sciences, directeur de l'École de pharmacie, professeur à l'École des mines, à l'École polytechnique, à la Faculté de médecine et au Muséum d'histoire naturelle, chef du bureau de garantie des matières d'or et d'argent à la Monnaie de Paris, Vauquelin a contribué pour une grande part à la diffusion des connaissances chimiques sérieuses dans notre pays. Il peut être compté parmi les chefs d'école ; le premier, il ouvrit son laboratoire à des élèves devenus de grands maîtres (MM. Chevreul, Payen, N. Kœchlin, etc.), et ses recherches d'analyse immédiate ouvrirent la voie à Pelletier et Caventou, à Robiquet, à Braconnot, et à tous ceux qui nous ont fait connaître les principes immédiats des végétaux et des animaux. »

« Aucun savant de son temps n'a mieux servi la science par ses travaux, par les chimistes qu'il a formés, par la direction qu'il a imprimée aux recherches analytiques. L'étude des minéraux, celle des matières végétales ou animales, sont devenues entre ses mains l'occasion des découvertes les plus durables. Il a servi la fortune publique par la rigueur qu'il a introduite dans l'essai des métaux précieux. Il a contribué d'une manière éclatante aux progrès de l'industrie française par nombre de travaux, et surtout en faisant connaître le chrome, métal doué de tant de qualités utiles, dont les composés fournissent à la peinture des couleurs si riches et si variées, et qui prend part sous tant de formes aux plus belles applications des procédés chimiques à la fabrication des toiles peintes. »

L'admiration que font naître tant de services s'accroît encore par le sentiment des vertus publiques et privées de cet homme de bien, qui resta toujours si parfaitement simple aux jours mêmes de sa plus haute célébrité.

SUR LA CRÉATION DU MONDE.

HYMNE DU RIG-VÉDA (*).

Alors rien n'existait, ni le non-être, ni l'être⁽²⁾, ni monde, ni air, ni région supérieure. Quelle était donc l'enveloppe de toutes choses ? Où était, quel était le réceptacle de l'eau ? Où était la profondeur impénétrable de l'air ? Il n'y avait point de mort, point d'immortalité, pas de flambeaux du jour et de la nuit. Mais lui seul respirait sans respirer, absorbé dans sa propre pensée. Il n'entendait rien, absolument rien autre que lui. Les ténèbres étaient au commencement enveloppées de ténèbres ; l'eau était sans éclat ; mais l'être reposait dans le vide qui le portait, et cet univers fut enfin produit par la force de son amour. D'abord son désir se forma dans son esprit, et ce fut là la première semaine.

(*) Le premier et le plus important des quatre *Védas*, livres saints de l'Inde, source de la théologie brahmanique (voy. t. XXI, 1856, p. 326).

(2) Ces mots, dans la philosophie brahmanique, ne s'appliquent qu'au monde et ne peuvent s'appliquer à Dieu.

C'est ainsi que les sages, méditant dans leur cœur, ont expliqué le lien de l'être au non-être dans lequel il est. Le rayon de ces sages s'est étendu partout; il a été en bas, il a été en haut. C'est qu'ils étaient pleins d'une semence féconde; c'est qu'ils avaient une grande pensée. La *svadha* de l'être survivra à tout, comme elle a tout précédé.

Mais qui connaît exactement ces choses? Qui pourra les dire? Ces êtres, d'où viennent-ils? Cette création, d'où vient-elle? Les dieux ont été produits parce qu'il a bien voulu les produire. Mais lui, qui peut savoir d'où il vient lui-même? Qui peut savoir d'où est sortie cette création si diverse? Peut-elle, ne peut-elle pas se soutenir elle-même? Celui qui du haut du ciel a les yeux sur ce monde qu'il domine, peut seul savoir si cela est, ou savoir si cela n'est pas.

LA LECTURE.

La lecture peut n'être qu'une forme dangereuse de l'oisiveté, si nous ne nous en faisons qu'un plaisir passif, si pour nous épargner la peine de penser par nous-mêmes, d'observer, de comparer, de juger, nous nous laissons seulement entraîner au courant des pensées d'autrui.

Que le livre, bien choisi, soit pour nous un compagnon, un ami, même un adversaire; conversons, raisonnons, disputons avec lui : la lecture ne peut profiter qu'à cette condition.

LE LION, LE CHACAL ET LE RENARD.

CONTE ARABE.

Le lion, le chacal et le renard, étant partis ensemble pour la chasse, prirent un onagre, une antilope et un lièvre. Ils s'installèrent au bord d'une rivière, et le lion dit au chacal : « Fais les parts. — Seigneur, répondit la bête fauve, le partage est facile. L'onagre appartient au roi des animaux, l'antilope revient au chacal, son vizir, et le lièvre sera le lot de son serviteur, le sire du terrier. »

A ces mots, le lion furieux assène au chacal un coup de patte qui fait voler sa tête dans la rivière; puis, se tournant vers le renard : « A toi maintenant de faire les parts. — L'onagre, dit le rusé compère, revient au lion : Sa Majesté en fera son déjeuner; l'antilope appartient au lion, qui en fera son souper. Quant au lièvre, Sa Majesté le prendra pour se nettoyer les dents. — Que Dieu te récompense! lui dit le roi des animaux. Et qui donc t'a appris à partager si équitablement? »

Le renard répondit : « C'est ce qu'on a lancé dans le gouffre. » ⁽¹⁾

CYCLONES. (2)

Voy. la Table des trente premières années.

MANOEUVRES A FAIRE A BORD DES NAVIRES POUR SUBIR LES OURAGANS AVEC LE MOINS DE CHANCES DANGEREUSES.

Nous empruntons ce titre, ainsi que les détails qui vont suivre, à un chapitre de la notice ⁽³⁾ de M. J. Ducom, qui résume très-bien la grande question des cyclones ou tem-

(1) Voy. la Fontaine, livre I, fable vi.

(2) Nous avons déjà indiqué sommairement (t. XXIX, 1861, p. 269) la manœuvre des navires fuyant le centre des cyclones. Nous y revenons aujourd'hui, en donnant quelques explications qui nous paraissent de nature à intéresser nos lecteurs.

(3) De la puissance et des effets des ouragans, typhons, tornados des régions tropicales.

pêtes tournantes, et les récentes conquêtes de la science grâce auxquelles, dans un grand nombre de cas, les sinistres peuvent être évités et les avaries réduites aux chances ordinaires d'une navigation fatigante.

Rappelons d'abord les signes auxquels on peut reconnaître l'approche d'un ouragan, suivant M. Piddington, le savant auteur de la *Loi des tempêtes*.

Mers des Indes au sud de l'équateur; Bourbon et Maurice. — Les nuages, au coucher ou au lever du soleil, sont d'une couleur rouge très-tranchée qui se reflète sur tous les objets, et les présente depuis le rouge pâle jusqu'au rouge-brique foncé; la mer est agitée, houleuse, et souvent elle va dans un sens contraire au vent.

Golfe du Bengale. — Au coucher du soleil, l'horizon présente une teinte de rouge-sang; de petits nuages parcourent l'espace avec rapidité; les vents sautent d'un point à un autre fréquemment, et l'état de l'atmosphère est tout à fait changé.

Côtes du Mexique. — Les nortes sont annoncés au coucher du soleil par de gros nuages qu'on appelle *balles de coton*; ils se changent en nuages déchirés, dentelés et d'un rouge foncé. — Des nuages qui chassent dans le sud rapidement, des brouillards épais dans le nord, un certain désordre dans l'atmosphère; tout cela indique une tempête.

Mers de Chine. — Coucher du soleil excessivement rouge, — des nuages épars, — arcs-en-ciel fréquents, — des bruits inattendus par intervalles, — l'atmosphère remarquablement claire, — les objets se faisant apercevoir de loin, — quelquefois de gros bancs de nuages de mauvaise apparence; — les vents plus variables que d'ordinaire; — du tonnerre, etc.

Les indications données par les instruments météorologiques, et principalement par le baromètre, annoncent aussi l'approche des cyclones. Les navigateurs prévenus peuvent dès lors, ou chercher un refuge dans un port sûr, s'ils en sont à proximité, ou manœuvrer de manière à recevoir la tempête dans les conditions les moins désastreuses.

La spirale tracée figure 1 représente la base du cyclone, et chaque spire, marquée par une flèche courbe, indique la direction du vent tourbillonnant. La grande flèche, ou diamètre de la spirale, fait connaître la direction du mouvement de translation de l'ensemble du tourbillon. Dans l'hémisphère nord, ce mouvement se fait à peu près de l'est sud-est à l'ouest nord-ouest, ainsi que l'indique la flèche GX.

Supposons que l'ouragan rencontre deux navires sur deux points différents, A et B; il les dépassera suivant les lignes ponctuées parallèles à GX avec toute la rapidité du mouvement de translation. Dans ce mouvement il est facile de reconnaître que les effets éprouvés par les navires seront comme s'ils avançaient à travers un tourbillon dans la direction de l'ouest nord-ouest à l'est sud-est.

Suivons maintenant chaque navire sur sa ligne ponctuée. On voit que le vent doit souffler dans la direction de chaque flèche, lorsqu'elle vient rencontrer cette ligne. Par exemple, le navire A doit d'abord éprouver des vents de l'est quart nord-est, variant ensuite vers l'est jusqu'au sud-est quart sud, où doit finir le mauvais temps. — Le deuxième bâtiment, situé en B, éprouvera un vent qui variera en commençant du nord au nord quart nord-ouest et finissant au sud-ouest quart ouest ou ouest sud-ouest, suivant qu'il se trouvera un peu plus ou un peu moins sur la gauche du tourbillon.

Un troisième navire, qui serait situé en C, plus rapproché du centre que les deux autres, commencerait à sentir

les premières atteintes du cyclone aux environs du nord-est, variant ensuite, en passant par l'est, jusqu'au sud,

Il est évident, à la simple inspection de la figure, que les changements du vent sont plus fréquents à mesure que les navires approchent du centre.

Il reste à expliquer une dernière position du navire qui est exceptionnelle : c'est lorsqu'il se trouve dans la direction de la flèche GX, c'est-à-dire précisément dans la zone du mouvement de translation. Dans ce cas, le vent reste à peu près constamment du nord au nord nord-est jusqu'à ce qu'on arrive dans le voisinage du centre du tourbillon ; là on éprouve un calme plus ou moins parfait, qui dure un temps proportionné à la violence de l'ouragan et à sa vitesse de translation. Dès que le centre, qu'il faut toujours regarder comme un espace très-dangereux pour les bâtiments, est traversé, on éprouve tout à coup un vent entièrement opposé au premier, qui reste sans

variations sensibles jusqu'à ce qu'on arrive en dehors du tourbillon.

La pratique a fait connaître qu'un ouragan est plus ou moins violent, suivant qu'il est traversé sur sa partie de droite ou sur sa partie de gauche, relativement à la ligne de translation GX. L'explication de cette différence nous est donnée par la figure. Lorsque le bâtiment se trouve sur la droite, la puissance du vent qui le frappe se compose naturellement de la vitesse giratoire représentée par les flèches courbes, plus, de la vitesse de translation dirigée dans l'ouest-nord-ouest. A cause de ce double effet, on appelle ce côté droit *côté dangereux*. — Sur le côté gauche les effets sont évidemment inverses; les deux mouvements se contrarient et il ne reste que l'excès du plus fort, c'est-à-dire du mouvement giratoire. Par cette raison, le côté gauche est appelé *côté maniable*.

De nombreuses observations ont permis d'évaluer ces

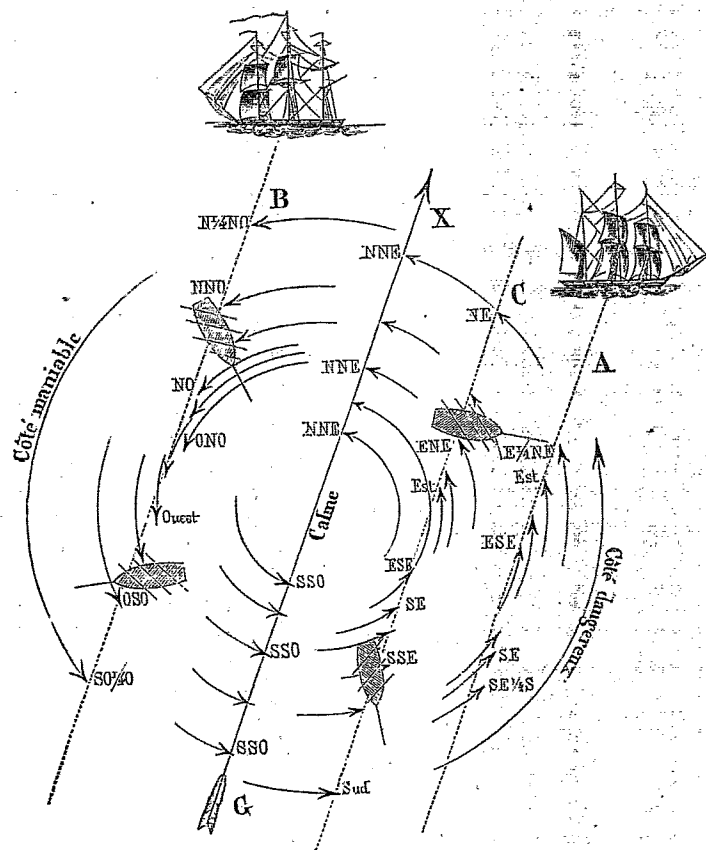


FIG. 1. — Tourbillon de l'hémisphère nord.

deux forces inégales d'un même ouragan. Dans les cas ordinaires, la puissance du vent sur le côté dangereux peut se composer d'une vitesse giratoire de quarante milles à l'heure, plus, d'une vitesse de translation s'élevant en moyenne à quinze milles par heure, ce qui fait $40 + 15 = 55$ milles à l'heure pour l'effet total du choc; tandis que sur le côté maniable on a $40 - 15 = 25$ milles à l'heure, c'est-à-dire un choc qui n'est que la moitié environ de celui du demi-cercle dangereux.

Il n'est pas indifférent, comme on le voit, d'être atteint par l'un ou l'autre de ces deux côtés d'une tempête ; mais le hasard seul règle cette rencontre. Le navigateur est mieux guidé lorsqu'il est entré dans l'ouragan ; alors, pour reconnaître le demi-cercle qui l'enveloppe, il y a un principe positif, constant, que la figure indique de la manière la plus claire.

Dans l'hémisphère nord (fig. 4), avec des vents de la partie du nord-est à l'est quart nord-est, variables vers l'est et le sud-est, on est sur le côté dangereux. — Avec des vents de la partie du nord au nord nord-ouest, variables vers l'ouest nord-ouest, l'ouest, etc., on est toujours sur le côté maniable. — Avec des vents de nord nord-est fixes, et le baromètre baissant rapidement à mesure qu'on avance, on est sur la zone du centre. En d'autres termes, il est établi d'une manière invariable que, pour un ouragan au nord de l'équateur, soit dans l'Inde, soit en Amérique, avec des vents variant dans le sens des aiguilles d'une montre, on est sur le *côté dangereux*; par contre, avec les vents variant dans le sens inverse des aiguilles, on est sur le *côté maniable*. Avec des vents constants ou à peu près de la même direction, on est dans la zone du centre.

La suite à une autre livraison.

La suite à une autre livraison.

LES REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES EN FRANCE

DU QUATORZIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE.



Une Représentation théâtrale au seizième siècle. — Frontispice du *Grant Thérance en françois*, de Vêrard. — Dessin de Thérond.

Bien des gens se plaignent, avec plus ou moins de raison, de la disposition de nos théâtres. Les Français, passionnés pour l'égalité, voudraient une salle où tous pussent également entendre et voir ce qui se dit et ce qui se fait sur la scène. Mais cet idéal est irréalisable. Aucune combinaison d'angles et de courbes n'annulera la distance; il y aura toujours des loges de côté, et, malgré des murailles sonores, malgré le secours des lorgnettes, les exigeants auront toujours lieu de se plaindre. Que serait-ce si on les transportait à une représentation du quinzième ou même du dix-septième siècle? Le passé les rendrait singulièrement indulgents pour le présent. Des écrivains comme Rotrou et Corneille, des acteurs comme Mondory et Bellerose, des spectateurs comme Boileau et la Bruyère, ne connaissaient ni les riches décors, ni les rampes mobiles, ni les ventilateurs, ni les plafonds lumineux. La scène était une estrade posée sur des tréteaux, bordée de chaises où se plaçaient les jeunes fâts, les interrupteurs enrubannés. Palais, pri-

TOME XXXIV. — JUILLET 1866.

son, forêt, l'imagination devait tout suppléer. Une toile peinte servait de fond; des bandes de papier bleu figuraient l'azur du ciel. Entre les acteurs et le public, des mèches fumeuses nageaient dans une affreuse gouttière sur du suif en fusion. La salle ne formait pas l'hémicycle de rigueur; non, mais sur les parois d'une longue pièce carrée s'appliquaient trois galeries en charpente, d'où l'on ne voyait qu'en tournant la tête de côté. Des loges de face on était trop loin pour voir et pour entendre; il n'y avait que de mauvaises places. L'orchestre et le parterre, si justement aimés aujourd'hui, n'étaient qu'un espace incommode et sans sièges. Rappelons ce qu'en dit un contemporain: « Il s'y trouve mille marauds mêlés avec les honnêtes gens, auxquels ils veulent quelquefois faire des affronts. Ils font une querelle pour un rien, mettent l'épée à la main et interrompent toute la comédie. Dans leur plus parfait repos, ils ne cessent de parler, de crier et de siffler. » Ces imperfections, qui ne sont rien, comparées à

30

celles du théâtre au moyen âge, s'expliquent par le tardif développement de l'art et de la littérature dramatiques. Il n'y eut point de comédie en France avant la *Farce de Pathelin*, qui demeure isolée au quinzième siècle; et tous les efforts de la Pléiade, au temps de la renaissance, n'aboutirent qu'à un théâtre d'emprunt, imité soit des anciens, soit de l'Italie. Deux causes expliquent suffisamment cette longue indigence : une langue longtemps imparfaite, surchargée de redondances, et comparable au verbiage d'un enfant spirituel; l'origine même de notre théâtre. La tragédie et la comédie grecques naquirent aux fêtes de Bacchus; elles dérivèrent aussi d'une religion nationale, comme aujourd'hui encore le drame persan, comme autrefois le drame indien; mais les divinités du paganisme, comme on sait, personnifiaient les éléments variés de la libre vie humaine, ressources qui manquent à un drame chrétien.

On mentionne bien, avant les croisades, des *chanterels*, *pastorales* et *comédies*, composés par des troubadours qui prenaient le nom de Comiques, et jouaient leurs pièces avec succès devant les rois et les seigneurs féodaux; mais les sociétés dramatiques qu'ils avaient fondées périrent de très-bonne heure, peut-être avant le treizième siècle. Le mouvement des croisades ramenait les esprits comme les cœurs aux légendes religieuses. Si les ménestrels, les jongleurs, présidèrent encore aux divertissements des cours, aux ballets, aux pantomimes, les efforts de leurs devanciers n'en furent pas moins perdus et non avendus. Il ne faudrait pas non plus chercher l'origine de notre théâtre dans les parades de ces baladins, histrions ou farceurs que Rome avait légués au monde romain, et qui furent supprimés par une ordonnance de Charlemagne, en 789. Les fondateurs, bien humbles et bien inconscients, de la scène française, sont des pèlerins qui revenaient de la terre sainte et s'arrêtaient sur les places des villes pour chanter des cantiques et des complaintes. Pour doubler l'attrait de leurs chants, ils imaginèrent de les couper en dialogues, et d'en compléter l'expression par des gestes. Ils créèrent ainsi des espèces d'actions empruntées à la vie terrestre du Christ, gloses inépuisables sur les mystères de la religion. De là le nom de ces ébauches dramatiques. Après les Évangiles, l'Ancien Testament, les Apocryphes, la Vie des saints, furent mis à contribution. Tout *mystère* eut la prétention de résumer la destinée entière de l'homme et du monde dans l'idée mystique de la chute et de la rédemption. Le sujet, assurément, ne manquait pas de grandeur; mais il est à regretter que cette épopée systématique de l'humanité, si bien exprimée par quelques cathédrales, n'ait point rencontré de grand poète, moins préoccupé que le Dante de haines personnelles et d'utopies politiques. Malheureusement, la stérilité bavarde a seule caractérisé l'esprit littéraire au moyen âge.

Jusqu'à la fin du quatorzième siècle, les *mystères* furent considérés comme le complément des cérémonies religieuses; ils étaient joués dans les églises, entre deux sermons. Les hymnes et les proses de l'office divin formaient les intermèdes; le drame, souvent mi-parti de latin et de langue vulgaire, était écrit par un membre du clergé; les plus hauts prélats favorisaient la représentation de leur présence, ou même y prenaient une part active: on cite tel évêque qui représentait Jésus, avec ses chanoines et ses vicaires pour apôtres. Le jeu de ces acteurs sacrés n'était point sans péril, tant on y mettait de conviction. Ainsi, à Metz, en 1437, un curé qui faisait Jésus-Christ crucifié serait mort pour tout de bon si l'on ne se fût empressé de le détacher. Il n'y avait pour ainsi dire qu'un *mystère* principal, la Rédemption; les pièces qui se rattachaient aux légendes des saints et de Notre-Dame étaient tout accessoires au grand *mystère* de Jésus, sorte de trame

continue, où les acteurs coupaient à leur gré ce qui pouvait tenir en un ou plusieurs jours, selon le temps dont ils disposaient. Une représentation, à Bourges, dura quarante jours; elle commençait dans la matinée, reprenait vers une heure après le dîner, et continuait jusqu'au soir, pour recommencer le lendemain. Il faut dire qu'alors (1536) bien des mélanges adultères avaient altéré la pureté de l'ancien drame religieux; et le cadre élargi du *mystère* admettait, pour retenir la foule, les farces les plus licencieuses et les plus plates bouffonneries.

Peu à peu le *mystère* était sorti des églises; il avait débordé sur les parvis et les places; les villes le conviaient à leurs fêtes patronales; les foires de Champagne même l'appelaient à lutter avec leurs baladins et leurs ménageries. Des sujets demi-laïques s'imposaient aux arrangeurs, témoin une *Prise de Jérusalem* par Godefroy de Bouillon, représentée devant Charles V en 1378. Enfin, des confréries séculières remplacèrent les supplôts de clergie. Nous voyons, en 1398, la Passion et la Résurrection jouées à Saint-Maur par des bourgeois de Paris, maçons, menuisiers, serruriers, maréchaux ferrants. C'était quelque chose comme un théâtre de société. Jusque-là l'autorité ne s'était point mêlée de réglementer ces amusements pieux; mais ne devait-elle pas y arriver tôt ou tard? Une ordonnance du prévôt de Paris troubla cette troupe improvisée; à peine exerçait-elle depuis quelques mois. Les bourgeois se pourvurent à la cour, et pour se la rendre favorable, ils prirent le nom de *confrères de la Passion*. Charles VI, qui se plaisait à leurs représentations, les autorisa par lettres patentes, en 1402, permettant de plus aux confrères d'aller et venir dans les villes avec l'habillement conforme au sujet qu'ils mettaient en scène. C'est alors qu'ils affermèrent un ancien édifice, construit au treizième siècle pour le service des pèlerins et des malades. Dans une des salles de cet hôpital, dit de la Trinité, près de la porte Saint-Denis, ils élevèrent le premier théâtre permanent. Voici comment M. de la Villemarqué décrit ces sortes de constructions, d'après les *Toiles peintes de Reims*:

« Qu'on élève une grande maison de bois, sculptée et enluminée, en forme d'hémicycle, à plusieurs étages ou galeries, avec caves et combles; qu'on divise par des cloisons légères chaque galerie portant un écriteau; qu'on abaisse assez la rampe de ces compartiments pour qu'on puisse voir distinctement ce qui se passe à l'intérieur; qu'on y introduise ensuite, par un escalier dérobé, ménagé à cet effet, divers groupes de personnages suivant leurs rôles respectifs : Dieu le Père dans les combles ou le ciel, avec la musique; les démons dans la cave, les hommes aux étages intermédiaires, chacun dans un lieu qu'il ne quittera que pour passer dans un autre lieu lorsque l'action le demandera, et l'on aura obéi à toutes les recommandations faites en tête des *Mystères* du moyen âge. » Pilate avec sa femme et ses soldats, Hérode et sa suite, les pontifes, le marchand de parfums et sa femme Marie-Madeleine, Simon le lépreux, avaient chacun leur compartiment où on les voyait à mi-corps comme des marionnettes. « Voici, dit l'auteur d'un *mystère*, comment nous jouons la sainte Résurrection : nous commençons par préparer les lieux et les habitations; d'abord le Calvaire, puis le tombeau, qui doit contenir une prison pour enfermer les âmes captives, ensuite l'enfer. Il faut aussi un ciel, et placer aux différentes galeries, d'un côté, Pilate et ses vassaux (il aura avec lui six ou sept chevaliers); de l'autre, Caïphe et toute la juiverie, et Joseph d'Arimatee. Au quatrième compartiment, dom Nicodème; chacun suivi de ses amis; au cinquième, les disciples du Christ, et au sixième, les trois Marie. Il faudra aussi que la Galilée soit représentée au milieu de la place, ainsi que le bourg

d'Emmaüs où Jésus entra dans l'hôtellerie. Lorsque tous les gens seront assis et qu'on aura fait silence, Joseph d'Arimathie viendra trouver Pilate et lui parlera. » (1)

De nombreuses confréries de la Passion se formèrent dans les principales villes du royaume, et toutes fort bien vues de la population et du clergé, malgré les farces qu'elles mêlaient à leurs pièces, malgré les aventures empruntées aux romans et décorées du nom de mystères; on jouait *Griselidis*, l'histoire de *Troie la Grant*, aussi bien que l'*Apocalypse*, les *Actes des apôtres*, la *Passion* ou le *Jugement dernier*. Le public ne montrait que plus d'empressement; la variété n'a-t-elle pas toujours été l'élément des succès durables? On attendit jusqu'à l'an 1544 pour apercevoir l'inconvenance de ces compromis entre la religion et la bouffonnerie. En 1547, les confrères, expulsés de l'hôpital de la Trinité, qui fut rendu à sa destination première, obtinrent la permission d'acquiescer l'ancien hôtel des ducs de Bourgogne, rue Mauconseil, et d'y établir un théâtre. Un arrêt confirmatif de 1548 leur enjoignit seulement de renoncer à la représentation des mystères, et de ne jouer que des sujets profanes, licites et honnêtes. A cette condition, ils conservèrent leur monopole dans Paris et ses banlieues. Défense expresse était faite d'y jouer autrement qu'à leur profit. Enfin, possesseurs de richesses considérables, et reconnaissant l'incompatibilité des pièces profanes avec leur titre religieux, ils cessèrent de monter sur le théâtre, et louèrent leur hôtel et leur privilège à une troupe de comédiens, se réservant les deux loges les plus proches de la scène. Ces loges, dites des maîtres, étaient protégées par des barreaux; elles furent l'origine des loges grillées. Les troupes qui se succédèrent à l'hôtel de Bourgogne jouirent durant un siècle de la faveur royale et publique. Le privilège des confrères durait toujours; il ne fut aboli qu'en 1676, et les revenus qu'il leur assurait furent attribués à l'hôpital général. Cependant les mystères, dès longtemps oubliés à Paris, continuèrent d'être goûtés en province. En 1834, le mystère du Commencement et de la fin du monde fut encore représenté en Bretagne par une centaine d'acteurs improvisés. Ces nombreux personnages sont d'ordinaire représentés par des marionnettes; nous avons vu nous-même jouer ainsi dans les foires la *Tentation de saint Antoine*.

Entraînés à suivre jusqu'au bout les mystères dans les vicissitudes de leur destinée, nous n'avons pu mentionner, à côté de la *confrérie de la Passion*, diverses sociétés moins anciennes et moins illustres, mais dont l'influence fut plus immédiate encore sur la fondation du théâtre véritable. C'est grâce à la concurrence des Enfants sans souci et des Basochiens que la comédie humaine se glissa dans les mystères et peu à peu leur enleva la scène.

Les Enfants sans souci avaient pour chef le Prince des Sots. C'étaient des jeunes gens de famille, amis du plaisir et de l'indépendance, qui se réunirent en société, dans le courant du quinzième siècle, pour jouer des pièces de leur composition, nommées *soties*, où le gros sel était jeté à pleines mains. La confrérie de la Passion réussit à s'adjoindre la troupe rivale. Cette singulière association, qui dura jusqu'en 1544 avec grande vogue, amena le discrédit des mystères et enfin la retraite de la confrérie.

C'est au règne de Louis XI que remontent les essais dramatiques des clercs du Parlement et des clercs du Châtelet, autrement dits, de la Basoche. Ils représentèrent, avec des soties et des farces, d'autres pièces beaucoup plus imparfaites et plus rapprochées des mystères, et dont les personnages inanimés représentaient des Vertus et des

Vices, le Jugement, la Richesse, la Pauvreté, la Convoitise. On appelait ces froides compositions des *moralités*; elles ne vivaient que par une foule de traits satiriques vivement décochés aux ridicules de l'époque et aux mœurs de la cour. Elles rappellent donc, mais seulement par la médisance et les dures personnalités, la comédie primitive de la Grèce, dont Aristophane nous a légué le parfait modèle. On comprend que la Basoche ait eu souvent maille à partir avec les puissances. Protégée par Louis XI, détestée du Parlement, elle se vit interdire, en 1476, toute représentation publique, sous peine de bannissement et de confiscation. En 1477, Jean l'Éveillé, se disant *roi de la Basoche*, fut menacé d'être battu de verges par les carrefours de la ville de Paris. En 1486, une moralité satirique excita la colère de Charles VIII, qui fit arrêter les cinq principaux de la bande. Le règne de Louis XII fut l'âge d'or de la Basoche. Le roi resta sourd aux plaintes des grands que les écoliers et les clercs flagellaient sans pitié. Il leur livra volontiers les abus et sa propre personne, et ne leur interdit que la reine; au surplus, disait-il, s'ils vont trop loin, je les ferai tous pendre. Après sa mort, ils se retrouvèrent en face de leur vieil ennemi le Parlement; toutefois, des arrêts de 1515, 1516, 1536, 1582, prohibèrent seulement la diffamation et les attaques aux lois religieuses et civiles. Le second de ces arrêts avait établi nommément la *censure préalable*.

Le seizième siècle créa la comédie de mœurs, la seule vraie. C'est à l'école de Ronsard qu'il faut en attribuer tout l'honneur. Le retour aux traditions de l'antiquité fut le point de départ véritable de tous les progrès, paralysés par la barbarie du moyen âge. En 1548, la représentation de *la Calandra*, à Lyon, offre le modèle d'une pièce régulière.

Jodelle, le premier, d'une plainte hardie,
Francoisement chanta la grecque tragédie,
Puis, en changeant de ton, chanta devant nos rois
La jeune comédie en langage français.

Ces vers de Ronsard ont trait aux représentations d'une pièce originale de Jodelle, *Eugène*, jouée devant le roi et l'élite de la bonne société, dans la cour de l'hôtel de Reims et du collège de Boncourt (1552). « Toutes les fenêtres », dit Pasquier, étaient tapissées d'une infinité de personnages d'honneur, et la cour si pleine d'écoliers que les portes du collège regorgeaient. » *Eugène* fut joué par les amis de l'auteur, une troupe d'élite : Jacques Grévin, Nicolas Denisot, Remi Belleau et la Péruse.

M. Émile Chasles a curieusement étudié le théâtre en France au seizième siècle, et nous renvoyons à son ouvrage (1) ceux qui veulent connaître et les frères de la Taille, et Turnèbe, et Larivey. Contentons-nous de noter que l'art dramatique naissant avait à lutter contre les privilèges des Farceurs et des Confrères, et que cette rivalité retarda son développement. Matériellement, le théâtre du seizième siècle ne différait pas beaucoup de l'échafaud et des tréteaux du quinzième.

L'estampe qui accompagne cet article sert de frontispice au *Grant Thérance*, d'Antoine Vêrard, traduction naïve de l'auteur latin qui exerça le plus d'influence sur les tentatives de la Pléiade. Quelle distance entre les imitations de Baïf et l'excellente interprétation de M. de Belloy! Mais qu'importe? En ces temps, où renaissaient la courtoisie et le beau langage, on aimait déjà et l'on comprenait ce qu'il y a d'élevé, de noble et d'honnête dans la comédie modérée de l'ami des Scipion. En tête du *Grant Thérance* étaient inscrits cinq vers qui sont toujours vrais :

Ne craignez point à acheter ce livre,

(1) *Le Grand mystère de Jésus*, par M. H. de la Villemarqué, de l'Institut.

(1) *La Comédie en France au seizième siècle*, par É. Chasles. 1862.

Car maints propos décents y trouverez.
Les mots dorés pesés en juste livre,
Sentencieux, que chacun peut ensuivre,
Là sont cachés, comme bien prouverez.

LES TOURTERELLES.

Voy. t. XVII, 1849, p. 175; — t. XXIV, 1856, p. 91 et 110.

Ma voisine la fermière est l'ennemie jurée des expériences qui ne rapportent point. Elle les veut toujours à partie double : la dépense d'un côté, soit, mais la moindre possible; et, en regard, la recette, aussi ronde que faire se peut.

J'avais voulu lui persuader qu'elle ferait bien de mettre des tourterelles dans son colombier; mon amie Claudine, qui trouve les tourterelles charmantes avec leurs formes fines et élancées, leur tendre couleur isabelle, leur élégant collier noir, a voulu plaider cette cause et agrandir sa volière d'une nouvelle case; mais la bonne femme n'a pas voulu entendre de cette oreille-là.

— Quoi! pour y mettre un oisillon qui ne sert à rien! qu'on n'engraisse pas, qu'on ne mange pas, vu qu'il n'en vaut pas la peine, et qu'il faut, nonobstant, nourrir de bon grain!

— Oh! seulement de criblures et de rebut! nous sommes- nous écriés, Claudine et moi, comme au temps où nous cherchions à faire adopter les pigeons à la fermière.

— Oui-da! *seulement*, dites-vous! mais ce n'est pas à moi qu'il faut chanter sur cet air. Sais-je *seulement*, puisque c'est votre mot, si les pigeons de Claudine payent leur dépense? Ceux-ci, au moins, sont excellents sarcleurs. Ils épluchent les champs, ils en veulent aux herbes parasites; ils avalent les grains de séneçon, de mouron, et jusqu'aux petits escargots, ces vermines qui pullulent au printemps. La Marie-Jeanne, en préparant le salmis de la fête du père, a trouvé, dans le jabot des pigeons, huit mauvaises semences contre un seul petit grain de blé ou de seigle. Mais il n'en sera pas ainsi de vos tourtereaux, qu'il faut clore en même temps qu'il les faut nourrir. Une engeance à héberger, à enfermer, à nettoyer, qui prend de la place, de la provende et du temps!

J'ai fait valoir l'excellent fumier que fournit la colombine. S'il y a peine à purifier fréquemment la cage des tourterelles, il y a profit dans l'engrais qu'on en retire, et une trentaine de livres mises au fond d'un tonneau rempli d'eau de puits sans cesse renouvelée rendent cette eau douce et excellente pour arroser les arbres fruitiers et guérir ceux qui sont malades.

La fermière n'a fait que rire de ma plaidoirie. « Il en faudrait joliment de ces oisillons pour arriver à produire vos trente livres d'engrais! » disait-elle. D'ailleurs, la colombine de ses pigeons lui suffisait de reste. Bref, pas moyen de l'intéresser à une nouvelle expérience de volière. Je crois que la brave femme n'a pas tout à fait tort dans ses refus. Sauf quelques individus qui prennent à gré leur demeure sur un arbre bien exposé, en lieu tranquille et sûr, comme il arrive à deux ou trois couples qui, aux Tuileries, perchent sur les hautes ramées de marronniers touffus, la tourterelle est oiseau de passage. Elle n'apparaît dans nos contrées que vers la mi-mai, nous quitte à la fin de l'été et ne niche que dans les futaies. Si donc on la veut retenir, il la faut enfermer. Les amateurs, auxquels l'élégance de ses formes, la couleur harmonieuse de son plumage, la grâce de ses caresses, font oublier l'ennui d'un roucoulement perpétuel et monotone, doivent élever la tourterelle comme tout autre petit prisonnier emplumé, en tenant sa demeure propre, renouvelant et mélangeant son

grain, grenailles, petit blé, chènevis, millet, orgé, lentilles, etc., le passant même à travers un étroit tamis; il est bon de mettre dans la cage un cône de pâte fait de quelques semences farineuses, vesces, pois ou autres, pétris avec une ou deux livres de cumin ou d'anis dans une molle argile, à l'aide d'eau fortement salée. Cette pâte doit être bien séchée au soleil ou dans un four peu chaud avant d'être livrée aux oiseaux, qui la picotent avec ardeur. Il est bon aussi de mettre près de leur nid de petits paquets de sauge ou de lavande. Enfin, l'exposition au levant, beaucoup d'air, une grande propreté, difficile à obtenir, voilà ce qu'il faut à ces oiseaux; et quant à la prétention de les rendre domestiques comme nos poules et nos canards, Justin lui-même affirme qu'on n'apprivoise pas celles des races voyageuses qui nichent sur les arbres; et sa future belle-mère répète que « le jeu n'en vaudrait pas la chandelle. »

Ne pouvant donc donner, sur ce chapitre, d'expérience faite sous mes yeux, tout ce que je puis dire aux amateurs de tourterelles, c'est qu'ils trouveront peut-être des renseignements à ce sujet dans l'ouvrage de Boitard : *les Pigeons de volière et de colombier*, 1824, 1 vol. in-8. Quant à l'*Histoire naturelle* de Temminck, 3 vol. in-8, 1823 à 1845, elle ne leur offrirait guère que des détails, des descriptions scientifiques, et, comme pratique, rien de plus que ce que je viens de dire.

LES FAIENCES DE MOUSTIERS.

Voy., sur Moustiers (Basses-Alpes), t. XXVI, 1858, p. 121.

Cette fontaine, décorée de fines et gracieuses arabesques dans le style de Bérain, a environ 70 centimètres de hauteur : le diamètre de son bassin est de 75 centimètres. C'est au temps de la régence, dans le siècle dernier, qu'elle fut faite pour l'un des descendants de la famille de Pierre Clérissy, *maître fayansier* du dix-septième siècle. Elle est venue directement du château de la famille Clérissy, anoblie sous Louis XV, avec d'autres pièces d'un travail non moins exquis, dans la collection de M. Charles Davillier, dont une partie a figuré l'an dernier à l'Exposition des arts appliqués à l'industrie.

M. Charles Davillier a écrit une histoire des faïences et porcelaines de Moustiers (*).

C'est seulement, dit-il, depuis quelques années que les faïences de Moustiers sont connues des amateurs sous leur véritable dénomination. « En général, on les attribuait à la fabrique de Rouen. Cependant plusieurs pièces de faïence de Moustiers avaient déjà attiré les regards de quelques amateurs qui, sans en savoir l'origine, hésitaient à les reconnaître comme rouennaises. Ils avaient surtout remarqué de charmants spécimens, tels que plats, hanaps, plateaux, etc., d'un galbe élégant, dont l'émail irréprochable était orné de précieuses arabesques en camaïeu bleu, rappelant le style de Boule, des Bérain, de J.-B. Toro, et d'autres artistes de la fin du dix-septième siècle ou de l'époque de la régence. M. Riocreux, conservateur du Musée de Sévres, est le premier qui ait fait enfin connaître la vérité, après avoir été mis sur la trace par de vagues indications de quelques habitants du Midi.

» Bien que Moustiers ne fût qu'une très-petite ville, perdue, pour ainsi dire, au milieu d'une contrée montagneuse et peu accessible, et presque isolée du reste de la France, on a de la peine à comprendre comment ses faïenceries; si connues au siècle dernier, étaient tombées depuis

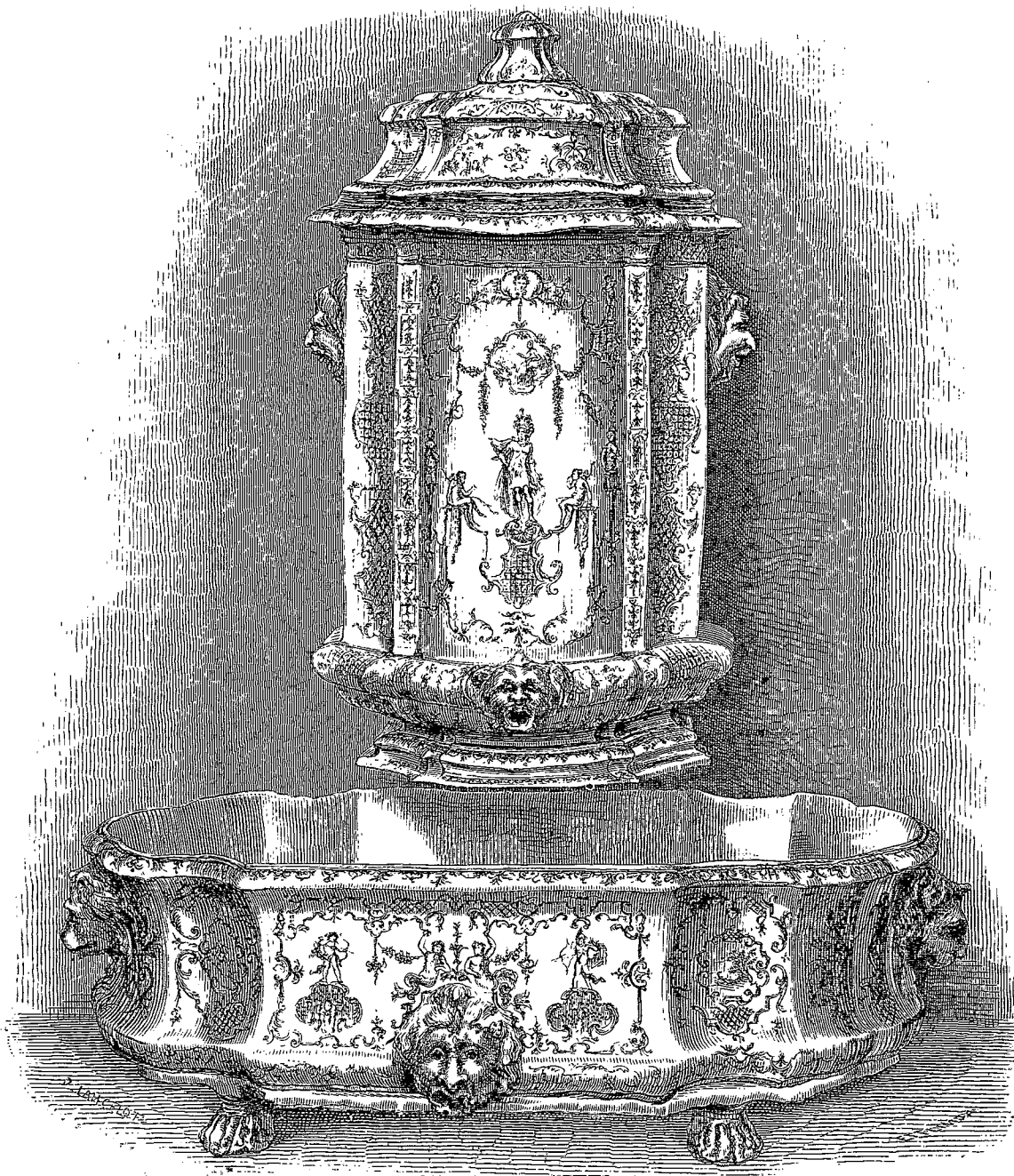
(*) *Histoire des faïences et porcelaines de Moustiers, Marseille et autres fabriques méridionales*, par M. J.-C. Davillier, auteur de l'*Histoire des faïences hispano-moresques*. Paris, 1863.

dans un oubli aussi profond. Piganiol de la Force, le Voyageur français (l'abbé Delaporte), le médecin Darluc, l'avocat Gournay et bien d'autres en font cependant mention dans leurs ouvrages.

» Les produits de Moustiers étaient donc connus et appréciés il y a plus de cent ans ; mais il s'agissait de les déterminer avec certitude : le hasard m'y aida beaucoup,

en me faisant acquérir, il y a quelques années, une pièce des plus intéressantes, un plat ovale, sur lequel est peinte en bleu une chasse à l'ours d'après Antoine Tempesta ⁽¹⁾.

» Cette peinture, d'une exécution supérieure à tout ce qu'ont produit les autres fabriques françaises, porte la signature de Gaspard Viry, peintre habile qui travaillait à Moustiers dès la fin du dix-septième siècle ; son nom, qu'il



Fontaine et cuvette en faïence de Moustiers. (Collection de M. Charles Davillier.) — Dessin de Lancelot.

a placé au bas du sujet principal, est suivi de celui de la fabrique et de celui de Clérissy. »

Dans l'espoir de découvrir quelques documents écrits, M. Charles Davillier se rendit à Moustiers, et voici en résumé ce que lui ont appris ses recherches :

« Dès le 11 janvier 1632, on voit figurer dans les archives de l'état civil de Moustiers le nom des Clérissy. Cette famille comptait déjà parmi ses membres des potiers, et notamment Antoine Clérissy ou Clérissy, qui avait fondé à Fontainebleau, sous Louis XIII, une verrerie et une fa-

brique *sigillée*, puis, après avoir acquis l'aisance, était venu en jouir dans son pays natal. Quarante ans plus tard, le 26 mars 1704, un second Antoine Clérissy, fils sans doute du précédent, figure sur l'acte de baptême de son fils Pierre Clérissy.

Mais c'est un autre Pierre Clérissy qui doit être considéré comme ayant été le premier à fabriquer de la faïence proprement dite à Moustiers : son établissement était en

(1) Peintre, graveur, né à Florence en 1555, mort à Rome en 1630.

pleine activité en 1686. Il mourut en 1728, à l'âge de soixante-dix ans, et laissa sa fabrique au Pierre-Clérissy qui, né en 1704, après s'être enrichi dans son état de faïencier, fut anobli par Louis XV vers 1743. Baron et seigneur de Trévaux et de Saint-Martin d'Alignos, il fut pourvu, le 11 août 1747, d'un office de « secrétaire du roi en chancellerie près le Parlement de Provence. » On suppose que ce fut au plus tard en cette année 1747 qu'il céda sa fabrique à un des membres de la famille Fouque qui la possédait encore en 1850.

Les premiers produits de la fabrique Clérissy sont les plus estimés. Toutefois, les faïences de la seconde période, décorées dans le style des Bérain et d'André-Charles Boulle, moins rares et plus connues, sont aussi très-recherchées. On rapporte qu'un service en faïence de diverses couleurs fut commandé à la fabrique de Clérissy, vers 1745, par M^{me} de Pompadour, et que le prix en fut de dix mille livres.

Parmi les concurrents de Pierre Clérissy à Moustiers, on cite surtout Pol Roux et Joseph Olery. En 1789, on comptait onze fabriques dans cette ville.

« Le souvenir de l'ancienne prospérité industrielle de Moustiers est encore vivant chez les habitants du pays. D'après des récits qui m'ont été faits par des vieillards, qui se rappelaient le temps où de nombreuses files de mulets, venant de la Provence, du Dauphiné, du Languedoc, attendaient leur chargement à la porte des fabriques les plus renommées, les faïences, dès la sortie du four, étaient emballées encore chaudes et expédiées dans toutes les directions. »

La petite ville de Moustiers a bien perdu aujourd'hui de son ancienne activité : elle n'a plus que deux fabriques de faïence blanche ordinaire ; mais aussi elle avait, avant 1789, plus de 3 000 habitants : elle en a 1 300 à peine aujourd'hui.

Dans l'article que nous avons publié sur cette ville (t. XXVI, 1858, p. 124), nous ne lui avons donné que le nom de Moustiers. Un habitant, le docteur Bondil, nous a écrit à ce sujet les lignes suivantes :

« Moustiers ou Moustiers, vulgairement *Moustié*, a reçu, en 1847, l'appellation de Moustiers-Sainte-Marie, qui est aujourd'hui la seule officielle, la seule employée par l'administration, et que l'on trouve dans l'Annuaire de l'administration des postes depuis plusieurs années.

« Cette appellation fut provoquée par une lettre du directeur général des postes, en date du 9 octobre 1847, dans laquelle ce fonctionnaire invitait le conseil municipal de cette commune à ajouter au mot *Moustiers* un autre nom qui pût servir à distinguer cette localité de Mounthier, arrondissement de Besançon, département du Doubs, où il venait d'établir un bureau de distribution.

« Le directeur général proposait même le surnom de *la Fontaine*, à cause des belles eaux de Moustiers, ou celui de *Saint-Beauvezet*, à cause de l'appellation de la chapelle d'*Entre-Roches*.

« Le conseil municipal, dans sa délibération du 24 octobre 1847, adopta l'appellation de Moustiers-Sainte-Marie, parce qu'elle indique plus directement l'origine de cette ville, qui fut à son berceau un monastère sous l'invocation de sainte Marie, dont il existe une chapelle au milieu des rochers et sous la chaîne. »

LES COURANTS DE LA MER.

Voy. t. XXXI, 1863, p. 262.

En 1853, un système uniforme et constant d'observations relatives à la géographie physique et à la météorologie

de la mer fut adopté par la conférence tenue à Bruxelles, sur l'invitation des États-Unis d'Amérique. On décida qu'on engagerait les marins de toutes les nations à tenir un *journal de bord*, dont nous ferons assez comprendre le plan en reproduisant ici les titres des diverses colonnes où les observations doivent être enregistrées :

1. Date.
2. Heure.
3. Latitude observée.
- » — estimée.
4. Longitude observée.
- » — estimée.
5. Courants (Direction des).
- » — (Force des).
6. Variation magnétique observée.
7. Vents (Direction des).
- » — (Force des).
8. Formes et direction des nuages.
9. Sérénité du ciel.
10. Heures de pluie.
11. Baromètre.
- » Thermomètre attaché au baromètre.
12. Thermomètre à boule sèche.
- » — à boule humide (psychromètre).
13. Eau (température à la surface).
- » — (densité).
14. — (température à certaines profondeurs).
- » — (densité à certaines profondeurs).
15. Remarques.

La conférence ajouta des notes explicatives nécessaires pour la rédaction du journal, en indiquant surtout les heures et la nature des observations. Ainsi les septième et huitième colonnes doivent être remplies conformément aux instructions suivantes :

« Généralement on notera les courants chaque jour à *midi*, d'après la différence entre la position observée et la position estimée. La vitesse est exprimée en milles et dixièmes de mille pour les vingt-quatre heures (ou, mieux, pour le temps pendant lequel on a ressenti le courant) :

« Outre cette indication quotidienne à *midi*, on notera la vitesse et la direction des courants à de plus courts intervalles, quand le navire se trouvera dans les parages des grands courants de l'Océan, ou quand on supposera que les courants varient sensiblement pendant les vingt-quatre heures. »

En outre, il est recommandé de prendre les températures de l'eau de mer à l'approche des grands courants, tels que le *Gulf-Stream*. Les différences entre les températures à la surface et les températures à certaines profondeurs offrent alors un intérêt particulier. Elles peuvent conduire à mieux déterminer les lois physiques qui président au système de circulation océanique, divisé en courants supérieurs et inférieurs.

La colonne des *Remarques* contient aussi diverses observations relatives aux courants :

« Les navigateurs sont priés d'y mentionner les remous de courants, particulièrement entre les tropiques, en notant l'âge de la lune lors de ces observations.

« Lorsque la surface de la mer sera parsemée de taches blanches ou roses, comme cela arrive fréquemment dans l'Océan Pacifique, les décrire et en recueillir des échantillons dans des flacons bouchés à l'émeri ; sonder, prendre la température de l'eau à la surface.

« Noter les apparences des glaces, et indiquer la direction qu'elles suivent.

« Noter avec soin les apparitions de poissons, d'algues marines, de bois flottants, et faire mention de toutes les circonstances qui peuvent offrir quelque intérêt sous ce rapport.

« Au mouillage, il serait à désirer qu'on observât la force et la direction des courants aux différents moments

de la marée, et tout ce qui est relatif à cette importante question. »

Les cartes de vents et de courants, construites à l'Observatoire national de Washington au moyen des nombreuses données fournies par les marines dont la coopération est acquise à l'œuvre fondée par la conférence de Bruxelles, sont offertes aux navigateurs en échange de l'engagement qu'ils prennent de concourir aux recherches de l'association. Plus de deux cent mille feuilles de ces cartes ont été déjà distribuées, et vingt mille exemplaires des huit éditions successives du livre de Maury (*Sailing Directions*) ont été mis en circulation. Une traduction de ce livre, destiné à accompagner les cartes de vents et de courants, a été publiée au Dépôt de la marine, en 1859, par ordre de l'amiral Hamelin, alors ministre. Elle est intitulée : *Instructions nautiques*, et due à l'un des savants officiers de notre marine, M. Ed. Vanechout. Tous nos bâtiments de l'État la reçoivent, et nos bâtiments de commerce peuvent l'obtenir aux conditions très-avantageuses qui ont été fixées par le ministère de la marine, afin d'en répandre l'usage.

Cet ensemble de recherches et d'observations a jeté déjà de vives lumières sur les causes principales qui concourent à produire les mouvements de la mer. L'étude des températures et des profondeurs de l'Océan a montré la justesse des vues d'Arago, qui disait que si la théorie des courants avait fait jusqu'ici peu de progrès, c'est « parce qu'on s'était exclusivement attaché à ceux de ces phénomènes qui sillonnent la surface des mers. »

L'un des premiers, Dumont d'Urville avait publié dans sa relation du voyage de l'*Astrolabe* une très-intéressante notice sur la température de la mer à diverses profondeurs, et sur les deux grands courants qui se dirigent l'un vers l'équateur, l'autre vers les pôles.

Les grandes sondes obtenues au moyen de l'appareil de Brooke ont ramené des échantillons du fond à des profondeurs de 3 600 mètres. Ces échantillons, soigneusement conservés, ont été envoyés au Bureau hydrographique de Washington. Les imperceptibles coquilles qu'ils renferment n'ayant pu vivre sous l'énorme pression de la colonne d'eau qui eût empêché leur développement, proviennent sans doute des couches superficielles, des moindres profondeurs où vivent les myriades d'animalcules qui extraient de l'eau de mer les matériaux de leurs coquilles. Et comme la faible densité de ces coquilles doit rendre leur descente vers le fond extrêmement lente, on comprend que leur étude puisse conduire à d'importantes indications sur les courants qui les ont transportées. « Nous avons vu, dit Maury à ce sujet, comment le microscope d'Ehrenberg nous avait permis d'étiqueter les vents (*), si je puis m'exprimer ainsi; nous voyons ici comment des recherches du même genre, appliquées à ces animalcules et à leurs restes, pourront nous conduire à des résultats analogues sur les courants. »

La suite à une autre livraison.

La charité, c'est tout le christianisme.

BOSSUET.

LA FAUCONNERIE

EN ORIENT ET PARTICULIÈREMENT AU JAPON.

Voy. la Table des trente premières années.

La fauconnerie a été incontestablement en faveur dans l'extrême Orient avant de l'être parmi nous. Le premier

(*) Voy., sur les Poussières de l'atmosphère, tome XXXI, 1863, p. 103.

coup de fusil qui atteignit en l'air un innocent oiseau fut le signal, dit-on, de l'anéantissement de l'art du fauconnier. Cet art, si c'en est un, mit du temps à s'éteindre toutefois, et il semble vouloir renaître. Il n'a jamais été abandonné complètement par les Japonais, les Tartares et les Chinois.

Grâce à l'invincible patience qu'elle met dans tous les travaux de détail, grâce aux soins minutieux qu'elle apporte à perfectionner ce qu'elle entreprend, la race mongole a parfaitement réussi à dresser les oiseaux de proie et à les rendre un des utiles pourvoyeurs de l'homme. Lorsqu'on erre avec Hommaire de Hell (*) et avec la courageuse compagne de ses travaux dans les steppes de la mer Caspienne, rien n'est plus attachant que les pages où ils nous font voir avec quelle sécurité on peut traverser parfois des distances immenses si l'on est accompagné d'un habile fauconnier. Celui dont ils étaient suivis pourvut toujours, en effet, à leurs premiers besoins.

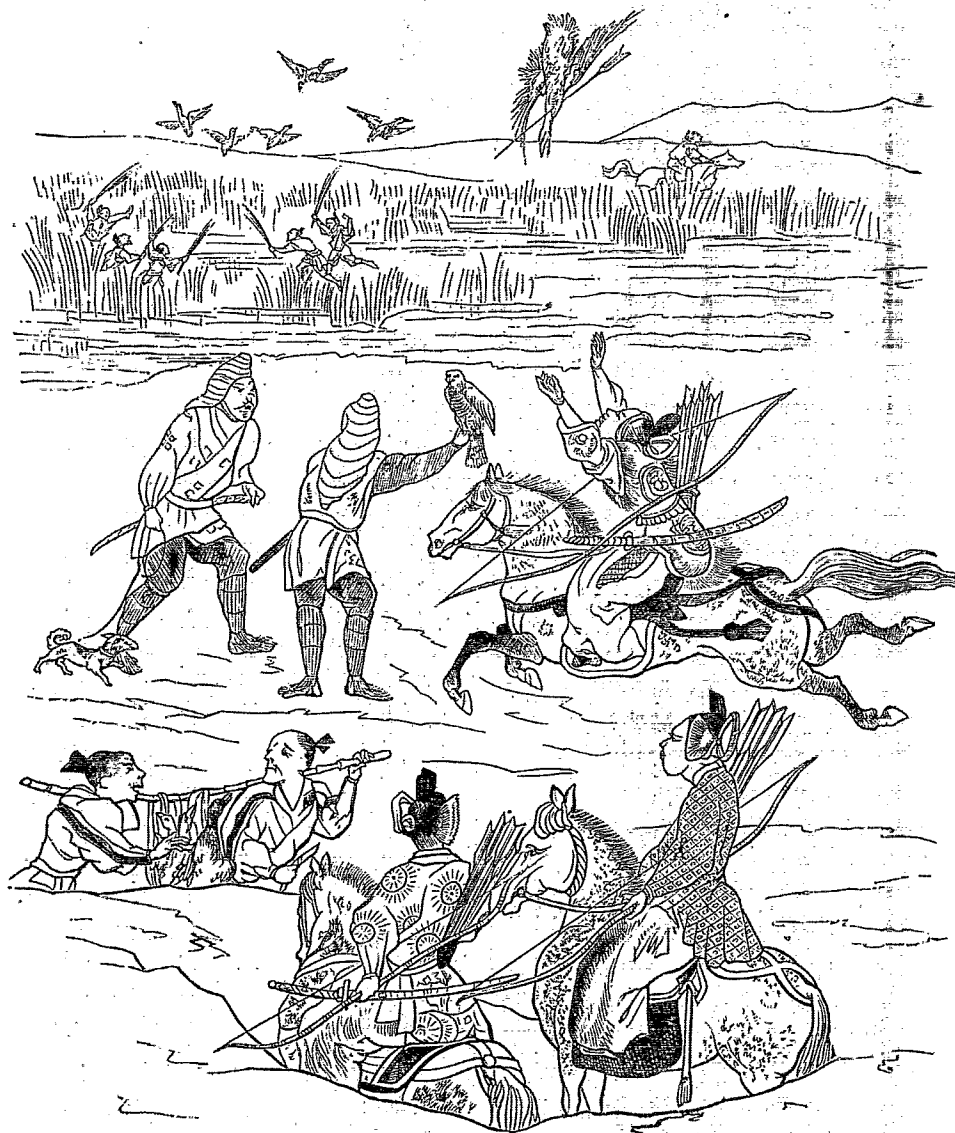
M^{me} de Bourboulon (**) a raconté comment se pratique en Chine la chasse au faucon. Dans ce pays, il n'est nullement nécessaire d'être un opulent chasseur ou un heureux du siècle pour se livrer avec profit à cet utile exercice. Le brave Poutao, son faucon au poing, parcourant de grands cercles au pas gymnastique avant de lancer l'oiseau sur sa proie, nous fait voir comment en peu d'heures les marchés de l'empire du Milieu peuvent s'approvisionner de gibier. M^{me} de Bourboulon, témoin de cette chasse, nous a appris jusqu'aux paroles que le fauconnier mongol adresse au courageux oiseau : c'est au cri répété de *ai ai poung-hio!* que le vaillant faucon fit entrer en une heure trois lapereaux dans l'immense sacoché qu'il portait pour y emplier lapins, lièvres et perdrix.

Les Japonais ne sont pas issus, comme on le croit assez généralement parmi nous, de colonies sorties du Céleste Empire; leur origine, selon toute probabilité, doit être cherchée dans les plaines de la Tartarie, où de tout temps la chasse au faucon a été en honneur. Admirablement cultivées dans leur ensemble, les îles dont se compose l'empire du Japon possèdent aujourd'hui peu de grandes forêts; ce n'est donc pas un pays propre à la vénerie proprement dite. Comme à la Chine, on y pratique avec succès l'art de la chasse au vol. Notre gravure en donne une représentation naïve; elle prouve néanmoins que la classe à tir par le moyen de l'arc a lieu simultanément, dans ces riches campagnes, avec le vol au faucon. Tandis que des rabatteurs diligents font lever maint volatile de ces magnifiques rizières qui sont la richesse de l'empire, et qui produisent un riz d'une telle qualité que nul grain du même genre ne peut lui être comparé en Orient, le fauconnier se tient prêt à lancer son oiseau, et une flèche dirigée avec une dextérité sans pareille vient de traverser, en l'atteignant au cou, un de ces grands oiseaux de marécages si communs dans le pays. C'est ainsi que les habiles archers des grandes forêts de l'Amérique du Sud tuent à vingt pas un colibri au repos, en le frappant d'un trait qui n'a pas moins de quatre pieds de long et dont ils ont garni le roseau affilé d'un grain de maïs, pour ne pas gâter le plumage doré du gentil oiseau.

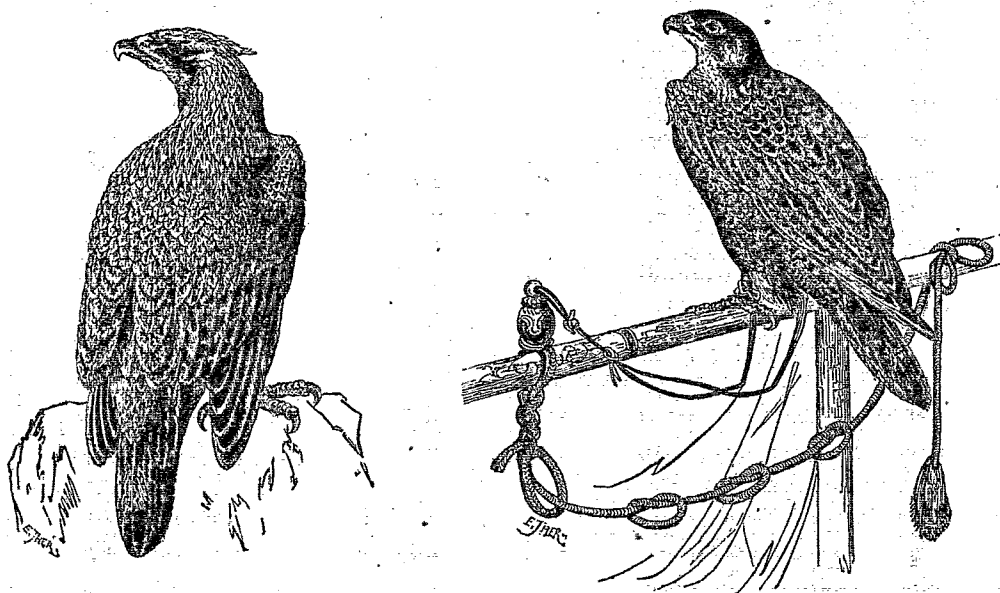
Quittez les grandes forêts du nouveau monde ou les bois splendides de l'Orient, entrez dans le Louvre, vous verrez que les Assyriens ne tiraient guère le gibier emplumé qu'au moment où il était posé. Les ruines ninivites en font foi. Il devait en être de même des Perses, qui jouissaient d'une si haute renommée comme archers.

(*) Voy. *les Steppes de la mer Caspienne, le Caucase, la Crimée et la Russie méridionale*. Paris, 1845, 3 vol. in-8 avec atlas.

(**) Voy. Relation de voyage de Schang-hai à Moscou, dans le *Tour du monde*, 1^{er} semestre de 1864, p. 99.



Chasse au faucon. — Dessin japonais reproduit par Siebold.



Faucons japonais. — Dessin japonais reproduit par Siebold.

Typographie de J. Best. rue Saint-Maur-Saint-Germain, 43.

LE DIMANCHE DU PAYSAN.



L'Après-Midi du dimanche, en Alsace. — Composition et dessin de Th. Schuler.

Pour nous autres, hommes sédentaires et immobiles, qui avons fait de notre cerveau la seule partie active de notre être, qui manions incessamment les livres comme nos uniques instruments de travail, le dimanche peut être relativement un jour de repos, mais il n'a pas un caractère exceptionnel qui le mette tout à fait à part des autres jours de la semaine. Nos habitudes, qui s'y continuent, le réduisent au niveau commun. Être assis, c'est notre attitude normale; lire, c'est notre régime quotidien, c'est notre manière de vivre. Il n'en est pas ainsi de l'homme adonné aux travaux manuels. Pour l'ouvrier, et surtout pour le travailleur de la campagne, le dimanche se distingue absolument du reste de la semaine. Ce jour-là, il ne fait rien de ce qu'il a fait la veille, et ce qu'il fait, il n'en fera plus rien le lendemain. Il est, pour ainsi dire, transporté dans un autre monde. Quand il s'éveille aux premières lueurs de l'aube et que, se rappelant soudain que c'est dimanche, il retarde de quelques instants son lever, il éprouve un sentiment de bien-être inexprimable. Il se donne le temps d'écouter, de regarder. Ce matin-là seulement, il entend de son lit chanter les coqs de sa

basse-cour; il voit les rayons d'or du soleil entrer dans sa chambre; le plus frais parterre de fleurs ne lui semblerait pas si riant que les bouquets fanés du vieux papier de tenture. Regardez-le : il est tout à fait un autre homme. Il n'a mis aucun de ses habits de tous les jours; sa femme les a fait disparaître la veille au soir après qu'il s'était couché. La blouse bleue, le pantalon encroûté de la boue du sillon, sont relégués au portemanteau. Les sabots sont sous le hangar avec la charrue et la pioche qui se reposent. Il a des bottes, un gilet, de vrais habits de bourgeois. Peut-être n'achèvera-t-il pas tout de suite sa toilette et restera-t-il en manches de chemise, mais la grosse toile en est si blanche qu'on n'est pas offensé de la voir; d'ailleurs, la redingote est là, toute prête, sur le dos d'une chaise. Ainsi *endimanché*, il va, il vient sans se presser; il prend ses aises; il traîne ses mouvements, comme s'il y trouvait plaisir. On le voit, à plusieurs reprises, sur le pas de sa porte, regardant le coq du clocher et cherchant d'où vient le vent. Le service divin est l'événement qui remplit sa matinée : avant que la cloche de l'église ait fini de sonner, il est assis ou plutôt il siège dans son banc;

il chante les psaumes, satisfait de mêler sa voix aux autres voix, d'être pour quelque chose dans la seule harmonie qui frappe jamais son oreille; mais le sermon est le principal intérêt de la cérémonie : il écoute, attentif, flatté; c'est à lui que s'adresse le prédicateur, c'est pour lui qu'il prend la peine de dire ces choses si savantes. Et puis n'est-ce pas là seulement qu'il entend parler de Dieu, du ciel, de l'éternité, ces mots qui ont un écho secret dans tout cœur d'homme? L'après-midi lui tient encore en réserve de longues heures, mais il n'en est pas embarrassé. Que fera-t-il? Sortir ne le tente guère, lui qui est toujours dehors : la campagne est son atelier; le ciel est le plafond, tantôt brûlant, tantôt glacé, qu'il voit tous les jours au-dessus de sa tête. Ce qu'il y a pour lui de plus nouveau et de plus désirable, c'est sa maison, son intérieur. Aussi, le voilà sur une chaise, correctement assis, le dos collé au dossier, les deux jambes posant sur le plancher, et un livre sur ses genoux; il est là, au milieu de la chambre, comme en cérémonie; il semble dépaycé dans cette commode attitude et dans ce doux loisir. Sa femme, libre enfin des soins du ménage et parée aussi en l'honneur du dimanche, vient le rejoindre; elle s'installe en face de lui, avec un air de béatitude étonnée : ils ont l'air de se faire une visite l'un à l'autre. Quel livre lit-il avec ce recueillement respectueux? La Bible, un almanach ou un vieux traité d'agriculture? Je ne sais; mais quel que soit le livre, il y croit, il l'admire, il fait son profit de chaque mot : ce ne serait pas imprimé, si ce n'était pas vrai. Plus tard, dans quinze jours ou dans un an, devisant avec un voisin sur quelque méthode de culture, il dira d'un ton d'autorité, à l'appui de son opinion : « J'en suis sûr, car je l'ai lu dernièrement dans un livre. » Elles passent vite les heures que l'on aime et que l'on voudrait retenir. Déjà la journée approche de sa fin, le livre a repris sa place sur la planche à côté des paquets de graines séchées; et le lecteur, voyant la nuit venir, songe aux rudes travaux du lendemain, aux fatigues de la semaine qui s'avance; mais, par delà cette semaine, il aperçoit un autre dimanche qui lui apparaît serein et lumineux, qui lui promet de nouvelles délices.

MADemoiselle de CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN DEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.
1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218, 226.

V.

Suite.

Résolu à ne pas quitter l'auberge avant d'avoir revu le camarade de collège de M. le marquis, je me chargeai du soin de lui chercher un guide pendant qu'on sortait le cheval de l'écurie; dix minutes après, le voyageur montait en selle. Au moment de partir pour Claret, il se pencha vers moi et me dit à l'oreille :

— J'ai vu votre mouvement tout à l'heure; sans le coup de coude, l'aubergiste ne me fournissait rien et m'aurait retenu en gage. C'est en vous qu'on a confiance, et non pas en moi; merci, je vous revaudrai cela demain; ma bourse sera regarnie, nous dînerons ensemble.

Vous savez maintenant, mes amis, pourquoi je ne me suis pas mis en route pour Chanceaux au jour que je vous avais marqué; mais le bon Dieu seul pourrait dire combien le temps m'a duré jusqu'au lendemain soir; car ce n'est qu'à la nuit tombante que j'ai vu revenir le voyageur.

En l'attendant, pour me distraire, j'ai eu d'abord l'idée d'écrire mes adieux à M^{me} la marquise. J'ai demandé une chambre, je me suis enfermé, et là j'ai fait un brouillon de

lettre. En le recopiant, je n'ai pas trouvé qu'il disait comme il faut ce que j'avais dans le cœur. J'ai recommencé ma lettre, et puis encore, au moins six fois peut-être. Finalement, j'en ai été content; en la lisant elle m'a fait pleurer. Alors je l'ai brûlée. Tout ce que je voulais, c'était de me soulager en lui écrivant; mais comme elle ne m'avait pas dit : « Donne-moi de tes nouvelles », il m'a semblé qu'une lettre de moi à M^{me} de Claret, c'était un manque de respect envers elle.

Voilà pour le reste du premier jour d'attente.

Je me disais : La nuit passera vite. Je suis naturellement dormeur et j'avais la tête si fatiguée! Cependant j'ai eu tort de compter sur la nuit. La fièvre m'a tenu éveillé; au point du jour je n'avais pas encore fermé les yeux. Je me suis levé, et depuis ce moment-là jusqu'au soir je n'ai plus cessé d'aller et de venir, si bien qu'on ne voyait que moi sur la route qui mène de Gros-Bourg à Claret; une fois même, marchant toujours, sans me rendre compte de la longueur du chemin que j'avais fait, je me suis trouvé presque à la grille du château. Je m'arrêtai alors, je levai les yeux, j'aperçus la fenêtre de la chambre qui fut la mienne si longtemps; à cette fenêtre ouverte une tête se montra, puis je vis deux bras s'accouder sur l'appui de la croisée et la tête se courber sur les deux mains levées pour la recevoir, comme s'il y avait eu là un chagrin trop lourd à porter.

Je me sentis un tremblement par tout le corps; et ce n'est pas par raison, mais seulement parce que la voix me manqua, que je ne criai pas : « Vous êtes bien bonne, madame la marquise, de venir me regretter chez moi! »

Cette fois, je pris la traverse pour revenir par le plus court chemin à l'auberge de Gros-Bourg.

Enfin arriva le voyageur qui m'avait donné rendez-vous la veille. Je vis bien, à la façon dont il commanda le dîner, qu'il ne s'était pas flatté quand il m'avait dit en partant pour Claret : « Demain ma bourse sera regarnie. » J'espérais beaucoup de sa facilité à causer quand il avait une fois vidé son verre. Il le vida à plusieurs reprises, mais il causa peu de sa visite au château. Tout ce que je pus apprendre de lui, c'est que son règlement de compte avec le marquis de Fontvielle avait présenté quelques difficultés; mais qu'il était impossible qu'on ne finit pas par voir arriver le mari de M^{me} de Claret au point où l'on voulait l'amener quand on prononçait devant lui certain nom : il le rendait aussitôt calme et accommodant.

— Mon camarade de collège, me dit-il, m'a paru un peu dur d'oreille à présent; mais fût-il tout à fait sourd, qu'il entendrait encore, même dit à demi-voix, le nom tout-puissant de Bonnioux.

— Ce Bonnioux, lui demandai-je, est sans doute, comme vous, un de ses amis d'autrefois?

Ma question le fit beaucoup rire.

— Un ami? me répondit-il; non, pas absolument; mais c'est du moins sa plus ancienne connaissance. Quant à l'affectionner beaucoup, ce n'est pas présumable; heureusement il est loin d'elle, et je ne crois pas qu'il se fasse jamais une fête d'aller la voir.

Une idée inquiétante pour le repos de ma jeune maîtresse me vint à l'esprit, quand j'entendis parler d'une ancienne connaissance dont le souvenir avait un si grand pouvoir sur son mari.

— Si elle allait venir à Claret! m'écriai-je.

Le voyageur me regarda étrangement, et puis il partit d'un grand éclat de rire. Ensuite il répliqua :

— Bonnioux venir à Claret! cela pourra se voir peut-être un jour; mais ce sera seulement quand les montagnés se mettront en route, et quand les villes se décideront à changer de place.

Voyant que j'allais encore le questionner, il ajouta :

— Assez pour ce soir ; voilà dix heures qui sonnent, mes yeux se ferment : bonne nuit ; nous reprendrons demain notre conversation.

Le lendemain, quand je me réveillai, je ne trouvai plus le voyageur dans l'auberge. Il était parti au point du jour, après avoir payé sa dépense et la mienne. On me remit de sa part un petit papier sur lequel il avait écrit au crayon :

« Lëçon de géographie pour mon convive d'hier : Comtat Venaissin, viguerie d'Apt. Villes principales : Apt et Bonnieux. »

Ainsi ce nom de Bonnieux, qu'on ne pouvait prononcer devant le marquis de Fontvielle sans l'émouvoir, c'était celui d'une ville, d'une ville où il était connu, et où l'on savait sans doute quelque grand secret sur son compte. Et c'était à l'aide de ce secret que le voyageur avait obtenu du mari de M^{lle} de Claret un règlement de compte qu'il avouait difficile.

Donc, de la part du mal vêtu, cette leçon de géographie était une demi-confiance ; cela voulait dire : argent extorqué à son camarade de collège par la menace d'une révélation.

Mais qu'avait-il à révéler ? Il n'était plus là pour me le dire. Je pensai alors que chercher à découvrir le mystère qu'il y a entre ces deux hommes, c'était seulement vouloir satisfaire une curiosité à laquelle je n'avais pas le droit de céder. Je fis tous mes efforts pour n'y plus songer, et, comme l'avant-veille, j'attendis le passage du coche, afin de me mettre décidément en route pour Chanceaux.

Le coche arriva, j'y trouvai une place. Après l'heure de la dinée, comme nous nous disposions à partir, des cavaliers de la maréchaussée s'arrêtèrent devant l'auberge ; ils visitèrent la voiture et passèrent en revue les voyageurs. Ils cherchaient un déserteur. Au signalement de celui-ci, je vis bien qu'il s'agissait de l'homme qui avait été regarder sa bourse au château de Claret. Je n'en dis rien ; mais je ne sais si l'aubergiste et sa servante ont été aussi discrets que moi.

Tous les jours, depuis mon arrivée au pays, je me suis demandé pourquoi la pensée d'aller à Bonnieux ne me quittait pas. Enfin, comme la supposition que j'y devais apprendre quelque chose que M^{lle} de Claret était intéressée à savoir l'emportait sur ma volonté de demeurer où j'étais si bien, c'est-à-dire auprès de vous, je me suis dit : Rester, c'est manquer à mon devoir ; et je suis parti.

VI.

Voyez donc, mes enfants, comme la vieillesse est poltronne ! Bien entendu, c'est pour moi que je parle, et non pour la cousine Geneviève. Elle a de l'âge aussi, puisqu'elle est mon aînée de trois ans ; mais on peut dire qu'elle n'a pas vieilli, au moins par rapport au courage. De ce côté-là je ne lui ressemble guère, comme vous l'allez voir.

Apprenez d'abord que je viens d'avoir une assez grosse fièvre. Elle m'a tenu huit jours au lit ; mais enfin me voilà presque rétabli, ce qui ne pouvait manquer, car, au dire de la digne femme qui me garde jour et nuit, je n'ai jamais été grandement en danger. Cependant, le croiriez-vous ? au premier accès j'ai eu vraiment peur de mourir, et maintenant que le médecin m'a salué de cette bonne nouvelle en me faisant aujourd'hui sa dernière visite : « Vous en voilà quitte, mon brave homme ; c'est fini, vous n'avez plus besoin de moi », maintenant que je ne devrais plus avoir de crainte, je ne me sens pas encore tout à fait rassuré.

Je vois d'ici votre grand'mère sourire de mon aveu, et je l'entends dire, en haussant les épaules : « Voilà bien les hommes ; ils ne savent pas souffrir ! »

Vous avez raison, cousine ; ce savoir-là, le bon Dieu ne l'a donné qu'aux femmes ; mais comme il a bien été notre providence en le leur donnant ! Les femmes étant nées pour soigner leurs maris et leurs enfants, ce serait trop pour elles que d'avoir, par surcroît, à penser à leur propre mal ; elles n'ont le temps de s'occuper que de celui des autres.

Mais quand je vous avoue franchement cette grande peur de mourir qui me tient encore, n'allez pas croire que c'est à cause de moi-même que je m'effraye ainsi. Non, vraiment ; c'est à moi, au contraire, que je pense le moins. Mon appréhension a pour objet une personne dont vous devineriez le nom quand bien même je ne l'écrirais pas. Il lui sera peut-être si utile un jour de savoir ce que je suis venu apprendre ici, que, dans la crainte d'une rechute ou bien d'un accident de voyage durant mon retour, accident qui m'empêcherait à tout jamais de vous revoir ; dans cette crainte, dis-je, je me décide à joindre à cette lettre, sous le même cachet, une autre lettre qui sera pour elle.

Dès que mon ami Jean Manvielle aura la certitude qu'on ne doit plus m'espérer à Chanceaux, je compte qu'il la lui fera parvenir.

Ne vous tourmentez pas trop, mes amis, de l'embarras que vous causerait l'ignorance du malheur qui me serait arrivé loin de vous, et des démarches que vous auriez à faire pour vous en informer. Si Dieu veut que ce malheur ait lieu, vous en aurez bientôt la nouvelle ; j'ai pris mes précautions à ce sujet. On trouvera sur moi, à votre adresse, un testament en faveur de ma filleule ; il vous sera envoyé par le notaire de l'endroit où j'aurai forcément interrompu mon voyage.

Je me plais à croire que vous ne prendrez pas trop en tristesse l'inquiétude d'un vieux trembleur qui, d'ailleurs, tremble déjà beaucoup moins depuis qu'il a pensé à se mettre en règle avec ses devoirs de chrétien, de serviteur et de parent.

La suite à la prochaine livraison.

PHILIPPE LE BEAU ET JEANNE LA FOLLE.

De ces deux personnages il n'y a pas grand'chose à dire historiquement.

Philippe le Beau était fils de Maximilien d'Autriche, qui fut plus tard empereur, et de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire. En 1496 (il avait alors seize ans), il épousa l'infante Jeanne, fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle de Castille. En 1504, à la mort d'Isabelle, il fut proclamé roi de Castille, et en 1506, aidé de la vieille haine des Castillans contre les Aragonais, il se dégagea de la tutelle où le tenait son beau-père, Ferdinand le Catholique. Il mourut cette année même.

Jeanne n'avait que quatorze ans lorsqu'elle épousa Philippe le Beau. L'indifférence que lui témoigna son mari, pour lequel elle avait la plus tendre affection, l'abandon où il la laissa, altérèrent sa raison. A la mort de Philippe elle devint tout à fait folle. On la sépara à grand-peine du cadavre de son mari, qu'elle fit ensuite retirer du tombeau et embaumer, et qu'elle plaça sur un lit de parade. Puis elle parcourut l'Espagne, marchant de nuit, avec tout le lugubre appareil des funérailles, suivie du cercueil de Philippe, qu'une longue file de valets accompagnait avec des torches. Enfin elle permit qu'on déposât dans une sépulture, près de Burgos, le corps de celui qu'elle avait tant aimé et auquel elle survécut jusqu'en 1555. Elle fut inhumée dans la cathédrale de Grenade, où l'on voit encore son tombeau, à côté de celui de Philippe le Beau, qu'on y avait transporté de Burgos.

Le jeune archiduc d'Autriche, roi de Castille, est donc

très-peu intéressant, comme on voit ; Jeanne n'est célèbre | un mari peu digne de tant de tendresse ; mais le mariage
que par sa folie et par son attachement passionné pour | de l'héritier de Maximilien avec l'héritière de Ferdinand



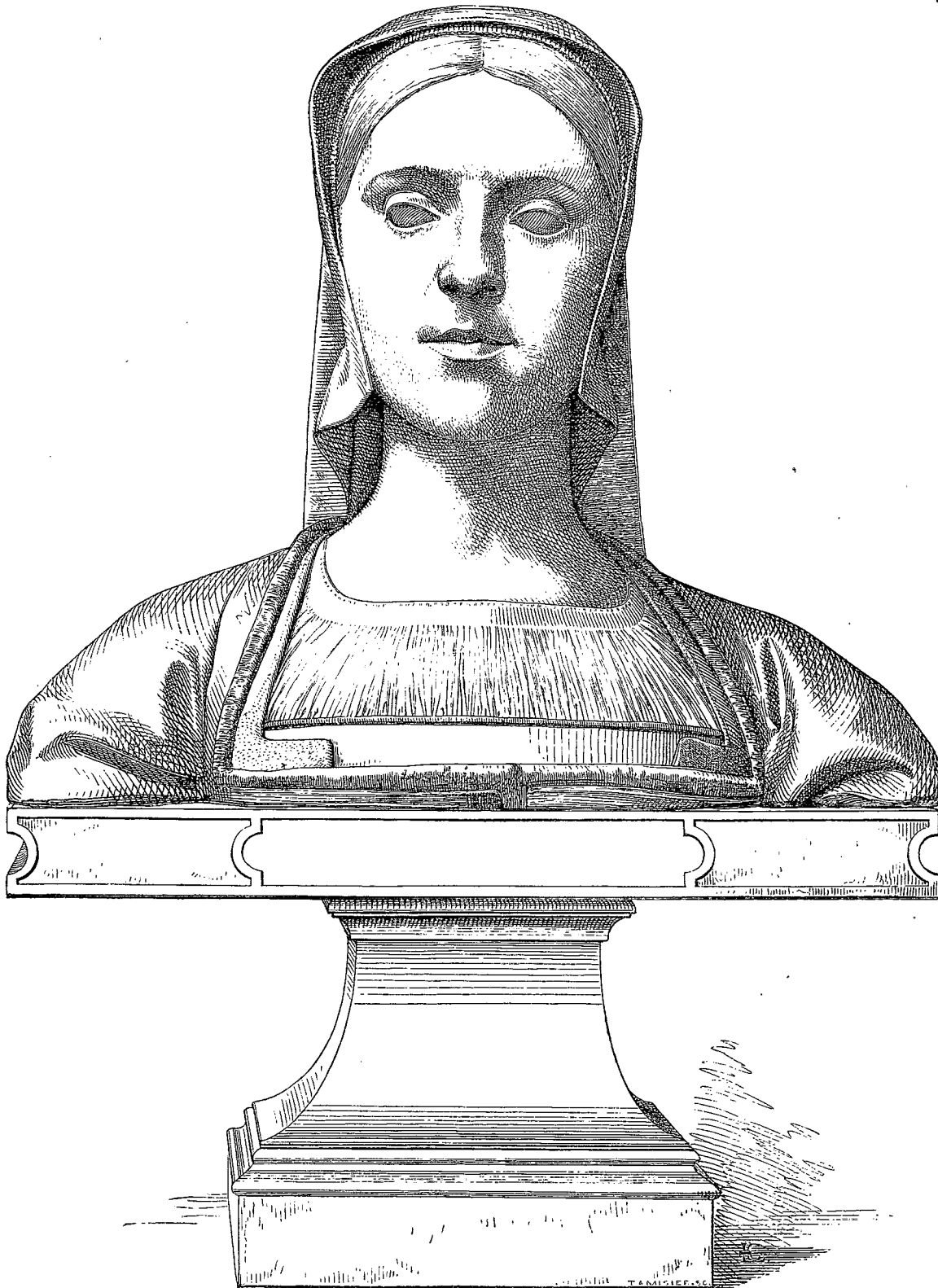
Philippe le Beau, buste de la collection de M. Timbal. — Dessin de Chevignard.

le Catholique et d'Isabelle de Castille est un des grands faits de l'histoire, parce que Charles-Quint en est né et parce qu'il fit la grandeur de la maison d'Autriche. Jamais cette maison ne suivit avec plus de profit sa fameuse devise :

« Bella gerant alii; tu, felix Austria, nube;
« Nam quæ dat Mars aliis, dat tibi regna, Venus. »

(Que d'autres fassent la guerre; toi, heureuse Autriche, fais des mariages; car les royaumes que Mars donne aux uns, c'est Vénus qui te les livre.)

Grâce à cette union, en effet, la maison d'Autriche, qui s'était élevée et agrandie par un mélange de force et de ruse, réunit à ses possessions d'Allemagne et des Pays-Bas, l'Espagne, les Deux-Siciles et le nouveau monde, et



Jeanne la Folle, buste de la collection de M. Timbal. — Dessin de Chevignard.

Charles-Quint fut l'héritier universel des quatre maisons d'Aragon, de Castille, d'Autriche et de Bourgogne.

Le caractère de chacune de ces races se retrouve-t-il dans le fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle? Oui, répond M. Mignet dans une page que l'on peut citer comme

le meilleur exemple de sa méthode synthétique et de son style : « Issu de ces quatre maisons, il en a représenté les qualités variées et, à plusieurs égards, contraires, comme il en a possédé les vastes et divers États. L'esprit toujours politique et souvent astucieux de son grand-père Ferdi-

nand le Catholique; la noble élévation de son aïeule Isabelle de Castille, à laquelle s'était mêlée la mélancolique tristesse de Jeanne la Folle sa mère; la valeur chevaleresque et entreprenante de son bisaïeul Charles le Téméraire, auquel il ressemblait de visage; l'ambition industrielle, le goût des beaux-arts, le talent pour les sciences mécaniques de son aïeul l'empereur Maximilien, lui avaient été transmis avec l'héritage de leur domination et de leurs desseins. »

Cette transmission se fit par le mariage de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, et recommande le souvenir de leurs noms. Finissons en rappelant le tableau (Musée du Luxembourg) de M. Monvoisin, qui représente Jeanne tenant dans ses mains la main déjà refroidie de Philippe, et le jeune Charles, au pied du lit, les yeux tristement fixés sur son père mort et sur sa mère folle.

SIGNES

DONT SE SERVAIENT AUTREFOIS LES MOINES DE CITEAUX
POUR CORRESPONDRE ENTRE EUX SANS LE SECOURS DES PAROLES.

Suite et fin. — Voy. p. 207.

Diable. Poser les ongles de tous les doigts sur le menton. Est-ce pour figurer les griffes du démon?

Donner. Fermer la main et l'ouvrir.

Douleur. Se frapper la poitrine avec les doigts réunis.

Doux. Frotter avec l'index la lèvre inférieure.

Eau. Élever les doigts joints ensemble.

Écouter. Poser l'index contre l'oreille, puis l'en écarter, comme pour indiquer que la route est libre. Le précédent vocabulaire omet la dernière partie du signe.

Écurie. Faire le signe de maison et celui de cheval. Voy. *Maison* et *Cheval*.

Église. Unir les doigts en faisceau, et faire ensuite un signe de croix.

Encensoir. Élargir ses narines avec le pouce et l'index, puis faire le signe de la poire. Voy. ce dernier mot.

Enjoindre, Ordonner. Tracer sur son œil une croix avec le pouce, pour figurer le droit d'inspection du maître qui ordonne.

Ennemi. Poser l'index et le doigt du milieu sur la narine-gauche; geste contraire à celui qui rend l'idée d'ami. Le côté gauche fut longtemps regardé comme de mauvais augure.

Éveiller. Agiter avec la main la partie des vêtements qui couvre la poitrine.

Évêque. Tracer la lettre grecque β devant sa poitrine. Est-ce parce qu'elle est la seconde dans l'alphabet, comme les évêques occupent le second rang dans la hiérarchie cléricale?

Faire. Fermer la main et déployer l'index.

Fait. Élever la main en séparant les doigts et en les agitant un peu, pour indiquer qu'ils n'ont plus rien à faire, qu'ils sont libres.

Femme. Mouvoir transversalement l'index sur le front. Est-ce pour figurer la mobilité de l'esprit féminin, ou simplement le mode de la coiffure?

Feu. Souffler sur son index levé. Voy. *Chandelle*.

Frère. Unir les deux index.

Froment. Frotter ses poings l'un contre l'autre, pour imiter l'action de moudre le blé.

Gras. S'élargir la bouche avec l'index et le pouce.

Grenier, Grange. Faire le signe de froment et celui de maison.

Hôte. Décrire avec la main une ligne oblique devant sa poitrine.

Huile. Se frotter le dessus de la main avec l'index et le doigt du milieu.

Infirmier. Faire le signe de maison et celui de malade.

Ivre. Faire le geste de se percer le front avec l'index, pour figurer l'idée de cerveau fêlé.

Joie. Étendre la main et tracer un cercle devant sa poitrine.

Jour. Faire un cercle devant son œil avec l'index et le pouce.

Lait. Faire l'action de traire le petit doigt avec le pouce et l'index.

Lampe. Voy. *Croisuel* (p. 208).

Légume. Ratisser avec l'un des index le côté de l'autre.

Lire. Tracer avec l'index une ligne transversale devant sa poitrine.

Livre. Étendre la main et la mouvoir comme un feuillet.

Long. Faire monter le côté extérieur du pouce le long du corps, pour indiquer le sens de la longueur.

Maigre. Se presser les deux joues avec le pouce et l'index.

Maison. Unir en faisceau les doigts des deux mains.

Maître, Professeur. Se presser le nez avec l'index et le doigt du milieu, par allusion aux lunettes.

Malade. Porter la main à son cœur.

Méchant. Poser transversalement l'index sous le nez.

Médecin. Faire le signe de médecine et celui de maître.

Médecine. Frotter le dessus de l'index avec le doigt du milieu de la même main.

Mère. Faire le signe de père et celui de femme.

Mort. Poser transversalement l'index sur le gosier, pour figurer le glaive qui tranche la tête.

Mou. Toucher sa bouche avec l'extrémité de l'index.

Noir. Toucher les caroncules lacrymales avec l'index et le doigt du milieu.

Noix. Se mordre le dessus de l'index.

Novice. Mouvoir en même temps devant son visage l'index et le doigt du milieu.

Oiseau. Toucher la bouche avec le pouce et agiter les autres doigts en les élevant, pour indiquer le chant et les ailes.

Ordonner. Voy. *Enjoindre*.

Ordre. Faire glisser tour à tour sur le côté intérieur du pouce l'extrémité de chaque doigt.

Œuf. Se frotter avec l'un des index le côté de l'autre. Est-ce pour représenter l'action de battre des œufs?

Pape. Élever pyramidalement sa main sur son front.

Parler. Élever devant sa bouche l'index et le doigt du milieu.

Partager. Faire le geste de se couper une main avec l'autre, depuis le bout des doigts jusqu'au poignet.

Paysan. S'essuyer de bas en haut la bouche avec tous les doigts.

Père. Joindre les deux pouces.

Peu. Lever le petit doigt.

Pleurer. Frotter avec l'index le dessous de l'œil.

Poire. Joindre les doigts et les faire pendre vers la terre.

Porte. Lever la main, en courbant les doigts et en les remuant.

Porter. Poser la main sur son épaule.

Portier. Faire le signe de maître et celui de porte.

Prévôt. Dignité qui, selon les uns, correspondait à celle de prieur, et, selon d'autres, y était inférieure. On nommait encore prévôt, un collecteur laïque des revenus de quelque domaine ecclésiastique. — Poser l'index sur le front.

Prieur. Tendre le pouce sous l'index et le lever ensuite.

Raser. Faire le geste de se couper la barbe avec l'index.

Recevoir. Ouvrir la main et la fermer.

Réfectoire. Faire le geste de manger et y ajouter le signe de maison.

Règle. Faire le signe d'ordre et celui de livre.

Rire. Se fermer la bouche avec l'index et le doigt du milieu.

Roi. Poser tous les doigts sur le front, en guise de diadème.

Saint. Tracer une croix avec trois doigts. Les doigts spécialement consacrés au signe de croix sont l'index, le médium et l'annulaire.

Sang. Soulever les narines avec le pouce et l'index, par allusion à l'hémorragie nasale.

Sceller. Entourer une de ses mains avec l'autre.

Sel. Appuyer les doigts contre le pouce, puis les écarter, comme lorsqu'on jette du sel sur un mets.

Sentir. Soulever les narines avec le pouce et l'index, et aspirer.

Serf. S'essuyer la bouche avec les ongles de l'index et du médium.

Sermon. Faire avec le pouce un signe de croix devant sa bouche, comme pour sanctifier ses paroles.

Sœur. Faire le signe de frère et celui de femme.

Sot. Faire descendre son index le long de son nez, par allusion au dicton proverbial : « Il n'y voit pas plus loin que son nez. »

LES SUBTILITÉS.

Les subtilités les plus fatigantes ne peuvent rien contre les notions communes, et lors même qu'on n'est pas capable de les résoudre, on a droit de s'en moquer. BAYLE.

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite. — Voy. p. 38, 94, 123, 187, 214, 222.

VI. — Où la Comète saute du déluge à l'an 1811.

« Dieu ! quel changement depuis l'année dernière ! s'écria l'être à la flamboyante chevelure, lorsqu'il revint près de la Terre dans sa dernière apparition historique. Est-ce là le monde dont j'aurais pu naguère bercer la timide enfance dans mon aurole enflammée ? Est-ce là le peuple que j'ai vu si misérable et si petit, si craintif et si faible ? Mais ils sont donc morts tous ceux que j'ai vus et entendus par ici ? Hommes, peuples, cités, patries, tout est transformé ! Où sont les bardes qui me prirent à témoin de la constitution celtique ? Où sont les dolmens et les autels ? Que de révolutions depuis mon départ ! Je ne reconnais plus ni les Celtes, ni les Kimris ici ; ni les Mèdes, ni les Grecs là-bas. Quelle ville est-ce ceci ? Mais ce n'est pas la Terre !... » La Comète n'en revenait pas.

Il y avait, en effet, bien du changement depuis sa dernière visite ; car on était alors en l'an de grâce 1811, et la Comète descendait en plein sur Paris ⁽¹⁾.

(1) L'astre voyageur dont nous racontons l'histoire n'est autre, en effet, que la grande Comète de 1811. Tous se souviennent de l'effet prodigieux que produisit l'apparition soudaine de cet astre magnifique dans la soirée du mardi 26 mars 1811. On lui attribua la fécondante chaleur de l'été et l'excellence du vin de cette année mémorable. Tous les papiers publics l'interprétèrent, la faisant causer dans toutes les langues et pour toutes les causes. Les uns la caressaient, les autres la craignaient. Ceux-ci redisaient l'éternelle prophétie d'Orval ; ceux-là célébraient le salut que le ciel donnait à la naissance du roi de Rome. Napoléon, s'accordant à une croisée des Tuileries, demandait à son oncle le cardinal Fesch ce qu'il pensait du nouvel astre. Tout Paris regardait, et l'été ne se passa pas sans qu'on eût confectionné des cravates à la Comète, des chapeaux à la Comète, et sans qu'on eût mis la Comète à toute sauce. Cela fit tant de bruit qu'on s'en souvient encore comme d'hier.

Pour les astres en général, et pour les grandes Comètes en particulier, trois mille ans ne sont pas grand-chose : dans le calendrier de l'éternité, c'est moins qu'une seconde. Mais pour l'homme, vous savez comme moi... mathématicien lecteur, que trois mille ans c'est beaucoup, beaucoup !

Que de générations ont passé sur la scène du monde depuis l'an 1254 avant Jésus-Christ ! La Grèce ; le Latium et les rois ; la république latine ; Carthage ; le Nord ; l'empire romain ; le renversement du colosse ; les Barbares ; l'empire d'Occident ; la fondation des royaumes francs, germaniques, anglo-saxons ; paganisme, christianisme, mahométisme ; schismes ; renaissance ; progrès et décadence de la féodalité ; révolutions ; 1789. Toute cette succession s'était lentement écoulée dans notre pays, sans que la Comète en devinât le premier mot. Et que serait-ce si, au lieu de nous borner à notre société européenne, nous embrassions le globe entier ? Toute la partie historique de l'existence de l'homme sur la Terre tiendrait pourtant entre ces deux termes : — 1254 — 1811, qui ne marquent pour notre Comète que l'intervalle d'une seule année.

Sa surprise fut donc bien légitime et bien pardonnable. Du jour au lendemain elle était passée, sans s'en apercevoir, de l'empire troien à l'empire français, et d'Agamemnon à Napoléon. On ne saurait faire, en vérité, un saut plus magnifique.

Les villes et les peuples avaient changé. Les uns avaient disparu, d'autres étaient nés. Évidemment, l'humanité avait fait un pas depuis lors. Était-ce en avant, était-ce en arrière ? L'astre, fin observateur, eut quelque raison de croire que ce n'était pas en arrière. Mais non-seulement l'homme avait changé avec tout ce qui le concerne, la nature elle-même avait suivi une modification qui semblait due à une autre cause qu'à la main du temps. Les forêts étaient resserrées et n'embrassaient plus l'espace immense qu'elles occupaient jadis. Des cours d'eau creusés de main d'homme jetaient de la diversité au milieu des cours naturels. Les marais étaient desséchés. Le rivage des mers semblait défendu. Les campagnes étaient traversées de lignes blanches ; des villages s'échelonnaient sur les coteaux. Des cités industrielles étaient assises au bord des grands fleuves, baignant leur pied dans l'onde rapide ; des jardins et des bosquets entouraient ces groupes d'habitations humaines. Il fallait bien en convenir : dans cette petite contrée de l'hémisphère l'homme avait révélé sa présence.

Mais... (où n'y a-t-il pas de mais ?) la Comète entendit encore le cliquetis des armes. « Encore ! hélas ! fit-elle, je commence à croire qu'ils en ont pris l'habitude. Pauvres hommes ! ce pays-ci n'est pourtant pas si laid ! Pourquoi versent-ils ainsi le sang dans leurs campagnes dégradées ? Ne serait-il pas plus beau de travailler en paix sous le gai soleil ? Mais savent-ils bien ce qu'ils font ? »

Dans le sein de l'espace silencieux et infini, les distances n'existent pas, et deux organes créés pour percevoir les sons les plus faibles pourraient en recevoir la communication à travers l'impalpable éther. Tout est relatif, l'intensité du bruit aussi bien que celle de la lumière. Lorsque les Comètes arrivent aux déserts lointains de leur plus grand éloignement, elles ralentissent leur marche, comme si dans les profondeurs de l'espace elles prêtaient à l'espace une oreille attentive. On dit que parfois, semblables aux âmes qui dans un exil commun fraternisent, elles se communiquent de loin leurs impressions à travers l'immensité, et qu'elles charment les ennuis de la solitude et des ténèbres par une conversation sur la nature des choses et la desti-

née des êtres qu'elles ont visités. Il y a quelques années, dans l'été de 1858, tandis que la comète Donati répandait ses feux splendides sur nos nuits obscures, deux Comètes s'éloignant depuis longtemps l'une et l'autre de la Terre, et parvenues déjà dans les solitudes trans-uraniennes, se racontaient confidentiellement leurs mutuels souvenirs.

— J'ai trouvé la Terre bien changée depuis mon dernier voyage, disait la plus grande et la plus âgée. On fait les choses bien vite sur ce monde-là. Il paraît qu'ils comptent trois mille ans pour une seule de mes années, et que dans cette mesquine période quatre-vingt-dix générations ont le temps d'y naître et d'y mourir. Quelle différence avec Neptune, où, depuis six mille ans, je ne les ai pas vus changer d'un *iota*!



La Comète de 1811.

— Honorable douairière, répondait l'autre, mes années sont beaucoup plus rapides que les vôtres; car pour une de mes révolutions autour de notre roi brillant les terriens ne comptent que *soixante-quinze ans*; cependant, à vous dire vrai, dans ce court intervalle, on trouve le temps de bâtir et de renverser beaucoup sur cette petite terre. Je suis persuadée que mon étonnement sur la frivolité des terriens n'est pas inférieur au vôtre.

— Entre nous, ces gens-là me paraissent bien superficiels ou bien actifs: depuis qu'il y a des hommes sur la Terre, elle se transforme à vue d'œil. Jadis, avant la

création de cet animal, je me souviens d'avoir fait vingt et trente voyages sans avoir aperçu de grands changements à la surface terrestre. Depuis cinq ans seulement (la Comète parlait ici de 15 000 ans), ils ont trouvé moyen de bâtir, de démolir, de creuser, de combler, de transfigurer leur patrie, comme s'il s'agissait d'une véritable fantasmagorie.

— En quelle année terrestre fîtes-vous votre avant-dernière apparition, Madame?

— Belle enfant, c'était, si j'ai bonne mémoire, il y a une trentaine de siècles terrestres; je ne connais pas assez leur petit calendrier pour vous préciser au juste. Pour moi, j'étais dans ma deux cent quarante-cinquième année, car je comptais quarante-six ans depuis l'éveil de ma conscience quand j'ai remarqué la Terre pour la première fois, et je suis bien revenue deux cents fois depuis.

La petite Comète, qui savait assez bien calculer, trouva sans peine que cette avant-dernière apparition datait au moins du milieu du treizième siècle avant l'ère chrétienne; des visites plus fréquentes à la Terre l'avaient mise au courant de notre manière de compter en ans païens et en ans de grâce. Aussi ne put-elle s'empêcher de sourire en songeant à l'étonnement de sa vénérable compagne à propos des changements survenus sur la Terre depuis cette époque. Comme toutes les personnes de son sexe, elle possédait à une haute sensibilité la démangeaison de la parole, et ne demandait pas mieux que de raconter, séance tenante, ses observations personnelles sur l'humanité terrestre. L'autre s'en aperçut.

— Chère voyageuse, lui dit-elle, vous devez en savoir beaucoup plus que moi sur le sujet qui nous occupe. Vous êtes venue plus souvent que moi du côté de la Terre, et vous avez suivi de plus près son histoire. Est-ce que l'état de choses que j'ai eu sous les yeux tout à l'heure (elle voulait dire en 1811) n'a pas fait suite immédiatement à celui que mon précédent séjour m'avait offert? Il me semble qu'il y a une grande lacune entre ces dates, et que c'est à vous qu'il convient de la combler.

— Je suis venue quarante fois à proximité de Terre depuis votre avant-dernier voyage, reprit celle-ci, et chacune de ces quarante fois, vous l'avouerez-je? j'ai toujours trouvé du changement. Les hommes vivent si brièvement sur ce globe, qu'il en est infiniment peu qui puissent se vanter d'avoir vu de moi deux apparitions successives, et que la plus grande partie ne m'a même pu voir une seule fois. Et pourtant, ajouta-t-elle avec un accent de regret, mon année est quarante fois plus petite que la vôtre. De mes diverses apparitions, celles dont je me souviens le mieux, parce que les événements dont je fus le sujet m'ont extrêmement frappée, sont celles que sur la Terre on a datées aux époques de XII avant l'ère chrétienne, DCCCXXXVII, MLXVI, MCCCCLVI, MDXXXI et MDCCCLIX. Si cela vous intéressait, je me ferais un plaisir, d'autant plus vif qu'il m'est plus rare, de vous narrer cette histoire.

La suite à une prochaine livraison.

SUR LE BILLET D'INVITATION D'HOGARTH.

Voy. p. 104.

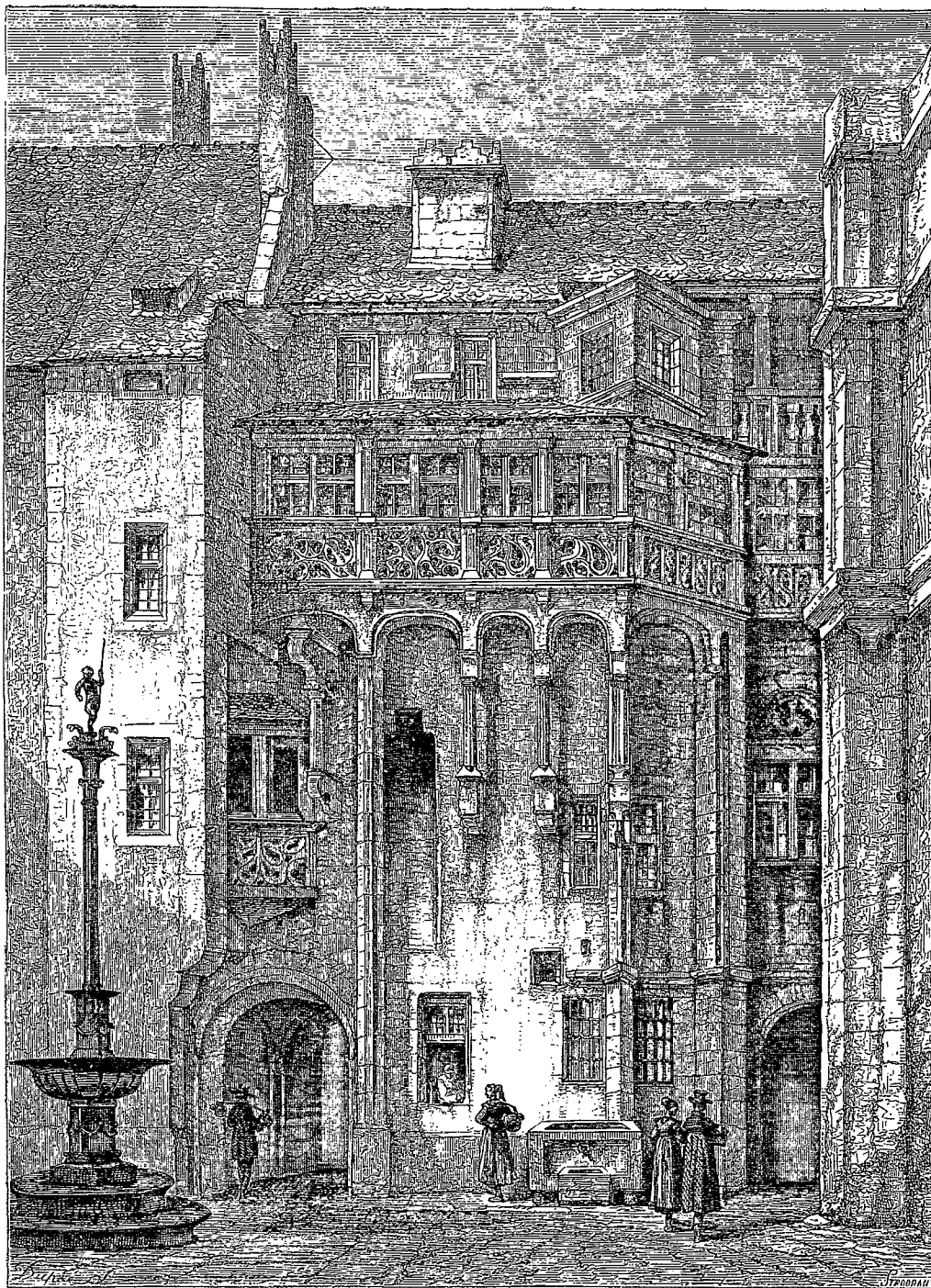
Un professeur nous envoie de Londres la traduction littérale de trois mots du billet d'Hogarth (*Et Beta PY*) que nous avons hésité à traduire :

... *thursday next*, *to* *Et* (anglais moderne, *eat*) *a*
jeudi prochain, pour manger un
Beta (abréviation de *beefsteak*) *PY* (anglais moderne, *pie*).
bifteck pâté.

Le *beefsteak pie* (pâté au bifteck) est encore aujourd'hui un des mets favoris des Anglais.

L'HOTEL DE VILLE DE NUREMBERG.

Voy. la Table des trente premières années ; — et t. XXXII, 1864, p. 105.



La cour de l'Hôtel de ville de Nuremberg. — Dessin de F. Stroobant.

Le vieux Hôtel de ville de Nuremberg, le *Rathhaus*, rajeuni, agrandi, de 1616 à 1619, par Holchuhner, est régulier, solennel et lourd; il avait sans doute un aspect plus caractérisé et plus sombre au temps où les mères disaient à leurs fils : « Quand tu passes devant l'église, dis un *Pater*; devant le *Rathhaus*, dis-en deux. » Les chroniqueurs parlent de tortures, de supplices affreux que les magistrats faisaient subir mystérieusement, dans les cachots souterrains de la maison commune, aux criminels, aux suspects ou aux ennemis du pouvoir. On aimerait à croire que l'imagination populaire a considérablement

exagéré ces horreurs; mais il est certain qu'au commencement de notre siècle on a trouvé, dans les cachots du *Rathhaus*, d'affreux instruments qui témoignent d'une justice singulièrement barbare, même au seizième siècle. On en conserve quelques-uns au Musée germanique, admirable institution qui grandit de jour en jour à Nuremberg. C'est aussi dans cette ville qu'on se servait de cette horrible « vierge de fer » que nous avons représentée (').

La cour de l'Hôtel de ville est ornée d'une belle fontaine en bronze de Pancraz Labenwolf, l'auteur du petit

(') Voy. t. XX, 1852, p. 312.

chef-d'œuvre de « l'Homme aux oies » (1). Quelques marches conduisent à une salle immense dont les murs sont décorés de peintures à fresque intéressantes : le Char de triomphe allégorique de Maximilien I^{er}; des Musiciens; un Jugement, par Albert Dürer; le Supplice du fils aîné de Manlius Torquatus au moyen d'une guillotine (œuvre de G. Weiker qui date de 1612 environ).

Le plafond en stuc d'un vaste corridor supérieur représente en très-haut relief un tournoi de 1446. (2).

MADemoiselle de Claret.

LETtres ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.

1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218, 226, 242.

VI.

Suite.

A présent, revenons à la lettre que vous trouverez dans la vôtre.

Il n'y a plus qu'une idée qui me tourmente à propos de cette lettre, qui, suivant le moment où elle arrivera, peut être un grand service rendu, ou bien une mauvaise action : ainsi, il ne faut pas que M^{lle} de Claret la reçoive si elle est heureuse en ménage; car alors ce serait de moi que lui viendrait son chagrin. Mais si, au contraire, elle souffre de ce malheureux mariage, ma lettre arrivera juste à point. Mais comment faire pour être certain qu'on n'arrêtera pas en chemin ce qui doit être pour elle, sinon une consolation, du moins un moyen de défense? Ma seule ressource, pour sortir d'un tel embarras, c'est la bonne volonté de Simonne.

Dans le cas où vous n'auriez plus à entendre parler de moi que par le message d'un notaire, ma filleule irait elle-même à Claret porter ma lettre. Ma messagère y serait bien reçue, j'en réponds; j'ai si souvent parlé d'elle à ma chère maîtresse! Simonne, qui est intelligente jusqu'à la finesse, saura bien alors s'informer, et même deviner si le ménage est heureux. Dans ce cas-là, elle se bornera à raconter mon accident et ne dira pas un mot de la lettre, vu qu'elle ne doit être lue par celle à qui je l'adresse que lorsqu'elle ne saura plus comment supporter sa mauvaise destinée. « Mais, dira ma filleule, comment apprendrai-je plus tard, à Chanceaux, que le moment est venu de remplir les intentions de mon parrain? »

Ne te mets pas en peine de cela, mon enfant; la lettre qu'il te faudra remporter de Claret ne te causera pas longtemps du souci.

En quittant le château pour reprendre la route qui te conduira chez nous, on est obligé de passer par Gros-Bourg. Arrête-toi là, puis va de ma part trouver M. le curé, qui est le directeur de madame. Tu lui confieras ma lettre, en lui disant qu'il ne doit la faire lire à sa pénitente que s'il juge qu'elle est trop souffrante d'un chagrin de ménage.

Voilà donc qui est bien convenu : Simonne fera ma commission : c'est huit jours d'absence que je lui demande; il faut ce temps-là pour l'aller et le retour. Comme je suis certain que Jean Mauvielle et sa femme ne refuseront pas à mon repos éternel le sacrifice de cette séparation pendant une huitaine, il me reste à leur faire savoir quel est le contenu de la lettre que je viens d'écrire à celle qui n'a plus pour moi d'autre nom que son nom respecté de M^{lle} de Claret. Je recopie d'autant plus volontiers cette lettre pour Simonne et pour Jean, qu'ils auront peut-être un jour à

témoigner en justice de mon voyage à Bonniex et de la découverte qui m'a payé de ma peine.

ALAIN BEAUSIRE A M^{lle} DE CLARET.

Pardonnez à un vieux serviteur, ma chère maîtresse, d'avoir eu si peu de confiance dans votre félicité en mariage que, ne pouvant plus vous servir chez vous, il a cru qu'il était de son devoir d'user, s'il le fallait, le reste de sa vie à faire tant de recherches qu'elles aboutiraient à vous prouver que ce malheureux mariage n'est pas, du moins pour vous, un malheur irréparable.

Comme vous ne devez lire ceci que lorsque vous vous sentirez au désespoir de porter le nom de votre mari, je puis vous le dire : cessez de vous désespérer, mademoiselle de Claret; reprenez courage à vivre; reprenez votre liberté; reprenez enfin votre nom. Celui-là seul est bien à vous; car l'homme qui, devant Dieu, vous en a fait prendre un autre, a menti devant Dieu; il vous a donné ce qui ne lui appartient pas.

J'ai consulté un homme de loi, sans cependant lui dénoncer le faussaire. Pour n'être plus la femme de votre mari, vous n'avez qu'à porter plainte contre lui; l'official, juge de pareils crimes, a reçu de notre saint-père le pouvoir de casser un mariage qui n'a eu lieu que parce que l'un des deux époux a su tromper la confiance de l'autre.

J'avais des doutes; écrivez à Simonne, femme Mauvielle, à Chanceaux, ou faites-la venir, vous saurez par elle comment ces doutes sont entrés dans mon esprit, à la suite d'une rencontre que j'ai faite le jour même qu'il m'a fallu quitter le château.

Mais je n'avais, comme je vous le dis, seulement que des doutes; maintenant j'ai des preuves.

En partant de Chanceaux, où je m'étais retiré, pour aller à la découverte du secret dont je me sentais tourmenté, mon seul indice c'était un nom, celui d'une petite ville située bien loin, dans le comtat qui appartient au pape. Je me suis mis en route, néanmoins.

Arrivé à Bonniex, où je ne savais à qui m'adresser ni chez qui descendre, je demandai quelle était la meilleure auberge. Jugez de mon saisissement, chère maîtresse : le conducteur de la voiture, que je venais d'interroger pour trouver un gîte, me répondit : « Puisque vous voulez ce qu'il y a de mieux ici, allez-vous-en tout droit jusqu'au coin de la place; vous serez très-bien chez Rovère. »

Il faut croire qu'à ce nom, qui est aussi l'un de ceux du soi-disant gentilhomme qu'on appelle à Claret M. le marquis de Fontvielle, j'ai un peu perdu connaissance; car, un moment après, le conducteur m'a dit : « Si je ne vous avais pas retenu, vous tombiez. »

J'allai donc à l'auberge indiquée, me flattant d'y apprendre tout ce que je voulais savoir; j'en fus pour mes frais d'espérance. Ce nom de Rovère, par lequel on désigne encore la maison, n'est plus qu'une vieille enseigne qui a été écrite au-dessus de la porte il y a plus de cinquante ans. L'auberge a tant de fois changé de maître depuis le départ d'un certain Rovère qui, autrefois, l'a ouverte, que ni le patron d'aujourd'hui, ni sa servante, n'ont pu me dire si Rovère l'aubergiste a laissé ou non de la famille.

Je ne pouvais cependant pas être venu si loin, avoir entendu un pareil nom, et, faute de trouver à qui parler, quitter Bonniex sans avoir appris pourquoi l'homme qui a fait un mensonge, — je puis dire qui a commis un crime, — pour vous séparer de votre vieux serviteur, tremble de peur et est prêt à des sacrifices d'argent quand on le menace du nom de l'endroit où un autre Rovère a tenu jadis une auberge.

Je passe sur le hasard qui m'a fait entendre parler de

(1) Voy. t. VI, 1838, p. 85. — C'est à tort que l'Homme aux oies y est attribué à P. Vischer.

(2) Extrait d'un *Voyage à Nuremberg*, par Éd. Ch.

l'Ours, et du mal que j'ai eu à trouver sa maisonnette dans la montagne.

Celui qu'on appelle l'Ours, à Bonniex, est un bonhomme qui peut avoir à peu près mon âge. Il ne descend de chez lui que le samedi pour venir acheter, au marché de la ville, le pot-au-feu du dimanche et le pain de la semaine; puis on ne le revoit plus que huit jours après.

Mais, demanderez-vous, quel rapport y a-t-il entre ma visite à cet homme et le secret de l'autre? Ce rapport, le voici. J'ai su que l'homme en question avait été autrefois le voisin de Rovère l'aubergiste. Sa femme, qui nourrissait son propre enfant, a été en même temps la nourrice du fils de son voisin. Les frères de lait sont devenus plus tard camarades d'école. Mais vivent-ils encore et se voient-ils toujours? « Il faut demander cela à l'Ours, lui seul peut le savoir », m'a dit un mercier ambulant qui passe depuis si longtemps par Bonniex, qu'il a connu autrefois le premier maître de l'auberge et ses voisins.

Quand j'eus fini par trouver la maisonnette qu'on m'indiquait, je vis bien, à l'accueil de son habitant, que j'avais mal choisi mon heure pour venir le faire causer. Il n'était pas seul chez lui. Un homme que j'aperçus assis devant une table se tenait accoudé, la tête dans les mains. L'Ours, je ne lui sais pas d'autre nom, debout devant moi, s'avancait comme pour m'obliger à repasser le seuil de la porte.

— Oui, vous avez du monde, lui dis-je; comme c'est à vous seul que j'ai besoin de parler, excusez-moi pour aujourd'hui, et dites-moi seulement si je puis revenir demain.

Le son de ma voix frappa l'individu assis dont je n'avais pas pu voir le visage; il releva la tête, me reconnut, et aussitôt, quittant sa chaise, il vint à moi; puis, m'attirant dans la salle, il dit à l'homme que j'étais venu trouver :

— Vous demandiez une preuve; en voici une que je n'aurais pas osé espérer : interrogez ce brave homme, il vous dira où nous nous sommes rencontrés le mois dernier.

Malgré son changement de costume, sinon annonçant la richesse, au moins n'indiquant plus l'extrême pauvreté, je n'avais pas eu de peine à reconnaître à mon tour celui qui semblait attendre de moi sa justification.

— Où nous nous sommes rencontrés? répétais-je; il ne me faut pas faire un grand effort de mémoire pour m'en souvenir : c'est au Gros-Bourg; je venais de quitter le château de Claret, où monsieur se rendait pour aller régler un compte avec le marquis de Fontvielle.

— Le marquis de Fontvielle! qu'est-ce que celui-là? demanda l'homme qu'on appelle l'Ours à Bonniex.

— Mais je vous l'ai dit, mon père, répondit l'autre, c'est mon camarade d'école, soi-disant Rovère de Saint-Marc, marquis de Fontvielle; mais en réalité Stanislas-François-Xavier Rovère, le fils de Rovère l'aubergiste, le petit-fils de Rovère le boucher. L'argent qui m'a fait vivre en route, l'argent dont je voulais vous donner une part, vous m'accusiez de l'avoir volé! Je vous l'ai dit, il me le devait : c'est le prix de mon silence auprès de la demoiselle noble qu'il a trompée. J'ai été un vaurien, ajouta-t-il; mais je n'ai usurpé le nom de personne, et je ne serais pas un déserteur si, au service du roi de France, on n'était pas condamné à mourir bas officier lorsqu'on n'est pas né gentilhomme.

Ainsi, ma chère maîtresse, voilà comment, lorsque je désespérais d'avoir des renseignements, le bon Dieu a voulu que, justement, je fusse appelé en témoignage par celui qui devait m'apprendre la vérité.

J'ai vu le registre de la paroisse sur laquelle est né le faussaire. Il y est inscrit, nom et prénoms, à la date du 17 juillet 1744. Quant à ce nom de Saint-Marc, qu'il a ajouté à celui de son père, il appartenait, m'a dit son ca-

marade d'école, à une famille dont le dernier descendant est défunt depuis longtemps.

Encore une fois, votre vieux Alain vous demande pardon de vous avoir servi au delà peut-être de votre volonté. Ce qui rassure ma conscience de ce côté-là, c'est que vous ne saurez ce que j'ai fait que lorsqu'il vous sera absolument nécessaire de l'apprendre; et quoique j'aie en ceci devancé vos ordres, ce ne sera plus pour vous, le temps du malheur arrivé, que si je vous obéissais, comme autrefois, à l'heure dite.

Vous rappelez-vous, ma chère maîtresse, la grosse maladie qui a failli vous tuer quand vous étiez toute petite? Je n'étais pas près de vous pendant ce temps-là; votre père m'avait envoyé à Paris. Au jour du plus grand danger, ne vous sentant pas, à ce qu'il paraît, soignée ainsi qu'il l'aurait fallu pour que vous fussiez sauvée, vous vous êtes écriée, comme m'appelant à votre secours : « Ah! si Alain le savait! » Ces mots-là me sont restés dans le cœur comme la meilleure récompense de mon dévouement pour vous.

Aujourd'hui, si, ayant fait ce que j'ai cru être mon devoir, je vous apprends ce que j'ai fait et ce que je sais, c'est pour qu'un jour, mourant de votre peine, vous ne puissiez pas dire, ce qui serait l'éternel reproche de ma conscience : « J'ai été malheureuse jusqu'à la fin, parce qu'on m'a indignement trompée. Ah! si Alain l'avait su! »

Alain le savait, il a dû vous le dire.

VII.

Dans cette lettre, qui sera, je l'espère, achevée avant l'heure où le messenger passe tous les jours devant le château, tu trouveras, ma chère filleule, le récit de ma visite à M. le curé de Gros-Bourg. Il m'avait, tu le sais, écrit tout dernièrement : « On aura, sans doute, besoin de vous à Claret; si les forces ne vous manquent pas pour vous mettre en route, partez au plus tôt, je vous attends. » Il a bien voulu me dire, à mon entrée chez lui ce matin, qu'il n'était pas étonné de la promptitude de mon arrivée, mais qu'il en éprouvait de la joie à l'égard de ma santé, vu que, dévoué comme je l'étais à ma maîtresse, il savait que la maladie seule aurait pu être cause de mon retardement.

Comme nous nous en doutions bien, Simonne, l'appel de M. le curé était à propos de la lettre que j'ai voulu aller lui porter moi-même il y a quatre ans, lorsque je suis revenu de Bonniex.

Dans ce temps-là, Jean Mauvielle, qui veut toujours qu'on aille par la droiture, au risque de briser quelque chose pour arriver au but, disait :

« A quoi bon attendre la volonté de la victime pour faire punir celui qui l'a trompée? Il y a un faussaire, nous avons des preuves contre lui; il faut le citer en justice. »

Ma filleule, en femme qu'elle est, ne pensant qu'à la honte et au chagrin de la femme si le procès avait lieu, conseillait de garder le secret entre nous et de brûler ma lettre. Mais la cousine Geneviève a mis fin à tout en donnant son avis qui était aussi le mien.

« Il ne faut, a-t-elle dit, ni dénoncer de nous-mêmes le crime, ni détruire ce qui peut servir à le prouver; mais nous en rapporter à la prudence de M. le curé. » La chose ayant été décidée ainsi que je l'avais pensé d'abord, j'ai alors entrepris ce petit voyage; ensuite, je suis revenu me reposer à Chanceaux, et puis il s'est passé quatre ans, pendant lesquels la famille s'est augmentée de ta mignonne Françoise et de ton gentil Alain, sans compter que tu es devenue savante au point d'enseigner à lire à tes enfants, et de dresser les mémoires de journées de travail et de fournitures de ton mari.

Comme nous ne recevions aucune nouvelle de Claret, je me disais : Tout va bien ici et là-bas. Le mot d'écrit de

M. le curé est venu me prouver que, d'un côté, je me trompais.

La suite à la prochaine livraison.

LE SIDOBRE.

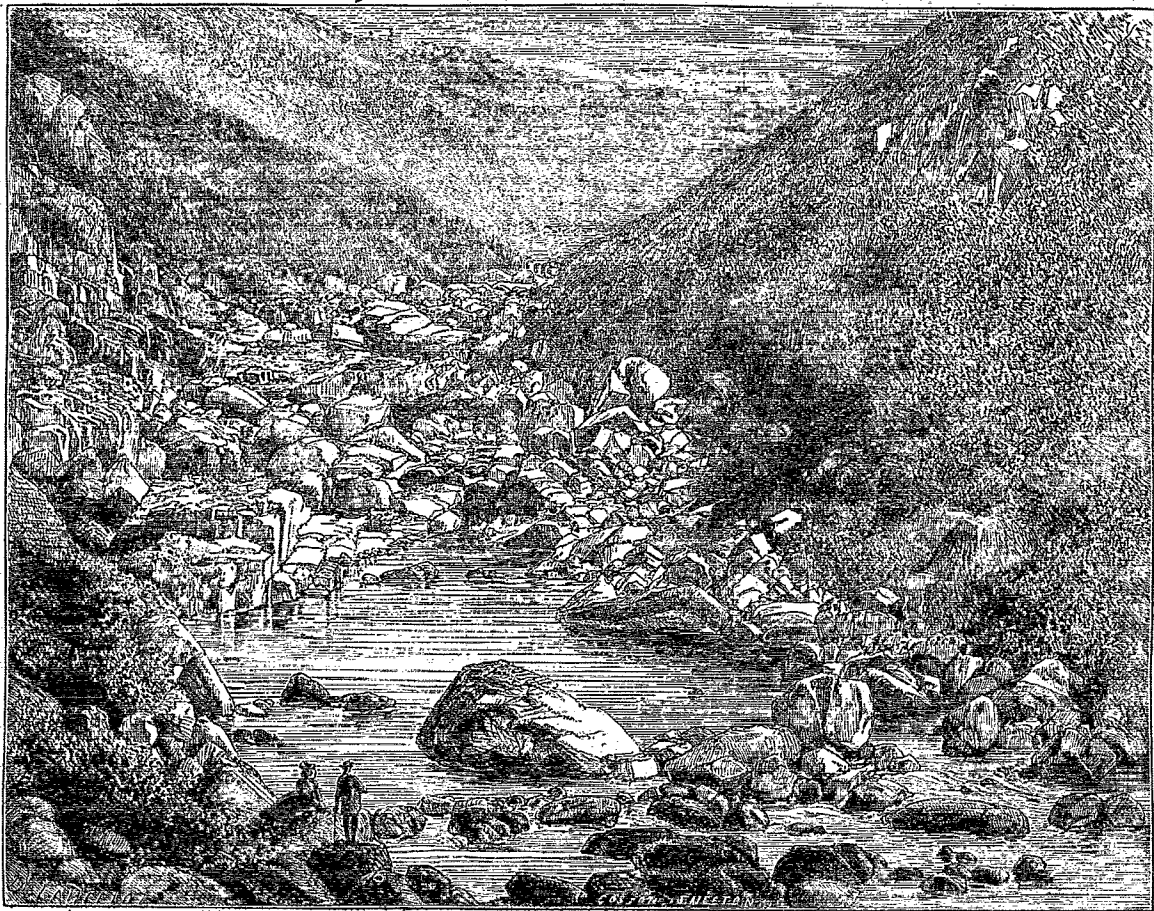
Les Cévennes, avant de se fondre dans les premiers contre-forts des Pyrénées, s'étalent et abaissent graduellement leurs sommets, en couvrant de leurs dernières ramifications les départements de l'Aude, du Tarn et une partie de l'Hérault. Les deux principales chaînes qui traversent le département du Tarn sont : la montagne Noire, dont la crête forme pendant quelque temps la limite de l'Aude et où l'on admire les magnifiques travaux de Riquet (1); puis la montagne de la Caune, issue des monts aveyronnais de l'Espinouse. Sur ces deux chaînes, d'un

aspect très-accidenté, on remarque des points d'une altitude remarquable, et que fait mieux ressortir encore la profondeur des gorges et des vallées qui sillonnent les massifs. Le plateau de Nore, par exemple, a 1 210 mètres; le roc de Montalet, 1 256 mètres.

Au milieu des rameaux des monts de la Caune est enclavé le plateau granitique du Sidobre, merveille naturelle bien digne de l'attention du touriste et du géologue.

Le massif du Sidobre, à l'est de Castres, a la forme d'un tronc de cône vaguement elliptique et à base supérieure horizontale. Il est isolé des montagnes qui l'entourent et qui, se relevant presque verticalement des sinuosités de l'Agout et d'autres torrents, lui font une ceinture schisteuse et creusent sur le flanc dénudé du rocher des entailles d'une profondeur vertigineuse.

Le plateau est parsemé de blocs énormes du plus beau



Le Sidobre. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie communiquée par M. Fuzier-Herman.

granit, jetés les uns sur les autres dans les amoncellements les plus bizarres et dans les plus étonnantes positions d'équilibre. La plume ne saurait rendre l'impression que le visiteur le moins sensible aux beautés de la nature éprouve en face de ce majestueux désordre, au milieu duquel un homme produit l'effet d'une fourmi s'agitant sur un tas de cailloux.

Les miracles d'équilibre abondent dans ces échafaudages de pierres. Plusieurs rochers tremblants, de ces blocs qui ne reposent sur le sol que par un point, que la main d'un enfant fait osciller, et qui cependant sont indéterminables, servent d'aliment aux superstitions du pays, véritable terre promise des légendes, avec ces décombres de palais géants, ces matériaux énormes d'édifices ina-

(1) Voy. la Table des trente premières années.

chevés, apportés là par des forces surhumaines et dispersés au gré d'un caprice de Titan.

Les flancs du Sidobre sont tapissés de prairies couvertes aussi par places d'amas de grosses pierres. Il semble que toutes ces lourdes masses, débordant du bassin supérieur qui ne peut les contenir, se précipitent, roulent et sautent en cascades tumultueuses au milieu des champs de verdure. Ces gouttes de granit paraissent arrêtées dans leurs bonds, suspendues au-dessus de l'abîme dans lequel elles allaient s'engouffrer, par la manifestation subite d'une volonté surnaturelle, et l'éternelle immobilité de ces blocs produit l'illusion du mouvement.

Le plateau du Sidobre s'étend à partir du coquet village de Burlats jusqu'à la petite ville de Brissac, sur une longueur de quinze ou vingt kilomètres, dans la direction

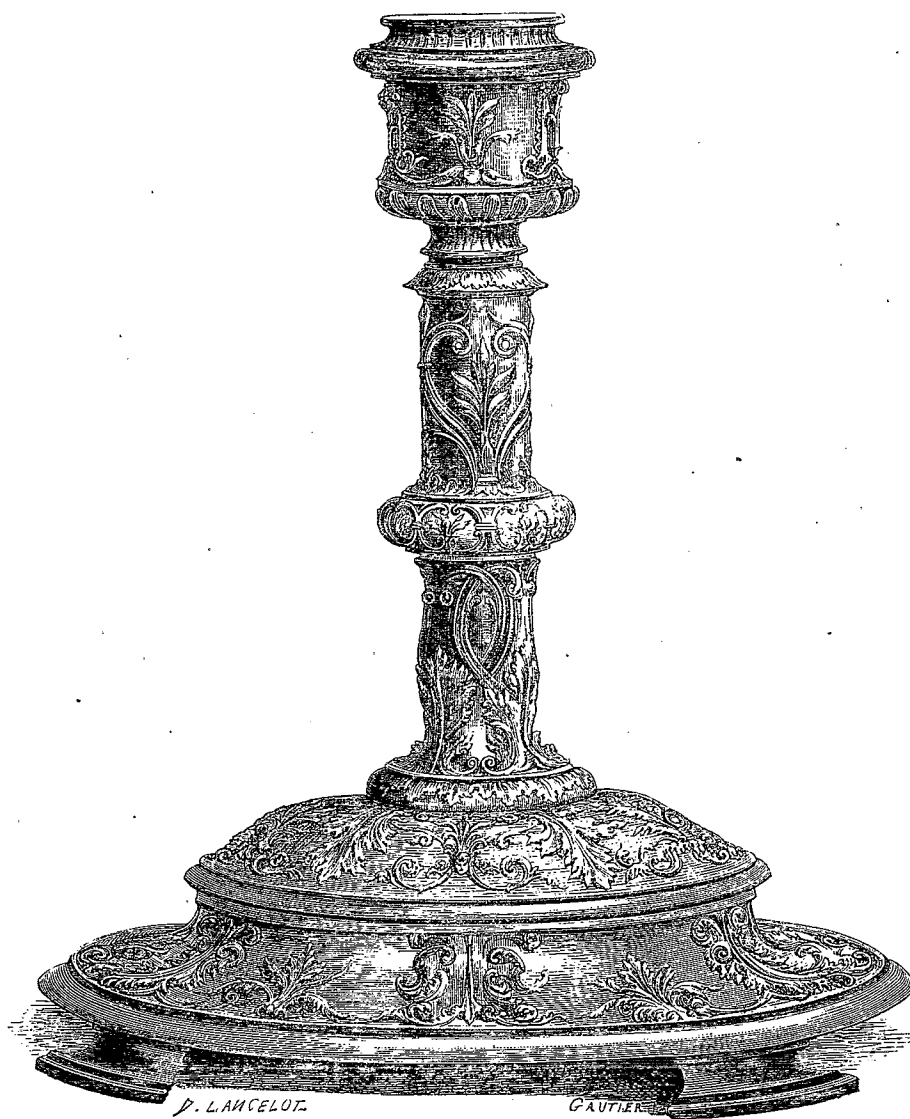
du sud-ouest au nord-est. Il est longé, traversé même par la route de Vabre à Castres, qui permet au voyageur de contempler les effets les plus saisissants qu'offrent ces entassements gigantesques. Dans notre gravure, reproduction d'une photographie, le spectateur est supposé placé sur un pont qui traverse l'Agout; ce cours d'eau, issu des monts de la Caune, prend à Burlats le cours calme et régulier d'une belle rivière, baigne Castres, Lavaur, et va se jeter dans le Tarn à la pointe Saint-Sulpice.

Le granit du Sidobre est d'un très-beau grain, à larges cristaux de feldspath et à mica noir. Il appartient à la variété du granit gris; débité en fragments réguliers, il est exporté dans les villes voisines pour les constructions monumentales.

La manière dont tous ces blocs se sont détachés du massif qui forme le Sidobre, l'action qui a présidé à leur entassement, soulèvent des questions de nature à intéresser vivement le géologue. On trouve une remarquable dissertation sur l'étude scientifique du Sidobre dans la Description de la carte géologique du Tarn, par M. de Bouchepon, ingénieur des mines et auteur de cette carte (in-8; Paris, 1848).

UN FLAMBEAU ITALIEN DE LA RENAISSANCE.

Le flambeau en bronze, orné de feuillages ciselés, dont nous publions le dessin, a figuré à l'exposition du « Musée



Flambeau sculpté de la renaissance. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie de Franck.

rétrospectif», que l'on a pu voir l'automne dernier au palais de l'Industrie; il faisait partie de la belle collection de M. de Nolivos, aujourd'hui dispersée.

Ce flambeau est de travail italien, et son possesseur y voyait un ouvrage de la fin du quinzième siècle et de l'école de Padoue, c'est-à-dire de cette école formée dans le nord de l'Italie, à Padoue, à Venise et dans les villes voisines, par des artistes tels que les Riccio Briosco, les Leopardi et les frères Lombardi, qui réunissaient souvent les talents du sculpteur, de l'orfèvre et de l'architecte.

On peut remarquer que l'école de sculpture florentine, qui avait quelque peu précédé celle de Padoue et de Venise, avait eu de même pour maîtres les Ghiberti, les Brunelleschi, les Donatello, les Luca della Robbia, les Verocchio, dont plusieurs furent architectes et quelques-uns avaient commencé par être orfèvres; car alors, comme à toutes les grandes époques, les arts n'étaient pas séparés, mais tous se donnaient la main. De là dans les moindres objets d'un usage journalier, quand le talent s'y était appliqué, cette entente parfaite de leur emploi, cette justesse des

proportions, ce goût dans les ornements, ce fini dans l'exécution, que l'on peut observer dans le modèle, très-simple d'ailleurs, que nous avons sous les yeux.

Le monde appartient à l'énergie. — A. DE TOCQUEVILLE.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 158, 191, 223.

ILES BERMUDES. COLONIE ANGLAISE.

Les timbres-poste ont été émis en 1865. Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc glacé, piqués. Le papier porte en filigrane les lettres C. C. (Colonie de la Couronne), surmontées de la couronne royale. Le dessin présente l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et couronnée; on lit au-dessus *Bermuda*, et au-dessous la valeur du timbre en lettres.

- 1 penny (0f.1042), — rouge.
- 6 pence (0f.6250), — lilas.
- 1 shilling (1f.2500), — vert.

Ces timbres ont été gravés et sont imprimés par MM. de la Rue et C^{ie}, à Londres.

MEXIQUE.

La création des timbres-poste au Mexique remonte à 1856. Il y a eu trois émissions : la première en 1856 ou 1857, la seconde en 1861-1863, la troisième en juillet 1864. Aucun timbre n'est piqué.

1. — 1856-1857. Le timbre est rectangulaire, gravé et imprimé en couleur sur papier blanc. Il porte l'effigie du curé Hidalgo, la tête vue de trois quarts et tournée à gauche. Miguel Hidalgo y Castilla était curé du village de Dolorés dans la province de Guanajuato; il donna, le 16 septembre 1810, le signal de la révolution qui devait délivrer le pays de la domination espagnole; mais il fut défait le 7 novembre 1810; pris le 21 mars 1814 et mis à mort le 27 juillet.

- 1/2 real (0f.337), (1) — bleu clair.
- 1 (0f.675), — jaune brunâtre, jaune vif, jaune orangé.
- 2 reales (1f.350), — vert jaunâtre, vert-olive, vert-bleuâtre (n° 391).
- 4 (2f.700), — rose pâle, rouge-brique clair.
- 8 (5f.400), — violet, brun violacé.

2. — 1861. Le timbre est le même que celui de l'émission précédente. Il est imprimé en noir sur papier de couleur.

- 1/2 real (0f.337), — noir sur papier fauve clair, chamois.
- 1 (0f.675), — id. vert-olive.
- 2 reales (1f.350), — id. rosé (n° 391).
- 4 (2f.700), — id. jaune.
- 8 (5f.400), — id. roux foncé, brun.

1863. Les timbres de 4 et de 8 réaux ont été remplacés par les suivants :

- 4 reales (2f.700), — rose, rouge-brique clair, sur papier jaune d'or.
- 8 (5f.400), — vert-olive sur papier roux, fauve.

Sur tous les timbres qui précèdent est imprimé, en noir et en lettres capitales romaines, le nom de l'État dans lequel le timbre a été vendu.

3. — *Juillet 1864*. Le timbre est rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. L'aigle mexicaine est figurée dans un cadre ovale; elle est couronnée, per-

chée sur un cactus nopal, et tient un serpent avec le bec et une des serres.

- 1/2 real (0f.337), — brun-chocolat, lie-de-vin.
- 1 (0f.675), — 1° (1864) bleu-lapis; 2° (1865) bleu clair.
- 2 reales (1f.350), — jaune-brun.
- 4 (2f.700), — vert clair (n° 392).
- 8 (5f.400), — rouge-brique.



No 391. - Mexique. No 392. Mexique. No 393.

Le nom du département dans lequel le timbre a été vendu est imprimé en noir et en lettres gothiques d'un côté du timbre; de l'autre côté, le millésime est imprimé également en noir.

Il a paru, vers le mois de juillet 1864, une série de timbres-poste, gravés et imprimés par la *American Bank note Company*, à New-York. Ces timbres ont été commandés, dit-on, par l'ex-président de la république mexicaine, Juarez. Ils sont rectangulaires, gravés et imprimés sur papier blanc. Il y en a de non piqués et de piqués. Ils présentent l'effigie du curé Hidalgo, la tête vue de trois quarts et tournée à gauche.

- 1 real (0f.675), — vermillon.
- 2 reales (1f.350), — bleu.
- 4 (2f.700), — brun (n° 393).
- 1 peso (5f.400), — noir.

RÉPUBLIQUE DE GUATÉMALA.

En juillet et en août 1864, un graveur suisse, attaché à l'hôtel des monnaies de Guatemala, était occupé à graver la planche des timbres-poste guatémaltèques; ce travail ne réussit pas, et en septembre on renonça à le faire exécuter à Guatemala. On décida alors de réorganiser le service des postes, et l'adoption des timbres-poste n'aura lieu qu'après l'accomplissement de la réforme postale.

RÉPUBLIQUE DE HONDURAS.

Un timbre-poste a été émis en 1865. Il est rectangulaire, gravé, imprimé en noir sur papier de couleur. Le dessin figure un écu ovale aux armes de la république, avec la devise *Dios, Union y Libertad*. On lit au-dessus *Correos de Honduras*, au-dessous la valeur en lettres, aux quatre coins la valeur en chiffres.

- 2 reales, — noir sur papier rose, vert clair. (Essai sur papier jaune?)

HONDURAS BRITANNIQUE.

COLONIE ANGLAISE.

On a adopté à Balise, en janvier 1866, l'usage des timbres-poste pour le service intérieur de la colonie et l'affranchissement des lettres pour l'Angleterre. Le timbre est rectangulaire, gravé, piqué, imprimé en couleur sur papier blanc, et ce papier a en filigrane les lettres C. C. couronnées. Le timbre présente l'effigie de la reine Victoria, la tête tournée à gauche et coiffée de la couronne royale. Les mots *British Honduras* et la valeur en lettres sont inscrits sur une jarrettière.

- 1 penny, — bleu-ciel.
- 6 pence, — carmin.
- 1 shilling, — vert foncé.

RÉPUBLIQUE DE NICARAGUA.

Le gouvernement de la république de Nicaragua a

(1) La piastre mexicaine = 8 reales = 5f.40. 1 real = 67c.5.

adopté, en 1862, l'emploi des timbres-poste ; le décret est du 30 septembre 1862. Ces timbres furent mis en vente le 2 décembre 1862.



N° 394. Nicaragua.

Ils sont rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. Ils sont piqués, mais ils ne l'ont pas été pendant plus d'une année après leur émission. Le dessin représente la chaîne de montagnes de l'Amérique centrale et ses cinq pics ; le pic du milieu porte à la cime le bonnet phrygien. On lit en haut du timbre *Nicaragua*, des deux côtés *Porte* sur le timbre de 2 centavos, et à gauche *Correos*, à droite *Porte*, sur le timbre de 5 centavos.

2 centavos (Of.108), — bleu foncé sur papier blanc, non piqué et piqué. Timbre d'essai, noir, non piqué. Spécimen en vert.
5 centavos (Of.270), — noir sur papier blanc, non piqué et piqué. Timbre d'essai, bleu foncé, non piqué (n° 394).

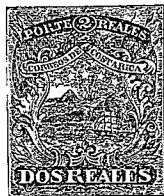
Ces timbres ont été gravés sur acier et sont imprimés typographiquement par la *American Bank note Company*, à New-York.

RÉPUBLIQUE DE COSTA-RICA.

La loi sur les postes a été présentée au congrès le 18 août 1862 ; elle a été votée le 1^{er} septembre 1862 et promulguée le 9 septembre 1862. La correspondance avec l'intérieur est seule considérée comme monopole de l'État.

L'affranchissement est obligatoire et doit être fait en timbres-poste.

Les timbres sont rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. Ils n'étaient pas piqués dans les premiers mois de l'émission ; ils le sont depuis avril 1863. Le dessin représente l'écusson de la république : l'isthme de Panama, la chaîne de montagnes qui le traverse, les deux océans, l'Atlantique et le Pacifique, et cinq étoiles qui figurent les cinq États indépendants de l'Amérique centrale : Guatemala ; San-Salvador, Honduras, Nicaragua et Costa-Rica.



N° 395. Costa-Rica.

Décembre 1862. $\frac{1}{2}$ real (Of.337), — bleu foncé, non piqué.
2 reales (1f.370), — vermillon, non piqué (n° 395).
Avril 1863. $\frac{1}{2}$ real (Of.337), — bleu foncé, piqué.
2 reales (1f.350), — vermillon, piqué.
Mars 1864. 4 reales (2f.700), — vert foncé, non piqué et piqué.
Janvier 1864. 1 peso (5f.400), — orange, non piqué et piqué.

Il existe des épreuves d'essai, non piquées, de $\frac{1}{2}$ réal, de 2 et de 4 réaux imprimées en noir, et des spécimens, non piqués, du timbre de $\frac{1}{2}$ réal tirés en vert foncé, en orange, du timbre de 1 réal tirés en bleu, du timbre de 2 réaux tirés en orange.

Ces timbres ont été gravés et sont imprimés par la *American Bank note Company*, à New-York.

Un autre timbre porte le nom de Costa-Rica. Il est rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur papier blanc, et n'est pas piqué. On y voit l'écusson de la république entouré de branches de laurier et surmonté d'un aigle aux ailes déployées, tenant un serpent dans ses serres.

2 centavos (Of.108), — lilas.
5 (Of.370), — vert.

On prétend que ce timbre a précédé le timbre actuel. Il faudrait pour cela qu'il eût été émis avant la loi de 1862, car l'article 5 de cette loi ne prescrit la création que de deux timbres : l'un rouge de 2 réaux, l'autre bleu

de $\frac{1}{2}$ réal. De plus, les taxes postales sont énoncées en réaux dans le Costa-Rica. L'authenticité de ces deux timbres n'est pas prouvée.

ILES BAHAMAS OU LUCAYES.

COLONIE ANGLAISE DANS LES ANTILLES.

La première émission de timbres-poste a été faite le 10 juin 1859. On commença par créer un timbre pour l'affranchissement des lettres expédiées d'une île à l'autre. Ce timbre est rectangulaire, gravé, imprimé en couleur sur un papier qui fut d'abord mi-blanc et sans filigrane, et qui, depuis 1862, est blanc et porte en filigrane les lettres CC (*Crown Colony*) surmontées de la couronne royale d'Angleterre. L'effigie de la reine Victoria est dans un cadre ovale ; au-dessus est une banderole avec les mots *Interinsular postage*, et de chaque côté sont deux petits cartouches : dans l'un un ananas, dans l'autre un *murex*.

1 penny, — (1859) non piqué, rouge brunâtre ; (1862) piqué, brun rougeâtre, rouge brunâtre, lie-de-vin, rouge de sang, carmin vif (n° 396).



N° 396. Bahamas. N° 397. Bahamas. N° 398.

Les timbres destinés à l'affranchissement des lettres pour l'étranger ont été émis le 16 décembre 1861. Ils sont rectangulaires, piqués, gravés, imprimés en couleur sur un papier blanc qui a en filigrane les lettres CC surmontées de la couronne royale. Il y a 2 types :

A. — 16 décembre 1861. Effigie de la reine Victoria, la tête tournée presque de face et couronnée.

4 pence, — rose-hortensia.

6 — violet bleuâtre, lilas, gris violacé (n° 397).

B. — Août 1863. Effigie de la reine Victoria, la tête de profil, tournée à gauche et couronnée. En bas, deux petits cartouches, un ananas dans l'un, un *murex* dans l'autre.

1 shilling, — vert clair (n° 398).

ILES DE CUBA ET DE PUERTO-RICO.

COLONIES ESPAGNOLES DANS LES ANTILLES.

Le système de l'affranchissement au moyen de timbres-poste n'a été mis en vigueur dans les colonies que le 1^{er} janvier 1855.

Les timbres employés à Cuba et à Puerto-Rico ont été gravés et imprimés à Madrid, et présentent les mêmes types et dessins que ceux en usage en Espagne. Ils sont tous gravés, rectangulaires et non piqués.

1^{er} janvier 1855. — Imprimés en couleur sur un papier à la main bleu avec des lignes bouclées en filigrane (n° 399). Effigie de la reine Isabelle II, la tête de profil, tournée à droite et couronnée de laurier.

$\frac{1}{2}$ real plata f. (Of.328) (*), — bleu verdâtre foncé.

1 (Of.656), — vert foncé (n° 400).

2 reales plata f. (1f.312), — rouge violâtre, rouge lie-de-vin. (Nous avons vu ce timbre oblitéré à la date de 1861.)

2 $\frac{1}{4}$ reales plata f. (1f.476), — rouge lie-de-vin. (C'est le timbre de 2 réaux au milieu duquel on a appliqué la marque Y $\frac{1}{4}$ avec un timbre et en encre noire ; il y a eu deux estampilles, l'une d'elles est un peu plus grande.)

1856. — Imprimés en couleur sur papier mi-blanc vergé avec des lignes diagonales croisées en filigrane. Type de 1855.

(*) La piastre forte d'Espagne = 8 reales plata f. = 5f.25.

- $\frac{1}{2}$ real plata f., — bleu, bleu verdâtre foncé.
 1 — vert foncé.
 2 reales plata f., — rouge-amarante, rouge-brique, rose.



N° 400. Cuba. N° 399. Cuba. N° 401.

1857. — Imprimés en couleur sur papier à la main mi-blanc sans filigrane. Type de 1855.

- $\frac{1}{2}$ real plata f., — bleu-vert foncé.
 1 — vert jaunâtre.
 2 reales plata f., — rose.

1857. — Imprimés en couleur sur papier à la mécanique blanc. Type de 1855.

- $\frac{1}{2}$ real plata f., — bleu-saphir, bleu clair, bleu-ciel. (Épreuves imprimées en noir, rouge, vert.)
 1 real plata f., — vert clair, vert foncé, vert-émeraude. (Épreuves imprimées en noir, rouge, rose, vert, sur papier blanc; en marron sur papier vert pâle, et en rouge sur papier teinté.)
 2 reales plata f., — rouge-brique, rose, carmin (*). (Épreuves imprimées en noir, rouge, vert.)
 2 $\frac{1}{4}$ reales plata f., — rose. (Ce timbre est celui de 2 réaux, au milieu duquel on a imprimé typographiquement en noir la marque Y $\frac{1}{4}$.) (N° 401.)

1862 ou 1863. — Imprimé en noir sur papier blanc. Effigie de la reine, la tête de profil, tournée à gauche et couronnée. Type de 1860.

- $\frac{1}{4}$ real plata f., — noir (n° 402). Il était encore en usage à Cuba en 1864.

1864. — Imprimés en couleur sur papier de couleur. Effigie de la reine, la tête de profil, tournée à gauche et couronnée.

- $\frac{1}{4}$ real plata f., — noir sur papier jaune.
 $\frac{1}{2}$ — vert clair sur papier rosé.
 1 — bleu foncé sur papier chamois clair.
 2 reales plata f., — vermillon sur papier couleur de chair.



N° 402. Cuba.

ILE DE LA JAMAÏQUE.
 COLONIE ANGLAISE DES ANTILLES.

Le régime de l'affranchissement des lettres de la colonie pour la Grande-Bretagne au moyen de timbres-poste a été établi le 1^{er} avril 1858. Il a été adopté également pour les lettres de et pour les colonies et a été rendu obligatoire pour elles le 1^{er} février 1859; ce système a fonctionné jusqu'au 31 juillet 1860. A cette époque, l'administration des postes ayant passé des mains du gouvernement métropolitain dans celles du gouvernement de la

(*) Il y a des timbres de 2 réaux qui portent l'oblitération de la poste française : une losange pointillée avec une ancre au milieu.

colonie, l'affranchissement des correspondances intérieures est devenu facultatif; celui des lettres pour l'extérieur est toujours obligatoire.

En 1861, les deux tiers des lettres étaient affranchies. Les timbres-poste ont commencé à être livrés au public le 7 mai 1858.

Les premiers timbres-poste dont on ait fait usage à la Jamaïque étaient les timbres anglais. Quand le gouvernement local a eu le service des postes sous sa direction, il a fait faire des timbres-poste propres à la colonie; cette émission a été faite le 1^{er} août 1860. Le timbre de 3 pence a été émis en octobre 1863.

Ces timbres sont rectangulaires, piqués, gravés, imprimés en couleur sur un papier blanc et gravé qui a un ananas en filigrane. L'ananas figure dans les armes de la colonie. L'effigie de la reine Victoria, la tête de profil, tournée à gauche et couronnée de laurier, est dans un cartouche, qui est rond dans les timbres de 1 penny, de 2 et 4 pence, ovale dans ceux de 3 pence et de 1 shilling, hexagonal dans le timbre de 6 pence.

- 1 penny (0f.1042), — bleu clair (n° 403).
 2 pence (0f.2083), — carmin.
 3 (0f.3125), — vert clair.
 4 (0f.4166), — orange.
 6 (0f.6250), — violet clair, violet plus foncé.
 1 shilling (1f.2500), — brun clair, brun rougeâtre, chocolat clair (n° 404).



N° 403.

Jamaïque.



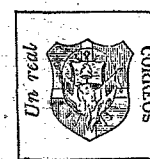
N° 404.

Les épreuves de spécimen de ces timbres ne sont pas piquées, sauf celles du timbre de 3 pence.

Le timbre dont nous donnons le dessin (n° 405) n'est pas un timbre-poste, c'est le timbre des effets de commerce. Le sceau de la colonie y est figuré; l'écu porte la croix de gueules à cinq ananas sur champ d'argent.



N° 405. Jamaïque.



N° 406. Saint-Domingue.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

L'usage des timbres-poste y a été adopté vers 1862.

Le timbre est rectangulaire, gravé et imprimé en noir sur papier de couleur. Il porte un écusson avec une croix d'argent et mi-parti d'azur et de gueules, au milieu duquel sont un livre ouvert surmonté d'une croix et un trophée d'armes formé par une pique avec le bonnet phrygien, une cuirasse, des drapeaux, des lances et des fusils.

- 1 real (0f.675), — noir sur papier vert (n° 406).

Un changement a été apporté à ce timbre en 1865. Dans le timbre de 1862, les mots *Un real* sont en italique et placés comme on le voit sur le dessin. Dans le timbre de 1865, ces mots sont en petits caractères romains et placés à gauche dans le même sens que *Correos*.

- 1 real, — noir sur papier jaune-brun.

La suite à une autre livraison.

FÉLIX MENDELSSOHN.



Félix Mendelssohn, mort en 1847, par M. Hamman.

« Ce jeune homme est né sous une heureuse étoile », disait Goëthe de Félix Mendelssohn, vers 1830. Il est difficile, en effet, d'imaginer une destinée plus digne d'envie. Né dans une famille riche et noble, disposé naturellement au bien, intelligent, studieux, ouvert à toutes les saines curiosités de l'esprit, doué d'admirables aptitudes pour l'art musical, d'un caractère égal, sensé, aimable, de quels autres dons aurait pu le combler tout

TOME XXXIV. — AOÛT 1866.

un cortège de bonnes fées penchées sur son berceau? Il avait beaucoup profité de l'étude des langues anciennes. A dix-sept ans, il avait publié la traduction d'une comédie de Térence (*l'Andrienne*). Il dessinait avec goût. Il avait suivi avec succès des cours de sciences et de philosophie. A dix-huit ans, il s'était déjà presque placé au rang des compositeurs d'élite par son ouverture du *Songe d'une nuit d'été*. Son talent d'exécution sur le piano était justement

33

admiré. Enfin, parmi ses félicités, l'une des plus rares était que son père, l'un des premiers banquiers de Berlin, loin de s'opposer à sa vocation de musicien, eut la sagesse de s'y montrer tout d'abord favorable, de l'aider de ses encouragements, et lui conseilla, lorsqu'il eut vingt et un ans, de voyager en Allemagne, en Suisse, en France, en Italie, en Angleterre, pour y développer son talent, y faire connaître son nom, et se concilier la bienveillance des hommes supérieurs.

Félix Mendelssohn partit en mai 1830; son absence dura jusqu'à l'été de 1832. On a le recueil des lettres qu'il écrivit, pendant ces deux années, à sa famille : elles sont charmantes (*); elles le font estimer et aimer. On voit, dans ces pages familières, combien il éprouve de répugnance pour tout mensonge et tout charlatanisme, combien ce qui est vulgarité ou sottise le blesse; mais, plus sévère pour lui-même qu'envers les autres, il se contente d'éviter le plus qu'il peut les relations qui ne lui sont pas sympathiques et ne sauraient l'aider à s'élever.

Parmi celles de ses lettres qui nous paraissent le peindre le mieux, en voici une adressée de Milan, le 15 juillet 1831, à un jeune artiste célèbre, Édouard Devrient :

« Tu me fais des reproches, parce qu'ayant déjà vingt-deux ans, je ne suis pas encore célèbre. Je n'ai à cela qu'une chose à te répondre, c'est que si Dieu avait voulu que je fusse célèbre à vingt-deux ans, il est probable que je le serais déjà; mais moi, je n'y puis rien, car je n'écris pas plus pour devenir célèbre que pour obtenir une place de maître de chapelle. Si l'un et l'autre voulaient m'arriver, ce serait très-bien; mais tant que je n'en serai pas précisément réduit à avoir faim, mon devoir est d'écrire ce que je sens et comme je le sens, m'en remettant pour l'effet que cela pourra produire à Celui qui veille à bien d'autres et plus grandes choses. Mon unique et incessante préoccupation, c'est d'exprimer sincèrement dans mes compositions les sentiments de mon cœur, sans m'inquiéter de rien autre, et lorsque j'ai écrit un morceau en m'abandonnant à l'inspiration, je crois avoir fait mon devoir. Que cela me rapporte ensuite de la réputation, de l'honneur, des décorations, des tabatières, etc., je n'ai pas à m'en occuper; mais si tu penses que j'ai négligé quelque chose pour perfectionner mes compositions ou me perfectionner moi-même, dis-moi d'une façon nette et catégorique ce que c'est et en quoi cela consiste. Ce serait assurément un reproche grave. Tu veux que je n'écrive que des opéras, et tu prétends que j'ai tort de ne l'avoir pas déjà fait depuis longtemps; à cela, je te réponds : Mets-moi entre les mains un texte convenable, et, en quelques mois, je me charge de le composer; car écrire un opéra, c'est mon désir de tous les jours. Je suis sûr que je produirais quelque chose de frais, de gracieux, si je trouvais des paroles; mais c'est précisément là ce qui me manque. Si tu connais un homme capable de me faire un *libretto*, indique-le-moi, pour l'amour de Dieu; je ne cherche pas autre chose. Mais, en attendant que je trouve un texte d'opéra, vaut-il donc mieux, à supposer que cela me soit possible, ne rien faire du tout? Si j'ai écrit plusieurs morceaux de musique religieuse, c'est que c'était un besoin pour moi, de même qu'on a parfois envie de lire un certain livre, la Bible, par exemple, ou tout autre, et que ce livre-là seul vous satisfait. Que ces compositions aient quelque ressemblance avec celles de Sébastien Bach, je n'y puis rien non plus, car je les ai écrites ligne pour ligne sous mon impression du moment, et si les paroles m'ont impressionné de la même manière que le vieux Bach, je n'en dois être que plus content; car tu ne penses pas, j'imagine, que je copie ses formes sans mettre rien

(*) M. A.-A. Rolland les a traduites en français.

dedans : un travail aussi vide me répugnerait à tel point que je ne pourrais pas écrire un seul morceau jusqu'au bout. J'ai fait aussi, depuis que nous ne nous sommes vus, une grande composition qui sera peut-être de nature à produire de l'effet *sur le public* : c'est la première *Nuit de Sainte-Waldpurge*, de Gæthe. Je ne l'ai entreprise que parce que cela me plaisait et que le sujet m'inspirait, mais je n'ai nullement songé à l'exécution. Seulement, à présent qu'elle est terminée, je m'aperçois qu'elle convient parfaitement pour un grand concerto, et dans le premier concert que je donnerai à Berlin, tu y chanteras la partie du druide barbu. Je l'ai écrite exprès pour toi, il est donc juste que tu la chantes; et comme j'ai toujours observé que les morceaux que j'avais écrits en me préoccupant le moins du public étaient précisément ceux qui lui plaisaient le mieux, j'ai lieu de croire qu'il en sera de même pour celui-ci. Ce que j'en dis est uniquement pour te prouver que je songe aussi au positif. Seulement, ce n'est jamais qu'après coup. Qui diable pourrait, d'ailleurs, écrire de la musique, c'est-à-dire la chose la moins positive du monde (et c'est pour cela que je l'aime), en songeant au positif?

« ... Mais trêve à ce ton sec; je me suis presque, Dieu me pardonne, laissé aller à la mauvaise humeur et à l'impatience, et cependant je me suis bien promis d'éviter l'une et l'autre. »

La suite à une prochaine livraison.

MADEMOISELLE DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.

1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218, 226, 242, 250.

VII.

Suite.

J'étais si inquiet de l'effet qu'avait pu produire ma lettre sur ma jeune maîtresse, que ma première parole à M. le curé a été pour m'en informer. Comprends, Simonne, combien je fus étonné; il me montra cette lettre qui n'était pas encore décachetée. Ignorant ce qu'elle disait, il s'était réservé de me faire venir pour nous consulter ensemble, quand il jugerait que le moment de la donner est arrivé.

— Puisque vous m'appellez, c'est donc que M^{lle} de Claret est malheureuse à présent? lui demandai-je.

— M^{me} la marquise a trop de dignité pour se plaindre, me répondit-il; mais sa situation en ce qui touche, non pas seulement l'aisance, mais les besoins impérieux de la vie, est des plus alarmantes. Son mari, qui est de grande dépense, l'a peu à peu appauvrie, et elle n'a plus qu'à lui donner la signature qu'il demande pour être complètement ruinée. Sans son notaire, qui lutte contre elle pour qu'elle ne sacrifie pas jusqu'au dernier débris de sa fortune à ce prodigue, la signature serait déjà donnée. Je ne sais pas, ajouta M. le curé, si votre lettre contient ce qu'il faudrait pour empêcher le malheur qu'elle est tout près d'accepter; mais si cela est, il faut qu'elle lise cette lettre aujourd'hui même; demain il serait peut-être trop tard.

Je lui répondis aussitôt : — Vous pouvez la lui faire lire; elle lui épargnera le malheur d'être ruinée. M^{lle} de Claret verra bien qu'elle ne doit aucune signature à l'homme qui se fait appeler le marquis de Fontvielle.

Surpris de mes paroles, M. le curé m'en demanda l'explication. Je n'hésitai pas à la lui donner, pendant qu'il faisait ses préparatifs de départ pour Claret.

Je ne pouvais, n'est-il pas vrai, me considérer comme coupable d'une indiscretion en me confiant à celui qui est

chargé par l'Église d'écouter les secrets qu'on ne veut dire qu'à Dieu ?

Quand il sut ce que m'avait appris mon voyage à Bon-nieux, il m'engagea à l'accompagner chez ma chère maîtresse, où, d'ailleurs, je ne risquais pas de rencontrer au-jour'hui le faussaire qui m'a chassé du château.

Ici, comme chez nous, dans cette année 1789, les grands mouvements de Paris qui menacent la royauté obligent les gentilshommes de la province à se réunir, afin de s'en-tendre sur les moyens de défendre le trône contre les vio-lences de l'insurrection. Le soi-disant marquis, pour ne pas laisser mettre en doute sa haute naissance, est né-cessairement de toutes les assemblées de la noblesse, et il s'en tient une aujourd'hui dans un domaine des en-virons, qui ne lui permettra pas de revenir avant demain à Claret.

La servante du presbytère nous procura une carriole, et je partis avec M. le curé.

Revenant à Claret, après quatre ans d'absence, je m'é-tais préparé à de pénibles surprises; j'eus mon premier serrement de cœur en dépassant la grille. Le chien de garde, tenu à l'attache dans sa niche, ne dit rien à M. le curé, qui marchait devant; mais dès qu'il m'aperçut, il s'élança vers moi de toute la longueur de sa chaîne et aboya furieusement. « Je suis bien vraiment un étranger ici, me dis-je, Sultan ne me connaît plus! »

Je n'eus à renouer connaissance avec personne; la ser-vante qui vint au-devant de nous n'était pas à Claret de mon temps, et le domestique qui alla nous annoncer à ma chère maîtresse est aussi pour moi un inconnu.

Il ne me fallut qu'un coup d'œil à l'entrée du parc pour voir que tout était négligé, abandonné; et quand je cher-chai le jardin particulier de Mademoiselle, ce petit coin fleuri dont elle était si fière, il ne me fut pas possible de le retrouver: les ronces et les mauvaises herbes avaient envahi tout ce côté-là. J'ai eu de même les yeux blessés en traversant les appartements; le froid m'y a saisi: le vide les a faits si grands!

Pendant que me revenait le souvenir de tout ce que je ne voyais plus, la voix de Mademoiselle, qui ordonnait au domestique de nous faire entrer, m'a, je peux le dire, re-tourné le sang. J'ai suivi M. le curé sans savoir que je marchais. Je l'ai entendu dire: « Je vous amène Alain », et puis, pendant un moment, je n'ai plus rien entendu, je n'ai plus rien vu. Les oreilles me sonnaient comme si j'avais eu un carillon dans la tête, et je ne pouvais pas me retenir de pleurer.

Quand la sonnerie eut cessé et que ma vue fut un peu moins trouble, je m'aperçus que M^{lle} de Claret me tendait la main et qu'il y avait aussi des larmes dans ses yeux. Vous jugez, mes amis, avec quel respect, mais aussi avec quel bonheur je m'inclinai sur cette main, qui a tant donné aux pauvres et qui a soigné tant de malades, que le bon Dieu seul sait le compte de ses aumônes et de ses bonnes actions.

Je m'attendais à la trouver pâlie et souffrante; j'ai éprouvé une grande joie en voyant qu'elle n'était point changée. Certainement son visage est un peu plus sérieux qu'autrefois; mais c'est toujours ce même calme qui dit qu'elle est en repos avec elle-même et contente des autres.

Avant de lui faire part du motif de notre visite, M. le curé lui a dit qu'il était bruit dans le pays d'une autorisa-tion qu'elle serait disposée à donner à son mari pour vendre le château de Claret, qui est son bien propre.

— On dit vrai, car cette autorisation je viens de la si-gner, a-t-elle répondu. Et, nous montrant sur la table un papier plié, elle a ajouté: — La voici; elle sera tout à l'heure envoyée à mon notaire.

M. le curé risqua une observation; elle répliqua avec douceur:

— J'aide mon mari à faire son devoir; le marquis de Fontvielle ne peut pas se soustraire aux sacrifices que le temps où nous vivons impose à tous les gentilshommes du royaume.

— Oui, aux gentilshommes, osai-je dire, emporté par le besoin de lui faire connaître la vérité; mais quand il s'agit de ceux qui ne le sont pas!

Sa pâleur, à ces mots, me coupa la parole. Elle me regarda alors si avant et si longtemps dans les yeux, qu'elle a dû lire au tréfond de mon âme ce que je ne lui disais pas. Son regard se porta ensuite sur M. le curé, comme pour l'interroger; il lui montra ma lettre.

— Voilà quatre ans, dit-il, que ce pauvre Alain me l'a apportée pour vous.

Elle la prit; sa main tremblait, sa voix aussi.

— Cette lettre, me demanda-t-elle, doit-elle me prou-ver que mon mari n'était pas libre quand il m'a épousée?

— Oh! non, m'écriai-je; mais...

Elle m'interrompit par un geste et continua:

— Cette lettre doit-elle m'apprendre au moins que mon mari a manqué à la foi conjugale?

— Si c'était là ce qu'elle révèle, reprit aussitôt M. le curé, je ne me ferais pas le complice de la dénonciation; et si je n'avais pu empêcher qu'elle vous arrivât, je ne vous en parlerais que pour vous rappeler que votre devoir est de pardonner.

— Mon devoir, dit-elle, est d'ignorer le reste. — Et son visage reprit couleur, et elle cessa de trembler. Au même instant elle sonna, mit sous enveloppe cachetée le papier qui devait autoriser son mari à vendre Claret, et elle dit au domestique qui venait prendre ses ordres: — Portez ceci chez mon notaire.

Voyant bien que nous ne pourrions nous opposer au sa-crifice, puisqu'elle ne voulait pas même savoir le droit qu'elle avait de s'y refuser, je regardais M. le curé comme il me regardait lui-même, c'est-à-dire avec décourage-ment et le cœur navré.

Ma lettre était restée sur la table; M^{lle} de Claret, — je ne peux pas me décider à lui donner un autre nom, — M^{lle} de Claret, dis-je, jeta les yeux sur ce qu'il y a de marqué dessus.

— Je ne te la rends pas, Alain, me dit-elle; mais je ne la lirai qu'en son temps, comme tu l'as écrit toi-même, au premier chagrin que me causera mon mariage.

Elle a voulu me retenir au château jusqu'à demain; M. le curé est retourné à Gros-Bourg. J'ai cru qu'elle ne tenait à me garder chez elle que pour m'interroger à pro-pos de la lettre quand nous ne serions plus que nous deux; mais non, elle ne m'a questionné que sur mon existence à Chanceaux et sur toute la famille. Mais, à la tombée du jour, en m'annonçant qu'elle me laissait libre de me reti-rer dans ma chambre, — ma petite chambre d'autrefois, — elle m'a dit ces mots, qui m'ont prouvé qu'elle en sa-vait plus que je ne croyais: « Souviens-toi, Alain, qu'en se mariant ce n'est pas un nom qu'une femme épouse! »

La suite à la prochaine livraison.

LABOURAGE A VAPEUR.

AU LAC DE HARLEM

(HOLLANDE).

Voy., sur le Labourage à vapeur, t. XXXIII, 1865, p. 339, 364.

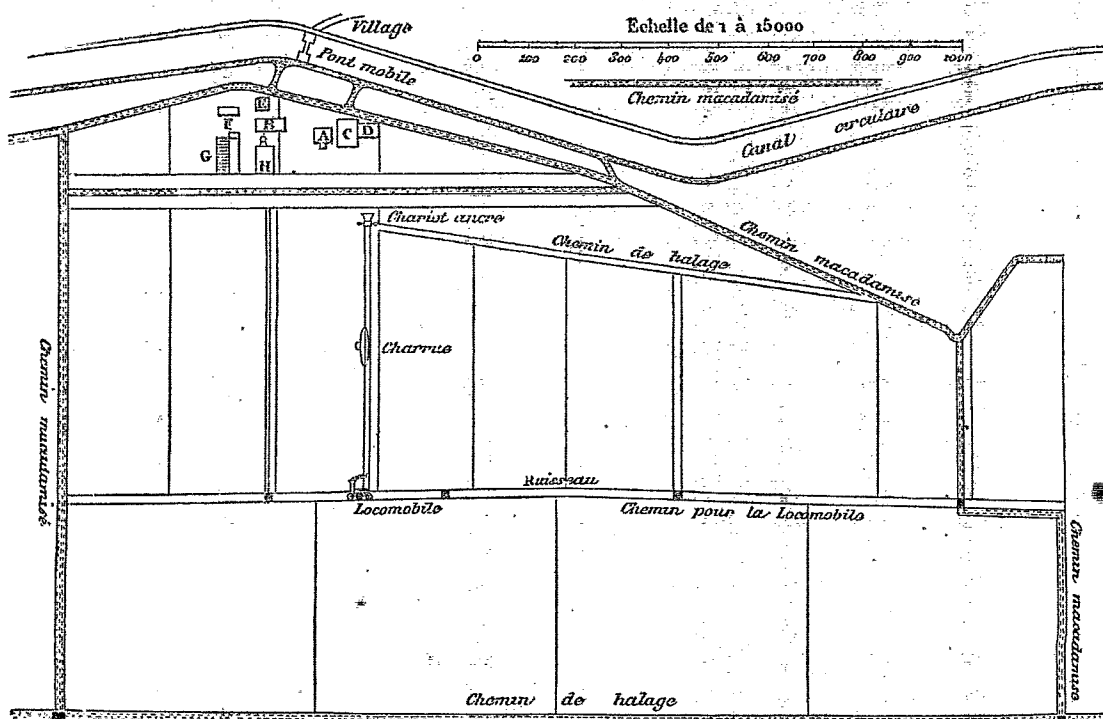
On ne peut contester que le plus ou moins de facilités qu'on peut avoir pour le transport du charbon et de l'eau

ne modifie beaucoup le prix de revient du labourage à vapeur. Voici une ferme du lac de Harlem (*) singulièrement favorisée par sa situation. Le transport de la houille, venant du Ruhr (Allemagne), de la Belgique ou de l'Angleterre, se fait en navire, à l'aide du canal circulaire, jusqu'à l'établissement même, et à l'aide du chemin de fer mobile jusque dans les magasins. D'autre part, le transport de l'eau destinée pour la locomotive s'y réduit à très-peu de chose, la locomotive étant placée, pour tous les travaux, au bord d'un ruisseau qu'alimentent les eaux d'arrosage et de drainage. Un enfant de douze ans et une petite pompe à feu, suivant la locomobile, suffisent à l'alimenter de l'eau nécessaire. Aussi, nous disait un des ouvriers, depuis bientôt quatre ans les machines à vapeur sont chargées de tous les travaux de la ferme : labou-

rage à 60 centimètres de profondeur, fouillage, hersage, battage, coupure de tous les foin et de toutes les racines, sciage des bois, etc., etc.; les chevaux ne font que les transports de la moisson et du fumier.

Il faut à la locomotive un bon chemin au bord d'un ruisseau courant par le milieu de la ferme, et deux autres chemins pour le chariot-ancrer ou pour la seconde locomotive Lotz.

Ce système n'est pas applicable, il est vrai, dans toute localité; cependant, il y a beaucoup de terres au milieu desquelles court un ruisseau; et tout propriétaire qui a quelque aisance peut établir des chemins au bout des champs. Quant à la profondeur du labourage, on ne voit guère de labour fait par bœufs ou chevaux à une plus grande profondeur que 0^m.40. Le labourage à 0^m.60, à



Plan de la ferme des Bains, au lac de Harlem (Hollande).

A. Château et laiterie. — B. Grange, magasin, boulangerie, moulin à blé, sciage du bois. — C. Remise. — D. Vacherie. — E. Maison du contre-maître. — F. Maison du cocher. — G. Maisons des ouvriers, forge et usine de charpentier. — H. Bergerie.

vapeur, est dans les habitudes journalières de cette ferme du lac de Harlem.

Il résulte aussi une économie de travail de ce fait que tous les champs à labourer sont des parallélogrammes à peu près rectangulaires, d'au moins 500 mètres de longueur, se labourant par un seul mouvement de la charrue ou de la herse.

Sans doute, le premier établissement de ce système a été onéreux. Il a fallu distribuer les champs de manière à ce que le travail fût possible. Mais dans tous les cas ces frais étaient nécessaires, parce qu'il s'agissait d'organiser le labourage dans un lac desséché tout entier à défricher. Il paraît même regrettable qu'un travail analogue n'ait pas été fait pour le labourage aux chevaux.

— C'est un mauvais calcul d'être parcimonieux lorsqu'il s'agit des frais d'établissement d'une ferme, me faisait observer le propriétaire.

— Mais, lui répondis-je, vous parlez là de très-grandes

dépenses. Si l'on n'a pas de cours d'eau, que voulez-vous qu'on fasse?

Cet agriculteur néerlandais est fin et jovial. Après avoir un peu hésité en regardant sa terre, il me dit en souriant :

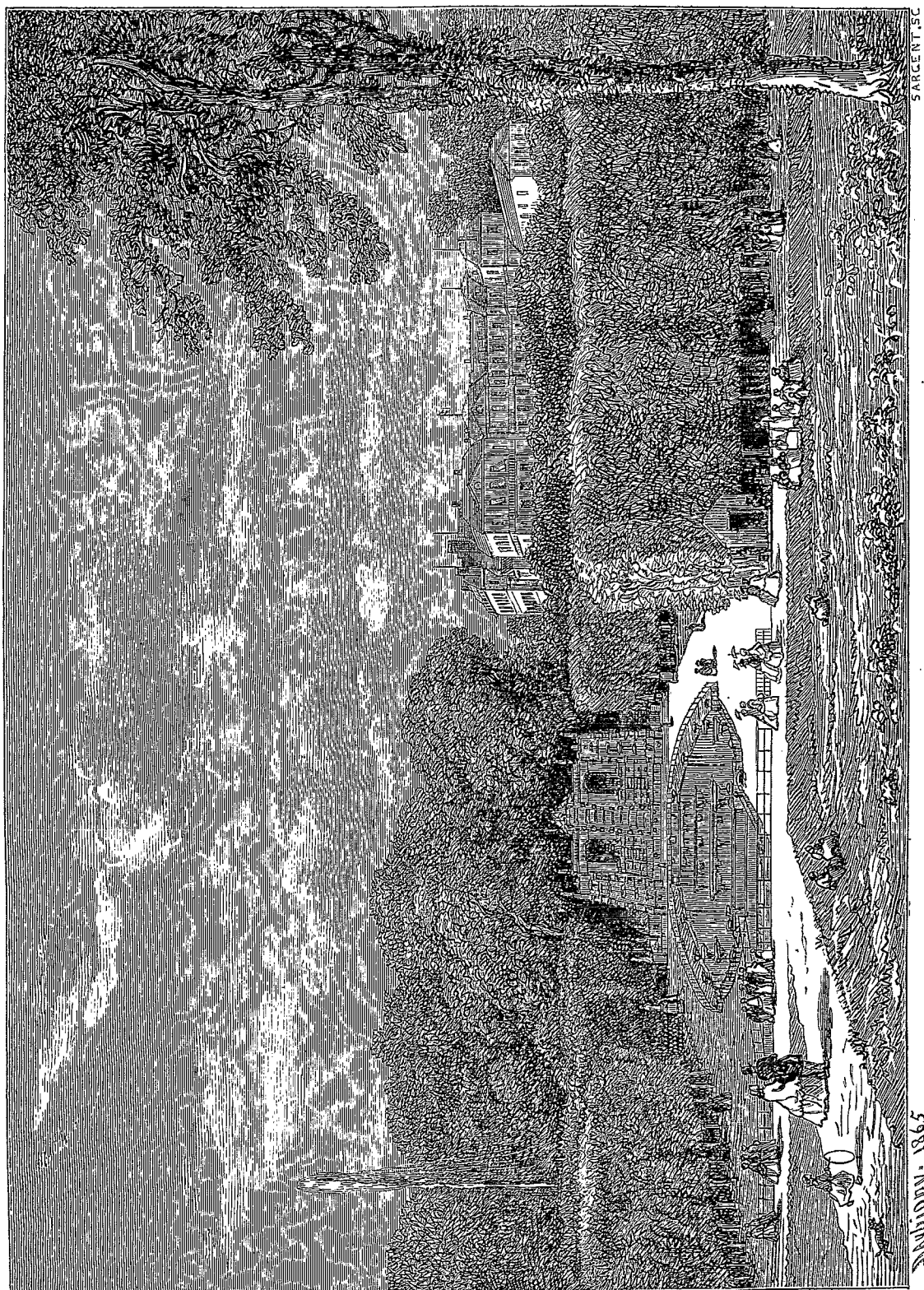
— Je vais de loin en loin à Paris, et j'y reconnais d'assez grands propriétaires, assis près de leurs femmes dans de beaux équipages, qui vont au bois, au bal ou à l'Opéra. Madame porte au cou une rivière de diamants d'un prix fou. Alors il m'arrive de penser à part moi : Si le prix de cette rivière était employé à la recherche d'une source et à l'établissement d'un modeste ruisseau au milieu de la ferme, le labourage à vapeur pourrait se faire à peu de frais, et peut-être aurait-on le drainage et l'arrosage gratuits par-dessus le marché. De plus, si madame est d'avis que dans une famille riche on ne saurait se passer de rivière, peut-être, après une série de quelques bonnes moissons de colza ou de garance, pourrait-on en acheter une nouvelle, plus riche encore et plus à la mode, pour les noces de mademoiselle sa fille.

(*) Sur le dessèchement de ce lac, voy. la Table des trente premières années, au mot LEEGWATER.

SAINT-CLOUD.

On referait presque toute l'histoire de la France avec Saint-Cloud aussi bien qu'avec Paris. Sur ce site charmant, on ne voit d'abord, si loin qu'on regarde en ar-

rière, que le tombeau de Clodowald, un petit-fils de Clovis, qui aurait été égorgé par ses oncles, comme ses deux frères, s'il ne se fût fait prêtre. Horribles temps ! On avait bien tort autrefois d'en faire le prologue de notre histoire. Il était cruel de commencer la lecture des annales



Château et parc de Saint-Cloud. — Dessin de Daubigny.

de la patrie par les Mérovingiens. Jeune, plein de l'amour de la patrie, on entrait dans cette étude avec une palpitation de cœur étrange ; c'était la vie d'une mère que l'on allait apprendre à admirer, à respecter, et dès les

premières pages on se trouvait jeté au milieu de monstres et de barbares. Aujourd'hui, on est du moins introduit dans l'une des plus nobles histoires du monde par la contemplation de cette grande race celtique, peu avancée

sans doute dans les arts et le luxe, mais qui joignait à un sentiment profond de l'immortalité, à un mépris de la mort qu'aucun autre peuple n'a connu au même degré, les qualités fières et généreuses dont, grâce à Dieu, l'héritage s'est transmis sans altération à ses descendants jusqu'en notre âge.

Mais suivons la destinée de Saint-Cloud. Des évêques ont résidé à Saint-Clodowald au temps où leur puissance caractérisait la civilisation. — Armagnacs et Bourguignons se sont disputé Saint-Cloud. — Des seigneurs, des princes de sang royal, leur succédèrent. — Henri II s'y fit bâtir une villa. — C'est à Saint-Cloud, dans une maison des Gondi, que Henri III fut assassiné par le moine Jacques Clément. — Aussitôt après, Henri IV s'y établit dans une maison du Tillet. — Ce fut Louis XIV qui y fit bâtir un palais pour son frère le duc d'Orléans : Mansart en reconstruisit les cascades qui existaient déjà du temps de Jérôme Gondi. — Le duc d'Orléans, Monsieur, y mourut, de même que sa seconde femme, la princesse palatine, femme de beaucoup d'esprit, mais qui se complaisait trop à la médisance et aux grossièretés. — Le régent reçut le czar Pierre à Saint-Cloud, en 1717. — Son petit-fils y donna, en 1752, une fête où le peuple de Paris fut convié, et qui resta célèbre. — En 1785, la résidence fut achetée, au prix de six millions pour Marie-Antoinette : idée malencontreuse ! La France souffrait ; la misère aigrissait les cœurs. Pourquoi tant de palais, de parcs, de jardins ? murmuraient bien des gens. De si grandes sommes ne trouveraient-elles pas aisément un meilleur emploi ? A quoi bon tant de domaines, de si vastes espaces, pour la jouissance exclusive d'une ou deux personnes ? Qui paye tout cela ? Marie-Antoinette ne pouvait-elle se contenter des châteaux et des jardins de Versailles, de Trianon, de Marly où Louis XVI se trouvait la veille du serment du Jeu de paume, etc. ? Si l'on veut être juste, certainement cet achat de Saint-Cloud était chose bien naturelle, et le mal n'était pas grand : les mémoires contemporains, toutefois, en ont gardé la marque. Il y a des périodes funestes où quiconque est en évidence ne saurait trop peser la moindre action. — Le 19 brumaire, Bonaparte, consul, chassa le conseil des Cinq-Cents de l'orangerie de Saint-Cloud où il tenait ses séances, et, ce dernier coup porté, il revint bientôt, élu consul à vie, fixer dans ce palais sa résidence d'été. En 1801, il y dépensa en embellissements plus de trois millions.

Saint-Cloud, je t'aperçois ; j'ai vu loin de tes rives
S'enfuir sous les roseaux tes naïades plaintives ;
J'imitte leur exemple, et je fuis devant toi :
L'air de la servitude est trop pesant pour moi.
A mes yeux éblouis vainement tu présentes
De tes bois toujours verts les masses imposantes,
Tes jardins prolongés qui bordent ces coteaux,
Et qui semblent de loin suspendus sur les eaux.

Des champêtres plaisirs tu n'es plus le séjour.
Ah ! de la liberté tu vis le dernier jour !

Aujourd'hui dans un homme un peuple est tout entier :
Tel est le fruit amer des discordes civiles.
Mais les fers ont-ils pu trouver des mains serviles ?
Les Français de leurs droits ne sont-ils plus jaloux ?

M.-J. CHÉNIER, *la Promenade.*

La capitulation de Paris a été signée à Saint-Cloud, le 3 juillet 1815. — Louis XVIII, le 18 juin 1817, vint habiter ce palais, d'où Charles X sortit à trois heures du matin, le 30 juillet 1830, pour aller en exil. Louis-Philippe y séjourna pendant l'été, de 1832 à 1848.

LES CONSEILS DE MON ONCLE L'AVOCAT.

Tous ceux qui ont habité ou visité la jolie petite ville de***, située entre les Vosges et le Rhin, se rappellent avec plaisir ses remparts et ses tours du moyen âge, ses maisons égayées par la variété de leurs couleurs, et sa place spacieuse ombragée de tilleuls et rafraîchie par sa grande fontaine.

Parmi les habitations de la place, on remarque une petite maison blanche à volets verts, décorée d'une longue enseigne portant le nom des habitants et les insignes de leur profession, une paire de grands ciseaux de tailleur, placée au-dessus du chiffre 1780 : c'est la date de l'établissement traditionnel de la famille, le signe qui indique l'honorable persistance dans les mêmes travaux. Là, en effet, est venu vivre et mourir un honnête tailleur allemand, possesseur d'une modeste aisance, d'une ménagère économe et laborieuse, et d'une famille de trois filles et cinq garçons, qui avaient successivement augmenté le nombre des enfants, puis des bourgeois de la ville. La mère, simplement mais solidement instruite, comme la plupart des Allemandes, avait appris elle-même à ses filles la lecture, l'écriture, le calcul, l'histoire naturelle, les soins du ménage, un état avantageux ; le père avait dû envoyer ses fils à l'école, et suivait avec sollicitude les progrès de leurs études autant que les travaux de son métier le lui permettaient. Le quatrième de ses garçons, Frédéric, montrait une ardeur extrême pour l'étude, y employant tous les instants dont il pouvait disposer. Son apprentissage fut achevé de bonne heure : son père lui fit entreprendre son tour de France. Dès qu'il fut de retour au pays, il obtint pour lui l'entrée dans l'étude d'un notaire de Strasbourg. Là, Frédéric prit goût à la pratique des affaires ; il fréquenta les cours de l'École de droit et y acquit la connaissance des lois nouvelles. Les économies que ses occupations dans l'étude du notaire lui avaient permis de faire pendant plusieurs années, et l'argent que son père lui envoyait de loin en loin, lui permirent de se faire recevoir avocat. Quand le petit héritage qu'il recueillit de son père le mit à même de vivre convenablement, il revint habiter sa ville natale, et se sentit heureux de faire jouir ses compatriotes de la science qu'il avait acquise. Il occupait, au troisième étage, la seule chambre laissée disponible par ses sœurs non encore mariées ; c'est là qu'il donnait ses consultations à tous ceux qui venaient les lui demander. Comme ses avis étaient toujours gratuits, il ne manquait pas de clientèle. La nombreuse famille, qui recourait souvent à ses lumières, lui avait donné le surnom de *mon oncle l'Avocat*, et il fut bientôt appelé ainsi par les personnes mêmes qui lui étaient étrangères. Il ouvrait volontiers sa porte à quiconque venait y sonner ; mais il accueillait surtout avec plaisir les clients trop pauvres pour pouvoir payer ses services et trop ignorants pour pouvoir s'en passer. Ce fut un deuil général le jour où cet excellent citoyen alla chercher dans un meilleur monde la récompense de ses vertus. Le fils du notaire chez lequel il avait appris les premières notions de droit savait, comme tout le monde, quels conseils éclairés et désintéressés il avait prodigués à ses compatriotes. Il obtint facilement de la famille la permission de prendre dans ses papiers les consultations gratuites, les lettres qu'il avait écrites pour guider ceux qui avaient eu besoin d'être conduits dans les actes de la vie civile, surtout quand il s'agissait de ses préférés, c'est-à-dire des citoyens qui n'avaient point de propriété et qui avaient demandé ce qu'il y avait à faire dans les circonstances où l'on ne s'engage pas volontairement, et où, quoi qu'on en ait, il faut subir le joug de la loi. Il intitula ce recueil : *les Conseils de mon oncle l'Avocat*.

cat, et le fit imprimer à bon marché. La municipalité s'empessa d'y souscrire; son exemple fut suivi. Espérons qu'il le sera longtemps encore, comme un hommage rendu à une bonne et utile pensée.

Voici quelques extraits de ces conseils :

UN MORT DANS LA FAMILLE.

Ce matin, je rencontraï à deux pas de la maison mon ami Jacques qui marchait précipitamment avec Dibelle son voisin. Du plus loin qu'il m'aperçut, il vint à moi les larmes aux yeux, et, me serrant la main, il me dit : — Je me suis présenté ce matin chez toi, pour t'annoncer que j'ai perdu cette nuit mon bon frère David depuis si longtemps malade. J'avais besoin de me consoler près de toi. Maintenant, au milieu de mon chagrin, il faut que je m'occupe des formalités à remplir.

— L'heure est avancée, lui dis-je; entrons ensemble; laisse-moi te guider dans les démarches que tu as à faire, et pour lesquelles tu n'as pas beaucoup de temps. Allons d'abord déclarer le décès aux employés de la mairie et constater l'identité du défunt; l'acte de décès sera immédiatement fait d'après la déclaration, et devra contenir les noms, profession, âge et domicile de ton frère; de plus, les noms, prénoms, profession, domicile et lieu de naissance de vos père et mère. Il faudra demander au maire de se transporter de sa personne ou par un délégué auprès de ton frère, afin de s'assurer de la réalité du décès, pour obtenir un permis d'inhumation, lequel n'entraînera aucun frais; il sera fait sur papier libre, mais ne sera délivré qu'après avoir visité le défunt et seulement pour servir deux heures après, sauf les cas d'urgence prévus par les règlements de police. Il faudra régler immédiatement à la mairie les frais d'inhumation civile, et à la sacristie de l'église les frais d'inhumation religieuse.

L'ACTE DE NAISSANCE.

A ma sœur Dorothée.

Ma chère sœur, en m'annonçant la naissance de ton premier enfant, tu me fais demander par ton mari, que j'ai félicité de bon cœur, ce qu'il faut faire à l'occasion de cet événement de famille. Je ne puis que te répéter ce que je disais à notre frère Daniel le jour de la naissance de ma filleule, notre petite nièce Charlotte. C'est ton mari qui devra, dans les trois jours, sous peine d'un emprisonnement et d'une amende, aller à la mairie de votre commune, puisque c'est là que tu es accouchée, déclarer la naissance de ton fils. Pour que la vérité de la naissance soit vérifiée, il faut présenter le nouveau-né à l'employé de la mairie, et le présenter de manière qu'il soit possible et facile de s'assurer de son âge et de son sexe. L'acte de naissance sera aussitôt rédigé, inscrit sur un double registre, et signé, le tout en présence des témoins qui signent aussi. Il doit contenir la mention de la présentation de l'enfant, le jour, l'heure, le lieu de sa naissance, ce dernier bien désigné par les noms de la commune, de la rue, et le numéro de la maison, le sexe de l'enfant, les prénoms qui lui sont donnés; ils ne peuvent être pris parmi les noms de famille, ni ailleurs que parmi les prénoms en usage dans les calendriers, ou entre ceux des personnages connus dans l'histoire ancienne : il est bon de ne donner à l'enfant qu'un ou deux prénoms, et très-important de les faire inscrire dans l'ordre où ils sont indiqués par le déclarant; car le moindre changement à cet égard pourrait faire douter de l'identité. L'acte doit contenir aussi les prénoms, noms, profession et domiciles de toi, de ton mari et des deux témoins. Dans les trois jours, entre la

naissance et la déclaration à la mairie, vous pouvez faire baptiser votre enfant; il n'est pas nécessaire que, comme pour le mariage, l'acte civil précède la cérémonie religieuse. Vous n'aurez rien à payer pour l'inscription sur les registres des naissances. Mais si vous voulez garder par devers vous la preuve du fait et de l'époque de cette naissance, vous pouvez demander une expédition de l'acte, laquelle vous coûtera peu de chose; dans notre commune, le prix est de 1 fr. 55 cent.

Pour épargner ta bourse, je t'envoie un costume propre mais simple pour mon neveu, et une provision de dragées pour nos parents et amis convoqués au baptême.

La suite à une autre livraison.

RUINES DU TEMPLE DE PACHACAMAC.

Il faut beaucoup rabattre aujourd'hui des descriptions magnifiques qui nous ont été laissées par les historiens de la conquête, à propos des somptueux édifices trouvés debout par Pizarre, sur l'étendue du Pérou; et il faut convenir que leur couverture de chaume ou de folioles de palmier devait leur retirer beaucoup de la majesté qu'on attribue naturellement aux constructions monumentales d'un style primitif.

Nous savons d'abord que celles-ci n'appartenaient pas toutes au même ordre de civilisation, et que la période où régnèrent les Incas avait été précédée par des monuments d'un ordre différent.

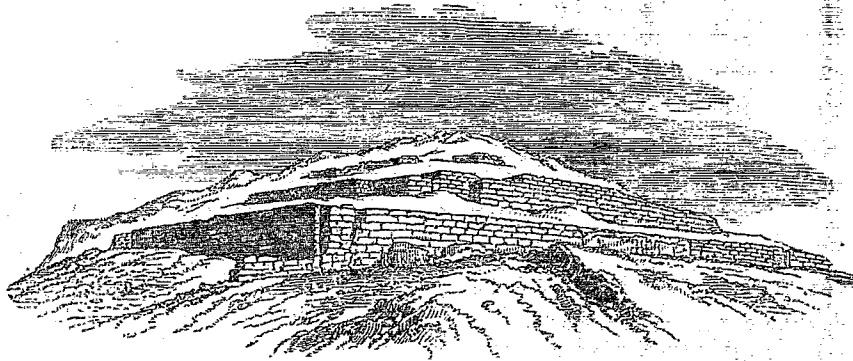
L'archéologie américaine va plus loin : elle a découvert par d'ingénieuses inductions que les ruines antiques du Pérou n'étaient pas sans parenté avec celles du Yucatan. Il faudrait de gros volumes pour discuter cette question intéressante; nous nous contenterons d'exhumer aujourd'hui quelques passages d'un vieil historien espagnol, consulté trop rarement, pour expliquer ce qu'était jadis le temple de Pachacamac. Voici ce que dit à ce sujet le vieux Calancha, qui l'avait visité vers 1636 et qui le décrit dans sa *Coronica moralizada*. Les dessins que nous reproduisons sont infiniment plus modernes; ils sont tirés du grand Voyage autour du monde de Wilkes; l'artiste américain les a pris à vol d'oiseau.

Constatons d'abord un fait, c'est que le genre de construction adopté ici par les artistes américains diffère tellement par ses matériaux de ce que l'on rencontre à Tihuanaco, au grand Chimu ou même à Cuzco, qu'on ne saurait établir le moindre point de comparaison entre ces ruines diverses. Les restes dont se composent encore les vestiges architectoniques épars sur un si vaste espace de terrain consistent, comme ceux de l'antique Babel, en briques ou *adobas*, qui n'ont pas même été durcies par le feu. Au temps de Calancha, les mesures qu'elles couvraient pouvaient être évaluées approximativement à un demi-quart de lieue, et le temple proprement dit avait encore une élévation considérable. On remarquait dans son enceinte une multitude de cours, de réduits, de petits appartements séparés même; le tout orienté avec beaucoup de soin. Le bon religieux va beaucoup plus loin dans ses descriptions : il affirme que les murs de l'édifice étaient ornés encore de figures d'animaux féroces et de représentations d'oiseaux pélagiens. Les grands escaliers destinés à conduire aux lieux redoutables où s'accomplissaient jadis les sacrifices humains, subsistaient encore de son temps; ils se développaient vers la partie nord du temple, tandis que ceux qui conduisaient aux lieux où l'on offrait les holocaustes d'animaux formaient deux divisions, l'une se dirigeant vers le sud et l'autre au nord. Vers le milieu du dix-septième siècle, les appartements

destinés aux prêtres étaient encore visibles, et une vaste salle, située au sommet du temple supérieur, paraissait avoir été réservée là pour l'Inca lui-même. Au centre on remarquait une chapelle voûtée où se rendaient les oracles. On trouva, dit-on, dans cette portion de l'édifice, un simulacre de renard (*zora*) qui avait été coulé en or. Cette éclatante statue d'un animal remarquable par son intelligence n'était pas là, toutefois, comme une représentation de la divinité. C'était, au contraire, une offrande perpétuelle faite au dieu qu'on regardait comme l'âme de l'univers. Le dieu Pachacamac, dont le nom symbolique reproduisait cette grande idée, n'avait de statue nulle

part. Son nom redouté même ne devait pas sortir habituellement de la bouche des hommes. S'il était parfois prononcé, le pontife ne le faisait entendre qu'en s'entourant d'un cérémonial infiniment trop minutieux pour que nous puissions le consigner ici. L'esprit du mal, *Zupai*, nous dit Calancha, n'était jamais nommé par un être vivant sans que l'on crachât à terre et qu'un geste de mépris fût comprendre l'horreur qu'on ressentait pour cet être abhorré.

Garcilasso Inca nous a conservé quelques-unes des formules d'adoration admises chez les Péruviens pour honorer l'Être suprême; mais ce que l'on ignore généra-

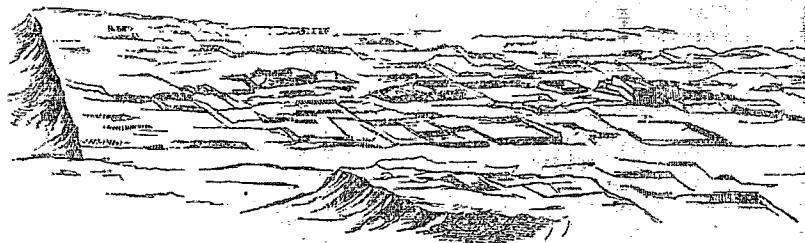


Ruines de l'ancien temple de Pachacamac (Pérou). — D'après Wilkes.

lement, c'est que l'oraison sublime adressée par le pontife-roi à Pachacamac nous a été conservée textuellement; elle a été traduite en espagnol par D. Frey Juan Geronimo de Ore, évêque du Pérou, et Calancha la reproduit.

Si nous nous en rapportons à d'anciens documents, le culte primitif d'un être souverainement bon, qui avait lieu au Pérou, fut profondément modifié par la conquête.

L'Inca Pachacutec, ayant déclaré la guerre au roi Cuyusmanco, seigneur des vallées de Pachacamac, de Rimac, Chancay et Huaman, parvint à le vaincre; le temple somptueux dont l'on voit ici les ruines tomba au pouvoir du vainqueur. L'Inca comprit à merveille combien il serait imprudent de persécuter ouvertement une religion antique, profondément vénérée par ceux qui la pro-



Vue des ruines de Pachacamac à vol d'oiseau. — D'après Wilkes.

fessaient. Avec une astuce dont on a plus d'une preuve, il sapait indirectement le culte de Pachacamac et l'unit, en l'altérant, au culte du Soleil.

Tout cela ne dut pas avoir lieu sans que le grand édifice voué au culte pur, tel qu'on le pratiquait jadis, fût modifié profondément dans sa forme primitive. Dès l'époque où Cieça de Leon parcourait ces contrées à la suite de la petite armée commandée par Pizarre, le plateau sur lequel se dressait ce qui fut jadis le temple du Soleil n'offrait plus en réalité que des ruines. Des hommes moins ignorants que les compagnons du conquistador eussent pu encore, toutefois, en reconstruire l'ensemble : ils ajoutèrent de nouveaux décombres aux ruines vénérables qu'ils se gardaient bien d'étudier. Il ne faut pas oublier que Hernando Pizarre trouva debout, sur le plateau, un petit sanctuaire d'où s'exhalait une odeur rebutante; et qu'il put entrevoir dans ce saint des saints la statue en bois d'une divinité faisant partie du culte déchu. Ce temple gigantesque, comme le fait observer Prescott, était pour le Tavanta-Suyu, ou si on l'aime mieux l'an-

cien Pérou, ce qu'était le Téocalli de Cholula pour l'empire de l'Anahuac. La ville elle-même qui entourait ce sanctuaire vénéré, et dont on ne voit plus que des vestiges confus à demi effacés, était la Mecque des Péruviens, avec cette différence que s'il n'y avait point des plaines brûlantes à traverser pour l'atteindre, les routes qui y conduisaient dans la montagne offraient de telles difficultés qu'il fallait être animé, pour surmonter ces obstacles, du zèle ardent dont les Péruviens se sentaient embrasés, et qui dans leurs montagnes ne s'est pas complètement éteint.

Aujourd'hui, ce qui reste des ruines de ce temple fameux n'offre plus que quelques vestiges sans intérêt pour l'histoire de l'art. L'archéologue le plus patient ne saurait y reconstruire, si ce n'est par l'imagination, ce qui fut jadis un temple. Ainsi qu'on l'a très-bien fait observer avant nous, cette colline de forme conique, avec ses murailles en pisé, a bien plutôt l'air d'une forteresse que d'un édifice religieux. Les ruines du temple de Pachacamac sont situées à environ dix-huit lieues de Cuzco.

LE BOIS DE LA HAYE

(HOLLANDE).

Voy. la Table des trente premières années.



Salon de 1866; Peinture. — Le Bois de la Haye au soleil couchant; automne; par Paul Huet. — Dessin de Paul Huet.

Le connaissez-vous ce bois ombreux et frais, où se mêlent, aux doux frémissements des hautes branches que courbe la brise, les murmures de la mer et les rumeurs de la ville? Si vous êtes distrait, ces bruits divers se fondent dans une solennelle harmonie; aucune note discordante n'en sort et ne vient troubler votre rêverie : c'est le silence; mais qu'il vous plaise de le sonder, de l'interroger, de prêter l'oreille ici ou là, et aussitôt, soumis à votre volonté, les courants aériens se séparent : ceux-ci vous apportent les grondements des flots et vous invitent à porter vos pas vers la grève de Scheveningue; ceux-là vous rappellent au mouvement, à l'activité, aux mille scènes de la vie dans la plus aimable des cités néerlandaises, la Haye, où un Français peut se croire presque en France. Si nous avions été condamné à l'exil, nous n'aurions hésité, l'Italie exceptée, qu'entre la Haye et Dresde; et la forêt n'eût pas été, avec le voisinage de l'Océan, pour peu de chose dans notre choix. C'est aux mois de l'été surtout que son charme est incomparable. Aux saisons pluvieuses, les brouillards s'en emparent comme de tout le reste du pays; il y a excès alors, et il semble qu'on se promène à travers les beaux arbres de Fontainebleau transportés au milieu de marécages; le sol est spongieux, ce qui fit dire un jour à un Français (certains Français ne respectent rien!) : « Le bois de la Haye doit avoir été bâti sur pilotis. » L'épigramme peut faire sourire; mais l'humidité est favorable à cette végétation réellement splendide. Ajoutez que les Néerlandais se sont bien gardés d'y tracer au cordeau des allées à angles droits ou d'y entasser des rochers factices. On y laisse la nature s'arranger à sa guise; on ne prétend pas lui faire la leçon :

TOME XXXIV. — AOUT 1866.

elle est là chez elle, luxuriante, capricieuse, et aussi sauvage qu'il est convenable de l'être si près d'une grande ville. « Les poètes, dit Shakspeare, n'agrafent qu'un bouton de leur gilet, encore le mettent-ils de travers. » Ce n'est plus guère exact de notre temps : tous les grands poètes du siècle sont habillés avec une correction parfaite, en vrais gentilshommes. Mais il est permis à un bois de se défendre du ciseau des tailleurs de parcs et de jardins : le négligé lui sied; il a, du moins, le droit de réclamer le privilège du vieillard, qui, partout, est exempt du devoir de sacrifier à la mode.

Au premier plan du tableau de M. Paul Huet, on voit le canal qui conduit à la Maison du bois, résidence d'été de la reine; il fuit en perspective avec sa lisière de forêt et va se perdre, à gauche, dans le brouillard. La lune, voilée, commence à répandre sur ses eaux quelques pâles lueurs, en même temps que le soleil, avant de disparaître, illumine et dore au fond les clairières, les futaies, les marécages. Les deux barques, qui attirent d'abord le regard, animent un peu la scène et servent de repoussoir au ton gris général du tableau.

M. Paul Huet a voulu exprimer les effets de la lutte qui, le soir, en automne, s'engage entre la lumière mourante de l'orient et les sombres vapeurs messagères de la nuit. L'impression est mélancolique : elle est vraie; elle est de celles qu'on ne se lasse point de contempler. C'est que le peintre est poète; il sent et fait partager son émotion intérieure. Que d'autres séduisent par un plus vif éclat, par des éblouissements! ce n'était pas ici le lieu. On est en Hollande, non en Italie. On ne peut que louer l'artiste d'être resté sincère et fidèle à lui-même. Son

31

Inondation du Musée du Luxembourg et ce coin de bois survivront à bien des toiles plus brillantes, parce qu'on y trouve ce qui seulement fait vivre les œuvres humaines, un peu de cet infini dont est plein l'admirable spectacle de la nature.

MADemoiselle de CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.
1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218, 226, 242, 250, 258.

VIII.

Je prie la cousine Geneviève, ainsi que toi, Simonne, de mettre le meilleur de mon linge et de mes effets d'habillement dans la grande malle noire que j'ai rapportée de Claret il y a quatre ans. Vous aurez soin d'y joindre l'argent qui se trouve dans le double fond du tiroir de la table sur laquelle j'ai l'habitude de déjeuner avec les enfants. La clef est au clou de la cheminée, derrière le miroir, à moins cependant que la grand'mère ne l'ait donnée au petit Alain qui la demande toujours pour jouer, auquel cas elle doit être perdue. Si cela est, et que Jean Mauvielle ne puisse pas ouvrir le tiroir, il faudra l'enfoncer, car j'ai absolument besoin de tout l'argent que j'y ai serré.

La malle étant faite ainsi que je viens de le dire, on me l'enverra à Gros-Bourg par la plus prochaine occasion.

Ne vous dites pas, mes amis, en lisant cela : « Nous ne verrons donc plus le vieux parrain ? » Si fait, je compte bien revenir un jour à Chânceaux ; mais, pour le présent, il ne m'est pas possible de prévoir le temps que durera mon absence.

Le château de Claret a été vendu hier !

Après avoir touché le prix de la vente, l'homme que vous savez est parti ce matin avec plusieurs gentilshommes du pays que les événements de Versailles appellent auprès du roi.

Dieu me garde de blâmer l'emploi qu'il veut faire de ce dernier débris d'une grande fortune que M^{lle} de Claret lui abandonne. Intrus parmi la noblesse, puisse-t-il mériter par d'autres sacrifices que celui du bien qui ne lui appartenait pas, le titre qu'il a pris sans y avoir droit par sa naissance !

La vérité est qu'en partant il laisse à ma chère maîtresse une si faible somme pour vivre, qu'on peut dire qu'elle est positivement sans ressources. Je rentre à son service.

Quoiqu'il se soit passé quinze jours entre ma lettre d'aujourd'hui et celle qui vous annonçait mon arrivée chez M. le curé, ce changement dans ma position, ou plutôt ce retour à la position que j'ai quittée autrefois avec tant de regret, n'a ni demandé du temps, ni souffert de difficulté. La chose a été résolue dès le lendemain de la première nuit que j'ai de nouveau passée à Claret.

Le soi-disant marquis de Fontvielle revint dans la soirée. J'eus un frissonnement quand j'entendis le galop du cheval qui le ramenait. « Nous ne devons pas nous revoir, pensai-je ; il me faudra partir de bonne heure. »

Au matin, m'étant levé avec le jour pour faire un tour dans le parc, comme je m'étais arrêté à l'endroit de l'ancien jardinet de Mademoiselle et que je m'occupais à le débarrasser du fouillis d'herbes sauvages qui me le cachait, je vis venir à moi celui que je devais considérer comme mon ennemi.

A sa vue, je me sentis remué par une grande émotion ; vous la comprenez : je me retrouvais pour la première fois en sa présence depuis son abominable calomnie.

— Je vous savais ici, me dit-il d'un ton qu'on peut appeler bienveillant, attendu la fierté qu'il affecte avec ceux qui se croient ses inférieurs. M^{me} la marquise, ajouta-t-il,

a été si satisfaite de vous revoir, que je l'ai encouragée, je vous en prévient, à vous demander de rester quelques jours au château.

Après ces paroles, qui m'ont causé autant d'étonnement, venant de sa part, que je ressentais de joie par rapport à la bonne intention de ma chère maîtresse, il m'adressa un petit signe de tête presque amical et continua sa promenade.

Au moment où il me parlait, j'ai, je l'avoue, oublié le mal qu'il m'a fait, et j'aurais voulu ne pas savoir ce que j'ai été apprendre à Bonnieux.

Depuis notre entrevue dans le parc, il n'a pas beaucoup posé à Claret. Les réunions des gentilshommes se renouvelant tous les jours, tantôt dans un domaine, tantôt dans un autre, l'ont tenu, la plupart du temps, éloigné du château, dont la vente était alors décidée.

Il n'est pas besoin que je vous dise si j'ai souffert quand j'ai vu placarder sur le mur, des deux côtés de la grille, les affiches qui annonçaient cette vente.

Ces affiches-là, autrefois une si grande rareté dans le pays que bien des vieillards sont morts sans avoir eu l'occasion d'en voir, sont maintenant si communes, qu'on ne peut plus les compter. Partout les seigneurs font argent de leurs biens, les uns pour partir à l'étranger, les autres afin d'aller renforcer ce qui a été établi pour toujours durer ; oui, je le répète : pour toujours durer, quoi qu'on ose dire et faire afin de le détruire.

Que Jean Mauvielle prenne cela comme réplique à ses idées, lui qui prétend que le bouleversement actuel était inévitable et surtout nécessaire. Ce point étant le seul sur lequel nous ne pourrions jamais nous entendre, il fera bien de ne plus y toucher quand nous recauserons ensemble.

Pour en revenir à l'homme qui n'est plus, depuis hier, le maître de Claret, je dois convenir que dans les moments, assez rares, où j'ai pu le voir près de sa femme, il m'a paru avoir pour elle l'adoration qu'elle mérite.

Témoin de ses égards affectueux, de son tendre respect pour la digne et sainte fille de mes maîtres ; de plus, sachant par les rapports du voisinage que l'ardeur de ses sentiments généreux pour la cause royale a fait paraître tièdes et même presque indifférents ceux qu'on regardait d'abord comme les plus dévoués, je me demande si c'est bien ce même homme qui a renié son père et qui a menti en face de l'autel par orgueil et par ambition ; le même qui, par peur, a payé le silence de son camarade d'école et chargé sa conscience d'une accusation calomnieuse contre un vieux et fidèle serviteur tel que moi. Je ne m'explique rien ; mais je me sens effrayé, comme si on venait de me démontrer que notre âme est double.

Pensons aux cœurs simples, aux vôtres, mes amis ; à un grand cœur, celui de M^{lle} de Claret. Je vous ai dit que le faux marquis de Fontvielle ne lui avait pas fait une large part sur le produit de la vente du château. Je dois, pour être juste, ajouter que c'est elle qui a voulu qu'elle fût réduite ainsi.

Le nouveau propriétaire de Claret a fait inviter ma maîtresse à ne pas presser son départ. Elle lui a envoyé avec son remerciement l'annonce qu'elle quittait le château aujourd'hui même. Elle va se loger à Gros-Bourg, en attendant que son mari l'appelle à Paris. La voiture, qui suffit à elle seule pour le déménagement, est dans la cour, prête à partir. J'achève cette lettre, la dernière que je daterai de Claret ; pendant que la généreuse femme, complètement ruinée, congédie ses serviteurs. Elle n'emmène que moi. N'oubliez pas de mettre tout mon argent dans la malle.

IX.

Je demande pardon au citoyen Jean Mauvielle, je veux dire à mon ami Jean, d'avoir pu persister si longtemps

dans ma rancune contre lui. Si je m'y suis obstiné, la preuve, au moins, que mon obstination n'était pas de la déloyauté, c'est qu'il ne m'en coûte point d'avouer mes torts et d'en faire à vous tous mes excuses.

Il s'est passé près de cinq années depuis le jour où, à propos des orages du temps dans lequel nous vivons, j'écrivais au mari de ma chère filleule : « Sur ce point-là, nous n'avons pas la même manière de voir ; donc, pour demeurer toujours d'accord, n'y revenons jamais quand nous causerons ensemble. »

La franchise de Jean ne pouvait pas, j'aurais dû le prévoir, s'arranger d'une convention qui aurait gêné, de lui à moi, la liberté des paroles : aussi, sans attendre l'occasion d'un tête-à-tête, il a, dans sa réponse à ma dernière lettre datée de Claret, non-seulement touché au point dangereux, mais encore il m'a fait amplement, je pourrais même dire violemment, ce qu'on appelle, dans le langage d'aujourd'hui, une profession de foi. J'en ai été froissé comme d'une déclaration de guerre ; si bien que j'ai cessé d'écrire à Chanceaux, et lorsque, quatre mois après, ma maîtresse et moi nous sommes venus nous établir à Paris, je me suis bien gardé de faire savoir chez vous mon changement de demeure.

Plus tard, si, par suite d'inquiétude à cause de mon silence, Jean ou Simonne a écrit à l'abbé Vincent, curé de Gros-Bourg, la réponse n'aura pu être faite que par son successeur, qui ne m'a pas connu.

La veille de notre départ il y a eu un grand deuil pour la paroisse. Le vénérable directeur de M^{lle} de Claret a été frappé d'apoplexie en descendant de l'autel où il venait de dire sa messe.

Donc, j'ai laissé s'écouler cinq ans sans rien savoir ni de la grand'mère qui n'a pas trop vieilli, je l'espère, ni des enfants qui, je l'espère aussi, sont forts et bien portants, et seront restés bons. Pendant cinq ans j'ai vécu comme si je n'avais plus de famille ! La rancune est une grande faute, même lorsqu'on a la raison pour soi ; et j'avais tort !

Je le reconnais maintenant, nous manquions de sagesse, nous autres vieux, prenant la coutume pour le droit, quand nous fermions les yeux afin de ne pas voir que les choses du passé s'en allaient vers leur fin. Je reconnais qu'à celles de ces choses qui étaient bonnes et justes, il en avait été mêlé, par la folie des orgueilleux et par la perversité des méchants, tant d'injustes et de mauvaises que, faute de pouvoir séparer ce qu'il était utile de conserver de ce qu'il était indispensable de détruire, le bien et le mal devaient forcément périr ensemble.

Ils sont nombreux, les jeunes hommes de ce temps-ci qui ont eu, ainsi que Jean Mauvielle, le pressentiment de ce qui arrive ; mais y en a-t-il beaucoup qui, de même que lui, ayant prévu, désiré et même servi la révolution, n'ont gagné, en se mêlant à la lutte, que plus de droits à l'estime des honnêtes gens de tous les partis ?

Vous le voyez, mes amis, si vous ignorez ce que je suis devenu, moi j'ai de vos nouvelles.

Nous lisons tous les jours, soit l'un, soit l'autre des nombreux papiers publics que les colporteurs viennent crier, matin et soir, jusque dans notre faubourg du Roule qui est à l'une des extrémités de Paris. C'est ainsi que, dernièrement, j'ai su que le citoyen Jean Mauvielle, maire de sa commune, avait, par son énergique résistance, ramené à la raison des ouvriers furieux. Ceux-ci, pour se venger de paroles imprudentes qui auraient été dites en chaire par un soi-disant orateur populaire qu'on a reconnu être un prêtre déguisé, ont voulu incendier l'église. Les exaspérés ne remarquaient pas que la flamme, poussée par le vent qui soufflait, allait aussi détruire la fabrique.

L'attitude courageuse du maire a sauvé à la fois la maison du travail et celle de la prière.

La suite à la prochaine livraison.

LA CHIMIE SANS LABORATOIRE.

Suite. — Voy. p. 203.

LES MÉTAUX.

On connaît environ cinquante métaux qui sont doués des propriétés les plus diverses. Les uns sont mous comme de la cire et se coupent facilement au couteau, tels sont le *potassium* et le *sodium* ; les autres offrent les caractères d'une dureté plus ou moins grande : le *fer* est très-dur, le *plomb* peut être rayé à l'ongle, et le *mercure* est liquide, etc. La couleur des métaux est variable, cependant elle est généralement d'un blanc grisâtre ; exceptons entre autres le *cuivre* et l'*or*. Il en est qui fondent à 58 degrés, presque aussi facilement que la cire ou l'acide stéarique de nos bougies ; il en est d'autres, comme le *fer*, qui exigent pour entrer en fusion les hautes températures des feux de forge. Le *platine*, enfin, se liquéfie seulement à 2 000 degrés environ, sous l'influence d'un jet d'hydrogène brûlant sous l'action d'un fort courant de gaz oxygène.

Ainsi, les métaux présentent des caractères bien distincts ; mais ils se rapprochent aussi entre eux par des propriétés communes. Ils sont généralement tous opaques et doués d'un éclat particulier qu'on appelle l'*éclat métallique* ; ils sont tous bons conducteurs de la chaleur et de l'électricité. — Voyez cette bougie allumée (fig. 4) : nous plaçons au milieu de sa flamme une toile métallique, un réseau formé par des fils de fer serrés les uns contre les autres ; la flamme paraît être arrêtée par les petites mailles de métal, et cependant nul doute que les vapeurs combustibles ne continuent à s'élever à travers le réseau des fils, car on peut les enflammer au-dessus de la toile même. La flamme s'éteint si on abaisse celle-ci jusqu'à la partie inférieure de la mèche ; elle ne s'éteint que parce qu'elle se refroidit sous l'action du métal. C'est grâce à cette propriété de conduire la chaleur que les toiles métalliques ont trouvé une si admirable application dans la célèbre lampe de sûreté imaginée par sir H. Davy. — Il est encore un fait bien connu qui prouve la conductibilité dont sont doués les métaux : tout le monde sait qu'on se brûle en tenant à la main une cuiller d'argent dont une extrémité plonge dans l'eau bouillante, tandis qu'on n'éprouve aucune sensation de chaleur en tenant par un bout un charbon allumé par l'autre bout.

Nous avons dit que l'opacité des métaux était, avec l'éclat, une de leurs propriétés caractéristiques. Ces propriétés, cependant, ne sont pas absolues ; quelques métaux cessent d'être opaques quand ils sont amenés à l'état d'une grande ténuité. L'*or* peut être réduit en feuilles assez minces pour laisser passer un rayon de lumière qui, dans ce cas, paraîtra de couleur verte. Un métal très-divisé perd généralement tout son éclat. Le *platine* divisé devient noir ; si on l'écrase dans un mortier, on lui rend la cohésion qu'il n'avait plus : il devient brillant en s'agglomérant.

Les métaux peuvent affecter des formes cristallines régulières, qui sont le cube, l'octaèdre et le dodécaèdre rhomboïdal ; l'argent, l'*or* et le *cuivre* se trouvent sous ces différents états dans la nature. On peut obtenir artificiellement de superbes cristallisations de *bismuth*. Il suffit de faire fondre ce métal sous l'action de la chaleur, et de le soumettre à un refroidissement lent en l'abandonnant au

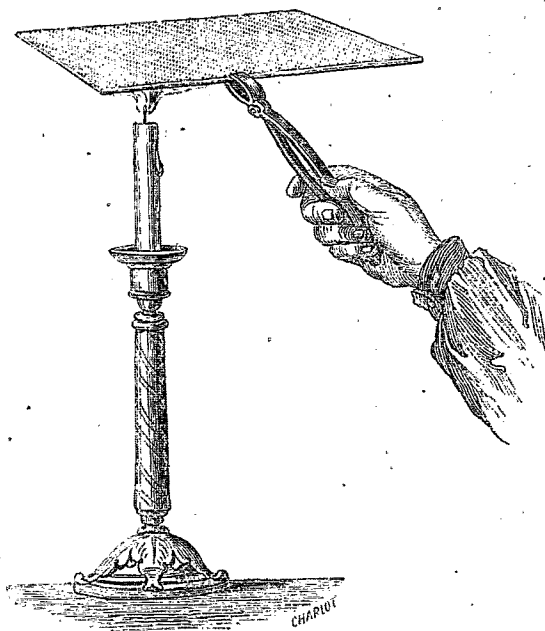


FIG. 1. — Toile métallique sur une flamme.

contact de l'air. Quand la surface du métal en fusion

commence à se figer, on verse la portion encore fluide, et on trouve au fond du vase en terre dans lequel on a opéré des cristaux irisés, dérivés du cube, doués d'un remarquable aspect. L'antimoine, le plomb, l'étain, ont une structure cristalline; mais il est impossible de les obtenir en cristaux analogues à ceux du bismuth.

Quand on soumet les métaux au choc du marteau, les uns s'aplatissent et s'écrasent en lames, les autres se brisent et se réduisent en fragments : les premiers sont les métaux *malléables*; les seconds, les métaux *cassants*. Pour réduire les métaux en lames, on peut les battre au marteau ou les faire passer au laminoir. Pour les étirer en fils, on les fait passer à travers une filière composée d'une plaque d'acier percée de trous circulaires de diamètres de plus en plus petits.

Quelques métaux peuvent être laminés à froid; d'autres ont besoin d'être portés à une température plus élevée. L'or, l'argent, le cuivre, l'étain, sont les plus malléables des métaux; ce sont aussi les plus ductiles. On peut obtenir des feuilles d'or tellement minces qu'il en faut dix mille pour faire l'épaisseur d'un millimètre, et le platine peut s'obtenir en fils aussi ténus que les réseaux d'une toile d'araignée.

La plupart des métaux peuvent se combiner avec l'oxygène de l'air. Le fer s'altère facilement au contact de l'air et se transforme en *rouille*, qui est un oxyde de fer. Quand on

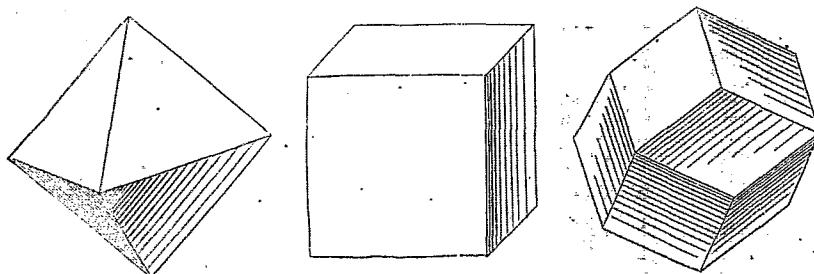


FIG. 2. — Formes cristallines des métaux.

veut unir un métal avec l'oxygène, il est souvent nécessaire de faire intervenir l'action de la chaleur; quelquefois il faut employer une méthode indirecte.

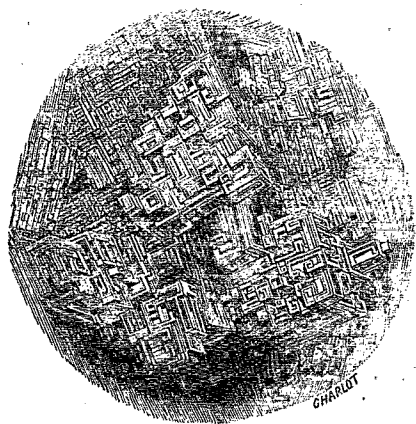


FIG. 3. — Cristaux de bismuth.

Faisons fondre dans un creuset ouvert quelques fragments de zinc et chauffons jusqu'au rouge vif : le zinc s'unira à l'oxygène et se transformera en un oxyde blanc très-léger, qui se répandra dans l'atmosphère sous forme de flocons de neige; il se produira en même temps un dégagement de lumière assez intense, et la surface métallique

paraîtra être en ignition. Cette expérience était connue des alchimistes, et les fragments divisés d'oxyde de zinc s'appelaient de leur temps *lana philosophica* ou *nilhilum album*.

Un petit fil de magnésium brûle en projetant autour de lui mille rayons étincelants analogues à la lumière électrique, et il suffit pour l'enflammer de le plonger un instant dans la flamme d'une bougie; dans ces conditions, il s'unit avec l'oxygène de l'air pour se transformer en magnésie blanche. Après la combustion, il ne reste plus que quelques fragments d'une poussière blanche dont la pharmacie fait un fréquent usage.

Chauffez du mercure au contact de l'air, il se recouvrira bientôt d'une pellicule rougeâtre qui est de l'oxyde de mercure. Cet oxyde, qui doit sa formation à la chaleur, peut être décomposé par l'action d'une chaleur plus intense, et se dédoubler en mercure métallique et en oxygène. Dans ce cas, la chaleur détruit ce qu'elle a produit.

Les métaux ont aussi une très-grande affinité pour le chlore et le soufre. Un mélange de cuivre et de soufre en fleur soumis à l'action de la chaleur ne tarde pas à donner un grand dégagement de chaleur et de lumière, et à se convertir en une matière noire pulvérulente qui est du sulfure de cuivre.

Ce flacon, d'où vous voyez sortir une abondante vapeur qui jaillit dans l'air avec violence, renferme un mélange intime de fleur de soufre et de limaille de fer humectée

d'eau (fig. 4). Pendant une demi-heure environ, la masse est restée inactive; mais le fer et le soufre n'ont pas tardé à s'unir entre eux en produisant bientôt une considérable élévation de température : l'eau est entrée en ébullition pour s'échapper par le passage qui lui était ouvert. Cette expérience célèbre, connue sous le nom de *volcan de Léméri*, peut être reproduite en enfouissant dans la terre le flacon renfermant le mélange de soufre et de fer, et en recouvrant le tout de sable et de gravier; au bout de quelque temps on entend un léger bouillonnement, et la petite montagne qui recouvrait le mélange est violemment lancée dans l'air, au milieu d'une vapeur épaisse, en imitant, sous une forme bien modeste, les éruptions volcaniques. Léméri avait vu dans ce fait puéril une explication des phénomènes volcaniques; il va sans dire que nous ne devons y trouver qu'un exemple curieux de l'affinité chimique des métaux.

Les *chlorures*, résultant de l'union du chlore avec les métaux, offrent aussi un grand intérêt. Le chlore, comme l'oxygène, s'unit facilement avec le fer, le zinc, l'étain, le bismuth, etc., et il transforme ces métaux en composés plus ou moins volatils et souvent liquides. Faites passer un courant de chlore sec sur de l'étain fondu dans une cornue de terre, vous obtiendrez un composé incolore, liquide, fluide, très-volatil, qui est le bichlorure d'étain ou *liqueur fumante de Libavius*. Les alchimistes, qui aimaient

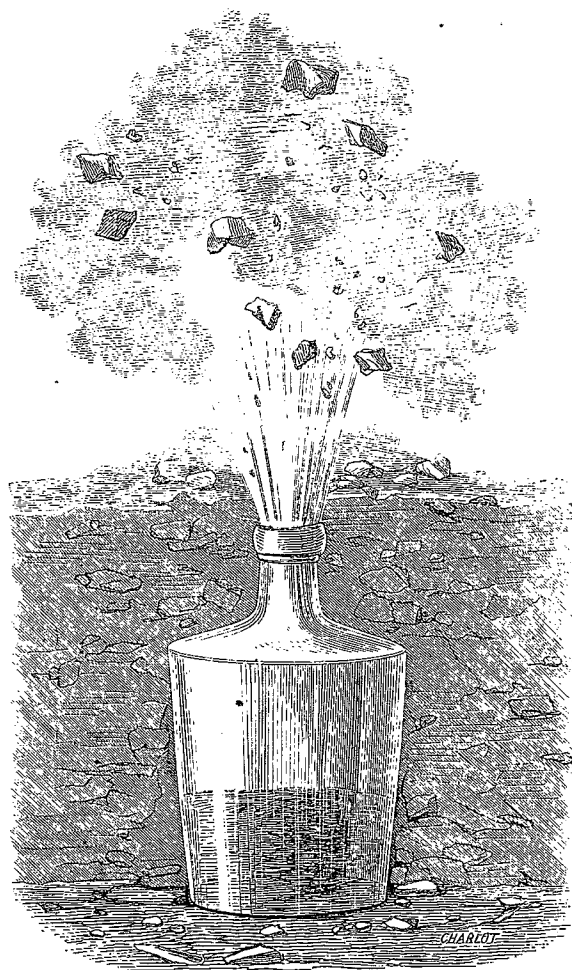


FIG. 4. — Volcan de Léméri.

animer leurs descriptions par un langage imagé, regardaient les combinaisons chimiques comme des *mariages* des corps entre eux; ils connaissaient l'action du chlore sur les métaux, et ce gaz avait, suivant leur expression,

la propriété de *donner des ailes* aux corps qu'il transformait en composés facilement vaporisables.

Nous avons vu que le nombre des métaux s'élevait à

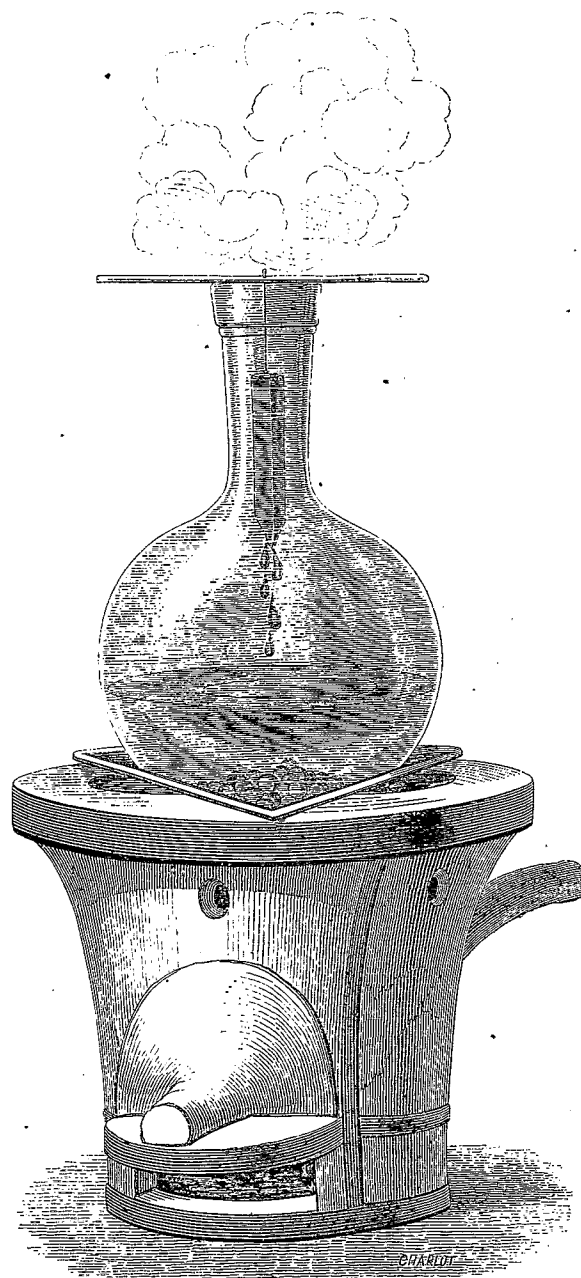


FIG. 5. — Fusion d'un alliage métallique dans de la vapeur d'eau bouillante.

cinquante environ; mais nous devons ajouter qu'il en est seulement un petit nombre dont l'usage offre de l'intérêt.

On peut diviser les métaux en deux classes : la première comprend ceux qui sont inutiles aux arts à cause de leur grande affinité pour l'oxygène, c'est la classe des *métaux alcalins et terreux*; la deuxième comprend les métaux qui, n'ayant pour l'oxygène de l'air qu'une faible affinité, peuvent servir à l'industrie, c'est la classe des *métaux proprement dits*. Voici la liste assez courte des métaux qui offrent de l'importance, soit par eux-mêmes, soit par les composés auxquels ils peuvent donner naissance :

Métaux alcalins et terreux.

Potassium,
Sodium,
Baryum,

Strontium,
Calcium,
Magnésium.

Métaux proprement dits.

Fer,	Plomb,
Chrome,	Mercure,
Cobalt,	Bismuth,
Manganèse,	Étain,
Nickel,	Antimoine,
Aluminium,	Argent,
Zinc,	Or,
Cuivre,	Platine.

Alliages. — Tous les métaux peuvent s'unir ensemble et former des *alliages*.

Quelques alliages s'obtiennent très-facilement. Le mercure s'unit directement, à la température ordinaire, avec presque tous les métaux, et le résultat de sa combinaison avec ceux-ci s'appelle un *amalgame*. Un morceau de sodium aplati dans du mercure s'enflamme et s'unit au métal liquide pour donner un produit solide et grisâtre. L'or, l'argent, se dissolvent dans le mercure presque aussi facilement que le sucre dans l'eau ; mais, en général, pour allier les métaux ensemble, il est nécessaire de les faire fondre dans un même creuset.

La nature des alliages a souvent été discutée par les chimistes, qui se sont longtemps demandé s'ils devaient être considérés comme des mélanges ou des combinaisons chimiques. Les alliages sont des combinaisons, car leurs propriétés physiques et chimiques (densité, fusibilité, affinité chimique) diffèrent de celles des métaux qui les constituent. Cependant, leur composition n'étant pas toujours fixe, on doit les considérer comme des combinaisons tantôt isolées, tantôt réunies au métal qui leur a servi de dissolvant.

Le bismuth fond à 264 degrés, l'étain à 228, le plomb à 335. Si on fait fondre ces métaux dans la proportion de cinq parties du premier, deux du second et trois du troisième, on a un produit métallique qui fond à 92 degrés. Cet alliage remarquable est connu sous le nom d'*alliage de d'Arcet* ; il est fusible dans l'eau bouillante, et cependant il a été formé par trois métaux fondant tous bien au-dessus de 200 degrés.

Cet alliage, suspendu par un fil de fer au milieu d'un jet de vapeur d'eau bouillante, fond immédiatement comme un morceau de cire. Cette expérience est représentée par la figure 5 : n'est-il pas singulier de voir un métal, d'un aspect analogue à celui de l'étain ou du zinc, se dissoudre dans la vapeur et se résoudre en gouttelettes liquides avec une grande rapidité ?

Les alliages offrent une très-grande utilité, car ils forment pour ainsi dire de nouveaux métaux qui peuvent présenter une utilité spéciale. Parmi tous les métaux connus, il en est seulement onze qui puissent être employés directement ; ce sont : l'aluminium, le fer, le cuivre, le plomb, l'étain, l'argent, l'or, le mercure, le platine et le palladium. Leur emploi est limité, puisqu'il dépend de leurs qualités spéciales : en les unissant entre eux, on peut modifier leurs propriétés, multiplier leur usage, et les rendre propres à de nombreuses applications. Nous aurons souvent occasion de parler des alliages en étudiant les métaux ; nous ne nous étendrons pas aujourd'hui sur ce sujet. Nous dirons seulement que les alliages sont beaucoup plus employés que les métaux purs ; et que leur nombre augmentera certainement à mesure que l'industrie prendra de nouveaux développements. Tous les métaux que nous employons journellement sont alliés à d'autres métaux qui leur donnent de nouvelles qualités. Nos monnaies d'argent sont formées d'argent associé à du cuivre ; les objets d'ornementation sont généralement faits en laiton, c'est-à-dire en cuivre renfermant du zinc ; enfin, le bronze qui constitue nos canons est formé de cuivre et d'étain.

La suite à une autre livraison.

LES RUINES DE CARTHAGE

D'APRÈS LES ÉCRIVAINS MUSULMANS.

Le monde, jadis habité par les générations ensevelies sous le sol qui porte les nations vivantes, est le domaine de l'archéologie, et l'archéologie, dans la généralité de son acception, comprend l'étude de l'antiquité tout entière par les monuments et par les textes qui se prêtent un mutuel secours. C'est sur cette science que l'histoire fonde ses plus positives certitudes. Tandis que l'une fouille dans la poussière des temps passés, l'autre y retrouve les princes et les peuples, l'époque, la place et les actions de chacun d'eux. Et, comme l'a dit un écrivain, à moins de nier l'utilité de l'histoire, on ne peut mettre en doute l'utilité de l'archéologie.

Quel ne dut pas être l'étonnement des Arabes, lorsque l'ardeur du prosélytisme les jeta tout à coup hors de leur péninsule, qui demeurerait depuis des siècles comme séparée du reste de l'univers ! De quel œil virent-ils les merveilles des civilisations éteintes ? Comment s'expliquèrent-ils le problème de l'antiquité ? Il serait intéressant de rechercher leurs impressions dans les auteurs que nous avons entre les mains, et d'examiner en même temps s'ils étaient parvenus, à l'aide de l'érudition, à comprendre la constitution sociale des Grecs, des Romains et des Phéniciens. J'ai compulsé les livres des voyageurs, des géographes et des historiens, dans l'espoir d'éclaircir un peu la question. Quelques-uns, animés par le sentiment du beau, nous ont laissé des descriptions détaillées des édifices antiques. D'autres, entraînés par la curiosité dans le champ des investigations, mais privés du flambeau de la critique, ont essayé de rattacher à des événements les objets d'art qu'ils contemplaient. Ils ont vu leurs efforts s'égarer dans le mirage séducteur de la légende. C'est que les Arabes ont un penchant naturel à observer la réalité en visionnaires.

De même qu'ils n'étudiaient point les secrets de la création, de peur de porter dans les mystères dont Dieu s'est réservé le mot un regard téméraire et impie, de même ils examinent les productions du génie humain sans concevoir que les premières nations leur étaient supérieures sous le rapport des arts, de l'industrie et de la littérature. Plutôt que d'apprendre les annales du passé, ils acceptent sans examen les récits enfantés par l'ignorance de leurs ancêtres, et le savant le plus estimé chez eux est celui qui a la patience de se faire l'encyclopédiste des erreurs traditionnelles de la nation. Aussi les monuments dont on rencontre la description dans leurs ouvrages semblent avoir été vus à travers le prisme de la légende, comme s'il suffisait, dans la religion mahométane, d'avoir de l'imagination pour comprendre tout ce qui s'est produit sur la surface de la terre depuis son origine. Pour les Arabes, inventer c'est prouver ; et nulle démonstration scientifique n'aurait la chance d'être accueillie avec tant de confiance qu'une narration basée sur la puissance des génies ou les miracles d'un marabout.

Un exemple entre mille. Je prends Carthage, dont les ruines furent visitées à différentes époques par El-Bekry, El-Abdéry, Ibn-Chemima et Ibn-Abou-Dinar. Voici des hommes d'un esprit peu commun, quoique imbus de préjugés. Ils se proposent de raisonner et de discuter sur les restes d'une grande cité qui fut la rivale de Rome. Savent-ils seulement ce que fut autrefois *Carthadjéna*, comme ils l'appellent ? Ont-ils une notion approximative de sa grandeur, de ses guerres et de sa chute ? Le nom du peuple vainqueur paraît être le seul document authentique qui soit arrivé jusqu'à eux. Ils ont appris vaguement que les *Roum* ou Romains eurent des établissements dans le nord de

l'Ifrikia et que cette ville en fut la métropole; si vaguement, en effet, que Ibn-Abou-Dinar, le chroniqueur moderne de Tunis, n'hésite pas à écrire : « Les historiens chrétiens disent que le souverain de l'Afrique résidait à Carthage, et que cent mille villes lui obéissaient. » Le même auteur, auquel on est en droit d'attribuer une instruction plus complète, en raison des nombreux matériaux qu'il eut à sa disposition, résume ainsi d'une manière confuse la période des guerres puniques, sans se douter que, victime d'innombrables vicissitudes, Carthage naquit deux fois pour périr deux fois : « Lorsque les Carthaginois voulurent porter la guerre en Italie, ils ne prirent qu'un homme et qu'un dinar par ville. Ils s'y rendirent par l'Espagne, qu'ils conquièrent ainsi que la Gaule. Leur prince mit le siège devant Rome. Alors le chef des Romains envoya des troupes par mer en Afrique pour attaquer Carthage. Il y eut une grande bataille sur les bords de l'Oued-Medjerda. Les Carthaginois avaient 80 000 hommes de cavalerie, sans compter les fantassins. Cette diversion des Romains avait obligé le prince des Carthaginois d'abandonner l'Italie et de revenir en Afrique. »

Le lecteur serait trompé dans son attente s'il espérait trouver plus d'exactitude dans l'énoncé des origines de la cité phénicienne.

Indépendamment de ces données, il ne faut plus rien demander aux auteurs musulmans : leur science ne va pas au delà. Ce qu'ils racontent se borne tantôt à de minutieuses monographies, tantôt à des aperçus extrêmement concis. El-Bekrî exhale son admiration en ces termes : « Si l'on allait à Carthage tous les jours de sa vie, on y trouverait chaque jour des choses merveilleuses. » Aboulféda se contente de citer un passage de *Mochtarek*, qui rapporte qu'àuprès de Tunis est une ville en ruine, appelée *Carthadjéna*, où se trouvent des monuments antiques. El-Abdéri, au contraire, consacre à ces restes mémorables un chapitre qui n'a point encore été traduit, et dont la substance vient ajouter une grande valeur à son assertion. S'appuyant d'ailleurs sur les renseignements fournis par son devancier El-Bekrî, il fait la peinture suivante de l'aqueduc et des carrières de la vieille capitale de l'Ifrikia : « L'eau vient des hauteurs situées au midi et n'arrive à Tunis qu'après avoir traversé, dans un parcours de deux journées de marche et peut-être plus, des vallées profondes et des montagnes escarpées. Afin d'obtenir un niveau parfait, il a fallu percer des collines et des rochers, il a fallu jeter sur les bas-fonds des ponts à plusieurs étages et construits en pierres de grand appareil. L'aqueduc passe derrière les remparts, puis, prenant la direction de l'occident, vient aboutir à *Carthadjéna* : ce qui fait encore une distance de 12 milles arabes. *Carthadjéna* a été, dit-on, une des villes les plus belles et les plus merveilleuses de la terre; elle était décorée de monuments magnifiques, comme l'attestent les restes de l'aqueduc. Ses carrières sont renommées; de tout temps on en a tiré du marbre pour toutes les cités de l'Ifrikia, sans jamais les épuiser. Aujourd'hui, *Carthadjéna* est complètement ruinée; il n'y demeure pas une seule âme. Les Tunisiens s'y rendent souvent par dévotion autant que par curiosité. Entre les deux villes, les arcades sont hors de service. Cet aqueduc, que la solidité et l'élégance de son architecture mettent au-dessus de toute description, est généralement désigné par le nom de *Hanaya*. La chronique rapporte qu'il coûta aux Romains quatre cents ans de travaux et d'efforts. Mais cela me paraît une exagération. El-Bekrî est plus digne de foi quant il affirme qu'il n'a pas fallu plus de quarante ans pour achever la maçonnerie et niveler la conduite d'eau, parce qu'on connaît après tout le génie des Romains et les ressources dont ils pouvaient disposer. Un des émirs de Tunis, le

frère du prince régnant, s'étant vu dans la nécessité de faire réparer quelques arches de l'aqueduc, aux abords de la ville, afin de ramener les eaux dont le cours s'était trouvé interrompu sous le règne de son prédécesseur, s'épuisa durant plusieurs années en efforts inouïs, sans pouvoir atteindre à la perfection de l'œuvre ancienne. Tout ce qu'il put faire avec ses faibles moyens, fut d'exécuter quelques raccords dans la maçonnerie. »

Ibn-Abou-Dinar rapporte, en effet, que ce fut le sultan El-Mestamer qui restaura, en 666 de l'hégire (1268 de J.-C.), une partie de l'aqueduc dont il dirigea les eaux vers son jardin d'Abou-Fahr, mais qu'il n'en releva qu'un petit nombre d'arches avec du pisé.

La fin à une prochaine livraison.

DU BON RÉGLEMENT DE LA VIE.

C'est une vie exquise, celle qui se maintient en ordre jusques en son privé. Chacun peut avoir part au bastelage, et représenter un honnête personnage en l'escha-fauld (sur la scène); mais au dedans et en sa poitrine, où tout nous est loisible, où tout est caché, d'y estre réglé, c'est le point.

MONTAIGNE.

JEAN-JACQUES PORCHAT.

Cher et digne ami, cœur simple et dévoué, admirable modèle de candeur et d'élévation morale, je ne veux plus attendre, pour rendre un hommage public à votre mémoire, qu'un de vos compatriotes ait écrit l'histoire de votre vie comme elle mérite de l'être. Je sais peu de chose de cette histoire. A la suite des événements publics qui vous avaient fait sortir de votre chaire de Lausanne, vous êtes venu vivre à Paris, près de nous, pendant plusieurs années, et ce volontaire exil a été une grande faveur de la Providence pour nos familles. Jamais nos enfants n'oublieront l'exemple de votre bonté, de votre douceur, de votre aimable tolérance, qui s'alliait si parfaitement avec la fermeté de vos nobles et profondes convictions. Ah! quels regrets j'éprouve de ne pas vous avoir assez dit combien nous étions tous pénétrés de respect pour votre vertu, de reconnaissance pour vos conseils, combien il y avait au fond de nos cœurs d'affection pour vous! Nous comptons toujours trop sur la durée de la vie. Entraînés, emportés par le tourbillon de l'heure présente, nous remettons aux jours heureux de loisir, de repos, qui viendront, croyons-nous, le doux soin d'ouvrir notre âme à ceux que nous aimons et de leur y laisser voir enfin une fois en pleine lumière toute la place qu'y occupe leur chère image; mais, hélas! ces jours s'éloignent, fuient sans cesse, et tout à coup la mort vient! C'était à votre modeste et poétique résidence de Floreny, près de votre Lausanne bien-aimée, que j'espérais, dans quelque long et paisible entretien, en face des Alpes et du Léman, vous dire en vous pressant les mains tout ce que, pendant votre séjour à Paris, vous nous avez fait de bien. Quelle existence laborieuse! Jamais une plainte, un murmure; aucun devoir ne semblait vous peser. Vous étiez admirablement secondé, il est vrai, par ces êtres excellents, compagnes de votre exil, trésors de votre humble foyer, dont je n'ose ici prononcer les noms. Vous étiez heureux, après tout, malgré les labeurs et les épreuves de la vie publique! Heureux du seul vrai bonheur, celui que donnent les affections domestiques, le sentiment des devoirs accomplis, la paix de la conscience, l'amour du bien, du vrai, la foi sincère en Dieu et en l'éternité! Mais il nous était

réserve, à vous une épreuve terrible, à nous, par votre exemple, une grande et sévère leçon. Vous nous avez appris, hélas ! comment on peut supporter la plus cruelle des infortunes sans laisser s'affaiblir ou s'altérer rien de ce qu'on a de bon en soi, sans laisser tomber et perdre, avec le torrent des larmes, une seule goutte de ce baume salutaire, divin, que l'âme de l'homme de bien recueille et amasse avec une sollicitude incessante, et qui est le pur aliment de notre immortalité. Votre fils, digne de vous, enlevé de vos bras par un mal que lui-même savait incurable !... Mais non, ce souvenir doit rester saignant sous le voile ! Est-il sûr que vous n'en soyez pas mort, malgré votre courage et votre volonté de vous conserver à sa mère, à ses sœurs ? Ce doute nous a souvent rempli d'angoisses.

C'est le moment de révéler à nos lecteurs un secret qui n'a plus de cause. Ces Souvenirs de Valentin, dont nous avons publié de nombreux fragments, et où les scènes d'une vie pure sont racontées avec une sincérité si charmante, ce sont des chapitres de la biographie même de notre ami, de Jean-Jacques Porchat. On avait bien deviné que ce n'était point là une fiction. Que de lettres nous



J.-J. Porchat. — Dessin de Bocourt.

ont sollicité de faire connaître le vrai nom de Valentin ! La modestie de l'auteur ne nous le permettait pas. Nous supposons qu'on prépare la publication de ces Souvenirs, et nous serions surpris que ce ne fût pas un grand succès littéraire à ajouter à tous ceux qui honorent déjà la patrie de Müller, de Zschokke, de Bitzius, de Vinet et de Topffer. Ce sera aussi, sans doute, une occasion de rappeler tous les titres de J.-J. Porchat à l'estime et à la reconnaissance de ses concitoyens. Ce que nous trouvons quant à présent dans les journaux ou revues suisses ⁽¹⁾ peut se résumer à peu près par les faits suivants :

J.-J. Porchat était né le 20 mai 1800, à Crête, près de Genève : le canton de Genève était en ce temps incorporé à la France ; mais Porchat était aussi Vaudois et avait droit de bourgeoisie dans les communes de Penthalthaz et

de Mont-le-Grand. Il passa les premières années de son enfance près de Rolle, dans la campagne de Bigairre, que décrivent les souvenirs de Valentin. Il fit ses études à Rolle, puis à Genève. A dix-huit ans, il vint faire son droit à Lausanne ; enfin, il acheva le cours de son instruction à Paris. En 1823, il fut nommé professeur de droit romain et de droit criminel à l'Académie de Lausanne. Mais sa vocation était surtout littéraire ; il devint, en 1832, professeur de rhétorique générale et de littérature latine. Non compris dans la réorganisation de l'Académie en 1837 et 1838, ses concitoyens l'appelèrent, par compensation, à siéger au grand conseil, et peu après au conseil de l'instruction publique. Après la révolution suisse de 1845, le gouvernement provisoire lui rendit la chaire de littérature latine. Il accepta d'abord ; mais des scrupules honorables, qu'on croit avoir été en grande partie politiques, l'engagèrent bientôt à donner sa démission. Ne se croyant plus en situation de servir son pays, il vint avec sa famille en France, où son fils se disposait à étudier la médecine.

Il vécut à Paris douze ans, de 1845 à 1857, ajoutant à ses travaux littéraires ceux de l'enseignement des littératures anciennes. C'était un professeur d'un rare mérite (notre expérience paternelle a droit de l'affirmer) : il était dans sa nature de mêler sans effort à ses leçons une douce influence morale d'un inestimable prix. Il possédait au plus haut degré, et sans l'avoir cherchée, la précieuse qualité de faire respecter et aimer en lui à la fois le professeur et l'homme : la sévérité n'est point nécessaire à qui sait se faire véritablement aimer et vénérer. Je ne crois pas que, parmi ses élèves, très-différents sans doute de caractères comme d'aptitudes, aucun se soit jamais exposé à lui déplaire. De retour en Suisse en 1857, il y habita sa maison de Florençy jusqu'au jour de sa fin, le 2 mars 1864. Ses dernières années furent surtout employées à une traduction de Goethe en dix volumes, la meilleure et la plus complète qu'on possède en langue française. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Les articles de J.-J. Porchat insérés dans le *Magasin pittoresque* de 1848 à 1862 sont nombreux ; nous en indiquons ici quelques-uns :

Tome XVI, 1848. — Trois mois sous la neige, p. 282, 289, 297.

Tome XVII, 1849. — Paraboles, p. 34, 95, 208. — Les Bains de Lavey, p. 470, 477, 486.

Tome XVIII, 1850. — L'Homme de neige, p. 17. — Un voyage au mont Tendre, p. 53, 79. — La Dette sacrée, p. 154. — Le Canton de Fribourg, p. 209. — Grégoire Girard, p. 220 (et t. XIX, 1851, p. 110). — Via-Mala ; Exploitation des bois, p. 249. — Le Chapeau de paille, p. 273. — La Foire de Brienz, p. 316. — La Bataille de Sempach, p. 335.

Tome XIX, 1851. — Les Forêts des Alpes, p. 33. — Les Avalanches, p. 57. — La Suisse en hiver, p. 100. — Berne et les Bernois, p. 177. — Ulrich, légende souabe, p. 242, 274. — La Croix de Cécile, p. 326, 333. — Annales bernoises, p. 348.

Tome XX, 1852. — Église des Templiers, à Luze, p. 317. — La Montagne qui se fend, p. 321. — Le Singe du village, p. 345. — Grotte sur le Doubs, p. 352. — Le Retour des troupeaux, p. 353. — Château de Lourdes, p. 361. — Saint-Bertrand de Comminges, p. 396. *Tome XXI, 1853.* — Le Wetterhorn, p. 97. — Lucerne, p. 195. — Saint Louis et un Enguerrand de Couci, p. 229. — Xavier de Maistre, p. 257. — Chillon, p. 279.

Tome XXIII, 1853. — Le Château d'Ortenstein (Suisse), p. 115. — Le Pouvoir d'un enfant, p. 137. — Le Château de Tellenbourg, p. 305.

Tome XXIV, 1856. — Souvenirs de Valentin, p. 34, 58, 66, 82, 98, 130, 141, 173, 238, 330, 365, 378. — La Via-Mala, p. 161. — Le Mont Blanc ; ascension de 1786, p. 265. — Le Quart d'heure de Rabelais, p. 273.

Tome XXV, 1857. — La Petite Mère, p. 1. — Treize à table, p. 13. — Souvenirs de Valentin, p. 22, 170. — Un enfant sur les bras, p. 162. — La Maison sur la colline, p. 286, 298.

Tome XXVI, 1858. — Souvenirs de Valentin, p. 178, 349. — Les Alpes au printemps, p. 231.

Tome XXVII, 1859. — Théodosie, p. 182, 190. — Souvenirs de Valentin, p. 317, 333, 350, 374, 386.

Tome XXIX, 1864. — Souvenirs de Valentin, p. 294.

⁽¹⁾ Entre autres le *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*. Nous écrivons ces lignes en mai 1866 ; peut-être une biographie complète aura-t-elle paru postérieurement.

PEINDRE D'APRÈS NATURE.

CONSEILS DE GËTHE.



La Charlotte de Gœthe, par Kaulbach. — Dessin de G. Staal.

« J'étais descendu de voiture, et une servante qui parut à la porte de la cour nous pria d'attendre : M^{lle} Charlotte viendrait bientôt. Je traversai la cour et m'avancai vers la maison, et lorsque j'eus monté l'escalier du perron et franchi la porte, mes yeux furent frappés du plus charmant spectacle que j'aie vu de ma vie. Dans la salle d'entrée, six enfants de deux à onze ans sautillaient au-

tour d'une belle jeune fille, de moyenne taille, qui portait une simple robe blanche, avec des nœuds de rubans roses au bras et au sein. Elle tenait un pain bis et coupait tour à tour à chacun des petits son morceau, à proportion de leur âge et de leur appétit. Elle servait chacun de l'air le plus gracieux, et chacun criait naïvement son merci, après avoir longtemps tenu ses petites mains en

l'air, avant même que le morceau fût coupé. Après quoi, munis de leur goûter, les uns s'éloignèrent en sautant de joie, les autres, d'un caractère plus posé, se rendirent tranquillement à la porte de la cour, pour voir les étrangers et la voiture qui devait emmener leur Charlotte... En partant, elle chargea Sophie, l'aînée des sœurs après elle, petite fille de onze à douze ans, de bien surveiller les enfants et de saluer de sa part le papa quand il rentrerait de la promenade. Elle recommanda aux petites d'obéir à leur sœur Sophie comme si ce fût elle-même, ce que plusieurs promirent expressément. Mais une petite espiègle, blondine de six ans, se prit à dire : « Et pourtant » ce n'est pas toi, Lolotte ! Et nous aimons bien mieux » quand c'est toi. »

Telle est, dans le *Werther* de Goethe, cette scène que reproduit notre gravure, d'après le dessin d'un artiste aujourd'hui illustre en Allemagne. On y retrouve son habileté et son intelligence habituelles, mais non pas peut-être la franche simplicité, la bonhomie, la sincérité parfaite dont l'accent, dans le récit du poète, a tant de charme. Les ouvrages de Goethe abondent en tableaux ainsi tracés d'après nature ; car il professait et il a souvent répété que l'artiste et le poète doivent « se tourner vers le monde réel et s'appliquer à le peindre. Les anciens, ajoutait-il, ne faisaient pas autre chose de leur temps. »

Il y revient sans cesse :

« Toute œuvre poétique doit être une œuvre de circonstance, en ce sens que la réalité doit en fournir l'occasion et le thème. Un cas particulier devient quelque chose de général et de poétique, par cela même qu'il est traité par le poète.

» J'estime peu les sujets que l'on prend en l'air.

» Qu'on ne me dise pas que la réalité manque d'intérêt poétique. C'est avec elle précisément que le poète se manifeste, s'il a assez d'esprit pour discerner dans un sujet vulgaire un côté intéressant. La réalité fournira les motifs, les points à mettre en lumière, le fonds proprement dit : la tâche du poète consiste à former, avec ces éléments, un tout gracieux et animé.

» Il est peu d'hommes qui possèdent l'imagination propre à concevoir les réalités. Au contraire, presque tous aiment à transporter leur pensée dans des régions et des situations bizarres, qui ensuite agissent sur leur imagination et la faussent.

» Il en est d'autres encore qui se cramponnent à la réalité et qui sont, sous ce rapport, d'une exigence méticuleuse, parce qu'ils sont complètement dénués de poésie.

» Il faut être quelque chose pour produire quelque chose. Nos artistes naïfs, qui se tournent vers l'imitation de la nature avec leur faiblesse personnelle et leur impuissance artistique, s'imaginent qu'ils font beaucoup. C'est en dessous de la nature qu'ils sont. Or, quiconque cherche à produire une œuvre grande, doit avoir élevé son éducation à un tel niveau qu'il soit à même, comme les Grecs, d'attirer dans les hautes régions de son génie la chétive réalité que lui offre la nature, et de donner une existence réelle aux choses qui, dans les phénomènes de la nature, sont restées à l'état d'intention, soit par faiblesse inhérente, soit à cause d'obstacles extérieurs. »

HISTOIRE D'UNE COMÈTE.

Suite et fin. — Voy. p. 38, 94, 123, 187, 214, 222, 247.

Comme la Comète s'intéressait extraordinairement aux affaires humaines, et que, du reste, dans les solitudes profondes qu'elle traversait, elle n'était pas fâchée de la

société de la jeune Comète, elle porta la plus grande attention au récit de l'excursionniste.

Alors celle-ci lui raconta comment, au sein du Céleste Empire chinois, en l'an 12 avant l'ère vulgaire, sous la dynastie glorieuse des *Han*, successeurs des *Thsin*, le *Fang-siang-chi*, ayant observé la Comète par ordre de l'empereur, avait reconnu qu'elle était un nouveau signe de la malédiction céleste contre *Thsin-chi-hoang-ti*, qui, non content d'avoir réduit en cendres l'observatoire de la *Tour des Esprits*, élevée par l'empereur *Wou-wang*, avait encore mis à mort les quatre cent cinquante lettrés les plus savants de l'empire, et ordonné sous peine de mort que, dans l'espace de quarante jours, fussent brûlés tous les livres classiques de morale, de philosophie, d'astronomie et d'histoire ; comment l'astronome impérial (le *Fong-siang-chi*) avait conseillé au prince de passer, comme en hiver, dans la salle à gauche du palais noir pour offrir un sacrifice à *Houen-ming* et renouveler symboliquement l'ère des sciences, des lettres et des arts ; comment le *Ta-tsoung-pe* avait assemblé les mandarins autour du trône impérial comme à la dernière éclipse, non plus pour secourir l'astre, mais pour le saluer ; et comment cet intendant avait fait battre à l'empereur lui-même, « sur le tambour du tonnerre, le roulement du prodige » ; et comment toute la Chine fut sur pied pendant deux grands mois terrestres... Elle raconta ensuite comment, en l'an de grâce 837, Louis le Débonnaire, fils et successeur de Charlemagne, s'était mis à genoux devant elle dans un angle obscur de la terrasse du palais, et lui avait demandé quelle annonce elle venait lui faire de la part du ciel ; comment ses pairs ecclésiastiques avaient répondu au lieu et place de la Comète muette, et comment le débonnaire empereur avait employé les trois années qui lui restaient à vivre dans la fondation des gothiques cathédrales, des riches abbayes, des vastes monastères, et dans la dotation royale des églises et couvents... Elle raconta encore comment, en l'an 1066, le duc Guillaume le Conquérant avait laissé crier dans toute la Normandie : « *Nova stella, novus rex* ; Nouvel astre, nouveau souverain » ; comment il se laissa donner la Comète pour guide, et marcha sous son égide à la conquête de l'Angleterre : ce que l'on peut voir encore aujourd'hui dans la fameuse tapisserie de Bayeux, où la reine Mathilde, femme du conquérant, dessina les principales scènes de la conquête, et fit le portrait exact de madame la Comète, étincelant sur la tête d'une multitude de gens qui lèvent vers elle leurs yeux et leurs bras... Elle raconta surtout comment, en 1456, chrétiens et musulmans, en guerre, virent en elle la forme d'un sabre flamboyant et le présage des plus horribles malheurs. Mahomet II, ayant pris d'assaut Constantinople, se promettait d'aller faire boire son cheval sur l'autel de Saint-Pierre de Rome, et en passant assiégeait Belgrade. Le pape Calixte III vit ses craintes et ses terreurs grandement amplifiées à l'apparition du sabre turc dans le ciel. Elle raconta comment ce pape, exaspéré, l'avait excommuniée elle-même en excommuniant les Turcs ; et comment il avait institué l'*Angelus*, prière que l'on faisait à midi, au son des cloches, pour appeler les bénédictions du ciel ; comment, dès le commencement de la grande boucherie qui dura deux jours sans désespérer, les frères mineurs, n'ayant pour toute arme qu'un crucifix à la main, « s'étaient placés aux premiers rangs, invoquaient l'exorcisme du pape contre elle, et voulaient diriger sur leurs ennemis la funeste influence de l'apparition céleste... » Elle raconta encore, si grande fut la diversité de ses effets, qu'à son apparition de 1531, Louise de Savoie, mère de François I^{er}, ayant aperçu, trois jours avant sa mort, une grande clarté dans

sa chambre, avait fait tirer un rideau, et avait été si rapidement frappée de sa vue qu'elle s'était écriée : « Voilà un signe qui ne paraît pas pour une personne de basse qualité ; Dieu le fait paraître pour nous grands et grandes ! Refermez la fenêtre ; c'est une Comète qui m'annonce ma mort. Préparons-nous !... » Elle raconta, enfin, comment de son apparition en 1682 date son ère historico-astronomique, puisque ce sont les éléments de son passage observé cette année qui proclamèrent son identité avec la Comète apparue en 1531 et 1607, et permirent au célèbre astronome Halley de l'enregistrer à la vie de la science et de lui donner son nom.

La Comète qui parlait était, en effet, la fameuse *Comète de Halley*.

Elle en vint alors à faire à sa sœur aînée l'histoire générale et synchronique de la succession des empires, depuis l'an 1254 avant l'ère vulgaire jusqu'en l'an 1759, époque de son avant-dernière apparition sur la Terre. La grande Comète ne fut pas médiocrement étonnée de la rapidité avec laquelle les hommes filent et défilent la trame des nationalités. Ce qui la surprit plus vivement et plus péniblement encore, ce furent les moyens employés par les habitants de la Terre pour leurs conquêtes réciproques : le fer, le sang, les raffinements odieux de la cruauté, la grandeur de la méchanceté dans de si petits corps et dans des êtres aussi frères ; l'outrecuidance des grands, la faiblesse native des uns et des autres. L'histoire universelle lui parut fort peu édifiante, et si ce n'est qu'elle ne dédaignât de toute sa hauteur les petites choses humaines, plus d'une fois ses longs cheveux lui seraient dressés sur la tête au récit horrible que le petit astre chevelu lui faisait.

Tout en cheminant elles dépassèrent Neptune sans s'en apercevoir, et la Comète de Halley (nommons-la maintenant, puisque nous la connaissons) continua sa biographie cosmopolite.

— L'astronomie a fait de tels progrès depuis quelque soixante-quinze ans, dit-elle, que dès mon apparition en 1682 (style terrestre), l'astronome qui m'a donné son nom avait annoncé mon retour pour l'an 1759. Ce n'était pas manquer de hardiesse. Vous savez que, sans m'enfoncer aussi loin que vous dans les déserts de l'espace, — car dans une quinzaine d'années, en 1873, il me faudra m'en retourner, tandis que vous, vous continuerez votre voyage pendant quinze cents ans encore, — vous savez, dis-je, que je m'éloigne toutefois à douze cent millions de lieues de la Terre. Pour nous, ce n'est pas énorme ; mais pour les petits habitants de la Terre, c'est immense. Dans cet intervalle, je suis parfois retenue par certains habitants de l'espace, et je suis contrainte de ralentir mon mouvement en traversant leur domaine. Or, ces messieurs de l'Observatoire ont la vue fine, ou, pour mieux dire, ils paraissent doués d'une intuition transcendante. Ainsi, lorsque, en arrivant à l'empire jovien, j'étais depuis longtemps entièrement hors des limites de leur vue, aidée même des plus puissants télescopes, je me serais crue en droit d'espérer échapper complètement à leur appréciation. Il n'en est rien. Jupiter me fit subir 518 jours de retard, et Saturne 100. Au lieu de reparaitre près de la Terre, à mon périhélie, en 1758, je ne devais arriver qu'en 1759. Eh bien, tout cela fut déterminé, prévu, annoncé, à un mois près ! Nous n'avons plus rien de caché pour les astronomes.

J'eus la bonne fortune d'être annoncée quinze ans à l'avance par la plus belle queue que l'on ait jamais vue, une queue sextuple, — qui ne m'appartenait pas, j'ai hâte d'en convenir. Vous avez vu l'autre jour cette intrigante qui passe d'une cour à l'autre sans jamais revenir deux

fois au même endroit, et qui est si *excentrique* qu'elle en est devenue *parabolique*, et vous n'avez pas été sans remarquer qu'elle est ornée de six queues à elle toute seule. Eh bien, c'était elle-même qui s'était faite mon avant-courrière en 1744 : ce fut la plus belle Comète du dix-huitième siècle du calendrier européen. Le premier soir de son apparition, on eût cru voir un second Soleil couchant, tant son auréole était resplendissante.

Je vous disais tout à l'heure qu'à chacune de mes pérégrinations j'avais trouvé de la nouveauté dans les habitudes, les mœurs, l'esprit des nations. En aucun temps cette remarque ne fut plus évidente qu'à mon dernier voyage. Partie des régions terrestres en 1759, je devais y revenir en 1835. On avait, mieux que précédemment encore, calculé le retard que Jupiter, Saturne et Uranus me feraient subir, et l'on avait même tracé la route que je suivrais dans le ciel à mon retour ; je devais passer le 20 août 1835 près de l'étoile γ de la constellation du Taureau ; le 28, entre les Gémeaux et le Cocher ; le 21 septembre, dans le Cocher ; le 3 octobre, dans le Lynx ; le 6, dans la Grande-Ourse ; le 12, dans le Bouvier ; le 13, dans la Couronne ; le 15, entre Hercule et le Serpente ; le 19, dans Ophiuchus ; le 16 novembre, près de η de cet astérisme ; le 26 décembre, près d'Antarès, dans le Scorpion. Bien entendu, je ne me suis pas écartée de la ligne qui m'était si sagement tracée. Or, je vous disais qu'à aucune époque de ma vie et près d'aucun monde je n'ai vu pareil renversement, pareille révolution dans les idées qu'à ce dernier voyage, ce qui, à vous parler franchement, me rendait profondément triste, si triste même, que les habitants de la Terre n'ont pas été sans doute sans s'en apercevoir (*). Qu'a-t-on fait sur la Terre de 1759 à 1835 ? Quel cataclysme s'est opéré chez les humains ? Plus je cherche la cause et le mode de cette rénovation, et plus les ténèbres augmentent. La Comète de Charles-Quint s'y perdrait.

— Qu'est-ce que c'est que cela, Charles-Quint ?

— Oh ! pardon, ma vénérable ; j'oubliais que vous n'étiez pas au courant des affaires terrestres. Charles-Quint était un empereur qui abdiqua la couronne d'Allemagne en 1556, à la vue de l'une de nos sœurs flamboyantes, qui passait par hasard du côté de la Terre, et qui ne se doutait même pas de l'existence de cette Terre. Cette même sœur, on l'a accusée également d'avoir causé le déluge et annoncé plus tard la mort de César. Cette Comète devait revenir trois cents ans plus tard, en 1856 ; mais depuis qu'elle a connu l'outrecuidante sottise des empereurs, qui s'imaginent être le centre des intentions célestes, elle a dit adieu à ce petit vaniteux de monde, et a résolu de passer dans un autre système ; elle est actuellement chez l'étoile polaire, et les humains ont beau l'attendre, elle ne viendra pas. Mais, pour renouer le fil de nos idées un instant accroché par cette Comète exemplaire, je disais donc que je me suis perdue en conjectures sur les causes du changement survenu dans la société européenne pendant mon absence.

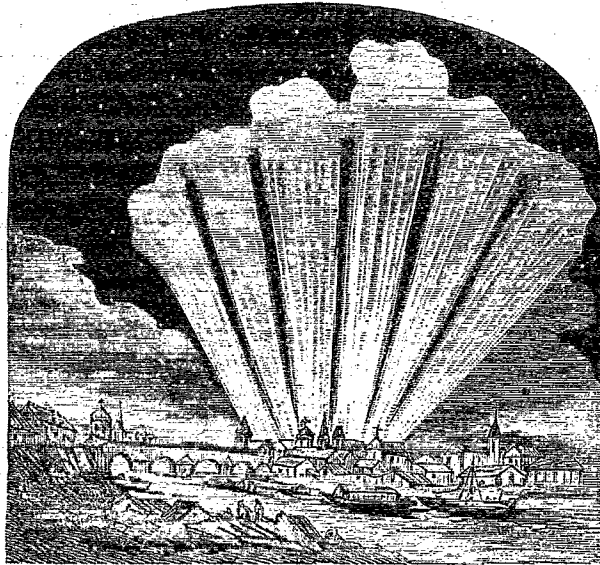
— C'est à moi de vous renseigner cette fois-ci, ma

(*) On lit dans l'*Edinburgh Review* de 1836 : « La Comète de Halley, dans les nuits mêmes où elle s'est le mieux montrée, était, dans cette apparition, blafarde et diffuse ; elle excitait plutôt la curiosité que l'admiration. Nous l'avons examinée au télescope, et nous ne saurions peindre le sentiment de tristesse que produit cette mélancolique clarté. Plus on examine un objet pareil, moins on arrive à se rendre compte de sa nature. Une lumière bleuâtre et mal définie, à moitié éteinte dans une grande enveloppe nuageuse, tel est le spectacle qu'on a sous les yeux. La qualité de cette lumière est étrange ; elle ne ressemble ni à celle du Soleil, ni à celle du satellite de la Terre, ni à celle des étoiles, ni même au reflet des nébuleuses de la Voie lactée. Il faut avoir vu Saturne dans une forte lunette pour se faire une idée exacte de la lueur plombée que jetait cette Comète. »

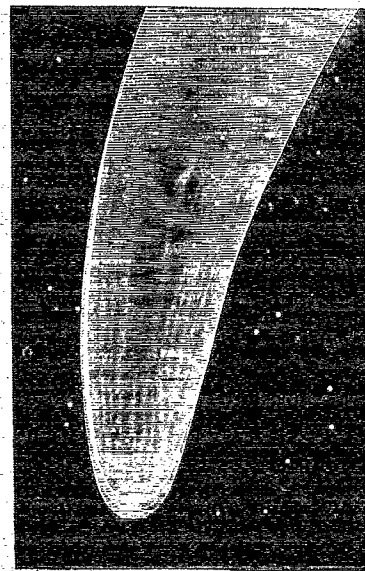
filieuse. Si les grands sont bien souvent trop haut placés pour distinguer et apprécier les événements d'en bas, ce qui constitue pour eux une funeste ignorance dont je nous plains, ils sont quelquefois mêlés à des événements qu'ils jugent alors avec supériorité. C'est pourquoi le peu que j'ai entrevu servira peut-être à combler la lacune qui vous manque à votre tour. Ce que je sais, c'est qu'en 1811 il n'y avait plus en France de roi par la grâce de Dieu, mais un empereur. La semaine même de mon arrivée, un fils fut donné à cet empereur. Je restai en vue de la Terre depuis mars 1811 jusqu'en avril 1812. J'ai cru reconnaître que la France épouvantait alors ses voisins par un agrandissement extraordinaire dû à la conquête; et ce qui me confirma dans cette idée, c'est que le grand potentat leva une armée de 450 000 hommes, et partit avec ce demi-million du côté des steppes de la Russie. Je ne sais ce

qu'ils sont devenus; car, dès le mois de juillet 1812, je ne distinguais plus grand'chose à la surface du globe terrestre.

Les Comètes sont bonnes logiciennes. En s'aidant l'une l'autre des lambeaux de leurs souvenirs et de l'expérience que leur avait donnée l'observation des peuples, elles reconstruisirent à peu près notre histoire. C'était un syllogisme d'un nouveau genre. En 1759, disait l'une, il y avait en France une constitution sociale vermoulue sur laquelle des marteaux nommés philosophes frappaient à qui mieux mieux. En 1811, disait l'autre, il y avait un grand empereur et un grand blocus. En 1835, reprenait la première, il y avait un roi constitutionnel et une France très-pacifique. Avec ces trois données, elles s'étaient représenté à grands traits l'esquisse de l'histoire française. Leur conversation s'étendit également aux autres nations;



Comète à six queues. (1744.)



Comète de Halley. (1835.)

car les Comètes n'ont pas plus de préférence pour une fourmière que pour une autre. Mais comme les histoires circonvoisines ressemblent beaucoup à la précédente, et que d'ailleurs elles nous intéressent moins, nous qui ne sommes point de race cométaire, nous ne rapporterons pas ces conversations éthérées.

C'est ainsi que les célèbres exploratrices de l'espace, habituées aux grandes choses, avaient pesé le globe où nous sommes sur leurs fluidiques balances.

Épilogue. Lorsque la Comète de 1835 reviendra (en l'an de grâce 1914), peut-être nous trouvera-t-elle simplement vieillis de soixante-quinze ans, insignifiante bagatelle! Mais lorsque sa vénérable compagne de 1811 repassera par ici (vers l'année 4876), qui ou que trouvera-t-elle à notre place? La brillante capitale où nous sommes sera-t-elle où sont aujourd'hui les capitales de la dernière année de la Comète? Troie!... Ninive!... Thèbes!... et cent autres dont les noms n'ont pas même survécu aux ruines? Le vent des solitudes soufflera-t-il dans les plages où fut la France, et les saules plaintifs se pencheront-ils silencieusement sur la Seine d'autrefois? Reverra-t-elle la France et Paris, l'Angleterre et Londres, l'Italie et Rome, cette Comète à longue période, qui n'a pas vu deux fois de suite la même cité ni la même nation? Si dans quelque cinquante mille ans nous continuons cette historiette (nous ou quelque autre), faudra-t-il ajouter de nouvelles nou-

veautés qui auront encore effacé les premières, et l'histoire de la Terre ne sera-t-elle jamais que l'histoire de renversements et d'établissements superficiels? Les Comètes n'ont pas le don de prophétie. Cependant, comme l'auteur de ce récit a le bonheur d'en avoir quelques-unes dans son intimité, et qu'il était trop petit en 1811 pour oser aborder la grande et fière Comète de cette chaude année, il se permit tout dernièrement d'envoyer une messagère aux blonds cheveux à l'illustre voyageuse, avec l'ordre de lui demander confidentiellement ce qu'elle espérait voir sur la Terre aux prochaines époques de son retour. L'auteur a la bonne fortune de pouvoir terminer ce véridique récit par une réponse agréable. La grande Comète n'a rien précisé, il est vrai, et c'est là un signe de sa haute valeur et de son extrême prudence; mais elle a répondu à la petite Comète qu'elle devait retourner avec un visage souriant au singulier astronome qui l'envoyait; — Car, avait-elle ajouté de sa propre voix, dis-lui bien, chère petite, que l'humanité, qui lui paraît déjà si vieille, n'est encore qu'à sa première enfance; elle se débat et souffre encore des premières douleurs intimes; mais qu'il espère! avant seulement cent mille ans d'ici, je parierais ma chevelure qu'elle aura non-seulement l'usage de raison, mais encore assez d'intelligence pour pouvoir se mesurer à sa vraie taille et connaître enfin sa vocation.

STATUE DU ROI RENÉ,

A ANGERS

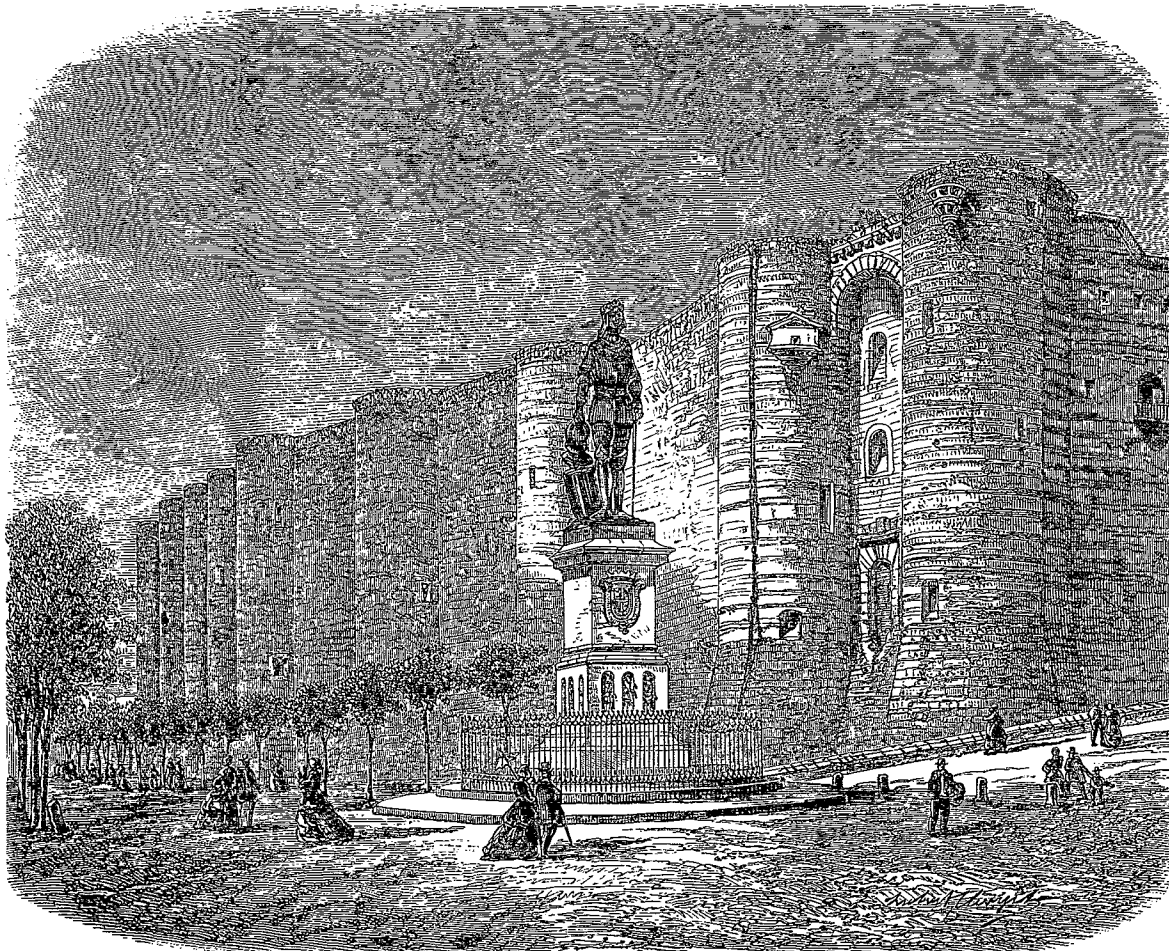
(MAINE-ET-LOIRE).

Voy., sur René d'Anjou, la Table des trente premières années.

René de Sicile, dernier duc d'Anjou, a laissé dans son ancienne capitale une mémoire populaire et vénérée. Il est né au château d'Angers; Angers a été sa ville de prédilection.

C'est près d'Angers, au bord de la Maine, dans le monastère de la Baumette, qu'il se plaisait à peindre ou à chanter la dame de ses pensées, Jeanne de Laval. C'est au pied des murs du château d'Angers que, déjà sur le déclin de l'âge, il venait réchauffer au soleil ses membres engourdis : la tradition a conservé à ses hautes murailles le nom de « Cheminées du roi René. »

Lorsque les Angevins ont voulu ériger une statue au dernier de leurs ducs, ils ont eu soin de la placer auprès de leur château.



Angers. — Statue du roi René, par David. — Dessin de H. Clerget.

La statue de René d'Anjou est l'œuvre d'un Angevin aussi, de notre célèbre statuaire David.

David a reproduit dans une statue colossale les traits du *bon roi*; puis autour du piédestal il a réuni douze statuettes représentant les principaux personnages des annales angevines : Dumnacus, Roland, Robert le Fort, Foulques-Nerra, Foulques V roi de Jérusalem, Henri II (Plantagenet), Philippe-Auguste, Charles I^{er} frère de saint Louis, Louis I^{er} roi de Sicile, Isabelle de Lorraine, Jeanne de Laval, et Marguerite d'Anjou.

« Je suis heureux, écrivait David à l'un de ses compatriotes, lorsque son œuvre quitta son atelier, je suis heureux d'avoir terminé ces pages historiques de notre Anjou, et j'éprouverai aussi un grand bonheur si elles sont accueillies avec bienveillance par mes compatriotes; ils verront, je l'espère, que le statuaire républicain ne répudie pas les gloires qui furent les brillantes auréoles de notre France, et, par leur courage guerrier, les dignes ancêtres des héros de notre république et de l'empire. »

MADEMOISELLE DE CLARET.

LETtres ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.
1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218, 226, 242, 250, 258, 266.

IX.

Suite.

Un autre acte d'intrépidité de l'homme de bien, — c'est de toi que je parle, Jean, — est venu hier à notre connaissance. Cette fois, ce n'est pas le journal qui nous l'a appris, c'est une lettre adressée à ma maîtresse. Le citoyen Jean Mauvielle, dit-on, a reçu une blessure, heureusement légère, en protégeant contre une bande d'ennemis de la république, enrôlés pour l'assassinat, le passage d'un membre de la Convention nationale chargé d'une mission dans le midi.

De qui nous vient cette lettre? vous demanderez-vous; et en quoi un pareil événement peut-il intéresser la ci-devant demoiselle de Claret?

Apprenez, mes amis, que la nouvelle nous est donnée par l'homme qui doit la vie à Jean Mauvielle, et que cette lettre est signée Stanislas Rovère.

Mon Dieu oui, le conventionnel d'aujourd'hui, c'est celui-là même qui, sous les noms et titre d'emprunt de Rovère de Saint-Marc, marquis de Fontvielle, fit vendre autrefois le château de Claret; celui-là qui vint à Paris se joindre aux gentilshommes décidés à vaincre la révolution, ou sinon à mourir au cri de Vive le roi!

Ce n'est pas, bien entendu, parce que j'ai vu se parjurer l'homme qui avait renié son père que mon opinion s'est rapprochée de la tienne, ami Jean; mais j'ai assisté de près à l'œuvre de destruction, de délivrance, si tu veux, et, à mesure que quelque chose du passé a été abattu, je me suis senti effrayé, indigné en découvrant ce que cela cachait de misères et de souffrances dont on ne se doutait pas. N'ayant vécu que dans un château qui appartenait à des maîtres généreux, je n'avais connu, comme pauvreté, que celle des mendians qu'on y secourait. J'ai vu celle des ouvriers dans les greniers de Paris, et quand je me suis apitoyé sur leur sort, ils m'ont répondu: « C'était autrefois qu'il fallait nous plaindre, lorsque nous étions si bien à la merci des maîtres, que la méchanceté d'un seul suffisait pour fermer à l'un de nous la porte de tous les ateliers. Et notez, ajoutaient-ils, que les privilèges de la maîtrise, en nous privant de la ressource de travailler pour nous, chez nous, ne nous laissaient le choix qu'entre voler ou mourir de faim. »

Voilà ce que j'ai entendu et ce que j'ai vu; voilà pourquoi je suis avec toi, Jean Mauvielle; avec toi, qui es pour la justice envers tous et pour le dévouement qui ne calcule pas sa récompense. Quant à Stanislas Rovère, l'orgueil avait fait de lui un faussaire, la peur en a fait un renégat.

Puisque, suivant mon désir, auquel, mes bons amis, vous ne demanderez pas mieux, sans doute, que de vous conformer, nous allons recommencer à nous donner quelquefois de nos nouvelles, il faut, pour nous remettre tout de suite au courant, que j'essaie de régler en peu de mots mes cinq ans d'arriéré.

Nous sommes arrivés à Paris le 17 octobre 1789: depuis la veille il n'y avait plus de roi de France; Louis XVI avait reçu de l'Assemblée nationale le titre de roi des Français.

En quittant la voiture publique, ma maîtresse fut étonnée et inquiète de ne pas voir son mari qu'elle comptait trouver là, attendant son arrivée. Elle se fit conduire rue des Filles-Saint-Thomas, à l'hôtel que lui indiquait la lettre qui nous avait fait partir brusquement de Gros-Bourg. En se rendant à cet hôtel, elle croyait aller chez celui que nous appelions encore le marquis de Fontvielle; mais l'adresse qu'elle savait n'était que celle d'un logement qu'il avait retenu provisoirement pour elle.

Je lus dans son regard qu'elle avait le cœur douloureusement blessé. Si bien qu'il fallut lui répéter plusieurs fois que *la personne* qu'elle demandait ne manquerait pas de venir dans l'après-midi s'informer de son arrivée, pour qu'elle finit par se décider à monter au logement qui était préparé pour la recevoir. Il me fut facile de deviner que ces mots *la personne* par lesquels on désignait son mari la révoltaient. « Il n'a donc pas dit que c'est sa femme qu'il attend? » sembla-t-elle demander des yeux à la maîtresse de l'hôtel. La question vint jusqu'au bord de ses lèvres, mais elle s'y arrêta.

Je suivis ma maîtresse dans le petit appartement du troisième étage, où elle devait s'installer en attendant la visite de son mari. Ayant pris ses ordres, je ne débouclai qu'une de ses malles pour en tirer un coffret d'ébène où elle serrait sa correspondance; puis, pendant qu'assise

devant une table sur laquelle elle avait vidé le coffret, elle se préparait à passer ses lettres en revue afin de tuer le temps, je me mis à la fenêtre dans le dessein d'annoncer, du plus loin que je le verrais venir, celui qui n'aurait pas dû se faire attendre.

Je le guettaï ainsi pendant une demi-heure; enfin, l'ayant aperçu, je me retournai vers ma maîtresse et je lui dis: « Le voici! » Elle ne m'entendit pas, tant elle était absorbée dans la lecture d'une lettre.

Cette lettre qui l'occupait à ce point, c'était la mienne, mes amis! c'était celle que j'avais été confier au curé de Gros-Bourg après mon retour de Bonniex.

Elle ne devait la lire qu'à son premier chagrin de ménage. Ce chagrin était venu.

Le saisissement que j'éprouvai me rendit muet et immobile; de sorte que le mari de ma maîtresse arriva dans l'appartement avant qu'il m'eût été possible de dire un mot et de faire un pas.

Elle leva les yeux et poussa un cri de joie; car il avait, en la regardant et en lui tendant la main, le même air affectueux que je lui ai toujours vu avec elle. Il y avait de plus dans sa physionomie, ordinairement hautaine, quelque chose qui ressemblait à de l'embarras, à de la honte. J'allais me retirer.

— Tu peux rester, Alain, me dit ma maîtresse, puisque tu sais tous nos secrets de famille.

Et alors, mettant dans sa voix et dans ses yeux tout ce qu'une femme peut avoir de tendresse, elle demanda à son mari, en lui présentant ma lettre: — N'est-ce que cela qui vous coûtait tant à me dire?

Il prit la lettre, la parcourut, me regarda sans colère et tomba à genoux devant sa femme.

Mais je m'aperçois que le nombre de mes pages grossit au-delà de toute mesure. A demain, si je peux, la suite. Si je peux, veut dire: si l'ouvrage ne donne pas trop.

Mais j'allais oublier une recommandation essentielle; quand vous me répondrez, voici comment il faut mettre mon adresse: Le citoyen Beausire, tailleur en chambre, rue du Faubourg-du-Roule, la dernière maison à gauche avant la barrière.

X.

Je vous ai écrit hier qu'au vu de ma lettre le mari de ma maîtresse m'avait regardé sans colère; j'aurais pu dire, car je l'ai su presque aussitôt, que son regard exprimait même une certaine satisfaction: celle du joueur justement inquiet, à qui tout à coup il arrive une heureuse chance sur laquelle il ne comptait pas.

Cette bonne chance pour lui, c'est l'idée que j'ai eue autrefois d'aller à Bonniex et de m'entêter à la découverte que j'y voulais faire. L'ardent royaliste, devenu, d'un jour à l'autre, patriote encore plus ardent, n'était pas, paraît-il, à l'abri du soupçon parmi ses nouveaux amis politiques. Il comprit sur-le-champ, ayant pris connaissance de ma lettre, le parti qu'en cas de besoin il pourrait tirer de mon témoignage. Les preuves que j'apportais de son origine populaire devaient faire tomber la défiance qu'inspirait son ancien titre de marquis.

Ceci me fut expliqué, mais autrement que je ne l'explique moi-même, quand, rappelé par ma maîtresse, je rentrai dans sa chambre au moment où son mari prenait ainsi congé d'elle:

— Alain peut refermer les malles; dans deux heures au plus tard je viendrai vous chercher.

— C'est chez lui que nous allons, me dit ma maîtresse avec ce calme qui lui est si naturel, qu'en la voyant dans la peine ou dans le contentement on pense aux saintes de l'Écriture, qui, ne rapportant rien à elles, offrent à Dieu

leurs épreuves de joie ou de douleur. — S'il ne m'a pas dit d'arriver tout droit dans la maison où il habite, continuait-elle, c'est parce qu'il ne savait pas si la marquise de Fontvielle consentirait à n'être plus que M^{me} Rovère. Ta lettre lui a épargné un aveu qu'il trouvait difficile à faire, le croyant, pour moi, pénible à entendre. Il ne le croit plus maintenant. De plus, il a supposé, mais bien à tort, qu'il m'était nécessaire de savoir pourquoi son séjour à Paris lui a fait adopter d'autres opinions que celles qu'il avait en partant de Claret. Souviens-toi, Alain, que je ne me fais pas et que je ne me ferai jamais le juge de mon mari; comme tu n'es lié par aucun devoir envers lui, si ta conscience ne te permet pas de t'interdire jusqu'à l'apparence du blâme...

Je ne lui laissai pas le temps d'achever une phrase que je voyais aboutir à la proposition de nous séparer. M'étant mis à reboucler les malles, je lui dis :

— Ainsi, Madame, c'est dans deux heures que Monsieur viendra nous chercher ?

Son bon regard me remercia si bien de ma façon de lui dire : « Je reste avec vous », que les larmes me vinrent aux yeux. C'est alors qu'elle m'expliqua comment il se pourrait que, dans un moment de lutte, son mari dût en appeler à mon témoignage pour prouver qu'il était bien Stanislas Rovère, fils de Rovère l'aubergiste, petit-fils de Rovère le boucher.

L'héritière de la noble maison de Claret répéta ce nom obscur, et parla des métiers exercés par ceux qui l'avaient porté, sans affectation de courage, et aussi simplement que lorsque nous parlons ensemble de son grand-père l'amiral et de son oncle le commandeur de Malte.

Moins de deux heures après sa première visite, M. Rovère revint pour chercher sa femme. Je l'entendis lui dire :

— Si je n'avais pas pu te décider à demeurer avec moi à Paris, ma résolution était prise : je partais avec toi, même à l'étranger si tu l'avais voulu.

J'ai cherché à m'expliquer cet homme, et je n'ai pu le définir qu'en reconnaissant qu'il y a en lui deux hommes : le mari qu'on doit estimer, et l'ambitieux, d'autant plus condamnable que, ne se donnant qu'au parti qui triomphe, c'est encore moins par ambition que par peur qu'il se donne à lui.

De toutes les mauvaises ivresses qui portent au délire, celle qui fait commettre le plus de crimes, c'est la peur.

Ainsi que je me l'étais promis, pendant les deux ans que ma maîtresse est restée dans son ménage, je ne me suis pas permis un seul mot de blâme à l'égard de son mari. J'ai eu le courage de me taire, même quand il m'est revenu que, pour donner plus de gages aux chefs de son parti, il favorisait les poursuites qui livraient à leur terrible justice ceux dont il avait autrefois servi les tentatives et partagé les espérances. Ces malheureuses nouvelles, qui m'arrivaient indirectement, ne parvenaient pas, d'ailleurs, jusqu'à ma maîtresse. La maison que nous habitions était si bien protégée par les soins du maître contre ce qui se passait au dehors, que si, de temps en temps, dans notre rue déserte, le bruit du tambour n'avait pas traversé les deux cours et le jardin au bout desquels était situé notre pavillon, on aurait pu oublier, chez nous, que la révolution se continuait.

N'allez pas croire d'après cela que Madame, indifférente à tout, excepté à son mari, se tint volontairement prisonnière. La visiteuse des pauvres de Claret et de Gros-Bourg avait repris dans son quartier ses habitudes de charité. Je l'accompagnais dans les tristes galeas où logent les ménages des malheureux avec la faim, avec le froid, avec la fièvre de tout ce qui manque aux besoins

de la vie. C'est ainsi que j'ai connu ces grandes misères de Paris, que ne supporteraient pas les mendiants de nos campagnes.

Après deux ans de la vie que je viens de vous dire, ma maîtresse devint peu à peu plus silencieuse avec moi, si bien que des journées entières se passèrent sans qu'elle m'eût adressé plus d'une fois la parole. Ainsi, par exemple, pour me dire, voyant que j'attendais ses ordres après avoir fait mon service sans souffler mot : « Tu peux t'en aller, je n'ai plus besoin de toi aujourd'hui », souvent je la surpris essayant ses yeux, afin de me cacher qu'elle avait pleuré. Un jour, après un entretien avec son mari, je la vis parcourir le jardin en donnant de tels signes d'agitation que je crus qu'elle avait le transport au cerveau. Le lendemain, elle me parut avoir retrouvé son calme habituel : elle sortit ce jour-là, mais sans me permettre de l'accompagner; il en fut de même le lendemain, et ainsi de suite pendant une semaine. Enfin, un matin, m'ayant appelé avant l'heure où j'entrais ordinairement chez elle, ma maîtresse me demanda, avec hésitation et la voix un peu tremblante, si je ne m'ennuyais pas à Paris, si je ne regrettais pas d'avoir quitté Chanceaux; finalement, elle me parla de vous tous, essayant de me faire comprendre que je vous manquais chez vous.

Voyant combien elle était peinée en me parlant de la sorte, j'eus compassion d'elle et je lui dis : — Que Madame s'épargne l'embarras de s'expliquer plus clairement; j'ai compris à demi-mot : elle est mécontente de mon service et elle me renvoie.

Cette âme si forte était à bout de courage; elle ne pouvait plus garder son secret.

— Non, me dit-elle, je ne suis pas mécontente de toi; mais je veux vivre seule, ou, du moins, je ne veux plus voir de visage connu autour de moi après mon divorce.

La stupéfaction que ces mots me causèrent lui donna le temps de redevenir maîtresse d'elle-même.

La suite à la prochaine livraison.

LES CACLIQUES DE SAINT-ÉLOI.

Il y avait à Noyon une sorte d'institution, sous le patronage de saint Éloi, qui n'était pas sans quelque analogie avec nos sociétés protectrices des animaux. A certaines époques, les laboureurs s'en allaient chercher au monastère, fondé jadis par le saint, ce qu'on appelait les *cacliques* ou *caciltres* de Saint-Éloi, sortes de colliers bruyants formés de tubes de plumes et de petites fèves dont la fabrication n'avait pas varié peut-être depuis le septième siècle. On les suspendait au cou de l'animal « pour respect du saint, dit un vieil agiographe, en la protection duquel ces animaux avoient été mis. » Qui eût osé frapper avec cruauté un animal, se trouvant, grâce aux cacliques, sous la sauvegarde d'un saint vraiment populaire? Saint Éloi n'était pas seulement un grand artiste, c'était parfois un artisan laborieux; et la tradition du pauvre, qui a peut-être oublié la gloire de l'évêque, n'a jamais perdu le souvenir du cœur vraiment compatissant.

LA COLONNE DU GOLFE JOUAN.

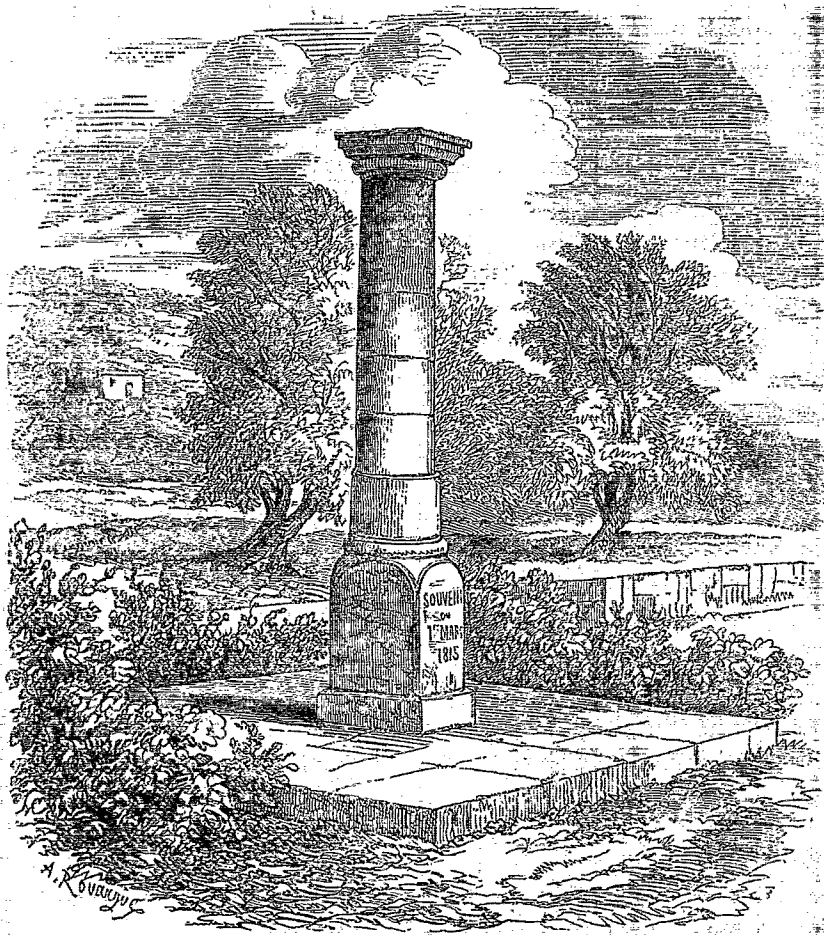
Cette colonne a été élevée, sous le règne de Louis-Philippe, à quelques centaines de pas du rivage du golfe Jouan, où Napoléon I^{er} aborda, le 1^{er} mars 1815, vers trois heures de l'après-midi, avec onze cents hommes et quatre pièces de canon. Le débarquement fut terminé à cinq heures.

Suivant une tradition du pays, Napoléon se fit dresser une table sous les oliviers, à l'endroit même où est aujourd'hui la colonne ; il y déploya ses cartes, et se mit à étudier la route qu'il devait préférer pour se rendre à Paris, celle de Toulon ou celle de Grenoble. Il prit un léger repas dans un pauvre cabaret voisin, au bord de la route d'Antibes à Cannes. On lit encore, en effet, sur une maison cette inscription, à demi voilée par une couche de chaux : « Napoléon est descendu chez Moïse. » Mais cette maison ayant cessé d'être un cabaret, un habitant a eu depuis l'idée de s'approprier la même réclame en la faisant peindre, un peu plus loin, sur son hôtellerie.

Si simple que soit cette colonne commémorative, elle émeut singulièrement. En errant parmi ces oliviers, en

vue des maisons et des champs d'orangers du village de Valauries, on voit d'un côté, à quelque distance, Antibes ; de l'autre, les îles de Lérins, en face de Cannes que dérobe aux regards un coude de collines. On rapporte que le débarquement commença au bruit du canon. Hélas ! la pensée entend l'écho formidable de ce signal aux champs de Waterloo ! Que de sang a fait répandre en vain ce retour de l'île d'Elbe !

Napoléon, dès qu'il eut mis pied à terre, envoya vingt-cinq grenadiers à Antibes, dans l'espérance d'enlever cette place sans coup férir ; mais les vingt-cinq hommes et leur capitaine furent retenus prisonniers par le colonel Cuéno d'Ornano. Cet événement, toutefois, ne découragea personne : beaucoup de soldats de la garnison d'Antibes, en-



Colonne commémorative du golfe Jouan. — Dessin de Rouargue.

thousiasmés par la nouvelle de l'arrivée de leur empereur, se jetèrent en bas des murailles pour venir se joindre à sa petite armée.

Napoléon décida qu'on suivrait les chemins escarpés pour gagner Grenoble. Les dispositions de Toulon, de Marseille et d'Avignon, auraient bien pu ne pas lui être favorables ; il savait qu'il y avait plus de confiance à avoir dans les Grenoblois. Il fallut abandonner les canons ; on acheta des chevaux et des mulets pour porter les munitions, les bagages et une somme de 1 800 000 francs.

Le soir, Napoléon s'avança vers Cannes. La voiture du souverain de Monaco, qui s'était rallié aux Bourbons, vint à passer.

— Où allez-vous ? lui dit Napoléon.

— Je retourne chez moi, répondit le prince.

— Et moi aussi, répliqua l'empereur.

À minuit, la troupe s'éloigna de Cannes, et, commençant à gravir la montagne, se dirigea vers Grasse, où elle

arriva le 2 mars au point du jour. Après un déjeuner en plein air, on en repartit vers huit heures du matin.

À quelque distance de là, Napoléon s'arrêta dans la chaumière d'une vieille femme pour s'y chauffer. Il demanda à son hôtesse si elle savait ce qui se passait à Paris.

— Bon Dieu ! non, dit la pauvre paysanne.

— Ainsi, reprit Napoléon, vous ignorez ce que fait le roi ?

— Quel roi ? répondit la femme. Vous voulez dire l'empereur !

— Quoi ! vous croyez donc que l'empereur est à Paris ?

— Sans doute, il est toujours là-bas.

M. Thiers, qui raconte cette anecdote, ajoute :

« Napoléon regarda Drouot et lui dit :

» — Eh bien, Drouot, à quoi sert de troubler le monde pour le remplir de notre nom !

» Il sortit tout pensif, et songeant à la vanité de la gloire. »

MALINES

(BELGIQUE).



Anciennes maisons à Malines. — Dessin de F. Stroobant.

Selon quelques historiens, Malines aurait été, dès le milieu du sixième siècle, le chef-lieu d'une seigneurie qui appartenait à Gui d'Ardenne. Celui-ci l'aurait vendue à Monulphe, fils du comte du Dinant et vingt et unième évêque de Tongres; et enfin ce prélat l'aurait cédée à l'église de Liège. Quoi qu'il en soit, les évêques de ce siège eurent de bonne heure une autorité souveraine à Malines. Elle ne leur fut donnée, s'il faut en croire d'autres écrivains, qu'en 910, par le roi Charles le Simple. A cette époque ce n'était qu'une faible agglomération de chaumières élevées autour d'une chapelle dédiée à saint Rom-

baut, qui y souffrit le martyre quelque temps après le milieu du huitième siècle, et à peine rétablies des désastres dont elles furent affligées pendant les incursions des Normands. Cette bourgade n'occupait dans l'origine qu'un étroit espace situé sur la rive gauche de la Dyle, et moins exposé, à cause de son élévation, aux débordements de cette rivière : c'était le monticule sur lequel fut bâtie dans la suite l'église Notre-Dame. Peu à peu elle s'agrandit, grâce au nombreux concours de pèlerins qu'attirait de toutes parts l'oratoire de Saint-Rombaut. En 970, l'évêque de Liège, Notger, l'entoura d'une enceinte de

palissades. Cette première limite se rompit bientôt, et les maisons débordèrent sur la rive droite de la Dyle. Des chapelles, des églises, des monastères, des constructions de toute nature s'élevèrent peu à peu, et la ville fut munie, vers l'an 1300, d'une enceinte de murailles. Malines acquit bientôt une grande importance, et son industrie prit un développement si rapide, qu'en 1370 ses drapiers faisaient travailler trois mille deux cents métiers.

Malheureusement, en 1342, un horrible incendie vint la dévaster en partie, et dévorer les plus belles de ses splendides constructions et quatre paroisses tout entières. La cathédrale de Saint-Rombaud fut rudement atteinte par ce désastre.

Cependant, dès le milieu du quatorzième siècle, Malines sortit par degrés de ses cendres et se réédifia de plus belle. Mais ce fut surtout au quinzième siècle que commença la grande période de la splendeur monumentale de cette ville.

Marguerite d'Autriche, à son retour de France, fut reçue à Malines en 1493, et y fixa sa résidence. Son palais, dont il ne resté plus qu'une humble tourelle, à côté de l'église des Jésuites, avait un vaste développement, et élevait audacieusement dans l'air sa tour façonnée en forme de quille, et ses pignons sur lesquels étaient accroupis des lions armés de bannières. Cette riche habitation, où la jeune princesse se consola longtemps de son triple veuvage, servit plus tard de demeure au jeune Charles-Quint, dont Marguerite fut la tutrice. Ce fut le rendez-vous des artistes et des savants dont la fille de Marie de Bourgogne se plaisait à s'entourer pour se distraire des chagrins qui affligèrent sa vie. C'est là que Bernard Van-Orley conçut ses plus gracieuses peintures; là que brillèrent tous ces musiciens célèbres dont le nom vivra autant par leurs propres œuvres que dans les pages immortelles de Rabelais; là qu'Érasme lui-même reçut l'accueil dû à l'esprit et à la science. Parfois le vieux palais remplaçait les fêtes calmes et silencieuses de l'intelligence par des fêtes plus bruyantes et moins sévères. On faisait venir du pays de Waas quelques-uns de ces joueurs de clairon si renommés alors par leurs poumons infatigables, et les portes de la royale demeure s'ouvraient toutes larges pour livrer passage à un cerf dix cors, sur les traces duquel le futur empereur d'Allemagne lançait une meute acharnée. La chasse bondissait à travers les rues; les cors retentissaient, les chiens aboyaient de toutes leurs forces, les chevaux faisaient jaillir des étincelles du pavé des places publiques, jusqu'à ce que Charles-Quint eût forcé le noble animal et lui eût donné le coup de grâce. D'autres fois, c'étaient de grandes solennités poétiques, ouvertes par les chambres des rhétoriciens. On voyait arriver, de toutes les villes du Brabant, les membres de ces corporations littéraires, vêtus de soie, de velours et de drap d'or, et assis sur des chevaux richement caparaçonnés, ou montés sur des chars antiques, ornés d'emblèmes et d'allégories. Et du haut du balcon de leur palais, Marguerite et Charles-Quint applaudissaient aux sottises et aux mystères que les rhétoriciens représentaient devant la porte de la demeure impériale.

Tous les grands seigneurs du pays s'étaient groupés autour de cette belle princesse, et ils commencèrent à ériger à Malines des palais ou des hôtels, dont la plupart ont été abattus depuis, mais dont d'autres survivaient encore au seizième siècle. Du palais d'Hoogstraten il ne reste qu'une tourelle, qui sert de belvédère au petit séminaire. Celui de Nassau fut confisqué en 1567; il est converti en hospice.

On remarquait encore à Malines, à la fin du dix-huitième siècle, deux hôtels très-remarquables du commen-

cement du seizième siècle, l'hôtel d'Hoogstraten et celui des comtes de Nassau. (1)

MADemoiselle DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.

1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218, 226, 242, 250, 258, 266, 277.

X.

Suite

Après un moment, elle ajouta à ma surprise en m'apprenant que ce divorce c'était elle-même qui l'avait demandé, et que toutes ses sorties, durant lesquelles je ne l'avais pas accompagnée, avaient pour motif les démarches que nécessitait la rupture de son mariage.

Elle ne me dit pas, mais elle me laissa deviner la misérable condition de son mari. Entré par trahison dans un parti qu'il avait d'abord combattu, il n'en était devenu un des meneurs que parce que la peur le menait lui-même à toutes les exagérations, à tous les excès de ce parti. Stanislas Rovère, malgré son origine connue et prouvée, malgré la violence de ses discours et de ses actes, restait, par son union avec une ci-devant, suspect à ceux dont la défiance était un acte d'accusation. Ceux-ci voyaient dans l'attachement très-réel qu'il avait pour sa femme le démenti du civisme que ce patriote douteux affectait. Pour lui, effrayé des soupçons que le bonheur de son ménage excitait, et se jugeant perdu, il arriva à confier ses terreurs à ma maîtresse. Prononça-t-il devant elle le mot de divorce? Elle assure que non; mais toujours est-il qu'il lui inspira l'idée de le réhabiliter, de le sauver, veux-je dire, par le divorce.

Quelques jours après, ce divorce a été prononcé.

Les deux époux étaient devant le juge; moi, qui attendais ma maîtresse pour la conduire dans le petit logement que nous occupons encore aujourd'hui, car son intention de se séparer de moi n'avait été qu'un mouvement de fièvre; moi, vous dis-je, mes amis, je ne perdais de vue ni Stanislas Rovère, ni sa femme. Lui, baissait la tête comme un coupable qui attend son arrêt; elle était calme, et par moments presque radieuse; cela se comprend: elle se sacrifiait pour sauver son mari. Le condamné, je peux lui donner ce nom, moi qui ai lu sa honte et sa douleur dans ses yeux, le condamné sortit le premier du tribunal. Bientôt après je guidai Madame jusqu'au détour d'une rue où se trouvait un fiacre qui nous attendait. Le citoyen Rovère était dans la voiture; j'aidai ma maîtresse à y monter, et, d'après son ordre, j'y montai après et je me plaçai à côté d'elle.

Le cocher prit le chemin du faubourg du Roule.

Il y eut un long silence entre les deux époux divorcés. Lui, aurait voulu parler; mais on voyait bien qu'il ne le pouvait pas. Elle eut la force de lui dire:

— Vous êtes libre, mon ami; moi, je ne le suis pas. La loi qui nous sépare, mais qui ne peut nous désunir, a été faite par les hommes; mais c'est Dieu qui a fait le mariage. Je remercie la loi, puisqu'elle me permet un sacrifice qui sauve mon mari; je ne lui reconnais pas le pouvoir de rompre, quant à moi, mon mariage: elle ne saurait me dégager ni de la fidélité, ni du dévouement que je vous dois.

A ces paroles, qui sont bien les siennes, car je les ai retenues et copiées le jour même pour ne jamais les ou-

(1) Extrait de la *Belgique monumentale* et de l'*Histoire de l'architecture en Belgique*, par Schayes.

blier ; à ces paroles, son mari ne put que répondre en lui tendant la main : — Toujours, toujours à toi !

Nous arrivions près de notre demeure ; ma maîtresse fit arrêter la voiture.

— Ne me conduisez pas plus loin, dit-elle à son mari ; adieu si vous êtes heureux autant que je le désire, mais au revoir si vous êtes encore en danger et si mon secours vous est nécessaire.

— Me sera-t-il permis d'écrire ? demanda-t-il.

— Tout les huit jours, répondit-elle.

— Oui, sur l'honneur, tous les huit jours !

Tels furent les derniers mots de la séparation.

La lettre qui nous donnait avis, il y a deux jours, de la tentative d'assassinat à laquelle le conventionnel en mission n'a échappé que grâce au courage de Jean Mauvielle, est la preuve qu'il continue à tenir exactement sa promesse.

Vous n'avez pas été trop surpris, je suppose, quand je vous ai dit d'ajouter à mon nom, sur les lettres que vous pourriez m'écrire, cette indication : Tailleur en chambre. La cousine Geneviève doit se rappeler que j'ai été l'apprenti de mon père, qui tenait boutique de tailleur à côté du presbytère. Je n'ai jamais désappris tout à fait mon premier métier, de sorte qu'un peu pour passer le temps, et aussi un peu pour ajouter à nos ressources, je me suis mis à faire des raccommodages dans lesquels j'ai assez réussi pour qu'on ne m'en laisse pas chômer. Notre clientèle augmente tous les jours. Remarquez que je dis notre clientèle, ce qui vous prouve que je ne suis pas seul à travailler chez nous. La première fois qu'humilié pour elle j'ai voulu empêcher M^{lle} de Claret de prendre l'aiguille, elle m'a dit : « Laisse-moi croire au moins que je te paye tes gages. »

XI.

Depuis que je vous ai annoncé notre installation au quatrième étage d'une vieille maison du faubourg du Roule, ainsi que la ferme résolution prise par ma chère maîtresse de ne plus rien recevoir de l'homme qui a cessé d'être son mari devant la loi, non, rien, sinon de ses nouvelles une fois par semaine, vous avez pu juger par mes lettres comment ce malheureux a eu la chance de se maintenir debout et même d'avancer toujours, lorsque tant de ceux qui marchaient avec lui sont tombés en chemin.

Je l'appelle malheureux, parce qu'il est impossible qu'on ne se rende pas compte, même malgré soi, des causes de sa prospérité. Or, quand ces causes sont mauvaises, on a beau avoir l'air de se bien nourrir de sa fortune, on la digère mal. Et puis, il arrive un moment où il faut que les dettes se payent. Pour ce malheureux le moment est venu.

Il y a aujourd'hui huit jours, le 17 fructidor an 6, ou, comme dirait notre vieux calendrier, le 13 septembre 1797, celui qui s'attendait d'autant moins à un coup de foudre que le temps des gros orages semblait passé, écrivait à ma maîtresse, dans sa lettre accoutumée de la huitaine :

« L'annonce que le propriétaire actuel de Claret vient de mettre le château en vente a fait faire un beau rêve à quelqu'un dont vous devinez le nom. Il voyait de retour à son cher berceau la généreuse femme qui trouva toujours dans son cœur du courage pour tous les sacrifices.

« La prudence ne permettant pas encore que la restitution de son bien paternel lui fût faite à elle-même, c'était en apparence comme simple locataire du vieux serviteur qui ne l'a jamais abandonnée qu'elle rentrait enfin chez elle.

« Ce rêve peut se réaliser ; il suffit pour cela qu'une volonté soit d'accord avec celle du rêveur.

« S'il en est ce qu'il désire, qu'on lui fasse savoir quel jour Alain Beausire se mettra en route pour aller se porter acquéreur de Claret, la somme nécessaire arrivera en même temps que lui chez le notaire de Gros-Bourg. »

Ma maîtresse fut sensiblement touchée de l'idée qu'elle pouvait recevoir de son mari, par mes mains, ce qu'elle lui avait autrefois si courageusement sacrifié. Cependant, avant de répondre à cette proposition que je lui conseillais d'accepter sur-le-champ, vu qu'il ne s'agissait pas d'un don, mais, comme il le disait lui-même, d'une restitution ; cependant, dis-je, elle voulut y réfléchir jusqu'au lendemain.

Le lendemain, encore indécise, elle me dit : — Il faut au moins que je ne tarde pas davantage à le remercier de sa bonne pensée.

Elle se préparait à écrire, quand une bonne femme, notre voisine du cinquième, frappa à notre porte. C'était pour me remettre un billet cacheté, portant mon adresse et écrit au crayon. Ce billet lui avait été donné par un homme qu'elle venait de rencontrer au bas de l'escalier. Le messager lui avait dit :

— Je n'ai pas le temps de monter quatre étages ; puis-que le citoyen Beausire est votre voisin, donnez-lui ce petit mot ; il verra bien qu'il s'agit d'une chose pressante.

Notre voisine supposa qu'une de mes pratiques m'appelaient pour me charger d'un travail qui ne souffrait pas de retard. Ce fut aussi l'idée qui me vint en recevant ce billet. Voici ce qu'il disait :

« La révolution est dans le Directoire ; trois des cinq directeurs ont fait conduire à la prison du Temple un de leurs collègues ainsi que plusieurs membres du conseil des Anciens et du conseil des Cinq-Cents. Adieu le beau rêve, à moins que... »

La ligne n'était pas achevée. Mais quoique l'écriture du billet fût déguisée au point d'être méconnaissable, ces mots : « Adieu le beau rêve ! » nous tenaient suffisamment lieu de signature.

Une si triste nouvelle, arrivant tout à coup à l'encontre du rêve qui la faisait sourire, causa à ma maîtresse une grande émotion. Elle fut prise d'un tremblement qui la força de s'asseoir. Ne pouvant parler, c'est par un geste qu'elle m'indiqua, sur la cheminée, le flacon d'eau de Cologne. Je le lui donnai. Elle en imbibait son mouchoir, le respira et s'en frotta les tempes. Deux minutes après, elle se releva calmée et prête à toutes les démarches, à toutes les entreprises dans l'intérêt du prisonnier. Ce tronçon de phrase : « à moins que... » après lequel il avait, forcément sans doute, interrompu son billet, indiquait qu'il y avait un moyen de le sauver. Ce moyen, qu'il n'avait pas eu le temps d'expliquer, quelqu'un de ses amis le connaissait peut-être. C'est celui-là qu'il fallait, au plus vite, chercher et rencontrer.

Dès que ma maîtresse eut repris ses forces, elle s'habilla pour sortir. Vous comprenez bien que, de mon côté, je ne restai pas non plus inactif. Ainsi, tandis qu'elle allait chez ceux des amis de son mari qu'elle avait le plus connus ou dont il lui parlait le mieux dans ses lettres, moi, je me rendis aux alentours du Temple pour écouter ce qui se disait dans les groupes à propos de ce coup d'État du Directoire, et aussi afin d'obtenir le plus possible des renseignements sur le sort des prisonniers.

J'ai dû reconnaître que le peuple n'était pas pour eux. Il nommait avec colère des transfuges de tous les partis qui s'étaient, disait-on, réunis dans un même complot, se réservant de s'entre-tuer après pour décider qui profiterait seul de la victoire de tous. Parmi ceux qu'on nommait, il fut surtout question d'un homme dont le passé m'est si bien connu que, sans mauvaise volonté à son égard, il ne

me sera jamais possible de le croire injustement accusé de trahison.

Ce que je pus apprendre de plus consolant à ma maîtresse, quand je la retrouvai le soir à la maison, c'est qu'on m'avait assuré que le lendemain il serait délivré des permissions pour voir les prisonniers dans le parloir du Temple.

La pauvre femme avait grand besoin de cette espérance. Sa journée s'était passée en courses inutiles. Tous ceux qu'elle voulait interroger sur le moyen de délivrance que le billet ne disait pas, tous ceux sur qui elle pouvait compter pour venir en aide à son mari, avaient été compris dans l'ordre d'emprisonnement donné par les trois directeurs, et ils étaient ou sous les verrous ou en fuite.

— Je le verrai demain, dit-elle, quand elle sut par moi qu'on pouvait obtenir la permission d'entrer au Temple; je saurai bien mieux ce qu'il n'a pas pu m'écrire : c'est lui qui me le dira.

La suite à la prochaine livraison.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. les Tables du t. XXXII, 1864; — et la Table de trente années.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XV.

Costume militaire de 1715 à 1743. — Jamais l'habillement de l'armée n'offrit moins de variété que pendant les vingt-cinq premières années du règne de Louis XV. La



Infanterie. — Garde suisse; Officier aux gardes françaises; Garde-française; Soldat du régiment de Champagne.
— Dessin de Pauquet, d'après le *Maniement des armes* de 1721.

culotte étroite et le gilet appelé veste, l'habit-tunique à larges basques et le grand chapeau à trois cornes, étaient communs à presque toutes les troupes de pied et de cheval. Les longues bottes, la veste et la culotte de peau, distinguaient la cavalerie. Il n'y eut de différence bien tranchée qu'à l'égard des hussards. Une ou deux pièces, consacrées par la tradition, singularisèrent les dragons et les mousquetaires.

Les dragons, toujours soumis au double emploi de cavaliers et de fantassins pour lequel ils avaient été institués, portaient pour chaussures les grandes guêtres de cuir, et pour coiffure le bonnet de drap terminé par une longue pointe qui retombait sur l'épaule.

Le signe distinctif des mousquetaires était la soubreveste bleue avec une croix d'argent sur la poitrine, mais non plus appliquée sur la veste, comme à la fin du règne de

Louis XIV; elle avait repris place par-dessus l'habit. Plus écourtée que jamais et prise dans le ceinturon, elle faisait l'effet d'une cuirasse.

Quant aux hussards, ils étaient entièrement habillés à la hongroise, la tête rasée et couverte d'un bonnet fourré, plus court de pointe que celui des dragons; la veste à petites basques et à manches étroites, un mantelet de fourrure sur les épaules, le pantalon collant, et des bottes molles à revers.

C'est la couleur de l'habit et de ses revers qui différencièrent chacun des régiments dans l'armée. Le bleu foncé et le rouge vif étaient les couleurs de la maison du roi : le bleu pour les gardes du corps, les gardes françaises et les grenadiers à cheval; le rouge pour les Suisses, les gendarmes et les mousquetaires. Ces corps d'élite se distinguaient d'ailleurs par des agréments de brandebourg,

cousus sur le devant et aux manches de l'habit. Dans la troupe de ligne, le rouge garance et le bleu céleste appartenaient aux corps étrangers, tandis que toutes les teintes du gris et du brun avaient été combinées avec des doublures de couleurs voyantes pour distinguer les régiments français.

Quoique personne ne songeât plus à contester le principe de l'uniforme, les officiers cependant prenaient encore bien des licences. Ceux des gardes françaises ayant le privilège de porter le deuil sous les armes, presque tous les autres en étaient venus à les imiter. On les voyait à la tête des compagnies, vêtus de noir et sans autre insigne militaire que leur hausse-col qu'ils portaient sur la veste, comme c'était l'usage en ce temps-là. Le pis est que le deuil, une fois pris, se prolongeait sans fin au delà du terme prescrit par l'étiquette. Les manchettes de dentelle, les vestes de satin brodé, les bas de soie, se montraient partout où les chefs de corps n'exerçaient pas une surveillance

attentive. D'autres fois on voyait ceux-ci, de connivence avec les commis de la guerre, modifier à leur gré les règlements établis. C'est ainsi que le bonnet à poil s'insinua dans l'armée entre 1730 et 1740.

Le bonnet à poil est une invention du second roi de Prusse, père du grand Frédéric. Les grenadiers prussiens, de même que les grenadiers français, étaient armés du fusil qu'ils portaient en bandoulière pendant le jet des grenades. Les grands chapeaux étaient incommodes pour cette manœuvre. Le soldat, à tous les mouvements qu'il faisait, risquait d'être décoiffé par le canon de son fusil. C'est pourquoi Frédéric-Guillaume remplaça les chapeaux des grenadiers par des bonnets pointus garnis de plaques de cuivre; et pour donner à cette coiffure un air plus martial, il y ajouta une garniture de peau d'ours. Cette coiffure, apportée en France par les Allemands, prit faveur lorsqu'elle avait perdu son utilité, car déjà on ne lançait plus de grenades. Les grenadiers à cheval adoptèrent les



Cavalerie. — Gendarme; Soldat du régiment de Villeroy; Hussard. — Dessin de Pauquet, d'après le *Maniement des armes* et les gravures de Parrocel.

premiers les bonnets d'ourson. Peu à peu les colonels d'infanterie en donnèrent aux grenadiers de leurs régiments. D'autres adoptèrent le bonnet pointu sans fourrure et monté sur une forme de carton.

Dans ce même temps, l'armée fut asservie aussi bien que le monde à la mode de la poudre et des queues. La queue proprement dite est même une invention militaire : triste expédient, qui n'empêchait pas la chevelure de graisser l'habit. Maurice de Saxe, depuis qu'il fut au service de la France, ne cessa pas de s'élever contre cet usage absurde. Outre sa malpropreté, il lui reprochait d'être nuisible à la santé. Une fois la saison pluvieuse arrivée, la tête du soldat ne séchait plus. Il aurait voulu que, sous les armes, on eût le chef ras. Comme satisfaction donnée au goût du jour, il proposait une petite perruque courte de peau de mouton, qui aurait servi en même temps de

serre-tête. Mais dans tout ce qu'il dit ou écrivit sur ce sujet, on ne vit que le rêve d'un cerveau bizarre.

Parlons du fourniment et des armes.

Toutes les troupes avaient le ceinturon et la bandoulière. Les deux pièces étaient de soie galonnée pour les corps d'élite, et de buffle pour le reste de l'armée. La buffleterie jaune était affectée à la cavalerie, la buffleterie blanche à l'infanterie. Les fantassins avaient la giberne passée à droite dans le ceinturon, et à gauche un pendant pour soutenir à la fois l'épée et le fourreau de la baïonnette. Le pulvérin, contenant la poudre d'amorce, et un sac de balles, étaient attachés au bout de la bandoulière.

Le fusil était l'arme de l'infanterie, des dragons et des grenadiers à cheval; c'était le mousqueton ou les pistolets pour les autres corps de cavalerie. L'esponçon avait été maintenu comme signe du commandement dans les

régiments à pied; mais les officiers, au lieu de l'avoir à la main, le faisaient tenir d'ordinaire par un sergent.

Tous les militaires portaient l'épée, à l'exception des hussards qui se servaient du sabre courbe. Vers 1740, une arme de cette forme, mais plus courte que celle des hussards, fut donnée à quelques compagnies de grenadiers. C'est ce qu'on a depuis appelé le sabre coupe-chou. Tous les grenadiers finirent par en avoir, et pendant longtemps ils en tirèrent gloire comme d'une marque honorifique. Cela, joint à leur bonnet d'ourson et à la hache qu'ils portaient à la ceinture, achevait de faire d'eux des hommes tout à fait à part dans les régiments.

Telle fut la tenue de l'armée jusqu'à la mort du cardinal de Fleury. Les changements, depuis Louis XIV, avaient été insensibles ou subreptices, tels qu'ils avaient pu se produire sous une série de ministres à qui l'idée de toute innovation était insupportable; il n'en fut pas de même lorsque la direction des affaires de la guerre eut été confiée au comte d'Argenson.

HISTOIRE DE LA SCULPTURE EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 98, 164.

Les tablettes destinées à la couverture des livres liturgiques et celles qu'on plaçait sur l'autel n'étaient pas les seuls objets à l'ornement desquels s'appliquait l'art de sculpter l'ivoire. A la fin de l'antiquité, cette belle matière entra dans la décoration de meubles de toute espèce; les sièges, les lits, les tables, les armoires, les coffres où l'on serrait les livres ou les ustensiles de toilette, en étaient quelquefois revêtus. Boèce, dans sa prison, se rappelait avec regret sa riche bibliothèque aux somptueux lambris, aux murs couverts d'ivoires et de mosaïques. Sidoine Apollinaire parle de sièges plaqués d'ivoire et de métaux précieux. Les sièges consulaires figurés sur les diptyques, les trônes sur lesquels Jésus-Christ ou la sainte Vierge sont représentés assis, peuvent nous donner une idée du goût dans lequel ces meubles étaient conçus. Le siège épiscopal de saint Maximin, œuvre byzantine du sixième siècle, dans l'église de Saint-Vital, à Ravenne, entièrement couvert de plaques d'ivoire sculptées, en est encore un meilleur exemple (*).

Le même luxe se perpétua en Occident tant qu'il y eut des artistes capables d'imiter les anciens modèles; quand l'impulsion donnée par Charlemagne en eut suscité de nouveaux, les plus habiles s'exercèrent encore à ciseler l'ivoire. M. Labarte, dans son *Histoire des arts industriels au moyen âge*, a rassemblé un grand nombre de témoignages que nous rapporterons d'après lui : « On ne se contenta plus, dit-il, de le débiter en tables pour y sculpter des bas-reliefs qui entraient dans la composition des diptyques et des triptyques, ou qui servaient à l'ornementation des livres saints; on y tailla aussi des statuettes. On s'en servit pour une foule d'instruments du culte : calices, reliquaires, boîtes à hosties, bénitiers, crosses pour les évêques et tous pour les abbés. On en faisait encore des coffrets pour les usages domestiques, et l'on en décorait les armes et les baudriers. Plusieurs textes établissent la preuve de cet emploi varié et de l'existence des artistes ivoiriers, non-seulement en Italie, mais encore dans les grandes cités soumises à l'empire de Charlemagne. Ainsi, le célèbre historien Eginhard, consultant son fils Vassin sur des termes obscurs employés par Vitruve, lui envoyait, pour l'aider à trouver une solution, un coffret enrichi de colonnes d'ivoire qui reproduisait les

dispositions architecturales de l'antiquité; il avait été fait par un artiste contemporain. Hildouardus, élu évêque d'Arras et de Cambrai en 790, faisait sculpter un diptyque d'ivoire dans la douzième année de son pontificat. Angilbert, gendre de Charlemagne, devenu abbé de Saint-Riquier, en avait rebâti l'église, et l'avait enrichie d'une orfèvrerie et d'un mobilier considérables; un inventaire dressé par ordre de Louis le Débonnaire, en 831, nous y montre une statue d'ivoire, un diptyque d'ivoire monté en or et en argent et enrichi de perles, et une chaise d'ivoire. Ansigise, élu, en 823, abbé du monastère de Fontanelle, dans le diocèse de Rouen, faisait don à son église, entre autres objets, d'une coupe d'ivoire d'un très-beau travail et de deux pyxides, et faisait recouvrir de tables d'ivoire sculptées un antiphonaire écrit en lettres d'argent sur vélin pourpre. En 837, le comte Everard, gendre de Louis le Débonnaire, dictait un testament par lequel il établissait le partage de ses biens meubles et immeubles entre ses enfants; dans l'énumération de ses meubles, on trouve un diptyque monté en or, un calice et une chaise d'ivoire, un évangélaire décoré de bas-reliefs d'ivoire, une épée à poignée d'ivoire, et un baudrier décoré de plaques de même matière. Hinemar, archevêque de Reims en 845, faisait couvrir les œuvres de saint Jérôme avec des tables d'ivoire encastrées dans une bordure d'or. On trouve dans l'inventaire de la chapelle de Bérenger, roi d'Italie (mort en 924), une boîte d'ivoire renfermant des reliques. Dans le livre qu'il a écrit sur les actes de son administration, l'abbé Suger nous apprend qu'il existait dans l'église de Saint-Denis un pupitre très-ancien qui attirait l'attention par des sculptures en ivoire d'une extrême délicatesse, et telles qu'on n'aurait pu en faire de semblables de son temps. Il n'est pas douteux que ces sculptures, que le célèbre abbé considérait comme très-anciennes, ne remontassent à l'époque de Charlemagne, qui acheva la reconstruction de l'église de Saint-Denis, commencée par Pépin, et la fit dédier en l'année 775. »

Sans prétendre épuiser l'énumération des objets en ivoire qui pouvaient être ornés de sculptures, nous mentionnerons encore, en dehors du mobilier ecclésiastique, ces grandes trompes d'ivoire couvertes de figures en bas-relief, qui sont nombreuses dans les collections et dont quelques-unes appartiennent aux temps carlovingiens; et ces cornes à boire, dont l'usage, fort ancien parmi les peuples germaniques, est constaté pour cette époque par les miniatures de manuscrits.

Nous avons parlé des plaques d'ivoire dont étaient revêtues les 365 portes de l'église Saint-Sophie, à Constantinople. Charlemagne reçut d'Orient deux portes ainsi ornées, et il est possible que ce luxe ait été imité en Occident, soit qu'on appliquât l'ivoire ou les métaux précieux sur les vantaux des portes, comme il y en eut des exemples en Italie, soit que des figures en relief fussent taillées dans le bois.

La sculpture pouvait encore s'appliquer à l'ornement des portes quand elles étaient faites en bronze. L'art de fondre le bronze, autrefois pratiqué avec succès dans les Gaules, et dont les procédés n'étaient pas inconnus des Barbares, subsista sous les rois mérovingiens. Le fauteuil de Dagobert, qui a été déjà mentionné, montre ce que cet art pouvait encore produire au septième siècle. Dagobert enleva à l'église Saint-Hilaire de Poitiers des portes de bronze d'un prix, dit-on, incalculable, pour en enrichir l'abbaye de Saint-Denis. C'était probablement un ouvrage gallo-romain que de son temps on n'eût su que grossièrement imiter, si même il y avait encore à cette époque des ouvriers capables de fondre d'aussi grandes pièces, ce qui n'est pas impossible. En effet, les grands

(*) Voy. du Sommerard, *les Arts au moyen âge*, t. I, ser. I, pl. xi.

monastères, celui de Saint-Gall, par exemple, eurent des ateliers où l'on travaillait tous les métaux. Nous savons qu'on y fondait des cloches, et sans doute on y fabriquait des vantaux de porte, des clôtures, des sièges, des lampes, et tous les ouvrages qui ne présentaient point de grandes difficultés; mais assurément, à la fin du septième siècle, ni le sculpteur n'aurait su modeler, ni le fondeur n'aurait su couler des figures ou des ornements un peu compliqués. Quand Charlemagne entreprit de relever les arts dans son empire, il dut faire venir d'outre-mer, comme nous l'apprend le moine de Saint-Gall, des maîtres et des ouvriers de tous genres, parmi lesquels il s'en trouvait, ajoute le chroniqueur, de fort habiles dans le travail du bronze. Ces ouvriers étaient probablement des Grecs venus de Constantinople ou d'Italie; car l'art du bronzier n'avait jamais cessé d'être pratiqué dans l'empire byzantin, même pendant la persécution des iconoclastes, cette industrie ayant été le refuge de plus d'un artiste de mérite, à qui il était toujours permis, en se réduisant aux figures d'ornement, de se servir des procédés de la fonte ou du repoussé. Ceux qui apportèrent en Italie leur talent et leur expérience y formèrent aussi des élèves. Charlemagne, qui emprunta à ce pays des modèles et des hommes capables de les reproduire, lorsqu'il entreprit de restaurer les arts de Rome dans son empire, voulut aussi que parmi ses sujets ils trouvassent des imitateurs. Il est difficile de savoir jusqu'à quel point il y réussit. Sous son règne, un moine nommé Airard offrit à l'église de Saint-Denis, alors reconstruite, une porte de bronze ornée de bas-reliefs où on voyait le donateur lui-même présentant son offrande à l'apôtre des Gaules. Nous possédons aussi dans les portes de bronze de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, portes qui datent de la construction de l'église sous le même règne, un témoignage du savoir-faire des sculpteurs et fondeurs en bronze de ce temps⁽¹⁾. On remarque dans les ornements qui servent d'encadrement aux panneaux des portes cette imitation des modèles antiques, dégradés, altérés, que nous avons eu déjà l'occasion de signaler comme principal caractère de cette période de l'art. Les têtes de lion saillantes au milieu des portes sont, comme les ornements, des emprunts faits à l'art romain; elles sont modelées avec assez de puissance, et, à la place qu'elles occupent, ne manquent pas de beauté; elles font mesurer néanmoins la distance qui sépare l'art antique de la renaissance carlovingienne qui s'en inspirait. Le *Magasin pittoresque* a publié⁽²⁾ le dessin d'une statuette en bronze, autrefois en la possession de M. Alexandre Lenoir; elle représente Charlemagne à cheval. Cette statuette, qui est bien une œuvre de l'époque carlovingienne, est-elle l'image réduite de la statue équestre de Charlemagne, qui fut dressée devant son palais d'Aix-la-Chapelle, et faut-il croire que celle-ci avait été exécutée par des artistes de l'Occident? Cela n'est pas impossible, quoiqu'il y ait loin, il faut l'avouer, d'une œuvre de cette importance, et pré-

(1) Voy. les planches dans Gaillhabaud, *l'Architecture et les arts qui en dépendent*, t. II.

(2) Tome XXVI, 1858, p. 401. — Voici de nouveaux renseignements qui nous ont été communiqués à ce sujet par M. Albert Lenoir :

Cette statuette de bronze de Charlemagne fut vendue à M. Alexandre Lenoir, à Metz, en 1807, par un libraire qui était aussi marchand d'objets d'art; elle provenait certainement du trésor de la cathédrale que Charlemagne avait fait reconstruire et qu'il enrichit de nombreux objets, comme on l'apprend d'un inventaire fait en 1682 par trois chanoines de cette église, et publié dans l'Histoire de Metz par Bégin. On y lit : « No 20, une statuette équestre du même empereur (il y en avait une en argent doré décrite au no 19), en bronze doré, qu'on exposait également sur le lutrin depuis le 28 janvier (jour où Charlemagne est honoré comme saint), pendant l'office des morts, jusqu'au lendemain après la grand-messe célébrée pour le repos de son âme; quatre cierges brûlant trente-six heures éclairaient cette figurine. »

sentant de telles difficultés, aux portes de bronze si simplement ornées de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle.

Cette œuvre, précieuse par son antiquité, est maintenant en Angleterre, et fait partie de la collection de M^{me} Evans-Lombe.

La suite à une autre livraison.

Veux-tu vivre bien avec le monde? vis éloigné de lui. Si tu t'en approches, il te forcera à l'adoration ou à la haine; et il ne mérite pas l'une, il ne vaut pas l'autre.

RUCKERT.

Au mari les grandes affaires, les soucis du dehors; à la femme le gouvernement de l'intérieur. — Point d'ordres de la part de la femme, des propositions. — Confiance et respect des deux parts.

LA BEAUME.

ARRIVÉE DES EUROPÉENS

DANS L'ILE DE MIDDELBURG.

Cette île charmante de l'archipel des Amis portait le nom d'*Eoa* ⁽¹⁾ parmi les insulaires qui jadis accueillirent Tasman; elle est à quelques milles de la métropole. Comme toutes les îles qui relèvent de Tonga-Tabou ou *Tonga la Sacrée*, île principale de l'archipel, Eoa, d'après la croyance populaire, s'est trouvée suspendue un jour au bout de la ligne du dieu Tahaloa, ou, pour mieux dire, elle n'est qu'un éclat du monde qui se brisa quand l'archipel sortit tout d'une pièce des eaux où se jouaient les dieux. Ce joli morceau de terre, de onze milles de long, paré de collines et de vallées fertiles, se couvrit bientôt de pandanus, d'hibiscus et de cocotiers, et l'île d'Eoa devint l'asile fortuné des hommes.

L'archipel de Tonga ne comprend pas moins de cent îles, îlots et atollons. Dans cet ensemble de terres verdoyantes, dont aucune n'est bien étendue, Eoa occupe le troisième rang; elle vient après Vavaou et Tonga-Tabou. Un tel voisinage lui donnait jadis nécessairement, aux yeux des naturels, une importance qu'elle n'a plus, mais dont nous connaissons les tristes résultats. Les circonstances particulières qui produisirent cette prospérité tenaient probablement à un ensemble de traditions politiques et religieuses, qui ne nous sont point parvenues et nous resteront à jamais inconnues. L'histoire d'Eoa commence pour nous à l'année 1643, époque de sa découverte par les Hollandais.

Abel Tasman, qui le premier aborda ses rives, était un grand homme de mer dans toute l'étendue de ce mot; mais ce n'était point un écrivain, un explorateur au point de vue scientifique, comme l'ont été en dernier lieu nos marins. Il n'a rien écrit sur ses prodigieux voyages, et pour avoir une description de l'île de Middelbourg, dont la découverte précéda de quelques heures seulement celle de Tonga-Tabou, ou de l'île d'Amsterdam, il faut franchir près d'un siècle. Voici comment l'immortel Cook raconte son arrivée dans cette île aux sites enchantés : « Après avoir longé les bords sud-ouest de l'île la plus grande, jusqu'aux deux tiers de sa longueur, à la distance d'environ un demi-mille de la côte, sans apercevoir ni mouillage ni débarquement, nous cinglâmes du côté d'Amsterdam (*Tonga* surnommée *Tabou*), que nous avions en vue. A peine eûmes-nous orienté les voiles que les côtes de Middelbourg (*Eoa*) présentèrent un autre aspect : elles parurent offrir un mouillage... »

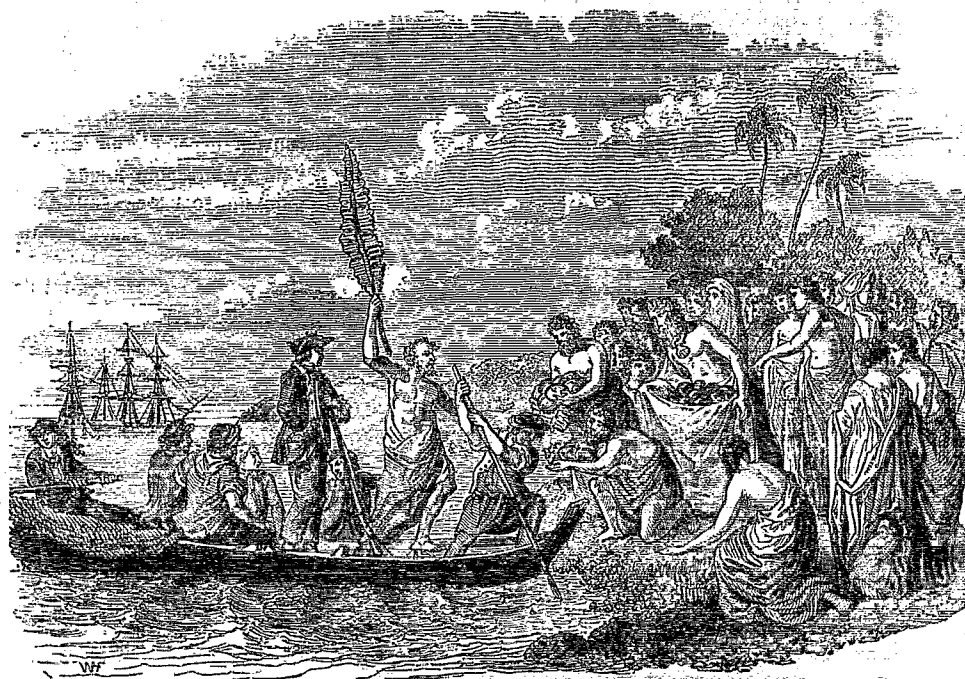
(1) L'île d'Eoa ou de Middelbourg gît par 21° 25' de latitude sud, et 175° 17' de longitude ouest, comptés de son sommet.

» Nous apercevions des plaines au pied des collines et des plantations de jeunes bananiers dont les feuilles, d'un vert éclatant, contrastaient avec les teintes diverses des différents arbrisseaux et la couleur brune des cocotiers qui semblait être l'effet de l'hiver. Le jour ne faisait que poindre... Les collines, basses et moins élevées au-dessus du niveau de la mer que l'île de Wight, étaient ornées de petits groupes d'arbres répandus çà et là à quelque distance, et l'espace intermédiaire paraissait couvert d'herbages comme la plupart des cantons de l'Angleterre... Dès qu'on eut jeté l'ancre, nous fûmes entourés par un grand nombre de pirogues remplies d'Indiens qui nous apportèrent des étoffes, des outils, etc., qu'ils échangeaient contre des clous; ils faisaient beaucoup de bruit, chacun montrait ce qu'il avait à vendre en criant pour attirer des acheteurs. Leur langage n'est point désagréable, mais ils prononçaient sur une espèce de ton chantant tout ce qu'ils disaient. » L'habile navigateur sut se concilier l'amitié d'un grand chef, Ti-Ouny; celui-ci le conduisit à terre, et l'on vit bientôt se multiplier les idylles que le peintre de l'expédition a choisies d'une façon heureuse sans doute,

mais qu'il a retracées, sans contredit, avec des souvenirs par trop helléniques.

Un de nos anciens collaborateurs, témoin impartial des changements extraordinaires qui se sont opérés dans l'archipel de Tonga-Tabou, grâce surtout à la sollicitude de l'évêque d'Amathia, n'hésite pas à reconnaître la supériorité intellectuelle et morale de ce petit peuple sur la plupart des insulaires dont les terres fertiles l'environnent. Cette supériorité, ajoute-t-il, n'est point contestée par les peuples voisins (voy. notre t. XIV, 1846, p. 82); elle tient en partie, selon nous, aux traits accentués d'une grande organisation primitive dont Tonga la Sacrée a conservé longtemps intacts les formes originales : c'était vraiment l'Athènes du monde océanien.

Au début de ce siècle, un jeune marin, qui s'était embarqué à bord du navire *le Port-au-Prince* pour les mers de l'Océanie, arriva devant Tonga-Tabou, après une navigation facile, le lundi 1^{er} décembre de l'année 1806. Une horrible catastrophe fit tomber le *Port-au-Prince* au pouvoir des naturels; l'équipage entier fut massacré sans pitié : un seul marin trouva grâce devant l'implacable fureur



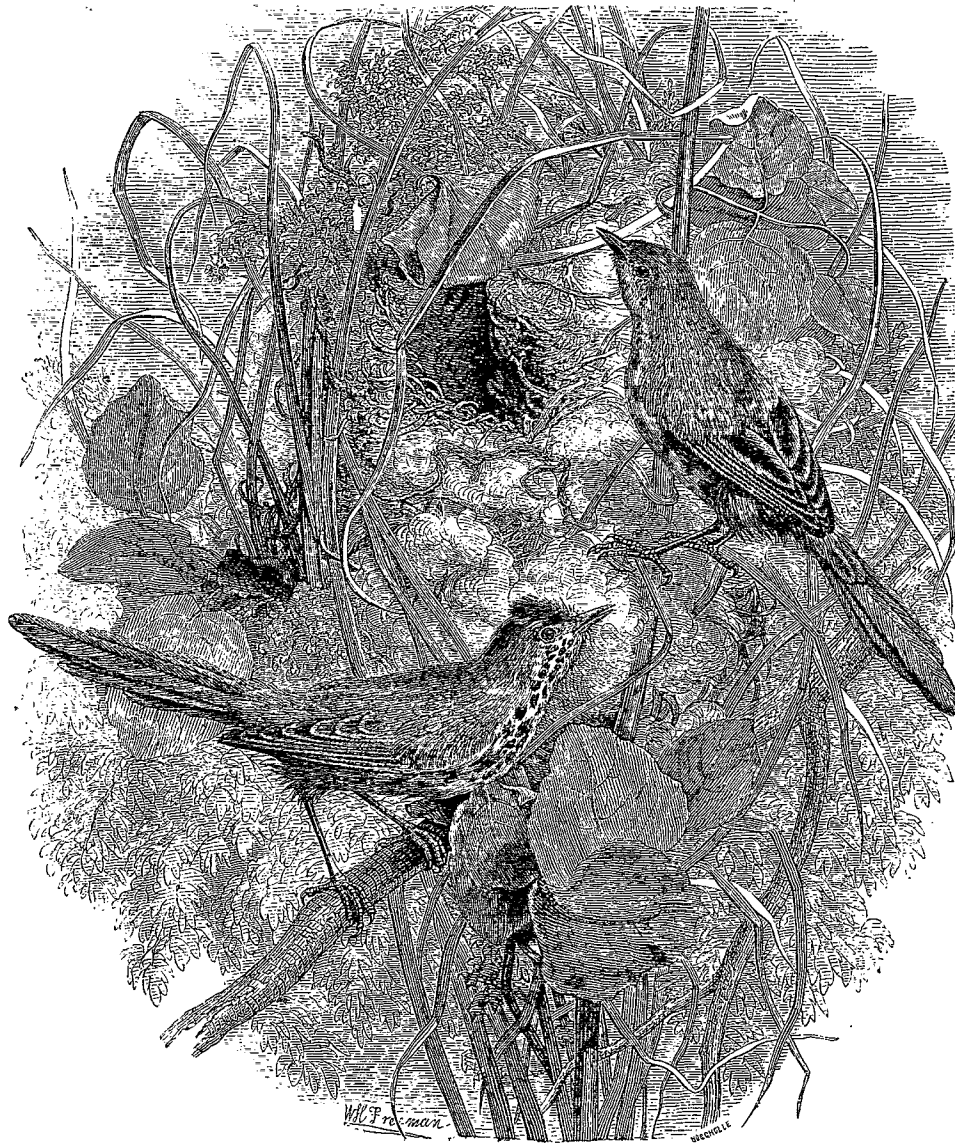
Débarquement du capitaine Cook à Middelbourg (archipel des Amis).

des sauvages, sa jeunesse le sauva; John Mariner avait rencontré un père indulgent et tendre dans ce Finaw I^{er}, que l'on a comparé sans trop de désavantage pour lui à son contemporain le grand Kaméhaméha; il en avait le courage, la finesse astucieuse et le sens profond. Adopté par ce chef suprême sous le nom de *Togi-Oocummea*, il vécut, au sein de cette aristocratie sauvage, de la vie polynésienne; il s'instruisit même auprès du Toui-Tonga, le chef religieux de cette métropole du monde océanien, des grandes traditions éparses qui allaient s'éteindre. Par bonheur, John Mariner n'était pas un esprit inculte; né à Islington en 1791, il avait fait quelques études à Ware, dans le comté d'Hertford. Lorsqu'il revint en Europe, après un séjour de quatre ans dans l'île de Tonga-Tabou, son esprit éprouvé par tant de vicissitudes, mais toujours souple, était parfaitement en état de comparer les légendes recueillies à Vavao avec les notions exactes que lui fournissait la science. Des esprits éclairés l'aidèrent dans son

travail, et, en 1817, l'histoire la plus complète qu'on ait publiée sur l'archipel des Amis ajoutait mille notions nouvelles à celles que le capitaine Cook avait réunies (1).

(1) Le livre dans lequel est racontée la captivité de Mariner a été traduit en français et est devenu assez rare; il porte le titre suivant : « *Histoire des naturels des îles Tonga ou des Amis, situées dans l'Océan Pacifique, depuis leur découverte par le capitaine Cook; rédigée par John Martin sur les détails fournis par William Mariner, qui y a passé plusieurs années; trad. par A.-J.-B. Def. Paris, 1817, 2 vol. in-8.* » Cet ouvrage, dans lequel règne une incontestable bonne foi, et qui est en général basé sur la connaissance parfaite d'un idiome océanien, est, pour l'archipel des Amis, ce que sont les narrations de MM. Bovis et Moerenhout pour Taïti et les îles environnantes. Il faut joindre à ces récits précieux l'Histoire des îles Sandwich traduite de l'hawaïen en français, avec le texte en regard, par M. Jules Remy, qui a fait précéder son livre d'une introduction à la fois élégante et substantielle. Fruit d'un long séjour dans les pays qu'ils décrivent, ces ouvrages redressent bien des erreurs commises par des touristes ou de simples navigateurs, dont les observations ont été recueillies trop rapidement pour être de quelque exactitude.

LE CAPOCIER.

Le Capocier (*Sylvia macroura*) et son nid. — Dessin de Freeman.

Le capocier est une petite fauvette du sud de l'Afrique, très-commune dans les environs de la ville du Cap. Elle abonde surtout dans le voisinage des lieux habités ; sa familiarité est telle que souvent elle pénètre par les fenêtres ou par les portes ouvertes jusque dans l'intérieur des maisons. Un mâle et une femelle de cette espèce s'étaient faits ainsi les hôtes et les amis du naturaliste Levaillant, pendant son séjour au Cap. Il ne se passait pas de jour où il ne reçût leur visite. Quand il sortait dans la campagne, les deux oiseaux l'accompagnaient, voltigeaient devant lui de buisson en buisson ; le mâle répétait sa petite chansonnette, *frit-frit-frit frit-raraliti, frit-tatariti*, en relevant sa longue queue étagée et en battant joyeusement des ailes. On pense bien que l'habile observateur profita de l'intimité de ses petits compagnons pour étudier de près leurs habitudes et leurs mœurs.

Quand vint la saison des nids, Levaillant remarqua que les deux oiseaux redoublaient d'assiduité, et il ne tarda pas à découvrir le secret motif de ces visites intéressées. Dans leurs précédentes apparitions, ils n'avaient pas man-

qué d'apercevoir le coton, la mousse et la filasse qui lui servaient à empailler ses oiseaux et dont sa table était toujours couverte. Trouvant sans doute plus commode de prendre là leurs matériaux que de s'en aller au loin détacher la bourre des plantes, ils en emportaient chaque fois dans leur bec des paquets aussi gros qu'eux.

Levaillant observa la direction de leur vol, et il trouva bientôt l'emplacement où ils avaient résolu d'établir leur nid. C'était sur un arbrisseau situé près d'une source, dans un coin de verger ; une certaine quantité de mousse garnissait déjà l'enfourchure qu'ils avaient choisie.

Pendant les deux premiers jours, les petits architectes ne firent autre chose que d'entasser des matériaux pour servir de fondement au nid : c'était une masse assez informe, de quatre pouces environ d'épaisseur sur cinq à six de diamètre, composée de mousse, de filasse, de brins d'herbe et surtout de coton, le tout entrelacé, pelotonné, foulé ensemble.

Le second jour, le mâle, pendant la matinée seulement, ne fit pas moins de vingt-neuf voyages de la chambre à

son nid (la distance était à peu près de quatre-vingts à cent pas); dans la soirée il n'en fit que dix-sept. Il est vrai qu'il aidait activement la femelle à disposer les matériaux, à les piétiner, à les tasser avec son corps pour en former une sorte de matelas.

Quand il arrivait, le bec chargé de coton ou de mousse, il déposait son fardeau soit sur le bord même du nid, soit dans l'enfourchure de quelque rameau, à la portée de la femelle; il faisait ainsi quatre ou cinq voyages de suite, puis s'arrêtait pour se mettre à l'ouvrage avec sa compagne.

Le troisième jour, ils commencèrent à élever les côtés du petit édifice. Après avoir bien aplani le fond à force de piétiner et de tourner sur eux-mêmes, ils formèrent un rebord plat qu'ils redressèrent ensuite en le poussant du dehors, en s'appuyant contre, et ils continuèrent à l'élever en y ajoutant du coton, qu'ils avaient soin de fouler, de battre dans l'intérieur avec leur poitrine et leurs ailes; de plus, ils le piquaient à chaque instant avec leur bec pour en bien entrelacer le tissu et le rendre plus solide. Toutes les branches de l'arbuste qui se trouvaient dans leur rayon servaient de charpente à la construction; elles étaient enveloppées dans l'épaisseur de la muraille, mais sans jamais traverser au dedans.

Ce qu'il y avait de charmant à voir, c'étaient les folies, les gambades qui interrompaient de temps en temps la sérieuse activité des deux travailleurs. La femelle cependant se montrait moins disposée que le mâle à ces sortes de récréation; elle était trop pressée, trop anxieuse d'achever son nid. Aussi le grondait-elle, le punissait-elle à coups de bec de ses trop fréquentes fantaisies. Mais lui, à son tour, prenait aussitôt sa revanche, la poursuivait, détruisait l'ouvrage qu'elle venait de finir, ne lui permettait pas de continuer. « Ah! tu ne veux pas jouer avec moi, semblait-il lui dire; eh bien, moi, je t'empêcherai de travailler, et nous verrons qui de nous deux sera le plus entêté! » Alors, voyant qu'il fallait céder pour éviter de plus grands dégâts et de plus longs retards, la femelle se décidait à suivre son compagnon dans les buissons d'alentour. Comme pour célébrer sa victoire, le mâle faisait entendre ses chants les plus animés. Puis de lui-même il se remettait à la besogne et apportait avec une nouvelle ardeur les matériaux que sa laborieuse amie lui demandait, jusqu'à ce que, le démon du jeu s'emparant encore tout à coup de lui, il recommençât exactement la même scène. Heureux oiseaux! créatures privilégiées! une agréable alternative d'activité et de repos, un charmant mélange de travail et de plaisir: voilà toute leur vie!

Enfin, le septième jour, le nid entièrement terminé reçut le premier œuf. C'était un joli petit édifice d'un blanc de neige, ayant neuf pouces de haut à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur il n'en avait que cinq. Irrégulier au dehors à cause des branches auxquelles il avait fallu le relier, il avait au dedans la forme exacte d'un œuf de poule posé la pointe en haut. L'ouverture qui servait d'entrée, parfaitement ronde, d'un pouce et demi de diamètre, se trouvait aux deux tiers de la hauteur du nid vu en dehors, tandis qu'en dedans elle était au niveau du plafond.

L'intérieur en était si habilement travaillé, qu'on l'aurait cru doublé d'un beau drap fin un peu élimé, et qu'il était impossible d'en rien détacher sans déchirer le tissu. Ce n'est cependant qu'à force de frotter leurs matériaux avec leur poitrine, de les battre avec leurs ailes, de faire rentrer avec leur bec les moindres brins de coton, que ces oiseaux étaient arrivés à donner tant de solidité et tant de finesse à leur ouvrage.

Sept œufs furent successivement pondus. Pendant que la femelle couvait, le mâle, perché sur un buisson voisin,

lui chantait son petit refrain, *frit-frit-frit frit-raratiti, frit-tatariti*; pendant ses courtes absences, il la remplaçait sur le nid; si quelque étranger passait dans le jardin, il l'avertissait par un cri perçant pour qu'elle se hâtât de s'enfuir et de se cacher; le danger passé, elle retournait bien vite à ses œufs.

Après quatorze jours d'incubation, les petits virent au monde; les parents n'étaient occupés du matin au soir qu'à leur apporter à manger. Le onzième jour, ils firent pour eux jusqu'à deux cent seize voyages. A partir du quinzième, ils ne leur donnèrent plus à manger qu'en dehors du nid, pour les engager à sortir, ce qu'ils firent bientôt tous, les uns après les autres.

Il n'y a d'histoire digne d'attention que celle des peuples libres; l'histoire des peuples soumis au despotisme n'est qu'un recueil d'anecdotes. CHAMFORT.

MADemoiselle de CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN DECAISRE, SON ANCIEN SERVITEUR.

1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218, 226, 242, 250, 258, 266, 277, 282.

XI.

Suite.

Le lendemain, nous nous présentions de grand matin à la prison du Temple; il nous fut répondu qu'on ne pourrait pas voir les prisonniers avant midi, et que pour entrer il fallait se pourvoir d'une permission signée par le ministre de la police. Nous étions à la porte du ministère une heure avant l'ouverture des bureaux, et cependant nous n'arrivions pas des premiers. Ma maîtresse prit son rang parmi ceux qui attendaient; elle ne fut pas longtemps la dernière. Moi, je me mêlai aux curieux qui s'arrêtaient pour regarder cette longue file de solliciteurs. Ce que j'entendais dire ne me donnait pas une grande confiance dans l'espoir qui soutenait ma maîtresse. On assurait qu'il ne serait accordé qu'un petit nombre de permissions, et que les titres d'ami et de parent éloigné d'un prisonnier n'étaient pas suffisants pour être admis à le voir.

Enfin les bureaux s'ouvrirent, et une première fournée de solliciteurs put entrer; ma maîtresse était de celle-là. Je l'attendis.

Peu à peu je vis sortir du ministère de la police les premiers arrivés. Comme ils tenaient presque tous à la main la permission qu'on venait de leur délivrer, ceux qui attendaient encore dans la rue les regardaient passer avec un œil d'envie. Quand ma maîtresse reparut, elle n'excita l'envie de personne. Sa pâleur, la grande tristesse de son regard, faisaient bien voir qu'elle n'avait rien obtenu. J'allai à sa rencontre, peu surpris, mais le cœur navré de son chagrin.

— Je ne pourrai le voir, me dit-elle; la permission ne s'étend pas jusqu'aux femmes divorcées.

Je ne puis vous rendre l'accent désolé de ses paroles lorsqu'elle m'annonça ce que j'avais prévu. Ma maîtresse ne pleurait pas; mais on entendait tomber, dans la profondeur de sa voix, toutes les larmes qu'elle s'efforçait de retenir.

Nous avons employé le reste du jour à rôder autour du Temple, guettant, pour les interroger, toutes les personnes qui sortaient de la prison. C'est ainsi que nous avons appris que les prisonniers sont logés dans les chambres qui ont été habitées par la famille royale.

Quelqu'un qui était bien renseigné, nous en avons eu

la preuve le lendemain, nous assura qu'ils ne seraient pas mis en jugement; mais qu'un décret devait paraître les condamnant à la déportation. Vous savez, et toute la France sait aussi, que le décret a paru.

Ma maîtresse ne cesse pas de relire le billet qui finit par ces mots : « à moins que... » et, l'esprit à la torture, elle ne cesse pas non plus de répéter en s'interrogeant : « Il est un moyen de le sauver; ce moyen, il le sait; mais quel est-il donc?... »

Je passe, mes amis, sur ces trois dernières journées d'angoisse, du 19 au 22 fructidor; quant à la nuit prochaine, nous allons l'employer à faire des préparatifs de départ, car nous partons. Où allons-nous? Ceux mêmes qui doivent escorter les déportés ne le savent pas encore!

XII.

Qu'elle est admirable la puissance que donne le Seigneur à des créatures d'apparence si frêle qu'on croirait qu'un rien peut les briser! A part le saisissement éprouvé par ma maîtresse au reçu de ce billet crayonné qui lui annonçait l'arrestation de son mari, je ne lui ai pas vu un moment de faiblesse depuis six semaines qu'a commencé un nouveau temps d'épreuve dont nous ne pouvons entrevoir la fin qu'en regardant à l'autre bout du monde.

Mais le voyage au delà des mers n'est, jusqu'à présent, qu'un projet. L'événement du 18 fructidor ne nous a encore fait voyager que de Paris à Rochefort. C'est de là que je vous écris.

Quel départ, mes amis, et quel voyage!

Je reviens à la nuit du 22 au 23.

Un peu avant quatre heures du matin, nous quittons notre maison du faubourg du Roule. Ma maîtresse avait pris des vêtements d'homme : pantalon et veste d'ouvrier.

Dans l'ignorance où elle était de la longueur et des difficultés du voyage que nous allions entreprendre, elle avait tenté plusieurs fois de me faire renoncer à ma résolution de l'accompagner. Au dernier moment, elle me dit encore :

— Reste ici, Alain, pour que du moins je t'y retrouve, si je dois y revenir.

— Le seul moyen de nous y retrouver ensemble, répondis-je, c'est que j'y revienne avec vous.

Je vis que ma réponse lui disait bien tout ce que j'aurais souffert à l'attendre, car elle ne m'engagea plus à rester seul chez nous.

Mais il est grandement temps de nous mettre en route. Nous partons. La nuit est froide, il pleut. Nous marchons sous l'averse, en pleine obscurité, dans l'eau, dans la boue, qu'importe! Enfin nous revoilà devant ce sinistre Temple où, depuis quelques jours, nous sommes revenus tant de fois pour quêter des nouvelles.

Un détachement de chasseurs à cheval garde la porte de la prison. Ce n'est qu'à la lueur d'un réverbère que nous pouvons distinguer leur uniforme, car le jour ne paraît pas encore. Du côté où nous abordons la rue il y a des groupes que les agents de police retiennent à distance. Toutes les fenêtres des maisons voisines sont ouvertes et garnies de curieux. En bas, les chevaux piaffent; en haut, c'est comme un bourdonnement d'abeilles.

Un mouvement des cavaliers nous oblige à nous réfugier dans une allée que nous trouvons ouverte de l'autre côté de la rue.

Après quelques minutes passées dans ces ténèbres, où nous ne pouvons nous voir, je crois parler à ma maîtresse, que je savais près de moi : pas de réponse; elle n'est plus là. Je ne puis l'appeler et je ne sais où aller à sa recherche. J'entends alors le piétinement des chevaux, les juréments des chasseurs, ensuite un vrai tumulte au milieu duquel je distingue cette menace :

— Filez d'ici, mauvais gamins, ou je vous coupe en quatre!

Et puis les chevaux piétinent plus fort.

Presque aussitôt deux fuyards, qui se jettent dans l'allée, me repoussent au fond et ferment la porte sur eux.

— N'es-tu pas blessé? demande l'un des deux. Sa voix m'est inconnue.

— Non, lui est-il répondu; et on ajoute : — Je sais maintenant où l'on emmène les prisonniers.

Cette fois j'ai reconnu la voix de ma maîtresse. Je comprends qu'elle s'est rencontrée avec l'autre fuyard, qui s'était comme elle glissé entre les cavaliers pour surprendre le secret de leur route. Ce sont eux que le chasseur a menacés de son sabre.

Il n'a pas fallu beaucoup de paroles entre l'inconnu et ma maîtresse pour apprendre, l'un de l'autre, à quel titre chacun d'eux était intéressé à savoir où l'on allait conduire les prisonniers du Temple.

— Moi, nous dit l'inconnu, je suis le fils du président du conseil des Anciens, frappé par le décret de déportation; si je ne puis suivre mon père à l'étranger, je veux au moins l'avoir embrassé avant qu'il ait quitté la France.

— Moi, répondit ma maîtresse, je suis la femme d'un membre du même conseil, frappé par le même décret; mon mari a un important secret à me dire, duquel, peut-être, dépend sa délivrance. Je suis résolue à le suivre jusqu'à ce qu'il ait pu me confier ce secret. A tout prix, continua-t-elle, il faut que je trouve une voiture pour le rejoindre à Arpajon, où les déportés doivent s'arrêter ce soir.

— Ne vous inquiétez pas de cette voiture, répondit le jeune homme; vous et moi, nous arriverons ensemble à Arpajon.

— Mais je ne suis pas seule, objecta ma maîtresse.

Comme elle ne pouvait me voir, au fond de cette allée obscure, elle m'appela. Je m'avançai et répondis :

— Quand je devrai, pour vous suivre, faire la route à pied, je vous suivrai.

— Je vous prendrai tous deux, répliqua le fils du député; la carriole est grande assez pour quatre, et le cheval est vigoureux.

A peine finissait-il de parler qu'il y eut un nouveau mouvement parmi le détachement de chasseurs. Il faisait demi-jour. On vit sortir du Temple trois voitures, ou plutôt trois cages de fer roulantes à peigne couvertes d'une toile. Elles renfermaient seize condamnés à la déportation, envoyés à Rochefort pour y être embarqués, « à moins qu'une rébellion de leur part ou qu'une tentative de délivrance par leurs amis n'autorisât l'escorte à les fusiller en route. » Les mots que j'écris là sont imprimés dans un papier que j'ai lu à Rochefort.

Le convoi se mit en marche.

Ma maîtresse et moi, conduits par notre jeune ami, — je puis lui donner ce nom, — nous avons trouvé au détour d'une rue voisine la carriole dont il nous avait parlé. Un véritable équipage de marchand parcourant les campagnes, où l'on n'a, pour s'abriter de la pluie, qu'une grosse toile tendue sur des cerceaux.

Le voiturier, qui attendait dans la carriole, aida ma maîtresse à y monter et à se placer au fond sur un lit de paille. Je m'assis à côté d'elle. Le fils du déporté se plaça sur la banquette de devant, auprès du voiturier, à qui il dit : — Nous allons à Arpajon; connais-tu la route?

— Non, répliqua l'autre; mais l'escorte des prisonniers me l'indiquera; nous ne la perdrons pas de vue.

Et aussitôt il se mit à la suivre, mais de loin, ainsi que le voulait la prudence.

Si nous nous revoyons un jour, je vous raconterai tout

au long ce voyage. Dans une lettre, je ne puis, comme dit ma maîtresse, que marquer d'un souvenir chacune de nos étapes.

La suite à la prochaine livraison.

UN PAYSAGE AU SALON DE 1866.

Le paysage est aujourd'hui un des genres de peinture que l'on cultive avec le plus de succès. Les talents y sont nombreux et divers, pleins de souplesse et de variété; on sent que la sève circule abondamment dans cette branche de l'art. Sans doute, la prédilection d'une partie des artistes et du public pour le paysage a son explication avant tout dans quelques-unes de ces causes générales qui, seules, à un certain moment, peuvent imprimer à la masse des

esprits une direction déterminée et susciter les talents qui donnent aux aspirations communes une expression vive et frappante; mais sans entrer dans cet ordre de considérations, qu'il serait trop long de développer, il est une autre cause de la supériorité qu'a prise le paysage de nos jours et dont il faut faire honneur aux peintres, c'est leur sincérité. Divisés par leurs tendances, cherchant les uns la couleur, et les autres le style, la beauté des formes, les grands aspects, la noblesse des lignes, ou bien le charme intime et les scènes familières de la nature, nos paysagistes (je parle des hommes de talent) ont pour la plupart en commun cette qualité inappréciable, la première, la plus essentielle de toutes : la sincérité. Ce sont des impressions naïvement et quelquefois profondément ressenties qu'ils nous communiquent, et c'est par là que



Salon de 1866; Peinture. — Un soir à la pointe de l'île Saint-Ouen, par E. Lavielle. — Dessin de E. Lavielle.

des artistes, dont les plus longs voyages n'ont pas dépassé la banlieue, nous touchent autant et plus que d'autres qui sont allés chercher au loin les sites les plus merveilleux et les plus renommés du monde.

M. Eugène Lavielle appartient à ceux-là. Il est de cette école nouvelle de Fontainebleau, qui a fait ses études parmi les grands arbres et les rochers de la forêt. Il y a vécu longtemps, et en toutes saisons, en reproduisant avec le même amour et la même vérité tous les aspects. Depuis, il a étendu quelque peu le cercle de son observation, sans cependant jamais s'éloigner beaucoup. Le paysage qu'il a exposé au Salon de cette année, *Un soir à la pointe de l'île Saint-Ouen*, a, comme tous ceux que nous connaissions déjà de lui, le charme d'une vive impression fidèlement rendue. Le peintre a saisi l'heure fugitive où il n'est déjà plus jour, où la nuit n'est pas faite encore. Le soleil incliné caresse de ses rayons obliques la cime des plus hauts arbres ou perce çà et là leur épais rideau; l'obscurité s'étend peu à peu sur les eaux qui semblent s'endormir; les

pêcheurs amarrent leurs barques au rivage; les bruits du jour se taisent l'un après l'autre; bientôt tout ici sera fraîcheur, ombre, silence.

SAINT-JEAN DES VIGNES DE SOISSONS.

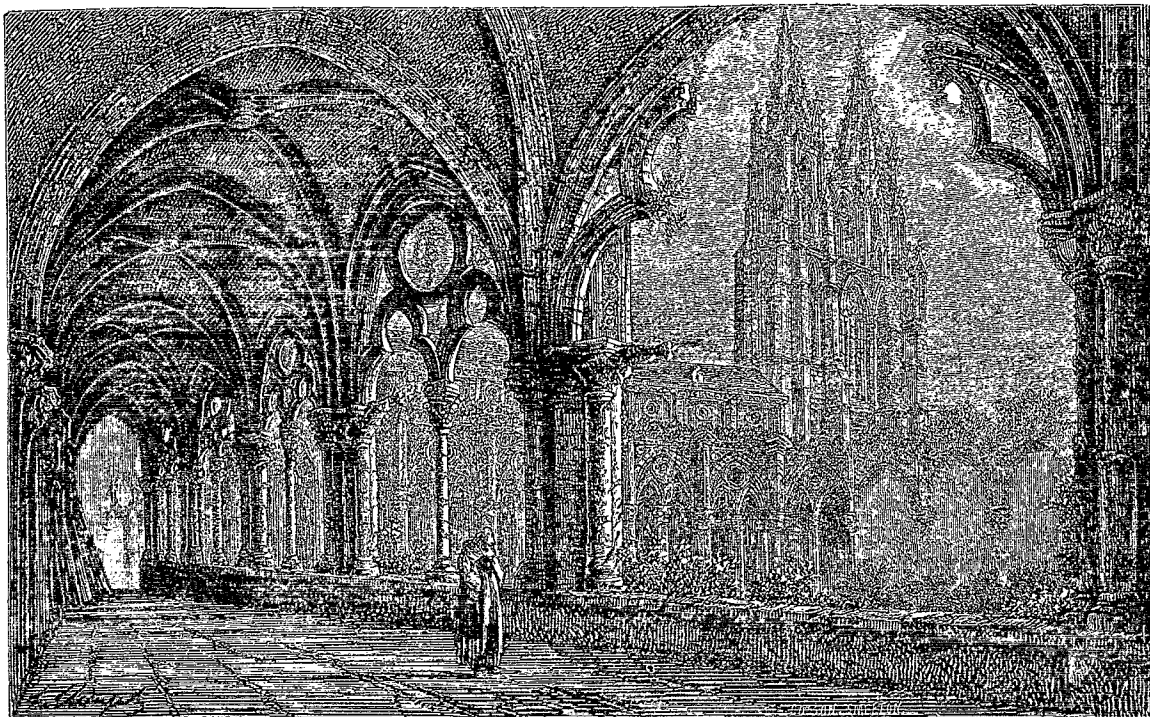
Les libéralités de Hugues de Château-Thierry, puissant seigneur qui voulait expier de nombreuses spoliations, et des lettres patentes de Philippe I^{er}, élevèrent, en 1076, la petite paroisse de Saint-Jean du Mont au rang d'abbaye royale. Trente arpents de vignobles ajoutés par Hugues à sa donation, en 1088, changèrent Saint-Jean du Mont en Saint-Jean des Vignes. Le fondateur y fut enseveli en 1095. « Sept cents ans durant, l'abbaye offrit, dit M. Fossé-Darcosse, le caractère unique peut-être d'un monastère dans lequel aucune réforme n'eut besoin d'être introduite. » Trente et un abbés réguliers s'y succédèrent jusqu'en 1565, époque où elle tomba en commende, c'est-

à-dire aux mains des évêques, des princes et des puissants. Le dernier abbé commendataire, Henri-Claude-Joseph de Bourdeilles, qui la conserva de 1778 à 1790, en tirait alors trente mille livres, sans compter ce qu'il fallait prélever pour l'entretien de soixante-quatorze religieux.

L'église, dont il ne reste plus que le portail et les tours, fut commencée, vers le treizième siècle, par les soins de Raoul, onzième abbé, qui régna de 1197 à 1234, trente-huit ans. Michel de Bouës, dix-huitième abbé, fit élever la nef au milieu du siècle suivant. Son successeur, Jean IV, dit Gouvion, entoura l'abbaye de hautes murailles dont une partie se voit encore aujourd'hui. L'achèvement de la nef est dû à Nicolas d'Azy, vingt-deuxième abbé, mort en 1441; les voûtes et le pavé, à Jean VII dit Prévost, vingt-cinquième abbé. Il ne manquait plus que les tours, lorsque Jean Milet, soixante-seizième évêque de Soissons, fit la dédicace de l'église, le 5 juillet 1478. Commencées par le vingt-huitième abbé régulier, Pierre de la Fontaine, qui

mourut en 1516, les flèches ne furent achevées que dans la première moitié du seizième siècle. L'abbé Nicolas Prudhomme monta lui-même au sommet de la plus haute tour et y planta la croix, en 1520. L'histoire fournit peu de détails sur les parties accessoires; mais, à la première inspection, il est facile d'en déterminer l'âge et le style.

Charles-Quint a séjourné quelque temps à Saint-Jean des Vignes; il y signa, le 18 septembre 1544, les préliminaires de la paix qu'il avait fait proposer à François I^{er}. En 1547, des raisons stratégiques faillirent condamner l'abbaye à disparaître; mais elle n'échappa pas aux ravages des calvinistes. En 1568, un pillage cruel réduisit aux murailles les cours, les cloîtres, le réfectoire, la bibliothèque, l'infirmerie, l'appartement des hôtes, les archives; dispersa ou anéantit les ornements du culte, les vases sacrés, et tout ce qui constituait le trésor de l'abbaye. Les cloches furent fondues, et l'église convertie en écurie. On doit surtout déplorer la perte du maître-autel,



Cloître de Saint-Jean des Vignes, à Soissons. — Dessin de H. Clerget.

qui était dans l'origine tout entier recouvert d'or ducat. Saint-Jean des Vignes sortit rapidement de ses ruines. En 1645, seize cloches avaient été refondues. La plus grosse, qui existe encore dans la sonnerie de la cathédrale, fut bénie par Simon le Gras, évêque de Soissons et abbé de Saint-Jean, le même qui sacra Louis XIV, le 7 juin 1654, au défaut de l'archevêque de Reims. En 1790, les calamités s'appesantirent de nouveau sur la riche abbaye. On enleva pour les vendre les boiseries, les ornements, l'argenterie, les cloches et le carillon. La cathédrale a depuis racheté une partie des jeux du grand orgue, attribué à Cliquot. Puis vint 1793; cette fois, les mutilations furent sans remède. Lors du rétablissement du culte, l'église, qu'on ne pouvait songer à réparer, fut livrée, moyennant 4 000 francs, à un sieur Valot, maçon, à charge de démolir en conservant le portail et les tours, et de remettre le prix à M. le Blanc de Beaulieu, alors évêque de Soissons, pour être employé à l'entretien de la cathédrale. Depuis 1839, une somme de 18 244 francs a été consa-

crée à la consolidation des ruines, sous la surveillance du comité archéologique de Soissons, dûment autorisé en 1846 par le préfet de l'Aisne.

Ce qui reste de Saint-Jean des Vignes est encore imposant, et peut donner l'idée d'une splendeur qui n'est plus. On admire encore la façade, divisée en trois portails par quatre contre-forts richement ornés, qui montent du sol jusqu'à la naissance des clochers. Les flèches sont de hauteur inégale. Celle du nord, plus élevée et plus riche, le cède en beauté à la plus petite, que caractérise un goût plus sévère et plus pur. On remarque, dans les figures qui décorent la seconde, la naïveté et la force de l'expression, et la science des draperies; il faut surtout noter les proportions heureuses d'un beau Christ placé dans une fenêtre dont il forme le milieu; le corps et les bras tiennent lieu de croisillons. Nous signalons aussi, dans la tour du nord, la statue de Blanche d'Orléans, bienfaitrice de l'abbaye.

A peu de distance des tours existent encore quelques

bâtiments et de poétiques débris : le réfectoire avec ses *oculus* fleuronés, et les deux cloîtres qui lui sont accolés.

« Le réfectoire est une pièce curieuse à visiter. C'est une grande et vaste salle, soutenue par des colonnettes très-sveltes et éclairée par des fenêtres à doubles compartiments d'un côté, et par des roses de l'autre. On voit encore dans ce réfectoire, que la manutention a fait couper en deux au moyen d'un plancher qui repose sur le tailloir des chapiteaux, quelques peintures murales. Sur la demande de M. du Sommerard et à la recommandation du comité des arts, ces peintures à fresque ont été préservées, en 1839, par des volets, de la poussière et de la dégradation.

» Le cloître de Saint-Jean affectait la forme d'un parallélogramme rectangle; il était adossé au réfectoire, au chapitre et à l'église, avec laquelle il communiquait. Il se composait de quatre galeries divisées en travées égales, et renfermant entre elles un espace carré arrangé en compartiment de jardin, au milieu duquel était une fontaine qui servait aux ablutions des mains. Cette sorte de cour carrée se nommait le Préau.

» Des quatre galeries de ce vaste promenoir, il n'en reste plus que deux, encore ont-elles beaucoup souffert et sont-elles dans un triste état de dégradation. Des quatorze travées qu'on distingue encore, trois à peine sont intactes. Chaque travée est divisée par un groupe de colonnettes qui se bifurquent pour soutenir une rosace découpée en lobes et surmontée d'une archivolte couverte de fleurons. Les voûtes sont traversées dans l'intervalle des arcs doubleaux par des nervures en dos de carpe, qui se croisent au sommet et retombent de chaque côté de la galerie sur des piliers formés par des groupes de colonnettes, et, contre le mur, sur des culs-de-lampe. Les piliers ou contre-forts correspondants aux arcs doubleaux se profilent à vive arête, hérissés de crochets et terminés par des dais richement ornés. Rien de plus fini que les chapiteaux, décorés de pampres, sculptés en feuilles et dessins variés, jadis rehaussés de peintures polychromes, ainsi qu'on peut encore le remarquer sur le tympan d'une porte qui communiquait à l'église. On y voyait aussi quelques têtes d'homme, des animaux bizarres, des masques, des chimères qui servaient de gargouilles.

» Malheureusement, le vandalisme a passé ici à plusieurs reprises; la plupart des branches d'ogives, ainsi que les fûts de ces colonnettes si légères, ont été brisés, les chapiteaux mutilés, dans les guerres de religion; abandonnées qu'elles sont au génie militaire, qui en a fait des magasins à tout usage, on ne pouvait espérer une parfaite conservation. C'est sous les yeux du génie que s'en sont allées, pierre à pierre, ces délicieuses constructions, objets d'éternels regrets pour la ville et pour les arts.

» Outre le grand cloître, qui est du quatorzième siècle, il y a encore ce qu'on appelle le petit cloître, élégante construction de la renaissance, avec des arabesques délicatement ciselées et des médaillons représentant d'admirables têtes de fantaisie.

Nous avons emprunté les détails qui précèdent aux travaux de MM. Fossé-Darcosse et l'abbé Poquet, membres de la Société archéologique de Soissons. On trouvera des renseignements historiques plus complets dans les ouvrages de trois religieux de Saint-Jean des Vignes, Pierre Legris (1617), Claude Dornay (1663), et Charles-Antoine de Louen (1710).

FIGURES FANTASTIQUES.

Il n'est personne aujourd'hui qui n'ait remarqué, dans les beaux livres à miniatures du quinzième siècle, ou même

dans les vieux voyageurs illustrés, quelques-uns de ces hommes acéphales, dont la partie supérieure du corps représente une face humaine. Les Chiquitos des missions de l'Amérique du Sud, les gens les moins érudits de la terre, mais les plus joyeux, se sont donné la satisfaction de représenter au vif cette bizarre caricature. D'Orbigny, dont tout le monde connaît les sérieuses études, décrit ce genre de mascarade, en ayant soin de prévenir le lecteur que les acteurs indiens étaient au nombre de quatre. « Ils avaient un bonnet qui leur couvrait tout le haut du corps jusqu'au bas de la poitrine, de manière à représenter une figure du ventre nu, sur lequel était peinte une large face; le reste du corps formait le bas d'un buste sans jambes. Rien de plus plaisant que de voir ces bustes marcher, et faire, avec leurs larges figures, les grimaces les plus extraordinaires par les contractions des muscles du ventre. » Cet étrange divertissement amusait la population du village de San-Ignacio, qui comptait plus de trois mille âmes.

ACCORD DE L'ESPRIT ET DU SENTIMENT.

Nous avons tous reçu les mêmes lois physiques et morales. Celui qui nous a donné l'esprit nous a aussi donné le sentiment; en nous donnant l'esprit et le sentiment pour guides, il ne les a pas donnés ensemble pour que nous ne consultations que l'un des deux. Nous ne devons jamais les séparer en raisonnant: partout où ils sont d'accord se trouve une vérité immuable; au contraire, tout ce qui est diamétralement opposé à cet accord est une erreur évidente. C'est de cet accord que procède la faculté que nous nommons jugement, dont manque celui qui a pris l'habitude de ne pas les réunir. Et cet accord est le point harmonieux de notre existence.

Le vieux Philosophe.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 26, 130.

LE CAFÉ.

Il est une famille botanique, celle des rubiacées, qui a eu le rare privilège de fournir à l'hygiène et à la médecine trois plantes diverses par leurs applications, mais singulièrement rapprochées par leur haute utilité pour l'homme: le café, l'ipéca et le quinquina. Elles ne disparaîtraient pas aujourd'hui sans laisser dans la série de nos aliments comme de nos médicaments un vide extrêmement regrettable. Il appartient à la médecine proprement dite de faire ressortir l'importance pratique de l'acquisition de ces deux médicaments héroïques: de l'ipéca, dont l'utilité est si usuelle et si journellement invoquée qu'il serait difficile de s'en passer actuellement; du quinquina, grâce auquel le médecin, comme on a pu le dire sans exagération, est très-positivement, dans des cas déterminés, l'arbitre du salut ou de la mort de son malade. L'hygiéniste consent à ces éloges bien justifiés, mais il s'occupe plus volontiers, dans cette famille si secourable, du dernier venu, du plus discuté, du plus répandu sans doute, du café. Singulières vicissitudes que celles de ce produit qui, après avoir subi l'anathème des gens d'esprit, les sarcasmes des médecins, les calomnies du vulgaire, s'est malgré cela (ou à cause de cela) si bien introduit dans nos mœurs qu'en 1862 il figurait dans le chiffre de nos importations pour le nombre véritablement effrayant de 31 492 485 kilogrammes; et la progression a été sans cesse croissant depuis cette époque. Où s'arrêtera-t-elle? Il est difficile de le dire. Est-il utile qu'elle s'arrête? Il sera plus facile de répondre à cette question.

Le café et le thé se partagent géographiquement le

domaine de la sensualité. L'Angleterre, la Hollande, les États-Unis, où le thé est en vigueur, ne consomment que des quantités relativement médiocres de café. En France, au contraire, où l'on boit très-peu de thé, on use du café sur une grande échelle, et il semble que nous cherchions à justifier par cette large consommation de la boisson intellectuelle par excellence, cette sorte de suprématie de l'esprit que l'Europe nous accorde, et dont nous jouissons avec une satisfaction béate qui pourra bien, si nous n'y prenons garde, avoir son réveil. Quoi qu'il en soit, il est curieux de voir le thé et le café se suppléer ainsi. Il est un petit peuple, laborieux et sagement libéral (deux bonnes qualités) qui se signale à la fois par la plus grande consommation individuelle de tabac, de thé et de café, c'est le peuple belge. Que les moralistes trouvent, s'ils le peuvent, le rapport qui existe entre ces qualités et ces défauts; il nous suffit que le fait soit constaté. La chimie, qui perce bien des secrets, mais qui voudrait trop les pénétrer tous, a jeté un nouveau jour sur la parenté remarquable du thé et du café, en montrant que ces deux stimulants du système nerveux renferment un même alcaloïde sous deux noms différents : la théine et la caféine. C'est en effet le même principe avec les mêmes qualités physiques, la même composition élémentaire. Il ne faudrait pas en conclure que le thé et le café ont une même action. A cet alcaloïde sont, en effet, associés dans ces deux substances des principes différents et qui en font des agents rapprochés, sans doute, mais parfaitement distincts.

Qui ne connaît le caféier, et n'a vu, au moins dans nos serres, des spécimens de cet arbuste précieux? L'élégance de son feuillage, l'arome suave de ses fleurs, le mélange sur le même pied de fruits à divers degrés de maturité, dont les nuances vertes et rouges se marient de la façon la plus agréable, donnent au caféier une physionomie particulière qui flatte la vue et l'odorat, et qui constitue une promesse pour le goût. La *précieuse fève de l'Yémen*, suivant la paraphrase obligée des poètes, n'est autre chose que l'épisperme du caféier. Le même fruit contient deux, trois, quatre graines, quelquefois une seule par avortement de l'autre, et, dans ce cas, ainsi qu'on le constate souvent pour le café moka et le rio-nuñez, la graine persistante a une forme assez régulièrement globuleuse. La cueillette des grains du café s'opère successivement et au fur et à mesure de leur maturation, et on les extrait des fruits qui les contiennent en utilisant soit leur dessiccation spontanée, soit l'intervention de certains moyens mécaniques. C'est dans cet état d'isolement qu'ils sont dirigés sur les pays de consommation.

Les sortes commerciales du café sont nombreuses; on les désigne par leur provenance géographique et leur forme; leur aspect, leur arôme et leur valeur ont établi entre elles un classement qui en détermine le prix. Le moka, le bourbon, le martinique, le java, etc., sont les plus usuelles de ces espèces de café. Le mélange de quelques-unes d'entre elles réalise pour certains gastronomes le *ne plus ultra* des qualités sapides et odorantes de ce produit.

La préparation du café est toute une étude qui a ses difficultés, mais qui a aussi son prix. La chimie, de laquelle tous les arts humbles ou élevés sont, depuis quelques années, devenus tributaires, n'a pas dédaigné de jeter sa lumière sur quelques faits demeurés jusqu'ici dans le domaine vulgaire de la cuisine; elle a théorisé certains de ces procédés routiniers, et a perfectionné certains autres. La torréfaction du café et la confection de ce breuvage aromatique ne sauraient, sans compromettre sa suavité, s'éloigner aujourd'hui des règles scientifiques qu'elle leur assigne. La torréfaction gonfle le tissu du grain de café,

le caramélise, étale sur de plus grandes surfaces les huiles volatiles et fixes qu'il renferme, produit certaines substances pyrogénées, et lui fait perdre environ 17 pour 100 de son poids. La torréfaction convenablement conduite et qui s'opère sous une température de 250 degrés donne au café une couleur rousse recherchée des gourmets; celle qui est poussée trop loin le charbonne et préjudicie non moins à sa saveur qu'à ses qualités alimentaires. M. Payen a démontré, en effet, que 100 grammes de café roux fournissent 25 grammes d'extrait, le café marron n'en donne que 19, et le café brun 16 seulement. L'économie et la sensualité sont donc intéressées au même degré à ce que cette opération préliminaire si importante soit bien conduite.

Rien n'est plus délicat que la torréfaction du café, si ce n'est la préparation de son infusé : aussi la classique et utile Dubelloy tend-elle, sur beaucoup de tables, à être remplacée par ces appareils élégants qui réunissent sur le même support et le récipient où l'eau entre en ébullition, et celui où elle agit sur la poudre de café. Les gourmets, à l'exemple de Delille, ne permettent pas que la cuisine usurpe sur eux *ce soin délicieux*, et ils s'en trouvent généralement bien. Le café est, en effet, un de ces aliments qui ne souffrent ni la médiocrité de la qualité ni celle de la préparation, et il n'y a pas de milieu entre un breuvage suave et distingué à la fois, et cette boisson noirâtre, d'une saveur d'empyreume et de marc, de laquelle Brillat-Savarin a dit, dans un élan de verve et d'indignation gastronomiques, qu'un tel breuvage était bon tout au plus « à gratter le gosier d'un Cosaque. » C'était vif, mais vrai.

Le mode de confection du café est une condition de bonne qualité. La pureté de ce produit en est une non moins indispensable. Or, il est peu de substances que la sophistication, cette Locuste éhontée, n'ait tourmentées avec plus d'impudeur. Qu'on en juge plutôt : des grains altérés par un excès d'humidité et ayant subi, par l'augmentation du poids et la perte de l'arôme, une double cause de dépréciation; du café artificiel préparé de toutes pièces avec de l'argile habilement colorée; des grains torréfiés fabriqués avec un mélange de farines de maïs, de seigle, d'orge, et quelques centièmes de vrai café torréfié, pétris ensemble, moulés et séchés; du café torréfié et moulu dans lequel, indépendamment de la chicorée, ont été retrouvés de la sciure d'acajou, du cinabre, du foie de cheval séché et pulvérisé, de l'ocre rouge, etc., etc. : telles sont les adultérations possibles de cette précieuse graine. J'en passe, et des meilleures. Une police judiciaire, attentive et sévère en même temps, est certainement légitime en présence d'attentats aussi cyniques à la santé et à la bonne foi publiques, et on ne peut qu'applaudir à la réglementation administrative qui interdit à un mélange de café et d'une autre substance l'usurpation du nom de *café*, et qui oblige, pour l'enrobage au sucre comme pour le mélange de chicorée, à indiquer les proportions réelles des composants. L'hygiène complète l'office de la loi, en signalant aux consommateurs la nécessité de ne jamais acheter de café autrement qu'en grains, de l'examiner d'une manière attentive, et de se défier de ces mélanges de poudres qui défilent souvent l'œil le plus exercé.

Il n'est personne qui n'ait constaté avec une complaisance sensuelle, et sur lui-même, les effets que produit cette boisson. Le cerveau est doucement stimulé, il échappe dans une certaine mesure au sentiment des réalités pesantes de la vie et au joug de la lassitude; les idées coulent avec une fluidité inconnue, la mémoire est surexcitée : c'est, en un mot, une boisson intellectuelle dans toute la force du mot. Balzac a dit que les sots étaient plus ennuieux quand ils avaient pris du café. Cela revient à dire qu'ils sont plus loquaces, et ce fait ne doit pas être porté à

la charge du café, qui n'a jamais affiché la prétention de donner de l'esprit aux gens qui n'en ont pas. Tissot et Hahnemann n'ont pas jugé favorablement cette stimulation artificielle au point de vue de ses effets consécutifs, et le second de ces auteurs a volontiers accusé le café de la déchéance de l'esprit, qui, au lieu d'enfanter, comme autrefois, des chefs-d'œuvre, se dépense aujourd'hui dans des productions abondantes, mais artificielles et éphémères. C'est beaucoup dire, et le problème de l'affaiblissement de la force intellectuelle (si affaiblissement il y a) est plus complexe que ne le pensait le père de l'homœopathie. Balzac s'est fait l'écho de ces graves inculpations : « Il y a, dit-il, obligation pour tous les papas et les mamans d'interdire sévèrement le café à leurs enfants, s'ils ne veulent pas avoir de petites machines sèches, rabougries et vieilles à vingt ans. » Le tableau est certainement forcé, mais il est incontestable que cette stimulation est au moins inopportune pour l'enfance; elle est au contraire extrêmement utile aux vieillards, principalement à ceux qui sont lourds, flegmatiques, obèses, qui s'endorment après le repas du soir, et que cette torpeur digestive met sur le chemin de l'apoplexie. Formuler d'un seul bloc un jugement sur l'utilité ou le danger d'un aliment sans acception des cas où on en fait usage, c'est tout simplement tomber dans l'absurde. Il est des personnes auxquelles le café convient manifestement; il en est (et c'est le plus grand nombre) auxquelles il ne fait ni bien ni mal; il en est (et c'est l'exception) qui, maigres, nerveuses, irritables, doivent s'en abstenir. La question de climat doit entrer en ligne de compte : le café fournit, en effet, à la vie créole un instrument très-opportun de résistance à l'action débilitante de la chaleur, et l'on sait tout le parti qu'en tire l'hygiène de nos soldats, depuis que l'usage de cette boisson est devenu réglementaire en Algérie.

Le café est-il un aliment, c'est-à-dire contribue-t-il directement à réparer les pertes de l'économie? Ou bien, comme on l'a prétendu, se borne-t-il à rendre moins actif le mouvement de destruction de nos tissus, et, par suite, moins énergique le besoin de réparation alimentaire? La discussion est ouverte, et ne sera probablement pas close de longtemps. On peut, en attendant, s'en tenir à la sensation non équivoque de restauration des forces et d'apaisement de l'appétit qui suit l'ingestion du café, et en conclure aux propriétés alibiles du café. La richesse de la caféine en azote est une présomption chimique en leur faveur.

En somme, le café, *pris sans excès*, est une boisson agréable qui stimule doucement le cerveau, active la digestion stomacale, augmente la contractilité de l'intestin et répare incontestablement les forces. Mais ce *poison lent* de Fontenelle ne saurait plus être considéré comme inoffensif quand on en abuse. C'est toujours la même question de mesure.

Le café au lait est devenu, depuis un certain nombre d'années, le point de mire des incriminations adressées à ce précieux aliment, et on lui a fait un procès à notre avis très-injuste. Dernièrement encore des expériences grossières, desquelles il résulte que le café empêche la coagulation du lait, ont été le signal de la reprise des hostilités. Si on veut parler du café des portiers de Paris, c'est-à-dire de ce liquide louche préparé avec du café suspect, mélangé de chicorée plus suspecte, et étendu par du lait équivoque, nul doute qu'un litre de cette boisson ne constitue un déjeuner très-reprochable au point de vue de l'hygiène; mais une tasse d'un café au lait dont les deux facteurs sont excellents ne saurait avoir que les qualités d'un aliment bon, savoureux et très-suffisamment réparateur.

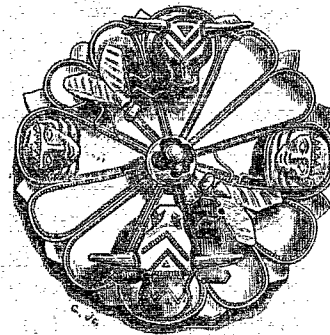
Que les dégustateurs de café se rassurent donc, mais qu'ils ne s'endorment pas et qu'ils veillent attentivement à la bonne qualité de leur aliment favori. Qu'ils veillent aussi à ne pas en abuser, et à ne pas se créer une servitude telle qu'ils ne puissent s'abstenir de café, à l'occasion, sans voir leur pensée languir ou sans tomber sous les étreintes maussades de la migraine. Voltaire, qui prenait beaucoup de café, avait eu le bon esprit de s'en tenir à une infusion très-légère; ainsi doivent faire les hommes de travail, qui tiennent plus à la profondeur et à la sûreté de leurs conceptions qu'à une fécondité intellectuelle malade.

LES COLLECTIONS DE LUYNES

AU CABINET DES MÉDAILLES.

Voy. p. 15.

Le bijou dont l'image accompagne cet article fait partie des belles collections données par M. le duc de Luynes au cabinet des médailles.

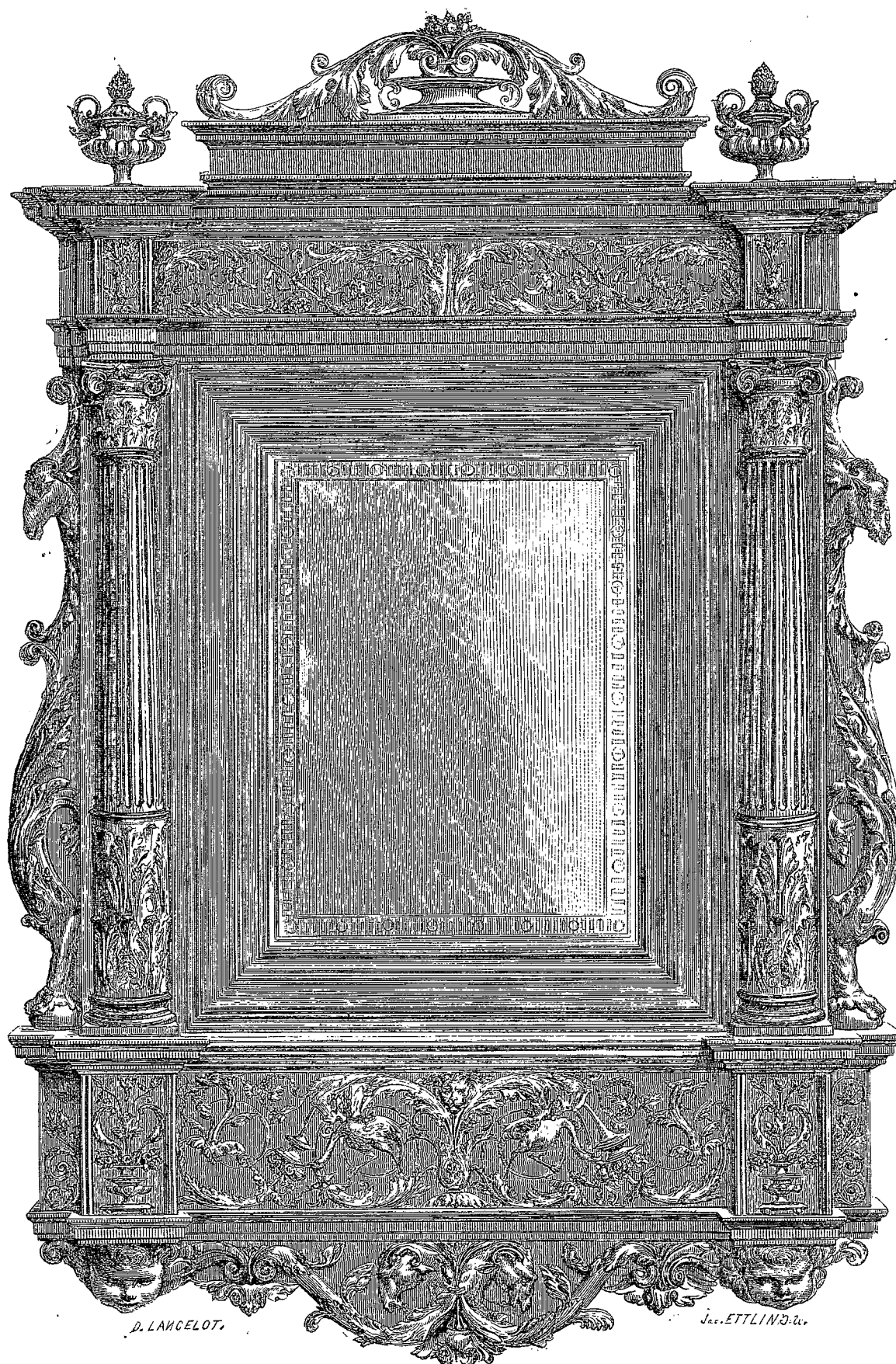


Bijou antique de la collection de Luynes.

Ce bijou est formé d'une mince feuille d'or sur laquelle ont été rapportés et soudés, par des procédés aujourd'hui inconnus, les mouches, les têtes d'homme et de bœuf, qui en ornent la face, et les fils granulés qui dessinent comme les pétales d'une fleur autour du point central où une pierre bleue se trouve enchâssée. Il est muni au revers d'une tige creuse qui devait servir à le tenir attaché; mais on ne saurait dire précisément de quelle manière il était porté. Peut-être est-ce un amulette, et, dans ce cas, les ornements auraient un sens symbolique que nous n'essayerons pas de pénétrer. Les têtes d'homme, dont la coiffure fait d'abord penser à l'Égypte et à l'Orient, se rapprochent encore plus par le caractère de certaines sculptures grecques de style ancien. Le travail, d'une finesse et d'un goût exquis, laisse incertain si l'on doit attribuer cet ouvrage aux Grecs ou aux Étrusques, également passionnés pour les bijoux, également habiles dans l'art de les fabriquer. Dès l'époque la plus reculée ces peuples semblent y être parvenus à un degré de perfection où n'ont pu atteindre ceux qui ont essayé de les imiter.

Le grand orfèvre florentin Benvenuto Cellini raconte dans ses Mémoires que le pape Clément VII le fit appeler un jour au Vatican pour lui montrer un collier d'or étrusque, d'une finesse admirable, que le hasard venait de faire découvrir dans quelque hypogée des marmasses pontificales : « Hélas ! dit à cette vue le grand artiste, répondant au pontife qui lui proposait ce chef-d'œuvre comme modèle; mieux vaut pour nous chercher une voie nouvelle que de vouloir égaler les Étrusques dans le travail des métaux. Entreprendre de rivaliser avec eux serait le sûr moyen de nous montrer de maladroits copistes. »

UN MIROIR DE LA RENAISSANCE.



Cadre en bois sculpté, de la collection de M. Demachy. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie de Franck.

Le *Musée rétrospectif*, exposé au palais de l'Industrie l'automne dernier, offrait, parmi un grand nombre de modèles précieux pour toutes les industries qui confinent à l'art, plusieurs exemples d'encadrements aussi remarquables par l'invention et le goût que par la perfection du travail. Dans ce nombre, il faut placer le cadre de miroir en bois sculpté que reproduit notre gravure. C'est un ouvrage italien du seizième siècle. Il n'est personne qui n'admire les justes proportions de son architecture et la finesse de ses ornements, distribués avec tant de mesure et ciselés d'une main si délicate.

Il faut bien avouer que de pareils meubles contrastent par leur élégance exquise avec la banalité ou la pauvreté prétentieuse de la plupart de ceux dont le luxe même se contente aujourd'hui. Que d'emprunts vaine ment faits à toutes les époques et à tous les styles ! quelle inutile dépense de richesses surchargées, entassées ! que d'habileté véritable souvent perdue dans ces productions sans harmonie, sans beauté ! L'art y demeure étranger. Au contraire, aux époques où il est vraiment florissant, l'art est partout mêlé aux industries qu'il doit vivifier ; il découvre les lois constantes qui règlent la forme, le style et l'ornement, en consultant les besoins auxquels ces industries doivent satisfaire, les matières qu'elles emploient, la destination des objets et la place qu'elles doivent occuper. Alors les plus grands artistes ne dédaignent pas de leur donner des conseils et des modèles ; à leur exemple, et sous leur direction, se forment d'excellents ouvriers bientôt artistes de mérite à leur tour, et partout on sent régner un esprit supérieur à l'œuvre.

MADemoiselle DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN DEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.
1784-1798.

Suite. — V. p. 218, 226, 242, 250, 258, 266, 277, 282, 290.

XII.

Suite.

Arpajon. Forcés, pour ne pas éveiller les soupçons, de prendre de temps en temps par quelque chemin de traverse au bout duquel nous regagnions la route, il se trouva que le convoi était entré à Arpajon depuis une heure quand notre carriole s'arrêta en vue de la ville. Le voiturier, qui n'était comme moi qu'un fidèle serviteur déguisé, nous ayant fait descendre, ainsi qu'il avait été convenu : ma maîtresse d'abord, sur le bas-côté à droite de la route ; son maître un peu après, mais à gauche, et moi, enfin, sur la chaussée, il continua son chemin jusqu'à l'autre extrémité d'Arpajon où il devait faire reposer le cheval.

Nous trois, marchant à distance et comme inconnus l'un de l'autre, nous sommes arrivés presque en même temps, par des rues différentes, sur la grande place où donnent précisément les fenêtres de la prison.

La curiosité qu'excitait le convoi des déportés y avait attiré tant de monde, qu'on ne fit pas plus attention à nous que si nous avions été du pays. De sorte que, nous séparant et nous rencontrant tour à tour, il nous fut possible de nous communiquer ce qu'on racontait du traitement fait aux prisonniers. On les avait entassés dans deux cellules dont la plus grande pouvait au plus contenir trois personnes. Il y eut une rumeur dans la prison ; cette rumeur gagna jusque sur la place.

Un officier municipal survint. On sut aussitôt qu'il allait donner l'ordre de placer ces malheureux dans une salle où il leur serait possible de respirer. Des hommes portant des bottes de paille le suivaient, ce qui prouva qu'on ne

forcerait pas les prisonniers à coucher sur la terre nue, comme ils en avaient été menacés.

On avait crié « Bravo ! » sur la place quand l'officier municipal était entré dans la prison ; à sa sortie, la foule l'entoura pour le féliciter, et même une main serra la sienne, une main de femme.

— Si je n'avais pas craint de le compromettre, nous dit ma maîtresse, je l'aurais remercié à genoux.

Nous sommes revenus plusieurs fois dans la journée sur cette même place ; à minuit nous y revenions encore.

Comme, de l'endroit où nous étions, on entendait distinctement la voix des gendarmes, qui jouaient et buvaient en gardant à vue les prisonniers dans leur chambre ; pendant le repos des cavaliers de l'escorte, ma maîtresse supposa qu'on pouvait entendre de même dans la prison ce qui se disait au dehors. Elle fit part de sa remarque à notre jeune compagnon de voyage.

— On est heureux de pouvoir au moins souhaiter une bonne nuit à son père, dit-il parlant très-haut. Parlant plus haut encore, ma maîtresse ajouta : — Et on a bien courage quand on se souvient de Claret.

Nous n'avons pas pu savoir si ces paroles avaient été entendues par ceux qu'elles intéressaient, car une patrouille qui venait vers nous, au pas accéléré, nous obligea à quitter la place.

Notre souci n'étant plus que de gagner l'extrémité de la ville, nous y avons trouvé la carriole qui nous attendait. Notre conducteur avait eu le temps de prendre des renseignements sur la route qu'il devait suivre ; il se dirigea sur Etampes, où nous sommes arrivés avant le convoi. Notre fatigue, après ces deux nuits passées, était si grande que, durant cette seconde étape du voyage, nous n'avons fait qu'un somme.

Je vous disais, mes amis, que je ne donnerais qu'un souvenir à chacun de nos points d'arrêt, et je me laisse aller au courant de ma plume, avec le même abandon que si je vous parlais. Nous devons encore rester deux jours à Rochefort ; j'aurai le temps de vous dire la fin du voyage avant que nous nous remettions en route pour Paris.

XIII.

Ce matin, ma chère maîtresse m'a surpris la plume en main, assis devant une feuille de papier blanc, et cherchant dans ma mémoire afin de continuer, à votre intention, sans trop de bavardage, mais aussi sans rien oublier d'essentiel, l'histoire de notre voyage à Rochefort. Elle m'a demandé ce qui me préoccupait à ce point. Je le lui ai dit.

— Ta lettre est faite, m'a-t-elle répondu ; tu n'as qu'à envoyer à tes amis de Châteaux copie des feuillets sur lesquels j'ai noté, chaque soir, l'événement de la journée depuis notre départ de Paris.

Je n'avais pas encore eu le temps de la remercier de sa proposition, que déjà elle était partie pour aller me chercher chez elle son précieux cahier de notes.

Faut-il vous dire si je l'ai reçu avec reconnaissance et si je l'ai lu avec attendrissement !

Elle dit simplement les choses comme elles se sont passées ; elle ne blâme rien ; elle n'accuse personne, et garde le silence sur ce qu'elle a souffert. Dans le malheur avoir à la fois la dignité et le courage, comme c'est bien elle !

Je vais donc copier religieusement pour vous tout ce qui la concerne. Quant au bien qu'elle pense de son vieux serviteur, j'en laisse la preuve là où elle est écrite de sa main ; mais j'ai l'espérance qu'elle vous l'écrira un jour elle-même. Puisse nous relire cela ensemble. Dans tous les cas, si une pareille lettre vous arrive, serrez-la soigneu-

sement. Ce sont de ces choses qu'il est bon de conserver dans les papiers de famille.

Je reprends le récit où je l'ai laissé hier. N'oubliez pas, chers amis, que je ne suis plus que le copiste de ma maîtresse ; c'est elle maintenant que vous lisez.

10 septembre 1797 (24 fructidor), à Étampes. Je sais d'aujourd'hui un nom que je n'oublierai jamais, celui de l'adjudant général Hochereau. Cet officier n'a qu'une mission d'humanité auprès des prisonniers : il est chargé de pourvoir à leur subsistance jusqu'au jour de l'embarquement à Rochefort.

Je m'étais trouvée plusieurs fois sur son chemin depuis l'arrivée du convoi à Étampes, et toujours il m'avait regardée avec une attention qui m'inquiétait. Sous son regard je me sentais plus gênée que devant tout autre dans mon costume d'homme. Au détour d'une rue, je le rencontrai de nouveau. Il causait avec deux autres officiers et portait sous son bras un très-grand portefeuille. J'allais passer outre, espérant l'éviter. Il m'aperçut, interrompit sa conversation et m'accosta.

— Petit, me dit-il, puisque je te retrouve encore flânant par ici, débarrasse-moi de cela et suis-moi.

Il me tendit le portefeuille. Comme j'hésitais à le prendre, il ajouta, mais parlant de façon à n'être entendu que de moi :

— Aimes-tu mieux te faire arrêter, citoyenne ?

Je pris vivement le portefeuille, et je suivis l'adjudant.

Quand nous fûmes arrivés à la porte de l'hôtellerie où il est logé, il m'indiqua le numéro de sa chambre et ajouta :

— Monte, et attends-moi.

J'obéis, et pendant un temps qui me sembla bien long, je l'attendis, me demandant ce que pouvait avoir à me dire cet homme que mon déguisement n'avait pas trompé, mais qui n'était certainement pas un ennemi pour moi, puisqu'il m'avait signalé le danger auquel m'exposaient mes allées et venues dans les rues d'Étampes.

Lorsque son entretien avec ses amis fut terminé et qu'il eut pris congé d'eux, il vint me retrouver.

Je m'attendais à subir un interrogatoire, et j'étais décidée à confier le reste de mon secret à l'honneur du clairvoyant officier qui en avait deviné une partie. Je n'eus rien à lui apprendre, pas même mon nom. Il le savait, et me le dit dès que nous nous retrouvâmes tête à tête.

Une fois, avant mon divorce, il avait eu occasion de me voir chez moi, où il était venu en solliciteur. Il paraît que mon intervention auprès du citoyen Stanislas Rovère, alors conventionnel puissant, lui avait été utile.

Hier, à Arpajon, il m'a reconnue, et, me retrouvant aujourd'hui à Étampes, il a saisi le prétexte du portefeuille qui l'embarrassait pour m'attirer chez lui. Il voulait d'abord m'apprendre que notre conversation de la veille, à minuit, sous les fenêtres de la prison, avait été entendue par les prisonniers, mais aussi qu'elle avait donné l'éveil contre nous à leurs gardiens ; ensuite, il avait hâte de me dire qu'une pareille imprudence, se renouvelant, aurait pour double résultat de nous perdre et d'aggraver les mesures de rigueur qui ont été prises contre ceux qui nous intéressent.

J'ai promis de ne plus tenter que ce qui pourrait ne compromettre que moi ; mais, en revanche, je me suis réservé de tout oser pour me rapprocher du condamné et pour entendre de sa bouche le complément de la phrase de son billet commençant par ces mots : « à moins que... » Cette phrase, je la complète ainsi : « à moins que quelqu'un se dévoue pour me sauver. »

Quelqu'un, c'est moi ; et peut-être est-il encore temps de venir à son secours.

A l'expression du visage de l'adjudant Hochereau, pendant que j'exposais fermement ma résolution, il a été évident pour moi qu'elle l'intéressait ; seulement, il ne l'attribue pas à sa vraie cause. Par ses demi-mots, par ses réticences même, il m'a laissé deviner qu'il voyait en moi une femme divorcée qui a des torts à réparer envers le mari dont un jugement la sépare. Je suis, suppose-t-il, une coupable repentante, qui cherche l'expiation dans le dévouement. Je ne l'ai pas détrompé ; à quoi bon ? Cette supposition ne m'ôte rien de ma propre estime, et elle lui fait si bien comprendre que je veuille tout risquer pour atteindre mon but !

— Bien qu'on ne m'ait pas confié la garde des déportés, m'a-t-il dit, il est positif que si je connaissais un complot tendant à favoriser leur évasion, loin d'y participer, je le dénoncerais ; mais comme il ne s'agit que d'une simple entrevue désirée par quelqu'un qui m'a rendu autrefois un grand service, comptez sur moi, nous arrangerons cela à Orléans avec la citoyenne Angélier, ma belle-sœur, qui demeure place du Martoi, numéro 7. Je la verrai dès l'arrivée du convoi. Une heure après, vous n'aurez plus qu'à vous présenter chez elle et à dire mon nom. Mais, ajouta-t-il, par prudence, ne vous montrez pas demain à Arthenay, où nous devons nous arrêter pour dîner.

Par prudence encore il s'est hâté de me congédier. Comme j'arrivais au bas de l'escalier, il m'a crié d'en haut, avec la brusquerie que donne l'habitude du commandement : — Surtout, petit drôle, n'oublie pas mes ordres ! »

11 septembre (25 fructidor), à Arthenay. — Docile aux instructions de mon protecteur, j'ai résisté à mon désir de me montrer aux abords de la prison. Conduisant au pas le cheval qui est resté attelé à la carriole, j'ai été attendre, à la descente de la route, Alain et notre jeune compagnon de voyage. Tous deux étaient restés en arrière pour recueillir et pour m'apporter quelques nouvelles des prisonniers. Quand ils sont venus me rejoindre, j'ai eu un grand chagrin, et j'ai beaucoup perdu de l'espoir qui me donnait tant d'impatience d'arriver à Orléans. L'adjudant général Hochereau est rappelé à Paris.

L'ordre de partir était si pressant, qu'il n'a pas pu même présider à la distribution des vivres dans la prison.

J'ai eu soin d'écrire le nom et la demeure de la personne à qui il devait me recommander ; mais voudra-t-elle me croire sans preuve, et que pourra-t-elle sans lui ? Je la verrai cependant.

Même jour, à Orléans. — Je ne m'étais pas trompée ; le départ du citoyen Hochereau pour Paris devait m'être funeste, et pourtant, sa présence à Orléans n'était pas indispensable à l'accomplissement de sa promesse.

Il m'a été prouvé que ce digne homme, même dans la précipitation du départ, ne m'avait pas oubliée.

Nous étant remis en route longtemps avant que le convoi des prisonniers eût quitté Étampes, c'est aussi avant lui que nous sommes arrivés, ce soir, à Orléans.

Il aurait été imprudent de faire entrer la carriole dans la ville. Tandis qu'Alain la remisait sous le hangar d'une petite ferme et menait à l'écurie notre vaillant cheval, le fils du déporté et moi nous sommes rendus, lui chez un ami de son père qui habite Orléans, moi chez la belle-sœur de l'adjudant général.

Je frappai longtemps à sa porte ; enfin, une petite servante, l'entr'ouvrant à peine et se disposant déjà à la refermer, me répondit que sa maîtresse était sortie. Elle allait me laisser dehors, sans autre explication, lorsque je me hasardai à lui dire que je venais de la part du citoyen Hochereau. A ce nom, elle me fit de la tête un petit signe d'assentiment, s'effaça pour me livrer passage et ferma vivement la porte derrière elle.

Cette enfant, pensai-je, va m'avouer qu'elle obéissait à l'ordre de sa maîtresse en m'annonçant que celle-ci était sortie, et tout à l'heure je serai en présence de la personne qui peut me donner accès dans la prison d'Orléans. Mon espérance fut cruellement trompée.

La petite servante m'affirma de nouveau qu'elle était seule à la maison. « Mais, ajouta-t-elle, toute fière de me prouver qu'elle avait été admise dans la confiance d'un secret, puisque vous venez de la part du beau-frère, je peux vous dire que ma maîtresse a rempli ses intentions à l'égard de la citoyenne qu'il protège. Celle-ci est maintenant chez le concierge de la prison, déguisée en servante, et se prépare à servir les prisonniers qu'on attend. »

Au moment où la petite servante achevait de m'apprendre cette étrange et désolante nouvelle, il y eut un grand bruit sur la place, bruit de voix, de roues et de chevaux. Les trois cages de fer venaient d'entrer dans Orléans et elles se rendaient à la prison.

Pendant le passage du convoi, j'eus un tel serrement de cœur que je ne cherchai pas même à me rendre compte de ce que l'enfant venait de me dire. Quand cette petite eut quitté la fenêtre, dont elle avait soulevé le rideau pour voir, à la lueur des torches, ceux qui passaient, je la pressai de m'expliquer comment la citoyenne Angélier avait été amenée à accorder à une autre la protection que je venais réclamer.

Voici ce que j'ai deviné, et ce que m'a confirmé une heure après, à son retour chez elle, la belle-sœur de l'adjudant général.

Avant de quitter Arthenay, mon protecteur s'était souvenu de la promesse qu'il m'avait faite. Ne pouvant plus lui-même m'annoncer à sa parente, il chargea un messenger, sur qui il croyait pouvoir compter, d'une lettre dans laquelle il disait qui j'étais, ce que je voulais, et ce que, par l'influence de sa belle-sœur, il comptait obtenir pour moi. Le messenger indiscret, infidèle, a pris en route connaissance du contenu de la lettre; et comme je ne suis pas la seule qui soit intéressée à suivre le convoi, en route aussi, il a rencontré une autre femme qui, ainsi que moi, voulait à tout prix se rapprocher de l'un des prisonniers. Séduit par l'appât de la récompense, il s'est présenté avec cette femme inconnue chez la citoyenne Angélier. « Voici, lui a-t-il dit, la personne que votre beau-frère vous recommande. » Et à cette femme qui usurpait ma place, la belle-sœur de l'adjudant a répondu : « Vous êtes la bienvenue. » Puis, aussitôt, elle l'a fait passer dans une chambre pour prendre le costume des servantes du pays. « Le messenger, m'a dit la petite fille qui sert la citoyenne Angélier, n'a quitté la maison que lorsque sa maîtresse et l'autre femme furent prêtes à partir. Alors il s'avança vers celle qu'il avait amenée, et il tendit une main dans laquelle elle mit cinq pièces d'or. » C'était le prix de la trahison dont je suis victime.

J'admets que le devoir auquel cette femme obéit soit aussi sacré que le mien; mais, pour remplir son devoir, voler le nom et le bonheur d'une autre! Mon Dieu, devant la perspective d'une séparation dont le terme est inconnu, aurais-je agi autrement qu'elle? Je n'ose me croire plus de force, moins d'égoïsme; je la comprends, je l'excuse; mais je demande à ne jamais la connaître, à ne pas même savoir son nom. *La suite à la prochaine livraison.*

CIVITA-CASTELLANA ET LE MONT SORACTE.

La vue de Civita-Castellana est gravée dans la mémoire de tous ceux qui ont visité l'Italie. Quand on se rend à Rome, venant de Pérouse et de Spolète, ou que de Rome

on se dirige vers l'Ombrie en suivant l'ancienne voie Flaminienne, on ne peut manquer de s'arrêter au moins quelques instants pour contempler l'admirable tableau qu'offrent la ville et son château assis sur un plateau naturellement fortifié, les ravins qui l'entourent profondément creusés dans le tuf volcanique, pleins de verdure et de fraîcheur, les ponts, les aqueducs suspendus au-dessus, traversant le rio Maggiore, le rio di Cianté, le Ricano, la Treja, ruisseaux souvent à sec, quelquefois torrents débordants; la campagne romaine se déroule au delà, d'un côté jusqu'aux monts Ciminiens et aux bords de ce cratère qui contient dans sa coupe le lac Bracciano, de l'autre jusqu'aux Apennins, et au milieu de la plaine se dresse le Soracte, de classique souvenir : un vers connu d'Horace rappelle aussitôt que de Rome, éloignée de dix lieues environ, on aperçoit son sommet couvert de neige une partie de l'année.

Mais peu de voyageurs s'arrêtent à Civita-Castellana; la plupart n'ont joui de sa vue qu'en suivant la route, avant de passer sur le pont de cent cinquante pieds de hauteur construit par Clément XI au siècle dernier. Ce pont magnifique, qu'on aperçoit au troisième plan dans la gravure, a été emporté par une crue violente il y a quelques années. Plus près on voit un aqueduc qui porte l'eau sur les rochers où la ville est bâtie; le paysagiste en quête d'études d'après nature, ou l'archéologue qui poursuit les vestiges de l'antiquité, savent seuls quelles beautés pittoresques on rencontre lorsqu'on en fait le tour, et que de tous côtés on y trouve encore les traces des anciens habitants. Les constructions étrusques et romaines servent en maint endroit de fondements à celles du moyen âge et des temps modernes, et quand on pénètre dans ces gorges qui isolent la ville et en font une sorte de presqu'île, crevasses énormes d'un sol jadis bouleversé par les éruptions volcaniques, on trouve de toutes parts, creusés dans leurs parois, des niches, des grottes, des passages souterrains, qui ne sont autre chose que des restes, souvent, il est vrai, peu reconnaissables, d'anciens tombeaux. Quelques-uns, ce sont les plus apparents, ont été convertis en étables ou servent de maisonnettes aux bergers; d'autres se cachent, et il faut les chercher sous les épais fourrés de vigne vierge, de lierre, de clématite, qui tapissent le roc.

On a essayé de reconnaître quels pouvaient être ces restes importants d'une ville antique, et d'abord on a voulu y retrouver les ruines de Veïes. Une inscription placée dans la cathédrale lui donne même le nom d'église des Veïens : *Veiorum basilica*, mais cette opinion, peu soutenable, a été bientôt abandonnée. Veïes, dont le site est aujourd'hui bien connu, était beaucoup plus rapprochée de Rome, et on s'accorde généralement à croire que sur le rocher de Civita-Castellana s'élevaient autrefois les murs de Falerii, la cité la plus considérable des Falisques, plusieurs fois prise par les Romains malgré sa forte position. Après la ligue générale des cités étrusques contre Rome, elle fut entièrement détruite, et ses habitants allèrent fonder dans la plaine une ville nouvelle, à l'endroit qui porte encore le nom de Falleri.

Le Soracte est à deux lieues et demie environ de Civita-Castellana. Sa masse calcaire, au milieu des terrains volcaniques de la campagne romaine, paraît appartenir à une formation géologique antérieure; c'était peut-être une île quand les flots de la mer couvraient toute la contrée et allaient battre le pied des Apennins. Sa plus haute cime ne s'élève qu'à 692 mètres; mais la montagne, isolée de toutes parts, semble être d'une hauteur bien plus considérable. Elle porte aujourd'hui le nom de Saint-Oreste, qui est celui d'une petite ville située à mi-côte, du côté

du sud, vraisemblablement à l'endroit où se trouvaient jadis le sanctuaire et le bois sacré de Feronia, antique divinité de l'Italie, à laquelle les habitants des contrées environnantes portaient les prémices de leurs champs



Civita-Castellana et le mont Soracte. — Dessin de Camille Sagio.

et des offrandes de toutes sortes. Le trésor du temple était d'une très-grande richesse lorsqu'il fut pillé par les soldats d'Annibal. Les fêtes de la déesse devinrent des occasions de foires qui prirent de plus en plus d'importance.

tante, de telle sorte qu'à leur place s'établit un marché régulier qui devint une ville à la fin. Plus haut et vers le levant, on rencontre le couvent de Saint-Sylvestre, fondé au huitième siècle par Carloman, frère de Pépin le Bref, qui s'y retira lorsqu'il renonça à l'empire. On pense que le monastère occupe la place même où s'élevait jadis le temple d'Apollon, à qui toute la montagne était consacrée dans l'antiquité.

LES CONSEILS DE MON ONCLE L'AVOCAT.

Suite. — Voy. p. 262.

PUBLICATION ET CÉLÉBRATION DE MARIAGE.

A mon frère Daniel.

Mon cher Daniel, ta confiance en moi me réjouit ; déjà tu m'as choisi pour servir de parrain à ta chère petite Sophie ; il y a dix-huit ans de cela ! Aujourd'hui tu me consultes sur le mariage de ma filleule avec le fils de notre ancien voisin. Je te remercie, et te félicite de l'union de ton unique enfant avec un garçon honnête, laborieux, qui doit, comme toi, le peu qu'il possède à son travail dans la profession de son père. Les jeunes gens s'aiment, c'est l'essentiel ; ils ont pour eux la force, le courage et l'espérance : l'aisance leur viendra plus tard, si elle doit leur venir ; ne te tourmente pas de leur sort futur, tu leur donnerais un mauvais exemple de méfiance envers la Providence. Tu n'as pas besoin de régler d'avance les conditions pécuniaires de leur petit ménage ; la loi y a pourvu : elle veut que si, avant le mariage, les époux n'ont pas fait de contrat, il y ait entre eux communauté de biens. Le mari sera le chef de la communauté, il pourrait sans doute abuser de son pouvoir de chef ; mais les abus ne sont pas la règle, et à côté de l'autorité la loi a placé des précautions qui en préviennent les écarts. Ma filleule, je l'espère, reconnaîtra le bonheur des sentiments qui mettent tout en commun, et qui font supporter aisément les chagrins et les revers de fortune.

Pour première garantie, la loi exige que vous ne mariiez pas votre fille avant qu'elle ait quinze ans, et veut que le fils ait au moins dix-huit ans ; qu'ils aient obtenu votre consentement ; ou que, jusqu'à un certain âge, qu'ils n'ont atteint ni l'un ni l'autre, ils ne soient pas reçus à se marier avant d'avoir demandé ce consentement.

Je repousse avec toi toutes les pensées soucieuses, et je vais, puisque tu le désires, t'expliquer ce qu'il faudra faire pour arriver à la célébration du mariage de ces chers enfants. Tous les citoyens sont intéressés à ce que l'union qui va fonder dans l'État une nouvelle famille soit contractée légalement ; tous les parents auxquels la loi donne une autorité en vertu de laquelle ils ont le droit de s'opposer à un mariage qu'ils désapprouvent, sont intéressés à connaître le projet : de là la nécessité des publications de mariage. Ce sont les futurs ou leurs parents qui portent au secrétaire de la mairie les renseignements nécessaires, sans qu'il soit exigé d'y joindre, dans ce moment, aucune pièce justificative. Les publications se proclament deux dimanches de suite, à haute voix, devant la porte de la maison commune. Pendant les huit jours qui séparent la première publication de la seconde, un extrait de l'acte de publication doit être et demeure affiché à la porte de la maison commune ; là chacun peut en prendre connaissance. Cette affiche, qui contient la désignation des futurs époux et de leurs parents, doit être sur papier timbré. Le prix de ce papier est remboursé, mais il n'est rien dû pour les publications ni pour les affiches. S'il y a nécessité de hâter le mariage, par exemple si le futur gendre était dans

le cas de faire un voyage urgent, vous pourriez obtenir la dispense de la seconde publication ; il faudrait la demander au procureur impérial de l'arrondissement. L'acte de dispense est déposé au secrétariat de la commune où le mariage doit être célébré ; il en est remis une expédition à l'officier de l'état civil, et elle doit rester annexée à l'acte de mariage. La publication doit précéder de trois jours le mariage ; la célébration ne peut donc avoir lieu avant le mercredi.

Les publications devront se faire non-seulement au domicile de ta fille et de ton gendre, s'ils en ont un particulier établi par une résidence continue pendant six mois au moins dans le même lieu, mais encore au domicile que tu occupes avec ta femme, ainsi qu'à la demeure des père et mère de ton gendre. Vous devrez demander à l'officier de l'état civil qu'il dresse un acte destiné à constater les publications et qu'il l'inscrive immédiatement sur un registre spécial ; l'assistance de témoins n'est point nécessaire pour cela. Vous êtes intéressés, ta femme et toi, à l'accomplissement des formalités concernant les publications ; car si elles n'ont pas eu lieu, ou si les délais n'ont pas été observés, le procureur impérial fera prononcer contre eux une amende.

Je ne te parlerai pas de ton droit de faire opposition au mariage de ta fille ; vos deux familles sont des modèles de bonne intelligence, où l'on ne conçoit pas qu'il soit possible de préjudicer au bonheur conjugal par des dissensions domestiques.

Voyons ce qui se passera au jour de la célébration. Vous vous présenterez à la mairie avec quatre témoins, parents ou non parents, autres que les personnes qui interviennent pour donner leur consentement au mariage. Quand toutes ces personnes seront réunies, le maire se fera remettre les pièces justificatives qui auront été produites, et en donnera ou en fera donner lecture à haute voix. Ta fille et ton gendre auront dû, pour constater qu'ils ont l'âge nécessaire pour contracter mariage, produire une expédition de leur acte de naissance ; ou si, pour une cause quelconque, il n'a pas été possible de se le procurer, il y sera suppléé par un acte de notoriété délivré par le juge de paix sur la déclaration de sept témoins. Votre consentement, c'est-à-dire le tien et celui de la bonne Catherine, ta femme, celui du père et de la mère de ton gendre, peuvent être donnés verbalement au moment de la célébration ; s'il y a quelque obstacle à la comparution en personne, l'absent devra donner son consentement par acte notarié. Le maire ne vous demandera pas de certificat particulier de publications, parce qu'elles auront été faites dans la commune même où se célébrera le mariage, et qu'elles seront suffisamment constatées dans l'acte même de mariage. Du reste, l'acte de mariage constate la remise des pièces justificatives nécessaires.

Quand le maire se sera fait remettre ces pièces et en aura donné lecture à haute voix, il lira le chapitre du Code Napoléon relatif aux droits et devoirs respectifs des époux ; puis il demandera aux futurs leurs noms et prénoms, et s'ils veulent se prendre pour épouse et époux, et, après leur réponse affirmative, il les déclarera unis par mariage.

Aussitôt après, l'acte de mariage est dressé, lu aux parties et signé par les témoins, par elles et par le maire ; il doit contenir la mention de toutes les formalités du mariage.

Si vous aviez oublié ou négligé quelqu'une des conditions exigées par la loi pour la validité du mariage, le secrétaire de la mairie refuserait de préparer les pièces nécessaires à la rédaction de l'acte ; M. le maire ne pourrait procéder à la célébration du mariage sans s'exposer à une peine, ou au moins à des dommages-intérêts envers les parties intéressées. Ce danger n'est point à braver

pour vous; le secrétaire de notre mairie a une longue habitude des actes de l'état civil, et il n'exposerait ni lui ni M. le maire aux conséquences d'une illégalité. D'ailleurs, je serai là, veillant sur ma filleule, et écartant tout ce qui pourrait compromettre l'entière sécurité de son bonheur.

En quittant la mairie, n'oubliez pas d'emporter ou de faire emporter par les futurs un certificat constatant que le mariage a été célébré civilement à la municipalité. Ce certificat, sur papier timbré au prix de 25 centimes, doit être remis au ministre du culte, afin qu'il puisse donner la bénédiction religieuse. La célébration de la cérémonie religieuse, sans la délivrance de ce certificat, exposerait le ministre du culte à des peines sévères.

La suite à une autre livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 153, 191, 223, 254.

INDES OCCIDENTALES DANOISES.

ILES DE SAINTE-CROIX, SAINT-JEAN ET SAINT-THOMAS.

L'usage des timbres-poste a été établi dans les Indes occidentales danoises par l'ordonnance royale du 10 juillet 1855, et a commencé le 10 novembre 1855.

Le timbre est le même que celui qui a servi en Danemark depuis 1854 jusqu'en 1864. Il est carré, gravé, non piqué, imprimé en couleur sur papier blanc; le papier présente, à chaque timbre, la couronne royale en filigrane. Le sceptre et l'épée croisés et surmontés de la couronne royale sont dans un stemma. Légende : *Kgl (Kongeligt) post frim (frimærke)*.

3 cents (0^r.175), — carmin foncé (n° 407).

La couleur bistrée, rougeâtre ou brune du papier, la couleur rouge-acajou du dessin, sont dues à la gomme brune qui enduit le dos du timbre. Cette coloration artificielle est à peu près constante depuis 1861.

ILE DE SAINT-CHRISTOPHE.

COLONIE ANGLAISE.

Les timbres-poste de cette colonie vont être émis (avril 1866). Le type est le même que celui des timbres de Sainte-Lucie; on lit dans l'encadrement : *St Kitts postage*. Il existe des épreuves imprimées en noir, en brun clair, en bleu foncé et en vert-bleuâtre.

ILE DE NÉVIS.

COLONIE ANGLAISE.

L'usage des timbres-poste y a été introduit en 1861.

Les timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Le dessin représente, dit-on, la déesse Hygie donnant à une femme malade l'eau d'une source minérale de l'île; c'est cette source qu'on voit tomber d'un rocher. Il y a des différences dans le dessin et l'encadrement des timbres de chaque valeur.

1 penny, — carmin, rouge-sang clair (n° 408).
4 pence, — rose.
6 — gris violacé.
1 shilling, — vert-émeraude.



N° 407. Sainte-Croix.

N° 408. Névis.

N° 409. Antigua.

ILE D'ANTIGUA.

COLONIE ANGLAISE.

L'émission des timbres-poste d'Antigua date de 1862.

Ces timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Ils portent l'effigie de la reine Victoria. Ils sont tirés sur un papier sans filigrane, mais il paraît que le papier employé dans les premières années avait une étoile en filigrane.

1 penny, — 1^o rose, carmin pâle; 2^o rouge-sang, carmin vif.
6 pence, — vert-émeraude foncé (n° 409).

ILES DE LA GUADELOUPE ET DE LA MARTINIQUE.

COLONIES FRANÇAISES.

On fait usage dans ces colonies des timbres-poste coloniaux, créés par la décision ministérielle du 14 mai 1858. Le modèle-type, gravé par M. Barre, a été adopté par décision du 27 juillet 1858.

Ces timbres sont carrés, gravés, imprimés en couleur, non piqués; ils sont imprimés à l'hôtel des Monnaies, à Paris.

Mai 1862. 1 centime, — vert-olive.
— 5 centimes, — vert clair.
Juillet 1859. 10 — bistre (n° 410).
— 40 — vermillon.



N° 410. Colon. franç.

N° 411. Ste-Lucie.

N° 412. St-Vincent.

ILE DE SAINTE-LUCIE.

COLONIE ANGLAISE.

C'est en 1859 qu'a eu lieu la première émission des timbres de Sainte-Lucie.

Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Ils présentent l'effigie de la reine Victoria. La valeur n'est pas marquée, elle est indiquée par la couleur du timbre.

1^{re} série. Tirage de 1859. (Étoile à 6 branches, en filigrane.)

1 penny, — rouge-brique (n° 411).
4 pence, — bleu clair.
6 — vert clair.

1^{re} série. Tirage de 1863. (Lettres CC couronnées, en filigrane.)

1 penny, — carmin
4 pence, — bleu foncé.
6 — vert vif.

2^e série. 1865. (Lettres CC couronnées en filigrane.) (*)

1 penny, — noir.
4 pence, — jaune.
6 — violet clair.
1 shilling, — orange.

Ces timbres ont été gravés par MM. Perkins et Bacon, imprimés d'abord par eux, et aujourd'hui par MM. de la Rue et C^{ie}.

ILE DE SAINT-VINCENT.

COLONIE ANGLAISE.

Les timbres de cette colonie ont été créés en 1859. Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur

(*) Il y a des timbres dont le papier n'a pas de filigrane.

papier blanc, d'abord non piqués, et piqués à partir de 1860. Ils portent l'effigie de la reine Victoria.

1^{re} série. (Papier sans filigrane.)

- 1 penny, — rouge-brique.
6 pence, — vert-émeraude (n° 412).

2^e série. (Étoile en filigrane.)

- 1 penny, — rouge-brique.
6 pence, — vert foncé.

Ces timbres ont été gravés et sont imprimés par MM. Perkins et Bacon.

ILE DE LA BARBADE.
COLONIE ANGLAISE.

L'usage des timbres-poste a été introduit à la Barbade en 1852.

Les timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, d'abord non piqués, et piqués à partir de 1859; mais en 1861, et même plus tard, il y avait encore des timbres non piqués (4 pence, 1 shilling). Le timbre présente le type des timbres de l'île Maurice : la Grande-Bretagne sous les traits de Minerve.

Timbres sans indication de la valeur.

- $\frac{1}{2}$ penny, — vert-émeraude.
1 — bleu clair (n° 413).
4 pence, — rose, roux, rouge-brique clair; (1865) rouge orangé, carmin, rouge-brique foncé. (La couleur azurée des timbres rouge-brique des premiers tirages est due à l'encre d'impression.)



N° 413.



N° 414.

Timbres avec indication de la valeur.

- 6 pence, — carmin; (1864) vermillon.
1 shilling, — noir bleuâtre (n° 414).

Il paraît que le timbre de 1 shilling a été quelque temps ou devait être violet, car, dans une note émanant du directeur des postes de la colonie et datée de 1861, il est dit qu'il y a « des timbres de 6 pence ou rouges, et du shilling ou violets (*purple*), avec leurs valeurs respectives inscrites. »

ILE DE GRENADE.
COLONIE ANGLAISE.

Les timbres de Grenade ont été émis en 1860.

Ils sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués. Ils portent l'effigie de la reine Victoria, d'après le type adopté pour les colonies de Natal et de la terre de Van-Diémen. Le papier a, depuis 1864, une étoile à six branches en filigrane.

- 1 penny, — vert foncé (n° 415).
6 pence, — rose, roux, carmin pâle, rouge-sang clair.

Ces timbres ont été gravés et sont imprimés par MM. Perkins et Bacon.



N° 415. Grenade.



N° 416. Trinité.



N° 417. Trinité.

ILE DE LA TRINITÉ.
COLONIE ANGLAISE.

Les timbres-poste de la Trinité ont été émis le 4 avril 1857. Ils ne pouvaient servir alors que pour l'intérieur de l'île; à partir de juin 1859, on en a fait usage pour affranchir les lettres destinées à l'Angleterre.

Le nombre des lettres a été de 181 456 en 1860, et les $\frac{7}{10}$ étaient affranchies.

Les timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Ils présentent le type adopté pour les timbres des îles Maurice et de la Barbade.

1^{er} type. 1851. Sans indication de la valeur.

1851. Papier azuré. Non piqués.

- 1 penny (0^{fr}.40) (*), — rouge-brique, rouge-brun.
6 pence (0^{fr}.40), — violet rougeâtre.
6 — (0^{fr}.60), — bleu foncé.
1 shilling (1^{fr}.20), — noir bleuâtre, noir verdâtre.

1854? Papier blanc. Non piqués.

- 1 penny, — rouge-brique, chocolat, rouge de sang, carmin.
4 pence, — violet foncé.
6 — bleu clair.
1 shilling, — noir.

1863. Papier blanc. Piqués.

- 1 penny, — rouge lie-de-vin, rouge de sang, rouge brunâtre, rouge-carmin (n° 416).

2^e type. 1856? Sans indication de la valeur.

Papier blanc. Non piqués.

Par suite d'un retard dans l'arrivée des timbres imprimés en Angleterre, on manqua de timbres de 6 pence, et l'on chargea un graveur français de Port-d'Espagne de reproduire sur bois le dessin du timbre. La copie ne fut pas exacte; on remarque, entre autres différences, que le guilloché de l'encadrement a été remplacé par des lignes parallèles, et l'étoile des angles par une sorte de croix de Saint-André (*).

- 6 pence, — bleu foncé, bleu clair, bleu très-pâle.

3^e type. 1858? Sans indication de la valeur.

Papier blanc. Non piqués.

Un retard semblable au précédent a fait faire une nouvelle émission de timbres imprimés dans l'île; on s'est borné à faire un report lithographique du type précédent.

- 1 penny, — vermillon foncé, vermillon pâle, rouge-brique, roux.
6 pence, — bleu foncé, bleu clair, gris-ardoise, gris-perle.

4^e type. Juin 1859. Avec indication de la valeur.

Papier blanc. Non piqués.

- 4 pence, — violet, lilas.
8 — vert-olive, vert-émeraude.
1 shilling, — noir bleuâtre (n° 417).

Papier blanc. Piqués.

- 4 pence, — (1861) lilas clair, violet clair; (janvier 1863) violet brunâtre, violet clair; (mai 1863) violet clair terne.
6 — (1861) vert-émeraude; (janvier 1863) vert-émeraude foncé; (mai 1863) vert-émeraude.
1 shilling, — (1861) lilas foncé, violet foncé; (janvier 1863) bleu violâtre, bleu-ardoise violacé; (mai 1863) violet riche, violet foncé.

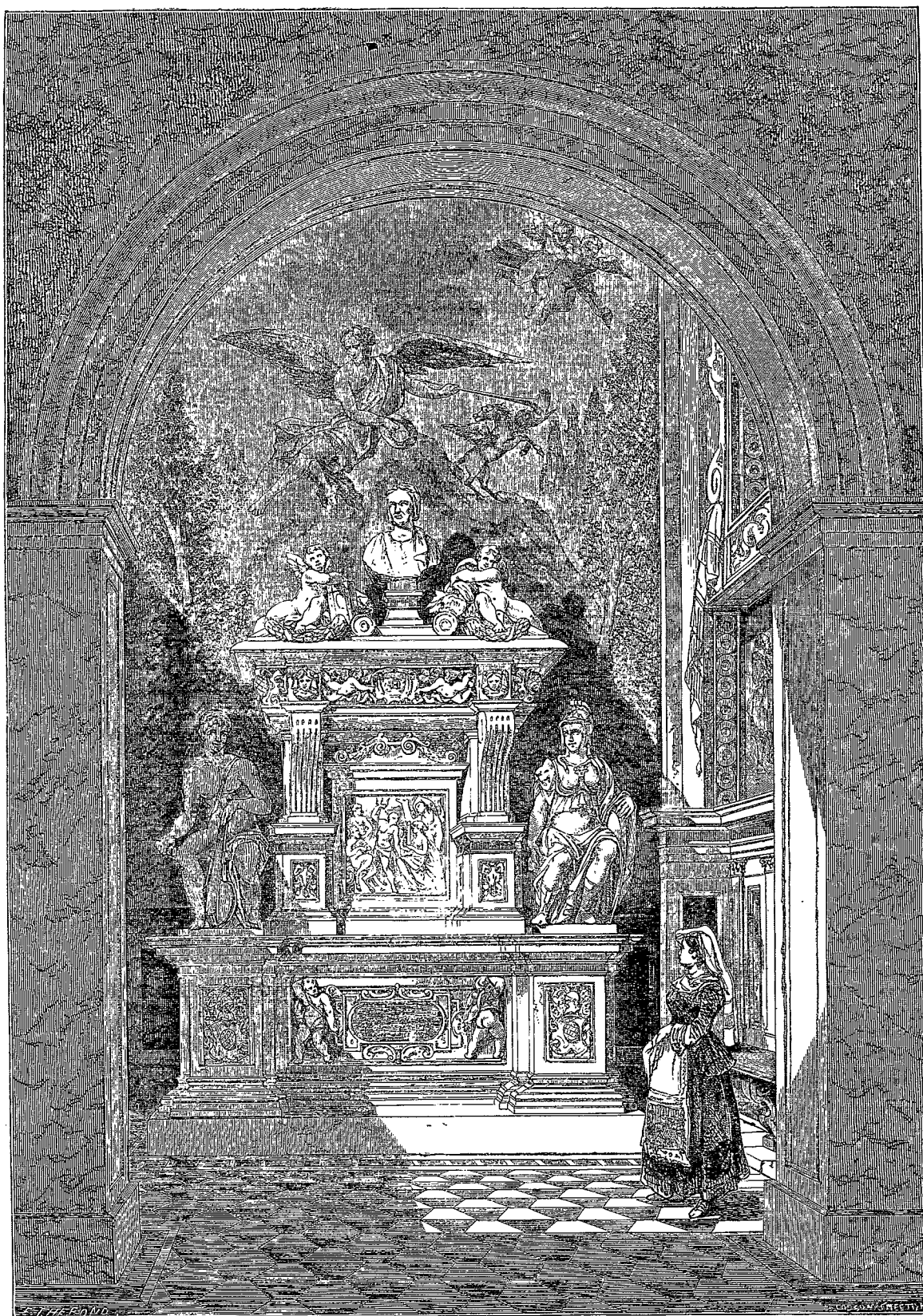
Le papier des timbres de l'émission de mai 1863 a en filigrane les lettres CC surmontées de la couronne royale; mais il y a des tirages plus récents faits sur papier sans filigrane.

La suite à une autre livraison.

(*) 1 dollar de la colonie = 100 cents = 50 pence = 5 francs.

(*) *Le Timbre-Poste*, août 1865, p. 60.

SANNAZAR.



Tombeau de Sannazar, à Mergellina (Naples). — Dessin de Thérond.

Dante, Pétrarque et Boccace ont beaucoup écrit en latin; la postérité ne s'est rappelée que leurs œuvres italiennes. De Sannazar, on a oublié ses pastorales, ses *canzoni*, ses sonnets composés en italien; il est devenu un

poète de collège et le modèle des enfants qu'on exerce aux vers latins. Il porte la peine de sa propre erreur et de celle de ses contemporains. Peut-on être appelé impunément le Virgile chrétien lorsqu'on s'est servi de la

langue de Virgile? Malgré ce renom d'imitateur et de poète artificiel, Sannazar mérite une attention respectueuse. Sa place fut grande dans la littérature de son temps; et s'il la devait surtout à ses poèmes latins, il en était digne aussi par son caractère, son esprit et certaines de ses œuvres italiennes, qui sont demeurées classiques. Une période obscure avait suivi les gloires du quatorzième siècle. Sannazar fut l'un des précurseurs de la renaissance poétique signalée par les noms de l'Arioste et du Tasse. Contemporain de Bernardo Tasso, de Berni, de Machiavel, et plus âgé de quelques années seulement que l'Arioste, il continua, non sans honneur, à la cour aragonaise de Naples, les traditions littéraires de Frédéric II et des princes angevins. Jusqu'à lui, l'inspiration napolitaine avait été surtout provençale et française; il la fit italienne, et substitua l'imitation de Pétrarque et de Boccace à celle de nos troubadours. Il suivit, en employant souvent le latin, l'exemple de ses maîtres et le goût des lettrés de son temps. La prise de Constantinople, en rejetant à l'Occident tous les trésors de l'antiquité, n'engageait-elle pas les écrivains et les artistes à recueillir, à copier même pieusement les débris d'une civilisation dont les nôtres sont directement descendues? L'amour de la Grèce et de Rome est le trait dominant, le fond même et la cause de la renaissance. Ceux qui ont édité et commenté les orateurs, les poètes, les philosophes de l'antiquité, nous ont tirés du chaos de la scolastique; ceux qui ont écrit en latin n'ont pas peu contribué à écarter de nos idiomes naissants la puérilité et la fausse abondance. Par eux tous, nous avons passé d'une enfance pédante à la libre jeunesse. Ne leur payons pas notre dette en indifférence. Le dédain serait ici de l'ingratitude.

Jacopo Sannazaro naquit à Naples, le 28 juillet 1458. Sa famille, originaire d'Espagne, où elle portait sans doute un autre nom, s'était établie au château de San-Nazaro, non loin de Pavie, entre le Pô et le Tessin. Dante la mentionne à l'avant-dernier chapitre de son *Convito*. De la haute Italie elle descendit dans la Basilicate, vers la fin du quatorzième siècle; un Nicolas Sannazar servait Charles III de Duras, comme capitaine de gens d'armes, en 1380; Jacques, fils de Nicolas et aïeul du poète, obtint du roi Ladislas le domaine de la Rocca di Mondragone, sur l'emplacement de l'antique Sinuesse, où Horace avait rencontré Virgile dans le voyage à Brindes. Mais rien de plus inconstant, de plus fugitif, que la richesse dans un pays sans cesse bouleversé par des changements de dynastie; le père de Sannazar ne possédait déjà plus

Les champs enorgueillis des hauts faits de ses pères.

(Sannazar, *élégie 1*, l. I.)

Il semble être mort de bonne heure, laissant sa veuve, Masella de Santo-Mango, dans une position difficile. Sannazar avait commencé ses études sous Giuniano Maggio, célèbre instituteur napolitain, et il pouvait avoir huit ou dix ans lorsque sa mère fut forcée de quitter Naples pour quelques années. Il est à peu près certain qu'elle se retira dans son village natal, à Santo-Mango, près de San-Cipriano, dans le canton de Gifugni. Quelques-uns cependant, trompés par un vers de l'*élégie 2* du livre III,

« At mihi *paganae* dictant *sylvestria* musae. »

Je m'instruis aux leçons des muses pastorales.

ont pensé que Sannazar avait habité Nocera de' *Pagani*, mais tous les détails rassemblés dans la même *élégie* sur l'enfance du poète, les noms des montagnes et des forêts qui y sont désignées, s'accordent mieux avec l'hypothèse généralement admise. On ne sait au juste combien dura cet exil dont Sannazar n'a conservé que de mélancoliques souvenirs, mais où il semble avoir conçu et peut-être

commencé son *Arcadie*; de retour à Naples, il retrouva son premier maître et apprit rapidement le latin et le grec. Giuniano Maggio, fier de son élève, ne tarda point à le présenter au Quintilien du temps, Pontanus, arbitre du goût et fondateur d'une académie où l'adolescent fut gracieusement admis. Ici se place une légende qui n'est peut-être pas de pure invention, mais où il faut voir au moins un reflet de la *Vita nuova* et de la jeunesse de Dante. Sannazar, disent les biographes, s'attacha dès l'âge de huit ans à une jeune fille, à une enfant comme lui, qu'il a célébrée sous des noms divers, Chamosyna, Phyllis, Amarante, en qui les uns voient une certaine Chamosyna Bonifacio, les autres la fille de Pontanus, et dont l'absence aurait attristé pour lui le séjour de Santo-Mango. Nous nous rangerons volontiers à la seconde opinion, en reportant la naissance de cette affection poétique à l'entrée de Sannazar dans l'académie de Pontanus; quoi qu'il en soit, l'amour, tel que l'entendaient Pétrarque et Dante et les héros des romans de chevalerie, joua un grand rôle dans la vie de Sannazar. On pense que sa timidité faillit le réduire au suicide (ajoutons qu'il était de faible complexion, petit, trapu et chauve), et qu'il n'échappa au désespoir que par un voyage dont on ignore la cause et l'itinéraire. On a prétendu qu'il se rendit en France. Après avoir échappé à une grave maladie, il revint à Naples pour voir mourir sa mère; son amie aussi n'était plus. Sur le conseil de ses amis, il accepta l'hospitalité d'un de ses confrères à l'académie de Pontanus, le comte Cavaniglia. Ce séjour fut consacré par les pinceaux d'André de Salerne (Sabbatini), qui, chargé d'un tableau pour une église de Montella, eut l'idée de grouper aux pieds de la Vierge les hôtes de Cavaniglia. Cependant des *élégies*, des *sonnets*, des *odes*, répandaient en Italie la renommée de Sannazar. Il fut appelé à la cour en qualité de secrétaire du prince royal Frédéric, dont la femme le prit en affection; entièrement dévoué à ses protecteurs, il sut les amuser par des farces nommées *ghimeri*, du latin *glomerus* (peloton), qui ne sont point venues jusqu'à nous, sauf une pièce en vers italiens sur la prise de Grenade. La plupart de ces comédies étaient écrites en dialecte napolitain. Il se distingua par une honorable fidélité envers les auteurs de sa fortune. Compagnon du duc Alfonse dans une funeste campagne qui décida Alexandre VI à appeler Charles VIII, il ne se fit pas, comme Pontanus, le flatteur de l'étranger; les princes aragonais réfugiés en Sicile n'eurent pas d'ami plus solide et de plus ardent défenseur. Ses *élégies* déplorèrent leurs malheurs; ses *épigrammes* acérées flétrirent les turpitudes d'Alexandre VI et des Borgia. Peut-être payé d'indifférence au retour de Ferdinand II, il ne fut point oublié par Frédéric d'Aragon, et reçut du nouveau roi le domaine de Mergellina, ancien séjour des rois angevins. Faut-il, comme certains commentateurs, croire qu'il ne fut point satisfait, et interpréter ironiquement cet *élégant distique* :

« Ecce suburbanum rus et nova prœdia donas;

« Fecisti vatem, nunc facis agricolam. »

Comme qui dirait :

Je te dois donc encor des champs et ce verger?

Tu m'avais fait poète, et tu me fais berger.

N'est-ce pas plutôt la spirituelle reconnaissance d'un poète bucolique et champêtre? Nulle part, dans les œuvres italiennes ou latines, il n'est parlé de Frédéric sans enthousiasme et de Mergellina sans plaisir. Lorsque l'Espagne et la France eurent dépouillé Frédéric de son royaume, Sannazar n'hésita pas à suivre son bienfaiteur en exil et à vendre pour lui la plus grande partie de son propre héritage. Est-ce la conduite d'un mécontent? Après plusieurs

tentatives inutiles pour replacer son ami sur le trône, il revint à Tours lui fermer les yeux (1504). Durant sa vie errante, il avait pu recueillir un grand nombre de manuscrits précieux et publier les œuvres de Gratius Faliscus, Olympius Nemesianus, Rutilius Numatianus, et quelques fragments d'Hippocrate, d'Ovide et de Solin. Enfin, son *Arcadie*, enrichie d'épigrammes, de descriptions, d'élégies que lui avaient inspirées ses chagrins, ses voyages et les malheurs de son pays, venait de porter sa réputation au comble lorsqu'il rentra dans sa villa de Mergellina. On ne sait pourquoi il consentit à accompagner Gonzalve de Cordoue, le spoliateur de ses maîtres, dans une excursion à Pouzzoles et à Cumes. Toujours est-il que le grand capitaine n'obtint point autre chose du poète, qu'il destinait sans doute à célébrer ses triomphes. L'étude, la poésie et de vives amitiés adoucissent les vingt dernières années d'une vie glorieuse et irréprochable. Après avoir illustré son nom de Sannazar, il sembla surtout occupé d'immortaliser son pseudonyme latin d'Actius Sincerus; c'était alors l'usage de prendre un nom latin lorsqu'on entrait dans une académie ou dans une société littéraire. Le faux Actius Sincerus publia successivement des élégies, des épigrammes, et son poème sur la naissance du Christ, le *De partu Virginis*, qui lui valut le titre de Virgile chrétien et la faveur du pape Clément VII. Léon X, par un *motu proprio*, l'avait engagé à imprimer cet ouvrage, qui circulait manuscrit depuis 1521 et qui ne fut publié qu'en 1526, à Naples. Le *De partu* avait été vingt ans sur le métier; il n'a pourtant que trois chants, mais chaque vers était soumis à l'examen de Poderico, vieillard aveugle et d'un goût clairvoyant. Dix remaniements pouvaient ne pas suffire à contenter cet aristarque.

Sannazar, durant cette brillante période, était aussi honoré à Naples que l'Arioste à Ferrare. Il se faisait souhaiter dans toutes les compagnies, passant les jeunes gens en élégance et en galanterie, arbitre du goût et des lettres. Tous les ans, il célébrait la fête de Virgile par un banquet et s'y faisait lire Properce, qu'il aimait d'une affection toute particulière pour la variété de tons et de sujets qu'on remarque dans ses élégies. Sa vieille amie Cassandra Marchesa, qu'il avait connue à la cour de Ferdinand II, lui demeurait toute dévouée, bien qu'elle eût pris le voile; et c'est près d'elle qu'il se réfugia, en 1527, pour fuir la peste de Naples; c'est dans sa maison qu'il mourut à Naples, en 1530 ou 1532, à l'âge de soixante-douze ou soixante-quatorze ans. Ses dernières années avaient été attristées par la ruine de sa villa de Mergellina, rasée en partie par Philibert de Nassau, général impérialiste. Sur les ruines, il fonda un couvent de frères servites (*Servi della Madonna*), disant qu'il avait élevé deux temples à la Vierge. Il y a, comme on vient de le voir, quelque incertitude sur l'époque de sa mort; les dates adoptées par Constanzo (1532) ou par Porcacchi, Carpaccio, Giovinetti (1533), ne peuvent guère se soutenir. Dans un avis placé à la fin d'une édition des *Sonetti e Canzoni*, publiée à Naples en novembre 1530, l'imprimeur s'excuse des fautes qui se sont glissées dans le livre à cause de la mort récente de l'auteur. Un journal manuscrit conservé à la Bibliothèque de Naples porte : 1530, 24 avril, mort d'Actius Sincerus. Enfin, 1530 est la date inscrite sur son tombeau.

Sannazar repose en sa chapelle de Mergellina, dans un monument « superbe et tel que jamais poète n'en avait obtenu. » On peut en juger par le dessin que nous donnons. En voici la description exacte d'après un de ses biographes italiens.

La base est une sorte d'autel en marbre blanc flanqué de deux pilastres à deux ressauts où sont sculptées les

armoiries des Sannazar. Dans le milieu, soutenu par deux enfants ailés, est appliqué un riche cartel avec un distique du cardinal Bembo, une inscription funéraire, et le nom du sculpteur, frère Jean-Ange, Florentin. Voici les vers :

« Da sacro cineri flores : hic ille Maroni
« Sincerus, musa proximus ut tumulo. »

Des fleurs pour Sincerus, ombre à Virgile unie
Par le tombeau, comme par le génie.

Des deux côtés s'élèvent sur les pilastres du socle les statues d'Apollon et de Minerve. Bien que fort reconnaissables, l'un par sa viole et l'autre par son casque, la bien-séance a voulu qu'on les baptisât des noms de David et de Judith. En retraite sur l'autel, et tout contre le mur du fond, un bas-relief plus large que haut rassemble les dieux qui ont inspiré le poète pastoral : ici Neptune avec son trident, et là Pan avec sa syrinx. Deux nymphes chantent et dansent derrière eux, et un satyre regarde avec ravissement. Deux petits piédestaux, ornés d'écussons à tête d'âne et surmontés de consoles cannelées, isolent le bas-relief des statues et portent le grand cercueil de marbre où reposent les os de Sannazar. Le cercueil est habilement dissimulé sous une agréable frise coupée carrément par la continuation des pilastres qui viennent soutenir une large corniche. Le buste du poète, couronné de lauriers, surmonte cet élégant édifice; on assure que la tête a été moulée après sa mort; sur le socle est écrit le nom : Actius Sincerus. Deux amours ou anges symétriques, un pied appuyé sur une grosse guirlande, les yeux dans le vague, s'appuient sur différents attributs. Tout est païen dans ce tombeau, qui répond si bien au talent de Sannazar et au génie de l'époque. La peinture, à fresque sans doute, qui sert de fond à cette architecture ornée, nous transporte dans la vallée de Tempé. On voit dans le lointain le double mont et Pégase près de s'envoler; en avant, une figure aérienne, moitié séraphin, moitié muse, armée d'une immense trompette, comme Clio ou comme l'ange du jugement, vient déposer une couronne sur le front du poète.

Le tombeau avait été commandé par les frères servites reconnaissants à un membre de leur ordre, Giannagnolo Pongibonzi da Montorsoli, qui choisit lui-même le marbre à Carrare et le mit en œuvre à Gênes. On pense que les dessins furent fournis par le statuaire napolitain Girolamo Santa-Croce. La vie de Sannazar a été écrite par Crispio, Giovinetti, Porcacchi, Volpi, et dernièrement par M^{re} Colan-gelo, dont l'ouvrage a été réimprimé en 1820. L'*Arcadie* a été traduite en français en 1544; le *De partu*, en 1646, par Colletet; il y a quatre ou cinq traductions italiennes de ce poème. Il serait difficile de citer toutes les éditions des ouvrages de Sannazar. La première de l'*Arcadie*, qui en eut soixante au seizième siècle, parut à Venise en 1502, in-4°, et à Naples en 1504. Les *Sonetti e Canzoni* furent publiés à Naples, in-4°, en 1530. Les œuvres latines sont de 1526, Naples, in-4°. L'édition la plus complète est celle de Padoue, deux volumes in-4°, 1719-1723, où figurent les épigrammes, souvent omises par égard pour la cour de Rome. *La fin à une prochaine livraison.*

LA VIE ANIMALE À DE GRANDES PROFONDEURS.

Le capitaine M'Clintock et le docteur Wallich ont trouvé dans la mer, à l'aide de la drague, des astéries (rayonnés) vivantes à une profondeur de 2268 mètres. Cette découverte a changé l'opinion qui niait que la mer fût habitable par aucun animal à de grandes profondeurs.

DEGRÉ D'INSTRUCTION DES ADULTES EN FRANCE.

DÉPARTEMENTS CLASSÉS D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION, AU COMMENCEMENT DE L'ANNÉE 1865, DES JEUNES CONSCRITS DE LA CLASSE DE 1864, INSCRITS SUR LE TABLEAU DE RECENSEMENT DE L'ANNÉE 1865.

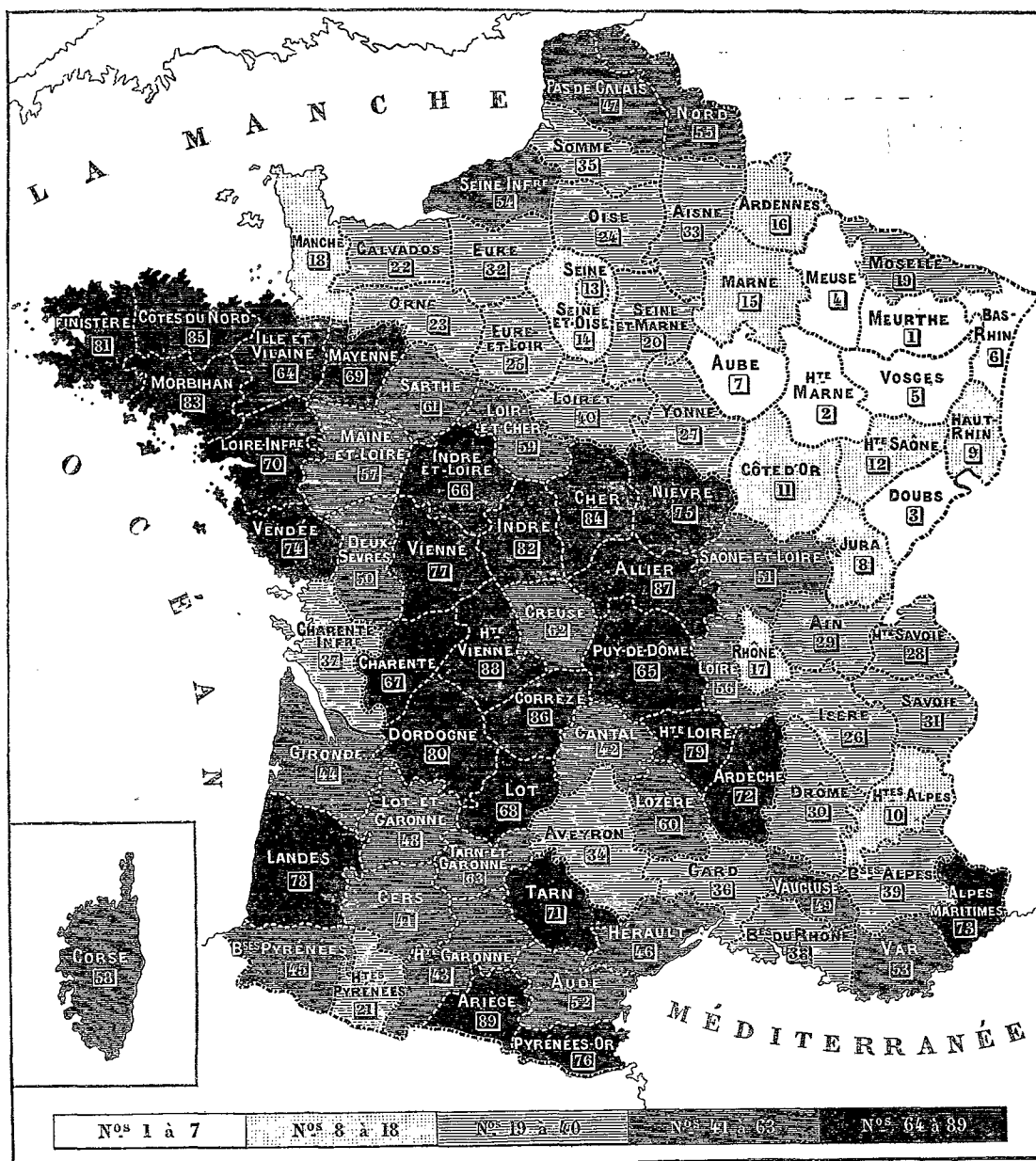
On aura immédiatement la clef de ce tableau en considérant qu'il en résulte qu'en 1865 le département de la Meurthe (n° 1) était celui où il y avait le moins de jeunes gens ignorants, et au contraire, le département de l'Ariège (n° 89) celui où il y en avait le plus.

NUMÉRO d'ordre pour 1865.	NOMS des départements.	NOMBRE SUR 100 des jeunes gens ne sachant ni lire ni écrire.			
		En 1865.	En 1864.	En 1863.	En 1862.
1 ^{re} CATÉGORIE. — 7 départements où le nombre des illettrés était, en 1865, au-dessous du vingtième (c'est-à-dire où il y avait moins de 5 jeunes gens sur 100 ne sachant ni lire ni écrire).					
1	Meurthe	2.32*	4.70	6.95	5.57
2	Haute-Marne.	2.48	3.32	2.67	3.50
3	Doubs	2.63	2.59	3.58	3.35
4	Meuse	3.31	2.72	4.35	3.92
5	Vosges	3.79	5.09	5.64	6.27
6	Bas-Rhin	4.45	4.66	2.95	4.65
7	Aube.	4.81	5.80	5.73	6.70
2 ^e CATÉGORIE. — 11 départements où le nombre des illettrés variait, en 1865, entre le vingtième et le dixième.					
8	Jura	5.36	5.95	5.10	5.12
9	Haut-Rhin	5.87	6.05	6.08	6.02
10	Hautes-Alpes	5.88	7.56	9.27	11.14
11	Côte-d'Or.	6.10	5.89	6.48	7.66
12	Haute-Saône.	6.52	7.86	8.99	7.84
13	Seine.	7.04	6.75	7.21	7.85
14	Seine-et-Oise	7.92	9.89	11.24	9.58
15	Marne.	7.98	8.10	9.15	9.58
16	Ardennes	8.58	10.73	10.84	8.27
17	Rhône	9.82	10.41	9.62	10.87
18	Manche	9.95	13.85	10.53	13.65
3 ^e CATÉGORIE. — 22 départements où le nombre des illettrés variait, en 1865, entre le dixième et le quart.					
19	Moselle.	10.12	5.84	7.02	6.80
20	Seine-et-Marne	10.90	11.04	12.44	15.22
21	Hautes-Pyrénées.	11.82	16.55	15.42	16.55
22	Calvados	12.95	13.88	17.69	15.06
23	Orne	13.30	16.21	15.89	18.67
24	Oise	14.40	14.57	13.18	14.92
25	Eure-et-Loir.	14.84	15.67	15.55	14.99
26	Isère.	15.54	17.79	20.06	17.95
27	Yonne	15.56	15.46	16.48	15.13
28	Haute-Savoie	15.79	18.49	15.32	12.19
29	Ain	16.40	17.13	18.45	19.63
30	Drôme	16.78	23.75	21.90	24.28
31	Savoie	18.43	19.73	23.17	22.15
32	Eure	18.90	21.79	21.94	21.99
33	Aisne.	19.07	20.61	20.15	22.91
34	Aveyron.	19.92	23.20	27.42	28.75
35	Somme.	20.27	20.33	22.99	20.87
36	Gard	21.27	20.85	22.65	23.96
37	Charente-Inférieure.	22.55	23.68	26.42	24.44
38	Bouches-du-Rhône	23.13	24.70	23.11	25.72
39	Basses-Alpes.	24.71	26.31	26.73	25.61
40	Loiret	24.90	25.26	27.48	28.93
4 ^e CATÉGORIE. — 23 départements où le nombre des illettrés variait, en 1865, entre le quart et le tiers.					
41	Gers.	25.15	27.16	23.89	29.71
42	Cantal	25.20	21.97	19.23	22.98
5 ^e CATÉGORIE. — 26 départements où le nombre des illettrés dépassait, en 1865, le tiers et même la moitié.					
43	Haute-Garonne.	26.13	31.08	32.83	32.70
44	Gironde	26.27	26.85	28.93	27.56
45	Basses-Pyrénées	26.59	27.49	30.29	31.94
46	Hérault.	26.77	24.98	24.98	24.00
47	Pas-de-Calais	27.12	29.05	29.43	28.38
48	Lot-et-Garonne	27.20	27.10	29.73	31.49
49	Vaucluse	27.32	28.30	28.17	27.40
50	Deux-Sèvres.	27.46	27.12	27.46	27.16
51	Saône-et-Loire	27.49	26.40	27.98	30.90
52	Aude.	28.80	27.64	28.89	31.04
53	Var	28.98	30.30	32.20	32.72
54	Seine-Inférieure	29.13	28.65	30.88	30.11
55	Nord.	29.48	31.15	32.78	32.48
56	Loire.	30.50	28.70	31.36	29.09
57	Maine-et-Loire	31.04	31.47	34.03	36.54
58	Corse	31.36	34.59	35.78	37.11
59	Loir-et-Cher.	32.25	32.74	35.69	34.90
60	Lozère.	32.38	34.34	25.57	31.40
61	Sarthe.	32.74	33.47	36.23	38.30
62	Creuse.	33.22	24.60	34.09	35.10
63	Tarn-et-Garonne.	33.27	41.00	39.20	42.32
MOYENNE GÉNÉRALE.					
		25.73	27.36	28.21	29.13

* Il faut traduire ce chiffre ainsi : deux et trente-deux centièmes de jeunes gens ne sachant ni lire ni écrire. C'est une moyenne.

NOTA. Pour vérifier l'exactitude des chiffres donnés ainsi chaque année, le ministre de l'instruction publique a obtenu de M. le maréchal ministre de la guerre, à la fin de 1864, qu'une enquête approfondie fût faite au moment de l'arrivée des jeunes soldats dans les corps. Ce travail de vérification a été exécuté avec le plus grand soin pour neuf départements qui avaient fourni aux corps 3570 conscrits, savoir : l'Ardèche, l'Ariège, le Cher, la Dordogne, le Finistère, l'Indre, le Morbihan, Saône-et-Loire et la Somme. Il s'applique à des conscrits de la classe de 1862 appelés en 1863. Il en résulte que, « sauf quelques différences peu sensibles, les déclarations recueillies au moment de l'inscription des jeunes gens dans le contingent ont été reconnues exactes. » (Lettre ministérielle du 9 janvier 1865.)

CARTE DE L'IGNORANCE EN FRANCE DANS L'ANNÉE 1865.



Cette carte, publiée, avec le tableau précédent, par le ministère de l'instruction publique, divise la France en cinq parties sous le rapport de l'instruction élémentaire.

On y voit que, l'an dernier, dans les sept premiers départements, Meurthe, Haute-Marne, Doubs, Meuse, Vosges, Bas-Rhin, Aube, tous les jeunes gens (sauf de 2 à 5 sur 100) savaient lire et écrire. Dans les vingt-six derniers, de 64 à 89, il y avait plus du tiers et même de la moitié des jeunes gens entièrement illettrés.

MADemoiselle DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.
1784-1798.

Suite. — Voy. p. 218, 226, 242, 250, 258, 266, 277,
282, 290, 298.

J'ai retrouvé Alain dans la petite ferme où la carriole a été remise; un peu après, notre jeune compagnon de voyage est venu nous rejoindre. Il était joyeux; car s'il n'a

pu voir son père, du moins il lui a écrit, et il sait que sa lettre lui est parvenue. Moi aussi je pouvais écrire; mais j'espérais mieux encore. A Blois maintenant!

12 et 13 septembre (26 et 27 fructidor), à Blois. — Depuis que le convoi a quitté Arthenay, les fonctions de l'adjudant général Hochereau sont remplies par le citoyen Cordubar. Je sais que je n'ai rien à attendre de lui; mais grâce à lui nous savons aussi que nous pouvons désormais suivre ouvertement les condamnés jusqu'à leur embarquement, pourvu que, durant leur voyage, il n'y ait de notre part aucune tentative pour communiquer avec eux. C'est à la fois plus de liberté qu'on nous accorde et un plus grand obstacle qu'on nous oppose. Alain prétend qu'en nous permettant de nous montrer, on nous y oblige, et qu'ainsi il sera plus facile de nous surveiller. En ce qui me concerne, la surveillance a été facile pendant notre séjour à Blois. J'ai repris des vêtements de femme. Mon hôtesse, qui a une fille de mon âge et de ma taille, m'a cédé une robe, un fichu et un bonnet.

Si je ne me suis pas beaucoup montrée dans la ville sous

mes habits d'occasion, du moins on a pu m'apercevoir tout le jour et toute la soirée durant, près de ma fenêtre qui ouvre sur la rue. Comme toujours, Alain et notre ami ont été à la quête des nouvelles. Pour moi, qui n'aspire plus qu'à me savoir à Rochefort, car on assure qu'il sera permis aux amis des déportés de leur serrer une dernière fois la main, moi, je n'ai eu que cette pensée pour prendre en patience la longueur du temps : « Chaque nuit de retard est une nuit de repos pour ces malheureux, que le voyage dans ces cages de fer doit horriblement fatiguer. »

Enfin, cette première journée à Blois est passée ! Ce matin, me préparant au départ, j'ai vu entrer mystérieusement dans ma chambre une jeune femme que je ne connaissais pas.

— Vous êtes bien la citoyenne Rovère ? m'a-t-elle demandé.

Et, sur ma réponse affirmative, elle a ajouté, en me montrant un papier plié : — Je viens vous offrir la réparation du tort que vous a fait une intéressante jeune fille, ma meilleure amie.

J'ai pensé aussitôt à celle qui avait soustrait à son profit la recommandation écrite pour moi par l'adjudant Hochereau.

— Une lettre d'elle pour moi ! je n'en veux pas ! ai-je dit, détournant les yeux du papier qu'on me montrait, et repoussant la main qui me le tendait.

— Non, m'a répondu la jeune femme, ce n'est pas d'elle, c'est de lui.

J'ai pris le billet, je tremblais ; je l'ai déplié, j'avais un nuage devant les yeux ; cependant j'ai reconnu son écriture.

« Tu m'as suivi, je le sais ; je t'ai vue, m'écrit-il. Merci et courage ; courage encore ! Je n'aurais pas osé te dire : Viens ; mais puisque tu es venue, je te dis avec bonheur : Au revoir, à Rochefort ! Je n'ai pas perdu tout espoir ; à Rochefort, tu sauras ce que j'espère encore. »

Après avoir lu et relu ce billet, j'ai saisi les deux mains de la jeune femme, et, dans mon transport de reconnaissance, je leur ai donné autant de larmes que de baisers.

— Il ne faut pas me remercier, m'a-t-elle dit, mais il faut pardonner à l'autre. Vous et moi, nous accompagnons nos maris jusqu'à ce qu'il ne nous soit plus possible de les suivre ; mais elle, à peine avait-elle le temps de revoir son frère pour rapporter ses adieux à leur mère qui est mourante.

— Ceux qui condamnent, me suis-je demandé, ne penseront-ils jamais aux femmes, aux sœurs, aux mères des condamnés ? Et, du fond du cœur, j'ai pardonné à la sœur du déporté.

C'est à Orléans que les deux amies se sont rencontrées ; l'une retournant à Paris après avoir vu son frère dans le réfectoire de la maison d'arrêt, l'autre poursuivant sa route, après avoir obtenu l'autorisation d'une entrevue avec son mari dans la prison de Blois.

« Acquitte ma dette envers la femme du condamné Rovère et obtiens d'elle mon pardon », lui a dit celle qui a usurpé ma place et mon nom ; et son amie, me jugeant d'après elle-même, a pensé que cette mission ne serait bien remplie que si elle m'apportait quelques lignes écrites par mon mari. Excellente jeune femme ! Je lui ai demandé son nom ; elle m'a répondu, avec un visible sentiment d'orgueil que je voudrais avoir le droit d'éprouver en me nommant :

— On m'appelle Élise Barbé-Marbois.

14 septembre (23 fructidor), à Tours. — Nous continuons à suivre les trois cages de fer. Le convoi s'arrête ; il n'y a pas de prison particulière pour les déportés ; on les loge dans les cachots où sont enfermés les galériens qui attendent le passage de la chaîne.

A partir de ce jour jusqu'au 21 septembre, nos étapes se nomment Sainte-Maure, Châtellerault, Lusignan, Niort et Surgères ; à partir de Sainte-Maure jusqu'à Rochefort, qui est le point d'arrivée, les toiles sous lesquelles les prisonniers s'abritaient dans leurs cages ont été enlevées, ce qui les expose, pendant le reste du parcours, aux regards de la population des villes et des campagnes où passe le convoi. Mais aussi nous les voyons, ils nous voient ; et comme nous marchons du même pas que l'escorte, le voyage se continue et s'achève, sinon la main dans la main, du moins à portée de la voix et, pour ainsi dire, les yeux dans les yeux.

21 septembre (1^{er} vendémiaire). — Nous sommes à Rochefort ! Le convoi n'est pas entré dans la ville, et on ne nous a pas permis de le suivre plus loin ; mais on nous fait espérer que demain nous pourrions aller visiter les prisonniers sur le lougre *le Brillant*, où ils doivent rester un jour avant d'être transportés sur la corvette *la Vaillante*.

C'est brisée de fatigue que j'écris ces lignes, dans une chambre d'auberge, en vue du port. Je sens que la plume va s'échapper de mes doigts ; malgré moi mes yeux se ferment ; cependant je ne veux pas céder au sommeil avant que mon courageux Alain et notre jeune ami soient revenus pour m'apprendre qu'ils se sont assurés d'un canot pour demain.

Ils sont de retour ; le canot est retenu ; on s'est engagé sur l'honneur à me réveiller à l'heure convenue ; je puis dormir.

22 septembre (2 vendémiaire). — Au point du jour, j'ai été brusquement réveillée par ces mots dits dans le corridor, près de ma porte, par Alain, et répétés avec désespoir par notre compagnon de voyage : « Le lougre est parti ; les déportés sont en mer ! »

Je n'ai pas voulu croire à cette désolante nouvelle. Je me suis habillée, et, suivie de mes amis, j'ai couru sur le port ; j'ai cherché des yeux le bâtiment sur lequel le malheureux devait me dire ce qu'il espère encore ; et, ne le voyant plus, je suis, m'a dit Alain, tombée comme une morte. C'est possible ; je ne sais plus rien de ce qui s'est passé aujourd'hui. C'est seulement ce soir que j'ai pu me retrouver avec moi-même, c'est-à-dire ayant une résolution et me sentant le courage de l'accomplir.

23 septembre (3 vendémiaire). — Renvoyée du commandant du port au commissaire de la marine, après dix heures d'attente, j'ai obtenu un mot de passe auprès du capitaine Jurieu qui commande la *Vaillante*. Ce n'est qu'après-demain que la corvette doit mettre à la voile ; demain j'aurai revu celui qui ne peut espérer qu'en moi.

24 septembre (4 vendémiaire). — N'ayant pu, malgré mes sollicitations, faire comprendre notre compagnon de voyage dans l'autorisation qui m'a été accordée, je lui ai laissé croire à l'insuccès de mes démarches, mais en me promettant de lui rapporter des nouvelles de son père. J'avais lieu de le supposer enfermé dans sa chambre quand je quittai l'auberge accompagnée d'Alain pour aller à la chaloupe qu'il a retenue pour moi hier au soir. Cependant, à peine étions-nous embarqués, que quelqu'un s'élança dans la chaloupe en nous disant : « Et moi, vous m'oubliez ? » C'était le fils du déporté. Je lui montrai le mot de passe qui ne mentionnait que moi, et je lui exprimai mon regret de n'avoir pu rien obtenir pour lui.

— Notre chance est égale, m'a-t-il répondu. Vous ne trouverez pas sur la corvette le capitaine Jurieu : il a été rappelé cette nuit ; c'est un autre officier qui commande la *Vaillante*. Et si j'en dois croire les renseignements qu'on m'a donnés, celui-là est peu disposé à nous bien recevoir.

Il avait dit vrai. Lorsque notre chaloupe arriva, malgré

le gros temps, à portée de voix du navire, on nous cria : « Eloignez-vous, ou nous ferons feu ! » Qu'importe ! nous voulions avancer ; mais le patron, effrayé de la menace, vira de bord, et nous ramena où il nous avait pris.

25 septembre (5 vendémiaire). — Aujourd'hui la *Vaillante* est partie ; c'est à Cayenne qu'elle conduit les déportés. Cayenne est bien loin, mais mon devoir est là. J'ai la volonté, j'aurai la force. Dans six mois ou dans un an je serai où m'appelle mon devoir.

La fin à la prochaine livraison.

SINGULIÈRE APOLOGIE DE L'ESCLAVAGE.

Me trouvant un jour avec un Tartare turkoman que sa dévotion avait rendu célèbre, je lui demandais s'il ne se faisait pas scrupule de s'emparer violemment des Persans ses voisins, et de vendre comme esclaves ses frères sunnites⁽¹⁾, alors que le prophète a dit en termes exprès : *Kulli Islam hurre* (Tout musulman est libre). — Behey ! me répliqua cet homme avec une indifférence hautaine, le Coran, le livre de Dieu, est à coup sûr plus précieux qu'aucun homme ; il s'achète néanmoins, et se vend pour quelques krans : que répondrez-vous à ceci ? Joseph, en outre, le fils de Jacob, était un prophète, et on l'a vendu ; s'en est-il trouvé plus mal, je vous le demande ?⁽²⁾

L'INFINI.

La matière gravite vers son origine, elle cherche le repos ; mais l'esprit s'élève, il s'élance dans l'infini, et tout ce qui le borne le peine. Je vois un monde physique, et je sens un monde moral ; mais j'observe que plus l'homme s'enrichit d'objets périssables, que plus il étend son existence passagère, plus il s'affame de besoins. Quelle est donc cette loi de notre être qui nous pousse vers l'immensité, et que rien d'ici-bas ne peut satisfaire ?

Le vieux Philosophe.

ETUDE DE LA LANGUE ANGLAISE.

Un bon dictionnaire, une bonne grammaire, un livre d'un style simple et classique, voilà tout ce qu'il faut à une personne intelligente pour arriver à comprendre une langue étrangère.

Pour l'anglais, par exemple, on se procurera le Dictionnaire anglais-français de Spiers (7 fr. 50 c.), la Grammaire de Sadler (2 fr. 50 c.), les quatre premiers chapitres du *Vicaire de Wakefield* avec une traduction interlinéaire (1 fr. 50 c.).

On commencera par se bien mettre en possession de certains mots qui reparaissent le plus souvent dans toutes les phrases : ce sont les articles, les pronoms, et les verbes auxiliaires *être* (to be) et *avoir* (to have). En moins de huit jours on peut se rendre maître de ces éléments.

Lorsque sur une phrase de deux lignes on comprend tout d'abord cinq ou six mots, il est facile de parvenir à compléter le sens à l'aide de recherches dans le dictionnaire.

Si certaines terminaisons embarrassent en ce qu'elles ne s'accordent pas entièrement avec celles des mots les plus semblables qui se trouvent dans le dictionnaire, c'est que ce sont des modifications de nombre, de cas, de temps ou de personne, et alors il faut recourir à la grammaire.

⁽¹⁾ Voy. t. IV, 1836, p. 58.

⁽²⁾ Vambéry.

Les traductions interlinéaires facilitent beaucoup les premières études ; mais il est bon de ne pas en abuser, et on doit les abandonner le plus tôt possible pour se mettre à chercher soi-même le sens.

Les livres anglais préférables pour les commençants sont nombreux. *Rasselas*, du docteur Johnson, est plus facile à traduire que le *Vicaire de Wakefield*, et le *Petit-Jacques* (*Little-Jack*) est encore plus facile que *Rasselas*. En général, les livres de lecture des enfants anglais sont ce qu'il y a de plus simple, les phrases étant toujours très-courtes et le sens étant très-clair. Les libraires spéciaux sont à même de donner de bons conseils à ce sujet.

Il faut ne pas se décourager. Luttez, changez de livres, cherchez ce qu'il y a de plus simple, et, autant que possible, étudiez tour à tour seul, et à deux ou à trois.

Assurément on n'apprend pas ainsi à prononcer et à parler la langue anglaise. Mais n'est-ce pas déjà un avantage bien considérable que de pouvoir lire couramment les recueils et les livres d'une des premières littératures modernes ?

Du reste, il n'y a point de ville en France où une douzaine de personnes, désireuses d'apprendre l'anglais, ne puissent faire venir de Paris un professeur en s'adressant aux librairies étrangères. Les Anglais et les Anglaises capables d'enseigner, et pauvres, sont très-nombreux à Paris. Ils accepteraient bien volontiers d'aller s'établir dans une ville où on leur assurerait un certain nombre de leçons, avec l'espérance de l'augmenter, et d'être appelés comme professeurs dans les maisons d'éducation.

LES TROIS SOUHAITS DE LA FILEUSE.

Suite et fin. — Voy. p. 94.

Qui que vous soyez, lecteur, quel que soit votre rang et votre rôle en ce monde, vous que, par la toute-puissance de l'hypothèse, j'ai appelé à prononcer souverainement sur les souhaits de la fileuse, et qui vous êtes si bien acquitté de cette tâche, — savez-vous qui cette ouvrière représente ? — Je viens vous avouer que c'est vous-même ; et c'est vous parce que c'est tout le monde.

Les aspirations de la fileuse, les unes bonnes, les autres mauvaises, naissent aisément dans tous les cœurs et s'y développent les unes comme les autres, à moins que la conscience ne remplisse bien son devoir, qui est d'appuyer les premières et de repousser les secondes. Oui, chacun dans la société rend des services destinés, comme ceux de notre fileuse, à satisfaire quelqu'un des besoins divers auxquels nous sommes assujettis ; à nous préserver, par exemple, ou du froid, ou de la faim, ou de l'ignorance. Chacun désire rendre des services nombreux et excellents, comme elle désire produire beaucoup de bon fil ; et, jusque-là, nous n'avons qu'à dire : *Amen !* Tant mieux pour tous si de tels désirs sont remplis ; plus ils seront nombreux, et mieux s'en trouvera l'humanité tout entière.

Malheureusement, ces désirs-là ne sont pas les seuls ; on en forme bien d'autres. L'expérience nous enseigne, pour peu que nos réflexions lui viennent en aide, que nous ne vivons tous et ne pouvons vivre que par les services d'autrui, et que nous recevons d'autant plus de ces services, que ceux que nous rendons nous-mêmes en échange sont plus appréciés. Elle nous enseigne aussi que la valeur d'un service s'accroît en raison directe du nombre des hommes qui en ont besoin, et en raison inverse du nombre des hommes aptes à le rendre. C'est ce qui incline chacun de nous à regarder comme très-avantageux pour lui de n'avoir que peu de concurrents pour le genre spécial de ser-

vice qu'il s'est voué à rendre, et comme non moins avantageux que beaucoup de gens fassent appel à ce genre de service. De cette double circonstance naît pour lui la certitude de *vendre au marché son fil à très-haut prix*.

De même, à l'égard des services que nous avons besoin de recevoir, ne nous serait-il pas bien avantageux qu'il y eût absence de concurrence pour les demander et concurrence très-vive pour les offrir? N'en résulterait-il pas pour nous cette précieuse certitude que convoitait la fileuse, de *faire à bon marché toutes nos emplettes*?

Or, pour chacun de nous, comme pour la fileuse, il y a folie ou injustice à désirer de tels avantages, et, glissant sur cette pente, à invoquer le législateur pour les obtenir à quelque degré que ce soit. Injustice si, les désirant pour soi, on entend les interdire à autrui; folie, si l'on y prétend pour autrui comme pour soi. — Car, ces circonstances convoitées, si elles pouvaient se généraliser, aboutiraient à la rareté de toute chose, à la disette sur tous les marchés, et finalement à la souffrance, à la dégradation, à l'anéantissement du genre humain.

Voici donc la moralité à tirer de l'examen des souhaits de la fileuse :

Ne demandons notre prospérité qu'à notre activité et à notre intelligence, déployées pour rendre de bons et loyaux services librement reçus et appréciés par nos semblables ;

Usons de notre mieux des dons que Dieu nous a faits, et laissons à autrui la même liberté ;

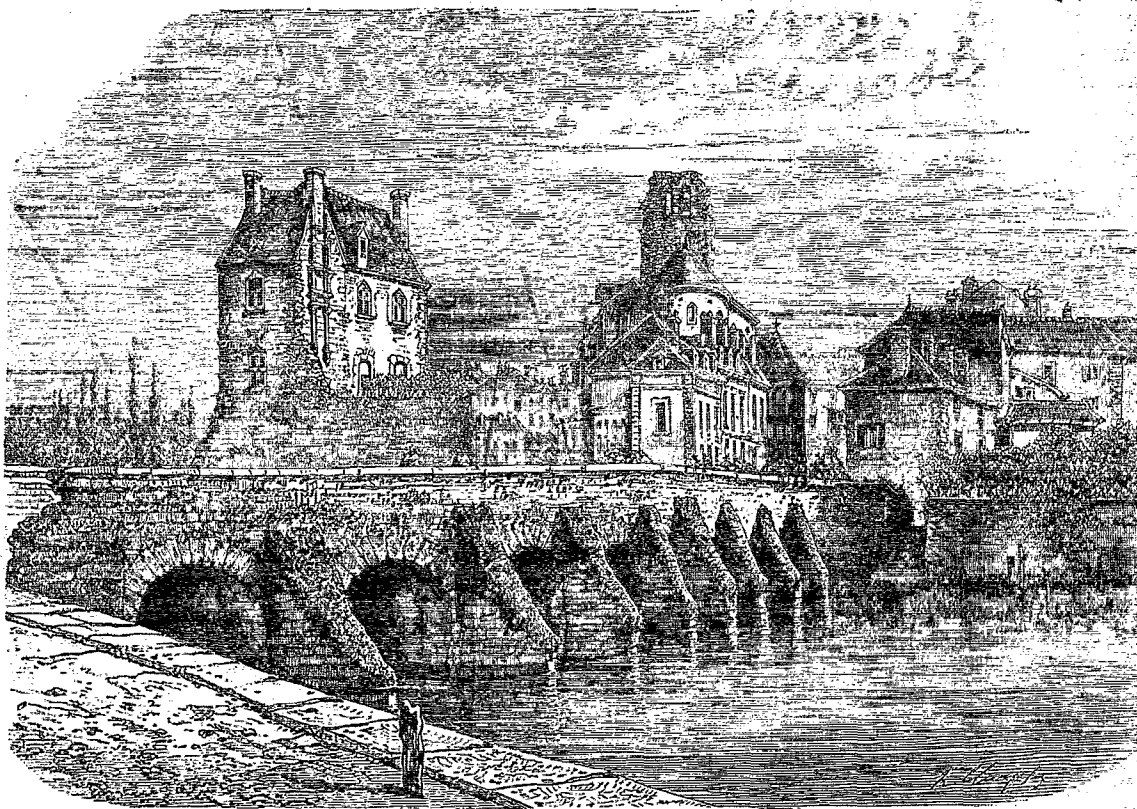
N'employons ni la force ni la ruse pour élever la valeur de nos services, ou rabaisser la valeur des services d'autrui ;

N'invoquons jamais le législateur pour qu'il prenne sur lui de mettre la loi du côté de nos penchants injustes.

LA SUZE

(DÉPARTEMENT DE LA SARTHE).

La Suze, chef-lieu de canton, est une ville d'un peu plus de deux mille âmes, située sur la rive gauche de la Sarthe, à 19 kilomètres du Mans. Le sol qui l'entoure



Une vue de la Suze. — Dessin de H. Clerget.

n'est pas riche; mais elle sait se servir de son petit port et de la rivière pour faire quelque commerce. On n'y manque pas d'une certaine activité et l'on y vit à l'aise.

Le voyageur qui suit le cours de la Sarthe ne regarde pas sans intérêt le pont construit sous Henri IV, et les ruines d'une forteresse, reste du château qui, après avoir appartenu longtemps aux seigneurs de la Suze et à bien d'autres, était devenu la propriété du ministre d'Etat Chamillard. Les bibliographes n'ont garde d'oublier qu'à la Suze est né l'abbé le Paige, chanoine de l'église du Mans, auteur du « Dictionnaire topographique, historique, géographique et bibliographique de la province et du diocèse du Maine. » M. B. Hauréau, dans son excellente Histoire littéraire du Maine, fait l'éloge de cet ouvrage. Les habi-

tants citent aussi, parmi les hommes que leur ville s'honore d'avoir donnés à la France, le cardinal P. de la Force, chancelier de France en 1350; P. Olivier, sieur du Bouchet, avocat et historien au seizième siècle; Belin, poète, mort en 1723, etc. Le château de Bellefille, à Chemiré-le-Gaudin, n'est pas loin de la Suze. La belle fille qui lui a donné son nom s'appelait Damgerose. C'était la nièce de Damase, seigneur d'Asnières, qui fut excommunié par Hugues de Saint-Calais, évêque du Mans (1136-1144). Damase, averti qu'il périrait par le feu et par l'eau, ne fit qu'en rire; mais un jour, traversant en bateau la Sarthe pendant un orage, il fut foudroyé et noyé. Damgerose éleva, pour s'y réfugier, un oratoire, converti depuis en château.

MŒURS DU TESSIN.

LA JEUNE FILLE ET LE TABELLION.



Salon de 1866; Peinture. — Le Tabellion, par M. Armand Leleux. — Dessin de Pauquet.

I.

Peint avec la solidité et la finesse qui sont les qualités essentielles du talent de M. Armand Leleux, son *Tabellion* n'est pas seulement un charmant tableau, intéressant au point de vue du mérite de l'exécution, c'est aussi la peinture d'un curieux trait de mœurs locales bien observé et très-spirituellement signalé par l'artiste.

Il nous transporte dans cette contrée saine et sereine où le ciel généreux fait la terre opulente, et qui, sous le nom

de canton du Tessin, prolonge la Suisse jusqu'aux confins de la Lombardie.

Or, à propos de ce contact des Etats limitrophes, l'observation, même superficielle, recueillie au courant d'un voyage rapide, nous démontre que toute population d'un pays frontière participe, quant à son caractère général, du caractère distinctif de chacune des deux nations dont elle est le trait d'union. Donc, les habitants-nés de la Suisse italienne tiennent naturellement de l'Italien et du Suisse, avec cette différence à noter, cependant, que les

hommes, en général, ont pris un peu plus de la gravité placide de celui-ci que de la verve et de l'ardeur de celui-là; tandis que, chez la femme, c'est la vivacité italienne qui domine.

Que M. Armand Leleux ait eu l'intention d'apporter un nouveau témoignage à l'appui de cette vieille remarque touchant la double influence du pays frontière, c'est douteux; quoi qu'il en soit, son tableau la confirme.

II.

Nous sommes chez un tabellion ou *notaio di campagna*, à Bellinzona, par exemple, le chef-lieu où se dressent encore les trois châteaux, jadis fortifiés, triple siège des trois baillis qui gouvernaient despotiquement le Tessin au temps où il dépendait du canton d'Uri.

L'ornement principal, ou plutôt l'unique ornement de ce cabinet peu meublé du garde-notes, c'est un flot de lumière que verse le soleil par l'ouverture des volets de la fenêtre. Avant d'aller s'étaler en large tache blanche sur la paroi nue, il baigne et irise en passant la belle chevelure d'une jeune femme; puis, frappant en plein visage, en pleine poitrine, l'impassible tabellion, il fait saillir en raies lumineuses les plis de son habit de velours vert.

En regard de cette figure d'homme franchement éclairée se détache, comme dans la pénombre, le profil à demi perdu de la jeune femme, dont les cheveux chatoient sous la caresse du rayon de soleil. Son attitude, son geste, indiquent qu'elle est la vie, le mouvement et l'intérêt du tableau. Quant à l'expression de sa physionomie, c'est en se dérochant pour ainsi dire à nos yeux qu'elle se peint dans notre esprit. Artifice ingénieux de l'artiste, qui n'affecte de la dissimuler qu'afin de l'accuser davantage, et qui attire et fixe d'autant plus l'attention sur elle qu'elle est moins en vue.

Mais que vient faire cette jeune femme chez le tabellion du pays? Ce que venaient faire autrefois, chez les prédécesseurs de celui-ci, sa mère et sa grand-mère, ce que viendront faire à leur tour sa fille et sa petite-fille chez les successeurs de celui qui instrumente aujourd'hui; c'est-à-dire qu'elle est venue pour discuter, poser et imposer les charges, conditions et clauses d'une convention quelconque: soit règlement de compte, soit acte d'acquisition ou de vente, et voire même contrat de mariage intéressant la maison où son mari règne et travaille, et où elle sert et gouverne.

La loi veut, en ce pays comme partout ailleurs, que la signature des actes authentiques n'appartienne qu'au mari; mais l'usage en laisse les stipulations à l'initiative intelligente de la femme. Quand celle-ci est chez le tabellion, et celui-là à ses oliviers ou à sa vigne, tout marche vers le mieux pour les intérêts d'une maison. L'homme le sait bien: aussi, quand la mort vient à priver une famille du secours de la forte tête, de la mère s'entend, c'est souvent la fille qui, continuant la tradition, vient dicter au tabellion l'acte que devra signer le père.

Mais tous n'acceptent pas indéfiniment cette servitude née de l'usage, qui n'est presque toujours qu'un hommage rendu à l'autorité de la raison. Il y a des jours de révolte; à ce propos, une historiette.

III.

Nous avons parlé des trois châteaux de Bellinzona: *Castello grande*, *Castello di mezzo* et le *Corbé* ou *Castello Corbario*, résidences officielles des anciens baillis d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden. Il y a quelque vingt ans demeurait tout près de *Castello di mezzo* la famille Recco. Pasquale, son chef, autrefois simple journalier travaillant à la vigne d'autrui, mais depuis longtemps cultivant la

sienne et récoltant pour lui-même, grâce à maint contrat habilement dicté par Lucrezia sa femme, s'avisa de vouloir faire, au moins une fois dans sa vie, acte d'autorité devant le tabellion. Cette velléité lui vint lorsqu'il fut question de marier Bianca leur fille, surnommée *Capinera* (la fauvette). Mère et fille, sachant bien que le faible du bonhomme Pasquale était d'affecter la force de caractère, et que la contradiction le pourrait pousser aux résolutions les plus absurdes, ruineuses pour lui, par exemple, et compromettantes pour l'avenir de Bianca; mère et fille s'entre-regardèrent quand Pasquale eut formellement déclaré qu'il ne signerait qu'un contrat de mariage entièrement rédigé d'après ses inspirations. Les deux femmes n'avaient en besoin que de cet échange du regard pour se soumettre sans contestation à la volonté du maître.

— Puisque je verrai le tabellion, avait dit Pasquale à sa femme, il est inutile que tu le voies.

— Aussi ne mettrai-je pas les pieds chez lui, avait répondu Lucrezia.

Et, en effet, on ne la vit dans l'étude du *notaio di campagna* que le jour de la signature du contrat; pas une seule fois avant ce jour elle ne manifesta à son mari le désir d'en connaître les clauses. Bien plus, lorsque le bonhomme voulait, sinon la consulter sur lesdites clauses, du moins lui en faire connaître la teneur, il lui fallait renoncer à la confidence:

— Tu dois avoir réglé cela pour le mieux, disait Lucrezia; laisse-nous le plaisir de la surprise.

Ainsi parlait la *padrona*, qu'on avait vue jusque-là jalouse de faire respecter en son ménage l'usage qui permet à la femme de discuter et de stipuler aux lieux et places du maître; usage si général dans le Tessin qu'il semble être le droit absolu de l'épouse.

Plus fin que Pasquale Recco aurait trouvé peu naturelle la discrétion de Lucrezia, et suspecté l'excès de confiance qu'elle lui témoignait. Sa vanité l'empêcha de s'en avouer l'in vraisemblance.

Le jour où il alla pour la première fois trouver le tabellion pour lui dicter ses volontés, suivant lui invariables, tout son voisinage en fut informé, et cela fit dans la ville le bruit d'un événement. De bouche en bouche courut cette nouvelle si étrange, si incroyable, qu'on se la transmettait ainsi: « Le monde est renversé; voilà Lucrezia Pasquale qui cède à son mari le droit de faire le contrat de mariage de leur fille! »

C'est surtout autour du logis des époux Recco que l'émotion était grande parmi les femmes. Les moins émuées du quartier, ce furent précisément celles que la chose devait intéresser le plus. Aux voisines qui venaient demander compte à Lucrezia du lâche abandon de son privilège, celle-ci répondait tranquillement, en continuant à mouiller son chanvre et à tourner le fuseau:

— L'homme l'a voulu; et après tout, l'homme est le maître.

Pour la *Capinera* ou Bianca la Fauvette, elle laissait dire Lucrezia, riait en dessous et continuait sa chanson.

Mère et fille s'entendaient bien!

Le bonhomme Pasquale, tout glorieux de son autorité de chef de famille aisément reconquise, comme on sait, parcourait fièrement la distance qui séparait sa maison de celle du tabellion. Il la parcourut souvent; car, pour lui, ce n'était pas chose facile que de mener à fin un acte de cette importance. Quoi qu'il eût dit d'abord de l'invariabilité de son projet de contrat, certaines objections du garde-notes l'avaient obligé à y réfléchir. Il entraînait peu dans les habitudes et les aptitudes du bonhomme de résoudre cette sorte de difficultés. Son esprit naturel ne l'y aidait guère, et la discrète résignation de sa femme à ses

volontés lui était un obstacle de plus. Pour tirer d'elle un bon conseil, il aurait fallu le lui demander; sa dignité, pensait-il, s'opposait à ce qu'il le lui demandât. Quant à l'offrir, ce conseil, sans y être sollicitée, la malicieuse Lucrezia s'en donnait bien de garde.

Celui qui tenait à honneur de sortir de chez lui sans avoir consulté sa femme, ne manquait pas, chemin faisant, de prendre conseil de tels et tels de ses voisins, et grâce à ces avis divers recueillis sur sa route, il finissait toujours par apporter à son plan primitif des modifications que modifiaient encore de nouvelles objections soulevées par le tabellion.

Est-il besoin de dire d'où venaient à ce dernier les inspirations en apparence soudaines qu'il opposait aux idées du bonhomme Pasquale? — Des deux intéressées au contrat. Lucrezia, sans doute, ne paraissait pas à l'étude; mais chaque jour Bianca rencontrait comme par hasard le tabellion après la visite de son père. Mise au fait du débat, elle le racontait à sa mère; puis, dans une nouvelle rencontre, la jeune fille-rapportait à qui de besoin les instructions qu'elle avait reçues de Lucrezia.

A force d'être modifié, changé, démolé et, comme on dit, reconstruit de fond en comble, ce monument de la sagesse de Pasquale Recco fut enfin terminé. La mère et la fille pouèrent au mieux l'émerveillement; tout le monde applaudit à ce contrat modèle, et l'auteur s'en glorifia d'autant plus qu'il n'eut point à se faire violence pour se persuader que tout ce que disait le *papier marqué* était l'expression de sa volonté immuable.

Et voilà comment le mari de Lucrezia fit le contrat de mariage de sa fille. On cite celui-ci comme le seul acte par-devant notaire dans lequel n'intervint pas la volonté d'une femme.

LEÇON DE CUISINE FRANÇAISE A BOSTON.

On trouve dans le *Boston Advertiser* le compte rendu d'un nouveau genre de *lectures* qui a vivement réussi dans la capitale du Massachusetts. Il constate de nouveau la supériorité de la cuisine française sur les cuisines de l'ancien et surtout du nouveau monde.

« La série de lectures faites par M. Pierre Blot, dans le but d'enseigner aux dames de Boston les secrets de la cuisine française, a commencé à Mercantile-Hall vendredi. Le public était presque entièrement composé de dames, au nombre d'environ deux cents, tandis qu'une demi-douzaine environ de personnes de l'autre sexe occupaient humblement les bancs extérieurs. A droite, sur la plate-forme, était un petit bureau pour l'orateur, puis un grand fourneau, muni d'un four et de tout l'ameublement nécessaire, et enfin une table de cuisine. Près de ce fourneau, une dame française, d'allures vives et d'un extérieur décent, était ardemment occupée des préparatifs du dîner. Elle était assistée par une subordonnée, et paraissait parfaitement libre et à l'aise sous les yeux de la foule attentive à ses mouvements.

« C'était un brillant public, entièrement composé de dames des plus hautes classes de la société. Chacune d'elles, d'après l'instruction donnée par M. Blot, avait apporté dans sa poche une cuiller à thé pour goûter. En outre, elles avaient toutes à la main crayon et papier.

« M. Blot parut; un gentleman d'aspect agréable et digne, qui parle purement anglais, quoique avec l'accent étranger. Il parut à l'heure précise, se conformant ainsi à l'un des premiers préceptes de la bonne cuisine, la ponctualité. La leçon dura plus de deux heures, appuyée constamment de l'exemple; car toutes les paroles de M. Blot étaient dé-

terminées par les actes de la cuisinière, qu'il expliquait. Ce n'était pas précisément une petite tâche, car tous les différents plats du dîner cuisaient à la fois et réclamaient l'attention presque simultanément. En dépit de cette confusion apparente, la leçon était parfaitement claire et intelligible, les mains de M^{me} Blot démontrant aux yeux ce que l'orateur disait à l'esprit. Les dames de l'auditoire, sollicitées de poser des questions à leur gré, ne s'en firent faute, et, pendant toute cette séance, où furent données nombre de nouvelles et utiles recettes, jamais on ne vit crayons plus occupés.

« La série de lectures ainsi inaugurée se composera de quatorze séances. L'heure des leçons, mise aux voix, fut fixée à onze heures par la majorité des suffrages. La cérémonie du *goûter* des plats termina la séance, et chaque dame, passant à son tour près de la table, put plonger sa cuiller dans les plats disposés en rang à cet effet. »

SUR LE CALCUL DE LA DISTANCE DU SOLEIL

A LA TERRE.

La question de la distance du Soleil à la Terre préoccupe toujours les savants de tous les pays; c'est, en effet, un point fondamental en astronomie, qu'il faut résoudre le plus exactement possible pour bien connaître le volume de l'astre central, l'organisation et le mécanisme de notre système planétaire.

Cette distance a été calculée par plusieurs procédés, et on connaît l'ingénieuse expérience de M. Foucault sur la vitesse de la lumière. Déterminer la distance du Soleil par le temps que sa lumière met à parvenir jusqu'à nous est, en effet, une des méthodes les plus délicates et probablement les plus sûres que l'on puisse employer.

C'est par ce moyen que M. Foucault a réduit sensiblement la distance admise jusqu'ici. Mais il en est d'autres qui ne sont pas à négliger; car, dans un problème aussi difficile, on ne saurait trop multiplier les procédés pour arriver à la vérité depuis si longtemps cherchée.

Les physiciens, et M. Foucault en particulier, ont recours aux méthodes dites physiques; les astronomes recommandent les observations astronomiques.

Or, les méthodes fondées sur les observations astronomiques se tirent surtout des passages d'une planète devant le disque du Soleil.

Quand une planète, c'est-à-dire un corps opaque, vient à passer entre nous et l'astre lumineux, elle apparaît comme un point noir qui borde le Soleil d'un côté, traverse sa surface brillante dans un temps plus ou moins long (quelques heures), et sort de l'autre côté. Eh bien, en notant exactement, mais très-exactement, le moment précis où l'astre obscur touche le Soleil et celui où il l'abandonne, on a, par la mesure du temps qu'il a mis à aller d'un bord à l'autre, un moyen de calculer la distance du Soleil à la Terre.

Mais ces passages de planètes devant le Soleil, ces éclipses partielles, sont rares.

La planète Vénus est celle qui sert le plus ordinairement aux astronomes pour faire ces observations délicates; or, elle ne rencontre ainsi le Soleil qu'une ou deux fois par siècle.

On sent combien les astronomes sont attentifs à ce phénomène, avec quelle impatience ils l'attendent, avec quel soin ils s'y préparent.

Il faut choisir le point de la terre où le phénomène aura lieu dans tout son éclat, et où il sera complet, c'est-à-dire la région d'où on verra la planète juste au milieu du Soleil, à midi.

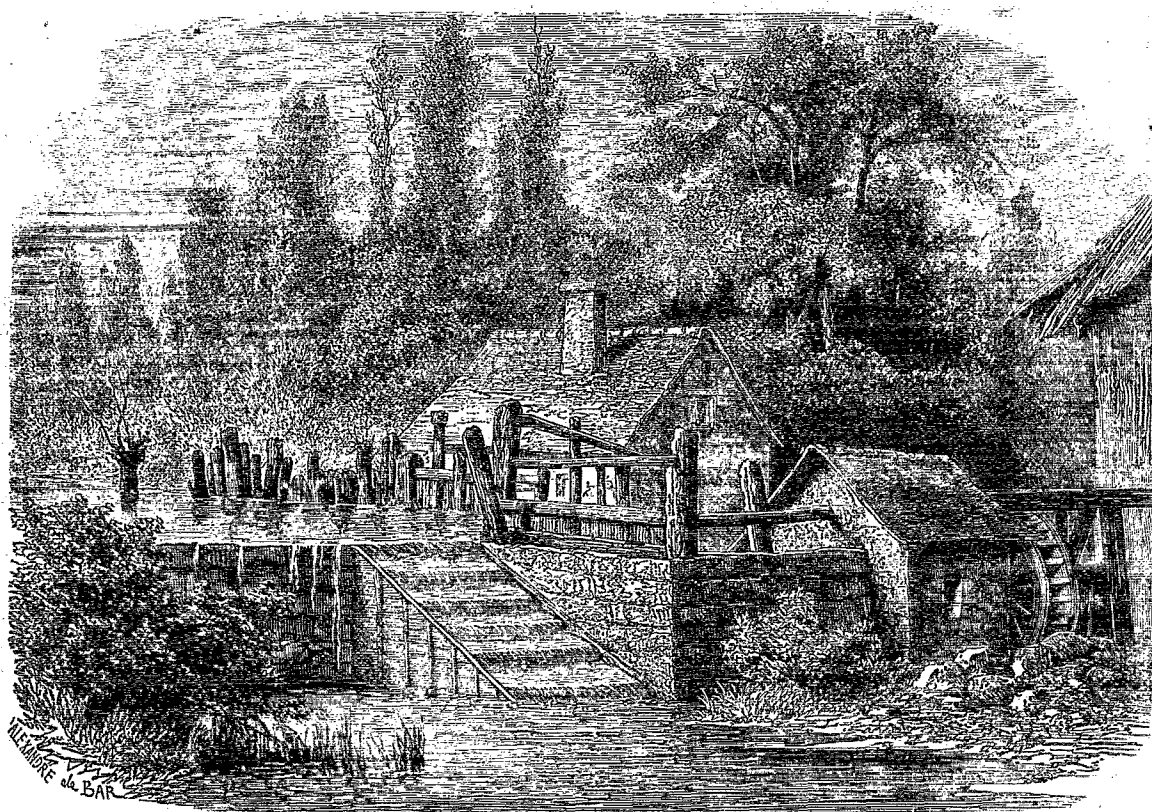
Il y aura deux passages de Vénus d'ici à la fin du siècle : l'un en 1874, l'autre en 1882. Il n'y a pas trop de huit années pour se préparer à observer le premier dans toutes les conditions désirables ; car il ne s'agit de rien moins que de se transporter vers le pôle sud, à la terre Adélie, par exemple ⁽¹⁾.

ÉCHELLES A SAUMONS.

Les Écossais ont les premiers imaginé de construire des *échelles*, c'est-à-dire de véritables *escaliers d'eau*, permettant aux saumons qui remontent les rivières de franchir les chutes sans être broyés. Depuis, la Norvège a imité l'Écosse, et a fécondé de la sorte des fleuves entiers, dont les immenses cataractes rendaient les parties supérieures inaccessibles aux truites et aux ombres comme

aux saumons. En France, M. Coste a aussi fait disposer un certain nombre d'échelles sur les cours d'eau qui étaient autrefois les plus féconds.

Ces échelles à saumons sont différentes de forme et de dimension, selon les lieux. Le système dit à *escalier* consiste en une série de réservoirs carrés en bois, posés les uns au-dessus des autres à la hauteur de 0^m.60. Ces bassins, dont le dernier communique de plain-pied avec le haut de la chute, pendant que le premier se trouve au niveau de la partie inférieure du fleuve, sont placés de telle sorte que l'eau, se précipitant dans le réservoir le plus élevé, rencontre à angle droit la paroi qui lui fait face, et est forcée de s'écouler, sans impétuosité, par une large ouverture latérale. Elle tombe ainsi dans le second bassin, puis dans le troisième, et successivement dans tous les autres, par de vastes échancrures qui alternent et produisent dans leur ensemble une série de rapides qui ser-



Escalier à saumons. — Dessin de de Bar.

pentent. Les saumons et les truites sautent d'une auge dans l'autre, en suivant, sans beaucoup d'efforts, le fil de l'eau.

Les bassins formant escalier peuvent aussi être rangés sur deux files parallèles adossées l'une à l'autre par un de leurs côtés, ce qui produit une modification de la construction précédente. L'eau, en passant des compartiments de droite dans ceux de gauche, et alternativement, serpente ; mais les points de repos étant plus multipliés et les chutes étant moins élevées, l'ascension du poisson est rendue plus facile. Ce double escalier a en outre l'avantage de s'adapter à des endroits où il serait impossible de donner à l'escalier simple une longueur suffisante. Les échancrures par lesquelles l'eau s'écoule d'un gradin dans l'autre peuvent être pratiquées au milieu même des cloisons, de sorte qu'elles produisent non plus des cas-

cades serpentantes, mais une série de chutes qui se succèdent en ligne droite du haut en bas de l'escalier.

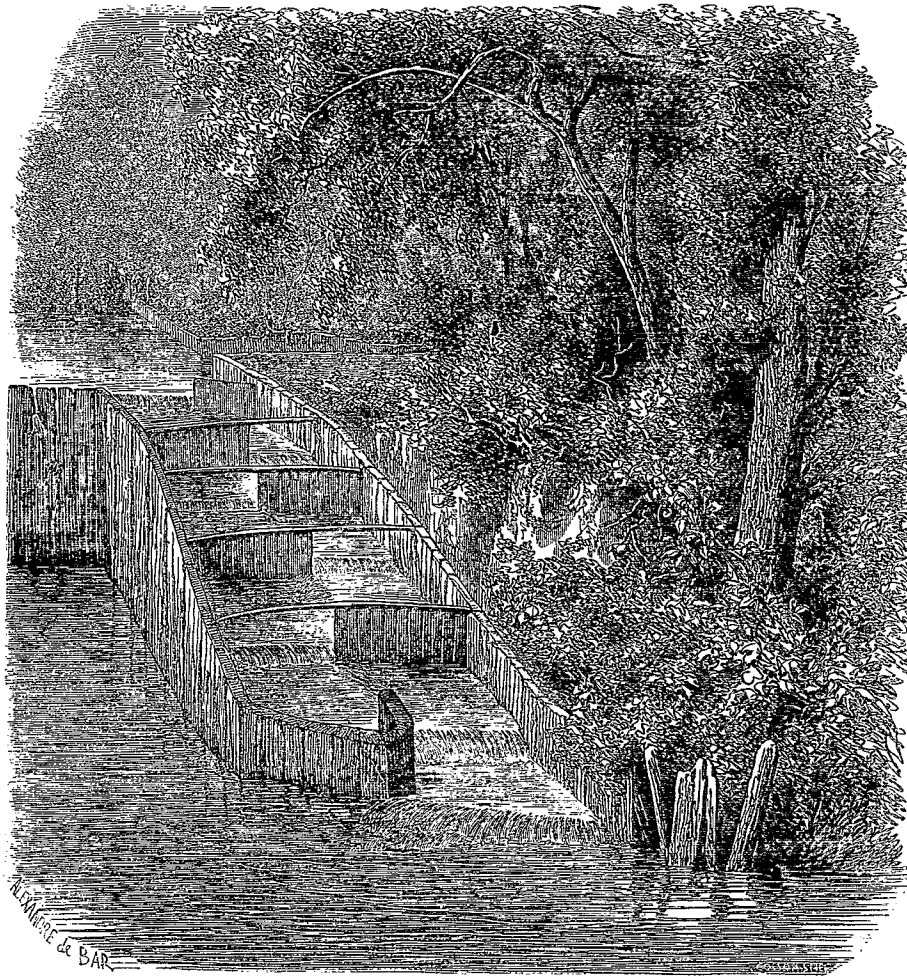
La véritable *échelle à saumons* est encore plus simple que les escaliers, et peut être établie d'une manière très-économique en beaucoup de circonstances. On construit dans le sens du courant et sur un des côtés de la chute, de manière à s'appuyer latéralement sur la berge, une sorte de longue stalle large d'environ 7 mètres, et dont le plancher est incliné au $\frac{1}{20}$. On soutient ce plancher incliné au moyen d'un terrassement ou d'une maçonnerie grossière ; puis, de 2 mètres en 2 mètres, on fixe entre les parois latérales une série de cloisons verticales coupant la stalle transversalement. Ces cloisons sont échancrées au milieu, de sorte que l'eau les recouvre là, tandis qu'elle demeure calme dans les coins où l'obstacle domine le niveau. Cette suite de barrages forme donc des *paliers de repos* qui permettent aux poissons de reprendre leurs forces

(1) Docteur Al. Donné.

- pour opérer l'ascension du bassin inférieur au bassin supérieur.

Enfin on établit encore, — comme à Manzac, sur la Dordogne, — une échelle ou *barrage à pertuis* formée en maçonnerie, présentant un plan incliné comme tout à l'heure, mais avec cette différence que les cloisons en pierre n'unissent pas la paroi opposée à celle d'où elles partent. Ces interruptions ayant lieu alternativement à droite et à gauche pour chaque échelon, il en résulte un rapide en serpent, lequel permet au poisson de remonter en s'arrêtant dans les *remous* tranquilles qui s'établissent dans les angles de chaque marche.

On peut citer comme exemple de l'utilité de l'échelle à saumons, et en même temps de la hardiesse qui préside quelquefois à sa construction, le fait suivant. En Irlande, près de Sligo, trois petites rivières, l'Arrow, la Colloones et la Colaney se réunissent sur un même point et se précipitent à pic, dans la mer, d'une hauteur de 7 à 8 mètres. Un propriétaire, M. Cooper, de *Mackree-Castle*, a eu l'idée d'établir près de ce petit Niagara une échelle à saumons, et son essai a réussi au delà de ses espérances. Dès la première année on vit quelques saumons monter l'échelle, l'année suivante on en compta jusqu'à quatre cents, et la troisième année un fermier se présenta pour



Échelle à saumons. — Dessin de de Bar.

louer 12 500 francs cette pêche du saumon dans des ruisseaux où jamais on n'en avait vu trois ans avant. Il y a dix ans de cela, et la même pêche rapporte aujourd'hui 25 000 francs de rente !

C'est à l'influence salubre de l'eau de la mer, et surtout à l'abondante nourriture qu'elle renferme, que les saumons doivent leur rapide croissance. Ces poissons ne s'écartent jamais du rivage de plus d'un ou deux kilomètres. Ils voyagent en longeant la plage et vont quelquefois à quarante ou cinquante kilomètres de la rivière qu'ils ont adoptée, mais reviennent toujours à l'eau dans laquelle ils sont nés. Ce fait est si bien vérifié, qu'en Écosse, dans le golfe de Murray, les habitants marquent et reconnaissent les saumons de trois rivières, le Ness, le Thui et le Bearlu, qui s'y jettent. Aucun de ces animaux ne se trompe, et chacun rentre dans l'eau où il a pris naissance.

MADemoiselle DE CLARET.

LETTRES ÉCRITES PAR ALAIN BEAUSIRE, SON ANCIEN SERVITEUR.

1784-1798.

Fin. — Voy. p. 218, 226, 242, 250, 258, 266, 277, 282, 290, 298, 309.

XIV.

Je n'ai le temps aujourd'hui que de vous envoyer quelques lignes ; d'ailleurs, ma vue qui baisse sensiblement et ma main qui commence à trembler ne me permettent plus d'en écrire bien long.

Cette fois, mes amis, c'est, j'ai tout lieu de le croire, un adieu qu'il faut nous dire.

Je vous ai fait savoir les démarches de ma maîtresse auprès des puissants de Paris, depuis notre retour de Rochefort. Elle a fini par les intéresser à son idée qui ne

varie point, et elle a obtenu, pour nous deux, le passage sur un vaisseau de la république; nous allons à Cayenne.

En lui accordant le permis d'embarquement, on lui a dit ce qu'elle risquait : soit d'être prise par les Anglais qui sont partout en croisière, soit, en arrivant là-bas, de succomber aux fièvres du pays, mortelles pour les Européens. Sans tenir compte pour elle-même du danger dont on la menaçait, elle n'a vu, dans tout ce qu'on lui a dit afin de la décourager, que de meilleures raisons à me donner pour me forcer à renoncer au vœu que j'ai fait de l'accompagner dans ce périlleux voyage. Comme elle me permet de la contredire, je lui ai bien fait voir que je ne suis pas le moins entêté de nous deux.

— Moi, m'a-t-elle dit, j'ai mes devoirs envers lui.

— Les miens envers vous datent de plus loin, ai-je répondu.

— Quelle différence! Toi, Alain, tu es libre.

— Pas plus que vous, puisque la loi vous a dégagée.

— Au-dessus de la loi, qu'il faut toujours respecter, reprit ma maîtresse, il y a notre conscience qui nous conseille et qui nous juge.

— Voilà précisément, lui ai-je répliqué, pourquoi je dis à Madame : « J'irai avec vous jusqu'à ce que les forces me manquent pour vous suivre plus loin. »

C'est tout à l'heure, un moment avant de commencer cette lettre, que je discutais ainsi avec ma maîtresse, et nous devons partir dans une heure; vous voyez qu'il m'a fallu tenir bon jusqu'à la fin. Comme les choses devaient aboutir selon mon intention, je n'ai pas cessé, pendant le débat, de m'occuper des préparatifs du départ; autrement, le temps m'aurait manqué pour vous dire adieu.

Voilà votre petit Alain qui vient d'atteindre ses douze ans, et sa sœur marche en plein dans sa dizaine d'années; je les vois d'ici, lui travaillant à la forge avec son père, elle aidant sa mère à faire le ménage, ou bien s'essayant à la couture auprès de la grand-mère qui tricote. Quand vous n'aurez rien de mieux à conter aux enfants, parlez de moi avec eux, mes amis; et s'ils viennent à vous dire : « Il ne nous aimait déjà pas tant, le vieux parrain, puisqu'il est parti pour si loin et pour toujours! » vous n'aurez qu'à leur répondre : « Avec lui, vous n'auriez ici qu'un ami de plus; sans lui, la demoiselle de Claret serait seule au monde. »

Encore un mot à propos de ma chère maîtresse. Pour comprendre son sacrifice, il ne faut pas l'apprécier d'après le démerite de l'homme à qui elle se sacrifie; il faut se rappeler qu'elle a dit : « Ce n'est pas un nom qu'une femme épouse; la femme n'est pas un juge pour son mari, et le divorce ne la dispense ni de la fidélité, ni du dévouement. »

J'entends la voiture qui vient nous chercher. Adieu! encore une fois adieu, mes amis; je suis triste en pensant que la mer va nous séparer; je regrette tout ce que je ne verrai plus : le pays, notre rue, votre maison et vous tous! Mais pour revoir tout cela je ne céderais pas ma place. Il ne faut ni m'oublier, ni me plaindre. Je suis content de moi!

XV.

C'est un revenant de l'autre monde qui vous envoie de ses nouvelles. Pour compliment de retour, il commence par vous demander un service. Ceci vous prouve que votre ami est bien toujours le même : il compte sur vous, qui n'avez jamais pu compter beaucoup sur lui.

Il y a quatorze ans, quand il m'a fallu quitter Claret, il vous souvient sans doute que j'écrivis à Simonne, qui était déjà, mais depuis quelques semaines seulement, la femme de Jean Mauvielle : « Dis à la cousine Gèneviève, ta

grand-mère, de préparer pour moi la petite chambre que tu occupais chez elle. »

Je sais combien de tracas elle s'est donné alors; elle en aurait bien plus à se donner, vraiment, si aujourd'hui je la chargeais de tout ce qu'il faudra faire chez vous pour remplir mes intentions. La bonne femme ayant passé ses quatre-vingts ans, il ne faut plus lui demander de ces fatigues, contre lesquelles elle boudait si peu autrefois que nous l'avions surnommée TROP-DURE-AU-MAL.

C'est donc à toi que je m'adresse, ma filleule, pour te dire : « Au reçu de ma lettre, occupe-toi de faire reblanchir la maison : je tiens à ce qu'elle soit en toilette pour mon arrivée; fais tapisser de papier neuf les chambres du premier étage; qu'on nettoie avec soin les meubles; veille à ce qu'il n'y ait pas de carreaux cassés aux fenêtres; procure-toi un tapis pour la chambre à feu; enfin, fais la dépense d'autant de journées de jardinier qu'il en faudra pour arranger du mieux possible mon jardin. »

Par mon jardin, j'entends la part que je m'étais réservée à l'époque où, croyant me fixer pour toujours auprès de vous, j'ai acheté le morceau de terre des enfants Giraud afin d'agrandir le potager. Dans le même temps, j'ai fait aussi surélever d'un grenier la maison de ta grand-mère; je m'en rapporte à toi, ma Simonne, pour rendre ce grenier habitable : c'est là que je logerai.

Tu le vois, mon enfant, même à mon âge on revient de Cayenne. Vous devez comprendre, mes amis, par tout ce que je vous recommande relativement à la maison, que je ne reviens pas seul à Chanceaux.

Depuis hier nous sommes à Brest, où nous comptons prendre quelques jours de repos. Nous en avons grand besoin.

Ne vous attendez pas à trouver dans cette lettre le récit détaillé de notre voyage. Je vous le ferai bientôt de vive voix; ce qui vous y intéressera davantage, je suppose, et ce qui, j'en suis sûr, me reconfortera bien mieux.

Le navire sur lequel nous avons quitté la France s'appelle la *Médée*. Comme le citoyen maire Jean Mauvielle doit lire les journaux, il a pu savoir que ledit navire a été pris par la croisière anglaise. Mais comment aurait-il su que ma maîtresse et moi nous étions parmi les passagers du vaisseau capturé? Les journaux ne nomment pas ceux qui sont tués ou faits prisonniers; si bien qu'en temps de guerre, et faute de savoir le nom des victimes, on lit, je ne dis pas avec indifférence, mais souvent sans avoir l'émotion qu'il faudrait, que tel régiment a été mitraillé, ou que tel navire a sombré sous le feu de l'ennemi. Il n'y a qu'un moyen pour que nos regrets ne manquent pas de tomber sur ceux que nous perdons sans le savoir, c'est de ne pas laisser passer le souvenir d'un pareil désastre sans nous associer par le cœur au deuil des autres.

J'en reviens à la prise de la *Médée*. Un événement terrible, mais qui a eu pourtant son côté plaisant; je veux dire en ce qui me regarde : le bonhomme Alain Beausire prisonnier de guerre! C'est à ne pas pouvoir se le figurer, et cependant c'est vrai, Simonne; ton vieux parrain s'est rendu aux Anglais! Je te permets d'en rire, mauvaise, puisque j'en ai ri moi-même, mais pas tout de suite. Je pensais si peu à moi dans ce moment-là!

Ma chère maîtresse, que rien ne pouvait décourager, se fit conduire devant le capitaine anglais. Elle lui exposa si franchement le généreux motif de son départ pour Cayenne, qu'il fut, je le vis bien, saisi de respect et ému d'admiration en l'écoutant. Il s'empressa de la rassurer, et lui dit que non-seulement il la laisserait libre de continuer son voyage, mais que même il tiendrait à honneur de lui faciliter les moyens d'arriver à la Guyane française; c'est le nom du pays dont Cayenne est la capitale.

Le digne capitaine a, je puis le dire, tenu loyalement sa promesse. Il se montra plein d'égards pour ma maîtresse et même bon pour moi, pendant la traversée au terme de laquelle nous sommes arrivés à la Barbade, île des Antilles qui était sa station désignée.

Son premier soin, en arrivant à Bridge-Town, la ville principale de la Barbade, fut d'introduire ma maîtresse dans la maison d'une honorable famille où on l'accueillit comme une amie. L'intérêt qu'elle ne pouvait manquer d'inspirer rejaillit jusque sur son vieux serviteur. De proche en proche on parla de nous, on nous connut, on nous aima; si bien que, dans la ville, on savait qu'il était question de ma maîtresse lorsqu'on disait « l'héroïne »; quant à moi, on me donnait un nom qui veut dire en anglais « le brave homme. »

Le jour où, grâce aux démarches de l'obligeant capitaine, il nous fut possible de nous embarquer sur un navire portant pavillon neutre et qui devait relâcher à Cayenne, la plage était couverte de gens qui étaient venus là pour nous serrer la main et nous souhaiter un heureux voyage. Enfin, quand le vaisseau s'éloigna de la côte, nos amis de quelques jours agitèrent leurs mouchoirs en nous criant un adieu qu'on n'a pas eu besoin de nous traduire; nous comprenions bien qu'ils nous disaient: « Pauvres voyageurs, que le Seigneur vous conduise! »

Les vents contraires devaient encore retarder notre arrivée. Ma maîtresse se tourmentait d'autant plus de ces continuel retards, qu'avant de quitter la France elle avait écrit à son mari: « On vous a transporté de Cayenne à Sinnamari, je le sais. Le climat a déjà tué deux de vos compagnons d'infortune, le vénérable Murinais et l'intègre Tronçon-Ducoudray. Vous êtes souffrant, je le sais aussi; vous avez besoin des soins d'une amie: je pars, attendez-moi. »

En écrivant cela, elle ne se trompait pas: il souffrait; sa vie même était déjà menacée. Cependant on nous a dit que quand le malheureux déporté reçut cette lettre, sa santé affaiblie parut se raffermir; il espéra, il attendit, et se crut sauvé. Mais l'attente fut si longue que peu à peu il retomba encore plus bas. Pourtant il espérait toujours; à la fin, son état était devenu si alarmant qu'il fallut le ramener de Sinnamari à Cayenne, dont le climat est moins mortel. Comme il n'avait plus la force de se tenir debout, on le porta, ainsi qu'il l'avait demandé, sur la plage, en vue de la pleine mer; il avait dans la main la lettre de sa femme, et il essayait encore de distinguer au loin les voiles d'un navire lui amenant celle qu'il ne pouvait plus attendre, quand il rendit le dernier soupir. Ces voiles, il a pu les voir.

La nouvelle qu'elle était veuve frappa d'un si grand coup ma maîtresse, que longtemps sa vie fut en danger. Si elle a survécu à cette secousse, c'est parce que, me voyant moi-même dangereusement malade, elle se dit qu'elle avait besoin de vivre tant que j'aurais besoin d'elle. Mon mal, c'était un trouble de la vue, un tremblement de tous les membres, et souvent des absences d'esprit qui m'empêchaient de me rendre compte de moi-même et de ce qui se passait autour de moi. Figurez-vous qu'en imagination j'allais, je venais dans la maison, lorsqu'en réalité je n'avais pas bougé de dessus mon fauteuil. Ce misérable état dura longtemps, mais moins qu'on ne croit cependant.

Un jour que quelqu'un félicitait ma chère maîtresse sur son retour à la bonne santé, je l'entendis répondre: — C'est pourtant à la maladie de mon fidèle Alain que je dois cela; le pauvre homme est si affaibli, qu'il croit me servir et ne s'aperçoit pas que c'est moi qui le sers. Sans mes soins, que deviendrait-il? On a du courage à vivre quand on se sait indispensable à quelqu'un.

Cette réponse m'a fait comprendre que je ne devais pas me hâter de laisser voir à ma maîtresse que je pouvais, de jour en jour, me passer un peu plus de ses soins. Dieu me pardonne de la tromper! mais jamais je ne lui avouerai que ses soins me sont devenus tout à fait inutiles.

Puisons dans ses propres paroles notre règle de conduite envers elle, puisque je l'ai décidée à venir habiter avec nous. Servons-la avec dévouement, sans que jamais elle s'aperçoive qu'elle a besoin de nous, et efforçons-nous de lui laisser croire que nous avons tous besoin d'elle.

ORIGINE DU NOM DE LA MER NOIRE.

Les Turcs ont accoutumé d'appeler *noir* tout ce qui est mauvais, de sorte qu'ayant expérimenté combien les tourmentes de la mer *Majour* sont dangereuses, ils l'ont appelée *Noire*. (Quiclet, *Voyage de Constantinople par terre*, p. 117.)

LA MANIÈRE DE VOIR D'AUGUSTE BENOÎT.

Peut-être ne voit-il pas mieux que certains autres; mais il faut reconnaître qu'il voit autrement que le commun des voyants. Laissons-le s'expliquer sur ce point.

« Aussi bien que pour les yeux du corps, me disait Auguste Benoît, il y a, quant aux yeux de l'intelligence, les disgraciés et les infirmes. Ainsi, par exemple, doit-on ranger parmi les borgnes ceux qui ne voient jamais que la moitié des choses. Ceci admis, vous m'accorderez que ceux qui les voient de travers ou au rebours, ce sont évidemment les louches, sur qui les aveugles ont cet énorme avantage que, n'y voyant pas du tout, ils sont moins exposés à adopter des idées fausses. On peut ajouter que, pour le plus souvent, toutes les questions qui divisent les hommes, toutes leurs discussions, leurs querelles, leurs guerres et même leurs révolutions, n'ont pour première cause que le point de vue différent des myopes et des presbytes. Enfin, sans pousser plus avant au figuré, n'avons-nous pas mille exemples de gens qui ne savent point ou qui ne peuvent point voir, savoir, les inattentifs et les ignorants? D'autres, mieux doués, voient très-exactement ce qu'on leur montre, mais rien de plus; c'est déjà beaucoup, ce n'est pas assez cependant. En chaque chose il y a le en-deçà et le au-delà qu'il est toujours nécessaire d'envisager, sinon l'esprit de suite reste en défaut, et l'on n'a que des idées incomplètes. »

C'était en parcourant avec moi un volumineux recueil d'anciennes estampes, que mon vieil ami Auguste Benoît me parlait de la sorte. Au tournant d'un feuillet, nos regards rencontrèrent cette image d'une *Batterie populaire*. L'impression me fut pénible, et je fronçai le sourcil; lui, au contraire, arrêta avec complaisance ses yeux sur cette scène où la violence va jusqu'au meurtre, et un sourire de satisfaction s'épanouit sur son visage.

— Charmant tableau, dit-il, d'autant plus consolant pour un ami de l'humanité, disposé à croire aux progrès de la civilisation, que cette image de la noble activité de l'homme et de l'émulation confraternelle a été prise sur nature.

Je regardai mon vieil ami, le croyant en veine de moquerie, ou, qui pis est, en train de perdre l'esprit. Je me trompais; il parlait sincèrement, en homme sensé, et son sourire était de bon aloi. Ce qui fait que, lui et moi, contemplant cette même estampe, nous nous en trouvions si différemment impressionnés, c'est que chacun de nous la contemplait selon sa manière particulière de voir: ainsi,

tandis que, spectateur vulgaire, je demeurais au point où s'arrêtait la pensée de l'artiste, mon vieil ami, dépassant cette limite, en était déjà à la visée au delà.

Je reportai les yeux sur la Batterie populaire, mais moins pour en étudier les divers épisodes que pour suivre l'évolution des idées que l'attristant tableau produisait dans l'esprit d'Auguste Benoit.

— Cette salle, disait-il, jadis le théâtre de luttes atroces entre des brutes à visage d'homme, cette salle est aujourd'hui le sanctuaire de l'étude, le temple de l'harmonie. L'enseigne de l'ignoble cabaret appelait de pauvres esclaves de l'ignorance à la fièvre de l'orgie, aux fureurs du combat; l'enseignement de la classe des adultes, car c'est ici l'école du soir de la commune, l'enseignement dit à de fervents disciples : « Aimez-vous les uns les autres. » Après le divin Maître les livres le redisent aussi, et dans les chœurs de l'orphéon communal toutes les voix s'unissent pour le redire encore.

S'animant à l'illusion de la scène imaginaire sous la-

quelle s'effaçait, pour lui, la scène réelle du livre d'estampes, il continua sur le ton de l'enthousiasme :

— Qu'il fait bon les voir autour de ces tables, autrefois souillées de vin et de sang, mais sur lesquelles on n'a plus à essuyer maintenant que quelques taches d'encre; qu'il fait bon les voir, nos braves ouvriers des champs et de la fabrique, réunis fraternellement pour entendre la leçon du professeur, un grand savant parfois, un dévoué toujours! Silencieux, mais occupés, la plume, le crayon ou le compas à la main, ils cherchent et trouvent, dans le travail salutaire de l'intelligence, le repos nécessaire aux fatigues du corps.

— Mais, demandai-je à mon vieil ami, le ramenant à l'image que nous avions sous les yeux, dans votre métamorphose de la salle de cabaret en salle d'étude, que faites-vous de ce digne homme qui, se tenant à l'écart de la lutte meurtrière, lève les mains au ciel et semble prier Dieu pour les malheureux qui s'entre-tuent?

— Celui-là, me répondit Auguste Benoit, n'a plus sa



Dessin de Bocourt, d'après Schenau.

place dans le tableau; s'il est quelque part, ici près, ce ne peut être que derrière la porte où il grince des dents, et, dans un mouvement de rage, montre ses poings aux élèves de l'orphéon et de l'école du soir. Celui-là, c'est l'ennemi, c'est le lâche hypocrite qui, au lieu de se jeter dans la mêlée pour arracher à la mort de pauvres abrutis que ses calomnies ont peut-être armés les uns contre les autres, s'abritait sous la feinte prière afin de se préserver des coups; ou, s'il priait, adressait à Dieu cette sacrilège demande, d'épaissir les ténèbres de l'ignorance pour retarder le règne de la vérité. Donc, comme je vous le disais, à côté de celui qui enseigne, parmi ceux qui s'instruisent, il n'y a plus de place pour le faux chrétien, pour le citoyen indigne.

— Mais, objectai-je encore, dans cette classe de l'orphéon, autour des tables de l'école, n'y a-t-il pas, comme jadis autour de celles du cabaret, les rivalités et les luttes?

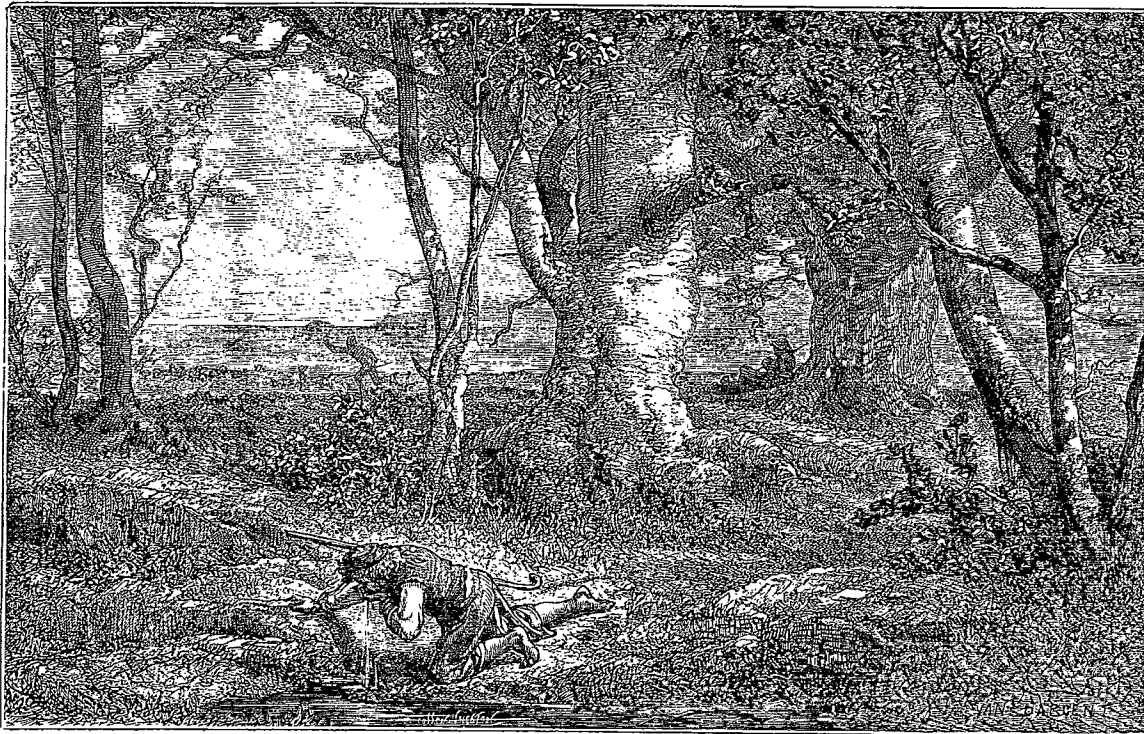
— Ces rivalités, me dit-il, se résument en un mot : Ému-

lation; ces luttes, on les appelle Concours. « A qui se fera le plus de mal » était le cri de guerre d'autrefois; le mot d'ordre d'aujourd'hui est : « A qui fera le mieux. »

— Certes, ajouta mon vieil ami, prévenant l'expression d'un doute qu'il voyait poindre dans mon sourire, je ne prétends pas et ce serait folie de prétendre que nos écoles, nos orphéons, enfin que tous ces enseignements qui éclairent et qui consolent, pourront détruire à jamais les vices et faire de la race humaine une race parfaite, non; mais ils conduisent l'homme à la conquête de sa dignité; grâce à eux, les méchants le sont moins et les bons sont meilleurs.

Il cessa de me parler pour contempler en imagination je ne sais quel tableau de l'avenir qui devait être plus consolant encore; car je l'entendis murmurer : « Magie naturelle du progrès, au-dessous des miracles de Dieu, quelle féerie a jamais supposé les merveilles qui sont accomplies par ta sainte réalité! »

A PROPOS D'UN PAYSAGE BRETON.



Salon de 1866; Peinture. — Souvenir d'enfance, paysage, par Yan' Dargent. — Dessin de Yan' Dargent.

La terre de granit recouverte de chênes
est aussi le pays de la mer, l'*Armorique*; et l'artiste, bien
inspiré par des souvenirs d'enfance, a saisi et rendu le
caractère sauvage et naïf du paysage natal. La Bretagne est
là tout entière, avec ses grands horizons, son sol pauvre
en grain nourricier, mais riche en genêts et en mousses.

Mille fleurs d'or émaillent l'herbe;
Et l'amphithéâtre superbe
De ses deux bouts joint l'horizon.
La mer est comme un cirque immense
Où de jour en jour recommence
La lutte des flots en démenée
Contre les murs de leur prison.

Devant un tel spectacle, le cœur se tourne plus vers la
résignation que vers l'espérance, l'esprit vers la rêverie
que vers la pensée. Ces allures de l'âme et de l'intelli-
gence ne sont pas sans inconvénients; elles mènent sou-
vent à l'apathie. Ce berger qui regarde les flots, cet autre
qui boit dans le creux de sa main, sont peut-être les plus
ignorants et les plus superstitieux des hommes. Mais ils
doivent à leur ignorance même le souvenir d'autant plus
tenace des vieilles traditions locales ou plutôt nationales
que leurs ancêtres ont apportées de l'Asie et acclimatées
dans la lande. Pour eux, la nature est animée; ils sont
encore dans le sentiment des druides antiques qui plan-
taient des menhirs au bord de la mer, comme pour cé-
lébrer l'union de la terre et de l'océan.

C'est la paix, la candeur, la foi des premiers âges.

Ils voient Morgane dans la source, et sur la vague les
filles de Ked la Blanche.

Songez aux anciens dieux; songez aux anciens prêtres.
Sous les chênes sacrés sont couchés nos ancêtres;
Ouvrez la dure écorce, et vous verrez encor
La druidesse blonde et sa faucille d'or.

Arbres toujours sacrés! chaque nuit, sur leurs branches
Les morts vont en pleurant sécher leurs toiles blanches,
TOME XXXIV. — OCTOBRE 1866.

Et les joyeux lutins, autour de leur vieux tronc,
Les petits nains velus viennent danser en rond.

Un chêne de cent ans avec son grand feuillage,
Un Breton chevelu dans la force de l'âge,
Sont deux frères jumeaux, au corps dur et noueux,
Deux frères pleins de sève et de vigneux tous deux.
(Brizeux.)

L'art et la poésie n'ont pas à se plaindre de ces vieilles
mœurs et de ces antiques légendes, imperturbablement
conservées, comme les braies antiques, la veste et le vaste
chapeau. Elles donnent au paysan breton une grâce parti-
culière qui le sauve de la moderne vulgarité. L'idylle,
comme l'entendaient Théocrite et Virgile, est encore pos-
sible en Bretagne; la tentative de Brizeux en est la preuve :
du moins, avec une certaine indulgence dans la peinture
de ses clercs et de ses bardes villageois, avec un grand
tact dans le choix de ses naïves héroïnes, a-t-il su, par
des descriptions nouvelles, où l'on respire la mer et le
genêt des landes, rajeunir et ressusciter la pastorale. An-
dré Chénier seul avait fait revivre l'idylle, mais en la re-
portant à sa place et à son âge, en Grèce, en Sicile, en
Italie. Cervantes, le Tasse, Guarini, Ronsard, Racan,
Segrais, Milton, Pope, malgré l'agrément et le mérite de
leurs compositions, ne sont arrivés qu'au genre factice de
l'Astrée. Le langage et les idées de nos bergers n'inté-
ressent plus guère nos poètes;

Onques s'on a pu voir bergers et pastoureux
Flageoler, estendus à l'ombrage du hestre,
Sur l'aveine menue une écolage champêtre,
Et les bois s'esmouvoir de leurs nombres rivaux,

Le temps en est bien loing, et les seuls passereaux
A la nymphe sans corps font leurs chants reconnoître.
Les antiques refrains savent trop disparaître
Ores, pour qu'on espère en ouïr de nouveaux.

Ni sur les prés secous de cent meules pareilles,
Déposant leurs râteaux, les faneuses vermeilles

Ne soulent plus danser avecque les faneurs;

Ni de l'esté fécond pour desnoncer la feste,
La faucille à la main, aux champs les moissonneurs
D'un chapeau de bluets ne s'enquadrant la teste.

(Comte de Gramont.)

« La poésie, nous dit un jeune poète contemporain ⁽¹⁾, la poésie s'est retirée des générations rustiques; mais elle reste dans la nature, comme le parfum dans la rose, l'ombre sous le chêne et la brise entre ciel et terre. C'est là, toujours là, que doivent l'aller recueillir nos modernes abeilles: comme les ifs de Cyné, les passions et les ivresses douloureuses de la vie ne leur promettent qu'un miel amer; les aromes champêtres en voileront du moins la saveur violente. Trempons nos peines, nos désirs sans frein, dans la seréne fraîcheur des rosées matinales. Bergers sans troupeaux, menons l'essaim de nos pensées sur l'herbe des prairies, dans l'air pur des monts. Nous qui nous agitions à la surface d'un étang corrompu comme la Seine par les flots lourds des égouts souterrains, las souvent d'aspirer tant de vapeurs fumeuses, tant de miasmes métalliques, cherchons les eaux courantes... Gagnons les sentiers harmonieux où bruit le murmure naïf de l'éternelle vie; que les fleuves solitaires nous soient par instants un Léthé cordial, et puissent les grands feuillages verts pleins de nids insoucieux nous verser à la fois l'oubli de la torpeur qui nous tue et la force de la secouer un jour! Allons-nous-en avec Théocrite,

Théocrite qui sut, dans l'arrière-saison,
Et quand Sophocle était le même à l'horizon
Que Racine pour nous, en si neuve peinture.
Chez les Alexandrins ressaisir la nature.

(Sainte-Beuve.)

Suivons

Par les prés et les bois les bergers de Virgile.

(Musset.)

Virgile l'enchanteur, le plus divin des maîtres,
Quand jeune il essayait ses églogues champêtres,
Quand, dans ce grand effort pour le laurier romain,
Se croyant tard venu, par un nouveau chemin,
Il tâchait d'être simple en des vers pleins d'étude.

(Sainte-Beuve.)

SUR L'ANCIENNETÉ DE LA RACE HUMAINE.

On ne saurait aborder qu'avec beaucoup de réserve la grande question tant débattue de l'apparition de l'homme sur la terre et de l'ancienneté de son existence. Cependant la science aujourd'hui devient de plus en plus affirmative; on ne se hasarde plus à compter par années ni par siècles, on compte par époques géologiques et zoologiques; sans entrer en discussion sur les milliers d'années, on croit pouvoir prouver par les traces de l'industrie humaine, et même quelquefois d'un art assez avancé, imprimées sur les os d'anciens animaux qui n'existent plus, appartenant à des races éteintes, que l'homme était contemporain de ces animaux et de ces races. On ne paraît plus regarder comme contestable que les silex taillés en outils ou en armes trouvés dans certains terrains et mêlés avec les ossements de certaines espèces, que les figures gravées sur les os de ces mêmes animaux, aient été exécutés par des hommes vivant en même temps que ces ani-

maux ⁽¹⁾. On admet que notre terre de France, par exemple, a été habitée en même temps par les rennes et par les ours qui n'y existent plus et par des êtres de notre espèce, puisque sur les os de ces rennes et de ces ours on retrouve des figures allégoriques, des dessins artistiques grossiers, il est vrai, mais tels que les exécutent encore les peuplades barbares: car ces ossements sont découverts dans des couches du sol qui n'ont jamais été remuées et qui sont encore dans la situation où les eaux les ont déposées. Or ces couches géologiques appartiennent à une époque qu'on ne peut faire remonter à moins de dix mille ans, peut-être à plus encore ⁽²⁾.

La vérité pourrait se comparer à un diamant dont les feux rayonnent non pas sur un seul côté, mais sur un grand nombre de côtés.

Entretiens de Goethe avec Eckermann.

LES RUINES DE CARTHAGE

D'APRÈS LES ÉCRIVAINS MUSULMANS.

Fin. — Voy. p. 270.

Depuis l'invasion musulmane, Carthage est généralement appelée *Maallaka*, du nom d'un château à plusieurs étages qui est bâti sur la mer. El-Békry parle de deux autres édifices, le théâtre et les thermes, qu'il désigne même par les mots grecs figurés en lettres arabes; il dit que les thermes renfermaient des colonnes de marbre très-hautes et sur le chapiteau desquelles dix hommes auraient pu s'asseoir autour d'une table.

Pour ce qui frappe les regards, on admettra volontiers que la sagacité des voyageurs arabes a émis des interprétations à peu près satisfaisantes, et que les erreurs dans lesquelles ils sont tombés ne proviennent que de leur ignorance en architecture. La critique moderne est forcée de se montrer moins exigeante, si elle tient compte de la différence qui existe entre les édifices musulmans et ceux du monde romain. Mais ce qu'il appartient de relever et de combattre avec les armes de l'histoire, ce sont les énormités par lesquelles des érudits de Tunis ont osé, au mépris de la vraisemblance, prouver l'antiquité de Carthage.

On sait que les Carthaginois suivaient les coutumes, les mœurs et la religion des Phéniciens, dont ils tiraient leur origine. Leur capitale s'appela d'abord *Charthada* ou *Kartha-Hadath*, ville neuve, en grec *Karkédôn*, en latin *Carthago*. La naissance de cette fille de Tyr, malgré des fables trop facilement accréditées, est due à la reine Didon, qui y transporta une colonie, l'an 860 avant Jésus-Christ. Hérodote et Thucydide sont les seuls grands historiens qui aient connu la période florissante de Carthage, au temps de l'empire des Perses; leurs histoires ne contiennent que quelques documents jetés comme au hasard sur cette nation. C'est à Justin, l'abrégiateur de Trogue-Pompée, que nous devons un aperçu suivi des premiers temps de Carthage et de son premier accroissement; cependant ses récits ne laissent pas d'offrir une foule d'invéraisemblances. En 163 de Jésus-Christ, Salluste, étant gouverneur de Numidie, se fit expliquer, comme il le déclare lui-même, les livres qui contenaient les annales de cette ville célèbre, et en tira plusieurs renseignements précieux pour la description de l'Afrique qui précède sa *Guerre de Numidie*. Malheureusement, l'orgueil national lui fit négliger la patrie d'Annibal. Il aimait mieux la passer sous silence que d'en dire trop peu de chose.

⁽¹⁾ Docteur Al. Donné.

⁽²⁾ Voy. t. XXXIII, 1865, p. 194.

⁽¹⁾ André Lefèvre, *Bucoliques de Virgile*, p. 96. Cette nouvelle traduction se recommande à ceux qui ont le goût de la vraie poésie. Que l'on puisse ou non lire Virgile directement, on trouvera plaisir à cette interprétation élégante, pure et fidèle. Le titre de l'ouvrage de M. André Lefèvre est: *Virgile et Kalidasa; les Bucoliques; le Nuage messager*. Paris, Hetzel.

Quels qu'aient été l'origine et le vrai fondateur de Carthage, la situation de cette ville n'est pas inconnue. Elle était construite dans l'intérieur d'un vaste golfe formé par les caps Bon à l'est, et Zibib à l'ouest (le golfe actuel de Tunis). Au fond de cette baie se trouve une presqu'île d'environ 15 lieues de circonférence, liée au continent par un isthme large d'environ une lieue. C'est sur cette langue de terre qu'était bâtie Carthage, pour ainsi dire entre Utique et Tunis, qu'on apercevait toutes deux de ses murailles. Un triple rempart, de 70 pieds de haut et de 30 pieds de large, la défendait contre toutes les attaques. Loin de moi la pensée d'entrer dans aucun détail sur les guerres puniques, qui durèrent de 264 à 146 avant Jésus-Christ. Je me bornerai à ce qui concerne notre sujet. La troisième de ces luttes acharnées commence l'an 150, après que les consuls de Rome eurent frauduleusement désarmé les Carthaginois. Ceux-ci résistèrent néanmoins pendant trois ans, avec le courage du désespoir, et ce fut seulement l'an 146 que fut prise et détruite la capitale phénicienne de l'Afrique. Elle avait subsisté 732 ans. Moins de quinze ans après sa destruction (132), le tribun du peuple C. Gracchus y conduisit une colonie de six cents hommes; mais il paraît que les colons romains se montrèrent d'abord plus occupés de tirer profit du territoire de Carthage que d'en relever les édifices. Aussi, quarante-trois ans plus tard (89), Marius proscrit put venir chercher, au milieu de ses débris, un asile que ses ennemis lui refusaient. Sous les empereurs, elle acquit une telle importance qu'elle passait pour la seconde ville de l'Occident, et dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne elle était le chef-lieu du diocèse d'Afrique. Le gouverneur général y avait sa résidence.

Les bâtiments de la nouvelle Carthage se faisaient admirer par leur splendeur et leur régularité. On y voyait des écoles et des gymnases. Elle fut encore embellie de magnifiques monuments par Dioclétien. Mais les troupes de Maxime, fils de Maximien, la ruinèrent presque entièrement. Relevée par l'influence protectrice de Constantin, elle redevint plus que jamais florissante. L'an 610, la flotte de Carthage amena à Constantinople le jeune Héraclius, qui fut proclamé empereur. Dans ses dernières années, ce prince vit naître la puissance menaçante des sectateurs de Mahomet; et bientôt, malgré les efforts du patrice Jean, général de l'empereur Léonce, la capitale de l'Afrique passa sous le joug des Arabes. Hassan, qui fit cette importante conquête pour le khalife Abd-el-Melik, détruisit de fond en comble cette cité réservée à tant de désastres.

Sur ses décombres s'éleva une forteresse entourée de quelques habitations; et cette place de guerre ne fut point sans importance militaire sous les dynasties arabes qui envahirent successivement l'Afrique septentrionale. Telle est en abrégé l'esquisse historique des ruines de Carthage. Cependant les auteurs musulmans n'en ont rien su.

Le Koran, ce livre étrange qui ne justifie en aucune manière l'admiration qu'il a inspirée à certains écrivains modernes, loin d'apporter la lumière au peuple arabe lorsque celui-ci s'élança sur la scène du monde, proscrit et stigmatisa la science comme une chose funeste aux âmes sincèrement dévotes. De là cette ignorance presque complète des temps antérieurs qu'on remarque chez les docteurs de l'islam. De là ce superbe dédain pour tout ce qui a précédé la venue de Mahomet. On dirait que l'effort constant que fait l'esprit humain pour fixer le passé, pour y trouver les leçons du présent et les espérances de l'avenir, est réputé sacrilège dans cette religion. Voyez, en effet, l'auteur du *Mounès fi akhbar Ifrikia ou Tounès*, lequel professait pourtant une estime et un goût profonds

pour l'histoire, et déclare même dans son introduction avoir consulté les chrétiens sur les annales de l'antiquité! Que d'erreurs n'enseigne-t-il pas à ses coreligionnaires sous prétexte de leur expliquer les origines de Carthage? Il fallait qu'il n'eût aucune idée de la saine critique pour donner ainsi tête baissée dans des contes monstrueux, après avoir écrit solennellement, en parlant de l'histoire, « qu'il est merveilleux de voir se refléter, comme dans un miroir, tout ce qui a été dit, tout ce qui a été fait dans les temps reculés. » Quel rapport, en effet, existe entre la vérité et cette tradition incohérente à l'aide de laquelle il s'ingénie à prouver l'antiquité de Carthage? Je la transcris textuellement, afin qu'on apprécie d'un même coup d'œil et le caractère superstitieux de l'école historique au onzième siècle de l'hégire, et le penchant des premiers chroniqueurs à substituer des légendes sans fondement aux événements qui leur étaient étrangers. Voici les paroles d'Ibn-Abi-Dinar, auteur du *Mounès* :

« Abderrahman-Ben-Zaïd, encore jeune, se promenait un jour avec son oncle sur les ruines de Carthage, dont il admirait la grandeur, lorsqu'ils découvrirent un tombeau portant cette épigraphe en langue himiarite : « Je suis » Abdallah-Ben-Ouassi, apôtre de l'envoyé de Dieu, » Salah. » Telles sont les paroles que des hommes de foi assurent avoir entendu prononcer par Abderrahman. Quelques-uns ajoutent qu'il y avait à la suite de l'inscription : « Chaïban m'a envoyé aux habitants de cette ville » avec mission de les appeler à Dieu. J'arrivai chez eux » au commencement de la journée, et ils me mirent à » mort injustement. Que Dieu les juge d'après leur conduite! »

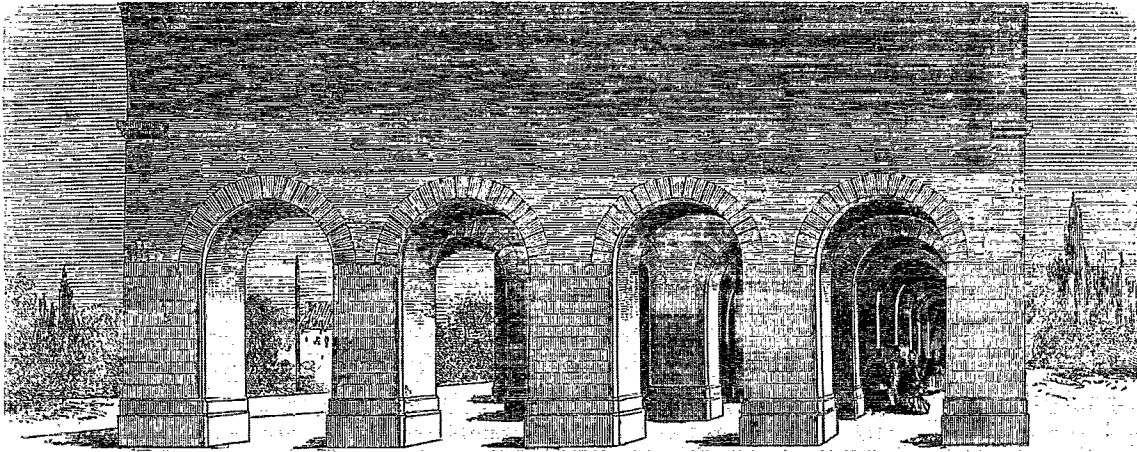
Puis, reprenant la chaîne des siècles, sa doctorale crédulité pose, en manière d'argument irréfutable, ce récit puéril emprunté à ses devanciers : « Lorsque Mouça-Ben-Nocér, dit-il, eut conquis l'Andalousie, on lui raconta qu'il existait dans cette contrée un cheikh d'un âge extrêmement avancé. Il exprima le désir de le voir. Le cheikh se présenta au général musulman; ses sourcils couvraient ses yeux. Mouça lui parla en ces termes : « Apprends-moi combien d'années ont passé sur ta tête. » — Cinq cents, répondit le cheikh. » Mouça lui adressa encore d'autres questions auxquelles il répondit. Ensuite, il lui demanda le nom de son pays et combien de temps il y avait vécu. Le vieillard répondit : « Je suis de Carthage; j'y ai vécu trois cents ans et deux cents ans ici. » Mouça l'interrogea alors sur la fondation de Carthage. Le cheikh lui dit : « Carthage a été bâtie par ceux du peuple d'Ad qui » échappèrent à la mort, lorsque Dieu fit périr leurs frères » par la violence du vent. Elle fut ensuite détruite et resta » mille ans en ruine. Nemrod-Ben-Saoud-Ben-Djebbar la » releva, en se conformant à l'ancien plan. Comme il avait » besoin d'y faire venir de l'eau douce, son père, à qui il » s'adressa, lui envoya des architectes et des ingénieurs qui » exécutèrent les travaux que cette entreprise nécessitait. » L'eau arriva en effet, mais ceux qui l'avaient obtenue n'en » burent que pendant quarante ans. Son père régnait dans » la Syrie et l'Irak; son oncle gouvernait l'Inde et le Sind. » En creusant la place des fondations de l'aqueduc, on trouva » une pierre sur laquelle on lisait, en caractères anciens, » que la ville serait détruite lorsque le sel s'y formerait. Or, » un jour, en visitant une citerne, à Carthage, je vis du sel » attaché à une pierre; alors je quittai cette ville et je vins » ici. Ceux qui crurent à la prophétie en firent autant. » Tel fut le discours du cheikh. Mouça lui demanda quel était l'âge du prince de Carthage, et il répondit qu'il avait sept cents ans. »

Faut-il d'autres preuves pour démontrer que les écrivains arabes n'ont tenu aucun compte des siècles qui pré-

cèdent la venue de Mahomet, et qu'ils ont poussé le dédain ou le fanatisme jusqu'à négliger l'histoire des pays où devait se fixer le signe du croissant? L'exagération et l'absurdité de ces conteurs inventifs donnent largement la mesure de leur ignorance, et nous forcent à nous mettre en garde contre les assertions de leurs propres annales.

PONT-VIADUC DU POINT-DU-JOUR, PRÈS D'AUTEUIL.

Le pont-viaduc du Point-du-Jour est une des constructions les plus remarquables qu'on ait vu élever, à

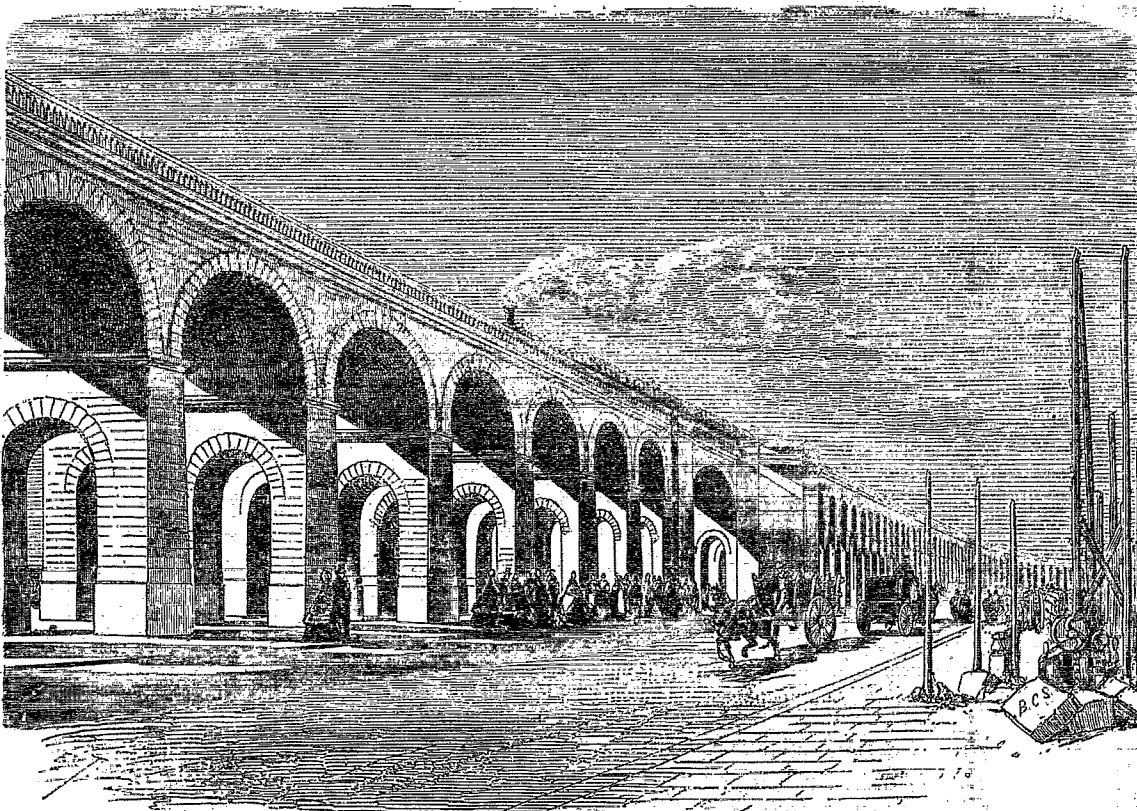


Pont-viaduc du Point-du-Jour. — Coupe des travées.

Paris et dans ses environs, depuis quelques années. Il relie les deux rives du fleuve, sur la lisière du bois de Boulogne, et sert de passage à la fois aux wagons du chemin de fer de ceinture, aux piétons et aux voitures.

Le pont du chemin de fer est superposé au pont destiné à la circulation ordinaire.

Le pont inférieur a cinq arches, chacune de 31 mètres ; le pont supérieur a quarante et une arches de 5 mètres.

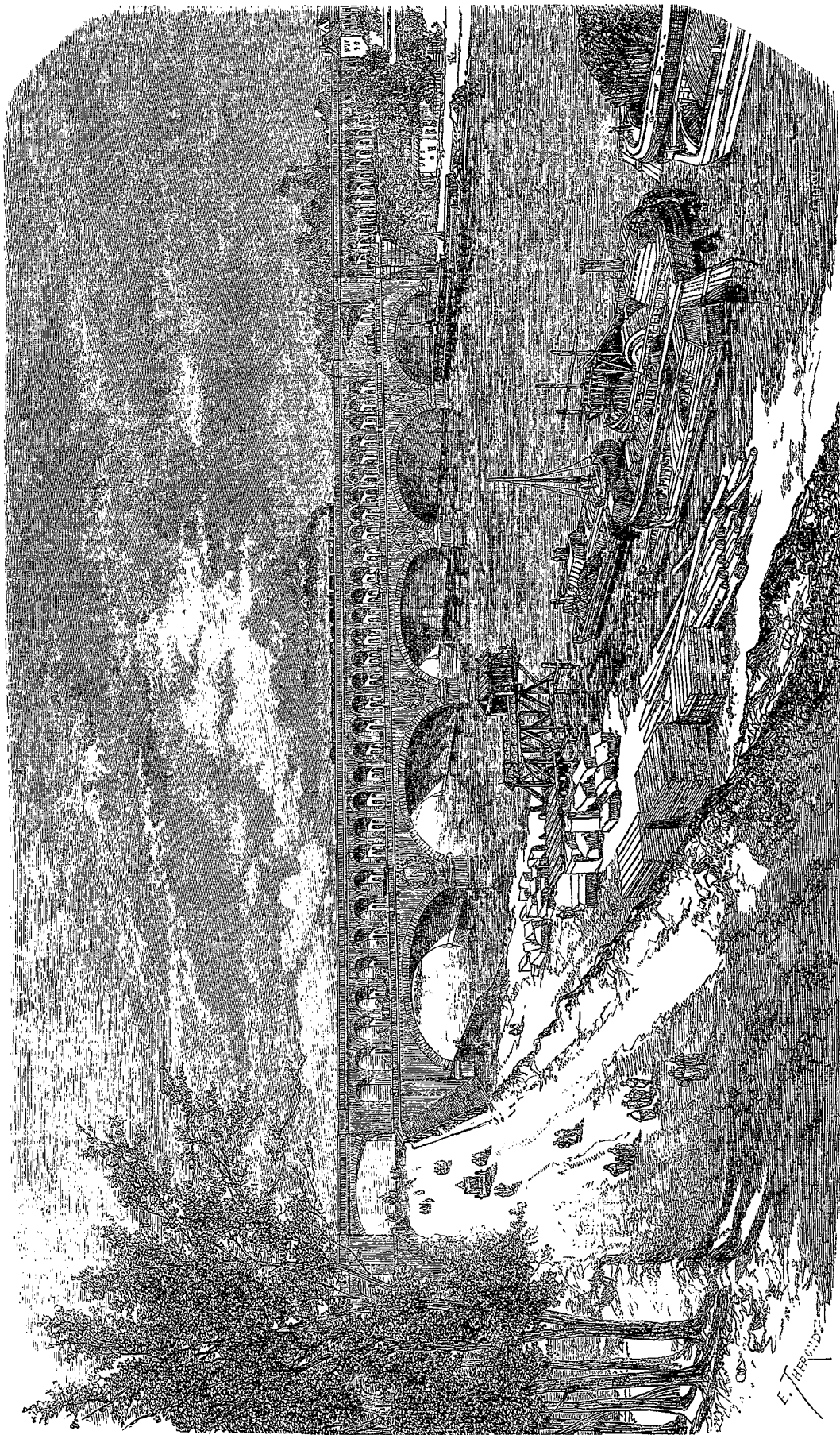


Vue partielle.

Les piliers du pont supérieur sont eux-mêmes formés d'arches qui s'étendent dans toute la longueur de l'édifice, comme la galerie d'un cloître gigantesque.

Ce beau viaduc, œuvre de M. de Bassompierre, ingénieur

en chef du chemin de fer de ceinture, est merveilleusement encadré par le site qui l'environne : en le traversant, d'un côté, le regard embrasse les riants horizons de la Seine, les coteaux de Viroflay, de Meudon et de Saint-



Vue générale du pont-viaduc du Point-du-Jour. — Dessin de Thérond.

Cloud; de l'autre, Paris et ses nombreux monuments. | qui reliera le chemin de ceinture aux galeries du Champ
C'est du Point-du-Jour que partira l'embranchement | de Mars pendant l'Exposition universelle de 1867.

MONNAIES ET MÉDAILLES DE LA CHINE.

LES MONNAIES.

Je laisse parler un mien voisin, qui fut un grand voyageur, et que je ne me lasse pas d'interroger.

— Quelques jours avant mon départ pour l'Europe, me dit-il, j'allai une avant-dernière fois causer avec un ancien inspecteur du grenier à sel de Kouang-Tchéou (Canton), magistrat de l'ordre civil de la deuxième classe du huitième rang, dont les titulaires portent au bonnet le globe doré. On le nomme *Siao* (le petit), surnommé *Kin-Kéou* (bouche d'or). Son logis est situé vers l'extrémité orientale de cette grande *avenue de la Bienveillance et de l'Affection* qui se prolonge de l'est à l'ouest de la ville.

Après les banalités obséquieuses qui sont, à la Chine, de stricte observance entre l'hôte qui reçoit (le *tchu* ou le maître) et l'hôte qui est reçu (le *khé* ou l'invité, le visiteur), quand nous fûmes attablés dans le parloir, devant la tasse de thé obligée, et abrités par le treillis de bambou qui laisse passer l'air et arrête au passage les regards des curieux, je trouvai, comme toujours, disposé à m'instruire celui que je ne manquais jamais de nommer, suivant les règles de la politesse, « mon savant frère aîné », bien qu'il fût d'environ cinq ans plus jeune que moi, et qui, par contre, m'accablant d'épithètes équivalentes, s'intitulait, pour se conformer à l'humilité de convention, « l'ignorant, le stupide. »

Je repris l'entretien au point où nous l'avions laissé lors de notre dernier tête-à-tête. Il s'agissait d'une question qui est partout fort intéressante, mais à laquelle on ne s'intéresse nulle part autant que dans ce singulier empire de la *Grande-Pureté* (*Ta Tsing*), et qu'on désigne également par l'un de ces noms : le *Dessous du ciel* (*Thien hia*), le *Milieu en fleur* (*Hoa-Tchong*), et le *royaume du Milieu ou central* (*Tchong-Koué*). Les Chinois entendent par ce dernier nom que leur pays est le centre d'une autorité souveraine qui rayonne sur toutes les nations de la terre.

La question agitée entre le bonhomme *Siao* et moi était celle de l'argent. Ayant épuisé les considérations générales touchant ce signe représentatif du bien-être, nous en étions arrivés aux faits particuliers : le monnayage et les espèces sonnantes envisagées sous le double rapport de la matière et de la figure.

— Vous m'aviez promis, rappelai-je à l'ex-inspecteur du grenier à sel, de me montrer ce qui est, je dois le croire, une grande rareté dans ce pays, puisque j'en suis resté au désir non réalisé de la rencontre.

A ces mots, il secoua la manche droite de sa robe, d'où je vis tomber successivement sur la table un dollar américain, une piastre espagnole et un écu de France.

— L'or monnayé, me dit-il, nous ne l'admettons pas ; quant à notre monnaie d'argent, nous n'en avons pas d'autre que celle-ci qui nous vient de l'étranger ; encore ne la trouveriez-vous pas partout, attendu que sa circulation n'est tolérée que dans nos provinces du littoral.

Il m'invita à examiner les trois pièces d'argent. Je remarquai qu'elles avaient été tant et tant martelées par des poinçons différents, que l'empreinte du coin national s'était effacée sous la multiplicité des estampilles.

— Ce poinçonnage, reprit mon hôte, indique les divers comptoirs de banquiers licenciés par lesquels ces pièces ont passé. Chacun de ceux qui en reçoit une y imprime sa marque particulière, comme garantie de la pureté du métal précieux. Où s'arrête cette formalité indispensable, la confiance cesse et la circulation s'arrête aussi.

Souvent encore, continua-t-il, il arrive que la pièce d'argent, bien que de bon aloi, est criblée d'un si grand nombre de coups de poinçon, qu'il devient impossible d'y trouver place pour une estampille nouvelle ; souvent aussi elle se brise sous le marteau. Cette monnaie étrangère ne pouvant plus être utilisée dans les transactions commerciales est alors envoyée, pour valeur de son poids, chez l'un de nos banquiers-fondeurs qui tiennent légalement boutique ou fabrique d'argent (*in-tien*). C'est de leurs fourneaux que sortent nos lingots destinés seulement aux caisses de l'État et qu'on nomme, à cause de leur forme, *souliers*, ou plus exactement *semelles* (*hiaï*).

Les commissaires préposés à la perception des impôts et redevances quelconques payables en argent, ne peuvent verser leurs recettes dans le trésor impérial que lorsqu'ils les ont converties en lingots qui portent, outre la marque du fondeur, le nom de la localité où ils ont été fondus, et l'indication de l'espèce de taxe dont ils sont le produit.

Pour en finir avec la monnaie étrangère, vous savez que nous ne l'acceptons pas facilement, même lorsqu'elle est garantie par l'estampille d'un banquier chinois. Nous avons des préférences. Ce qui détermine notre choix, c'est d'abord le pays de provenance, ensuite ce que vous appelez le coin : l'empreinte ou l'image. Ainsi, tandis que les dollars qui nous viennent des royaumes de la *Bannière constellée* (les États-Unis) sont souvent refusés dans le commerce, ou perdent pour le moins cinq ou six pour cent, les piastres provenant de la *grande Luçon* (l'Espagne) obtiennent une prime chez nos changeurs.

Quant aux noms par lesquels on désigne parmi nous ces diverses monnaies, en voici quelques-uns :

Nous nommons indifféremment le dollar américain soit le Canard précieux, soit l'Oie précieuse, ou la Poule qui vole. Celui du Mexique se nomme l'Aigle tributaire. Les dollars espagnols ont pour surnoms chinois : la Tranche fleurie, la Face étrangère et la Tête du diable. Les *carolus* du règne de Charles IV, que nous estimions fort, ont été nommés par nous, à cause de la couronne qui domine les deux pilastres, le Précieux couvert, ou encore les deux Chandeliers. Enfin, je vous dirai, à l'honneur de votre pays, que vos écus ont pour surnom, dans nos provinces méridionales, le Bel argent du tribut.

Comme je répétais en sourcillant ce mot tribut, il se hâta d'ajouter :

— Ce mot, qui vous blesse, nos plus illustres savants l'ont écrit dans leurs livres à propos des peuples étrangers. Depuis les premiers temps de l'antiquité, il a été établi et généralement reconnu que toutes les nations de la terre étaient et seront à jamais tributaires de la Chine.

Le bonhomme *Siao* me parut si heureux de son illusion, que la charité chrétienne me fit un devoir de la lui laisser. La tasse de thé que je portai à mes lèvres lui masqua mon sourire.

— Ainsi, repris-je, c'est de l'étranger que vous tirez l'argent de vos lingots ?

— La moindre partie nous vient de lui, me répliqua l'ex-inspecteur du grenier à sel ; le surplus est le produit de nos propres mines. Il y en avait, au temps passé, beaucoup plus en exploitation qu'aujourd'hui ; mais quelques-unes ont été épuisées, et le travail dans plusieurs autres est prohibé. Celles d'où le plus d'argent natif est tiré sont à *Ho-chan* (la montagne de feu), sur les frontières du royaume d'Ava, et à *Soung-sing*, sur les frontières de la Cochinchine.

Les mines qui ont pu appartenir jadis à des individus sont maintenant la propriété de l'État. L'exploitation est confiée à des fermiers qui payent une redevance convenue. Ils emploient constamment de quarante à cinquante

mille ouvriers, et cependant l'ensemble de leurs travaux n'enrichit chaque année le trésor impérial que d'environ deux millions de *taëls* (onces) d'argent. De même que les dollars américains, les piastres espagnoles et les écus français, l'argent de nos mines est coulé en lingots à forme de semelle, qui portent inscrits le nom du district d'où provient le métal et celui des ouvriers qui l'ont fondu.

Notre seule monnaie courante ou valeur en circulation (*long pao*), c'est cette rondelle de cuivre, percée d'un trou carré au milieu, que le monde entier connaît. On trouve à sa face l'empreinte de quatre caractères. Deux de ceux-ci indiquent le nom des années du règne sous lequel la pièce de cuivre a été fondue. Nous reviendrons sur ces mots : nom des années de règne (*koué hao*).

L'usage d'écrire sur la monnaie le surnom que le souverain impose soit à une période, soit à la durée de son règne, n'a été adopté que depuis l'avènement de la grande dynastie des Tang, qui occupa le trône impérial à partir de la quatorzième année de notre cinquante-cinquième cycle de soixante ans jusqu'à la troisième année du soixantième cycle, c'est-à-dire pendant 289 ans, qui se compteraient, selon votre ère vulgaire, de l'an 618 à l'an 907. Avant la glorieuse époque des Tang, on ne lisait sur nos rondelles de cuivre que deux caractères.

Le poids du métal est la base de notre système monétaire. L'unité supérieure, c'est l'once chinoise; nous l'appelons *liang*, les Européens disent *tael*.

Voici la proportion entre les trois métaux précieux, l'or, l'argent et le cuivre : l'once ou *taël* d'or vaut 70 *taëls* d'argent; pour un *taël* d'argent on doit donner de 1 400 à 1 500 de ces piécettes à trous carrés que nous nommons *tsien* (monnaie) et que les trafiquants étrangers appellent *cash*. Il est entendu que ces *taëls* d'or et d'argent n'existent que nominativement. On se sert de ces mots pour exprimer la valeur différente de ces deux métaux à poids égal. Non-seulement le *taël* monnayé est une fiction, mais aussi ces autres divisions et subdivisions du *taël*, dont les noms reviennent souvent dans la langue du commerce; je veux parler du *mèce*, qui vaut dix fois moins que le *taël*, et du *candarin*, qui n'en est que la centième partie. Ai-je besoin de vous faire observer que ces mots *mèce* et *candarin* ne sont point chinois; pas plus, d'ailleurs, que *bonze*, *mandarin*, *tam-tam*, *cangue*, et même *Chine* et *Chinois*, mots forgés par les Européens, et qui ont le double défaut de ne rendre ni l'idée des choses dans leur propre langue, ni les sons des mots par lesquels nous les exprimons.

Revenons à la monnaie courante, poursuit le bonhomme Siao, après qu'il eut vidé sa tasse de thé. La seule que nous possédions, je vous l'ai dit, c'est le *tsien* ou *cash*, alliage de cuivre, de zinc et de nickel, qui représente, suivant le cours forcé, environ huit dixièmes de vos centimes, mais dont la valeur intrinsèque est de beaucoup inférieure à ce taux. La monnaie chinoise, il est facile de le reconnaître, n'est pas frappée, mais fondue et coulée. La fonte s'opère dans les vingt-quatre ateliers de monnayage établis dans les dix-huit provinces de l'empire, sous la direction de nos Cours des Revenus, ou des Finances et des Travaux publics (*hou-pou* et *kong-pou*).

L'atelier ou la fonderie de chacun de nos hôtels des monnaies se nomme *kiu* (endroit caché ou secret, lieu où l'on est confiné); on le nomme ainsi parce que les opérations y sont secrètes et que les ouvriers n'en peuvent sortir pendant la durée de ces opérations. C'est de la Cour des revenus, qui siège dans le palais de la résidence impériale du Nord (*Pe-king*) que les directeurs des hôtels des monnaies provinciaux reçoivent les moules du coin unique pour tout l'empire. La Cour des travaux publics leur expédie le cuivre destiné à être monnayé. On le tire princi-

palement des mines du Yun-nan, du Hou-nan et du Kouei tchéou. Lorsque l'ordre de fabriquer de la monnaie nouvelle est officiellement parvenu à l'un de ces directeurs, il pèse la quantité de métal nécessaire pour la livraison des espèces dont l'émission a été décrétée, et il la partage entre les ouvriers qui doivent rendre un nombre de pièces déterminé, représentant le poids des matières métalliques qu'ils ont reçues. Mais il arrive souvent que malgré la surveillance la plus active et la menace des châtiments les plus rigoureux, les ouvriers monnayeurs mêlent du sable avec le métal en fusion au moment où ils le versent dans le moule d'argile, et parviennent ainsi à soustraire quelques parcelles de cuivre au trésor de l'État.

Il y a des jours fixés pour les opérations du monnayage. Ainsi, on ne peut les commencer que le deuxième, ou le cinquième, ou le huitième jour du mois. Quant au pesage de la monnaie nouvellement fabriquée, et à son versement entre les mains du commissaire des finances, ils n'ont lieu que le troisième, le sixième ou le neuvième jour. C'est durant ces jours-là qu'il est défendu aux ouvriers de sortir de l'atelier ou de communiquer avec le dehors.

Quand les *tsien* ou *cash* ont été coulés et qu'ils sont durcis par le refroidissement, on les assemble par nombre convenu au moyen d'une cordelette passée dans le trou carré. Cet ensemble de deniers se nomme une enfilade de *cash* (*tsien-tchouen*).

Mais, continua l'ancien fonctionnaire au globule doré, je ne puis que glisser, comme la navette du tisserand sur la chaîne, pour conduire à fin aujourd'hui cet inépuisable sujet d'entretien. Combien de détails ne me faut-il pas omettre, puisque, nos livres le prouvent, le monnayage à la Chine remonte à plus de trois mille ans! Et, en effet, notre illustre *Ssé-ma-tsien* a écrit dans son *Ssé-ki* (Mémoires historiques), ouvrage de cent quatre ans antérieur à votre ère vulgaire, que deux mille ans avant lui il existait dans l'empire des pièces de monnaie en métal fondu. Celles-ci n'étaient, il est vrai, que des plaques muettes (sans empreinte de figures ou de caractères).

Voici, me dit-il encore en ouvrant devant moi un cahier de monnaies figurées, quelques exemples qui vous feront passer rapidement sur les siècles écoulés et vous amèneront à peu près au jour où je vous parle. Mais n'oubliez pas qu'il ne s'agit ni d'or ni d'argent; ces images de nos disques à trous carrés ne représentent que de la monnaie de cuivre.

Celle-ci (n° 1) ne porte que deux caractères, ce qui vous indique déjà que vous avez sous les yeux une monnaie dont la date remonte plus haut que l'époque des Tang. Ces deux caractères doivent se lire ainsi : à droite le mot *pao* (riche ou précieux), à gauche le mot *ho* (valeur, ou qui vaut pour l'échange). Cette pièce est de la dixième année du règne de *King-wang*, le vingt-quatrième souverain de la troisième dynastie (les Tchéou), date qui équivaut pour vous à l'an 535 avant l'ère vulgaire. Notre saint homme, ou Koung-tseu (Confucius), avait seize ans.

Sur l'autre pièce (n° 2) on lit à droite le mot *pouan* (demi), à gauche le mot *liang* (once ou *taël*). Ce demi-*taël* a été fondu dans l'an 230 avant l'ère vulgaire, au temps du terrible empereur *Chi-Hoang-ti*, cinquième souverain de la dynastie des Tsin. Il fit non-seulement brûler les livres de l'antiquité, mais aussi ceux qui les étudiaient. On lui doit le rempart de dix mille *lis* (la grande muraille supposée de mille lieues de long). Il prit, au lieu du titre de roi (*wang*) porté par ses prédécesseurs, celui de souverain suprême (*hoang-ti*). Dans son orgueil, il se flattait de renouveler l'empire pour sa race perpétuelle, et il n'eut qu'un successeur.

Vous voyez sur cette autre pièce (n° 3) le premier

exemple de quatre caractères inscrits; ceux de droite et de gauche, *long pao*: vous les retrouverez désormais sur toutes les pièces de monnaie; c'est la devise invariable de notre coin national. Nous avons dit que le sens exact de ces mots était: « valeur en circulation. » Quant aux caractères inscrits au-dessus et au-dessous du trou carré, ils varient, comme vous le pouvez voir dans les six figures suivantes. Ces deux caractères, qui se lisent de haut en bas, c'est ce que nous appelons le *Koué hao* (le nom du règne). A son avènement, l'empereur dit: « Les années pendant lesquelles je gouvernerai les cent familles (le peuple chinois) se nommeront les années de la paix universelle, ou bien de l'abondance et de la joie »; et durant ces années, eût-on à souffrir de la révolte ou de la guerre, y eût-il famine et peste, on imprime sur les pièces de monnaie: Paix universelle, ou Abondance et joie, et l'on écrit dans l'histoire: « Telles villes ont été détruites par l'ennemi dans telle année de la paix universelle; tant de milliers de malheureux sont morts de faim dans telle année de l'abondance et de la joie. »

La première des pièces de monnaie à quatre caractères (n° 3) est de la première période de *Ming-Hoang-ti*, sixième souverain de la dynastie des *Tang*, que l'on nomme

aussi *Youen-tsong*. Cette période fut de douze années (de 713 à 724 de l'ère vulgaire); il l'appela *Kai-youen* (le commencement, l'origine ou la rénovation).

Le *tsien* ou cash suivant (n° 4) nous amène à la dynastie *Kin* (de l'or) ou des Tartares orientaux, nommés par les uns *Niu-tché*, et par quelques autres *Jou-tchi*. Le nom du règne inscrit sur cette pièce est *Ta Ting* (la grande fixité); elle a été fondue vers l'an 1162; le souverain qui régnait alors a reçu après sa mort le surnom d'Honorable pour sa sainteté (*Chi-tsong*).

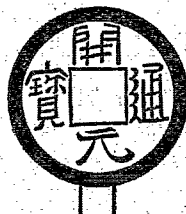
Nous trouvons encore ici une monnaie de la célèbre dynastie des *Tang*. Cette pièce grand module avait la valeur de cinq *tsien* (n° 5). Les caractères *Ta Tchong* (le Milieu ou l'Empire agrandi) indiquent qu'elle est du temps de *Houen Tsoung*, qui régna treize ans, de votre année 847 à 860.

Les trois pièces de monnaie suivantes (nos 6, 7 et 8) ont pour noms de règne *Kang-hi* (l'épanouissement de la joie, de 1662 à 1684), *Kien-long* (l'abondance universelle, de 1736 à 1796), et *Tao-kouang* (la splendeur de la raison, de 1821 à 1850).

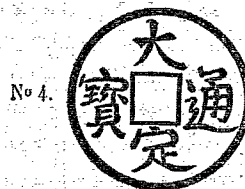
Il me resterait beaucoup à vous dire sur ce sujet, termina mon hôte; car je ne vous ai pas dit qu'au revers de



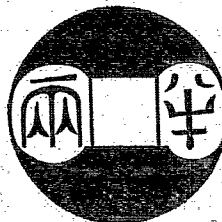
N° 1.



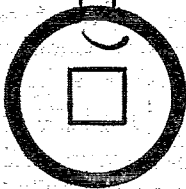
N° 3.



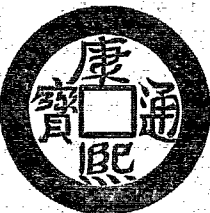
N° 4.



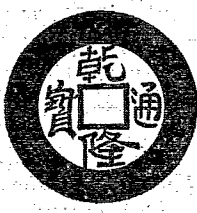
N° 2.



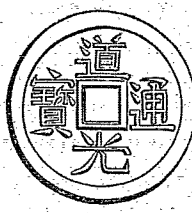
N° 5.



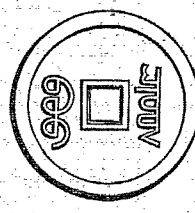
N° 6.



N° 7.



N° 8.



nos *tsien*, qui sont vos cash ou deniers de cuivre, il y a deux mots en caractères manchoux, qui indiquent la localité où la pièce a été coulée; je ne vous ai pas dit que quelquefois le métal en usage a manqué, et qu'alors on a fabriqué de la monnaie de fer; je ne vous ai pas dit qu'avant d'en venir à cette extrémité l'empereur *You-tsong*, à l'époque qui est pour vous le huitième siècle, a dépouillé les monastères de leurs statues et de leurs cloches pour les convertir en pièces de monnaie; et qu'un siècle plus tard, en 825, un décret impérial fut rendu qui appliquait la peine des faux-monnayeurs à ceux qui enlevaient les *tsien* de la circulation pour en faire des statues de la divinité que nous ne nommons *Fouh*, et non *Fo*, par abréviation,

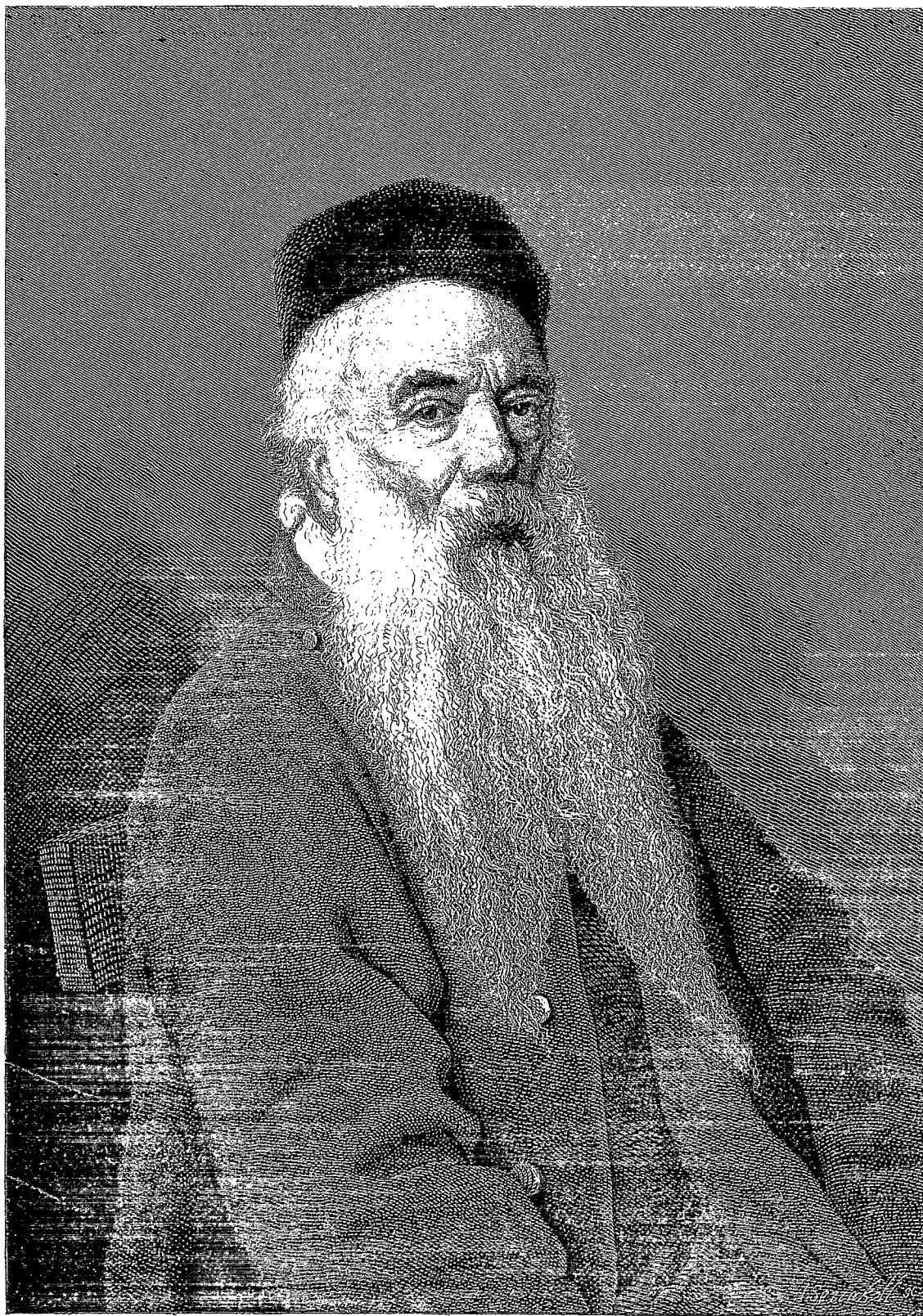
que parce que nous n'avons pas dans notre vocabulaire de signes correspondants aux syllabes *Boud-dha*.

Je viens de vous donner à entendre qu'il y avait en Chine des faux-monnayeurs. C'est à l'imitation des dollars étrangers qu'ils appliquent leur industrie. Cette industrie est si étendue, qu'il existe même des livres imprimés indiquant les procédés à employer pour fabriquer les diverses espèces de fausses pièces d'argent. Mais, assez sur les monnaies; demain, si vous revenez me voir, nous parlerons des médailles.

Je ne manquai pas de retourner le lendemain chez mon obligeant frère aîné, autrement dit le bonhomme Siao.

La fin à une prochaine livraison.

RUDE.



François Rude, sculpteur. — Dessin de Bocourt, d'après une photographie communiquée par la famille.

L'auteur du groupe du *Départ*, du *Jeune Pêcheur*, du *Mercur*, de l'*Hébé*, du tombeau de Godefroy Cavaignac, du *Calvaire* de l'église Saint-Vincent de Paul et du *Baptême de Jésus-Christ* qui est à la Madeleine, des statues

de Louis XIII, de Jeanne Darc, de Monge, de Napoléon, est assurément un des artistes dont le talent fait le plus d'honneur à notre temps. Sa vie est aussi une des plus dignes d'être connues. Quelqu'un a dit de lui : « Rude,

TOME XXXIV. — OCTOBRE 1866.

42

comme artiste, appartiendrait à Vasari; comme homme, il tenterait Plutarque. » Et, en effet, la loyauté, la pureté de son caractère, sa simplicité, son désintéressement, sa bonté, son courage, sa fidélité au devoir, ne méritent pas moins que ses plus beaux ouvrages d'être proposés pour modèles.

François Rude, né à Dijon le 4 janvier 1784, était fils d'un forgeron qui avait voyagé en Allemagne et en avait rapporté la fabrication des cheminées à la prussienne. « Son industrie prospérait, dit le biographe que nous prenons pour guide ⁽¹⁾; elle était nouvelle à Dijon, où il l'exerçait seul, et son ambition était de la léguer à son fils. Aussitôt que les forces de l'enfant le permirent, on lui mit en main le marteau, on ceignit ses reins du tablier de cuir, et on l'utilisa à la forge. Il s'essayait au travail en même temps que commençait la révolution. »

Parmi les souvenirs de son enfance, nous en trouvons un qui mérite d'être noté, parce qu'il révèle déjà l'inflexible fierté qui devait être un des traits saillants de son caractère. Son père l'avait fait admettre, en 1792, quoiqu'il n'eût encore ni la taille, ni l'âge requis, dans une légion d'enfants qui faisait partie de la garde nationale et avait la même organisation. Cette légion avait son uniforme, qui tenait de celui des gardes françaises et de celui de la garde nationale, ses exercices, ses promenades militaires, ses ordres du jour lus devant le régiment sous les armes. On l'appelait en plaisantant Royal-Bonbon; mais il n'était aucun des petits légionnaires qui n'eût pris son rôle fort au sérieux, le jeune François moins qu'aucun autre. Un jour (il avait neuf ans alors), son oncle l'avait emmené à un des villages des environs; il avait emporté son sabre, qui ne le quittait plus. A souper, quelques mauvais plaisants, parmi lesquels se trouvait le barbier du village, le raillèrent sur son équipement, et réussirent à l'exaspérer à tel point qu'il provoqua le barbier en duel. La proposition fut accueillie par de bruyantes acclamations; on choisit des témoins, et rendez-vous fut pris pour le lendemain. L'enfant fut debout dès le point du jour; une chose le préoccupait : son sabre n'avait point le fil! Il avait remarqué la veille dans la cour de l'auberge une meule, sans bielle pendante, il est vrai, et d'un poids qui la rendait difficile à manœuvrer. Il essaya pourtant, en lançant la meule des deux mains, ne se lassant pas de recommencer chaque fois qu'il l'avait arrêtée en posant dessus la lame de son sabre. Il fit tant que l'oncle, réveillé, l'aperçut, et alla prévenir l'adversaire et ses témoins. « L'heure avait marché et le jour avait grandi; tout le monde était sur pied. On entoura le rémouleur acharné, et les plaisanteries de recommencer. L'enfant se fâcha de plus belle. On voulut enfin le calmer, mais rien n'y fit; les excuses, régulièrement offertes, ne furent point acceptées, et on ne put jamais lui faire entendre raison. Désespérant d'obtenir satisfaction par les armes, il profita d'un instant de répit et s'esquiva, laissant l'oncle à ses affaires. Il savait qu'il y avait loin de Saint-Seine-sur-Vingeanne à Dijon, au moins neuf grandes lieues de pays, et ne connaissait qu'imparfaitement la route. N'importe! il revint seul, à pied et sans un sou, c'est-à-dire sans boire ni manger. »

Rude avait seize ans; il travaillait toujours à la forge à côté de son père, et aucune circonstance n'était venue lui révéler sa vocation, lorsqu'un jour, ayant assisté à la distribution des prix de l'École des beaux-arts, il supplia son père en rentrant de lui laisser suivre aussi les cours

de dessin. « Celui-ci le lui permit, à la condition qu'il ne se ferait pas artiste. » Le fils n'y songeait peut-être pas alors plus que le père; ce n'était pas encore l'amour de l'art qui l'enflammait; mais lorsqu'il se trouva en présence des modèles, il montra une ardeur qui fut remarquée du fondateur et directeur de l'École, François Devosge, et qui attira sur lui toute sa sollicitude. « Qu'as-tu donc fait, lui dit un jour la vieille gouvernante du directeur, pour que notre monsieur parle toujours de toi? » A la fin de l'année, Rude remporta la médaille d'or pour le premier prix d'ornement, une médaille d'argent, second prix de dessin d'après le modèle vivant, et un accessit pour une figure modelée aussi d'après nature. Cependant, selon les conventions faites, il n'allait encore à l'Académie, comme on disait alors, que deux heures chaque jour, de six à huit heures du soir en hiver, de six à huit heures du matin pendant l'été; il travaillait tout le jour avec son père; mais, la journée finie, il s'enfermait pour se livrer à ses études de prédilection. Devosge lui fournissait le papier et les crayons; il lui ouvrit sa bibliothèque, quand il vit s'éveiller en lui un averse désir d'instruction. Ce n'était guère que le dimanche que le jeune ouvrier pouvait consacrer au plaisir de la lecture, et pour le goûter il fallait renoncer aux autres plaisirs de son âge. « Dès le matin, le bruit des caquetages des voisins et des voisines, les appels joyeux des jeunes gens, montaient jusqu'à sa mansarde; il voyait les apprêts de toilette; il entendait les projets de parties de plaisir; il savait qu'il serait partout bien accueilli et fêté: la tentation était forte, surtout quand le ciel était pur et que resplendissait le soleil. Mais la réflexion lui montrait plus impérieuse encore la nécessité d'apprendre, et, courageusement, il fermait sa fenêtre et se mettait à l'étude. Dans son âge mûr et sa vieillesse, il aimait à se rappeler ces luttes dont il sortait toujours vainqueur, et ce n'était pas sans fierté qu'il parlait de ses dimanches passés en compagnie d'un bon livre. « Le plaisir » que j'aurais éprouvé en me laissant aller aux excitations » du moment, disait-il, n'aurait pas valu la satisfaction que » je trouvais à leur résister. Celle-ci est bien supérieure » et de meilleur aloi, puisqu'elle dure encore et que son » souvenir seul est une jouissance. »

Ni les succès obtenus par Rude à l'École des beaux-arts, ni les instances renouvelées de Devosge, ne purent vaincre la résistance de son père pendant plusieurs années; enfin, il se laissa ébranler; mais bientôt, frappé de paralysie, il fut réduit à l'impossibilité de travailler. Dès lors il ne fallait plus songer à priver la famille d'un ouvrier utile; Rude n'était même pas en état de soutenir seul l'industrie qui la faisait vivre: il se fit peintre en bâtiments. Et cependant il était déjà sculpteur habile. Devosge vint encore à son aide, lui fit commander plusieurs bustes qui lui firent un commencement de réputation, et, service plus précieux encore, le mit de cette manière en rapport avec la famille Fremiet, où il ne tarda pas à être considéré comme un fils, et qui un jour devait être, en effet, la sienne. M. Fremiet, contrôleur des contributions indirectes à Dijon, était un homme d'un esprit élevé, qui apprécia, comme avait fait Devosge, le caractère et le talent de Rude. Sous prétexte de lui faciliter le travail d'un buste qu'il lui avait confié, il lui fit accepter une chambre dans sa maison; puis, quand il fut pris par la conscription, malgré la modicité de sa fortune, il lui acheta un remplaçant.

Deux ans après, en 1807, Rude partit pour Paris, muni de lettres de recommandation pour Denon, qui dirigeait alors les Beaux-Arts. « Il alla le voir et lui présenta une petite figure en plâtre qu'il avait exécutée à Dijon : *Thésée ramassant un palet*. Denon crut d'abord

(1) La Biographie de Rude a été publiée, peu après sa mort (Paris, Dentu, 1856), en un petit volume, sans nom d'auteur, composé à l'aide de documents fournis par la famille et les plus intimes amis de l'artiste. Nous le citerons souvent et nous le suivrons constamment.

que c'était la copie d'une antique ; détrompé par Rude, il lui offrit ses services et s'employa immédiatement pour lui. Avec ce patronage, Rude fut admis dans les ateliers de Gaules, alors chargé des travaux de la colonne Vendôme, et travailla aux bas-reliefs du piédestal. Il entra en même temps comme élève chez Cartelier, sculpteur et membre de l'Institut. » La même année il obtint, au grand concours, le second prix ; son concurrent était Cortot, qui partit pour Rome. Il remporta le premier prix en 1812. « Denon, qui avait pour lui beaucoup d'affection, lui conseilla de ne pas partir avant d'avoir amassé une somme d'argent qui lui permit de voir l'Italie à son aise et de la bien voir, et, pour l'y-aider, il lui donna à exécuter les bas-reliefs d'un obélisque que le gouvernement voulait élever à la grande armée sur le terre-plein du pont Neuf, à l'endroit où l'on a placé depuis la statue de Henri IV. »

Les désastres de 1814 arrivèrent ; le spectacle des événements qui se passèrent alors à Paris en rendit le séjour pénible à Rude. Il demanda son ordre de départ pour l'Italie, et, après l'avoir obtenu, il partit et s'arrêta quelque temps à Dijon pour y embrasser ses amis. Le retour de l'île d'Elbe vint l'y surprendre. Rude était alors ardent bonapartiste, comme l'étaient ses protecteurs, comme l'étaient à ce moment de crise tous ceux qui repoussaient, en invoquant les souvenirs de la république aussi bien que ceux de l'empire, le retour de l'ancien régime. L'empereur revenait par Lyon et Chalon ; la duchesse d'Angoulême était à Lons-le-Saulnier, et le maréchal Ney, à la tête de 18 000 hommes, l'avait rejointe. On apprit qu'il allait arriver à Dijon avec ses régiments. « Les royalistes, sûrs du concours de l'armée, avaient tous arboré des cocardes blanches et fait flotter le drapeau fleurdelisé. Rude essaya, à plusieurs reprises, de se procurer les clefs de la tour du Logis du Roi, pour peindre aux trois couleurs nationales l'énorme girouette blanche qui dominait son sommet. » Quand on annonça que le premier régiment était aux portes de la ville, M. Fremiet, qui jouissait d'une grande considération parmi les bonapartistes, fut d'avis de rassembler les plus énergiques et les plus actifs, de gagner la montagne et de rejoindre ainsi l'empereur. Rude se chargea de les réunir au café Boubé, situé rue Rameau, au-dessous du logement de M. Devosge (sur l'emplacement où vient d'être construite la nouvelle aile de l'ancien palais des ducs). Le temps pressait, l'aspect de la ville remplie de soldats aux cocardes blanches était menaçant. Quand il rentra au café, « il était désert ; mais dans la seconde salle, séparée de la première par une cour, il trouva, lui sixième, cinq patriotes, parmi lesquels se trouvait le nommé Madigny, d'Arc-sur-Tille, homme résolu, d'une haute taille, et portant sur le chapeau la cocarde de 1793 large comme un écran. Il avait amené deux paysans de ses amis. » A ce moment on entend la trompette : c'était l'avant-garde arrivant par la rue Chabot-Charny. Les six hommes, déterminés, malgré leur petit nombre, sortent par la porte du logement de M. Devosge et se rangent en bataille contre les planches de la salle de théâtre alors en construction. Un régiment de hussards s'avancait droit à eux. « Vive l'empereur ! » cria la petite troupe. « Les soldats n'avaient qu'à abaisser la pointe de leurs sabres pour nous clouer contre les planches, disait Rude en racontant cet épisode. » Le premier peloton les regarde, regarde les cocardes et les drapeaux tricolores, fait son quart de conversion pour entrer rue Rameau, et passe. Le deuxième peloton s'avance à son tour : « Vive l'empereur ! » crie une seconde fois et avec plus de force la petite troupe. Les soldats les regardent, hésitent, et, sur le commandement de conversion, répondent par un cri général de : « Vive l'empereur ! » Les premiers qui avaient passé sans

rien dire répètent alors cette acclamation, qui se propage sur toute la ligne du régiment. « Ce fut là et à cette occasion que la division du maréchal Ney se rallia aux impérialistes. »

Rude voulait se jeter dans la lutte qui allait décider du sort de la patrie ; il annonça sa résolution de s'enrôler parmi les volontaires de la Côte-d'Or ; cependant il resta, son bienfaiteur le lui demandait, et il allait bientôt pouvoir lui payer sa dette d'affection. La position de M. Fremiet, qui avait joué le rôle le plus actif pendant les cent-jours, devint des plus dangereuses, lorsque l'empire tomba après Waterloo. Averti aussitôt après la défaite par le préfet de la Côte-d'Or, il eut le temps de fuir ; mais il ne quitta sa famille qu'après avoir reçu de Rude la promesse qu'il la conduirait à Bruxelles. A la nuit tombante, tous deux gagnèrent à travers les bois le village de Pont-de-Pany, où M. Fremiet prit le lendemain la diligence de Paris sous un nom supposé. Rude l'avait à peine quitté qu'il aperçut, venant de Paris, dans la diligence de Genève, le peintre David qui fuyait également. Il l'avait vu souvent à l'École des beaux-arts, mais il eut la discrétion de ne pas le reconnaître. Il devait le retrouver en Belgique.

« Il ne resta à Dijon que le temps d'arranger les affaires de la famille Fremiet, et partit pour Bruxelles, emmenant Mme Fremiet avec ses deux-filles, la sœur de M. Fremiet et leur mère âgée de quatre-vingt-cinq ans. Sa promesse était accomplie. M. Fremiet le pressa de profiter des avantages que lui faisait son grand prix et d'aller visiter l'Italie, ainsi qu'il en avait le projet quand il avait quitté Paris. Mais Rude sentait que sa famille d'adoption pouvait avoir, en pays étranger, besoin d'un ami dévoué. Entre l'existence facile et glorieuse que lui assuraient ses premiers succès, et la vie d'abnégation et de travail obscur qui se présentait à lui en Belgique, il fit ce que font les grands cœurs : il préféra la haute satisfaction du devoir accompli. Résistant à toutes les instances, il demeura. »

La suite à une autre livraison.

L'ÂNE ET LE CHACAL.

CONTE ARABE.

Un jour le chacal rencontra sur son chemin un âne portant du pain et du lait aux moissonneurs du voisinage. Pressé par la faim, il dit à l'animal aux longues oreilles : « J'ai une épine dans la patte ; la souffrance que j'éprouve m'empêche de marcher. Porte-moi sur ton dos, je t'en prie. » L'âne y consentit. Tandis qu'il continuait sa route, le rusé compère mangeait et buvait à son aise. Mais aussitôt que les provisions furent épuisées, il descendit et regagna en quelques bonds son terrier.

L'âne arriva chez les moissonneurs. A la vue des paniers vides, ceux-ci se jetèrent sur la malheureuse bête et la rossèrent tant et si bien qu'elle faillit rendre l'âme. (1)

Tout point du monde mène à Dieu, comme tout point de la circonférence au centre.

TRENDELEBURG, *Recherches logiques*.

DE LA NOBLESSE EN ANGLETERRE.

GENTLEMAN ET GENTILHOMME.

En Angleterre, un nom illustre est un grand avantage qui donne un grand orgueil à celui qui le porte. Mais, en

(1) Trad. par M. A. Cherbonneau.

général, on peut dire que l'aristocratie est fondée sur la richesse, chose *acquérable*, et non sur la naissance, qui ne l'est pas. D'où il résulte qu'on voit bien, en Angleterre, où l'aristocratie commence; mais il est impossible de dire où elle finit. On pourrait la comparer au Rhin, dont on trouve la source sur le sommet d'une haute montagne, mais qui se divise en mille petits ruisseaux, et disparaît pour ainsi dire avant d'arriver à l'Océan. La différence entre la France et l'Angleterre sur ce point ressort de l'examen d'un seul mot de leur langue :

Gentleman et *gentilhomme* ont évidemment la même origine; mais *gentleman* s'applique, en Angleterre, à tout homme bien élevé, quelle que soit sa naissance, tandis qu'en France *gentilhomme* ne se dit que d'un noble de naissance.

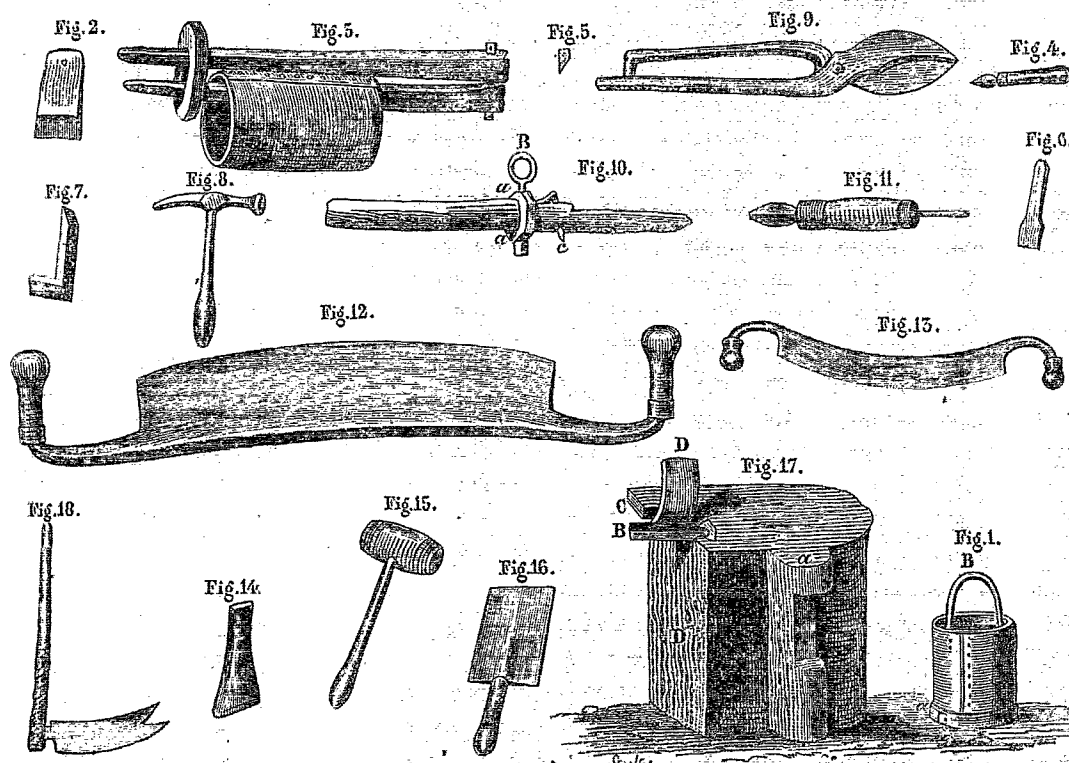
La signification de ces deux mots d'origine commune est devenue si différente par suite de l'état social des deux peuples, qu'aujourd'hui ils sont absolument intraduisibles, à moins d'employer une périphrase. Cette remarque grammaticale en dit plus que de très-grands raisonnements.

A. DE TOCQUEVILLE, *Mélanges*.

LE BOISSELIER

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

On appelle *boisselier* celui qui fabrique les boisseaux et les seilles ou seaux destinés à puiser l'eau (fig. 1). Il ne les construit pas de douves, comme les tonneliers, mais avec une *sarche*, qui est une feuille de bois de chêne fendue



Instruments du boisselier. — Dessin de Mme Destriché.

dans les billes dépourvues de nœuds, et « les mieux de fente », selon l'expression locale; ces lames ont un centimètre d'épaisseur, et de 40 à 50 centimètres de hauteur. Après les avoir fait bouillir, on les arrondit comme un tube; ainsi attachées, elles séchent et conservent leur forme.

L'ouvrier commence par polir la sarche avec le *grattoir* (fig. 2); ensuite il pince les deux bords, en les croisant, avec la *jointure* (fig. 3). A l'aide du *pointoir* (fig. 4), il fait des avant-trous, et clone avec les *pointes* (fig. 5), qui sont de simples petits morceaux de tôle coupés avec le ciseau (fig. 6), ou bien il les rive en les appuyant sur l'*étancheoir* (fig. 7) et en les frappant avec le marteau (fig. 8).

Pour donner plus de force au bas du seau, on le double d'une seconde sarche de 4 centimètres de large (fig. 1, a) ou d'une bande de tôle coupée avec les *cisailles* (fig. 9).

Pour refendre la sarche, on emploie le *trucien* (fig. 10). La partie aa est mobile, et on la maintient en place par la vis de pression B, en approchant plus ou moins de la lame C qui tranche ou coupe la largeur nécessaire.

La sarche clouée, on prend la *jablière* (fig. 11); on s'en

sert pour enlever un à deux millimètres de bois dans une largeur de 5 centimètres : cela forme un léger bourrelet sur lequel s'appuie le fond, qui est d'une seule pièce; on l'unit à l'aide des planes (fig. 12 et 13). Le *chassoir* (fig. 14), frappé par la *mailloche* (fig. 15), sert à le forcer pour le faire tenir en place. Avec l'*ébauchoir* (fig. 16) on coupe les sarches trop longues. Le *billot* (fig. 17) est d'une grande utilité : sur la partie a on bûche, sur le couteau B on appuie pour frapper; puis, en passant la sarche entre le couteau et la planche C, on forme un support qui permet de planer, D. Le *couteau* (fig. 18) sert à préparer les fonds.

Une dernière opération consiste à placer l'anse (fig. 1, B) : elle est faite d'un brin de châtaignier courbé au feu et aplati à chaque extrémité; une fois clouée, la seille est prête à puiser de l'eau.

Ces seaux se vendent de 1 fr. 50 c. jusqu'à 2 fr. 50 c.; ils contiennent de 12 à 20 litres.

La fabrication du boisseau est la même; seulement l'anse est remplacée par deux petites barres de fer, l'une placée horizontalement et l'autre verticalement.

LA BONNE NOUVELLE.

Le soir venait. Arrêtés tous deux au milieu du parvis, nous passions en revue cette innombrable armée de princes du ciel et de la terre qui, depuis près de six siècles, debout et immobile, peuple, garde et domine le portail au triple étage de Notre-Dame de Reims. Avec le jour qui commençait à décroître, les images de pierre s'effaçaient successivement; mais à mesure que chacune d'elles entraînait dans la nuit, sa voisine, se détachant de plus en plus en saillie, semblait s'éclairer davantage, comme si la figure éteinte eût cédé sa lumière à celle que l'ombre ne touchait pas encore.

Mon cher compagnon, ce doux Xavier, l'auteur de *Picciola*, qui savait tant de choses, et, de plus, les savait si bien dire, me nommait tour à tour ces simulacres de ceux qui ont régné sur les hommes ou souffert pour la foi, en même temps que le voile épais de l'obscurité s'étendait sur eux comme pour les ensevelir sous le même drap mortuaire.

Après que ce grand linceul eut recouvert tout ce qui avait porté le sceptre royal, la croix triomphante ou la palme du martyr, une dernière figure resta dans la lumière, figure calme et jeune, chastement, largement drapée; tête pensive, visage souriant, et dont le sourire est le rayonnement d'une généreuse pensée.

Je demurai un moment en contemplation et vraiment sous le charme; puis je demandai à mon ami de mettre un nom sur cette noble image, et de m'apprendre en quel temps vivait celui qu'elle représente.

— Si par vivre, me dit-il, vous entendez seulement



Une statue de la cathédrale de Reims. — Dessin de Chevignard.

avoir des sensations et se mouvoir à la façon des autres hommes, on ne peut pas dire que cette figure a été faite à la ressemblance de quelqu'un qui a vécu; et cependant, l'artiste bien inspiré nous a laissé ici le portrait, ou, si vous le voulez, le symbole, sous la forme humaine, de ce qu'il y a encore, après dix-neuf siècles, de plus vivant en ce monde. L'antiquité ne l'a pas connue, la toute-puissante régénératrice des peuples; mais déjà les plus illustres philosophes l'avaient présentée, et quelques-uns l'annoncèrent. Enfin, son heure étant arrivée, dès qu'elle se révéla, aussitôt les mieux doués la reconnurent. Vous la reconnaissez aussi, c'est la *Bonne Nouvelle*. Le livre qu'abrite sous un pli de sa draperie la parole divine ainsi personnifiée, c'est celui que d'héroïques civilisateurs ont porté et portent encore aux extrémités de la terre, à travers tous les périls et au mépris de toutes les tortures, pour enseigner aux peuples les plus sauvages qu'au-dessus de la force il y a la justice, et que la justice même a au-dessus d'elle la charité.

Mais pendant qu'il parlait, la nuit s'était faite aussi pour cette dernière image. Mon ami devina à quelle affligeante allusion pour l'avenir de la *Bonne Nouvelle* cet envahissement des ténébres avait amené mon esprit. Souriant, il ajouta :

— Demain, le premier rayon du soleil sera pour l'image de pierre. Ainsi en doit-il être, croyons-le, pour la parole qui ne passera pas ! Au dernier jour de ce monde, elle sera sa dernière lumière, et aussi elle sera la première qui éclairera le monde nouveau !

LA SOLITUDE.

On conte qu'une belle dame du siècle passé, craignant d'oublier qu'elle était jolie, avait sans cesse un miroir devant elle, et que, pour ne pas courir le danger de se perdre de vue un seul instant si elle venait à quitter sa

place accoutumée, elle avait entouré de glaces toute sa chambre, en les disposant de telle sorte qu'elles reflétaient sous tous les angles possibles sa charmante image. Elle avait ainsi le plaisir de se voir par devant, par derrière, en profil et de trois quarts... L'homme qui vit dans la solitude tombe assez fréquemment dans le même travers que

cette dame; il est fort exposé à réfléchir sur lui-même plus que de raison. Ce n'est pas à dire qu'il se connaisse mieux pour cela; le miroir flatte, et puis les points de comparaison manquent. On devient idolâtre de soi-même; on perd l'habitude et le goût d'observer autre chose.

Mais je suis seul, dites-vous; que pourrais-je observer?

Demandez-le, mon cher solitaire, à ces nobles esprits, aussi séquestrés que vous l'êtes, et qui demeurent presque sans cesse en contemplation devant la nature, pour adorer dans ses œuvres la main de l'ouvrier. La nature est la plus bienfaisante et la plus fidèle amie de l'homme, séparé du monde; elle est toujours prête à l'accueillir, à lui répondre, à le consoler. Il n'y a pas de véritable solitude pour celui qui sait converser avec cette divine compagne.

Cependant elle ne doit pas nous absorber tout entiers; nous avons des amis absents qu'elle rendrait jaloux avec juste raison. Les amis absents, ô mon cher solitaire, voilà de quoi nous occuper encore. Nous ne sommes pas sans mémoire et sans cœur; notre plume ne restera point oisive; nous userons largement de la poste, messagère toujours plus prompte et moins coûteuse, à qui les amis absents demandent trop peu de services. Quand nous n'écrivons pas, consacrons, au moins par la pensée, quelques moments au culte des souvenirs; faisons chaque soir la revue des personnes qui nous sont chères. Si nous connaissons leur demeure, notre esprit franchira l'intervalle. Nous voilà auprès d'un enfant, d'un père ou d'un ami; nous l'entourons de notre pensée; il sent lui-même cette approche idéale, et nous sentons la sienne à notre tour. L'absence a des délices secrètes, des ressources qui triomphent de l'espace et du temps. Deux vrais amis ne sont jamais séparés.

Les vôtres sont-ils en des lieux inconnus, où votre imagination ne peut les atteindre? Retournez avec eux au temps où vous étiez ensemble en des lieux aimés. Le passé est un vieil ami que nous ne devons pas négliger. Sa conversation dispose, il est vrai, à la mélancolie; mais n'en faut-il pas une dose pour composer le bonheur?

Votre mélancolie sera douce et salubre, parce qu'elle ne sera jamais sans espérance, même quand elle évoquera les plus funèbres souvenirs. Vous ne croyez pas que la tombe ait tout englouti; quand vos regards se sont fixés quelque temps sur elle, vous savez aussi

Lever les yeux vers ce monde invisible

Où pour toujours nous nous réunissons.

Il n'y a que les cœurs infidèles qui puissent croire que les affections nées sur la terre ne se continuent pas dans le ciel.

Mais, direz-vous, il semble qu'il s'agisse uniquement de choisir la direction de ses pensées, et de les porter où l'on veut, comme un général d'armée fait marcher les bataillons placés sous son commandement. L'esprit ne se laisse pas mener ainsi. Le mien règne et gouverne en maître absolu; c'est lui qui me mène, et il fait trop souvent de mon esclavage un supplice. Auriez-vous les moyens de m'en délivrer?

Si vous avez de l'hypocondrie, mon cher solitaire, assurément la vie séquestrée est peu faite pour vous. Si pourtant quelque nécessité vous y condamne, demandez à la solitude toutes les distractions qu'elle peut vous offrir: cultivez des fleurs, plantez des choux; allez à la chasse, à la pêche; entourez-vous d'animaux favoris; ayez un chien, un cheval, une volière, une basse-cour. Remplissez vos jours de mille petits soins; donnez-vous des soucis nombreux et divers; ils vous déroberont à vous-même.

Cependant vous pouvez mieux faire encore: ne songez plus à vos plaisirs, à vos intérêts; négligez tout ce qui vous touche, et consacrez-vous entièrement à vos sem-

blables; on le peut même dans la solitude: les bienfaiteurs de l'humanité sortirent parfois des déserts.

Une république de l'antiquité (c'était une colonie grecque de l'Italie) se voyait travaillée depuis longtemps par des dissensions intestines; il s'agissait de constituer l'État sur des bases nouvelles. Les partis ne pouvaient s'entendre, et le sage Diphile, longtemps mêlé aux débats de la place publique, avait fini par les prendre en dégoût; il s'était retiré loin de la ville dans une solitude profonde.

Il ne voulait plus entendre parler de la république; il ferma sa porte à ses plus intimes amis, parce qu'ils étaient venus le consulter encore sur les difficultés présentes.

— Je vivrai pour moi-même, en philosophe, en ami des dieux, se disait-il en parcourant les campagnes.

Mais peu à peu quelque remords secret, l'ennui, l'uniformité de vie, lui donnèrent cette disposition malade qui fait votre supplice.

Cependant il recevait quelquefois des nouvelles de la malheureuse cité; on lui mandait que les troubles ne faisaient que s'accroître. Les anciens habitants, les nouveaux citoyens, les riches, les pauvres, les partisans de la marine et du commerce, ceux de l'agriculture, s'épuisaient en stériles débats.

L'amour de la patrie se révéilla dans le cœur de Diphile; le souci des affaires publiques lui fit oublier ses maux, et il profita du silence de la retraite pour méditer sur les grands intérêts de son pays.

Une lumière nouvelle éclaira son esprit, et il rédigea en quelques pages un système de lois nouvelles qui lui parut satisfaire à toutes les prétentions et répondre à tous les besoins. Un des amis de Diphile fut appelé et consulté sur cet ouvrage. L'ami en fut saisi d'admiration, et le porta à la connaissance de ses concitoyens.

L'approbation fut universelle; on disait qu'une divinité avait sans doute inspiré Diphile dans sa retraite.

Quelques jours après, comme le solitaire se promenait dans un bois en rêvant à ce qu'il avait fait, et sans oser croire à l'heureuse réussite de son travail, il vit arriver de la ville pacifiée des députés, qui lui annoncèrent l'acceptation des lois proposées; lui-même il était nommé premier magistrat de la république et chargé de mettre ses lois à exécution.

C'est là sans doute de l'histoire ancienne: on nous a proposé tant de constitutions et de lois de toute sorte depuis plus d'un demi-siècle, que, par une réaction toute nouvelle, nous en sommes venus à rire des Diphiles; mais n'en verra-t-on plus jamais aucun sortir de la solitude, aux applaudissements des esprits sages et des gens de bien? Qui sait? La roue tourne. (*)

LES ARMÉES PERMANENTES.

Une maladie nouvelle s'est répandue en Europe; elle a saisi nos princes, et leur fait entretenir un nombre désordonné de troupes. Elle a ses redoublements et devient nécessairement contagieuse: car, sitôt qu'un État augmente ce qu'il appelle ses troupes, les autres soudain augmentent les leurs; de sorte qu'on ne gagne rien par là que la ruine commune. MONTESQUIEU, *Esprit des lois*.

LE NEPHILA PLUMIFÈRE,

ARAIGNÉE FILEUSE DE SOIE DE LA CAROLINE DU SUD.

Un rapport fait dernièrement à la Société d'histoire naturelle de Boston signale l'existence d'une nouvelle

(*) Article inédit de J.-J. Porchat (voy. p. 271).

ouvrière, appelée, à ce qu'on croit, à rendre de grands services à l'industrie, et peut-être à suppléer le ver à soie qui agonise dans nos magnaneries.

C'est une grosse araignée, qui jusque-là filait tranquillement pour elle-même, et dont un chirurgien de l'armée fédérale des États-Unis, M. Wilder, a entrepris de confisquer les services au profit de l'humanité. Occupé, dans la Caroline du Sud, à combattre l'esclavage, il s'est emparé chemin faisant de la liberté du *Nephila plumipes*. Il l'a prise, l'a mise en cage, lui a fourni sa pâture en échange de son travail, et l'a présentée, vivante et bien portante, en double exemplaire, mâle et femelle, à la Société d'histoire naturelle, avec les produits obtenus : de gros cocons de soie d'un jaune brillant.

Un jour que les loisirs de la guerre, — car, bien que terrible, celle-ci eut de longs intermèdes, — laissaient au savant en campagne le temps de songer, ses yeux se fixèrent sur une grosse et « très-belle » araignée (c'est lui qui l'affirme), laquelle était en train de filer une toile au sommet de sa tente. Il fut extrêmement frappé de la grosseur de cette espèce et de l'aspect particulier que lui donnaient des touffes de poils roides dont ses jambes étaient garnies. Cette passion pour l'utilité qui distingue les savants le porta tout de suite à soumettre à une expérience le sujet de son observation, et, pendant une heure et quart, il pelota sur une bobine la soie que filait l'araignée, et en obtint pendant cet espace de temps 150 pieds de long, ou 6 pieds par minute.

Après ce travail, M. Wilder s'affirme à lui-même qu'il sortira de là quelque chose. Il poursuit ses expériences avec un autre officier de ses amis, et celui-ci, en substituant un cylindre mu par une manivelle à la bobine que M. Wilder roulait dans ses doigts, obtient une plus grande quantité de soie, et jusqu'à 3 480 mètres en 4 heures 45 minutes.

Ceci avait lieu en 1864. En février de l'année suivante, M. Wilder, se préparant à présenter sa découverte à la Société d'histoire naturelle, montra son araignée et la soie produite par elle aux célèbres professeurs de l'Université d'Harvard, Agassiz, Wyman et Cooke. « Cette espèce, dit-il, leur était entièrement inconnue, aussi bien que le genre de soie; et l'idée de tirer directement de la soie du corps d'un insecte leur parut tout à fait neuve. »

On ne rencontre, paraît-il, cette araignée, classée sous le nom de *Nephila plumipes*, que sur un groupe d'îles qui longent la côte de la Caroline du Sud, et particulièrement vers l'île appelée Long-Island.

« C'est une bande de terre basse, étroite et inhabitée, située environ à 5 milles au sud-ouest de Charleston, entourée de tous côtés par des criques, et qui forme le centre d'une sorte de grand marais salant. Les araignées se trouvent dans la forêt, où elles bâtissent leurs toiles entre les arbres, quelquefois très-haut, mais le plus souvent à 10 ou 15 pieds de terre, et de façon qu'elles soient exposées au soleil. Ces toiles sont très-grandes, de 3 à 4 pieds de diamètre, très-fortes et très-visqueuses; leur couleur jaune se distingue quand elles sont frappées par le soleil ou repliées sur elles-mêmes. Elles sont composées de deux sortes de soie, dont l'une est blanche, ou plutôt gris d'argent, cassante et très-sèche; l'autre, d'un jaune brillant ou de couleur dorée, très-élastique, et parsemée de petits globules de gomme qui la rendent extrêmement collante. La charpente de la toile, autrement dit les jantes de cette sorte de roue, est formée de la première soie, tandis que les cercles concentriques qui doivent retenir la proie sont faits de soie gommeuse et dorée. Ces cercles sont très-nombreux, étant généralement espacés de moins d'un tiers de pouce; mais pour renforcer

une si large texture, entre chaque huit ou dix cercles se trouvent des fils d'argent. Aucun de ces fils ne trace de spirale, comme dans les toiles décrites par Blackman et autres; mais, au contraire, ils forment rarement ou jamais des cercles complets, et s'arrêtent au centre pour retourner dans la direction opposée, laissant au milieu un espace occupé seulement par des fils non croisés, à travers lesquels l'araignée peut passer de l'un ou de l'autre côté de sa toile....

» Ainsi que l'on en peut juger par ces faits, cette araignée a non-seulement le pouvoir de ménager la grosseur de son fil, suivant qu'une, deux, trois ou quatre de ses *mammules* ou *fileuses* sont employées; mais elle peut encore se servir à volonté, dans la construction de sa toile, de soie jaune ou de soie blanche; car de ses deux paires principales de mammules, l'une, l'antérieure, fournit le fil jaune, et la paire postérieure le blanc. Je m'en assurai en roulant le fil de la paire de mammules antérieures sur l'un des bouts du fuseau, et le fil de la paire postérieure sur l'autre bout, les dirigeant par des épingles pendant que le fuseau tournait. Il en résulta bientôt deux cercles, l'un de couleur dorée et l'autre argenté. De plus, si, tandis que les deux fils se déroulent, ils viennent à se relâcher, le fil d'argent se plie et flotte, étant sans élasticité, tandis que l'autre se contracte et conserve quelque temps sa direction. »

Il est un fait encore inexpiqué, c'est que le fil jaune employé par l'araignée dans la construction de sa toile est, comme nous l'avons dit, très-visqueux et tout parsemé de globules de gomme, tandis que le même fil tiré de l'insecte par l'intervention humaine est beaucoup moins élastique et très-sec. Il en est de même de celui qu'emploie l'araignée pour former le cocon qui entoure ses œufs. Supposant que l'araignée y pouvait mettre quelque malice, et sans nier le droit qu'elle aurait eu d'en agir ainsi, les expérimentateurs ont soumis la pauvre bête à l'influence du chloroforme, mais sans résultat différent.

M. Wilder ne put jamais en une fois tirer d'une araignée plus de 300 mètres de soie; « mais, dit-il, cela, évidemment, n'épuise pas la source de production; car, en ouvrant l'abdomen, je trouvais les glandes encore à moitié remplies, et je pouvais obtenir le jour suivant une quantité égale à la première. Je fis cette expérience trois jours de suite, en sorte que, si l'émission de la soie paraît être purement mécanique, cependant il semble qu'un certain degré de préparation est nécessaire après qu'elle est sécrétée pour qu'elle puisse être mise en œuvre.

Le diamètre de la soie, qu'elle soit filée par l'insecte ou déroulée artificiellement, varie d'un six-millième à un millième de pouce, et le fil en est extrêmement fort.

Nous n'entrerons pas dans la description minutieuse et scientifique du *Nephila plumipes*, telle que la donne longuement M. Wilder; nous dirons seulement que le mâle est beaucoup plus petit que la femelle, ainsi que le montre la gravure. Il est également sacrifié au point de vue de la couleur, étant généralement d'un brun foncé; tandis que l'abdomen rayé et tacheté de la femelle est jaune, noir et blanc en dessus, et rouge en dessous. La longueur du corps est d'un pouce environ, et la longueur des jambes de trois pouces trois quarts dans la direction longitudinale.

« Quand la femelle a achevé sa toile, elle se place au centre, la tête en bas, attendant sa proie. Le petit mâle, quand il est là, se tient à une distance respectueuse, et, autant que je l'ai pu voir, n'essaye jamais de remplir aucun soin, sauf celui de la fécondation des œufs, et ne bâtit point de toile, et n'attrape aucune proie; et tandis que la femelle va de ci et de là, ou même pendant qu'elle fait sa

toile, il se cramponne à elle, en ayant soin de se tenir hors du mouvement des pattes de l'ouvrière; car elle semble ne faire aucune attention à lui, et pourrait fort bien le blesser par accident.

» Une fois je vis un mâle égaré hors de sa maison dans une toile voisine; il en fut chassé vertement par l'habitante indignée, non sans y perdre deux de ses jambes, ce dont il mourut bientôt après.

» On trouve dans les toiles de ces araignées des insectes de toutes sortes, même des plus grands et des plus vigoureux, tels que la grande cigale du Sud. Quand un choc se fait sentir dans la toile, l'araignée tressaille instantanément; et si les vibrations indiquent qu'il s'agit d'une proie, elle y court et, la saisissant dans ses puissantes mâchoires, elle l'étreint jusqu'à la mort; après quoi, elle jette autour un filet et l'entraîne dans un lieu où elle puisse la dévorer à loisir.

» Mais si les soubresauts violents du prisonnier témoignent de sa force et de sa grande taille, notre araignée s'avance avec précaution. Dans le cas où elle croit pouvoir le faire en sûreté, elle se jette soudainement sur la victime; mais autrement, ou si quelque corps étranger est embarrassé dans la toile, alors elle coupe avec ses mâchoires tous les fils qui supportent l'objet engagé jusqu'à ce qu'il soit tombé à terre. J'ai vu ceci de la part de plusieurs araignées qui, pendant mon séjour dans la Caroline du Sud, avaient tendu leurs toiles dans ma chambre, et qui se débarrassèrent ainsi d'un serpent mort de six pouces de long.

» Ce qui est remarquable, c'est que, bien que cette arai-

qui l'approche, et souvent elle passera à côté d'un insecte pris dans sa toile, s'il a cessé de se débattre avant qu'elle ait pu se rendre un compte exact de la position qu'il occupe. Dans ce cas, elle retourne lentement au centre de la toile et attend une autre vibration. Une mouche qu'on lui offrira sur la pointe d'une aiguille ne sera saisie que si elle bourdonne, et le sera alors instantanément. L'ouïe et le toucher sont évidemment très-subtils. Quant au sens de l'odorat, j'ignore s'il existe.

» Cette araignée est d'habitudes singulièrement tranquilles, ne quittant jamais sa toile, à moins d'y être troublée, et elle supporte d'être maniée mieux qu'aucune autre espèce que je connaisse. La grandeur et la force de ses mâchoires témoignent qu'elle peut mordre, et la mort prompte de ses victimes démontre l'activité du venin; mais elle n'essaye jamais de mordre, à moins d'être provoquée, et on peut impunément la laisser courir sur soi, en prenant soin de ne pas la retirer trop brusquement; car elle se cramponne avec les mâchoires, quand la pression des pattes ne suffit pas. La longueur des jambes, leur faiblesse comparative, rend facile de saisir cette araignée de la seule manière dont on le puisse faire avec sécurité, c'est-à-dire en saisissant les jambes par derrière et en les rassemblant dans sa main.

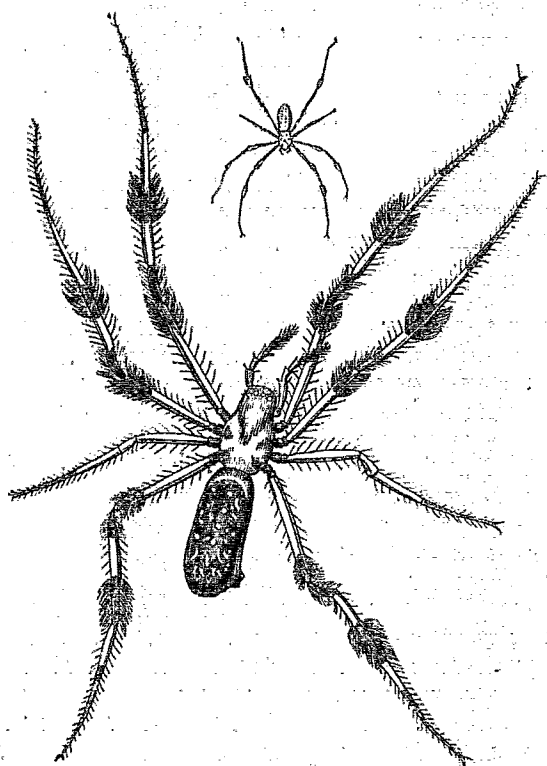
» Dans leurs toiles, elles sont actives et sûres de leur marche, mais lentes et maladroites par terre ou sur toute surface plane. Elles préfèrent toujours la lumière, et construisent leurs toiles au soleil. Les jeunes manifestent le même instinct et cherchent toujours le côté exposé au soleil dans le vase de verre qui les renferme. Elles se tiennent aussi la tête en bas et se retournent si on renverse le vase.

» Le diamètre des œufs est d'un cinquième à un quart de pouce; ils sont blancs et d'abord légèrement collés ensemble; mais ils deviennent jaunâtres et facilement séparables quand le temps de l'éclosion arrive, c'est-à-dire au bout d'environ trente jours. Les jeunes araignées sont jaunes, avec des jambes blanchâtres, qui bientôt deviennent plus foncées, tandis que l'abdomen présente à sa surface quelques faibles taches. Quelques-unes, au bout de quelques jours, ont rejeté une première peau, et peuvent commencer à filer environ une semaine après leur sortie de l'œuf. Mais d'elles-mêmes elles ne quittent pas pendant quelque temps l'intérieur du cocon, où elles ne prennent point de nourriture, sauf peut-être qu'elles se dévorent les unes les autres. Pour des raisons que je n'apprécie pas encore, soit par l'effet de la température, soit que les oiseaux ou les insectes les enlèvent, ou par leurs propres combats, sur les cinq ou six cents qui éclosent dans chaque cocon, cinq ou six seulement arrivent à l'état adulte.

Le cocon dans lequel la masse des œufs est enfermée est de soie lâche, et pèse du 320^e au 655^e d'un grain. Les fils extérieurs qui le composent sont gros et forts, et ceux de l'intérieur une fois plus faibles et plus petits.

M. Wilder nourrit les ouvrières, dans les boîtes où il les renferme, avec des mouches vivantes, ou des morceaux de chair de poulet qu'il leur présente à la pointe d'une aiguille et dont elles sucent le jus. On les fait boire en leur donnant des gouttes d'eau suspendues au bout d'un petit bâton ou d'un pinceau.

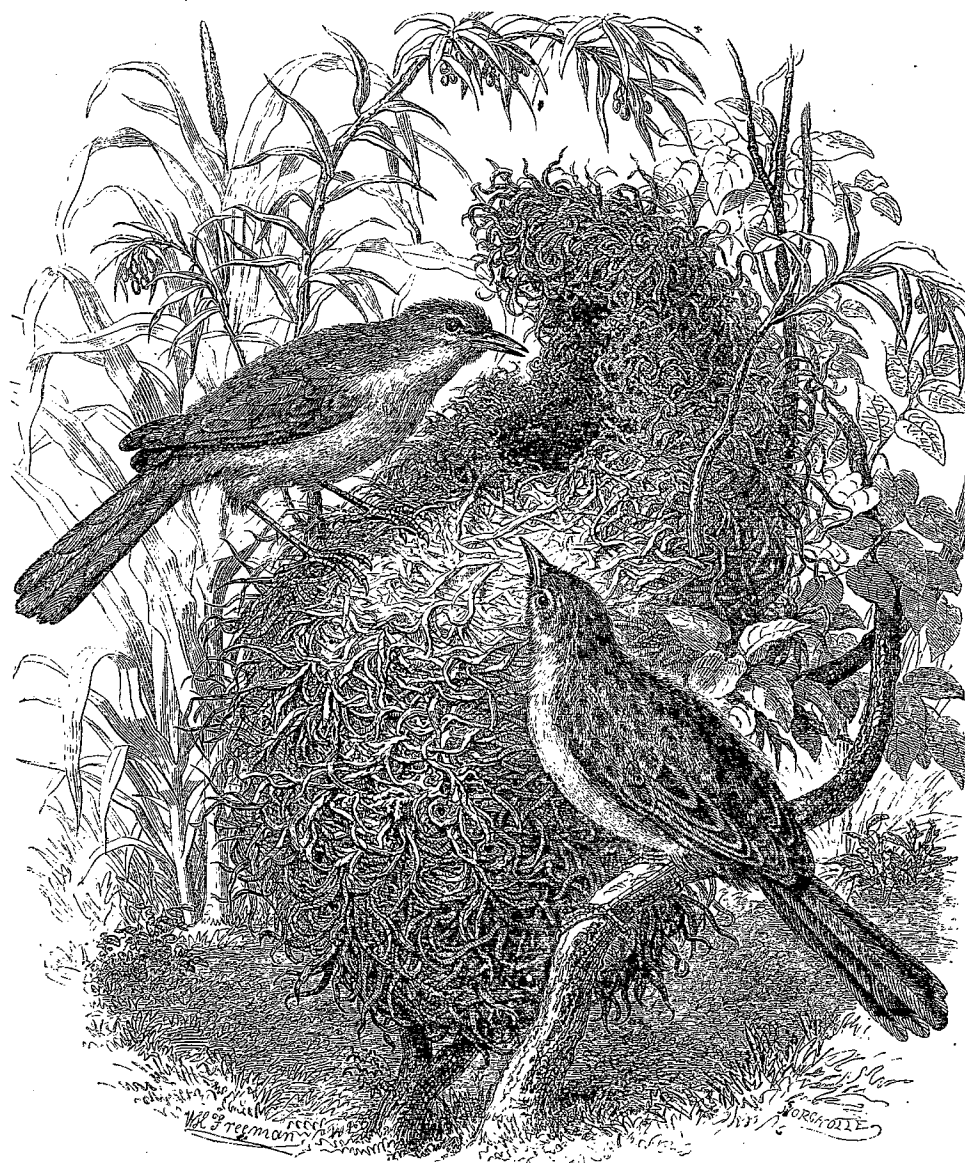
En achevant son rapport, l'ingénieur expérimentateur promet pour une autre fois des détails plus complets sur les moyens qu'il emploie pour nourrir et élever les jeunes araignées, et pour obtenir la soie. Il se propose de continuer les expériences, et d'appliquer ses méthodes d'extraction au ver à soie et à d'autres larves.



« Le *Nephila plumipes*, araignée fileuse de soie, mâle et femelle; grandeurs naturelles. — Dessin de Freeman.

gnée possède huit yeux et puisse évidemment distinguer la lumière de l'obscurité, cependant, autant que je puis en croire mes observations, elle n'aperçoit rien de proche ni d'éloigné. Elle ne donne aucune attention à un objet déposé près d'elle, ni aux mouvements calmes de quelqu'un

LE PINC-PINC.

Le Pinc-Pinc (*Drymoica ruficapilla*) et son nid. — Dessin de Freeman.

Le pinc-pinc est un des plus petits oiseaux d'Afrique ; il ne dépasse guère la taille de notre troglodyte ; il doit son nom à son cri : *pinc pinc pinc*. Son nid (placé généralement dans les buissons de mimosa) n'a intérieurement que trois ou quatre pouces de diamètre, tandis que sa circonférence extérieure atteint souvent un pied. Comme celui du capocier, il est composé d'un fin et chaud duvet, provenant de diverses plantes, négligemment entassé au dehors, mais artistement tissé au dedans. Une particularité remarquable de ce nid, c'est qu'il présente à sa partie supérieure un col étroit qui sert d'entrée à l'oiseau, et qu'à la base de ce col est adaptée une sorte de petite niche, qui ressemblerait assez à un très-petit nid appliqué contre le grand. Au Cap, on pense généralement que cette niche est faite pour le mâle, afin qu'il puisse y faire sentinelle pendant que la femelle, occupée à couvrir ses œufs au fond du nid, est hors d'état de se mettre en garde contre les attaques de ses ennemis. Mais Levaillant a reconnu que ce petit réduit est tout simplement un perchoir où l'oiseau se pose un instant, pour se glisser de là, à travers l'étroit corridor dont nous avons parlé, dans l'intérieur du nid.

TOME XXXIV. — OCTOBRE 1866.

Tandis que le reste de l'édifice, légèrement bâti, serait incapable, à cause de sa mollesse, de supporter le poids et surtout l'élan souvent répété des deux oiseaux, cet endroit, aussi solidement feutré que la couche la plus interne, offre une résistance suffisante. Quand l'ouverture du nid se trouve en regard d'une branche commodément placée pour servir de perchoir, ou bien que l'écartement des rameaux a permis au pinc-pinc de lui donner une plus grande largeur, la petite cellule n'existe pas. Quelquefois aussi, on ne saurait dire pourquoi, il y a plusieurs de ces cellules sur le même nid.

Ils sont si confortables, si chauds, si douilletts, ces nids de pinc-pinc, qu'ils excitent l'envie des autres oiseaux ; d'audacieux ravisseurs, abusant de leur force, chassent les malheureux propriétaires, cassent les œufs, s'approprient le domicile. Il n'est pas rare, dit-on, qu'un couple infortuné, après avoir construit plusieurs nids, déposé bien des œufs, n'ait pu élever un seul enfant, et ait dû renoncer pendant toute une année aux douceurs de la famille. — Tout n'est pas joie et chansons, même dans une vie de fauvette.

LES CONSEILS DE MON ONCLE L'AVOCAT.

Suite. — Voy. p. 262, 302.

OPPOSITION A UN MARIAGE.

A ma sœur Anne.

Ma chère sœur, puisque, malgré vos très-sages observations, votre fils persiste à vouloir épouser la personne dont il a fait choix, vous avez le droit de vous opposer à ce mariage qui vous inspire une juste répugnance. Malheureusement votre fils a plus que l'âge nécessaire pour se marier malgré votre volonté, en vous faisant toutefois une signification respectueuse; mais vous pouvez encore espérer que le recours à la justice le fera revenir à une conduite plus raisonnable et à des sentiments d'une plus grande déférence pour vous. Faites donc faire, par l'entremise d'un notaire, votre opposition au mariage, comme une personne qui s'attache à la dernière branche qu'elle trouve sous sa main. Votre acte d'opposition, signifié à la personne ou au domicile de votre fils, devra énoncer la qualité qui vous donne le droit de vous opposer. Vous pouvez indiquer les motifs de votre opposition; vous pouvez aussi vous borner à déclarer que cette opposition vous semble nécessaire. Si votre fils veut passer outre et demande au tribunal de donner mainlevée de votre opposition, le tribunal prononcera dans les dix jours; l'opposition levée, vous n'encourrez aucun dommage-intérêt: on présume que vous n'avez agi que dans l'intérêt de votre enfant, et pour lui épargner les inconvénients et les dangers d'une union mal assortie.

ERREURS DANS LES ACTES DE L'ÉTAT-CIVIL.

A mon cousin François.

Mon cher cousin, Il y a une étrange complication dans les actes de l'état civil de ta famille: d'abord ton acte de naissance te donne les noms de Charles-François, tandis que tu n'as jamais porté dans la société et dans les actes dont tu as été l'objet, que le nom de François. D'un autre côté, le nom de ton père n'est pas mentionné; ensuite on te donne vingt-quatre ans dans les actes de publication faits pour ton mariage, tandis que tu en as vingt-cinq; enfin, l'acte de décès de ta mère porte les noms d'Amélie-Pauline, âgée de soixante ans; et la défunte se nommait Cécile-Pauline, âgée de cinquante-huit ans. Pour faire disparaître ces erreurs, il faut que tu t'adresasses au tribunal de l'arrondissement, et que tu y demandes la rectification de ces actes. Le tribunal prononcera, sauf l'appel, sur les conclusions du procureur impérial; le jugement ou les jugements de rectification seront inscrits sur les registres par l'officier de l'état civil, aussitôt qu'ils lui auront été remis, et mention en sera faite en marge de l'acte réformé. Cette procédure n'entraîne pas beaucoup de frais, et encore pourras-tu obtenir des facilités en demandant l'assistance judiciaire.

SÉPARATION DE CORPS.

A mon frère Daniel.

Mon cher Daniel, il y a quelques années, nous ne voulions voir que des perspectives de bonheur dans le mariage de ta fille; aujourd'hui, par des malentendus plutôt que par des torts réels, la bonne harmonie a cessé dans le ménage, les époux menacent de se séparer; heureusement les excès ou injures graves dont ils se plaignent ne sont pas de nature à ne pouvoir être supportés ou pardonnés. Tu me demandes ce qu'il y a à faire dans ces tristes circonstances. Les époux devront d'abord comparaître de-

vant le président du tribunal, qui s'efforcera, dans son cabinet, de les réconcilier et de prévenir le scandale d'une rupture. S'il n'y parvient pas, la séparation sera prononcée, s'il y a lieu, par un jugement du tribunal. La séparation de corps entraîne forcément la séparation de biens. L'un et l'autre époux pourront faire cesser les effets de la séparation en se réconciliant, ce qui peut avoir lieu sans aucune espèce de formalités. Leur séparation sera alors considérée comme non avenue, excepté pour l'administration des biens de la femme; à cet égard la séparation subsiste, à moins que les époux ne déclarent devant notaire que leur intention est de reprendre le régime matrimonial qu'ils avaient d'abord adopté. Tu vois donc que, quelque menaçante que soit la situation, elle laisse place encore à l'espérance; prends donc bon courage, et surtout évite avec le plus grand soin, ainsi que ta femme, d'intervenir dans les discussions des époux; si vous y entrez pour quelque chose, que ce ne soit qu'avec l'intention bien arrêtée de rétablir la paix là d'où elle n'aurait jamais dû être bannie.

DEMANDES CONTRE LES PÈRE ET MÈRE.

A mon neveu Charles.

Votre père, mon cher Charles, m'a parlé de votre conduite envers lui. Ce n'est pas à vous que j'attribue les paroles que vous avez dites, mais à de mauvaises inspirations, à des conseils fâcheux que des amis vous ont donnés. Vos parents ont tout sacrifié pour votre éducation; ils ont comblé, même au delà, la mesure de leurs obligations envers vous; on ne peut donc que blâmer votre manière d'agir contre eux pour les forcer de vous doter en vous mariant, et de vous donner une somme pour acheter un fonds de commerce. Heureusement, la loi s'oppose à ce que votre demande soit accueillie; elle vous refuse toute action contre vos père et mère pour l'objet que vous désirez. Vous ne pouvez leur demander que des aliments proportionnés à vos besoins et aux ressources qu'ils possèdent; or, vous ne pouvez ignorer combien le modeste patrimoine de votre famille a été réduit par les sacrifices que l'on a faits pour vous. Laissez-moi donc espérer que je n'entendrai plus parler de ce sujet, si ce n'est pour apprendre que vous avez fait tous vos efforts pour venir en aide à vos parents, s'ils ont besoin de votre appui.

La suite à une autre livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 153, 191, 223, 254, 303.

RÉPUBLIQUE DE LA COLOMBIE.

I. CONFÉDÉRATION GRENADINE, OU ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE-GRENADE.

Cette république porte aujourd'hui le nom d'États-Unis de la Colombie, et se compose des États de Panama, Bo-



N° 418. N.-Grenade. N° 419. N.-Grenade. N° 420.

livar, Magdalena, Santander, Antioquia, Boyaca, Cundinamarca, Tolima et Cauca.

Les timbres ont été émis en 1859. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. Ils portent au centre l'écu aux armes de la république.

1^{er} type. 1859. Octogones. *Confed. Granadina*. (Lettres *ad* au côté gauche supérieur.)

5 centavos (0f.25) (1), — lilas, gris violacé, violet clair, violet noirâtre, brun violâtre (n° 418).
10 — (0f.50), — jaune, jaune brunâtre, bistre.
20 — (1f.00), — bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel.

1859. (Lettres *adin* au côté gauche supérieur.)

2 1/2 centavos (0f.125), — vert-olive, vert clair, vert jaunâtre, jaune verdâtre très-pâle (n° 419).

1859. (Lettres *adi* au côté gauche supérieur.)

5 centavos, — lilas, gris-perle pâle, gris-cendre, violet, bleu violacé, bleu clair, bleu-saphir.
10 — jaune, jaune-brun, orange, orange brunâtre, bistre, brun jaunâtre, brun clair, chocolat, rouge (?).
20 — bleu foncé, bleu-saphir, bleu clair (n° 420).
1 peso — carmin vif, rose.

2^e type. 1860. Rectangulaires. *Estados Unidos de Nueva Granada*. Neuf étoiles.

2 1/2 centavos, — noir.
5 — jaune clair, jaune foncé.
10 — bleu foncé, bleu clair.
20 — rouge-brun, rouge-brique, rouge terne (n° 421).
1 peso, — rose, lilas.



N° 421. N.-Grenade.



N° 422. Colombie.



N° 423.

II. ÉTATS-UNIS DE LA COLOMBIE.

Les États-Unis de la Nouvelle-Grenade ont pris, le 20 septembre 1861, le nom d'États-Unis de la Colombie, dans le cours de la révolution dirigée par le général Mosquera. Ce nom indique le projet de reconstituer l'ancienne république de la Colombie, fondée en 1819, et qui comprenait la Nouvelle-Grenade, la province de Quito (Équateur) et le Venezuela.

Les timbres sont gravés ou lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués, et présentent l'écu aux armes de la république, avec la légende *E. U. de Colombia. Correos nacionales*.

1^{er} type. 1861. Octogones. 5 étoiles en haut et 4 en bas.

10 centavos, — bleu-saphir, bleu clair, bleu pâle, gris bleuâtre, gris-perle (n° 422).
20 — rose.
50 — vert clair.
1 peso, — lilas.

2^e type. 1863. Octogones. 9 étoiles en haut, champ blanc.

5 centavos, — orange.
10 — bleu clair sur papier blanc bleuâtre (n° 423).
20 — brun-rouge.
50 — vert sur papier blanc bleuâtre.

2^e type. 1864. Octogones. 9 étoiles en haut, champ de couleur.

5 centavos, — orange.
10 — bleu.
20 — rouge.
50 — vert.

3^e type. Janvier 1865. Rectangulaires. L'écu, accoté de drapeaux, est surmonté d'un aigle éployé.

(1) 1 piastre (*peso*) = 10 reales = 100 centavos = 5 francs.

(2) Il y a, dit-on, un timbre de 10 centavos bleu clair.

5 centavos, — orange, jaune.
10 — violet.
20 — bleu.
50 — vert.
1 peso, — carmin, rose.

4^e type. Juillet 1865. Oblong avec coins arrondis. L'écu est surmonté de l'aigle éployé, et deux pièces de canon sont au-dessous de l'écu.

1 centavo, — rose foncé.

5^e type. Juillet 1865. Triangulaire. Trois écus aux armes de la Colombie réunis et formant un triangle.

2 1/2 centavos, — noir sur papier lilas pâle.

6^e et 7^e types. Juillet 1865. Carrés, lithographiés.

5 centavos, — noir sur papier blanc. La lettre A (*Anotacion*) majuscule, au milieu d'une couronne de chêne et de laurier. C'est un chiffre-taxe.

5 centavos, — noir sur papier blanc. La lettre R (*Registro*) majuscule, au milieu d'une étoile à six branches. Timbre pour les lettres chargées.

8^e type. 1865. Étiquette gommée, de la forme et de la dimension d'une enveloppe de lettre, chromo-lithographiée par Ayala et Medrano, à Bogota, avec la légende : *Correos nacionales. Estados unidos de Colombia. Certificacion sin contenido*. Ces étiquettes, dont l'une est de 25 centavos et l'autre de 50, sont destinées à être collées sur les lettres chargées.

9^e type. 1865. L'écu surmonté de l'aigle éployé, chaque valeur présentant un dessin différent. Légende : *Sobre porte*. Ces timbres servent à payer un supplément de port, mais on ignore dans quel cas.

25 centavos, — noir sur papier bleu (rectangulaire).
50 — noir sur papier jaune (octogone).
1 peso, — noir sur papier lilas.

ÉTATS-UNIS DE VÉNÉZUELA.

La création de timbres-poste pour l'affranchissement des correspondances dans ce pays a eu lieu en vertu d'un décret du 18 juin 1858.

Les timbres sont lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués.

Il y a quatre types.

Correo de Venezuela. Écu aux armes de la république, accoté de palmes et de laurier, surmonté de deux cornes d'abondance.

1^{er} type. 1^{er} janvier 1859. — Rectangulaires.

1/2 real, — jaune pâle, jaune de chrome, jaune bleuâtre, orange.
1 — bleu pâle, bleu clair, bleu foncé (n° 424).
2 reales, — rose, rouge pâle, rouge brunâtre clair, rouge-brique, carmin foncé.



N° 424. Vénézuéla.



N° 425.

2^e type. 7 août 1861 (créé à la suite de la convention postale conclue entre la Grande-Bretagne et le Venezuela, le 1^{er} mai 1861). — Rectangulaires.

1/4 centavo, — vert-olive, vert clair (n° 425).
1/2 — violet pâle, violet foncé, chocolat.
1 — brun foncé.

Federacion Venezolana. Aigle éployé, surmonté de sept étoiles (créé à la suite de la victoire du parti des *federalistas* sur le parti des *unitaristas*).

3^e type. Novembre 1863. — Rectangulaires.

1863. 1/2 real, — jaune, bistre.
1 — bleu.
2 reales, — vert.

1864. $\frac{1}{2}$ centavo, — rose, brun rougeâtre.

1 — vert-olive, vert-bleu foncé, bleu verdâtre.

Correo de los E. E. U. U. de Venezuela. Écu vénézuélien accoté de palmes et de laurier, surmonté de deux cornes d'abondance.

4^e type. 1^{er} janvier 1866. — Carrés.

$\frac{1}{2}$ real, — violet.

1 — rouge.

2 reales, — jaune clair.

Une compagnie, fondée par Robert Todd, qui, au moyen d'un bateau à vapeur, fait un service régulier entre l'île de Saint-Thomas, la Guaira, Puerto-Cabello et Curaçao, a obtenu du gouvernement vénézuélien, par convention de novembre 1863, le privilège du transport des correspondances, et a émis, en juillet 1864, des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres et des imprimés qu'elle doit porter.

Ces timbres sont rectangulaires et lithographiés.

1^{er} type. — Timbres employés à Saint-Thomas, piqués, imprimés en couleur sur papier blanc.

$\frac{1}{2}$ real, — (1864) rose; (1865) bleu pâle (n° 426).

2 reales, — (juillet 1864) vert foncé; (décembre 1864) vert-émeraude, vert bleuâtre, vert clair; (1865) jaune d'or.

Ces timbres ont été faits par MM. Waterlow et fils, à Londres; un second dessin, semblable au premier, sauf de légères différences, a été fait en décembre 1864.



N° 426. Vénézuéla.



N° 427.

2^e type. — Timbres employés à la Guaira et à Puerto-Cabello, non piqués, imprimés en noir sur papier de couleur.

$\frac{1}{2}$ centavo, — noir sur papier blanc.

1 — noir sur papier rose.

2 centavos, — noir sur papier vert foncé.

3 — noir sur papier jaune (n° 427).

4 — noir sur papier bleu clair.

GUYANE ANGLAISE.

COLONIE ANGLAISE.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été introduit dans la colonie en 1850, lors de l'organisation du service des postes dans l'intérieur.

1^{re} série (1850). — Timbres ronds ou ovales, imprimés en lettres, en noir sur papier de couleur.

4 cents, — noir sur papier jaune-paille clair, jaune foncé (n° 428).

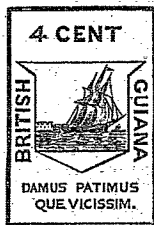
8 — noir sur papier vert.

12 — noir sur papier bleu clair, bleu foncé.

Dans une note adressée au secrétaire du gouvernement colonial et datée du 16 décembre 1861, le directeur des



N° 428. Guyane anglaise.



N° 429.

postes, M. E. J. E. Dalton, écrit : « Ces timbres étaient des valeurs de 4, 8 et 12 cents; ils furent imprimés dans la colonie sur du papier jaune, bleu et rouge. Comme ils

pouvaient être imités dans n'importe quelle imprimerie, je fus obligé de les contre-signer⁽¹⁾. Ils étaient du travail le plus ordinaire, et ne furent en usage que pendant quelques mois, jusqu'à l'arrivée d'Angleterre de timbres de meilleure fabrication. »

2^e série (1850). — Le timbre de 1 cent a été créé pour l'affranchissement des journaux de la colonie, et celui de 4 cents pour l'affranchissement des lettres, le port ayant été réduit à 4 cents par demi-once.

Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en noir sur papier de couleur, non piqués. Dans un écu, navire voguant à droite toutes voiles dehors; au-dessous la devise : *Damus patimus* (au lieu de *petimus*) *que vicissim* (Nous donnons et nous demandons tour à tour).

1 cent, — rouge-amarante foncé, rouge-cramoisi foncé.

4 cents, — bleu d'outremer foncé, bleu-saphir (n° 429).

Gravés et imprimés par MM. Waterlow et fils, à Londres, ces timbres ont été réimprimés dans le même établissement en septembre 1864.

3^e série (1852?). — Les timbres de la 2^e série étaient épuisés, et ceux de la 4^e série, qui avaient été commandés à Londres pour la remplacer, n'étaient pas encore arrivés; on fit alors, à Demerara, un timbre dont le dessin diffère peu du type précédent, et qui ne servit que pendant très-peu de temps.

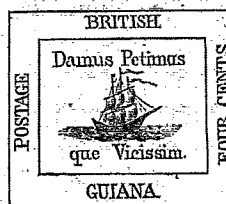
Ce timbre est rectangulaire, gravé sur bois, imprimé en noir sur papier de couleur, non piqué. Deux ou trois ont été gravés sur la même planche, ce qui explique les petites différences du dessin. Un navire court à droite toutes voiles dehors, et la devise de la colonie est au-dessus et au-dessous.

4 cents, — noir sur papier bleu foncé.

4 — noir sur papier rouge-amarante foncé (n° 430).

Les timbres annoncés d'Angleterre n'étaient pas encore arrivés, quand les timbres de 1 cent de la 2^e série furent à leur tour épuisés; c'est dans ces circonstances qu'on tira le timbre marqué 4 cents sur papier bleu, pour remplacer le timbre de 1 cent. On n'en a tiré que quelques feuilles.

Ces timbres sont contre-signés *E. J. E. D.* Des oblitérations d'avril 1856 ont fait penser qu'ils avaient été émis en 1856; ces oblitérations constatent seulement qu'il a été fait alors usage de quelques-uns de ces timbres.



N° 430. Guyane anglaise.



N° 431.

4^e série (1853). — Timbres rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc, par MM. Waterlow et fils, à Londres; non piqués.

Dans un médaillon ovale, navire voguant à gauche; la devise : *Damus petimusque vicissim* est autour du médaillon, et la date 1853 aux quatre angles.

1 cent, — rouge, bistre rougeâtre, rouge-brun, roux clair, rosé, vermillon.

4 cents, — bleu foncé, bleu clair, bleu pâle (n° 431).

Il existe des épreuves d'essai, tirées en noir sur papier blanc, pour les deux valeurs. Ces timbres ont été réimprimés, en 1864, à Londres.

On trouve de ces timbres oblitérés portant les dates de 1853, 1856, 1859, 1860.

(1) Ces timbres sont, en effet, sauf quelques-uns, signés *E. Dalton*.

5^e série (mai 1858). — Les timbres de 1 cent et de 4 cents ne servaient que pour la correspondance locale; l'affranchissement des lettres destinées au dehors était payé en argent. En mai 1858, le directeur général des postes du Royaume-Uni autorisa, dans les colonies des Indes occidentales, à l'exception de la Barbade et de la Trinité, l'affranchissement des lettres pour l'extérieur au moyen de timbres-poste anglais, et envoya au directeur des postes de la Guyane des timbres anglais de 1 penny, 4, 6 pence et 1 shilling, qui furent en usage jusqu'en mai 1860.

La suite à une autre livraison.

TABLEAU DE FAMILLE.

Deux hommes crient, une femme sourit, et deux marmots à la mine boudeuse suivent d'un regard jaloux la scène qui fait sourire celle-ci et crier ceux-là.

A les voir le front plissé, les yeux menaçants et la bouche démesurément ouverte comme pour grossir une injure ou grandir un défi, ces hommes qui, cependant, ne défient et n'insultent personne, on les croirait furieux; ils ne sont que très-vivement émus à l'égard d'un petit être qui les intéresse. Il y a ainsi nombre de braves gens, nullement maîtres d'eux-mêmes, qui ne peuvent manifester leur émotion que sous l'apparence d'un accès de colère.

C'est au pied de la terrasse sur laquelle sont groupés les cinq personnages dont la physionomie est si diversement expressive, que se passe la scène qu'il ne nous est donné de voir que par reflet, dans l'impression qu'elle produit sur ses spectateurs. L'émotion des deux hommes va jusqu'à l'épouvante, et pourtant la quiétude de la jeune mère, — la souriante est une mère, et c'est un danger supposé pour son enfant qui ément les crieurs, — pourtant sa quiétude, disons-nous, devrait suffire pour leur



Dessin de Bocourt, d'après Ét. Parrocel.

prouver qu'ils s'alarment à tort de ce prétendu danger, si attrayant, paraît-il, pour les deux autres marmots, qu'il excite en eux le tourment de l'envie.

La scène qu'on ne voit pas, nous pouvons la dire; mais il nous faut d'abord exposer la situation respective des personnages. La jeune mère, on la connaît; l'homme aux traits profondément accentués, aux cheveux hérissés, aux favoris touffus, et qui semble jeter dans son cri de terreur tout l'air de ses poumons, c'est le père de la femme au doux sourire, l'aïeul de l'enfant menacé suivant lui d'un péril imminent. L'autre épouvanté, qui, la bouche ouverte, croit crier encore et ne s'aperçoit pas que la voix lui manque, par la raison que ses propres cris l'ont rendu sourd, c'est le frère aîné de la jeune femme et le père des deux marmots boudeurs et jaloux. Ils boudent parce qu'on les retient au logis, le livre d'étude à la main, lorsqu'il se-

rait si bon de se rouler au soleil sur le gazon de la pelouse. Ils sont jaloux de leur petit cousin, heureux mioche qui n'a pas encore âge d'écolier et que sa mère a laissé descendre au jardin, où il gambade librement dans l'herbe. Surcroît de plaisir pour l'enfant en liberté, nouveau regret pour ceux que le père et le grand-père retiennent prisonniers, on a lâché Pataud, le robuste chien de garde; Pataud, l'ami, le camarade, la victime pacifique des marmots; Pataud, qui est si grand qu'il a presque la taille d'un homme quand il se dresse sur ses pattes de derrière, et qui est si fort qu'on voit trébucher tous ceux qu'il prend pour point d'appui.

Au premier bruit des abois de Pataud, les deux écoliers, risquant la pénitence, ont couru sur la terrasse, d'où, s'ils ne jouent avec lui, ils peuvent se repaître du regret de le voir jouer avec le petit cousin. La mère aussi est venue sur

cette terrasse; un peu inquiète d'abord de ce qui se passe au bas, elle a été tout aussitôt rassurée.

Cependant, le père et l'aïeul, irrités contre les écoliers indociles, arrivent à leur tour sur la terrasse avec l'intention de les ramener au devoir par les oreilles. Mais au moment de faire justice des coupables, un coup d'œil lancé vers la pelouse où le chien et l'enfant prennent leurs ébats, fixe de ce côté l'attention des deux hommes. Au delà de son plan horizontal, cette pelouse est brusquement coupée en talus qui aboutit à un fossé plein d'eau. En s'excitant l'un l'autre, Pataud et le mioche, tombant, se relevant tour à tour, sont arrivés au bord du talus; un mouvement de plus, ils vont rouler et se précipiter ensemble. Le père et le fils se regardent; leur anxiété est la même; ils n'osent regarder la jeune mère. Celle-ci voit ce qu'ils voient; ils frémissent, elle sourit: « Que faire? » se demandent-ils des yeux, et intérieurement, comme s'ils se répondaient, ils s'avouent que sauter de la terrasse en bas ce serait risquer d'effrayer le chien et de déterminer le mouvement redoutable. Ils se disent aussi que prendre le chemin ordinaire pour aller au secours de l'enfant, c'est vouloir arriver trop tard: le seul moyen de conjurer le danger, c'est de s'efforcer par la violence des cris d'éloigner du talus l'animal, qui par malheur, lorsque le jeu l'emporte, n'est pas disposé à répondre à l'appel de son nom. Et voilà pourquoi les deux épouvantés s'épuisent à crier, mais s'épuisent vainement. Enfin Pataud a entendu son nom, il s'élance vers ceux qui l'appellent; mais en prenant sa course il repousse l'enfant, qui disparaît dans la direction du fossé.

Au même instant, un homme se dresse sur la pente du talus, et, les deux bras levés, il montre l'enfant à sa mère.

— J'aurais voulu vous empêcher de crier, dit-elle à son frère et à l'aïeul, mais je n'ai pas pu me faire entendre: l'enfant vous a causé bien du tourment; moi, je n'ai pas eu peur pour lui; je savais que son père était là.

LA PLANÈTE MARS.

ÉTUDES FAITES PENDANT SA DERNIÈRE OPPOSITION.

Fin. — Voy. p. 206.

On a observé des neiges amoncelées jusqu'au 40° degré de latitude, à partir du pôle sud de la planète Mars. Ceci arriva en avril 1856, comme on le voit sur un dessin de M. de la Rue. A la dernière opposition, on a vu des neiges jusqu'à 50 degrés ou peut-être 45 degrés de latitude septentrionale. En considérant cette marque comme la limite géographique de la température moyenne de l'hiver, nous voyons d'abord que cette limite diffère peu de celle de la Terre, où la ligne isotherme de 32 degrés varie, selon les circonstances locales, du 40° au 60° degré de latitude. Si les neiges sur la terre de Mars sont comparées à celles qui recouvrent les régions boréales de l'Asie et de l'Amérique, on ne les trouvera pas plus étendues; et comme les neiges, si elles ne disparaissent pas actuellement, sont réduites à leurs plus petites aires autour du pôle pendant sa chaude saison, montrant ainsi que la moyenne température de l'été n'est pas inférieure à 32 degrés, ce fait confirme l'impression générale que les variations de climat sur Mars sont comprises dans les mêmes limites que celles de la Terre. Dans toutes les larges ceintures de 30 et 40 degrés, à partir de l'équateur, la température paraît être celle de l'évaporation; entre cette limite et le pôle, les neiges augmentent ou diminuent, selon la saison de l'année, tandis que vers 8 ou 10 degrés autour du pôle, le cercle de glace paraît perpétuel.

Les distances moyennes relatives de Mars et de la

Terre au Soleil étant prises comme 100 et 152, l'influence solaire relative doit être de 100 sur Mars et de 231 sur la Terre; de sorte que l'on pourrait s'attendre à ce que la surface de la planète la plus éloignée se présente comme fixée dans un froid perpétuel, plutôt que d'avoir un climat favorable de 40 à 50 degrés, si ce n'est de 50 à 60 degrés, comme la Terre le possède prise dans son ensemble. Comment le fait peut-il être expliqué? On peut imaginer deux influences en action: la très-haute chaleur intérieure de la planète, et une condition particulière de l'atmosphère. Tout en accordant une valeur à chacune de ces influences, nous pouvons sans hésitation adopter la dernière comme plus efficace et plus effective.

Ce n'est point le lieu de déterminer ces effets; mais, en général, nous pouvons remarquer que, comme une diminution de la masse de l'atmosphère vaporeuse qui enveloppe la Terre exagérerait beaucoup la différence de la température diurne et de la température nocturne ainsi que celle de l'été et de l'hiver, un effet contraire serait produit par l'augmentation de la masse de ce fluide. Si nous appliquons ce fait au monde de Mars, nous reconnaitrions qu'en développant son atmosphère, nous réduirions la différence de l'été et de l'hiver, comme celle du jour et de la nuit. La température moyenne pourrait, de plus, être augmentée par l'action particulière d'une telle atmosphère qui, tout en livrant passage aux rayons solaires, s'opposerait à leur rayonnement de la surface, et empêcherait leur émission dans l'espace. Cet effet rendrait la Terre plus chaude en même temps que plus égale en température. On peut concevoir qu'il se produise sur Mars à un plus haut degré, même sans supposer que l'atmosphère de Mars soit matériellement différente dans sa nature de celle qui entoure la Terre, ou que la surface de Mars soit douée d'une nature spécialement favorable et exceptionnelle pour l'absorption et le rayonnement de la chaleur. Il paraît cependant convenable de supposer une plus grande communication de chaleur de l'intérieur de la planète; car, autrement, la vapeur additionnelle produite par ces conditions ne pourrait probablement pas être supportée dans l'atmosphère. En somme, conclut l'auteur, nous pouvons sans doute être autorisés à croire que Mars est habitable.

Ici s'arrêtent les observations directes faites sur l'aspect de la planète Mars. Les recherches de l'Observatoire de Radcliffe, renouvelées récemment à Oxford, et premièrement à Greenwich, ont cependant présenté, dans la constitution de Mars, une particularité qui mérite d'être signalée. Sa figure est sphéroïdale, comme on pouvait l'attendre des lois générales de la forme planétaire; mais elle est sphéroïdale à un si haut degré, qu'à cet égard elle fait une exception. En la calculant avec la vitesse de rotation connue, et par les mesures admises sur la masse de Mars, son ellipticité devrait être de $\frac{1}{300}$. Les observations de M. Main, avec l'excellent héliomètre d'Oxford, donnent, comme le résultat le plus probable pour 1862, la fraction $\frac{1}{27.80}$. C'est là un aplatissement considérable. Arago avait déjà trouvé un trentième, et M. Herschel un vingt-sixième.

Nos lecteurs seront peut-être curieux, à l'occasion de ces nouvelles recherches, de connaître les résultats spéciaux auxquels les astronomes sont parvenus relativement à la nature de la planète Mars. Voici la comparaison de ce monde avec le nôtre (*):

« Le monde de Mars ressemble au nôtre dans ses points les plus importants, soit sous le rapport de sa constitution planétaire, soit sous le rapport de ses apparences exté-

(*) Ces données sont extraites du dernier ouvrage de M. Camille Flammarion, *Les Mondes imaginaires et les Mondes réels*.

rieures; et si son diamètre était deux fois plus grand, ce qui lui donnerait un volume égal à celui de la Terre, il serait très-difficile à un observateur étranger de distinguer les deux astres.

» Nous avons en notre monde deux hémisphères distincts, sur lesquels le Soleil répand tour à tour ses faveurs. De l'équinoxe de printemps à l'équinoxe d'automne, c'est notre hémisphère boréal qui est privilégié; pendant l'autre partie de l'année, c'est l'hémisphère austral. Mais cette succession alternative, à laquelle sont si intimement liés tous les phénomènes de la vie terrestre, n'est appréciable pour les autres mondes que dans un de ses effets les moins apparents pour nous, dans la fonte des neiges polaires ou dans leur amoncellement aux régions glaciales, vers les derniers degrés de latitude.

» Il en est de même pour la planète Mars. Pour nous, si malgré la proximité de cette planète, dont l'orbite n'est pas éloignée de la nôtre de plus de 20 millions de lieues, il nous est impossible de constater la variabilité de sa végétation causée par les alternatives des saisons, nous pouvons suivre la marche régulière d'un phénomène général: l'agrandissement ou la diminution des taches neigeuses qui resplendissent à ses deux pôles. Pendant le printemps et l'été de l'hémisphère boréal de cette planète, les neiges de cet hémisphère se fondent vers le 60° degré de latitude, comme elles se fondent ici vers le 70° degré; pendant l'automne et l'hiver, elles regagnent, comme chez nous, les régions d'où elles s'étaient retirées sous l'influence des rayons solaires.

» Un mouvement réciproque s'opère dans l'hémisphère austral pendant les saisons opposées.

» L'année solaire de ce globe dure 687 jours terrestres. Exprimée en jours de la planète Mars, elle se compose de 668 jours $\frac{2}{3}$; or, par suite de l'obliquité de l'écliptique, le printemps et l'été de son hémisphère boréal renferment en nombre rond 372 jours, tandis que l'automne et l'hiver n'en renferment que 296. Réciproquement pour l'hémisphère austral: les saisons estivales s'accomplissent en 296 jours, et les saisons hivernales en 372. Une telle inégalité de durée, néanmoins, n'empêche pas que les deux hémisphères ne jouissent de la même température moyenne.

» La densité de Mars est à peu près la même que celle de la Terre: elle est de 0,95, celle de notre globe étant 1. Exprimée en poids spécifique, elle est de 5,20, au lieu de 5,48 pour nous; c'est la densité du peroxyde de fer. L'intensité de la pesanteur à la surface de Mars n'est guère que les 44 centièmes de ce qu'elle est à la surface de la Terre. Cette planète accomplit sa révolution annuelle en 1 an 10 mois et 11 jours; sa rotation diurne s'effectue en 24 heures 39 minutes 21 secondes.

» Notre Terre présente aux observateurs placés à bord de Mars la même succession de phases que Vénus nous présente, et leur offre généralement le même aspect que l'étoile du berger nous offre à nous-mêmes. En raison des positions réciproques de la Terre et de Mars sur leurs orbites respectives, il nous est plus facile, toutefois, d'étudier la configuration géographique de la surface de cette planète, à l'époque de son plus grand rapprochement, qu'aux astronomes de Mars d'étudier la surface de la Terre, parce que c'est précisément à cette époque que la Terre paraît avec son croissant le plus mince, se trouvant alors dans sa conjonction inférieure et présentant une phase semblable à celle de la nouvelle lune quelques jours avant ou après la néoménie. Pour un habitant de Mars, la Terre est une étoile du matin et du soir qui s'éloigne jusqu'à 48 degrés du Soleil. Vénus lui paraît comme nous voyons Mercure. Quant à celui-ci, il reste

toujours caché dans l'éblouissante clarté de l'astre du jour.»

LA POLITESSE.

La politesse consiste à paraître s'oublier pour les autres.

La vraie politesse implique une pensée chrétienne; elle est comme la fleur de la charité, et consiste à s'oublier réellement.

LES RAYONS.

Voy. p. 211.

... Le soleil s'est levé radieux ce matin; le bleu foncé du ciel n'était altéré par aucun nuage. Tandis que nous parcourions rapidement la serre, les oiseaux nous saluaient de leurs chants les plus harmonieux, les fleurs secouaient leur calice débordant de rosée. Une journée de mai s'annonçait radieuse et brillante.

Hélas! pourquoi faut-il, quand la nature entière chante et se pare, que, par un contraste douloureux, l'homme, pour lequel toutes ces merveilles ont été créées, se voile le visage et pleure dans l'affliction!

Elle pleurerait, la veuve désolée, devant le cercueil de son mari. Autour d'elle se pressaient ses enfants tout jeunes encore; ils étaient frappés du sceau de la misère, par ce teint jaune et maladif qui annonce les privations et les souffrances précoces.

Aucun ornement ne recouvrait la bière nue du pauvre, que des hommes enlevèrent en silence. Je ne voyais point de prêtre, et je n'entendais le murmure d'aucune prière; mais je me trompe: elle priait, cette femme désespérée, dont les sanglots semblaient briser la poitrine.

Le convoi se dirigea vers le champ du repos; je m'étais tenu sur le cercueil de bois brut, je brillai sur lui en guise de drap mortuaire. Cependant, au cimetière une fosse était prête; on y descendit la bière. Et le prêtre ne venait pas, et les pelletées de terre se suivaient avec un bruit sourd! La tombe se ferma sans bénédiction et sans prières.

Les hommes s'éloignèrent; un seul s'arrêta encore quelques instants auprès de la veuve: « Allons, lui dit-il, ne vous désolerez pas ainsi; votre mari n'aurait pas dû porter une main sacrilège sur sa vie, c'est vrai; mais Dieu exaucera vos prières et prendra sa pauvre âme en pitié. »

La pauvre femme ne répondit point.

C'était donc là la tombe d'un suicidé! — Pauvre criminel, à jamais condamné par les hommes qui te refusent même leurs prières, tourne tes regards pleins de foi vers le tribunal divin. Souviens-toi de cette grâce suprême, qui sauva le malfaiteur crucifié à côté du Christ! Certes, Dieu, qui seul donne la vie, a seul le droit de la reprendre. — Mais des hommes ont-ils le droit de condamner un de leurs frères? Dieu leur a-t-il fait part des mystères de sa justice ou de sa miséricorde?

Un acte de démence ou de désespoir, comme le suicide en est un, ne réclame-t-il pas, au contraire, toute la charité dont le cœur humain est capable? Si cet homme a été poussé à cette action fatale par la misère, le dénuement, par les larmes que la faim arrachait à ses enfants; par l'impuissance de ses forces pour suffire à sa famille; alors, au lieu de condamner, les autres hommes ne devraient-ils pas sentir le remords leur mordre au cœur; ne devraient-ils pas se dire: « Si je lui avais tendu une main secourable, si je l'avais aidé, peut-être vivrait-il encore! »

Et même ne faut-il pas avoir doublement pitié de celui qui, trop lâche pour expier son crime par la repentance,

cherche à s'y dérober par le suicide? Ne faut-il pas recommander à Dieu cette âme doublement coupable par des prières d'autant plus pressantes?

À l'exemple de Jésus, ses serviteurs ne devraient-ils pas sans cesse donner leurs prières, cette charité du cœur, même sur la tombe d'un suicidé!

CHOIX DE MÉDAILLES.

Voy. les Tables.

CABINET DES MÉDAILLES DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

Cette médaille est attribuée par Cicognara, dans son *Histoire de la sculpture*, à Pollajuolo.

D'un côté, on voit la cathédrale de Florence au moment de l'assassinat de Julien de Médicis par les Pazzi. JULIANUS MEDICES. LUCTUS PUBLICUS (deuil public).

Au revers : LAURENTIUS MEDICES. SALUS PUBLICA (salut public). — Le peuple et les partisans des Médicis dégagent Laurent et poursuivent les Pazzi (1478).

« Les manières royales de Laurent, dit un historien de Florence (¹), inspirèrent une jalousie effrénée à la riche et puissante famille des Pazzi. Une affaire de succession où ces derniers trouvèrent les Médicis contraires, acheva de les décider à tramer un complot pour porter à Laurent et à Julien un coup plus sûr que celui qui avait été vainement dirigé sur Pierre leur père.

» Jérôme Biario, seigneur d'Imola, neveu du pape Sixte IV, ennemi lui-même des Médicis, se trouvait à Rome, où Francesco Pazzi s'était retiré. Ces deux hommes, ayant formé le projet d'enlever le pouvoir à la famille des Médicis, résolurent, pour y parvenir, d'assassiner Laurent et Julien. Après s'être entendus d'abord avec Francesco Salviati, archevêque de Pise, qui partageait leur haine, ils parvinrent à faire approuver leur projet par le pape, et se rendirent à Florence pour l'exécuter. Là, ils firent encore entrer dans leurs intentions tous les mécontents de leur parti, et n'attendirent plus que le moment de porter le coup pour faire éclater la conjuration. Après plusieurs tentatives infructueuses, on décida que le jour de l'exécution serait le 26 avril (1478); le lieu, la cathédrale de Florence; le moment, celui de l'élévation de l'hostie à la messe. En effet, Julien, poignardé sur la place par Bernardo Bandini et achevé par Francesco Pazzi, mourut presque à l'instant dans la cathédrale. Quant à Laurent, dès qu'il se sentit blessé légèrement, il tira son épée et se mit en défense contre Antonio et Stefano des Pazzi qui l'attaquaient. Le courage de Laurent n'avait pas été prévu par les conjurés, et cette circonstance, jointe aux secours que ses amis et les assistants portèrent à ce jeune prince, firent prendre fuite aux assassins.

» Francesco Salviati, l'archevêque de Pise, qui, pendant l'exécution de ce crime, se tenait au palais de la Seigneurie pour se trouver plus à portée d'en prendre



Julien de Médicis assassiné par les Pazzi.

(Bronze.)



Laurent de Médicis.

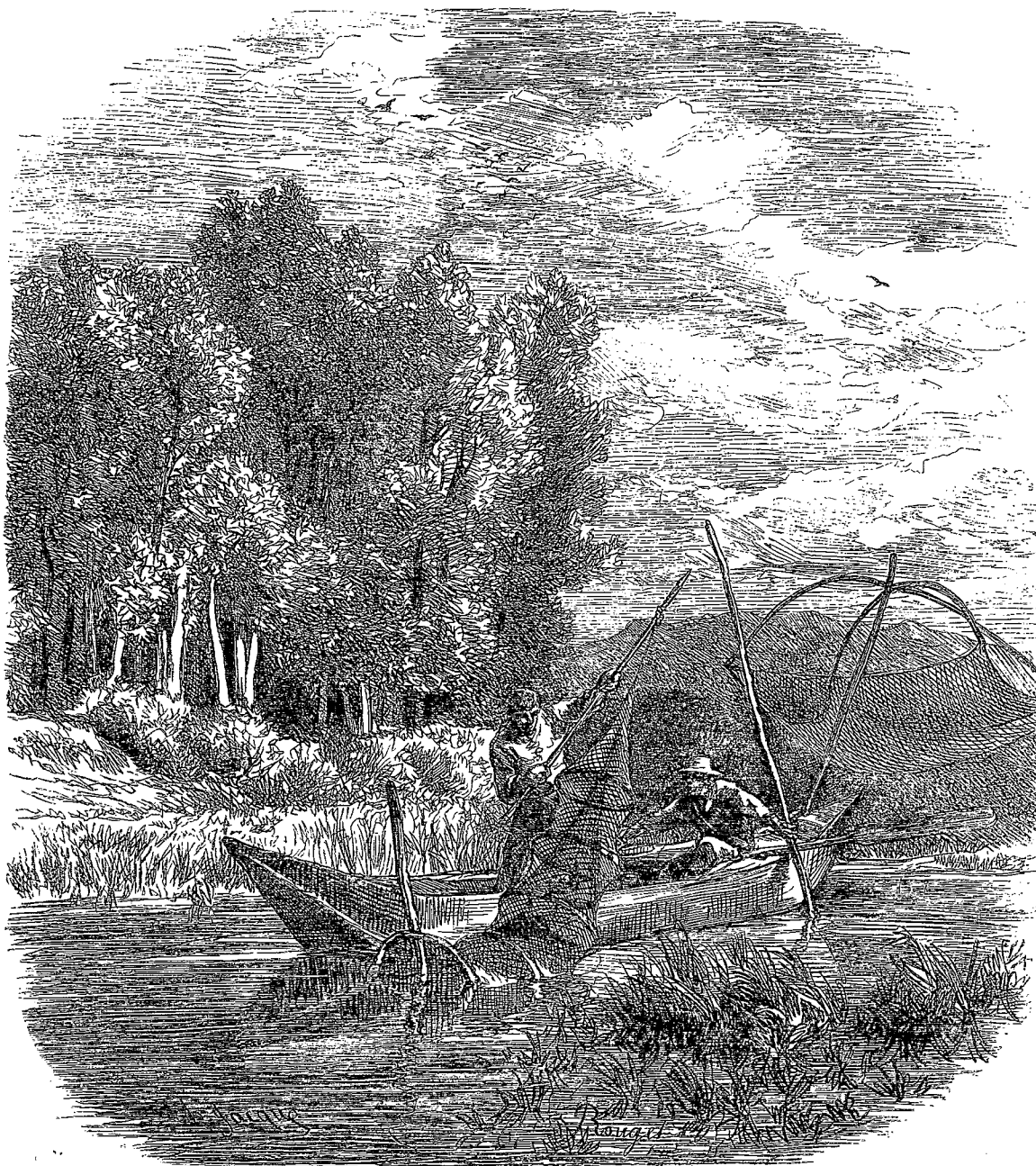
possession dès qu'il aurait appris la mort des deux jeunes Médicis, y fut saisi, au contraire, par le peuple furieux. Dans l'espace de deux heures on mit à mort vingt-six personnes, tant dans l'intérieur du palais que sur la place. L'archevêque de Pise, son parent Jacomo Salviati et J. Poggio, fils de l'historien, furent étranglés aux fenêtres du palais, ainsi que Francesco des Pazzi, qui, suspendu mais vivant encore, mordait, dit-on, la poitrine de ses compagnons d'infortune. Dans le même moment, le peuple tuait, déchirait, mettait en pièces sur la place les gens de la suite du cardinal Biario. Mais la populace florentine montra surtout sa fureur et sa cruauté contre deux personnes de la famille des Pazzi, Antonio et Renato. Arrêtés cinq jours après l'événement, hors de Florence, ils furent jugés et mis à mort.

» Le lendemain, la populace, les enfants surtout, allèrent déterrer les restes de ces deux suppliciés, et traînèrent

(¹) *Florence et ses vicissitudes*, par Delécluze.

leurs cadavres mutilés dans toute la ville aux cris répétés de : Vivent les Médicis! et meurent les traîtres! Le gouvernement lui-même consacra la mémoire de ces supplices d'une manière tant soit peu barbare. Andrea del Castagno, peintre florentin assez habile, mais dont la vie est tachée par un lâche assassinat, vivait à l'époque de cette conjuration. Attaché à la famille Médicis, c'était ordinairement pour elle qu'il employait ses pinceaux. La Seigneurie décréta que tous ceux qui avaient pris part à la conjuration contre Laurent et Julien seraient représentés en peinture sur la façade du vieux palais. « Ce travail, dit Vasari, fut offert à Andrea del Castagno. Il exécuta cette peinture avec tant de force et de vérité, il représenta tous les personnages pendus par les pieds dans des attitudes si variées et si belles, que cet ouvrage attira l'admiration des connaisseurs, excita la curiosité de toute la ville, et valut à Andrea del Castagno le surnom d'Andrea des pendus. »

LE VERVEUX.



Composition et dessin de Ch. Jacque.

— Cette petite rivière herbeuse, ombragée, tranquille, est certainement hantée par la carpe et le brochet, disais-je à demi-voix, en suivant des yeux avec un ami les détails de la « Pêche » de Jacque.

— Qui vous l'a dit ? Vous n'avez jamais vu le paysage que le peintre a représenté ; peut-être n'existe-t-il que dans son imagination.

— La scène que nous avons sous les yeux n'a pas un détail qui ne témoigne d'une observation attentive et intelligente. Ce dessin nous met en présence même de la nature.

La journée s'annonce belle et chaude ; les nuages sont hauts, hardis et légers ; les hirondelles planent au-dessus des grands arbres : donc, les insectes ne sont point pressés contre la terre par l'air chargé d'eau et d'électricité. Bonne chance aux filles de l'air !

Nous sommes au printemps, — en été tout au plus, —

TOME XXXIV. — NOVEMBRE 1866.

les jones, en effet, ne sont pas encore secs ; leurs feuilles vertes et élancées se balancent et se courbent sous le poids de l'eau qui passe lentement ; car elle est lente et paresseuse, cette petite rivière, tout nous le démontre. Le verveux que relève le premier pêcheur est une machine compliquée qui ne peut être employée que dans des conditions spéciales. Dans une eau profonde, — celle-ci ne l'est pas, — sous un courant rapide, il n'est pas besoin d'un luxe semblable de *goulets* rentrant les uns dans les autres, pour empêcher le poisson captif de sortir du filet.

Habitué par ses mœurs, et forcé par la structure de ses écailles et de ses nageoires, à tourner le plus qu'il le peut sa tête vers le courant, le poisson est d'autant plus sollicité à cette position que ce courant est plus rapide. Une fois qu'il est entré dans le verveux, le poisson nage continuellement le nez contre les mailles du filet extérieur,

sans pouvoir se retourner pour chercher l'issue par laquelle il est entré dans le piège. Une seule coiffe à un seul goulet suffit.

Mais ici tout est différent : l'eau presque dormante laisse notre captif libre de chercher, de rôder dans le piège. Une coiffe ne suffit plus. Il faut doubler, tripler les verrous et les grilles pour retenir les victimes, d'autant plus que la carpe est rusée, forte et patiente ; elle écarte un fil et retrouve peu à peu sa route. Le brochet, au contraire, nage au milieu du corps du verveux ; il s'élance brusquement en avant, en arrière ; il rencontre le trou central du goulet ; il s'échappe, si le pêcheur n'en a mis qu'un. Voyez : Nous avons affaire à deux vieux pêcheurs ; le verveux qu'ils relèvent est doublé et redoublé... le pauvre poisson ira dans la poêle à frire.

A l'arrière de la barque à fond plat, — ce qui nous indique encore une rivière herbeuse, lente et peu profonde, — voici un autre engin qui, lui aussi, n'est guère d'usage que dans ces eaux-là. C'est le carrelet, le carré ou l'échiquier, le plus simple de tous les filets ; celui que tous, enfants, nous avons construit avec deux baguettes et notre mouchoir pour prendre les têtards de la mare ou les loches du ruisseau voisin.

Le carrelet et le verveux sont sans aucun doute les filets primitifs. Homère en fait mention dans l'Odyssée lorsqu'il raconte la défaite des prétendants. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, ces filets ont très-probablement gardé la même forme ; la matière qui les compose a seule changé : à la sparterie dont les Grecs se servaient, nos pêcheurs ont substitué le fil de chanvre.

Il faut peu de profondeur à l'eau dans laquelle nos pêcheurs vont tout à l'heure descendre leur carrelet, et nous devons souhaiter, pour leur réussite, que la rivière soit un peu trouble. C'est un rude métier que le leur. La fortune n'est point au bout ; à peine y gagneront-ils la vie de leur famille ! Ces ouvriers de la rivière, qui font envie à plus d'un passant, ne connaissent guère le repos. Le jour, sous la pluie ou le soleil, la nuit, dans le brouillard ou la rosée, ils travaillent, ils halent, ils rament, ils poussent, souvent ils chantent ! C'est que la liberté, l'indépendance, sont du moins les compagnes de leurs travaux. Solitaires et comme abandonnés au milieu de la nature, ils y trouvent je ne sais quelle âpre volupté dont le souvenir même est plein de charme. Quiconque l'a goûtée est toujours tenté d'y revenir et ne l'oublie jamais.

L'inébranlable fondement des États, c'est la justice.

PINDARE, *Olymp.*, XIII, 7.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 26, 130, 294.

LES EXCÈS DE TABLE.

Entre tous les excès dont l'hygiène a à dérouler la longue et douloureuse série, il n'en est pas de plus redoutable, peut-être parce qu'il n'en est pas de plus permanent, que celui qui consiste à abuser des plaisirs de la table. Il est des excès dont l'occasion se montre à intervalles plus ou moins éloignés, celui-ci est le plus usuel, et les provocations qui y conduisent sont de tous les jours, on pourrait dire de toutes les heures ; il en est dont l'âge émousse l'aiguillon, celui-ci devient d'autant plus despotique que la déchéance des facultés nobles, à une période avancée de la vie, lui enlève un contre-poids opportun ; il en est qui ont pour frein la satiété, celui-ci s'irrite en

quelque sorte par la satisfaction qu'on lui donne : aussi peut-on affirmer que l'hygiène n'a pas de plus cruel et de plus implacable ennemi, et le mot *Plures occidit gula quam gladius* (*) n'apparaît plus, quand on y réfléchit bien, comme une opposition piquante, mais il exprime une réalité trop certaine.

L'hygiène a sans doute pour mission de formuler des avertissements, quelque rigoureux qu'ils soient, et leur austérité a son excuse dans le but suprême de conservation qu'elle se propose, mais encore est-il de son devoir et de son intérêt d'atténuer dans les limites du possible la sévérité de ses conseils. Il faut qu'elle n'oublie jamais qu'elle a en vue, non pas un homme idéal comme l'imagination le conçoit et comme la pensée le rêve, mais un homme très-concret, avec des goûts, des passions, des habitudes, et il est nécessaire qu'elle tienne compte de tout cela. Demander le possible pour l'obtenir est la suprême sagesse de l'hygiène. Prétendre introduire dans les mœurs des gens du monde l'austérité du régime monacal, c'est abandonner le terrain de la pratique pour une conception piquante, sans doute, mais dénuée de portée sérieuse. On doit se garder d'autant mieux de le faire, qu'en réduisant les retranchements qu'elle prescrit à ce qui est de stricte nécessité, l'hygiène n'en reste pas moins une amie incommode dont on pardonne à peine les gronderies en faveur des intentions qui les dictent, mais qui ne peut être au fond que tracassière et gênante. La Rochefoucauld a dit : « C'est une ennuyeuse santé, que celle qui s'achète par un trop grand régime. » L'hygiène ne saurait en promettre de plus agréable ; elle ne donne rien pour rien, et elle peut répondre à la pensée de la Rochefoucauld par cette autre de Montaigne : « Toute voie qui nous mène à la santé ne saurait se dire ni aspre ni chère. » Il y a évidemment un choix à faire entre ces deux routes, dont l'une conduit à la santé par la modération, et l'autre à la maladie par l'abus.

La nature a attaché aux principales fonctions, et comme condition de leur exercice, des appétits ou besoins. L'appétit alimentaire leur a prêté son nom parce qu'il est le plus général et le plus expressif de tous, et il en est devenu le type. Chez les animaux, ces appétits sont renfermés dans des limites naturelles qu'ils ne franchissent pas ; l'instinct leur tient lieu de sagesse, et il est bien rare, chez eux, que l'appétit n'aille pas s'éteindre dans la satisfaction modérée. Le problème n'est pas aussi harmonieusement simple pour l'homme ; les appétits, chez lui, se compliquent, se continuent et s'irritent par le désir, c'est-à-dire par l'ingérence de sa volonté et de ses passions dans un ordre de choses qui devraient rester du pur domaine de la physiologie ; d'où, à côté de l'appétit réel, légitime, qui demande à être satisfait, l'appétit factice et illégitime qui demande à être contenu. Nulle part cette distinction n'est plus nécessaire que pour l'appétit des aliments, qui se présente avec ces deux formes trop souvent confondues : appétit de l'estomac, appétit du palais ; le premier s'apaisant vite, le second ne s'apaisant jamais ; l'un réglant à la façon d'un balancier les besoins de la nutrition, l'autre en masquant l'expression légitime par les inopportunes sollicitations du désir sensuel. Tout le monde consent cette distinction des deux appétits ; mais s'agit-il de fixer leurs limites réciproques, on cherche en vain un *criterium*, une mesure, et presque tous les hommes la placent au delà de ce qu'il conviendrait. L'habitude, cette traîtreuse accoutumance, conspire à produire cette confusion, et, à la longue, la sensation de réplétion de l'estomac devient une sorte de besoin impérieux qui demande à être satisfait et qu'on prend de bonne foi pour l'expression d'un appétit légitime. Les trois supériorités

(*) La gourmandise tue plus d'hommes que l'épée.

équivoques que Beaumarchais a attribuées à l'homme sur les animaux ne rapportent pas grand'chose à sa santé, et l'hygiène en ferait d'autant plus volontiers le sacrifice, qu'elle pourrait aisément les remplacer par des prérogatives plus élevées et plus dignes du rang hiérarchique qu'il occupe dans la création.

La perte momentanée de l'appétit, en dehors d'un état maladif déterminé, d'une vive préoccupation morale et d'une tension intellectuelle exagérée, accuse toujours une direction vicieuse de l'hygiène alimentaire ; c'est de ce côté que doit se tourner la pensée du médecin, et de ce côté aussi que doivent se chercher les remèdes. Cela est vrai à tous les âges, mais surtout aux deux périodes extrêmes de la vie, où les transgressions des règles de la sobriété sont à la fois et moins impunies et plus fréquentes. On a dit que la médecine des enfants réside surtout dans le régime ; la même chose peut se dire de celle des vieillards, et pour des raisons analogues. L'appétit, un instant surexcité par la nature des mets, leur variété, les condiments dont on les charge, ne tarde pas, comme un cheval qu'on surmène, à se venger de ces brutalités périlleuses, et il tombe dans une torpeur qui ne se dissipe pas aisément. *L'exercice et l'eau de l'Eurotas* sont des moyens de le relever ; mais à défaut du dernier, le premier suffit heureusement. Chomel a dit ingénieusement qu'on digérait autant avec ses jambes qu'avec son estomac, et cela est vrai ; ce n'est jamais impunément pour eux que les membres se révoltent contre ce viscère, que les anciens appelaient à bon droit le *père de famille*, et l'apologue de Menenius Agrippa est une bonne leçon d'hygiène en même temps qu'un adroit stratagème politique. La sobriété et l'exercice sont les deux *médecins* de l'appétit ; les condiments en sont les *empiriques*, et malheur aux estomacs qui les consultent. Les dîners en ville, qui, par la triple séduction des yeux, du palais et du cerveau, excitent à franchir les limites de la sobriété, n'ont jamais été que des apéritifs équivoques, et l'on aurait peine à retrouver le texte très-apocryphe de cet aphorisme d'Hippocrate, invoqué si complaisamment par les gens du monde, et qui ferait d'un excès gastronomique mensuel la condition d'une santé irréprochable. Est-ce Brillat-Savarin, est-ce le marquis de Cussy, est-ce Bérchoux qu'il faut accuser de cette interpolation ? Non, c'est le monde des gourmands tout entier, intéressé à s'abriter derrière un texte. Les philosophes ont dit beaucoup de mal des cuisiniers ; ils n'en ont pas dit autant qu'en pensent les hygiénistes, autant qu'il serait juste d'en dire. Leur art est homicide au premier chef, parce qu'il est la source de l'appétit du désir, et le perpétuel commentaire du traité *De irritamentis gulæ*, d'Apicius, qui a fait plus de gourmands et de gastralgiques qu'il ne contient de mots.

La soif, il faut bien le dire, n'intervient que très-accessoirement dans les excès de table : la satisfaction d'un plaisir sensuel, le besoin si dangereusement impérieux d'échapper aux saines mais sévères réalités de la vie par les coupables et dangereuses séductions de l'ivresse, font naître et entretiennent les excès de ce genre. La sensualité gastronomique et la sensualité bachique, quoique distinctes quelquefois, se confondent habituellement aussi, dans les cas surtout où cette dernière, conservant le masque élégant de l'épicurisme, n'aboutit pas à la dégradation brutale de l'ivresse. Les intérêts des convenances sont saufs, ceux de l'hygiène restent compromis. Les dangers de la soif factice et de l'appétit artificiel peuvent donc être signalés dans un même cri d'alarme.

Il convient de débayer tout d'abord le terrain en signalant les inconvénients bien distincts de la polyphagie ou voracité, et ceux de la gastronomie : la première péchant par l'excès de quantité, la seconde par la succulence abu-

sive des aliments. J'abstrais à dessein cet électionisme gourmand qui résout à table le problème de la réunion de ces deux abus, consistant à manger trop et trop bien. La voracité, qui atteint une certaine limite, a été classée dans les cadres nosologiques : elle a nom la *boulimie* ; c'est une maladie, et il ne nous appartient pas de nous en occuper ; mais à côté d'elle il y a une autre *boulimie d'habitude* et dont la santé a particulièrement à se défier. On pourrait affirmer que, dans certaines conditions de bien-être et de position sociale, il n'est guère d'homme qui ne mange trop, c'est-à-dire qui n'aille au delà du besoin légitime, du besoin réel, et j'ai pu dire quelque part, sans trop choquer la vraisemblance, que dans la quantité des aliments qui figurent sur les tables bien servies, il y aurait trois parts à faire : la première, pour la réparation de nos forces ; la seconde, pour la satisfaction de notre palais ; la troisième, pour la préparation des maladies à venir. On ne me contesterait pas l'avantage qu'il y aurait à réserver au moins cette dernière. Tout homme riche mange trop, c'est là un fait non douteux, et c'est dans une saine hygiène alimentaire, si ses préceptes étaient jamais appliqués d'une manière générale (je ne compte guère sur ce résultat), que pourrait être cherchée la solution du menaçant problème de l'alimentation insuffisante. Elle serait à coup sûr meilleure que l'expédient malthusien.

J'ai dit plus haut que les grands mangeurs prenaient l'habitude d'avoir l'estomac distendu, et éprouvaient une sorte de sensation pénible de vacuité quand, par hasard, ils se relâchaient de leur voracité ordinaire. C'est que la faim, comme le sommeil, comme tous les besoins, subit le joug despotique des habitudes ; mais qu'on le secoue, ne fût-ce que quelques jours, l'appétit factice disparaît, et cette sollicitation malade de l'estomac disparaît avec lui. Des habitudes individuelles, ou même nationales, font naître et entretiennent cette sorte de boulimie, bien plus fréquente dans les populations du Nord que dans celles du Midi, et qui nous crée, à nous autres médecins, les embarras et les empêchements les plus sérieux pour bien gouverner le régime des malades ou des convalescents. Manger trop est un danger, et l'idéal de l'hygiène serait de voir au-dessus de toutes les tables la sentence intéressée d'Harpagon. Qu'attendre, en effet, d'un estomac incessamment distendu par une quantité abusive d'aliments ? Des digestions laborieuses, une torpeur intellectuelle, des prédispositions redoutables à des affections organiques du foie et de l'estomac. Je ne sais qui a dit que l'estomac était le laboratoire de l'apoplexie ; mais je sais bien que ce mot est juste, et que les vieillards voraces et intempérants ont cette menace perpétuellement suspendue au-dessus de la tête. Mais à côté de ces conséquences directes, indiscutables, il en est d'autres qui minent la santé par des agressions sourdes et dont les effets ne s'accusent qu'à la longue. Diogène a dit ingénieusement qu'il en était d'un corps que l'on gorge d'une quantité surabondante d'aliments, comme d'un grenier dans lequel on accumule des victuailles : « Les maladies pullulent dans l'un, et les rats dans l'autre. » C'est incisif et c'est vrai. Donc, première règle : manger plutôt moins que plus.

Il faut opposer à la voracité, qui ne choisit pas et qui a quelque chose de bestial, la gastronomie, qui érige l'alimentation en un art, et s'enveloppe d'un voile d'élégance spirituelle et d'épicurisme qui dissimule un peu le défaut de noblesse originelle de cet appétit physique. Que n'a-t-on pas trouvé d'ingénieux pour relever ce plaisir et l'exhausser au delà de sa taille ? Quelle dépense d'esprit et du plus fin ! Quelles objurgations piquantes contre l'hygiène et ses sinistres avertissements ! Et tout d'abord la gastronomie s'est séparée avec un dédain de grande

dame de la vulgaire gourmandise. « Celui qui s'indigère et qui s'enivre, a-t-elle dit, ne sait pas ce que c'est que de manger. » Et ailleurs : « L'animal se repait ; l'homme mange, l'homme d'esprit seul sait manger. » Mais quand il lui a fallu constater les résultats de cet art si périlleux et si dispendieux à la fois, elle a éludé par un trait ce côté trop sérieux de la question. « La gourmandise, dit Brilhat-Savarin, offre de grandes ressources à la fiscalité ; elle alimente les octrois, les douanes et les impositions indirectes », et les pharmacies, aurait-il pu ajouter. Là, en effet, est la source d'une bonne partie (de la plus grande partie, pourrait-on dire) des misères qui assaillent la santé humaine.

Nous dirons, dans une prochaine causerie, quel appui vigoureux et quel remède énergique l'hygiène trouve dans la sobriété ; mais nous dirons aussi combien sont rares « ces natures modérées et moyennes » qu'aimait Montaigne. Une

moitié du genre humain mange trop ; une autre moitié ne mange pas assez. Le banquet absurde du communisme ne résoudra jamais ce problème ardu d'une bonne moyenne alimentaire. Il faut le demander à la sobriété, et c'est bien ici le cas de répéter ce mot tout récent d'un grand orateur : « La solution radicale des questions économiques ne se trouvera jamais que dans l'ordre moral. »

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 284.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XV.

Costume militaire de 1743 à 1774. — Le comte, depuis maréchal de Saxe, regardait comme un grand avantage pour la guerre que des hommes de toutes armes fussent enrégimentés ensemble. L'organisation des an-



Dragon de la légion de Saxe ; Grenadier à cheval ; Hulan. — Dessin de Pauquet, d'après le Recueil d'uniformes de Chéreau. 1746.

ciennes légions romaines l'avait conduit à cette idée, et à beaucoup d'autres encore. Par exemple, il regrettait le casque comme coiffure du soldat, et la petite cape militaire des Romains, et la lance, au moins comme arme de cavalerie. En 1743, après que ses exploits en Bohême et en Bavière l'eurent mis en renom, il obtint du roi l'autorisation de former aux frais de l'Etat un corps de hulans et de dragons mêlés ensemble. Les hulans étaient une cavalerie d'origine asiatique, qui s'était régularisée en Pologne et en Lithuanie. Elle combattait avec la lance. Les hulans du maréchal de Saxe eurent de plus à leur disposition plusieurs batteries d'une petite artillerie à main, transportée sur de légers chariots qui se prêtaient aux manœuvres les plus rapides de la cavalerie.

Les hulans étaient habillés d'une veste à mancherons et manches volantes, qu'on appelait simarre, à quoi s'ajoutait un large pantalon. Leur coiffure était un casque de simi-

lor à cimier bas et à crinière, entouré d'un bourrelet en cuir de roussi. Ils étaient armés du sabre courbe et d'une lance de neuf pieds. Les dragons qui les accompagnaient étaient habillés à la française, sauf qu'au lieu du bonnet ils portaient le casque garni de poil d'ours par en bas. La couleur de l'uniforme était le vert pour les hulans et pour les dragons.

La création de la légion de Saxe suivit de près celle des hulans. C'était un corps de 1350 fantassins et 650 dragons, qui traînait avec lui une batterie d'obusiers, les premiers dont on ait fait usage en campagne.

Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, trouva ces inventions si heureuses que, pendant la suite de la guerre de Succession, il créa d'année en année des légions nouvelles. C'est ainsi qu'on vit paraître successivement les chasseurs de Fischer et de la Morlière, les volontaires du Dauphiné, ceux de Flandre, ceux de Hainaut.

Ces corps étaient composés de fantassins et de dragons ou de fantassins et de hussards. Fischer et la Morlière étaient de ces derniers.

D'autres essais eurent lieu dans le même temps. On fit des bataillons de tirailleurs étrangers avec des Croates, des Galiciens, des Basques, des Corses; et au lieu de travestir ces hommes à demi barbares en les assujettissant à la gêne des modes françaises, on leur donna des habillements où étaient conservées les pièces principales de leur costume national. Les yeux s'habituerent ainsi à la variété des uniformes. On commença à trouver maussade l'unique et invariable patron sur lequel tout habit militaire avait été taillé depuis plus de cinquante ans.

Voltaire a dit de M. d'Argenson qu'il était, de tous les ministres, celui qui avait fait le plus de bien aux troupes.

Il s'occupa, en effet, du bien-être et de la santé du soldat comme personne n'avait fait avant lui. L'habillement ne pouvait échapper à sa sollicitude. Il introduisit l'usage des caleçons dans l'armée. Il voulut que chaque homme portât avec lui de quoi se nettoyer et se changer, et la garniture du havre-sac fut minutieusement fixée par ses règlements. C'est lui aussi qui amena l'uniforme au dernier terme de son perfectionnement en soumettant à des mesures d'où il était défendu de s'écarter les moindres détails de l'habillement; et il astreignit sur ce point tous les officiers, même les généraux, à une obéissance aussi rigoureuse que les simples soldats. Il n'est pas jusqu'aux charretiers des vivres dont le costume n'ait été l'objet de son attention. Il ordonna que ces hommes, qui cependant ne dépendaient que des munitionnaires, fussent pourvus



Fusilier de la légion de la Morlière, d'après Chéreau. — Soldat d'infanterie; Cavalier de la légion Fischer, d'après le Recueil de Gravelot. 1766. — Dessin de Pauquet.

de bonnets à la dragonne et de sarreaux bordés de laine, avec des boutons de métal.

Pendant la guerre de Succession, tous ceux des régiments d'infanterie qui étaient auparavant habillés de brun et de gris furent réduits au blanc. La forme de l'habit devint plus dégagée. On l'échancra sur le devant, afin de mettre à découvert le ceinturon qui fut porté sur la veste. On mit des revers de couleur sur la poitrine, des pattes boutonnées aux épaules, et les pans furent retroussés par derrière. Après 1760, la veste et la culotte furent de tricot de couleur blanche, comme l'habit. Des guêtres longues furent ajoutées par-dessus les bas pour protéger les jambes du soldat, qui avaient trop à souffrir du froid et de la pluie. Le tricorne reçut aussi une forme plus commode. A la fin du règne de Louis XV, le casque fut essayé dans l'infanterie à la place du chapeau. Les régiments de Na-

varre, de Flandre et du Roi étaient coiffés de la sorte en 1773.

Le havre-sac, qui était encore de couil en 1765, fut fait en peau de chien ou de chèvre lorsqu'on eut vu certaines troupes étrangères en porter de tels et s'en trouver bien. La pluie finissait par pénétrer le couil, tandis que la peau garnie de son poil est imperméable.

La giberne fut agrandie après la campagne de 1744, où l'on apprit à se passer de poudre d'amorce. Les cartouches servirent à la fois pour la charge et pour l'amorce; le pulvérin fut supprimé de l'équipement.

Outre les compagnies de grenadiers qui figuraient dans chaque bataillon, il y eut des régiments composés uniquement de grenadiers, dont la création eut lieu en 1745 et 1749. On les appelait *grenadiers royaux* et *grenadiers de France*. Ils étaient habillés de bleu avec des revers

rouges. Dix hommes par compagnie portaient la grosse hache au ceinturon ; les autres avaient des haches à marteau avec la pelle et la pioche. Tous étaient coiffés du bonnet d'ourson à haute forme, comme en avaient alors les Autrichiens. Cette coiffure incommode, laide, coûteuse, s'implanta dans l'armée malgré les remontrances de tous les officiers de bon sens.

Dans la cavalerie, l'habit éprouva les mêmes changements de coupe que dans l'infanterie ; par conséquent le ceinturon fut également déplacé, et cela ne tarda pas à amener l'abandon de l'épée pour le sabre. Le sabre, suspendu au bout de deux lanières de buffle, s'attachait plus commodément que l'épée après le ceinturon, du moment que celui-ci avait passé sous l'habit.

L'habit-veste, plus avantageux pour les manœuvres, fit son apparition après 1760. Le régiment étranger Royal-Allemand en introduisit en France le premier modèle, lorsque depuis longtemps déjà cette mode avait été adoptée en Pologne.

La couleur de l'habit fut le gris-blanc et le bleu, le rouge restant affecté aux escadrons d'élite qui composaient la maison du roi et des princes. Tout cavalier reçut la double épaulette, moins comme un signe décoratif que comme une protection contre les coups de sabre.

A la veste de peau fut substitué le buffle, qui était un gilet agrafé sous lequel il y avait un plastron.

La culotte de peau, commune à tous les régiments, était portée tantôt en évidence, tantôt sous une autre culotte en peluche de couleur. Des bottes longues et une calotte sous le chapeau complétaient l'habillement du cavalier.

Le costume des hussards avait été déjà francisé de façon à être, à peu de chose près, ce qu'il est encore aujourd'hui. Il y avait deux régiments de cette arme, habillés en bleu céleste, sans compter les hussards de la légion Fischer, qui étaient en vert.

Les dragons avaient pris le chapeau vers 1740, sans pour cela renoncer au bonnet. Lorsqu'ils coiffaient le chapeau, il mettaient leur bonnet sur la tête de leur cheval. Alors l'uniforme était rouge dans tous les régiments. Une ordonnance du 1^{er} mars 1763 leur assigna le costume sous lequel s'étaient montrés les dragons de la légion de Saxe, c'est-à-dire l'habit vert à aiguillettes (on y ajouta une épaulette), la veste de drap chamois, la culotte de daim, et le casque à crinière, garni de poil par le bas. Les dragons, par ce changement, devinrent l'un des beaux corps de l'armée française, et celui où la noblesse se dirigeait de préférence. Lorsqu'ils servaient à pied, afin de se distinguer de l'infanterie ils s'affublaient majestueusement de leur manteau, relevé en arrière par les coins. On peut voir au Musée de Versailles (galerie de l'aile du nord, au second étage, numéro 3794) le portrait peint du Dauphin, fils de Louis XV, en uniforme de colonel général des dragons. La ville conserve comme curiosité, dans sa bibliothèque, le casque de ce prince, dont la crinière, à ce qu'on prétend, est une chevelure de femme.

MONNAIES ET MÉDAILLES DE LA CHINE.

Fin. — Voy. p. 326.

LES MÉDAILLES.

Au début de notre dernier entretien, Siao-kin-kéou (Petit, la bouche d'or), mon bienveillant frère aîné, selon la formule de la civilisation chinoise, rouvrit son cahier d'images à la section « Médailles des temples », et reprit ainsi la parole :

— Notre grand philosophe Meng-tseu, que vous nom-

mez Mencius, raconte, au début de ses deux livres classiques, la visite qu'il fit à Hoëi-wang (le roi Hoëi), souverain du petit État de Wei, lequel forme aujourd'hui une partie de deux de nos dix-huit provinces : le Ho-nan, nom qui signifie situé au midi du fleuve, et le Chan-si, c'est-à-dire situé à l'ouest des montagnes.

Le roi, dit Meng-tseu, demanda : « Quel accroissement de profit pour mon royaume m'apporte le vénérable qui n'a pas craint d'entreprendre un voyage de mille *lis* (cent lieues) pour venir me voir ? » A ceci le philosophe répondit : « Pourquoi parler de profit, prince ? Si vous possédez la justice et la charité, cela suffit. »

Cette belle réponse du second de nos sages bienfaisants, — Khong-tseu (Confucius) étant le premier, — satisfait pleinement Hoëi-wang, après, toutefois, que son illustre visiteur lui eut expliqué ce que c'est que justice et charité ; mais elle ne satisfait, je suppose, ni nos vendeurs, ni nos acheteurs de médailles des temples, gens peu curieux de ce qui concerne la charité et la justice. On peut dire aussi qu'elle condamne, à travers les siècles, tous ceux qui, de même, n'ont en vue que l'intérêt d'argent.

Sans mérite comme produit du travail de l'artisan, les médailles en question n'ont aucune valeur comme matière métallique. Le plus grand nombre est en plomb ; d'autres sont fabriquées avec du cuivre jaune ou rouge, dans lequel l'artifice du fondeur a fait entrer, comme alliage, tout ce qui peut diminuer le prix de revient.

Quand je vous aurai dit que les médailles dont ce livre vous représente l'image sont de ridicules appâts offerts, sous forme de talismans pieux, par la fourberie passionnée pour le gain, à l'imbécillité ambitieuse qui convoite les emplois et les richesses, vous devinez que nous ne participons ni comme fripons, ni comme dupes, à ce scandaleux commerce, nous qui ne reconnaissons pour religion véritable que la doctrine pure des lettrés. On appelle notre culte officiel Jou-kiào (la doctrine des érudits) ; c'est vous dire que nous méprisons les erreurs de la superstition : aussi ne sacrifions-nous qu'aux esprits du ciel, de la terre, des montagnes, des rivières, des vents et du feu ; comme aussi nous ne brûlons notre encens que pour honorer Long-wang (le roi des dragons), Hai-chin (la divinité de la mer), Wen-tchang (le patron des lettrés), Kouan-ti (le guerrier déifié), et nos ancêtres inscrits sur la tablette de la famille.

Ainsi, poursuivit-il après une pause que cette énumération avait rendue nécessaire, marchands et acheteurs de médailles ne se trouvent pas parmi nous ; ceux-ci et ceux-là appartiennent uniquement aux deux croyances tolérées avec la plus grande largeur dans l'empire, où, tantôt l'une, tantôt l'autre, a, durant des époques d'erreur, régné souverainement.

Laissez-moi vous dire quelques mots sur chacune de ces deux croyances.

La plus ancienne est celle des Tao-ssé (docteurs de la raison). Son fondateur vivait au temps où le Saint homme (Confucius) enseignait aux rois à renouveler le cœur des peuples. Le maître vénéré de ces singuliers docteurs de la raison se nomme dans la légende Lao-tseu (le vieux fils). Sa mère, est-il dit, le porta quatre-vingts ans dans son sein, ce qui le fit naître avec des cheveux blancs. La doctrine de Lao-tseu tend au perfectionnement de soi-même par la contemplation philosophique. On pouvait lui devoir une succession de sages ; elle a produit des générations de fous et de charlatans, assez crédules et assez impudents pour s'attribuer le pouvoir de commander aux esprits, d'émouvoir et de faire combattre les légions de l'armée céleste, de chasser les démons, d'envoyer le vent et la pluie dans telle ou telle région selon leur volonté, d'arrêter la foudre

par un geste, et de décapiter les dragons avec une seule parole. Ils ont inventé la liqueur d'immortalité qui causa la mort de l'empereur Hien-tsong, et ils fabriquent des médailles miraculeuses.

L'autre croyance nous est venue de l'Inde, il y a trente cycles de soixante ans, sous le règne de Ming-ti (l'empereur éclairé), de la dynastie des Han orientaux. Je parle de la religion établie par le Bouddha de notre âge. Son nom était Siddhârtha; mais quand il quitta la cour du roi de Kapilavastou son père, issu de l'illustre lignée des Çakyas, pour embrasser la vie religieuse, il changea ce nom en celui de Çakyamouni. Ce mot, dans la langue *fan* (le sanscrit), veut dire : le solitaire de la famille des Çakyas. Le Bouddha promet, comme suprême récompense de tous les sacrifices et de tous les renoncements en ce monde, le repos à l'état de non-être dans le vide du rien (le *nirvana*, le néant absolu); mais comme on ne peut y parvenir que lorsqu'on a subi les épreuves de la vie pendant un grand nombre d'existences successives, il y a, pour les degrés de vertu auxquels on est parvenu avant la fin dernière, les temples du ciel (les paradis), et les prisons de la terre (les enfers).

Nos têtes rasées (les prêtres et les religieux bouddhistes), sans se flatter d'accomplir toutes les merveilles que s'attribuent les Tao-ssé, rivaux qu'ils méprisent, ont cependant quelques prétentions à la puissance surnaturelle. Le *Liu-li* (le code pénal) en fait foi; voici ce qu'il raconte :

« Dans la dix-huitième année kien-long (1754), un certain prêtre bouddhiste, développant avec chaleur le glorieux bonheur dont jouissait Bouddha dans les régions de l'immortalité, annonça qu'il possédait une recette pour faire

participer les hommes à cette félicité et à cette gloire. « Ceux » qui suivront mes instructions, disait-il, s'envoleront en » plein jour au ciel occidental, où réside le Bouddha. » Il y eut parmi ses auditeurs deux personnes que cette promesse de la béatitude céleste impressionna si fort, qu'elles allèrent secrètement s'enquérir, auprès du chaleureux orateur, de la précieuse recette dont il avait le secret. « Il » suffit, leur dit-il, d'aller dans telle solitude; après sept » jours de jeûne vous serez transportés au-dessus de ce » monde dans la demeure des immortels. » Les deux croyants s'empressèrent de se retirer avec leurs familles, au nombre de treize personnes, dans le lieu solitaire qui leur avait été désigné; tous jeûnèrent pendant sept jours et... ils moururent. La Cour des rites et des cérémonies, informée de ce fait, appela devant elle le religieux imposteur; l'ayant reconnu coupable, elle le renvoya aux juges des causes criminelles, qui le condamnèrent à être coupé en mille pièces. »

Vous connaissez maintenant nos vendeurs de médailles, vous savez ce qu'il faut penser du mérite d'exécution de leurs prétendus talismans, comme vous savez aussi quelle est leur valeur métallique. Il nous serait inutile de visiter ces boutiques qu'on nomme *miao* (temples des bouddhistes) et *kouan* (temples des tao-ssé), pour vous faire une idée plus complète de la marchandise qu'on y débite. Les quelques médailles dont ce feuillet reproduit la figure vous font assez bien juger quelles peuvent être les autres.

De celle-ci (n° 1), nous voyons au-dessus le revers et au-dessous la face. L'immortel qui s'appuie sur le glaive, comme le vainqueur au repos, ayant à ses pieds le dragon vaincu, et devant lui les puissances célestes s'inclinant,



N° 1.



N° 2.

c'est l'une des nombreuses divinités des tao-ssé. On ne saurait en douter, puisque les deux premiers caractères

inscrits au revers forment celui des noms par lesquels les docteurs de la raison désignent ordinairement le fondateur

de la secte. Dans leur liturgie, Lao-tseu se nomme T'ai-chang, mots que vous rendriez dans votre langue par : le Suprême, le Sublime, le Supérieur des plus élevés, le Très-Haut.

Les mystiques détournant les mots de leur sens exact pour leur appliquer un sens de convention, un tao-ssé pourrait seul me dire si je lis bien le revers de cette médaille quand j'y lis : « La prière de T'ai-chang dit : De la sphère céleste à la surface carrée de la terre, il y a l'harmonie des six lois immuables et des neuf règles constantes pour parvenir aux régions des esprits et à l'anéantissement des dix mille démons. En observant avec vigilance ce qui est expressément commandé par la loi, on participe à la divinité des esprits. »

L'autre médaille (n° 2), qui montre à la face l'épée, le serpent, la tortue et la constellation T'ou (le Boisseau ou la Grande-Ourse), est un préservatif que les timides et les superstitieux doivent porter constamment sur eux, pour se défendre contre leur propre lâcheté ou pour détruire l'effet des malélices.



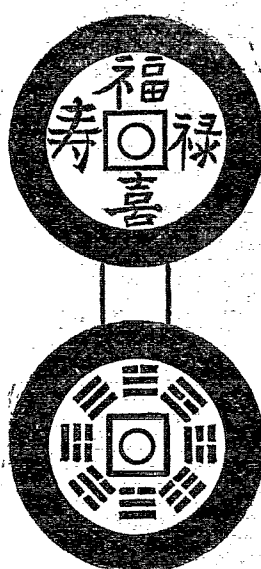
No 3.

Il nous faudrait entrer dans de longs détails, si nous voulions épuiser ce qui peut se dire à propos de la mé-

daille suivante, de laquelle cependant vous ne voyez que le revers (n° 3); il représente nos douze branches, qui sont pour vous le zodiaque; ce sont aussi nos douze caractères horaires, de onze heures du soir aujourd'hui à onze heures du soir demain. Ceci vous dit assez que c'est un talisman pour toutes les heures du jour et de la nuit pendant les douze mois de l'année. Sachant que chez nous l'année commence à l'époque qui est pour vous le 6 février, je n'ai plus qu'à vous dire le nom d'animal qui a été donné à chacun de ces mois, à chacune de ces heures, pour que nos mesures du temps vous soient familières. Commencez par la souris, qui se trouve au plus haut du cercle, tournez de gauche à droite en descendant, et remontez de droite à gauche jusqu'à votre point de départ.

1. Caractère tseu; figure, la souris. — De 11 h. soir à 1 h. matin.
2. Caractère tchéou; figure, la vache. — De 1 h. à 3 h. matin.
3. Caractère yn; figure, le tigre. — De 3 à 5 h. matin.
4. Caractère mao; figure, le lapin. — De 5 à 7 h. matin.
5. Caractère chin; figure, le dragon. — De 7 à 9 h. matin.
6. Caractère ssé; figure, le serpent. — De 9 à 11 h. matin.
7. Caractère vou; figure, le cheval. — De 11 h. matin à 1 h. soir.
8. Caractère wé; figure, le bœuf. — De 1 h. à 3 h. soir.
9. Caractère chin (autre que le 5°); figure, le singe. — De 3 à 5 h. soir.
10. Caractère yéou; figure, la poule. — De 5 à 7 h. soir.
11. Caractère siu; figure, le chien. — De 7 à 9 h. soir.
12. Caractère hai; figure, le cochon. — De 9 à 11 h. soir.

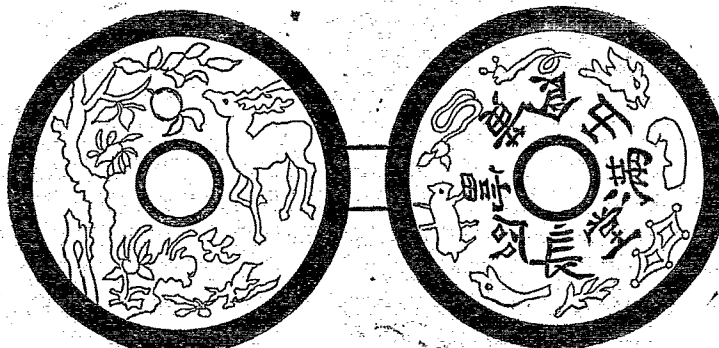
Nous arrivons à des médailles qui n'indiquent que des vœux pour la prospérité, la santé et la joie de ceux qui les possèdent. Ainsi celle-là (n° 4) dit : « Longévité et bonheur immuables comme les montagnes, vastes comme la mer. » La suivante (n° 5) a quatre caractères à la face, qui signifient bonheur, joie, grand nombre de jours, élévation aux honneurs. Au revers, sont les figures des huit *koua*, premiers caractères d'écriture inventés par Fo-hi vers l'origine des époques historiques, 3 300 ans avant l'ère vulgaire. Ils ont chacun un double sens et signifient : le ciel et le nord-est, l'eau des montagnes et l'est, le feu et le sud, le tonnerre et l'ouest, le vent et le sud-ouest, l'eau et le nord, les montagnes et le nord-ouest, la terre et le sud-est. Cette médaille, comme celle qui vient ensuite (n° 6), est un des attributs dont les magiciens ornent leurs



No 5.



No 4.



No 6.

baguettes divinatoires; faut-il ajouter que la dernière montre à la face le cerf symbolique en regard du figuier des pagodes? Je vous dirai, pour finir, ce que dit la lé-

gende du revers entourée de signes et d'animaux cabalistiques : « Que la longévité vous soit accordée, et que les richesses remplissent votre maison! »

LA ROCHE-LAMBERT ET SAINT-PAULIEN EN VELAY

(HAUTE-LOIRE).



La Roche-Lambert. — Dessin de H. Clerget.

« Le château de la Roche est bizarrement incrusté dans l'excavation d'une muraille de basalte de 500 pieds d'élévation. La base de cette muraille forme, avec son vis-à-vis de rochers identiques, une étroite et sinueuse vallée où, à travers de charmantes prairies ombragées de saules et de noyers, serpente et bondit en cascadelles impétueuses un torrent inoffensif. Le chemin qui conduit chez nous passe sur le versant qui nous fait face, lequel se relève presque aussitôt et nous enferme dans un horizon de bois de pins extrêmement triste et borné.

« C'est donc un nid que le château de la Roche, un vrai nid de troglodytes, d'autant plus que tout le flanc du rocher, dont nous occupons le plus large enfoncement, est grossièrement creusé de grottes et de chambres irrégulières, que la tradition attribue aux *anciens hommes sauvages* (c'est le mot très-juste dont se servent nos paysans), et que les antiquaires n'hésitent pas à classer parmi ces demeures des peuples primitifs, que l'on rencontre à chaque pas sur certaines parties du sol de la France.

« Le petit manoir est, quant à l'extérieur, un vrai bijou d'architecture, assez large, mais si peu profond que la distribution en est fort incommode. Tout bâti en laves fauves du pays, il ne ressemble pas mal, vu de l'autre côté du ravin, à un ouvrage découpé en liège, surtout à cause de son peu d'épaisseur qui le rend invraisemblable. A droite et à gauche, le rocher revient le saisir de si près, qu'il n'y

a, faute d'espace aplani, ni cour ni jardin, ni dépendances adjacentes. Les caves et les celliers sont installés dans les grottes celtiques dont j'ai parlé. Les écuries, les remises et la ferme sont une série de maisonnettes échelonnées sur les étages naturels du ravin, à quelque distance du manoir. » (*Jean de la Roche.*)

Notre dessin suffit pour compléter cette vive description et la faire comprendre. Le plus grand éloge qu'on puisse faire du château de la Roche-Lambert, c'est que l'illustre écrivain n'ait point songé à l'embellir : il pouvait l'inventer, il l'a seulement restauré quelque peu. Aujourd'hui, les murs d'enceinte et les tours à toits pyramidaux tombent presque en ruine ; Jean de la Roche n'est plus là. Le lierre couronne de ses festons naturels la porte et les deux fenêtres d'un logis disparu ; et, tout à côté, une poterne dresse encore au-dessus de son anse de panier et de ses montants l'accolade empanachée et les grêles contre-forts aux pignons flamboyants. De la nature et de l'art, lequel a plus de grâce ? La fantaisie du lierre, ou les feuillages symétriques du style fleuri ? On ne sait ; dans les ruines tout se fond, et les contrastes aident à l'harmonie. Ce que j'aime surtout ici, c'est la tourelle octogone, coiffée en pointe, cheminée sur l'oreille, et des yeux tout autour d'un front qui surplombe. Ces yeux bizarres sont des mâchecoulis qui pleuraient le plomb fondu et la poix bouillante ; aujourd'hui les hiboux y font leur séjour.

En arrière, sur la crête de basalte où le château s'adosse, le jardin de la châtelaine livrait au vent les grosses têtes de ses noyers trapus, cramponnés à la terre. Un pont qui, je pense, existe encore, unissait le dernier étage au sommet des rochers.

A l'intérieur, il y a une cheminée; quelques peintures, deux portraits représentant le cardinal de Lorraine et le baron des Adrets, sur des briques d'origine romaine; enfin, un petit nombre de meubles antérieurs à la renaissance ou du même âge environ que le logis. L'époque où le château fut construit est facile à deviner, à quelques années près. Tandis que la tour d'angle et les mâchecoulis de gauche semblent dater du quinzième siècle, et que certains ornements appartiennent encore au gothique, la porte d'entrée et les fenêtres, non moins que l'ordonnance générale des bâtiments de droite, indiquent déjà la renaissance. Cette vieille demeure fut donc au moins remise à neuf et agrandie au seizième siècle.

La famille de la Roche-Lambert est fort ancienne, puisqu'elle a été maintenue en 1482 et 1667. Elle porte d'argent au chevron d'azur, au chef de gueules. Il ne semble pas que son illustration ait égalé sa noblesse; nous ne connaissons qu'un marquis de la Roche-Lambert, capitaine dans l'armée de Condé en 1792.

Le château est situé sur la rive gauche de la Borne occidentale, à une demi-lieue sud-ouest de Saint-Paulien, au-dessus de la route d'Allègre et du pont du Bourbouillon. Le pays de Saint-Paulien et de la Roche est plein de débris antiques; un pont construit sur la Borne, il y a une quinzaine d'années, remplace une passerelle romaine dont une pierre portant inscription est encastree dans l'arche moderne. C'est là que passait une grande voie, *via Bolena* ou *Bovena*.

« Le grand nombre de fragments antiques que l'on découvre tous les jours dans le bourg de Saint-Paulien et dans ses environs, annoncent dans ce lieu l'existence d'une cité romaine. On croit avec beaucoup de vraisemblance que c'est l'emplacement de *Ruessio*, l'antique cité des Vellaviens. Une inscription du troisième siècle, dont la découverte est due à M. Mangon-Delalande, met ce fait à peu près hors de doute. On la voit encastree dans un mur bâti sur les fondements de l'ancienne église Notre-Dame.

» Les champs voisins du bourg sont remplis de tuiles romaines, de fragments de poterie; çà et là le soc de la charrue heurte des tronçons de colonnes ou des substructions recouvertes de terre. Tout indique une ville considérable. L'église de Saint-Paulien a été presque entièrement défigurée par des réparations très-modernes, et à l'intérieur surtout elle a perdu tout son caractère... Les voûtes sont modernes, à l'exception de celle du transept, dont le cintre en berceau me paraît appartenir à la première construction... Les absides, qui peut-être, au reste, n'appartiennent pas à la construction primitive, ne sont pas antérieures à la fin du onzième siècle; mais la partie inférieure de la façade et des murs latéraux me paraît beaucoup plus ancienne. On trouve à l'extérieur des murs quelques fragments antiques confondus dans l'appareil.

» Je ne dois point oublier un monument fort remarquable de Saint-Paulien. C'est un énorme bloc de grès blanc, placé aujourd'hui sur la place du bourg, en face de l'église; il est carré, haut de 3 pieds et large de plus de 5. La face supérieure est taillée comme une table, et le bas évidé de manière à former quatre arceaux reposant sur autant de piliers... On rapporte que cette espèce de table provient d'une ancienne église du quatrième siècle, et qu'elle a servi d'autel à saint Paulien, sixième évêque du Velay... Les paysans du voisinage l'appellent *la pierre à tuer les bœufs*, et ce nom singulier ferait croire qu'avant

d'être placée dans une église chrétienne elle aurait servi à des sacrifices païens. Sa forme ne dément pas cette origine antique... » (Notes d'un Voyage en Auvergne, par Prosper Mérimée. Paris, 1838.)

Les auteurs du *Gallia christiana* (t. II, p. 685) voient dans Saint-Paulien le premier siège des évêques; opinion qui s'accorde aisément avec tous les témoignages qui démontrent l'antiquité et la grandeur déclinée de ce bourg obscur.

MARGUERITE CHANT-DE-COQ.

NOUVELLE.

A MADEMOISELLE MARGUERITE FALCONNET.

L'ardent amour des siens fait l'immense harmonie,
Dieu, dans ses mains,
Tient le premier anneau de la chaîne infinie
Des cœurs humains.
C'est grâce à ce lien que du soir à l'aurore
Rien ne finit;
A ceux qui ne sont plus ou ne sont pas encore
Il nous unit.

MICHEL MASSON, *Chanson de fête*.

I. — Le chant du coq.

Pour trouver la date des événements qui vont suivre, il nous faut remonter aux premières années du siècle précédent.

Un cavalier parti de Melun, et qui avait traversé Paris sans s'y arrêter, se rendait à Soissons en chevauchant à petites journées, comme beaucoup voyageaient alors. Après sa dernière couchée dans une auberge de Nanteuil-le-Haudoin, il était arrivé à la hauteur de Saint-Remy lorsque, plus préoccupé de ses pensées que de sa route, il s'avisait de quitter la ligne droite du pavé qui se prolonge de Paris à Reims; puis, au lieu de pointer dans la direction de Vertefeuille, il s'en alla sous les arbres du côté de Valsery. L'allée ombreuse qu'il suivit longtemps le conduisit en pleine campagne découverte, sans habitation où il pût se renseigner et sans poteau indicateur.

Complètement désorienté, il monta, descendit de coiteaux en vallons, et, finalement, perdit si bien conscience du chemin qu'il devait suivre, qu'après s'être aventuré dans le labyrinthe du bois des Églises, il se serait rendu, au rebours de sa destination, directement à Cœuvres, s'il n'eût enfin cédé à l'inquiétude qui lui conseillait de s'arrêter. Il descendit de cheval, et se résigna à faire halte jusqu'à ce qu'il pût à la Providence de lui envoyer un passant assez familiarisé avec le pays pour lui faire regagner sa voie perdue.

Ce voyageur, qui pouvait s'accuser d'étourderie, n'était rien moins pourtant qu'un très-grave et surtout un très-redoutable magistrat, que les intérêts de la justice appelaient à siéger en qualité de lieutenant criminel au bailliage de Soissons. La célèbre ordonnance de 1670, qui établit pour plus d'un siècle en France la compétence des juges et les règles de la procédure criminelle, ne comptait pas d'interprète plus exact, d'instrument plus inflexible.

Cependant il n'avait pas toujours été rude aux misérables, cet homme qui arrivait ainsi pour être la terreur des justiciables du Soissonnais; mais, à une douzaine d'années en deçà du jour où nous le rencontrons, un de ces affreux accidents qui jettent pour toujours un voile de deuil sur la vie avait tout à coup assombri son caractère jusque-là indulgent et affectueux. De facile à l'intimité qu'on l'avait connu jadis, il se montra désormais presque farouche, et, cessant d'être l'avocat le plus ardent à la recherche des moyens de défense, il devint le magistrat le plus infatigable à poursuivre la découverte des preuves de culpabilité. Toutefois, l'événement qui changea sa disposition natu-

relle à la bienveillance en un penchant vers l'extrême rigueur n'altéra pas la scrupuleuse loyauté de son âme ; le malheur lui ayant fait un besoin de haïr, comme il ne voulait pas que sa haine tombât à faux, il l'avait vouée seulement aux coupables.

Voici quel coup l'avait frappé :

Un soir, maître Maurice Lavilledieu, avocat au Châtelet de Paris, ramenait de Corbeil au quai de la Tournelle, où il demeurait, Madeleine sa femme et Louise sa fille, une toute jeune enfant. Celles-ci venaient de passer quelques jours chez de vieux parents.

Encore convalescente, et très-affaiblie à la suite d'une maladie qui avait, durant plusieurs semaines, sérieusement menacé sa vie, M^{me} Lavilledieu ne pouvait supporter le mouvement de la voiture. Maurice, que les exigences des affaires rappelaient à jour fixe au Châtelet, n'avait pas le loisir d'attendre le passage du coche. Il dut s'embarquer, avec la jeune mère et l'enfant, sur l'un de ces lourds flotteurs jadis employés, en haute Seine, au transport des marchandises et, par rare occasion seulement, à celui des voyageurs. Il était nuit close quand les époux Lavilledieu prirent passage sur le bateau. L'épaisseur de la brume cachait les étoiles, et enveloppait comme d'un vêtement aux formes indécises et mobiles les aspects variés du rivage.

Assise près du bordage et tenant sa fille sur ses genoux, Madeleine Lavilledieu s'ingéniait à dissiper par un conte attachant la folle vision de fantômes dont la féerie de la peur inquiétait l'enfant au milieu de ces ténèbres. Peu à peu, cependant, cédant au sommeil qui l'accablait, la conteuse s'endormait au bruit de ses paroles.

Quant à maître Maurice, nature active, cœur obligeant, il avait offert aux mariniers de les aider à manœuvrer leur lourde machine flottante, et, occupé comme il l'était à maintenir vigoureusement la barre du gouvernail dans les passes difficiles, il ne remarqua pas que le murmure du babillage maternel avait cessé d'arriver jusqu'à lui.

Ce fut seulement le temps d'arrêt au débarcadère du quai qui réveilla la jeune mère. Maurice revint vers elle, et lui dit en tendant les bras dans l'obscurité :

— Passe-moi Louise, afin que je la porte à terre où la servante nous attend ; je reviendrai ensuite te donner la main pour débarquer.

Madeleine, encore sous le poids du demi-sommeil, chercha vaguement dans le vide ; puis elle poussa un cri d'angoisse. Louise n'était plus sur les genoux de sa mère ; auprès de celle-ci, point d'enfant ; dans la barque, dont on eut bientôt visité tous les coins et recoins, il ne se trouvait personne autre que le patron, ses mariniers et seulement deux des trois passagers embarqués à Corbeil. L'enfant était perdu.

On supposa qu'elle s'était effrayée du vol soudain de quelque oiseau du rivage réveillé, au passage de la barque, par le battement des rames, la petite Louise s'était brusquement penchée vers le bord et qu'ainsi elle avait glissé dans le fleuve.

Madeleine Lavilledieu fut rapportée presque mourante dans sa maison ; Maurice n'y revint que cinq jours après, brisé bien plus par la douleur d'une perte irréparable que par la fatigue de ses inutiles recherches.

Bien qu'en réparant devant sa femme, dont l'anxiété alternait depuis cinq jours du morne abattement au transport du délire, il ne lui dit pas : « Plus d'espoir », M^{me} Lavilledieu comprit, à l'altération du visage et à l'expression du regard de ce malheureux père, qu'elle ne devait plus revoir sa fille en ce monde.

Frappée de consommation, son existence, à partir de ce moment, ne fut plus qu'une sorte d'opération mécanique

à laquelle elle demeura indifférente et, pour ainsi dire, étrangère. Désintéressée de la vie, au milieu des vivants, elle survivait à elle-même.

Maurice, portant discrètement chez lui le poids de sa douleur paternelle, n'adressa jamais un mot de reproche à l'imprudente dormeuse. Ses soins pour elle, les bonnes paroles qu'il ne cessait de lui adresser, l'auraient au contraire encouragée à aimer se sentir vivre, si un tel courage lui eût été possible, ayant au cœur le remords d'un si grand deuil.

Les devoirs de sa profession créaient à maître Lavilledieu des distractions forcées. Il se remit à étudier les causes de ses clients, pauvres prisonniers, pour la plupart, qui attendaient de l'action puissante de son éloquence sur l'esprit des juges soit un allègement à la peine méritée, soit leur libération définitive. Mais le funeste événement qui le priva de sa fille avait, en affectant profondément son moral, changé pour lui l'aspect accoutumé des choses. Ainsi, il s'épuisait à chercher et ne parvenait plus à trouver les motifs suffisants d'excuse, les raisons déterminantes d'indulgence que naguère, dans l'élan de sa sympathie naturelle pour les accusés, il était si prompt à découvrir, si habile à faire valoir. Étonné de cette impuissance, il s'interrogea et fut contraint de s'avouer qu'au foyer intérieur une flamme était morte. Ne sentant plus en lui ce généreux amour de l'humanité qui donne la force, même devant le crime avoué, de disputer encore la vie ou la liberté du coupable aux sévérités de la justice, maître Lavilledieu se décida à abandonner un état où l'on compte au nombre des devoirs de celui qui l'exerce la passion de la miséricorde.

Comme on était au temps de la vénalité des charges, l'avocat au Châtelet sollicita et obtint, moyennant finance, provisions d'office de lieutenant criminel au siège de la juridiction de Melun.

Dans ses nouvelles fonctions, Maurice Lavilledieu fit preuve d'une inflexibilité si persévérante, surtout envers les coupables par imprudence, qu'on vit bien, à chacune de ces causes, où se ravivait le souvenir de sa fille, que, même après nombre d'années, il n'avait pas encore pardonné à la mère son imprudent sommeil.

Depuis plusieurs années, donc, il était un épouvantail pour les prévenus dans la Brie française, quand son collègue de Soissons, à qui des raisons de famille faisaient désirer le séjour de Melun, lui proposa un échange de résidence. Il l'accepta, et la mutation ayant été officiellement régularisée, il se mit en route, confiant sa femme aux soins d'une servante et d'un valet qui appartenaient à la maison Lavilledieu depuis le mariage de Maurice et de Madeleine.

Maintenant que le passé est connu, on devine à quels souvenirs s'abandonnait le voyageur quand il s'égara.

La suite à la prochaine livraison.

ALTÉRATIONS ET FALSIFICATIONS

DES ALIMENTS.

LE BEURRE.

Le beurre, l'un des éléments constitutifs du lait, est un produit très-complexe, formé par l'union de plusieurs corps gras, tels que l'*oléine*, la *butyrine*, la *caproïne*, le *caprylène*, etc., etc. Sa couleur naturelle est le jaunepaille plus ou moins foncé.

L'altération du beurre se reconnaît facilement par l'odorat et par le goût, et la présence du sel marin dont on l'additionne pour prévenir cette altération se constate par la saveur même.

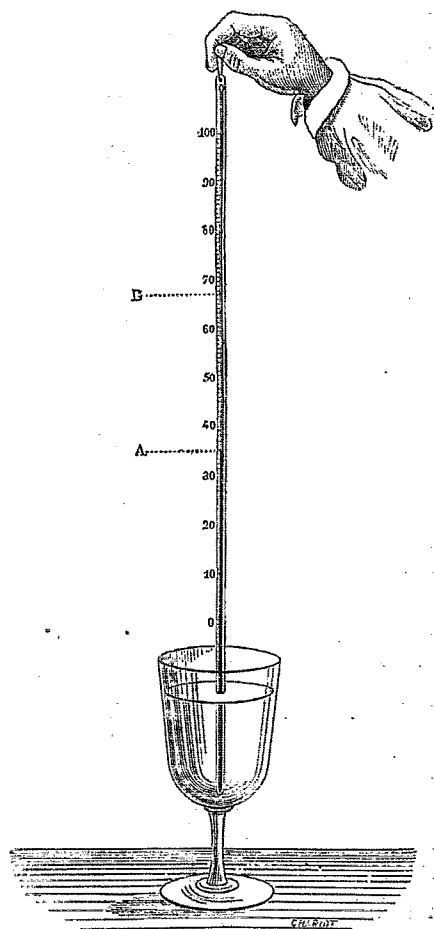
Mais il est une altération plus dangereuse qui est due à la présence du cuivre. Le beurre est parfois fondu et soumis à un refroidissement lent dans des bassines en cuivre, et dans le cours de cette opération destinée à mettre un obstacle à son altération trop rapide, il s'empare d'une petite quantité de ce dernier métal, ce qu'on pourra reconnaître en le mélangeant avec une dissolution de prussiate jaune de potasse. La couleur rouge brunâtre qui apparaîtra dans le beurre sera l'indice de la présence du cuivre.

La craie, la fécule et la pulpe de pomme de terre, le lait durci, la farine, le suif, le carbonate et l'acétate de plomb, ont quelquefois servi à la falsification du beurre.

Le beurre additionné de craie donne une effervescence assez vive quand on le plonge dans du vinaigre : il se forme un dégagement de bulles d'acide carbonique analogues à celles de l'eau de Seltz.

La présence de la fécule, de la pulpe de pomme de terre, de la farine, du lait durci, se constate par le procédé suivant :

On prend une petite bouteille en verre blanc transparent, et on y introduit 10 grammes de beurre et 100 grammes d'eau. On chauffe le tout au bain-marie pendant trente minutes environ : le beurre nagera sur le liquide, et toutes les matières précitées se rassembleront, au fond de la bouteille, en une masse grumeleuse très-apparente.



Détermination du point de fusion du beurre.

Petit verre à liqueur plein de beurre fondu. Un thermomètre est maintenu au milieu du liquide, et on note la température qu'il indique au moment où le beurre se solidifie.

Versez sur du beurre suspect quelques gouttes d'une dissolution de sulfure de sodium (liquide servant à la pré-

paration des bains de Barège) : si le beurre prend une teinte noire foncée, c'est qu'il renferme un sel de plomb.

Pour constater la présence du suif de veau, il est nécessaire de déterminer le point de fusion du beurre.

On fait fondre du beurre, on y plonge un petit thermomètre formé par une tige de verre très-fine au milieu de laquelle se trouve la colonne mercurielle, et on laisse refroidir. — La température s'abaisse; on observe avec soin l'aspect du beurre, et on note le degré que marque le thermomètre au moment où toute la masse du beurre est solidifiée. — Ce point de solidification est égal au point de fusion; il a lieu à la température de 36 degrés quand le beurre est pur, et dans ce cas le mercure s'arrête en A (voyez la figure). Le beurre additionné d'une quantité notable de suif de veau se solidifie à 65 ou 70 degrés environ; alors l'extrémité supérieure de la colonne mercurielle sera située à peu près en B.

Cette expérience est très-utile pour déterminer la qualité du beurre.

Le beurre de qualité inférieure est souvent dissimulé au milieu d'une motte de beurre supérieur; cette fraude grossière se découvre au premier examen attentif.

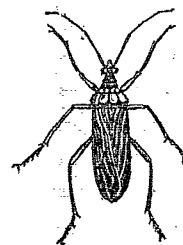
Enfin, on colore parfois le beurre avec le safran, le suc de carottes, l'orcanète, les baies d'asperges, les baies d'alkéhenge, les fleurs de souci; ces substances inoffensives sont généralement tolérées.

Il n'en est pas de même pour les falsifications dont nous avons parlé précédemment. La loi poursuit avec une grande rigueur le marchand qui cherche à tromper le public pour jouir à ses dépens d'un bénéfice immérité.

INSECTES.

LE RÉDUVE MASQUÉ.

Dans les maisons vole souvent, le soir, un hémiptère nocturne, sans odeur, qu'on ne doit saisir qu'avec précaution, car il pique avec son rostre imprégné d'un venin, et produit plus de douleur qu'une abeille. Cet insecte noir et velu est la punaise-mouche de Geoffroy ou le réduve masqué, ainsi nommé à cause des curieuses habitudes de la larve et de la nymphe. Elles sont peu agiles, et s'enveloppent de poussière, de flocons de laine, de toiles d'araignée, au point de doubler leur volume. Elles s'avancent ainsi par petits soubresauts, et trompent sous ce déguisement les insectes qui deviennent leur proie. Adulte et volant bien, le réduve abandonne ce travestissement. Sous leurs trois états, les réduves font dans les maisons une guerre active aux punaises des lits, aux mouches et aux araignées.

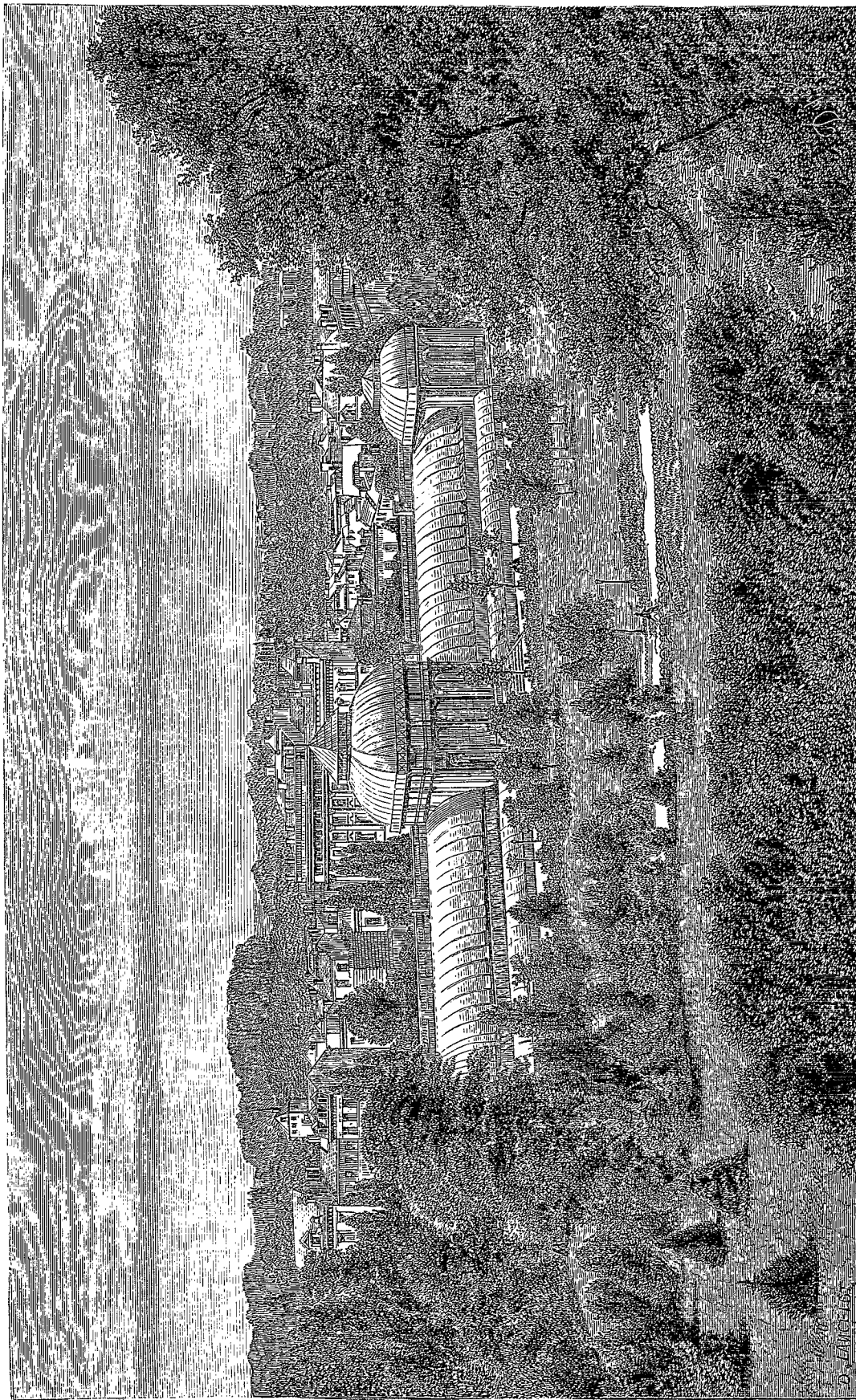


Réduve masqué
(*Reduvius personatus*).

LE JARDIN PUBLIC DE BORDEAUX.

Quand M. de Tourny vint prendre possession de l'intendance de la Guienne (1743), Bordeaux ne possédait que trois promenades publiques, qui n'étaient presque d'aucun usage pour ses habitants. La plus fréquentée était le jardin de l'Archevêché, mais l'entrée n'en était permise que les jours de fête; on délaissait celles des Fossés-de-Ville et de la plate-forme Sainte-Eulalie, situées à l'extrémité de la ville, dans des quartiers assez mal habités.

M. de Tourny fit bientôt abandonner ces antiques et jusqu'alors peu fréquentés, du quartier des Chartrons. Ce tristes promenades pour celle qu'il forma aux abords, quartier était séparé du reste de la ville par d'immenses



Le Jardin public de Bordeaux. — Dessin de Lancelot.

terrains et par un esprit d'autonomie, heureusement disparu aujourd'hui, qui faisait répudier par ses habitants le titre de *Bordelais*; ils étaient *Chartronnais* avant tout : exemple assez rare d'un faubourg dont les habitants aient

voulu ne pas s'appeler comme ceux de la ville dont ils faisaient partie.

En plaçant le Jardin public où il se trouve actuellement, M. de Tourny voulut mettre la ville en contact avec cet immense faubourg et rapprocher ainsi les populations de ces deux sections de Bordeaux. Le terrain sur lequel il l'établit se composait de prairies et de champs divisés entre plusieurs propriétaires; l'intendant fit faire l'acquisition de ces divers fonds par l'administration municipale. Un arrêté du conseil, du 15 janvier 1747, l'autorisa à employer une somme de 80 000 livres pour la construction et l'achèvement de cette nouvelle promenade, à laquelle on aurait donné une forme plus régulière si des citoyens riches, qui cherchaient à contrarier les vues de l'intendant, n'eussent pas refusé de vendre à la ville certaines parcelles de terres adjacentes qui eussent été nécessaires pour compléter le Jardin et en équilibrer les proportions.

Malgré tout, lors de sa formation, on lui donna tous les agréments qui convenaient à sa destination, et l'accroissement rapide des riches quartiers qui l'entourent montra une fois de plus la sûreté de vues de M. de Tourny.

Le 18 juillet 1789, trente mille Bordelais s'y réunirent pour célébrer la nouvelle de la prise de la Bastille; parterres et bosquets eurent à souffrir et disparurent tout à fait sous l'empire, qui trouva le lieu favorable aux manœuvres militaires; dès lors on l'appela Champ de Mars.

Sous la restauration, cette promenade, mal entretenue, fut tout à fait délaissée pour celle des Quinconces, créée sur l'emplacement des fortifications du château Trompette qui venait d'être rasé. Cet abandon dura jusqu'à l'année 1854; à cette époque, l'administration municipale adopta le plan du jardin tel qu'il est aujourd'hui, et, trois ans après, il fut ouvert au public. Rendez-vous habituel et préféré de la population bordelaise, il peut être cité, pour son heureuse disposition et ses richesses botaniques, à côté des premiers jardins de l'Europe.

CHANTS POPULAIRES DE LA GRÈCE MODERNE (1).

CHANT DES NOURRICES.

Dors, mon enfant; et si tu dors, tu auras trois villes, trois villages et trois couvents. Dans les villes tu commanderas, dans les villages tu te promèneras, dans les couvents tu prieras.

Dors, mon enfant, et si tu ne veux ni commander, ni te promener, ni prier, le sommeil t'emportera dans les vignes du sultan: le sultan te donnera du raisin, les femmes du sultan te donneront des roses, et les odalisques te feront des gâteaux de sésame.

Dors, mon enfant, dors.

HYMNE PATRIOTIQUE.

Jusques à quand, Pallikares, vivrons-nous dans les déserts, isolés comme des bêtes fauves, privés de notre patrie, de nos pères, de nos amis, de nos enfants?

Mieux vaut une heure de vie libre que quarante ans de servitude et de captivité. Que te sert de vivre si tu es esclave? Bulgares, Albanais, Serbes et Grecs, unissez-vous, marchez derrière la croix. (Rhigas.)

CHANT DE GUERRE.

L'existence est courte, la mort certaine, mais longue est la gloire. En avant! amis, voici l'heure.

Les larmes des esclaves sont amères, mais le sang des tyrans sèche les larmes. En avant, amis, en avant!

(1) Traduits par Antonin Proust; Niort, 1866.

Que les mousquets parlent, que les sabres étincellent. En avant! et si nous mourons ensemble, notre nom vivra glorieux après la mort. (Rangavi.)

CHANT POUR LA PLUIE.

Perperouna se promène et invoque la pluie:

« O mon Dieu, faites pleuvoir une pluie pénétrante. Donnez-nous de l'eau, de l'eau par torrents, de l'eau qui donne le vin, du vin qui verse la gaieté.

» Que chaque épi remplisse une mesure, que chaque cep remplisse un tonneau! »

Perperie, source de rosée, se promène et invoque la pluie:

« Pluie bienfaisante, descends à torrents, car tu n'es pas seulement la richesse, tu es la bénédiction du ciel. »

GEORGÈNE.

Un oiseau s'échappe de Souli et tombe au milieu des Parganiotes.

Les Parganiotes l'interrogent. — D'où viens-tu, oiseau?

— Je viens de Souli; les Osmanlis sont venus d'Avarikos et ils ont ensanglanté la ville; ils ont pris Kiapha et ils ont brûlé Kakosouli.

A ces mots, les Parganiotes s'affligent et baissent la tête; mais Georgène, la femme de Botsis, s'écrie: — Vivrons-nous esclaves des Turcs, enfants de Parga? Si Avarikos s'est rendue, si Kiapha s'est laissé surprendre, si Kakosouli est la proie des flammes, si le deuil est à Souli, ne nous reste-t-il pas des sabres et des cartouches?

LAMBROS TSAVELLAS (1792).

Une femme de pappas crie d'Avarikos:

« Où êtes-vous, enfants de Lambros, et vous, Botzaris? Un gros nuage approche, infanterie et cavalerie; ils ne sont pas un, ils ne sont pas deux; ils ne sont ni trois ni cinq; ils sont de dix-huit à dix-neuf mille Albanais; qu'ils viennent, ces Turcs maudits! Qu'ils viennent, et ils verront ce que sont les armes de Souli. Ils feront connaissance avec le sabre de Lambros, la carabine de Botzaris, les armes des femmes de Souli et de la célèbre Kais (1). »

La bataille commence, la fusillade s'allume; Tsavellas crie à Botzaris: — Voici l'heure du sabre.

— Non, répond Botzaris, ce n'est pas encore l'heure du sabre; restez sous vos abris; les Turcs sont nombreux.

— Quoi donc! dit Tsavellas à ses Pallikares, les attendrons-nous, ces chiens?

En avant! Et tous tirent le sabre et chassent devant eux les Turcs comme des moutons. Veli-Pacha cherche à les rallier, mais ils s'enfuient en criant: « C'est Lambros Tsavellas qui a mis en deuil l'Albanie entière! » (2)

LA MORT DE BOTZARIS. (3)

Kitsos Botzaris s'est mis en route pour aller à Janina. Il traverse l'Arta et entre chez Rigo; on dresse la table à manger, et au moment où il prend le pain, les traîtres lui tirent trois coups de fusil; une balle l'atteint dans le côté gauche, la seconde au milieu du sein, la troisième à la tête; sa bouche se remplit de sang, mais il a encore la force de dire: — S'il y a ici un ami, qu'il coupe ma tête pour que le pacha ne puisse la prendre en souriant, pour que les femmes du pacha ne puissent la percer avec leurs épingles d'or.

(1) Kais, héroïne souliote.

(2) Le chant est de 1792. Recueilli par M. Zambelli.

(3) Kitsos Botzaris, assassiné par Ali-Pacha en 1833.

EUGÈNE DELACROIX.

Fin. — Voy. t. XXXIII, 1865, p. 401.

En empruntant des sujets aux récits du moyen âge ou aux chefs-d'œuvre des littératures étrangères, Eugène Delacroix ne faisait que suivre le mouvement général des esprits; mais son originalité éclatait dans sa manière de les traiter. Qu'on se rappelle la *Mort de Marino Faliero*, qui est de 1826; le *Combat du giaour et du pacha*, de 1828; et, des années suivantes, le *Meurtre de l'évêque de Liège*, la *Mort de Charles le Téméraire*, le *Prisonnier de Chillon* ⁽¹⁾, *Hamlet*, et tant d'autres compositions où le peintre s'est fait, non l'interprète des poètes, mais leur émule, véritablement créateur, donnant la vie à son tour aux personnages qu'ils ont imaginés; devinant, évoquant tout un monde qui se meut autour d'eux; et, toujours exclusivement coloriste, mais coloriste en cela supérieur peut-être aux plus grands maîtres, trouvant dans les ressources en apparence matérielles de la palette des nuances morales, si on peut le dire, pour peindre toutes les nuances du sentiment. « Tout ce que je sais, disait-il parfois, je le tiens de Paul Véronèse. » En cela il ne se rendait pas entièrement justice; car Véronèse aussi bien que Rubens, son autre maître, si riche, si abondante, si magnifique que soit leur couleur, et d'ailleurs unissant bien plus que lui la sûreté du dessin à la puissance, à l'harmonie des tons, Rubens et Véronèse sont des coloristes d'une égalité, d'une sérénité qui semble un peu trop désintéressée du sujet. Au contraire, Eugène Delacroix, génie pathétique avant tout, qui s'élève et s'exalte à toute poésie, semble, chaque fois qu'il aborde une idée nouvelle, se transporter dans un monde différent : sans varier beaucoup en réalité ses moyens pittoresques, il les transforme tous; il prend une autre gamme; il change de clef, comme diraient les musiciens, ou, pour parler le langage des peintres, il modifie le ton local, et à ce ton s'accorde la composition tout entière, non pas la couleur seulement, mais le style et l'arrangement des figures, les ciels, les terrains, les fonds de mer ou de paysage, les architectures, les intérieurs, les costumes, et jusqu'aux moindres détails qui se combinent comme les notes d'un vaste concert pour produire une impression unique : c'est là que Delacroix mettait le suprême de l'art.

Il a abordé tous les genres; il a pris des sujets dans tous les pays et dans tous les temps; partout il a porté la même verve, la même richesse d'imagination, la même passion, la même émotion communicative parce qu'elle était sincère et profonde. Le voyage qu'il fit, en 1832, au Maroc, où il accompagna, simple volontaire et sans titre officiel, l'ambassade extraordinaire envoyée à Muley-Abder-Rahman, fut dans sa vie plus qu'un épisode; son séjour dans ce pays, où « le pittoresque vous crève tellement les yeux à chaque pas, disait-il, qu'on finit par y être insensible », lui laissa des souvenirs d'une vivacité extraordinaire, et de ces souvenirs il a fait des peintures admirables sur lesquelles nous voudrions ne pas être forcé de passer rapidement; mais qu'on aille du moins revoir au Musée du Luxembourg ces deux merveilles : les *Femmes d'Alger* et la *Noce juive au Maroc* ⁽²⁾, si l'on veut comprendre quelles sources de poésie l'instinct et la science d'un pareil coloriste peuvent trouver dans de pures sensations, telles que l'éblouissement des tapis et des bijoux de l'Orient,

ou la fraîcheur de l'ombre sous le ciel brûlant d'Afrique; puis, que l'on mette à côté de ces révélations d'une nature étrange et nouvelle pour nous, les peintures religieuses, ces *Pieta*, ces *Christ au tombeau*, pages lugubres et désolées où, avec sa couleur encore, Delacroix s'adressant à l'âme, lui fait éprouver quelque chose des angoisses de la Passion; puis encore ces grandes toiles du Musée de Versailles : le *Passage du pont de Taillebourg*, la *Prise de Constantinople par les croisés* ⁽³⁾, où le peintre a prouvé qu'il avait le sentiment vif de la vérité historique aussi bien que l'intuition des poètes. Une gravure du dernier tableau accompagne notre précédent article; mais quelle gravure n'est pas infidèle quand elle doit traduire la peinture d'Eugène Delacroix? Il faut voir dans la salle des Croisades cette toile, qui n'a pas sa pareille pour la profondeur de la perspective et la magie de la lumière. Au milieu de sa carrière, Delacroix osa revenir à l'antiquité; il le fit à sa manière, « en l'interprétant d'une façon neuve et libre, M. Théophile Gautier l'a justement remarqué, comme Shakspeare dans Jules César, Coriolan, Timon d'Athènes, Antoine et Cléopâtre. » *Médée*, la *Justice de Trajan*, en effet, sont au premier rang parmi les plus brillantes œuvres du maître. Oubliions-nous ses paysages, ses chasses, ses chevaux, ses lions, ses panthères ⁽⁴⁾, sujets qu'il reprenait sans cesse avec une prédilection toute particulière; et ces tableaux de fleurs et de fruits où il versait tous les trésors de sa palette? Que l'on imagine tous ses ouvrages réunis comme on les vit pour la plupart à l'Exposition universelle de 1855, et l'on n'aura pas de peine à comprendre que de cette triomphante exposition date la conversion d'une partie du public, qui a fait succéder l'empressement, on pourrait presque dire l'engouement, aux dédains et aux sarcasmes dont il avait accompagné l'artiste dans les commencements de sa carrière.

Et cependant, cette réunion d'œuvres splendides ne pouvait donner qu'une idée encore bien imparfaite du génie d'Eugène Delacroix; il y manquait ce qu'il a fait de plus considérable, ces grandes pages que l'on n'avait pu détacher des murs de la salle du Trône et de la bibliothèque de la Chambre des députés ⁽⁵⁾, de la bibliothèque du Sénat, du salon de la Paix à l'Hôtel de ville, du plafond de la galerie d'Apollon au Louvre. Qui n'a pas vu les peintures murales d'Eugène Delacroix ne le connaît qu'à demi. C'est dans les peintures décoratives, en effet, qu'il a déployé ses plus hautes qualités, trop à l'étroit dans le cadre d'un tableau. Il fallait à sa verve créatrice de vastes ensembles à ordonner, à combiner avec les lignes de l'architecture, et pour motifs à son invention, ce n'était pas trop de toute l'histoire de la civilisation antique, depuis les chants d'Orphée jusqu'à l'invasion d'Attila, comme au palais Bourbon, ou comme au Luxembourg, de la réunion des plus grands poètes, des guerriers et des sages dans l'Élysée, où la pensée les divinise et ne voit plus les réalités que transfigurées sous les transparentes couleurs de l'allégorie. Delacroix n'a rien exécuté de plus parfait que les peintures éthérées qui illuminent, en quelque sorte, l'obscur coupole de la bibliothèque du Sénat.

Il faut rendre justice aux ministres qui eurent succes-

⁽¹⁾ Voy. t. IX, 1841, p. 149, un groupe de ce tableau dessiné par Delacroix; — et la gravure qui accompagne notre précédent article, t. XXXIII, 1865, p. 404.

⁽²⁾ Voy. t. XVI, 1848, p. 176; t. XXI, 1853, p. 116. Ces dessins ne sont pas les seuls qu'Eugène Delacroix ait dessinés pour le *Magasin pittoresque*. Nous rappellerons encore les quatre compositions tirées du *Götz de Berlichingen* de Goethe, qui ont paru dans le tome XIII, 1845, p. 140, 141, 164, 165.

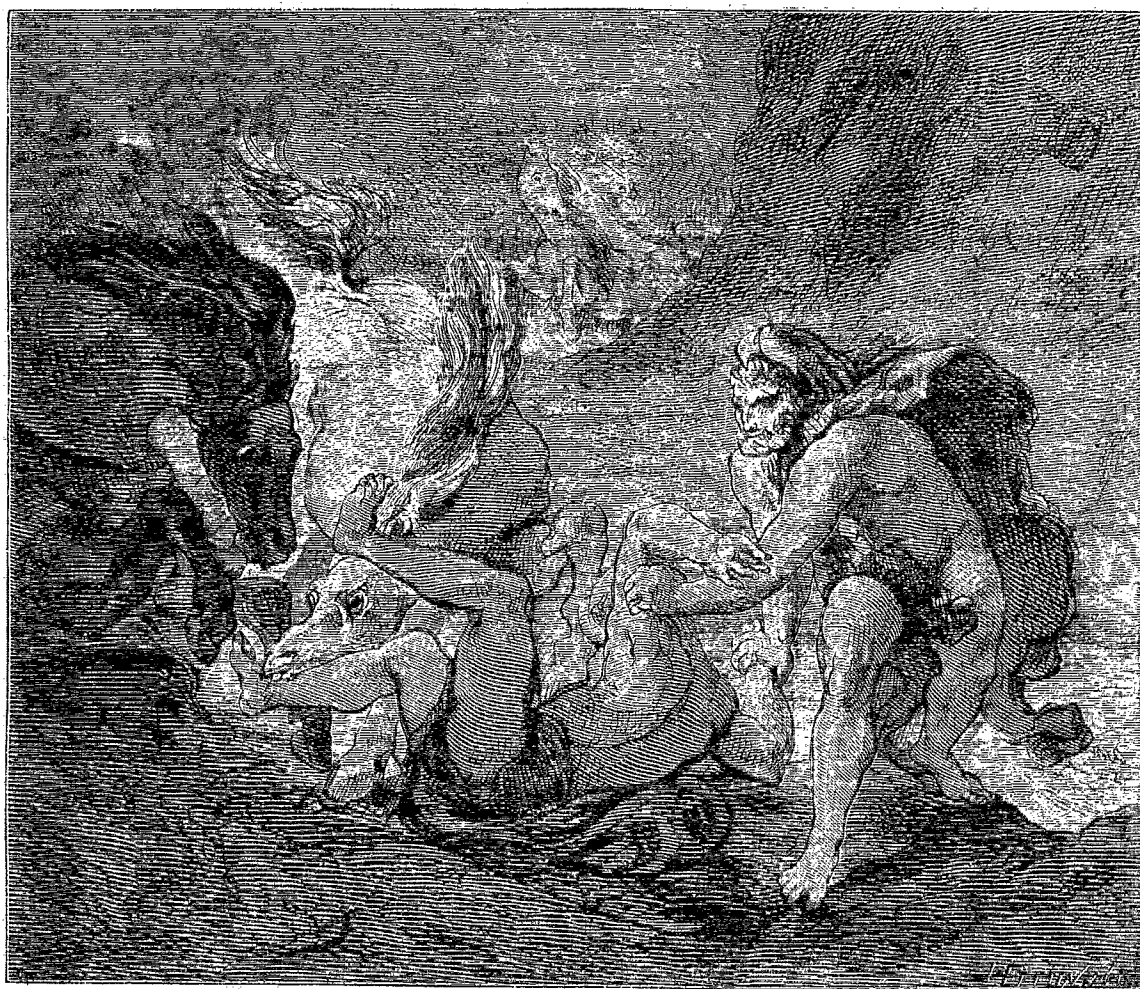
⁽³⁾ Notre gravure, qui représente *Hercule et les chevaux de Diomède*, est la reproduction d'une des peintures de la bibliothèque du Corps législatif.

⁽⁴⁾ Voy. la gravure d'après un dessin de Delacroix, t. III, 1835, p. 73.

⁽⁵⁾ Delacroix a dessiné pour le *Magasin pittoresque* (t. X, 1842, p. 28) un personnage de ce tableau, le musicien juif accroupi au fond de la salle, et l'article qui accompagne ce dessin est écrit par lui-même.

sivement l'administration des beaux-arts dans leurs attributions : ils ne laissèrent jamais Delacroix manquer de ces grands travaux, alors même que le public lui était le plus hostile, et que marchands ou amateurs dédaignaient à l'envi les tableaux qu'il envoyait aux expositions. Ce n'est guère que dans les dernières années, alors que la grande médaille de l'Exposition universelle et le suffrage de l'Académie, qui lui ouvrit enfin ses portes en 1857, eurent donné une consécration en quelque sorte officielle à son talent, qu'amateurs et marchands offrirent pour ces mêmes tableaux des sommes relativement considérables. A ce sujet, M. Charles Blanc rapporte quelques paroles qui font honneur au peintre et que nous citerons. « Delacroix disait : « Il faut prendre garde aux marchands. Ils viennent » vous tenter ; ils ont une langue dorée et plein leurs portefeuilles de billets de banque, et ils seraient capables de » vous inspirer le goût de l'argent. Défendons-nous contre » de pareilles séductions. J'y ai cédé quelquefois, moi qui

» vous parle... » Et il nous racontait comment il avait vendu dix mille francs le *Marino Faliero*, revendu le lendemain à M. Isaac Pereire. Delacroix ne voyait dans l'argent qu'un moyen de conserver son indépendance. Il le gardait précieusement, mais comme un gage de dignité. On peut dire sans paradoxe qu'il fut ménager par désintéressement et parce qu'il était fier. » « Il était dans le monde, dit le même écrivain, toujours digne, fier et content. Il y apportait, d'ailleurs, une rare distinction de manières, un singulier mélange de vivacité et de diplomatie, un esprit cultivé, une parole courte, mordante, accentuée et pleine d'inattendu. » Il a écrit aussi sur Michel-Ange, Géricault, Prudhon, Gros, Poussin, etc., quelques articles dont le style sobre, précis, châtié, ne déconcertait pas moins que sa tenue et son langage les préjugés répandus sur son compte. Il affirmait sans relâche son admiration pour Racine, qu'il savait par cœur, et volontiers disait qu'il n'avait pour Shakspeare qu'une admi-



Hercule et les chevaux de Diomède, peinture d'Eugène Delacroix. — Dessin de Jules Laurens.

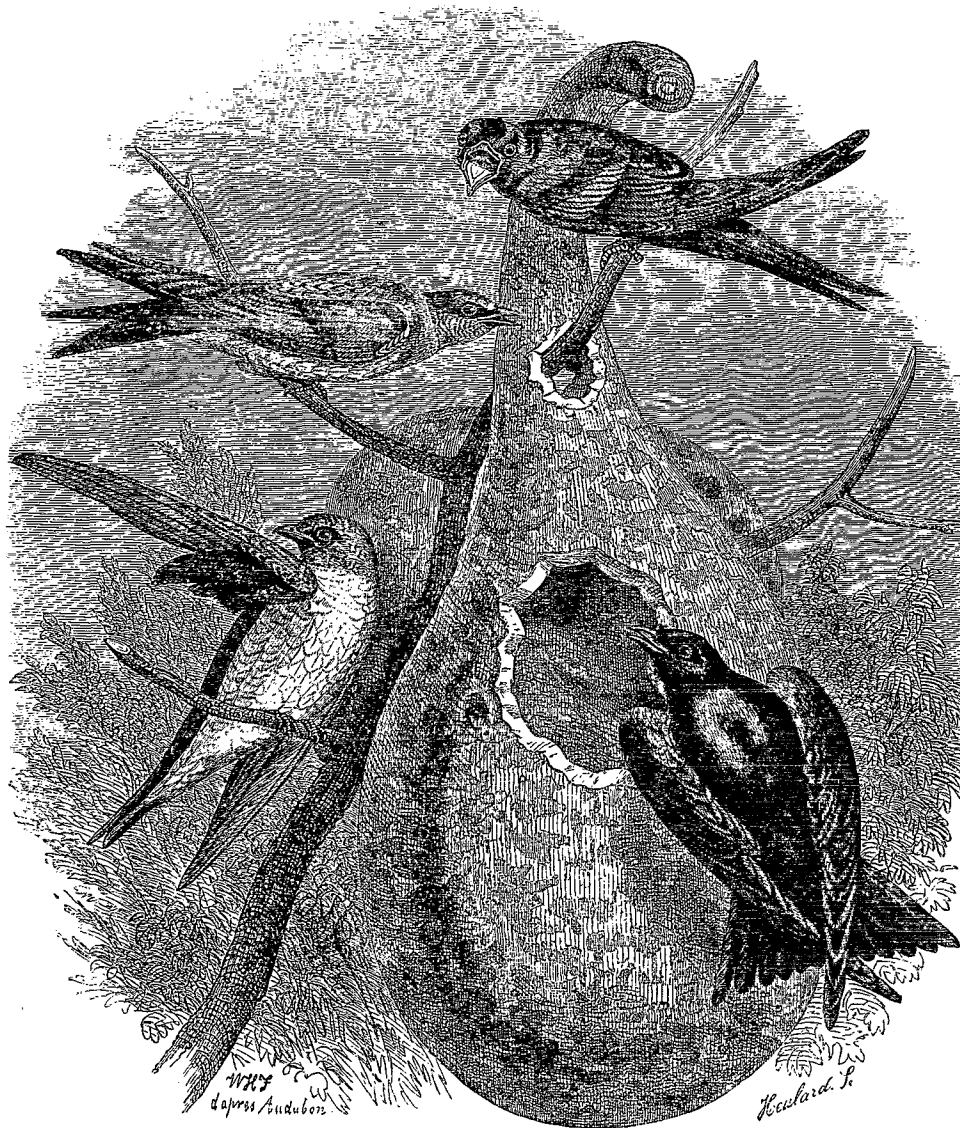
ration très-bornée. « Il est permis de croire qu'il entraînait une pointe d'ironie habile dans l'affectation d'Eugène Delacroix à professer le goût du classique en littérature ; car c'était un moyen pour lui de rompre les préjugés qui le repoussaient, de regagner d'un côté ce qu'il avait perdu de l'autre, et de dérouter, dans leurs opinions préconçues, tous ceux à qui les Samsons chevelus du romantisme avaient donné le nom de *Philistins*. »

Delacroix est mort à Paris, le 13 août 1863. Peu de mois après, on tirait pour les mettre en vente publique ses

études et ses dessins des cartons où il les avait tenus enfermés avec un soin jaloux. Il n'avait jamais voulu s'en défaire, souhaitant d'y trouver après sa mort une solennelle protestation contre les reproches d'improvisation qu'on lui avait adressés si légèrement. Son vœu s'accomplit, et l'on vit à cette vente des ébauches et des croquis atteindre des prix qu'il n'eût pas voulu demander de ses plus importants tableaux.

L'HIRONDELLE.

Voy. la Table des trente premières années.



Nid d'hirondelle rouge (*Hirundo purpurea*) préparé par les Indiens de l'Amérique du Nord (voy. p. 362).
Dessin de Freeman, d'après Audubon.

L'hirondelle est, pour ainsi dire, l'idéal de l'oiseau. Sans elle nous n'aurions certainement pas une idée aussi complète, aussi charmante, d'une vie tout aérienne, d'un vol rapide, léger, joyeux, infatigable.

L'hirondelle est presque toujours sur ses ailes, soit qu'elle les agite activement pour fendre l'air à coups pressés, soit que, suspendant leur mouvement, elle se contente de les tenir étendues comme un parachute pour glisser mollement sur les pentes douces de l'atmosphère. « Le vol, dit Guéneau de Montbéliard, est son état naturel, je dirais presque son état nécessaire : elle mange en volant, elle boit en volant, se baigne en volant, et quelquefois donne à manger à ses petits en volant. Sa marche est peut-être moins rapide que celle du faucon, mais elle est plus facile et plus libre : l'un se précipite avec effort, l'autre coule dans l'air avec aisance ; elle sent que l'air est son domaine ; elle en parcourt toutes les dimensions et dans tous les sens, comme pour en jouir dans tous les détails, et le plaisir de cette jouissance se marque par de

petits cris de gaieté. Tantôt elle donne la chasse aux insectes voltigeants, et suit avec une agilité souple leur trace oblique et tortueuse, ou bien quitte l'un pour courir à l'autre et happe en passant un troisième ; tantôt elle rase légèrement la surface de la terre et des eaux, pour saisir ceux que la pluie ou la fraîcheur y rassemble ; tantôt elle échappe elle-même à l'impétuosité de l'oiseau de proie par la flexibilité prête de ses mouvements ; toujours maîtresse de son vol dans sa plus grande vitesse, elle en change à tout instant la direction ; elle semble décrire, au milieu des airs, un dédale mobile et fugitif, dont les routes se croisent, s'entrelacent, se fuient, se rapprochent, se heurtent, se roulent, montent, descendent, se perdent et se repaissent pour se recroiser, se mêler encore en mille manières. »

Comme si elle avait conscience de sa grâce et qu'elle eût besoin d'être vue, d'être admirée, l'hirondelle recherche le voisinage de l'homme ; elle ne se trouve jamais assez près de lui. Elle s'établit sous ses yeux au hameau, dans

les villages, jusqu'au centre des grandes villes. Aussi n'est-il guère d'oiseau plus universellement aimé que l'hirondelle. Si quelques étourdis exercent leur adresse aux dépens de sa vie, en général on la protège, on cherche à l'attirer, à la retenir. Dans l'opinion de la plupart des habitants des campagnes, la maison où elle a élu domicile est une maison privilégiée que le malheur ne peut atteindre; la grange où elle suspend son nid est à l'abri de la foudre; celui qui s'aviserait de tuer une hirondelle verrait le lait de ses vaches tourner en sang. En Amérique, elle est l'objet d'une prédilection plus marquée encore: dans les villes des États du centre, on lui prépare des boîtes où elle ne manque pas de venir nicher; la plupart des auberges ont, sur le haut de leur enseigne, la boîte à hirondelles; et plus la boîte est belle, dit-on, meilleure est l'auberge elle-même. Elle est aussi l'oiseau favori de l'Indien dans ses forêts solitaires; il fixe pour elle une calebasse vide à quelque branche auprès de son campement, et en retour, sentinelle vigilante, elle garantit des attaques du vautour les pièces de venaison et les peaux de daim qu'il a exposées à l'air pour les faire sécher. Mais c'est le pauvre esclave des États du Sud qui attache le plus de prix à la compagnie de l'hirondelle: il plante auprès de sa hutte un long roseau qu'il a coupé dans le marais voisin, et il y suspend la calebasse soigneusement creusée et nettoyée. « Hélas! dit Audubon, ce n'est là pour lui qu'un souvenir de la liberté qu'il connut autrefois; et au son de la corne qui l'appelle au travail, en disant adieu à l'hirondelle, il ne peut s'empêcher de songer que, lui aussi, il serait bien heureux s'il pouvait, sans maître et sans entraves, se livrer à la joie et s'ébattre tout le jour. »

Mais ce qui est bien fait pour concilier notre sympathie à l'hirondelle, ce n'est pas seulement la familiarité avec laquelle cet oiseau s'établit à nos côtés, fait de sa maison une annexe de la nôtre, au point d'effleurer presque nos têtes pour rentrer chez lui; c'est surtout son étonnante fidélité à revenir au lieu qu'il a une fois adopté. Au bout de six mois d'absence, il se souvient du paisible village, du toit hospitalier, de la petite encoignure où, en toute sécurité, il a construit son nid et élevé ses enfants; à travers des centaines de lieues il retrouve son chemin, reconnaît ce palmier dans le désert, cette île au milieu des flots, cette tour ou ce clocher dans la vaste plaine, et, sans s'égarer, sans hésiter, il arrive au jour dit. L'expérience a été faite mainte fois, et vous pouvez aisément la répéter vous-même. Emparez-vous d'un couple d'hirondelles pendant l'incubation ou quelques jours après l'éclosion des œufs, attachez une petite bande de drap rouge à la patte droite du mâle, et une autre bande à la patte gauche de la femelle. L'année suivante, vous reconnaîtrez vos deux oiseaux; le drap aura seulement un peu pâli. Vous pourrez les revoir ainsi, fidèles au même pignon, fidèles à la même date, fidèles l'un à l'autre pendant deux, trois, quatre années de suite.

A peine arrivée (du Sénégal, par exemple, où elle a passé l'hiver), l'hirondelle songe à construire un nid, à moins qu'elle ne se contente de reprendre l'ancien, s'il est en bon état, qu'elle le répare, s'il a subi quelques avaries. On la voit alors, par les belles matinées d'avril, dont ses petits cris joyeux et ses gazouillements contribuent à augmenter encore la gaieté, se poser à terre dans les chemins, près des ornières humides, ou sur le bord de quelque flaque d'eau, recueillir une pleine becquée de terre mouillée, et l'emporter à tire-d'aile vers le pignon où elle a résolu de bâtir. Là, perchée sur la saillie d'une corniche, ou bien cramponnée avec ses ongles contre la muraille verticale, en s'appuyant fortement sur sa queue qui lui sert comme d'arc-boutant, elle met en œuvre le mortier dont elle a rempli son bec,

l'imprègne de sa salive gluante pour le rendre plus agglutinant; à l'aide de son bec et de ses pattes le gâche, le façonne, le mélange de brins de paille, de fibres radicales, de crins, afin de le lier, de le fortifier encore davantage, et le dépose à la place qu'il doit occuper. Par une précaution admirable, fait remarquer White de Selborne, l'habile ouvrière s'impose la patience, s'interdit d'avancer trop vite son ouvrage, de peur que l'édifice, encore frais et mou, ne soit entraîné par son propre poids; en ne travaillant que le matin, et consacrant le reste du jour à chercher sa nourriture et à se distraire, elle donne à ses matériaux le temps de sécher et de durcir. Une couche d'un demi-pouce suffit pour un jour. « C'est ainsi, dit le naturaliste anglais, que les maçons intelligents ne bâtissent que peu à peu un mur de terre, instruits peut-être par l'exemple de l'hirondelle, et sachant qu'autrement la base trop molle serait écrasée par la pesanteur des parties supérieures. » Au bout de dix ou douze jours, le nid est achevé; il forme un tout solide, compacte, qui semble faire corps avec le mur où il est attaché. Comme il est composé de petits amas de terre arrondis, déposés successivement l'un à côté de l'autre, l'extérieur en est rugueux, et ces inégalités présentent des séries horizontales. Ça et là, surtout à la partie inférieure, on voit dépasser les fibres et les pailles qui sont mêlées au ciment. L'intérieur en est en brins de graminées, d'herbes sèches, et, par-dessus, d'une couche de plumes et de duvet.

MARGUERITE CHANT-DE-COQ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 354.

Mais la nuit était venue pendant cette halte prolongée entre mesure de patience, et la rencontre providentielle sur laquelle Maurice avait compté pour arriver au terme du voyage lui faisait encore obstinément défaut. Las d'attendre, il remonta à cheval, puis il allait tourner bride et essayer de sortir du bois des Églises, quand, soudain et à peu de distance, un coq, qui veillait à l'heure où dorment les poules, lança dans l'air les notes stridentes de sa chanson.

Le cheval hennit en dressant les oreilles, et aussitôt le cavalier, se supposant dans le voisinage d'une basse-cour, et par conséquent d'une habitation où il trouverait quelqu'un à qui parler, fit, par un brusque mouvement de la bride, incliner sa monture dans la direction que lui indiquait le chant du coq.

Il n'était pas possible, à simple estime d'oreille, de marcher droit et sans hésitation vers le gîte du chanteur. Pour surcroît d'incertitude, et comme si, à distance, plusieurs se fussent répondu, c'était tantôt à la droite, tantôt à la gauche du voyageur, puis devant lui et en arrière, que le gallinacé batailleur sonnait sa fanfare. Enfin, pour plus de singularité et, partant, de perplexité, ce chant que Maurice Lavilledieu avait cru entendre sortir de dessous la feuillée d'un hiallier, il l'entendit un moment après descendre des branches supérieures d'un arbre, hauteur à laquelle les coqs les plus vagabonds ne choisissent pas d'ordinaire leur perchoir.

Comme il allait passer tout à côté de cet arbre, il s'arrêta de nouveau. Un froissement, là-haut, dans les feuilles, dirigea exactement son regard.

On était encore aux belles soirées de l'automne; aucune vapeur ne troublait la transparence de l'air; le ciel laissait voir toutes ses étoiles, et la lune dans son plein, glissant ses rayons à travers les branches, éclairait ça et là le pied des châtaigniers et des hêtres.

D'abord le voyageur, visant au point d'où le bruit était descendu, ne vit qu'une masse immobile et si confuse qu'il ne put deviner à quel ordre, parmi les créatures, appartenait celle-ci ; mais la masse s'étant mise en mouvement pour quitter sa station élevée, les formes d'un corps se dessinèrent de mieux en mieux à mesure que, de branche en branche, il se rapprochait du sol. Enfin, quand le soi-disant volatile chanteur fut arrivé à la distance d'une chute moins périlleuse, il poussa comme un cri de victoire son éclatant « Coquerico » ; puis, abandonnant le dernier rameau, il se laissa hardiment choir à terre. L'être qui venait ainsi de tomber de l'arbre et droit sur ses jambes devant le cheval de Maurice Lavilledieu, c'était une jeune fille, presque un enfant.

L'animal et la fillette se trouvant tout à coup et de si près face à face, se firent également peur ; lui se cabra, elle voulut s'enfuir ; mais d'un mot le cavalier arrêta l'une, en même temps que, par une caresse, il calmait et rassurait l'autre.

— Petite, demanda-t-il, peux-tu me dire de quel côté il faut prendre pour arriver à Soissons ?

— C'est justement pour le savoir que je viens de grimper à l'arbre, répliqua-t-elle d'une voix encore émue par la double secousse de sa chute et de sa frayeur.

— Et tu n'as rien découvert ? reprit avec inquiétude le voyageur égaré.

— Si fait ; tout là-bas, à droite, dans le ciel, ces deux clochers ; je crois bien que ce sont les tours de Saint-Jean des Vignes.

— Tu crois, mais tu n'en es pas sûre ?

— Dame ! dit cette fois l'enfant d'un ton à prouver qu'elle s'était remise de son émotion, si vous pensez les connaître mieux que moi, montez à votre tour dans l'arbre, vous verrez bien que je ne me suis pas trompée.

Cette proposition, trop franchement naïve pour être impertinente, eût fait sourire tout autre que le sévère lieutenant criminel ; il la laissa tomber sans y répondre, et demanda, comme s'il interrogeait un accusé assis sur la sellette :

— Ainsi, c'est à Soissons que tu veux aller ?

— Il le faut bien ! dit la fillette en étouffant un soupir.

Trop préoccupé de son désir d'arriver pour remarquer ce qu'il y avait de résignation douloureuse dans ces mots : « Il le faut bien ! » Maurice continua :

— Comme c'est aussi à Soissons que je me rends, tu vas m'y conduire.

— Volontiers ; suivez-moi, riposta la grimpeuse à l'arbre. Et comme par réflexion, elle ajouta : — Quand nous aurons gagné le pavé, si vous trouvez que je ne marche pas assez vite pour votre cheval, je vous dirai : « C'est par là », et vous me laisserez en route.

Pendant la traversée du bois, et même jusqu'au delà des carrières et de Mont-d'Arly, la fillette marcha bon pas devant le cavalier qu'elle guidait. Par intervalles, et sans doute pour s'encourager à la marche rapide, elle lançait ce cri si bien imité, qu'au loin, dans les basses-cours, les vrais coqs, s'y trompant, se réveillaient pour lui faire écho. Elle descendit encore gaillardement la côte de Saconin ; mais, arrivée là, ses jambes fléchirent et elle s'assit sur le bord du chemin.

— Je marche depuis ce matin, dit-elle ; il est temps que je me repose. Si vous êtes pressé d'arriver, ne vous attardez pas à m'attendre ; vous ne risquez plus de vous égarer, car je me reconnais ici à présent. En suivant tout droit, on tombe sur la grande route. Quand vous serez là, tournez à gauche, vous verrez Saint-Jean des Vignes ; il est juste à l'entrée de Soissons. Suivez le mur, et, un peu loin, vous serez à la porte de la ville.

Le premier mouvement du voyageur, après qu'il eut jeté une pièce de monnaie à son guide en lui disant : « Merci ! » fut de presser l'allure de son cheval ; mais, parvenu à une certaine distance du fossé au bord duquel la fillette s'était assise, il se sentit pris de remords à propos de cette enfant qu'il venait d'abandonner, en pleine nuit, sur un chemin désert, si loin de chez elle et si fatiguée qu'elle ne pourrait peut-être se remettre en route que le lendemain. Il pensa aussi à l'inquiétude de ses parents, qui devaient l'attendre et ne la verraient pas revenir ; alors, malgré son impatience d'arriver, il fit faire volte-face à sa monture et retourna à l'endroit où il avait laissé celle qui était venue si utilement à son secours pour l'aider à sortir du bois des Églises.

— Petite ! petite ! dit-il, l'appelant par deux fois, car déjà elle s'était endormie, il ne fait pas bon à passer la nuit en plein air. Tu vas à Soissons ; tu ne peux plus marcher ; mais il y a place pour deux sur mon cheval.

— C'est ce que je m'étais dit en vous voyant partir, répondit-elle à demi réveillée.

— En ce cas, debout, et fais-toi légère, reprit Maurice Lavilledieu se penchant vers elle pour l'enlever de terre.

L'élan de la fillette, qui d'ailleurs pesait peu, favorisa l'opération ; le cavalier l'assit solidement devant lui, et comme le ciel, jusque-là serein, se voilait de nuages et que le vent tournait à la pluie, il l'abrita sous son manteau jusqu'à la fin du voyage.

Dès qu'elle se vit chevauchant et protégée contre la pluie, elle essaya, pour témoigner sa joie, de faire entendre de nouveau ce cri familier qu'elle avait répété si souvent durant la traversée du bois, mais elle n'y réussit pas aussi bien cette fois ; aux fatigues du corps la voix s'était brisée.

— Certes, maintenant les coqs ne s'y tromperaient pas, observa, presque souriant, son compagnon de route ; n'importe, tu as un joli talent, petite ; et où as-tu appris cela ?

— Chez la *Mère aux poules*, quand je soignais sa basse-cour et que je faisais son ménage ; c'est elle encore qui m'a appris à coudre, à filer, et de plus mes prières, et même des chansons.

— T'a-t-elle aussi appris à lire ?

— Non, attendu que dans les livres elle ne voyait que du noir et du blanc ; moi, j'y voudrais bien voir autre chose, et je crois que si seulement on me montrait un peu, je saurais bien vite.

Au contact et au babil de cette enfant, le cœur paternel de Maurice Lavilledieu s'emplit d'amertume. A en juger par les haillons qui la couvraient, elle ne pouvait appartenir qu'à de misérables mendiants. Cependant, se comparant à eux, il leur porta envie ; mais aussi il les supposa capables des plus mauvaises actions, ces parents qui, ayant eu le bonheur de conserver leur fille, prenaient si peu souci d'elle qu'ils n'hésitaient pas à l'envoyer seule et bien loin, au risque même de la perdre.

— Quel métier fait ton père ? lui demanda-t-il.

— Je n'ai pas de père, répondit-elle.

— C'est donc par ordre de ta mère que tu as fait aujourd'hui tant de chemin ?

— Je n'ai pas de mère non plus.

— Mais au moins tu dois avoir quelque parent à Soissons ?

— Ni à Soissons, ni ailleurs ; depuis que la *Mère aux poules* est morte, je suis sans famille.

— Et peut-être sans abri où tu sois attendue ? reprit le lieutenant criminel, s'apitoyant sur l'isolement supposable et la misère visible de la fillette.

— Au contraire, répliqua-t-elle, on m'attend, et même

il y a une personne qui doit bien se tourmenter de ce qu'elle ne me voit pas revenir d'où elle m'a envoyée ce matin.

— Oui, la personne chez qui tu demeures ? Tu crains peut-être sa colère : rassure-toi, mon enfant ; quand nous serons dans Soissons, tu n'auras qu'à m'indiquer les rues qu'il faut prendre pour arriver à sa maison, et je t'y ramènerai.

Au lieu de répondre à cette bienveillante proposition, l'enfant cacha vivement sa tête sous le manteau du cavalier. Il faut dire qu'en ce moment, la pluie devenant une franche averse, besoin était de s'abriter au mieux possible.

Quelques minutes après que l'entretien eut cessé, les deux voyageurs arrivèrent en vue du poteau de l'ancienne justice de Vaubuin ; puis, l'ayant dépassé, et suivant la ligne occidentale des fortifications de Soissons, ils arrivèrent aux premières maisons du faubourg Saint-Christophe.

— Enfin, nous y voilà ! dit Maurice Lavilledieu.

A peine achevait-il d'annoncer ainsi à l'enfant qu'ils étaient au terme de leur voyage, qu'il la sentit glisser sous son manteau. Il voulut la retenir ; elle lui échappa. La croyant tombée par accident, il se hâta de rejeter sur la croupe du cheval son manteau tout ruisselant, et de mettre pied à terre afin de relever la pauvre petite qui, dans sa chute, pouvait s'être blessée. Il chercha, et ne la trouva pas ; il appela, personne ne répondit.

Effrayé du silence de l'enfant, car il ne pouvait soupçonner sa disparition volontaire, il mena son cheval par la bride jusqu'à la porte de la première habitation où il avait vu, du dehors, poindre une lumière. La porte lui fut ouverte, et il se trouva devant une famille réunie à table pour le souper. Il dit ce qui venait d'arriver et qui il était. Chacun aussitôt se leva et le suivit à l'entrée du faubourg. A la lueur des flambeaux et des torches, on explora vainement la place où il s'était arrêté et, au delà, les deux côtés de la route. Alors il lui fallut bien croire à une fuite préméditée. L'habitude de voir des coupables lui fit porter instinctivement la main à ses poches et à son gousset : il y retrouva son portefeuille, sa bourse et sa montre. Il rougit du soupçon, et, dans le secret de sa conscience, demanda pardon à l'enfant.

Voyant que leurs recherches étaient inutiles, les paysans retournèrent achever leur souper, et Maurice Lavilledieu, à qui un guide fut donné à l'entrée de la ville, se rendit à la maison commune, où il devait loger.

Parti de grand matin, sa journée de voyageur avait été laborieuse, il devait avoir besoin de repos ; mais son esprit, troublé par l'aventure du soir, le tenait éveillé. La pluie continuait à tomber ; cependant il ouvrit une fenêtre et s'appuya à l'accoudoir, regardant distraitemment la ville endormie et écoutant le bruit de l'eau que les gouttières versaient sur le pavé.

Il était là depuis quelque temps déjà, lorsque retentit dans une rue voisine ce chant du coq qu'il avait entendu pour la première fois dans le bois des Églises.

Maurice Lavilledieu prêta attentivement l'oreille, et n'entendant plus rien, il se dit :

— C'était elle, elle vient de rentrer ; il paraît que nous sommes voisins ; je saurai un jour qui elle est.

En effet, il devait le savoir un jour ; car la porte qui s'était ouverte au signal de l'enfant était une issue secrète de la prison, et la jeune prisonnière, après un jour de liberté, venait de rentrer à son gîte.

La suite à la prochaine livraison.

L'ART DE BIEN PARLER.

Ce ne sont pas seulement les avocats ou les hommes politiques qui doivent s'exercer à bien parler ; tout citoyen, dans un pays qui tend à la démocratie et où l'on désire la décentralisation, peut être appelé tôt ou tard à des fonctions, ne fût-ce que celles de simple conseiller municipal, où il est essentiel, si l'on veut faire prévaloir ce qu'on croit juste et utile, d'être en état d'exposer son opinion et de la développer avec ordre et clarté.

Nous avons déjà extrait dans ce recueil ce qu'ont dit Pascal sur *l'Art de persuader* (1), et l'avocat Dupin sur *l'Art d'improviser* (2). On pourra lire aussi avec profit *l'Instruction de d'Aguesseau sur l'Étude et les exercices qui peuvent préparer aux fonctions d'avocat du roi* (3). L'illustre magistrat conseille aux jeunes gens de faire choix de sujets de discours et de les composer en suivant, autant qu'il se peut, pour le classement et l'enchaînement des idées, la méthode géométrique ; puis il ajoute :

« Ce discours ne doit être ni lu, ni appris par cœur : il suffira d'en avoir fait une espèce de plan ou de canevas ; après quoi il faudra s'abandonner à sa facilité naturelle pour l'exécution, et être seulement attentif à éviter les fautes de langage, sans trop rougir de celles qui échappent. L'exercice en diminuera toujours le nombre, et c'est le meilleur moyen de se former l'habitude de parler, et de bien parler, sans avoir rien appris par mémoire, comme on doit le faire dans les plaidoyers. L'essentiel est que l'ordre le plus naturel règne toujours dans tout ce que l'on pourra dire ; et quand on s'y est une fois accoutumé dans sa jeunesse, il en coûterait plus pour parler sans méthode que pour le faire avec méthode. »

PENTHÉE ET LES MÉNADES.

La mythologie des Grecs est remplie de fables qui se rapportent à l'introduction du culte de Dionysos ou Bacchus dans leur pays, et qui prouvent combien les fêtes grossières de ce dieu, empruntées aux Thraces, y furent reçues d'abord avec répugnance. De ce nombre est la fable de Penthée, qui se place à côté de celles d'Orphée, de Lyncurgue, des filles de Proetus, des filles de Minée, et d'autres encore. Celle-ci, propre à la Béotie, a été mise en scène par Euripide dans sa tragédie des *Bacchantes*. Penthée, roi de Thébés, y demande à Bacchus lui-même en quoi consistent ses orgies.

— C'est un crime de les révéler aux profanes, répond le dieu.

— Quel avantage en retirent ceux qui y participent ? réplique le roi.

— Il ne t'est pas permis de l'apprendre : heureux ceux qui peuvent en jouir !

Penthée, méconnaissant le dieu, lui répond de nouveau :

— Tu te flattes, par ta réserve, d'exciter ma curiosité.

— Les mystères du dieu sont voilés aux yeux des impies, dit Dionysos.

Penthée continue :

— Puisque ce dieu t'est apparu, apprends-moi quelle est sa figure.

— Il a pris celle qui convenait à ses desseins ; c'est à moi de les respecter.

(1) Tome III, 1835, p. 318, et quelques lignes de d'Aguesseau, p. 139.

(2) Tome VIII, 1840, p. 154.

(3) *Œuvres de d'Aguesseau*, précédées d'une étude biographique très-intéressante par M. E. Falconnet, conseiller à la Cour impériale de Paris ; t. II, p. 176. Paris, 1866.

Penthée objecte en raillant qu'avec de tels discours il est aisé de parler pour ne rien dire. Dionysos repart :

— Révéler à l'insensé les mystères de la sagesse, c'est s'exposer à paraître peu sage.

— Es-tu le premier qui apporte en ces lieux le culte de ta divinité? demande le roi.

— Tous les barbares célèbrent ses saintes orgies.

Dans les réponses du dieu, le poète fait pressentir la



Musée de Bâle. — Penthée et les Ménades, tableau de M. Gleyre. — Dessin de G. Roux.

transformation que le génie grec devait imposer au culte sauvage de la Thrace, et les mystères plus augustes qu'il en ferait sortir un jour. Mais, dans sa tragédie, Penthée

est l'ennemi de Bacchus, et doit expier ses refus obstinés. Il périt victime de l'erreur des femmes béotiennes et de sa propre mère, converties au nouveau culte. Dans l'i-

vresse et dans la fureur que leur inspire le dieu, les Ménades prennent Penthée pour une bête sauvage, le poursuivent, le saisissent et le mettent en pièces.

De cette légende mythologique, souvent représentée dans les œuvres de l'art antique, M. Gleyre a tiré le sujet du tableau que reproduit notre gravure. Elle peut en faire apprécier la composition dramatique et, jusqu'à un certain point, l'élégance du dessin et l'effet saisissant qu'y ajoute la couleur. Malheureusement, pour mieux goûter les mérites de cette peinture, il faut faire un voyage que tout le monde ne peut pas entreprendre. Elle est aujourd'hui l'un des ornements du Musée de Bâle. La plupart des ouvrages de M. Gleyre ont ainsi passé à l'étranger ou dans des collections d'amateurs, et ne sont que très-peu connus. Il n'envoie pas aux expositions. Aussi n'a-t-il pas pris jusqu'à présent dans l'opinion publique le rang où le placent les suffrages de ceux qui goûtent encore les beautés sévères d'un art pur. Loin d'avoir à craindre d'en déchoir, car il monte plus haut à chaque œuvre nouvelle accomplie par lui, il est probable qu'il ne le partagera un jour qu'avec deux ou trois des plus excellents artistes de ce temps-ci.

SANNAZAR.

Fin. — Voy. p. 305.

Heureux imitateur de Pétrarque dans les sonnets et les odes, Sannazar composa l'*Arcadia* sur le modèle de l'*Ameto*, de Boccace. Il eut lui-même pour imitateurs Sidney chez les Anglais, d'Urfé en France. Sa pastorale est un mélange de prose et de vers; une prose appelle une *églogue*. Broderies faciles sur un canevas léger, les descriptions, les dialogues et les plaintes des bergers ont perdu nécessairement beaucoup de leur intérêt depuis qu'on n'entend plus sans note les allusions dont elles sont semées. On remarque dans les formes poétiques une grande variété et une étonnante souplesse. Tercets, strophes lyriques, stances alternées, retour obstiné de quatre ou cinq rimes suffisant à une centaine de vers, le poète connaît toutes les formes et essaye de tous les rythmes. Il a surtout employé, assez pour y attacher son nom, le vers *silrucciolo* ou dactylique avec accent sur l'antépénultième. Le nombre des syllabes s'y trouve porté à douze; en voici un exemple :

« Nell' onda sulca, nell' arena semina,
« Quel che pone speranza in cor di femmina. »
Il sème dans le sable, il laboure dans l'onde,
Celui de qui l'espoir sur la femme se fonde.

Les élégies latines (trois livres) se rapprochent de Propertius; elles ne sont point, comme celles de Tibulle, toujours consacrées à l'amour; Sannazar y fait entrer de précieux détails sur ses études, ses amis, les malheurs de son temps et de sa patrie. Les cinq *églogues* de pêcheurs, *eclogæ piscatoriæ*, dont l'auteur se glorifiait comme d'une création, présentent un tableau animé, naturel, de la vie des côtes napolitaines; cette réalité leur conserve une véritable valeur, bien qu'elles soient écrites en latin, en excellent latin après tout. Fontenelle, qui n'entendait rien à la nature et au sentiment vrai, s'est moqué à tort des pêcheurs de Sannazar; Théocrite, idylle 24, n'a point dédaigné ces acteurs modestes.

Citons une épigramme, dans le sens antique, sur Venise :

Ville unique, ô Venise, étonnement de l'homme,
Diverse comme l'univers,
Honneur de l'Ausonie et rivale de Rome,
Reine de la terre et des mers,
Foyer de liberté, rempart de la patrie!
Les rois se font tes citoyens;

Et ton soleil, laissant l'ombre à la barbarie,
Grandit aux cieux italiens.

Nous arrivons enfin au *De partu Virginis*, cette erreur du goût et non du talent de Sannazar, poème original malgré ses réminiscences, curieux mélange d'audace et de piété, amalgame de la mythologie et de l'empyrée. La Vierge y est nommée « l'Espoir des dieux »; Jésus parle dans le sein de sa mère, comme l'Apollon de Callimaque dans le sein de Latone; Protée est camarade du Jourdain et lui prédit les triomphes du christianisme. Vraiment, Sannazar eût dû naître aux temps d'Alexandre Sévère, qui admettait le Christ, avec tous les dieux païens, dans son panthéon intime! Le *De partu* vient très-fort à l'appui de cet arrêt de Boileau :

De la foi des chrétiens les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont pas susceptibles.

Nous avons traduit pour le *Magasin pittoresque* quelques passages de cette curieuse mosaïque, et d'abord le début :

C'est vous, vous que j'implore, ô l'honneur des poètes!
Sur vos monts aux grands bois, dans vos chastes retraites,
Muses, laissez-moi boire au fleuve inspirateur.
N'êtes-vous pas du ciel? Et la sainte pudeur
N'a-t-elle pas en vous son temple et son modèle?
C'est à vous d'accueillir une Vierge immortelle;
Sa gloire est votre gloire. Ah! tendez-moi la main,
Et par-dessus la nue ouvrez-moi le chemin
Qui mène aux portes d'or de la sphère infinie.
Est-ce trop demander, filles de l'Aonie?
Mais vous avez tout vu; qui me guiderait mieux?
Vous avez vu la grotte et les pasteurs joyeux;
Et l'étoile, du haut de la céleste voûte,
Comme aux rois d'Orient vous a montré la route.

Voilà les Muses presque sœurs des Sibylles :

Ils sont venus, les jours que la Sibylle appelle
Au renouvellement d'une ère solennelle;
La voilà, cette Vierge, et voici l'âge d'or!
Et toi, divin enfant, fatidique trésor,
Du haut des cieux enfin tu descends, tu ramènes
Aux temps saturniens les familles humaines.
Mêle aux féconds épis les palmes de la paix;
Efface de nos fronts la trace des forfaits,
Et, nous rouvrant le seuil de l'éternel mystère,
Du long joug des terreurs délivre au loin la terre!
Ah! meure le Serpent dont le fatal poison
De nos premiers parents infecta la raison!

On a reconnu un très-habile centon de la quatrième *églogue* de Virgile. Saint Jean-Baptiste peut maintenant appeler autour de lui, pour l'assister dans le baptême du Christ, les nymphes du Jourdain, Glaucé, Callirhoé, Phéruse, Lamprothoé, la belle Anthis, toutes charmantes, jeunes, parfumées, vêtues de blanc et chaussées de pourpre :

Nymphes, donnez l'encens, les autels vous attendent.
Que les mousses du bord en vêts tapis s'étendent.
A vos murs cristallins de festons embellis
Suspendez à l'envi les roses et les lis;
Sœurs au regard d'azur, prodiguez l'hyacinthe!
Faites au roi des cieux une auréole sainte.

Les derniers vers marquent à merveille la satisfaction d'un homme qui s'est donné une tâche difficile et qui retourne avec joie à ses habitudes favorites :

Sur le mystère saint j'osai fixer les yeux;
Il suffit. Les tritons, les nymphes, tous les dieux
Du riant Pausilippe, et Neptune et Nérée,
M'appellent au loisir, à l'ombre désirée,
Aux bords charmants des mers où, du creux des rochers,
Avec Mélite, Éphyre et Panope cachés,
Répondent à ma voix les chœurs des douces Muses!
Et toi, Mergellina, qui jamais ne refuses
A ton hôte charmé les citronniers en fleur,
Les citronniers d'Asie à l'enivrante odeur,
Égalant leur feuillage au laurier du poète,
Chère Mergellina, couronnes-en ma tête!

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 153, 191, 223, 254, 303, 338.

GUYANE ANGLAISE.

Suite.

6^e série (1860). — Le gouverneur P.-E. Wodehouse rendit, le 3 janvier 1860, une ordonnance par laquelle il réorganisa le service des postes de la colonie. De nouveaux timbres furent commandés à Londres et prirent, en mai 1860, la place de ceux des 4^e et 5^e séries.

Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, piqués.

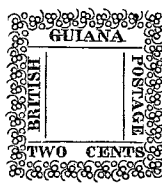
Navire voguant à droite. 1860 aux angles. La valeur est inscrite en lettres pour les timbres de 1, 2 et 4 cents, et en chiffres romains pour les autres timbres.

- 1 cent, — (1860) rose clair; (1861, 1862) rouge-brun, roux foncé, brun, brun foncé; (1863) brun noirâtre foncé, noir; (1865) rose.
 2 cents, — orange.
 4 — (1860) bleu clair; (1861) bleu-ciel; (1863) bleu pâle; (1864) bleu verdâtre clair.
 8 — (1860) rose foncé; (1861) rose-hortensia; (1864) roux clair; (1865) rose.
 12 — (1860) gris; (1861, 1862) lilas, gris violacé foncé; (1864) gris-perle, gris-bleu.
 24 — vert-émeraude, vert clair, vert bleuâtre (n° 432).

Épreuves d'essai des timbres de cent, tirées en noir sur papier blanc épais, et non piquées.

7^e série (octobre 1862). — Timbres rectangulaires, imprimés en caractères et vignettes typographiques, en noir sur papier de couleur, piqués et non piqués.

Le milieu du timbre est vide et destiné à recevoir la signature d'un employé des postes. On s'est servi pour l'encadrement de six ou sept vignettes différentes.



N° 432. Guyane angl. N° 433. Guyane angl. N° 434.

Ces timbres ont été faits à Demerara et employés à défaut des timbres imprimés à Londres.

- 1 cent, — noir sur papier rose vif (n° 433).
 2 cents, — noir sur papier jaune-soufre, jaune-citron, jaune-paille (nos 434 et 435).
 4 — noir sur papier bleu foncé (n° 436).



N° 435. Guyane anglaise. N° 436.

La signature est noire sur les timbres roses, rouge sur les timbres jaunes, et blanche sur les bleus.

8^e série (août 1863). — Timbres rectangulaires, gravés et imprimés en couleur sur papier blanc par MM. Waterlow et fils, à Londres (1); piqués.

Navire courant à droite toutes voiles dehors. 1863 aux angles et la valeur en chiffres romains.

(1) Plusieurs feuilles de ces timbres et de timbres encore en usage de la série de 1860 portent en filigrane l'inscription *Th. Saunders. 1863*.

- 6 cents, — (août 1863) bleu clair; (juillet 1864) bleu verdâtre.
 24 — (janvier 1864) vert pâle; (juillet 1864) vert vif.
 48 — (août 1863) rose; (juillet 1864) rouge.

Il y a des épreuves d'essai des timbres de 6 et de 24 cents en noir sur carte et non piqués, et des timbres de 24 cents vert clair non piqués.

GUYANE HOLLANDAISE.

On attribue à cette colonie un timbre-poste de 10 cents, avec la date de 1861 et une couronne entre deux branches de laurier. Cette attribution est inexacte : la Guyane hollandaise n'avait pas encore de timbre-poste en 1864.

EMPIRE DU BRÉSIL.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été introduit au Brésil par le décret du 29 novembre 1842. — L'affranchissement est obligatoire.

Le nombre des lettres qui ont passé par les bureaux de poste des villes capitales de province a été de 2 065 423 en 1855 et de 3 316 651 en 1860.

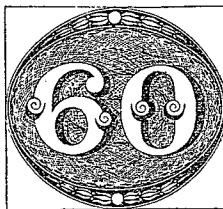
1^{re} série (1^{er} juillet 1843). — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en noir sur papier blanc. Valeur en grands chiffres romains dans un médaillon ovale guilloché.

30 reis, — noir sur papier blanc.

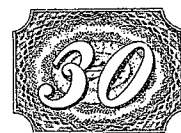
60 — id. (n° 437).

90 — id.

On s'est servi de ces timbres jusqu'en 1849.



N° 437.



Brésil.

N° 438.

2^e série (1844 à 1846). — Timbres octogones, gravés, imprimés en noir sur papier blanc. Valeur en petits chiffres italiques sur un fond guilloché.

1^{er} juillet 1844. 30 reis, — noir sur papier blanc (n° 438).

— 60 — id.

— 90 — id.

23 mai 1845. 180 — id. (n° 439).

— 300 — id.

— 600 — id.

26 septembre 1846. 10 — id.

Ces timbres ont servi jusqu'en 1851.

3^e série (1^{er} janvier 1850). — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en noir sur papier blanc. Valeur en petits chiffres romains sur fond guilloché.

10 reis, — noir sur papier blanc.

20 — id.

30 — id.

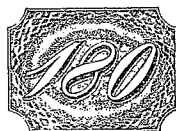
60 — id.

90 — id. (n° 440)

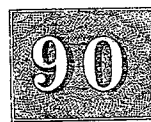
180 — id.

300 — id. (Il a été fait deux dessins de cette valeur.)

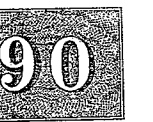
600 — id. (n° 441).



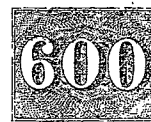
N° 439.



Brésil.



N° 440.



Brésil.

N° 441.

27 février 1854. — Timbres pour l'affranchissement des journaux, qui sont quelquefois employés pour compléter l'affranchissement des lettres.

10 reis, — bleu foncé sur papier blanc.
30 — id.

2 juillet 1861. — Timbres pour l'affranchissement des lettres pour l'Europe.

280 reis, — vermillon sur papier blanc (n° 442).
430 — jaune-citron sur papier blanc.

Aucun timbre brésilien n'a été et n'est piqué.

Les timbres ont été gravés et sont imprimés à l'hôtel des Monnaies de Rio-Janeiro.



N° 442. Brésil.



N° 443. Paraguay.

RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY.

Le service des postes pour l'intérieur et l'extérieur n'est pas organisé d'une façon régulière au Paraguay.

En janvier 1854, le général Francisco Solano Lopez, qui a été élu président de la république après la mort de son père, en 1862, fit graver sur acier, par M. Stern, graveur à Paris, le dessin d'un timbre-poste destiné au Paraguay. Ce dessin présente les armes de la république. Cette gravure fut faite, le général Lopez en emporta des épreuves à l'Assomption, et aucune suite ne fut donnée à ce sujet. Le coin resta en dépôt chez M. Stern.

M. Stern n'a pas gardé note du tirage d'essai, à très-petit nombre, fait pour le général Lopez; et il paraît certain qu'aucune de ces épreuves n'est arrivée en Europe.

Depuis lors, il n'y a eu aucun tirage officiel, de sorte que les timbres du Paraguay proviennent tous de tirages faits sans autorité, quoique avec le coin original (n° 443). Il est donc inutile de parler des papiers et des couleurs de ces timbres; papiers et couleurs sont très-différents.

RÉPUBLIQUE ORIENTALE DE L'URUGUAY.

L'usage des timbres-poste a été établi par la loi du 11 juin 1859, mais ces timbres ont servi dès 1856.

L'affranchissement des lettres pour l'intérieur est obligatoire; le port des journaux dans l'État est gratuit. Le poids de la lettre simple est de 4 adarmes (6^{es}. 70).

Il a passé par les bureaux de poste de l'Uruguay 147 395 lettres en 1859, et 387 255 en 1862; le tiers des lettres sont affranchies.

1^{re} série (16 octobre 1856). — Timbres pour l'affranchissement des lettres transportées par les diligences, non piqués, rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc. *Diligencia*. Soleil radié.

60 centavos (Of. 324) (*), — bleu foncé, bleu clair (lettres simples).
80 (Of. 432), — vert bleuâtre (lettres doubles).
1 real (Of. 540), — vermillon foncé, rouge vif (lettres triples) (n° 444).

(Décret du 11 juin 1859.) — Rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. *Correo Montevideo*. Soleil radié.

2^e série (1^{er} juillet 1859). — Valeur marquée en chiffres maigres.

Pour l'intérieur :

60 centésimos (Of. 324) (*), — violet clair, violet-ardoise, lilas, gris violacé.

(*) 1 patacon = 960 centavos ou centésimos = 5^{fr}. 20.

(*) 1 patacon = 960 centésimos ou reis = 5^{fr}. 20; 1 piastre ancienne = 800 centésimos.

80 centésimos (Of. 432), — jaune brunâtre, orange.
100 (Of. 540), — rouge-brique, rouge-brun.

Pour l'extérieur :

120 centésimos (Of. 648), — bleu foncé, bleu clair.
180 (Of. 972), — vert-émeraude.
240 (1^{fr}. 296), — vermillon vif, vermillon pâle (n° 445).



N° 444. Uruguay. N° 445. Uruguay. N° 446.

3^e série (1859 ou 1860). — Valeur marquée en chiffres gras.

60 centésimos, — violet foncé, violet clair, lilas, gris violacé, gris-perle foncé, gris cendré, rose-hortensia, rouge violacé clair, roux violâtre, brun-rouge, chocolat pâle (n° 446).

80 — jauné d'or, jaune-gomme-gutte, jaune-citron.
100 — rose pâle, rose vif.
120 — bleu foncé, bleu clair.
180 — vert-émeraude foncé et clair.

4^e série (19 octobre 1860). — Timbres rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. *Correo Montevideo*. Soleil radié. Ces timbres étaient réservés à l'affranchissement des lettres destinées à l'extérieur, mais ils ont servi peu de temps.

120 centésimos, — bleu clair.
180 — vert clair (n° 447).
240 — vermillon foncé, rouge vif.



N° 447. Uruguay. N° 448.

5^e série (23 février 1864). — Timbres rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. *Republica oriental*. Écu aux armes de la république, entouré de lauriers et de drapeaux, surmonté du soleil radié.

6 centésimos (Of. 324) (*), — vermillon pâle, rouge-brique, saumon, rose, carmin vif.
8 (Of. 432), — vert-émeraude.
10 (Of. 540), — jaune-brun, bistre, bistre foncé.
12 (Of. 648), — bleu foncé, bleu clair (n° 448).

On trouve quelquefois des lettres affranchies avec une moitié de timbre de 12 centésimos, acceptée comme timbre de 6 centésimos.

6^e série. (Loi du 6 septembre 1865. Émission du 10 janvier 1866.) — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués et piqués. *Republica del Uruguay, Montevideo*. Grands chiffres exprimant la valeur, et au milieu écu aux armes de l'État.

5 centésimos (Of. 27), — bleu foncé.
10 (Of. 54), — vert clair.
15 (Of. 81), — jaune d'or.
20 (1^{fr}. 08), — rouge carmin.

Les timbres-poste ont été fabriqués à Montevideo par l'État jusqu'en 1865. Ceux de la dernière émission ont été faits en Angleterre.

La suite à une autre livraison.

(*) 1 piastre nouvelle = 100 centésimos = 5^{fr}. 40.

LA MADONE DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT,
A FLORENCE.



Groupe par Michel-Ange, à Saint-Laurent (Florence). — Dessin d'Eugène Froment.

La *Sacristie nouvelle* de l'église Saint-Laurent, à Florence, est un des sanctuaires de l'art moderne. Elle fut construite d'après les dessins et sous la direction de Michel-Ange, et elle renferme les tombeaux des Médicis, dont les statues comptent parmi ses ouvrages de sculpture les plus parfaits. C'est là que se trouvent ces chefs-d'œuvre, dignes de l'universelle admiration, conçus et achevés par lui dans la maturité de l'âge et la plénitude du génie : la statue de Laurent de Médicis, qu'on a surnommé *le Pensateur* ⁽¹⁾, et celle de Julien qui lui fait face, et les figures allégoriques du Jour et de la Nuit, de l'Aurore et du Crépuscule, groupées deux à deux auprès des premières; sur le troisième côté de la chapelle, faisant face à l'autel, on voit la Madone avec l'Enfant, que notre gravure reproduit, et à côté deux figures qui ne sont pas probablement de la main de Michel-Ange, mais de celles de Raffaello da Monteluppo et de Fra Giovan Angelo, ses élèves, qui l'aidèrent dans son travail.

Ce groupe de la Vierge et l'Enfant Jésus, moins connu que les autres, dont les modèles sont partout répandus, est aussi, quoiqu'il n'ait pas été entièrement achevé, un des plus beaux ouvrages de Michel-Ange.

Il est impossible de ne pas être frappé, même en le considérant dans un simple dessin, de l'incomparable grandeur du style, de cette beauté puissante et calme qui, avec une telle sobriété d'efforts, produit une pareille impression de force. C'est la hauteur de la pensée, l'ampleur et la perfection de la forme, qui élèvent ainsi les figures d'une femme et d'un enfant au-dessus de l'humaine nature.

MARGUERITE CHANT-DE-COQ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 354, 362.

II. — *Le voyage de Marguerite.*

Ainsi, cette enfant qui, d'abord, avait servi de guide au lieutenant criminel, et que lui-même, ensuite, avait abritée sous son manteau, comptait au nombre des justiciables sur lesquels son inflexible sévérité allait prochainement s'exercer.

La cause de son emprisonnement préventif était si grave qu'elle mettait sa vie en péril : c'est du crime d'incendie avec préméditation que la fillette avait à se justifier. Depuis plusieurs mois déjà, elle attendait sa mise en jugement dans la vieille geôle de la rue du Beffroi, quand, libre pour un jour, elle se rencontra avec le magistrat au milieu du bois des Églises.

Il sera dit bientôt comment et pourquoi, d'ordinaire si bien gardée, elle courait les champs ce jour-là.

Sa culpabilité, sinon avouée par elle, était affirmée par un témoignage si écrasant et par tant de demi-preuves, que les gens qui se contentent de n'exagérer que modérément les choses pouvaient dire, sans trop blesser la vérité, que l'incendiaire avait été prise le feu à la main. Aussi le cri public l'avait-il sur-le-champ condamnée, et si l'arrêt définitif, que devait suivre infailliblement l'expiation par le gibet, était encore ajourné, ce n'était pas à une hésitation de la conscience du juge qu'il fallait attribuer ce sursis, mais à un scrupule de formaliste devant une difficulté légale. La prévenue, — tous disaient la coupable, — n'avait pu préciser la date de sa naissance, et elle paraissait si jeune qu'on pouvait mettre en doute qu'elle eût atteint l'âge voulu pour subir une peine capitale.

Malgré la vraisemblance des présomptions et la force du témoignage de l'incendie, qui ne s'était pas trompée

en disant : « Je la reconnais » ; malgré tout ce qui se réunissait pour convaincre de ce grand crime la jeune accusée, il est certain qu'au pays où elle avait vécu d'abord, l'innocence de son passé, mieux encore que son âge apparent, aurait plaidé pour la pauvre Marguerite Chant-de-Coq, — c'est ainsi qu'on la nommait là-bas, et elle ne se connaissait pas d'autre nom ; — mais ce passé, si innocent qu'il eût été, ne pouvait rien en sa faveur dans une contrée où, la veille du crime, elle était encore inconnue.

Quand elle y arriva, dans cette contrée, cheminant pieds nus et portant au bras son léger bagage, elle venait de loin pour un piéton de sa force : du hameau de Claque-dent, au delà de la forêt d'Ivry. Elle avait entrepris ce voyage sur la foi d'une promesse qui n'avait pas moins de trois ans de date.

Or, un jour, il y avait trois ans, une belle dame en carrosse traversa le hameau. La soif la pressant, elle fit arrêter ses chevaux devant une maisonnette. C'était celle de la Mère aux poules. Sans descendre d'équipage, elle demanda à la vieille paysanne, qui filait au fuseau sur le pas de sa porte, si elle ne pourrait pas lui donner une tasse de lait. La vieille répondit affirmativement et alla dans l'étable, d'où Marguerite sortit bientôt, apportant à la belle dame une grande jatte de terre à demi pleine de lait, et dans laquelle nageait un gobelet de fer-blanc.

Se postant devant la portière ouverte, « Houp ! » fit l'enfant ; et elle leva les bras, puis posa la jatte sur sa tête afin qu'elle fût mieux à la portée de la dame. Alors, regardant celle-ci de toute la force de ses jolis yeux curieux et souriants, elle reprit, en se haussant sur la pointe des pieds pour se faire plus grande :

— Puisez à même avec le gobelet ; vous pouvez vous en donner tant que vous voudrez : c'est la Mère aux poules qui l'a dit.

Tout en usant de la permission que Marguerite lui avait naïvement accordée, la belle dame prit plaisir à la faire jaser. L'enfant, qui l'avait charmée par sa mine intelligente, et dont le gentil babillage acheva de la séduire, était facile à se familiariser avec quiconque lui faisait bon accueil : aussi, se voyant de plus en plus encouragée, elle en était arrivée, de reparties en chansons, à la preuve du talent particulier qui lui avait valu son surnom, quand, émue de l'inconvenance de sa petite servante, — Marguerite n'était rien de plus chez la vieille paysanne, — la Mère aux poules survint pour faire cesser le chant du coq.

— Laissez ; elle m'amuse beaucoup et je la trouve charmante, dit la dame au carrosse.

Puis, ayant généreusement payé la tasse de lait, elle ajouta :

— Je regrette de n'être que de passage dans ce pays, car, certainement, je serais revenue voir cette aimable enfant. Si un jour vous vous décidez à vous séparer d'elle, souvenez-vous, bonne femme, qu'aujourd'hui même je vous l'ai demandée. C'est convenu, elle est à moi ; quand vous voudrez lui assurer un sort, vous me l'enverrez.

Cessant de parler, la belle dame détacha d'un petit livre doré un feuillet de papier blanc sur lequel elle écrivit au crayon son nom et son adresse ; cela fait, elle tendit le papier à l'enfant en lui disant :

— Serre précieusement cela, ma mignonne, et si la Mère aux poules oublie que je t'attends, ne l'oublie pas, toi !

Marguerite l'oublia si peu, que quelque temps après la mort de la vieille paysanne, se voyant en butte aux mauvais traitements des héritiers qui avaient pris possession de la maisonnette, elle n'eut pas beaucoup à chercher pour remettre la main sur le feuillet à tranche dorée que lui avait laissé la dame au carrosse. Elle s'en fit lire le contenu, le grava dans sa mémoire, noua le petit paquet de

(1) Voy. t. III, 1835, p. 153.

voyage qu'elle avait préparé, dit adieu à la basse-cour ainsi qu'à l'étable, et, comptant sur l'obligeance des passants pour l'aider à trouver son chemin, elle se mit bravement en route.

Du hameau de Claquedent au château de Venizelle où elle devait se rendre, car, après trois ans, elle s'y croyait encore attendue; d'ici là, disons-nous, il n'y aurait pas moins de soixante-douze lieues en suivant la ligne droite, et à cette époque, de même qu'aujourd'hui, ce n'est pas, tant s'en faut, en ligne droite qu'on y pouvait aller.

Lès difficultés du voyage commencèrent au point de départ. A Claquedent, au cœur du canton de Saint-André, si proche voisin du Vexin normand, nul ne pouvait renseigner Marguerite sur un château situé vers la limite du Soissonnais. Heureusement pour la voyageuse que, sur le petit papier qu'elle portait plié et fixé par une épingle à son mouchoir de cou, la belle dame avait eu soin d'écrire après les mots : « château de Venizelle », cette indication : « route de Soissons à Reims. » L'important pour Marguerite était donc d'arriver d'abord sur la voie qui devait la conduire à la première de ces deux villes. Après de grandes fatigues et de longs jours de marche, tantôt bien, tantôt mal dirigée, elle y arriva par Beaumont, Senlis et Crespy en Valois.

Sans un denier dans sa poche, la petite voyageuse savait cependant comment vivre chemin faisant.

Souvent l'un de ces mendiants qui parcourent les campagnes s'était arrêté devant la porte de la Mère aux poules, et toujours, en fourrant dans son bissac le morceau de pain que la vieille paysanne permettait à l'enfant de lui porter, elle avait entendu le mendiant lui dire : « Dieu te le rendra ! » Forcée de tendre la main à son tour, elle allait avec confiance, dès que la faim se faisait sentir, demander pour elle-même cette part du pauvre promise à sa charité.

Marchant et vivant ainsi, Marguerite se trouva enfin, un soir, devant Soissons. Elle tourna la ville, et traversa les deux bras de la Crise sur le pont qui relie la route au faubourg Saint-Crespin. Il se faisait tard ; c'était l'heure où les portes se ferment, où les lumières commencent à s'éteindre. Marguerite cheminait depuis le matin, et il lui suffisait d'une dernière étape pour se voir au terme de ce long voyage, elle résolut de s'arrêter dans le faubourg et de s'enquérir d'un souper et d'un lit. Toute une nuit de repos lui était nécessaire pour arriver, avec l'allure avenante qu'il fallait, au château où, depuis trois ans, pensait-elle, on lui gardait sa place.

Partout où les hasards de la vie conduisent le voyageur qui a besoin d'un gîte, il se trouve toujours quelques braves gens prêts à lui dire : « Entrez ici, il y a place pour vous. » Cet accueil hospitalier, Marguerite l'avait mainte fois rencontré sur sa route, et la même bonne fortune ne lui eût pas manqué ce soir-là, si l'instinct avait pu la guider vers l'une de ces portes où l'on n'a qu'à frapper pour qu'elles vous soient fraternellement ouvertes. De telles portes, il n'en manquait pas dans le faubourg Saint-Crespin. Le malheur voulut qu'au lieu de se bien adresser, la voyageuse allât précisément heurter au logis d'une vieille fille défiante, insociable, qui tenait en suspicion ses plus proches parents et ses meilleurs voisins. Étonnée d'entendre à pareille heure frapper chez elle, où le jour durant elle ne recevait personne, Madelon l'Ortie, comme on l'avait surnommée, entr'ouvrit seulement sa porte et s'informa en grondant de ce qu'on pouvait lui vouloir. A la demande d'hospitalité qui lui était adressée, elle répondit par tant d'imprécations et par tant de menaces, que Marguerite, épouvantée, perdit la tête et s'enfuit comme une vagabonde qu'on aurait justement chassée.

Toujours courant, elle traversa le faubourg ; puis, ayant un moment repris haleine, elle continua si longtemps à marcher, qu'elle était en vue du moulin d'Orchamp quand elle s'arrêta. Sentant bien que ses jambes ne pourraient pas la porter plus loin et voyant de la lumière dans le moulin, elle se résigna à y entrer, au risque d'être encore une fois mal reçue.

On n'eut pas grande confiance en son dire quand elle annonça, déguenillée et pieds nus comme elle était, qu'on l'attendait au château de Venizelle. Mais le meunier était un brave homme ; il lui dit :

— Tu me contes ce que tu veux, petite ; mais, vrai ou faux, tu as faim et sommeil : voilà le reste de mon souper ; prends-le et viens te coucher.

Quand elle fut au moment de se jeter sur les bottes de foin, dans la petite grange voisine du moulin où le meunier venait de la conduire, ce dernier, avant de la laisser seule, lui dit encore, comme par réflexion et sans doute croyant l'effrayer :

— Ainsi, c'est à Venizelle que tu veux aller ? Justement moi-même j'y ai affaire. Dors tranquille, petite ; tu ne risqueras plus de t'égarer en route : c'est moi qui te conduirai demain au château.

Heureuse de cette promesse, qui lui était faite cependant comme une menace, Marguerite remercia le meunier, pria Dieu et s'endormit dans la joie.

Quelques heures plus tard, dans le faubourg Saint-Crespin, à la distance de deux grands tiers de lieue du moulin où la jeune voyageuse avait enfin trouvé asile, la cloche de Saint-Pierre le Vieil et celle de l'abbaye des Bénédictins, sonnant à toute volée, annonçaient un sinistre. L'incendie dévorait la maison de la vieille inhospitalière à qui Marguerite s'était si malencontreusement adressée.

Sortie saine et sauve de sa maison en feu, mais ruinée, Madelon l'Ortie criait vengeance et demandait le châtiement de la coupable.

— Je l'ai vue, disait l'incendiée ; qu'on arrête toutes les vagabondes, je saurai bien reconnaître celle qui a fait le coup. C'est une petite en guenilles, qui a tenté de s'établir effrontément chez moi après la tombée de la nuit.

Les affirmations les plus positives de cette ennemie du prochain ne rencontraient ordinairement que des incrédules : elle avait l'accusation si facile, même à l'égard des plus dignes d'estime ! mais, cette fois, son malheur était évident, sa fureur légitime. Elle insista avec tant de force pour qu'on se mit à la poursuite de la soi-disant vagabonde, qu'elle parvint à émouvoir ceux mêmes qui avaient les meilleures raisons pour la haïr. Et tandis que presque toute la population du faubourg, secondée par une foule d'habitants de la ville, s'efforçait d'arrêter les progrès de l'incendie, plusieurs voisins de Madelon s'élancèrent au pas de course pour faire des recherches dans la direction qu'elle leur avait indiquée.

La suite à la prochaine livraison.

LES RAYONS.

Voy. p. 211, 343.

... Ce matin, en traversant un beau jardin, je revis deux fleurs que je connaissais depuis longtemps. Elles s'épanouissaient l'une à côté de l'autre ; mais l'aspect triste de l'une d'elles m'arrêta : ses feuilles, presque fanées, retombaient sans force le long de la tige ; la fleur inclinée avait perdu sa fraîcheur. Ah ! sans doute elle était malade, la pauvre.

En vain tournait-elle son regard suppliant vers ceux qui passaient, aucun ne prenait garde à sa douleur muette.

« Je vais donc mourir, s'écriait-elle; personne ne me délivrera de ce ver horrible! »

Cependant, un jardinier la vit et eut pitié d'elle. Il s'avança avec empressement; mais, hélas! en avançant le pied, il ne prit pas garde à la fleur voisine et l'écrasa. Il ne s'en aperçut pas, car il n'entendit pas le cri de douleur de la plante brisée; mais, enlevant le ver des racines malades, il les remit soigneusement en serre.

La plante repoussa et refleurit avec plus de vigueur; près d'elle gisait à terre sa compagne flétrie.

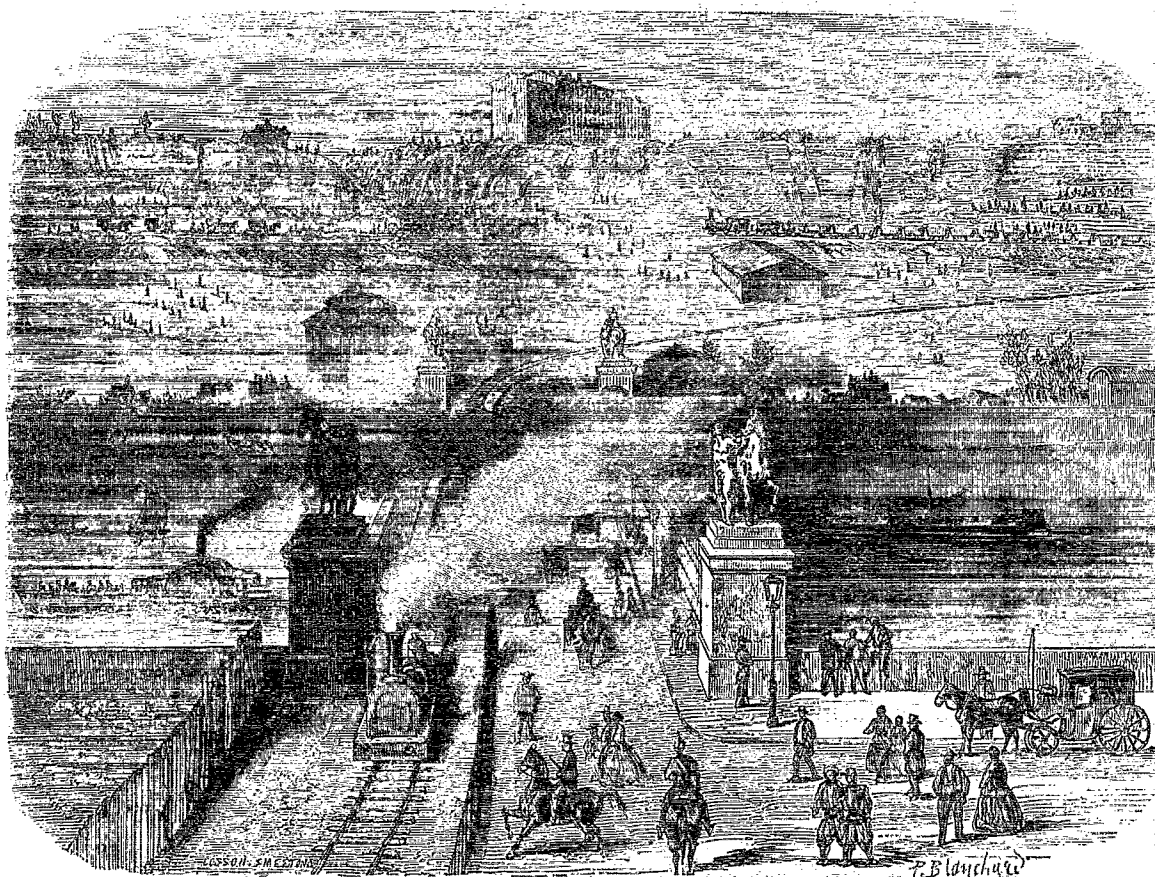
De même que cette plante écrasée par un pied maladroit, combien d'âmes brisées aussi par la main malhabile qui, en voulant soulager une misère, n'a pas assez de souci des moyens qu'elle emploie!

Hommes à vue étroite et courte, qui, en cherchant à consoler une douleur, ne s'aperçoivent pas qu'ils en font

naître une plus grande à côté! Ils voient devant eux un but utile, bienfaisant peut-être, ils y tendent généreusement en toute hâte, mais sans choisir entre les chemins qui y mènent. Ils ont en vue des devoirs éloignés, et, dans le zèle qu'ils apportent à les remplir, ils oublient ou négligent les premiers, les plus sacrés devoirs!

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

Un jour du printemps dernier, si l'on passait au bord de la Seine, entre le Trocadero et le Champ de Mars, on croyait faire un rêve. Quel spectacle! D'un côté, une fourmilière d'hommes, courbés, armés de pics, ouvrant des tranchées et rasant une montagne; de l'autre, le Champ de Mars, dont naguère un seul coup d'œil suffisait à em-



Démolition du Trocadero en 1866. — Dessin de Ph. Blanchard.

brasser toute la vaste arène, envahi par d'autres milliers de travailleurs, creusant, fouillant, nivelant, amoncelant les pierres, hissant les cordes, manœuvrant les machines, dressant une forêt de charpentes, et, à travers toute cette mêlée, des brouettes, des tombereaux, des locomotives, se croisant, se hâtant, au milieu de rumeurs de toutes sortes, ordres, appels, cris transformés à distance en un sourd et puissant murmure, presque effrayant pour un étranger qui n'eût rien su du but d'une si grande agitation, et qui aurait pu se demander, en hésitant, s'il assistait, comme le pieux Énée, de classique mémoire, à la destruction ou à la fondation de quelque immense cité.

La grandeur de ce tableau s'est effacée depuis, peu à peu, à mesure que la montagne s'est abaissée et que le monument s'est élevé; dès à présent, il semble que le Trocadero n'a jamais existé et que toute cette construction colossale du palais de l'Exposition universelle de 1867 est

sortie de terre comme par enchantement, sous la baguette d'une fée : on admire l'œuvre, on oublie ce qu'il y avait aussi d'admirable dans sa création. Nous avons pensé qu'il y avait quelque intérêt à conserver, ne fût-ce que par un faible trait, un souvenir de ces prodigieux travaux de la paix qui ont contrasté si vivement, pendant plusieurs mois, avec les collisions sanglantes du nord et du midi de l'Europe. Au reste, les chiffres seuls, pour quiconque sait réfléchir, laisseront un témoignage saisissant.

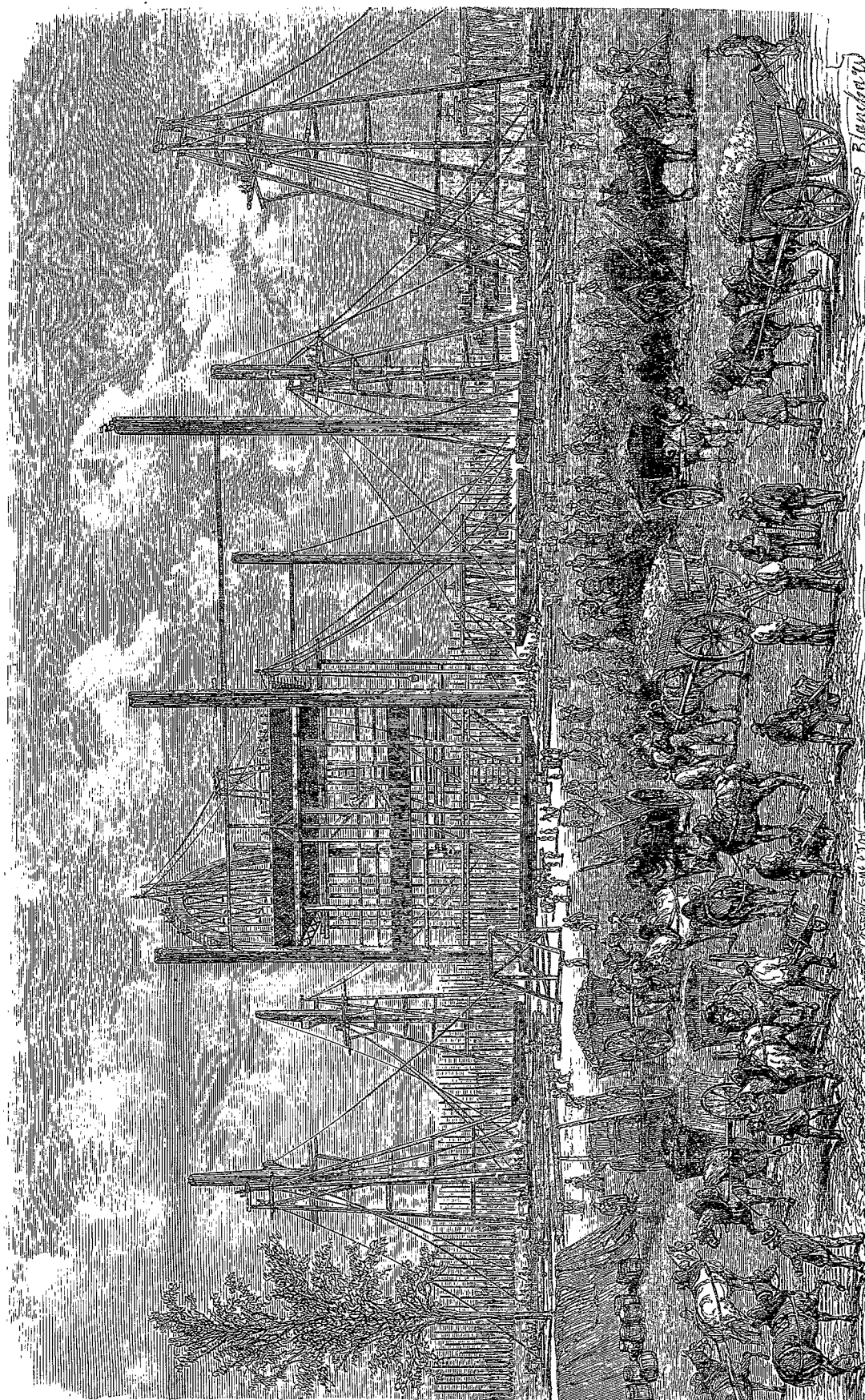
TRAVAUX.

Voici, par exemple, quelques nombres qui se rapportent uniquement à l'ensemble de l'édifice; ils sont empruntés au carnet même de l'ingénieur en chef, M. J.-B. Krantz :

- 350 000 mètres carrés de terrassements;
- 7 kilomètres d'égouts;
- 5 kilomètres et demi de galeries d'aérage;

50 000 mètres carrés de maçonneries de diverses na-
tures;

13 000 000 de kilogrammes de fer et de tôle;
1 500 000 kilogrammes de fonte;



Travaux du Champ de Mars à la fin du mois d'avril 1866. — Dessin de Ph. Blanchard.

6 hectares de zinc pour couverture, et autant de
verre à vitre.

(Nous omettons une foule d'autres ouvrages de détail.)
Total de la dépense brute, 11 200 000 francs.

Dépense nette, ou diminuée des prix de revente des matériaux, environ 10 millions de francs. C'est un chiffre moyen de 67 francs par mètre de surface couverte; prix modéré, après tout, si l'on songe aux dimensions des principales galeries.

Les études, faites dans le courant des mois de juillet et d'août 1865, avaient été approuvées par le comité des travaux, après de longues et minutieuses discussions. Les travaux, retardés par des difficultés de prise de possession du terrain, ouverts en octobre 1865, mais ralentis dans les mauvais jours de l'hiver, furent repris avec ardeur dès les premiers beaux jours. En somme, on a vu exécuter en moins de seize mois cette œuvre colossale qui eût jadis exigé tout au moins plusieurs années.

ASPECT GÉNÉRAL.

Le programme avait décrit à l'avance l'impression que devait produire l'ensemble; on peut dès aujourd'hui s'assurer qu'on a su y rester fidèle.

« Le spectateur placé à l'entrée du pont d'Iéna, ou sur la place du Trocadéro, apercevra d'abord le soubassement de 7^m.50 de haut formé par la marquise extérieure, et au-dessus il verra apparaître les larges vitraux de la grande galerie.

» Le tout sera surmonté par une toiture cintrée assez basse, que découperont de distance en distance les crêtes des arcs et les clochetons des piliers.

» En face du pont d'Iéna se trouvera la grande entrée, reconnaissable à sa large marquise vitrée et aux trois grandes ouvertures laissées entre les piliers.

» Sobrement décorée, cette entrée ne devra présenter que des effets de masse. Il serait inutile d'y rechercher des ornements de détail que l'édifice ne comporte pas.

» L'aspect du monument ne variera pas sensiblement, quel que soit le point d'où on le voudra regarder. Partout la grande galerie couvrira tout le reste. C'est là le trait distinctif du parti auquel on s'est arrêté.

» Comme construction, les points principalement remarquables seront : la grande galerie des machines, établie dans un système nouveau et sans tirants à l'intérieur; la galerie rayonnante de 15 mètres, ou vestibule faisant suite à l'entrée principale, et dans laquelle seront placés de larges vitraux colorés; enfin la marquise donnant sur le jardin intérieur.

» Les galeries comprises dans l'enceinte intérieure présenteront un peu l'aspect des halles de chemin de fer; cependant leur grand développement, leurs formes courbes, les nombreuses colonnes qui les supportent, les persiennes en fer des lanterneaux, leur donneront une physionomie particulière et qu'on ne trouvera pas sans art.

Sous la galerie des aliments est établie une voûte de 10 mètres de large, reposant sur de nombreux piliers en maçonnerie et faisant tout le tour de l'édifice. Construite en béton Coignet, elle constitue un véritable monolithe.

Sa destination est complexe : consacrée en partie aux caves des exposants, aux cuisines des restaurateurs, elle renfermera, en outre, dans une portion isolée, une réserve d'air frais qui, par un puissant réseau de galeries souterraines, devra se répandre dans le centre de l'édifice.

Ce système, très-hardi comme construction et nouveau comme disposition d'aérage, ne sera pas vu du public et cependant mérite d'être connu.

DISTRIBUTION INTÉRIEURE.

La disposition générale des différentes parties de l'édifice divisées entre les exposants est peut-être ce qu'il y a de plus original dans ce nouveau palais : on s'accorde à la considérer comme la plus ingénieuse de toutes celles qui avaient été adoptées précédemment.

Le bâtiment présente à chacune de ses extrémités la forme d'un demi-cercle. Une portion droite de 110 mètres de longueur réunit les deux parties circulaires, et donne à l'ensemble l'aspect général d'une ellipse dont le grand axe aurait 490 mètres de longueur, et le petit 380. Ce dernier est parallèle à la Seine.

Les diverses galeries établies pour recevoir les produits sont concentriques, et chacune d'elles fait le tour de l'édifice.

Ainsi, on rencontre d'abord, à partir de l'extérieur, une promenade couverte de 5 mètres de largeur, abritée par une marquise; puis la galerie destinée à recevoir les aliments à divers degrés de préparation, et les restaurateurs.

Vient ensuite la galerie principale, dite des machines, qui n'a pas moins de 35 mètres de large sur 25 de haut.

C'est de beaucoup, au point de vue de la construction, la partie la plus importante de l'édifice.

Quand on a traversé cette galerie, on rencontre, en se dirigeant vers l'intérieur du bâtiment, la galerie des matières extractives ou des minerais, celle des vêtements, du mobilier et de l'application des arts libéraux.

Toutes les galeries que nous venons d'indiquer sont construites en métal.

Mais à l'intérieur, pour recevoir les œuvres d'art et les produits précieux au point de vue de l'histoire du travail, deux galeries sont établies entre des enceintes en maçonnerie.

La dernière est bordée d'une marquise sous laquelle on peut circuler à l'abri autour du jardin intérieur qui forme le centre ou le noyau de l'édifice.

L'ensemble de cette construction présente une surface de 155 000 mètres, dont 9 300 mètres sont consacrés aux promenades couvertes, 5 700 au jardin intérieur et 140 000 aux galeries.

Seize passages d'inégale largeur permettent d'aller de l'extérieur à l'intérieur de l'édifice en le traversant en son entier.

Cinq passages, de 5 mètres de largeur chacun, accompagnent les galeries circulaires et font comme elles le tour de l'édifice.

L'espace réservé pour ces divers passages n'est pas au-dessous de 31 600 mètres, et réduit à 108 400 mètres la surface consacrée aux exposants.

Le groupement méthodique des produits exposés se fait aisément au moyen de leur répartition par zones de même nature. Cette classification une fois comprise, on sait dans quelle partie de l'édifice on peut aller chercher chaque objet.

La séparation des espaces attribués aux diverses nations se fait suivant des rayons, de telle sorte que chaque nation, selon son importance industrielle, reçoit l'affectation spéciale d'une tranche plus ou moins épaisse comprise entre deux rayons et dans laquelle elle doit distribuer ses produits, en respectant la classification précédemment indiquée.

C'est ce que montre le plan régulier que nous reproduisons (page 376).

Grâce à ce système de division et de répartition, les bâtiments de l'Exposition ne seront plus un de ces labyrinthes où l'on se désespérerait souvent de tourner toujours sur soi-même et de ne jamais trouver que ce qu'on ne cherchait pas. Il sera facile de reconnaître la provenance des produits exposés : le plan à la main, on ira directement à l'endroit que l'on voudra visiter, et l'on sortira de même sans s'être fatigué inutilement le corps et l'esprit. Il est vrai que ceux qui ont la prétention d'être capables de parcourir l'Exposition entière et de tout voir en un jour ne tireront pas un grand avantage de la peine qu'on

s'est donnée cette fois pour épargner au public l'ennui de voir beaucoup plus de choses qu'on ne peut en regarder ; mais comment empêcher certains convives de goûter de tous les plats, au risque de se rendre malades ?

Voici, d'après les rapports publiés, la répartition des surfaces du palais entre les divers pays :

	Mètres carr.		Mètres carr.
France.	64.056	Turquie	1.296
Royaume-Uni	23.002	Portugal	1.134
Prusse, Autriche, Confédération, chacun	7.528	Brésil	972
Belgique	7.249	Chine et Japon, Amérique méridionale, Afrique et Océanie, chacun	810
Italie.	3.888	Danemark.	650
Etats-Unis	3.346	Mexique et Amérique centrale.	
Russie.	2.916	Perse et Asie centrale.	
Suisse	2.416	Grèce, Roumanie, États romains, chacun	618
Suède et Norvège	2.091		
Pays-Bas	1.998		
Espagne	1.994		

LES PLAISIRS. — L'INSTRUCTION.

Nous avons cru devoir nous borner, cette fois, aux détails arides, quoiqu'il ne manque pas dès à présent de descriptions séduisantes qui circulent et laissent entrevoir une mise en scène de cette nouvelle Exposition plus extraordinaire que tout ce qu'on a encore vu. Les imaginations, depuis un an, se donnent une libre et vaste carrière. On aura, dit-on, le spectacle d'habitants des terres les plus lointaines, de la Chine, du Japon, de l'Inde ou de la Nouvelle-Zélande, figurant, avec leurs costumes nationaux, près des produits de leur sol ou de leur industrie. « On ferait venir, dit un journal, des Kalmouks, avec leurs chevaux, du fond de la Tartarie, et des Lapons des régions polaires avec leurs rennes. Ce seraient des ouvriers anglais qui feraient aller les mulljennies anglaises ; des jeunes filles du canton d'Argovie, en costume argovien, qui feraient marcher les machines des manufactures de leur pays. »

Au dehors, tous les divertissements, tous les jeux dramatiques de l'univers, saynètes des Espagnols, drames de Shakspeare, de Goethe ou de Schiller, fantaisies du Céléste Empire, danses hiératiques des bayadères, pantomimes italiennes, mystères bretons, rondes vertigineuses d'Afrique, se succéderaient, jour par jour, sur un théâtre immense. Dans les jardins, décorés des plus belles fleurs, des plus rares arbustes, de riches fontaines, les bosquets offriraient à la foule le repos, l'ombre, les breuvages les plus frais, les mets les plus exquis.

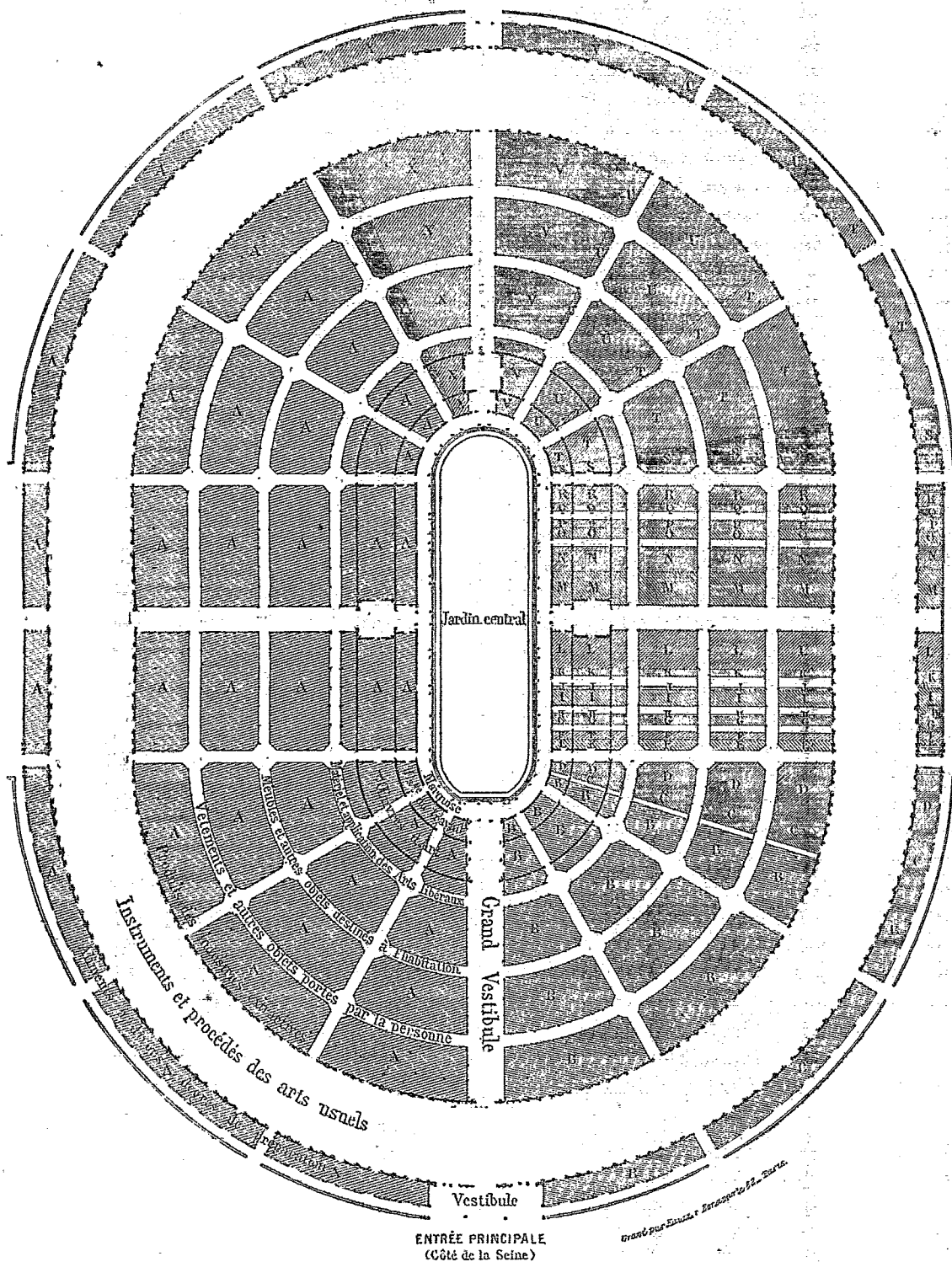
On ne tarit pas, on rivalise d'invention pour séduire, pour attirer à Paris, en 1867, des pèlerinages de la France et de tous les pays des cinq parties du monde. On calcule déjà que, s'il n'intervient pas quelque guerre en Turquie ou ailleurs, on ne peut pas compter sur moins de dix millions de visiteurs, ce qui n'est, du reste, qu'environ trois millions de plus qu'à l'une des précédentes expositions de Paris et de Londres.

Rien de plus louable, sans doute, que tout ce qu'on pourra tenter pour appeler le plus grand nombre possible d'étrangers à cette grande fête pacifique. Il n'est plus besoin d'insister sur les avantages des expositions universelles : à cet égard, on a tout dit. Aucun moyen n'est plus puissant pour stimuler et accélérer, sur toute la surface du globe, les perfectionnements dans les arts qui contribuent à rendre plus heureuses les conditions matérielles de la vie humaine ; pour rapprocher les nations, les races ; pour leur faire comprendre de mieux en mieux qu'elles sont réellement sœurs, que leurs intérêts sont solidaires, que ce qui profite à l'une profite bientôt à toutes les autres, que la civilisation, en un mot, est un patrimoine commun, qu'il faut et qu'on peut s'entraider au lieu de s'entre-

détruire, que les antipathies nationales sont de méchantes absurdités, et que la guerre est un crime dont la responsabilité pèsera désormais uniquement sur les gouvernements qui entretiennent à dessein des idées de fausse gloire et ont l'affreux courage de préparer secrètement ou d'ordonner ouvertement des carnages de peuples pour la seule satisfaction de leur ambition et de leur égoïsme. Aujourd'hui il n'est personne qui n'ait le sentiment de ces vérités si simples. Louer les expositions internationales, c'est donc se répéter. Ce n'est plus que dans le détail qu'il y aurait à chercher s'il ne serait pas possible de rendre leur utilité encore plus réelle et plus efficace. Qu'il nous soit permis de noter, par exemple, un seul point. Les industriels viennent puiser aux expositions des enseignements qu'ils ne trouveraient aussi faciles et aussi complets nulle part ailleurs. Chacun d'eux apprend dans le rapide espace d'un jour ou deux où en est le progrès de sa profession chez tous les autres peuples ; il sait que c'est de ce degré qu'il doit partir désormais pour pousser son industrie plus loin, ou tout au moins il est averti que, s'il veut prospérer, il importe qu'il ne reste pas au-dessous du degré où il voit que l'on est parvenu. Ce service incontestable est, sans contredit, le premier de tous ceux que rendent les expositions. Mais plus particulièrement utiles aux industriels, elles ne sont cependant pas faites uniquement pour eux. Ce sont aussi de grands enseignements qu'on veut mettre à la portée de tous les citoyens. Or, il faut bien l'avouer, le profit que retirent la plupart des visiteurs qui ne sont pas initiés aux procédés de l'industrie n'est pas tout ce qu'on pourrait désirer. Il est même une vérité qu'il n'est pas nécessaire de dissimuler : ce n'est pas sans quelque effroi qu'on entre dans ces musées gigantesques, et il est trop certain qu'on en sort souvent plus étourdi qu'instruit, la tête pleine de bruit et lourde de fatigue plus que de science. Ce que le nouveau plan dont nous avons parlé a d'ingénieux n'est un secours que dans un sens matériel : nous avons en vue ici l'intérêt intellectuel. N'y aurait-il pas quelque moyen de rendre moins laborieuse et plus féconde l'étude des progrès industriels à cette foule ignorante qu'on fait venir à grand bruit de tous les points du monde (et à cet égard les lettrés, les artistes, les érudits, les philosophes même sont de la foule) ? On s'arrête tour à tour devant des chefs-d'œuvre ; on se dit que ce sont là des choses bien admirables ; on voudrait les admirer, mais comment faire ? on ne les comprend pas. Que chacun de nous avoue, sans fausse honte, sans insuffisance et sa perplexité ! Ça et là on rencontre des inscriptions sommaires ; mais elles ne suffisent pas à donner la lumière nécessaire. Une description un peu ample, imprimée et placardée près de tous les objets qui ne s'expliquent pas d'eux-mêmes, serait avidement lue. Mais à notre gré, il faudrait encore quelque chose de plus attrayant et de plus vivant. Ne serait-il pas possible d'avoir recours à l'usage des démonstrateurs, qui jadis rendaient des services si réels au Muséum d'histoire naturelle et au Conservatoire des arts et métiers ? On n'aurait pas besoin d'hommes possédant beaucoup d'instruction ; ce serait assez de les mettre en état de répéter clairement les explications qu'on aurait confiées à leur mémoire. Que l'on songe à tout le bien que l'on pourrait faire ainsi à peu de frais ! Quelle occasion unique de verser dans un nombre considérable d'intelligences des notions variées sur les sciences appliquées, sur l'industrie, le commerce, l'agriculture, notions bien autrement saisissantes que celles qu'on puise dans les écoles et dans les livres ! Nul ne traverserait l'Exposition sans avoir acquis quelques connaissances nouvelles ; nul du moins ne pourrait avouer, sans se condamner lui-même, qu'il n'y a rien appris. Une exposition universelle est une sorte d'en-

cyclopédie qui se déroule sous les yeux du public; mais la meilleure encyclopédie du monde n'est que du papier | noirci, un grimoire dénué de sens, pour ceux qui ne savent pas la lire.

Côté de l'Ecole Militaire.



Plan de l'Exposition universelle de 1867.

A. France.
B. Angleterre.
C. Amérique du Sud.
D. Amérique du Nord.
E. Afrique et Océanie.
F. Perse.
G. Chine et Japon.
H. Égypte.

I. Turquie.
J. Principautés danubiennes.
K. États romains.
L. Italie.
M. Russie.
N. Suède et Norvège.
O. Danemark.
P. Grèce.

Q. Portugal.
R. Espagne.
S. Suisse.
T. Autriche.
U. Confédération germanique.
V. Prusse.
X. Belgique.
Y. Pays-Bas.

Typographie de J. Desl. rue Saint-Maur-Saint-Germain, 45.

TOUR ET TAXIS.



Portrait de Maria-Luisa de Taxis, par Vandyck, dans la galerie de Liechtenstein, à Vienne. — Dessin de Pauquet, d'après la gravure de Vermeulen.

Ce portrait, « modèle de grâce, d'amabilité, de charme attrayant » ⁽¹⁾, représente une jeune princesse de la Tour et Taxis (*Thurn und Taxis*). Il est bien connu par la belle gravure en taille-douce de Corneille Vermeulen, artiste belge, né à Anvers en 1644, et mort, en 1702, dans la même ville, après avoir longtemps habité Paris. Mais, si remarquable que soit cette estampe, elle ne saurait donner qu'une idée bien imparfaite de la peinture originale, un des trésors de la galerie du prince Liechtenstein à Vienne.

⁽¹⁾ Louis Viardot, *Musées d'Allemagne*.

TOME XXXIV. — DÉCEMBRE 1866.

Celui qui a vu, dans son cadre, Maria-Luisa de Taxis, ne l'oubliera jamais : après l'avoir contemplée quelque temps, il faut sortir comme d'un rêve pour se persuader que ce n'est là que l'image d'une personne qui a disparu de cette terre il y a déjà plus de deux siècles. Dans la même galerie, on voit le portrait d'un chanoine, Antoine de Taxis, qui n'a pas le même mérite.

La famille de la Tour et Taxis descend directement d'Eriprand de la Tour, chevalier français, issu lui-même de la ligne masculine de Charlemagne.

Huit membres de cette famille de la Tour furent sei-

gneurs de Milan de 1259 à 1312; à cette époque, elle fut chassée et remplacée par celle de Visconti. L'année suivante, Lamoral I^{er} vint s'établir sur le territoire de Bergame, et prit d'une montagne voisine le nom *del Tasso*, devenu plus tard Tassis ou Taxis.

Son petit-fils Roger I^{er} de la Tour et Taxis se rendit en Allemagne. Créé chevalier par Frédéric III (1450), puis grand veneur, il fonda la grandeur de sa maison par l'introduction des postes dans le Tyrol.

Charles-Quint, en récompense des services de la famille (appelée en Allemagne *Thurn und Taxis*), nomma le fils aîné de Roger, Jean-Baptiste, directeur général des postes de l'Empire, de l'Espagne et des Pays-Bas (*). C'est de lui que descendent les quatre branches de la famille : Espagne, Italie, Tyrol, Pays-Bas. La ligne italienne compte le poète Torquato Tasso parmi ses membres et en tête de ses illustrations.

Le privilège de la grande maîtrise des postes de l'Empire fut érigé en fief pour les seigneurs de la Tour et Taxis, et étendu même à la branche féminine. Ils furent créés successivement barons (1608), comtes, et enfin (1681) élevés à la dignité de princes par Charles II, roi d'Espagne. Leur terre de Braine-le-Château fut alors érigée en principauté sous le nom de la Tour et Taxis. Princes de l'Empire en 1686, ils remplirent les fonctions de commissaires impériaux près la diète de Ratisbonne.

La dissolution de l'empire germanique, les événements de la révolution, la réunion de la Belgique et des provinces rhénanes à la France, enlevèrent à cette maison une partie de ses privilèges. Elle en fut dédommagée par des donations de terres, entre autres la principauté de Brunau (Wurtemberg), puis de Krotosyn (province de Posen). Ces biens, joints à ceux qu'elle possédait déjà, lui constituèrent un domaine de 34 milles carrés, avec cent mille âmes et un revenu de 800 000 florins.

LE BURGRAVE ENSORCELÉ (*).

Qui reconnaîtrait sous cette dénomination étrange un aérolithe célèbre dans le pays d'Elbogen, non loin de Carlsbad? Cette masse de fer météorique est, depuis des siècles, l'objet des traditions les plus bizarres, parfaitement en rapport avec le nom qu'on lui donne encore, comme si elle venait directement de l'enfer. Les campagnards des environs d'Elbogen pensent qu'elle n'est autre chose que l'enveloppe redoutable sous laquelle est ensermé à tout jamais un seigneur du pays. Pour être plus complètement dans le vrai, corps et âme, tout chez ce méchant homme s'est converti en fer : ainsi l'a décidé le courroux céleste. La légende veut aussi que cette masse météorique devienne, par moments, plus pesante ou plus légère : elle est alors à l'épreuve du feu et du marteau. Rien, comme on voit, dans le récit populaire ne rappelle son origine céleste.

La tradition est certainement fort éloignée de la vérité, quand elle considère l'aérolithe d'Elbogen comme étant indestructible. Selon les données historiques que l'on possède à son sujet, son apparition daterait de la seconde moitié du quatorzième siècle; mais il a prodigieusement diminué de volume depuis cette époque, qui n'est pas fort reculée. Les curieux ont certainement profité des rares

moments où il cessait d'être sous la protection de l'enfer pour diminuer sa masse primitive; il ne pèse plus aujourd'hui que 43 livres et un quart. Le principal morceau arraché au *Burgrave ensorcelé* fut expédié à Vienne en 1812, et ne pesait pas moins de 150 livres. Le modèle de la masse primitive est heureusement conservé dans la salle du Sénat à Elbogen, chef-lieu du cercle de ce nom.

Préoccupé sans doute des traditions plus ou moins diaboliques qui s'attachaient à cette masse noire, le général impérial Jean de Werl la fit jeter dans le puits du château, durant les guerres de Trente ans. Pour l'honneur de la science, on l'en retira bientôt, et le *Burgrave ensorcelé* a pris son rang parmi les minéraux célèbres. (Voy. Jean de Carro, *Mélanges médicaux, scientifiques et littéraires*, insérés dans l'*Almanach de Carlsbad*, année 1837.)

LA MOQUERIE.

La moquerie est le dernier des genres de l'esprit. Son nom seul nous dit que c'est une petite chose. On se sent stérile, on n'est bon à rien, on ne croit à rien; cependant on a la vanité de l'attitude, on essaye de rire de tout, on se fait moqueur. Où la moquerie est le plus sotté, où elle fait le plus de tort au moqueur, c'est quand elle s'attaque à des défauts extérieurs; elle n'est pas alors seulement d'un méchant esprit, elle est d'un cœur vil et mauvais. Se moquer de l'un parce qu'il est gros, de cet autre parce qu'il est fluet, de celle-ci parce qu'elle est infirme, de celle-là parce qu'elle est trop petite, de cette autre parce qu'elle est trop grande, ou parce qu'elle a une prononciation difficile, ou parce qu'elle a l'accent du pays où elle est née, rien n'est plus niais. Cet épiluchage du prochain par des gens qui perdraient tant à être épiluchés eux-mêmes, est une véritable pauvreté d'esprit. (†)

LES LITS DES ANCIENS.

Suite. — Voy. p. 50.

Héritière de la civilisation et des arts qui florissaient autour de son berceau, Rome, pendant longtemps, ne connut par d'autres meubles que ceux dont ses voisins, Étrusques et Grecs, lui avaient fourni les modèles. Quand les cabanes des pâtres et des laboureurs du Latium commencèrent à se transformer en maisons, et qu'on y vit, au lieu des amas de paille et de feuillage et des grossières toisons étendues auprès du foyer, des lits véritables, ces lits ne différaient par rien d'essentiel de ceux que nous avons examinés jusqu'ici. Il nous est donc possible de nous en faire l'image d'après des exemples déjà connus; toutefois, il ne faut pas appliquer ici sans distinction d'époque ce que nous avons dit précédemment de l'élégance des meubles de la Grèce et de l'Étrurie, de la richesse des matières mises en œuvre, du luxe déployé dans leur garniture et leur ornement.

Il y eut à Rome, dès le temps de ses premiers rois, des ouvriers qui travaillaient le bois, le cuivre, l'or; qui tissaient et teignaient les étoffes. Rome était toute étrusque alors, et les produits de ces ouvriers devaient être entièrement semblables à ceux qui de l'Étrurie se répandaient

(*) Nous avons dit ailleurs que l'un des descendants de cette famille, le prince de la Tour et Taxis, est encore aujourd'hui le grand maître héréditaire des postes féodales d'Allemagne, et nous avons donné la liste de ces postes (t. XXX, 1862, p. 383). L'administration postale de la Tour et Taxis a son siège à Francfort-sur-le-Mein.

(†) *Der Werwüschte Burggraf*.

(†) Extrait du *Magasin d'éducation et de récréation*, sous la direction de J. Macé et P.-J. Stahl. — Il est à désirer que les ouvrages bienfaisants se multiplient : le nombre des lecteurs augmente de jour en jour; il y a place pour tous les auteurs de bonne volonté. Parmi les meilleures tentatives faites en ces derniers temps, nous aimons à signaler la plupart des livres édités par M. Hetzel, et notamment le recueil auquel nous venons d'emprunter cette excellente critique d'un honteux défaut beaucoup trop répandu, l'habitude de la moquerie.

alors dans toute l'Italie centrale. Lorsque l'hellénisme, dont l'art des Étrusques avait lui-même ressenti de bonne heure l'influence, devint prédominant, au troisième siècle avant Jésus-Christ, il n'eut pas à substituer de nouvelles formes de meubles à celles qui avaient déjà pour elles l'habitude et la tradition; il ne put qu'en épurer le style et en varier l'ornement. Pour que les industries du mobilier pussent se développer à Rome avec les caractères d'un art original, il leur avait manqué à la fois l'impulsion naturelle de la liberté et les encouragements que donne le goût public. Elles étaient, en effet, exercées par des esclaves et par des affranchis, auxquels leurs anciens maîtres fournissaient le capital nécessaire, en se réservant de partager les profits avec eux; elles passaient pour serviles. En dehors de la domesticité et de la clientèle des puissantes familles, il n'y avait guère de place pour une classe d'artisans libres, qui ne pouvait se recruter que de pauvres gens sans ressources pour rien entreprendre par eux-mêmes, et d'étrangers longtemps en petit nombre. Et comment, d'autre part, ces ouvriers, esclaves ou libres, eussent-ils pu introduire dans leurs fabrications l'invention, la beauté, l'originalité, lorsque toute nouveauté était écartée par ceux pour qui ils travaillaient, qui détenaient le pouvoir et la richesse, et qu'une discipline jalouse imposait à tous l'uniforme apparence de la médiocrité?

Mais au troisième siècle et dès la fin du quatrième, on put observer des changements considérables dans les mœurs, signe de la révolution profonde qui s'opérait dans les esprits : la richesse osa paraître; à l'épargne étroite succédèrent les prodigieuses dépenses dans l'État comme chez les particuliers; la ville s'embellit; le luxe pénétra dans les intérieurs; la culture grecque, dont Rome avait subi de loin et indirectement l'ascendant, prévalut partout sur la rudesse latine. Rome était alors dans la force de sa virile jeunesse, l'Italie était à elle, et elle allait conquérir le monde; mais d'avance elle était conquise par les mœurs étrangères. Les progrès du luxe furent rapides et graduels, après la soumission de la Sicile, de la Macédoine, de la Grèce; après les victoires des Romains en Asie surtout, il prit un tel accroissement qu'il sembla qu'il ne leur fût connu que de ce jour. Tite Live est l'interprète de ce sentiment quand il dit (XXXIX, 6) que ce fut l'armée d'Asie qui introduisit le luxe étranger à Rome : « Ce fut alors qu'on y apporta pour la première fois les lits d'airain, les couvertures, de prix, les rideaux et les tissus de toute espèce, etc. Mais, ajoute-t-il, c'est à peine si ces choses, qui attiraient alors tous les regards, étaient l'annonce de la somptuosité que l'on devait voir par la suite. » En effet, quand, après le butin, le commerce apporta régulièrement à Rome les produits de l'Orient, on y connut bientôt toutes les recherches et tous les raffinements de la vie d'Alexandrie, d'Ephèse et de Pergame, dont le faste devait être encore dépassé dans les derniers temps de la république et sous l'empire.

Les témoignages des écrivains anciens, trop rares pour les temps qui précèdent, abondent pour cette époque. Ils nous montrent les matières les plus précieuses, l'or, l'argent, l'ivoire, l'écaille, employées dans la construction des lits; le plus souvent elles étaient appliquées et servaient de revêtement au bois du support; quelquefois ce support, artistement travaillé, était de métal massif. On peut citer, par exemple, les lits d'argent massif de l'empereur Héliogabale. Ou bien on choisissait des bois rares, tels que le cèdre, le térébinthe ou le cyprès d'Afrique. On ne mettait pas moins de magnificence dans le choix des étoffes qui couvraient les matelas et les coussins, et souvent descendaient jusque sur les pieds du lit; elles étaient faites des plus fins ou des plus moelleux tissus de laine, de toile, de

soie, de coton; teintées en pourpre, en écarlate ou en toute autre couleur; brochées d'or ou brodées, ou figurant par leurs dessins et leurs couleurs des figures, des personnages, des animaux. Nous avons déjà mentionné, en parlant des lits des Grecs (t. XXXIII, p. 36), quelques-unes des villes les plus renommées dans l'antiquité pour la fabrication de ces étoffes; l'activité de leur industrie ne se ralentit pas sous la domination romaine. Il serait facile de grossir la liste de celles qui jouirent d'une semblable célébrité; disons seulement, parce que cela nous touche peut-être davantage, que dans les Gaules on faisait des toiles estimées, par exemple, chez les Cadurci, en Aquitaine, et à Vienne, sur le Rhône, où des métiers travaillaient pour le compte des empereurs. Tandis que, pour les tissus les plus ordinaires, les fabriques se multipliaient en Italie même, le commerce allait chercher au loin, en Perse, dans l'Inde et jusque dans la Chine, ce que ces contrées produisaient en ce genre de plus merveilleux.

Le luxe ne consistait pas seulement dans la richesse et la beauté des meubles, mais aussi dans la mollesse du coucher. De même qu'on abandonnait aux pauvres gens les lits de bois commun, on ne vit plus que dans les camps ou dans les plus misérables logis les sommiers remplis de paille ou d'herbes et de feuilles séchées dont on s'était contenté jadis; on rembourra de laine ou de plume les matelas et les oreillers, comme cela se fait encore communément aujourd'hui; puis on rechercha les plumes les plus légères et les plus fines, le duvet des cygnes, des canards et des oies du Nord, et celui-là même dont sont garnis nos édredons. Les préfets des provinces septentrionales envoyaient des cohortes entières à la chasse des oiseaux dont on le tirait. « On en est venu à ce point de mollesse, disait Plinius au premier siècle de notre ère, que les hommes mêmes trouvaient insupportable de n'avoir pas de semblables oreillers. » Héliogabale préférait les petites plumes qui se trouvent sous les ailes des perdrix. Il y avait du reste une assez grande variété de coussins dont on se servait pour appuyer le dos, ou la tête, ou le coude, et qui étaient désignés par des noms différents, selon leur emploi, leur forme et leur ornement. Le sommier était supporté par des sangles attachées en travers du cadre du lit et entrelacées de cordes qui les tendaient, comme cela se pratique encore maintenant.

La plus notable différence qu'il y ait à signaler entre les lits des Grecs et ceux des Romains, c'est que ces derniers étaient pourvus de montants ou dossiers sur un, deux et plus souvent trois côtés, comme on le voit par les gravures qui accompagnent cet article⁽¹⁾. Au contraire, on se rappelle que les lits précédemment figurés n'avaient pas de dossiers; le bois du lit, un peu plus élevé vers la tête, servait d'appui de ce côté aux couvertures et aux oreillers. Nous avons reproduit (t. XXXIII, p. 36) un lit dont les deux extrémités sont ainsi relevées, et qui répond assez bien au nom de lit à double chevet donné par un écrivain à l'un de ceux qui se trouvaient parmi les meubles d'Alcibiade, quand ils furent vendus à l'encan⁽²⁾. Ce lit, sur lequel deux personnes sont assises, paraît destiné, comme nos sofas modernes, plutôt à la conversation qu'au sommeil; on n'y voit rien qui ressemble aux larges et hauts montants des lits romains. Nous avons dit cependant que quelques monuments grecs en offraient des exemples; mais ces monuments d'une époque avancée sont, à les bien considérer, eux-mêmes des témoins des mœurs répandues dans le monde romain. Les dossiers, dans les

⁽¹⁾ Voy., tome V, 1837, p. 236, un lit tout à fait semblable aux nôtres, avec deux montants aux extrémités, d'après une peinture de Pompéi.

⁽²⁾ Pollux, X, 36.

représentations que nous en avons, sont tantôt drapés, tantôt tendus d'une étoffe unie, tantôt divisés en losanges ou en carreaux, comme s'ils étaient capitonnés (fig. 1 et 2).

Les monuments sur lesquels on voit des lits figurés sont très-nombreux, mais on ne peut pas toujours en tirer tout le secours que l'on en attend : en effet, les proportions n'y sont pas toujours observées avec exactitude, et les détails caractéristiques y manquent souvent ; les artistes de l'antiquité, et particulièrement ceux des meilleurs temps de l'art, en tenaient peu de compte ; ils les subordonnaient aux figures, les considérant comme des accessoires utiles seulement pour préciser la signification de celles-ci. C'est donc par la destination des monuments et par le sens général du sujet, autant que par les détails, que l'on peut reconnaître à quelle espèce appartiennent les lits que l'on y voit figurés et quelle place ils devaient avoir dans la maison.

Dans l'*atrium*, l'unique pièce des habitations primitives, la principale encore aux époques suivantes, le lit nuptial garda la place qu'il avait dans l'ancien temps auprès du foyer domestique ; il faisait face à la porte, et c'était le

premier objet qui frappait les regards en entrant. Dressé le matin des noces, ce lit, consacré aux divinités tutélaires sous la protection desquelles se perpétuait la famille, demeurait là aussi longtemps que durait le mariage. Là, pendant le jour, la matrone était assise au milieu des servantes, leur distribuant la tâche et présidant à leurs travaux. Même dans le déclin des mœurs et la désuétude des coutumes antiques, quand la maison agrandie eut des pièces distinctes répondant à chacun des besoins de ses habitants, le lit nuptial ne disparut pas de l'*atrium*, destiné désormais à la réception des hôtes et des clients. Sans usage désormais, n'ayant plus qu'une signification symbolique, il ne se distinguait d'ailleurs des autres lits que par ses vastes dimensions, sa hauteur et le luxe avec lequel il était décoré. Notre première figure, empruntée au célèbre manuscrit de Virgile, du Vatican, dont les miniatures furent exécutées, à ce qu'on suppose, sous le règne de Septime Sévère, représente le lit nuptial sur lequel Didon s'est étendue pour mourir après avoir fait amasser au-dessous le bûcher qui doit consumer sa



FIG. 1. — Lit nuptial, d'après le *Virgile* du Vatican.

déponille. L'image ne donne pas sans doute une idée suffisante de la magnificence avec laquelle étaient décorés ces lits d'apparat, mais on remarquera l'escalier de neuf marches, qui témoigne naïvement de leur grande élévation.

Le lit nuptial, ainsi conservé traditionnellement dans les maisons fidèles aux vieux usages, restait vraisemblablement conforme à un type très-ancien. Nous savons d'ailleurs que les lits en général étaient fort hauts, et que pour s'y placer il fallait monter un ou plusieurs degrés ; il y en eut de fort bas aussi. Les lits des pauvres gens étaient bas, réduits à une paille posée sur le cadre tendu de cordes et porté par quatre pieds courts : on les appelait grabats (*grabatus*), du nom qui les désignait en grec et qui a passé en français ; mais, sous l'empire, la mode vint de lits très-peu élevés qui paraissaient plus commodes pour certains usages, et le même nom leur fut appliqué ; on trouve quelque part la mention d'un grabat plaqué d'argent doré. Les monuments présentent des exemples de lits de toutes dimensions. Il est vrai qu'ils peuvent être, comme nous l'avons dit, figurés avec peu d'exactitude ; mais on peut juger jusqu'à un certain point de leur hauteur par celle du marchepied, qui n'est quelquefois qu'une

marche posée à terre et d'autres fois un escalier comme celui du lit nuptial de Didon, plus souvent un tabouret posant sur quatre pieds de grandeur extrêmement variable. Dans l'exemple qui est ici reproduit (fig. 2) d'après une urne cinéraire en marbre, du Musée du Louvre, on voit que le marchepied et le lit lui-même se trouvent à peu de distance du sol, et que la chaussure placée sur le marchepied est en grande partie cachée par le lit, tant est étroit l'intervalle qui les sépare. L'exécution très-défectueuse du bas-relief, qui est d'une basse époque, pourrait mettre en doute sur l'exactitude des proportions ; mais l'artiste qui a dessiné si inhabilement la figure couchée a mis au contraire un grand soin à reproduire avec vérité les détails des meubles. Le lit représenté figure 3, d'après un monument funéraire, quoique profond, ne paraît pas très-haut. On ne voit à côté aucun degré pour y monter, et les pieds de la femme assise sur le bord touchent la terre. La forme semi-circulaire du dossier de ce lit est remarquable.

Mais de quelle espèce sont précisément ces lits et tant d'autres plus ou moins semblables dont on rencontre l'image le plus ordinairement sur des monuments funéraires ? Sur les uns on voit, comme dans la figure 3, deux

époux se faisant leurs adieux, ou prenant ensemble leur dernier repas; sur d'autres, une seule personne est couchée, appuyée sur le coude et semblant méditer. Il est probable que presque tous ces lits de formes et de dimensions diverses, mais séparés les uns des autres par des différences peu tranchées, sont ceux qui étaient placés

dans les chambres où l'on couchait la nuit, ou dans d'autres pièces retirées consacrées au repos pendant le jour ou à l'étude; car on peut dire que les Romains, sous l'empire, demeuraient étendus pendant la plus grande partie du temps qu'ils passaient dans leurs maisons. Nous n'ajouterons rien au sujet des lits destinés au repos de la nuit, ou lits

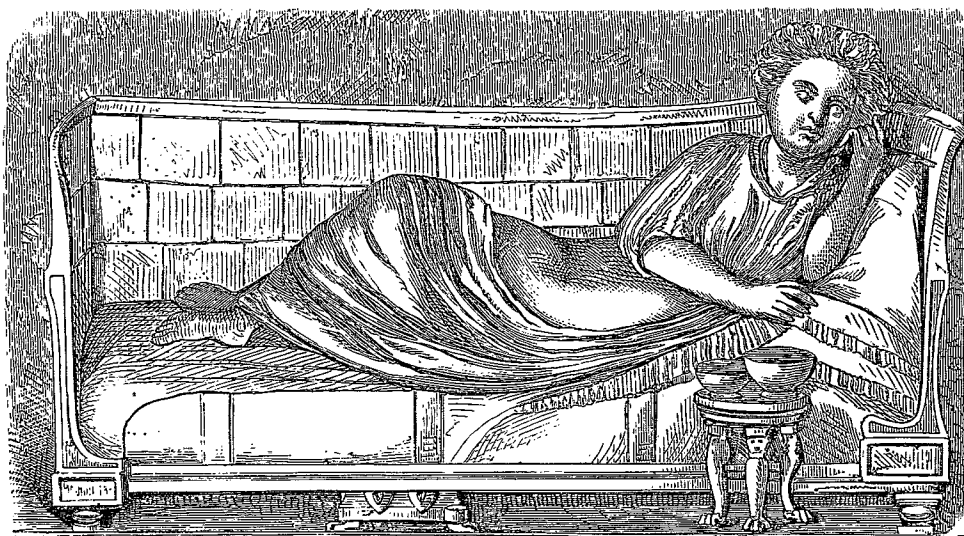


FIG. 2. — Lit romain cubulaire ou de chambre à coucher. — D'après une urne cinéraire.

cubulaires, à ce que nous avons dit des lits en général. Quant à ceux sur lesquels on s'étendait pour lire, écrire, méditer ou se reposer pendant le jour, et que nous croyons reconnaître dans la plupart des lits qu'on voit sculptés sur les tombeaux romains, tout ce qui les distinguait sans doute des autres, c'est qu'ils étaient plus légers et plus transpor-

tables; peut-être le dossier de quelques-uns était-il muni, pour la commodité de la lecture, d'une tablette ou d'un pupitre; c'est ce qu'on a cru pouvoir inférer de quelques textes, mais jusqu'ici sans preuve suffisante.

Les chambres où l'on dormait ou se reposait étaient la plupart du temps très-petites; on peut en juger par celles



FIG. 3. — Lit de repos romain. — D'après un tombeau.

de Pompéi et d'Herculanum que les fouilles ont mises à découvert. Dans quelques-unes on remarque de petits renforcements pratiqués dans le mur, tout à fait semblables à nos alcôves. Winckelmann en a observé de semblables à la villa Adrienne, à Tivoli. Ce sont, en effet, de véritables alcôves. Les conjectures que la vue de ces réduits avait suggérées d'abord se trouvent confirmées par divers passages des auteurs anciens et par des bas-reliefs et des peintures antiques. Dans la célèbre peinture connue sous le nom de *Noce aldobrandine*, on voit une sorte de retraits semblable ménagé au milieu d'une chambre au moyen de cloisons appuyées à des piliers des deux côtés du lit; d'autres fois c'étaient des draperies qui l'entouraient de la même manière.

On s'est quelquefois demandé si les lits des anciens étaient pourvus de rideaux: ce point n'est pas douteux, s'il s'agit de tentures comme celles dont nous venons de parler. Quant à des rideaux enveloppant le lit plus étroitement, pareils à ceux de nos chambres à coucher, ils étaient peu nécessaires sous un climat habituellement chaud. On devait y sentir davantage le besoin de se mettre à l'abri des mouches et des moustiques, qui pullulent dans les pays du Midi; cependant ce fut seulement sous l'empire que se répandit l'usage des filets à réseau serré dont on se servait depuis des siècles pour cet usage en Égypte et en Asie, et longtemps ils paraissent avoir été considérés comme un signe d'une extrême mollesse de mœurs.

La suite à une prochaine livraison.

MARGUERITE CHANT-DE-COQ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 354, 362, 370.

Marguerite devait, en ce moment, reposer dans la petite grange du meunier d'Orchamp; cependant, comme les chercheurs, mis sur ses traces présumées, revenaient par le bois de Villeneuve, après une battue sans résultat, continuée jusqu'aux premières lueurs du jour, ils avisèrent, près de la lisière du bois, une jeune fille assise au bord d'un fossé. Attentive, elle suivait du regard, dans la région des nuages, l'épaisse colonne de fumée qui s'élevait encore de la maison incendiée.

Le premier qui l'aperçut ne se trompa pas quand, la désignant à ses compagnons, il leur dit : « La voici ! » Celle qui regardait monter la fumée, c'était bien Marguerite Chant-de-Coq.

Aussitôt, l'un des voisins de Madelon, le plus impatient de mettre la main sur la coupable, se sépara du groupe et s'avança sans bruit vers elle, en même temps que les autres, supposant qu'elle tenterait de leur échapper, se tenaient prêts à lui couper de tous côtés la retraite.

Quand l'homme qui arrivait derrière elle à pas de loup n'eut plus qu'à étendre la main pour la saisir, il lui dit, grossissant sa voix afin de la glacer de terreur :

— Que fais-tu là ?

Marguerite, surprise, mais non terrifiée, tourna la tête du côté de l'inconnu qui lui adressait cette question, et répondit simplement :

— Je regarde.

— Et comment te trouves-tu de si grand matin sur la route ? reprit le questionneur.

Cette fois la jeune voyageuse hésita avant de répondre. Elle fit par la pensée retour sur elle-même, cherchant à rattacher la chaîne de ses souvenirs brisée depuis la veille, au moment où le lourd sommeil l'avait saisie dans la grange du meunier; mais la mémoire lui fit défaut. Sa raison, en vain interrogée, ne put lui expliquer sa présence sur cette route. Ce qu'il y avait de positif, c'est qu'il fallait bien qu'elle y fût venue, puisqu'elle s'y trouvait en ce moment. Forcée d'accepter le fait sans pouvoir se rendre compte du mystère, et ne doutant pas que ses paroles ne fussent admises pour vraies puisqu'elles étaient sincères, elle répondit :

— Comment, pourquoi-suis-je ici ? Je ne sais pas !

Durant ces premiers mots, les autres chasseurs à l'incendiaire s'étaient rapprochés et entouraient le fossé au bord duquel Marguerite demeurait assise. Elle les compta avec inquiétude et commença à trembler sous leur regard.

— Ah ! tu ne sais pas comment tu es venue là ? reprit celui qui avait commencé l'interrogatoire ; alors tu vas sans doute nous dire que tu ne sais pas non plus d'où vient cette fumée ? — Il lui montra du doigt les tourbillons de vapeur dont la nuance pâlisant par degrés annonçait la fin de l'incendie. — On va t'apprendre tout cela, ma petite. Tu es là parce qu'une vagabonde, qui a méchamment mis le feu quelque part, se cache et s'enfuit dans les bois, comme tu t'es enfuie après ton mauvais coup ; et quand elle se croit en sûreté elle regarde de loin le malheur qu'elle a causé, comme tu regardais tout à l'heure brûler la maison de Madelon l'Ortie, toi la vagabonde ! toi l'incendiaire !

Il n'avait pas fini de parler que l'indignation passait de l'accusateur à l'accusée. Marguerite se leva brusquement, arrêta un regard assuré sur tous ces hommes qui répétaient : « Oui, vagabonde ! oui, incendiaire ! » et elle s'écria d'un ton de défi :

— Mauvaises gens que vous êtes ; osez donc répéter cela en levant la main devant Dieu !

L'énergie de ce mouvement produisit une réaction favorable à Marguerite ; l'ébranlement du doute remua la conscience de ceux qui, un moment plus tôt, auraient cru faire bonne justice en condamnant sur place la jeune voyageuse. Ils s'entre-regardèrent et se dirent :

— Si la vieille Madelon n'a pas menti, bien sûr nous nous sommes trompés : ce n'est pas celle-là ; il doit y en avoir une autre.

Les choses allaient donc au mieux pour l'accusée, quand l'un des voisins de la vieille fille aperçut au bord du fossé, à la place même que Marguerite venait de quitter, un mouchoir de soie à carreaux rouges et verts ; il se baissa vivement pour le ramasser, jeta sur les quatre coins un coup d'œil rapide, et s'écria à son tour :

— Madelon l'Ortie dit vrai ; nous tenons la coupable, en voici la preuve.

Et, triomphalement, il agita le mouchoir.

— Et comment sais-tu qu'elle l'a pris chez Madelon l'Ortie ? lui demanda-t-on.

— Parce que je le connais pour être à moi.

En quelques mots il raconta qu'au mois de juin dernier, à la grande foire de la Fête en Tardenois, il avait acheté ce mouchoir pour sa femme, qui, un jour, le laissa par mégarde chez leur vieille voisine. Celle-ci, pour se l'approprier, sans doute, s'obstina à soutenir qu'elle ne l'avait pas vu.

— Nous faisons coup double, dit-il en nouant le mouchoir à la boutonnière de sa veste ; ce qui dénonce l'incendiaire va me servir à confondre la voleuse.

Marguerite, qui, encore une fois, n'avait pu que répondre « Je ne sais pas » à celui qui lui demandait comment ce mouchoir se trouvait en sa possession, fut ramenée au faubourg Saint-Crespin. Reconnue par la victime de l'incendie, on la remit à la garde de la maréchaussée ainsi que le mouchoir retrouvé qui devait servir de pièce à conviction ; et tandis que le voisin s'expliquait avec Madelon l'Ortie sur le fait de ce mouchoir, l'enfant, que suivait une foule de curieux, marchait dans les rues de Soissons entre deux archers. Ils s'arrêtèrent devant la porte de la vieille geôle. C'est là que devait se terminer le voyage de Marguerite Chant-de-Coq.

III. — Pierre Chauffour et sa femme.

Marguerite n'était pas seule enfermée dans la prison de la rue du Beffroi ; mais ses compagnons de geôle, que d'abord elle entendit de loin, à l'intérieur, lors de son arrivée au greffe, et ensuite, parfois, du fond de la cellule où on la confina, il lui fut impossible de les voir. Ceux-ci, qui n'avaient été arrêtés ou condamnés déjà que pour de simples délits ou pour quelques dettes en souffrance, jouissaient de la vie en commun au préau ainsi qu'au dortoir. Une telle faveur ne pouvait pas être accordée à la vagabonde incendiaire. L'énormité du crime dont, à si grand tort, on l'accusait, son obstination supposée à taire son nom et son âge qu'elle ignorait, la soi-disant effronterie avec laquelle elle niait sa participation à l'incendie et au vol, la désignaient à une surveillance plus étroite que celle du commun des détenus.

Pierre Chauffour, le geôlier, un colosse, qui d'une main terrassait son homme et le clouait immobile sur le sol, sourit de pitié quand il vit qu'à propos de la chétive créature confiée à sa responsabilité, le greffier avait écrit dans le registre des écrous le double signe *D. G.*, ce qui voulait dire : Difficile ou Dangereuse à Garder. Aussi, lorsque l'enfant fut régulièrement écrouée, et qu'il n'eut plus qu'à la conduire à l'étage inférieur où étaient situés les cabanons des prisonniers mis au secret, comme elle hésitait à descendre, au lieu de la rude secousse qu'il n'eût

pas manqué de donner à tout autre, le geôlier se contenta de lui dire : — Marche devant ! sans oser mettre la main sur elle. — Si je m'avisais de la toucher, pensa-t-il, je l'écraserais.

Pierre Chaufour ne s'exagérait pas la faiblesse de sa nouvelle pensionnaire ; car, arrivée dans le corridor du sous-sol, Marguerite ayant reculé de stupeur devant la porte ouverte de l'ancre obscur qu'elle devait habiter, il suffit au robuste geôlier de la pousser un peu avec son poing fermé pour l'envoyer tomber sur la paille au fond de son cachot.

Comme le héros ancien, c'est par une chute qu'elle prenait possession de la terre où elle allait lutter et conquérir. On prévoit la lutte ; on saura la conquête.

Quelques heures auparavant, bien qu'elle eût été brutalement surprise, saisie et accusée par les voisins de Madelon l'Ortie, tant que Marguerite avait marché au grand air, en vue de l'espace et dans la lumière, son courage s'était trouvé de force à faire tête à son malheur ; mais quand le geôlier eut refermé la porte et poussé les verrous du cabanon ; quand elle n'entendit plus qu'elle et ne rencontra sous sa main aucune issue autour d'elle ; quand l'air libre, l'étendue et la clarté du jour lui manquèrent à la fois, le courage aussi lui manqua. Elle pleura amèrement, et se dit avec anxiété :

— Suis-je ici pour longtemps ? Que veut-on faire de moi ?

Des paroles prononcées par ceux qui l'avaient conduite à la prison lui revinrent en mémoire et ajoutèrent à son inquiétude.

On avait dit, en la désignant aux curieux arrêtés sur son passage : « Son compte est bon ; elle va avoir affaire à la justice. » Or, dans son hameau, situé à une demi-journée seulement de la grande route, et pourtant aussi peu fréquenté que s'il en eût été à cent lieues, Marguerite avait bien entendu parler quelquefois de la justice, mais toujours en ce sens que celle-ci n'était de ce monde que pour frapper les pauvres gens. Donc, l'enfant avait appris à en avoir peur, mais sans savoir sous quelle forme elle devait se figurer l'objet de son effroi. A ce propos son ignorance était telle, qu'y rêvant sur la paille de son cabanon, elle se demandait si cette justice, toujours prête à frapper les faibles et les misérables, était une arme ou une personne.

Cette redoutable question, encore insoluble pour elle : « Qu'est-ce donc que cette justice qui doit me frapper ? » la tint longtemps éveillée ; puis, quand le sommeil la prit, elle peupla ses songes d'images effrayantes.

Le lendemain, Marguerite fut réveillée en sursaut par le cri de la porte qui roulait sur ses gonds, et par le rayon lumineux que la lanterne du geôlier projeta brusquement sur elle. Assourdie, éblouie, la petite prisonnière ne se souleva qu'à demi sur sa litière, et demeura un moment avant de pouvoir se reconnaître et se rendre compte du lieu où elle était. Pierre Chaufour lui avait crié : « Allons, debout ! » et elle demeurait encore incertaine. Alors, — sans avoir, bien entendu, l'intention de la battre, mais seulement pour l'obliger à se diligenter, — le geôlier fit un geste menaçant ; elle, le croyant prêt à frapper, se souvint aussitôt de la question qui l'avait tant tourmentée, et dit en se courbant devant la main qui ne devait pas tomber sur elle :

— C'est donc vous qui êtes la justice ?

Le geôlier ne répondit pas et murmura contre lui-même. L'instinct venait de l'avertir qu'avec cette enfant c'était encore aller trop loin que de s'emporter jusqu'à la menace.

Ce jour-là, pour quelques heures, Marguerite eut la joie de revoir le soleil. On vint la chercher pour la conduire devant le magistrat chargé de lui faire subir un premier interrogatoire.

De même qu'aux hommes qui l'avaient arrêtée la veille sur la lisière du bois de Villeneuve, elle ne put que lui répondre : « Je ne sais pas ! » soit qu'il la questionnât sur le double crime qu'on lui imputait, soit qu'il lui demandât quel était son nom de famille, et en quel lieu, à quelle date elle était née.

« Je ne sais pas ! » Ce n'était ni une justification pour l'accusée, ni un éclaircissement pour la justice. Marguerite fut renvoyée à son cachot.

Avant de dire aux archers : « Emmenez-la ! » le juge lui annonça que dans quelques jours elle serait de nouveau appelée devant lui pour être confrontée avec le meunier d'Orchamp et la dame du château de Venizelle. A ce dernier nom, la petite prisonnière poussa un cri de joie si soudain, si sincère, que tout autre magistrat, moins enclin que celui-ci à se fier à son expérience des ruses d'un coupable, n'aurait pu se défendre de s'en préoccuper un moment. L'accent pénétrant de ce cri glissa sur l'homme qui venait d'interroger Marguerite ; et n'ébranla pas sa conviction.

Les lenteurs inhumaines de la procédure à cette époque laissèrent, durant tout un grand mois, la prisonnière sans nouvelles du dehors ; mais il faut dire que, de jour en jour, son existence à la geôle lui avait été rendue moins pénible.

C'est à cette question : « Est-ce donc vous qui êtes la justice ? » qu'elle devait l'adoucissement de son sort.

Ces paroles, qui prouvaient l'ignorance de l'enfant, mais qui ne l'innocentaient pas, avaient été dites d'un ton si naïf et dans une attitude de victime si résignée, que Pierre Chaufour en avait eu, tout le jour, l'esprit tourmenté. Le soir, y songeant encore, il en parla à Françoise, sa femme, pendant que celle-ci mettait au lit Mariette leur fille, un petit être âgé de quatre à cinq ans, pâle et doux, maladif mais non pleureur.

— Puisque ça t'occupe si fort, dit Françoise à son mari, fais jaser demain cette enfant et amène-la à t'expliquer pourquoi elle t'a demandé cela.

— Ni demain, ni un autre jour, répliqua Pierre Chaufour avec résolution ; mon principe est de ne jamais causer avec mes prisonniers.

La suite à la prochaine livraison.

Il ne faut pas se rebuter des premières découvertes affligeantes qu'on fait dans la connaissance des hommes. Il faut, pour les connaître, triompher du mécontentement qu'ils donnent, comme l'anatomiste triomphe de la nature, de ses organes et de son dégoût, pour devenir habile dans son art.

CHAMFORT.

L'HEURE DU RÉVEIL DES OISEAUX.

Depuis trente ans, le printemps et l'été, je me couche régulièrement à sept heures et je me lève à minuit.

Voici ce que j'ai observé pour les huit espèces d'oiseaux suivantes, que je range selon l'ordre d'antériorité de leur réveil et de leur chant, depuis le 1^{er} mai jusqu'au 6 juillet :

1^o Le pinson s'éveille et chante à une heure ou une heure et demie du matin ;

2^o La fauvette à tête noire, vers deux à trois heures ;

3^o La caille, de deux et demie à trois heures ;

4^o Le merle noir, de trois et demie à quatre heures ;

5^o Le rossignol de murailles, ou fauvette à ventre rouge, à trois ou trois heures et demie ;

6^o Le pouillot, à quatre heures ;

7^o Le moineau franc, de cinq à cinq heures et demie ;

8° La mésange charbonnière ou grosse mésange, de cinq à cinq heures et demie.

On voit par ces chiffres que le pinson est le plus matinal, et le moineau franc le plus paresseux des oiseaux que j'ai observés.

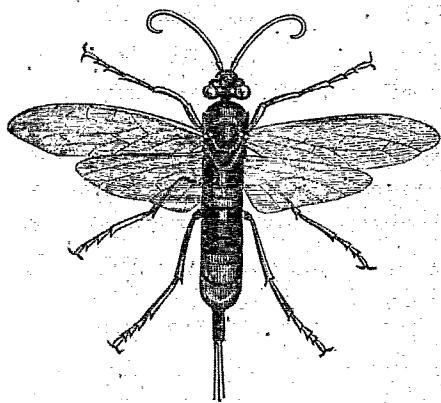
Mon cabinet de travail donne sur le jardin, et la chaude température des mois de mai et de juin 1846 m'obligeait à tenir toujours les fenêtres ouvertes. J'avais disposé un appareil pour garantir les familles des oiseaux qui venaient me demander l'hospitalité contre les attaques des chats qui, les années précédentes, avaient dévoré leurs petits; ils étaient devenus familiers avec moi, et j'ai pu, en visitant leurs nids, déterminer la cause du réveil plus ou moins hâtif de chaque espèce. Le 4 juin 1846, la fauvette à tête noire et le merle ont commencé à chanter à deux heures et demie du matin. Frappé de cette anomalie, je vais inspecter leurs nids: je trouve leurs petits éclos. Je pensais d'abord que c'était une manifestation de la joie paternelle et maternelle; mais je me suis bientôt convaincu de mon erreur. Le besoin de plus d'heures de veille pour nourrir la famille augmentée avait avancé d'une heure et demie leur réveil, qui, auparavant, n'avait eu lieu qu'à quatre heures le 1^{er} juin et les jours précédents, et j'ai pu voir, car il faisait alors un beau clair de lune, les pères et mères de ces deux espèces occupés constamment à chercher sur le gazon et dans les plates-bandes les insectes et les aliments qui devaient servir à la nourriture de leur famille.

Le 26 juin, étant à ma campagne, j'ai entendu, à deux heures du matin, les cailles chanter tout autour de moi: je n'ai pu vérifier le fait aussi directement que je l'ai fait pour le merle et la fauvette de mon jardin de Paris; mais l'éclosion des petits et le besoin d'une nourriture plus abondante sont, j'ai lieu de le croire, la véritable cause de ce réveil anticipé, qui devance de deux heures le lever du soleil. (*)

INSECTES.

Voy. p. 356.

LES SIREX.



Sirex géant (*Sirex gigas*) femelle.

Les sirex (hyménoptères) percent le bois des arbres verts, et leurs larves vivent à l'intérieur plusieurs années. Assez rares en France, ils sont fréquents dans les forêts de sapins du nord de l'Europe. Ils bourdonnent comme des frelons, auxquels ils ressemblent par leurs couleurs

(*) Dureau de la Malle, membre de l'Institut.

jaunes et noires. Une longue tarière droite sort du corps de la femelle. Les larves de ces insectes ont une incroyable force dans l'action de leurs mandibules. Après la guerre de Crimée, M. le maréchal Vaillant présenta à l'Académie des sciences, en 1857, des paquets de cartouches dont les balles coniques de plomb étaient percées par les larves du *Sirex juvencus*. Le même fait s'est reproduit plus tard pour des balles de plomb de l'arsenal de Grenoble.

LA MAISON IMPÉRIALE DE SAINT-DENIS

VUE À VOL D'OISEAU (*).

Que le lecteur veuille bien se placer vis-à-vis la grande porte d'entrée, à laquelle sont accolées deux petites portes latérales.

A sa gauche, après l'une des petites portes, se trouve le logement du concierge; au delà et près de l'église, sept fenêtres éclairent le parloir. Au-dessus du parloir et du corps de logis circulaire qui ferme la cour de ce côté, sont les chambres des dames ou maîtresses qui sont entrées le plus récemment dans l'institution.

De l'autre côté de la grande porte, c'est-à-dire à droite, dans un pavillon qui fait pendant au logement du concierge, est une salle qui sert aux distributions faites aux pauvres; à la suite, des bâtiments formant un vaste quart de cercle sont occupés par les communs.

Remarquons une maison parallèle séparée des communs par une allée et isolée: cette maison, placée à l'entrée du parc, est le logement du jardinier.

Traversons la première cour. Un péristyle occupe le bas du pavillon central, que l'on aperçoit en face; au-dessus est la salle d'inspection.

A gauche, au rez-de-chaussée, se succèdent l'appartement de la surintendante, le cabinet du grand chancelier, et, à l'extrémité du côté de l'église, l'appartement de la dignitaire économe.

Au premier étage, du même côté, sont, près de la salle d'inspection, la bibliothèque, et plus loin les chambres des maîtresses de musique.

A gauche de la salle d'inspection sont les grandes classes.

Avançons. Cette cour, entourée des quatre galeries du cloître, c'est le préau; et le côté de gauche, parallèle à l'église, est occupé par les petites classes; les dortoirs occupent l'étage supérieur du bâtiment qui fait face de l'autre côté de la cour et du bâtiment de droite; le réfectoire est au rez-de-chaussée séparant le grand préau d'un autre petit préau qui sert de promenoir aux novices. On aperçoit, faisant saillie dans un angle, la chapelle, dont le clocher surmonte la toiture.

Des deux côtés de la chapelle sont des dortoirs.

C'est dans le beau jardin qui s'étend derrière la chapelle, et où l'on voit un jet d'eau, que les élèves se promènent et jouent aux heures de récréation. De trois côtés ce jardin n'a de limites que le parc.

D'un seul côté, à gauche, il est bordé de constructions qui renferment: la pharmacie, les bains, les ateliers de couture et la lingerie, la salle des exercices gymnastiques au-dessous de l'infirmerie; au delà, et près du chevet de l'église, sont les cours dites de la Madeleine ou du puits artésien.

(*) Voy., sur l'abbaye et l'église de Saint-Denis, t. VI, 1838, p. 394; t. VII, 1839, p. 45, 356, 360, 399, 400; t. VIII, 1840, p. 67; t. XI, 1843, p. 93. Voy. aussi l'excellente *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France*, par M^{me} Félicie d'Ayzac, dignitaire de la maison; 2 vol. in-8. Paris, Imprimerie impériale. Cet ouvrage a été couronné par l'Institut.



La Maison impériale de Saint-Denis vue à vol d'oiseau. — D'après une lithographie de M. Devicque.

Ces explications de la vue à vol d'oiseau, inutiles aux anciennes pensionnaires de Saint-Denis, peuvent ne pas être sans intérêt pour les familles des élèves qui n'en sont pas encore sorties ou qui doivent y entrer.

TOME XXXIV. — DÉCEMBRE 1866.

Les constructions de l'ancien palais abbatial (aujourd'hui l'institution impériale) furent commencées en 1700 par Robert de Cotte, architecte de Louis XIV et ensuite de Louis XV. C'était le beau-frère de Mansart, dont il

49

avait été l'élève. Florent le Comte se montre sobre de compliments à son égard; il n'était cependant pas dépourvu de talent. On sait qu'en l'année 1735, il fut remplacé dans la direction de ces travaux par Christoffe père, dont les idées s'accordaient avec les siennes.

Une somme de six millions (énorme pour ce temps) fut employée par les deux premiers architectes pour élever les bâtiments claustraux de l'abbaye; mais les travaux ne s'arrêtèrent qu'en 1780. Cette splendide demeure, destinée à un ordre régulier, ne rentrait en réalité dans aucune des conditions exigées pour un édifice religieux. Elle ne servit pas longtemps, il est vrai, aux moines bénédictins qui devaient l'habiter; le dernier chapitre général tenu dans l'abbaye fut convoqué le 2 septembre 1792, et dom de Verneuil, qui devait clore la liste des grands prieurs du monastère, fut sécularisé en la même année.

En 1805, un décret, signé à Schoenbrunn, ouvrit un asile aux filles de ceux qui avaient perdu la vie sur les champs de bataille et auxquels l'ordre de la Légion d'honneur, récemment institué, avait été accordé par l'empereur. Trois maisons, parmi lesquelles on comptait le vaste château de Chambord, furent primitivement désignées pour servir ainsi d'asiles ou plutôt de pensions; il n'était pas encore question de l'abbaye de Saint-Denis.

Le livre de M^{me} F. d'Ayzac fait connaître toutes les péripéties par lesquelles passa l'idée première d'installation avant de se réaliser d'une façon définitive. Les maisons de Corberon, des Loges et d'Écouen précédèrent dans leur organisation « la Maison impériale de Napoléon » à Saint-Denis. La maison d'Écouen fut définitivement constituée le 5 septembre 1807, et M^{me} Campan en prit la direction le 12 mars 1809. Elle se peupla avec trop de promptitude pour qu'on ne sentît pas la nécessité de lui adjoindre un autre établissement. Ce fut alors qu'un décret du 29 mars 1809 permit d'ériger en succursale l'ancienne abbaye de Saint-Denis, qu'on avait transformée en caserne. Le parc était complètement dévasté, et une partie des dépendances tombaient en ruine. Tout fut bientôt réparé, au moyen d'une somme de 669 439 francs allouée pour l'ameublement et la restauration du nouvel institut. Deux ans après, les travaux préparatoires étant terminés, M^{me} du Bouzet, ancienne inspectrice de la maison impériale d'Écouen, était appelée à diriger ce vaste établissement, qui s'ouvrit définitivement le 16 novembre 1812.

Tant sait l'homme, tant peut l'homme. (1)

BACON.

MARGUERITE CHANT-DE-COQ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 354, 362, 370, 382.

Fidèle à son principe, Chaufour se garda bien le lendemain de rien demander à Marguerite; mais, pendant plus d'un quart d'heure, il laissa celle-ci lui dire ce qu'elle espérait de sa prochaine rencontre avec la dame du château de Venizelle. Le soir venu, comme il berçait Mariette sur ses genoux, après le souper, il s'entretint encore de la prisonnière avec sa femme.

— Si c'est elle qui a mis le feu, ce qui paraît prouvé, dit-il, ce ne peut être que par accident; car on voit bien qu'elle n'a pas grand' malice. Elle ne se plaint pas trop, la petite malheureuse; pourtant ça a été élevée en plein air. Je suis sûr qu'elle étouffe là dedans.

— Tu n'as pas d'autre prisonnier dans le corridor, ob-

(1) Quantum scit, tantum potest.

serva Françoise; qui t'oblige à fermer son cabanon?

Indigné comme d'une offense de l'insinuation de sa femme, le geôlier repartit brusquement :

— Ne pas fermer sa porte! comme tu y vas! Que ne me conseilles-tu tout de suite de lui donner la clef des champs?

— Fais ce que tu voudras, reprit Françoise avec impatience, mais n'empêche pas Mariette de dormir.

Grommelant et chantonnant tour à tour, il se remit à bercer l'enfant, et aussi à réfléchir au conseil que lui avait donné Françoise.

Le jour suivant, après qu'il eut apporté la pitance quotidienne à sa petite prisonnière, il ne s'attarda pas comme la veille sur le seuil du cabanon. A peine entré, il sortit aussitôt, laissant Marguerite étonnée et chagrine de ce brusque départ. Elle comptait sur un moment de causerie. Cependant, comme elle n'avait pas entendu le bruit des verrous, dès qu'elle put supposer que Pierre Chaufour s'était éloigné, elle se hasarda à pousser la porte au dehors : elle céda sous sa main.

L'enfant avança la tête dans l'entre-bâillement, puis recula vivement : à deux pas d'elle, Marguerite avait vu briller la lanterne du geôlier. Lui, qui se tenait là aux aguets, sa lumière élevée à la hauteur de l'œil, apostropha ainsi la prisonnière :

— Surtout que je ne te rencontre pas plus loin qu'au bout du corridor, ou tu auras affaire à moi!

C'était lui dire qu'elle pouvait aller jusque-là.

Les jours de soleil, et aux heures où la promenade dans le préau était interdite aux prisonniers, Françoise Chaufour, qui n'avait pas d'autre jardin, y amenait sa fille pour qu'elle pût dormir ou jouer sur le gazon. La jeune mère ne venait jamais là sans avoir en poche un ouvrage de couture auquel elle travaillait, assise sur un banc, tout près de l'enfant qu'elle regardait plus souvent que son ourlet. C'était pour Marguerite une grande récréation que la vue de la femme du geôlier et de Mariette; car elle les voyait, voici comment :

A l'extrémité du corridor opposée à l'escalier, le jour descendait dans le sous-sol par un soupirail ouvert sur le préau. Depuis que Pierre Chaufour oubliait journellement de pousser les verrous du cabanon, la prisonnière s'était dit bien souvent, en mesurant des yeux la hauteur de ce soupirail garni de barreaux de fer : « Si j'osais! si je voulais! » Elle ne voulait que regarder les quelques arbres du préau et le coin du ciel qu'il laissait voir. Elle se sentait surtout attirée là-haut lorsque Françoise chantait pour amuser sa fille. A force de se répéter : « Si j'osais! » Marguerite, un jour, osa, et, profitant de toutes les inégalités du mur, elle parvint à s'accrocher des deux mains aux barreaux du soupirail, en même temps que, de la pointe des pieds, elle se faisait un double point d'appui, ici d'un creux à peine sensible, là d'une légère saillie. Son premier sourire fut pour un petit nuage blanc qui passait; puis, tant que ses bras purent la soutenir, elle contempla Françoise et Mariette; enfin, quand la force lui manqua, elle se laissa tomber en disant : « J'y reviendrai! »

Et, en effet, elle y revint, même si souvent qu'à la fin la geôlière l'aperçut. Françoise, qui ne connaissait encore la prisonnière que par ouï-dire, se leva et vint jusqu'au soupirail. Marguerite ne l'avait pas attendue pour quitter son poste d'observation. Elle s'en allait au plus vite se renfermer dans son cabanon, quand la voix de Françoise la rappela.

— Est-ce que tu voulais demander quelque chose, petite? lui dit-elle.

— Non, Madame, je ne demande rien, répondit Marguerite revenant sur ses pas; je regardais, voilà tout.

Et, un peu après, elle reprit :

— C'est qu'elle est gentiment mignonne, votre petite; comment que vous l'appellez ?

— Mariette; mais d'où vient que son nom t'intéresse ? Tu aimes donc les enfants ?

— Oui, tout plein, Madame; à Claquedent, il n'y avait pas ma pareille pour les amuser... Ah! dame, c'est que je sais aussi des chansons qui les font rire. Si vous vouliez, quand vous êtes fatiguée de chanter les vôtres à la petite, je vous relayerais.

— Toi, une pauvre enfant qui attend en prison son tour pour être jugée au bailliage royal ?

— C'est bien pour ça, Madame; en amusant la mignonne je m'amuserai moi-même, et j'aurai plus de patience à attendre mon jugement.

Françoise partit sans lui rien promettre, et elle disparut emportant Mariette, car le moment était venu où chaque jour les prisonniers avaient, pour quelques heures, la jouissance du préau.

Cette fois ce fut Françoise qui, dans le tête-à-tête du ménage, parla la première de Marguerite. Naturellement le geôlier reçut fort mal la proposition qui tendait à reculer, pour la vagabonde incendiaire, la limite de la prison. A sa première visite au cabanon après son entretien avec sa femme, Pierre Chaufour, qui semblait ce jour-là de plus mauvaise humeur que de coutume, dit à Marguerite :

— On va t'empêcher de grimper au mur, gredine ! Suis-moi plus vite que ça, et fais bien attention à ton chemin : si tu t'avis de te tromper en revenant, c'est à un étage plus bas que tu logeras ce soir, et tu n'en bougeras plus.

Un moment après, elle était dans le préau, se roulant sur l'herbe avec Mariette. A compter de ce jour elle trouva, grâce à l'enfant, grâce à Françoise, qu'à la geôle le temps était moins long et la soupe meilleure.

Enfin arriva l'heure de sa confrontation avec le meunier d'Orchamp et la dame du château de Venizelle. Cette dernière, eu égard au temps où l'événement se passait, était une assez grande dame pour pouvoir, sans inconvenance, se contenter de répondre à l'invitation de la justice par l'envoi de sa déposition écrite et dûment certifiée. Cependant elle avait daigné quitter son domaine et venir témoigner en personne au bailliage de Soissons. Cet acte de déférence dont son rang la pouvait dispenser tenait à un désir de curiosité : elle voulait connaître cette grande coupable qui osait se réclamer d'elle.

Marguerite, adoptée par Mariette, prise en amitié par Françoise, et à qui Pierre Chaufour s'intéressait au point, comme disait sa femme, qu'il n'en *décolerait* pas, Marguerite avait un désir d'autant plus vif de revoir la belle dame au carrosse que, dans sa naïveté, elle supposait qu'il suffirait du témoignage de celle-ci pour prouver à ses accusateurs ce que soupçonnaient ses amis : s'entend, qu'elle était une bonne fille incapable de mal faire. Elle arriva rayonnante d'espoir pour la confrontation; mais au lieu de l'aimable jeune femme dont l'image était gravée dans sa mémoire, ce fut une dame fort âgée et très-imposante qu'elle trouva dans le cabinet du juge.

La dame l'examina un moment à travers ses lunettes et lui dit, non sans compassion pour une situation si misérable à un tel âge :

— C'est toi, petite malheureuse, qui prétends que je t'ai appelée à Venizelle ?

Muette de saisissement et les larmes lui roulant dans les yeux, Marguerite demeura pendant quelques secondes sans pouvoir répondre autrement que par un signe de tête négatif. Un défi ironique du juge lui rendit la parole.

— Voyons, dit-il, toi à qui les mensonges coûtent si

peu, soutiens donc effrontément à M^{me} la comtesse qu'elle te connaît.

— Comment me connaîtrait-elle, reprit Marguerite, puisque ce n'est pas elle qui est venue boire du lait chez la Mère aux poules ?

S'enhardissant à parler, elle ajouta comme par l'effet d'une révélation soudaine :

— Bien sûr, il y a une autre dame du château; c'est celle-là qu'il fallait faire venir : si elle m'a oubliée, moi je l'aurais bien reconnue.

Pour preuve de l'exactitude de ses souvenirs, elle se mit à dépendre si bien la belle dame au carrosse qui eut soif de lait un jour qu'elle traversait le hameau de Claquedent, qu'on peut dire qu'elle la rendit visible.

A mesure que Marguerite multipliait les détails de sa rencontre avec celle qui s'était montrée si désireuse de l'adopter, le juge multipliait les signes d'impatience. La comtesse de Venizelle, au contraire, devenait de plus en plus attentive au récit de la petite prisonnière, et à la fin elle dit :

— Tout n'est pas mensonge dans ce que raconte cette malheureuse enfant.

— Pour qu'elle dit vrai, il faudrait qu'il y eût une autre dame de Venizelle, objecta le magistrat.

— Précisément, il y en a une, Monsieur; il y a madame ma nièce, une écervelée qui ne peut tenir en place : elle passe sa vie à voyager; c'est une enthousiaste, qui s'affole tout de suite des gens et les oublie l'instant d'après. Si j'avais reçu chez moi tous les orphelins et tous les pauvres à qui elle a promis asile et protection, le château serait plein de mendiants, et notre fortune ne suffirait pas à l'aumône. Évidemment cette petite est l'une des nombreuses créatures dont ma nièce est si prompte à s'engouer. Mais impossible d'en appeler maintenant à ses souvenirs; elle est en Italie, d'où elle reviendra Dieu sait quand, en passant par l'Allemagne. Si l'accusée ne peut être fixée sur son sort qu'après ce retour incertain, termina la comtesse en jetant sur Marguerite un regard de compassion, elle a, je le crains, bien longtemps à attendre.

— Sur ce point rassurez-vous, repartit le juge; les renseignements que pourrait nous donner M^{me} votre nièce ne diminueraient en rien les charges qui pèsent sur la prévenue relativement au vol et à l'incendie; nous ne cherchions qu'un point de départ pour nous assurer de son origine; puisqu'il est supposable qu'elle a dit vrai quant au nom de son hameau, nous pourrions, sans plus d'informations ici, commencer l'enquête.

La comtesse se leva; vu sa qualité de grande dame, le magistrat, laissant Marguerite sous la garde de son greffier, reconduisit le témoin jusqu'au pied de l'escalier.

— Sincèrement, lui demanda la comtesse au moment de le quitter, croyez-vous que cette petite soit coupable ?

— Sincèrement, si je ne le crois, je le crains, répondit-il.

— J'espère qu'il vous sera prouvé que votre crainte n'était point fondée, reprit la comtesse; comme c'est à sa confiance dans une promesse oubliée que cette pauvre enfant doit le malheur d'être venue dans ce pays, rappelez-vous, je vous prie, qu'après son acquittement je l'attends à Venizelle; car je veux tenir cette fois ce que ma nièce a promis.

La suite à la prochaine livraison.

LES VÉNITIENS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Pour un économiste, Venise est la ville qui a fait pendant plusieurs siècles le commerce entre l'Europe et le Le-

blée, il était défendu d'y passer, et force leur était bien de s'y réunir, puisque, sous les peines les plus sévères, ils ne pouvaient parler politique en aucun autre lieu. C'était une chose sur laquelle il n'y avait pas à plaisanter que l'obéissance ponctuelle aux ordres du conseil des Dix : c'était un gouvernement paternel, punissant peu pour une escroquerie au jeu ; laissant six mois de l'année tout le monde courir les rues, rire, chanter, s'injurier sous des déguisements de carnaval ; mais n'hésitant pas à faire exécuter la loi qui punissait de mort un noble quelconque entrant chez un ambassadeur étranger. Nous ne parlons pas du peuple, qui était complètement annihilé comme

élément politique ; mais pour le doge, les restrictions étaient plus grandes encore ; nous citons textuellement un ouvrage de l'époque : « Il ne lui est permis de sortir qu'aux jours de cérémonie. S'il va à la ville les autres jours, il faut que ce soit incognito ; il n'a pas même la liberté d'aller faire un voyage en terre ferme sans la permission du Sénat ; et s'il y va, même après en avoir obtenu la permission, il faut qu'il se dépouille de toutes les marques de sa grandeur ; ses honneurs s'y évanouissent, et il n'y est regardé que comme un simple noble. Il reçoit les lettres qui sont adressées à la république par les cours étrangères, mais il n'a pas la permission de les ouvrir sans



Le Loueur de loges de théâtre (voy. p. 390). — Dessin de Viollat, d'après Zampini (les Métiers ou les Cris de Venise).

la participation du Sénat. Il donne audience aux ambassadeurs, mais il n'oserait dire que ce que le Sénat lui a mis dans la bouche ; et s'il lui arrivait de se méprendre ou de biaiser tant soit peu, il serait tout étonné de se voir relever sur-le-champ. Au reste, son habillement est magnifique, etc. »

La tendance à la richesse des vêtements était, paraît-il, générale dans la patrie du Titien, puisque, selon le système prohibitif du gouvernement, il y avait une espèce de tribunal, dit tribunal des pompes, institué pour réprimer le luxe. Par ordonnance de ce tribunal, il était défendu à tout Vénitien noble, citadin ou autre, de porter aucune étoffe, broderie, frange ou galon d'or ou d'argent ; on n'en souffrait pas même d'acier, de jais ou autre chose luisante. Les livrées, les peintures et dorures des gondoles n'étaient

pas moins défendues, et tout cela aux femmes comme aux hommes ; il n'y avait d'exception qu'en faveur des étrangers et des novices, c'est-à-dire des nouvelles mariées. Les premiers étaient dispensés de se conformer à ces règlements pendant six mois, après quoi il fallait qu'ils s'y soumissent ; les novices avaient la permission d'avoir un fil de perles et une frange d'or au bas de leur jupe pendant les deux premières années de leur mariage. Heureusement pour les femmes, qui, pour la plupart, se seraient trouvées un grand vide dans l'esprit sans les préoccupations de toilette, cette loi fut aussitôt éludée que publiée, comme toutes les lois somptuaires.

Quoique le gouvernement eût à son service un grand nombre d'agents secrets, que même les particuliers eussent, à son exemple, des espions ; que le mystère fût de

préférence employé dans les manœuvres de toute sorte, il ne faudrait pas croire que la ville eût cette couleur tragique que les dramaturges se sont plu à lui donner. On peut voir dans les *Mémoires* de Da Ponte, le poète, que parfois l'apparat de terreur et de rigorisme affecté par le gouvernement aboutissait à un dénoûment inoffensif, sinon ridicule. La grande force du conseil des Dix était dans sa réputation plus que dans ses actes. L'apparition de sa gondole, ornée d'une flamme rouge, suffisait pour disperser la plus remuante cohue ; mais il versait en somme peu de sang : c'était un despotisme abâtardissant plutôt que cruel. Les stylets vénitiens ne faisaient rien non plus pour mériter leur réputation d'aujourd'hui. « Le sang est si doux ici, dit le président de Brosses, que, malgré la facilité que donnent les masques, les allures de nuit, les rues, et surtout les ponts sans garde-fous, d'où l'on peut pousser un homme sans qu'il s'en aperçoive, il n'arrive pas quatre accidents par an, encore n'est-ce qu'entre étrangers. »

La grande occupation n'était point d'assassiner, mais bien de se courber pour parvenir. Jamais on ne faisait trop bas sa révérence, encore cela ne servait-il à rien si la perruque ne traînait à terre d'un demi-pied. Quand on ne se livrait pas à ces nobles exercices, on s'amusait. Les fêtes étaient nombreuses et superbes : d'abord celle du Bucentaure, qui se faisait à l'Ascension et qui était la grande cérémonie nationale de Venise. Le doge, accompagné du Sénat, montait le Bucentaure, galère couverte de sculptures et de dorures⁽¹⁾ ; derrière, dans une galère plus petite et plus basse que le Bucentaure, suivait le patriarche avec son clergé. On voyait arriver ensuite, par tous les canaux, la population de la ville, tant habitants qu'étrangers, dans une infinité de gondoles, quelquefois, dit-on, jusqu'à vingt mille, si bien que la mer en était, à perte de vue, entièrement couverte. Quand on était arrivé au port du Lido, le patriarche renversait sur la mer un grand vase plein d'eau bénite ; aussitôt après, le doge jetait un anneau dans les flots en s'écriant : « Nous t'épousons, toi notre mer, en signe de vraie et perpétuelle domination. » Cette cérémonie, qui avait une grande signification à la fin du moyen âge, quand Venise commandait dans la Méditerranée, n'était plus devenue qu'un pompeux mensonge depuis la découverte de l'Amérique et des Indes, et le développement des grandes marines dans l'Océan ; c'était un peu l'image de Venise, une magnifique façade avec des bases délabrées.

Mais ce qui, plus que cette fête de tradition, représentait l'âme de Venise au dix-huitième siècle, c'était le carnaval ; non le carnaval mesquin qui dure trois jours, mais une réjouissance qui faisait presque partie de la vie ordinaire, puisqu'elle commençait le lendemain de Noël pour durer jusqu'au Carême. Encore dès le mois d'octobre prenait-on le masque le soir, et, à la suite de la fête du Bucentaure, avait-on trouvé moyen d'introduire un autre carnaval d'une quinzaine de jours. « Toute la place Saint-Marc, lit-on dans les *Délices de l'Italie*, se remplit alors de bateleurs, de joueurs de marionnettes, de danseurs de corde, de meneurs d'ours et d'autres personnes semblables. Depuis le matin jusqu'au soir les rues de Venise sont pleines de masques, mais surtout la place Saint-Marc. C'est là où est le gros de la mascarade : ce qu'il y a de plus divertissant, c'est lorsque deux Arlequins, deux Docteurs ou deux Fanfarons se rencontrent. Ces deux Arlequins se font mille grimaces l'un à l'autre ; ils empruntent mille postures différentes et se disent cent bouffonneries. Les Docteurs entrent en dispute. Les Fanfarons font cent rodomontades et se payent de gasconnades, et ainsi des

(1) Voy. t. VIII, 1840, p. 356.

autres. » En même temps s'ouvraient les horribles *ridotti* ou maisons de jeu, d'où, plus d'une fois, un malheureux, vêtu de ses oripeaux de carnaval, sortait ruiné et allait se tuer, les oreilles encore pleines, les yeux encore éblouis du bruit et de la lueur de l'or.

Dieu merci pour Venise, elle avait une autre passion, plus délicate, plus élevée, celle de la bonne musique. Toutes les orphelines, filles abandonnées ou appartenant à des parents trop pauvres pour les nourrir, étaient élevées par l'État, et on ne les exerçait qu'à la musique. On dit qu'il n'y eut jamais meilleur orchestre ni meilleurs chœurs qu'aux Hospitalières ou aux Mendiante. L'hiver, il y avait parfois jusqu'à cinq ou six théâtres d'opéra ; ce qui explique ce chiffre excessif, c'est que ces théâtres, se contentant de faire de la musique, sans aucun luxe de décoration sur la scène ou dans la salle, coûtaient un prix très-modique, et que tout le monde, par suite, y allait. On n'était gêné, du reste, d'aucune façon : voulait-on aller dans une loge, on achetait à quelque officieux, errant aux abords du théâtre, non pas un billet, mais une clef, qui était celle d'une loge dont il indiquait le numéro, et, sans ennui de contrôle, on allait soi-même s'installer. Une fois là, on écoutait et on regardait si l'on voulait ; si l'or n'y tenait pas, on s'isolait du reste de la salle par un rideau, et, dans une vaste arrière-loge, on causait, on recevait ses amis, on prenait des glaces. Ce n'était pas indifférence pour la musique ; comme, la plupart du temps, on avait déjà vu le même opéra plusieurs fois, on écoutait seulement les morceaux qu'on avait déjà préférés. En vrais Italiens, tous ces gens adoraient les choses harmonieuses, mais ils ne se croyaient pas astreints à changer par trop d'attention leur plaisir en fatigue. L'été, il n'y avait pas d'opéra, mais tous les soirs des concerts dans divers palais, et alors le peuple se tenait en foule aux abords pour écouter ; quelquefois on donnait des sortes de sérénades sur l'eau, et des multitudes de gondoles suivaient, pleines de gens silencieux et ravis. On comprend qu'un tel pays ait produit un poète comme Da Ponte, faisant de son art un métier, flattant pour quelques sequins tel ou tel monarque, mais, dans un jour d'inspiration, appelé à collaborer avec Mozart, se montrant digne de lui par les fantaisies audacieuses de son *Don Juan*, la plus théâtrale de toutes les pièces de ce nom.

Ce n'est pourtant pas encore dans la poésie et la musique qu'est la vraie gloire des Vénitiens au dix-huitième siècle : c'est dans la comédie de fantaisie avec Gozzi, dans la comédie de mœurs avec Goldoni. Venise, si mélancolique de nos jours, avait alors une verve intarissable. Son rire résonnait à travers toute l'Europe. Elle raillait ses bourgeois dans le type de Pantalón, ses intrigants dans celui de Brighella. Sur les premiers tréteaux venus on installait des planches, et il se trouvait toujours des acteurs dispos pour improviser une farce nouvelle, un public pour l'écouter ; toutefois on reconnaît plus de surface que de fond dans cette dépense inouïe d'esprit. Gozzi est merveilleux dans ses farces ; Goldoni, qui essaye de peindre des hommes, tient jusqu'à présent le premier rang en Italie, mais rentre dans la nuit devant Molière.

Pour l'étranger arrivant à Venise à cette époque, et s'occupant plus de son plaisir que de la dignité de la nation visitée, on comprend quel charme devait avoir cette ville pleine de musiciens et de bouffons : il entendait les gondoliers, encore fidèles à la vieille tradition, chanter les vers du Tasse ; il voyait les types de la comédie italienne défiler dans des charges pleines d'imagination. Les nobles de Venise passaient devant lui majestueux, vêtus de la robe et du manteau, les femmes laissant flotter d'élégantes coiffes sur leurs épaules. Et la nuit, lorsque, sous

les étoiles, les masques se promenaient en gondole, que le grand canal retentissait de chants, étincelait de lumières; qu'au contraire, sur les petits canaux s'étendaient l'ombre et le silence, à peine troublés par la vacillante lueur d'une lanterne aux mains d'un passant, par le glissement d'une gondole avec ses gondoliers dressés aux deux bouts, il devait s'enivrer du mystère, des monuments entrevus, des reflets de l'eau, du calme et de l'agitation, faisant chacun si bien ressortir l'autre.

Hélas! tout cela ne servait qu'à endormir dans sa mollesse une foule futile, qui continuait à appeler sa cité Venise la grande, Venise la reine des mers. On n'aimait plus que le plaisir, et on se croyait encore les vainqueurs de l'Orient, la glorieuse marine de la chrétienté. La servitude était dans les âmes, et il se trouvait des écrivains pour féliciter le pays de sa liberté et le gouvernement de son organisation savante. On n'avait souci de rien, l'Etat se croyant invincible par l'espionnage, la ville imprenable par les lagunes; mais ce n'est pas ainsi qu'on remplace la loyauté dans les actes et le courage dans les cœurs. Ce n'était que la parodie d'un passé illustre. Aujourd'hui que la Venise de Manin se relève, il est permis de flétrir ces terreurs et ces hontes du passé, comme il est juste de les pardonner.

L'esprit de quelques personnes est comme une lanterne sourde, qui ne sert qu'à celui qui la porte, et qui n'éclaire que son chemin.

POPE.

Le passé est comme une lampe placée à l'entrée de l'avenir pour dissiper une partie des ténèbres qui le couvrent.

LAMENNAIS.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 46, 86, 126, 153, 191, 223, 254, 303, 338, 367.

ÉTAT DE BUÉNOS-AYRES.

La province de Buénos-Ayres s'est séparée de la république argentine en 1853. La paix de San José de Florès, conclue le 10 juin 1859, a été suivie de l'acte d'union du 6 janvier 1860, qui a consacré le rétablissement de la république.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été introduit en vertu du décret du 9 avril 1858⁽¹⁾. L'affranchissement était obligatoire; les journaux étaient francs de port dans l'intérieur de l'Etat. La lettre simple pèse 4 adarmes. Le nombre de lettres a été, à Buénos-Ayres, de 193 663 en 1859, et de 810 714 en 1864.

1^{er} TYPE. — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. *Correos Buenos-Ayres*. Batteau à vapeur allant à gauche.

1^{re} série. (Loi du 27 juin 1857; décret du 9 avril 1858; émission du 29 avril 1858.) —

2 pesos (Of. 470)⁽²⁾, — bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (lettres simples).

3 (Of. 705), — vert foncé, vert-myrrte, vert bleuâtre clair, vert clair (lettres doubles).

4 (Of. 940), — vermillon vif, rouge vif (lettres triples).

5 (Of. 1175), — orange (lettres quadruples) (n° 449).

⁽¹⁾ L'application de ce système et la réorganisation du service des postes argentines sont dues à l'initiative du directeur général M. G.-A. de Posadas, ainsi que la publication d'excellents annuaires des postes argentines.

⁽²⁾ 1 peso papier-monnaie de Buénos-Ayres = 8 reales = Of. 235.

2^e série. (Loi du 2 octobre 1858; émission du 26 octobre 1858.) — La loi du 2 octobre ayant réduit la taxe, le timbre de 5 pesos fut supprimé, et la planche servit à faire le timbre de 1 peso en grattant les lettres *c* et *co* de *cinco*, de sorte qu'on lit : *in ps*. La planche de 4 pesos fut employée pour le timbre de 4 réaux; on se contenta de changer la couleur.

4 reales (Of. 117)⁽¹⁾, — brun foncé, bleu noirâtre foncé, bleu clair, brun jaunâtre clair.

1 peso (Of. 235), — brun foncé, brun jaunâtre clair, gris brunâtre.

A partir du 1^{er} janvier 1859, la taxe étant devenue uniforme, on n'imprima plus que des timbres de 1 peso. La planche de 5 pesos était hors d'usage, on prit celle de 4 pesos, qui avait servi pour le 4 reales, et l'on effaça *cua* et *o* de *cuatro*.

1 peso (Of. 235), — bleu foncé, bleu clair.



N° 449. Buénos-Ayres. N° 450.

2^e TYPE. — Timbres rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc ou blanc teinté. *Correos Buenos-Ayres*. Tête de la Liberté coiffée du bonnet phrygien et tournée à gauche.

3^e série. (Lois des 20 octobre 1858 et 15 octobre 1859; émission du 3 septembre 1859.) —

4 reales (Of. 10), — vert foncé, vert clair, sur papier blanc bleuâtre.

1 peso (Of. 20), — bleu clair, sur papier blanc.

2 pesos (Of. 40), — vermillon foncé, sur papier teinté (n° 450).

4^e série. (Loi du 20 septembre 1862; émission du 1^{er} novembre 1862.) —

1 peso, — carmin vif, carmin pâle, sur papier teinté.

2 pesos, — bleu foncé, bleu clair, sur papier blanc (n° 450).

Les timbres de Buénos-Ayres n'étaient pas piqués. Ils étaient imprimés au *Banco y casa de moneda* de Buénos-Ayres.

Timbre proposé.

Un timbre a été fait par un graveur italien établi à Buénos-Ayres, et présenté par lui, en 1858, au directeur des postes qui ne l'a pas adopté. Il représente un *gaucho* à cheval, et porte l'inscription : *Correos B^a A^s* (Buenos-Ayres). Il est rectangulaire, lithographié, imprimé en couleur sur papier blanc, non piqué.

4 reales (Of. 117), — jaune-citron.

6 (Of. 216), — vert-olive, vert clair.

8 (Of. 234), — violet noirâtre foncé.

10 (Of. 293), — bleu foncé (n° 451).

PROVINCE DE CORRIËNTÈS.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Le service des postes de Corrientès a été organisé par la loi provinciale du 16 février 1856; c'est en vertu de cette loi que le gouvernement émit des timbres-poste.

Le timbre est rectangulaire, gravé en bois, imprimé en noir sur papier de couleur, non piqué. C'est une imitation grossière du timbre-poste de la république française. La feuille était de 32 timbres appartenant à huit types dont chacun présente de légères différences.

⁽¹⁾ 1 once d'or = 430 pesos papier-monnaie = 85f.; 1 peso = 8 reales = 5 centavos = Of. 20. Le peso n'a valu, à certaines époques, que 19 centimes.

Le timbre avait, en 1856, la valeur de 1 real, monnaie courante, et la valeur était inscrite sur le timbre (*Un real m. c.*). Par une ordonnance du 8 février 1860, la



N° 451. Buenos-Ayres.



N° 452. Corrientes.

taxe fut portée à 3 centavos, et l'on se borna à effacer d'un trait de plume la valeur qui était marquée. En 1861, l'inscription avait disparu, et la place était vide. Le gouvernement de la province éleva, le 26 décembre 1863, la taxe à 5 centavos; le timbre fut alors imprimé sur papier vert, et il resta le même à la suite de l'ordonnance du 24 février 1864, qui abaissa le port à 2 centavos. Enfin, en novembre 1864, ce timbre était supprimé, et les timbres de la république argentine avaient seuls cours dans la province.

Valeur indiquée :

16 février 1856. 1 real (Of. 106) (*), — noir sur papier bleu foncé.

Valeur indiquée et effacée :

8 février 1860. 3 centavos (Of. 15) (*), — noir sur papier bleu foncé, bleu clair.

Sans indication de valeur :

1861. 3 centavos (Of. 15), — noir sur papier bleu foncé, bleu clair (n° 452).

26 décembre 1863. 5 centavos (Of. 196) (*), — noir sur papier vert clair.

24 février 1864. 2 centavos (Of. 078), — noir sur papier vert clair (n° 452).

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

La Confédération argentine comprenait treize provinces de la Plata; elle a duré de 1853 au 12 décembre 1861.

Les timbres-poste ont été créés par la loi du 24 février 1858 et mis en circulation en avril 1858; ils ont cessé d'avoir cours à la fin de 1861.

Ils sont rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. Ils présentent l'écu aux armes argentines surmonté d'un soleil radié.



N° 453. Confédér. argentine.



N° 454. Républ. argentine.

5 centavos (Of. 25) (*), — 1° (grand chiffre) carmin, vermillon; 2° (petit chiffre) vermillon foncé ou clair.

10 (Of. 50), — vert clair (n° 453). On trouve ce timbre coupé en deux; chaque moitié était valable pour un timbre de 5 centavos.

15 (Of. 75), — bleu clair.

(*) 1 once d'or = 100 piastres papier-monnaie = 85 francs; 1 piastre = 8 réaux = Of. 85.

(*) 1 once d'or = 17 piastres métalliques = 85 francs; 1 piastre métallique = 100 centavos = 5 francs.

(*) 1 once d'or = 21 piastres 1/2 boliviennes = 84f.50; 1 piastre = 100 centavos = 3f.93.

(*) 1 once d'or = 17 piastres métalliques = 85 francs; 1 piastre métallique = 100 centavos = 5 francs.

Ces timbres ont été faits à Parana.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

La Confédération argentine avait cessé d'exister le 12 décembre 1861. Le général D. B. Mitre rendit au Rosario une ordonnance prescrivant l'émission de timbres-poste devant avoir cours dans toute la république. Cette émission eut lieu le 11 janvier 1862.

Ces timbres sont rectangulaires, lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. Le dessin figure l'écu de la république entouré de laurier et surmonté d'un soleil radié.

5 centavos (Of. 197) (*), — rose pâle, rose-hortensia, rouge-brique, carmin vif, carmin clair.

10 (Of. 395), — vert clair, vert jaunâtre clair.

15 (Of. 592), — bleu foncé, bleu clair, bleu-ciel (n° 454).

En vertu du décret du 1^{er} janvier 1863, un type nouveau fut adopté; il fut arrêté que les timbres porteraient l'effigie de don Bernardino Rivadavia (1780 — 1845), qui fut le premier président de la république et qui est aussi célèbre par l'abolition de l'esclavage à la Plata que par la sagesse des lois dont il a doté son pays.

Les nouveaux timbres furent mis en circulation le 11 janvier 1864; ils sont rectangulaires, gravés sur acier, imprimés en couleur sur papier vergé blanc, piqués. Le papier a en filigrane les lettres *R. A.*

5 centavos (Of. 197), — rose, rouge-brique, rouge pâle (n° 455).

10 (Of. 395), — vert foncé.

15 (Of. 592), — bleu foncé (n° 456).

Ces timbres sont imprimés à Buenos-Ayres, d'abord à la *Banco y casa de moneda*, ensuite à la direction générale des postes. Il a été tiré à Paris des épreuves d'essai sur papier blanc, qui ne sont pas piquées; elles ont les mêmes couleurs que les timbres usités, mais présentent des nuances différentes et une grande netteté.



N° 455. Républ. argent.



N° 456.



N° 457. Chili.

RÉPUBLIQUE DU CHILI.

L'usage des timbres a été introduit par la loi du 11 octobre 1852.

Les timbres sont rectangulaires, gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, non piqués. Le papier porte ordinairement le chiffre de la valeur en filigrane; mais les timbres de 5 et de 10 centavos, des premiers tirages, sont sur papier sans filigrane. Le dessin représente Christophe Colomb.

5 centavos (Of. 26) (*), — bleu foncé, bleu clair.

10 (Of. 52), — vermillon (n° 457).

1 (Of. 05), — jaune-soufre.

20 (1f. 04), — vert-olive.

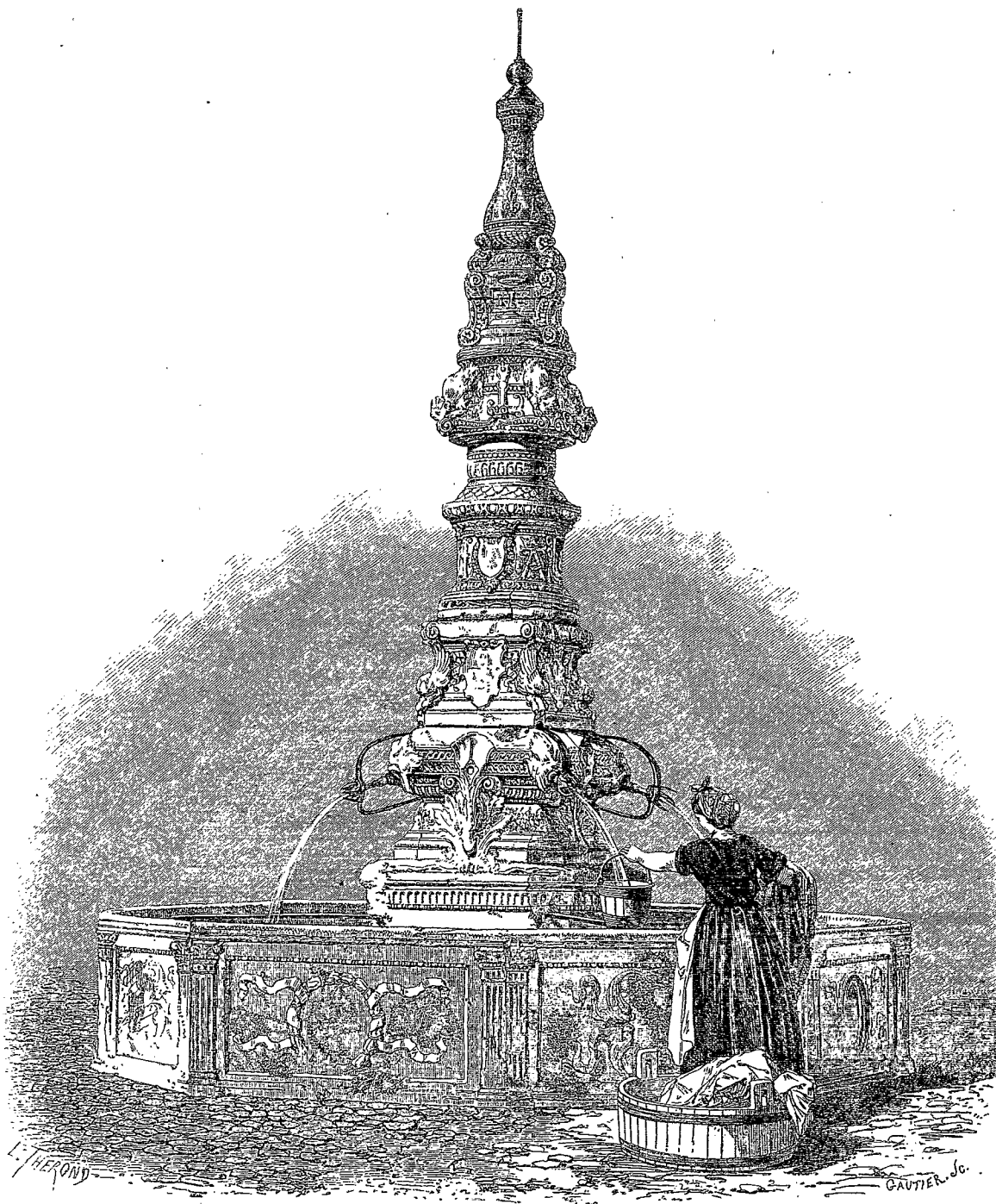
On trouve des timbres de 10 et de 20 centavos coupés par le milieu, et chaque moitié a la valeur de 5 ou de 10 centavos.

La suite au prochain volume.

(*) 1 once d'or = 21 1/2 piastres boliviennes = 85 francs; 1 piastre = 100 centavos = 3f.95; 1 once d'or = 435 piastres papier-monnaie.

(*) 1 piastre = 100 centavos = 5f.20.

LA FONTAINE DE JACQUES DE BEAUNE, A TOURS.



Fontaine de la place du Marché, à Tours. — Dessin de Thérond. (Hauteur de la pyramide, 5^m.20 ; Diamètre de la vasque, 3^m.90.)

Ce fut en 1510 que les habitants de Tours admirèrent pour la première fois cette jolie fontaine sur le carroi (grande rue ou route) de Beaune, devant l'hôtel de Jacques de Beaune, seigneur de Semblançay ou plutôt Samblançay. Jacques était le fils aîné de Jean de Beaune, bourgeois et argentier, c'est-à-dire trésorier, des rois Louis XI et Charles VIII : il devint surintendant des finances sous le dernier de ces deux rois, puis sous Louis XII et François I^{er}. Il était au plus haut degré de sa prospérité en 1510, lorsqu'il se plaisait à embellir ainsi son hôtel et sa ville natale. On assure, et rien n'est plus probable,

TOME XXXIV. — DÉCEMBRE 1866.

qu'il confia à l'excellent sculpteur Michel Colomb ⁽¹⁾ l'invention et le dessin de cette fontaine (transportée, depuis 1820 seulement, sur la place du marché actuel de Tours). Michel Colomb en fit exécuter le modèle par ses neveux Bastien et Martin-François : la pyramide (ou si l'on veut la colonne, l'aiguille) est en marbre de Carrare, et la vasque octogone en pierre noire de Volvic. On y voit les armes de Louis XII, d'Anne de

(1) Ou Columb. Voy. t. VI, 1838, p. 241. Cet éminent artiste était resté presque inconnu jusqu'à ces derniers temps. On a consacré à ses œuvres une salle du Musée de la renaissance, au Louvre.

Bretagne, de Jacques de Beaune et de la ville de Tours. En 1527, Jacques de Beaune, depuis longtemps moins heureux, fut condamné à mort et pendu au gibet de Mont-faucon, à l'âge de soixante-deux ans. Quel était son crime? On doute encore qu'il en eût commis aucun. Sa probité avait eu le malheur de déplaire à la duchesse d'Angoulême. C'est un fait tristement vrai que presque tous ceux qui, avant la révolution française, ont cherché à mettre de l'ordre dans les finances de l'État et à combattre les abus des cours, ont été victimes de leur bonne volonté. Les contemporains de Samblançay le jugèrent innocent; c'est en s'inspirant de ce sentiment public que Marot fit les vers bien connus, que nous avons déjà cités dans notre premier volume, page 223 :

Lorsque Maillard, juge d'enfer, menait...

LES ZIMANGAS DE LA CAFRERIE.

Les Zimangas sont d'habiles nageurs dont l'office est de faire passer les fleuves aux étrangers. Rien de plus primitif que l'embarcation qu'ils improvisent. Ils cueillent sur le rivage quelques gerbes de roseaux et en font un siège verdoyant, destiné à recevoir celui qui se confie à cet étrange véhicule. Lorsqu'une personne se présente pour franchir la rivière, on met la gerbe à l'eau; le passager se place à cheval sur ce fagot qu'il serre entre ses jambes, et se couche en avant, gardant bien l'équilibre. La partie supérieure du corps surnage ainsi, du moins la tête; le Zimanga se met en arrière de l'esquif, le pousse d'une main et nage de l'autre et des pieds. Quelquefois il y a deux ou trois nageurs pour diriger l'embarcation.

MARGUERITE CHANT-DE-COQ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 354, 362, 370, 382, 386.

De retour dans son cabinet, le juge donna l'ordre d'introduire le meunier d'Orchamp. La déposition de celui-ci fut accablante pour Marguerite. Il affirma, levant la main devant Dieu, que, réveillé dans la nuit de l'incendie par les grognements de son chien, il entendit sonner deux heures du matin à l'horloge de la paroisse, un peu après qu'il eut ouvert la fenêtre du moulin pour savoir ce qui, au dehors, inquiétait le vigilant animal. La lune brillait; le meunier put voir distinctement sortir de sa petite grange la jeune voyageuse déguenillée qui lui avait demandé un abri pour la nuit. Comme elle parut hésiter un moment sur la route qu'elle devait prendre, il pensa que la fillette avait le dessein de s'en aller seule à Venizelle, où elle se disait attendue. Son hésitation dura peu, car presque aussitôt elle tourna derrière le moulin. Le meunier s'habilla à demi et descendit afin de s'assurer du chemin que décidément elle suivait; et il l'aperçut s'éloignant dans la direction de Soissons. « Je me doutais bien, dit en terminant le meunier, que c'était une petite rôdeuse qui, par frime, avait fait semblant de tomber de sommeil. N'ayant trouvé dans ma grange que quelques bottes de paille, je pensai qu'elle s'en allait ailleurs pour voir s'il n'y aurait pas quelque chose de mieux à prendre. »

— Tu l'entends? dit le juge à Marguerite; le meunier d'Orchamp, qui est un brave homme, incapable de faire un faux serment, t'a vue sortir de la grange.

— Il faut bien, répondit-elle, que j'en sois sortie, puisque les autres m'ont rencontrée au bord du fossé.

— Alors tu avoues?

— J'avoue que j'y étais, mais je n'y suis pas venue.

— Ce que tu dis est encore plus absurde qu'audacieux; si tu n'es pas venue là, comment t'y trouvais-tu?

— J'ai eu idée qu'on m'y avait portée par malice pendant que je dormais.

— Mais puisque le meunier t'a aperçue au moment où tu te mettais en route?

— Alors je ne sais pas, répliqua Marguerite, fatiguée au point de ne plus chercher à se rendre compte de rien; qu'on fasse de moi ce qu'on voudra; je n'ai que cela à dire : « Je ne sais pas ! »

Le magistrat la fit de nouveau reconduire à sa prison, et la justice suivit son cours, cours peu rapide, comme on sait; cependant la culpabilité de Marguerite semblait si peu douteuse, que son arrêt eût été bientôt prononcé si les difficultés de l'enquête, indispensable pour constater son identité et son âge, n'avaient dû prolonger la détention préventive de l'accusée. Après sa confrontation avec le meunier et la dame du château, elle demeura si longtemps sous la garde de Pierre Chauffour, que celui-ci ainsi qu'elle-même purent croire qu'on l'avait oubliée.

Depuis plusieurs mois elle avait repris ses habitudes journalières avec Françoise et Mariette, quand cette dernière tomba si dangereusement malade que jour et nuit il fallait veiller près de son berceau. D'abord le père et la mère se succédant y suffirent; mais lui, qu'une surveillance active occupait du matin au soir, avait besoin de sa somme de repos accoutumée pour faire consciencieusement son service du lendemain : il ne se plaignit pas de l'excès de fatigue; mais Françoise, que le pressentiment réveillait, le surprit tant de fois endormi sur sa chaise, qu'elle lui dit enfin :

— Tu n'en peux plus, Pierre; désormais tu te coucheras à ton heure; moi, j'irai tant que le bon Dieu me donnera des forces.

Ses forces s'épuisèrent, et l'enfant ne guérissait pas.

— Prends une garde-malade, lui dit le geôlier.

— J'en connais bien une en qui j'aurais confiance, reprit-elle.

Pierre Chauffour, qui l'avait devinée, lui lança un furieux coup d'œil, frappa du pied et jura; un peu plus il l'aurait battue. Françoise laissa passer l'accès de colère, se disant à part : « Ce soir, Marguerite sera ici. »

Le soir, Pierre Chauffour installait la prisonnière auprès du berceau de Mariette.

— Ah! tu demandes à la voir? Eh bien, regarde-la à ton aise, et écoute bien ce que te dira ma femme, ou sinon!...

Il n'acheva pas la menace et alla se coucher.

Quelque temps se passa encore sans que les soins, qu'on ne lui marchandait pas cependant, apportassent le plus léger soulagement à l'enfant. Une nuit que Marguerite et Françoise veillaient ensemble, la jeune mère, désolée, s'avisa de dire :

— Le médecin n'y entend plus rien; je ne vois qu'une seule chose à présent qui puisse la sauver.

— Et cette chose, vous la savez?

— Oui, car c'est ce qu'a fait ma mère quand j'étais petite et malade comme Mariette : elle a brûlé un cierge et dit une prière à l'autel de Notre-Dame de Saint-Pierre-Aigle, mon pays.

— C'est donc bien loin Saint-Pierre-Aigle? demanda Marguerite.

— Non; mais si près que ce soit, le voyage prend encore trop de temps; je ne peux pas quitter Mariette pendant une demi-journée.

— Si on voulait me laisser sortir et si on m'indiquait mon chemin, reprit, après un moment de silence, la pri-

sonnière, j'irais bien à votre place, vu que je sais mes prières.

— C'est impossible ! tais-toi, dit vivement Françoise ; si Pierre t'entendait, il ne t'amènerait même plus ici ; il aurait peur de ne pas t'y retrouver.

Au point du jour, le geôlier, tout soucieux à son réveil, reconduisit Marguerite dans le corridor du sous-sol. Mariette allait plus mal. Une demi-heure au plus après le départ de son mari, Françoise entendit un coq chanter. « C'est singulier, dit-elle ; il n'y a pas de basse-cour dans notre voisinage. » Pierre Chaufour rentra, se jeta sur une chaise et se prit la tête dans les mains.

— Voyons, lui dit Françoise, supposant qu'il désespérait de Mariette, il y a plutôt du mieux dans ce moment-ci ; je compte encore que nous la sauverons.

— J'y compte plus que toi ! répliqua-t-il en relevant la tête. Marguerite est en route pour Saint-Pierre-Aigle.

Sa femme, croyant avoir mal entendu, le regarda fixement.

— Oui, partie, continua-t-il ; le chant du coq que tu as entendu, c'est le signal qui nous annoncera son retour ce soir... Tu sais que je suis perdu si elle ne revient pas ?

Marguerite put revenir le soir même, grâce à sa rencontre avec le lieutenant criminel dans le bois des Églises.

IV. — Le retour du pèlerinage.

Étrangère au pays, mais intelligente, comme on sait, et, d'ailleurs, suffisamment renseignée sur sa route par divers points de repère que Pierre Chaufour lui avait signalés, ceux-ci, par exemple : les deux tours de Saint-Jean des Vignes, le poteau de Vauxbuin et l'auberge de la Croix de Fer, Marguerite, qui pouvait enfin, après tant de jours de captivité, aller toujours droit devant elle, sans avoir de tous côtés pour limite le mur d'une prison, marcha bon pas et d'un tel cœur qu'elle fit à peu près d'une traite le voyage de Soissons à Saint-Pierre-Aigle.

D'abord, quand elle se vit hors de la ville, en liberté et au grand air, le sentiment de bien-être qui l'envahit pour ainsi dire l'affola, et, sans s'apercevoir qu'elle chantait, elle chanta à s'étourdir. Peu à peu cependant un religieux scrupule éteignit sa voix ; elle pensa à sa mission, se dit que pour la bien accomplir il lui fallait ne pas s'en distraire, et que la prière seule la devait occuper jusqu'au terme du pèlerinage. Marguerite se mit alors résolument à prier ; mais, chemin faisant, sa ferveur avait tant à lutter contre l'épanouissement de la joie, qu'elle n'en triomphait pas toujours. Tout lui était enchantement sur cette route : un nuage au ciel, un oiseau dans l'arbre, une fleur au buisson : aussi, que son regard, involontairement, mais facilement distrait, vint à rencontrer celui-ci, celui-là ou bien l'autre, voilà que soudain, malgré les prières qui se succédaient sur ses lèvres, l'air qu'elle voulait oublier luttait contre sa résistance, et sa mémoire achevait de lui chanter la chanson interrompue.

Toutefois, à Saint-Pierre-Aigle, sa pieuse tâche n'en fut pas moins religieusement remplie ; mais au retour, libre de s'abandonner aux séductions de la route et pressée d'en jouir, car chaque pas en avant devait la rapprocher de sa prison, Marguerite se laissa prendre à toutes les fantaisies qui l'attiraient : ici, c'était un ravin à descendre ; là, une roche à escalader. Sentant qu'il lui serait bon de donner un peu de répit à ses jambes désaccoutumées de la marche, elle se dit : « J'ai bien le droit de prendre un moment de repos. » Et, pour se reposer, elle alla rendre visite à des oisillons qui piaulaient dans leur nid ; puis, comme en descendant de l'arbre son pied touchait l'herbe où s'était arrêté un de ces beaux papillons de jour qu'on appelle la vanesse Io ou l'orgueilleuse œil-de-

paon, l'insecte ayant pris son vol, elle se mit à le poursuivre jusqu'au bout d'une prairie voisine. Des saules penchés sur un ruisseau bordaient cette prairie ; les touffes d'herbe fleurie de la berge doucement inclinée invitaient à s'asseoir ; çà et là de larges pierres semblaient des tables attendant les convives : le lieu ne pouvait être mieux choisi pour un repas champêtre ; Marguerite s'aperçut qu'elle avait faim. Elle s'assit et s'attabla. Pierre Chaufour, au départ, avait garni les poches de sa prisonnière : de l'une elle tira un gros morceau de pain bis ; l'autre contenait la bonne chère, c'est-à-dire du fromage dur et des pommes ; l'eau du ruisseau arrosa le festin. Marguerite le fit durer d'autant plus longtemps qu'il lui prit envie de chanter au dessert ; une chanson appelait l'autre, et l'enfant eut tant de plaisir à se redire toutes celles qu'on lui avait apprises à Claquedent, qu'elle ne s'aperçut de la chute du jour que quand elle eut épuisé son répertoire. Alors elle se mit en devoir de reprendre son chemin. Elle marcha quelque temps, se croyant en bonne direction, dans le bois des Églises ; mais la nuit étant tout à fait venue, l'inquiétude la prit, bientôt après la peur, et ce fut pour s'étourdir que, tout en cherchant sa route, elle s'avisait de lancer par intervalles ce cri du coq qui devait la faire se rencontrer avec l'autre voyageur égaré.

Ramenée par le lieutenant criminel à la porte de Soissons, on s'explique maintenant pourquoi Marguerite, profitant de l'obscurité de la nuit, glissa furtivement sous le manteau du cavalier et prit ensuite grand soin d'échapper à ses recherches. Il lui avait dit : « Je veux te reconduire à la maison où tu habites », et cette maison, c'était la vieille geôle, d'où personne ne devait savoir qu'elle avait pu sortir.

Il était temps qu'elle revînt. Pierre Chaufour, qui mesurait la durée du voyage sur son impatience, avait commencé à douter du retour de Marguerite lorsqu'à peine elle pouvait être arrivée à Saint-Pierre-Aigle. Quand il vit passé le moment que son calcul avait assigné comme terme extrême à l'absence de sa prisonnière, il s'effraya du compte que sa responsabilité aurait à rendre à la justice, et, dès lors, sa faute prit à ses yeux les proportions d'un crime. Néanmoins, il feignit de partager la confiance dont sa femme avait besoin pour continuer avec courage ses soins à l'enfant malade.

— Il n'y a pas de doute, dit-il en entendant sonner l'heure, quoique la petite soit un peu en retard, il est impossible qu'elle ne revienne pas... Je lui ai si bien indiqué son chemin !... Pour sûr, elle reviendra.

Mais, après d'autres heures encore écoulées, ce fut Françoise qui, inquiète à son tour, dit au geôlier :

— Elle tarde bien ; je crains que la pauvre enfant ne se soit égarée.

Pierre Chaufour, à bout de patience, venait de prendre désespérément une résolution.

— Égarée ou en fuite, reprit-il, il faut qu'on la ramène ici, et c'est la maréchaussée qui la ramènera ; car je ne passerai pas la nuit sans avoir été me dénoncer à M. le lieutenant criminel.

Françoise tremblait encore de la menace de son mari, quand le signal convenu annonça l'arrivée de Marguerite.

Quinze jours après, Mariette, hors de danger et déjà convalescente, était, comme autrefois, amenée par sa mère, à l'heure du soleil, sur le gazon du préau ; mais elle n'y riait plus, elle n'y jouait plus comme autrefois. Ce qui la rendait obstinément sérieuse, c'était moins l'affaiblissement causé par la maladie que le chagrin de ne plus voir auprès d'elle sa petite garde-malade, si prompt à la satisfaire quand elle lui disait : « Mariette s'ennuie ; fais chan-

ter le coq. » Et aussitôt le coq chantait, et l'enfant, qui ne pouvait encore que sourire, s'efforçait en souriant de battre des mains pour témoigner sa joie.

Quand les autres prisonniers entendirent pour la première fois ce bruit insolite à la geôle, Pierre Chaufour, voulant prévenir les commentaires, leur dit :

— Comme il faut des œufs frais à notre petite malade, ma femme a obtenu la permission d'avoir une basse-cour.

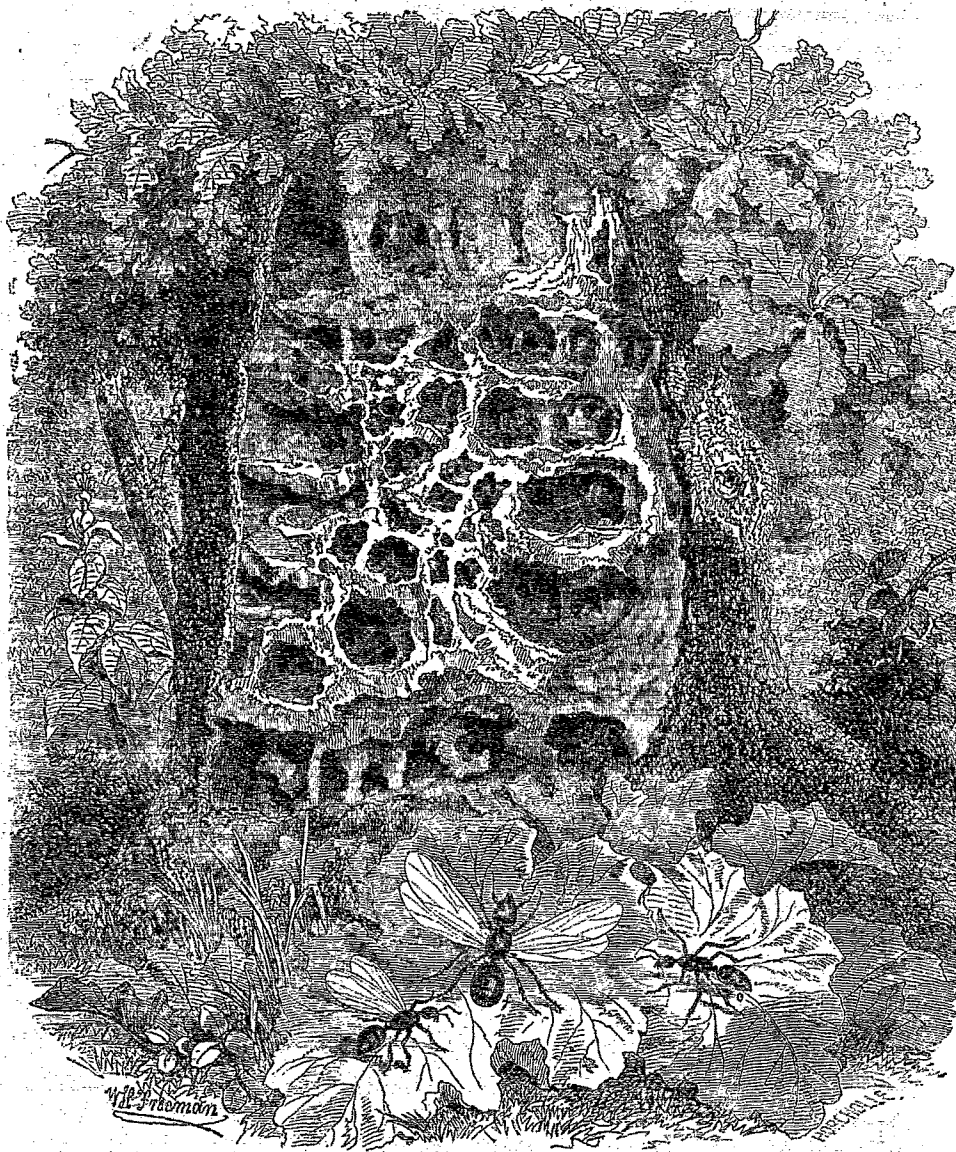
Et lorsque le coq eut cessé de se faire entendre, le geôlier ne trouva rien de mieux que cette défaite pour couper court aux suppositions :

— Cette nuit, nos gredins de chats ont étranglé le coq et les poules. *La suite à la prochaine livraison.*

LA FOURMI FULIGINEUSE.

Voy. la Table des trente premières années.

La fourmi *fuligineuse* se sépare complètement des mâconnes. Elle est essentiellement charpentière, et c'est dans l'intérieur des arbres qu'elle exerce son industrie. Si nous examinons, après y avoir pratiqué plusieurs coupes hori-



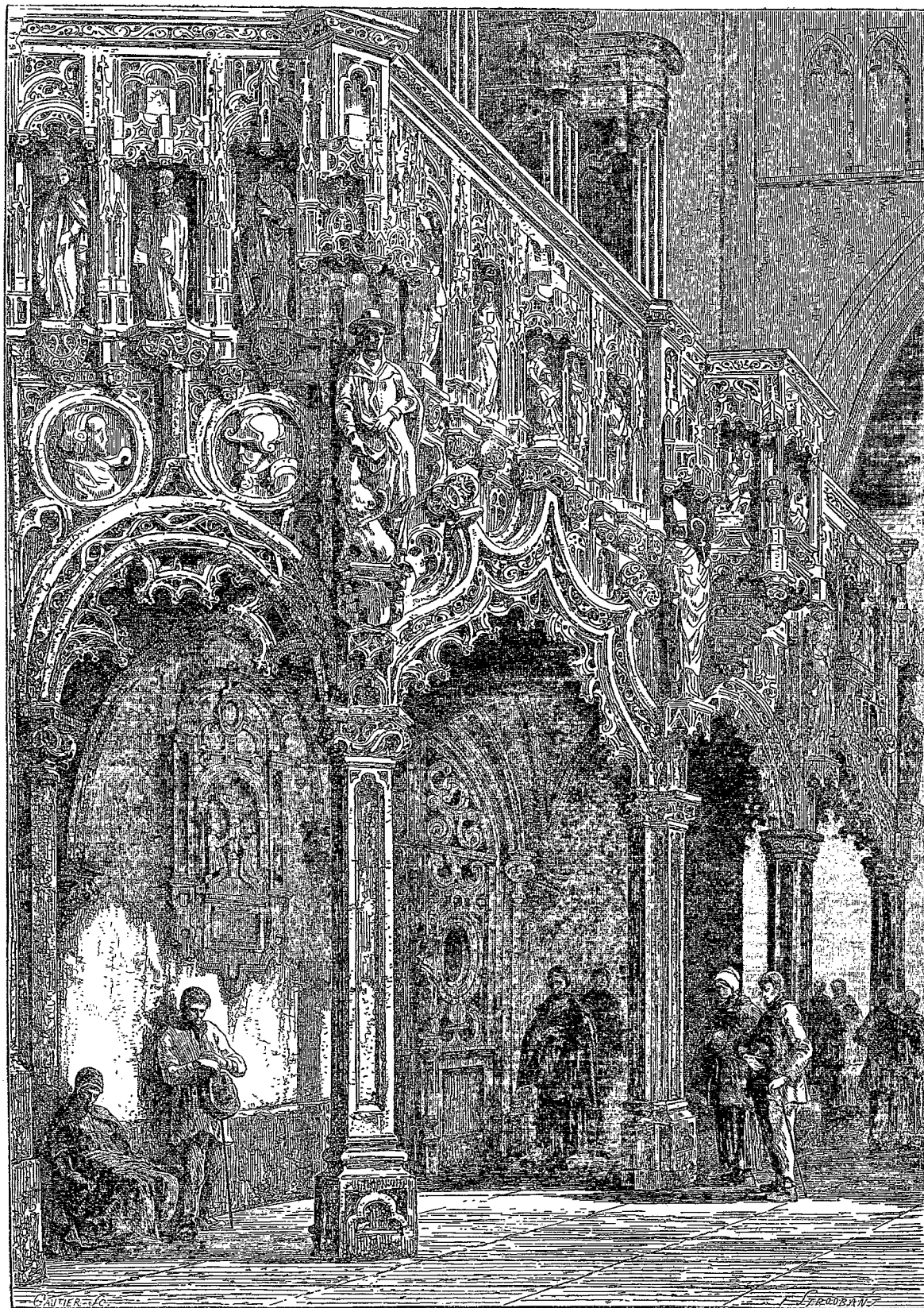
La Fourmi fuligineuse (*Formica fuliginosa*) et son habitation (f, femelle; m, mâle; o, ouvrière; grossis deux fois).
Dessin de Freeman.

zontales et verticales, l'un de ces troncs où elle a élu domicile, nous sommes frappés de le voir, sous son écorce restée intacte, percé, perforé de toutes parts, dans toute son épaisseur, et quelquefois aussi dans toute sa hauteur. Un regard plus attentif nous fera reconnaître une certaine régularité dans cet immense travail, qui d'abord paraît un inextricable chaos. Des planchers, aussi minces qu'une carte à jouer, sont disposés horizontalement les uns au-dessus des autres à cinq ou six lignes de distance, et des cloisons verticales, des piliers, plus larges à la base et au sommet qu'au milieu, divisent chaque étage en un grand

nombre de cases arrondies; ces pans de mur, ces piliers, sont alignés en colonnades courbes, parce qu'ils suivent le sens des couches ligneuses, toujours concentriques. Les appartements creusés dans la souche ou dans les grosses racines ne présentent plus aucune symétrie : le bois est fouillé en tous sens, sans doute à cause de la dureté et de l'entrelacement des fibres. L'ouvrage, en revanche, gagne beaucoup en délicatesse et en légèreté; les cloisons n'ont plus que l'épaisseur d'une feuille de papier.

NOTRE-DAME DE WALCOURT

(BELGIQUE).



Le Jubé de Notre-Dame de Walcourt. — Dessin de F. Stroobant.

La petite ville de Walcourt, bâtie sur une montagne escarpée, d'un accès difficile, est située sur les bords de la rivière d'Heure, dans le pays d'entre Sambre et Meuse. On fait remonter son origine au temps des Francs saliens.

Fermée de murailles après la retraite des Normands, longtemps possédée par des seigneurs particuliers, vendue en 1363 à Guillaume, premier comte de Namur, elle fut annexée à ce comté, en 1438, par le duc de Bourgogne Philippe le Bon. Les soldats du Sanglier des Ardennes la saccagèrent en 1474; elle fut brûlée, en 1478, par un parti français, et de nouveau prise en 1551 et en 1568, lors des guerres de religion. Ce n'est plus guère qu'un village; mais son ancienne église, reconstruite à la plus brillante époque de l'architecture ogivale, est un lieu de pèlerinage célèbre. Quoiqu'elle ait été dévastée par les calvinistes en 1568, et incendiée par les Français en 1689, elle est encore d'un aspect imposant, au milieu des ruines amoncelées à ses pieds, des beaux vergers qui l'avoisinent, et des humbles habitations bâties autour de son enceinte. A l'intérieur, ce qui attire le plus les regards est le beau jubé placé à l'entrée même. « Son caractère de somptuosité offre tant d'analogie avec celui de Dixmude ⁽¹⁾ qu'on est porté d'abord à lui attribuer la même origine; mais un examen plus attentif détruit cette première impression. Dans l'un, en effet, l'art ogival, parvenu à son dernier degré de richesse, n'a pas encore dénaturé ses éléments constitutifs; dans l'autre, au contraire, la marque de la transformation est déjà apparente : le choix historique des statues, les médaillons appliqués aux murs, les colonnettes mêlées aux dentelures gothiques, constatent l'envahissement du style de la renaissance. Encore disposée à la manière ancienne, l'œuvre est déjà habillée à la mode nouvelle, et, grâce à cette anomalie, elle permet d'étudier cette phase si intéressante et si courte de la transition. Pour subvenir aux frais d'une œuvre sculpturale si coûteuse, la fabrique de l'église a dû compter sur les offrandes des fidèles qui s'y rendent, depuis une époque très-ancienne, en longues processions. De nos jours encore plus de vingt mille pèlerins vont, chaque année, adresser leurs prières et leurs vœux à la statue de Notre-Dame de Walcourt. » ⁽²⁾ Selon la légende, cette antique image de bois aurait été sculptée par saint Maternus, qui avait vu la Vierge elle-même avant son assomption.

MARGUERITE CHANT-DE-COQ.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 354, 362, 370, 382, 386, 394.

Ce ne fut pas un caprice de Pierre Chaufour qui sépara brusquement la petite prisonnière de son amie Mariette, mais de sévères instructions émanant de l'autorité supérieure. Le nouveau lieutenant criminel avait manifesté son entrée en fonctions par un règlement disciplinaire qui imposait au gardien des détenus des devoirs si rigoureux, qu'ils ne laissaient de place ni à un acte de pitié, ni à un témoignage de sympathie. Ces nouvelles instructions, auxquelles Pierre Chaufour devait immédiatement se soumettre, vinrent le surprendre un soir, au moment où sa prisonnière, établie chez lui comme l'enfant de la maison, berçait Mariette sur ses genoux pour l'endormir. Ne se sentant pas le courage de parler de cet ordre en un tel moment, il grommela assez haut pour qu'on ne s'aperçût pas qu'il soupirait, et attendit le sommeil de la convalescente. Quand il vit qu'elle était positivement endormie, il alluma sa petite lanterne de corne, puis il dit à Marguerite :

— Pose Mariette dans son lit et suis-moi.

Françoise, troublée par un vague pressentiment, lui demanda :

⁽¹⁾ Voy. le jubé de l'église de Dixmude, t. XI, 1843, p. 105.

⁽²⁾ *Monuments d'architecture et de sculpture en Belgique*. Muquardt, Bruxelles.

— Est-ce que Marguerite ne va pas revenir?

Il ne répondit pas et emmena sa prisonnière. Celle-ci, voyant qu'il lui faisait prendre le chemin du sous-sol où elle ne redescendait plus que vers la pointe du jour, se retourna vers le geôlier pour lui dire :

— Pas vrai que nous allons remonter ensemble?

— Va toujours, murmura-t-il sourdement.

Et quand Marguerite fut dans son cabanon, Pierre Chaufour, qui avait honte de son devoir comme d'une mauvaise action, ferma les yeux, et, d'une main mal assurée, poussa la porte sur elle. La prisonnière l'appela.

— Eh bien, quoi! dit-il, appuyant son front en sueur à la grille du petit guichet, est-ce que je ne viendrai pas te donner tous les jours des nouvelles de Mariette?

C'est ainsi qu'elle apprit qu'on la séparait de sa petite amie.

— Tu vois, ajouta-t-il, que je ne pousse pas le verrou; c'est tout ce que je peux faire pour toi.

Ce fut aussi tout ce qu'il put lui dire, tant la voix lui tremblait.

Si, d'une part, la sévérité du nouveau lieutenant criminel avait aggravé le sort des prévenus en détention, d'un autre côté, sa puissante impulsion activait la marche de la justice. Une cause cependant demeurait encore ajournée, celle de la vagabonde incendiaire : on continuait à attendre le résultat de l'enquête; les réponses espérées semblaient s'être égarées ou perdues dans le long parcours de Soissons au hameau de Claquedent.

Après plusieurs mois passés depuis l'événement on n'aurait plus guère parlé de l'incendie dans le faubourg Saint-Crespin, si Madelon l'Ortie n'eût pris soin d'en raviver à tout propos le souvenir. Sans cesse trompée dans son espoir de voir dresser le gibet, elle crut à un parti pris d'étouffer l'affaire, et, ne voulant pas permettre qu'on lui fit tort du châtiment de la coupable, elle se plaignit si haut de ce qu'elle considérait comme un déni de justice à son détriment, qu'elle fut mandée chez le lieutenant criminel. Admonestée par Maurice Delavilledieu, la vieille fille invoqua les égards qu'on lui devait au siège du bailliage, et comme victime du sinistre, et à cause de certains services bénévoles : divers renseignements qu'on ne lui demandait pas, et qui avaient fait écrire plus d'un nom sur le registre des écrous dans la prison de la rue du Beffroi. Son principal titre, dans cet ordre de méfaits, était l'arrestation d'un braconnier qui lui avait dû cinq ans de galères.

Au moment où le lieutenant criminel la congédiait, Madelon l'Ortie, cédant à une arrière-pensée, lui dit :

— Révérence gardée, permettez-moi de vous demander si la gredine est toujours en prison.

— Vous en doutez?

— Dame! il y a eu hier trois semaines, un marchand, qui passe par chez nous, m'a dit avoir rencontré une vagabonde qui m'a eu tout l'air d'être celle qui a mis le feu chez moi.

— Rassurez-vous, BONNE FEMME (il appuya sur ces mots), le rapport de l'agent chargé d'inspecter la prison constate qu'elle était encore dans son cachot ce matin. Par réflexion, il ajouta : — Ce marchand, où prétendait-il avoir rencontré l'accusée?

— Je peux vous dire le jour et la date, reprit Madelon; c'était le 5 du mois, aux approches de la nuit; il s'arrêta sur le chemin et se retourna, ayant entendu un coq chanter là où il n'y avait ni ferme ni maison, et il vit une petite déguenillée qui s'en allait dans le bois des Églises.

Maurice Delavilledieu s'empressa de renvoyer Madelon, et, vivement intrigué par cette date, ce lieu et ce chant qui lui rappelaient son arrivée à Soissons, un quart d'heure après il se présentait à la geôle.

V. — *Les douze cents livres de la grand'mère.*

La veille de cette visite inattendue, les prisonniers avaient pu se dire, au bruit qui leur était venu dans la direction du préau : « Il paraît que notre geôlier a repeuplé sa basse-cour. » Une révélation de Françoise à Mariette motivait cette supposition. La jeune mère, ne sachant comment consoler sa fille, qui croyait Marguerite partie pour ne plus revenir, avait dit en lui montrant le soupirail du corridor souterrain : « Elle est là ; nous la reverrons. » Aussitôt l'enfant, échappant à sa mère, avait couru au soupirail, et, la tête passée entre deux barreaux, elle s'était mise à crier à la prisonnière : « Si tu es là, fais donc chanter le coq ! » Du fond du cabanon le coq avait chanté ; puis plus près, dans le corridor obscur ; enfin, plus près encore, à deux pas du mur, dans le rayon de lumière qui permettait à la convalescente de voir sa petite garde-malade. Mariette en fut si joyeuse le reste du jour, que Françoise lui promit, sous condition d'être discrète avec son père, la même fête pour le lendemain. Or, le lendemain, la fête promise avait lieu au moment même où Pierre Chaufour amenait le lieutenant criminel au bas de l'escalier du sous-sol. Épouvanté de ce qu'il voyait, le geôlier tomba à genoux devant le magistrat :

— Je suis fautif, dit-il, j'ai mérité d'être puni ; mais si vous êtes père, vous me pardonnerez.

Maurice Delavilledieu, arrêté sur la dernière marche, avait reconnu son jeune guide du bois des Églises ; il écoutait, il contemplait Marguerite et Mariette, ce qui ne l'empêcha pas d'entendre l'aveu et l'excuse du geôlier courbé et tremblant à ses pieds.

— J'ai été père, lui répondit-il ; allons chez vous ; là, vous m'expliquerez ce que ceci veut dire.

Et, sans troubler l'entrevue des enfants, ils regagnèrent l'étage supérieur.

Pierre Chaufour, seul avec son juge, ne chercha pas à atténuer sa faute ; il dit toute la vérité. Le magistrat, qui savait commander à son émotion, l'écouta silencieusement jusqu'au bout ; il ne l'interrompit que quand le malheureux, se croyant perdu, implora de nouveau son indulgence.

— Le lieutenant criminel ne peut pas être indulgent, lui dit-il ; mais jusqu'à présent il ne sait rien de ce qui s'est passé : c'est à un simple visiteur que vous avez confié votre secret.

De retour chez lui, Maurice Delavilledieu lut et relut la plainte de Madelon l'Ortie, le procès-verbal de l'arrestation de Marguerite, la déposition du meunier d'Orchamp ; il médita longtemps sur la circonstance aggravante du mouchoir trouvé près de l'accusée ; et quand il eut accumulé dans sa tête toutes ces preuves de culpabilité, quand sa conviction eut aussi condamné l'accusée, il lui suffit de mettre en regard de ces preuves et de ces témoignages le souvenir de sa rencontre avec cette enfant que tourmentait la crainte de rentrer trop tard en prison, il lui suffit de comparer l'énormité du crime avec la joyeuse naïveté de la scène enfantine dont il avait été témoin dans le corridor des cabanons, pour se repentir de n'avoir plus le droit de plaider l'innocence.

Le même jour, poursuivant l'instruction du procès de l'incendiaire, il fit appeler Marguerite. Les premières paroles de la fillette, en reconnaissant le voyageur qui l'avait ramenée à l'entrée du faubourg Saint-Christophe, furent celles-ci :

— Ne dites pas où vous m'avez rencontrée, on punirait M. Pierre qui m'a laissée sortir.

Le lieutenant criminel la rassura sur ce point ; puis il lui parla en père, il l'interrogea en juge ; il essaya de lui

faire comprendre l'absurdité si évidente quoique si peu réelle de sa défense renfermée dans ces seuls mots : « Je ne sais pas ! » Plusieurs jours de suite, mais toujours en vain, il renouvela l'épreuve. Enfin, la réponse à l'enquête arriva : elle ne révélait rien quant à l'origine de l'enfant, mais elle établissait que celle-ci était connue à Claquedent depuis dix ans passés, et qu'elle ne pouvait pas avoir moins de cinq ou six ans lorsqu'on l'y abandonna un dimanche, 20 juillet, jour de la sainte Marguerite. De là le nom qui lui fut donné. Ces renseignements mettaient fin à l'hésitation des juges ; on pouvait condamner Marguerite à la peine des incendiaires, elle avait l'âge voulu pour le supplice.

Forcé de poursuivre contre elle sa tâche rigoureuse, le lieutenant criminel, à qui les motifs d'accusation se présentaient en foule, se surprit à chercher des moyens de défense. Il en trouva. « Voyez donc ! se dit-il, étonné de sentir se raviver en lui le feu de sa jeunesse, si j'étais encore avocat je la ferais certainement acquitter. » Cette réflexion lui suggéra l'idée de s'enquérir, pour la prévenir, du défenseur le plus habile. C'était une généreuse inspiration. Voici comment il en fut récompensé.

Un matin, le courrier apporta deux lettres à son adresse, toutes deux portant le timbre de Melun, sa dernière résidence. En reconnaissant l'écriture de l'une d'elles, il fut frappé d'une telle surprise, qu'après avoir ouvert cette lettre et lu la signature, il doutait encore.

Madeleine Delavilledieu, qui, depuis la perte de sa fille, parlait à peine et ne prenait jamais la plume, avait retrouvé assez d'esprit de suite pour écrire une lettre de trois pages à son mari. C'est en tremblant d'émotion et souvent à travers des larmes qu'il lut ce qui suit :

« Mon ami, ce que j'ai à vous raconter, ce n'est pas un rêve, et je ne suis pas folle. Comme vous pourriez, après un si long sommeil de ma raison, douter de son réveil, j'ai désiré qu'il vous fût confirmé par un sage, notre ami le docteur Bertaud. Sa lettre vous parviendra en même temps que la mienne. Croyez aux miracles, mon ami ; celle qui était morte est ressuscitée : c'est de moi que je parle ; car notre chère petite Louise n'a pas cessé de vivre, elle n'a été perdue que pour nous ; elle est retrouvée, nous la reverrons ! Grâce à qui ? à son aïeule, à ma mère, qui pourtant, frappée comme nous de l'épouvantable malheur, ne survécut que six mois à la perte de Louise. Quand j'ai su autrefois que par son testament elle léguait une somme de douze cents livres à la personne qui nous ramènerait notre enfant, j'ai cru qu'elle ne songeait alors qu'à me laisser une espérance qui me fit supporter la vie ; c'était bien mieux, j'en ai la preuve : elle avait au cœur une lumière qui lui faisait voir l'avenir. Bénie soit sa sainte mémoire ! Soyez béni aussi, vous qui, ainsi que moi, n'espérant plus rien, avez, sans me le dire, veillé religieusement depuis tant d'années à ce que la récompense promise demeurât toujours affichée dans tous les lieux publics et dans toutes les auberges qui se trouvent sur les deux rives de Corbeil à Paris. Hier, un homme jeune encore s'est présenté chez moi ; il avait lu l'annonce du legs de ma mère.

« — J'appartenais, il y a douze ans, me dit-il, à un chef de bateleurs dont les élèves étaient presque tous des enfants volés. Mon maître avait remarqué à Corbeil, où nous venions de séjourner, une petite fille qu'on embarqua un soir, avec ses parents, sur un chaland qui descendait à Paris. Il prit une barque dans laquelle je montai seul avec lui, et nous suivîmes le chaland jusqu'à Bercy. Là, un des mariners du grand bateau, qui s'entendait avec mon maître, nous tendit l'enfant ; c'est moi qui le reçus. Le méchant homme nous faisait l'existence si dure que, de-

puis longtemps, je guettais l'occasion de m'enfuir. Je ne la trouvai que six mois plus tard, pendant une de nos tournées en Normandie. Pour me venger de lui, j'emmenai avec moi sa dernière victime, la pauvre enfant volée sur le bateau. Je ne pouvais pas la conduire bien loin. Au premier hameau je la quittai brusquement; mais je ne repris ma course que quand je me fus assuré qu'une paysanne, qui l'avait rencontrée, venait de la faire entrer chez elle. — Mais depuis ce temps? m'écriai-je. — Il y a un an, me répondit-il, j'ai repassé dans le pays; j'avais remarqué la maison de la paysanne, je m'y suis arrêté sous prétexte de demander mon chemin; votre fille y était encore, c'est elle qui m'a répondu.

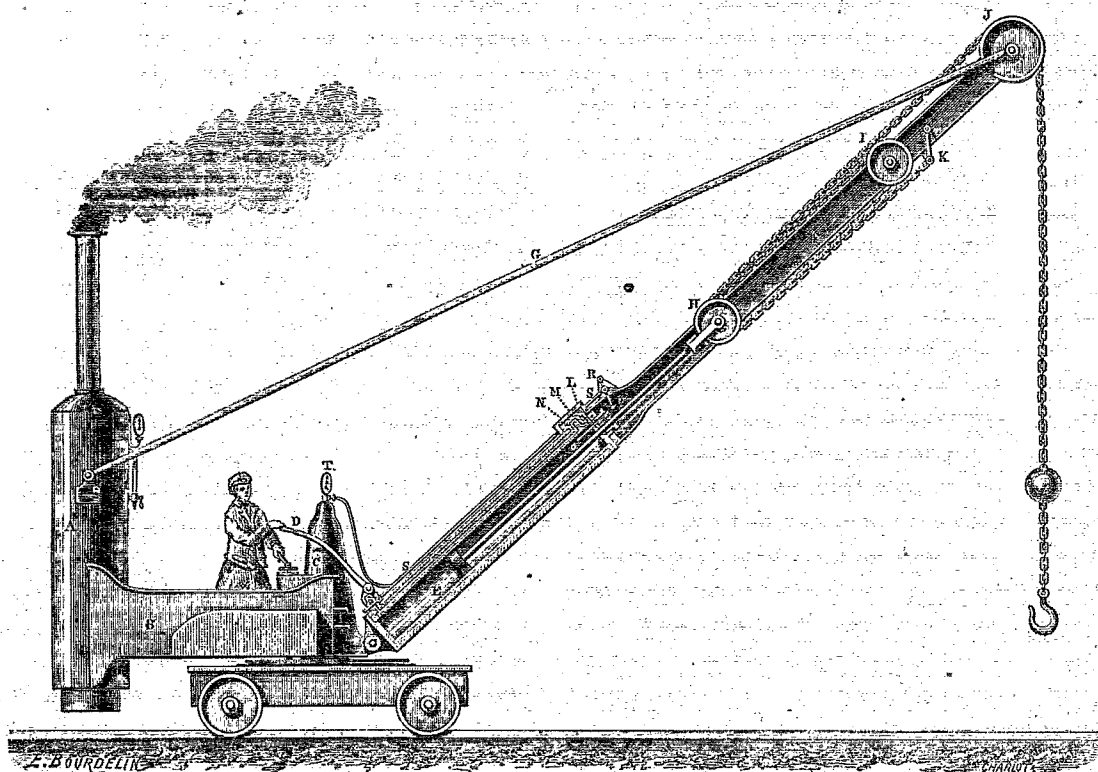
» Aujourd'hui même, ce jeune homme est parti avec notre vieux Baptiste pour aller réclamer Louise. Je vou-

lais les accompagner, le docteur Bertaud s'y est opposé; mais il me conduira à Soissons, près de vous: c'est là que la chère enfant nous sera rendue à tous deux en même temps; coupable de sa perte, je n'ai pas mérité de l'embrasser avant vous. »

La fin à la prochaine livraison.

GRUE A VAPEUR.

L'invention de la grue, qui nous paraît aujourd'hui si simple, est très-moderne. Il y a un siècle à peine, on n'employait encore pour les plus grands travaux que le levier, le palan, la chèvre, et le treuil grossier et primitif auquel on n'avait point encore appliqué les engrenages. C'est seulement vers la fin du siècle dernier que l'on a



Grue locomobile à vapeur, à action directe; système J. Chrétien. — Dessin de Bourdelin.

- A. Chaudière, générateur de vapeur.
- B. Longerons en fer formant tender, avec caisses à eau et à charbon.
- C. Cloche en fonte recouvrant le pivot central monté sur le chariot roulant.
- D. Levier de manœuvre pour la levée et la descente des fardeaux.
- E. Cylindre à vapeur.
- F. Bras en fer formant, avec le cylindre, la volée de la grue.
- G. Tirants servant à retenir la tête de la volée.

- H. Deux poulies portées par la chape de la tige du piston.
- I. Poulie intermédiaire servant à moufler la chaîne.
- J. Poulie de renvoi placée en tête de la volée.
- K. Point fixe d'attache de la chaîne.
- L. Orifice d'arrivée de la vapeur.
- M. Orifice servant à l'introduction et à l'échappement de la vapeur par le haut du cylindre.
- N. Orifice servant à la sortie de la vapeur,

- afin de mettre le haut et le bas du cylindre en communication.
- OP. Tige de butée limitant automatiquement la course du piston.
- PR. Levier transmettant l'action de la tige OP au tiroir de distribution.
- S. Tringle conduisant les tiroirs d'introduction et d'échappement.
- T. Appareil dynamométrique.
- U. Manivelle à l'aide de laquelle on fait tourner la grue.

commencé à construire des grues tournant sur un pivot, de manière à produire à la fois un mouvement d'élévation et un mouvement de translation. On voit encore aujourd'hui les premières grues, avec engrenages et chaînes construites en Angleterre, pour le déchargement des navires. Ces appareils, extrêmement lourds et difficiles à manœuvrer, fonctionnaient avec une lenteur dont on ne saurait plus se contenter aujourd'hui, et demandaient une installation des plus dispendieuses.

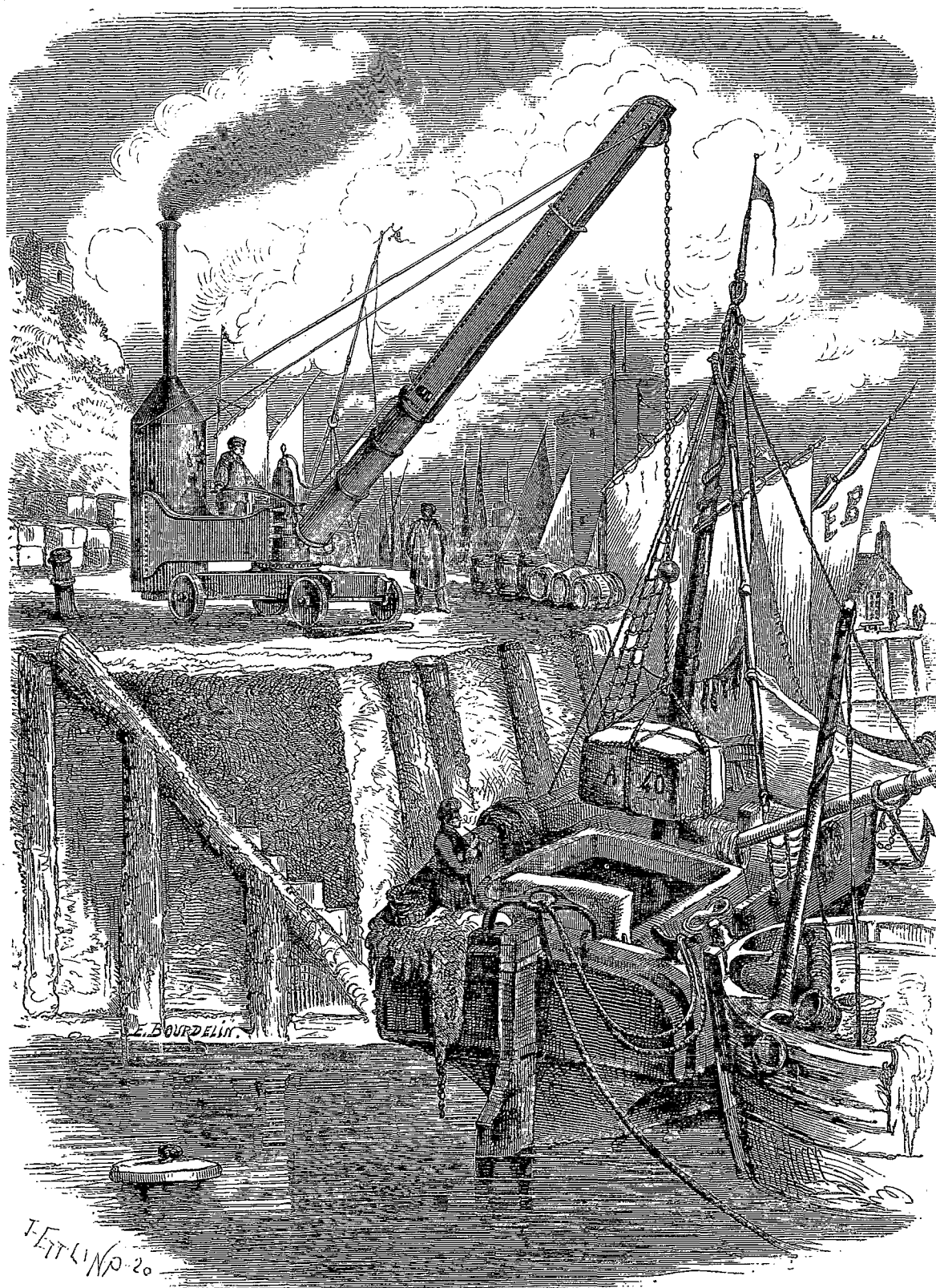
Depuis cette époque, les grues ont subi les modifications les plus diverses, et fourni des types, que l'on compte

par centaines, appropriés d'une manière plus ou moins heureuse aux nombreuses applications que fait naître chaque jour l'augmentation croissante du mouvement commercial et industriel. Ce n'est que depuis quelques années que l'on a senti la nécessité d'employer une force mécanique, au lieu de celle des hommes, pour faire fonctionner des machines appelées à travailler d'une manière presque permanente; l'eau et la vapeur ont déjà fourni leur puissance dans un grand nombre d'applications, parmi lesquelles nous ne ferons que citer les plus importantes.

Parmi les grues hydrauliques, celles de M. W. Arms-

trong, bien connues en Angleterre où elles ont reçu leurs premières applications, en Amérique, en France et dans tous les pays de l'Europe, sont les plus appréciées et

presque exclusivement employées. Leur fonctionnement rapide, leur manœuvre facile, les ont fait rechercher dans de nombreuses circonstances où, jusqu'à ces dernières



Grue locomobile à vapeur. — Dessin de Bourdelin.

années, nul autre système ne pouvait rivaliser. Mais en même temps que ces deux notables avantages, les grues hydrauliques ont de graves inconvénients, parmi lesquels le prix élevé qu'entraîne leur installation n'est pas le plus

grand. En effet, ces machines, qui dépensent autant d'eau et de puissance motrice pour élever un fardeau, quelque léger qu'il soit, que si elles élevaient leur charge maximum, produisent en somme fort peu de travail utile, et

donnent rarement un rendement supérieur à 10 ou 15 pour 100 de la force motrice dépensée. Ajoutons que l'emploi de l'eau à de très-hautes pressions donne lieu à un entretien assez coûteux et assez minutieux.

Parmi les grues à vapeur, celles dont M. J. Chrétien a le premier fait une application industrielle diffèrent essentiellement des autres, autant par l'agencement des organes que par les résultats obtenus; on voit qu'elles sont montées sur chariot et peuvent se transporter facilement partout où il est nécessaire de les faire fonctionner.

Un seul homme suffit pour la manœuvre complète; exécutant une levée par minute en travail courant, et cela avec une dépense de charbon excessivement faible; car ce genre de grue donne un rendement de 80 à 90 pour 100 du travail développé par la vapeur. Ainsi, dans la première grue construite sur ce type, et qui fonctionne aux docks maritimes de M. H. Sursol, à Bordeaux, on décharge par heure soixante bennes contenant 1 000 kilogrammes de charbon. Une grue semblable, dont la force est de 2 000 kilogrammes, fonctionne sur le canal, à la Villette, et décharge en huit heures un bateau à vapeur contenant 200 tonnes de marchandises diverses.

JUDAS ET LE DIABLE.

Dans la *Passion* d'Arnoul Grésban, si populaire au quinzième siècle, Lucifer envoie à Judas un démon qui lui dit :

Meschant, que veux-tu qu'on te face?
A quel port veux-tu aborder?

JUDAS.

Je ne sçais : je n'ai ceil en face
Qui ose les cieulx regarder.

LE DÉMON.

Si de mon nom veux demander,
Briefvement en aras demonstrance.

JUDAS.

Dont viens-tu?

LE DÉMON.

Du parfont d'enfer.

JUDAS.

Quel est ton nom?

LE DÉMON.

Désespérance.

JUDAS.

Terribilité de vengeance!

Horribilité de danger!

Approche, et me donne allégeance,
Se mort peust mon deuil allegier.

LE DÉMON DÉSPÉRANCE.

Oui, très-bien.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 26, 130, 294, 346.

LA SOBRIÉTÉ.

Nous avons montré, dans notre dernière causerie, les dangers qui sont inhérents aux plaisirs habituels de la table, et il nous reste dans celle-ci à mettre en relief, non pas les mérites (nous voulons abstraire à dessein le côté moral de la question), mais les avantages de la sobriété.

Être sobre, c'est user dans la mesure des besoins réels des aliments destinés à les satisfaire, c'est épargner autant que possible à l'estomac les pièges que la sensualité lui tend. La tempérance n'implique pas nécessairement la privation; s'il en était ainsi, elle deviendrait une vertu d'exception à laquelle arriverait un petit nombre. J.-J. Rousseau a dit avec beaucoup de sens qu'il faut être sobre même dans la sobriété; mais il aurait pu ajouter que l'excès dans cette voie appelle rarement les sévérités de

l'hygiène, qui sont réservées tout entières pour l'autre. La sobriété n'est pas antinaturelle; elle est facile, elle est la condition d'une bonne santé; autant de propositions indiscutables en théorie, mais trop rarement acceptées en pratique.

La sobriété est naturelle, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit ordinaire. Les animaux s'arrêtent quand ils sont repus; l'homme a le privilège de reculer les limites de son appétit; seul il mange pour manger. Certainement ce serait une étrange erreur que de vouloir qu'il restât insensible aux satisfactions du goût; ce sens ne lui a pas été donné uniquement pour garantir la digestion contre les dérivations intempestives qui, chez lui, s'établiraient si souvent du côté de l'intelligence ou de la sensibilité morale, et au préjudice de sa vie; s'il défend les droits de la bête, il prétend aussi lui rapporter quelques satisfactions légitimes, et l'abstraire complètement ce serait vouloir démontrer qu'un dîner, introduit dans l'estomac par une sonde, réaliserait les meilleures convenances hygiéniques. Il n'en est rien; le désir qui érige tous les rouages de l'appareil digestif, et la sensation gustative dans laquelle il se résout, sont des conditions d'une digestion bien faite. L'homme introduit toujours quelque chose d'intellectuel dans les actes de sa vie qui paraissent le plus dans le pur domaine de l'instinct, et ce serait mal connaître la complexité de sa nature que de le vouloir accessible aux seules sollicitations des besoins et impassible en présence de celles du plaisir. Toute la question est une question de mesure; mais combien rares sont les hommes qui la gardent! On peut dire que l'habitude est le pivot de la sobriété comme elle est celui de l'intempérance. Un pas fait vers la première rend le pas suivant plus facile. C'est une lutte dans laquelle il faut vouloir d'abord, pour être ensuite porté sans effort et comme à son insu.

On dit que la sobriété n'est pas possible, ou du moins qu'elle est difficile. Sans doute, on ne la reconquiert pas aisément quand on l'a perdue; mais le travail, l'activité, un but élevé donné à sa vie, les compensations de l'intelligence, sont, pour la conserver, des moyens d'une efficacité puissante. Il est certainement plus digne de rester sobre volontairement, que d'y être contraint par la déchéance de la santé ou par l'impuissance des organes.

Entre tous les exemples de cette sobriété, fruit de la raison et résultat heureux d'une lutte entre les désirs et la volonté, il n'en est guère de plus célèbre, de plus souvent invoqué par les moralistes et les médecins, que celui du Vénitien Cornaro; il n'en est guère aussi de plus remarquable. La sobriété, conduisant ainsi au terme des existences les plus longues un organisme usé et vieux à trente ans, a affirmé dans ce fait sa toute-puissance. Le jésuite hollandais Lessius a cherché à résumer dans un certain nombre de formules le système diététique de Cornaro, et il l'a réduit aux sept règles suivantes, que les débauchés ou les forts feraient également bien de méditer : 1° Pouvoir, au sortir de table, se livrer sans fatigue aux exercices intellectuels; 2° Ne sentir nulle langueur corporelle pendant les digestions; 3° Passer par une transition ménagée de la vie ordinaire à la vie sobre; 4° Adapter la formule du régime sobre aux diversités des conditions d'âge, de sexe, d'habitudes, etc.; 5° N'user que d'aliments sains; 6° Ne varier que très-peu les mets, et se servir avec discrétion des condiments; 7° Ne pas prendre l'envie de manger pour mesure de son appétit. Qui n'admire la lucide sagesse de ce code de la sobriété, mais qui se sent de force à le pratiquer? Brillat-Savarin a dit : « N'est pas gourmand qui peut. » Il aurait pu ajouter : « N'est pas sobre qui veut. » Et cependant, quels avantages attachés à la sobriété!

Elle est la condition indispensable de la santé. L'adage

Modicus cibi medicus sibi n'est pas un simple calembour latin, il exprime un fait incontestable. Celui qui marche tous les jours sur l'extrême frontière de l'indigestion ne saurait prétendre à une santé raisonnable. Les maladies, comme le serpent du Jugement dernier de Michel-Ange, rongent volontiers les organes d'où est parti le signal du désordre, et l'estomac des gastronomes, lassé des brutalités qu'il endure, refuse de fonctionner et leur enlève les seules jouissances qui leur restent. Puis viennent les menaces des maladies organiques, menaces trop souvent réalisées : la pesanteur de l'esprit, la disgrâce physique de l'obésité, etc. La longévité, qui est une mesure complexe de l'hérédité de la constitution et de la valeur de l'hygiène qu'on a suivie, n'atteint son terme normal qu'à la condition d'une vie sobre. Les centenaires ne se sont jamais rencontrés parmi les gourmands, et on compte plus de macrobes dans la vie cénobitique que dans la vie sensuelle et élégante. Il y a quelques années, nous avons étudié avec un intérêt tout particulier cette question de la longévité chez les trappistes, et nous avons constaté ce résultat bizarre que cette vie si exceptionnelle, ce régime si dur, si en dehors des données fondamentales de l'hygiène, non-seulement n'abrége pas l'existence, mais recule même ses limites moyennes au delà de toute vraisemblance. Je ne prétends pas donner la règle de Saint-Bernard comme un type de bonne hygiène physique; mais au moins faut-il conclure de ce fait que les privations sont, dans une grande limite, moins préjudiciables à la vigueur que ne le sont les excès. « Qui mange beaucoup vit peu. » Je propose cet aphorisme aux méditations des gourmands, et je m'étonne que les sociétés d'assurance sur la vie n'aient pas songé encore à tenir un compte sérieux de cette condition perturbatrice.

L'alacrité corporelle, la vigueur longtemps conservée des sens et de l'esprit, cette vraie liberté intérieure que procure l'empire habituellement exercé sur les passions, sont les fruits heureux, mais trop rares, d'une vie sobre. Il y a plus, en prévenant une inévitable satiété, elle est peut-être la seule condition du plaisir auquel on la sacrifie.

L'homme qui veut rester sain, vivre libre et mourir vieux, doit donc se défendre contre les empiétements de la sensualité gastronomique. Il y parviendra surtout par le travail, soit de corps, soit d'esprit, et par l'arrangement régulier de son existence. Les excès forment une chaîne indiscontinue, l'un entraîne l'autre; résister à l'un, c'est se donner le moyen de résister à tous.

Les diners sont la pierre d'achoppement des aspirations vers la vie sobre; mais est-il possible, est-il loisible de l'écartier toujours de son chemin? Je mets hors de cause ces diners où, en dehors de toute exagération de durée ou de succulence, l'amitié et la famille trouvent un élément si opportun d'apaisement et de plaisirs légitimes. Cette *convivialité*, pour me servir d'un mot de Brillat-Savarin, est salutaire autant que douce; mais combien peu lui ressemble celle des diners luxueux où se condoient l'étiquette et l'indigestion! Rester trois heures à table dans une atmosphère chaude, où l'oxygène est remplacé par la vapeur des mets; poser à son estomac le problème d'une analyse chimique impossible; s'endormir distendu, et se réveiller blême, engourdi et avec des crampes d'estomac, telle est la formule approchée, si elle est trop expressive, de cette incartade hygiénique. Est-elle rare, le dommage se répare; est-elle fréquente, il s'accumule et Apicius vit entre deux indigestions, c'est-à-dire vit peu. Je sais bien qu'on peut invoquer les nécessités sociales, l'avantage du frottement intellectuel, l'utilité morale de ce moyen d'apaisement des passions, etc.; mais tout cela rentre dans un ordre d'idées qui n'intéresse qu'indirectement l'hygiène. Que doit-on

donc faire quand on dîne en ville? S'observer, causer, penser à Cornaro, et se réserver sans cesse pour la fin, conformément au précepte suivant, formulé par Berchoux : « Gardez-vous d'abuser de ces premiers moments. » L'abus des derniers n'est pas moins à éviter. La gastronomie satisfaite hors de chez soi est un péril, mais son caractère éventuel lui prête une certaine innocuité; celle qui entre dans le plan régulier de la vie est autrement dangereuse. Lucullus ne doit jamais dîner chez Lucullus s'il prétend à la santé et à la longévité.

Voilà pour les avantages de la sobriété dans ses rapports avec la santé ordinaire. Que dire de son indispensable nécessité pour les valétudinaires, les malingres, cette *gente dolente* de la faiblesse physique? L'austère avertissement des souffrances les rappelle vite au sentiment de leur inaptitude à jouir; il leur faut mettre de l'ordre dans leurs affaires compromises, économiser surtout sur leurs veilles, sur leurs travaux, sur leurs repas; mener, en un mot, sous les auspices de la sobriété, ce petit train de vie qui seul peut les conduire assez loin.

L'esprit le plus fort est celui qui connaît le mieux sa faiblesse.
LAMIENNAIS.

CYCLONES.

MANŒUVRES A FAIRE A BORD DES NAVIRES POUR SUBIR LES OURAGANS AVEC LE MOINS DE CHANCES DANGEREUSES.

Suite et fin. — Voy. p. 231.

La figure 2 représente un ouragan au sud de l'équateur avec la même exactitude que la figure 1 au nord. Mais dans cet hémisphère, le mouvement giratoire est constamment dirigé de gauche à droite, en sens inverse du mouvement semblable de l'hémisphère nord, et le mouvement de translation est dirigé dans l'ouest sud-ouest. Il s'ensuit qu'à la rencontre des navires, les vents qu'on éprouve ne sont plus les mêmes que dans la figure 1 pour déterminer le demi-cercle rencontré. Voici la règle écrite sur la figure : Avec des vents qui varient dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, on est sur le *côté dangereux*; avec des vents qui varient dans le sens des aiguilles, on est sur le *côté maniable*. Avec des vents constants, on est dans la zone du centre.

La chute du mercure dans le baromètre peut servir à faire apprécier, jusqu'à un certain point, la distance à laquelle on se trouve du centre d'un ouragan. Lorsque les observations barométriques seront plus multipliées, on pourra probablement assigner une règle assez exacte à ce sujet.

Tels sont les moyens de déterminer, dans tous les cas, quelle est la position du navire par rapport aux deux côtés et au centre d'un ouragan. Il ne reste donc au capitaine qu'à déterminer la route qu'il doit suivre pour fuir ce centre, sur le passage duquel le tourbillon exerce ses plus grands ravages, soulevant la mer à une telle hauteur, qu'on a vu des bâtiments poussés à plusieurs milles dans l'intérieur des terres.

Les navires marqués dans l'intérieur des deux figures indiquent les règles générales de la manœuvre à faire dans les circonstances ordinaires.

Pour l'hémisphère nord, après avoir reconnu qu'on est sur le côté dangereux, il faut toujours s'orienter de manière à recevoir le vent par la droite ou par *tribord*. Les avantages de cette manœuvre sont de présenter constamment le devant à la lame, et en même temps d'être entraîné par la dérive en dehors de la tempête. Si on reco-

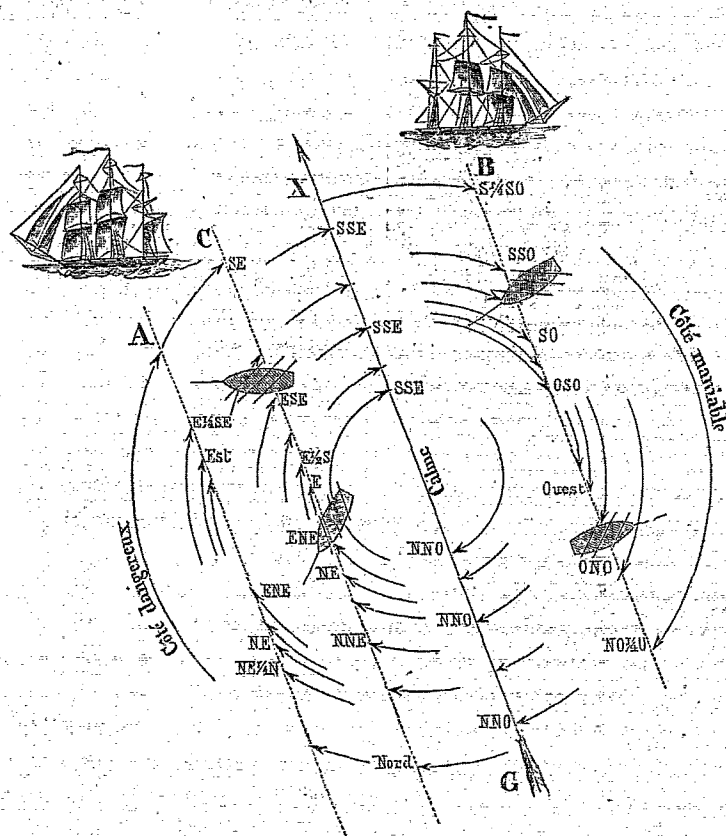


Fig. 2. — Tourbillon de l'hémisphère sud.

vait le vent par la gauche ou par *bâbord*, la route ferait entrer le navire dans le tourbillon, et, en suivant les variations du vent, on prendrait la lame par l'arrière, circonstance qui expose à de très-grandes avaries. Étant sur le côté maniable, il faut fuir vent arrière, autant que l'on pourra tenir cette allure, et lorsque la violence du temps obligera à venir en travers, présenter toujours la gauche ou *bâbord* au vent, afin de prendre la mer par l'avant. Seulement, il est à remarquer que la dérive, sur le côté maniable, entraîne le navire vers le centre de l'ouragan. Il faudra donc, lorsque la lame sera tombée, qu'elle ne sera plus à craindre, revenir à l'allure qui éloigne du tourbillon, c'est-à-dire présenter la droite au vent.

Sur la ligne que parcourt le centre, les vents atteignent promptement une grande force, et la manœuvre à faire est moins facile à bien définir. Il semble cependant que l'allure du vent arrière doit être prise et conservée aussi longtemps que possible, pour tâcher de passer du côté maniable.

Les règles que nous venons de donner pour manœuvrer les navires dans l'hémisphère nord, doivent être prises en sens inverse dans l'hémisphère sud (fig. 2).

Nous avons supposé jusqu'à présent que c'est toujours l'ouragan qui atteint les navires; mais il peut aussi arriver quelquefois qu'on soit rencontré par la queue de la tempête; dans ce cas, la manœuvre est encore indiquée par les figures.

Lorsque les tourbillons ont atteint les deux parallèles de 30 degrés nord et 26 degrés sud, ils commencent en général à perdre une partie de leur violence et tendent à s'élargir en courbant leur mouvement de translation: le premier prend la direction du nord, et ensuite du nord-est; le deuxième, celle du sud, en tournant très-promptement au sud-est; mais il est essentiel de remarquer que ces directions nouvelles ne changent rien dans la ma-

nière de reconnaître les côtés dangereux et les côtés maniables.

CHOIX DE MÉDAILLES.

Voy. p. 311.



Argent. — Cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale.

Cette médaille représente Louis XIV faisant faire l'exercice à ses mousquetaires. La légende: PROLUSIO AD VICTORIAS (Prélude des victoires), n'a pas besoin de commentaire. On lit à l'exergue: DISCIPLINA MILIT[ARIS] RESTITVTA (Restauration de la discipline militaire) MDC·LXV, et la signature, T. BERNARD F. — La face, que nous omettons, représente le buste de Louis XIV.

IDYLLE.



Salon de 1866. — Idylle, tableau de M. Émile Lévy. — Dessin de l'Hernault.

Le tableau que M. Émile Lévy a exposé sous ce nom, *Idylle*, est un de ceux qui ont eu, cette année, les honneurs du Salon. Tout le monde a été charmé : les uns, par la fraîcheur du sujet, la grâce des figures ; les autres, par l'élégance du dessin, la pureté du goût, la finesse et la fermeté de la peinture. L'auteur est de ces artistes délicats qui s'attachent à l'idée dont ils ont aperçu le côté poétique et pittoresque, qui la caressent longtemps, la

TOME XXXIV. — DÉCEMBRE 1866.

reprennent et ne l'abandonnent plus qu'ils n'aient trouvé en eux-mêmes tous les traits qui en précisent l'image et en complètent l'harmonieuse expression.

Quand l'art est ainsi compris, il ne faut pas chercher bien loin des sujets qui éveillent l'attention, ils se présentent d'eux-mêmes. Les plus simples sont les meilleurs ; les plus communs en apparence s'ennoblissent et s'élèvent en passant par l'imagination de l'artiste. A chaque pas,

52

le peintre ou le poëte peuvent rencontrer de ces tableaux tout faits qui les frappent; tandis que, plus froids, nous passons auprès sans les voir. C'est proprement le sens qu'avait pour les anciens ce nom d'idylle (un petit tableau). Les Grecs le donnaient, non pas comme nous, à des poésies pastorales, mais à des compositions de tout genre remplissant bien un juste cadre; et c'est en ce sens aussi qu'André Chénier, un pur Grec, un ancien parmi les modernes, écrivait dans ses notes: « J'en ferai un *quadro*... on pourrait l'encadrer ainsi », quand se présentait à lui, dans ses promenades où dans ses lectures, quelque image aussitôt animée de sa vie et teinte de sa pensée.

M. Émile Lévy a donné à son tableau le vrai nom qui lui appartenait.

MARGUERITE CHANT-DE-COQ.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 354, 362, 370, 382, 386, 394, 398.

La lettre du docteur disait :

« Tout ce que vous mande M^{me} Delavilledieu est exact. Ainsi se trouve justifiée la généreuse prévision de sa mère, cette inspiration providentielle du sommeil; car, il vous en souvient, cette bonne dame était sujette à des accès de somnambulisme, et ce fut un matin, à son réveil, qu'elle trouva écrite de sa main la disposition testamentaire qui assurait douze cents livres de récompense à qui retrouverait votre enfant. La lettre de M^{me} Delavilledieu est entre mes mains depuis six jours; j'ai attendu, pour vous l'adresser, des nouvelles de nos voyageurs. Ils n'ont pas retrouvé Louise au pays; la bonne femme qui l'avait adoptée est morte. Rassurez-vous toutefois, mon ami; sans le savoir, vous êtes près de votre fille: informez-vous d'elle à une lieue de Soissons, au château de Venizelle; vous devez la trouver là; elle y est connue sous le nom de Marguerite. »

Venizelle! Marguerite! ces deux noms se croisèrent dans la pensée de Maurice comme deux éclairs, et il en demeura un moment foudroyé. Après douze ans de deuil, c'est avec épouvante qu'il retrouvait sa fille: l'accusée que menaçait un arrêt de mort, c'était Louise Delavilledieu!

Quand il put rassembler ses idées, il se dit: « Je ne lui chercherai pas un avocat; demain j'enverrai à qui de droit ma démission; c'est moi qui défendrai ma fille! » Mais aussitôt il réfléchit que, dût Louise être acquittée, l'annonce seule du procès pouvait tuer sa mère. « Madeleine sera ici demain, se dit-il encore, ce n'est pas en prison qu'elle doit retrouver notre enfant! » Et, sans avoir de plan arrêté, quand la nuit fut venue, il se rendit à la geôle.

Depuis quelques heures un autre cabanon du sous-sol était habité, par suite d'un crime commis dans le bois de Villeneuve vers le déclin du jour. L'un des deux gardes forestiers, atteint mortellement d'un coup de feu, avait pu mettre son camarade sur les traces de l'assassin. Quand ce dernier fut amené au greffe, Pierre Chaufour reconnut en lui un braconnier condamné autrefois à cinq ans de galères. En passant devant le cachot de Marguerite, l'ex-galérien, l'ayant aperçue le regardant à travers la grille du guichet, dit effrontément :

— Celle-là pourra me voir à son aise si nous sommes pendus le même jour.

La prisonnière entendit ces sinistres paroles; c'était la première fois que l'idée du supplice se présentait clairement à son esprit. Elle crut qu'on venait de prononcer sa condamnation: le tremblement la prit; elle tomba à genoux, pleura, pria si longtemps, qu'à la fin, épuisée, elle s'affaissa sur sa paille et s'endormit.

Le lieutenant criminel s'était dit: « Je promettaurai au geôlier d'assurer son avenir et de favoriser sa fuite, pour qu'il me livre sa prisonnière. » Mais quand il se vit en présence du brave homme dont il voulait faire un coupable, rappelé au sentiment du devoir, il ne put que lui dire :

— Je viens voir Marguerite; conduisez-moi près d'elle.

Un peu après, Maurice Delavilledieu et Pierre Chaufour descendaient dans le sous-sol.

Un étrange spectacle les arrêta à mi-chemin du corridor. La porte du cabanon, que le geôlier ne fermait plus au verrou, s'ouvrit tout à coup; la prisonnière parut sur le seuil: elle avait les bras pendants et les mains croisées devant elle, comme si elles eussent été liées par une corde. S'avancant à pas lents, la tête penchée dans l'attitude de la résignation douloureuse, elle passa sans le voir auprès du foyer de lumière que Pierre Chaufour dirigeait sur elle.

— Elle est donc folle? dit-il au père qui, respirant à peine, la suivait du regard. — Au fait, reprit par souvenir le geôlier, quand l'autre gredin a passé ce soir devant son cabanon, il l'a menacé d'être pendue; cela aura tourné la tête à la pauvre enfant!

Marguerite allait toujours du même pas vers l'escalier. Les deux hommes l'y devancèrent, de sorte qu'ils la dominaient quand elle s'arrêta pour s'agenouiller sur la première marche. La lumière, qui en ce moment la frappa en plein visage, ne lui fit pas baisser les yeux.

— Folle et aveugle! dit Pierre Chaufour d'une voix étouffée.

— Non, reprit Maurice Delavilledieu, à qui la vérité se révélait; non pas folle, non pas aveugle, mais somnambule, comme sa grand'mère! Elle marche à l'échafaud de même qu'elle est venue d'Orchamp au bois de Villeneuve, en dormant. La loi absout les somnambules. Ma fille ne peut plus être condamnée!

La patiente, achevant son rêve, se releva, fit un mouvement comme si elle se livrait au bourreau, poussa un profond soupir, et, anéantie, elle tomba dans les bras de son père. Celui-ci l'emporta chez le geôlier.

Quand, le surlendemain, M^{me} Delavilledieu et le docteur Bertaud arrivèrent à Soissons, Louise, complètement justifiée, était près de son père. L'assassin du garde forestier, se jugeant perdu, s'était, dès son premier interrogatoire, vanté d'un double crime. Dénoncé autrefois par Madelon l'Ortie, il était revenu, son temps de bagne expiré, se venger d'elle par l'incendie de sa maison. Un mouchoir ramassé par lui chez la vieille fille, et qu'en fuyant il laissa près d'une fillette endormie dans un fossé, lui permit de dépister la justice jusqu'à ce que le meurtre du garde qui l'avait arrêté eût complété sa vengeance.

Est-il besoin de dire qu'aussitôt qu'elle la vit Madeleine reconnut sa fille? Il n'en fut pas de même d'un vieux pauvre du hameau de Claquedent, amené par Baptiste et par l'ancien élève du chef des bateleurs, pour témoigner de l'identité de l'enfant. Il est vrai que le père Jean était aveugle; mais il était aussi le seul qui eût consenti à se laisser emmener par les voyageurs. D'ailleurs il avait dit: « Quand bien même elle serait muette, je la reconnâtrai. » Le bonhomme se flattait; car, l'ayant parcourue et mesurée des mains, il murmura: « Je ne sais plus à cause de la belle robe, et puis la petiote n'était pas si grande. » Louise l'appela par son nom. « Dame! dit-il, hésitant encore, il y a tant de voix qui se ressemblent. Au fait, si vous êtes toi, dites un peu comment tu faisais quand tu voyais que je m'en allais trop du côté de la rivière. » Louise, à ces mots, lança son joyeux éclat de voix.

— Vous pouvez la garder de confiance, dit le père Jean.

attendri aux larmes, c'est bien le vrai coq à la Mère aux poules!

LE DÉJEUNER DU DUC D'ALBE

CHEZ LA COMTESSE DE RUDOLSTADT (1).

Il était réservé à une dame allemande, dont l'illustre famille avait donné un empereur à l'Allemagne, de faire pâlir de crainte un moment le terrible duc d'Albe. Lorsque Charles-Quint, en 1547, après le combat de Mühlberg, traversa la Thuringe pour se rendre en Franconie et en Bavière, la comtesse veuve Catherine de Schwartzbourg, née princesse de Henneberg, obtint de lui une « sauvegarde » lui garantissant que ses sujets n'auraient rien à souffrir du passage de l'armée espagnole. La comtesse s'engagea, de son côté, à faire porter à Saalbrücke du pain, de la bière et d'autres moyens de subsistance venant de Rudolstadt; mais à la condition que ces vivres seraient payés par les troupes espagnoles. La comtesse eut d'ailleurs la précaution de faire abattre en toute hâte les ponts les plus voisins de la ville, afin de la mettre à l'abri des tentatives de ces hôtes avides de butin et dont la cupidité se fût facilement éveillée. Elle permit de plus aux habitants de toutes les localités à travers lesquelles passerait l'armée, de mettre en sûreté dans le château de Rudolstadt tout ce qu'ils possédaient de plus précieux.

Quand le général espagnol, accompagné du duc Henri de Brunswick et de son fils, fut arrivé à quelque distance de Rudolstadt, il fit dire à la comtesse de Schwartzbourg qu'il viendrait un matin lui demander à déjeuner. On ne pouvait guère repousser une demande si modeste, faite à la tête d'une armée. « On donnera tout ce que la maison pourra fournir; que Son Excellence vienne et veuille bien avoir de l'indulgence. » Telle fut la réponse de la comtesse. Elle prit soin, toutefois, de rappeler par la même occasion la sauvegarde que lui avait octroyée Charles-Quint, et de mettre sous la responsabilité du duc d'Albe l'exécution fidèle de la promesse impériale.

Un accueil cordial et une table bien servie attendaient le duc au château. Il fut forcé de reconnaître que les dames de Thuringe tenaient à honneur d'exercer l'hospitalité et faisaient faire bonne chère à leurs hôtes. Mais à peine se fut-il assis, qu'un message remis à la comtesse la força de quitter la salle du festin. On lui annonçait que dans plusieurs villages environnants les soldats espagnols employaient la violence pour arracher aux paysans leurs bestiaux. Catherine de Schwartzbourg était une mère pour son peuple; ce qui atteignait le dernier de ses sujets, l'atteignait elle-même. Irritée au plus haut point de ce manque de foi à la parole donnée, mais conservant cependant sa présence d'esprit, elle ordonna à tous ses gens de s'armer en toute hâte et dans le plus grand secret, puis elle fit fermer solidement toutes les issues du château. Ensuite, elle rentra dans la grand'salle où les princes étaient encore à table, et là elle se plaignit, dans les termes les plus émouvants, de la façon dont on se jouait de la parole de l'empereur. On lui répondit en riant que c'étaient là les usages de la guerre, et que le passage d'une armée à travers un pays rendait inévitables ces petits accidents.

— C'est ce que nous verrons, répondit la comtesse exaspérée. On rendra à mes pauvres sujets tout ce qu'on leur a pris, ou, de par le ciel! (et sa voix s'éleva de plus

en plus menaçante) nous aurons *du sang de princes pour du sang de bœufs!*

Après cette déclaration formelle, elle quitta la salle, qui fut en un clin d'œil remplie d'hommes d'armes : ils portaient leurs glaives nus; ils se placèrent, dans une attitude respectueuse, derrière les sièges des princes, et servirent le déjeuner.

A l'entrée de cette troupe, le duc d'Albe changea de couleur. Les convives, muets, terrifiés, se regardaient avec indécision. On était séparé du gros de l'armée, entouré d'un grand nombre d'hommes que l'on sentait très-résolus à obéir à la comtesse. Que pouvait faire le duc d'Albe? La prudence ne lui commandait-elle point de prendre patience, et de se réconcilier avec la dame offensée, à quelque condition que ce fût? Henri de Brunswick fut le premier à se remettre de cette alerte. Il éclata de rire, et saisit le prétexte le plus plausible pour tourner en plaisanterie cette aventure. Puis, adressant à la comtesse un discours des plus élogieux sur sa sollicitude maternelle pour ses sujets, et sur le courage héroïque dont elle venait de faire preuve, il la pria de s'apaiser, et prit sur lui d'obtenir du duc d'Albe ce qu'elle désirait. En effet, le duc fit expédier sur-le-champ à l'armée l'ordre de restituer sans retard à leurs propriétaires les bestiaux volés. Une heure après que la comtesse de Schwartzbourg se fut assurée que cette restitution avait eu lieu, elle remercia de la façon la plus aimable ses hôtes, qui prirent congé d'elle fort courtoisement.

Ce fut, sans aucun doute, cette aventure qui mérita à Catherine de Schwartzbourg le surnom de *l'Héroïque*. Elle mourut, honorée de tous, dans la cinquante-huitième année de son âge et la vingt-neuvième de son règne. Sa dépouille mortelle repose dans l'église de Rudolstadt.

— L'eau stagnante sent mauvais; l'homme médiocre exhale de méchants propos.

— Si tu as vu une mère heureuse, c'est que tu as vu son fils.

— La vérité qui déplaît n'en est pas moins vraie.

— Siége de travers si tu veux, pourvu que tu juges droit.

— Le cheval blessé tremble en voyant la selle.

— Mieux vaut une goutte d'honneur qu'un océan de fortune.

— Il vaut mieux être maître d'une piastre qu'esclave de deux.

Proverbes grecs modernes.

ANCIENNES DISTRIBUTIONS DE COMESTIBLES

AUX CHAMPS-ÉLYSÉES.

Au moyen âge, les souverains, grands ou petits, faisaient, à certains jours, des distributions qu'on appelait des *largesses*. C'était, le plus souvent, des pièces de monnaie que le roi ou le seigneur jetait ou faisait jeter par des hérauts. Aux entrées des rois et des reines, des fontaines versaient du vin, de l'hypocras ou du lait.

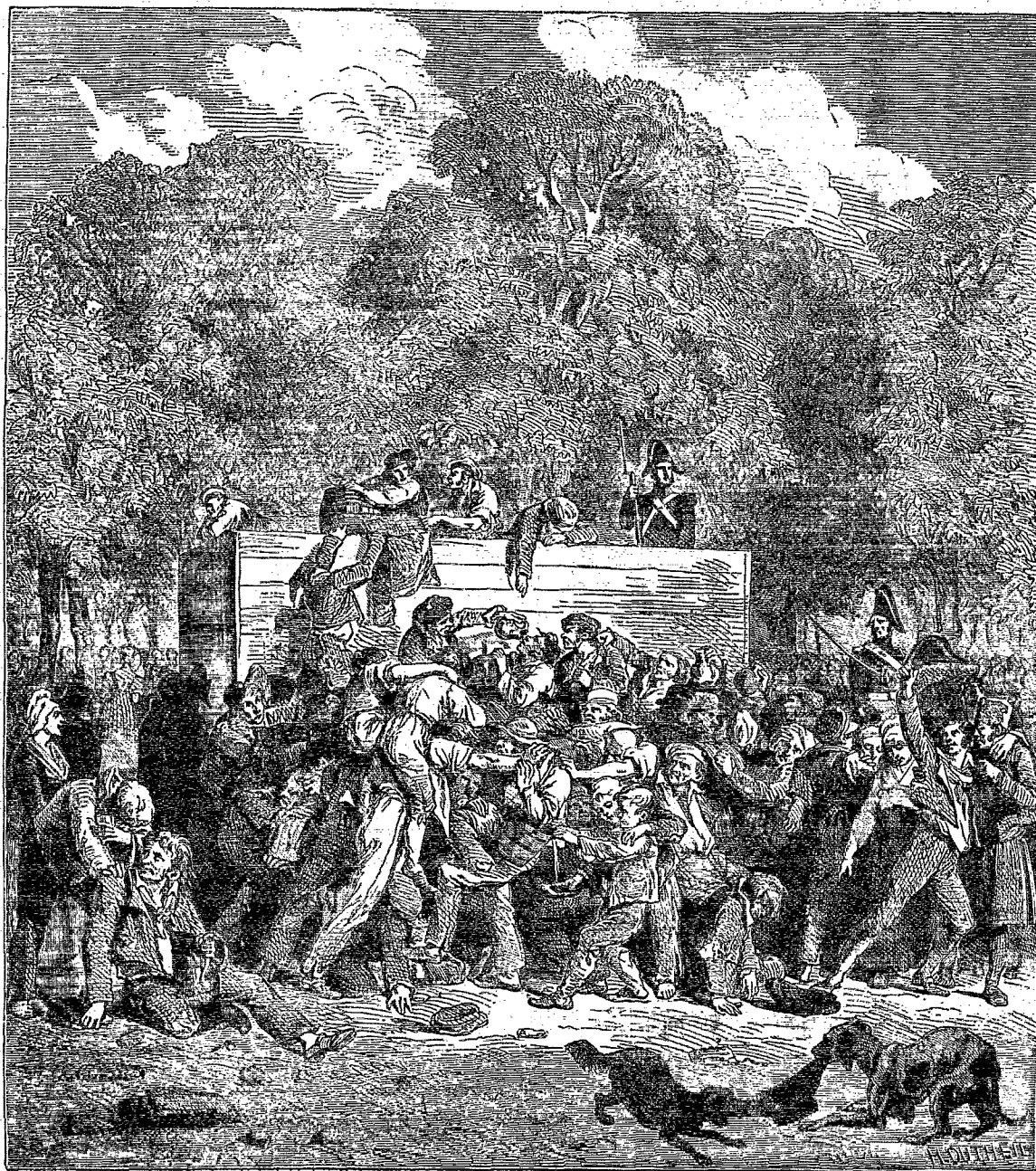
Cet usage, qui avait disparu vers la fin de l'ancienne monarchie française, fut repris après l'établissement de l'empire. On fit des distributions de vin et de comestibles à l'occasion de quelques solennités importantes, et surtout, chaque année, au 15 août, jour de la fête de Saint-Napoléon. Sous la restauration, on continua ces singulières générosités : « Il faut bien, disait-on, divertir la populace! »

Des tribunes carrées, semblables à de petites forteresses,

(1) Traduit de Schiller, qui a extrait cette anecdote d'une vieille chronique du seizième siècle (*Res in ecclesia et politica christiana gesta ab anno 1500 ad an. 1600*, aut. J. Sæffling Th. D. Rudolstadt, 1676). On la trouve aussi citée dans le *Miroir de la noblesse* de Spangenberg.

étaient élevées dans les Champs-Élysées et gardées par plusieurs agents subalternes assistés d'un gendarme. Un énorme tonneau, défendu par les murailles de bois, com-

muniquait à l'extérieur au moyen d'un robinet placé un peu plus haut que la taille d'un homme. A l'heure annoncée dans le programme officiel, on ouvrait de l'intérieur



Distribution de vin et de vivres, aux Champs-Élysées, sous le premier empire. — Dessin de Pauquet, d'après Boilly.

le robinet et le vin coulait. Une multitude de pauvres diables se ruaient alors vers le flot rouge avec des brocs, des pots, des bouteilles; les plus hardis montaient sur les épaules des autres et cherchaient à boire à la source même; on se poussait, on s'injurait, on se battait, souvent les rixes devenaient sanglantes.

Bientôt après, du haut des mêmes tribunes, on jetait des cervelas, des saucissons, des jambonneaux, qui provoquaient les mêmes scènes brutales : plus d'un promeneur inoffensif était renversé et frappé. Longtemps on demanda en vain l'abolition de ces dégradants spectacles; mais la force de l'opinion publique a fini, comme toujours, par prévaloir, et maintenant, au lieu de jeter ainsi du vin et de la nourriture à des hommes comme à des animaux

sous le prétexte de les amuser, on trouve plus décent et plus humain de faire participer les familles indigentes aux réjouissances nationales en portant à leurs demeures quelques secours de plus qu'aux jours ordinaires.

DE KUAN-FE
D'INSTITUTEURS
HEQUE

ERRATA.

Page 150, colonne 1, ligne 3 en remontant. — Au lieu de : le gaz; lisez : les gaz.

Page 151, colonne 2, ligne 45. — Au lieu de : augmentée; lisez : causée.

Page 244, colonne 2, ligne 4 en remontant. — Au lieu de : Nam quæ dat Mars aliis; lisez : Nam quæ Mars aliis.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

- Abbaye d'Allerheiligen, 89.
 Accord de l'esprit et du sentiment, 294.
 Action divine en nous, 203.
 Agioteur (l'), 92.
 Aliments (Altérations et falsifications des), 355.
 Alise-Sainte-Reine (Vue d'), 212.
 Allerheiligen (Abbaye d'), 89.
 Américains (les) avant la découverte de Colomb, 163.
 Amitié (l'), 190.
 Ancienneté de la race humaine, 322.
 Ane (l') et le Chacal, conte arabe, 331.
 Angers; statue du roi René, par David, 277.
 Anguilles (Voracité des), 15.
 Après-midi (l') du dimanche en Alsace, 241.
 Aquarium (De la construction d'un), 210.
 Armées (les) permanentes, 334.
 Arrès (un Pont dans les montagnes d'), 164.
 Arrivée des Européens dans l'île de Middlebourg, 287.
 Art (Progrès de l'), 15.
 Art (l') de bien parler, 364.
 Assemblée (l') des éléments, 183.
 Bijou antique de la collection de Luynes, 296.
 Billet (un) d'invitation à dîner, par Hogarth, 104, 248.
 Blaireau (le) et son terrier, 201.
 Blé (Statistique du), 46.
 Boilly (Distribut. aux Champs-Élysées, d'après), 408.
 Bois de la Haye, 265.
 Boisselier (le) dans le département de la Sarthe, 332.
 Bonheur (le), 71.
 Bonne (une) bête, 49.
 — (la) nouvelle, 333.
 Bordeaux (Jardin public de), 357.
 Borghèse (la Villa) à Rome, 217.
 Bosphore (le) de Thrace, 119.
 Bouclier votif de Théodose le Grand, 100.
 Bounéfa (le) des Africains, 134.
 Bourgeois (les) magnifiques, 161.
 Brennus, 25.
 Brocanteurs (les), 136.
 Brunswick (le Lion de), 40.
 Bûcheron (le) de Taillat, 110.
 Burggrave (le) ensorcelé, 378.
 Burke à la Chambre des communes, caricature de Gillray, 100.
 Buste (un) d'Andrea Verocchio, 41.
 Caciques (les) de saint Éloi, 279.
 Caen; tour des Gens d'armes, 153.
 — hôtel de Nollent, 153.
 Calame (Alexandre), 27.
 Capocier (le), 289.
 Carthage (les Ruines de), d'après les écrivains musulmans, 270, 322.
 Catalogue (le) de la bibliothèque d'York au huitième siècle, 39.
 Cathédrale (la) de Fribourg, 33.
 Cauris (Pêche des) au treizième siècle, 83.
 Causeries hygiéniques (voy. les Tables du t. XXXIII, 1865); suite, 26, 130, 294, 346, 402.
 Cavendish (Henry), 220.
 Champ de Mars (Travaux du), 373.
 Chants populaires de la Grèce moderne, 359.
 Char antique, bas-relief, 16.
 Charlotte (la) de Goethe, par Kaulbach, 273.
 Charpentes (Sur les) en cha-taignier, 143.
 Chasse au faucon, dessin japonais, 240.
 — au lion, 91.
 Château de la Tour-d'Aigues, 44.
 — (Restes du) de Sainte-Genève des Bois, 73.
 Chemin (le) de halage, 148.
 Chimie (la) sans laboratoire, 203, 267.
 Civita-Castellana et le mont Soracte, 300.
 Coffret sculpté, 208.
 Collections (les) de Luynes, au cabinet des médailles (voy. t. XXXII, 1864, et XXXIII, 1865), 15, 296.
 Collège (un) vers l'an 1500 (voy. t. XXXIII, 1865); suite, 22.
 Colmar; fontaine et statue de Martin Schœn, 9.
 Colonne (la) du golfe Jouan, 279.
 Conscience (la), 118.
 Conseils (les), 15.
 — de mon oncle l'Avocat, 262, 302, 338.
 Conversation et lecture, 42.
 Conviction, 215.
 Cornemuse antique, d'après une figurine en bronze, 78.
 Corporations (Esprit des) au dix-huitième siècle, 59.
 Corrélation (la) des forces physiques, 150, 175.
 Costume (Histoire du) en France (voy. les Tables des années précédentes); suite, 284, 348.
 Courants (les) de la mer (voy. t. XXXI, 1863), 238.
 Création (Sur la) du monde, 230.
 Croix (la) de l'avoine, 142.
 Cuisine française (Leçon de) à Boston, 315.
 Cuisines au moyen âge, 171.
 Cyanogène (le), 203.
 Cyclones, 231, 403.
 Déjeuner du duc d'Albe chez la comtesse de Rudolstadt, 407.
 Delacroix (Eugène) (voy. t. XXXIII, 1865); fin, 359.
 Delille; son poème des *Jardins*, 57.
 Demoiselle (une) de campagne, 15.
 Devise (une Sage), 110.
 Dimanche (le) du paysan, 241.
 Discours (le) de mon voisin, 81.
 Distributions (Anciennes) de comestibles aux Champs-Élysées, 407.
 Dry-Thoren, ancienne habitation de D. Téniers, 185.
 Ebrancheur (l') des Vosges, nouvelle, 138, 146, 154, 162, 173, 177.
 Économie (l') domestique, 68.
 Église de Saint-Clément, à Tours, 225.
 En été, 209.
 Enseignes d'une auberge dans la Forêt-Noire, 4.
 Épargne et magnificence de la nature, 191.
 Erreurs et préjugés, 63.
 Esclavage (Singulière apologie de l'), 311.
 Esprit (l') philosophique, 85.
 Esquimaux (Raisonnement d'un), 411.
 Étude de la langue anglaise, 311.
 Exposition universelle de 1867, 372.
 Faiences (les) de Moustiers, 236.
 Fauconnerie (la) en Orient, 239.
 Fauvette (la) cisticole, 17.
 Ferme (une) des Vosges, 69.
 Feu (le) souterrain, 184.
 Figures fantastiques, 294.
 Fin (la) de la journée, 136.
 Fiole (la) du pauvre Michel, 196.
 Flambeau italien de la renaissance, 253.
 Flammant (le), 84.
 Fontaine (la) de Jacques de Beaune, à Tours, 393.
 Fontaine et statue de Martin Schœn, à Colmar, 9.
 Force et matière, 11.
 Foster (John), 42.
 Fourmi (la) fuligineuse, 396.
 Francfort-sur-le-Mein; maison de Luther, 92.
 Fribourg (Cathédrale de), 33.
 Gare du chemin de fer du Nord, à Paris, 97.
 Gargouille (une) du seizième siècle, 24.
 Gillot (Grimaces par), 144.
 Goethe (Peindre d'après nature; conseils de), 273.
 Goût (le), 241.
 Grands (les) hommes, 126, 203.
 Grimaces (une Série de), 141.
 Grue à vapeur, 400.
 Guerre des panonceaux, 216.
 Habitation (l') de David Téniers, 185.
 — (une) finlandaise, 31.
 Hercule et les chevaux de Diomède, peinture d'Eugène Delacroix, 360.
 Heure (l') du réveil des oiseaux, 383.
 Hironnelle (l'), 361.
 Histoire d'une Comète (voy. les Tables du t. XXXIII, 1865); suite, 38, 94, 123, 187, 214, 222, 247, 274.
 — de la sculpture en France (voy. les Tables des t. XXVIII, 1860, XXXII, 1864, et XXXIII, 1865); suite, 98, 164, 286.
 — du costume en France (voy. les Tables des années précédentes); suite, 284, 348.
 Hogarth (un Billet d'invitation d'), 104, 248.
 — la Marchande de crevettes, 193.
 Hôtel de Nollent, à Caen, 153.
 — de ville de Nuremberg, 249.
 Huelgoat (le), 188.
 Hygiène. Voy. *Causeries hygiéniques*.
 Idylle, tableau de M. E. Lévy, 405.
 Infini (l'), 311.
 Injection des bois; appareil locomobile, 200.
 Insectes, 356, 384.
 Instruction des adultes en France, 308.
 Invention du pain et du vin, 147.
 Irrigation (Mode d') à Ghardamès, 202.
 Jardin (le) public de Bordeaux, 356.
 Jeanne la Folle, 243.
 Jouan (Colonne du golfe), 279.
 Judas et le Diable, 402.
 Jupiter (Positions de) en 1866, 8.
 Kaulbach (Charlotte, par), 273.
 Képler (la Mère de), 143.
 Kosciuszko (le Tertre de), 19.
 Labourage à vapeur au lac de Harlem, 259.
 La Haye (Bois de), 265.
 Landiers et cuisines au moyen âge, 171.
 Langue anglaise (Étude de la), 311.
 Lapin (le), 157.
 La Roche-Guyon, 11.
 La Roche-Lambert et Saint-Paulien en Velay, 353.
 La Suze (Sarthe), 312.
 Lavoisiers anciens, 109.
 Leçon (une) de physique, 221.
 Lecture (la), 231.
 — (Conversation et), 42.
 Le Sueur (Peinture allégorique de), 1.
 Liberté (Point de vertu sans), 135.
 Lion (le) de Brunswick, 40.
 — (Chasse au), 91.
 — (le), le Chacal et le Renard, conte arabe, 231.
 Lits (les) des anciens (voy. les Tables des années précédentes); suite, 50, 378.
 Livres saints (Poésie des), 199.
 Longfellow; poèmes sur l'esclavage, 63.
 Luther (Maison de) à Francfort-sur-le-Mein, 92.
 Machine à filer la corde, 144.
 Machines (Recommandations aux personnes qui approchent des), 99.
 Mademoiselle de Claret, 218, 226, 242, 250, 258, 266, 277, 282, 290, 298, 309, 317.
 Madone de l'église Saint-Laurent, à Florence, 369.
 Mains (les), 111.
 Maison de Luther, à Francfort-sur-le-Mein, 92.
 — de plaisance hollandaise, 161.
 — impériale de Saint-Denis, 385.
 Malines, 281.
 Man (la) de Gorre, 37.
 Mandeville (John de), 155, 189.
 Manière (la) de voir d'Auguste Benoit, 319.
 Marchande (la) de crevettes, par Hogarth, 193.
 Marguerite Chant-de-Coq, nouvelle, 354, 362, 370, 382, 386, 394, 406.
 Mars (Mouvement et positions de) en 1866, 8.
 — (la Planète), 206, 342.
 Marteaux de porte au moyen âge, 140.
 Mauvais (le) peintre, 135.
 Médailles (Choix de), 344, 401.
 — (Monnaies et) de la Chine, 326, 350.
 Médecine (la), 186.
 Méduse (Tête de), bronze, 16.
 Mendelssohn (Félix), 257.
 Mépris (Sur le) des hommes, 196.
 Mer Noire (Origine du nom de la), 319.

- Mère (la) de Képler, 142.
 Merveilles (les Trois prétendues) de l'Espagne au seizième, 182.
 Mesure (la) morale en critique, 43.
 Meyerbeer, 65.
 Michel-Ange; Madone de Saint-Laurent, à Florence, 369.
 Middelbourg (Arrivée des Européens dans l'île de), 287.
 Miniature du *Grant Thérèse*, de Vêrard, 233.
 Miniatures du *Livre des Merveilles*, 84, 156, 216.
 Ministre (le) parfait, peinture allégorique de le Saeur, 1.
 Miroir (un) de la renaissance, 297.
 Mours du Tessin, 313.
 Moines à l'étude, 31.
 Monnaie de fer des Spartiates, 45.
 Monnaies et médailles de la Chine, 326, 350.
 Montagnes (les) d'Arrès, 163.
 Montauban (Quelques pierres du vieux), 169.
 Montecuculli (Noyer de), 56.
 Moquerie (la), 378.
 Moustiers (Faïences de), 236.
 Muet comme un poisson, 80.
 Musée (le) lapidaire de la porte du Croux, à Nevers, 121.
 — (Peintures antiques au) de Naples, 115.
 Musette (la), 76.
 Musique (Histoire des instruments de), 76.
 Nature (Épargne et magnificence de la), 191.
Nephila (le) *plumipes*, araignée fileuse de soie, 334.
 Nevers; Musée lapidaire de la porte du Croux, 121.
 Noblesse (la) en Angleterre, 331.
 Noyer de Montecuculli, 56.
 Noyers (les Deux) de Sasbach, 56.
 Nuremberg (Hôtel de ville de), 249.
 Obéissance (l'), 19.
 — filiale, 163.
 Oiseaux (l'Heure du réveil des), 383.
 Ouragans (Caractères généraux des), 107.
 Pachacamac (Ruines du temple de), 263.
 Pain (Invention du), 147.
 Palais de justice de Rennes, 12.
 Parcs et jardins; le poème de Delille, 57.
 Parrocel (Tableau par), 341.
 Patronage (un Généreux), 195.
 Pauvre (le), 46.
 Paysage (un) au Salon de 1866, 292.
 — (A propos d'un) breton, 321.
 Pêche (la) des cauris au treizième siècle, 83.
 Peindre d'après nature; conseils de Goethe, 273.
 Peintures antiques au Musée de Naples, 115.
 Pèlerinages à Jérusalem, 216.
 Pensées. — Bacon, 386. Bernard (Claude), 110. Bossuet, 239. Chamfort, 290, 383. Ducis, 63. Épictète, 211. Garnier, 99, 195. Gasparin, 19. La Beaume, 287. Lacordaire, 99. Lamennais, 391, 403. Pèreire (Isaac), 91. Pindare, 183, 346. Plutarque, 15. Pope, 391. Ruckert, 287. Shaftesbury, 83. Tocqueville (A. de), 254. Trendeleburg, 331.
 Penthée et les Ménades, 364.
 Perforateur à diamant, 4.
 Petite offrande, 126.
 Pétrels (les), 103.
 Peu à peu, 111.
 Philippe le Beau et Jeanne la Folle, 243.
 Pierre (la) maudite, à Taïti, 31.
 Pinc-pinc (le), 337.
 Place (Nouvelle) du Châtelet, 131.
 Plaisirs (les Vrais), 7.
 Planètes (Positions des) en 1866, 6.
 Plantes que l'on peut cultiver dans les appartements, 199.
 Poètes (les) de fonte, 11.
 Poèmes de Longfellow sur l'esclavage, 63.
 Poésie des livres saints, 190.
 Poètes (les), 71.
 Poignard (la Scène du) à la Chambre des communes, 100.
 Poisson (Muet comme un), 80.
 Poissons (Où se tiennent les) (voy. t. XXXIII, 1865); suite, 59, 124.
 — japonais, 173.
 Politesse (la), 343.
 Pont (un) dans les montagnes d'Arrès, 164.
 Pont-viaduc du Point-du-Jour, près d'Auteuil, 324.
 Population et superficie de la France, 92.
 Porchat (Jean-Jacques), 271.
 Porte du Croux, à Nevers, 121.
 Portrait (un), par Rembrandt, 137.
 Premier (le) lauréat de l'Académie française, nouvelle, 2, 10, 17.
 Progrès de l'art, 15.
 Proverbes grecs modernes, 407.
 Pylos, 80.
 Quart d'heure (un) dans une boutique, 194.
 Race humaine (Sur l'ancienneté de la), 322.
 Raillerie (Sur la), 198.
 Raisonnement d'un Esquimaux, 111.
 Rayon (le) de soleil et la statue de bronze, 211, 343, 371.
 Réduve (le) masqué, 356.
 Règlement (Du bon) de la vie, 271.
 Reims; une statue de la cathédrale, 333.
 Religion (la) chez les Wahabites, 171.
 Rembrandt (Portrait par), 137.
 René (Statue du roi), à Angers, 277.
 Rennes (Palais de justice de), 12.
 Repas (un) d'oiseaux de proie dans la haute Égypte, 198.
 — d'une famille grecque, d'après un bas-relief, 53.
 Représentations (les) théâtrales en France du quatorzième au seizième siècle, 233.
 Réveil des oiseaux (l'Heure du), 383.
 Rude, 329.
 Ruines (les) de Carthage d'après les écrivains musulmans, 270, 322.
 — du temple de Pachacamac, 263.
 Saint-Cloud, 261.
 Saint-Denis (la Maison impériale de), 384, 385.
 Saint-Jean des Vignes de Soissons, 292.
 Saint-Paulien en Velay, 353.
 Sainte-Geneviève des Bois (Restes du château de), 73.
 Salanganes (les), 150.
 Sannazar, 305, 366.
 Saturne (Positions de) en 1866, 8.
 Saumons (Echelles à), 316.
 Scène (la) du poignard à la Chambre des communes, 100.
 Schœnau (Batterie populaire par), 320.
 Schœn (Martin); fontaine et statue, à Colmar, 9.
 Sculpture (Histoire de la) en France (voy. les Tables des t. XXVIII, 1860, XXXII, 1864, et XXXIII, 1865); suite, 98, 164, 286.
 Sforza (les), 145.
 Sidobre (le), 252.
 Signes dont se servaient autrefois les moines de Cîteaux, 207, 246.
 Simple récit d'un jeune médecin polonais, 35, 54, 58, 70, 74, 90, 103.
 Singularité (une) de la science, 182.
 Sirex (les), 384.
 Sirius, 31.
 Soir (un) à la pointe de l'île Saint-Ouen, par E. Lavieille, 292.
 Soissons (Saint-Jean des Vignes de), 292.
 Soleil (Sur le calcul de la distance du) à la terre, 315.
 Solitude, 333.
 Sophisme (le) du Crétois, 94.
 Soracte (le Mont), 300.
 Souhaits (les Trois) de la fileuse (voy. t. XXXIII, 1865); suite, 94, 311.
 Souvenir d'enfance, paysage, par Yan' Dargent, 321.
 Statistique du blé, 46.
 Statue (une) de la cathédrale de Reims, 333.
 — du roi René, à Angers, 277.
 Subtilités (les), 247.
 Superstitions dans les Vosges, 134.
 Tabellion (le), par M. A. Leleux, 313.
 Tableau de famille, 341.
 Taïti; la pierre maudite, 31.
 Taxis (Portrait de Maria-Luisa de), 377.
 Téniers (l'Habitation de David), 185.
 Termite (le), 113.
 Tessin (Mours du), 313.
 Thé (le), 130.
 Théâtre. Voy. Représentations théâtrales.
 Théodose le Grand (Bouclier votif de), 100.
 Timbres-poste (les) (voy. les Tables des années précédentes); suite, 46, 86, 126, 158, 191, 223, 254, 303, 338, 367, 391.
 Toilette des femmes de Sion, 39.
 Tonneaux (Fabrication des), 71.
 Tour-d'Aigues (Château de la), 44.
 Tour des Gens d'armes, à Caen, 153.
 Tour et Taxis, 377.
 Tours; église de Saint-Clement, 225.
 — fontaine de Jacques de Beaune, 393.
 Tourterelles (les), 236.
 Traineau (un) du seizième siècle, 129.
 Trocadéro (Démolition du), 372.
 Trois (les) prétendues merveilles de l'Espagne au seizième siècle, 182.
 Trudaine (les), 14.
 Tuileries (Gargouille du château des), 24.
 Uranus (Positions de la planète) en 1866, 7.
 Usages et superstitions dans les Vosges, 134.
 Vandyck (Portrait de Maria-Luisa de l'axis, par), 377.
 Vauban; projet d'une rivière à Versailles, 185.
 Vauquelin, 228.
 Veilleur (le) de nuit d'Amsterdam, 105, 118.
 Vénitiens (les) au dix-huitième siècle, 387.
 Vercingétorix, 211.
 Vérité (la), 322.
 Verocchio (Buste attribué à), 41.
 Vertus attribuées à certaines eaux, 30.
 Verveux (le), 345.
 Vesta (Temple dit de), à Rome, 20.
 Vie (la) animale à de grandes profondeurs, 307.
 Villa (la) Borghèse, à Rome, 217.
 Vin (Invention du), 177.
 Voracité des anguilles, 115.
 Vosges; usages et superstitions, 134.
 Vrillette (Sur la), 175.
 Wahabites (la Religion chez les), 171.
 Walcourt (Notre-Dame de), 397.
 Watt (James), 168.
 Weibertrue (la), 197.
 Zimangas (les) de la Cafreterie, 394.
 Zonchio ou Pylos, 80.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

AGRICULTURE, INDUSTRIE ET COMMERCE.

Boisselier (le) dans le département de la Sarthe, 332. Fabrication des tonneaux, 71. Ferme (une) des Vosges, 69. Grue à vapeur, 400. Injection des bois, appareil locomobile, 200. Invention du pain et du vin, 147. Labourage à vapeur au lac de Harlem, 259. Leçon de cuisine française à Boston, 315. Machine à filer la corde, 144. Mode d'irrigation à Ghadamès, 202. Perforateur à diamant, 4. Poêles (les) de fonte, 11. Recommandations aux personnes qui approchent des machines, 99. Statistique du blé, 46. Vauban; projet d'une rivière à Versailles, 185. Verveux (le), 345.

ARCHITECTURE.

Colonne (la) du golfe Jouan, 279. Exposition universelle de 1867, 372. Fontaine de Jacques de Beaune, à Tours, 393. Fontaine et statue de Martin Schoen, à Colmar, 9. Gare (la) du Nord, 97. Nouvelle place du Châtelet, 131. Palais de justice de Rennes, 12. Pont-viaduc du Pont-du-Jour, près d'Auteuil, 324. Sur les charpentes en châtaignier, 143. La villa Borghèse, à Rome, 217.

Voyez aussi, ci-après, la division *Archéologie*.

BIOGRAPHIE.

Calame (Alexandre), 27. Cavendish (Henry), 220. Delacroix (Eugène) (voy. t. XXXIII); fin, 359. Faraday; exemple d'un généreux patronage, 195. Foster (John), 42. Mandeville (John de), 155, 189. Mendelssohn (Félix), 257. Mère (la) de Képler, 143. Meyerbeer, 65. Porchat (Jean-Jacques), 271. Rude (François), 329. Sannazar, 305, 366. Trudaine (les), 14. Vauquelin (Nicolas-Louis), 228. Watt (James), 168.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Arrivée des Européens dans l'île de Middelbourg, 287. Bosphore (le) de Thrace, 119. Civita-Castellana et le mont Soracte, 300. Deux (les) noyers de Sasbach, 56. Habitation de David Téniers, à Perck, 185. Huelgoat (le), 188. La Suze, 312. Maison de Luther, à Francfort-sur-le-Mein, 92. Malines, 281. Montagnes d'Arrès, 163. Montauban (à propos de quelques pierres du vieux), 169. Origine du nom de la mer Noire, 319. Pèlerinages à Jérusalem, 216. Pierre (la) maudite, à Taïti, 31. Saint-Cloud, 261. Sidobre (le), 252. Tertre (le) de Kosciuszko, 19. Trois (les) prétendues merveilles de l'Espagne au seizième siècle, 182. Vénitiens (les) au dix-huitième siècle, 387. Zimangas (les) de la Cafrerie, 394. Zonchio ou Pylos, 80.

HISTOIRE.

Brennus, 25. Déjeuner du duc d'Albe chez la comtesse de Rudolstadt, 407. Guerre des panonceaux, 216. Lion (le) de Brunswick, 40. Philippe le Beau et Jeanne la Folle, 243. Ruines (les) de Carthage, d'après les écrivains musulmans, 270, 322. Scène (la) du poignard à la Chambre des communes, 100. Sforza (les), 145. Tour et Taxis, 337. Vercingétorix, 211.

LÉGISLATION, INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

Armées (les) permanentes, 334. Collège (un) vers l'an 1500 (voy. t. XXXIII); suite, 22. Conseils de mon oncle l'Avocat, 262, 338. Degré d'instruction des adultes en France, 308. Esprit des corporations au dix-huitième siècle, 59. Exposition universelle de 1867, 372. Jardin (le) public de Bordeaux, 356. Maison (la) impériale de Saint-Denis, 384, 385. Palais de justice de Rennes, 42. Population et superficie de la France, 92.

LITTÉRATURE ET MORALE.

Accord de l'esprit et du sentiment, 294. Action divine en nous, 203. Ame (l') monte, 99. Amitié (Sur l'), 190. Art de bien parler, 361. Bon règlement de la vie, 271. Bonheur (le), 71. Charité (la), 239. Conscience (la), 118. Conseils de mon oncle l'Avocat, 262, 338. Conversation et lecture, 42. Conviction, 215. Dimanche (le) du paysan, 241. Discours (le) de mon voisin, 81. Économie domestique, 68. Épargne et magnificence de la nature, 191. Esprit philosophique, 85. Étude de la langue anglaise, 311. Goût (le), 211. Grands (les) hommes, 126, 203. Infini (l'), 311. Lecture (la), 231. Manière de voir d'Auguste Brénoit, 319. Mépris (Sur le) des hommes, 196. Mesure (la) morale en critique, 43. Moquerie (la), 378. Nous ignorons les commencements, 99. Obéissance (l'), 19. Obéissance filiale, 163. Pauvre (le), 46. Peindre d'après nature; conseils de Goethe, 273. Petite offrande, 126. Peu à peu, 111. Poètes (les), 71. Point de vertu sans

liberté, 135. Politesse (la), 343. Proverbes grecs modernes, 407. Raillerie (Sur la), 198. Raisonnement d'un Esquimaux, 111. Sage devise, 110. Sagesse (Sur la), 63. Singulière apologie de l'esclavage, 311. Solitude (la), 333. Sophisme (le) du Crétois, 94. Subtilités (les), 247. Vérité (la), 322. Vrais (les) plaisirs, 74.

Anecdotes, apologues, fables, contes, nouvelles, poésie. — Ane (l') et le Chacal, conte arabe, 331. Assemblée (l') des éléments, 183. Bûcheron (le) de Taffalet, 110. Chants populaires de la Grèce moderne, 359. Création (Sur la) du monde; hymne du Rig-Véda, 230. Croix (la) de l'avoine, 142. Ébrancheur (l') des Vosges, nouvelle, 138, 146, 154, 162, 173, 177. Fiole (la) du pauvre Michel, 196. Judas et le Diable, 402. Lion (le), le Chacal et le Renard, conte arabe, 231. Longfellow; poèmes sur l'esclavage, 63. Mademoiselle de Claret, 218, 226, 242, 250, 258, 266, 277, 282, 290, 298, 309, 317. Man (la) de Gorre, 37. Marguerite Chant-de-Coc, nouvelle, 354, 362, 370, 382, 386, 394, 406. Mauvais (le) peintre, 135. Parcs et jardins: le poème de Delille, 57. Poésie des livres saints, 199. Premier (le) lauréat de l'Académie française, nouvelle, 2, 10, 17. Quart d'heure (un) dans une boutique, 194. Rayon (le) de soleil et la statue de bronze, 211, 343, 371. Simple récit d'un jeune médecin polonais, 35, 54, 58, 70, 74, 90, 103. Trois (les) souhaits de la fieuse (voy. t. XXXIII); suite, 94, 311. Veilleur (le) de nuit d'Amsterdam, 105, 118.

MŒURS, COUTUMES, COSTUMES, CROYANCES, AMEUBLEMENTS, TYPES DIVERS.

A propos d'un paysage breton, 321. Bourgeois (les) magnifiques, 161. Caciques (les) de saint Eloi, 279. Ce que ne connaissent pas les Américains avant la découverte de Colomb, 163. Culte (le) de Vesta, 20. Distributions (Anciennes) de comestibles aux Champs-Élysées, 407. Erreurs et préjugés (voy. la Table des trente premières années), 63. Figures fantastiques, 294. Habitation (une) finlandaise, 31. Histoire du costume en France (voy. les Tables des années précédentes); suite, 284, 348. Lits des anciens (voy. les Tables des années précédentes); suite, 50, 378. Mœurs du Tessin, 313. Monnaie (la) de fer des Spartiates, 45. Monnaies et médailles de la Chine, 326, 350. Noblesse (De la) en Angleterre, 331. Religion (De la) chez les Wahabites, 171. Représentations théâtrales en France du quatorzième au seizième siècle, 233. Signes dont se servaient autrefois les moines de Cîteaux pour correspondre entre eux sans le secours des paroles, 207, 246. Singulière apologie de l'esclavage, 311. Timbres-poste (voy. les Tables des années précédentes); suite, 46, 86, 126, 158, 191, 223, 254, 303, 338, 367, 391. Toilette des femmes de Sion, 39. Traineau du seizième siècle, 129. Usages et superstitions dans les Vosges, 134. Vertus attribuées à certaines eaux, 30.

PEINTURE, DESSIN, GRAVURE.

Peinture. — Batterie (la) populaire, par Schenau, 320. Caravan de pauvres pèlerins en terre sainte, miniature du *Livre des Merveilles*, 216. Charlotte (la) de Goethe, par Kaulbach, 279. Coin de parc dans le Nivernais, peinture d'Hanoteau, 57. Distribution de vin et de vivres sous le premier empire, dessin de Paquet, d'après Boilly, 408. Fin (la) de la journée, par Breton, 36. Hercule et les chevaux de Diomède, peinture d'Eugène Delacroix, 360. Lit nuptial, d'après le *Virgile* du Vatican, 380, 381. Lits de repas étrusques, 53. Lits de repas grecs, 52. Mandeville quittant son manoir; tiré du *Livre des Merveilles*, 156. Marchande de crevettes, par Hogarth, 193. Ministre (le) parfait, peinture allégorique de le Sueur, 1. Moines à l'étude, peinture par M. Gide, 31. Paysage par Calame, 29. Pêche (la) aux cauris, miniature du *Livre des Merveilles du monde*, 84. Peintures antiques au Musée de Naples, 115. Penthée et les Ménades, tableau de M. Gleyre, 364. Porte (la) du Griffoul, à Montauban, tableau de M. A. Albrespy, 169. Portrait de Maria-Luisa de Taxis, par Vandyck, 377. Portrait par Rembrandt, 137. Représentation théâtrale au seizième siècle, miniature du *Grant Thérénce*, de Vêrard, 233. Tableau de famille, par E. Parrocel, 341.

Salon de 1866. — Bois (le) de la Haye au soleil couchant, par P. Huet, 265. Idylle, tableau de M. Émile Lévy, 405. Soir (un) à la pointe de l'île Saint-Ouen, par E. Lavielle, 292. Souvenirs d'enfance, paysage par l'an' Dargent, 321. Tabellion (le), par M. Armand Leleux, 313.

Dessin, gravure. — Agioteur, dessin de Bocourt, 92. Ancienne ferme du Bas-Rhin, dessin de T. Schuler, 69. Ancienne maison de Luther, à Francfort-sur-le-Mein, dessin de F. Stroobant, 92. Anciennes maisons à Malines, dessin de F. Stroobant, 281. Après-midi (l') du dimanche en Alsace, dessin de Th. Schuler, 241. Billet d'invitation à dîner, par Hogarth, 104, 248. Blaireau (le) et son terrier, dessin de Freeman, 201. Bonne (une) bête, dessin de T. Schuler, 49. Brocanteurs (les), dessin de Bocourt, 136. Burke à la Chambre des communes, caricature de Gillray, 100. Calame (Alexandre), dessin de Chevignard, 28. Capocier (le)

et son nid, dessin de Freeman, 289. Chasse au faucon, dessin japonais, d'après Siebold, 240. Château de Dry-Thoren, ancienne habitation de D. Téniers, dessin de Stroobant, 185. Château de la Roche-Guyon, dessin de H. Clerget, 12. Château de la Tour-d'Aigues, dessin de Lancelot, 44. Château et parc de Saint-Cloud, dessin de Daubigny, 261. Chemin de halage, dessins de Ch. Jacquet, 148. Chute (la) de l'ébrancher, dessin de Th. Schuler, 177. Civita-Castellana et le mont Soracte, dessin de C. Saglio, 301. Cloître de Saint-Jean des Vignes, à Soissons, dessin de H. Clerget, 293. Coin (un) du jardin de mon voisin, dessin de Bodmer, 81. Colonne commémorative du golfe Jouan, dessin de Rouargue, 280. Convoi de l'ébrancher, dessin de Th. Schuler, 181. Cour de l'Hôtel de ville de Nuremberg, dessin de F. Stroobant, 249. Démolition du Trocadéro en 1866, dessin de Blanchard, 372. Échelles à saumons, dessins de de Bar, 316, 317. En été, le Berceur, dessin de T. Schuler, 209. Flamants et leur nid, dessin de Freeman, 85. Fontaine de la place du Marché, à Tours, dessin de Thérond, 393. Fontaine et cuvette en falence de Moustiers, dessin de Lancelot, 237. Forêt du Huelgoat, dessin de Dom. Grenet, 188. Grue à vapeur, système J. Chrétien, dessins de Bourdelin, 400, 401. Jardin public de Bordeaux, dessin de Lancelot, 357. Jubé (le) de Notre-Dame de Walcourt, dessin de F. Stroobant, 397. Lapin (le) et son terrier, dessin de Freeman, 157. La Roche-Lambert, dessin de H. Clerget, 353. Leçon (une) de physique, dessin de Bocourt, 221. Lion (le) de Brunswick, dessin de Stroobant, 40. Maison de plaisance hollandaise au dix-huitième siècle, 161. Maison impériale de Saint-Denis, 385. Maison où est né Vauquelin, dessin de Paul Huet, 228. Mendelssohn (Félix), par M. Hamman, 257. Meyerbeer, dessin de Rousseau, 65. Monument élevé à Kosciuszko, dessin de F. Stroobant, 20. Nid d'hirondelle rouge, dessin de Freeman, 361. Noyer (le) de Montecuculli, à Sasbach, dessin de F. Stroobant, 56. Partie aujourd'hui détruite de la villa Borghese, à Rome, dessin de C. Saglio, 217. Perforateur Leschot et moteur Perrot, dessin de Lancelot, 5. Pinc-pinc (le) et son nid, dessin de Freeman, 837. Pont dans les montagnes d'Arrès, dessin de Dom. Grenet, 164. Porchat (J.-J.), dessin de Bocourt, 272. Portail latéral de Saint-Clément, à Tours, dessin de Thérond, 225. Porte du Croux, à Nevers, dessin de C. Saglio, 121. Restes du château de Sainte-Geneviève des Bois, dessin de Gaudry, 73. Rochers de Huelgoat, dessin de Dom. Grenet, 189. Rude (François), dessin de Bocourt, 329. Ruines de l'abbaye d'Allerheiligen, dessin de F. Stroobant, 89. Série (une) de grimaces, d'après Gillot, dessin de Bocourt, 141. Sidobre (le), dessin de Lancelot, 252. Stations des poissons, dessins de Freeman, 60, 61, 125. Statue (une) de la cathédrale de Reims, dessin de Chevignard, 333. Sur la rive du Bosphore, dessin de Durand Brager, 120. Temple dit de Vesta, à Rome, dessin de Thérond, 21. Timbres-poste (voy. les Tables des années précédentes); suite, 46, 86, 126, 158, 191, 223, 251, 303, 338, 367, 391. Tombeau de Sannazar, à Mergelina, dessin de Thérond, 305. Tour des Gens d'armes, à Caen, dessin de Thérond, 153. Travaux du Champ de Mars à la fin du mois d'avril 1866, 373. Vauquelin (N.-L.), d'après la gravure de Dequevauviller fils, 229. Veilleur (le) de nuit d'Amsterdam, dessin de Moulleron, 105. Venise au dix-huitième siècle, dessins de Viollet, d'après Zampini, 388, 389. Verveux (le), dessin de Ch. Jacquet, 345. Vue d'Alise-Sainte-Reine, dessin de H. Clerget, 212. Vue de la nouvelle place du Châtelet, dessin de Thérond, 133. Vue intérieure de la nouvelle gare du chemin de fer du Nord, dessin de Thérond, 97. Vue générale du pont-viaduc du Point-du-Jour, dessin de Thérond, 325. Vue de la Sûze, dessin de H. Clerget, 312. Vue prise à Fribourg en Brisgau, dessin de F. Stroobant, 33. Weibertrue (la), dessin de F. Stroobant, 197. Zonchio ou Pylos, d'après Blouet, 80.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Progrès de l'art, 15.

Archéologie, Numismatique, Céramique. — A propos de quelques pierres du vieux Montauban, 169. Abbaye d'Allerheiligen, 89. Bouclier votif de Théodose le Grand, 100. Cathédrale de Fribourg, 33. Château de la Tour-d'Aigues, 44. Choix de médailles, 344, 404. Collections (les) de Luynes, au cabinet des médailles, 15, 296. Église de Saint-Clément, à Tours, 225. Enseignes d'une

auberge dans la Forêt-Noire, 4. Falences de Moustiers, 236. Flambeau italien de la renaissance, 253. Gargouille du seizième siècle, 24. Hôtel de Nollent, ou maison des Gens d'armes, à Caen, 153. Hôtel de ville de Nuremberg, 249. La Roche-Guyon, 11. La Roche-Lambert et Saint-Paulien en Velay, 353. Landiers et cuisines au moyen âge, 171. Lavoisiers anciens, 109. Marteaux de porte au moyen âge, 140. Miroir (un) de la renaissance, 297. Monnaie (la) de fer des Spartiates, 45. Monnaies et médailles de la Chine, 326, 350. Musée (le) lapidaire de la porte du Croux, à Nevers, 121. Notre-Dame de Walcourt, 397. Restes du château de Sainte-Geneviève des Bois, 73. Ruines du temple de Pachacamac, 263. Saint-Jean des Vignes de Soissons, 292. Temple dit de Vesta, à Rome, 21. Weibertrue, 197.

Astronomie, Météorologie, Physique. — Burgrave (le) ensorcelé, 378. Calcul (Sur le) de la distance du soleil à la terre, 315. Caractères généraux des ouragans, 107. Chimie (la) sans laboratoire, 203, 267. Corrélation (la) des forces physiques, 150, 175. Courants (les) de la mer (voy. t. XXXI), 238. Cyclones, 231, 403. Feu (le) souterrain, 184. Force et matière, 11. Histoire d'une Comète (voy. les Tables du t. XXXIII); suite, 38, 94, 123, 187, 214, 222, 247. Planète (la) Mars, 206, 342. Positions des planètes en 1866, 6. Singularité (une) de la science, 182. Sirius, 31.

Bibliographie. — Le catalogue de la bibliothèque d'York au huitième siècle, 39.

Botanique. — Plantes que l'on peut cultiver dans les appartements, 199.

Médecine et Hygiène. — Altérations et falsifications des aliments, 355. Bounéfa (le) des Africains, 134. Causeries hygiéniques (voy. les Tables du t. XXXIII); suite, 26, 130, 294, 346, 402. Médecine (la), 186.

Musique. — Histoire des instruments de musique: la musette, 76.

Physiognomonie. — Mains (les), 111. Une série de grimaces, 141.

Zoologie. — Ancienneté (Sur l') de la race humaine, 322. Blaireau (le) et son terrier, 201. Capocier (le), 289. Chasse aux lions, 91. Construction (la) d'un aquarium, 210. Échelles à saumons, 316. Fauconnerie (la) en Orient, 239. Fauvette (la) cisticole, 17. Flamant (le), 84. Fourmi (la) fuligineuse, 396. Heure du réveil des oiseaux, 383. Hirondelle (l'), 361. Insectes, 356, 384. Lapin (le), 157. Muet comme un poisson, 80. *Nephila* (le) *plumipes*, araignée fileuse de soie, 334. Où se tiennent les poissons (voy. t. XXXIII); suite, 59, 124. Pêche (la) des cauris au treizième siècle, 83. Pétrels (les), 103. Pinc-pinc (le), 337. Poissons japonais, 173. Réduve (le) masqué, 356. Repas (un) d'oiseaux de proie dans la haute Égypte, 198. Salanganes (les), 150. Sirex (les), 384. Termite (le), 13. Tourterelles (les), 236. Vie (la) animale à de grandes profondeurs, 307. Voracité des anguilles, 15. Vrille (Sur la), 175.

SCULPTURE, CISELURE, ORFÈVRERIE.

Ancienne gargouille du palais des Tuileries, 24. Bijou antique de la collection de Luynes, 296. Bouclier votif de Théodose le Grand, 101. Brennus, statue par M. Ferd. Talbot, 25. Buste d'Andrea Verocchio, 41. Cadre en bois sculpté, 297. Char antique, bas-relief en terre cuite, 16. Choix de médailles, 344, 404. Coffret sculpté, par M. Baylis, 208. Cornemuse antique, d'après une figurine en bronze, 78. Enseignes d'une auberge dans la Forêt-Noire, 4. Flambeau italien de la renaissance, 253. Fontaine et statue de Martin Schœn, par M. Bartholdi, 9. Heurtoir de porte du quinzième siècle, 140. Histoire de la sculpture en France (voy. les Tables des t. XXVIII, XXXII et XXXIII); suite, 38, 164, 286. Jeanne la Folle, buste, 245. Landiers du seizième siècle, 172. Lavoisier vénitien du dix-septième siècle, 109. Madone de l'église Saint-Laurent, à Florence, par Michel-Ange, 369. Tête de Méduse, bronze de la collection de Luynes, 16. Philippe le Beau, buste, 244. Porte de la première chambre d'audience de Rennes, 13. Repas d'une famille grecque, d'après un bas-relief du Musée du Louvre, 53. Sforza (J.-G.), médaillon en marbre, 145. Statue de Vercingétorix, par M. Millet, 213. Statue du roi René, à Angers, par David, 277. Traîneau du seizième siècle, dessin d'Aubrun, 129. Watt (James), médaillon par David d'Angers, 168.

